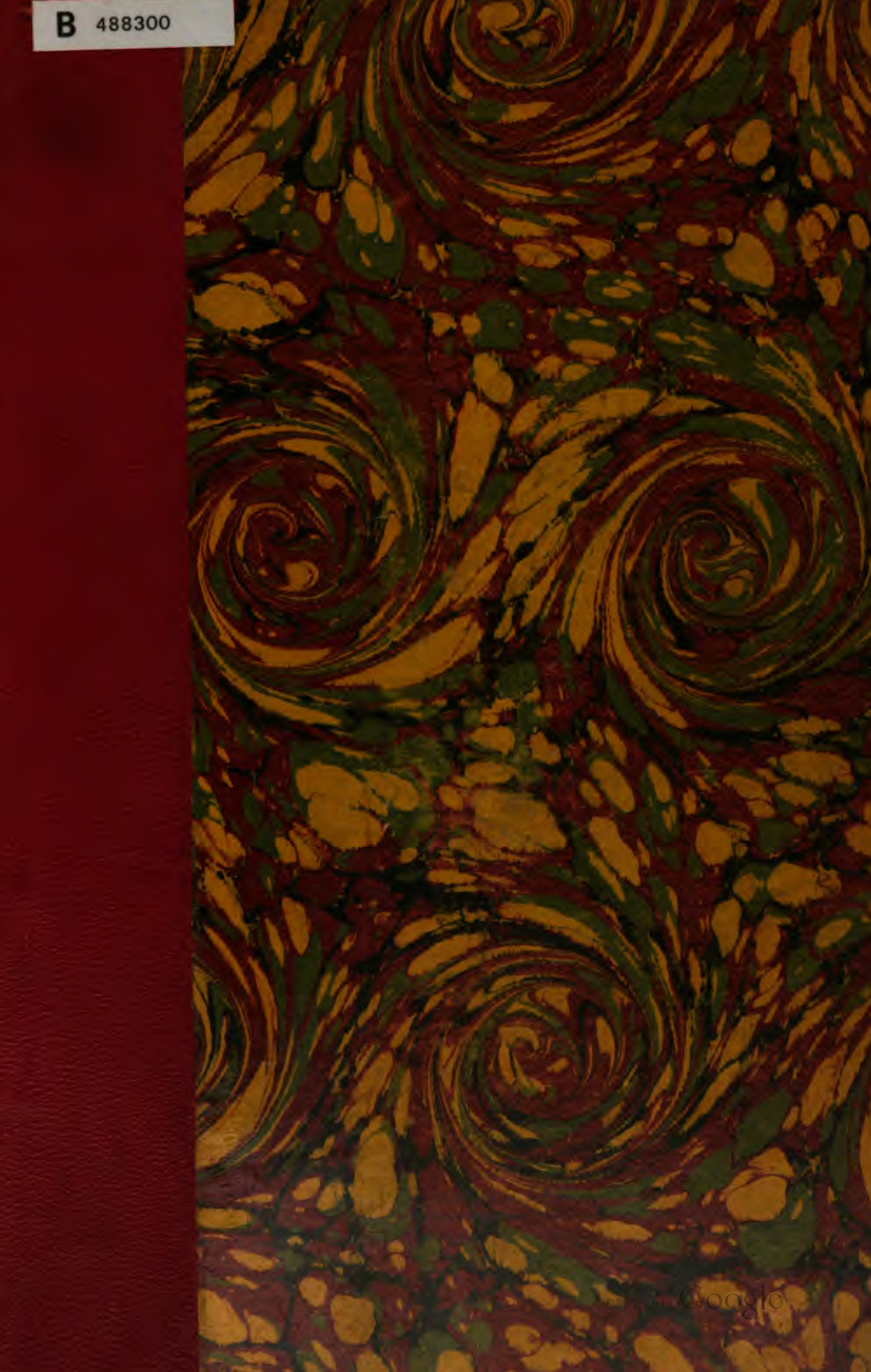
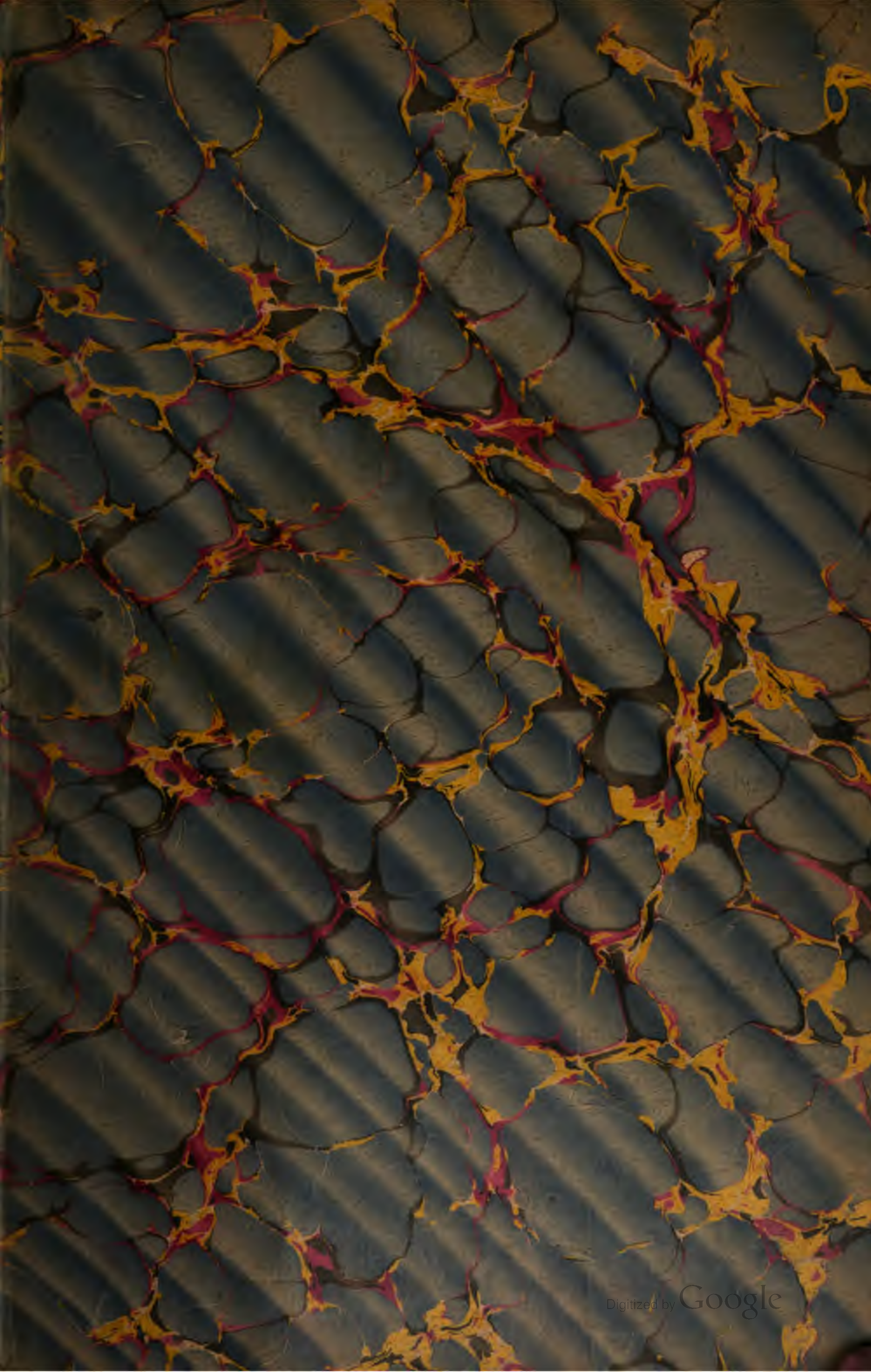




1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



HISTOIRE
DE
Rome et des Papes
AU MOYEN AGE

PAR LE P. HARTMANN GRISAR, S. J.
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ D'INSPRUCK

VOL. I
ROME AU DÉCLIN DU MONDE ANTIQUE

avec 140 figures et plans historiques
et une carte en couleur « Forma Vrbis Romae aevi christiani saec. IV-VII. »

LIVRE PREMIER.

Traduction de l'Allemand avec l'autorisation et des corrections de l'auteur
PAR EUGÈNE-GABRIEL LEDOS
ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE, BIBLIOTHÉCAIRE A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



ROME PARIS LILLE
SOCIÉTÉ DE SAINT AUGUSTIN
Desclée, De Brouwer et Cie
1906

AVANT-PROPOS DU TRADUCTEUR

L'accueil fait à l'*Histoire de Rome et des Papes au moyen âge* du P. Grisar par la presse tant acatholique que catholique me dispense d'insister sur la valeur d'un ouvrage dont on a reconnu généralement les qualités scientifiques et critiques et sur l'utilité qu'en offre une traduction française pour le rendre accessible à un plus grand nombre de lecteurs.

Cette traduction, qui devait paraître à peu près concurremment avec le texte allemand, a été retardée par des considérations d'ordre divers, mais indépendantes de la volonté du traducteur. Le lecteur français y gagnera du moins que l'auteur a bien voulu faire profiter cette traduction des corrections et additions que les dernières découvertes et les travaux récents l'ont amené à faire à son texte.

Le rôle du traducteur s'est borné à rendre le plus fidèlement qu'il a pu la pensée de l'auteur allemand; il demande par avance pardon des imperfections qui ont pu se glisser dans son travail. Il a sur quelques points précisé ou complété les références de l'édition allemande, notamment par des renvois aux ouvrages français ou aux traductions françaises d'ouvrages étrangers; il n'a pas cru devoir indiquer par un signe spécial ces modestes additions.

Quelques-unes des figures qui ornaient l'édition allemande ont été remplacées par d'autres analogues; quelques-unes aussi, à notre grand regret, ont dû être complètement supprimées.

En terminant ce court avant-propos, j'ai le devoir de remercier ma sœur, Mlle Henriette Ledos, qui a facilité ma tâche par le concours qu'elle m'a prêté. Quelques parties de la traduction ont été faites par elle et la table alphabétique des matières qui terminera le second volume de cette traduction est son œuvre.

Nous espérons par ce travail avoir servi tout ensemble la cause de l'Église et celle de la science.

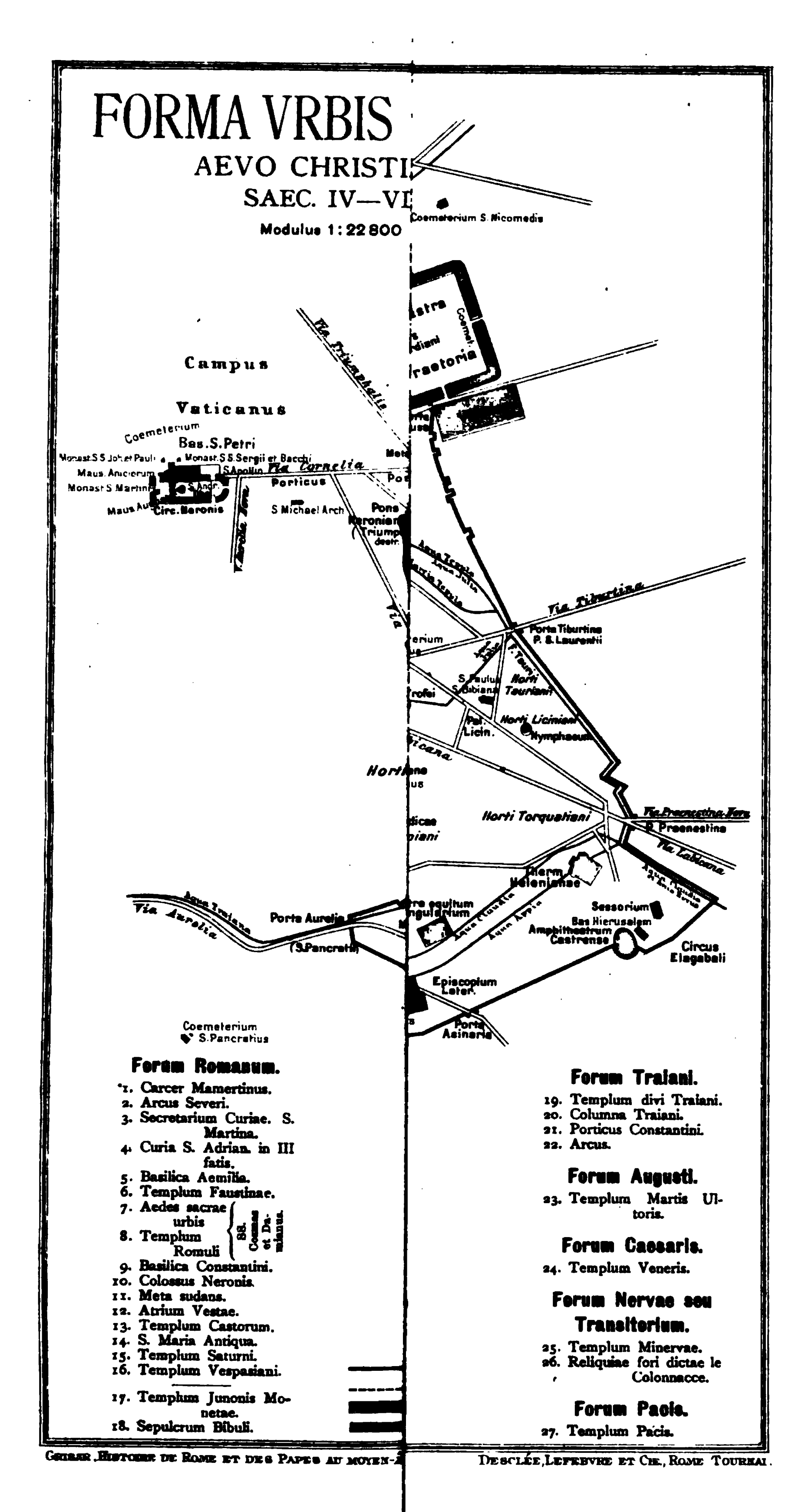
Paris, 14 janvier 1906. En la fête du Saint Nom de Jésus.

E. G. LEDOS.



LIVRE PREMIER

Rome au déclin du paganisme


FORMA VRBIS
AEVO CHRISTI
SAEC. IV—VI
Modulus 1:22800
Coemeterium S. Nicomedis
Campus
Vaticanus
Coemeterium
Bas.S.Petri
Via Triumphalis
Via Cornelia
Porticus
S Michael Arch
Circ. Neronis
Pons
Via Tiburtina
Porta Tiburtina
P. S. Laurentii
Horti Tauriani
Horti Liciniani
Nymphaeum
Horti Torquatiani
Via Praenestina
P. Praenestina
Via Labicana
Sessorium
Bas Hierusalem
Amphitheatrum Castrense
Circus Elagabali
Porta Aurelia
(S.Pancratii)
Via Aurelia
Aqua Traiana
Episcopium Later.
Porta Asinaria
Coemeterium S.Pancratius
Forum Romanum.
1. Carcer Mamertinus.
2. Arcus Severi.
3. Secretarium Curiae. S. Martina.
4. Curia S. Adrian. in III fatis.
5. Basilica Aemilia.
6. Templum Faustinae.
7. Aedes sacrae urbis
8. Templum Romuli
SS. Cosmas et Damianus.
9. Basilica Constantini.
10. Colossus Neronis.
11. Meta sudans.
12. Atrium Vestae.
13. Templum Castorum.
14. S. Maria Antiqua.
15. Templum Saturni.
16. Templum Vespasiani.
17. Templum Junonis Monetae.
18. Sepulcrum Bibuli.
Forum Traiani.
19. Templum divi Traiani.
20. Columna Traiani.
21. Porticus Constantini.
22. Arcus.
Forum Augusti.
23. Templum Martis Ultoris.
Forum Caesaris.
24. Templum Veneris.
Forum Nervae seu Transitorium.
25. Templum Minervae.
26. Reliquiae fori dictae le Colonnacce.
Forum Pacis.
27. Templum Pacis.
Grisar, Histoire de Rome et des Papes au moyen-â
Desclée, Lefebvre et Cie, Rome Tournai.

ROME
AU DÉCLIN DU PAGANISME

CHAPITRE I
Les derniers feux du paganisme à Rome

I. — La lutte décisive avec le parti païen en 394.

1. Rome vit, à la fin du IVe siècle, une trentaine d'années après la mort de Julien l'Apostat, se jouer la partie suprême entre le paganisme et la religion chrétienne. La défaite sanglante infligée par Théodose le Grand en 394 à l'usurpateur Eugène et la chute honteuse des cérémonies païennes récemment rétablies à Rome scellèrent dans l'Empire d'Occident le triomphe définitif du christianisme comme religion d'État.

L'Empereur Valentinien II, qui gouvernait l'Occident comme collègue de l'Empereur d'Orient Théodose, était tombé sous les coups d'un meurtrier. Son chef d'armée, le païen franc Arbogast, qui portait la responsabilité du crime, mit la couronne volée sur la tête d'un parvenu, l'ancien rhéteur Eugène. Eugène avait reçu le baptême chrétien; son ambition se laissa gagner par la force du parti païen. Il paya la faveur dont il était l'objet en restituant aux chefs du mouvement païen les biens des temples des dieux antérieurement confisqués. C'est en vain qu'Ambroise, le grand évêque de Milan, tenta par ses remontrances d'empêcher ces efforts stériles et impies pour ressusciter le paganisme mort. Sa voix ne fut point entendue, lorsque dans Milan il refusa la participation au service divin à Eugène obstiné dans ses projets et déterminé à la guerre contre Théodose.

L'âme de cette entreprise téméraire fut le préfet païen du prétoire, Flavien Nicomaque. Il ne se contenta pas de mettre au service de l'usurpateur les forces de sa vaste préfecture qui embrassait, avec l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique du Nord, il lui promit aussi l'assistance et la protection des divinités romaines.

Le culte mort des dieux avait en Flavien un partisan fanatique. Comme la faction païenne du Sénat, dont il était le chef, il faisait dépendre la conservation de l'État romain du maintien de la religion traditionnelle. Déjà, lorsque Gratien s'était montré hostile à la célébration officielle de sacrifices païens, il avait rencontré en Flavien un adversaire passionné.

Personnellement très versé dans la sciences des augures, il prédisait à son protégé Eugène, qui s'avançait à la tête d'une armée imposante, une victoire décisive sur Théodose et l'étendard chrétien : son immanquable triomphe allait

être le prélude d'une ère nouvelle de prospérité pour le culte des dieux et la gloire de l'Empire. Entraîné par ces espérances de triomphe et par la pensée de vengeance qui animait ses puissants amis, Flavien eut dans Rome des audaces incroyables. Nous ne connaissons bien le détail des événements qui s'y sont déroulés que depuis la découverte récente de témoignages contemporains d'où il ressort qu'il y eut là pour les deux religions en présence un moment presque aussi décisif que jadis le combat entre le païen Maxence et son adversaire Constantin le Grand.[1]

2. Sur l'ordre de Flavien l'on multiplia les sacrifices. La Ville éternelle vit de nouveau fumer les autels des temples naguère fermés et aujourd'hui tout grand ouverts, pour recevoir les hauts fonctionnaires rassemblés autour des pontifes dans l'allégresse. Flavien lui-même, en vêtements sacerdotaux, promena par la ville la procession d'Isis en pleurs à la recherche d'Osiris. L'on fêta par des orgies les mégalésies de Cybèle, la grande mère des dieux. Flavien donna l'exemple du sacrifice du taurobole et quand le sang du taureau eut coulé sur lui, il se déclara purifié pour 20 années plus efficacement que par le baptême chrétien. Les cérémonies du culte de Mithra vinrent renouveler plus vivement aux yeux du peuple étonné le spectacle du culte romain dans le caractère oriental qu'il avait adopté en dernier lieu.

En outre, dans son fanatisme, le préfet et grand prêtre en revint à un rite que Rome n'avait point vu depuis les jours de l'Empereur Aurélien, comme s'il eût cherché à exaspérer la population en grande majorité chrétienne. Il soumit la ville à une lustration de trois mois pour la purifier des souillures que, à ses yeux, lui avait fait contracter la foi chrétienne. Le *lustrum* ou sacrifice amburbial, accompagné du *justitium* officiel, fut donc annoncé publiquement au peuple romain; puis on fit les processions qui se succédèrent avec aspersion des murs de la cité.

On ne se contenta pas d'ailleurs d'apaiser les dieux pour obtenir qu'ils protégeassent les murailles de Rome. On entreprit en même temps les travaux matériels de défense de la ville et de ses tours. L'enceinte fortifiée d'Aurélien était sur beaucoup de points faible et défectueuse; on n'y avait pas encore exécuté les réparations et les améliorations que devait bientôt y apporter l'empereur Honorius. On se mit en toute hâte à faire ce qu'exigeait l'urgence du danger.

Les procédés violents auxquels Flavien recourut pour accélérer ces travaux, son peu de respect de la propriété privée lui attirèrent de nouveaux ennemis. Il s'aliéna par là des personnes même que n'avaient pas lésées ses mesures religieuses. Par contre il gagna des amis par l'apostasie de quelques partisans

[1] Les détails se trouvent dans un poème latin anonyme, contre Flavien, conservé dans un manuscrit de Prudence du V[e] ou VI[e] siècle (Bibl. Nat. Lat. 8084). M. Delisle l'a publié pour la première fois intégralement en 1867 dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (6[e] série, t. III, p. 297); en 1868, Ch. Morel en a donné un commentaire dans la *Revue archéologique* (t. XVII, p. 451 et s., XVIII, p. 44 et s.). Un meilleur commentaire en a été fait par de Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1868, p. 49 et s., 61 et s. De bonnes rééditions ont été publiées par Mommsen, (*Hermes*, t. IV, 1870, p. 354 et s.) et par Bährens (*Poetae latini minores*, t. III, 1881, p. 286 et s.). Cf. Ebert, *Geschichte der Literatur der Mittelalters*, 2[e] édition, I, p. 312 et suiv.; trad. franç. par Aymeric et Condamin (1883), p. 336; Seefelder, *Ueber das Carmen adv. Flavianum* (Gmünd, 1901).



en vue et haut placés de la religion chrétienne. Le document récemment trouvé nous apprend que du nombre de ceux qui se laissèrent entraîner par Flavien se trouvait un certain Hierius qui se fit initier aux mystères de Mithra. C'était sans doute le fameux rhéteur et philosophe, auquel S. Augustin avait dédié l'un de ses ouvrages de jeunesse *De pulchro et apto*. Parmi les apostats figuraient aussi Leucadius et Marcien, que Flavien récompensa de leur chute par les plus hautes dignités.

Bien des Romains de condition, qui appartenaient encore au paganisme, furent saisis pour lui d'un nouveau zèle et se distinguèrent par leurs dépenses pour les frais du culte. Tel Symmaque le jeune, fils du célèbre Quintus Aurelius Symmaque, qui fit réédifier à ses propres frais dans Rome le temple de Flore[1]. Le choix était peu honorable pour le paganisme : peu de cultes de l'ancienne Rome s'étaient, autant que celui de cette vieille déesse sabine, distingués par l'immoralité de leurs usages.

Sur l'arc de Constantin, le premier empereur chrétien est décapité. L'on est porté à croire que c'est à cette époque de surexcitation qu'il faut attribuer cette mutilation, que l'on ne peut guère attribuer aux chrétiens d'un âge postérieur; la situation de la statue d'ailleurs en aurait rendu l'exécution bien difficile[2].

Cette révolution inattendue devait faire craindre aux chrétiens des persécutions violentes et l'on se racontait avec inquiétude les menaces proférées à Milan contre S. Ambroise par Arbogast et l'anticésar Eugène. Ils avaient annoncé qu'à leur retour, après l'écrasement des armées de Théodose, ils transformeraient en étables les basiliques chrétiennes de Milan et enrôleraient sans délai le clergé dans les troupes.

3. L'empereur Théodose prit la route des Alpes avec les troupes de l'Empire et des mercenaires goths, à la fin du printemps de 394.

Ce prince chrétien avait la ferme confiance que le secours du vrai Dieu lui assurerait la victoire sur son adversaire. Le Labarum de Constantin avec le monogramme du Christ était porté devant ses légions. L'expédition prenait aux yeux de Théodose le double caractère d'une entreprise militaire et religieuse. S'il s'agissait d'affermir sa couronne, il ne s'agissait pas moins de défendre la religion chrétienne.

C'est la pensée que le pieux souverain exprima dans une allocution à ses généraux, dont Théodoret nous a conservé le texte. Les voyant effrayés par la supériorité de l'ennemi, il leur dit : " Nous ne pouvons faire l'injure à la croix de Dieu de la considérer comme impuissante. C'est à l'image d'Hercule que nous ne saurions accorder une force qui soit à craindre. Eh bien ! notre armée marche sous la protection de la croix; que l'ennemi mette sa garantie dans l'image d'Hercule "[3].

Eugène avait en effet fait peindre sur ses étendards l'Hercule invincible.

Flavien quitta Rome pour se rendre dans le camp de l'anticésar, afin de diriger personnellement, avec sa compétence particulière, les opérations du culte. Sur les passages menacés des Alpes, il fit placer des statues de Jupiter

[1] Hülsen place le temple dans le voisinage du palais Barberini.

[2] Cf. notre figure 24 et celle de Lanciani, *Ruins and excavations* (London, 1897), p. 259.

[3] *Hist. eccl.*, V, c. 24.

brandissant contre l'ennemi sa dextre chargée de foudres dorées. Il choisit à cet effet le *Jupiter latialis*, à qui était dédié sur le mont Albain le sanctuaire de la confédération latine, jadis si vénéré et aujourd'hui délaissé, et que l'on prétendait avoir voulu se venger de cet abandon par la ruine de l'État.



Fig. 1.
L'Empereur Théodose le Grand.

Par sa science militaire et la rapidité de sa marche, Théodose eut vite fait de s'emparer des passes des Alpes Juliennes. Flavien, qui se trouvait aux premières batailles, apprit par sa propre mort qu'il avait eu trop de confiance. Il aurait pu se sauver; mais soit que dans cette extrémité il se soit donné le coup de mort, soit qu'au lieu de fuir il se soit livré aux fureurs de la soldatesque, il expia son fanatisme quand on croyait le plus en avoir besoin. Les précieux Jupiter tombèrent en bloc ou isolément aux mains d'un ennemi railleur. Leurs foudres au lieu de nuire furent un riche butin pour les messagers de victoire qui, en les apportant à Théodose, demandèrent par manière de plaisanterie au monarque d'en lancer sur eux les traits qu'ils étaient prêts à recevoir et à garder.

A peine l'armée de Théodose futelle descendue dans la plaine que s'engagea le combat décisif, tout près d'Aquilée (5 septembre 394). Du côté d'Eugène, le prélude de l'action fut marqué par les cérémonies païennes; de celui de Théodose, par des prières au Dieu de l'Empire chrétien. Les augures continuaient à prédire à Eugène la victoire avec une telle assurance que jusqu'au dernier moment il ne fut préoccupé, nous disent les anciens témoins, que de la pensée de savoir ce qu'il ferait de Théodose prisonnier. Mais la partie tourna contre lui. Les troupes de Théodose, d'abord repoussées, remportèrent ensuite une brillante victoire, favorisées par le temps et les éléments : l'écrivain païen Zosime et les sources chrétiennes s'accordent à parler de phénomènes naturels qui auraient visiblement contribué au succès de l'Empereur. Dans la bataille Eugène fut fait prisonnier et périt [1].

[1] Pour les relations de la bataille et les et les événements à Rome, voir Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. V, page 766. Le Père de l'Église saint Augustin raconte le

Ainsi s'évanouit comme une ombre lugubre cette apparition courte mais dangereuse de l'antimonarchie. Événement considérable que cette bataille qui décida en un jour pour la suite des temps la destinée religieuse de l'Italie et de Rome!

4. Théodose[1] dut prendre le chemin de Rome aussitôt après ce surprenant succès. Quand il parut dans l'antique cité du Tibre, la reconnaissance des chrétiens ne pouvait manquer de l'accueillir avec enthousiasme et par des cris de joie. Le seul détail dont il nous soit resté un témoignage, c'est que Théodose rassembla le Sénat et l'exhorta à prendre unanimement la religion chrétienne. La parole du prince aurait été reçue, dit-on, par les acclamations de la majorité; l'assemblée aurait reconnu le christianisme comme religion d'État; une minorité opiniâtre de sénateurs aurait seule refusé son vote[2].

Le poète chrétien Prudence, contemporain des événements, nous donne l'expression poétique du discours tenu par l'Empereur au Sénat et à Rome : " Tout ce qu'embrasse le monde, ô Rome, t'est soumis; c'est Dieu qui l'a voulu, qui t'a établie la souveraine et dominatrice du globe terrestre, et qui t'a fait fouler aux pieds tous les êtres mortels. Il messied à ta dignité de reine d'abaisser tes regards à la contemplation d'une terre caduque et à placer la majesté dans des objets humbles et inférieurs à toi. Je ne souffrirai pas que sous ma conduite tu t'attaches à d'antiques folies, que tu adores ces dieux monstrueux et vermoulus... Tu as instruit tous les peuples et tu leur as donné des lois et tu te mettrais au niveau des barbares par le culte avilissant des faux dieux! Reconnais sur mes armes le signe glorieux de la croix qui jadis aussi a valu à Constantin la victoire. Soumets-toi à la puissance de Dieu qui s'est manifestée; abandonne toutes les superstitions ridicules et les puérilités du service des dieux; laisse enfin vides ces sanctuaires indignes du grand nom de l'Empire "[3].

Et Prudence continue à célébrer en paroles enthousiastes la rénovation de Rome accomplie presque sous ses yeux : " Dans sa vieillesse, dit-il, Rome apprend à rougir de son passé, elle a honte des siècles écoulés, elle déteste les années qu'elle a vécues dans les souillures de la superstition. Le souvenir du sang innocent des martyrs répandu dans toute la campagne qui avoisine ses murailles, la vue des milliers de tombeaux qui l'entourent augmentent ses regrets et sa douleur de ce sinistre jugement... On embrasse la foi du Christ avec toute la ferveur de l'amour ". Non, s'écrie-t-il, le triomphe de Marius après sa victoire sur Jugurtha n'a rien de comparable à celui de Théodose! Celui-ci a conduit la ville sur le chemin de la domination sans fin[4], une

don des foudres dans le *De civitate Dei*, l. V, c. 26.

[1] Nous reproduisons (fig. 1) la statue colossale de bronze à Barletta, d'après Baumeister, *Denkmäler des klassischen Alterthums*, III, 1763, fig. 1846; la monnaie de l'Empereur reproduite ibid., fig. 1845, a servi à compléter le bas du corps et à ajouter le labarum.

[2] Prudence, *Contra Symmachum*, I, v. 410 et s., 593; éd. Dressel, p. 235 et 244; Zosime, *Hist.*, l. IV, c. 59; éd. I. Bekker (*Corpus script. hist. byzant.*), p. 245; Théodoret, *Hist. eccles.*, l. V, c. 23. Cf. de Rossi, *Bullettino di archeol. cristiana*, 1868, p. 70; V. Schultze, *Geschichte des Untergangs des griech. röm. Heidenthums* (Jena, 1887), I, p. 294-295.

[3] Prudence, ibid., v. 427, 455, 465, 500.

[4] Dans ce passage, Prudence (v. 542, éd. Dressel, p. 241) reproduit presque textuellement les célèbres paroles de Virgile (Énéide, c. I, v. 279) : *His ego nec metas rerum, nec tempora pono.* | Imperium sine fine *dedi.*

domination qui ne verra jamais vieillir mais rajeunir sans cesse les forces de Rome[1]. Jetez un coup d'œil dans la salle du Sénat, poursuit-il. Il n'y reste plus que bien peu de partisans des ténèbres dans ces jours où le soleil de la foi est déjà haut dans le ciel! Regardez le peuple! Combien sont rares ceux qui ne se détournent pas avec horreur de l'autel souillé de Jupiter!

5. Il ne semble pas que cette révolution politique ait été accompagnée de tumultes dans la ville. Théodose avait pris des mesures propres à dominer le mouvement. Il avait réuni entre les mains de Fabius Pasifilus les doubles pouvoirs de préfet provisoire du prétoire et de préfet de la ville. Quelque provocante qu'eût été l'attitude du paganisme dans les rues de Rome, la victoire des armes chrétiennes ne fut suivie d'autre mesure de vengeance que du déboulonnement de la statue de Flavien; encore ce fut moins là un acte du parti chrétien que de l'opposition politique, mécontente de l'administration de l'ancien préfet et jalouse de la trop grande influence qu'il avait exercée. La statue fut plus tard (431) rétablie par les petits fils de Théodose sur le forum de Trajan; c'est là qu'on en a exhumé le socle en 1849 devant la basilique Ulpienne. On y lit le texte d'une lettre adressée au Sénat par Valentinien III et Théodose II à l'occasion du rétablissement du monument réclamé par un parti. Ils y témoignent que Théodose avait déjà exprimé aux Sénateurs ses regrets de la brusque fin du préfet[2].

Théodose était en effet tout disposé à lui accorder le pardon, comme il accorda une amnistie générale aux meneurs, sur les conseils du grand Ambroise. L'empereur et les évêques firent tout pour gagner par la mansuétude les païens récalcitrants. Et cette douceur mit en plein jour la supériorité intime du parti victorieux de la Croix. Cette douceur trouve aussi son expression dans divers jugements des contemporains sur le préfet Flavien : l'écrivain ecclésiastique Rufin en parle comme d'un homme égaré, mais bien doué et qui ne mérite que la compassion[3].

Une autre voix se fait entendre dans une sanglante satire sur ce restaurateur du paganisme et sur sa fin misérable. Elle est de l'anonyme qui nous a déjà fourni des traits pour le tableau des événements à Rome. Son poème, écrit dans un latin barbare et au mépris de toute métrique, a été ajouté par un ancien scribe au célèbre manuscrit parisien du poème de Prudence contre le païen Symmaque; honneur qu'il n'a pas dû à son mérite, mais à la ressemblance des sujets traités. C'est en tout cas un vivant témoignage du mouvement révolutionnaire de Rome[4].

---

[1] *Tunc primum senio docilis sua secula Roma | Erubuit. Pudet exacti iam temporis, odit | Praeteritos foedis cum relligionibus annos. | Mox ubi continuos fossis muralibus agros | Sanguine iustorum innocuo maduisse recordans | Invidiosa videt tumulorum milia circum | Tristis iudicii mage paenitet* etc. Ibid., v. 511 et ss., 542, 575, 580.

[2] *Corpus inscr. lat.*, VI, n. 1783, la *restitutio honoris* à Flavien. Cf. le commentaire, avec figure, de Rossi sur l'inscription, *Annali dell' istituto archeol.*, 1849, p. 285 et s., pl. L.

[3] *Hist. eccl.*, l. II, c. 33.

[4] Voir ci-dessus p. 4 n. 1. L'auteur raille, entre autres choses, Flavien du culte qu'il rendait à Isis, la tête rasée (v. 98 et s. de l'édition Bährens) : *Quis te plangentem non risit, caluus ad aras | Sistriferam Fariam supplex cum forte rogares?* Et auparavant (v. 95 et s), il écrit au sujet des invocations par lui faites aux fils d'Osiris et d'Isis et à d'autres divinités : *Quid tibi sacrato placuit latrator Anubis? | Quid miseranda Ceres mater, Proserpina subter? | Quid tibi Uulcanus claudus, pede debilis uno?*

6. Théodose mourut à Milan, dès le commencement de l'année suivante, 395. Ce fut le dernier Empereur qui ait uni tout l'Empire romain sous un seul sceptre : ses qualités personnelles, sa perspicacité politique, son génie militaire, ses sentiments religieux et la sage faveur dont il entoura le christianisme, dans lequel il sut reconnaître l'avenir du monde, rendent ce grand prince digne de la situation qu'il occupa à la tête de l'Empire. Sa pensée directrice fut celle que l'évêque de Milan Ambroise a exprimée en ces termes : "Le bien public ne peut trouver une assiette durable que dans une société où tous honorent en vérité le vrai Dieu, le Dieu des chrétiens, qui gouverne le monde" [1].

Quand Honorius, le fils cadet de Théodose, prit le gouvernement de la partie occidentale de l'Empire, sous la tutelle du puissant général Stilicon et de S. Ambroise, déjà dans Rome et dans l'Italie le paganisme avait à tout jamais perdu sa situation officielle; déjà avait reçu sa pleine exécution la loi mémorable de 391 par laquelle Théodose avait interdit tous les sacrifices païens, même accomplis à titre privé, et édicté des pénalités contre la visite des temples des dieux [2].

C'est le moment de jeter un rapide coup d'œil sur la situation du paganisme à Rome dans le cours du IVe siècle.

7. Les premières lois contre le culte païen, promulguées à l'époque constantinienne, ne furent guère observées dans la capitale de l'Empire d'Occident. C'est ce dont témoigne toute une série d'inscriptions, en partie nouvellement mises à jour. Les faits y parlent une langue beaucoup plus nette que dans les écrivains. Les inscriptions font mention d'érections d'autels ou de statues aux dieux, de fêtes, d'offrandes, de témoignages d'honneur au sens païen comme de pratiques usuelles et légales. Jusque vers 391 l'épigraphie nous a conservé beaucoup de noms de propagateurs déclarés du paganisme. On y rencontre avant tout des nobles romains, des sénateurs, Clodius Hermogenianus Caesarius, Coelius Hilarianus, Quintus Clodius Flavianus, Lucius Ragonius Venustus, Ulpius Egnatius Faventinus, Petronius Apollodorus, Sextilius Agesilaus Edesius, Nonius Victor Olympius, Aurelius Victor Augentius, et d'autres *viri clarissimi* [3].

On ne peut signaler avec certitude aucune loi de Constantin même, qui ait menacé le culte païen. Son fils Constant, dans sa loi de 341, avait expressément déclaré que la superstition devait cesser et que la folie des sacrifices aux dieux était passible d'un châtiment [4]; et Constance, en 353, avait ordonné la fermeture des temples dans tout l'Empire et était même allé jusqu'à menacer de mort les sacrifices païens [5].

---

[1] *Epist.*, I, 17, *ad Valentinianum imperatorem* n 1. (Migne, *P. L.*, XVI, col. 961.) Cf. Rauschen, *Jahrbücher der christlichen Kirche unter Theodosius dem Grossen*, 1897; Allard, *Le christianisme et l'Empire romain*, 1897.

[2] *Cod. Theod.*, l. XVI, tit. 10, n. 10; *Nemo se hostiis polluat, nemo insontem victimam caedat, nemo delubra adeat* etc. (éd. Godefroy, VI, 306; éd. Mommsen et Meyer, 1905, p. 899). Cf. Schultze, I, p. 276.

[3] Lanciani, dans les *Notizie degli scavi*, 1883, p. 481.

[4] *Cod. Theod.*, l. XVI, tit. 10, n. 2, édit. Godefroy, p. 289; éd. Mommsen et Meyer, p. 897.

[5] Ibid. n. 4, éd. Godefroy, p. 294; éd. Mommsen et Meyer, p. 898.

Mais il y a loin de la promulgation de semblables lois à leur exécution; des mesures si précoces et si sévères dépassaient le but qu'elles voulaient atteindre. A Rome en particulier, avant de pouvoir espérer un succès général, il fallait faire agir des puissances plus fortes, parce que plus intimes. La considération de l'État risquait de s'amoindrir par l'insuccès. On le vit par exemple quand Constant eut fait enlever de l'*aula* du sénat l'autel et la colonne de la Victoire et que peu après ils y furent ramenés en triomphe.

Puis vinrent les sombres jours de Julien l'Apostat qui firent perdre toute leur force à ces lois. C'est alors que Vettius Agorius Praetextatus trouva l'occasion désirée de se signaler dans Rome avec son parti, par la restauration du culte des dieux en pleine décadence. Le nom de Prétextat, autant que celui du sénateur Symmaque, l'habile rhéteur, demeure attaché à ces efforts désespérés du paganisme. Après le court règne de Julien l'Apostat, qui ne dura que deux ans à peine, Valentinien I[er] ne fit rien contre cette floraison extérieure et factice du paganisme. Ce n'est que sous Gratien que des mesures énergiques furent prises.

L'obstacle à la rapidité des progrès du christianisme vint bien moins de cette tolérance jusqu'alors accordée au culte mourant, que de la réforme du paganisme entreprise par quelques hommes remarquables. Beaucoup se laissèrent tromper par une rénovation spirituelle des anciens rites. La pénétration dans les mythes de la philosophie néoplatonicienne, les couleurs brillantes dont elle revêtit les fables du paganisme, la propagation des mystères séducteurs de l'Orient, qui offraient une pâture à la sensualité et au vice, tout cela forma les liens qui retinrent tant d'esprits attachés aux superstitions païennes.

La loi promulguée en 382 environ par Gratien est un pas décisif dans la législation : elle frappait d'une manière effective les soutiens matériels de l'ancienne religion en privant les prêtres païens de leurs privilèges et en affectant à d'autres services publics les revenus des temples. C'était préparer la suppression de toute participation de l'État aux sacrifices. Sans doute l'ancienne religion put continuer de s'exercer aux frais des particuliers non seulement en paix, mais publiquement; les inscriptions de cette époque en présentent maints témoignages : dédicaces, cérémonies, etc. Des chefs du mouvement païen tinrent à honneur de témoigner par des offrandes et des fondations qu'ils déclaraient pompeusement perpétuelles que la religion païenne n'avait pas besoin pour se soutenir des secours officiels refusés désormais par l'État. Dans le Sénat même une forte opposition ne manqua aucune occasion de faire échec à la loi de Gratien [1].

L'autel de la Victoire à Rome était notoirement devenu le point de ralliement de toutes les troupes de l'opposition. Ce n'est pas ici le lieu de raconter la controverse au sujet de la Victoire entre Symmaque et le saint docteur Ambroise. Le seul point qu'il nous importe de retenir, pour nous faire une idée plus nette de la situation du paganisme à Rome, c'est que ce qui était en jeu pour Symmaque et les sénateurs de son parti, ce n'était pas seulement le maintien dans la salle du Sénat de la statue de la Victoire, mais bien plus encore leur prétention de sacrifier aux dieux au nom de l'État. Et pour bien marquer cette attitude de l'État vis-à-vis du paganisme, le parti païen

1 Sur la conduite de Gratien, voir Zosime, IV, 36. Cf. Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, 1902, p. 86 et suiv. (*Handbuch der klass. Alterthumswiss.* hrsg. v. I. Müller, V, 4.)



demandait la restitution à la célèbre déesse de la Victoire et en même temps à toute la famille des dieux des privilèges et du concours pécuniaire jadis fournis par l'État. Ni Gratien ni son successeur Valentinien n'accédèrent à ces demandes formulées par des ambassades répétées; la Victoire demeura exclue du lieu des séances de la plus haute assemblée de l'État; et la renonciation des Empereurs chrétiens au titre de *Pontifex maximus*, dont Gratien prit l'initiative vers 375, est assez significative[1]. C'est ainsi que dès avant Théodose et sa victoire sur l'anti-césar Eugène, la défaveur et l'hostilité du gouvernement vis-à-vis de l'ancien culte préparèrent les voies au triomphe de l'Église sur l'idolâtrie. Il resta cependant à l'Église, comme à la seule puissance destinée à ce rôle, la plus lourde tâche, celle d'anéantir dans le cœur de la société les idées païennes par l'opération secrète de la prédication évangélique, par l'infusion de la grâce, par les exemples de vie chrétienne que donnaient les confesseurs de la foi, par la science consommée dont faisaient preuve ses porte-parole.

II. — Destinée des cultes païens à Rome.

8. Avant d'examiner plus en détail l'évolution interne de l'Empire d'Occident et de sa capitale, il est nécessaire de nous arrêter sur quelques-uns des plus célèbres lieux et monuments du culte, qui sont aussi des monuments du paganisme à l'agonie. Les inscriptions des monuments qui aujourd'hui encore se dressent en partie sur le théâtre de l'histoire, nous parlent en termes éloquents et saisissants de ces jours de lutte. Les fonctions du culte païen avaient, nous le savons, plusieurs centres dans la cité du Tibre. Il y avait au IVe siècle un véritable engouement pour le culte de Mithra. Ses sectateurs se réunissaient ordinairement dans le *mithraeum* de la 7e région urbaine, non loin de l'église actuelle de S. Silvestre *in capite*, et dans le temple de Cybèle, qui s'élevait à gauche de l'entrée de Saint-Pierre près du cirque de Néron.

On connaît plusieurs inscriptions de ce *mithraeum*. La plus importante, découverte en 1867, à peu près sur l'emplacement qu'il occupait, sous le palais Marignoli, a permis d'établir que ce sanctuaire de Mithra fut restauré entre 382 et 391 aux propres frais d'un sénateur, Tamesius Augentius Olympius. Le donateur appuie avec emphase sur ce fait que les bâtiments du culte n'avaient pas eu besoin du concours pécuniaire de l'État (*sumptus tuos nec, Roma, requirit!*). On y voit aussi que beaucoup de membres des premières familles se laissaient enrôler au service de la divinité persane. Mithra était opposé au Rédempteur chrétien, comme le roi des vivants, le dispensateur de la lumière, le médiateur entre le souverain dieu et le monde. Par bien des détails le culte de Mithra n'était qu'une caricature et une singerie du christianisme, ce qui permettait à saint Augustin de mettre sur les livres d'un prêtre de ce dieu ces paroles : " Mithra aussi est un chrétien " (Ipse christianus est)[2].

L'initiation aux mystères comprenait six degrés, sous les noms étranges de *corax*, *cryphius*, *miles*, *perses*, *heliodromos* et *pater*, que diverses inscriptions nous font connaître. Saint Jérôme nomme un autre degré : *leo*.

Il ne manquait pas à Rome de sanctuaires secondaires du culte de Mithra; on peut en signaler au Capitole, à S. Martin aux Monts, au palais des Nummi

[1] Mommsen, *Römisches Staatsrecht*, 3e éd., t. II, p. 1108, n. 5.
[2] *In Johannem*, VII, 6.

(rue *Firenze*), à S. Vital, au Palatin au dessus de Saint-Théodore, sous Saint-Clément, près de Sainte-Agathe dans la Suburra et sur la place du Latran; il y en avait encore aux environs de Rome, à Ostie dans le palais de Lucilius Gamala, à Porto, à Anzio, à Colonna, à Quadraro, à Capena (Turrita), à Bolsena, à Palestrina, à Civita Lavinia, à Vetralla, à Velletri et à Terni [1].

Saint Jérôme rapporte que le préfet de la ville Gracchus (377), indigné des actes de superstition et d'immoralité qui déshonoraient le culte de Mithra (*deus sol invictus Mithras*), força la porte d'une des grottes qui lui servaient de sanctuaire (vraisemblablement celle de la 7e région) et brisa les statues qui s'y trouvaient. Acte de violence isolé par lequel Gracchus, encore païen, pensait se rendre plus digne de recevoir le baptême chrétien [2]. Les sectateurs de Mithra, mettant largement à profit la liberté qui leur était laissée, ne tardèrent guère à reprendre et à poursuivre l'accomplissement de leurs rites insensés!

L'autre centre des cérémonies cultuelles du paganisme, celui qui était consacré à Cybèle, *magna mater deum*, était situé tout près de l'église fort fréquentée de Saint-Pierre. Les fouilles des années 1608 et 1609 ont mis au jour nombre d'inscriptions sur les criobolies et taurobolies qui s'y célébraient, inscriptions qui s'étendent de 301 à 390. Ainsi à la fin même du IVe siècle les sacrifices sanglants subsistaient encore. Le nom de *Frigianum* que les descriptions de cette région donnent au IVe siècle au temple ou aux grottes témoigne de l'origine phrygienne du culte qui s'y célébrait [3].

Ces inscriptions jettent un jour singulier sur les contrastes que présentait Rome à l'époque. Ainsi dans le temps même où toutes les classes sociales se portaient en foule aux baptistères chrétiens, à Saint-Pierre, au Latran, etc., où la capitale du monde venait de s'enfanter à la nouvelle foi, ces textes nous parlent avec une pompe classique et avec vénération des superstitions qui attiraient encore les hommes les plus distingués dans ces sanctuaires à moitié cachés; ils célèbrent le sang du taureau, cause d' " éternelle régénération, " et la " purification par les mystères sacrés "; ils glorifient les divinités devenues par ces rites " les gardiens de l'âme et de l'esprit " du bienheureux; ils exaltent le grand prêtre " père des pères ". Le tombeau voisin de St-Pierre conservera ce dernier titre à d'autres porteurs [4].

Les grands du paganisme à cette époque font étalage de titres religieux. Même après 383 on trouve encore accolé au nom de nobles Romains

[1] Voir la liste de tous les monuments jusqu'ici connus du culte de Mithra dans Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra* (1896-1899, 2 vol.). Pour Rome seulement, il énumère 85 monuments qui se rapportent à ce culte. Parmi les travaux antérieurs, il convient de citer de Rossi, *Bullett. di arch. crist.*, 1870, p. 167; Marucchi, *Il culto mitriaco in Roma a proposito di una recente scoperta*, dans la *Nuova Antologia*, t. LIII, 1885, p. 480 et ss.; Lovatelli, *Bullettino della commiss. archeol. comunale di Roma*, 1892, p. 226 et ss. (sur Rome); Eroli, *Alcune prose*, t. 1 (1885), p. 523 et ss. : *Il dio Mitra a Terni*, avec fig.

[2] Sur Gracchus, voir S. Jérôme, *Ep.* 107 *ad Laetam* n. 2 : *portentosa simulacra... subvertit*, etc. Cfr. Prudence, *Contra Symmachum*, I, v. 561 et ss. : (*Gracchos*) *jure potestatis fultos... Simulacra deum jussisse revelli.*

[3] Les inscriptions se trouvent au *Corpus inscript. lat.*, VI, n. 497-504. Cfr. Duchesne, *Liber pont.*, I, p. 120, 193 note 65; II, p. 563.

[4] Lanciani, dans les *Notizie degli scavi*, 1883, p. 481, d'après les inscriptions postérieures à 350 imprimées dans le *Corpus inscr. lat.*, t. VI, sous le titre : *Inscriptiones magistratuum post Diocletianum.* Le titre *in aeternum renatus* fait pendant au baptême; *delibutus sacratissimis mysteriis* aux mystères de l'initiation chrétienne; on peut rapprocher des anges gardiens les *animae suae mentisque custodes*, de l'évêque et du pape le *pater sacrorum* et le *pater patrum.*

Fig. 2. **Atrium de Vesta.**

celui de prêtre de Vesta. Ces prêtres de Vesta doivent avoir été les principaux soutiens du paganisme dans l'antique sanctuaire du feu éternel sur le Forum romain.

9. L'atrium de Vesta, exhumé seulement par les fouilles de 1883-1884 et 1901, donne au spectateur de ses ruines l'impression de la vie païenne aux derniers temps du paganisme. La découverte de la célèbre demeure des Vestales, ces vierges vouées au service de la déesse mère et protectrice de l'Empire, constitue un des résultats les plus importants sinon le plus important des fouilles récentes à Rome.

L'atrium de Vesta gît au pied du Palatin, immédiatement au dessous du palais majestueux des Césars (fig. 2)[1]. Sur notre figure on voit à l'arrière plan le Colisée et l'arc de Titus. A gauche sur la via sacra se dressent encore aujourd'hui le temple d'Antonin et de Faustina et celui de Romulus, à forme ronde, devenus depuis le haut moyen âge les églises de S. Laurent in Miranda et des Sts Côme et Damien. L'atrium de Vesta, relié au temple dont les substructions rondes sont encore reconnaissables jusqu'à une certaine hauteur, forme un rectangle allongé. La cour ou péristyle est entourée des appartements des Vestales, conservés jusqu'au second étage; à l'est de la cour (vers le milieu de notre figure) s'ouvre le *tablinum*, également entouré de pièces. Deux colonnades en marbre précieux traversent la cour dans le sens de la longueur; elles la partageaient en une sorte de nef centrale et deux corridors latéraux : au centre était un bassin, entouré d'une muraille octogonale encore visible; d'autres supposent qu'il y avait là non un bassin, mais le bâtiment destiné à conserver le palladium et les autres garants de la sécurité de l'Empire gardés avec un soin supestitieux[2]; mais ce sanctuaire, que l'on appelait *penus Vestae*, était dans le temple même de la déesse. La cour, jadis abondamment pourvue d'eau et ornée de plantes, était peut-être une réminiscence du bois sacré qui autrefois se trouvait dans les environs. Le quadrilatère à ciel ouvert était encadré de constructions élevées. Dans les pièces basses on a retrouvé de riches pavements de marbre et de mosaïque (*opus sectile*), des bains et une cuisine avec son fourneau et son réservoir de plomb. Les Vestales ou ceux qui, après elles, ont

[1] Notre gravure reproduit un cliché photographique pris pour cet ouvrage par le Commandeur Carlo Tenerani. C'est à la collaboration artistique et libérale de cet excellent connaisseur des monuments de Rome et à ses appareils d'une rare perfection que notre ouvrage tant pour ce volume que pour les suivants doit ses meilleures et ses plus neuves reproductions. La photographie de l'atrium montre à droite du spectateur, à l'arrière plan les substructions des palais du Palatin, à gauche l'église Sainte-Françoise-Romaine (S. Maria nova) sur l'emplacement du portique du Temple de Vénus et de Rome.

[2] Voir dans les *Notizie degli scavi*, 1883, p. 434 et ss., le rapport détaillé de Lanciani, qui décrit tout ce qui se rapporte aux Vestales. Voir aussi du même Lanciani, *Ancient Rome* (1888), p. 134 et ss.; C. Hülsen, *Mittheilungen des archäologischen Instituts*, 1889, p. 232 et suiv., et la description qu'il donne dans son livre, *Das Forum romanum, seine Geschichte und seine Denkmäler* (Roma, 1904) n. XXXIII; trad. ital. *Il foro romano* (Roma, 1905); Marucchi, *Nuova descrizione della casa delle vestali secondo il resultato dei più recenti scavi* (Roma, 1887); Jordan, *Der Tempel der Vesta* (Berlin, 1886); Auer, *Der Tempel der Vesta* (Wien, 1888; paru dans les *Denkschriften* de l'Académie des sciences de Vienne, *philol.-hist. Klasse*, t. XXXVI, 1888.) Parmi les nombreux travaux auxquels a donné lieu la découverte, on peut citer encore comme les plus intéressants ceux de Nichols, de Middleton, de Dehio et de Thédenat, *Le Forum romain et les Forums impériaux*, 3e éd. (Paris, 1904). Voir notre plan fig. 57.

habité ces lieux, nous ont laissé maints vases de terre cuite ou de métal et un moulin à bras en pierre lavique.

Des statues, avec ou sans incription, qu'on y a mises à jour et dont plusieurs sont dans un bon état de conservation, nous rappellent les magnifiques séries de portraits des *Vestales maximae* qui animaient le péristyle à une époque où nul profane n'en avait encore foulé le seuil. L'on connaît jusqu'à présent 35 inscriptions portant les noms des présidentes de ce collège de prêtresses; 27 ont été retrouvées dans l'atrium même de Vesta. La langue officielle décerne aux Vestales honorées par ces statues les titres de *sanctissimae* et *piissimae;* on célèbre leur chasteté et leur dévouement intelligent dans l'exercice du culte compliqué et minutieux de la déesse.

Le prestige des Vestales qui avait eu à souffrir de la décadence du paganisme, prit un nouvel éclat sous le règne de Julien l'Apostat. L'Atrium en deuil s'épanouit de nouveau à l'espérance quand le préfet de la ville, le païen Vettius Agorius Praetextatus, mit au service des Vestales l'ardeur de son zèle.

Deux inscriptions lui donnent le titre de *pontifex Vestae.* Son nom inscrit en grandes capitales sur le portique des 12 dieux, au dessous du Capitole, sur le Forum romain, nous rappelle aujourd'hui encore le règne tragique de Julien l'Apostat; c'est la dédicace du portique des *12 dii consentes* restauré par lui[1].

Les Vestales reconnaissantes dressèrent une statue à leur protecteur dans leur maison; on l'a retrouvée avec son inscription en 1883 lors des fouilles de l'Atrium. La tête, d'une individualité saisissante, gisait à côté. Déjà en 1591 l'exploration des ruines de la demeure de Prétextat, sur l'Esquilin, dans la Via Merulana actuelle, avait fait retrouver la statue d'une Vestale, Coelia Concordia; et ces deux découvertes ont un lien étroit : l'inscription de la statue de Coelia disait que Prétextat l'avait élevée en reconnaissance de l'amitié que lui avaient faite les Vestales de donner place à sa propre statue dans leur atrium, en même temps que pour perpétuer le souvenir de Concordia, de son " éminente chasteté ", et de sa " sainteté au service divin "[2]. De cet éloge exalté des Vestales, il faut rapprocher les paroles de saint Ambroise. Cet ancien courtisan, ce fin connaisseur des affaires romaines, dans une lettre à Valentinien, établit entre les Vestales et les vierges chrétiennes un contraste profond, que ne devaient pas manquer de faire intérieurement, avec une certaine fierté, bien des chrétiens lorsqu'ils passaient devant cette habitation. " Les vierges de Vesta doivent jouir de leurs privilèges, dit-on. C'est bon à dire par ceux qui ne croient pas que l'on puisse conserver la chasteté sans être payé pour cela; il faut bien faire appel au goût du lucre quand on n'a pas confiance dans les vertus. Et cependant combien de vierges a pu créer l'appât de toutes ces promesses? C'est à grand peine que le paganisme peut réunir sept Vestales. C'est à cela que se réduit toute l'armée de celles qui aspirent à se ceindre la tête de riches *infulae*, au bonheur de s'envelopper dans des vêtements de pourpre et d'être portées dans des litières au milieu d'une troupe de serviteurs. Encore, malgré toutes ces richesses et toute cette pompe, ce petit nombre ne se laisse-t-il imposer la continence que pour un temps et non à perpétuité. Qu'on ouvre les yeux de l'esprit et du corps et qu'on voie chez les chrétiens ces milliers d'êtres, ce peuple qui vit dans la

[1] *Corpus inscript. lat.*, t. VI, n. 102.

[2] *Notizie degli scavi, l. c.*, p. 455, 462; *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n. 2145 : *Propter egregiam ejus pudicitiam insignemque circa cultum divinum sanctitatem.* Cette Coelia Concordia fut la dernière des *Vestales maximae.*

virginité et que la seule puissance de la vertu attire à cette sublimité du renoncement. Si nous réclamions, nous autres chrétiens, pour ces milliers de vierges les privilèges et les richesses de l'Empire, le trésor public courrait grand risque de s'appauvrir "[1].

Ces paroles sont de l'année 384, de l'époque de la grande controverse entre S. Ambroise et Symmaque sur le retrait au culte païen des secours jadis fournis par l'État.



Fig. 3. **Statue de la Vestale Flavia Publicia,** d'après Lanciani, *Ancient Rome*, p. 141.

10. La communauté des Vestales ne put survivre longtemps à cette suppression de secours et à ses conséquences. Elles se soutinrent cependant par les libéralités et grâce à l'obstination de la noblesse païenne, selon toute apparence, jusqu'à l'année décisive 394, et elles retrouvèrent un instant leur prestige sous l'anticésar Eugène et le préfet Flavien. Mais ce furent là les jours suprêmes pendant lesquels le feu sacré du temple de Vesta continua de brûler avec honneur et fut entouré de respect par les autorités comme le signe du pouvoir de la déesse protectrice sur la cité.

Avec quels sentiments d'angoisse les dernières vierges sacrées ont dû suivre, dans ces murailles aujourd'hui disloquées, les péripéties de la lutte entre Théodose et son adversaire païen! Quand arrivèrent à Rome les premiers messagers de la victoire remportée près d'Aquilée par les armes chrétiennes, les Vestales trouvèrent sans doute encore le temps d'enfouir le palladium et les objets sacrés. Les restes de leur demeure mis au jour dans les dernières fouilles ne portent aucune trace qui laisse soupçonner qu'elle ait été l'objet d'une destruction brutale ou d'une violation par l'envahissement de la foule. Tous les monuments retrouvés étaient encore à leur ancienne place. Et c'est la main du moyen âge seul que l'on reconnaît dans les changements et les dégradations qu'ils ont subis.

Mais après la fuite des Vestales il ne dut pas être possible d'empêcher la curiosité du peuple chrétien de pénétrer dans ce sanctuaire jusqu'alors fermé;

[1] *Ep.* I, 18 *ad Valentinianum imp.* n. 11. (Migne, *Patr. lat.*, t. XVI, col. 975.)

et ce put être une joie aux visiteurs de constater la disparition de l'antique erreur au lieu même que l'antiquité avait vénéré comme le centre et le foyer sacré de l'empire païen. Que de sourires en voyant et lisant sur les socles des statues qui décoraient les parois de marbre les louanges par lesquelles étaient exaltées les *Vestales maximae!* Dans cette série de vierges si hautement célébrées, une dut surtout attirer leur attention, Flavia Publicia, qui vivait au milieu du III[e] siècle (fig. 3). A elle seule elle possédait sept statues, dont cinq ont été retrouvées à leur place dans les fouilles de 1883. Elles avaient été élevées à la riche et puissante prêtresse par la reconnaissance de ses clients, qui s'exhale en phrases pompeuses. A en croire ces inscriptions « la divinité de la très sainte mère Vesta avait reconnu l'éminence de ses services » et l'État « avait senti sans cesse les bienfaits de son zèle dans le culte de la déesse [1]. »

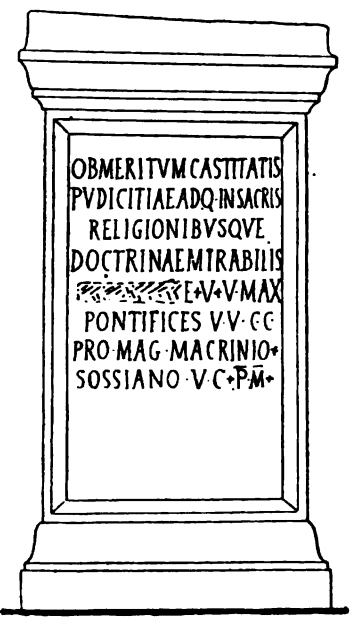


Fig. 4. **Base de la statue d'une Vestale (convertie?) dans l'atrium de Vesta, dont le nom est effacé.**

On pouvait encore remarquer, dans la maison des Vestales, le monument d'une *Vestalis maxima*, qui s'était déshonorée par une défaillance; aussi avait-on gratté son nom sur l'inscription dédicatoire du socle de la statue (fig. 4)[2]; lorsqu'elle fut mise au jour en 1883, on put déterminer que la statue avait été érigée en 364; l'on ne put retrouver le nom de la prêtresse ni la faute qu'elle avait commise. Mais tout portait à croire que la Vestale s'était convertie au christianisme et que c'est là le motif de la *damnatio memoriae* à laquelle la condamna le collège [3].

A ce châtiment il ne put y avoir que deux causes : la conversion au christianisme ou la violation de ses vœux. Or l'on ne nous a point conservé mémoire que dans les derniers temps du culte de Vesta aucune Vestale, encore moins une grande prêtresse, se soit rendue coupable d'une faute contre les mœurs; une telle défaillance n'aurait pas manqué d'être exploitée par les chrétiens ennemis du paganisme; au lieu que les sources mentionnent effectivement le passage d'une vestale à la foi chrétienne. Prudence met en scène cette Vestale, nommée Claudia, qui fut l'orgueil de la Rome chrétienne; il nous la montre entrant dans la basilique de Saint-Laurent. Peut-être Claudia se retira-t-elle dans le monastère de vierges chrétiennes qui dès cette époque existait près de la basilique [4].

Quel triste contraste avec cette convertie forme cette Vestale vieillie et

[1] *Notizie degli scavi*, 1883, p. 451, n. 5; « *cuius sanctissimam et religiosam curam sacrorum, quam per omnes gradus sacerdotii laudabili administratione operatur, numen sanctissimae Vestae matris comprobavit*, etc. »; ibid., p. 452, n. 6. « *cuius in sacris peritissimam operationem merito respublica in dies feliciter sentit.* »

[2] Dessin pris sur l'original. L'inscription latérale de dédicace permet de préciser la date.

[3] L'inscription se trouve dans les *Notizie degli scavi*, 1883, p. 454, n. 13.

[4] Marucchi, *Casa delle Vestali*, p. 80, et *Nuovo Bullett. di archeol. crist.*, 1899, p. 199 et suiv., notamment p. 203, 211, n. 1; Lan-

aveuglée dont le païen Zosime nous a gardé le souvenir! Elle erre en soupirant dans le désert silencieux qui s'étend au pied du Palatin; elle aperçoit tout à coup Séréna, femme de Stilicon, dépouillant une statue de Rhea de sa parure d'or; elle vomit d'une voix perçante des imprécations contre la spoliatrice; elle appelle la colère des dieux sur cette époque qui déshonore leurs temples et leurs statues[1].

III. — La destinée des temples à Rome.

11. L'on a bien souvent fait un tableau inexact du sort des temples et des monuments païens à cette époque de profonde transformation pour Rome. Il est tout à fait faux que les temples aient alors été détruits ou adaptés au culte chrétien et que les statues des dieux aient été anéanties. Demander à cette époque la destruction des temples eût été vouloir réduire la ville en un amas de décombres, tant en était grand le nombre, si vaste l'emplacement que couvraient beaucoup d'entre eux. Quant à les donner aux chrétiens, ceux-ci eussent été bien embarrassés du cadeau; ils avaient leurs basiliques qui répondaient bien mieux aux besoins de la nouvelle religion que n'auraient pu le faire les temples artistiques de style grec ou romain avec leurs vastes portiques et leur étroit sanctuaire. Et qui donc enfin aurait accepté la charge énorme d'entretenir ces somptueuses bâtisses?

Jusqu'en l'année 526 il n'est pas fait la moindre mention de la transformation d'un temple de Rome en une église chrétienne, et encore moins d'une destruction violente. Et même lorsqu'en 526 on fit du *templum sacrae urbis* et de la rotonde de Romulus sur le Forum romain l'église des SS. Côme et Damien, ce ne fut pas à proprement parler la transformation d'un édifice du culte païen en édifice du culte chrétien : car ces deux monuments avaient bien plutôt un caractère profane que religieux et n'étaient pas de véritables temples.

En Orient on procéda bien plus vite à la transformation des monuments païens en églises chrétiennes; il ne fut pas rare non plus d'y voir des chrétiens, surtout des moines, se laisser entraîner par un excès de zèle à détruire les lieux du culte idolâtrique. Les lois des empereurs chrétiens contre le paganisme s'y montrèrent plus sévères, surtout en ce qui touche les temples du plat pays et les édifices privés du culte; et l'on mit souvent à leur exécution toute la rigueur orientale. Mais, nous le répétons, c'est une erreur de supposer qu'il en soit allé de même à Rome; les seuls textes qui y mentionnent de pareilles destructions sont les fausses inscriptions de Pyrrhus Ligorius dont le caractère apocryphe est aujourd'hui démontré[2].

Les fouilles et les œuvres des historiens nous ont apporté une foule de témoignages qui nous éclairent sur le véritable sort des temples et des statues à Rome et qui sont unanimes à prouver qu'ils ont été épargnés. Ils s'accordent

ciani dans les *Notizie degli scavi*, *l. c.*; Hülsen, *Forum*, n. XXXIII: Prudence, *Peristephanon*, *hymn*. II, v. 311, 529, éd. Dressel, p. 328, 329. Les dernières fouilles ont fait retrouver devant cette base une statue décapitée, qui a donné l'occasion à M. Marucchi de développer, dans le *Nuovo bullettino di archeologia crist.*, 1899, p. 199 et suiv., l'hypothèse émise par lui dans sa *Casa delle Vestali*. Il a cru pouvoir retrouver dans le nom gratté, dont il ne subsiste qu'un E, CLAVDIAE, qui correspond en effet assez bien à l'espace gratté.

[2] *Hist.*, V, c. 38, éd. I. Bekker (*Corpus script. hist. byzantinae*), p. 301

[1] Henzen, *Corpus inscript. lat.*, VI, p. LI.



d'ailleurs avec les lois impériales justement interprétées. Cette tolérance avait son fondement dans les idées du temps et dans la formation classique qui dominait à Rome même chez les chrétiens.

Les contemporains, les gouvernants comme les gouvernés, ne voyaient dans les temples que des monuments. Il semblait tout naturel que l'on ne pût priver la capitale du monde romain de tous ces chefs-d'œuvre de l'art, de tous ces témoins des actions du peuple. Une fois débarrassés d'un culte superstitieux et des objets illicites qui les souillaient — *res inlicitas*, c'est le terme même que la loi emploie pour désigner les objets du culte païen, — les temples pouvaient subsister comme ornement de la ville. Ils étaient fermés, mais jouissaient de la protection de l'autorité qui s'étendait sur eux comme sur des biens domaniaux.

12. Il faut distinguer les temples en deux classes. Les uns, et c'était le plus grand nombre, avaient été directement voués aux dieux; les autres avaient eu avant tout une destination profane ou du moins neutre et avaient servi à divers usages civils. Les premiers furent livrés à l'abandon pendant tout le Ve et le VIe siècle; les chrétiens fuyaient avec horreur ces lieux maudits, et leurs autels, jadis assiégés par la foule implorante, n'avaient d'hôtes que les araignées qui y filaient leurs toiles. Ils attendaient la destruction de la Rome antique au moyen âge pour contribuer par leur propre chute à l'immense ruine de la capitale du monde, à moins que plus tard ils aient pu célébrer leur rénovation, leur résurrection sous forme d'église chrétienne.

La deuxième espèce de temples devait à sa destination plutôt civile de pouvoir se prêter aux services publics de la ville et de l'État. On les conserva, avec le budget y afférent, comme monuments d'honneur érigés à de hauts personnages, comme salles de réunion, comme lieux de garde pour des actes solennels, etc. Aussi le gouvernement chrétien n'hésita-t-il pas à leur accorder ses soins.

C'est ce qui advint par exemple du célèbre Temple de Saturne sous le Capitole, dont les grandioses substructions et les huit majestueuses colonnes de granit font aujourd'hui le plus bel ornement du Forum romain. Cette *aedes Saturni* avait été bien moins affectée à la demeure du dieu et à son culte qu'à la garde du trésor public. L'*aerarium Saturni* était sous la dépendance de questeurs propres et de *praefecti aerarii* particuliers. Sous les empereurs chrétiens le monument perdit son nom païen et son affectation cultuelle, mais le trésor continua d'y être gardé. C'est ce qui valut au temple dans le cours du IVe siècle, vers l'époque de Gratien, le bienfait d'une restauration et presque d'une reconstruction; c'est à ce nouveau bâtiment qu'appartiennent les ruines grandioses qui subsistent aujourd'hui et qui montrent la décadence de l'art architectural et le caractère hâtif des bâtisses à la fin de l'Empire : les bases des colonnes sont d'inégale grandeur, et trois des fûts sont composés de pièces superposées sans ordre ni proportion. L'on prenait alors des licences avec l'art et avec le goût[1].

C'est aussi dans la deuxième classe de temples qu'il faut faire rentrer le " temple de la sainte ville de Rome " dont il a déjà été question, aujourd'hui S. Côme et S. Damien : ce bâtiment rectangulaire bien conservé avait

[1] Richter, *Topographie der Stadt Rom* (2e éd. 1901), p. 80; A. Nibby, *Roma antica*, t. II, p. 108 et suivantes.

servi de dépôt aux registres du cadastre et des impôts; et c'est ce qu'indiquait le vaste plan de la ville gravé sur marbre qui en décorait le mur vis à vis du *forum pacis*[1].

Le temple de Romulus, fils de Maxence, cette rotonde qui depuis 526 constitue le porche de S. Côme et S. Damien, était un monument érigé sous Constantin le Grand à la gloire de sa maison, comme ceux qu'il fit construire pour honorer la *gens Flavia*. C'étaient des monuments neutres, sans caractère religieux[2]. C'est ainsi que le temple de Romulus et celui de la Ville Sainte purent être transformés en église des SS. Côme et Damien, sans qu'il y eût là transformation d'un monument du culte païen à proprement parler.

L'on peut encore faire rentrer dans cette classe de bâtiments neutres divers temples véritables musées, par le nombre et la richesse des objets d'art qui y étaient conservés. Ils n'eurent pas de peine à perdre par la suite le peu de caractère religieux qu'ils avaient et subsistèrent à titre de monuments publics[3].

Nous connaissons cependant plusieurs lois d'empereurs chrétiens, qui prescrivent expressément, notamment à Rome, la conservation de temples. A ce titre la courte ordonnance d'Honorius, édictée presque aussitôt après la mort de Théodose, est particulièrement remarquable. "En même temps que nous interdisons les sacrifices, dit-elle, nous voulons que les monuments publics soient conservés à titre d'ornement". En 408 Honorius renouvela la prescription, à Rome, de traiter dans les villes et dans leurs banlieues les temples comme propriété de l'État, mais d'abattre partout les autels[4].

Dans la campagne les temples ne rencontrèrent pas la même protection. Cependant pour soustraire à la destruction les magnifiques temples de la campagne romaine, l'empereur Constant avait pris des mesures de protection. Le motif qu'il en apporte est remarquable, parce qu'il nous montre une autre face de la neutralité dont nous n'avons point parlé ci-dessus. " Beaucoup de ces sanctuaires, dit-il, doivent leur origine aux jeux publics, aux *Circensia* ou aux *Agonalia*, et il ne convient pas d'anéantir des monuments auxquels se rattachent les antiques plaisirs du peuple romain[5].

[1] Richter, *ibid.*, p. 3, 113; Lanciani, *Degli antichi edifici componenti la chiesa dei SS. Cosma e Damiano*, au t. X (1882) du *Bullett. archeol. com.*, p. 29 et ss.; De Rossi, *Di tre antichi edifici*, dans le *Bullett. archeol. crist.*, 1867, p. 61 et ss.

[2] Cf. les auteurs cités à la note précédente. Le sens qu'il faut donner aux dédicaces de temples en l'honneur de Constantin et de sa famille, ressort notamment du rescrit impérial concernant le temple de Spello : *Aedem Flaviae, hoc est nostrae gentis, ut desideratis, magnifico opere perfici volumus, ea observatione perscripta*, ne aedis *nostro nomini dedicata cuiusquam contagiose superstitionis fraudibus polluatur.* Le rescrit est contenu dans une inscription trouvée en 1733 dans l'amphithéâtre romain de Spello et dont l'authenticité, malgré les attaques de Muratori et d'Orelli, a été établie par Mommsen, Henzen, de Rossi et autres. Cf. Orelli-Henzen, *Inscript. lat.*, III (1856), p. 115, n. 5580; *Corpus inscr. lat.*, t. XI, p. II, n. 5265; de Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1867, p. 69.

[3] Quand Théodose voulut conserver à titre de musée un temple riche en statues (sans doute à Édesse), il fit valoir comme raison : *simulacra... artis pretio non divinitate metienda. Cod. Theod.*, XVI, 10, 8.

[4] *Cod. Theod.*, XVI, 10, 15 : *Sicut sacrificia prohibemus, ita volumus publicorum operum ornamenta servari*, etc. (Loi d'Honorius de 399). En 408 : *Aedificia templorum... ad usum publicum vindicentur*, etc. (*Ibid.*, XVI, 10, 19, loi promulguée en même temps par Arcadius et Théodose II.) Cf. *ibid.*, la 18[e] loi d'Honorius : *Aedes inlicitis rebus vacuas... ne quis conetur evertere.* Les *inlicitae res* sont les autels et les statues honorés d'un culte.

[5] *Cod. Theod.*, XVI, X, 3.

13. La Rome chrétienne de la première époque témoigne d'un attachement tenace à beaucoup des anciens jeux. C'est un point caractéristique dans l'histoire de la transformation de la ville et il donne la clef et l'intelligence de plus d'un trait dans l'histoire de la civilisation. Il faut encore ici faire une distinction entre les usages proprement païens et ceux qui étaient purement civils. C'est justement le côté civil des antiques coutumes et non le sens païen qui s'y attachait que l'on conserva. Il fut impossible de déraciner des fêtes implantées dans la vie du peuple et dans celle de l'État. Mais l'autorité ecclésiastique exerçait sa vigilance pour empêcher l'infiltration de tout élément religieux païen ; il faut avouer que sa tâche fut parfois assez rude. Constantin le Grand avait laissé nommer sous le titre de *sacerdotes* pour la direction des jeux dans ses temples d'honneur des directeurs purement laïques[1]; beaucoup de dénominations analogues subsistèrent avec un sens simplement administratif. C'est ce dont témoignent les almanachs officiels que nous avons encore, le philocalien, par exemple, au milieu du IVe siècle, et celui de Polemius Silvius au milieu du siècle suivant. L'on ne peut trop s'étonner de voir en plein Ve siècle le peuple romain fêter à Ostie les *ludi Castorum* avec la participation effective du préfet chrétien de la ville : si personne ne se souciait plus de rendre un culte à Castor et à Pollux, on ne pouvait se priver des brillants spectacles auxquels ils avaient donné leur nom, dans l'île sainte du Tibre[2].

On voit par ce qui précède combien peu justifiées sont les accusations que la littérature contemporaine se plaît à répéter contre le christianisme. Ces détails nous fournissent en même temps un élément du jugement à porter sur toute cette période de la tranformation de Rome.

L'importance des matériaux nous autorise à retracer dans le détail les destinées d'un sanctuaire extraromain, fort vénéré, que l'on peut rapprocher du temple de Vesta. C'est le fameux sanctuaire des Arvales, sis sur la voie campanienne. Avec ses bâtiments en partie encore intacts, ce monument demeure comme la pierre sépulcrale de la religion païenne.

14. Le lieu saint des Arvales se trouvait au 5e mille de la *Via Campana*, qui se détache de la *Via Portuensis*, pour parcourir le pays ondulé qui longe le Tibre; c'est là que se dressaient les monuments du culte de la *Dea Dia*, auquel la tradition des anciens donnait pour fondateur Romulus lui-même. Aux temps de sa splendeur ce culte comptait parmi ses prêtres, qui formaient le Collège des frères Arvales, les membres des plus hautes familles de l'aristocratie, voire de la maison impériale. Aussi, dans la verte campagne, se dressait à côté du sanctuaire de la *Dea Dia*, un temple appelé *Caesareum* où les Arvales rendaient leurs hommages aux empereurs divinisés; un cirque y attenant voyait se dérouler des jeux et un bois sacré entourait tous ces lieux réservés au culte des Arvales.

En conséquence de la loi de Gratien sur les biens des temples, on saisit le bois sacré, mais on ne mit pas la main sur les temples; le bois dut être donné aussitôt à l'Église, car les fouilles nous ont appris que dès le IVe siècle

[1] Aurelius Victor, *De Caesaribus*, c. 40; De Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1867, p. 69.

[2] Les *Ludi Castorum* sont mentionnés au 27 janvier dans le calendrier de Silvius, *Corpus inscr. lat.*, I, p. 335.



le pape Damase y érigea, presque sur sa limite, un oratoire chrétien; on y a retrouvé une inscription dédicatoire à sainte Béatrice et à ses frères martyrs, dont les restes, pendant la persécution de Dioclétien, avaient été déposés dans le cimetière chrétien dit de Generosa, situé près du bois. La présence même au temps de Dioclétien d'une catacombe chrétienne dans un lieu témoin des cérémonies païennes est un fait significatif, et l'on peut en conclure que dès cette époque les fonctions du culte païen en cet endroit avaient singulièrement déchu.

Les temples continuèrent de demeurer en toute sûreté sous la protection des lois impériales. Les chrétiens qui s'établirent partout aux alentours, n'y touchèrent point; et c'est ainsi qu'a été conservé jusqu'à nos jours le riche trésor d'inscriptions antiques dont l'un des temples était entièrement couvert; il n'y a pas dans toute l'épigraphie romaine une collection qui approche de celle-là pour l'importance et la valeur des inscriptions. Elles nous font connaître les cérémonies annuelles de mai, les sacrifices par lesquels on fêtait l'anniversaire des empereurs et de leur famille ou les événements importants de leur règne, les réceptions de nouveaux prêtres, le tout avec des dates assez précises et les noms des plus illustres familles, tout un ensemble de renseignements historiques importants. Le bois sacré a fourni également des inscriptions mais la non inviolabilité du bois les a exposées aux hasards de la destruction; les fragments en ont été retrouvés épars de ci de là, dans Rome ou aux environs. Cela même rend plus précieuse encore à nos yeux cette merveilleuse galerie épigraphique que forment les inscriptions du temple. Au moyen âge encore intactes, elles ont dû tomber des murs qui les portaient, car c'est dans les environs immédiats que l'on a retrouvé peu à peu les éléments de cette collection et l'on a des espérances bien fondées d'en retrouver encore dans les fouilles ultérieures.

Les recherches pratiquées dans la catacombe de Generosa n'ont fait retrouver aucune de ces inscriptions, bien que le marbre dont elles sont faites eût offert d'excellents matériaux; c'est la preuve du respect que les chrétiens de Rome au IVe et au Ve siècle ont témoigné au temple des Arvales. Et ce lieu remarquable, où la religion nouvelle coudoyait l'ancienne, fournit un éclatant témoignage des égards de l'Église envers les monuments du paganisme [1].

15. Au reste, au temps de Damase (mort en 384), nous trouvons une confirmation publique et solennelle du soin des chrétiens à épargner les monuments païens. Le rhéteur Symmaque, l'un des champions du paganisme, fut accusé d'avoir, comme préfet de la ville, injustement puni des chrétiens sous le faux soupçon d'avoir endommagé des monuments du culte païen; dans cette occasion

[1] De Rossi, *Vicende degli atti dei fratelli Arvali*, dans les *Annali dell' Istituto archeol.*, 1858, p. 54 et ss.; le même, *Bullett. archeol. crist.*, 1866, p. 55 et ss. et *Roma sotterranea*, III, p. 648 et ss.; Northcote-Kraus, *Roma sotterranea*, 2e éd., p. 526 et ss.; Northcote-Allard, *Rome souterraine*, 2e éd. (1874), p. 136 et ss. Cf. Pellegrini, *Gli edifizi del collegio dei fratelli Arvali nel luco della dea Dia*, Roma, 1865; C. Hülsen, *Additamenta ad acta fratrum Arvalium*, dans l'*Ephemeris epigraphica*, 1892, p. 316 et ss., particulièrement p. 341. L'ouvrage classique de Marini, *Fasti fratrum Arvalium*, n'offre sur la matière que peu de renseignements. Il y a des pages charmantes dans l'article des *Varia* de Caetani Lovatelli (Rome, 1905, p. 123-149) intitulé : *I fratelli Arvali e il loro santuario.*



Damase vint apporter le secours de son témoignage au préfet, il déclara devant le tribunal, qu'aucun chrétien n'avait subi de la part de Symmaque cet injuste traitement; et le préfet de son côté put affirmer qu'aucun chrétien n'avait comparu sous une telle inculpation devant son tribunal[1].

L'historien Zosime, malgré toute son amertume de païen, ne peut donner, pour le temps de Théodose, aucun exemple de destruction d'un temple à Rome ou dans ses environs. Il se contente d'exhaler des plaintes élégiaques contre ce prince pour avoir, après sa victoire sur Eugène, excité à Rome tous les esprits contre le culte païen, chassé des temples les prêtres et les prêtresses, laissé tomber dans le mépris les autels, privés de l'honneur des sacrifices. Il raconte bien l'acte de Séréna, dépouillant la déesse Rhéa de ses parures; il a peine à dissimuler sa colère, en narrant que, pendant le siège de la ville par Alaric, on fondit des bijoux qui servaient de parures aux statues des dieux; mais il nous fournit par là même la preuve que jusqu'alors nombre de divinités soit dans les temples qu'elles habitaient, soit au dehors, n'avaient pas été troublées dans la jouissance de leurs précieuses parures. A plus forte raison, ne saurait-on accuser les chrétiens d'avoir porté leur rage contre les temples eux-mêmes[2].

Rome donc, qui fait l'objet de notre étude, ne fut pas le théâtre de ces scènes de violences exercées contre les temples, comme il y en eut en Orient. Certes il a pu se produire dans la cité tibérine, surtout après la tentative de restauration du paganisme, des actes isolés de violence, de violation, de spoliation et de dégradation des sanctuaires. Il s'en est conservé un témoignage graphique fort rare, dans un hypogée chrétien de la *Via Salara vetus* où une image d'un dessin malhabile et grossier représente le déboulonnement d'une statue de divinité païenne[3].

Une autre différence de Rome avec l'Orient, c'est que le paganisme n'y prit pas la même attitude provocatrice. En Orient, les mouvements des peuples chrétiens et les explosions de colère des moines contre les monuments de la religion païenne eurent souvent pour cause les provocations des prêtres païens et de leurs adhérents. C'est à des mouvements de ce genre, au temps du fanatique patriarche Théophile, que le magnifique Sérapeum d'Alexandrie succomba en 391, mouvements qui ne furent qu'une réponse à l'agitation tumultueuse des païens. L'édit de Théodose qui ordonne la destruction du Sérapeum et d'autres sanctuaires d'Égypte ou d'Orient non moins immoraux, indique expressément comme la cause de ce sévère procédé les actes de farouche hostilité commis par les païens[4].

Les renseignements que nous venons de donner sur les temples de Rome paraissent en contradiction flagrante avec certains passages des Pères de l'Église. Mais au fond, la seule chose qui ressorte de ces passages, c'est la grande satisfaction que les meilleurs dans l'Église éprouvent de l'écrasement total du paganisme. L'expression de leur enthousiasme affecte une forme oratoire et non pas historique : "A Rome, toutes les idoles sont renversées", s'écrie saint

[1] Aurel. Symm., *Relationes*, 21 (éd. Meyer, Lipsiae, 1872, p. 28 et ss.; éd. Seeck dans les *Mon. Germ. hist.*, *auct. antiq.*, VI, part. 1, p. 259). Cf. Seeck dans les Prolégomènes de son édition, p. 56; Northcote-Kraus, p. 529.

[2] Zosime, *Hist.*, V, c. 38, 41, p. 301 et 306.

[3] Figure et commentaire dans Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1865, p. 3-4.

[4] Sozomène, *Hist.*, VII, 15; Socrate, *Hist.*, V, 16; Godefroy, *Cod. Theod.*, XVI, 10, 11.

Augustin dans un sermon au peuple[1]. Et saint Jérôme, dans ce style plein de vie dont il a le secret, s'exprime ainsi : " Le temple de Jupiter et les rites païens sont tombés. " " Le Capitole doré est dans le délabrement de l'abandon; la poussière et les toiles d'araignées recouvrent tous les temples de Rome; la cité sort de chez elle et la foule débordante du peuple ne fait que passer devant les sanctuaires à demi ruinés pour courir aux tombeaux des martyrs. Qui n'est pas entraîné à la foi par la sagesse, qu'il le soit du moins par la honte[2] ! "

A de telles exclamations il suffit d'opposer le célèbre passage du poète Claudien qui flotte, lui, entre le christianisme et le paganisme. En 403, l'année même où saint Jérôme se laissait emporter à ce langage hyperbolique, il en fait l'exacte contrepartie, avec non moins, avec plus même d'emphase poétique. Il nous montre les temples païens se dressant majestueux à Rome, il énumère les magnifiques constructions religieuses du Forum et la longue file des statues d'airain des dieux et des héros[3]. Il faut donc entendre les passages cités ci-dessus et autres analogues des Pères de l'Église dans le sens non d'une destruction matérielle des temples, mais de la décadence morale du paganisme. Au reste, saint Jérôme lui-même, avec toute sa connaissance de l'histoire, ne peut citer aucun exemple précis de destructions à Rome que l'expédition violente dirigée par le préfet de la ville Gracchus en 377 contre l'antre de Mithra dans la 7e région urbaine. Nous en avons déjà parlé; ajoutons ici que Gracchus s'en tenait dans cette opération au texte de la loi; ce n'était pas pur arbitraire, mais application des lois que jusqu'alors on avait négligé à Rome d'exécuter[4].

IV. — Les statues des dieux.

16. Les témoignages anciens et les découvertes archéologiques nous révèlent dans le traitement apporté aux statues des dieux un système nettement caractéristique pour cette période de transition. L'examen comparatif de nombreuses inscriptions des socles de statues que l'on a retrouvées témoigne d'une pratique peu connue mais fort remarquable. Ce fut une règle assez fidèlement observée de retirer des temples fermés les statues qu'elles contenaient et de les mettre sur les places publiques à titre décoratif, en ayant soin d'en changer les inscriptions. Elles entraient dans la série des statues de la cité confiées aux soins de gardiens spéciaux. C'est ainsi qu'au couchant du IVe siècle et à l'aurore du Ve, les forums, les thermes, les basiliques civiles étaient peuplées d'une armée de statues magnifiques de bronze ou d'or. Les chefs-d'œuvre de

[1] S. August. *Sermo 105 de Verbis evangel. Luc. 11 n. 13* (Migne, *P. L.*, XXXVIII, col. 624) : *Eversis in urbe Roma omnibus simulacris*, etc. De cette expression fugitive, Tillemont tirait la conclusion que les statues des dieux à Rome avaient été " toutes renversées " (*Hist. des Emp.*, V, 518).

[2] S. Jérôme, *lib. II adversus Jovinianum*, 38 (Migne, *P. L.*, XXIII, col. 338) : *Templa Jovis et caerimoniae ceciderunt; Epist. 107 ad Laetam*, 1 (Migne, *P. L.*, XXII, col. 868) : *Auratum squalet capitolium. Fuligine et aranearum telis omnia Romae templa cooperta sunt. Movetur urbs sedibus suis et inundans populus* ante delubra semiruta *currit ad martyrum tumulos. Si non extorquet fidem prudentia, extorqueat saltem verecundia.*

[3] *De sexto consulatu Honorii*, v. 42 et suiv. (éd. Birt, *Mon. Germ. hist.*, *auct. antiq.*, X, p. 237.) Sur Claudien et l'atmosphère païenne au milieu de laquelle il vivait à Rome, voir Arens, *Histor. Jahrbuch*, t. XVII, 1896, p. 1 et suiv.

[4] Baronius même (*Adnotat. ad martyrol. 13. maji*) a contribué de bonne foi à répandre cette idée erronée que les chrétiens de Rome auraient détruit la plupart des temples jusqu'à l'époque de Grégoire le Grand.

l'art que l'obscurité mystique du temple avait jusqu'alors ravis aux regards profanes, s'étalaient au grand jour des rues et des places populeuses pour proclamer le génie du ciseau qui les avait créés. L'admiration sans doute était souvent accompagnée chez les passants d'une raillerie mordante contre les malheureux Olympiens, réduits à se laisser ainsi traîner en public.

Sur les inscriptions conservées des socles, le préfet de la ville se contente d'annoncer sèchement qu'il a fait placer la statue où elle se trouve en telle ou telle année : en 414, par exemple, Cæcina Decius Acinatius Albinus, sur une base actuellement conservée dans la Villa Albani, déclare qu'il a fait prendre telle statue pour contribuer à l'embellissement de Rome entrepris par lui [1]; en 377, quatre inscriptions de socle, trouvées plus tard sur le forum romain ou dans ses environs, nous apprennent que le préfet Gabinius Vettius Probianus a employé les statues pour l'ornement de la basilique Julienne [2]. Divers textes mentionnent les *curatores statuarum* chargés de la direction et de la surveillance de ce service [3].

La fameuse Victoire du Sénat est la seule statue de Rome, qui soit nommée parmi ces divinités ainsi transplantées par ordre administratif; les mentions qui sont faites dans les écrivains ou sur les inscriptions de semblables opérations ne donnent presque jamais le nom de la divinité; la statue demeurait un simple objet d'art anonyme, tandis que les préfets témoignent parfois dans leurs inscriptions le souci d'apprendre aux Romains le nom de l'artiste. Quatre statues de bronze, dont nous ignorons le sujet, ont été placées sur le forum romain ou à proximité comme œuvres des plus illustres statuaires grecs. On put lire sur les socles, quand on les retrouva, les noms de Praxitèle, Polyclète, Timarque et Bryaxide. Ce n'est qu'assez récemment (1874) que fut découvert le socle au nom de Praxitèle. Ces mentions rendent assez certaine l'attribution des œuvres aux auteurs ainsi désignés [4]. La mention d'*opus Praxitelis* offre ici d'autres garanties d'exactitude que les mentions analogues des groupes colossaux de la place du Quirinal : les inscriptions *opus Praxitelis*, *opus Phidiae* renouvelées depuis Sixte V, pourraient tout au plus s'appliquer aux originaux dont ces statues sont de simples copies; et d'ailleurs, même pour les originaux elles ne présentent vraisemblablement aucune garantie.

C'est à cette érection de statues païennes sur les places publiques que se réfèrent les paroles mises par Prudence sur les lèvres de Théodose dans son allocution aux sénateurs païens : " Cessez ces fêtes puériles et ces sacrifices indignes d'un grand empire; lavez le marbre des images souillé par vos odieuses lustrations, et laissez aux statues leur pure beauté. Ce sont œuvres de grands maîtres; je veux qu'elles forment à votre patrie une décoration artistique, sans que désormais aucun abus vienne les défigurer et les souiller " [5].

[1] *Corpus inscript. latin.*, VI, n. 1659 : *facto a se adiecit ornatui.*

[2] *Corp. inscript. lat.*, VI, n. 1658 a : *Statuam conlocari praecepit, quae ornamento basilicae posset inlustri.* Cf. *ibid.* b, c, d, et tout le chapitre *Cippi statuarum a praefectis urbi ad ornandos locos publicos collocatarum*, n. 1651 et suiv. La série commence en 331. Des additions y ont été faites par Lanciani, *Bull. archeol. comun.*, 1892, p. 20. Cf. De Rossi, *Delle statue pagane in Roma sotto gli imperatori cristiani*, dans le *Bullett. archeol. crist.*, 1865, p. 5 et suiv.

[3] *Corpus*, *l. c.*, n. 1708. Cf. *Hermes*, XIX (1884), p. 188.

[4] De Rossi, *La base d' una statua di Prassitele*, dans le *Bullett. archeol. comun.*, 1874, p. 174 et suiv. Sur la plinthe, une écriture du second ou du troisième siècle porte : OPVS PRAXITELIS.

[5] *Contra Symmachum*, I, v. 500 et suiv., éd. Dressel, p. 239 : *Ornamenta fuant pa-*

Ainsi s'accomplissait le songe poétique dont le même Prudence fait spectateur l'archidiacre et martyr romain saint Laurent, pendant son supplice aux temps de Valérien : " Je vois venir un prince, dit-il, serviteur du vrai Dieu, qui ne laissera pas plus longtemps Rome sous l'esclavage des immondes idoles. Il met aux temples des verroux d'airain, il clôt leurs portes d'ivoire, il lance l'anathème sur leur seuil impie. On reverra briller le marbre des statues profané et souillé par le sang des victimes et le bronze innocent qui porte aujourd'hui le nom des dieux " [1].

17. Hors de Rome, dans le reste de l'Italie, des inscriptions parlent aussi du transport des statues des temples sur les places publiques, et témoignent que le sage exemple de la capitale provoqua l'imitation d'autres villes : par exemple à Vérone, à Bénévent, à Capoue.

Une particularité sans similaire jusqu'ici à Rome nous est manifestée par des inscriptions de ces deux dernières villes : c'est le fait de statues tirées " de lieux cachés " pour être mises sur la place publique [2]. Il est vraisemblable qu'il ne s'agit pas simplement de statues situées dans une partie secrète du temple, mais d'objets intentionnellement cachés, soit par des païens désireux de soustraire à des outrages possibles les images de leurs dieux, soit par l'administration urbaine qui voulait les ravir à un culte prohibé, soit par des particuliers dont ces précieux objets avaient excité la cupidité. Et de fait, sur bien des points de l'Italie, on a jusqu'en ces derniers temps retrouvé des statues cachées avec un soin qui suppose préméditation : hors de Rome, par exemple, la statue de la Victoire à Brescia, le Mercure du Musée britannique et la Vénus de Milo du Louvre. A Rome même des découvertes non moins intéressantes ont été faites : aucune n'a eu plus de retentissement à notre époque, que celle du colossal Hercule de bronze doré, actuellement au Musée Pio Clementino du Vatican. Avec la statue de Théodose à Barletta, c'est la plus grande connue des statues de bronze de l'antiquité. Cet Hercule a été trouvé en 1864 sous le palais Righetti, dont les fondations ont fait partie du théâtre de Pompée : le héros était enterré et muré avec soin ; très vraisemblablement on l'avait retiré, pour le mettre dans cette cachette, du temple du cirque Flaminien, où la statue rendait des oracles qui en faisaient un objet de vénération toute particulière pour les païens, mais d'exécration pour les chrétiens. La grande ouverture de la nuque est un indice de la façon dont se rendaient les oracles. Lorsqu'on découvrit la statue, on glissa par cette ouverture un enfant dans la cavité du bronze et sa voix rendit des sons mystérieux. La statue dut subir des scènes de violence : les pieds, la cuisse, l'occiput en portent les traces [3].

La Vénus de marbre du Musée du Capitole, œuvre grecque remarquable, fut retrouvée de même sous une maison du quartier de la Suburra, où elle avait

triae nec decolor usus | In vitium versae monumenta coinquinet artis.

[1] Prudence, *Peristephanon*, II, v. 473 et ss., éd. Dressel, p. 326. — Cf. P. Allard, *Rome au IVe siècle d'après les poèmes de Prudence*, dans *Rev. des quest. hist.*, XXXVI, 1884, p. 5 et ss. Il dit avec raison : " On voit qu'au moment où Prudence compose ses poèmes, le marteau des démolisseurs ne s'est encore abattu sur aucun temple, aucun édicule ou aucune statue consacrée aux anciens dieux " (pag. 5).

[2] " *Statuam in abditis locis repertam* " (Bénévent) ; " *signa translata ex abditis locis* " (Capoue). Cf. De Rossi, *Bull. archeol. crist.*, 1865, p. 7.

[3] La hauteur est de 3 m. 83. Sur la découverte, cf. Rod. Lanciani, *Ancient Rome* (London, 1888), p. 287, 290.

été artificiellement murée. La statue, du meilleur marbre de Paros, était presque absolument intacte quand on la mit dans cette cachette. Peut-être faut-il faire rentrer aussi dans cette catégorie la Junon que les dernières fouilles du Palatin ont fait retrouver dans le *Stadium*, couchée avec soin dans la maçonnerie des fondations; et l'on est tenté de voir encore des statues cachées pendant une période critique dans tant d'autres images des dieux retrouvées à Rome dans des situations analogues.

L'on a quelque raison de supposer que le fanatisme des païens, prêtres ou fidèles, qui cachaient ainsi leurs idoles, se consolait par la pensée d'une restauration toujours possible du paganisme. Un anonyme du V[e] siècle, parlant de cette mise en sûreté des statues, applique à ceux qui en sont les auteurs les paroles du prophète Isaïe : " Ils cacheront leurs dieux dans les cavernes et les fentes des rochers, mais ils ne pourront les y dissimuler ". " Moi-même, ajoute l'anonyme, en Mauritanie, j'ai vu retirer des grottes et des cavernes des idoles qui y avaient été cachées, et il n'est personne qui ne connaisse des faits analogues survenus dans d'autres provinces " [1].

Au reste, le peu de confiance que les Romains avaient dans la solidité de leurs murailles les avait habitués, dès la première attaque des Barbares contre la ville, à cacher leurs trésors à l'approche du danger; naturellement les statues classiques avaient la première place dans leurs préoccupations. Les palais regorgeaient d'œuvres d'art et particulièrement de sculptures; et il est hors de doute que parmi celles que l'on a retrouvées, dans les circonstances ci-dessus indiquées, beaucoup provenaient d'un enfouissement fait aux jours du péril; puis, une fois l'orage passé, elles demeuraient oubliées ou volontairement abandonnées dans leur exil; c'est notamment l'explication la plus plausible pour des statues non cultuelles, telles que le magnifique pugile de bronze, en grandeur naturelle, trouvé en 1885 dans les fouilles opérées pour établir les fondations du théâtre national de Rome; au moment de la découverte, il reposait sur un socle préparé à cet effet dans les substructions [2].

Quand une cachette contient une collection d'œuvres précieuses, surtout de petits objets d'or ou d'argent, l'on est plutôt induit à penser qu'on se trouve en présence soit des magasins d'un artiste, soit d'une razzia exécutée pendant le pillage de Rome par quelque heureux voleur [3].

Ces temples, ces statues dont nous venons d'esquisser l'histoire à nos lecteurs, nous donnent le langage des monuments sur Rome et ses destinées, et nul témoignage ne nous présente un tableau plus fidèle ni plus vivant de l'agitation intellectuelle et morale de l'époque que ces monuments au milieu desquels se meut aujourd'hui encore le voyageur. L'histoire contemporaine cependant leur fait un fond sur lequel ils ne se détachent que mieux.

Le chapitre suivant, par un aperçu de l'histoire et particulièrement de l'histoire intérieure de Rome depuis Théodose, donnera le tableau de la révolution morale qui se produisit à la fin de l'ancien monde.

---

[1] *Liber de promissionibus et praedictionibus*, III, c. 38 (Migne, *P. L.*, LI, col. 833 et suiv.). Le passage a été cité par Le Blant, *De quelques statues cachées par les anciens* dans les *Comptes rendus* de l'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1890, p. 541 et suiv.

[2] Lanciani, *Ancient Rome*, p. 297. Lanciani a pris part à cette découverte.

[3] Lanciani, *ibid.*, p. 295 et 297.

CHAPITRE II.

Transformation intérieure de Rome et de l'Empire d'Occident.

I. — L'Empereur Honorius à Rome, 403.

18. En partageant l'Empire entre ses deux fils, Théodose, à son lit de mort, leur avait laissé comme testament une invitation à se montrer les fidèles héritiers de son dévouement à l'Église et de son zèle pour la religion chrétienne, " seule capable, — ce sont les expressions que lui prête Théodoret, — de maintenir la paix et la tranquillité dans l'État, de bannir les guerres et de donner au gouvernement la force de vaincre les ennemis " [1].

Honorius et Arcadius s'efforcèrent en général, dans leur gouvernement, de justifier les espérances de leur illustre père. Et pourtant l'on peut relever bien des maladresses dans leurs mesures contre les restes du paganisme. Négligences ou excès de zèle contribuèrent également à maintenir des maux dont on ne pouvait débarrasser le corps social qu'avec une peine extrême et des prodiges de sagesse.

Sans doute, au cours du ve siècle, le culte païen disparut peu à peu de la vie tant publique que privée; les temples, devenus un objet d'horreur pour la masse populaire, devaient renoncer pour toujours à l'espérance de se rouvrir; les statues des dieux ne pouvaient plus compter être réintégrées dans leurs sanctuaires remplis de la fumée des sacrifices. Telle était du moins l'apparence extérieure des choses.

Mais triompher du paganisme dans les mœurs était une autre tâche et d'une gigantesque lourdeur, à laquelle le colosse de l'Empire, converti sur bien des points seulement à la surface, opposa une longue résistance. L'œuvre réformatrice de la nouvelle religion était bien loin d'être accomplie, l'Église n'en était qu'au début du travail, quand les flots des barbares vinrent gronder en tempête sur l'Empire romain, menaçant d'engloutir toute civilisation, celle de l'antique paganisme comme celle du christianisme.

19. Deux faits cependant légitimaient l'espérance de voir le christianisme réussir dans ses projets de réformation du corps social.

Tout d'abord l'unité dans l'action, le merveilleux accord dans les principes et dans les moyens, partout où se trouvaient des communautés de fidèles et des évêques, des provinces de l'Espagne au lointain Caucase, des steppes africains au Danube, au Rhin et à la Bretagne. Seul, un principe supérieur et surnaturel pouvait agir avec cette forte unité. Malgré toute sa science de la centralisation,

[1] Théodoret, *Hist. eccl.*, V, c. 25. C'est la même pensée qu'exprime saint Augustin, quand dans la *Cité de Dieu* (L. V, c. 25 et 26) il rappelle l'histoire de Constantin le Grand et de Théodose. Mais il remarque aussi que la bénédiction temporelle n'est pas irrévocablement promise aux souverains zélés pour la religion : *propter vitam aeternam quisque debet esse christianus* (c. 25).

l'Empire romain restait fort en arrière de la conception même d'un semblable organisme; nul génie philosophique de l'antiquité n'avait seulement rêvé la possibilité d'une semblable harmonie dans la doctrine et dans l'action.

Un second motif d'espérance était l'alliance de plus en plus étroite de la religion nouvelle et des chefs de l'État devenu chrétien. Le christianisme s'était installé sur le sol de l'Empire, sans le concours de la puissance romaine, bien mieux en dépit d'elle et de ses sanglants décrets. Maintenant l'Église et la société pouvaient également se féliciter de la concorde et de la confiance réciproque qui formaient un lien entre la religion et le pouvoir civil et d'une alliance pleine d'avantages inestimables pour l'une et l'autre partie : l'Empire y trouvait celui de sentir circuler dans ses veines de nouveaux éléments de force et de résurrection; la législation des empereurs chrétiens, surtout en ce cinquième siècle, en est la preuve; la puissance civile déployait une bienfaisante activité pour instaurer sur des bases chrétiennes la vie sociale; elle combattait à sa façon le paganisme dans les dernières manifestations de sa vie; et pour cette œuvre elle se laissait guider par la sollicitude éclairée des hommes d'Église, qui veillaient à empêcher la diligence de tourner à la précipitation, — à diriger les mesures vers le point précis qu'elles devaient atteindre, pour ne point manquer leur effet.

Combien était précieuse cette direction, nous en donnerons comme exemple ces paroles de l'évêque d'Hippone : « L'on doit s'appliquer avant tout à détruire les idoles dans le cœur des païens, bien plutôt qu'à briser par la force les objets de leur culte. Si nous gagnons nos adversaires aux idées chrétiennes, ils seront les premiers à nous inviter à cette destruction ou à l'opérer eux-mêmes. Prions pour eux et ne nous laissons pas entraîner contre eux à des actes de colère. Si nous voulons exercer notre zèle, les objets de mécontentement, hélas! ne nous font pas défaut : voyez ces chrétiens demeurés à demi païens, qui ne se sont joints à nous qu'extérieurement et de corps et non d'âme et de cœur[1] ».

D'autre part c'était pour l'Église un bienfait qu'elle reconnaissait avec joie que l'État vînt apporter le concours de sa législation à son enseignement doctrinal et à ses efforts pour guérir la société.

20. Dès le 23 mars 395 une loi d'Honorius confirma tous les avantages concédés par ses prédécesseurs au culte chrétien. Il imposait aux fonctionnaires de l'Empire le devoir de protéger les serviteurs des saints autels : il voulait, disait-il, que lui vivant, bien loin de rien changer aux égards que l'on avait eus pour l'Église, on lui accordât encore plus de respect[2].

Honorius d'ailleurs ne fait pas grande figure de prince. Il est de beaucoup éclipsé par son père. Sa destinée, en l'appelant à saisir trop jeune encore les rênes du gouvernement, le mit aux mains de conseillers et de généraux dont son inexpérience et sa faiblesse de caractère ne le mettaient pas en mesure de maîtriser les menées ambitieuses. Procope nous le peint comme un prince à courtes vues et à l'esprit indécis, et si quelques hommes d'Église, ses contemporains, se plaisent à lui reconnaître du caractère et des qualités intel-

[1] S. Aug. *Sermo* 62, § 17 (Migne, *P. L.*, XXXVIII, col. 423) : *Prius agimus, ut idola in eorum corde frangamus... Modo orandum est pro illis, non irascendum illis.*

[2] *Cod. Theod.* XVI, 11, 29, p. 72 : *Quia temporibus nostris addi potius reverentiae cupimus, quam ex his, quae olim praestita sunt, immutari.*

lectuelles, leur langage est dicté par une gratitude, bien naturelle, envers un prince qui leur accordait sa haute protection. La suite des événements se charge d'apprendre qu'aux jours d'Honorius, l'Empire d'Occident aurait eu besoin d'un homme autrement actif et résolu pour résister à l'assaut redoutable des peuples germaniques[1].



Fig. 5.
Portrait d'Honorius sur le diptyque d'Aoste.

---

21. C'est vers la fin du IV[e] siècle que le nom, si fatal pour Rome et pour l'Italie, du héros goth Alaric, commença de se faire connaître au delà du cercle de ses compatriotes. Il conduisit son peuple, en semant la ruine sur ses pas, à travers l'Illyrie, la Macédoine, la Thessalie; il fondit au cœur de la Grèce et conquit l'orgueilleuse Athènes; la civilisation grecque expira au fracas des armes gothiques : Éleusis fut détruite; l'histoire ne souffle plus mot désormais des mystères qui s'y célébraient; la dernière représentation des jeux olympiques eut lieu en 394; le fameux temple d'Olympie lui-même ne tarda guère à se transformer en basilique chrétienne, et au cœur de la Grèce, le Parthénon eut le même sort [2]; Sparte, Argos, Corinthe et cent autres cités, jadis célèbres par leur rôle militaire, politique, scientifique ou intellectuel subirent sans presque de résistance la loi du terrible Goth. Ce fut une marche victorieuse de la Barbarie sur le théâtre de la religion et de la civilisation helléniques, un triomphe tragique sans pareil dans l'histoire. Menacé par les armées de Stilicon, ce ne fut que pour un temps que le conducteur des

---

[1] Nous donnons (fig. 5) le portrait d'Honorius d'après une photographie de Moscioni à Rome. Cfr. Garrucci, *Arte cristiana*, pl. 449, n. 3. Ce diptyque d'ivoire fut consacré à l'empereur par le consul Probus comme l'indiquent les deux inscriptions : DN. HONORIO. SEMP. AVG. | PROBUS FAMVLVS. V. C. CONS. ORD. Le labarum porte le monogramme du Christ comme celui de Théodose (cf. fig. 1). La Victoire est un insigne de caractère absolument neutre.

[2] Pour Olympie, voir Holtzinger, *Kunsthistorische Studien* (Tübingen, 1886), pag. 69 et suiv.; *Die altchristliche Architectur in*

hordes gothiques cessa de porter la guerre et la désolation dans ces provinces de l'Empire d'Occident. Alaric consentit à entrer dans l'alliance de l'Empereur et fut nommé capitaine général (*magister militum*) de l'Illyrie orientale. Mais une force irrésistible l'entraîna, avec ses cohortes accoutumées à la victoire, en Italie et contre Rome.

Il se fraya par la Pannonie le chemin des Alpes Juliennes, et en 401 il apparut sur le sol italien, plein de projets audacieux; c'était la première invasion barbare qui foulât l'Italie depuis les Cimbres et les Teutons. Sans la résolution et l'habileté de Stilicon, c'en était fait de la domination d'Honorius en Italie; les deux sanglantes batailles livrées aux Goths, la première à Pollentia, la seconde à Vérone, sauvèrent le pays et délivrèrent l'Empereur qui avait fui Milan pour aller s'enfermer dans la place forte de Ravenne. Rome fut débarrassée, mais pour sept ans seulement, de cette première menace d'irruption des barbares. La victoire de Pollentia eut lieu le jour de Pâques 402, et il semble bien que c'est la joie de cette victoire qui a trouvé son expression dans une prière du plus ancien sacramentaire romain connu, qui rend grâces à Dieu d'avoir délivré les chrétiens au temps de Pâques des attaques ennemies [1].

22. Le prince des poètes chrétiens de Rome à l'époque, Prudence, s'empressa de faire souvenir Honorius que ce n'étaient sans doute pas les dieux du paganisme et l'ancienne religion qui avaient conduit ses armes à la victoire; que l'Empire pouvait être fier de la foi chrétienne qui avait fait la force des légions. C'est en termes enthousiastes que le poète exprime la conviction, partagée par ses contemporains, que le christianisme, loin de tuer le patriotisme et l'énergie militaire ou politique, leur donne au contraire plus de puissance: "L'âme des guerriers, dit-il, ne redoutait pas de s'exposer à la mort pour la patrie et de chercher la gloire au prix des blessures". Le poète demande à l'Empereur d'établir l'Empire plus fortement encore sur ces fondements impérissables. Il l'invite à monter sur le char triomphal et à venir dans la Rome "dorée" en compagnie du Christ avec les glorieuses dépouilles des vaincus [2].

---

systematischer Darstellung (1889), pag. 22. Pour Athènes, voir Strzygowski dans les *Athenische Mittheilungen*, XIV, pag. 270 et suiv. C'est vraisemblablement au V[e] siècle qu'eut lieu la transformation des deux sanctuaires grecs. Cf. Gregorovius, *Geschichte der Stadt Athen im Mittelalter*, I (1889), pag. 60 et suiv.

[1] *Sacramentarium Leonianum*, mense julio, orationes et preces, n. 28 (Migne, *P. L.*, LV, col. 78; éd. Charles Lett Feltoe, Cambridge, 1896, p. 73): *Munera nomini tuo, Domine, cum gratiarum actione deferimus, qui nos* ab infestis hostibus liberatos paschale *sacramentum secura tribuis mente suscipere.* Le temps pascal dure jusqu'à l'octave de la Pentecôte. Sur la date de l'oraison voir les explications de F. Probst, *Die ältesten römischen Sacramentarien* (1892), p. 56 et suiv. contre Duchesne, *Origines du culte chrétien* (3[e] éd., 1903), p. 137.

[2] Prudence, *Contra Symmachum*, II, v. 703 et suiv., éd. Dressel, p. 279. Ce n'est point la superstition qui a vaincu *Sed vis cruda virum perfractaque congredientum* | *Pectora nec trepidans animus succumbere leto* | *Pro patria et pulcram per vulnera quaerere laudem.* Dans les vers 757 et 758, il parle à l'Empereur au nom de Rome: *Regnator mundi, Christo sociabere in aevum* | *Quo ductore meum trahis ad coelestia regnum.* Ce passage est comme un écho de l'inscription en l'honneur du Christ, mise par Constantin le Grand dans la scène triomphale de la basilique de Saint-Pierre: *Quod duce te mundus surrexit in astra triumphans* | *Hanc Constantinus victor tibi condidit aulam.* Cf. de Rossi, *Inscript. christ. urbis Romae*, II, 1, 346. Prudence parlant des jeux cruels de gladiateurs s'exprime ainsi (v. 1113, p. 299 de l'éd. Dressel): *Quod genus ut sceleris jam nesciat aurea Roma,* | *Te precor, Ausonii*

C'était le vœu unanime des Romains. Depuis que Milan était devenu le séjour de la cour, Rome ne se sentait plus en contact avec le chef de l'Empire. L'établissement à Constantinople du principal centre de la politique avait réduit tout ensemble ses honneurs et ses ressources; et maintenant que Milan se dressait comme une nouvelle rivale chaque jour plus puissante, Rome aspirait du moins à célébrer le souverain par les fêtes accoutumées et à se retrouver un moment capitale du monde.

Honorius vint à Rome avec Stilicon. Ce devait être le dernier triomphe d'un empereur Romain dans la ville éternelle. En décembre 403 il fut reçu solennellement au pont Milvius : les corporations urbaines, le clergé en tête, saluèrent, suivant le langage des inscriptions, " le plus invincible et le plus heureux des princes, le doux et immortel empereur, le vainqueur, le triomphateur "[1]. Des guirlandes de feuillages ornaient les façades des maisons et des tentures pendaient aux portes[2].

Honorius ne permit pas au Sénat, dans cette entrée, de précéder à pied le char impérial, suivant l'usage. Pour tout le reste il est vraisemblable que le cortège triomphal se conforma au cérémonial habituel de l'Empire, et se rendit au Capitole par la *Via Sacra;* on se contenta de rayer du cortège les animaux du sacrifice, les prêtres païens et les libations aux dieux. Et l'on peut penser que dans cette joyeuse circonstance Honorius ne se montra pas infidèle à l'usage dont parle son contemporain saint Augustin qui nous montre l'Empereur, quand il vient à Rome, visitant " d'abord le tombeau de saint Pierre, l'antique pêcheur que le ciel honore maintenant plus que les plus glorieux des souverains passés "[3].

Le seul narrateur des fêtes est le païen Claudien, plus prodigue de paroles que de faits. Il nous montre la foule joyeuse se massant dans les rues et sur les toits des maisons. Il n'oublie pas de faire souhaiter la bienvenue à l'Empereur par tous les dieux de bronze ou de marbre présents sur le forum; les temples qui dressent leur parure dorée et par-dessus tout le sanctuaire de Jupiter tonnant au Capitole fournissent au poète le fond de son brillant tableau. Claudien dédia son poème à l'Empereur pour l'inauguration de son VIe consulat. On aurait dit qu'il voulait rendre sensible au prince et à sa cour la décadence où étaient tombées les productions des écoles païennes, leur infériorité vis-à-vis de la poésie chrétienne dont la force et la richesse d'idées étaient représentées par Prudence[4].

II. — Fin des jeux de gladiateurs à Rome.

23. Prudence avait invité l'Empereur à ne plus laisser souiller Rome par les jeux de gladiateurs[5]. Bien des chrétiens craignaient de voir les fêtes triomphales ramener ces spectacles sanglants, qui n'avaient guère cessé à Rome pendant tout le cours du IVe siècle, malgré l'interdiction formelle portée contre eux en 325 par Constantin le Grand; aux temps de saint Augustin, la même ardeur passionnée attirait encore en foule à l'amphithéâtre peuple et aristocrates, chrétiens et païens; c'est l'expérience de ses propres amis qui permet à ce Père

dux augustissime regni, | *Et tam triste sacrum iubeas, ut caetera, tolli, etc.*

[1] *Corpus inscript. lat.*, VI, n. 1187 et suiv.

[2] Prudence, *Contra Symmach.*, II, v. 725 et suiv. parle des *flores, coronae, pallia* qui décoraient la ville.

[3] *In psalmum CXL*, n. 21 (Migne, *P. L.*, XXXVII, col. 1830) : *Imperator venit Romam. Quo festinat? ad templum imperatoris an ad memoriam piscatoris?*

[4] *De sexto consulatu Honorii*, v. 42 et suiv.

[5] Ci-dessus, p. 31, n. 2.



Fig. 6. **Le Colisée et les fouilles des thermes de Titus.**

de l'Église de nous peindre l'attrait séducteur, la puissance fascinatrice que les scènes du cirque étaient capables d'exercer même sur les hommes cultivés [1].

Ces restes infâmes du paganisme pourront-ils s'affirmer à Rome sous Honorius?

Conformément aux anciens usages adoptés dans les fêtes du triomphe, on annonça le combat de gladiateurs. Au jour marqué le Colisée vit sa vaste enceinte se remplir du public habituel grossi des nombreux étrangers attirés à Rome par la présence d'Honorius. La *cavea* du gigantesque monument (fig. 6)[2], qui s'élève à la hauteur d'un quatrième étage, pouvait contenir 40 à 45000 spectateurs.

La célébration de ces jeux se faisait jadis sous les auspices des dieux; aujourd'hui, ils demeuraient bien sous la direction des prêtres et des flamines, si

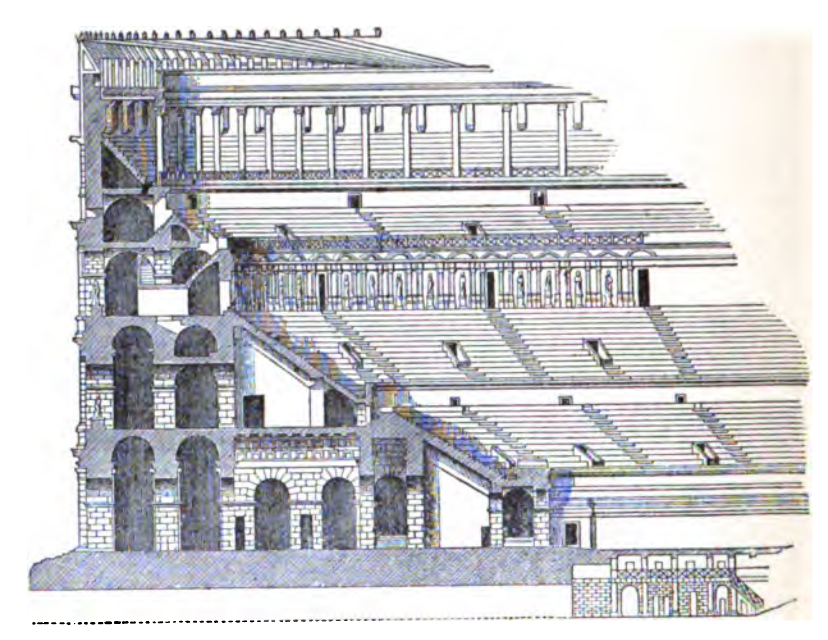


Fig. 7. **Coupe du Colisée.**

diminués en nombre; mais ceux-ci n'exerçaient guère que le rôle de présidents ou d'ordonnateurs. On n'y voyait plus de vestales; les chrétiens s'étaient plaints trop hautement du manque de retenue de ces vierges qui ne craignaient pas d'exposer dans l'amphithéâtre leurs vêtements fastueux aux regards d'une foule excitée, pour voir couler le sang, qui se faisaient même les complices d'une fureur frénétique, puisque, comme l'affirme Prudence, c'est à elles que l'usage remettait le droit d'ordonner l'achèvement des blessés par un signe du pouce [3].

[1] *Confession.*, l. VI, c. 8 (Migne, *P.L.*, XXXII, col. 726), sur la triste expérience d'Alypius à Rome : *Fervebant omnia immanissimis voluptatibus.* Cf. S. Ambroise, *In Psalm.* XL, § 24 (Migne, *P. L.*, XIV, col. 1078).

[2] Le Colisée, d'après une photographie du commandeur Carlo Tenerani prise de la tour de Ste Françoise Romaine; à gauche les fouilles près des Thermes de Titus, à droite les hauteurs du Cœlius.

[3] Prudence, *l. c.*, v. 1098 et suiv. : *Delicias ait esse suas pectusque iacentis | Virgo modesta iubet converso pollice rumpi.* Le lien qui rattachait jadis les jeux de gladiateurs au culte des dieux les fait appeler par Prudence *triste sacrum.*

Le spectacle de l'arène se développait dans l'ordre suivant réglé avec un soin barbare par les siècles passés. Le défilé des gladiateurs, la *pompa*, se faisait sous les yeux de la cour rassemblée au *pulvinar* impérial, des dames qui avaient leur portique propre arrondi autour du pulvinar, des *viri clarissimi* auxquels étaient réservés les sièges du *podium*, de la foule enfin à laquelle avaient donné accès les 80 portes en arcades [1]. A la tête de cette misérable troupe formée d'esclaves, de criminels et d'amateurs se trouvaient leurs maîtres d'armes, les *lanistae;* elle traversait le milieu du théâtre pour saluer avant de mourir la cour et les spectateurs. L'usage voulait que les gladiateurs fussent divisés en deux groupes. Avec leur filet, les *retiarii* avaient comme armes offensives le trident aigu et le poignard ; leurs adversaires étaient les *secutores*, armés légèrement, et les *mirmillones*, pesamment armés. Prudence, dans sa juste critique de ces jeux, mentionne expressément la *pompa*, le trident, les *secutores* et l'*infamis arena*. En parlant du combat lui-même, il nous montre les tourbillons de poussière soulevés dans la *cavea* par les combattants, les cris sauvages des spectateurs, les plaintes lamentables des vaincus. Dans cette représentation du combat, l'on se croirait reporté aux siècles primitifs de la Rome barbare, on revit les fêtes sanglantes de la fureur païenne dans sa splendeur pourtant éteinte; car cent ans presque ont passé depuis que Constantin a dressé dans la ville le " signe salutaire de la croix " [2].

24. Cependant ce spectacle devait être à tout jamais le dernier de ce genre à Rome. Un pieux moine ou un pèlerin s'était glissé avec la foule dans le Colisée. Les spectateurs, tout aux luttes, n'ont guère dû faire attention à cet étranger vêtu misérablement. Mais voici que dans l'ardeur du combat, quand le sang commence à couler, le moine escalade la barrière, saute dans l'arène, court séparer les combattants; des milliers de regards se dirigent sur lui seul; on l'entend avec curiosité, avec stupeur, réclamer hautement la cessation du combat, au nom du Christ; il en appelle, pour mettre fin à ce spectacle cruel, à la religion rédemptrice. Mais, comme il était à prévoir, l'étonnement fait place à la fureur contre le téméraire qui parle un si hardi langage; en un moment lutteurs et spectateurs font du malheureux l'objet de leur commune haine; il tombe mort au milieu de ceux même dont il a voulu empêcher la mort, c'est un martyr qui fait le sacrifice de sa vie et met ainsi comme un sceau à la terrible gravité de ses avertissements.

On ne sait si le spectacle prit fin après que l'on eut retiré de l'arène son cadave en lambeaux. En tout cas beaucoup durent ressentir de la pitié pour le malheureux étranger quand à l'étourdissement du spectacle eut succédé la réflexion. Une enquête apprit que le moine massacré était venu de l'Orient, sa patrie, à Rome, tout exprès pour s'élever contre les jeux de gladiateurs. Il semble s'être appelé Télémaque ; ce qui est sûr, c'est qu'il espérait en faisant cesser, dans l'enceinte sacrée de Rome, cette folie sanglante, y mettre fin aussi dans le reste du monde chrétien. Et son but fut atteint. L'Empereur, ému pro-

[1] Voir la fig. 7 (coupe du Colisée). La justesse de cette reconstruction est garantie par le côté nord du bâtiment, assez bien conservé. Ce n'est que pour des détails insignifiants, comme la toiture supérieure et la rangée des statues au milieu, que l'on a dû recourir à des conjectures.

[2] Paroles de l'inscription mise sur la statue de l'Empereur, d'après Eusèbe, *Vita Constant.*, I, c. 40.

fondément de son geste héroïque, édicta, sous des peines sévères, l'interdiction à Rome de ces jeux [1].

La loi fut appliquée dans la ville sans difficultés; et dans le reste de l'Empire ce genre de fêtes publiques ne tarda guère à prendre fin. Théodoret, qui parle de Télémaque en contemporain, ajoute que le moine ou pèlerin fut admis au nombre des saints sur la demande de l'Empereur. Et c'est ainsi que la mort volontaire d'un martyr fit cesser le criminel attentat à la vie humaine qui déshonorait les arènes de Rome [2].

25. Mais le Colisée demeura ouvert aux spectacles sanglants jusque dans le moyen âge sous la forme adoucie de combats d'animaux. Prudence avait déjà indiqué qu'ils pourraient suffire à contenter la foule; ils seraient pour elle un dédommagement et formeraient une transition à des fêtes meilleures [3]; ce n'était d'ailleurs qu'à ce titre que l'on pouvait les recommander.

L'immense monument du Colisée, qui continua d'être un rendez-vous favori du peuple, subit encore dans la période suivante de nombreuses restaurations, notamment après les endommagements que lui causa le tremblement de terre de 424. Il reste un témoignage de l'une de ces restaurations dans une inscription au nom de Rufus Caecina Felix Lampadius, préfet de la ville sous Valentinien III. Le même Empereur fit peu après une seconde restauration, plus importante, que célèbre une double inscription qui court sur la paroi intérieure du *podium*. Les fragments de cette inscription en capitales exceptionnellement grandes ont été remis à leur place primitive en 1880. Elles nous ont notamment appris que Valentinien rétablit sous le *podium* les grandioses canaux d'écoulement et débarrassa le terrain des eaux qui s'y étaient accumulées; travail que l'énorme amas des eaux a rendu de nouveau nécessaire de nos jours [4].

Au temps des derniers spectacles de gladiateurs à Rome un préfet de l'*annona* de la cité, Arpagius Lupus, avait fait construire à Portus Romanus (Porto) un bâtiment pour les lutteurs. On en a retrouvé l'inscription dédicatoire, qui porte au revers, en caractères épigraphiques du Ve-VIe siècle, une curieuse addition disant que le bâtiment, demeuré sans emploi dès l'origine, avait été appliqué à un autre usage public par le *vir clarissimus* Acholius Abydus, sur la requête des habitants [5]; preuve que le commencement du cinquième siècle vit aussi cesser à Portus Romanus les combats de gladiateurs.

[1] Pour le récit, voir Théodoret (qui écrivait vers 450), *Hist. eccl.*, V, c. 26, éd. Schultze, p. 1067; *Acta Sanct. Bolland.*, I januar., 1, p. 31; *Analecta Bollandiana*, 1897, p. 252, où est mise en doute sans fondement l'identité du σταδιον de Théodoret avec le Colisée. Tillemont (*Hist. des Empereurs*, Honoré, art. 20, p. 533 et suiv.) remarque avec raison, à propos d'un récit analogue sur un saint Almaque : " Il est difficile de ne pas reconnaître que tout ce qu'on dit de S. Almaque est ou faux ou très altéré. " Cf. *Martyr. Roman.* au 1 janvier, et les notes de Baronius, (Romæ, 1630), p. 1, 4.

[2] Théodoret s'exprime ainsi dans son style byzantin : ὁ θαυμαστὸς βασιλεὺς τὸν μὲν τοῖς νικηφόροις συνηρίθμησε μάρτυσιν.

[3] *Contra Symmachum*, II, v. 1127-8 : *Iam solis contenta feris infamis arena* | *Nulla cruentatis homicidia ludat in armis.*

[4] Sur la première restauration, cf. Lanciani, *Iscrizioni dell' anfiteatro Flavio*, dans le *Bullett. archeol. comun.*, 1880, pag. 211 et suiv., et pag. 222; pour la 2e, cf. ibid., p. 226. Les lettres ont une hauteur moyenne de 31 cm.

[5] De Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1868, p. 84 et suiv. M. de Rossi pense qu'il s'agit là d'un *ludus gladiatorius*, d'une école de la corporation.

III. — Action transformatrice du Christianisme au sein de la société romaine.

26. Ce fut une victoire de la religion chrétienne que l'abolition de ces spectacles sanglants, indignes de l'humanité. L'Église s'efforçait constamment de débarrasser les coutumes publiques de tous les éléments païens. Il est impossible dans l'histoire de la Rome chrétienne de négliger cette action des forces morales; nous essaierons d'en retracer les traits essentiels.

Le paganisme avait creusé un profond abîme social entre le riche et le pauvre, le supérieur et l'inférieur. Cet état intolérable fut des premiers à exciter le zèle et la sollicitude de l'Église. La prédication de la loi chrétienne de la charité, la force de l'exemple, l'esprit de sacrifice de généreux chrétiens parvinrent à combler peu à peu la distance. La parole des prêtres et les encouragements de leurs frères donnaient aux malheureux qui souffraient du besoin et de la misère dans leurs pauvres cabanes, au milieu des palais de marbre, la force de supporter leurs maux; tandis que les grands, entrés dans l'Église, se faisaient un devoir de les secourir du riche héritage de leurs aïeux. Il n'était point rare à Rome de voir de nobles familles donner la liberté à des armées d'esclaves, ou céder à l'Église pour le soin des pauvres les immenses *latifundia* qu'elles possédaient.

La pratique et les lois mêmes apportèrent des adoucissements à l'esclavage, cette plaie du monde antique; on reconnut la dignité humaine; on multiplia singulièrement les affranchissements; le principe céleste, que tous les hommes sont frères dans le Christ, leur commun sauveur, fraya la voie à la future suppression de l'esclavage.

Les orphelins, les infirmes, les malheureux de toute espèce, virent peu à peu s'établir tant à Rome que dans les grandes villes des institutions de charité et des maisons de secours.

L'homme dépouillé de ses droits et impuissant à se défendre lui-même, trouvait des avocats dans les *defensores* ecclésiastiques, devenus de bonne heure à Rome une institution régulière. Tout fidèle avait en outre dans l'évêque un défenseur dévoué de ses justes revendications : l'*audientia* épiscopale, la juridiction de la curie ecclésiastique, était reconnue par le tribunal civil. Le contraste entre l'Église et le paganisme dans le traitement des malheureux exerçait une action bienfaisante et réconciliatrice. Une impitoyable dureté était la caractéristique de l'ancienne législation romaine; désormais l'Église exerce son action légale dans la protection publique de ceux qui en avaient le plus besoin et que le droit nommait *personae miserabiles*.

Bien des rigueurs d'origine païenne furent éliminées graduellement de la législation de l'État : pénalités cruelles, exigences et prétentions exagérées du fisc, abus intolérables des pouvoirs publics en matière de legs et testaments, brutalités envers les soldats, les ennemis, les prisonniers, préjudices légaux aux célibataires et aux époux sans enfants, ainsi que d'autres points en contradiction avec les idées chrétiennes. Les codes de Théodose et de Justinien laissent clairement apercevoir le chemin fait en ce sens par l'État sous l'influence de l'esprit de l'Église.

A l'absolutisme de l'État, jusqu'alors admis, fut opposée une conception plus digne de la puissance publique. On reconnut plus de valeur à l'individu

et dans les divers membres du corps social se firent sentir plus de santé, plus d'activité personnelle.

27. Dans le cercle de la famille les droits exagérément étendus de la puissance paternelle furent ramenés à leur mesure naturelle; l'exposition ou le meurtre des enfants furent sévèrement punis; les relations du chef de la famille avec son épouse furent améliorées et l'on ne méconnut plus la dignité de la femme et le vrai caractère de la famille. Les décisions des synodes ecclésiastiques, les ordonnances des évêques et des papes, confirmées par les sanctions des chefs de l'État, assurèrent une protection efficace à la sainteté du mariage, à l'éducation des enfants, à la paix de l'intérieur, à la vie tout entière, à l'industrie, et à l'activité publique. Le paganisme n'aurait pu qu'admirer comme un oracle des dieux toutes ces mesures de la législation romano-chrétienne.

---

28. Au lieu de nous perdre dans une revue de détail, nous préférons mettre en relief deux grands principes que l'Église a eu l'incomparable mérite d'introduire dans une société en pleine décadence morale : les principes d'autorité et de liberté. Par le principe d'autorité, l'Église du Christ commandait l'obéissance par amour de Dieu, dès que la soumission apparaissait comme obligatoire. Le lien sacré de la conscience rattachait l'un à l'autre le sujet et l'autorité légitime dans la communauté religieuse ou civile; c'était frayer la voie à l'union et à la cohésion sociale, lutter vigoureusement contre le morcellement et la révolte issue du paganisme. L'autre principe, celui de la véritable liberté, restituait à la personnalité son droit naturel à l'indépendance intime; l'Église disait à l'autorité : Ne touche pas aux droits de la conscience fondés sur les droits sacrés de Dieu; autrement le sujet, conscient de sa liberté, te répondra : "Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes".

Sur le fondement du double principe d'autorité et de liberté, la religion chrétienne enseigna des vertus jusqu'alors inconnues dans le monde; ses exhortations charitables puisaient leur force et leur efficacité dans les exemples extraordinaires de vertu, et principalement d'humilité, laissés par son divin fondateur. Car, selon les termes d'une des plus anciennes prières liturgiques, "c'est par l'humilité et l'abaissement de son Fils éternel que Dieu a racheté le monde abattu"[1].

L'Église fait le contraire de ce qu'avaient fait la doctrine religieuse et la mythologie des païens qui, par l'exemple de ses dieux vautrés dans la fange, avait revêtu d'un manteau de gloire les péchés les plus haïssables. Les écrits des Pères témoignent de l'impression profonde produite sur les esprits par ce contraste entre la doctrine païenne et l'idéal chrétien. Le peuple lisait dans les vies des martyrs à son usage maints traits caustiques sur ce sujet. Voici par exemple comment un chrétien répondait à l'ordre de sacrifier aux dieux : "Ces dieux? Mais ne sont-ils point coupables eux-mêmes des crimes que vos lois punissent avec le plus de sévérité"[2]? Les poètes chrétiens ne ménageaient pas la satire au code moral du paganisme : "Si votre Jupiter était appelé en justice, dit

---

[1] 2e dim. après Pâques : *Deus, qui in Filii tui humilitate iacentem mundum erexisti.*

[2] *Passio S. Theodoreti Ancyrani* § 24 (Ruinart, *Acta sanctorum martyrum*, p. 340).

Prudence, il ne pourrait guère se soustraire à la loi Julia contre les adultères et la loi Scatinia le mettrait aux fers "[1].

Au contraire l'exemple sublime du divin fondateur du christianisme vivait dans le cœur des fidèles comme un stimulant pour les vertus, un encouragement pour les faibles, un but suprême pour les zélés. L'Église ne se lassait pas de remémorer aux chrétiens de Rome les paroles que l'apôtre saint Pierre avait jadis, dans son Épître aux Romains, adressées à leurs aïeux : " C'est au divin Maître que vous devez vous rendre semblables. Détournez-vous pour son amour de ce monde périssable et de ses vains plaisirs; crucifiez en vous le vieil homme, imitant l'esprit de renoncement et de sacrifice jusqu'à la mort du Christ". " Si vous vous faites à la ressemblance de sa mort, vous serez aussi semblables à lui dans sa résurrection". " Ne vous conformez pas au siècle et à son esprit, mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ "[2].

IV. — Insuccès et contre-courants.

29. L'esprit païen ne pouvait manquer d'opposer des difficultés à ces exigences de la nouvelle religion; il est aisé d'en constater les tristes effets. Au IVe siècle et même au Ve les églises chrétiennes et les palais étaient remplis de simples convertis de nom. La faveur que la cour témoignait au christianisme, la révolution politique qui détruisait tout espoir d'avenir pour les temples et le culte païens, déterminèrent à Rome des conversions multiples : mais ces adhérents purement extérieurs compromettaient la religion par leur manque de conviction et leur mauvaise conduite. Il y avait aussi cette foule nombreuse de chrétiens chez qui la sincérité des convictions intimes n'empêchait pas les plus graves compromissions avec le paganisme; il sut les entraîner à des démarches qui ressemblaient presque à une trahison envers la nouvelle religion. Les Pères de l'Église s'emportent avec raison contre la participation de chrétiens sans caractère à ces fêtes et coutumes choquantes qui étaient encore immédiatement sous l'influence du culte païen. " Pourquoi ce respect humain devant les puissants? s'écrie l'un des plus grands docteurs, S. Augustin. Est-ce par là que nous pouvons espérer de gagner le monde à la loi sainte du Christ? Usez de courtoisie et de mansuétude envers les personnes des païens, mais professez hautement et fermement votre foi contre leurs folies. Puisque vous êtes chrétiens, tournez le dos à leurs vaines réunions; qu'ils rougissent du moins de leur petit nombre, s'ils ne veulent se résoudre à partager votre foi "[3].

Cette rupture avec la communauté païenne était d'autant plus nécessaire que la superstition exerçait encore son action sur les masses de la population chrétienne. Une prière du IVe-Ve siècle conservée dans le sacramentaire romain, dit Léonin, combat expressément cette attache aux superstitions païennes[4].

[1] *Peristeph.*, hymn. X, v. 201 et suiv., éd. Dressel, p. 398.

[2] *Epistol. ad Rom.*, VI, 5-8; XII, 2; XIII, 14.

[3] *Serm.* 62, c. 7, § 11 (Migne, *P. L.*, XXXVIII, col. 420). *Deserite solemnitates eorum, deserite nugas eorum*, etc.

[4] *Preces*, jul. n. 37 (Migne, *P. L.*, LV, n. 83, col. 377 éd. Feltoe, p. 79). On prie pour que les cœurs soient débarrassés de *omnis profanitas;* maintenant qu'ont été vaincus les sectateurs des vaines superstitions (*quum vanae superstitionis ipsos quoque removeris* [*Deus*] *sectatores*), à une époque où, *ritu pestiferae vetustatis abolito*, la vérité triomphe, les fidèles doivent s'abstenir des *figmenta* diaboliques.

30. La rénovation chrétienne rencontrait encore un obstacle redoutable dans la licence publique profondément enracinée. Les forums, les thermes, les théâtres étaient pour l'immoralité un terrain privilégié créé par le paganisme. Le libertinage exerçait si publiquement sa domination qu'il avait fait fuir jusqu'au sentiment de la pudeur. Cela est vrai surtout de la ville de Rome. Beaucoup de chrétiens voyaient en elle la Babylone dont on prédisait la chute prochaine et les pasteurs des fidèles désespéraient de pouvoir mettre au mal une digue qui l'empêchât de couvrir de sa fange le terrain même qu'ils avaient conquis [1].

La haute société, la cour impériale qui se proclamait chrétienne, n'encourageaient que trop par leur exemple la frivolité. Quand les envahisseurs Barbares eurent pris la haute main dans l'Empire, on les vit ajouter aux vices enracinés dans le peuple leur licencieuse brutalité et créer un état de choses encore plus intolérable. La perturbation des affaires publiques, la crainte des révolutions, les guerres, les tempêtes de l'invasion tenaient les esprits dans un état d'agitation et de préoccupation fort peu favorable aux bonnes mœurs.

Dans des temps plus calmes, on eût aisément triomphé des dangers moraux. L'éducation du peuple aurait suivi une marche plus régulière, la force salutaire de l'Église aurait fait plus tôt sentir ses effets bienfaisants aux plaies du corps social. Des écoles chrétiennes se seraient élevées plus vite et en plus grand nombre; la science ecclésiastique se serait développée plus harmonieuse et plus belle. Tandis que, et c'est encore un obstacle que nous ne pouvons passer sous silence, l'Église fut trop longtemps privée de chaires publiques brillantes: l'étendue des connaissances humaines et la culture de la forme classique faisaient trop défaut à ses défenseurs en un temps où la science et la culture païennes pouvaient soutenir avec éclat la comparaison; l'esprit païen considérait le goût et les belles-lettres comme son domaine exclusif et il en tirait orgueil, prétention que ne justifiait nullement d'ailleurs au Ve siècle la misère intellectuelle de ses productions. Au reste plus d'un chrétien, occupant quelque grande situation mondaine, avait repris avec zèle et succès les traditions des études classiques. Néanmoins la science païenne ne possédait que trop d'attraits: la philosophie et la rhétorique d'un Symmaque, d'un Claudien, d'un Ausone, d'un Ammien, d'un Eutrope, d'un Macrobe régnaient presque exclusivement sur le terrain de la littérature. Ces écrivains et quelques autres non moins vantés tinrent trop longtemps le monde sous la domination de leur génie. Ce n'est qu'en 529 que Justinien ferma l'école philosophique d'Athènes, ce foyer du classicisme païen.

31. Mais le plus redoutable des obstacles contre lesquels eut à lutter l'Église, ce fut encore la constitution de l'État. Bien qu'il se fût christianisé, il s'obstinait à garder dans son sein tant d'éléments païens! L'Empire se proclamait soumis à la croix, mais il ne se laissait pas détacher de l'idée toute païenne de l'omnipotence impériale. Justinien en est une preuve parlante en plein VIe siècle, en dépit des mesures excellentes et moralisatrices dont le christianisme lui est redevable ou plutôt dont lui-même est redevable au christianisme. L'État, dans

---

[1] *Cod. Theod.*, XV, 7, *De scaenicis*, l. 5., avec le commentaire de Godefroy; ibid., l. 8, 9, 12; S. Ambroise, *de obitu Valentiniani*, § 17, et son éloge de Gratien, *In Psalm. LXI*, § 20 et suiv.; le même, *De jejunio*, c. 12, 18, 22, 23; Ammien Marcellin, XIV, c. 5, où il s'attache *ad ea monstranda quae Romae gererentur*.



le sentiment de son omnipotence, entrava souvent la liberté de mouvements de l'esprit religieux et l'action de l'autorité ecclésiastique. La faveur qu'il accorda souvent aux schismes et aux hérésies créa la division au sein de la chrétienté, tandis que l'unité seule eût été capable d'assurer le progrès de la civilisation chrétienne, et fit obstruction aux efforts de l'Église pour aller jusqu'au plus intime de l'humanité porter les remèdes nécessaires. L'ingérence de la puissance civile dans les affaires ecclésiastiques fut un mal, dont l'origine doit être cherchée jusqu'aux temps de Constantin le Grand; elle eut pour principale cause les efforts constants des sectaires pour assurer la protection de l'État à leurs doctrines erronées contre les condamnations épiscopales.

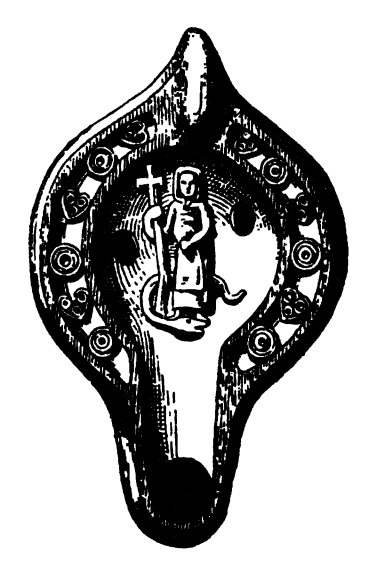


Fig. 8. Le Christ vainqueur du paganisme. Lampe chrétienne de Carthage.

---

32. L'Église ne se laissa point rebuter par ces obstacles. Tandis qu'elle dirigeait ses efforts contre les dernières traces de la pensée païenne, il lui était donné d'exercer sa puissance sur les âmes par des moyens célestes, — incompréhensibles à ceux qui demeurent en dehors d'elle, — pour améliorer et réformer leurs mœurs. Ce sont les moyens de la grâce, le sublime sacrifice de l'autel, que lui a confié le Seigneur, les sacrements, la prière. Ces trésors, connus des seuls croyants, avaient été le ferment surnaturel des communautés chrétiennes, aux siècles des martyrs; et ce même ferment continuait son action, aujourd'hui qu'il s'agissait, du fond des basiliques et des palais chrétiens, de débarrasser le monde contemporain de l'héritage moral du paganisme.

Ce fut une lutte libératrice qui s'accomplit sans bruit et sans éclat et c'est merveille de voir le calme avec lequel la société romaine fut transformée par l'Église.

Ce serait se tromper que de demander à l'histoire de trouver dans ce travail de la civilisation matière à de puissantes émotions et à de grandes scènes historiques. La transformation intellectuelle et morale d'une époque est autre chose qu'une conquête territoriale. Saint Augustin le fait justement remarquer à quelques contemporains qui n'appréciaient pas le bien fait par l'Église dans le domaine moral, parce qu'il ne s'était pas manifesté bruyamment, comme ils supposaient à tort que cela dût être. Saint Augustin est d'un sentiment tout opposé : pour lui, c'est seulement ce qui est contraire à la règle et à l'ordre qui recherche la pompe et se préoccupe d'attirer sur soi les yeux du monde. Ses paroles qu'il nous plaît de citer peuvent servir de guide à l'historien; l'on n'est que trop habitué à ne prêter attention qu'aux grands événements extérieurs et à détourner sa vue de la marche régulière et silencieuse de la vie et des faits moraux. "Pénètre du regard jusqu'au fond d'une époque; ne t'arrête pas exclusivement à ce qu'on voit couler à la superficie; il y a des choses que tu découvriras en allant bien au fond. Ne vois-tu pas que de gens suivent la parole du Christ sur le renoncement et le détachement, pour se faire, par l'imitation du Seigneur, un trésor dans le ciel? Ne vois-tu pas que de gens, tout en conservant les biens

terrestres, ont appris à en faire un bon et saint usage? Ne vois-tu pas dans le silence et le secret tous ces gens, qui du fond du cœur se séparent du monde, luttent courageusement avec eux-mêmes pour apprendre à le mépriser "[1]?

V. — Grands caractères de cette époque de transformation.

33. L'histoire de la Rome chrétienne à cette époque est loin cependant d'être dépourvue de croyants célèbres et admirés, de personnages brillamment doués. Elle offre des spectacles qui attirèrent les regards des païens comme des chrétiens, et bien au delà des limites de la cité.

Pammachius, sénateur, descendant de consuls, l'honneur de l'antique famille de Camille, comme l'appelle S. Jérôme, brillait à Rome avec sa pieuse épouse Pauline par une bienfaisance qui se multipliait sans se lasser jamais et par l'exercice des plus hautes vertus. A la mort de Pauline, il renonça joyeusement, à l'étonnement de ses contemporains, aux honneurs du monde. L'ancien proconsul abandonna ses immenses richesses pour aller, vêtu d'une simple tunique, se faire le serviteur des "Frères du Christ", des nécessiteux et des indigents. "Les diamants, les perles, les joyaux, dit saint Jérôme, qui avaient servi à l'ornement de son épouse, se changèrent en pain pour les affamés; les brocarts de soie et d'or dont le palais regorgeait, au lieu de continuer à faire éclater la vanité et la mondanité, se transformaient en une laine grossière pour couvrir ceux qui avaient froid. Tout ce qui avait servi au luxe de ses ancêtres devenait l'instrument de la vertu. Le palais, naguère encore visité par la foule des amis et des flatteurs, n'est plus assiégé que par la misère sous toutes ses formes; naguère Pammachius allait par la ville accompagné d'une armée de clients; aujourd'hui, dès qu'il paraît, ce sont les pauvres reconnaissants qui lui forment un cortège d'honneur. D'autres dispersent l'or et les richesses pour gagner le peuple par des jeux et des plaisirs et arriver à la dignité consulaire; ce Romain n'emploie plus ses trésors qu'à se gagner le ciel "[2].

Deux ans environ après la mort de sa femme, Pammachius fonda (398), avec le reste de sa fortune, un hôpital à Portus Romanus, aux bouches du Tibre (fig. 9)[3]. On y recevait les étrangers sans secours arrivés par mer et d'autres

[1] *In Psalm. LXXX*, § 1 (Migne, *P. L.*, XXXVII, col. 1034) : *Noli hoc solum videre quod publice fluit; est aliquid quod quaerendo invenias.* "Ce fut dans le *fond intime*, dans les entrailles mêmes de l'être humain, que l'Église porta le remède... C'est cette *lente éducation* que nous avons vue commencer au IV[e] siècle avec un succès encore douteux, avec une ardeur déjà aussi ingénieuse qu'infatigable. Elle va se continuer par une série de docteurs, de saints, de papes qui déploieront pour la mener à fin, les uns l'effet pressant des exhortations, les autres l'effet menaçant des anathèmes, tous la prédication, plus efficace que toute autre, de leur exemple ". (Duc Albert de Broglie, *l'Église et l'Empire romain au IV[e] siècle*, 3[e] partie, t. II, Paris, 1866, p. 501). Voir pag. 482 et suiv. du même ouvrage le tableau des bienfaits moraux du christianisme pour la vie de famille. On trouverait des passages analogues dans Amédée Thierry : *Saint Jérôme, la société chrétienne à Rome* (2[e] éd. Paris, 1875) et dans d'autres productions d'historiens philosophes qui ont su s'élever au-dessus du niveau des idées superficielles du jour.

[2] S. Jérôme. *Ep.* 66, § 5 (Migne, *P. L.*, XXII, col. 641). Sur Pammachius et son cercle d'amis, v. Tillemont, *Hist. eccl.*, X, p. 567 et suiv.

[3] Plan emprunté à de Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1866, p. 103; cf. Heinrich Holtzinger, *Altchristl. Architektur* (Stuttgart, 1889), p. 25. A. Portique à quatre côtés avec fontaine au milieu; B. basilique ou triclinium; C. baptistère (?); le baptistère se trouve à la même

pauvres et malades; ils y trouvaient un abri, des soins, un appui. C'était une joie pour le fondateur de servir en personne les hôtes de son hospice. Il le faisait en imitation de l'humilité montrée par le Sauveur. Un tel abaissement ne pouvait manquer de provoquer les plus vives critiques dans les cercles de l'aristocratie. Pourtant un ancien consulaire de Campanie, qui connaissait bien la décadence morale de Rome, écrivait alors les paroles suivantes: " O Rome, tu n'as pas à redouter les jugements de Dieu dont l'on te menace! Certes tu mérites bien d'être appelée la Babylone de l'Apocalyse; mais si tes sénateurs ne donnent pas d'autres spectacles que ceux de la bienfaisance et de la charité tu n'es pas perdue " [1].

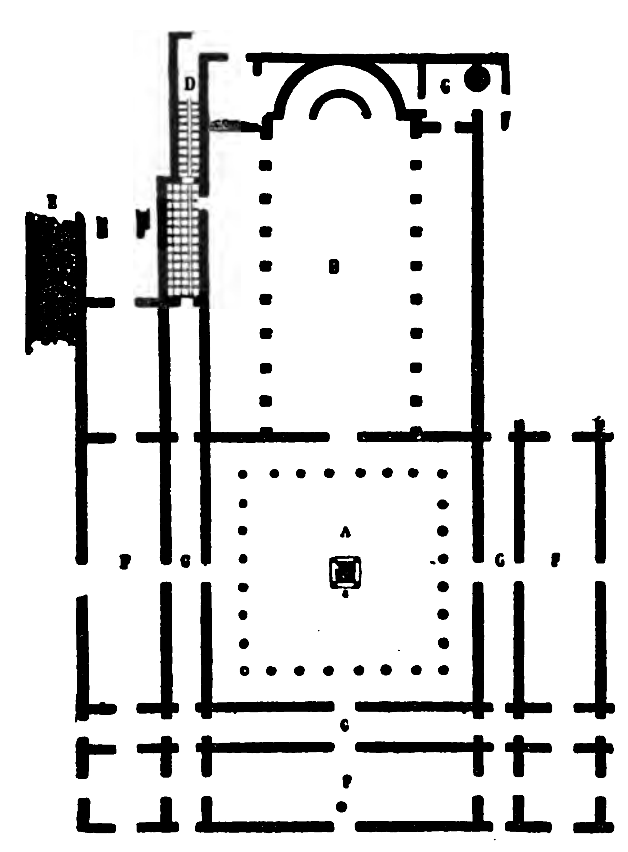


Fig. 9. **L'hôpital de Pammachius à Portus romanus.**

Celui qui s'exprimait ainsi, était l'Aquitain Paulin qui lui-même, après sa conversion au christianisme, avait renoncé aux plus hauts honneurs. A Rome, il avait encouragé par son exemple ses frères dans la foi et il vivait maintenant retiré dans le bourg de Nole, dans la paix de la solitude et du travail. Poète, il brillait par la délicatesse de la pensée et la perfection de la forme; ses vertus, son expérience du monde le désignèrent en 409 pour l'évêché de Nole. Dans ces fonctions il n'eut pas de souci plus cher que le soin des pauvres. Une de ses poésies exprime toute l'ardeur de l'intérêt qu'il prenait à leur soulagement. C'est pour lui une occasion de nous faire une peinture vivante et vraie de ces hospices, de ces maisons de secours si fréquentes chez les chrétiens de cette époque. Sur les longues rangées du triclinium nous voyons une foule pauvrement vêtue, mais satisfaite; nous entendons les joyeux ébats des vieillards, les bavardages des femmes qui se promènent en groupes et jusqu'aux chiens fidèles que le poète n'oublie pas dans sa description [2].

---

place dans la basilique de S. Étienne sur la voie latine; D. deux espaces à jour, peut-être des cours destinées à laisser pénétrer la lumière; E. rue antique pavée; F. grandes galeries; G. petites galeries.

[1] S. Paulin de Nole, *Ep. 13 ad Pammachium* § 15 (Migne, *P. L.*, LXI, col. 216): *Si talia semper ederent munera senatores tui.*

[2] *In natali 12, poema 20*, v. 112 et suiv. (Migne, *P. L.*, LXI, col. 555; éd. Hartel, *Corpus script. ecclesiast. lat.*, t. XXX, p. 147).

34. Nous invitons le lecteur à visiter avec nous les ruines d'un de ces hôpitaux chrétiens de l'époque. C'est justement celui de Pammachius à Portus Romanus dont les restes ont été de notre temps retrouvés près du port de Trajan.

Il était extrêmement vaste. Sa cour carrée (*quadriporticus*) était entourée de trois côtés de galeries, conduisant à trois salles allongées. Le quatrième côté était fermé par une basilique à trois nefs, soutenue de pilastres, avec une vaste abside ronde, flanquée de pièces sur les côtés. L'état des ruines ne permet pas de se rendre compte si cette basilique commença par avoir une destination civile, ou si, dès le principe, comme cela eut lieu plus tard, elle fut une église. Des fragments d'inscriptions en caractères analogues à ceux que Furius Dionysius Philocalus employa pour les travaux du pape Damase, fixent à la fin du IVe siècle la date des bâtiments. On avait mis comme inscription à la fontaine qui se trouve au milieu de la cour des vers écrits par saint Jérôme pour un monument de ce genre et qui invitent ceux qui ont soif à venir se rafraîchir [1].

Selon l'habitude du IVe-Ve siècle, on employa pour la construction des matériaux pris à d'autres édifices; les colonnes et les chapiteaux retrouvés en sont la preuve; l'un de ces chapiteaux, orné d'une grossière représentation du chandelier à sept branches de Jérusalem, a été emprunté à un ancien bâtiment juif. Les ustensiles au contraire retrouvés dans les fouilles portaient des signes chrétiens : plats, cuillers, coupes, verres, bouteilles étaient ornés de la croix latine ou du monogramme du Christ. Une lampe avec ce monogramme avait la forme d'un vaisseau. Un fragment de vase offre une image particulièrement remarquable : on y voit le Sauveur tendant à saint Pierre une table avec l'inscription "La loi du Seigneur". C'était une scène fort goûtée à Rome au IVe siècle et que l'on trouve répétée sur de nombreux monuments [2].

L'hôpital de Portus est le plus ancien hôpital chrétien retrouvé par la science archéologique.

---

35. Pammachius a fourni à l'archéologie contemporaine une autre conquête encore plus importante. Le sénateur chrétien fut le fondateur à Rome d'une église vénérée, par la transformation en basilique de sa vaste habitation dans la capitale. Les deux martyrs Jean et Paul, dont la passion est peut-être antérieure au règne de Julien, y furent par la suite l'objet d'un culte. L'existence de l'église en l'endroit même où on la voit encore aujourd'hui, nous est attestée dès le début du Ve siècle [3]. On l'appelait couramment *titulus Pammachii*. Une inscription sur la porte, datant de la fondation, en rapportait l'origine à Pammachius "*cultor fidei*", comme il y est dit en termes expressifs [4].

---

[1] *Quisque sitit veniat cupiens haurire fluenta*. De Rossi, *Bull. archeol. crist.*, 1866, p. 37 et suiv.: *I monumenti cristiani di Porto;* ibid., p. 99 : *Lo xenodochio di Pammachio in Porto*, avec notes et plans de Lanciani; ibid., 1868, p. 33 et suiv. : *Utensili cristiani scoperti in Porto.*

[2] J. Ficker, *Die altchristlichen Bildwerke im christl. Museum des Lateran* (1890), p. 31. Les fragments ornementaux de la construction sont actuellement dans ce musée. On en trouve la description complète aux pp. 29 et suiv. de Ficker. De Rossi (*Bullett. archeol. crist.*, 1868, p. 38) a donné le dessin du fragment de plat de verre qui contient la scène citée dans le texte.

[3] Duchesne, *Liber pontificalis*, I, 236; le même dans les *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, VII (1887), p. 21. L'église s'appela d'abord *titulus Byzanti* ou *Pammachii*, puis *titulus ss. Johannis et Pauli.*

[4] *Quis tantas Christo venerandas condidit aedes | Si quaeris, cultor Pammachius fidei.* Publié d'après le *Codex Lauresh.* du Vatican,

C'est en 1887 qu'a commencé sous nos yeux l'intéressante série des découvertes qui y ont été faites. Le palais chrétien, où Pammachius faisait sa demeure,



Fig. 10. **Basilique des SS. Jean et Paul, sur le clivus Scauri.**

par de Rossi, *Inscript. christ.*, II, 1, p. 150. L'expression *cultor fidei*, qui s'oppose aux païens de Rome se retrouve dans le Canon de la Messe, qui aujourd'hui encore, nous rappelle que le sacrifice est offert *pro omnibus fidei cultoribus.*

est sorti peu à peu des profondeurs. On l'a reconnu entre les murs extérieurs de l'église. Les découvertes surprenantes qui y ont été faites sont un exemple convaincant de ce que le sol de Rome renferme de monuments précieux pour confirmer ou éclairer les traditions historiques chrétiennes, comme celles qui se rapportent à Pammachius. L'absence de données claires et sûres laissait planer sur les traditions de cette église un certain doute; l'on ne saurait récuser le témoignage du monument lui-même qui nous est connu aujourd'hui presque jusque dans ses moindres détails. On y peut suivre la transformation opérée par Pammachius d'un palais encore à demi païen en basilique chrétienne.

Le voyageur qui monte au Cœlius par le Clivus Scauri, la voie silencieuse qui longe l'église des saints martyrs, a devant les yeux l'un des spectacles les plus impressionnants de Rome. En approchant de l'entrée de l'église on passe sous des arcades pittoresques jetées au dessus du chemin; à droite et à gauche ces arcades reposent sur une muraille de l'époque romaine. Le regard est frappé tout d'abord par la puissante abside de la tribune de l'église, ornée d'arcades aveugles à l'époque romane (fig. 10)[1]. On constate qu'elle a été incorporée dans une muraille romaine plus ancienne en *opus reticulatum*. On se rend compte de

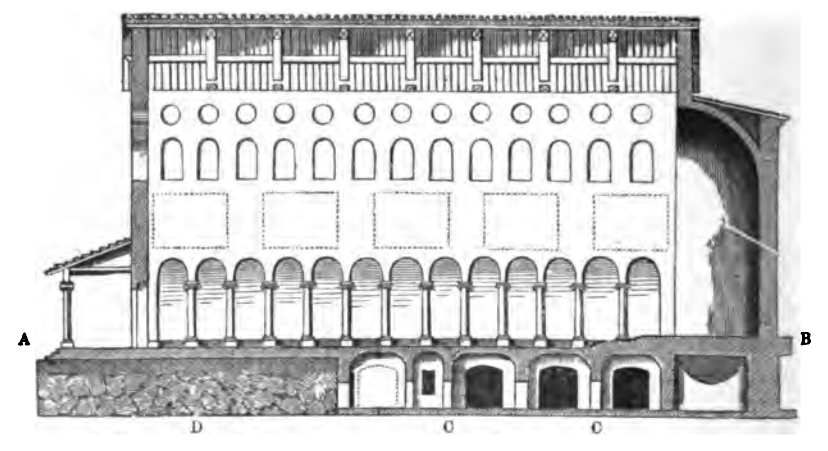


Fig. 11. **Coupe de l'ancienne église des SS. Jean et Paul; restitution[2].**

tout ce travail de construction. Le flanc de l'église sur le Clivus Scauri est encore jusqu'à mi-hauteur la muraille romaine du palais antique, à peine modifiée, et possède 13 fenêtres antiques sur deux rangées. Dans la transformation du palais en église, Pammachius fit abattre les étages supérieurs, à l'exception du flanc dont nous venons de parler. Les pièces inférieures furent remplies de décombres et de terre, à l'exception de la chapelle funéraire des saints martyrs; c'est ainsi que l'on put élever l'ancienne église sur les fondations. On a rendu les appartements souterrains accessibles de la nouvelle église[3].

[1] Vue photographique du comm. Carlo Tenerani. On peut reconnaître les restes du palais jusqu'à mi-hauteur de l'église, à gauche du chemin de la porte. Les fenêtres supérieures (photogr. Parker n. 397) appartiennent à la construction de Pammachius. Les arcades de l'abside sont du moyen âge.

[2] D'après Germano, *La Casa celimontana*, p. 295 : AB sol de la basilique actuelle, construite par Pammachius sur les sous-sols de l'antique demeure; CC restes des appartements anciens; D partie de l'habitation non encore explorée ou qui n'a été que récemment ouverte.

[3] Les premiers rapports détaillés de l'heureux et savant explorateur le P. Germano,

36. Ce n'est point le lieu de parler de la destination des diverses parties du palais aujourd'hui déblayées. Partout se montrent les traces d'une riche maison aristocratique jusqu'aux bains complètement découverts en 1898, avec leurs baignoires à eau chaude et à eau froide, avec leurs fourneaux et tout l'appareil souterrain de chauffage, jusqu'aux grandes amphores qui ont contenu, ainsi qu'en témoignent des inscriptions, un vin précieux d'Espagne. Le monogramme du Christ, dont on usait tant à cette époque, est prodigué ici de mille façons. Il n'orne pas seulement les amphores à vin ; on le trouve aussi à l'une des fenêtres de l'église, contemporaine de Pammachius. Les chambres du palais conservent encore des peintures antérieures à l'époque de la transformation en église et vraisemblablement dues à un pinceau païen ; mais il n'y a aucune figure qui rappelle la religion païenne ou le culte des dieux. Au milieu des peintures profanes la vue aime à se reposer sur une autre qui nous rappelle d'une manière vivante l'époque des saints habitants de cette demeure : c'est une noble orante, telle qu'on la trouve dans les catacombes et sur les sarcophages chrétiens. C'est le portrait illuminé d'une âme défunte priant les bras étendus, le regard tourné vers l'espace que l'on regarde aujourd'hui comme le triclinium. Peut-être a-t-on voulu conserver la mémoire d'une parente défunte. Vêtue du costume des nobles dames de l'époque, l'orante est couverte d'une longue tunique garnie des bandes (*clavi*) habituelles, a le velum retombant de la tête sur les épaules, un collier de perles autour du cou et des pendants d'or aux oreilles. Le cadre est formé d'ornements gracieux, fleurs ou animaux, auxquels se marient les masques théâtraux, traditionnels dans l'art. Mais ce sont des portraits de philosophes ou de rhéteurs qui occupent la plus grande place dans cette salle. Les murailles possèdent encore leurs peintures décoratives en imitation du marbre exécutées à l'époque païenne.

Le visiteur ne peut manquer de regarder avec encore plus d'intérêt les six tableaux chrétiens exécutés sans doute dès le début du V[e] siècle dans un corridor de l'habitation : c'est à l'endroit où, suivant l'usage, s'ouvrait au-dessus du sarcophage des saints la petite fenêtre (*fenestella*). A droite et à gauche sont représentées la captivité et la mort de martyrs, sous des traits assez différents du récit des actes des SS. Jean et Paul. Ils ne se présentent pas comme des fonctionnaires de la cour ou des militaires d'un haut rang, mais sous des habits très vulgaires, et ils sont accompagnés d'une femme qui partage leur jugement. Tous les trois, à genoux, les yeux bandés, attendent le coup de la mort. On assiste aussi à leur exaltation. Le mur de derrière nous représente un saint en

passioniste, ont été reproduits dans la *Römische Quartalschrift*, 1888, p. 137 et suiv., 322 et suiv., 404 et suiv. avec plan; 1889, p. 71 et suiv.; 1891, p. 290 et suiv., et dans *The American Journal of Archæology*, VI (1890), n. 3, avec plan; VII (1891), n. 1-2. Cf. Gatti, *Bull. arch. com.*, 1887, p. 151 et suiv.; 1888, p. 321 et suiv.; Hülsen, *Mittheil. der archäolog. Instituts*, 1889, p. 261 et suiv., avec plan. Lanciani, *Ruins and excavations of ancient Rome*, a donné plus récemment un autre plan (p. 350). Voir aussi de Rossi dans la conférence du 24 février 1889 (*Bullett. arch. crist.*, 1889, p. 89; 1890, p. 29 et suiv., et planche 3. Le P. Germano a publié en 1889 (Rome, Cuggiani) *La Casa celimontana dei SS. martiri Giovanni e Paolo;* il y accorde trop de confiance aux actes suspects des martyrs Jean et Paul; il en est de même du beau travail d'Allard : *La maison des martyrs*, dans les *Études d'histoire et d'archéologie* 1899, p. 202 et suiv. Sur les actes consulter Pio Franchi de' Cavalieri, *Nuove note agiologiche*, dans les *Studi e testi*, fasc. 9, p. 56, qui développe et rectifie les conclusions de Dufourcq, *Études sur les* gesta martyrum *romains*, 1900, p. 309 et suiv.

forme d'orant qu'honorent un homme et une femme prosternés à ses pieds : ce sont Pammachius et sa femme, les pieux fondateurs. Une autre scène représente deux femmes qui se recommandent à l'intercession des martyrs; sur une autre encore une figure masculine offre un grand calice. Il semble qu'il y ait une sorte d'allusion à cette façon d'honorer les saints dans un passage du poème sur les saints Jean et Paul de Florus de Lyon (IX[e] siècle): "Ils font leur demeure, dit-il, dans le céleste palais, près du Très-Haut, priant pour le peuple fidèle qui leur offre de pieux présents"[1].

La généreuse sollicitude de Pammachius avait ainsi doté la ville d'un sanctuaire digne des saints qui allaient y être honorés. "Les autres martyrs, observe la préface du plus ancien sacramentaire romain, ceignent la cité d'une couronne glorieuse; ceux-ci reposent dans son sein même".

---

37. Au temps de Pammachius et de Paulin, et dans les années qui suivirent, nombre d'hommes ou de femmes des anciennes familles donnèrent à Rome les plus brillants exemples de morale austère et de bienfaisance généreuse. On y compte les descendants des plus hautes races, les arrière-neveux d'un Paul Émile ou d'un Marcellus, des Julius, des Fabius, des Gracques, des Scipions, des Bassus. C'est à cette dernière famille qu'appartient Junius Bassus, préfet de la ville, connu par son sarcophage dans la crypte de S. Pierre, l'une des plus belles pièces du genre (fig. 12)[2].

Un autre sarcophage artistique chrétien, non moins remarquable, est celui de Petronius Probus, consul de l'an 371, qui se trouve dans la basilique vaticane près de la Pietà de Michel-Ange.

Il n'est pas rare de rencontrer de ces hommes sortis des rangs sénatoriaux, qui avaient exercé les plus hautes charges de l'État et qui tenaient à plus grand honneur d'être appelés chrétiens, et de réaliser en eux par un renoncement volontaire l'idéal de la vie chrétienne, soit en vivant pieusement dans le monde, soit dans la retraite d'une tranquille cellule.

Dans sa demeure princière de l'Aventin vivait sainte Marcelle avec sa mère Albina et sa sœur Asella. Elle s'absorbait dans les œuvres de la vertu, dans les études sacrées, dans la lecture et la méditation des saints livres. Devenue veuve après sept mois d'un mariage heureux, elle avait refusé la main de Cerealis, oncle de l'empereur Gallus. Elle réunit toute une société de dames de l'aristocratie romaine qui avaient les mêmes sentiments et la même élévation de cœur; elle fonda sous la direction de S. Jérôme la première communauté religieuse de Rome.

Marcelle avait une rivale de générosité et de renoncement dans l'illustre et vertueuse Paule, dont une fille, Pauline, avait été l'épouse de Pammachius.

---

[1] *Sidereo regi sublimi semper in aula* | *Adstantes*, ils prient pour les *populi qui pia vota ferunt* (Carmen II, v. 45). Pour ces peintures voir Dufourcq, *Études*, pl. 2, 5. La *Römische Quartalschrift*, 1888, p. 6, donne aussi une bonne reproduction en couleurs d'après des épreuves de Mgr Wilpert et de Swoboda. Les autres fresques découvertes sous l'église sont plus récentes et n'entrent pas ici en ligne de compte.

[2] D'après la photographie, que j'ai publiée avec commentaires, dans la *Römische Quartalschrift*, 1896. Cf. De Waal, *Der Sarkophag des Junius Bassus*, mémoire pour le congrès d'archéologie chrétienne de Rome en 1899, avec une photographie plus grande de l'ensemble et des reproductions détaillées de diverses scènes. On trouvera au ch. VII de ce l. I une autre reproduction de ce sarcophage.

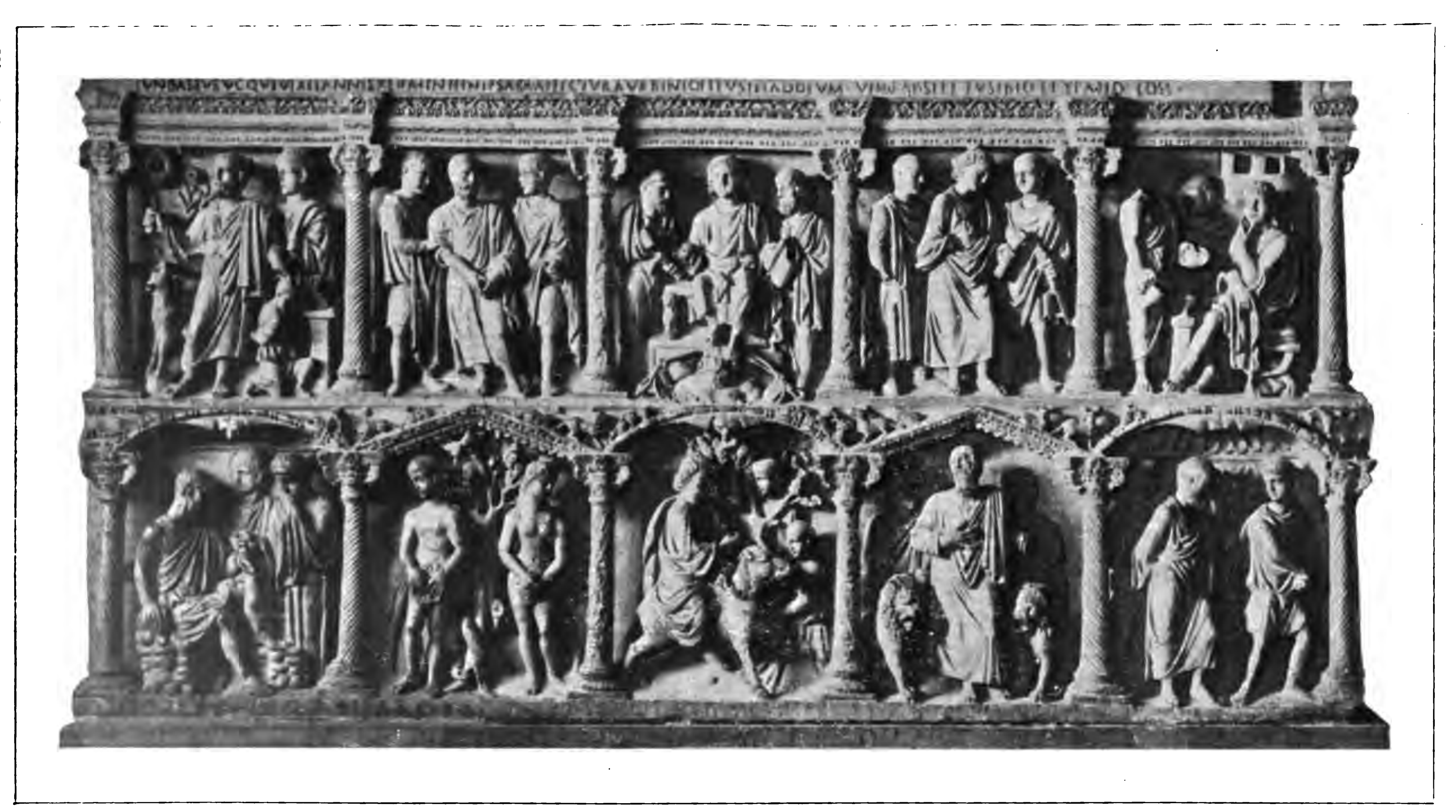


Fig. 12. **Sarcophage de Junius Bassus dans la crypte de S. Pierre** d'après une photographie nouvelle.

Son autre fille, Blesilla, qu'une mort prématurée lui ravit, s'était acquis un renom de haute culture intellectuelle : elle connaissait le latin, le grec et l'hébreu; elle avait toujours à la main, dit saint Jérôme, les Saintes Écritures. Paule elle-même, attirée par l'attrait puissant et religieux des lieux saints, distribua ses richesses aux pauvres et, fuyant avec sa troisième fille Eustochie les vanités de Rome, alla fonder à Bethléem un monastère pour elle et quelques compagnes.

Des délices de cette solitude, elle écrivait à son amie de Rome, Marcelle : " L'église de Rome, à l'ombre de laquelle vous vivez, est sans doute une sainte église et c'est avec raison que l'on y fête les trophées des apôtres et des martyrs; la vraie foi, prêchée par l'apôtre, vit chez vous et chaque jour voit s'affermir le triomphe du nom chrétien sur les ruines du paganisme... Ici, en Palestine, sur ce champ du Christ, tout est paix et simplicité. Où que l'on porte ses pas, on entend le paysan penché sur sa charrue murmurer les louanges de Dieu; le moissonneur se repose en chantant les psaumes; le vigneron, qui taille sa vigne, a les paroles de David sur les lèvres. Ce sont les chants d'amour de ce pays, les mélodies des pâtres, les chansons des paysans ". Et elle adresse à ses amies une éloquente invitation, mêlant aux louanges de tout à l'heure des paroles sévères sur l'immoralité de Rome, " Babylone destinée à la destruction ". " Sortez, mon peuple, sortez de cette ville, crie-t-elle avec l'Apocalypse, pour ne point devenir complice de ses délits et pour n'avoir point part aux plaies qui la frapperont ". Et elle ajoute avec Jérémie, comme par une vision de l'invasion répétée de Rome par les Barbares : " Sortez du milieu de Babylone et mettez vos jours en sûreté; car voici que la ville succombe, la grande Babylone est anéantie " [1].

Nombre de Romains distingués, particulièrement empoignés par l'esprit chrétien, allaient s'établir dans les lieux de Palestine sanctifiés par le Sauveur. Ils préparaient, sans s'en douter, des refuges à une partie plus nombreuse encore de l'aristocratie romaine pour les jours terribles qui allaient bientôt fondre sur Rome. La paisible Jérusalem de l'Orient était destinée à recueillir beaucoup de malheureux échappés au désastre qui menaçait la cité tibérine.

38. Aux dames dont nous avons parlé, il faut ajouter la noble figure de Fabiola, de l'illustre famille des Fabii. La jeune et riche chrétienne fait pénitence à la porte de la basilique de Latran pour la faute qu'elle a commise en abandonnant son époux, un débauché, et en épousant un autre homme, conformément au droit romain. Pleine de repentir et de honte, elle renonce au monde, donne ses biens aux pauvres et se met elle-même au service des miséreux dans un hôpital qu'elle fonde à Rome. Plus tard cette âme héroïque devait aussi chercher dans la Terre sainte l'édification et la solitude.

Ce fut encore pour les Romains de cette époque un idéal admirable que la veuve Léa, aussi riche de qualités que de fortune. Comme Marcelle, elle est, dans la ville, le centre d'un cercle de vierges pieuses. Jadis entourée d'une armée d'esclaves, nous disent les témoins, elle n'était plus au milieu de ses protégées qu'un modèle d'humilité volontaire et joyeuse.

Nous trouvons en relations intellectuelles intimes avec S. Jérôme beaucoup de personnages de haut rang. Entre autres correspondants que ce Père de l'Église appelle et traite en fils dans ses lettres, avec Marcellin et Domnion,

[1] *Ep. Paulae et Eustochii ad Marcellam*, ch. 11, dans les lettres de S. Jérôme, n. 46 (Migne, *P. L.*, XXII, col. 490); *Apocalypse*, XVIII, 4; Jérémie, LI, 6, 8.

nous trouvons le noble Océanus, un laïc semble-t-il. Océanus était plein d'ardeur pour l'étude et partageait la prédilection infinie de son maître S. Jérôme pour les Saintes Écritures. Domnion était, de son côté, un prêtre savant et ascète; ses vertus et sa bienfaisance lui valurent plus tard, comme à la plupart de ceux dont nous avons parlé, les honneurs du culte liturgique.

39. Le riche Pinianus épousa en 397 la pieuse Mélanie la jeune, petite-fille de Mélanie l'ancienne, célèbre par sa distinction et son influence religieuse. La maison de Pinianus était parmi les premières de la capitale. Les époux marchèrent sur les traces de Mélanie l'ancienne. Ils vécurent sept ans à Rome dans la continence, édifiant les fidèles par leurs exemples et leurs aumônes. Puis ils exécutèrent le projet, longtemps mûri, de se dépouiller d'un coup de leurs immenses richesses pour subvenir aux besoins de leurs frères et pour se livrer sans soucis aux exercices de la perfection spirituelle. Leur vie, récemment retrouvée, a été écrite sans ornements, avec vérité et fidélité, par un de leurs familiers. On n'y lit pas sans émotion combien Pinianus et Mélanie sentirent le poids de leur sacrifice. Leurs âmes reculèrent plus d'une fois devant la grandeur de la résolution. Tout grand renoncement religieux est douloureux pour la nature humaine, et cette douleur les deux époux n'y ont pas plus échappé que les autres caractères héroïques de ce temps. Le biographe a bien fait de laisser paraître ce côté humain dans la vie active et souffrante des deux saints. Et dans son simple récit, le narrateur nous fait revivre la vie des pieux époux, laissant plonger de leur magnifique villa, sise sur la mer, leurs regards sur les jardins ravissants, les nymphées et les bains de marbre, les vastes campagnes, les forêts giboyeuses, les lacs et les viviers poissonneux. Ils se souviennent des soixante métairies de leur domaine, des quatre cents esclaves actifs et dévoués qui y sont occupés; on les entend se faire la troublante question : " Abandonner tout cela, tout cela, pour acquérir des biens invisibles " [1]!

Mélanie compare ce passage si pénible à l'état de pauvreté à l'effort que l'on fait pour passer à travers la fente d'une épaisse muraille; une fois sorti de cette étroite ouverture, on a devant soi les larges espaces d'une atmosphère libre. Ils sont heureux du bonheur que le sacrifice de leurs richesses procure aux malheureux et levant le regard vers l'étoile du bien éternel, ils portent la croix du renoncement pour s'unir au Sauveur chargé de la sienne. " Par l'abandon de nos richesses terrestres, dit Mélanie, nous atteignîmes la richesse impérissable, ce qu'aucun œil n'a vu, aucune oreille entendu, aucun cœur senti, ce que Dieu a réservé à ceux qui l'aiment... Les forêts peuvent être détruites et les campagnes dévastées; les biens contre lesquels nous les avons échangées sont l'éternelle jouissance " [2].

Mélanie et Pinianus se retirèrent plus tard dans la solitude de Tagaste, dans l'Afrique du Nord; puis en 416 ou 417 ils passèrent en Terre sainte, portant ainsi pour leur part le tribut d'honneur du monde romain, à la ville élue de Palestine, dont les mystères avaient sauvé le monde.

[1] *Vita sanctae Melaniae iunioris auctore coaevo et sanctae familiari*, publiée pour la 1re fois en 1889 dans les *Analecta bollandiana*, t. VIII. *Erat possessio nimis praeclara, habens balneum intra se et natatorium in ea, ita ut ex uno latere mare, ex alio silvarum nemora haberentur*, etc. (ch. 18), description importante d'un grand domaine romain de l'époque.

[2] *Cum in principio abrenuntiationis nostrae anxiaremur... vidimus nos pariter quasi in scissura parietis cum magna anxietate transire volentes*, etc. (ch. 16.)

40. Pinianus était fils de l'illustre Valerius Severus et avait un frère nommé Severus. Le père fut préfet de la ville en 382. L'antique et influente famille des Valerii continuait ainsi de se distinguer dans les plus hautes fonctions. Leur palais, dont on retrouve l'emplacement sur le Cœlius, était digne par sa magnificence de l'antique renommée de la maison. Il est vraisemblable que Pinianus et Mélanie ont habité ces somptueuses demeures, qui couvraient, sur le flanc oriental de l'église St-Étienne, l'espace qu'occupèrent dès le haut moyen âge l'église et le monastère de St-Érasme. Les commencements de cette fondation ecclésiastique sont liés avec la ruine de la maison des Valerii. On a pu établir récemment que le palais a été brûlé et détruit, lors de la prise de Rome par Alaric [1].

Sur l'emplacement qu'il avait occupé, l'on retrouva en 1554 et 1561 des tables de bronze et des socles de statues du IVe siècle, avec des noms de la famille Valeria. Au XVIIe siècle, on y découvrit encore la remarquable lampe de bronze chrétienne, actuellement dans la galerie des Uffizi à Florence, en forme de nef, avec sur le mât l'inscription : " Le Seigneur donne la loi à Valerius Severus. Vive Eutrope ! " (fig. 13). Le Christ est au gouvernail ; à l'avant se trouve un homme dans l'attitude d'un orant. Il est vraisemblable que ce soit le Valerius Severus de l'inscription, sans doute le frère ou le père de Pinianus. La lampe, destinée comme cadeau à Eutrope, était un souvenir du baptême du donateur : c'est au baptême que le croyant recevait cette " loi " du Christ dont parle l'inscription [2].



Fig. 13.
La lampe de bronze de Valerius Severus :
DOMINVS LEGEM DAT VALERIO SEVERO EVTROPI VIVAS.

Au IXe siècle encore le nom des Valerii était conservé par un des hôpitaux les plus considérables de Rome dans le voisinage du palais. On le nommait *xenodochium Valeri* ou *a Valeris* et c'était fort vraisemblablement une fondation de la famille. Le monastère de Saint-Érasme s'éleva vers la fin du VIe ou au commencement du VIIe siècle sur les ruines du palais des Valerii [3].

[1] C'est la *Vita Sanctae Melaniae* récemment découverte qui nous a fourni des indications sur la disparition du palais : *Primo enim domum quam in urbe Roma habebant, venundare volentes, sed quia ad tam* magnum et mirabile opus *accedere nemo ausus fuit, relicta est; et postea, ab hostium parte dissipata, pro nihilo venundata est quasi incensa* " (c. 14).

[2] Sur les fouilles archéologiques cf. de Rossi, *Il monastero di S. Erasmo nella casa dei Valerii*, Roma, 1886; sur l'inscription *Dominus legem*, cf. le même, *Bullett. di archeol. crist.*, 1887, p. 26; sur la lampe et les figures qui y sont représentées cf. Garrucci, *Storia dell' arte crist. dei primi otto secoli*, pl. 469. Cf. encore de Rossi, *Bullett. arch. crist.*, 1867, p. 28; 1868, p. 34; Kraus, *Geschichte der christl. Kunst*, I, p. 98 et 487.

[3] Duchesne, *Liber pontificalis* I, 456, 482, sur le *xenodochium;* I, 346 sur S. Érasme.

Également sur le Cœlius habitait la famille des Anicii, qui fournit aux annales chrétiennes de cette époque une série de noms glorieux. La *domus gentis Aniciae* s'élevait en face du Palatin, au penchant de la colline entre le Cirque Maxime et le Colisée, sur l'emplacement actuel de l'église et du cloître de St-Grégoire-le-Grand. Divers bâtiments chrétiens durent leur origine à cette illustre famille. On déblaya en 1857-1859 une basilique de St-Étienne établie par une certaine Démétriade, de la gens Anicia, dans sa villa de la voie latine, avec une inscription métrique à la fondatrice[1].

La famille des Acilii rivalisait avec les Anicii de gloire et de dévouement à l'Église. Ils étaient primitivement établis dans les jardins du Pincius, que posséda plus tard Petronius Probus, de la gens Anicia. De Rossi a retrouvé les tombeaux des Anicii dans le cimetière souterrain de Ste-Priscille. Leurs magnifiques sarcophages de marbre s'y trouvaient dans la crypte de famille et dans les galeries voisines. Ils formaient comme une escorte au tombeau du grand Acilius Glabrio, membre de cette gens. Acilius Glabrio fut une victime du cruel Domitien, et on peut bien le compter au nombre des martyrs. On a mis au jour les fragments d'une inscription métrique où se trouve une remarquable mention du nom de Priscille, donné justement à cette catacombe; l'inscription semble se rapporter à Anicius Acilius Glabrio Faustus qui fut en 438 préfet de la ville et consul[2].

Une autre noble famille de Rome, celle des Uranii, emprunta au IVe siècle un nouvel éclat à de grandes personnalités chétiennes en étroite parenté avec elle. Le frère de saint Ambroise s'appelait Uranius Satyrus. L'on a récemment reconnu le mausolée des Uranii chrétiens, remarquable rotonde sur la voie appienne, près de St-Sébastien; avec son inscription grecque et latine, c'est un vénérable témoin de la transformation de la Rome païenne en cité chrétienne[3].

41. " Tu vois, s'écrie Prudence, la longue série des sénateurs qui ont préféré le blanc vêtement du baptême à la toge brillante. La curie d'Évandre, poursuit le poète, vient chercher la régénérescence dans la source baptismale du Nazaréen. Les descendants des Annii, les rejetons des Probi, les héritiers des Olybrii déposent les faisceaux des licteurs devant le tombeau des martyrs. Les Paulini, les Bassi, les Gracques n'hésitent pas à se soumettre à la domination du Sauveur. C'est par centaines que l'on compte les maisons du sang le plus noble et le plus ancien qui ont tourné le dos aux idoles honteuses. Ils sont maintenant l'orgueil de la ville et de son illustre sénat. Détourne le regard des rares obstinés qui se refusent encore à voir la clarté du soleil et vois le peuple presque sans exception courir au Vatican, en passant, sans s'y arrêter, devant la statue méprisée de Jupiter; au Vatican, qui cache sur son versant les cendres du père bien-aimé de la ville (St Pierre). Vois-les se presser dans les palais du Vatican pour recevoir avec le chrême royal le signe sacré (de la confirmation) "[4].

[1] Sur les Anicii chrétiens et les textes qui les concernent, cf. Reumont, *Geschichte der StadtRom* I, p. 812, 813. L'inscription de l'église dont on voit encore les ruines au troisième mille de la porte latine commence ainsi : *Cum mundum linquens Demetrias Amnia virgo.* Cf. Duchesne, *Liber pontificalis*, I, p. 239, 531.

[2] De Rossi, *Bullett. arch. crist.*, 1888-1889, p. 103 et suiv.: *Priscilla e gli Acilii Glabrioni.*

[3] De Rossi, ibid., 1886, p. 29 et suiv. : *Il mausoleo degli Uranii cristiani.* Le fragment de la colossale inscription, latine sur une face et grecque sur l'autre, est actuellement conservé dans l'église St-Sébastien.

[4] *Contra Symmachum*, I, v. 545 et suiv. : *Aut Vaticano tumulum sub monte frequen-*

VI. — Ombres dans la vie chrétienne.

42. Tandis que le christianisme prenait dans la ville un si brillant essor, tandis que tant de grands donnaient l'exemple de vertus héroïques, il ne manquait pas d'autre part de chrétiens indignes ou relâchés; on en trouvait jusque dans les rangs du clergé; ce sont des ombres que l'historien ne peut refuser de voir.

Saint Jérôme apprit avec amertume à connaître de semblables membres du clergé. Le zèle ascétique de l'ardent Dalmate et sa parole indépendante entrèrent en un conflit violent avec la mondanité de prêtres et de diacres distingués. St Jérôme en a laissé dans ses écrits un portrait vivant.

"J'ai des collègues, dit-il dans ses instructions à la vierge Eustochie, qui ne reçoivent la consécration sacerdotale ou diaconale que pour avoir plus facilement accès auprès des femmes. Ils ne se soucient que de leurs vêtements; il les leur faut parfumés de bonnes odeurs; il leur faut des chaussures souples et luisantes. Leurs cheveux sont frisés au fer; des anneaux brillent à leurs doigts et ce n'est que sur la pointe des pieds que ces messieurs traversent les rues pour éviter que la boue laisse aucune marque à leurs chaussures. Quand on les voit venir on les prendrait pour des galants plutôt que pour des clercs. Beaucoup ne mettent leur science qu'à connaître les noms, les demeures et les habitudes de toutes les matrones. Je veux vous dépeindre l'un de ces héros; au maître vous connaîtrez les disciples".

Et il nous trace le portrait d'un ecclésiastique qui dut être très connu à Rome; il nous montre le personnage en route dès le grand matin pour aller faire sa cour à ses protecteurs et protectrices. On l'a surnommé le cocher de la ville *(veredarius urbis)*. On le voit partout avec son regard effronté, sa bouche toujours ouverte à l'insolence; il ne se lasse point d'acheter de nouveaux chevaux, l'un plus blanc et plus fringant que l'autre; on le prendrait pour le frère du roi de Thrace. Il a deux ennemis qu'il exècre : la continence et l'abstinence. Dans ses visites il est si habile à louer et à admirer tel ou tel objet qui décore les pièces, qu'on finit par lui en faire cadeau. On craint de le blesser parce qu'on connaît l'acuité de sa langue [1].

---

tat, | *Quo cinis ille latet genitoris amabilis obses;* | *Coetibus aut magni Laterani currit ad aedes* | *Unde sacrum referat regali chrismate signum* (v. 583 et suiv.). Et un peu auparavant (v. 566 et suiv.) : *Sexcentas numerare domos de sanguine prisco* | *Nobilium licet ad Christi signacula versas* | *Turpis ab idolii vasto emersisse profundo.* D'après Gregorovius (*Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, 4e éd., VIII, p. 142) Prudence se serait abusé sur le christianisme de ces Romains au milieu desquels il vécut si longtemps; car ce n'étaient pas foncièrement des chrétiens. "La nature corrompue des Romains demeura ce qu'elle était, car le baptême ne les changea point et la société chrétienne était avec la païenne en communion d'idées, de goûts et de besoins. La masse ne saisit à aucun moment l'enseignement du Christ." Cette conception est le thème auquel revient sans cesse l'écrivain, et il lui demeure fidèle dans tout le cours de son ouvrage. Qu'on n'oublie pas que Gregorovius n'a jamais reconnu le caractère d'institution divine à l'Église chrétienne; elle n'est pour lui qu' "une des formes de l'évolution de l'humanité" (4e éd., VIII, p. 263). "L'humanité, abîmée dans l'ignorance et la grossièreté, se courba devant le Sacerdoce de l'Église, dans lequel il vénéra la seule puissance divine ici-bas" (4e éd., II, p. 235). Pour se conformer à la pensée du Christ, l'Église aurait dû, à son sens, devenir "un empire immatériel de lumière, de vertu et d'amour" (4e éd., IV, p. 317).

[1] *Ep. 22 ad Eustochium de custodia virginitatis*, § 28 (Migne, *P. L.*, XXII, col. 414).



S. Jérôme, qui savait aussi aiguiser sa plume, nous a laissé maint portrait analogue. Malheureusement la capitale du monde ne contribuait que trop à inoculer à beaucoup, même dans les plus hauts emplois de l'Église, ce que le paganisme lui avait laissé de mondain dans le caractère et dans les penchants. Et ce n'était pas seulement dans leur extérieur que nombre de clercs prenaient le ton païen, les vices même de Rome ne trouvaient chez eux que trop d'accès. Les exemples d'une vie indigne se multipliaient chez des êtres sans vocation, qui n'entraient dans le sanctuaire que poussés par des motifs humains. La vigilance des pasteurs et la rigueur des lois ecclésiastiques n'agissaient point sur eux. Les moines eux-mêmes ne donnaient pas toujours les meilleurs exemples; les cloîtres et les ascétères renfermaient des modèles d'un orgueil repoussant [1].

43. C'est aux laïques de haute condition, qui se laissaient encore moins guider par l'esprit de la religion, que s'adressent ces vives paroles de S. Jérôme : " Pourquoi donc cette noble dame met-elle tant d'ostentation et de solennité dans ses bonnes œuvres? A-t-elle bien besoin de se faire traîner à Saint-Pierre dans une litière ouverte et dorée pour y faire ses aumônes? Voyez donc comme elle prend soin de distribuer elle-même ses dons, entourée de ses serviteurs dans la foule des pauvres. Naturellement tout Rome contemplera le spectacle de son abaissement et de sa générosité. Qu'a-t-elle besoin d'un héraut pour préparer ses agapes chrétiennes? Pourquoi cette procession d'eunuques qui lui fait cortège quand elle s'approche des saints mystères " [2]?

Antérieurs à peine de quelques années sont les tableaux que le païen Ammien Marcellin nous trace de l'état moral des basses classes sociales, tableaux que l'on croirait exagérés s'ils n'émanaient pas d'un païen vivant à Rome. Il ne s'agit pas là exclusivement de païens et ce sont des tableaux qu'il faut tirer de l'ombre parce qu'ils nous font bien voir ce qu'étaient les masses que devait pénétrer le ferment chrétien; ils nous laissent soupçonner que longtemps encore dans la suite l'Église fut contrainte de porter avec elle dans cette populace des rues bien des éléments impurs, en dépit du nom chrétien de la ville.

D'après Ammien Marcellin, cette plèbe ne connaîtrait d'autre idéal que les festins, le jeu de dés, le cirque et les repaires du vice. Habituée à être nourrie par l'État, elle mourrait de faim sans les distributions publiques de pain et de vin, d'huile et de lard. Elle coule ses jours dans le farniente ou dans les plus basses passions et se plaint néanmoins de ses pénibles travaux. Rien ne l'excitait, ne lui donnait d'ardeur que les émotions que lui procuraient les écuyers ou les lutteurs du cirque. Du coup tout se rajeunit : la victoire dans la course de tel ou tel cheval, de telle ou telle couleur a bien plus d'importance que la résistance des légions aux barbares. Les jeux et les plaisirs publics sont devenus une frénésie. Le drame, les mimes sont tombés, à en croire notre auteur, dans

---

[1] Sur les faux moines de l'époque, cf. S. Jérôme, *Ep. 125 ad Rusticum monachum*, c. 16 (Migne, *P. L.*, XXII, col. 1081). *Vidi ego quosdam qui postquam renuntiavere saeculo, vestimentis dumtaxat et vocis professione, non rebus, nihil de pristina conversatione mutarunt.* Et l'éloquent docteur commence l'une de ses mordantes peintures : *Sublatis in altum humeris... tumentia verba trutinantur, ut si praeconem addideris, putes incedere praefecturam*, etc. Il ne faudrait cependant pas conclure de tous ces faits que le christianisme s'était terriblement mondanisé. Voir dans la *Theologische Revue*, 1902, p. 118, l'article de Rauschen contre les assertions de Grützmacher, *Hieronymus*, 1901.

[2] *Ep. 22*, § 32 (Migne, *P. L.*, XXII, col. 417-8).

une dépravation sans fin, que nous pouvons à peine imaginer. Quand on redoutait une famine, on chassait en bloc les étrangers de la ville; mais les acteurs, non; on était obligé, pour satisfaire aux plaisirs des masses, de conserver des troupes de mimes immoraux et de ceux même qui se faisaient passer pour tels. Trois mille danseuses, sans compter le personnel qui leur était attaché ni la foule des maîtres de danse ou de musique, restaient à Rome sans être inquiétés. Jadis, dit-il en forme de conclusion, Rome était le séjour de toutes les vertus, aujourd'hui elle n'a d'honneurs que pour le vice [1].

Qu'on fasse dans ces descriptions la part de l'exagération mécontente du stoïcien et de la tendance à l'hyperbole, les nombreux faits relevés par Ammien n'en gardent pas moins leur triste valeur [2].

44. Une comparaison s'impose avec les tableaux que d'autres contemporains nous ont laissés des mœurs de l'Empire romain à l'époque.

Saint Ambroise, à qui l'exercice des fonctions publiques avait donné la connaissance du monde, nous dépeint avec une ironique fidélité les vauriens qu'il avait observés dans les grandes villes de l'Italie. Les voilà étendus à la mode orientale sur leurs tapis au lieu que, après avoir roulé de cabaret en cabaret, ils ont jugé propre à être le théâtre de leurs exploits. La fumée du vin est pour le plébéien le coup de baguette de Circé qui le transforme en un riche et puissant seigneur. Il gagne soudain dans le vin puissance, liberté, honneur, et jusqu'au rang royal; mais souvent il s'en retourne la tête en sang de la taverne qui lui a procuré de si douces illusions. Les vrais riches, dit Ambroise, les maîtres de la société élégante, sont à table couronnés de fleurs et la tête artistement frisée. Des essaims de femmes dissolues les entourent et leur tendent la coupe. Ils titubent comme des vaisseaux qui ont perdu leur ancre. Ils font succéder les banquets aux banquets pour échapper à l'ennui qui pèse sur leur vie inoccupée. Dès le matin cuisiniers et maîtres d'hôtel font la ronde par les marchés, se disputant à grands cris les denrées du sensualisme, la conquête des poissons les plus rares, des foies gras les plus recherchés [3].

Que l'on mette à côté de ce tableau sarcastique, celui que S. Ambroise nous fait des soldats de l'armée romaine. On voit ces guerriers, avec leurs baudriers de soie, leurs colliers d'or, leurs ceinturons et fourreaux dorés, se faire remplir des coupes précieuses par de jeunes esclaves. Leurs défis héroïques ne sont point aux combats, mais à la boisson. Leur cri de guerre est : Ivresse — pour le bien de l'Empereur! Qui ne vide pas la coupe jusqu'au fond est ennemi de l'Empereur! " Voilà les descendants de Curius Dentatus! dit-il. Voilà des héros redoutables pour l'ennemi! Ce sont des paquets qu'on emporte du festin. Dans cet état ils font grand bruit de combats et de victoires. Qu'en pense le serviteur quand son maître, dans les fumées du vin, lui tombe entre les bras, ou quand il lui faut hisser avec peine sur son cheval ce prétendu triomphateur? Le matin, ce sont des foudres de guerre; ils soufflent la fureur; le soir, ils ne sont plus que la risée des enfants. A la fleur de l'âge ce sont des vieillards décrépits "[4].

[1] *Hist.*, XIV, c. 5-6.

[2] Cf. les passages de Prudence sur le luxe de Rome à son époque, sur l'immoralité scandaleuse du théâtre, sur la cruauté des jeux du cirque. Allard y a puisé les traits de son tableau dans *Rome au IVe siècle d'après les poèmes de Prudence* (*Rev. des quest. hist.*, XXXVI, 1884, p. 5 et suiv., 14 et suiv.)

[3] *De jejunio*, c. XII, § 42 et suiv.; c. XII, § 45 (Migne, *P. L.*, XIV, col. 711, 712).

[4] *Ibid.* c. XVII, § 62 (col. 719); c. XIII, § 50 (col. 715). Cf. Baunard, *Histoire de S. Am-*

Dans ces peintures, Ambroise, sans le vouloir, mêle à la raillerie une certaine tristesse. On comprend que les types qu'il peint sont pour lui une figure de l'Empire. Comme tous les esprits profonds, il se laissait envahir par une noble douleur au spectacle des misères de la vie publique.

L'Empire était lui aussi devenu un vieillard décrépit à la fleur de l'âge. De toutes parts les flots des Barbares battaient ses frontières, ils l'ébranlaient jusque dans les moelles; la force de résistance manquait à l'Empire romain et la faute en était surtout à la débauche et au vice dans lesquels s'abîmait une si grande partie de la société.

Le spectacle de cet état moral du monde romain arrache à saint Jérôme, longtemps encore avant la prise et le pillage de Rome par les Wisigoths, cette exclamation demeurée célèbre : " Voici longtemps que nous savons Dieu offensé et que nous ne songeons pas à l'apaiser. Ce sont nos péchés qui ont fait la force des Barbares; ce sont nos crimes qui ont assuré la défaite des armées romaines. Malheureux, qui obligeons la colère de Dieu à se servir des Barbares comme d'un fléau vengeur! Les légions de Rome ont soumis le monde et nos défenseurs succombent aujourd'hui à des troupes sans discipline, dont l'aspect seul les glace d'effroi " [1].

" L'esprit frémit, dit le même écrivain, à la vue des ruines de notre époque. Voici plus de vingt ans que dans le vaste pays qui sépare Constantinople des Alpes Juliennes le sang romain coule sans interruption. Les Goths, les Quades et les Sarmates, les Huns, les Vandales et les Marcomans sèment la désolation, le meurtre et le pillage à travers la Scythie, la Thrace, la Macédoine, la Dardanie et la Dacie; ils promènent la flamme et le fer dans les campagnes de Thessalie, d'Achaïe, d'Épire, de Dalmatie, de Pannonie. Que de nobles Romains sont devenus leur proie, que de matrones et de vierges ont été les victimes de leurs vices! Les évêques réduits en esclavage, les prêtres et les clercs livrés au glaive, les églises saccagées, les autels du Christ changés en mangeoires à chevaux, les restes des martyrs arrachés de leur sépulture; partout la tristesse, partout les gémissements, partout l'image de la mort " [2].

Telles étaient à ce moment les lamentations d'un Père de l'Église au fond de la Palestine.

45. Dans sa retraite de Bethléem, S. Jérôme et les amis Romains qui l'entouraient pouvaient se féliciter de s'être éloignés du théâtre de la désolation. Un autre écrivain, qui ressentit l'affliction de ces années calamiteuses et dont la voix retentit comme celle d'un Jérémie, vit au cœur même des misères que créent les invasions barbares. Salvien de Marseille écrit après la première chute de Rome, au temps où les Wisigoths ont déjà fait irruption dans sa patrie, où les Vandales ont bouleversé l'Espagne et conquis les provinces romaines d'Afrique.

---

broise, 3e éd. 1899, p. 356. — La biographie du saint par Förster (1884) donne des extraits qui complètent ceux que nous avons cités. C'est de ces héros romains qu'Ammien dit : *Graviora gladiis pocula, testa enim bibere iam pudebat* (l. XXIII, c. 4).

[1] *Ep. 60 ad Heliodorum* § 17 (Migne, *P. L.*, XXII, col. 601) : *Olim offensum sentimus nec placamus Deum. Nostris peccatis barbari fortes facti sunt*, etc.

[2] *Ibid.* § 16. L'exclamation finale : *Ubique luctus, ubique gemitus (pavor) et plurima mortis imago*" est empruntée à Virgile, *Énéide*, l. II, v. 369.

Le prêtre Salvien avait entrepris de grands voyages et c'est par sa propre expérience qu'il avait appris à connaître les malheurs publics et l'état des mœurs en Afrique et en Espagne comme dans sa propre patrie. Aussi le tableau du monde qu'il nous a laissé dans son ouvrage apologétique : *De gubernatione Dei*, est-il particulièrement précieux, bien que les sombres couleurs, qu'il emploie dans l'emportement de son zèle, ne puissent échapper au reproche d'exagération [1].

C'est en traits de feu qu'il flétrit l'immoralité, triste héritage laissé par le paganisme dans maintes parties du monde romain. " Où est notre amélioration ? s'écrie-t-il. Quelle partie du monde romain se corrige sous les coups qui la frappent ? Je ne parle pas de la cupidité et de la cruauté, partage commun de tous les Romains de nos jours. Je laisse de côté l'ivresse, cette plaie générale du riche comme du pauvre. J'abandonne l'orgueil et le faste, qui semblent aujourd'hui le privilège des grands. Je tais même la domination du mensonge, de la perfidie, du parjure dans le commerce, bien que l'État romain et surtout ses provinces africaines en soient saturés " [2].

Déchaînant le torrent de son indignation contre l'immoralité régnante, il se plaint de l'envahissement de l'Empire par les turpitudes et les débordements les plus grossiers. La mollesse promène partout triomphalement l'excès de son raffinement et a banni toute la force des Romains. L'Afrique du Nord se distingue spécialement par une telle extension de l'immoralité que ses conquérants, les Vandales, apparaissent sous le jour le plus favorable en face des anciens maîtres du pays, les Romains.

Carthage, où Salvien dut se trouver en contact douloureux avec la corruption et dont le tableau emprunte, semble-t-il, chez lui à des griefs personnels des couleurs très défavorables, n'est d'après lui qu'une sentine de vices. " C'est, dit-il, le déversoir de la corruption de toutes les villes. Si riche qu'elle soit en trésors, elle ne l'est pas moins en rapines et en impuretés, en ivrognes titubants, en débauchés couronnés de fleurs, en libertins parfumés " [3].

Si aujourd'hui le monde latin a si cruellement à souffrir des invasions germaniques, il faut bien le dire, poursuit-il, " c'est l'impureté de notre vie qui nous a fait livrer par Dieu comme proie aux Barbares. Ce sont nos crimes qui ont poussé le maître du ciel à lâcher contre nous des derniers confins de la terre ces peuples sauvages, à livrer à leurs verges vengeresses chaque province, chaque ville, à lancer les Barbares jusque par delà les mers pour que les Africains n'échappent pas non plus à leur visite " [4].

Et dans un autre éclat d'indignation : " Quelle misère, s'écrie-t-il, quelle abjection peut égaler la nôtre? Et néanmoins le monde romain continue, au milieu de ses calamités, à s'abandonner à la volupté. Réduits à la mendicité les

[1] *De gubernatione Dei*, en 8 livres, rédigé vers le milieu du v[e] siècle; il y a deux éditions nouvelles de cette œuvre remarquable, bien qu'un peu prolixe, l'une de Halm dans les *Monumenta Germ. hist.* (*Auct. antiquiss.*, 1) en 1877, l'autre de Pauly en 1883 dans le *Corp. Script. ecclesiast.* de l'Académie de Vienne (t. VIII).

[2] Liv. VII, c. 12, éd. Halm, p. 92 : *Ubi apud nos emendatio aut quae pars romani orbis, quamvis afflicta, corrigitur? Ibid.*, c. 15, p. 95 : *Nulla unquam his malis romana civitas caruit*, etc.

[3] *Ibid.*, c. 16, p. 96 : *Video enim quasi scaturientem vitiis civitatem;* c. 17, p. 97 : *Quae fuit pars civitatis non plena sordibus; quae intra urbem platea aut semita non lupanar?* Les vices reprochés aux païens par S. Paul dans son Épître aux Romains, I, 23, s'étaient généralisés dans l'Afrique du Nord.

[4] *Ibid.*, c. 5, 12 (p. 88, 93).

Romains s'amusent. Demain c'est pour eux la dure captivité et ils ne songent qu'au cirque. Sous l'angoisse oppressante de la mort, on ne s'occupe que de rire. La prison ou la mort nous talonnent et nous nous gaudissons dans les jeux publics. La mort nous environne et nous rions! On croirait que tout le peuple romain s'est rassasié d'herbe sardonique. Il meurt et il rit "[1]!

Salvien compare les rudes Germains aux Latins dégénérés; il y emploie encore de vives couleurs : " Chez quels peuples barbares rencontre-t-on tous ces crimes d'immoralité, qui sont acclimatés chez nous? les Vandales laisseraient-ils impunis de semblables abus? Non, ils voient avec horreur ces vices pratiqués en Afrique par des Romains qui se disent chrétiens "[2].

" Les Goths sont perfides mais chastes; les Alains sont impurs, mais du moins ils n'ont point cette perfidie; les Francs sont menteurs mais hospitaliers; les Saxons sont cruels mais non esclaves de l'immoralité. Tous ces Barbares ont des vices, mais ils ont aussi du bon dans leur caractère "[3].

Il revient souvent en termes louangeurs sur la pureté des mœurs des Goths[4].

Il sait même que dans les contrées où les Barbares se sont mêlés à l'ancienne population et où le calme a pu renaître, l'exemple de la chasteté des barbares et la sévérité de leurs lois ont souvent amélioré les mœurs des cités romaines[5].

Salvien paraît avoir eu surtout le vif sentiment que les nouveaux peuples étaient destinés à infuser une nouvelle sève plus pure au corps de l'ancien monde en décomposition. Il pressent que la fusion de leur sang et de leur esprit avec celui des Latins est capable de créer un nouvel ordre de choses, une civilisation chrétienne.

Cette pensée aurait pu fournir matière à de grandes considérations historico-philosophiques. Mais il se laisse emporter par le torrent de ses plaintes : " Puissé-je faire retentir le monde entier de mes avertissements! Peuples romains, que vos actions vous remplissent de honte! Vous ne pourriez guère citer de villes à l'abri de l'immoralité que celles où règne la domination barbare. Et nous nous étonnons de notre malheur, plongés que nous sommes dans le bourbier? Nous nous étonnons que des adversaires, si supérieurs à nous par la pudeur et la vertu, le soient aussi par les armes? Nous nous étonnons de voir nos biens tomber aux mains de guerriers qui abominent nos vices? Ce qui les rend vainqueurs, croyez-le bien, ce n'est pas la supériorité de leurs forces; et ce qui cause notre ruine, ce n'est pas l'absence de forces défensives ou de chefs... Que personne n'ait une autre conviction, une autre croyance que celle-ci : la seule cause de notre défaite, c'est la corruption de nos mœurs "[6]!

---

[1] *Quid potest nobis esse vel abjectius vel miserius!* (Liv. VI, c. 18). *Totus romanus orbis et miser est et luxuriosus... Moritur et ridet.* (Liv. VII, c. 1, éd. Halm, p. 83, 85.)

[2] Liv. VII, c. 22; cf. c. 17.

[3] *Gothorum gens perfida, sed pudica est* etc. (Liv. VII, c. 15, p. 95).

[4] *Offenduntur barbari ipsi impuritatibus nostris. Esse inter Gothos non licet scortatorem gothum; soli inter eos, praejudicio nationis ac nominis, permittuntur impuri esse Romani. Et quae nobis, rogo, spes ante Deum est? Impudicitiam nos diligimus, Gothi execrantur*, etc. (Liv. VII, c. 6, p. 88).

[5] Liv. VII, c. 21, 22; c. 23, p. 103 : *Castos etiam Romanos fecerunt.*

[6] Liv. VII, c. 23 : *Nemo sibi aliud persuadeat, nemo aliud arbitretur; sola nos morum nostrorum vitia vicerunt.*

46. C'est un des facteurs les plus importants de la chute de la société romaine que Salvien nous fait connaître dans ces dernières paroles [1].

Mais bien que de divers côtés, surtout à notre époque, l'on ait voulu rendre la religion chrétienne responsable de ce désastre, sous prétexte qu'elle aurait tué l'esprit politique, affaibli le pouvoir civil, énervé le peuple et l'armée, Salvien n'est pas le seul à penser autrement, il a avec lui les meilleurs écrivains de l'époque, un saint Augustin notamment et un saint Ambroise, pour réfuter brillamment ce reproche fait à l'Église [2].

Contrairement aux accusations haineuses des païens de leur temps, ils montrent avec une souveraine clarté que la foi et les mœurs chrétiennes, loin de nuire à l'Empire, ont donné à l'État un ferment régénérateur. Ils ont écrit avec raison que l'Église favorise et développe toutes les vertus civiles. Ils ont expressément insisté sur ce point que le concours effectif prêté par la religion, avec un parfait dévouement, à la chose commune, a été si loin que dans maintes cités, il n'y avait plus que les évêques à porter le souci de la conservation et de la garde des murailles et des habitants, tandis que les fonctionnaires civils se retiraient par impuissance ou par lâcheté devant les Barbares. Le programme conservateur

[1] A la suite d'autres écrivains, Gaston Boissier, dans son important ouvrage sur *La Fin du paganisme*, t. II (Paris, 1891), p. 221 et suiv., s'est efforcé de diminuer la décadence morale du paganisme dans sa dernière période, cause principale de la chute de l'Empire romain. On reconnaîtra volontiers (et c'est ce que nous avons fait dans notre exposé) qu'il y a des amplifications de rhétorique dans les généralités des auteurs tant païens que chrétiens; mais les détails auxquels s'arrêtent les "moralistes", comme dit Boissier (t. II, p. 219), sont suffisamment probants; tandis que les traits favorables que Boissier emprunte notamment aux écrits du païen Symmaque pour caractériser la vie publique de l'époque, ne sont guère significatifs.

[2] Il faut retenir les observations de Boissier contre l'affirmation que le christianisme aurait affaibli l'esprit militaire et paralysé la résistance aux invasions barbares. Il se réfère à des textes qui mettent en lumière le loyalisme politique de l'Église et ses sentiments favorables à l'armée. Cf. aussi A. de Broglie, *L'Église et l'Empire romain au IV[e] siècle* (3[e] partie, t. II, 4[e] éd., 1882, p. 478). Boissier montre qu'avant le triomphe du christianisme un fatal relâchement existait déjà. "Il n'est pas possible de dire exactement ce que le christianisme a pu ajouter à un mal qui était plus ancien que lui et qui provient d'autres causes" (t. II, p. 433). Il repousse avec raison le point de vue anticritique de Gibbon (p. 392), dont Gregorovius s'est approprié les reproches contre l'Église. Le christianisme s'accommodait d'après Boissier à toutes les institutions publiques de l'Empire et était fort éloigné d'y introduire des éléments dissolvants. "Il n'y eut plus aucun moyen de prétendre qu'un chrétien ne pouvait être qu'un ennemi de Rome" (p. 401). Qu'il n'ait pu arrêter une décadence produite par d'autres causes, il ne faut pas lui en faire un grief: "Le christianisme a eu le malheur d'hériter d'une situation fort compromise. Au moment où il prit la direction des affaires, les finances publiques étaient ruinées par deux siècles de désordres... Par une sorte de pente naturelle, les choses sont allées à l'extrême, mais leur religion (celle des Empereurs chrétiens) n'y est pour rien" (p. 415). "Ainsi l'Empire a péri de maladies, qui remontaient plus haut que le christianisme; on peut donc affirmer qu'il n'est pas la cause directe de sa ruine. Mais ce qui n'est pas moins sûr c'est qu'il a été impuissant à l'arrêter. L'a-t-il retardée ou rendue plus rapide, c'est une question qu'on peut débattre" (p. 443). Boissier fait une vive et juste critique, sans nommer l'auteur, de l'exposé hostile fait par Duruy (*Histoire des Romains*), surtout dans le dernier volume qui va jusqu'à Théodose. Cf. Allard, *Un livre sur le III[e] siècle (Boissier)* dans ses *Études d'histoire et d'archéologie* (Paris, 1899), p. 105-118; Grupp, *Kulturgeschichte der römischen Kaiserzeit*, II (München, 1904); Seeck, *Geschichte des Unterganges der antiken Welt*, I (2[e] éd.) (Berlin, 1897), p. 191-428, sur la décadence militaire, politique et sociale de l'Empire (1. Les Germains; 2. L'armée romaine; 3. La destruction du bien; 4. Esclaves et clients; 5. La dépopulation de l'Empire, 6. Les Barbares dans l'Empire). Le chapitre sur la religion et la moralité au t. II (1901), p. 339-456 est incomplet.

de l'Église de cette époque n'est exposé nulle part avec plus de netteté que dans les lettres et les conseils que S. Ambroise adressait aux empereurs Gratien, Valentinien II et Théodose [1].

Naturellement nous ne pouvons suivre cet écrivain ni d'autres dans les détails. Il suffit de rappeler que le concours particulier prêté par l'Église à l'État consista dans une lutte silencieuse et sans bruit mais incomparablement féconde contre le torrent de corruption morale déchaîné par le paganisme. Les fruits merveilleux, récoltés sur ce terrain par l'Église, aussi bien chez les Romains que chez les Barbares, sont visibles. Salvien lui-même ne les passe point sous silence, bien qu'il n'ait guère d'autre préoccupation que de dépeindre la dépravation de son époque. Mais d'autres ont trouvé des paroles réconfortantes pour exprimer ces fruits de l'activité de l'Église; nous avons pu ci-dessus donner quelques exemples de cette puissance réformatrice interne de la religion chrétienne, empruntés à l'aristocratie romaine de l'époque.

Les contrastes moraux étaient alors grands et violents; il y avait, pour ainsi dire, deux Rome et deux empires romains.

L'excès même de la dépravation d'un côté excitait de l'autre les âmes généreuses à la pratique des vertus héroïques. La volupté de la vie publique éveillait l'esprit de renoncement; le spectacle effrayant du vice enfantait la plus rigoureuse chasteté; la licence des mondains poussait bien des esprits réfléchis à chercher dans l'obéissance monastique le plus efficace moyen de salut. L'énorme développement que prit à cette époque en Occident la pratique des conseils évangéliques est un fait indéniable. Il est naturel, il était presque nécessaire que la virginité, la retraite, la vie de prière et de renoncement dans une pauvreté volontaire aient trouvé à cette époque plus qu'à toute autre des panégyristes enthousiastes. S. Ambroise parmi la jeunesse de Milan, S. Jérôme, comme père des pèlerins de Bethléem dans le monde tant féminin que masculin de Rome, recueillirent ainsi des disciples enthousiastes de la virginité et de la pénitence; tandis que l'illustre S. Martin remplissait en Gaule ses austères monastères et que l'évêque d'Hippone voyait se multiplier autour de lui en Afrique les communautés religieuses.

CHAPITRE III.

Humiliation de Rome et chute de l'Empire.

I. — Prodromes de la première invasion.

47. En 405 le vaillant Stilicon avait défait près de Florence les hordes des Celtes et des Germains conduits par Rhadagaise. La simple approche des Barbares du Nord avait jeté dans Rome l'épouvante et l'effroi; la victoire lui permit de se replonger dans les fêtes.

Elle célébra sa reconnaissance envers Honorius, sans pouvoir obtenir la

---

[1] Baunard, *Histoire de S. Ambroise* (3e éd., 1899), c. VI *Gratien et la politique d'Ambroise*, p. 87 et suiv., cf. p. 394, 422; A. de Broglie, *l'Église et l'Empire romain au IVe siècle* 3e partie, t. II (4e éd., 1882) p. 1-79, ch. 5 : *La politique de S. Ambroise*.

présence du prince. Honorius préférait exprimer sa joie du salut de l'Italie à l'abri des fossés et des murs de Ravenne. Rome érigea un arc de triomphe en l'honneur de l'inerte souverain et de ses cocésars Arcadius et Théodose. Ce fut le dernier monument de victoire dont il lui ait été donné de se parer. Dans le style pompeux des inscriptions antiques, les Romains proclamaient les trois empereurs "vainqueurs sur tout le globe terrestre"; leurs armes avaient glorieusement prouvé que le peuple des Goths était voué à l'anéantissement pour les siècles futurs. L'arc de triomphe, sans doute assez mesquin et proportionné à l'éclat pâlissant de Rome, ne nous a point été conservé [1].

On honora aussi d'un monument le grand général Stilicon, qui le méritait bien. On lui dressa une statue de bronze et d'argent sur le forum, près ou sur l'emplacement de l'ancienne tribune (*in rostris*); on n'en a conservé que le socle et l'inscription, dont quelques passages fort expressifs nous font revivre la vie de cette époque. Le Germain que l'on célèbre y apparaît comme le "compagnon de toutes les guerres et de tous les triomphes des empereurs", comme élevé aux honneurs de l'affinité avec eux; le peuple romain a voulu éterniser sa gloire, dit l'inscription, "à cause de son extraordinaire amour et sollicitude pour Rome" [2].

Et ce ne fut pas encore assez d'honneurs; l'armée victorieuse eut aussi son monument; ce n'est que récemment que nous l'avons appris par la découverte en 1880 au forum romain d'une base de marbre avec une inscription à "la fidélité et vaillance des soldats de l'immortel prince Honorius qui a mis heureusement fin à la guerre gothique" [3].

La dédicace de ces monuments fournit à la cité avide de jouissance et de distraction l'occasion de se livrer aux fêtes et de rire. *Moritur et ridet;* ces fêtes bruyantes ne rappellent que trop la parole de Salvien [4].

48. Peu après, en 408, la rupture entre le Sénat romain et Stilicon amena, comme on sait, la chute soudaine du sauveur de la puissance romaine. Cette révolution fut un malheur pour Rome; quand on abattit les statues de Stilicon et qu'on effaça son nom des inscriptions, ce fut la dernière espérance de Rome qui s'éteignit. Aujourd'hui encore l'inscription trouvée sur le sol de l'antique Forum et dont il vient d'être question, montre le nom de Stilicon gratté et perpétue ainsi le souvenir malheureux de cette brusque révolution. Privée d'un

[1] *Corpus inscript. lat.*, t. VI, n. 1196 : *toto orbe victoribus... quod Getarum nationem in omne aevum docuere extingui*, etc. L'inscription ne nous est connue que par le manuscrit d'Einsiedeln; De Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, partie I, p. 20. Cet arc est peut être identique à l'*arcus pietatis* qui faisait vis-à-vis à l'entrée du Panthéon et que mentionnent les *Mirabilia urbis Romae* du moyen âge. Cf. Lanciani, *Notizie degli scavi*, 1881, p. 276, et Rossi, *loc. cit.*

[2] *Corpus inscript. lat.*, t. VI, n. 1731. Stilicon porte, entre autres titres, ceux de *comes domesticorum et stabuli sacri... adfinis divi Theodosii Augusti*. Le socle est à la villa Médicis.

[3] *Bullett. archeol. com.*, 1880, p. 135 : *Post confectum Gothicum bellum felicitate aeterni principis domini nostri Honorii*, etc.

[4] Les fouilles de la basilique St-Silvestre au-dessus du cimetière de Ste-Priscille en 1891 ont mis à jour une table de jeu, qui est un monument caractéristique des dernières victoires de l'empire d'Occident sur les Barbares : elle porte l'inscription : HOSTES VICTOS — ITALIA GAVDET — (ludit) E ROMANI. Elle semble se rapporter à l'invasion de l'Italie en 271. Au IV[e] siècle on s'en servit comme de plaque funéraire pour une chrétienne nommée Epiktesis. On a trouvé dans le cimetière de saint Eucharius à Trèves une *tabula lusoria* analogue, avec l'inscription : *Virtus imperi — hostes vincti — ludeant Romani* (De Rossi, *Bullett. arch. crist.*, 1891, p. 35; Lanciani, *Bullett. archeol. com.*, 1892, p. 87).

nom respecté elle est comme le poteau indicateur d'une route de malheur tragique pour Rome et pour l'Italie. L'année même où Stilicon fut assassiné à Ravenne, en 408, Rome se vit assiégée pour la première fois par ce Goth qu'elle prétendait " exterminé à jamais ".

Les négociations d'Alaric avec Honorius étaient demeurées vaines. Il exigeait que l'Empire payât un tribut à son peuple. Irrité du rejet hautain de ses demandes, il prit avec son armée à travers l'Italie le chemin de Rome par la via Flaminia : la dévastation des provinces et la prise de Rome devaient lui conquérir une situation plus haute qu'auparavant tout en laissant à Honorius le gouvernement impérial. Il ne songeait pas et ne pouvait alors songer à établir un royaume durable en Italie : les foules qu'il conduisait étaient incapables de former un État régulier.

Les contemporains avaient le sentiment que cette marche d'Alaric sur Rome était quelque chose d'irrévocable, d'irrésistible; païens et chrétiens racontent qu'Alaric aurait répondu à un pèlerin qui le conjurait d'épargner Rome, qu'il était poussé contre elle par un être supérieur; qu'une voix intérieure lui criait sans cesse : Anéantis-la [1].

49. La conquête de Rome n'était cependant pas un jeu facile, surtout pour ces guerriers du Nord ignorants de l'art des sièges. Quand les Goths approchèrent de la ville, ils virent se dresser implacables devant eux les murs et les tours de son enceinte. Ils eurent tout le temps de faire caracoler leurs chevaux dans les campagnes accidentées des environs, de piller les riches villas et les nombreux établissements de la campagne romaine. Ils durent en venir à couper les vivres aux Romains. Ce fut bientôt dans la ville une disette indicible. Pendant ces jours de malheur le paganisme désespéré se redressa une fois encore : augures et pontifes cherchèrent à grouper le peuple autour d'eux pour invoquer les anciennes divinités; mais bien peu entendirent leur voix. La ville finit par se sauver à prix d'or et les anciens dieux y contribuèrent pour leur part, car nombre de statues demeurées intactes furent fondues à cette occasion. Après avoir arraché à Rome une rançon inouïe, Alaric se dirigea vers la Toscane.

La guerre demeurait suspendue sur la ville comme une nuée menaçante. Le roi barbare déclara qu'il ne se retirerait que quand le Sénat romain lui aurait obtenu une paix avantageuse avec l'Empereur; c'est Rome qui dut se faire l'intermédiaire de ses exigences à Ravenne. Il demandait avant tout la cession de la Dalmatie, de la Vénétie et du Norique à ses Wisigoths, plus un tribut annuel en froment et en argent. Pour étaler de telles prétentions, il fallait un guerrier comme Alaric, qui avait planté sa tente victorieuse au cœur même de l'Italie, porté par la force irrésistible de son peuple goth [2].

Pour procurer la paix, s'il était possible, l'évêque de Rome, Innocent Ier (401-417), se joignit à l'ambassade envoyée par les Romains à l'Empereur. La situation de la ville le touchait particulièrement à cause de sa position ecclésiastique; d'ailleurs, il était né dans le voisinage à Albanum et sortait des rangs du clergé romain. L'ambassade fut accompagnée par une escorte gothique.

[1] Socrate, *Hist. eccl.*, l. VII, c. 10 : Ἄπιθι, τὴν Ῥωμαίων πόρθησον πόλιν. Cf. Sozomène, *Hist. eccles.*, l. IX, c. 6; Claudien, *De bello pollentino seu getico*, v. 544. Ces bruits exprimaient un sentiment général.

[2] Wietersheim, *Geschichte der Völkerwanderung* (2e édit. revue par Dahn), t. II, p. 149.



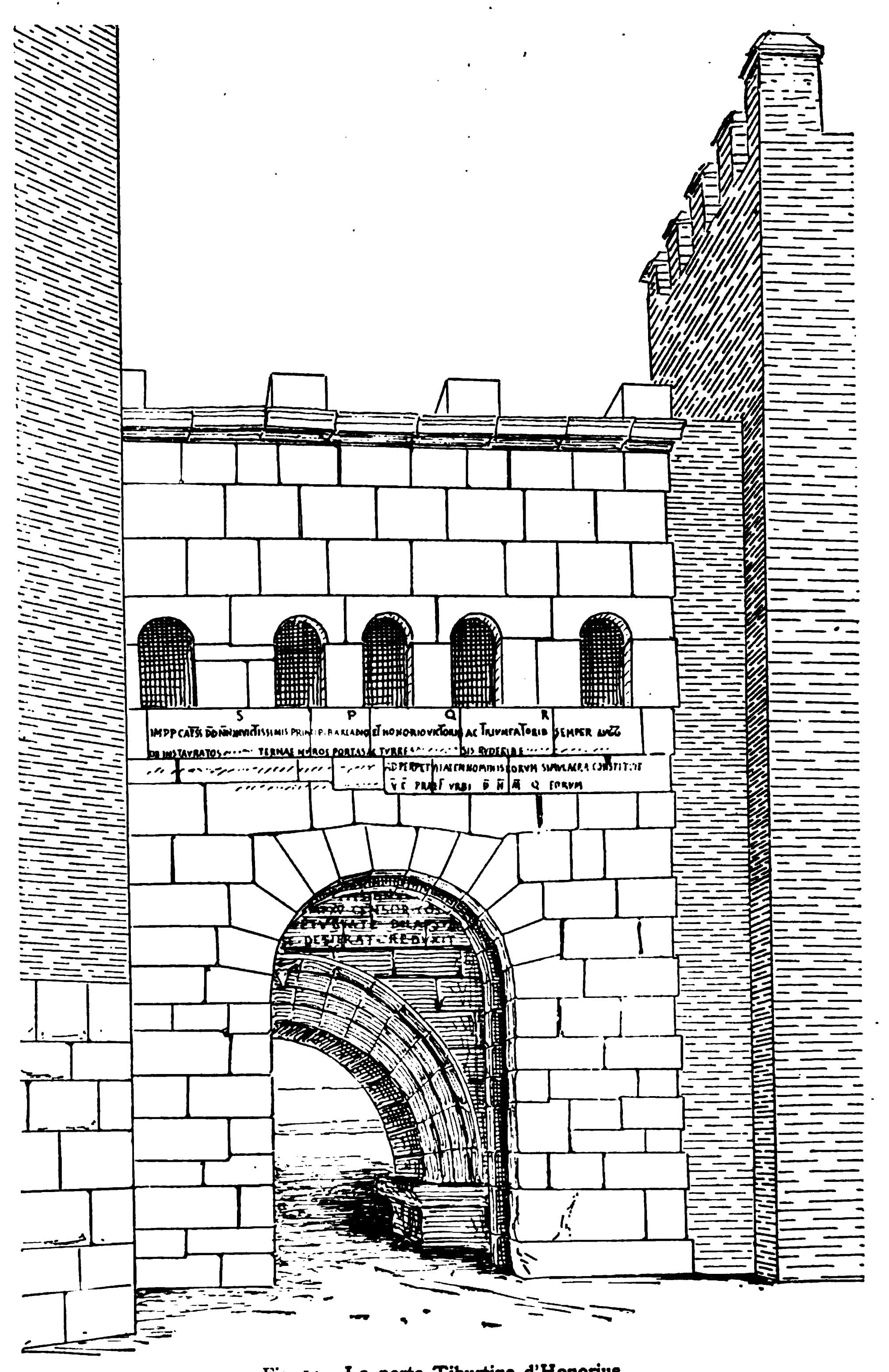


Fig. 14. **La porte Tiburtine d'Honorius.**
Elle offre cette particularité d'enclaver un arc d'une porte plus ancienne d'Auguste.

Tous les projets échouèrent à Ravenne devant l'aveuglement obstiné de la cour, qui ne voulait pas consentir la moindre concession aux Barbares. C'était le renouvellement de la guerre; et les hostilités reprirent si hâtivement que les ambassadeurs ne purent rentrer à Rome. Innocent dut assister aux assauts lancés contre la ville, sans se trouver au milieu des assiégés, comme il l'eût désiré, pour leur donner secours et consolation.

---

50. Alaric se disposa donc pour la seconde fois au siège de Rome. Auparavant il fit encore faire des représentations à l'Empereur par une ambassade d'évêques italiens; il protestait que ce ne serait point sa propre faute s'il livrait la capitale du monde en proie aux flammes et au pillage par les mains de ses Goths et des dix mille Huns à sa solde; cette ville qui avait régné mille ans sur le monde devait être conservée à l'humanité; il était prêt lui-même à diminuer ses exigences[1].

Cet appel qui fait honneur au roi barbare ne produisit aucune impression sur le gouvernement de Ravenne. On croyait Rome suffisamment protégée par ses remparts, l'on poursuivait d'autres intérêts et l'on abandonna les malheureux habitants à leur sort.

Le second siège de Rome par les Wisigoths n'amena pas non plus la prise de la ville. Les avant-postes d'Alaric contemplaient en vain ces vastes masses de pierre; les cavaliers huns avaient beau faire le tour des murailles, examiner chaque porte, chaque tour, ils ne trouvaient pas un point faible, propre à l'assaut. Honorius pouvait se féliciter des grands et longs travaux de réparation faits à l'enceinte de la ville éternelle sous son gouvernement en prévision de dangers futurs. C'était un travail fait pour durer et qu'on admire encore aujourd'hui. On a conservé les inscriptions de deux portes qui rappellent la restauration accomplie par ce prince. L'une de ces inscriptions est aujourd'hui encore, — un peu endommagée, — à sa place primitive au-dessus de la porte tiburtine, à l'extérieur; l'autre subsiste près de son ancien emplacement au-dessus de la porte prénestine. Nous donnons (fig. 14)[2] une esquisse de la porte tiburtine comme spécimen des portes historiques de la ville; elle offre cette particularité d'enclaver un arc d'une porte plus ancienne d'Auguste. Les troupes d'Alaric y pouvaient voir les statues en pied d'Honorius et d'Arcadius qui les dominaient de leurs piédestaux. Ils auraient pu lire sur l'inscription, s'ils avaient su lire, que les empereurs avaient récemment fortifié la ville qu'ils qualifiaient d' " éternelle ". L'inscription mentionnait primitivement que cette sécurité avait été donnée à l'*urbs aeterna* sur les avis de Stilicon, mais aujourd'hui ce passage n'est plus lisible. Les troupes gothiques pouvaient se réjouir de ce que, malgré toute sa vaillance et ses victoires répétées, ce Germain n'avait pu réussir à les empêcher eux, ses frères d'origine, de s'approcher des murailles de Rome[3].

---

[1] *Ibid.* L'auteur parle du profond respect dont Alaric était rempli pour Rome et le monde romain (p. 150).

[2] Dessin de la porte en partie restaurée par l'architecte P. Mazzanti. A l'intérieur on aperçoit l'arc d'Auguste, en partie enterré après l'établissement de la porte d'Honorius. Il porte les conduites d'eau qui apparaissent sur notre fig. 38.

[3] Les inscriptions sont ainsi conçues : *s. p. q. r. impp. Caess. dd. nn. invictissimis principib. Arcadio et Honorio victorib. ac triumfatorib. semper Augg.* | *ob instauratos* urbi aeternae *muros portas ac turres egestis (inmensis) ruderib. (ex suggestione v. c.* | *et inlustris com. et mag. utriusq. militiae Stilichonis) ad perpetuitatem nominis eorum simulacra constituit* | *(curante Fl. Macrobio*

51. Alaric, ne se promettant rien d'un assaut, recourut de nouveau à l'affamement de la cité. Avant même que ce moyen eût produit son effet, il atteignit son but par un moyen meilleur encore; il réussit par un soulèvement dans la ville à détacher les Romains de l'empereur. L'ambitieux préfet de la ville Attale aspirait à la couronne impériale et le Sénat entra en pourparlers avec Alaric à ce sujet. La couronne fut donnée au préfet par le Sénat, mais comme un présent d'Alaric.

Après cette déposition d'Honorius le siège fut levé; le roi des Goths, désormais l'heureux défenseur des Romains et le général en chef de son ami Attale, marcha contre les remparts de Ravenne avec sa créature.

Bien que baptisé, Attale avait favorisé l'aristocratie païenne. Il se laissa entraîner à évoquer les ombres des dieux et à remplacer le Labarum par l'antique Victoire. Tout cela ne procura nul avantage à ce prince incapable, qui demeura sans considération. Alaric, qui avait renoué ses négociations avec Honorius, jugea bientôt à propos, dans son propre intérêt, de laisser disparaître ce pantin. Mais les tentatives de paix ne réussirent pas mieux qu'auparavant. Honorius s'était renforcé des troupes du Goth Sarus et Alaric, enflammé de colère, reprit pour la troisième fois la route de Rome, bien résolu cette fois à ne pas prendre de repos avant d'être devenu maître de la ville et d'avoir réduit en cendres la capitale du monde. L'empereur finirait bien par reconnaître qu'il était en état de soutenir sérieusement ses prétentions à la possession d'une province.

Rome invaincue depuis Brennus était de nouveau en proie à la terreur d'un blocus par les Barbares. Des troupes de fugitifs abandonnèrent la ville; on cachait en hâte ce qu'on voulait soustraire à la cupidité des Barbares en cas de prise de la cité. La province portait des regards anxieux sur la grande Rome, le centre du monde.

II. — Alaric à Rome. 410.

52. Le roi descendit sur Rome à la tête d'une immense armée de Goths, de Huns, d'Alains et de Scires. Il résolut de porter le principal effort de son attaque sur la partie nord-est des murailles de la ville. Il établit son camp à Antemnae, sur la hauteur qui domine le pont salarien de l'Arno. Les tours menaçantes qui avoisinent la porte salarienne (fig. 15)[1] nous disent encore

Longiniano) *v. c. praef. urbi d. n. m. q. eorum* (*Corpus inscript. lat.*, t. VI, n. 1188 et suiv.). Les mots entre parenthèses manquent aujourd'hui, peut-être à la suite des restaurations. Les inscriptions ont été placées sur le côté extérieur de la porte. Les ruines de la *porta praenestina* se trouvent aujourd'hui à droite de la place hors de la *porta maggiore*. L'inscription se trouvait également sur la *porta portuensis* et peut-être sur l'*ostiensis*. On remarquera que l'*instauratos* du texte se réfère aussi aux portes; ce ne sont donc pas des constructions entièrement neuves. *Egestis inmensis ruderibus* est une hyperbole ordinaire aux inscriptions. Lanciani (*loc. cit.*, p. 111) rapporte cette expression à l'enlèvement de la terre qui couvrait les murs d'enceinte près du *castrum praetorium* et de l'*Aqua marcia;* au lieu d'exhausser les basses murailles avec de nouveaux matériaux, on recourut à ce procédé plus simple, qui est encore reconnaissable aujourd'hui. Longinianus, nommé dans l'inscription, préfet de la ville en 403, est le même qui fit construire un baptistère près de Ste Anastasie, sur le Palatin. Cf. de Rossi, *Inscript. christ. urbis Romae*, t. II, part. I, p. 150. Ce que Langen, *Geschichte der römischen Kirche* (t. I, p. 694), dit de Longinianus, est sans fondement.

[1] Photographie 670 de Parker. La tour, témoin de l'invasion d'Alaric, est entre les portes Salara et Pinciana. La partie supérieure au dessus des fenêtres est une restau-



aujourd'hui qu'il lui fallait des moyens plus puissants qu'un assaut de ses barbares pour forcer une pareille défense.

Alaric noua de secrètes intelligences dans la ville avec les païens, les ariens et les esclaves barbares. En tant qu'ariens les Goths étaient les bienvenus auprès de la partie de la population hostile au catholicisme, et les esclaves

Fig. 15. **Tour du mur aurélien près de la porte salarienne.**

espéraient l'affranchissement. Ce dût être pour Alaric même une surprise de se voir enfin maître de ce gigantesque butin. La prise de la ville fut le fruit de la trahison ou d'une ruse de guerre d'Alaric; ce fut le 24 août 410 que la

ration moderne. C'est une des rares tours qui dominent encore la hauteur des murailles avec leurs antiques fenêtres. Du côté intérieur, où s'étendait la villa Ludovisi les anciennes arcades sont encore parfaitement conservées. Cf. fig. 30 à 33.



porta salara fut ouverte au roi. Le flot des Barbares y pénétra et la plus illustre des cités fut livrée sans défense aux fureurs des rudes guerriers.

53. Le fait qu'Alaric laissa toute liberté de pillage à l'aveugle emportement de ses troupes peut donner une idée du malheur de Rome. Seules les églises et en particulier les basiliques des Saints Apôtres furent épargnées comme asiles [1]. On accorda trois jours aux troupes pour dépouiller tous les monuments; et le peu de temps même qui leur était laissé dut les pousser à emporter en hâte tout ce qui tombait en leur pouvoir. C'est en vain que les apologistes des Goths essaient de pallier les horreurs que souffrit Rome à cette époque [2]. On n'épargna ni le feu ni le sang. Bien que les conquérants n'eussent guère d'autres desseins que de s'approprier l'or, l'argent et les objets précieux, ils ne laissèrent pas de porter en maint endroit des flammes destructives. Plus d'un palais fut réduit en cendres avec les œuvres d'art qu'il contenait. Un siècle plus tard on montrait encore à Procope les ruines à demi calcinées du magnifique palais de Salluste et de ses dépendances près de la porte salarienne; ce fut le premier point de la ville qui tomba aux mains des Barbares et c'est peut-être à cette circonstance que ce palais et d'autres maisons voisines durent leur sort. A l'autre bout de Rome, sur le Cœlius, les flammes firent aussi rage; nous savons que le palais des Valerii chrétiens y fut la proie du feu. Tout près de là, le marché rond où le pape Simplice éleva plus tard l'église Saint-Étienne, dut aussi être réduit en cendres [3]. Ce quartier aristocratique du Cœlius et le quartier non moins riche et non moins élégant de l'Aventin furent vraisemblablement les principaux théâtres du pillage et de la destruction qui l'accompagna. Mais le feu dut exercer aussi ses ravages dans les quartiers de la ville sis au delà du Tibre; car le *Liber pontificalis* établit entre "l'incendie gothique" et la consécration ou reconsécration de Ste-Marie du Trastevere par Célestin Ier (422-432) une relation d'où il ressort que les flammes ont sévi jusque-là [4].

Orose, qui écrivait à l'époque, rappelle, en parlant de cette dévastation, le grand incendie de Rome sous Néron; mais les termes mêmes qu'il emploie excluent la pensée d'une pareille extension des flammes [5]. Comme il arrive habituellement, les relations, en s'éloignant du lieu du désastre, en altèrent et en grossissent l'importance; il n'est pas vrai que Rome ait été consumée par le feu; mais ce qui est sûr, ce qu'établissent les dires des contemporains, c'est qu'il y eut beaucoup d'incendies allumés. Le simple récit du chroniqueur

---

[1] Orose, *Hist.*, l. VII, c. 39, éd. Zangemeister (dans le *Corpus script. eccles.*, t. V) p. 544 : *Adest Alaricus, trepidam Romam obsidet, turbat, inrumpit; dato tamen praecepto prius ut si qui in sancta loca, praecipueque in sanctorum apostolorum Petri et Pauli basilicas confugissent, hos inprimis inviolatos securosque esse sinerent.* S. Augustin (*De civitate Dei*, l. I, c. 34) précise les *sancta loca* comme *loca martyrum.* Peut-être a-t-on reconnu comme asiles, non point toutes les églises, mais seulement celles qui renfermaient les corps des martyrs. Cf. Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. 231. Sozomène (*Hist.* l. IX, c. 9) ne parle que de Saint-Pierre.

[2] Jordanis, au milieu du VIe siècle, dans son histoire de son peuple, a tenté cette apologie impossible : *Alarico jubente spoliant tantum, non autem, ut solent gentes, igne supponunt. Getica*, c. 30, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist.*, *Auct. antiq.*, t. V), p. 98.

[3] Lanciani, *L'Itinerario di Einsiedeln* dans les *Monumenti antichi della R. Accademia dei Lincei*, t. I (1891), p. 507.

[4] *Liber pontif.*, t. I, p. 230, *Coelestinus* § 32 : *Hic dedicavit basilicam Iuli, in qua obtulit post ignem geticum patenam argenteam*, etc. Suit la longue liste des offrandes.

[5] Orose, *Hist.*, l. VII, c. 39.

Marcellin dit : " Alaric envahit la cité de Rome tremblante et en fit partiellement la proie des flammes " [1].

Les morts jonchaient les rues; il y en eut tant qu'on ne put songer à les enterrer; les Barbares ivres ne suivaient guère les ordres d'Alaric de piller les palais, mais de n'en tuer ni blesser les possesseurs. Le nombre des prisonniers fut également infini; ils offraient aux vainqueurs l'espérance d'une riche rançon quand on aurait mis fin au pillage [2].

54. Pourtant quelques traits d'humanité viennent adoucir ce tableau de désolation et de mort. La sainte puissance de la religion sut mettre parfois un frein aux manifestations de la brutalité et de la cupidité. Les Goths d'Alaric n'étaient pas inaccessibles à tout sentiment de miséricorde ni même de générosité. Leurs bandes avaient pénétré dans le palais de sainte Marcelle sur l'Aventin : si leurs brutalités entraînèrent la mort de la sainte propriétaire, à qui sa pauvreté volontaire n'avait rien laissé qu'elle leur pût livrer, ses prières et ses supplications obtinrent du moins qu'ils respectassent la vertu des vierges qui demeuraient dans cette maison et qu'ils les conduisissent même sous garde sûre à la basilique de Saint-Paul. Une catholique d'une grande beauté avait été prise par un Goth; il la battit jusqu'au sang parce qu'elle se refusait à ses grossières exigences; mais quand, poursuivant ses menaces, il la vit tendre hardiment son cou à la mort, le misérable en fut si touché qu'il conduisit lui-même sa victime à la basilique de Saint-Pierre [3].

Une vierge consacrée à Dieu gardait dans une dépendance de la même basilique les vases d'or et d'argent de cette église. Un Goth de distinction pénétra près d'elle et lui demanda de livrer tout ce qu'elle avait. Impossible de cacher le trésor; le Goth restait ébloui devant la richesse des objets dont il ignorait la destination; la vierge lui déclara que saint Pierre saurait bien défendre lui-même sa propriété. Le Goth s'éloigna pour aller annoncer au roi Alaric cette merveilleuse découverte. Alaric ordonna de porter à Saint-Pierre tous ces vases éblouissants sous la conduite de la vierge et d'une escorte sûre. Des fidèles accompagnèrent au chant des psaumes le cortège qui se rendait à l'asile par les rues de la ville où régnait une agitation sauvage. C'était une scène d'une paix supraterrestre au milieu des horreurs du pillage. Elle fit une impression profonde même sur le rude cœur des Barbares, dont plus d'un se joignit à la procession et mêla sa voix à celle des fidèles pour chanter les louanges de Dieu et de son serviteur saint Pierre [4].

Toutes les églises ne partagèrent pas le bonheur de la basilique de Saint-Pierre; le pillage pénétra dans plusieurs sanctuaires : la basilique du Latran, la plus

[1] *Marcellini chron.*, ad ann. 410, édit. Mommsen (*Mon. Germ. hist.*, *Auct. antiq.*, t. XI), p. 70 : *Halaricus trepidam urbem Romam invasit* partemque *eius cremavit incendio.*

[2] L'interdiction du meurtre est rappelée par Orose, qui cherche à diminuer les excès du mal pour se défendre plus aisément contre les reproches de quelques contemporains païens.

[3] Sur Marcelle et ses vierges, cf. S. Jérôme, *Ep. 127 ad Principiam.* C'est une courte histoire de Ste Marcelle, écrite pour une de ses filles. L'autre scène est empruntée à Sozomène, *Hist.*, l. IX, c. 10.

[4] Orose, *loc. cit. : Virgo Christi ad barbarum ait : Haec Petri apostoli sacra ministeria sunt; praesume si audes, de facto tu videris*, etc... *Super capita elata palam aurea atque argentea vasa portantur, exsertis undique ad defensionem gladiis pia pompa munitur. Hymnis Deo Romanis barbarisque concinentibus publice canitur. Personat late in excidio urbis salutis tuba.*

insigne église de Rome, qui était le siège de la papauté, fut dépouillée du baldaquin ou tabernacle d'argent qui décorait le maître-autel. C'était un présent de l'empereur Constantin le Grand; il ne pesait pas moins de 2025 livres, sans compter les figures d'argent qui en faisaient la décoration. C'est le *Liber pontificalis* qui nous apprend cette perte, en nous racontant que Sixte III (432-440) obtint de Valentinien III pour le remplacer un nouveau tabernacle de 2000 livres d'argent[1].

---

55. Les nouvelles de la chute de Rome qui se succédaient de plus en plus tristes arrachent à la grande âme de S. Jérôme des lamentations émouvantes. Dans les épanchements de son ardente nature, on voit la place que tenait Rome dans la pensée des contemporains. " La lumière du monde est éteinte, dit-il; la capitale du monde romain est abattue; il me semble qu'avec cette seule cité c'est l'Empire tout entier qui a sombré ". On a forcé la ville qui s'était soumis tous les peuples; cette ville qui avait tiré à soi tous les trésors de la terre est maintenant dépouillée de tout et pleine de ruines. Le père de l'Église voit se dresser devant son esprit l'image de la chute méritée de l'antique Babylone. L'ignominie morale, dont Rome s'était couverte comme une autre Babylone, réclamait un châtiment; mais aujourd'hui que l'effroyable désastre est arrivé, il ne peut se faire à l'idée de cet effondrement de la capitale du monde, de cette profondeur de la catastrophe : " La parole me manque, dit-il, et pendant que je dicte, les sanglots coupent ma voix "[2].

Il apprit la mort ou la captivité de beaucoup de ses amis; parmi les premiers, avec Marcelle, il comptait le bienfaisant Pammachius que la mort avait enlevé au milieu des souffrances et de la disette du siège. Les paroles de S. Jérôme à ce sujet sont pleines des sentiments les plus nobles que connaisse l'humanité : " Qui aurait cru que la mère des peuples pût devenir le tombeau de tant de saintes personnes; que tous les rivages de l'Orient, de l'Égypte et de l'Afrique se peupleraient de Romains fugitifs, devenus semblables à des esclaves; que Bethléem recevrait chaque jour des hôtes tombés tout à coup de la grandeur et de la richesse à la mendicité et au vagabondage "[3].

Saint Augustin ne fut pas moins accablé de cette infortune. Lui aussi était tout pénétré de sentiments romains; il ne poursuivait pas seulement dans ses rêves l'idéal d'un empire chrétien uni sous le sceptre romain et appelé à conduire à l'Église la grande famille des peuples; il était aussi attaché d'esprit et de cœur à la grandeur de l'antique Rome. C'était toujours pour lui un sujet d'admiration que la vaillance et la force de ses anciens gouvernants, que la persévérance et la pleine conscience du but à atteindre, qui avaient présidé à l'extension de l'ancien empire, à son organisation intérieure par une sage législation. Il déclarait reconnaître dans les grands succès de la Rome antique une récompense divine pour l'esprit de sacrifice à l'intérêt commun qui animait cet admirable État[4].

---

[1] *Liber pontificalis*, t. I. p. 233, *Xystus III*, § 64 : *fastidium* (fastigium) *argenteum*, *quod a barbaris sublatum fuerat*, etc.

[2] *Prolog. in lib. I in Ezechielem; ep.* 127. Cf. *ep.* 128 *ad Gaudentium* § 5 : *Proh nefas, orbis terrarum ruit, in nobis peccata non ruunt. Urbs inclyta et romani imperii caput* uno hausta est incendio. *Nulla est regio quae non exsules romanos habeat; ep.* 130 *ad Demetriadem* § 5 : *Vidisti te captivam... Urbs tua, quondam orbis caput, romani populi sepulcrum est.*

[3] *Prolog. in lib. III in Ezechielem.* (Migne, *P. L.*, XXV, col. 75.)

[4] *De civit. Dei*, l. V, c. 15 *(De mercede temporali quam Deus reddidit bonis moribus Ro-*

56. La douleur, si grande qu'elle fût, que causait à S. Augustin le malheur de Rome était moins grande encore que celle qu'il ressentait à voir les païens en rejeter la responsabilité sur le christianisme. Ils affirmaient que c'était une vengeance des dieux délaissés, que l'Église était la cause de la ruine publique. Ce fut alors que S. Augustin prit la plume, devant la reine du monde abaissée et déshonorée, pour opposer aux reproches des païens son grand ouvrage *De civitate Dei.* L'œuvre écrite à cette époque remarquable est un phare qui projette une vive lumière sur les événements antérieurs et postérieurs. D'une part elle éclaire la marche dans l'histoire du paganisme, de l'empire ennemi de Dieu; de l'autre elle marque la route de l'empire de Dieu, de la cité du bien, qui aboutit à la transfiguration céleste. La Rome païenne et la Rome chrétienne, comme deux cités ennemies, apparaissent au premier plan de cette haute philosophie de l'histoire. S. Augustin parle de la prise de Rome comme d'un châtiment pour ses fautes et d'une épreuve pour les justes. Il montre le néant de ses temples, l'atrocité de ses anciens cultes, ses espérances de résurrection comme siège du royaume de Dieu, les biens spirituels et le bonheur de ce royaume, qui nous font estimer peu de chose toute ruine, fût-ce celle des États. Toutes ces pensées sont exposées au lecteur par le Père de l'Église avec cette clarté et cette profondeur qui lui sont propres, mais en même temps avec un noble égard pour les sentiments d'enthousiasme que provoque chez ses adversaires païens leur fausse idée de Rome [1].

Il n'y a qu'un passage où il se laisse emporter à quelque vivacité contre eux. C'est quand il leur représente qu'ils n'ont pas songé un moment, dans l'exil même et dans le deuil que causait à l'empire entier le sort de Rome, à mettre fin à leurs plaisirs insensés et à leur passion pour les vilenies du théâtre : " Les temps futurs auront peine à croire, s'écrie-t-il, que ces fuyards venus à Carthage

manorum, Migne, *P. L.*, XLI, col. 160) : *Privatas res suas pro re communi, hoc est republica, et pro eius aerario, contempserunt; avaritiae restiterunt, consuluerunt patriae consilio libero, neque delicto secundum suas leges neque libidini obnoxii. His omnibus artibus, tanquam vera via, nisi sunt ad honores, imperium, gloriam. Honorati sunt in omnibus fere gentibus, imperii sui leges imposuerunt multis gentibus, hodieque litteris et historia gloriosi sunt pene in omnibus gentibus. Non est quod de summi et veri Dei iustitia conquerantur. Perceperunt mercedem suam* (Matth. VI, 2). Cf. ibid., c. 17 (col. 161) : *Gratissime et humanissime factum est, ut omnes ad romanum imperium pertinentes societatem acciperent civitatis ... Consideremus, quanta contempserint, quae pertulerint, quas cupiditates subegerint pro humana gloria, qui eam tanquam mercedem talium virtutum accipere meruerunt.* Ce qui n'empêche pas Gregorovius de dire (4e éd., t. I, p. 162) : " Saint Augustin tenait l'empire romain avec toute sa souveraine majesté sur l'univers, avec toutes ses lois, sa littérature et sa philosophie, pour l'œuvre, digne de malédiction, de démons infernaux. Il ne voyait dans Rome qu'une Babylone, que la citadelle du paganisme rempli de vices. " En réalité, nous le voyons, le langage de S. Augustin est tout autre. On ne trouvera pas davantage dans les sources les " déclamations des évêques et leur joie ouverte et maligne ", ni la " haine de ces prêtres " dont parle Gregorovius. On ne peut qu'être touché au contraire de la tristesse du grand évêque d'Hippone sur le désastre de Rome, dans son sermon : *De urbis excidio* (Migne, *P. L.*, XL, col. 715): *Horrenda nobis nuntiata sunt; strages facta, incendia, rapinae, interfectiones, excruciationes hominum. Verum est, multa audivimus, omnia gemuimus, saepe flevimus, vix consolati sumus* (§ 3). Saint Augustin console son auditoire par l'exemple du juste Job; les souffrances, dit-il, sont une épreuve de patience et de force et souvent sont pleines de mérite. *Manu emendantis Dei correpta est potius civitas illa quam perdita* (§ 8).

[1] Cf. Hertling, *Der Untergang der antiken Kultur. S. Augustin* (Mainz, 1902), particulièrement le dernier chapitre où il est question de la cité de Dieu.

pour y trouver un asile et une protection, ne passaient pas un jour sans venir applaudir les spectacles honteux et dissolus de la scène. Qu'est-ce que cette rage de jeux dans une époque aussi pleine d'amertume? Hélas! ce sont vos dieux qui vous ont appris cette faiblesse. Vous êtes convaincus que ce sont vos dieux qui ont inventé ces plaisirs "[1].

Rien n'égale la vivacité incisive de ces paroles que le cri de Salvien sur Rome qui rit et meurt.

---

57. Cette description du premier coup de mort qui ait frappé Rome nous amène naturellement à jeter un coup d'œil sur les sépultures chrétiennes. Aujourd'hui encore, la destinée des tombeaux romains réfléchit en quelque sorte le violent bouleversement que subit alors la ville. L'année 410 marque la fin à Rome pour les tombeaux, comme l'a montré de Rossi, d'une langue épigraphique soignée et régulière. Parmi toutes les inscriptions sûrement datées qui nous ont été conservées il n'en est pas une seule de cette année et dans les années immédiatement suivantes c'est encore, à de rares exceptions près, le silence absolu des épitaphes. Et lorsqu'il renaît, le langage s'écarte de plus en plus du caractère classique. La prise de Rome est le point de départ d'une certaine décadence dans les mœurs littéraires. L'année 410 qui marque un échelon dans la décadence de la civilisation et de la science, marque aussi dans les inscriptions funéraires l'absence de cadence, de richesse et de soin[2].

Ajoutez-y un bouleversement progressif dans la situation et l'importance des anciens cimetières chrétiens. L'année du désastre de Rome est le début d'une période où se perd lentement l'usage des catacombes comme lieux de sépultures. Jusque là, l'on enterrait régulièrement les fidèles dans les sombres galeries des cimetières souterrains qui environnaient Rome; désormais la règle s'établit de plus en plus d'enterrer dans des cimetières superficiels, autour des églises et bientôt jusque dans les basiliques et dans des cimetières *intra muros*. Les catacombes renferment cependant pour les années postérieures à 410 plus de sépultures que ne l'admettait de Rossi; mais elles deviennent fort rares à la fin du siècle. La première raison de cette diminution doit être cherchée dans les sièges que subit Rome et pendant lesquels il n'était guère possible d'enterrer hors de la cité; le collège des fossoyeurs, dont l'utilité ne se faisait plus guère sentir, semble avoir été supprimé peu après par un décret ecclésiastique[3].

Les catacombes deviennent petit à petit des lieux de dévotion. Les familles viennent y célébrer la mémoire des morts. Les martyrs notamment qui y étaient

---

[1] *De civitate Dei*, l. I, c. 33 (Migne, *P. L.*, XLI, col. 45) : *O mentes amentes, quis est hic tantus non error sed furor?* et la suite. S. Augustin caractérise ainsi la bassesse morale du théâtre : *Ludi scenici spectacula turpitudinum et licentia vanitatum* (c. 32). Il poursuit : *Mala quae facitis, vobis imputari non vultis; mala vero quae patimini, christianis temporibus imputatis.* Ils veulent, comme lui-même, le bien de l'État; mais quel État est l'objet de leurs souhaits? *Neque enim in vestra securitate pacatam rempublicam, sed luxuriam quaeritis impunitam* (c. 33). Et cependant c'est à l'Église seule, dont ils se plaignent, qu'ils doivent leur salut : *Et tamen quod vivitis, Dei est, ... qui vobis etiam ingratis praestitit, ut vel sub nomine servorum eius vel in locis martyrum eius, hostiles manus evaderetis.*

[2] De Rossi, *Inscript. christ. urbis Romae*, t. I, p. 250 et suiv.

[3] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 215 et suiv.



ensevelis étaient l'objet d'un culte fervent des Romains et des pèlerins venus de fort loin. C'est ainsi qu'à côté des basiliques dont le nombre et la magnificence va sans cesse en grandissant, à côté des tombeaux des princes des apôtres, les cryptes des martyrs dans les catacombes ont une large part dans la formation du caractère religieux de la capitale du monde.

Le sort des tombeaux est un signe extérieur de la transformation qui s'opère.

58. Le coup terrible qu'elle a reçu a pour ainsi dire détruit à Rome toute vie politique. La ville entre dans une longue période d'infélicité, et son histoire n'est qu'un récit de sièges, de destructions, de décadence politique graduelle.

Au milieu des ruines au contraire la Rome ecclésiastique croît chaque jour en puissance. Partout où le nom de chrétien est connu l'Église fait regagner de la considération à la ville au temps même où elle paraît sombrer. Pour les nouveaux peuples notamment qui se convertissent à la foi, Rome, siège du premier pasteur, séjour sacré des apôtres, gardienne des tombeaux vénérés des martyrs, devient le centre de la vie religieuse et en partie même de la vie nationale. C'est un aimant dont la force mystérieuse attire à soi le monde médiéval à sa naissance, et Rome continue ainsi, avec une souveraineté non moins universelle que jadis, son rôle de guide et de conductrice des peuples.

" Les puissants de la terre, dit S. Augustin à ses contemporains païens d'Afrique, sont vaincus par le martyre des chrétiens et non par leur résistance. Les princes font maintenant des lois contre ce culte païen qu'ils défendaient naguère en tuant nos confesseurs. Nous voyons le magistrat suprême de l'empire déposer son diadème devant le tombeau du pêcheur Pierre pour lui adresser ses humbles prières "[1].

" Rome, siège de Pierre, dit un disciple de S. Augustin, le chroniqueur Prosper, devenue par la dignité pastorale la capitale du monde, possède par la force de la religion ce qu'elle n'a pas par la force des armes "[2].

59. C'est la même pensée que développe Léon le Grand, contemporain de Prosper. Dans la bouche de cet homme, qui partagea les angoisses de la Ville éternelle sous Attila et Genséric, les paroles doublent de poids. Il dit à ses Romains, le 29 juin, fête des apôtres Pierre et Paul : " O Rome, qui étais une maîtresse d'erreur, c'est par ces deux saints que tu as reçu l'Évangile. Ce sont tes pères, tes vrais pasteurs, qui t'ont fondé de nouveau; en te fondant pour le ciel, ils ont fait une création bien supérieure à celle des deux frères qui t'ont donné tes premiers murs, tes murs terrestres. Par eux tu es devenue une ville élue, sacerdotale et royale; siège de saint Pierre et par là vraie capitale du monde, la religion divine pourrait te soumettre un empire bien plus vaste que n'a fait jadis la force des armes. Embellie par tes nombreuses victoires, tu as jadis étendu ton sceptre sur les terres et sur les mers; et cependant tes conquêtes guerrières n'égalent pas les conquêtes pacifiques du christianisme.

[1] *Ep. 232 ad Madaurenses idololatras*, § 3 (Migne, *P. L.*, XXXIII, col. 1028) : *Imperii nobilissimi eminentissimum culmen ad sepulchrum piscatoris Petri submisso diademate supplicare.*

[2] *Sedes Roma Petri, quae pastoralis honoris | Facta caput mundo, quidquid non possidet armis | Relligione tenet. (Carmen de ingratis,* v. 40 et suiv. Migne, *P. L.*, LI, col. 97).

" L'empire romain, poursuit l'orateur, était prédestiné par Dieu à rapprocher les peuples, à les unir pour faciliter la prédication de l'Évangile. Soumis à la domination d'une seule cité, les pays n'en devaient que plus promptement entrer en possession d'un enseignement porté à cette ville; à quelle nation pouvait demeurer étrangère une doctrine confessée par Rome; comment une rénovation partie de la tête ne se serait-elle pas étendue plus efficacement à tout le corps?

" Les deux apôtres tombèrent victimes de la persécution de Néron; mais les persécutions, au lieu d'amoindrir l'Église, la grandissent; plus la persécution moissonne de victimes, plus elle sème de graines fécondes sur le champ de l'Église. Quels fruits a portés pour notre ville la mort des deux apôtres, c'est ce que montrent les milliers de martyrs qui les entourent dans leurs tombeaux, tout ce peuple de confesseurs de la foi, qui attire tout par son éclat et forme à Rome un vrai diadème de pierres précieuses " [1].

III. — Fin d'Honorius. Valentinien III et Placidie à Rome.

60. La mort prématurée, qui surprit Alaric dans la basse-Italie où il se trouvait encore (410), délivra les Romains de la terreur de son nom.

Son successeur Ataulf s'entendit avec Honorius. Il conduisit les troupes wisigothiques en Gaule, emmenant à sa suite la princesse Galla Placidia, sœur d'Honorius qui fut obligé de la lui donner comme épouse.

Il renonçait au plan auquel, ainsi qu'il le reconnut, s'était longtemps arrêté son esprit : il avait eu la pensée, qu'Alaric n'avait pas conçue, de fonder en Italie sur les ruines de l'empire romain, un empire gothique durable. Il abandonna la poursuite de cette chimère, pour prêter son épée à l'empire romain dans les combats que celui-ci avait à soutenir sur ses frontières occidentales [2].

Ses Wisigoths unis aux légions romaines auront la gloire de briser en Gaule l'élan d'Attila.

La ville de Rome se repeupla peu à peu. Les fugitifs dispersés au loin revinrent en grande partie. Au milieu des ruines laissées par Alaric, leurs foyers se rallumèrent. La faveur et la protection de l'empereur Honorius permirent à la ville de se relever pour un temps fort court; mais si bien, que la voix des contemporains, par flatterie pour le souverain, la proclama plus brillante qu'autrefois.

Honorius fit restaurer, entre autres constructions, le théâtre de Pompée [3],

---

[1] *Sermo 82 in natali apostolorum Petri et Pauli*, § 1 et suiv. : *ut* (*Roma*) *per sacram beati Petri sedem caput orbis effecta, latius praevideres religione divina quam dominatione terrena.* L'auteur anonyme et à peu près contemporain du *De vocatione gentium* exprime aussi la pensée d'une prédestination providentielle de l'Empire romain avec l'unité des peuples qu'il a réalisée et de la croissance de l'Église : *Quamvis gratia christiana non contenta sit eosdem limites habere quos Roma, multosque iam populos sceptro crucis Christi illa subdiderit, quos armis suis ista non domuit* (Liv. II, c. 16. Migne, *P. L.*, LI, col. 704).

[2] Orose, *Hist. adversus paganos*, l. VII, c. 43 (Migne, *P. L.*, XXXI, col. 1171; éd. Zangemeister, *Corpus scriptor. ecclesiast.*, t. V, p. 560) : Ataulf avouait *se in primis ardenter inhiasse ... ut esset Gothia quod Romania fuisset... Eligisse saltim, ut gloriam sibi de restituendo in integrum augendoque romano nomine Gothorum viribus quaereret.* Cf. Wietersheim-Dahn, *Geschichte der Völkerwanderung* (1880-1881), t. II, p. 169 et suiv.

[3] Cf. l'inscription, *Corp. inscript. lat.*, t. VI, n. 1191.

l'un des monuments les plus considérables du Champ-de-Mars. Le besoin de jeux publics fut ainsi satisfait. Il n'est pas certain qu'il en ait été de même de l'autre besoin du peuple, celui d'avoir du pain. Il reste en tout cas une lettre de l'an 414 environ, du préfet Albinus à l'empereur, dans laquelle il lui fait part que la mesure habituelle de blé concédée au peuple devient insuffisante par suite de l'accroissement de la population, et propose en conséquence une augmentation de l'annona [1].

En l'année 417, Honorius vint en personne à Rome et y fut reçu avec enthousiasme. Peut-être fût-ce alors que, pressentant une mort prématurée, il fit construire le mausolée impérial dans le voisinage immédiat de la basilique de Saint-Pierre. Lui et sa famille devaient reposer à cette place consacrée par le tombeau du prince des apôtres. Le mausolée, chapelle funéraire, s'élevait en forme de rotonde à coupole, d'un aspect un peu lourd, à gauche de la basilique, vraisemblablement derrière la place occupée autrefois par l'obélisque. C'est ce monument qui fut plus tard consacré à sainte Pétronille par les papes Étienne II et Paul Ier et qui subsista jusqu'à l'élévation de la nouvelle basilique de Saint-Pierre [2].

De retour à Ravenne, Honorius fut arraché à la vie dans la fleur de ses années. Il mourut en août 423, et fut enseveli à Rome, comme il l'avait ordonné. Le règne de ce prince, sous le rapport politique, avait été un malheur pour l'empire.

61. L'arrivée au trône d'un enfant à peine âgé de cinq ans, fut encore d'un mauvais présage pour l'Italie. Valentinien III, fils de Constance, second époux de Placidie, se montra, même lorsqu'il fut devenu plus âgé, d'un caractère hésitant et faible; dans la conception comme dans l'exécution, il était au-dessous des charges du gouvernement, surtout à pareille époque.

Placidie qui, à titre d'Augusta, prit la tutelle en mains, conduisit son fils à Rome pour lui faire prendre la pourpre sur le brillant trône des Césars; Rome conservait toujours le privilège de donner la consécration à l'empire. Mais ce fut un byzantin, Hélion, plénipotentiaire de l'empereur d'Orient Théodose IV, qui célébra la cérémonie. Théodose voulut s'en tenir au partage de l'empire et se contenta du trône byzantin. L'accomplissement à Rome de la cérémonie n'eut pas l'effet désiré par les Romains de rendre à leur cité le titre de siège de l'empereur. Au lieu de rester à Rome, Placidie établit, avec Valentinien, sa résidence dans la ville de Ravenne qu'elle avait habitée auparavant et qui était beaucoup mieux protégée.

62. Quelques années plus tard, il s'éleva au midi une puissance destinée à faire fondre sur Rome un désastre plus affreux et un pillage plus horrible que ceux dont Alaric l'avait rendue victime.

En 429 les Vandales conduits par Genséric passèrent d'Espagne en Afrique, arrachant à l'empire les provinces qu'il y possédait; les armées romaines demeurèrent impuissantes à arrêter leur sauvage violence. Les vainqueurs assiégèrent, en 430, Hippone dont saint Augustin au soir de sa vie anima et

[1] Cf. Olympiodore, cité par Photius, *Bibliotheca, cod. 80* (Migne, *P. Gr.*, CIII, col. 265 et suiv.; éd. Bekker et Niebuhr (*Corpus script. hist. byzant.*), p. 458.

[2] Duchesne, *Liber pontific.*, t. I, p. 254, n. 16; p. 265, n. 16; t. II, p. 461, n. 62.

consola les citoyens; et neuf ans plus tard, ils s'établirent dans la capitale, à Carthage. Fier de la supériorité de sa flotte, Genséric se nommait : "roi des terres et des mers".

Tout d'abord il n'entreprit rien contre Rome. Il abandonna à un autre, au terrible Hun Attila, l'attaque de l'Italie. Ce malheureux pays était réduit à devenir la proie du premier venu parmi les princes barbares auquel il plairait d'y entrer. Et il ne manquait pas d'attraits pour ces derniers : les trésors réels, encore grossis par la renommée, que possédait Rome, exerçaient une fascination incroyable sur ces peuples migrateurs et avides de butin.

IV. — La Terreur dans Rome au temps d'Attila et de Genséric.

63. Attila, le fléau de Dieu, avait entraîné vers l'ouest ses hordes de Huns qui, unies aux Ostrogoths, commandés par Walamir, et aux Gépides, commandés par Ardaric, avaient pénétré jusqu'au cœur de la Gaule.

La bataille livrée dans les champs catalauniques, dans l'été de 451, mit fin à l'expédition dévastatrice et obligea l'ennemi à la retraite. Ce furent le talent militaire du généralissime romain Aétius et la bravoure des Wisigoths ses alliés, sous le commandement de Théodoric, qui triomphèrent des barbares. Après un hivernage en Pannonie et la réorganisation de ses troupes, le terrible roi des Huns apparut dans les provinces septentrionales de l'Italie, au printemps de 452, pour venger la honte de la défaite qu'il avait précédemment subie. Aquilée fut victime de sa fureur. Le sac d'autres villes dans la Vénétie et l'Émilie montra aux habitants du pays ce à quoi ils pouvaient s'attendre si le chef barbare descendait en vainqueur dans la péninsule.

Le gouvernement romain était au désespoir, car Aétius, qui avait négligé de protéger les passages des Alpes, ne se voyait pas en état de tenir tête à l'ennemi.

Le chemin de Rome restait libre devant Attila. Le souvenir d'Alaric et de ses Wisigoths se dressait menaçant dans l'esprit des habitants; et il les poussa à chercher leur salut dans la fuite et à cacher leurs biens.

On trembla bientôt pour la puissante Ravenne. Aétius nourrit pendant un temps la pensée de fuir en Orient avec l'empereur Valentinien : la lâcheté d'un pareil plan le fit abandonner [1].

Le salut de l'Italie, l'un des faits les plus célèbres et les plus connus de l'histoire, est étroitement lié au nom du grand pape Léon Ier.

64. Nous avons recueilli tous les traits que les chroniqueurs dignes de foi nous ont laissés là-dessus. La source la plus importante sont les écrits de l'Aquitain Prosper dont les maigres récits furent écrits à l'époque de Léon le Grand [2].

Après de longues délibérations, il parut "à l'empereur, au sénat et au peuple romain" que le mieux était d'envoyer à Attila une députation pour la paix. Le

[1] *Attila, redintegratis viribus, quas in Gallia amiserat, Italiam ingredi per Pannonias intendit... (Aetius) hoc solum spebus suis superesse existimans, si ab omni Italia cum imperatore discederet.* Prosper d'Aquitaine, *Chronicon*, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist.*, *Auct. antiquiss.*, t. IX), p. 482.

[2] Éd. Mommsen, *quo supra*. Cf. Victor Tonnenensis, continuateur de Prosper, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist.*, *Auct. antiq.*, t. XI), p. 185; Jordanis, *Getica*, éd. Mommsen (*ibid.*, t. V, pars 1), p. 115.

pape Léon I, mettant sa confiance dans le secours de Dieu, se chargea de la difficile mission. Il emmenait avec lui le consulaire Gennadius Avienus, l'ex-préfet du prétoire Trigetius et d'autres encore. Ils possédaient sans doute de pleins pouvoirs pour les négociations; car on ne pouvait compter sur l'efficacité de simples supplications. Léon I fut le chef et l'orateur de la délégation; fonction pour laquelle sa grande personnalité eût suffi pour le désigner; il avait été éprouvé dans les affaires les plus difficiles. D'ailleurs la situation d'évêque de Rome donnait à celui qui en exerçait les fonctions une haute importance politique. Lorsque l'empereur Marcien, qui succéda sur le trône d'Occident à Théodose II, avait invité le pape Léon à venir en Orient pour présider le concile général tenu contre les monophysites, Léon s'était défendu d'abandonner la ville de Rome qui, suivant ses expressions, mettait déjà en lui toute sa confiance dans le danger imminent de guerre dont la menaçait la marche d'Attila sur les Gaules [1]. Aujourd'hui il quittait Rome pour aller en personne à la rencontre d'Attila.

L'ambassade rencontra le Hun, qui était la terreur du monde, dans son camp, non loin de Mantoue, au confluent du Mincio et du Pô. Il arriva, dit Prosper, " ce qu'avait attendu Léon dans sa confiance au ciel qui n'abandonne jamais les hommes pieux au milieu de leurs entreprises ". Les paroles du pape disposèrent favorablement le terrible ennemi. Il se réjouit publiquement de ce que le plus haut représentant du sacerdoce était venu à lui. Prêtant l'oreille aux propositions de l'ambassade, il ordonna de faire cesser les hostilités et promit d'entrer en paix avec l'empire. Il retira ses troupes jusqu'au delà du Danube. Un passage du Thrace Priscus, cité par Jordanis [2], établit formellement que l'expédition contre Rome fut aussi contrariée par une crainte sourde dans l'entourage d'Attila; la fin soudaine d'Alaric faisait redouter à plusieurs pour Attila un châtiment du Très-Haut, s'il osait s'attaquer à la ville vénérable. D'après Idace, les Huns auraient été déjà punis de Dieu en Italie par la famine, la maladie et des calamités célestes [3].

Léon le Grand aurait-il fait valoir de semblables considérations aux yeux du prince barbare, ce qui est possible, et aurait-il commandé au prince effrayé, avec hauteur et dignité, d'épargner les murs sacrés de Rome, en lui faisant redouter la puissance des princes des apôtres qui reposaient dans l'enceinte de de la ville, cela eût été également conforme à son caractère patriotique et chrétien, autant qu'approprié aux circonstances et à la nécessité du moment. En tout cas, il put, avec le joyeux message d'un brillant succès, revenir chez ses Romains.

Il s'agit ensuite de consolider la paix promise [4].

---

[1] Demande de l'Empereur: ἐπὶ ταῦτα τὰ μέρη παραγένεσθαι καὶ τὴν σύνοδον ἐπιτελέσαι, dans les lettres de Léon, éd. Ballerini, *Ep.* 76, p. 1026; Migne, *P. L.*, t. LIV, col. 904. La réponse de Léon se trouve dans les lettres 83 et suiv.

[2] *Getica*, c. 42, éd. Mommsen, p. 114.

[3] *Chronicon*, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist.*, *Auct. antiquiss.*, t. XI), p. 26 : *Huni... divinitus partim fame partim morbo quodam plagis caelestibus feriuntur.* Wietersheim (t. II, p. 264 et suiv.) accumule les raisonnements pour établir qu'Attila dut lui-même considérer son entreprise comme douteuse et la continuation de la guerre comme téméraire. Mais son éditeur Dahn observe avec raison en note que ce sont "de pures hypothèses sans fondement".

[4] Remarquez ces paroles de Prosper : *Ita summi sacerdotis praesentia rex gavisus est ut et bello abstineri praeciperet et ultra Danubium promissa pace discederet.* Il y avait donc encore une paix formelle à conclure.

Deux autres personnalités nommées dans le recueil des lettres de Cassiodore paraissent avoir eu la part principale aux négociations : le père de Cassiodore lui-même et le fils d'Aétius, Carpilio. Le détail des événements est embrouillé dans nos sources. Idace parle d'hostilités entreprises par l'empereur d'Occident Marcien contre les troupes d'Attila avant et après la retraite effective de celui-ci. Mais de telles affirmations semblent contraires à celles de Priscus et de Jordanis [1].

Ce qui est certain, c'est que, dès l'année 453, quand à peine la retraite était effectuée, le monde apprit avec une surprise mêlée de joie la fin soudaine d'Attila. Tant qu'il vivait on était en butte à sa formidable puissance et nullement assuré contre un renouvellement de ses plans à l'adresse du monde romain. Mais à présent on pouvait jouir du fruit de la victoire des champs catalauniques et des résultats de l'heureuse entrevue de l'évêque romain avec Attila.

Ces trois événements : la bataille, l'ambassade pacifique de Léon I et la mort de l'ennemi, concoururent à sauver la civilisation européenne menacée par les Huns. Si Attila eût subjugué l'Occident, la barbarie hunnique s'étendait sur tous les peuples. On pense avec effroi au sort qui eût attendu le monde chrétien sous de tels vainqueurs. L'Italie et Rome surtout pouvaient faire retentir de ferventes hymnes d'actions de grâces pour le salut obtenu.

---

65. Si la mort de Galla Placidia, survenue le 27 novembre 450, laissa le champ libre aux armements d'Attila contre l'empire d'Occident, la mort de son fils Valentinien III mûrit les plans de Genséric contre Rome. Valentinien mourut le 16 mars 455, assassiné à Rome, dans sa trente-cinquième année, pendant qu'il assistait aux courses de char dans la *via labicana*, proche du mausolée d'Hélène [2].

Pétrone Maxime, auparavant deux fois consul, sut attirer à lui, par son influence et son argent, la couronne impériale. Il força Eudoxie, la malheureuse veuve de Valentinien, à l'épouser en plein deuil. Mais le pouvoir de l'ambitieux n'avait aucun fondement solide. A peine apprit-il que Genséric, avec une immense flotte, et fortifié encore par l'alliance des habitants des steppes africaines, était débarqué à Porto et se disposait à marcher contre Rome, qu'il chercha dans la fuite son unique moyen de salut. Il se mêla aux milliers de fugitifs, riches ou pauvres, puissants ou misérables, qui s'échappaient de la ville; mais il fut tué et mis en pièces par ses propres serviteurs. Lorsque son cadavre précipité dans le Tibre rencontra les navires des Vandales qui remontaient le cours du fleuve, les ennemis purent se réjouir à la pensée qu'aucun obstacle ne les empêcherait plus de s'emparer de la ville abandonnée.

[1] Cassiodore, *Variarum* I, 4 (Migne, *P. L.*, t. LXIX, col. 510); Idace, *loc. cit.;* Priscus, *Fragmenta*, n. 9, éd. Niebuhr (*Corpus script. hist. byzant.*), p. 153; Jordanis, c. 43, p. 115. Cfr. Wietersheim-Dahn, t. II, p. 265.

[2] Prosper d'Aquitaine, *Chronicon*, éd. Mommsen, p. 484 : *Egressum extra urbem principem et ludo gestationis intentum inopinatis ictibus confoderunt.*—*Additamenta ad Prosperum Havniensia*, éd. Mommsen, p. 303: *in campo martio pro tribunali in sexto ad duas lauros residentem*. Au lieu dit *ad duas lauros* s'élevait sur une villa impériale le tombeau d'Hélène, aujourd'hui Torre Pignattara.

66. Rome en effet se trouvait exposée aux Vandales sans la moindre défense. Seul son évêque Léon se souvint de son devoir et en même temps de la puissance morale qu'il possédait. Ce qui lui avait réussi auprès d'Attila, Léon voulut le tenter aussi auprès de Genséric.

Accompagné de son clergé, il n'hésita pas à se rendre à la rencontre du roi devant la porte Portuensis. Par ses représentations, il s'efforça d'obtenir que le vainqueur épargnât du moins les derniers excès à la ville tombée comme une proie entre ses mains. Arrêter la course triomphante de l'insolent vainqueur, dans le moment où il saisissait la proie, le pape ne pouvait l'espérer. Mais il obtint par ses prières et par la solennelle gravité de son langage, la promesse que le sang ne coulerait pas, que la ville ne serait pas détruite par le feu et que l'on n'emploierait pas la torture pour contraindre les habitants à découvrir ou à donner leur argent ou leurs joyaux [1].

67. Le pillage dura quinze jours et fut d'autant plus terrible que ce long espace de temps permit d'y apporter plus de méthode et de sagacité barbare [2].

Tout ce que les palais, les maisons privées, les églises et les temples abandonnés contenaient de richesses, dut être livré sans résistance aux pillards. La résidence du Palatin fut dépouillée même de sa vaisselle de cuivre. Les statues de métal précieux sur les places et dans les monuments publics que les Goths, dans leur hâte, avaient laissées debout ou qui avaient été élevées depuis, tombèrent aux mains des Vandales. Le regard du roi Genséric se portait avec d'autant plus d'envie sur les œuvres d'art, qu'il songeait à fonder un État civilisé dans son empire africain; il voulait orner Carthage des chefs-d'œuvre du génie étranger. Ses guerriers, unis aux populations mauresques, transportaient le butin sur les nombreux navires qui couvraient le Tibre, et qui plus tard descendirent le fleuve jusqu'à Porto et de là gagnèrent l'Afrique par la voie de mer.

On monta jusque sur le toit du temple de Jupiter Capitolin, encore dans tout l'éclat de sa magnificence, afin d'en enlever la moitié des tuiles de bronze doré; elles devaient trouver leur emploi dans la capitale des Vandales pour les magnifiques constructions qui s'élèveraient; peut-être même ornèrent-elles le palais royal que Genséric se fit ériger là-bas [3].

Un grand nombre des vases d'or ornés de pierres précieuses provenant du temple de Jérusalem étaient encore à Rome depuis l'époque de Titus. L'arc de triomphe de cet empereur rappelle encore aujourd'hui, par son célèbre bas-relief, le cortège du vainqueur montant au Capitole avec ses riches dépouilles (fig. 16) [4].

Peut-être ces vases se trouvaient-ils dans le temple de la Paix où ils avaient été déposés auparavant. Toujours est-il qu'ils durent aller grossir le butin des Vandales [5].

---

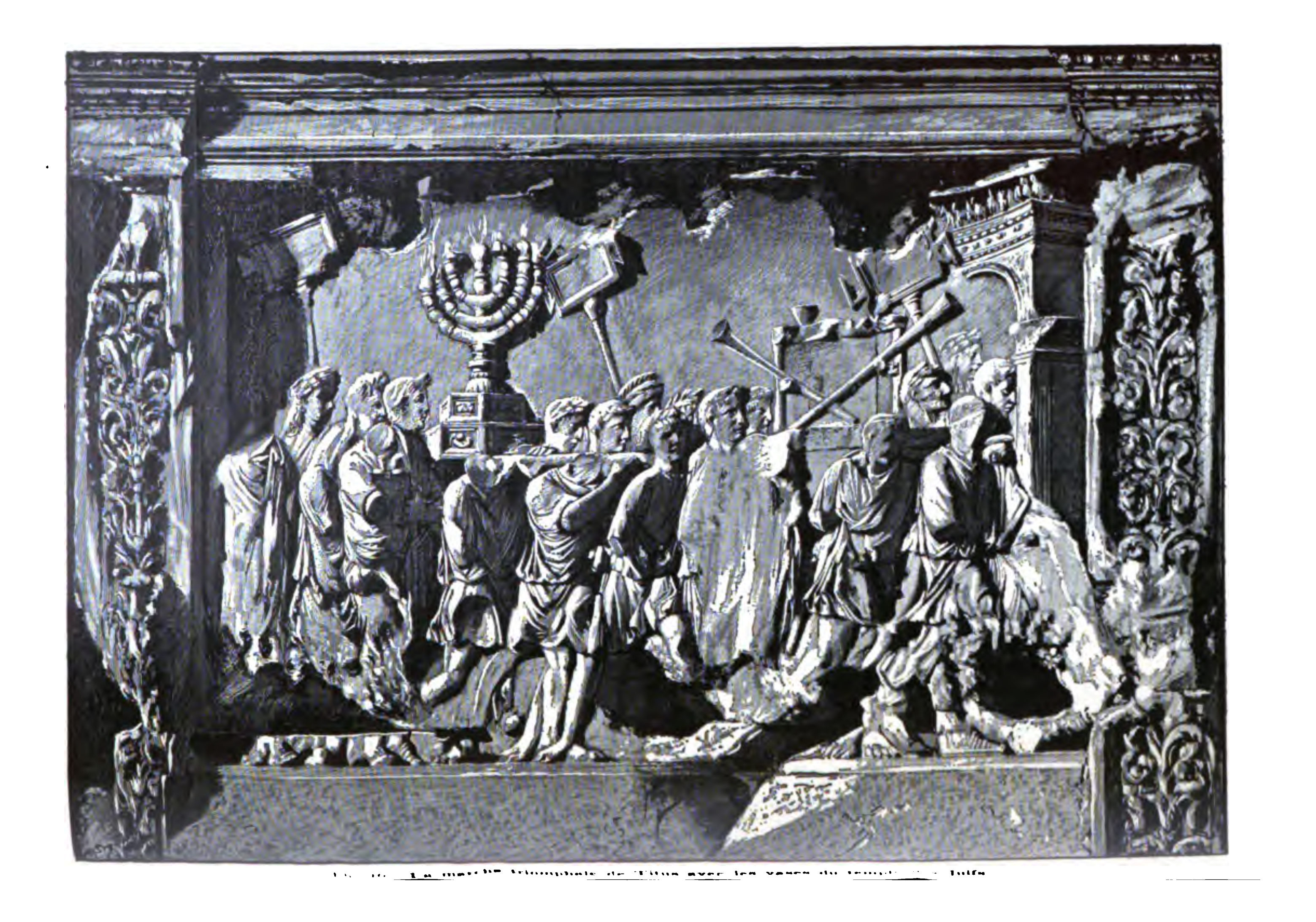
[1] Prosper, *Chronicon*, éd. Mommsen, *quo supra : ut ab igni tamen et caede atque suppliciis abstineretur;* cf. Victor Tonnenensis, éd. Mommsen, p. 186.

[2] *Secura et libera scrutatione*, dit Prosper; *sine ferro et igne*, dit la *Chronica gallica* (ibid., p. 484).

[3] Procope, *loc. cit.* I, c. 5, éd. Dindorf (*Corpus script. hist. byz.*), p. 332.

[4] Photographie d'Anderson à Rome. En outre du chandelier à sept branches, on reconnaît la table des pains de proposition et les trompettes sacrées. Cf. ci-dessous, l. I, ch. V, § 158. Le bas-relief est à gauche quand on va du Colisée au Forum.

[5] Procope, *loc. cit.*, l. II, c. 9, p. 446 sur les vases sacrés de la Judée : Τὰ Ἰουδαίων κειμήλια, ἅπερ Οὐεσπασιανοῦ Τίτος μετὰ τὴν τῶν Ἱεροσολύμων ἅλωσιν ἐς Ῥώμην ξὺν ἑτέροις τισὶν ἤνεγκε. Cf. Théophane, *Chronographia*,



La marche triomphale de Titus avec les vases du temple des Juifs

Ainsi s'en allèrent ensemble, partageant le même sort humiliant, ces tuiles dorées et ces vases, restes des deux plus grands monuments du paganisme romain et de la religion judaïque. Le Jupiter romain avait jadis célébré son triomphe sur le fameux sanctuaire de la Judée, et l'arc de Titus élevé au haut de la Via sacra au Forum, avec ses figures du chandelier à sept branches et des vases du sacrifice judaïque, est le monument saisissant de la ruine de Jérusalem. Mais le temps était aussi venu pour le temple le plus important du paganisme romain, l'*aedes Jovis Capitolini.* Aujourd'hui rien dans la ville éternelle ne rappelle plus son ancienne magnificence, si ce n'est quelques pièces de marbres restées du monument et les ruines enfouies des fondations souterraines. Dès que le temple de Jupiter eut perdu sa toiture, sa destruction commença sans ressource. Il disparut de l'histoire sans même être jugé digne d'un mot par les anciens écrivains. Mais l'immatériel antagoniste qui renversa le paganisme et son Jupiter n'a pas disparu et ne disparaîtra jamais. C'est à la divine religion du Christ qu'il est réservé de se perpétuer triomphante dans Rome en dépit des dévastations successives et des révolutions politiques.

Les églises de la ville souffrirent cruellement du pillage des Vandales. En général on ne les respecta guère plus qu'au temps d'Alaric. Seules les deux basiliques consacrées aux princes des apôtres restèrent épargnées comme à l'époque des Goths.

ad a. 447, éd. Bekker (*Corpus script. hist. byzant.*) p. 37-40. Vespasien avait déposé *in templum Pacis* (qui fut achevé à Rome en l'année 75) les objets d'or enlevés au temple judaïque et spécialement le chandelier à sept branches, tandis que les draperies du temple et des livres sacrés furent alors cachés sur le mont Palatin. (Flav. Josèphe, *De bello iud.*, l. VII, c. 5, § 7). A Rome, au sixième siècle, on considérait encore d'autres objets comme faisant partie du trésor de Jérusalem. En effet, c'est de cette époque que date l'histoire attribuée à l'évêque Zacharie de Mitylène de Lesbos; on y rencontre, traduit en syriaque, un remaniement développé du *Breviarium* (description de Rome), où on lit que dans Rome se trouvent " vingt-cinq statues d'airain de la famille d'Abraham, de Sara et d'Agar, qu'après la destruction de Jérusalem, Vespasien transporta dans la ville éternelle, ainsi que les portes de Jérusalem et d'autres objets de bronze ". Voyez la traduction italienne de ce bréviaire syriaque d'après le Cod. Vat. syr. n. 145 par Ign. Guidi dans le *Bullett. archeol. com.*, t. XI (1885), p. 218 et suiv. et la trad. franç. de Chabot dans la *Chronique* de Michel le Syrien (Paris, 1899 et suiv.). Le temple de la Paix ci-dessus nommé qui contenait les principales dépouilles de Jérusalem, était une sorte de musée. Cf. Nibby, *Roma antica*, t. II, p. 689 et s. Après l'incendie de l'année 191, ce temple fut restauré par Septime Sévère. Mais, à l'époque de Procope, il était très endommagé depuis des années, car, touché par la foudre, il demeura délaissé sans réparation. Depuis qu'Alaric, puis Genséric se furent emparés des riches dépouilles judaïques et sans doute aussi des autres objets précieux que contenait le musée, il dut être abandonné au délabrement. Le sort des objets du temple de Jérusalem et spécialement du chandelier à sept branches, est devenu très obscur depuis leur transport en Afrique. D'après Procope (*De bello vandal.*, l. II, c. 9), lors de la conquête de Carthage, Bélisaire aurait envoyé à Constantinople tout ce qu'il aurait trouvé du butin de Jérusalem; mais l'empereur Justinien, sur le conseil des Juifs, aurait tout donné à l'une des églises chrétiennes de Jérusalem. Lorsque les Arabes soumirent cette dernière ville, il est bien possible que les objets en question soient devenus leur proie. Au moyen âge, la basilique de Latran prétendit posséder le chandelier à sept branches, l'arche d'alliance et d'autres reliques judaïques d'une importance capitale, soi-disant envoyées par Constantin le Grand. Cela est rapporté par le *Mirabilia* (édition Parthey, 1869), p. 31 et par Jean Diacre, *de lateran. basil.*, c. 2 et suiv. (Mabillon, *Museum ital.*, II), p. 563 et suiv. Il est à peine besoin de remarquer que la liste authentique des dons de Constantin à la basilique de Latran, liste contenue dans le *Liber pontificalis*, t. I, p. 172 et suiv., ne relate rien de semblable.

Cependant la basilique de Latran, la métropole de l'évêque romain, fut peut-être également préservée du. pillage. Après ces jours de terreur ces trois églises possédaient encore un grand nombre de beaux vases d'un métal précieux. Lorsque la tempête fut passée, Léon I put prendre dans les basiliques de S. Pierre, de S. Paul et de Latran les vases d'argent destinés au vin du sacrifice, qui étaient alors d'une grande capacité, pour les faire fondre et transformer en vases plus petits afin de les partager entre les autres églises de Rome pour les indemniser de la perte des leurs. Il y avait six *metretae* ou *hydriae* provenant du Latran et deux des deux autres basiliques. Nous remarquerons à ce propos que ces vases faisaient partie de la donation de Constantin et que ceux des deux basiliques apostoliques pesaient cent livres d'argent chacun [1].

Dans la basilique de S. Pierre survécut aussi au pillage une grande pièce d'orfèvrerie en or que Valentinien III avait fait placer sur la confession de l'apôtre; c'était une représentation du Christ et des douze apôtres dans une série d'arcades enrichie de pierres précieuses [2].

68. Le mal prit fin dans Rome, vraisemblablement, à la fête de l'apôtre S. Pierre, le 29 juin; car les calculs les plus sûrs placent au 12 juin 455 le meurtre de Maxime et ce fut le troisième jour après qu'eut lieu l'entrée de Genséric et que commença le pillage; si donc il dura quinze jours, il dut cesser le 29 juin. Peut-être est-ce en considération de la fête de S. Pierre, que Léon le Grand obtint qu'il fût limité à cette date. Le pape disait plus tard dans un sermon prêché au peuple : " C'est l'intercession des apôtres Pierre et Paul qui a sauvé notre ville " de la captivité où elle était tombée [3]. Le mot " captivité " ou, comme il est exprimé avec l'addition de Prosper : " la captivité digne de beaucoup de larmes " se rapporte à ce fait que " plusieurs milliers d'habitants " furent, au départ des Barbares, emmenés à leur suite comme prisonniers. Les plus considérables parmi ces victimes furent l'impératrice Eudoxie et ses filles Eudocie et Placidie, arrêtées dans le palais du Palatin [4].

Chargés de toute la troupe des prisonniers et de tous les trésors du butin, les navires vandales voguèrent sous les yeux des Romains terrifiés. A Carthage, Eudocie fut forcée de prendre pour époux le fils de Genséric, le cruel Hunneric; et ce n'est que plus tard que les trois derniers descendants du grand Théodose virent se lever le jour de la délivrance. Les trésors enlevés à Rome devinrent la propriété de la capitale des Vandales. Ils restèrent à Carthage jusqu'à ce qu'ils tombassent aux mains des Byzantins qui les envoyèrent en grande partie en Orient, où ils se perdirent avec le temps. Déjà, un des navires de la flotte vandale qui transporta le butin en Afrique, fit naufrage dans la Méditerranée avec son chargement.

---

[1] *Liber pont.*, t. I, p. 239, *Leo I*, § 66 : *quas Constantinus Augustus obtulit, qui pens. sing. lib. centenas.* Cf. Duchesne, note 5.

[2] *Ibid.*, t. I, p. 235, *Xystus III*, § 64; Duchesne, note 8. Le pape Adrien I mentionne ce joyau comme encore existant, dans une lettre à Charlemagne (Mansi, t. XIII, p. 801). Tandis que nous n'avons point mention d'autres incendies à Rome, un fragment d'inscription, qui provient du delta du Tibre, nous apprend la destruction par les flammes d'une église qui s'élevait en cet endroit, celle du saint martyr Hippolyte. *Vandalica rabies hanc ussit martyris aulam | Quam Petrus antistes cultu meliore novatam.* Cf. Cantarelli, *Di un frammento*, etc. dans le *Bullett. arch. comm.*, 1896, n. 67-76.

[3] Sermon 84, n. 1, éd. Ballerini, p. 335; Migne, *P. L.*, t. LIV, col. 433.

[4] Prosper, *loc. cit.*

69. En souvenir de ces deux malheureuses semaines de pillage et parce qu'on avait été préservé de l'incendie et du meurtre, l'Église de Rome célébra dans les années suivantes une fête de réparation et d'actions de grâces, pendant l'octave de la Saint Pierre. Mais la masse du peuple oublia vite cette terrible époque. Il est caractéristique pour la fugacité des impressions humaines et pour la mentalité des Romains de l'époque, que le pape Léon, dans le sermon ci-dessus cité sente le besoin de se plaindre de l'oubli où est tombé le jour de fête dont nous avons parlé. " Combien peu parmi vous ", dit-il, " sont venus ces jours-ci à la solennité qui, dans un autre temps, a réuni tout le peuple fidèle de Rome! Cette constatation me remplit de tristesse et de crainte! Cet oubli n'est-il pas une preuve que la verge de Dieu ne nous a pas été salutaire? Ou ne vous faut-il pas rendre grâces que la sévérité du châtiment ait été adoucie pour vous? Je rougis de le dire; et cependant je ne puis le taire: l'esprit du monde et le démon sont servis avec plus de zèle que les saints apôtres; les spectacles frivoles attirent à eux plus de peuple que les sanctuaires des martyrs. Sont-ce donc les jeux du cirque qui vous ont préservés de la mort par l'épée, n'est-ce pas plutôt l'intercession des saints? N'avions-nous pas mérité toute la colère de Dieu; et cependant n'avons-nous pas été épargnés, mais seulement pour nous faire rentrer en nous-mêmes et demander pardon " [1] ?

V. — Les fantômes d'empereurs (455-476).

70. Il y eut ensuite pour la ville une période de vingt années sans repos et sans gloire, durant laquelle huit empereurs se succédèrent rapidement. Ce fut la fin de l'empire d'Occident, dès lors entraîné à sa perte par un destin irrésistible. La Germanie, sans former encore un État bien ordonné et cohérent, triompha sur les ruines de la puissance romaine et s'attribua peu à peu l'héritage de sa civilisation.

Le premier empereur qui, après Pétrone Maxime, revêtit la pourpre, fut un Gaulois d'origine latine: Flavius Maecilius Avitus d'Arvernae (Clermont) homme de sentiments distingués et de culture classique. Mais il dut bientôt s'estimer heureux d'échanger la dignité impériale de Rome contre celle d'évêque de Plaisance.

En 457, le Sénat éleva au trône Julius Valerius Majorianus, de concert avec un général devenu célèbre: Ricimer, Suève d'Espagne et apparenté à la famille royale. Si plein de promesses que fût le gouvernement sage et puissant de Majorien (longtemps après, Procope le loue comme ayant été le meilleur des empereurs romains de cette époque), il n'en fut pas moins bien vite renversé, par l'inconstance et l'ambition du puissant Suève [2].

Ricimer, capitaine de mercenaires, élevé à la dignité de patrice de Rome,

[1] *Sermo* 84 *in Octavis Petri et Pauli.* Tout s'accorde pour placer ce discours quelques jours après le *dies castigationis et liberationis nostrae*, et pour reporter, avec Ballerini et Quesnel, l'institution de cette fête au départ des Vandales et non à celui d'Attila. Le contexte n'exige pas que les jeux du cirque dont il est parlé aient coïncidé avec le jour de cette solennité. Pendant l'octave de saint Pierre commençaient jadis les *ludi apollinares* qui duraient du 6 au 13 juillet; ils étaient remplis par les *ludi scenici;* mais le dernier jour on donnait pour la clôture une *venatio* dans le cirque. Si donc ils subsistaient encore sous Léon, ils peuvent bien avoir été la cause de la dissipation du peuple dont il parle.

[2] Procope, *De bello vandalico*, l. I, c. 7.

prit en mains le droit d'élection et fit désormais l'empereur à lui tout seul. En 461, il gratifia du diadème le Lucanien Libius Severus, puis, au bout de quatre ans, le détrôna pour prendre lui-même le gouvernement de l'Empire.

Alors, à l'instigation du Sénat romain, l'empereur byzantin Léon s'interposa. Il sentait et voulait faire reconnaître la dépendance légale du trône impérial d'Occident vis-à-vis de celui d'Orient ou de Constantinople. Il voulait manifester l'unité de l'empire dans ses deux parties concentrée en sa propre personne. Il envoya comme empereur aux Latins le Grec Anthémius, gendre de son prédécesseur Marcien. Ricimer l'accueillit bien et il avait ses raisons pour cela : lui, le Barbare, fut comblé d'honneur par son mariage avec la fille d'Anthémius. Et Rome esclave célébra du même coup par de brillantes fêtes et son nouvel empereur grec et les noces du Germain; elle riait et était satisfaite.

71. Mais la joie ne tarda pas à faire place à l'effroi. Anthémius perdit la confiance du peuple par une malheureuse et coûteuse entreprise contre les Vandales, et la faveur de Ricimer par sa conduite trop indépendante. Ricimer appela de Byzance au trône impérial d'Occident le Romain Flavius Anicius Olybrius (472). Appuyé par le Goth Bilimer, Anthémius voulut se maintenir à Rome, ce qui entraîna le blocus et le siège de la malheureuse cité par Ricimer; nouvelle époque de tribulation pour les habitants, qui ne semblaient jamais assez éprouvés. La peste et la famine se firent, dans Rome assiégée, les alliés de Ricimer qui campait sous les murs de la ville. Enfin, par un brillant fait d'armes, le Germain s'empara de toute la partie de la ville qui s'étend au delà du Tibre. Le 11 juillet 472, ne respirant que la vengeance, il pénétra de là dans la ville proprement dite qu'il abandonna sans entraves au pillage de ses troupes.

C'était la troisième fois en 62 ans que la capitale du monde était ainsi livrée aux horreurs du pillage par les peuples germaniques!

Et la cupidité sans frein de cette soldatesque dut encore cette fois ravager cruellement les trésors inépuisables de Rome, bien que les maigres relations de l'époque ne nous offrent aucun détail. L'histoire couvre déjà d'un sombre linceul les souffrances de Rome.

Olybrius, créature de Ricimer, fut installé comme empereur au milieu de ce bouleversement. Mais il mourut de la peste dans la même année. La même maladie enleva le puissant Ricimer, qui précéda son empereur dans la tombe.

Ricimer laissait un triste souvenir en dépit de sa brillante réputation militaire, et la trahison dont il se rendit coupable envers Anthémius, son beau-père, retomba sur lui et sur l'État. Son arianisme avait contribué à éloigner de lui les Romains de plus en plus.

72. C'est avec une tragique rapidité que se succédèrent ensuite les derniers empereurs éphémères de l'empire d'Occident qui se disloquait.

Glycérius doit son élévation au Burgonde Gondebald. Les Germains distribuent la pourpre comme autrefois les prétoriens. Cet empereur, qui n'était rien qu'un honnête soldat, a le même sort qu'Avitus : il quitte son trône temporel chancelant pour un siège d'évêque plus sûr. Il prend la houlette et est sacré pontife de Salona en Dalmatie. L'empereur Julius Népos lui succède. Mais il ne se soutient que par l'appui de Byzance d'abord et ensuite du roi

Wisigoth Euric qu'il appelle à son secours et dont S. Épiphane, évêque de Pavie, est le génie tutélaire. Épiphane est encore un exemple de la suprématie que le pouvoir spirituel est en train de prendre sur le pouvoir temporel.

Romulus Augustule avec sa vie aventureuse, termine enfin la liste des empereurs. Ce jeune fils d'Oreste, général romain des troupes germaniques en Gaule, portait deux grands noms : l'un, celui du fondateur de la puissance romaine, Romulus; l'autre, celui du brillant rénovateur de l'État romain, Auguste. Il n'y a guère dans l'histoire, on l'a déjà remarqué, d'exemple d'une plus criante ironie. L'empereur enfant n'avait de ces deux grands personnages absolument rien que les noms qui se dressent sur le tombeau de l'empire comme un triste mythe. Le véritable régent fut son père, Oreste. Lorsqu'il eut été décapité par Odoacre, général devenu tout-puissant, et que Romulus Augustule, après son abdication, se fut retiré dans la villa Lucullienne près de Naples (476), les destins de l'empire d'Occident furent accomplis. La croix gravée sur la monnaie de Romulus (fig. 17)[1] est comme la croix funéraire de l'empire. Désormais nul prince jusqu'à Charlemagne ne prendra plus le titre d'empereur d'Occident.

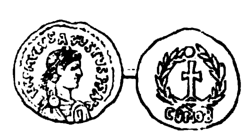


Fig. 17. **Monnaie de Romulus Augustule.**

---

73. A la place du nom d'empereur, apparaît désormais en Italie celui de roi. C'est un barbare, le hardi et puissant Odoacre, fils d'un Scire, jadis au service d'Attila, qui reçoit de ses troupes le pouvoir avec le titre de roi. Le Sénat romain terrifié ne trouve rien de mieux à faire que de se rallier à la voix de l'armée.

Le nouveau roi obtint aussitôt pour ses Hérules, ses Rugiens, ses Turcilinges et ses Scires la cession d'un tiers de toutes les terres de l'Italie. Il voulait assurer à lui et aux siens une situation matérielle. Mais cette domination soldatesque ne put prendre pied dans un pays civilisé, précisément à cause de ce caractère. Et treize années d'un gouvernement qui ne manquait ni de modération ni de sagesse furent incapables de créer un État à Odoacre. Ses peuples qui n'étaient que des guerriers montrèrent leur impuissance à fonder un gouvernement.

L'Italie avait et conserva en droit son empereur en Orient. C'est dans la nouvelle Rome qu'elle eut son centre politique. Odoacre reconnut lui-même la suprématie de l'empereur de Byzance, tout en n'ayant en somme avec lui que des rapports de pure forme.

Mais on ne saurait méconnaître — et c'est un fait d'une importance historique considérable — que même à cette époque de profond abaissement pour l'Italie et pour Rome, l'idée de l'unité de l'empire romain demeura vivace. C'est en ce sens que les sénateurs romains écrivaient au temps d'Odoacre à l'empereur d'Orient : que l'Italie n'avait plus besoin d'un empereur particulier, qu'il suffisait de celui de Byzance, souverain aussi de l'Occident. De même que le Sénat subsista sous Odoacre, de même aussi se conservèrent intactes les autres formes extérieures de l'État romain. Le roi Odoacre, du consentement de l'empereur, nommait les consuls d'Occident; il instituait les fonctionnaires

[1] D'après Kraus, *Realencyklopädie des christlichen Altertums*, t. II, p. 445.

absolument suivant les règles romaines, et toute l'administration civile resta la même que par le passé. Lui-même ne se nomma ni roi des Italiens ni roi des Romains, mais simplement " roi " sans déterminatif; sa royauté n'était pas une royauté germanique, séparée de l'empire. Malgré son titre de roi, Odoacre n'était qu'un simple administrateur. On peut dire, en toute vérité, qu'il fut seulement le plus haut fonctionnaire impérial dans le ci-devant empire d'Occident; et sa fonction répondait essentiellement à l'antique *magisterium militiae praesentale*. C'est ainsi que la nouvelle dignité s'intercale dans l'antique hiérarchie politique et administrative; dans son évolution politique, l'empire mourant évite autant que possible les soubresauts. Presque partout les nouveaux établissements laissent apercevoir les anciennes et profondes assises [1].

Odoacre savait que, sans une permission spéciale de l'empereur, il ne pouvait porter les *regalia insignia*, les insignes impériaux. Mais il ne les rechercha pas; au contraire, on rapporte qu'il envoya sans regrets à Byzance les *ornamenta palatii* qu'il trouva dans l'héritage de l'empereur d'Occident (et c'étaient précisément ces insignes). Quant à sa situation vis-à-vis de l'empire, il faut encore remarquer que, sous son règne, on ne data pas d'après les années de son gouvernement, mais seulement d'après celles de l'empereur; tandis que, dans les autres États germaniques, la supputation d'après les années du roi était en usage. Ajoutez-y le maintien de l'antique coutume d'exposer publiquement dans Rome l'image de l'empereur. Nous savons notamment qu'on érigea dans la ville, au temps d'Odoacre, des statues de l'empereur Zénon [2].

74. On a généralement l'habitude de considérer l'année 476 à laquelle se termine la série des empereurs d'Occident, comme le commencement du moyen âge occidental. Cette date peut se justifier dans une certaine mesure mais non certes d'une manière absolue. La suppression de la dignité impériale en Occident ne fit guère de bruit dans la marche de l'histoire; elle ne se lie à aucune révolution intime dans la situation, les mœurs ou les idées. L'année de l'invasion lombarde en Italie (568) est d'une tout autre importance. Les anciens chroniqueurs ne savent presque rien d'un changement fondamental dans les affaires publiques en 476; c'est à peine s'ils remarquent la suppression des empereurs. L'historien Marcellin est le seul qui ait trouvé nécessaire de noter que l'empire romain a fini d'exister en Occident [3]. Et ce n'est plus qu'à la fin du huitième siècle que Paul Diacre revient expressément sur ce fait; il en est de même au neuvième siècle du Grec Théophane. En réalité l'empire d'Occident avait déjà disparu par degrés avant cette date, à mesure que les peuples nouveaux avaient pris possession de ses provinces. Déjà sous Honorius l'empire d'Occident n'était plus rien qu'une ombre. Mais l'idée de l'unité et de l'universalité de la dignité impériale qui avait établi son siège dans la nouvelle Rome continuait de se maintenir; elle subsista dans l'esprit des populations après

[1] Mommsen, *Ostgotische Studien*, dans le *Neues Archiv*, XIV (1889), p. 223 et suiv., 453 et suiv. Cf. *ibid.* p. 536 ce qui concerne la royauté et la situation d'Odoacre.

[2] *Anonymi Valesiani pars posterior*, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist.*, *Auct. ant.*, t. IX), p. 314.

[3] *Chronicon* (ad a. 476), édit. Mommsen (*Ibid.*, t. XI), p. 91 : *Hesperium romanae gentis imperium, quod septingentesimo nono urbis conditae anno primus augustorum Octavianus Augustus tenere coepit, cum hoc Augustulo periit, anno decessorum regni imperatorum quingentesimo vigesimo secundo, Gothorum dehinc regibus Romam tenentibus.*

comme avant l'année 476, dans tout l'Occident, non seulement chez les peuples latins, mais jusqu'à un certain point chez les peuples germaniques. " Aussitôt que l'Illyrium tout entier fut échu à l'Orient, et que la Bretagne, l'Espagne, l'Afrique, la plus grande partie des Gaules et les pays situés entre le Danube et les Alpes, furent tombés aux mains d'un pouvoir étranger, les yeux des contemporains durent se tourner vers l'Orient et chercher le véritable empire romain là-bas dans les pays dont le centre était la nouvelle Rome. Dès lors l'Italie ne fut plus qu'une dépendance, une province de l'empire concentré à Constantinople "[1].

75. Les monnaies de cette époque symbolisent l'état politique et l'unité préexistante. Celles de l'empire de Constantinople que nous avons, sur notre



Fig. 18. **Monnaies.**

fig. 18[2], placées vis-à-vis de quelques monnaies de l'antique Rome, ont un caractère chrétien très marqué. On voit, sur certains types, les figures féminines de la nouvelle et de l'ancienne Rome assises sur un trône, à côté l'une de l'autre. Ces personnifications sont, pour l'ordinaire, couronnées du monogramme du

[1] Döllinger, *Das Kaiserthum Karls des Grossen und seiner Nachfolger*, dans le *Münchner historisches Jahrbuch*, 1865 (p. 299-416), p. 309. Cf. Gaudenzi, *Sui rapporti fra l'Italia e l'Impero d'Oriente 476-554* (Bologna, 1888).

[2] Monnaies de la Rome païenne : a) d'après Baumeister, *Denkmäler des klassischen Alterthums*, t. I, p. 461, n. 507; b) d'après le même auteur, p. 580, n. 623. — Monnaies de l'empire chrétien : c) d'après Garrucci, *Arte crist.*, pl. 482, fig. 3; d) ibid., pl. 481, fig. 28; e) ibid., fig. 42; f) ibid., fig. 38.

Christ; ou bien elles tiennent ensemble un écusson sur lequel se voit cette caractéristique de l'empire devenu chrétien; car la religion chrétienne avait donné à l'empire une nouvelle unité intime. La figure de la ville maîtresse du monde, Constantinople, porte sur la tête une couronne murale ou un casque orné du même insigne, la longue tunique ou le manteau, puis des joyaux et autres ornements, comme l'ancienne Rome. Elle a aussi comme marque distinctive de sa position maritime et de sa domination sur les eaux qui unissent l'Orient et l'Occident, une proue de navire à ses pieds [1].

CHAPITRE IV.

Rome et les débuts du monde germanique et du monde romain du moyen âge.

I. — Les peuples nouveaux.

76. La fin de l'empire romain d'Occident et le gouvernement d'Odoacre nous offrent une occasion favorable de jeter un regard sur le monde germanique en formation, auquel l'antique Rome, siège de la papauté, et en partie aussi la Rome impériale du Bosphore, sont appelées à transmettre la culture et la civilisation.

Le royaume d'Odoacre avait au nord un voisinage remuant et redoutable, dans les Alamans, les Thuringiens et surtout les Rugiens. Les Alamans étendaient leur puissant et jeune empire depuis la contrée de Mogontia (Mayence) sur le Rhin en remontant le fleuve et dans la haute Allemagne, d'un côté jusqu'à Augusta (Augsbourg) et de l'autre côté jusqu'à Brigantia (Bregenz) et Visontio (Besançon). Ils menaçaient d'envahir toute la province romaine de Rhétie. Les Rugiens n'avaient pas un domaine aussi stable ni une puissance organisée. Ils se jetaient sans cesse sur le Norique romain et le dévastaient par le meurtre et l'incendie. Le tableau vivant de ces incursions nous est retracé par le biographe de S. Séverin, l'apôtre de ces contrées, qui nous donne en même temps le portrait surnaturel de ce sauveur et de ce consolateur de la population.

[1] Cohen, *Médailles impériales*, 2[e] éd., t. VII, p. 415, n. 79 et suiv.; p. 456, n. 108; t. VIII, p. 102, n. 7 (écusson avec monogramme). Cf. Parisotti, *Evoluzione del tipo di Roma nelle rappresentanze figurate dell' antichità classica*, au t. XI (1888) de l'*Archivio della società romana di storia patria*, p. 143; Strzygowski, *Die Tyche von Konstantinopel*, dans les *Analecta graecensia, Festschrift zur 42sten Versammlung der Philologen in Wien* (Graz, 1893), p. 141 et suiv. Ce dernier remarque que Constantin donna, comme nom sacerdotal, à la ville qu'il venait de fonder, le nom d'*Anthusa* correspondant au nom sacerdotal de Rome, *Flora*. C'est à ce titre qu'elle est représentée sous le type ordinaire de Tyché. Sa représentation comme nouvelle Rome est le type de *Roma aeterna*, usuel depuis Hadrien, mais avec une proue de navire sous le pied droit. Comparer avec ces monnaies les représentations de Rome et de Constantinople personnifiées sur la copie du XII[e] siècle de la Table de Peutinger; les originaux dessinés au IV[e] siècle s'en tenaient évidemment aux types traditionnels de l'époque païenne. Cf. Hotz, *Beiträge zur Erklärung der peutingerschen Tafel* (*Mittheil. des österr. Instituts*, VII, 1886), p. 211 et suiv.

La province limitrophe de Pannonie était encore la proie des Rugiens en même temps que des Hérules et des Ostrogoths.

Le vaillant peuple des Ostrogoths avait alors son siège en Mœsie d'où il s'échappa bientôt sous Théodoric pour commencer sa glorieuse mais malheureuse carrière et se rendre maître de l'Italie.

Tout au nord, entre les cours supérieurs de l'Oder et de la Vistule, habitaient les Lombards, eux aussi futurs hôtes et conquérants de l'Italie; seulement leur prise de possession de ce pays sera plus durable et incomparablement plus féconde en conséquences que celle des Ostrogoths.

Dans le sud et sur son flanc occidental, l'empire d'Odoacre avait un ennemi redoutable dans l'État des Vandales. A ceux-ci obéissaient, outre le nord de l'Afrique, la Corse et la Sardaigne et, un temps durant, l'extrémité occidentale de la Sicile, jusqu'à ce qu'Odoacre réussit à les chasser de l'île. Pour l'organisation extérieure, les Vandales (si peu conforme que la chose soit avec leur réputation traditionnelle) étaient peut-être, parmi les nouveaux peuples, les plus semblables aux Romains policés. Toute la hiérarchie des fonctionnaires du monde romain fut maintenue par eux dans l'Afrique conquise. C'est ainsi que dans leur capitale un Romain, un "*vir spectabilis*", remplit les fonctions de proconsul de la ville et du territoire de Carthage; c'est ainsi encore qu'on trouve le référendaire dans le palais royal [1].

77. L'Espagne appartenait aux Wisigoths, sauf une partie du littoral méridional et le territoire qui s'étend de la côte septentrionale au cours inférieur du Tagus (Tage). Les Suèves avaient établi leur royauté dans ce dernier domaine. L'empire wisigoth, le plus remarquable et le mieux organisé parmi les peuples nouveaux, s'étendait en deçà des Pyrénées sur la Provincia (Provence), sur la Narbonaise et sur la Novempopulanie. Il embrassait les deux Aquitaines jusqu'à la contrée du Liger (Loire). Parmi leurs villes on remarquait surtout Biturigae, Pictavium, Burdigala et Arvernae (Bourges, Poitiers, Bordeaux, Clermont). Mais leur centre le plus important était Tolosa (Toulouse), où leur roi Euric tenait sa cour.

Le contemporain Sidoine Apollinaire nous fait la description poétique du rassemblement, dans cette capitale du puissant prince Euric, des représentants des autres nations germaniques : " Voilà, dit-il, le Saxon aux yeux bleus, lequel, habitué à la mer que sillonnent ses navires dans le nord, redoute la terre ferme. Voilà le Sicambre (Franc) à la longue chevelure retombant par derrière. Voilà l'Hérule dont le teint fait souvenir des eaux de sa patrie. Voilà le Burgonde, haut de sept pieds, demandant la paix à genoux, et le fier Ostrogoth implorant protection contre les Huns. Et toi, ô Romain, tu viens aussi et tu implores secours contre les invasions des peuples de la Scythie; sans doute la puissance de la Garonne protègera la faiblesse du Tibre" [2].

Dans cette poésie il y a un fond historique. Outre les traits sensibles sous lesquels les races sont décrites, on doit noter l'allusion aux relations de l'empire

1 *Versus domni Petri referendarii* en l'honneur de la virginité de Marie, inscription de la *basilica palatii sanctae Mariae* à Carthage, dans de Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, 1re p., p. 241, n. 6. Cf. mes *Analecta romana*, t. I, p. 109.

2 Sidoine, *Ep.* VIII, 9, vers 21 et suiv., éd. Luetjohann (*Mon. Germ. hist.*, *Auct. antiq.*, t. VIII), p. 136 : *Istic Saxona coerulum videmus | Assuetum ante salo, solum timere... | Hinc, Romane, tibi petis salutem | Et contra Scythicae plagae catervas...*



des Burgondes avec Euric. Les Burgondes possédaient de puissants moyens de défense et de grandes villes, telles que : Lugdunum, Vienna, Augustodunum (Lyon, Vienne, Autun). Néanmoins, ils s'inclinaient devant le conquérant wisigoth et reconnaissaient sa suprématie.

78. Cependant ce n'est pas la redoutable puissance des Wisigoths mais celle des Francs qui va déterminer l'avenir de la Gaule et de la Germanie. Du point où sont établis les Francs dans le nord de la Gaule, sur le bas et le moyen Rhin, Chlodovech ou Clovis, roi depuis 481, fonde son grand royaume. Auparavant, vers le milieu du siècle, les Francs sont encore des peuples confédérés (*foederati*), dépendants de l'empire. D'ailleurs tous les fondateurs de royaumes germaniques commencèrent par être des généraux romains et introduisirent leurs peuples dans l'empire à titre d'alliés. Peu à peu l'empire se désagrège pour former des États indépendants, mais l'organisation romaine continue longtemps de durer. En 486, Clovis bat le Romain Syagrius qui maintenait les derniers restes de l'empire dans le territoire situé entre les villes d'Aurelianum, de Parisii et de Suessiones (Orléans, Paris, Soissons). Le roi Franc renverse ensuite le royaume alaman et enfin l'empire wisigoth dans les Gaules. Par sa mémorable conversion à la religion catholique et par l'empressement de son peuple païen à recevoir le baptême, Clovis prépare les voies à la civilisation franque. Le respect et la faveur qu'il marque à ce qui est romain sont une nouvelle garantie de durée pour sa fondation. Et cette double cause, plus encore que les exploits de son épée invincible, fut le fondement de la puissance franque. Dans la ruine de la plupart des empires germaniques, seuls les Francs sont appelés à se perpétuer comme nation à travers le moyen âge. C'est dans cette puissance que plus tard, à l'heure venue, se renouvellera l'empire en la personne de Charlemagne. Et la destinée de cet empire chrétien sera de s'unir à la papauté comme une autre colonne de l'ordre social en Occident.

Si l'on voulait chercher dans le cours des révolutions du cinquième siècle un grand fait historique qui pût déterminer le commencement du moyen âge, certes l'élévation et le baptême de Clovis offriraient, dans un certain sens au moins, autrement d'importance que les événements de l'année 476. Ce qui se passa chez les Francs eut sur le développement de l'humanité un retentissement autrement profond que la disparition de l'empire. De tels phénomènes font époque aussi bien sous le rapport matériel à cause des changements politiques qui les accompagnèrent ou les suivirent, que sous le rapport moral à cause de leur énorme importance pour la civilisation.

Tandis que les Francs entrèrent dans l'Église sans passer par l'arianisme, tous les autres peuples germains furent ariens dès qu'ils eurent cessé d'être païens.

---

79. L'arianisme se montra comme un malheureux obstacle à la prospérité politique et morale des États nouvellement formés.

La secte arienne était faible et impuissante; ses évêques et ses prêtres n'exerçaient aucune action doctrinale ni éducatrice sur le peuple. Au fond les pensées religieuses des ariens se distinguaient peu du polythéisme païen. Ils reconnaissaient et honoraient de nom seulement le Fils et le Saint-Esprit comme Dieu, les plaçant l'un et l'autre au-dessous du Père, comme différents de lui en rang et en dignité; et par là même ils ne s'éloignaient pas essentiellement du

polythéisme, pour passer sous silence les superstitions qu'ils mêlaient à leur culte envers ces êtres suprêmes. Enfin il manquait à l'arianisme l'unité intérieure et extérieure comme aussi la force de résistance et l'indépendance vis-à-vis de tout pouvoir arbitraire. Propre à faire une vague et élastique religion d'État, il était incapable de pousser aucune racine dans les cœurs et plus encore de communiquer à la vie nationale cette vigueur qu'enfantent l'exaltation religieuse, la vertu et l'esprit de sacrifice.

L'arianisme creusait un abîme très profond entre les Latins devenus catholiques et les conquérants qui jadis à leur berceau avaient reçu l'hérésie sur le chemin de Byzance, alors arienne. Partout l'ancienne population catholique se tenait éloignée non seulement des croyances des nouveaux peuples, mais naturellement aussi de leurs mœurs et de tout commerce avec eux. De leur côté, les vainqueurs se méfiaient des vaincus, ce qui mettait un obstacle considérable à la fusion des nationalités. Et cependant c'était une condition indispensable au progrès des peuples que les vainqueurs dépourvus de civilisation acceptassent celle des vaincus et qu'il s'établît entre eux un échange intellectuel. Mais il y avait à cela, partout où l'arianisme dominait, sinon une impossibilité, du moins une grosse difficulté. On en vint même souvent à l'action brutale et sanglante contre les catholiques. La persécution s'alluma furieusement chez les Vandales, surtout sous Hunneric; de même aussi les Wisigoths, avant leur conversion à l'Église romaine, firent couler à flots le sang de leurs sujets catholiques.

Les persécuteurs germaniques furent dirigés par l'idée d'établir une église nationale entièrement au service des conquérants. Et comme l'arianisme s'y prêtait à merveille, tandis que le catholicisme, par son essence même et son union avec Rome, y était tout à fait hostile, il fallait obliger, au besoin par la force, les catholiques à devenir ariens. On sait l'héroïque courage avec lequel des milliers de martyrs dans l'Afrique du Nord résistèrent aux prétentions des Vandales [1].

80. Dans l'empire franc, il en alla tout autrement. Rattaché à la grande et vivante unité de la famille catholique sans avoir traversé une période d'erreur et de barbarie ariennes, ce peuple puissant et intelligent reçut une substantielle

[1] Victor de Vite a consacré à la persécution des Vandales son important ouvrage historique : *Historia persecutionis africanae provinciae sub Geisericho et Hunirico regibus*, éd. Halm, Berolini, 1879 (*Mon. Germ. hist.*, *Auct. antiq.*, t. III, pars 1); éd. Petschenig, Viennae, 1881 (*Corpus script. eccl. lat.*, t. VII). Comment l'arianisme servait de sceau à la fidélité envers le monarque, c'est ce que nous montre, par exemple, l'injonction du roi Genséric à un certain *comes Bonifatius : Eius efficiaris cultu* (Petschenig, p. 9 : *cultor*) *religionis, quam et nos et noster populus veneramur* (Lib. 1, c. 6, éd. Halm, p. 4). Dahn, dans son *Urgeschichte der germanischen und romanischen Völker*, t. I (Berlin, 1881), p. 193, dit avec justesse que la chute de la domination vandale fut précipitée à la fois par la persécution contre les catholiques, par l'inimitié avec les Ostrogoths et par l'amollissement du peuple dans la corruption africaine. Sans doute l'éloge que fait Salvien des mœurs des Vandales (voyez ci-dessus p. 58) ne fut pas longtemps mérité; ils se laissèrent gâter par l'immoralité régnant dans le nord de l'Afrique romaine, et la surpassèrent. Sur le motif qui les poussa à persécuter l'Église, voir les textes cités par Papencordt, *Geschichte der vandalischen Herrschaft in Afrika* (Berlin, 1837), p. 280-81. Cf. Ludwig Schmidt, *Geschichte der Vandalen* (Leipzig, 1902) et dom H. Leclercq, *l'Afrique chrétienne* (Paris, 1904). Yver montre bien (*Euric, roi des Visigoths*, dans les *Études d'histoire du moyen âge dédiées à G. Monod*, Paris, 1896, p. 11-46) que la cause fondamentale de la chute de l'empire d'Euric fut le contraste entre les vainqueurs ariens et les catholiques.

nourriture spirituelle qui le rendit capable de grandes choses. Sans doute, il faudra encore un long travail moral avant que les Francs soient mûrs pour leur destinée et aient opéré la fusion du génie germanique avec la civilisation latino-chrétienne. Jusque-là il s'écoulera encore des siècles. Souvent, sur cette route parcourue à travers les âges, le peuple prédestiné sera sur le point de succomber sous l'action funeste de l'indomptable esprit de liberté de la nation, d'une part; de l'autre, sous l'ambition démesurée et l'humeur belliqueuse de ses princes.

Fig. 19. **Plan de Ste Agathe des Goths à Rome.**

En fait, deux ennemis retardèrent surtout le moment où les Francs purent prendre leur future place vis-à-vis de Rome et de l'Église d'Occident : le sentiment outré de la liberté personnelle dans les différentes classes du peuple; et, chez les princes mérovingiens, l'extrême dissolution et l'égoïsme promoteur des luttes intestines. Pour modérer, pour purifier ces deux tendances, il fallut la lente et patiente action de l'Église. Mais la conscience de la liberté et l'autorité des princes maintenues dans de justes bornes, devinrent deux éléments de salut dans le vieux monde épuisé. Il était tout à fait dans la nature de l'Église (comme on a pu le remarquer dans maintes occasions) de favoriser l'autorité et la liberté considérées toutes les deux dans un sens juste. Les nouveaux peuples, et plus tard les Francs, en firent la bienheureuse expérience. Les deux principes personnifiés par eux firent circuler un sang nouveau dans les veines de l'humanité. Tout d'abord le noble amour des Germains pour la liberté : le système législatif et administratif des Romains ne permettait guère à la liberté personnelle d'arriver à un parfait développement; et la bureaucratie servile des derniers temps de l'Empire la réduisit presque à n'être qu'un mot vide de sens; la politique du haut moyen âge fit une bien plus large place à la liberté et à l'action personnelle. Secondement l'autorité des princes : l'empereur de Rome était en principe l'unique maître; le moyen âge reconnut dès son origine une foule de princes indépendants et rivaux subsistant côte à côte; leur souveraineté était fortifiée par la croix qu'ils portaient sur leurs insignes. Sous les différents sceptres dont les peuples réunis ensemble formaient une grande famille chrétienne, s'opéra le développement du génie national des différents pays, d'une façon que l'État romain avec sa législation uniforme pour tous n'avait jamais connue.

Tels furent les peuples nouveaux. Ce n'est qu'une esquisse rapide que nous avons cherché à dessiner des défauts et des qualités des nations qui envahirent les provinces de l'empire romain en Occident.

II. — Rome et les Barbares.

81. Ainsi que nous l'avons vu ci-dessus, Rome et l'Italie devenues la proie des troupes ariennes et païennes d'Odoacre, se courbèrent après la chute de l'empire sous la domination des Barbares. C'était pour l'antique capitale du monde une situation humiliante et d'autant plus étrange que Rome devait subir un vainqueur d'une confession étrangère. Ces barbares étaient ariens et une partie de leurs mercenaires étaient encore retenus dans les liens du paganisme.

C'est avec une véritable tristesse que le Romain, plein de dévouement à son Église, dut voir les compatriotes de l'hérétique Odoacre établir l'exercice public du culte arien dans la sainte cité des apôtres et des martyrs.

Une antique église, témoin de la domination arienne, subsiste encore aujourd'hui à Rome. C'est Sainte-Agathe in Suburra ou l'église gothique. Elle était déjà sous Ricimer construite et décorée. Son plan (fig. 19)[1] nous offre un excellent modèle d'une petite basilique de cette époque de Rome. Ricimer y fit placer une grande mosaïque (fig. 20)[2] qui décorait l'abside et représentait le Christ assis sur le globe terrestre et entouré des douze apôtres. Cette mosaïque se conserva, avec l'inscription de Ricimer, jusqu'en l'année 1589 où elle fut détruite. Grégoire le Grand consacra cette église au culte catholique au commencement de son pontificat (590-604). Par son récit de la consécration, on comprend la vive antipathie et l'horreur que durent éprouver les Romains catholiques pour les lieux de culte de l'étranger hérétique[3].

Le Romain patriote et civilisé de cette époque ne pouvait donc que se laisser envahir par l'angoisse et le souci du sombre avenir quand il laissait errer ses regards sur les États des nouveaux peuples et les ruines de l'antique empire d'Occident. Plus d'un proclamait hautement que le monde romain tout entier touchait à sa fin. Beaucoup durent attacher une importance spéciale au refus d'Honorius de faire une place, parmi les fêtes célébrées à Rome en 404, à la principale solennité commémorative de l'ancienne Rome, à ces *ludi saeculares* qui

---

[1] Rohault de Fleury, *Les Saints de la Messe*, t. II, pl. 119. L'atrium a été transformé en salle à l'époque moderne. Toute l'église d'ailleurs a été fort modernisée.

[2] Garrucci, *Arte cristiana*, pl. 240, fig. 2. Ciampini, à qui l'on doit cette représentation, a malheureusement modernisé le caractère des figures encore plus que n'avait fait le dessin de la Vaticane signalé dans la note suivante.

[3] L'inscription portait : FL· RICIMER· V· I· MAGISTER VTRIVSQVE MILITIAE PATRICIVS ET EX CONS· ORD· PRO VOTO SVO ADORNAVIT. Elle se trouve avec le dessin de la mosaïque dans le Cod. vat. 5407 d'où Ciampini (*Vet. monimenta*, t. I, c. 28, pl. 77) a pris le tout, sans que l'ordre des apôtres soit sûr. Cf. aussi le dessin de Garrucci, *Storia dell'arte* t. IV, p. 49-50 et pl. 240; et Müntz, *The lost Mosaics of Rome*, part. I, n. 3, dans *The American Journal of Archæology*, July-Sept. 1886, p. 308-312. Cf. du même : *Études iconogr. et archéologiques sur le moyen âge*, 1re série (Paris, 1887), p. 65-74 : *Décoration d'une basilique arienne au Ve siècle*. Sur la mosaïque, on voyait S. Pierre portant les clefs dans les plis de son pallium. Pour l'église de Sainte-Agathe in Suburra, cf. Laurenti, *Storia della diaconia di S. Agata*, Roma, 1797 (p. 7, sur la mosaïque); Ciampini, *loc. cit.*, et Oscar Mothes, *Die Baukunst des Mittelalters in Italien*, t. I (Jena, 1884), p. 84. Pour Grégoire le Grand, cf. *Greg. Dial.* 3, c. 30; et *Greg. Registrum* 4, n. 19.



Fig. 20. **Mosaïque perdue de Ricimer dans l'église Ste Agathe d'après un ancien dessin.**

avaient traversé la République et l'Empire[1]. Tous les poètes de l'époque, dans leur découragement, revêtent à leur façon le sentiment général, en disant que le temps des douze vautours dont, selon la légende, Romulus aurait eu la vision, est maintenant accompli. Chez le païen Claudien, de même que chez le chrétien Sidoine Apollinaire, on trouve la même application douloureuse de cette légende à l'époque actuelle. Sans doute, d'après l'augure Vettius dont parle Varron, l'empire fondé par Romulus devait durer douze siècles, après lesquels surviendraient d'autres maîtres. Les conquérants germaniques des provinces devaient planer devant le poète chrétien Sidoine lorsque, dans son panégyrique de l'empereur Avitus, il lui adresse ces paroles : " Nous entendons déjà le battement d'ailes du douzième vautour; Rome, ton destin s'accomplit ; tu connais tes souffrances "[2].

82. Nul monument littéraire de ce temps n'est plus propre à nous faire saisir les idées de l'époque sur Rome, sur la grande crise que traversait sa civilisation, et sur la destinée des peuples germaniques, que les écrits de Sidoine. C'est bien un représentant de la civilisation romaine ; mais qui vit et travaille au milieu des hôtes nouvellement domiciliés dans l'empire et qui se débattent encore dans la barbarie.

[1] Caetani Lovatelli, *I Ludi secolari* (*Nuova antologia*, 15 déc. 1899).

[2] *Carmen* 7, *Panegyricus in Avitum aug.*, v. 357 et suiv. (Migne, *P. L.*, t. LVIII, col. 688; éd. Luetjohann, p. 212) : *Iam prope fata tui bis senas vulturis alas | Complebant; scis namque tuos, scis, Roma, labores.* Cf. Claudien, *De bello pollentino sive gothico*, v. 265, édit. Birt (*Mon. Germ. hist.*, *Auct. antiq.*, t. X), p. 269, qui dit que les Romains avaient déjà redouté l'accomplissement de cet augure à l'approche d'Alaric. — Censorinus, *De die natali*, c. 17 (éd. Lidenborg, p. 97) d'après les sentences de l'augure Vettius dans le 18e livre de Varron : *Quoniam centum viginti annos incolumis praeterisset populus romanus, ad mille et ducentos perventurum.*

Sidoine, le poète gaulois qui fut plus tard évêque d'Arvernae (Clermont), fait, dans son panégyrique d'Avitus, tenir une solennelle assemblée des dieux. Le récit est plein de réminiscences classiques. C'est un modèle de cette érudition de mauvais goût, alors en faveur dans les écoles de rhétorique. Jupiter, le "père des habitants célestes", s'assied sur son trône au milieu de sa cour. Dans un discours circonstancié, il déclare à Rome, qui comparaît devant lui, que le cours des douze siècles prophétisé à Romulus, est achevé; que cependant, il veut rajeunir Rome, la rendre plus brillante et plus magnifique encore qu'autrefois, grâce à l'admirable gouvernement de l'empereur Avitus. Sur ce, la pauvre Rome recueille naturellement les applaudissements de tout l'Olympe.

Dans l'œuvre du poète, ce qui intéresse plus particulièrement notre objet c'est la figure de Rome malheureuse et humiliée. Ici, à la vue des tristesses de son temps, le poète trouve un langage plus plein de vérité et de sentiment. Il nous représente la déesse Rome s'approchant de Jupiter, avec un maintien abattu et une démarche traînante. Sa tête n'est plus coiffée du heaume; sa chevelure poussiéreuse tombe en désordre sur ses épaules; le bouclier qu'elle tient encore l'accable de son poids de plomb. Elle sait bien elle-même que l'antique lance que porte son bras ne peut plus répandre la terreur. C'est dans les sanglots qu'elle commence à se plaindre de succomber sous la toute-puissance du destin; le toit s'effondre sous lequel jadis elle a réuni tous les peuples de la terre [1].

Sidoine était, comme gallo-romain et comme haut fonctionnaire de l'empire, vivement pénétré du patriotisme romain. Dans ses écrits, il se complaît volontiers au spectacle de Rome dominatrice. Il décrit, dans deux passages, tous les détails de son aspect et de ses significatifs emblèmes [2].

Sa description rappelle parfaitement la forme artistique traditionnelle sous laquelle la sculpture romaine représentait Rome comme symbole de la puissance du monde, comme la déesse que les temps païens honoraient dans les temples, comme la puissance personnifiée de l'État. Cependant, si l'on peut employer ici le critère archéologique, la figure de Sidoine ne ressemble à aucun type bien déterminé parmi les représentations de Rome dans l'art antique (fig. 21)[3]. On conserve encore plusieurs de ces types, et la science les a classés dans leur développement historique et suivant les différences qu'ils offrent [4].

Sidoine prend la liberté de mêler au type de la Rome du temps d'Hadrien quelques traits plus anciens, ou tels autres qui sont d'un emploi moins fréquent

---

[1] Rome parle ainsi au *pater superum*, *ibid.*, vers 51 et suiv. (Migne, *loc. cit.*, col. 679; Luetjohann, p. 204) : *Testor, sancte parens, inquit, te, numen et illud* | *Quicquid Roma fui : summo satis obruta fato,* | *Invideo abiectis, pondus non sustinet ampli* | *Culminis arta domus*, etc.

[2] *Carmen* 5, *Panegyricus in Maiorianum aug.*, v. 13 et suiv. (Migne, *loc. cit.*, col. 659; Luetjohann, p. 188); *Carmen* 2, *Panegyricus in Anthemium aug. bis consulem*, v. 384 et suiv. (Migne, col. 653; Luetjohann, p. 183).

[3] Ces figures sont empruntées à Clarac, *Musée des statues*, pl. 768 et 332. La statue à la lance est au Musée Capitolin à Rome; l'autre au Louvre à Paris. Cf. Reinach, *Répertoire de la statuaire. T. I. Clarac de poche* (Paris, 1897), p. 450, n. 1904 et 168, n. 1903.

[4] Parisotti, *Evoluzione del tipo di Roma*, dans l'*Archiv. rom. di storia patria*, t. XI (p. 1888), pp. 59-148, qui se réfère au travail de Friedrich Kenner, *Die Romatypen*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, *philolog. histor. Klasse*, 1857. Cf. Baumeister, *Denkmäler*, p. 1535 et suiv. et la fig. 623 (Rome en Amazone), et le mémoire de G. Körte dans l'*Archaeologische Zeitung*, 1885, p. 23, pl. 4, qui reproduit l'importante figure du palais Barberini.

à l'époque impériale. Il est remarquable, au contraire, que son christianisme ne l'empêche pas de dépouiller la parure de Rome du symbole de l'empire devenu chrétien, le monogramme du Christ, bien que, dès l'époque même qui suivit immédiatement Constantin, l'on eût pris l'habitude de joindre ce signe à la personnification de la ville, sur les monnaies par exemple [1].

La Rome de Sidoine est essentiellement dans son extérieur la Rome païenne; et si insignifiant que semble ce trait, il est très caractéristique des idées et des habitudes littéraires des écrivains romains chrétiens. Ce n'est pas sortir de notre sujet que de la décrire et de jeter ce regard sur l'antiquité classique. Le poète dépeint la Rome dominatrice du monde et encore toute-puissante



Fig. 21. **Types de Rome païenne dans la sculpture.**

avec une tunique courte, dans le costume de l'amazone guerrière. La tunique est attachée seulement sur une épaule. Le casque s'élève sur la couronne murale et sur le diadème frontal formé de lauriers. Sa chevelure tombe luxuriante sur son dos et ses épaules; de la plante du pied s'enroulent jusqu'au genou les courroies et les chaînettes du cothurne. L'épée se balance à un ceinturon garni de bulles pendantes. Sa main tient menaçante une lance d'ivoire à la pointe d'airain. Le puissant bouclier placé à sa gauche est orné de figures de métal fondu, représentant Romulus et Rémus allaités par la louve; puis Mars et Rhéa Silvia dont ils descendent; enfin l'Amour et le Tibre. Rome est assise sur un trône formé de rochers. A côté d'elle, se voit le tronc d'un chêne puissant que la déesse de la guerre, Bellone, a chargé des trophées conquis par Rome sur tous les peuples de la terre. " La pudeur, dit enfin le poète en parlant de sa création, ajoute à l'impression de crainte qu'elle produit, et l'on est peut-être moins

[1] Les exemples en abondent dans Parisotti, p. 141 et suiv. Particulièrement intéressants sont ceux des diptyques consulaires chrétiens.

encore subjugué par sa beauté pleine de grâce que par sa force et sa valeur guerrière "[1].

83. Gaïus Sollius Apollinaris Modestus Sidonius, tels étaient ses noms, était né à Lugdunum et son aïeul était un préfet impérial du prétoire pour la Gaule. Ses poésies et plus encore ses lettres sont une mine pour l'histoire. Parfait représentant de l'ancienne culture latine de son époque, les créations de sa plume, toutes riches de pensées vraiment chrétiennes, débordent de formes païennes. Le style pour lui est tout. Le mauvais goût et le raffinement de la décadence le dominent à un tel point qu'il n'a plus conscience du vide de ses enveloppes mythologiques, de ses jeux de mots et de ses affectations poétiques. Il imite particulièrement les poètes païens Stace et Claudien. Son attachement à la façon de penser et d'écrire de l'ancien paganisme, a éveillé chez plusieurs le soupçon qu'il n'était pas profondément pénétré de la foi chrétienne. Mais il n'y a là qu'une question de forme; Sidoine est un chrétien croyant.

Lorsqu'après la vie mouvementée d'un laïque, il eut été élu évêque, il rompit librement avec la poésie mondaine. Il veut se consacrer sérieusement au bien du peuple à demi barbare qui lui est confié, et ne pas s'exposer au reproche de légèreté, en employant à des futilités un temps que réclament les sévères devoirs de sa fonction. Il ne voudrait pas non plus, ainsi qu'il l'écrit à présent, profaner " l'austérité sacerdotale " par la " gloire poétique ". Il veut tout au plus honorer poétiquement les martyrs " eux qui ont acquis au prix de leur sang la récompense de la vie éternelle "; et " célébrer les célestes intercesseurs dont lui-même a expérimenté le secours dans plus d'un cas difficile". Il détruirait volontiers aujourd'hui plusieurs de ses poésies passées[2].

84. Les productions poétiques de ce Gallo-Romain attardé ne peuvent soutenir la comparaison avec celles du chantre chrétien Prudence, qui lui ne marche pas sur la fausse route de la décadence que nous avons décrite. Dans les œuvres de ce noble Espagnol, coule un flot de sentiments profonds et d'enthousiasme vrai.

Bien que les lettres de Sidoine soient plus substantielles et plus importantes que ses poésies, on constate une semblable différence, lorsqu'on les compare avec la correspondance de quelques anciens écrivains chrétiens. Elles sont incomparablement inférieures à celles d'un saint Jérôme, par exemple. Notre rhéteur gallo-romain est bien loin de la force et de la gravité de ce Père de l'Église qui cependant n'était pas étranger aux beautés du style classique. On doit déplorer que ce soit sous cette forme alambiquée que l'ancienne culture classique soit entrée en contact avec les peuples nouveaux, car, pour ces fils de la nature, elle ne pouvait guère être attrayante sous une pareille enveloppe.

Dans les écoles du sud de la Gaule, la tradition littéraire romaine en décadence des grammairiens et des rhéteurs se maintint avec une ténacité toute spéciale. Sidoine en était sorti, et dans la suite, ses propres poésies furent prises

[1] *In Maiorianum, loc. cit.: Laetitiam censura manet, terrorque pudore | Crescit, et invita superat virtute venustas.* Sur la déesse Roma de l'antiquité, cfr. Wissowa, *Religion und Kultus der Römer* (1902), p. 281 et suiv.

[2] *Ep.* IX, 12 *ad Oresium: Facilitati posset accommodari si me occupasset levitas versuum, quem respicere coeperat gravitas actionum* (Migne, *P. L.*, t. LVIII, col. 629; Luetjohann, p. 162); contre la gloire poétique et sur ses bons propos : *Ep.* IX, 16 *ad Firminum* (Migne, col. 638; Luetjohann, p. 170).

pour modèles par une certaine école chrétienne de poésie savante; et il est comme un intermédiaire qui sert aux écrivains des nouvelles nations médiévales, et particulièrement aux poètes, d'initiateur à la formation littéraire de l'antiquité.

85. D'ailleurs si les lettres de Sidoine déploient à nos yeux un riche tableau de la civilisation du monde romain en décadence, sa vie et ses actions nous représentent dans une certaine mesure l'état intellectuel et moral de la Rome d'alors[1].

Personne n'était plus habile à écrire le panégyrique des empereurs qui se succédaient si vite; personne ne changeait plus facilement de pensée. Peu lui importait que les empereurs lui eussent été naguère hostiles ou non; ses louanges emphatiques lui rapportaient des honneurs, et c'était assez pour lui. Lorsqu'en l'année 456, il eut chanté le consulat de son beau-père Avitus devenu empereur et qu'il eut décrit l'assemblée des dieux et Rome que devait rajeunir Avitus, il en fut récompensé par l'érection d'une statue sur le forum de Trajan. Il se complut à donner à son ami Firmin, un récit en vers saphiques du grand événement; il dit que Nerva Trajan a daigné abaisser ses regards sur la statue portant le nom de Sidoine, lorsqu'elle fut placée sur le Forum parmi celles des écrivains des deux bibliothèques qui s'y trouvaient[2]; à un autre, Valérien, il tourne en hexamètres l'historique du moment mémorable où la " porticus Ulpia " resplendit de l'airain de Sidoine[3].

Le poète sut aussi s'acquérir la faveur de l'empereur suivant Majorien par un panégyrique sur son deuxième consulat, dans lequel il fait intervenir l'Afrique vandale implorant le secours de la déesse Rome; l'Afrique reçoit la réponse que le secours viendra de l'invincible empereur. Quand plus tard Anthémius fut devenu empereur, il le loue dans une poésie où reparaît sur la scène l'inévitable Rome qui court en Orient chercher le Grec Anthémius pour le ramener en sauveur à l'Italie[4].

Cette dernière poésie que Sidoine lut, ainsi qu'il l'avait fait pour les autres, devant le prince qu'il fêtait, en l'assemblée publique, lui valut sa nomination comme préfet de la ville de Rome; ainsi, comme il le dit lui-même " le peuple de Quirinus et le sénat vêtu de pourpre ornèrent sa tête d'une double couronne " : l'une est la statue du Forum de Trajan et l'autre la préfecture[5].

86. Notre actif Gallo-Romain mérita une autre couronne plus estimable par son administration comme évêque de Clermont depuis 470. Il ne lui fut pas seulement donné d'exercer sur la population une influence religieuse et moralisatrice; mais encore de la défendre contre les périls des guerres et des révolu-

[1] Amédée Thierry, dans ses attrayants *Récits de l'histoire romaine au Ve siècle*, a largement utilisé Sidoine et il a bien fait. Cfr. Gibbon, *History of the decline... of the Roman Empire* (éd. W. Smith, 1872), t. IV, p. 263.

[2] *Ep.* IX, 16 *ad Firminum*, v. 25 (Luetjohann, p. 171) : *Cum meis poni statuam perennem | Nerva Traianus titulis videret | Inter auctores utriusque fixam | Bibliothecae.*

[3] *Carmen* 8 *ad Priscum Valerianum*, v. 8 (Migne, *P. L.*, t. LVIII, col. 694; Luetjohann, p. 218) : *Ulpia quod rutilat porticus aere meo.*

[4] Le poème débute ainsi (Migne, col. 639; Luetjohann, p. 173) : *Cum iuvenem super astra Iovem natura locaret | Susciperetque novus regna vetusta deus.*

[5] *Ep.* IX, 16 *ad Firminum.* Le panégyrique d'Anthémius et l'élévation de Sidoine à la préfecture sont de l'an 468.

tions par de vigoureuses mesures. Sa prévoyance et son activité surent longtemps maintenir sa cité contre les agressions des Wisigoths.

Sidoine nous offre l'image de l'activité des Romains chrétiens et instruits au milieu des nouveaux États, aussi bien sous le rapport politique que sous le rapport social. Les évêques étaient tous choisis dans les anciennes familles romaines des pays conquis. Ils se servaient de la supériorité qu'ils devaient à leur formation intellectuelle et à leur situation religieuse pour protéger le peuple dans les vicissitudes du temps. Ils organisaient la défense et entreprenaient des ambassades. Mais leur rôle le plus important était, comme le fit Sidoine devenu un austère pasteur des âmes, d'adoucir la rudesse des caractères par la puissance de la religion; de donner aux ignorants le pain de la foi; d'enseigner aux affligés à marcher vers l'éternel but du ciel, à travers les chagrins de la vie. C'est dans l'éducation religieuse que se trouvait le centre de gravité de leur activité civilisatrice; et non pas dans les discours et les poésies, la littérature et l'art, ou dans la communication de tout ce qui constitue la civilisation du monde.

III. — La conservation des monuments de Rome. Leur soi-disant destruction par les Barbares.

87. Il est une opinion singulière à laquelle se sont habitués les siècles passés et que l'on trouve encore aujourd'hui accréditée dans une foule ignorante, c'est que les monuments de l'antique Rome doivent leur destruction aux Barbares, aux Goths, aux Vandales et aux autres nouveaux peuples. La tradition populaire qui subsiste à Rome depuis des siècles ne cesse pas de l'affirmer. On s'irrite contre la haine, l'envie et la rage destructrice des conquérants du Nord. Cette opinion enfantine s'est établie sans contrôle à la fin seulement du moyen âge. C'est une invention de l'imagination et les premiers qui aient écrit sur les monuments de Rome, les *antiquarii* du quinzième et du seizième siècle, l'ont accueillie sans critique dans leurs livres. Ainsi le Romain Andrea Fulvio, dans son traité "des antiquités de la ville" en date de l'année 1527, raconte avec indignation comment les Barbares ont par envie détruit l'un après l'autre les beaux monuments d'art et d'architecture. Ils ont même enlevé le marbre ou l'ont réduit à l'état de chaux; ils ont arraché et détruit les inscriptions afin que la postérité ne pût rien savoir des monuments et de leur sort; ou bien si les constructions étaient trop considérables pour qu'ils pussent y satisfaire leur joie sauvage de destruction, ils leur ont du moins fait subir toutes sortes d'avaries par jalousie de la beauté de Rome [1].

Le grand Raphaël partageait lui-même cette croyance de son temps. Dans une lettre à Léon X, il accuse les "Goths et les Vandales" de cette injure aux monuments de la "reine du monde"; mais il est assez juste pour rejeter une

[1] *Antiquitates urbis* (Romae, 1527), dans la préface à Clément VII. Le temple rond de Mater Matuta (dit temple de Vesta), devant S. Maria in Cosmedin, montre au portique, sur la paroi extérieure en marbre de la cella, des stries et des creux tracés irrégulièrement et d'une main grossière. Elles sont l'œuvre du moyen âge et avaient pour objet de retenir une couche de chaux qui devait porter des peintures quand le temple est devenu l'église S. Étienne. Il y a encore des restes de crépissure. J'ai été très intéressé d'entendre en 1890 le gardien du temple m'assurer que les stries étaient l'œuvre des Barbares germains, qui n'avaient pas voulu laisser intact aux Romains un si beau temple.

partie de la faute sur le moyen âge roman et pour blâmer le peu de respect de son propre temps vis-à-vis des monuments anciens[1].

Si nous nous arrêtons un moment sur cette fable, ce n'est pas pour démontrer que c'est un lourd anachronisme de parler d'une Rome détruite au cinquième ou même au sixième siècle. L'antique Rome ne fut détruite que par le lent travail des siècles postérieurs, depuis environ le commencement du septième siècle jusques et non exclue l'époque dite de la Renaissance. Les Barbares, Alaric, les Vandales, plus tard les Ostrogoths, n'ont nullement détruit la ville; ils se sont contentés de la piller. Leurs yeux s'arrêtèrent sur les trésors d'art et d'argent et autres pièces précieuses, sur les magnifiques statues et tous les autres objets d'art faciles à emporter. Sans doute, nous avons vu que, sous Alaric, un grand nombre de monuments furent détruits ou du moins endommagés par le feu. Mais du travail barbare des pillards, même si dans leur fureur ils ont parfois saisi la torche incendiaire, il y a loin à l'entière ou partielle destruction des palais de marbre d'une immense capitale. Il est vraiment comique de se représenter ces troupes avides de butin, comme les montre la légende, oubliant tout d'un coup toute idée de s'enrichir pour se mettre, par le simple plaisir de mal faire, à détruire les murailles et les pierres des plus hauts édifices et accomplissant dans un temps si court la destruction de monuments dont la construction avait exigé le long travail de tant de milliers d'hommes On aurait dû réfléchir que ces " Goths " et ces " Vandales " avaient à se livrer dans la riche cité à une occupation beaucoup plus pressante et beaucoup moins fatigante.

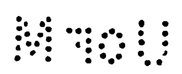
Dès le seizième siècle, Pierre-Ange Bargaeus s'étonne de l'erreur traditionnelle. Un examen sommaire lui suffit justement pour absoudre les Barbares. Il fait valoir entre autres choses que Grégoire le Grand, lui-même un Romain, parlant de la malheureuse disparition des monuments, en rend responsables non pas les Barbares, mais beaucoup plutôt les éléments[2].

Outre les éléments et l'inévitable dent du temps, la plus grande responsabilité dans la destruction des monuments romains incombe à la coutume, qui se perpétua à travers les siècles, de tirer des palais, théâtres, temples et autres édifices, les matériaux nécessaires à de nouvelles constructions tant civiles que religieuses; puis vinrent aussi les combats du moyen âge dans la ville autour des châteaux qui furent érigés principalement dans les grands monuments; puis aussi la cupidité qui entreprit des fouilles sans ménagements occasionnant de désolantes déprédations. Il y eut enfin un autre concours de causes particulières qui opérèrent ensemble et qu'il est inutile de rappeler ici[3].

[1] *Lettera sulle antichità di Roma scritta da Raffaello d'Urbino a papa Leone X e di nuovo posta in luce da P. E. Visconti*, nouv. éd., Roma, 1840. Cf. Passavant, *Leben Raphaels*, t. III, p. 43 (éd. franç., *Raphaël d'Urbin et son père*, Paris, 1860, t. II, p. 509); Eug. Müntz, *Raphaël archéologue et hist. d'art* (Tiré à part de la *Gazette des beaux-arts*, oct. et nov. 1880. Paris, 1880).

[2] *Petri Angeli Bargaei De privatorum publicorumque aedificiorum urbis Romae eversoribus epistola* (Florence, 1589), p. 41 : *Absolutis Gothis ac Vandalis;* p. 42 sur Grég. le Grand, *Dial.* II, 15 (*Roma a gentibus non exterminabitur*, prophétie de S. Benoît) et *in Ezech.* II, *hom.* 18.

[3] Carlo Fea, *Dissertazione sulle rovine di Roma*, au t. III de sa traduction de Winckelmann, *Storia delle arti del disegno* (Roma, 1783-1784), p. 267 et suiv. P. 276 : *I barbari non hanno fruciate, atterrate, rovinate le fabbriche* (*di Roma*). Il dit au contraire du X[e] siècle et du haut moyen âge, p. 406 : ... *quei secoli di miseria universale e di barbarie in ogni genere, di arti, di lettere e di costume, in cui la città ad altro non pensava che a*





88. Au sixième siècle, le Grec Procope célèbre le souci des Romains pour l'entretien de leurs magnifiques monuments. " Je ne connais aucune ville, dit-il, qui ait autant de soin que Rome pour conserver son antique parure. Quoiqu'elle ait tant dû souffrir des Barbares, elle a cependant sauvé et maintenu ses édifices; elle montre des quantités de ces chefs-d'œuvre, si solidement construits, que ni la vétusté ni le manque de soins ne peuvent les endommager. On trouve encore dans la ville des monuments témoins des premières origines " [1].

Les soins à prendre pour l'entretien des monuments de Rome furent réglés par une série d'édits impériaux. L'exécution en était confiée au préfet de la ville comme étant le représentant ordinaire de l'administration et de la justice nommé par l'empereur; à l'époque dont nous parlons, il était aussi à la tête du Sénat le plus haut fonctionnaire résidant régulièrement à Rome [2]. Au-dessous de lui, se tenaient par rapport à l'administration des monuments, si l'on s'en rapporte à la liste officielle du bas Empire, la *notitia dignitatum :* un *curator operum maximorum* et un *curator operum publicorum;* un *curator statuarum*, un *comes formarum* pour le service des eaux; un *comes riparum et alvei Tiberis et cloacarum* pour le fleuve et les canaux; puis venaient un *consularis aquarum*, et pour les ports et le commerce y attenant, un *comes portus* et un *centenarius portus;* puis pour les magasins du Tibre, un *curator horreorum Galbanorum*, etc., sans oublier non plus le *tribunus rerum nitentium*, chef de police pour la propreté [3].

Dans cette législation qui réglait tout, il ne manquait donc pas de personnel pour l'entretien de la ville et de sa splendeur. Il est vrai pourtant que l'arbitraire se permit de bonne heure bien des choses. Souvent les monuments vieillissants durent fournir sous main leurs pierres ou leurs ornements pour d'autres constructions et des réparations. L'exemple en avait été donné par des époques antérieures. Les constructions de Dioclétien et de Constantin abon-

consumare e divorar se stessa. Dans les mémoires cités ci-dessus (p. 20, n. 1, 22, n. 1), M. de Rossi montre, contre Beugnot (*Histoire de la destruction du paganisme en Occident*), que ce n'est qu'au VI[e] siècle, après la période ostrogothique, que commença la destruction de Rome et de ses monuments. Cf. *Bullett. archeol. crist.* (1865), p. 8. — Lanciani, *Sulle vicende edilizie di Roma* (part. I de la *Monografia della città di Roma*, Roma, 1881), p. 41 : *Egli è omai dimostrato che i Romani hanno cagionato più rovine che non i barbari nelle loro ripetute invasioni ... I guasti da loro (barbari) cagionati erano di poco entità... Tali disastri sono di gran lunga superati da quelli di cui si rese colpevole l' imperatore Costante II l' anno 663.* Cf. Lanciani, *Ancient Rome* (1889), p. 276, où il établit que le XVI[e] siècle si vanté a plus fait pour la destruction des monuments de Rome que les dix siècles précédents réunis. Il désigne p. 154 les années 1540-1549 comme une période de terreur pour le forum romain. — Thomas Henry Dyer, dans son *History of the city of Rome* (London, 1865), sect. VIII, c. 17, p. 399 et suiv., dit en quelques mots, courts mais excellents : *The process of spoliation, conversion and destruction was pursued by the emperors and the papes, and even by private individuals... The Romans were by very far the principal destroyers of Rome.* Déjà le Pogge faisait au commencement du XV[e] siècle, sur le Colisée, la remarque suivante qui ne manque pas d'exagération et que lui dictait sa jalousie de Florentin contre Rome : *Ob stultitiam Romanorum majori ex parte ad calcem deletum* (*De vanitate fortunae urbis Romae*, dans Sallengre, *Novus thesaurus*, I, p. 506). Cf. Gregorovius, t. I, 4[e] éd., p. 153 et 210.

[1] *De bello gothico*, l. IV, c. 22.

[2] Mommsen, *Staatsrecht*, t. II (1887), p. 1069.

[3] *Notitia dignitatum*, éd. Seeck, p. 113 et suiv. La description régionale de Constantin cite pour chacune des 14 régions 48 *vicomagistri* et 2 *curatores.* Les grands monuments avaient naturellement leur administration particulière : ainsi le palais impérial était sous la surveillance d'un fonctionnaire spécial, le *curapalatii.*

daient en antiques pièces d'architecture, qu'on avait employées par économie ou par hâte[1].

Dans le code de Théodose et dans celui de Justinien nous trouvons sous les titres : *De operibus publicis* et *De operibus privatis*, la défense réitérée d'embellir ainsi les nouveaux monuments avec ce qui provenait des antiques constructions publiques[2].

Une loi des empereurs Valens, Gratien et Valentinien de l'année 376, prescrit : " Que celui qui veut élever dans la ville un nouveau monument, se procure ses matériaux; qu'on ne cherche pas à prendre ce qu'on a sous la main; que l'on ne creuse pas les fondations de monuments remarquables; qu'on ne fasse pas revivre les pierres empruntées aux bâtiments de l'État; qu'on ne s'approprie pas des marbres en détériorant des monuments publics[3]. "

Et la même loi ajoute une autre défense pratique, celle d'élever en général aucun nouveau monument public sans nécessité ou sans cause. En effet, il s'était produit à Rome une véritable pléthore de monuments publics, surtout depuis le transfert de la résidence impériale à Constantinople; et ce grand nombre avait rendu l'entretien encore plus difficile et les dépenses plus considérables. " Que nul préfet " dit la loi " et nul autre des plus hauts fonctionnaires n'élève aucun nouveau monument dans l'illustre ville de Rome (*Roma inclyta*), que l'on apporte plutôt tous ses soins à la restauration des anciens. " Conformément à cette loi, les sommes d'argent annuellement consacrées aux constructions durent être appliquées exclusivement à l'entretien des anciens monuments.

L'empereur Honorius promulgua une autre loi protectrice pour la conservation des temples païens. Cependant cette loi laissa la porte ouverte à un abus. Elle permit que, du moins, les monuments profanes ou sacrés qui étaient sur le point de tomber complètement en ruines, ou ceux qui ne servaient ni à l'embellissement de la ville, ni à l'utilité des citoyens, fussent livrés aux acquéreurs. L'on fit bientôt l'expérience de l'extension que l'on donnait à cette idée du délabrement, de l'inutilité ou du manque de beauté des monuments.

89. Un des derniers empereurs s'est acquis la gloire, non seulement d'avoir mis fin aux abus introduits par la rédaction de cette loi d'Honorius, en abolissant la permission qu'elle donnait; mais encore d'avoir assuré la conservation

[1] En 1874 on trouva près de l'église des SS. Pierre et Marcellin, des bains établis sous Dioclétien, comme le montrent les marques des briques, dans les fondations desquelles on découvrit en peu de temps 95 statues, bustes, fragments de colonnes, vases et sculptures (Lanciani, *Vicende edilizie*, p. 40). La précipitation de Constantin à ériger ses grandes basiliques causa de graves dommages à de nombreux bâtiments dont on emprunta les matériaux. Sur l'arc de triomphe de Constantin on n'a pas de peine à distinguer, des travaux pleins de lourdeur exécutés sous cet empereur, les excellentes sculptures que l'on emprunta, au moment de la construction, à un arc de Trajan. Quand Clément XII, pour réparer l'arc de Constantin, fit prendre les marbres nécessaires à la majestueuse basilique d'Antonin le Pieux sur la Piazza di Pietra, il ne fit qu'ajouter un nouveau chapitre à l'histoire de la martyrisation des monuments, que nous représente l'arc de Constantin. Dans les fondations des thermes de Constantin les fouilles des années 1870 et suiv. amenèrent la découverte d'un toit de marbre avec tuiles et rigoles, appartenant à un monument inconnu, des statues entières ou mutilées, des bustes et reliefs, des fûts de colonnes et des marbres polychromes (Lanciani, *ibid.*).

[2] *Cod. Theodos.*, XV, 1; *Cod. Iustin.*, VIII. 10, 12.

[3] *Cod. Theodos.*, XV, 1, § 19 : ... *non redivivis de publico saxis*, etc.



de la ville par des mesures très sévères, en un temps où l'autorité semblait peu à peu avoir oublié les lois précédentes. C'est le noble empereur Majorien [1].

Son édit montre où prit naissance la véritable destruction de Rome, dont on accusa plus tard les Barbares. De la volonté ou de l'assentiment de l'autorité, dit-il, et il le remarque avec horreur, des monuments publics furent détruits çà et là. On porte la main sur le magnifique héritage de l'antiquité, sous prétexte qu'il faut des pierres pour les réparations, et c'est aux dépens du grand qu'on répare le petit; déjà l'on commence, et, à la vérité, avec la permission de l'administration urbaine, à élever même des maisons privées en faisant main-basse sur les matériaux des édifices publics. C'est pourquoi il ordonne, par une loi générale, que chacun se garde de porter une main sacrilège sur les temples ou autres monuments. Quiconque parmi les plus hauts fonctionnaires en donnera la permission, sera puni d'une amende de cinquante livres d'or; que si un employé subalterne (*apparitores et numerarii*) coopère à cette œuvre, il sera flagellé et aura les mains coupées, ces mains dont il s'est servi pour outrager l'héritage de l'antiquité. Ce châtiment d'une sévérité anormale, pour n'avoir été que rarement appliqué, ne nous en montre pas moins de quelle façon sérieuse Majorien exerça son rôle. C'est une preuve en même temps de la condition humiliante des fonctionnaires. La législation romaine avec son implacable rigueur offre maints exemples de pareilles punitions corporelles [2].

Quant aux monuments, poursuit l'empereur, que les particuliers ont su jusqu'ici s'approprier, rien ne peut en être distrait; que tous fassent retour à l'État; et toute permission d'aliéner les monuments publics à l'avenir est révoquée. Si un monument doit être démoli parce que la restauration en est impossible, ou parce que s'est imposée, à la place qu'il occupait, l'érection d'autres édifices, que ce cas soit alors porté à la connaissance du Sénat qui de son côté fera un rapport à l'empereur; et c'est celui-ci qui déterminera ce qu'il sera à propos de faire et donnera des instructions concernant l'emploi du monument susdit pour l'embellissement d'un autre.

L'empereur Majorien établit cette loi de 458 poussé, entre autres, par le vif sentiment du respect que mérite la grandeur et la beauté de la ville : il ne faut pas que le magnifique aspect en soit défiguré, l'éclat dont elle brille doit la rendre digne de l'amour de tous les citoyens.

90. Dans le siècle suivant, le capitaine Bélisaire parle encore de la splendeur de Rome au milieu des horreurs de la guerre des Goths. Ses paroles sont propres à modifier l'opinion d'après laquelle Rome, dès la fin de l'empire d'Occident, n'aurait offert que le triste spectacle de la destruction de ses monuments classiques. Bélisaire écrit au roi des Goths Totila pour l'exhorter à épargner les édifices de la ville. " Bien des siècles " dit-il " ont contribué à l'état de

[1] *Legum novellarum divi Maioriani augusti* liber IV *de aedificiis publicis*, tit. 6 (Godefroy, *Cod. Theod.*, à la fin du 6e vol. p. 154. Cf. n. *f*, p. 155.)

[2] Le décret est une preuve de la part prise auparavant par l'administration urbaine à l'œuvre de destruction. Il déclare que tout le mal s'est accompli *per gratiam judicum in urbe positorum* et *urbani officii suggestione*. Au sujet de la peine, nous avons dans le recueil d'Einsiedeln une inscription du Janicule avec un édit du préfet de la ville Claudius Julius Ecclesius Dynamius, de l'an 488 environ, qui s'adresse aux meuniers et prescrit contre les transgresseurs le *fustuarium supplicium* (*Corpus inscript. lat.*, t. VI, n. 1711; De Rossi, *Inscr. urbis Romae*, t. II, I, p. 28). Une autre loi ancienne prescrit de couper les mains des transfuges de l'armée romaine (Valère Maxime, l. II, c. VII, § 11).

beauté dans lequel tu la vois resplendir à présent; beaucoup d'empereurs et les meilleurs architectes et artistes du monde ont consacré bien du temps aux œuvres qu'elle renferme. Rome demeure ainsi un monument de toute l'habileté et de tout le génie de l'antiquité [1]. "

De fait, au sixième siècle, Rome était encore très bien conservée et pouvait se moquer des quelques dommages qu'elle avait soufferts, au milieu de la richesse et de la magnificence des monuments encore subsistants; c'est ce que proclame la description enthousiaste esquissée par Cassiodore au commencement du siècle. Le gouverneur du royaume ostrogoth qui fut en même temps le dernier homme d'État romain, écrit au nom de son maître, dans un mémoire rédigé à Rome et adressé au préfet de la ville à l'occasion de la nomination d'un *architectus publicorum* : " Les Anciens ont compté sept merveilles du monde; mais elles sont surpassées par les œuvres étonnantes qu'offre cette seule ville. On peut dire en vérité que Rome tout entière est une merveille [2]. "

Cassiodore recommande à l'architecte de soigner avec sollicitude cette " merveilleuse forêt de monuments ", comme il s'exprime. " Les murs très élevés ", dit-il, reposent sur de sveltes colonnes qui semblent fondues de cire molle; si belle est leur symétrie, si délicates sont les cannelures qui les ornent. Les pierres des murs reposent aussi solidement unies l'une à l'autre que si leur masse se fût élevée d'elle-même. En outre les temps passés ont comme recouvert le sol de cette ville d'un peuple entier de statues. " La vie dont sont animées ces images de pierre et de bronze les ferait prendre pour des hommes réels ". Et il termine par cette remarque poétique : " Tu vois les coursiers des statues, tout resplendissants de vie, les naseaux dilatés, hennissants et prêts à se lancer au galop. "

Dans un décret postérieur, l'homme d'État, érudit et rhéteur, parle des " nombreuses troupes de coursiers de pierre ou de bronze " qui, à son époque, subsistaient encore à Rome. Il s'exclame : " Il ne devrait pas y avoir besoin de gardes pour protéger la beauté de Rome, le respect et l'admiration devraient suffire ! " [3]

Ailleurs il décrit avec une extraordinaire précision la vaste étendue des aqueducs qui, semblables à des fleuves bouillonnants conduisent l'eau à la cité sur des arcs gigantesques aussi hauts que des collines. Il nous montre les fontaines publiques encore intactes qui servent en même temps à répandre la fraîcheur et à égayer le coup d'œil de la ville; il nous montre les naumachies qui forment des mers à l'intérieur des murs; puis les thermes décorés avec luxe; le cirque Maxime, ses deux hauts obélisques et les édifices variés qui le décorent; enfin la magnifique voie sacrée qui monte au forum et dont les

---

[1] Procope, *De bello gothico*, l. III, c. 22.

[2] Cassiodore, *Variarum* l. VII, 15 (Migne t. LXIX, col. 719; éd. Mommsen, *Mon. Germ. hist.*, *Auct. antiq.*, t. XII, p. 212) : *Nunc autem potest esse veridicum, si universa Roma dicatur esse miraculum.* La grandeur et la beauté de Rome avaient inspiré ces vers à Martial (*Epigr.*, l. XII, n. 8, v. 1, éd. Gilbert, 1886, p. 284) : *Terrarum dea gentiumque Roma, | Cui par est nihil et nihil secundum.* Claudien, le dernier poète païen de Rome, dit au 3e livre de son *De consulatu Honorii*, v. 131 et suiv. (éd. Birt, *Mon. Germ. hist.*, *Auct. ant.*, t. X, p. II, p. 225): *Qua nihil in terris complectitur altius aether | Cuius nec spatium visus nec corda decorem | Nec laudum vox ulla capit; quae luce metalli | Aemula vicinis fastigia conserit astris.*

[3] *Variarum* l. VII, n. 13 (Migne, col. 717; Mommsen, p. 210), sur l'établissement de la *comitiva romana* pour une magistrature chargée de la protection de la cité : *Quidam populus copiosissimus statuarum, greges etiam abundantissimi equorum.*

antiques éléphants de bronze, déjà sur le point de tomber en ruines, attirent son attention[1].

91. Peu de temps après Cassiodore, le Grec Procope de Césarée parle de quelques statues et monuments célèbres. Il confirme par ses paroles que Rome, dans son ensemble, se montrait alors telle qu'elle était dans le passé. Il vit encore au Forum de la paix la célèbre statue représentant une vache et attribuée à Myron; et la non moins précieuse statue du bœuf d'airain ornant une fontaine, qu'il tient pour une œuvre de Phidias ou de Lysippe. Il dit qu'il existe encore des œuvres des deux maîtres et qu'au-dessous d'une statue le nom de Phidias peut se lire en toutes lettres [2].

Procope s'émerveillait encore du légendaire vaisseau d'Énée, cet emblême commémoratif des origines de la ville qui était conservé sur une place voisine du Tibre (*Navale*) [3]. Il affirme que la statue de bronze, haute environ de cinq coudées, de Janus à deux visages, se voyait encore au Forum romain dans le temple de ce dieu, couvert de bronze et conservé intact; et il dit, qu'à son époque, pendant une guerre, des Romains restés inconnus eurent l'idée, suivant l'usage païen, d'ouvrir les portes d'airain de ce temple; mais qu'ils durent les fracturer, ce à quoi ils ne réussirent qu'imparfaitement [4]. Rome ressentait donc toujours, au milieu de ses monuments classiques, quelques accès de paganisme.

La liste des monuments dont l'existence à cette époque nous donne la preuve de la conservation de la ville et de ses embellissements, pourrait être considérablement augmentée, rien qu'en tenant compte des ruines parvenues jusqu'à nous et dont le nombre s'accroît constamment par les fouilles; et des témoignages de l'histoire, des pièces notamment des archives romaines, concernant les nombreux monuments de l'antiquité encore existants aux quinzième et seizième siècles. Qu'une remarquable trouvaille, que l'on fit sous le pontificat de Sixte-Quint, serve ici d'exemple. Lorsqu'au bout du cirque Maxime, non loin de Santa Maria in Cosmedin, on découvrit l'*ara maxima*, le principal sanctuaire d'Hercule, on trouva ce temple conservé parfaitement intact dans sa partie inférieure. La statue du dieu en bronze doré était encore là. Toutes les inscriptions commémoratives des sacrifices annuels offerts par les préteurs urbains s'y trouvaient également. Non seulement les Barbares germains avaient épargné la construction, mais elle avait pu continuer son existence à travers le moyen âge tout entier [5].

IV. — Continuation de la vie antique à Rome après la chute de l'Empire.

92. Au moment où l'on passe du cinquième siècle au sixième, c'est-à-dire à l'époque qui nous occupe actuellement, bien des détails témoignent que les habitudes de vie de l'antiquité classique persistaient encore dans la ville. Seul le culte des dieux et tout ce qui y était intimement lié avait disparu. Dans le

1 Aqueducs etc. : *Variarum* l. VII, n. 6 (Migne, col. 712); cirque Maxime: l. III, n. 51 (Migne. col. 605); fontaines : l. III, n. 53 (Migne, col. 609); éléphants : l. X, n. 30 (Migne, col. 818). Cf. Sidoine, l. I, ép. 5 (Migne, t. LVIII, col. 454; Luetjohann, p. 8).

2 *De bello gothico*, l. IV, c. 21.

3 L. IV, c. 22.

4 L. I, c. 25.

5 De Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1865, p. 8; cf. son travail plus développé sur l'*ara maxima* dans les *Annali dell' Istituto archeologico*, 1854, p. 28 et suiv.

reste les mœurs antiques se maintenaient; et, soit dans la vie publique, soit dans la vie privée, la ville portait profondément empreints en elle les traits de l'époque classique.

" Cette ville ", s'écrie un contemporain, et ses paroles, en dépit de la décadence, conserveront longtemps encore une certaine vérité, " est le domicile des lois, le champ des arts libéraux, le palais des honneurs; elle est la cîme du monde et la patrie de la liberté (la liberté au sens antique romain); il n'y a d'étranger, dans cette ville unique, que celui qui veut rester Barbare ou que l'esclavage retient loin de ses biens " [1].

Ces paroles sont adressées à un seigneur gaulois d'une ancienne famille et sont destinées à l'inviter à venir troquer à Rome sa villa natale, où il est entouré de Barbares, contre un service à la cour. Figurons-nous qu'accompagné de sa suite gauloise ou germanique, il soit en effet venu et que les nouveaux hôtes se soient rencontrés pour la première fois avec la vie romaine : quel contraste avec les usages de leur patrie ne durent pas leur offrir la ville et ses habitants! Nous ferons passer sous les yeux dans le tableau suivant quelques traits que l'on rencontre chez les écrivains d'alors. Que le lecteur les considère en se mettant à la place des voyageurs ci-dessus mentionnés, pour lesquels la vie classique est quelque chose de nouveau. Il peut paraître singulier à maints de nos contemporains que Rome eût gardé intacts et immuables certains usages du monde antique, alors qu'alentour la face de la terre avait changé.

93. Pour commencer par l'un des centres de la vie antique à Rome, on voit encore les anciens thermes de la ville constamment en usage. Leur visite continue toujours à être l'une des formes de la vie sociale. Mais les chrétiens civilisés font une distinction dans le choix des thermes. Nous savons que Consentius, un des amis de Sidoine, ne veut faire usage que de ceux où l'on donne satisfaction à la pudeur chrétienne, les bains étant privés. Il les préfère aux thermes, que, comme il dit " Néron et Agrippa ont donné à la ville et que l'empereur dont le buste orne Salone (Dioclétien), a légué aux citoyens " [2]. Ainsi donc ces gigantesques thermes impériaux continuaient à offrir aux Romains la fraîcheur et des lieux de réunion.

Quant aux jeux du cirque, nous apprenons que le peuple se passionne toujours pour les quatre couleurs des coureurs : le blanc, le bleu, le vert, le rouge, dont les querelles l'avaient jadis tenu en haleine. Les milliers de partisans des jeux se distinguent en camps séparés d'après le parti auquel ils appartiennent [3].

Mais les joyeuses fêtes du cirque continuent d'être interrompues par le cri du peuple qui demande du pain. Déjà dans l'antiquité, l'intérieur de l'amphithéâtre et du cirque était le champ classique de ce cri; à présent encore, il y retentit d'autant plus fort, que la misère est devenue plus grande dans Rome si souvent assaillie et assiégée [4].

A présent comme auparavant, il incombe au préfet de l'annona et au préfet de la ville de prendre soin de la *frumentatio.* Théodoric accepte cette

[1] Sidoine, l. I, ép. 6 *ad Eutropium* (Migne, t. LVIII, col. 455; Luetjohann, p. 9).

[2] *Carmen* 23 *ad Consentium*, v. 495 et s. (Migne, col. 744; Luetjohann, p. 261).

[3] *Ibid.*, v. 325 et s. (Migne, col. 739; Luetjohann, p. 257) : *Micant colores | Albus vel venetus, virens rubensque.*

[4] Sidoine, l. I, ép. 10 *ad Campanianum* (Migne, col. 465; Luetjohann, p. 16) dit encore de son temps : *Vereor ne famem populi romani theatralis caveae fragor insonet.*



charge à son tour, après avoir mis fin à la domination d'Odoacre. Nous possédons de son règne une formule de nomination très détaillée, même verbeuse, par laquelle le *praefectus annonae* des temps anciens est maintenu pour l'époque des Goths. Le décret dit au préfet qu'il doit s'employer avec zèle pour les besoins alimentaires de la " ville très sainte " (*sacratissima urbs*). Il lui dit entre autres choses que si Cérès a découvert le blé, c'est Pan qui a tout d'abord préparé le pain, c'est pourquoi cet aliment a été nommé *panis*. Le texte de ce long acte est rédigé, comme beaucoup d'autres de la chancellerie gothique, par le savant Cassiodore instruit dans les lettres classiques [1].

94. Parmi les antiques places de la ville, le Capitole et le Forum romain attiraient les étrangers, tout comme le cirque les indigènes. Là se développe, comme auparavant, la vie publique; là apparaissent les ambassadeurs des

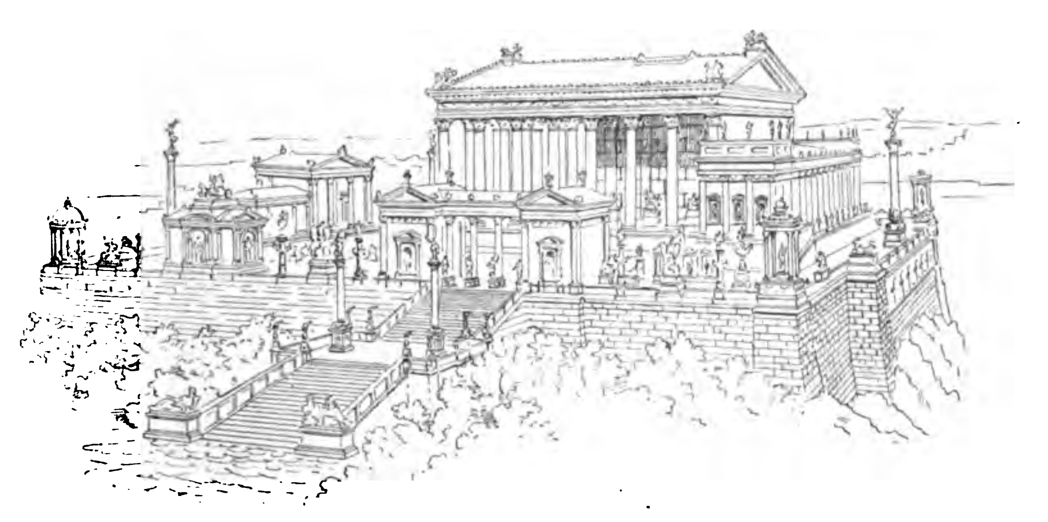


Fig. 22. **Le temple de Jupiter Capitolin au temps de sa splendeur.** Essai de restitution.

pays exotiques, les hauts fonctionnaires de l'empire, comme aussi les marchands avec leurs précieux produits étrangers. " Monter sur les hauteurs du Capitole ", écrit Cassiodore, " c'est voir combien le génie humain s'est lui-même surpassé! " Et cependant, quand il parle, le temple de Jupiter Capitolin, principal ornement de la colline du Capitole, a été pillé sans pitié par les Vandales.

Quoique ce monument fût dépouillé de sa toiture dorée, il peut cependant se faire, d'après les paroles citées, que le Capitole n'ait encore porté aucune ruine. Sur le parvis du temple capitolin (fig. 22) [2], s'exerce un commerce très animé et très important pour l'époque. On y exposait les draps fins des marchands ambulants. On y voyait scintiller les bijoux et les pierres précieuses des contrées lointaines. Sidoine y vit les tables chargées d'argent et artistement

[1] *Variarum* l. VI, n. 18 (Migne, t. LXIX, col. 698).

[2] Dessin du peintre Marola, de Rome, d'après l'esquisse de Reber dans son commentaire sur le panorama de Rome sous Constantin (1888). Le P. Paul Aucler, S. J. dans l'essai de reconstitution dont il a orné *Rome, Restauration archéologique* (Paris, 1899), s'est plus approché encore de la réalité. Mais il ne s'agit ici que de vraisemblance et il suffit de rendre au lecteur l'objet plus sensible.

travaillées des changeurs (*trapezitae*). Comment l'antique forteresse du Capitole (fig. 23)[1] aura-t-elle considéré cette activité commerciale[2]?

Sidoine nous décrit d'une façon intéressante une séance du Sénat tout à côté du Capitole dans son antique lieu d'assemblée, la *curie*. Tout s'accomplit d'après les traditions classiques des solennités passées, seul le sacrifice aux dieux manque[3].

Le Sénat, le corps le plus vénérable de l'empire, promulgue ses décrets en vieux style. Comme par les temps passés, ils ont été gravés sur le marbre. Le caractère de l'administration et de la législation romaines tenait toujours à ce mode de publicité solennelle et monumentale. Une expression échappée à Sidoine nous rappelle que le lieu où les documents publics d'un effet durable étaient publiés sur la pierre ou sur le métal, était toujours, comme par le passé, le Capitole ou les antiques Rostres[4].

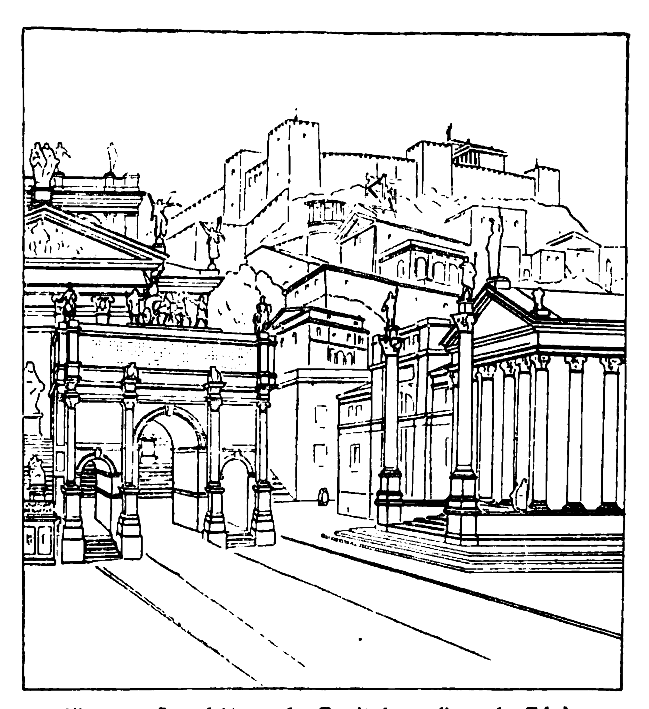


Fig. 23. **Le château du Capitole et l'arc de Sévère.**

Les édits du préfet de la ville avaient au contraire au IVe siècle, et sans doute auparavant, leur place sur des tables de marbre dans le *porticus thermarum traianarum*. C'était une salle tout proche du siège du préfet et située entre le temple de Tellus et les thermes de Titus et de Trajan, dans la région de Saint-Pierre ès-liens. On pourrait déterminer à peu près le lieu où se trouvait le monument de la préfecture; et l'on a souvent découvert des inscriptions contenant ses ordonnances[5].

C'est au contraire au Vatican, dans l'atrium de Saint-Pierre et dans celui d'autres églises, que le roi des Goths Athalaric, fit placer un édit gravé sur le marbre et concernant les clercs[6].

---

[1] Esquisse d'après la reconstitution du forum par Hülsen.

[2] *Variar.* l. VII, n. 6 (Migne, col. 712): *Capitolia celsa conscendere hoc est humana ingenia superata vidisse.* — Sidoine, l. I, ép. 7 *ad Vincentium* (Migne, col. 459; Luetjohann, p. 11).

[3] *Ibid.* La lettre contient la description vivante et instructive du procès dirigé contre Arvandus, ancien *praefectus praetorio* de Gaule.

[4] Sidoine, l. I, ép. 11 *ad Montium* (Migne, col. 466; Luetjohann, p. 17): *Dignum poema quod perennandum apicibus auratis iuste tabula rostralis acciperet aut etiam capitolina.*

[5] Lanciani, dans le *Bullettino archeol. comm.*, 1892, p. 22 et suiv.: *Gli edifizii della prefettura urbana.*

[6] Mommsen, dans le *Neues Archiv*, t. X (1885), p. 582. L'édit sur les meuniers cité ci-dessus (p. 103, n. 2) se trouvait dans les



Fig. 24. **Scène de distribution d'argent sur l'arc de Constantin, où l'on voit les vêtements des fonctionnaires et du peuple.** Fragment.

95. D'après les fugitives notices des contemporains on voit que les riches et nobles sénateurs, comme jadis, se meuvent dans les luxueux appartements de leurs palais, solennellement enveloppés de leurs longues toges bordées d'une bande de pourpre (*trabeae*). Ils s'asseyent sur leurs chaises curules d'ivoire sculpté. La longue file des portraits de leurs aïeux les entoure. Les murs des salles ont des décors de couleurs et d'or avec des textes pompeux (*fasti*) qui proclament leurs actions et leur noblesse. Ils ne quittent la maison pour se rendre en public que portés dans de riches et artistiques litières [1].

Aux fêtes de la cour impériale prennent part ces nobles personnages. Les compliments officiels à l'occasion des noces jouent un grand rôle dans les mariages des souverains. Lorsque Ricimer épousa la fille de l'empereur, les antiques hymnes aux fiancés retentirent partout. " Le *talassio fescennius* éclata de nouveau ", dit un contemporain, " dans les théâtres, les marchés, les prétoires, les forums, les temples et les gymnases [2]. "



Fig. 25. **Les deux matrones sur la mosaïque de Ste Sabine.**

96. Les rues sont toujours animées par les costumes de l'antiquité. La magistrature surtout et la noblesse sont fortement attachées à la forme traditionnelle des vêtements, quoique le grand mouvement des étrangers vers Rome et surtout le contact avec l'élément byzantin et l'élément germanique aient amené déjà des changements dans le costume. La *tunica talaris* et *manicata*, c'est-à-dire la tunique à manches, ou encore la dalmatique sont surtout en usage chez les hommes comme chez les femmes; la toge que l'on portait autrefois par-dessus, et chez les femmes, la *stola*, sont remplacées chez les humbles par la *planeta* ou *paenula*. Sur le bas-relief figuré ici de l'arc de Constantin (fig. 24[3]), nous voyons cette *planeta* d'où est venue la chasuble liturgique.

moulins du Janicule, qu'actionnait l'Acqua Paolina ou aqueduc de Trajan et aussi dans d'autres lieux publics. Le lieu de publication était ainsi déterminé par l'objet même de l'édit. Le pape faisait publier les ordonnances d'un caractère général dans tous les titres : *per omnes propositum est titulos* (Mommsen, *ibid.*, p. 583).

[1] Cf. Sidoine, l. VIII, ép. 8; l. I, ép. 6 (Migne, t. LVIII, col. 600 et 455; Luetjohann, p. 134 et 9).

[2] Sidoine, l. I, ép. 5 *ad Heronium* (Migne, t. LVIII, col. 455; Luetjohann, p. 8). Sur le caractère officiel des fêtes de la cour impériale, cfr. Mommsen, *Staatsrecht*, t. II, p. II, p. 812.

[3] Photographie nouvelle. Cf. Wilpert, *Un capitolo di storia del vestiario* dans la revue

Ce sont les cinq personnes du peuple à droite et à gauche et les deux porte-cierges qui en sont revêtus. Les autres personnes ont une toge repliée (*toga contabulata;* cf. fig. 26). Les matrones s'habillent encore avec l'antique *palla* (sorte de *pallium*), qui souvent recouvre la tête, comme dans les deux figures de la mosaïque de Ste Sabine (fig. 25[1]). Le Sénat se rend aux assemblées officielles dans une riche toge spéciale; et, même à la cour, ce classique vêtement reste le costume d'usage, bien que des personnes haut placées revêtent pour y apparaître la chlamyde, vêtement d'un caractère plutôt militaire[2].

Pour les préfets de la ville, la toge bordée est le vêtement tout à fait officiel; elle est, d'après Cassiodore, la *vestis romulea* par laquelle le préfet doit exprimer le monde romain dans sa personne. Les consuls ont la *toga picta;* nous la voyons représentée sur leurs dyptiques d'ivoire (fig. 26[3]). Du temps même de Cassiodore, les consuls étaient encore vêtus de cette toge d'honneur. L'antique vêtement des triomphateurs couvrait de ses plis somptueux la nullité de la dignité consulaire désormais avilie. Le consul tenait en outre le bâton avec l'aigle ou la croix sur la pointe (*victorialis scipio*); il chaussait des souliers brodés d'or pour remplir ses fonctions officielles. Il montait une chaise curule sur les hauts degrés d'une espèce de tréteau (*tensa*). Les licteurs avec les faisceaux le précédaient comme dans les siècles passés[4].

---

l'*Arte*, 1898, p. 91. Pour les distributions d'argent des empereurs (*liberalitas Augusti*) cf. Thédenat dans le *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio, v° *Congiarium*, et Swoboda dans les *Mittheilungen der österreich Centralcommission*, *neue Folge*, t. XVI (1890), p. 11. Aux pieds de l'empereur sont de chaque côté trois *togati* dont le premier à gauche du spectateur reçoit l'argent dans le sinus de sa toge. L'empereur tend 12 pièces rangées par quatre séries de trois sur une tablette. Les quatre fonctionnaires de cour de la loge supérieure ont aussi la toge. Des fonctionnaires, des *paenulati*, dirigés par des *togati*, à droite et à gauche, distribuent l'argent au peuple vêtu de la *paenula :* six pièces sur une tablette. On a coupé la tête à l'empereur Constantin, comme on l'a fait dans d'autres scènes de l'arc où il paraît, alors que les autres personnages ne sont pas mutilés. Wilpert rapporte avec raison (p. 118) cette *capitis diminutio* à une des périodes de restauration du paganisme qui ont suivi Constantin. Voir fig. 47.

[1] Garrucci, *Storia dell' arte crist.*, pl. 210. La fig. de gauche porte l'inscription ECCLESIA EX CIRCUMCISIONE, celle de droite ECCLESIA EX GENTIBUS.

[2] Cf. Marquardt, *Privatleben der Römer*, 2e éd., t. II, p. 551 et ss.; Alb. Müller, art. *toga*, p. 1822-1846 de *Baumeisters Denkmäler des klassischen Alterthums*, et surtout Wilpert, *Die Gewandung der Christen in den ersten Jahrhunderten* (Köln, 1898); le même, *Un capitolo di storia del vestiario* (*L'Arte*, 1898-1899; sur la *toga contabulata*); le même, *Die Gemälde der römischen Katakomben* (Freiburg, 1903) texte, l. I, c. 3. Cf. aussi G. Leroux, dans le *Dictionnaire* de Darenberg et Saglio, fasc. 37 (1905), v° *Pallium*. S. Augustin (*De doctr. christ.*, l. III, c. 12, § 20) nomme les *talares et manicatae tunicae*. Sur la *paenula* des fonctionnaires, cf. *Cod. Theod.*, XIV, x, 1. La chlamys vêtement de dessous en couleur pourpre et brodé d'or est nommée par Sidoine, dans son curieux récit sur les scènes à la table de Majorien, l. I, ép. 11 (Migne, t. LVIII, col. 472; Luetjohann, p. 18 et ss.) Cf. *Cod. Theod.*, I, xv, 16. Cf. la *mitra matronalis* de la mère de Grégoire I sur son portrait, cité par Jean Diacre (*Vita S. Gregorii*, l. IV, c. 83).

[3] D'après une photographie nouvelle. Cf. Wilpert, *Un capitolo di storia del vestiario*, p. 102.

[4] Pour la toge du préfet de la ville, cf. Cassiodore, *Variarum* l. VI, c. 4 (éd. Mommsen, p. 178) : *habitu te togatae dignitatis ornamus ut indutus veste romulea iura debeas affectare romana*. Grégoire de Tours parlant de Grégoire I, au temps des hautes fonctions qu'il exerça dans Rome, dit : *serico contextus ac gemmis micantibus solitus erat per urbem procedere trabeatus*. (*Hist. Franc.*, l. X, c. 1.) La toge consulaire, et la toge en général, a subi dans les derniers temps de l'empire une forte modification par suite de la *contabulatio*. Cf. l'importante dissertation de Wilpert,

97. A cette esquisse de la vie publique et privée à Rome, nous ajouterons un coup d'œil sur le destin de la dignité consulaire autrefois si imposante. Son sort est l'expression de celui de Rome. Les consuls de l'empire étaient dès le cinquième siècle presque entièrement déchus de leur importance. On rapporte toujours comme un fait considérable qu'ils soient chargés, aux jeux du cirque, de donner le signal du départ pour la course des chars; ce qui se faisait en laissant tomber la draperie traditionnelle (*mappa*). Nous les voyons représentés sur les dyptiques cette draperie dans les mains; précieux trait pour la décadence de l'époque. Le dernier *consul ordinarius* qui ait été proclamé dans l'empire romain fut Flavius Anicius Faustus Albinus Basilius en l'année 541. Par abréviation de cette longue série de noms (coutume qui caractérise également le goût du temps), il est nommé Flavius Basilius le jeune. Ce nom de Basilius le jeune figure encore dans la date de cette année, suivant l'antique usage de la chronologie consulaire. Mais, dans les années suivantes de 542 à 565, la formule de datation devient " après le consulat de Basilius " parce que désormais il n'y eut plus de " consul ordinaire ". Il y eut seulement un *consul perpetuus*, qui fut l'empereur d'Orient. Il date de ses années d'empire, mais aussi de ses années de consulat[1]. Ce maintien extérieur du consulat romain, même à Byzance, témoigne du profond respect et de la vénération que l'on continuait de garder pour la ville éternelle, Rome. L'idée de Rome comme reine du monde était profondément empreinte dans les esprits.



Fig. 26. **Dyptique consulaire du musée Barberini à Rome.** Fragment.

Écoutons comme conclusion deux voix caractéristiques : l'une, celle d'un poète païen; et l'autre, celle d'un chrétien inspiré d'un souffle divin qui nous font connaître l'impression générale que faisait naître Rome au cinquième et au sixième siècles.

98. Claudius Rutilius, le préfet païen de l'année 417, quitta Rome pour retourner dans la Gaule sa patrie. La vue de la ville avait opéré aussi vivement sur cet enfant du Nord qu'elle fit plus tard sur tant d'autres visiteurs venus des contrées habitées

Un capitolo di storia del vestiario (dans *l'Arte*, 1898, p. 98-120). Sur les insignes des consuls, voir Cassiod. (*Var.* l. VI, n. 1) : *formula consulatus.* Cf. *Var.* l. III, n. 5; l. VI, n. 20 et *Cod. Theod.*, l. IX, t. 26, § 4 (*consularitatis fasces.*)

[1] De Rossi, *Inscript. urbis Romæ*, t. I, p. 612.

par des peuples nouveaux. Dans le récit poétique de son voyage, il donne tout l'éclat du coloris païen à l'expression du sentiment qui l'anime. Sur le vaisseau qui descend le Tibre, il se retourne vers la ville et lui envoie, ému de sa magnificence, les derniers saluts du souvenir : " Écoute-moi! ô belle reine du monde, Rome, toi qui trônes sous la voûte du ciel! Écoute-moi! ô mère des hommes! ô mère des Dieux! dont les temples s'élèvent jusqu'au firmament!" Et il adresse ensuite une prière emphatique à la " déesse " Rome en même temps qu'à Mars et à Vénus dont il la fait descendre[1].

C'est d'une autre manière que se reflète l'image de la beauté de Rome dans l'âme noble et privilégiée de Fulgence de Ruspe en Afrique. L'ancien haut fonctionnaire du royaume vandale foula le sol de Rome en l'année 500. Sous le pauvre vêtement qu'il portait volontairement, il avait conservé un cœur sensible à la grandeur et à la beauté. On en a la preuve dans des écrits qu'il a laissés, après être devenu évêque de Ruspe et un Père de l'Église fort estimé. Comme hôte de la ville éternelle, il chercha de préférence, parmi ce qu'elle recélait de beau et de grand, les souvenirs et les monuments religieux, et les tranquilles palais où les membres unis des grandes familles sénatoriales qu'il connaissait menaient une vie presque monastique.

Mais il se mêle aussi, avec les moines africains ses compagnons, à la foule qui assiste sur le Forum romain à une solennité publique. Il considère avec une admiration pensive les magnifiques monuments qui l'entourent : les basiliques, les temples, les arcs de triomphe, les monuments d'honneur de cette grande place; puis aussi la splendeur du cortège. Selon la remarque d'une antique biographie contemporaine du saint, ses pensées s'élèvent au-dessus du spectacle terrestre. Il s'écrie en se tournant vers ses compagnons : " Si la Rome terrestre rayonne d'une telle magnificence, combien donc doit être belle la céleste Jérusalem! Et si tant d'éclat et d'honneur entourent les mortels, quelle souveraineté doit donc être le partage des élus dans les célestes habitations, eux qui ont méprisé la fragile gloire du monde pour imiter le Christ et ses apôtres "[2]!

CHAPITRE V.

Transformation extérieure de Rome. Coup d'œil sur la ville au temps des empereurs. Le tombeau de saint Pierre.

99. L'histoire de Rome au moyen âge comprend d'un côté Rome comme ville, et doit, sous ce rapport, considérer avant toutes choses son développement extérieur, sa manière d'être, ses destinées locales, aux différentes époques; d'un autre côté, elle comprend aussi le rôle de Rome dans son influence civilisatrice qui s'étend bien au delà de ses murailles, rôle qui tient surtout à sa dignité comme siège de la hiérarchie.

Les deux éléments sont presque aussi unis l'un à l'autre que l'âme et le corps.

[1] Claudii Rutilii Namatiani *De reditu suo*, l. I, v. 47 et ss., éd. Luc. Müller (1870), p. 2.

[2] *Vita Fulgentii*, c. 13, § 27 (Migne, *P. L.*, t. LXV, col. 131) : *Quam speciosa potest esse Hierusalem coelestis, si sic fulget Roma terrestris!*

L'élément universel prête à l'élément local une vie morale et lui donne u
véritable intérêt historique. Dans Rome où tous les événements du monde,
l'époque antique comme à l'époque chrétienne, se touchent et laissent leur
traces, la topographie a par là même un puissant intérêt historique. Elle marq
le terrain de l'activité intellectuelle et ecclésiastique de Rome.

Avant donc de nous occuper de l'histoire ancienne de la hiérarchie dan
Rome, nous devons présenter au lecteur une image exacte de la ville, aussi bie
de la ville antique et classique que de la ville chrétienne; et de l'aspect qu'el
présentait à la fin de l'empire d'Occident. La Rome du moyen âge ne peut êt
ni comprise ni estimée sans la Rome antique d'où elle est sortie. C'est pourqu
il est nécessaire de s'arrêter un certain temps sur l'état de la ville avant 4
Mais comme les monuments primitifs de la religion chrétienne viennent
placer comme d'eux-mêmes dans le cadre de l'antiquité, l'avenir et le passé
fondent dans une seule image. C'est le passage de la Rome païenne et imp
riale à la Rome chrétienne et plus tard pontificale. Le présent chapitre for
une partie essentielle de l'esquisse de cette grande transformation du mon
païen en monde chrétien, du monde classique en monde médiéval, transf
mation que nous devons considérer dans Rome et dans la papauté.

La première question est de savoir par quels moyens et dans quelle mes
nous pouvons connaître les rapports topographiques de l'antique Rome avec
nouvelle. En d'autres termes : quelles sont les sources de la topographie et
peuvent-elles nous conduire aujourd'hui? Maint lecteur étranger à ces étu
pourra être surpris de voir par les détails où nous descendrons sans nous arrêter
des considérations générales, combien les sources que l'on possède, malgré tou
les pertes, sont précises et instructives et avec quel bonheur elles ont été exp
tées par la science des dernières années.

I. — Traces de la transformation de Rome dans les plus anciens pla et les plus anciennes descriptions.

100. La plus importante parmi les sources anciennes de la topographie
Rome est malheureusement à enregistrer, pour la plus grande partie, dans
catalogue de ce qui est perdu. C'est le plan en marbre de la ville, du temps
Sévère. Nous aurions sous les yeux comme un miroir de Rome, si la célè
Forma urbis des deuxième et troisième siècles après J.-C. était parvenue
entier jusqu'à nous.

Le plan couvrait jadis sur une immense étendue le mur nord-ouest
" temple de la ville sainte " (église des Saints Côme et Damien). Du parvis
temple de Vespasien consacré à la Paix, on pouvait, en regardant ce m
considérer le réseau des rues de Rome, apprendre à connaître les plans d
monuments et lire les noms des plus importants bâtiments et palais. Le temp
de la *sacra urbs* avait été choisi pour cet usage parce qu'il servait de dépôt au
archives censoriennes et aux plans cadastraux. Le mur et le plan embrassaien
vingt mètres de large sur presque dix-huit de hauteur. L'échelle adoptée fu
semble-t-il, du 250e; le plan eut pour base le nouvel arpentage de la vi
ordonné par Septime-Sévère [1].

[1] Hülsen, *Bullett. archeol. comm.*, 1893, d. 130; O. Richter, *Topographie der Stadt Rom*, 2e éd. (1901), p. 3 et suiv. Canina a déjà le même sentiment sur la proportion

La ligne d'orientation se dirigeait du nord-ouest au sud-est de la ville, non comme sur les plans d'aujourd'hui du sud au nord, ni du nord au sud comme ce fut l'habitude depuis Auguste, habitude constamment imitée au moyen âge. On choisit vraisemblablement cette orientation anormale parce que les monuments les plus importants et nommément les nouvelles constructions de Sévère au Palatin, se déroulaient mieux ainsi devant les yeux du spectateur[1].

Cet imposant plan en marbre de Rome a survécu à l'antiquité; mais à une époque inconnue du moyen âge, il fut détruit. Peut-être fut-il arraché dans un tremblement de terre ou se détacha-t-il peu à peu pour se briser ensuite sur les dalles du Forum de la Paix. Il aurait été alors recouvert par d'autres décombres ou enlevé avec eux.

Plus tard on prit soin d'en rassembler les différents morceaux. Les plus anciens fragments ainsi recueillis que l'on connaisse (ils sont au nombre de 92) furent, sous le pape Pie IV (1559-1565), trouvés dans une fouille au pied du mur. Ils furent dessinés et formèrent aussitôt un objet d'étude. En l'année 1742 tout ce qu'on en conservait fut fixé aux murs de l'escalier du musée capitolin; les morceaux manquants furent restitués, d'après les anciennes copies. Là sur les degrés, ils captivent encore aujourd'hui l'attention des visiteurs du musée. A notre époque on trouva de nouveaux fragments, mais moins importants, dans les années 1867, 1882, 1884 et 1888. Ils furent trouvés non seulement dans le voisinage du lieu consacré autrefois au plan, mais aussi sur d'autres points de la ville où ils avaient été transportés. C'est ainsi que les fragments découverts en 1888, au nombre d'environ 200, le furent derrière le palais Farnèse dans un antique mur adossé au Tibre pour lequel ils avaient servi de matériaux[2].

Enfin en 1890, dans l'espérance de retrouver de nouveaux fragments de cette inestimable source topographique, on fit de nouvelles recherches à la place qu'il occupait, sous l'antique mur du temple. On fouilla jusque sous le pavement de l'ancienne place enfouie à sept mètres au moins de profondeur au-dessous du jardin du cloître actuel des Saints Côme et Damien; mais, en dépit des recherches, on ne trouva que quelques fragments sans importance du trésor désiré[3]. De nouvelles trouvailles ont été faites en 1899 sous le palais Farnèse; une des plus remarquables est un fragment avec l'inscription LVDVS MAGNVS. Actuellement on a réuni dans la cour du musée du Capitole, sur une seule muraille, les différents fragments, autant que possible, dans leur ordre primitif.

Peut-être, dans l'avenir, le hasard fera-t-il découvrir de plus grandes richesses dans d'autres monuments plus ou moins éloignés. Aujourd'hui encore on voit au mur les traces du plan de marbre qui y était jadis et des boulons de fer à l'aide desquels il y était fixé[4].

---

[1] Anton Elter, *De forma urbis Romae deque orbis antiqui facie*. Diss. 1, 2 (Bonnae, 1891); O. Richter, dans un art. des *Göttinger gelehrten Anzeigen*, 1892, p. 153, et dans sa *Topographie, quo supra*. Hülsen avait déjà établi l'orientation du plan de Septime Sévère, dans les *Mittheil. des archäolog. Instituts, Röm. Abth.*, t. IV (1889), p. 79.

[2] Le Cod. Vat. 3439 contient la copie des morceaux recueillis sous Pie IV. Au Musée Capitolin on a marqué d'une astérisque les morceaux que l'on ne connaissait que par ces dessins. Sur les fouilles de 1888, cf. *Notizie degli scavi*, 1888, p. 391, 437 et 569.

[3] *Notizie degli scavi*, 1891, p. 124.

[4] On trouvera dans Jordan, *Forma urbis Romae regionum XIV* (Berol., 1874), pl. 35, une intéressante reproduction du mur, avec les dimensions des anciennes plaques de marbre, encore reconnaissables.

L'étude scientifique des fragments de la *Forma urbis* a considérablement profité à la topographie de Rome surtout depuis la publication de l'ouvrage de Henri Jordan, qui s'imposa la tâche d'en remettre en ordre les énigmatiques fragments et de retrouver leur place primitive (fig. 27)[1], problème à la solution duquel travailleront longtemps encore le génie et le hasard.

101. Il existe cependant des sources écrites qui, sous plus d'un rapport, nous donnent de meilleurs résultats pour la connaissance de la ville antique. Nombreux sont les passages des auteurs classiques où il est question de la topographie de la ville. A la vérité, ce sont habituellement des expressions fugitives et occasionnelles. Dans ces derniers temps ces textes ont été de nouveau examinés en grande partie à l'occasion des fouilles; et, à la lumière des décou-

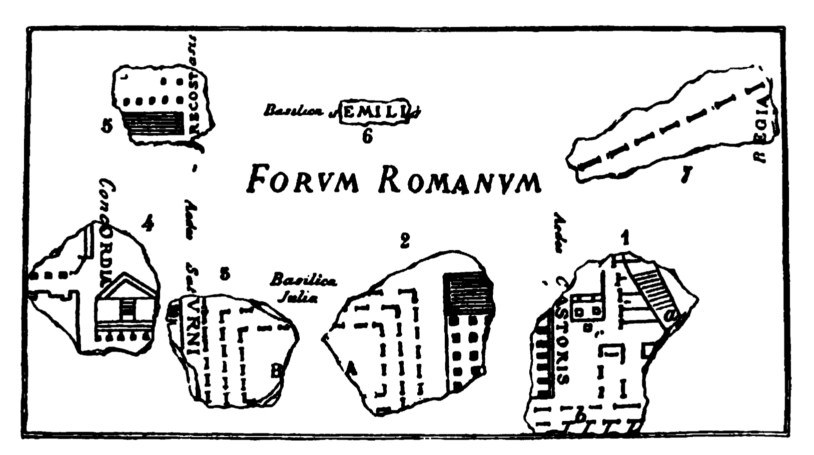


Fig. 27. **Fragments du plan de Sévère** : le Forum, la basilique Julia, la Grecostassi, le temple de Castor.

vertes modernes, on peut en tirer maintes explications qui jusqu'alors étaient restées cachées derrière l'obscurité des expressions, aux regards scrutateurs des philologues et des archéologues. Les services rendus en ce sens par Giovanni Battista de Rossi, Christian Hülsen, Rodolfo Lanciani, et d'autres encore, mériteront toujours la reconnaissance.

Au nombre des sources écrites nous ne comptons naturellement ni Publius Victor autrefois tant estimé, ni Sextus Rufus. Ces écrivains soi-disant anciens ont été depuis longtemps déjà reconnus comme l'œuvre de faussaires. Les livres sur Rome que l'on a sous ces noms ne sont autre chose que d'arbitraires amplifications d'une des plus importantes sources antiques que nous possédions concernant la topographie de la ville[2].

La source en question est le catalogue des régions de Constantin, habituellement nommé description des régions au quatrième siècle.

[1] Baumeister, *Denkmäler*, t. III, p. 1461. L'orientation est inverse de celle qui est aujourd'hui en usage; et c'est pourquoi le temple de Castor est à droite. La position des deux autres fragments est problématique.

[2] De Rossi, *Note di topografia romana*, dans les *Studi e documenti*, 1882, p. 49. C'est à Emiliano Sarti que revient le mérite d'avoir découvert le faux. Bunsen parle d'une publication sur ce sujet que projetait ce savant distingué (*Beschreibung der Stadt Rom*, t. I, p. 173 et suiv.). Cf. Richter, *Topographie*, 2e éd., p. 8, 9.

Ce catalogue, qui se rattache au nom du premier empereur chrétien, donne la liste des quatorze régions municipales établies par Auguste, et signale sommairement pour chacune d'elles un grand nombre de monuments et de rues. Le document indique donc d'une manière générale le contenu et les limites de chaque région. On a pu prouver qu'il a eu pour base un plan de la ville du temps de Constantin et qu'autrefois il en était accompagné dans les manuscrits. La carte est hélas! perdue. Les manuscrits parvenus jusqu'à nous ne contiennent pas non plus le catalogue dans sa rédaction primitive, mais dans deux remaniements peu postérieurs à Constantin. Le plus ancien est connu sous le nom de *Notitia*. Il date de 334 et forme une partie de la chronique de la ville et de l'État rédigée dans cette même année et connue sous le nom de Philocalus. La seconde rédaction s'intitule " Curiosités des quatorze régions de Rome ". Elle fut écrite en l'année 357 ou peu après. Dans le *Curiosum* le catalogue de Constantin est reproduit plus fidèlement que dans la *Notitia*. Mais les deux rédactions laissent entrevoir que, pour établir le catalogue, on a utilisé des formulaires beaucoup plus anciens qui nous reportent jusqu'au premier siècle[1].

La " Notice " et les " Curiosités " sont accompagnées de deux appendices statistiques, dans lesquels les monuments sont classés suivant leurs genres. Le second et le plus sommaire de ces appendices est désigné sous le nom de *Breviarium*. Les deux rédactions ont ce point de commun qu'elles ne mentionnent aucun édifice du culte chrétien, et ne se préoccupent que des constructions classiques. On peut en conclure que leur prototype, le catalogue constantinien, ne contenait pas davantage les églises de la ville. On prendra une idée de la fameuse " description par régions " dans le fragment que nous en donnons ci-dessous et qui concerne la huitième région urbaine, la plus importante de toutes; les monuments en sont indiqués d'une manière assez complète; les deux rédactions concordent presque exactement sur ce point : " La huitième région, y est-il dit, qui porte le nom de Forum romain ou grand Forum, contient les trois rostres, le génie du peuple Romain, le sénat (la salle de la curie), l'atrium de Minerve, le forum de César, celui d'Auguste, celui de Nerva, celui de Trajan, le temple de Trajan, sa colonne creuse avec escalier à vis, haute de 127 pieds, avec 180 degrés et 45 fenêtres; elle contient aussi la 6e cohorte des vigiles (c'est-à-dire leur caserne), la *basilica argentaria*, le temple de la Concorde, le temple de Saturne, celui de Vespasien et Titus, le Capitole, le milliaire d'or, le *vicus iugarius*, le *graecostadium*, la *basilica Iulia*, le temple des Castors, Vesta, les *Horrea agrippiana*, l'eau avec les quatre poissons, l'antre de Cacus, le *Porticus Margaritaria*, l'*Elephas herbarius*. La région a 34 vici (ou quartiers), autant d'*aediculae* (temples des *Lares compitales*, égaux en nombre à ceux des quartiers), 48 *vicomagistri*, 2 *curatores*, 3480 *insulae* (ou maisons en location pour les gens de petite condition) 130 *domus* (ou palais), 18 *horrea*, 85 *balinea* (pour *balnea*), 120 *lacus* (fontaines avec bassin), 20 *pistrina* (boulangeries publiques pour l'annone. La superficie de la région est de 13067 pieds[2]. "

---

[1] Jordan, *Topographie der Stadt Rom* (1871-1878), t. II, p. 1 et suiv.; Preller, *Die Regionen der Stadt Rom* (1846); Richter, p. 6 et suiv.; 371 et suiv. (avec une bonne édition du catalogue).

[2] Richter, pag. 373, met entre parenthèses les additions faites par la " Notice " au texte : *Genium populi romani (aureum et equum Constantini)* ... *Templum Concordiae (umbilicum Romae)* ... *Vicum iugarium (et unguentarium)*... *Horrea (germaniciana et) agrippiana*. La *columna cochlis* de Trajan avait d'après la *Notitia* 185 degrés.

Telle est la manière succincte dont le catalogue constantinien donne les renseignements authentiques, que l'on doit toujours utiliser en première ligne quand on s'occupe de la topographie de Rome.

102. Nous avons un recueil analogue du Ve siècle, mais il est beaucoup plus maigre et dépend étroitement du précédent. Il fait partie du *Laterculus* ou Calendrier de Polemius Silvius (449) où il forme le chapitre intitulé : *Quae sint Romae.* L'auteur, vraisemblablement un ecclésiastique, passe absolument sous silence les noms des temples païens. Quant aux lieux du culte chrétien à Rome, sans nommer les églises, il donne du moins cette indication générale : on y trouve " des bâtiments religieux avec d'innombrables cryptes des martyrs. " On voit que le " Laterculus " prend la peine de s'écarter un peu de l'antique forme de ces catalogues officiels[1].

Un recueil du VIe siècle, celui de Zacharie de Mitylène, n'est que la reproduction des *breviaria* susnommés, avec des additions insignifiantes. Évêque de Mitylène en Lesbos, Zacharie traduisit les *breviaria* dans son Histoire de l'Église en grec, dont nous avons conservé une traduction syriaque; les quelques additions qu'il fait à ses sources sont de caractère purement légendaire. Et leur importance consiste justement en ce qu'elles forment le point de départ de cette littérature légendaire sur Rome, que nous rencontrons notamment dans les *Mirabilia urbis Romae* du moyen âge. Pour la topographie des anciennes églises, il n'y a malheureusement rien à prendre dans l'œuvre de Zacharie. Il est remarquable que l'auteur, dans ses descriptions toutes mécaniques, n'ait pu réprimer un cri douloureux sur le destin de la ville pillée par les Barbares. Il exprime en même temps l'espérance que Rome retrouvera une gloire nouvelle et plus belle encore, parce qu'elle est l'honneur de l'empire romain[2].

Sur l'origine et le nombre des églises chrétiennes, il faut s'en rapporter tant au fameux *Liber pontificalis*, qui mentionne les constructions d'églises, d'une façon d'ailleurs fort incomplète, qu'aux listes que fournissent les souscriptions de certains conciles de Rome, et aux renseignements que l'on peut puiser deci de là, notamment dans les itinéraires particulièrement instructifs et intéressants des pèlerins romains.

103. Ces itinéraires forment toute une littérature spéciale. De bonne heure on rédigea, pour l'usage des nombreux pèlerins de Rome, des listes des curiosités et sanctuaires, avec indications topographiques et historiques. Les itinéraires parvenus jusqu'à nous s'occupent particulièrement des catacombes et des inscriptions. De Rossi en a donné un recueil au t. I de sa *Roma sotterranea* et au t. II de ses *Inscriptiones.* Le plus important, en ce qui concerne les églises

[1] *Laterculus Polemii Silvii*, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist.*, *Auct. antiq.*, *Chron. minora*, t. I), p. 545.

[2] Ign. Guidi, *Il testo siriaco della descrizione di Roma nella storia attribuita a Zaccaria*, dans le *Bullett. arch. com.*, 1884, p. 218 d'après le *Cod. vat. syr.* 145. Guidi a indiqué (*ibid.*, 1891, p. 61) un nouveau manuscrit du texte syriaque dans un exemplaire de l'Histoire ecclésiastique de Michel I (mort en 1199), qui se trouve en possession de l'évêque syriaque de Bagdad, Mgr Rahmani. M. l'abbé J.-B. Chabot a publié, en même temps que le texte, une traduction française de la double recension syriaque dans la *Chronique de Michel le Syrien*, t. I, fasc. 1 (Paris, 1899), p. 81-82 et t. II, fasc. 2 (1902), p. 241-243. Les anciennes éditions, par le cardinal Mai (*Script. vet.*, t. X, préface, p. XIII) et autres jusqu'à Jordan (*Topographie*, t. II, p. 575), sont entièrement à négliger. Zacharie compte en tout 24 " églises catholiques " à Rome, défalcation faite des " basiliques des saints apôtres ". Mais ses chiffres ont été souvent corrompus par le copiste.

de la ville, est l'itinéraire intitulé : " sur les sanctuaires des martyrs, " publié dès 1729 par Eckart et dont de Rossi a donné une nouvelle édition basée sur deux manuscrits de Salzbourg, conservés actuellement à Vienne. Il fournit notamment dans un chapitre final la liste des " basiliques des stations " de Rome, c'est-à-dire des églises où avaient coutume de se tenir les assemblées liturgiques des stations. Ce petit écrit, œuvre d'un pèlerin allemand, date du pontificat d'Honorius I (625-638); mais il semble avoir pour base une compilation plus ancienne, qui remontait au moins à Pélage II (579-590)[1].

L'itinéraire d'Einsiedeln est encore plus précieux parce qu'on y saisit aussi le côté profane. Il est de la seconde moitié du VIII[e] siècle. Sous la simple forme d'un guide, qui donne l'un après l'autre les noms des lieux et des monuments, l'auteur inconnu nous offre un tableau de Rome, telle qu'elle était longtemps avant lui, à l'époque de transition de l'antiquité au moyen âge, et ses renseignements topographiques sont relativement fort précis. Il parcourt la ville éternelle en différents sens, notamment d'une porte à l'autre, et nomme sur le parcours une série de bâtiments tant antiques qu'ecclésiastiques, tant dans le voisinage immédiat qu'à une certaine distance du chemin, en ayant bien soin de distinguer leur emplacement à droite ou à gauche de la route. Quant aux temples païens d'autrefois, il ne s'en soucie presque pas. Le livre ou rouleau (car il devait avoir la forme d'un rouleau que l'on développait en suivant son chemin) devait être accompagné d'un plan de la ville; en tout cas les noms qu'il cite semblent empruntés à un plan ou disposés par rapport à lui[2].

Les nouvelles fouilles ont rendu de plus en plus sensibles les services qu'on peut demander à cet itinéraire pour retrouver, au moyen des grands chemins suivis par les pèlerins qui venaient à Rome, les traces des routes de l'ancienne Rome impériale. On remarqua qu'elles concordaient ensemble, que les anciens grands chemins de Rome sont demeurés les mêmes jusqu'aux temps de l'Itinéraire d'Einsiedeln, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de Charlemagne. Pour les grands monuments aussi la physionomie de Rome ne s'était pas essentiellement altérée au VIII[e] siècle. Le plan de la ville qui servit à l'établissement du guide des pèlerins doit avoir correspondu à peu près à celui du catalogue constan-

[1] De Rossi publie les itinéraires aux pages 138 et ss., 176 et ss. du t. I de la *Roma sott.* Le *De locis sanctis martyrum quae sunt foris civitatis Romae* se trouve dans Eckart au t. I, p. 831, des *Comment. de rebus Francor. oriental.*; dans de Rossi, *loc. cit.*, p. 138, d'après les mss. 1008 et 793 de la bibliothèque de la cour à Vienne. Le chapitre final, sous le titre *Istae vero ecclesiae intus Romae habentur* mentionne 21 basiliques et laisse en blanc la place de 5 autres basiliques. Il fournit des remarques historiques importantes pour quelques-unes de ces 21 basiliques.

[2] Lanciani, *L'itinerario di Einsiedeln e l'ordine di Benedetto canonico*, au t. I, fasc. 3 (1891), des *Monumenti antichi pubblicati per cura della r. accademia dei Lincei*, p. 438 et suiv. Cette publication fort méritoire, accompagne le texte d'explications topographiques. Pour les impressions anciennes et la littérature de l'Itinéraire d'Einsiedeln, je renvoie à Lanciani, *ibid.*, p. 438; Richter, 2[e] éd., p. 13 et ss.; *Corpus Inscript. lat.*, t. VI, p. IX et ss. La première édition en a été donnée par Mabillon en 1685 au t. IV de ses *Analecta*. Le manuscrit du IX[e] ou X[e] siècle (Cod. Einsield. 326) appartenait autrefois au monastère suisse de Pfäfers ou Pfeffers, mais il semble provenir de l'abbaye de Reichenau. Sur l'important recueil d'inscriptions romaines qui y est joint, cf. de Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, p. 1, p. 9 et ss. (avec une nouvelle éd. de cette *Sylloge Einsiedlensis*) et Grisar, *Analecta romana*, t. I, p. 133, mémoire 3 : *Iscrizioni di Roma*, c. 7, § 5. On trouvera ci-dessous, à propos du Forum et de S. Maria antiqua un spécimen de l'Itinéraire d'Einsiedeln.

tinien; cette carte, aujourd'hui perdue, n'était, si l'on peut dire, qu'une nouvelle édition, mise à jour, du plan de Constantin[1].

Les siècles suivants, du IXe au XIIe, ne nous livrent presque rien qui vaille la peine d'être relevé pour la topographie de Rome. Après ce long silence nous trouvons une nouvelle espèce de guide des rues de Rome dans l'*Ordo romanus* de Benoît le chanoine (XIIe siècle). C'est une sorte de programme des processions. Il s'était alors produit un changement considérable dans la topographie romaine : la ruine de la ville antique était si avancée que beaucoup d'anciennes rues étaient impraticables; beaucoup avaient complètement disparu et devaient être remplacées par des voies neuves et orientées différemment. On a récemment attribué aussi au chanoine Benoît la rédaction des *Mirabilia Urbis Romae*, guide de l'étranger tout bourré de légendes et d'erreurs, mais qui contient plus d'un renseignement utilisable[2].

104. A la même époque à peu près que Benoît le chanoine, remonte le premier plan de Rome qui nous ait été conservé, si l'on peut donner le nom de plan à ce dessin qui est plutôt une vue. Le document se trouve à la Vaticane dans un manuscrit du XIIIe siècle. On en a récemment retrouvé une copie du XIVe siècle dans la bibliothèque de S. Marc à Venise[3].

Le XVe et le XVIe siècle, avec leur passion pour les études classiques, nous ont laissé une vraie mine de travaux précieux pour la connaissance de l'ancienne Rome : nous voulons parler de ces copies d'inscriptions et de ces descriptions des monuments encore conservés de l'époque romaine, et surtout de ce trésor d'esquisses architecturales et artistiques que dessinateurs, peintres et architectes rassemblaient à l'envi pour leurs études. De nos jours on a préparé un nouvel avenir à la topographie, en ordonnant et rendant accessibles ces nombreux albums d'ésquisses. Sous ce rapport on a fait une riche moisson dans les bibliothèques de Florence, de Sienne, de Venise, de Rome et hors d'Italie dans celles de Paris, Berlin, Stuttgart, Oxford, Windsor, enfin dans celle de l'Escurial à Madrid.

D'ailleurs toutes ces sources manuscrites ne sont que comme les notes marginales du livre qu'est la Rome actuelle avec ses restes de l'antiquité. C'est dans ses pierres que la cité elle-même a écrit son histoire de la manière la plus immédiate et la plus riche.

---

[1] Lanciani, *loc. cit.*, p. 445 : *Il documento ensiedlense giova mirabilmente per risalire dal secolo VIII ai buoni tempi dell' impero e per riconoscere nelle vie battute dai pellegrini d' oltremonte quelle stesse con le quali le memorie dei classici ci hanno reso famigliari. In altri termini, il documento è la pianta di Roma più antica, dopo quella che ha servito alla compilazione dei cataloghi* [*costantiniani*]; *anzi io la credo un' edizione riveduta e aggiornata di quella stessa.*

[2] Sur Benoît le chanoine, cf. Lanciani, *ibid.*, p. 519; Jordan, t. II, p. 473 et 664. Voir aussi Paul Fabre, *Le Polyptyque du chanoine Benoît*, dans *Travaux et Mém. des Fac. de Lille*, I, fasc. 3 (1889), qui fixe à 1142 la rédaction de cette œuvre; Duchesne, *L'auteur des Mirabilia*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXIV (1904), p. 479. Le texte de l'*Ordo* se trouve dans Migne, *P. L.*, t. LXXVIII, col. 1025 et ss. Urlichs a recueilli toutes ces sources topographiques, y compris Publius Victor, dans son *Codex urbis Romae topographicus* (Wirceburgi, 1871), ouvrage qu'il serait urgent de refaire, puisque la plupart des textes qu'il contient ont été réédités sous une meilleure forme, les Mirabilia, par exemple, par Parthey et mieux encore par Jordan, au t. II de sa *Topographie.*

[3] De Rossi, *Piante icnografiche e prospettiche di Roma* (1879), pl. I, d'après le *Cod. Vat.* 1960. L'autre exempl. est dans le *Cod. Marc. lat* 399. *fol.*

II. — Les fouilles.

105. Les fouilles du dernier siècle nous ont appris à connaître chaque jour davantage les degrés historiques par lesquels a passé la topographie de Rome. Les fouilles des trente dernières années surtout ont tellement augmenté nos connaissances sur la ville antique et ses monuments que l'on peut dire : " Le livre jusqu'ici plein de secrets est en grande partie déchiffré. " Aujourd'hui, pour une vaste partie du moins du sol de l'ancienne Rome, la science topographique n'a que faire de recourir à des textes plus ou moins obscurs, à des découvertes limitées, à des conjectures et à des hypothèses; c'est, pour ainsi dire, le mètre en main que l'on mesure les monuments jadis contestés, et l'antique pavé rendu visible nous renseigne de lui-même sur les routes de l'antiquité. Les études menées avec tant de soin par les siècles passés sur les textes et les manuscrits ont servi à préparer l'ère actuelle, celle de la connaissance directe de la Rome impériale, dans laquelle nous sommes entrés depuis quelques années en faisant marcher d'accord l'étude des textes et les fouilles les plus fécondes.

Déjà sous la domination napoléonienne, on avait commencé, à Rome, à dégager les monuments antiques. Les fouilles du forum romain furent le point de départ. Le terrain qui s'était singulièrement exhaussé dans la suite des temps offrait à ce travail des difficultés prodigieuses. Pour ne prendre qu'un exemple, il ne fallut pas enlever moins de dix mètres de terre et de décombres sous le Tabularium du Capitole pour dégager et rendre visibles jusqu'aux bases les trois magnifiques colonnes angulaires du temple de Vespasien, telles qu'on les voit aujourd'hui. De 1809 à 1814 on s'occupa de dégager le Colisée, la basilique de Constantin, le temple de Vénus et de Rome, la maison dorée de Néron sous les thermes de Trajan. On exécutait en même temps les travaux du Forum boarium : ils débarrassèrent des décombres l'arc de Janus Quadrifons, le temple de Mater Matuta (appelé vulgairement temple de Vesta), et en partie le temple de la Fortune virile. On mit également la première main aux fouilles rémunératrices du Forum de Trajan et de la basilique ulpienne[1]. Pie VII, à peine de retour à Rome, poursuivit activement l'œuvre inaugurée par la France, particulièrement au Forum de Trajan. Les papes qui lui succèdent marchent sur ses traces, dans la mesure de leurs moyens et autant que le permet le respect de la propriété privée.

L'œuvre des fouilles de la Rome antique ne subit point de temps de pause sous le pontificat agité de Pie IX. Le Palatin notamment, avec l'ancienne demeure impériale, attira la sollicitude tant du gouvernement pontifical que des plénipotentiaires de Napoléon III. En même temps avaient lieu les travaux les plus sérieux pour l'exploration des catacombes chrétiennes hors les murs et pour le dégagement des tombeaux païens de la voie Appienne.

106. On n'ignore pas que l'histoire de la découverte de l'ancienne Rome entre dans une nouvelle période par l'occupation de la résidence des papes par le gouvernement italien en 1870. La nouvelle capitale du royaume d'Italie vit le regrettable bouleversement spirituel qui s'opérait accompagné d'un certain bou-

[1] Sur les services rendus alors par le gouvernement français, cf. l'intéressant ouvrage du Cte de Tournon : *Études statistiques sur Rome et les États romains* (Paris, 1831).

leversement topographique, qui menace de défigurer, en lui imposant une empreinte toute moderne, le caractère vénérable de la capitale de la chrétienté. Mais nous n'avons pas plus à parler de ce côté du bouleversement extérieur de Rome que du triste bouleversement intérieur. Il n'est question ici que du grand et inattendu profit qu'en tira l'archéologie, dont habituellement on ne tient pas assez compte.

Pendant les années 1872 à 1889, époque de la construction de nouvelles rues, les parties de la cité qui s'étendaient entre des ruines et des vignobles, particulièrement sur les collines, furent le théâtre d'une extraordinaire activité de la part des entrepreneurs de tout genre et le sol fouillé en tous sens livra pour ainsi dire jour par jour les plus précieux résultats aux chercheurs. L'auteur qui eut maintes fois l'avantage pendant ces années de séjourner à Rome dans le cercle animé des archéologues italiens et étrangers, aime à se souvenir du sentiment qui régnait alors : il semblait que ce fût le sol désiré de la terre promise que les fouilles faisaient atteindre. Assurément l'on ne peut que regretter que, dans la fièvre des travaux, l'on ait fait disparaître tant de restes de l'ancienne Rome, de la Rome médiévale surtout; mais c'est un fait reconnu que, en général, tous les érudits, aussi bien allemands, français et anglais que romains et italiens, pouvaient en toute liberté et avec tout profit — et ils y mettaient une certaine émulation nationale et scientifique, — poursuivre les découvertes que réservait à chaque pas presque le sol de Rome; et que presque tous les résultats en sont mis en lieu sûr pour la science de l'avenir.

De son côté le gouvernement croyait devoir à son nom de prendre en main systématiquement la direction d'autres fouilles importantes, même quand la construction de maisons modernes n'y invitait pas. On mettait une certaine ostentation à protéger les ruines retrouvées et des revues officielles étaient fondées pour publier et discuter les résultats acquis [1].

Bref, il n'est pas exagéré d'affirmer, que l'on en a plus appris dans ces quelques dizaines d'années qu'on ne faisait en un siècle de considérations pénibles et de labeurs purement philologiques.

Sans doute, cette fièvre de constructions dut subir le contrecoup que l'on sait. La crise financière de 1889 n'eut pas seulement pour effet de paralyser de plus en plus la rage de bâtir, mais elle ramena aux plus minces proportions les fouilles scientifiques du gouvernement. Les archéologues n'en poursuivirent pas moins leurs études, et ils eurent l'avantage de pouvoir désormais travailler plus à loisir sur les immenses matériaux que les récentes découvertes avaient accumulés. Par exemple, la grandiose *Forma urbis Romae*, que publie le Romain Rodolfo Lanciani, un des savants qui se sont le plus distingués dans les fouilles, et les mémoires de Christian Hülsen et d'autres membres de l'Institut archéologique de Rome, qui se succèdent en apportant toujours beaucoup de nouveau, coordonnent les résultats des découvertes. La *Forma urbis*, avec sa vaste échelle, est comme une réédition du plan de marbre de Sévère sur le Forum de

[1] C'est en 1872 que commença de paraître la revue archéologique du municipe romain, l'excellent *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*. Les *Notizie degli scavi*, du gouvernement italien, qui s'occupent aussi des découvertes romaines, paraissent depuis 1876. Parmi les revues allemandes, il faut surtout citer les *Mittheilungen des kaiserlichen deutschen archäologischen Institutes, römische Abtheilung* (jusqu'en 1886, *Bullettino dell' Instituto*), les *Antike Denkmäler* (autrefois *Monumenti*) et le *Jahrbuch* (autrefois *Annali*) du même Institut.

la Paix. Lanciani y a joint aux résultats nouveaux ceux de toutes les fouilles et recherches du passé. Les monuments chrétiens, même du moyen âge, ont trouvé une place suffisante dans son recueil. Les plans de Rome, dont on se servait jusqu'ici, particulièrement celui de Canina (1848), ont pu être d'une extrême utilité à l'époque. Aujourd'hui, ils sont complètement vieillis ; et s'appuyer sur eux, comme l'a fait Gregorovius dans toutes les éditions de son Histoire de Rome, était s'exposer à de perpétuelles erreurs, comme on s'en convainc par un simple coup d'œil sur la *Forma urbis* de Lanciani [1].

Au reste les progrès de nos connaissances, par exemple en ce qui concerne le *Forum romanum*, appellent un remaniement de l'ouvrage même de Lanciani. Le vaillant auteur en prépare les matériaux, tout en publiant d'après les notices publiées et inédites des fouilles une *Storia degli scavi di Roma* [2].

107. Des régions de l'ancienne Rome, la mieux connue aujourd'hui est la 5e ou Esquiline : elle a eu la part du lion dans les dernières fouilles; elle est presque complètement venue à la lumière. Puis vient la 10e région, la Palatine, qui doit aux travaux anciens comme à ceux de l'époque contemporaine sa résurrection presque totale. On a beaucoup poussé les recherches sur les constructions de la 6e région, Alta semita, de la 8e, Forum romain, et de l'onzième, Cirque Maxique. L'on a exploré au moins sur nombre de points importants deux autres régions : la 12e, Piscina publica, et la 14e, l'Aventin. Quant aux autres régions on peut du moins y signaler assez de découvertes vieilles ou neuves, pour permettre d'en rétablir sur la carte une partie essentielle.

Tout en réservant les autres données pour la suite de notre récit, il nous plaît d'emprunter à Lanciani la liste numérique sommaire des objets d'art que pendant quinze années seulement (1872-1887) le sol de Rome a fourni aux collections du Capitole. Ce sera la preuve de la surprenante richesse de ce coin de terre en restes de l'âge classique et en même temps une indication de tout ce qu'a gagné la topographie. On n'a pas recueilli moins de 1864 inscriptions sur marbre ou sur pierre, 77 colonnes de marbre précieux, 313 fragments de colonnes, 157 chapiteaux de marbre, 118 bases, 192 statues bien conservées, 21 statues d'animaux, 266 bustes et têtes, 705 amphores, dont beaucoup à inscriptions, 2360 lampes de formes diverses et parfois artistiques, 590 autres objets de terre cuite, 405 bronzes, 711 gemmes et camées, 18 sarcophages de marbre, 152 bas-reliefs de marbre, 54 mosaïques multicolores, 47 objets d'or, 39 d'argent, et 36679 monnaies d'or, d'argent ou de cuivre, sans compter la masse innombrable des fragments d'objets en terre cuite, en ivoire, en verre, en corne, en émail, en stuc, etc.; et tout cela pris uniquement sur les hauteurs et non dans la plaine de Rome [3].

---

[1] Lanciani, *Forma urbis Romae* (1 : 1000) *edita concilio acad. Lyncaeorum*, Mediolani, Hoepli, 1893 et suiv., 46 pl. — Canina, *Edifici di Roma antica*, 1848-1856; le plan de Rome se trouve au t. II, pl. 1-15. Hülsen a donné un excellent plan de Rome antique, sous forme de carte murale, dans sa *Romae veteris tabula in usum scholarum descripta*. Berlin, 1901, 4 feuilles.

[2] Rome, 1902 et suiv. En 1905 il y a deux volumes de parus.

[3] Lanciani, *Ancient Rome* (1888), p. x.

III. — Situation de la ville. Les ponts et les collines.

108. A l'époque impériale, on habitait moins les vastes plaines qui longent le Tibre et qui au moyen âge et jusqu'à notre époque ont embrassé la Rome proprement dite et ses rues les plus animées, que les collines qui font comme une couronne au Champ de Mars. La plaine était par excellence le théâtre des constructions monumentales. Elle empruntait son animation aux vastes portiques qui servaient aux promenades, aux divertissements et aux arts.

Les sept fameuses collines sur la gauche du fleuve forment à peu près le centre de la vaste plaine côtière à laquelle servent de ceinture à l'est les Apennins et à l'ouest la mer. L'ensemble qu'elles présentent est comme créé à plaisir pour y établir une cité, un puissant centre de vie. Leurs formations volcaniques ne se dressent guère qu'à 25 kilomètres de la mer; elles sont entourées par la campagne, cette plaine pittoresquement ondulée, coupée de vertes collines, qui court du nord au sud des monts Ciminiens et du Tolfa jusqu'aux escarpements de la chaîne des Volsques près de Terracine, sur une longueur d'environ 150 kilomètres. A l'est, la campagne atteint la ligne des roches calcaires de l'Apennin, à environ 25 kilomètres de Rome, c'est-à-dire presque à la même distance que cette ville se trouve de la mer.

Le fleuve qui traverse cette campagne historique était aussi utile à la salubrité qu'à la défense de la cité sise sur les collines. C'était l'artère qui faisait affluer à Rome les richesses des contrées fécondes de l'Italie centrale. En reliant la ville à la mer et de là aux régions transmarines le fleuve était un instrument de la grandeur de Rome et de son rôle dans l'histoire du monde.

Le Tibre se grossit de l'Anio (Teverone), qu'il reçoit à environ 7 kilomètres en amont de Rome. Il baigne dans son cours méridional la dépression du Champ de Mars, au pied des sept collines; il passe en faisant deux grandes courbes: la première fois ses flots sont détournés par l'élévation insensible du Champ de Mars près du Mausolée d'Auguste (à proximité du port de Ripetta), et cependant l'élévation du terrain est si faible que de ce côté le Champ de Mars était constamment exposé, en temps de crue, aux inondations; il suffit de rappeler les 23 inondations dont l'antiquité nous a conservé la mémoire. La seconde courbure commence à l'endroit où le fleuve poussant plus à l'est qu'auparavant, entoure l'ancienne île d'Esculape et vient se heurter au pied de la colline du Capitole. Après avoir quitté la ville, il reçoit, sans compter les ruisseaux insignifiants que lui envoie la campagne occidentale, la petite rivière de l'Almo, (Maranna dell' Acquataccio) qui descend des hauteurs de Marino et vient le grossir entre le mur aurélien et la basilique de Saint-Paul.

---

109. A l'époque impériale, plusieurs ponts reliaient la ville de la rive gauche à la rive droite, moins habitée[1].

Le plus septentrional était le *pons Aelius* (fig. 28)[2], actuellement pont Saint-Ange; on a reconnu dans ces derniers temps qu'il était faux qu'il y eût eu

[1] Voir le catalogue de Constantin dans Richter, *Topographie*, p. 375. Cf. p. 128, n. 2.

[2] D'après le mémoire de Hülsen dans l'année 1893, p. 322, des *Mittheilungen des archäologischen Instituts.*



au delà un autre pont, dit pont triomphal. C'est Hadrien qui établit le pont Aelius pour unir à la ville son magnifique mausolée (château Saint-Ange). A la sortie du pont, sur la rive droite du fleuve, comme l'ont établi les derniers travaux, une avenue conduisait en droite ligne au mausolée (A). A gauche une rampe montait dans la direction du Vatican (vers Saint-Pierre); une seconde, à droite, menait aux jardins de Domitia (Prati di Castello). Le pont Aelius est le plus beau pont antique de Rome et le mieux conservé. En plus des trois arches d'égale grandeur jetées sur le Tibre, il comporte une arche plus petite, encore visible du côté de la ville; mais en outre les travaux exécutés en 1892 aux berges du fleuve ont mis au jour deux autres petites arches (C, D). En déblayant les murs du fleuve construits postérieurement, on fit l'intéressante constatation que le pont s'élevait en pente douce de la plaine de la ville. Sur l'autre bord, il y avait aussi une arche accessoire déjà connue (E), et une autre d'un rayon moindre (F), et qui faisait en tout huit arches. La différence de hauteur des arches accessoires était proportionnée au changement d'altitude du niveau des eaux. Sous le pavage moderne et sous celui du moyen âge plus profondément situé, on a retrouvé le pavage antique, formé de grands polygones[1].

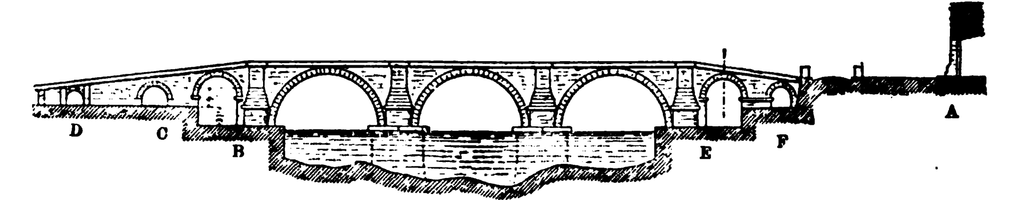


Fig. 28. **Pont Aelius, ou Pont Saint-Ange,** reconstitution d'après les fouilles nouvelles.

Plus en aval, mais non loin du premier pont, est le second, dit pont triomphal ou de Néron. Il fut établi par cet empereur pour conduire au domaine du Vatican et au cirque de Néron. Il disparut dès l'antiquité, à une époque inconnue, mais d'assez bonne heure, détruit peut-être à dessein. Quand les eaux sont basses, on distingue les restes du pont au milieu du fleuve, devant l'hôpital du Saint-Esprit.

Plus bas, un troisième pont, dit d'Agrippa, se trouvait dans la région des jardins Farnèse actuels. Ce n'est qu'en 1887 que l'existence en fut révélée par les débris qui en demeurent et par une inscription. Ce pont dut être détruit dès le début du IIIe siècle[2].

110. C'est à la même époque que fut élevé le 4e pont, le *pons Aurelius*, qui, après des modifications essentielles, est devenu le *ponte Sisto*. Sa situation en faisait au moyen âge le pont le plus important et le plus animé de Rome. Une antique rue rectiligne, qui venait du portique et du théâtre de Pompée et dont la dernière partie a pris le nom de *Via dei Pettinari*, empruntait ce pont pour rejoindre la *Via Aurelia Vetus* qui montait à la forteresse du Janicule et à la porte Aurélienne. La proximité du Janicule avait fait aussi donner à ce pont le

[1] Des rapports et des études sur les fouilles du pont ont été donnés par Lanciani dans le *Bullett. archeol. com.*, 1893, p. 16 et pl. 1, et par Borsari dans les *Notizie degli scavi*, 1892, p. 231, 412. Cf. Lanciani, *Ruins and excavations of ancient Rome*, p. 22, avec la fig. 11, qui donne le pavage romain, et le parapet primitif.

[2] Borsari, *Bullett. archeol. com.*, 1888, p. 92; Lanciani, *Ruins*, p. 21, avec plan.

nom de *pons Janiculensis;* son ancien nom populaire était *pons Antonini*, du nom d'Antonin Caracalla, son fondateur. L'empereur Valentinien Ier a restauré et embelli ce pont et lui a laissé son nom : *pons Valentiniani*. Son état de délabrement lui fit donner au moyen âge le nom de *ponte rotto*. Il semble que, dès le temps d'Hadrien Ier (772-779), il fut emporté par une grande inondation ou du moins tellement endommagé qu'on dut peu à peu renoncer à en faire usage. Sixte IV le reconstruisit dans la forme actuelle, en se servant des anciennes fondations, quand le jubilé de 1475 lui fournit l'occasion de doter Rome de nombreuses restaurations [1].

Mais le Tibre conserva ensevelis les débris du pont monumental de Valentinien pour les restituer consciencieusement de nos jours. Les travaux de curage et d'endiguement du fleuve entrepris depuis 1878 amenèrent la découverte de fragments, même plastiques, si nombreux qu'ils suffirent presque à reconstituer le pont dans l'état où il était sous Valentinien, avec ses piliers, son parapet de pierre, ses inscriptions en l'honneur du prince et de son co-césar, avec son échelle de marbre dont les chiffres marquaient la hauteur des eaux. On constata que le pont s'ouvrait du côté de la ville par un arc de triomphe sur lequel devaient se trouver les statues en bronze doré de Valentinien et de Valens. Une aile de bronze doré, recueillie dans le Tibre et actuellement au musée national, appartenait à une statue de la Victoire qui décorait cet arc ou le pont lui-même; une inscription, également retrouvée, déclare que c'est Lucius Aurelius Avianus Symmachus, préfet de la ville en 364, qui dédia ce monument aux deux empereurs. Ce préfet était le père de Quintus Aurelius Symmachus, le célèbre adversaire de S. Ambroise, le défenseur de la statue de la Victoire au Sénat. La découverte semble autoriser cette intéressante conclusion que les Symmaques honoraient la Victoire d'un culte tout particulier. Et c'est ainsi que les fouilles archéologiques nous permettent de lire entre les lignes dans le livre de l'antique cité quelques traits importants de l'histoire de la civilisation. Ces détails, si minimes qu'ils paraissent, ne sauraient être négligés dans l'histoire de Rome [2].

111. Le cinquième et le sixième pont nous amènent à l'île du Tibre, jadis dédiée à Esculape, close de murs comme un vaisseau, et formant un pilier naturel. On y accédait de la ville par le *pons Fabricius* qui conserve encore aujourd'hui à ses deux extrémités le nom de son fondateur. Le voisinage du quartier juif le fit appeler au moyen âge *pons Iudaeorum;* plus tard on lui donna le nom de *Ponte dei quattro capi* à cause des deux Hermès à quatre têtes qui se trouvaient murés à chaque extrémité. Les récents travaux exécutés sur les rives ont amené l'ensablement complet du bras du fleuve qui passait sous ce pont et pour la première fois dans l'histoire le constructeur Fabricius a couru le danger de voir son œuvre devenir une ironie [3].

---

1 Sur l'inondation, cf. *Liber pontific. Hadrian.* § 356. Pastor signale la restauration de Sixte IV, *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelaters*, t. II, p. 453; trad. franç. de Furcy Raynaud, t. IV (Paris, 1892), p. 251.

2 Sur les nouvelles fouilles relatives au pont de Valentinien, voir les communications et les éclaircissements partiels de Lanciani, *Bullett. archeol. com.*, 1878, p. 245 et suiv.; Gatti, *ibid.*, 1892, p. 73; Marchetti, *ibid.*, 1892, p. 138. Cf. aussi les *Notizie degli scavi*, 1891, p. 287; 1892, p. 50 et 251.

3 Le texte de l'inscription de Fabricius est au *Corpus inscript. lat.*, t. I, n. 600. Sur le pont Fabricius, voir M. Besnier, *l'Ile Tibérine dans l'antiquité* (Paris, 1892), p. 93-105.

L'île était reliée à l'autre rive par le *Pons Cestii*, dit aujourd'hui *Ponte San Bartolomeo* (fig. 29[1]). La restauration que lui fit subir Gratien en 370 lui fit donner le nom de *Pons Gratiani;* les travaux de cet empereur sont rappelés par la grande inscription qui se trouve à l'un des côtés du parapet. Avec Gratien on y nomme les co-césars Valens et Valentinien, et entre autres titres honorifiques ils y portent tous, bien que chrétiens, celui de *pontifex maximus* qui en l'occurrence n'était qu'un nom vide rappelant simplement les droits purement extérieurs de l'antique pontificat suprême[2]. On voit encore dans le marbre les niches pour les statues de ces empereurs et "pontifes". Le pont de Gratien a survécu, à travers bien des difficultés, aux travaux modernes du Tibre. Démoli pendant les travaux, il a été reconstruit en 1892 avec les anciens matériaux, et prolongé. On put établir alors qu'une bonne partie des anciennes pierres avaient été prises sous Gratien aux murailles du théâtre voisin de Marcellus : l'on com-

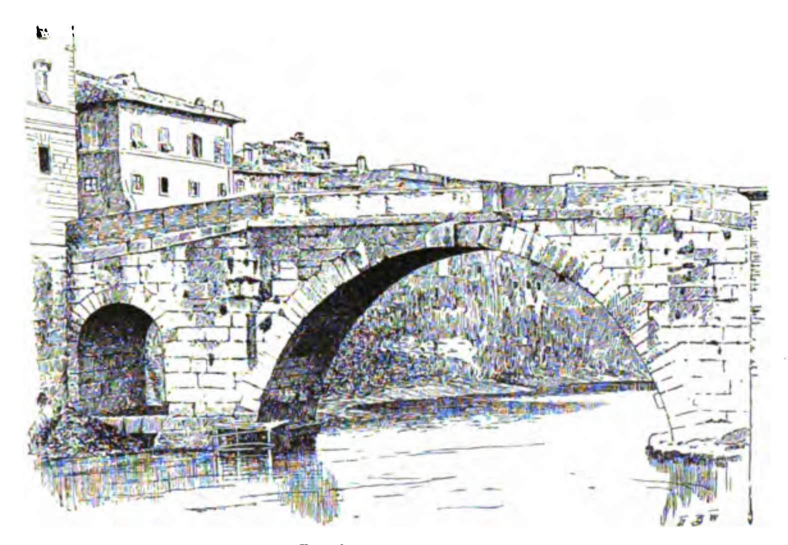


Fig. 29. **Le pont de Cestius avant la reconstruction moderne.**

mença de bonne heure à Rome à restaurer les bâtiments municipaux aux frais des anciens monuments hors d'usage[3].

Ce pont possède une autre inscription en caractères de la décadence, qui nous apprend qu'au Xe siècle, il était "presque détruit" quand il éprouva le bienfait d'une restauration de la part de Benoît, *almae urbis summus senator*[4]."

Le pont Émilien, dit aussi Palatin, le septième pont de Rome, était un peu au-dessus du pont palatin récemment établi, qui lui a emprunté son nom. On peut voir dans le lit du fleuve un reste pittoresque de l'ancien. Appelé au moyen âge *pons major*, *pons senatorius*, *pons sanctae Mariae*, il subit maintes restaurations qui ne l'empêchèrent pas de tomber hors d'usage depuis 1598; il

[1] Empruntée à Lanciani, *Ancient Rome*, p. 309. Sur le pont Cestius, voir M. Besnier, l'*Ile Tibérine*, p. 106-119.

[2] *Corpus inscript. lat.*, t. VI, n. 1175. Il est vraisemblable que l'inscription se trouvait primitivement aussi sur l'autre parapet. L'inscription spécifie que le pont ne portera que le nom de Gratien : *pontem felicis nominis Gratiani*, etc.

[3] Lanciani, *Notizie degli scavi*, 1886, p. 159, et *Bullett. archeol. com.*, 1893, p. 19; Hülsen, *Mittheil. des archäol. Instituts*, 1889, p. 282.

[4] *Corpus inscript. lat.*, t. VI, n. 1175; Nibby, *Roma antica*, t. I, p. 173.

demeura dans cet état de délabrement jusqu'en 1853 sous le nom de *ponte rotto*, et depuis cette époque il commença de nouveau à rendre quelques services comme pont suspendu.

Le huitième pont, le respectable *pons Sublicius*, le plus ancien de Rome, était en bois, ce qui en rendait la démolition plus facile en cas de besoin. Les souvenirs religieux des premiers temps de la ville qui s'y rattachaient lui valurent d'être respecté par toute l'antiquité païenne. Il fut détruit à une date inconnue. La conjecture la plus vraisemblable sur son emplacement le met au commencement de la *Ripa grande* actuelle. Les travaux du Tibre ont fait retirer du fleuve en cet endroit des restes de piliers demeurés visibles. D'autres le placent au-dessus du pont Émilien[1].

Il y avait aussi jusqu'à une époque récente, des débris du neuvième pont antique, le *Pons Probi*, qui conduisait de la Marmorata jusqu'à la région de l'hospice actuel de S. Michel. L'empereur Théodose le rétablit et il paraît sous le nom de *Pons in ripa romaea.*

Nous croyons avoir épuisé dans l'exposé qui précède, à l'aide des dernières découvertes et recherches, la question, jusque-là fort débattue, des ponts de l'ancienne Rome[2].

---

112. Parmi les sept collines de Rome, le Palatin, la première habitée, offre un centre naturel. La Velia lui forme au nord comme une sorte de pont, une avant-colline; au sud il fait vis-à-vis à l'Aventin, qui domine de sa hauteur le cours du Tibre, avec ses pentes verdoyantes et enchanteresses. Sa partie basse fort étendue, avec les églises de Saint-Sabas et de Sainte-Balbine, s'étend au sud-est dans la vallée jusqu'à la voie appienne. Au nord-ouest du Palatin se dresse une autre colline, le *mont Capitolinus.* Au nord-est le Quirinal se reliait au Capitole par une sorte de selle; elle fut détruite à l'époque impériale dans les travaux d'établissement du Forum de Trajan. Le Quirinal est assez étendu au nord et à l'est. De ce côté il forme une espèce de plateau, duquel descendent vers le Palatin deux autres collines, le Viminal et l'Esquilin. L'Esquilin possède deux promontoires, auxquels on a donné des noms spéciaux: au nord le Cispius, au sud l'Oppius; le creux qui les sépare s'appelait dans l'antiquité Fagutal. La septième colline enfin, le Cœlius, se dresse au sud-est du Palatin, dont elle est séparée par une profonde vallée. Elle n'a aucun lien avec les autres collines qui entourent le Palatin; par les hauteurs qui se prolongent à l'est et où se trouve la basilique de Latran, elle va se perdre doucement dans le haut plateau qui forme la partie orientale de Rome. Ce haut plateau situé entre le palais sessorien (Sainte-Croix de Jérusalem) et la porte tiburtine, était le point où débouchaient

---

[1] Richter, *Topographie*, 2e éd., p. 51.

[2] Sur le nombre des ponts, il y a une confusion même dans le catalogue de Constantin, qui n'a point conservé exactement l'ordre topographique dans lequel ils se suivaient. Dans son nombre de huit ponts il fait rentrer le *pons Molvius* (pont Milvius de la voie Flaminienne), qui était hors de Rome, au lieu du pont d'Agrippa que nous avons compris dans notre calcul. En y ajoutant le pont de Néron, on a un total de neuf ponts. Cf. Richter, *Topographie*, p. 68 et suivante, ainsi que la bibliographie de la page 51, n. 1. — Sur les recherches de Mayerhöfer sur les ponts et les portes de Rome dans ses *Geschichtlich topographischen Studien über das alte Rom* (München, 1887, *Programm des Ludwigs-Gymnasium*), cf. Hülsen, *Mittheil. des archäolog. Instituts*, 1889, p. 232.

presque tous les anciens aqueducs. De la hauteur il était plus facile de répartir l'eau dans les divers quartiers.

Une autre colline, le Pincio, au Nord du Quirinal, et les deux hauteurs de la rive droite, le Janicule et le Vatican, ne sont point comprises dans les sept collines, quand on en parle au point de vue du développement historique de la cité. Le *Mons testaceus*, au sud-ouest de la ville, n'est pas une élévation naturelle, mais ne s'est formé que graduellement, comme en témoigne son nom antique, dans la période qui suit Auguste, par l'accumulation des débris du marché ou *emporium*.

113. Les dépressions qui séparent les collines étaient jadis beaucoup plus importantes que de nos jours, surtout depuis que, pour faciliter les relations commerciales, on s'est efforcé de les égaliser de plus en plus.

A l'époque antique, par exemple, le voyageur qui, venu de la voie appienne, entrait au sud dans la ville et s'approchait du Cirque Maxime par la *Via nova* (*antoniniana*) devait traverser la profonde vallée connue sous le nom de *Piscina publica*. Le pont de Trajan, lancé hardiment du Cœlius à l'Aventin pour la conduite des eaux Marcienne et Claudienne, dressait au-dessus de cette vallée, à une hauteur de 29 mètres, ses nombreuses arches; l'aqueduc est encore signalé dans l'itinéraire d'Einsiedeln au VIIIe siècle[1]. En poursuivant sa route vers le Colisée, il rencontrait entre le Cœlius et le Palatin, aux premiers temps de l'Empire, une vallée incomparablement plus profonde que celle par où passe la *Via di san Gregorio*. On y retrouva en 1878, dans les grands travaux que l'on fit pour l'écoulement des eaux du Colisée, les restes des constructions de Néron à 11 mètres sous le pavé actuel, et la voie romaine, construite après l'incendie de Néron et qui continua d'être en usage, à trois mètres au-dessous du sol actuel : trois routes l'une sur l'autre. Un exhaussement considérable s'était produit dès le premier siècle de l'ère chrétienne, et c'est sur ce terrain exhaussé que fut construit devant le Colisée l'arc de triomphe de Constantin, en relation avec le niveau de la rue romaine de l'époque. L'arc était alors pourvu d'escaliers qui permettaient d'accéder à son passage principal, tandis qu'aujourd'hui il est à niveau de la *via di san Gregorio*. Au-dessus de cette route de vallée se dressait à une hauteur prodigieuse l'aqueduc de Septime Sévère qui conduisait les eaux sur une série d'arcades superposées dont on aperçoit encore les restes inférieurs. C'était l'aqueduc Claudien qui du Cœlius précipitait par là ses eaux mugissantes vers les palais impériaux du Palatin.

Poursuivons notre route pour observer les variétés de niveau du terrain; rien ne donne mieux l'idée des transformations de Rome que cette différence entre l'état ancien et l'état actuel.

A la place du Colisée se trouvait un profond bassin. Néron en fit un lac magnifique, qui faisait partie de sa " maison dorée ". La muraille septentrionale du Cœlius conserve encore les ouvertures par où se déversaient les eaux qui venaient alimenter le lac.

En retournant vers le Forum romain, le voyageur plongeait son regard dans l'enfoncement de la vallée derrière la Velia sur le toit élevé de l'atrium de Vesta. Des temps devaient venir, où la vallée disparaîtrait, où 72 pieds de débris et de terre s'élèveraient au-dessus de l'atrium. De fait quand on voulut déblayer la

[1] *Per porticum usque ad formam per septem vias.* Lanciani, *l'Itinerario* (ci-dessus p. 119, n. 2).

maison des Vestales, on dut retirer une couche de 22 mètres qui en recouvrait la grande salle; c'est jusqu'ici la plus grande hauteur atteinte par les débris qui recouvrent les antiquités de Rome.

Les modernes travaux ont amené des constatations analogues pour les pentes du Quirinal. Il était entouré de profondeurs, dont ni l'état actuel des lieux ni même celui du moyen âge ne pourrait rendre raison. Lorsque l'on établit en 1877 la longue ligne de la *Via Nazionale* entre le Quirinal et le Viminal, on se heurta derrière la *Porta fontinalis* de Servius (entre Magnanapoli et la banque nationale), à une partie des thermes de Constantin couverts de décombres, plus bas aux ruines du palais d'Avidius Quintus, plus bas encore à la maison d'un certain Claudius Claudianus, enfin à des constructions plus anciennes en appareil réticulé. Cela à l'angle sud du Quirinal. Au nord-est, au delà de la *Porta collina* du rempart de Servius Tullius, la colline était si à pic que, pour établir les fondations du flanc nord-est du ministère des finances, il fallut déblayer douze mètres de terre amoncelée avant d'arriver au terrain ferme et primitif. Plus au nord, dans l'enfoncement des jardins de Salluste, entre le Quirinal et le Pincio, l'on a encore aujourd'hui le spectacle surprenant des antiques constructions qui se dressent du fond de la place près de la Via Flavia : salles d'un vaste nymphée, qui semble submergé comme par enchantement; le sol antique qui l'entoure est à 12 m. en dessous du sol actuel.

114. Les églises nous fourniront encore quelques exemples de ce bouleversement du sol. La basilique de Saint-Vital, autrefois *Titulus Vestinae*, fut bâtie au début du Ve siècle sur le penchant sud du Quirinal, un peu au-dessus de la route qui traversait la vallée. Aujourd'hui, il faut descendre 36 marches pour atteindre l'église.

La basilique de Sainte-Pudentienne était située sur le *Vicus patricius*, ancienne rue entre le Viminal et l'Esquilin, et à niveau de cette rue; le sol s'est tellement exhaussé que l'on domine de la rue ce bâtiment, témoin parlant du passé de l'Église, et qu'on n'y accède que par un escalier de 22 marches. Le sol de l'ancienne rue est encore à 7 mètres au-dessous de l'église.

La basilique de Sainte-Marie Majeure sur l'Esquilin dominait la vallée sur une hauteur formée par l'Esquilin vis-à-vis du Viminal; la pente est encore sensible et cependant pour établir sur le sol primitif les fondements de la maison d'angle entre la *Via Cavour* et la *Piazza dell' Esquilino*, il fallut déblayer plus de 16 mètres de décombres.

IV. — Les murailles d'Aurélien.

115. Les sièges répétés de Rome, que nous avons décrits plus haut, nous ont appris à connaître l'importance du mur d'Aurélien pour l'existence de la cité.

La muraille, que l'on voit et admire encore, n'occupe pas seulement une place durable et décisive dans l'histoire de Rome; elle est en soi, sous le rapport monumental et topographique, un des souvenirs les plus considérables et les plus captivants de la ville éternelle.

La plus ancienne muraille de la ville, celle de Servius, œuvre puissante de la royauté, formait une enceinte plus petite que le mur d'Aurélien; elle se tenait presque partout sur la hauteur des sept collines. L'expansion de Rome dans

la suite des temps hors de cette ceinture, obligea les empereurs Aurélien (270-275) et Probus (276-282) à entourer la ville d'un cercle de murailles beaucoup plus vaste pour la défendre contre les menaces d'invasion des Barbares, alors établis au Métaure. Le mur commence près de la porte flaminienne, au point où le Tibre, venant du nord, atteint Rome. Il borde la rive gauche du fleuve, le long du Champ de Mars, arrive au pont Saint-Ange, puis au pont d'Aurélien ou de Valentinien *(ponte Sisto)*, il y traverse le fleuve, grimpe sur le Janicule, où l'on en voit encore des restes importants, et atteint l'*Arx ianiculensis*, le château-fort qui trônait jadis sur la hauteur : il descend au sud-est vers la *Porta portuensis*, près de laquelle le Tibre sort de la ville. La muraille n'entourait ainsi que la partie méridionale de la région transtibérine, et non pas la partie septentrionale où se trouve la basilique Saint-Pierre. Le quartier du Vatican demeura longtemps encore sans murailles de protection et dut faire la triste expérience de sa faiblesse. Nous voyons le mur d'Aurélien se poursuivre sur la rive gauche, où il subsiste presque partout, avec quelques remaniements et restaurations des époques postérieures. Il commence par suivre le fleuve au sud, remonte à l'est en entourant le *Mons Testaceus*, s'ouvre à la pittoresque porte dite de Saint-Paul (fig. 31[1]), pour livrer passage à la route d'Ostie, comme plus loin à la voie appienne et à la voie latine, et atteint à l'est son point extrême, au delà du Latran et du Sessorium, à la sortie des voies labicane et prénestine.

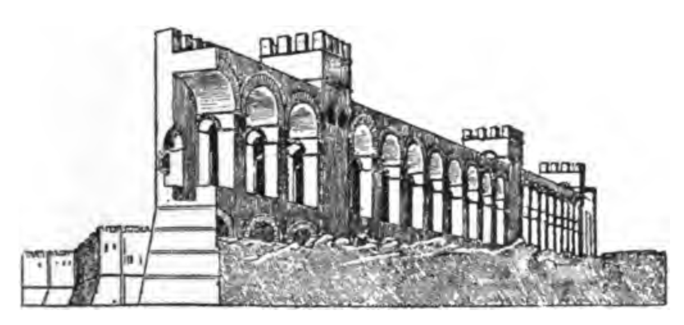


Fig. 30. **Le mur d'Aurélien.** Côté extérieur, reconstruction.

Il rejoint ensuite au nord-est la *Porta flaminia*, en laissant passer les routes tiburtine, nomentane et salarienne, et après avoir entouré le camp prétorien et le *collis hortulorum* du Pincio, auquel il forme comme un mur d'appui. Telle est la fameuse ceinture de pierre de Rome; elle porte encore le nom d'Honorius, à cause des réparations considérables que ce prince y a faites en 403, au moment où le danger redoublait pour la ville.

116. Au temps d'Honorius, voici l'ordre dans lequel se suivaient les portes de la cité : la première était la flaminienne au nord; puis celle du pont d'Aelius, puis sur la rive droite du fleuve, dans la plaine, la porte septimienne qui donnait accès au Vatican. Sur le Janicule se trouvait la *porta aurelia;* toujours sur la rive droite et près du fleuve, la *porta portuensis;* puis sur la rive gauche les portes *ostiensis*, *ardeatina*, *appia*, *latina*, *metrovi*, et *asinaria*, à proximité du Latran et par conséquent d'une importance particulière pour la demeure des pontifes romains. En revenant au nord on trouvait la double porte labicane et

[1] Nouvelle épreuve photograph. du comm. Carlo Tenerani. Entre la porte d'Ostie et la pyramide, on aperçoit la porte secondaire construite à la fin du moyen âge vraisemblablement par Nicolas V à l'occasion du jubilé. La pyramide s'enfonce entre les murs d'enceinte. Sa façade, avec une entrée ornée de deux colonnes est de l'autre côté, près de l'arbre.



Fig. 31. **La Porte d'Ostie ou de S. Paul avec la pyramide de Cestius.**

prénestine, puis les portes *tiburtina*, *clausa*, *nomentana;* puis en tournant à l'orient, les portes *salaria* et *pinciana*.

117. D'après les derniers travaux de Lanciani, cette importante muraille s'étendait sur une largeur de plus de 18837 m. Il faut noter que l'on employa des matériaux déjà existants à la construction d'une partie de l'enceinte. Aurélien agit ainsi, poussé par des raisons d'économie et de rapidité. On ne se contenta pas d'enclaver simplement dans la muraille des monuments qui se trouvaient sur son parcours, comme cela eut lieu pour la grandiose pyramide de Cestius près de la porte d'Ostie (fig. 31), mais on y incorpora des monuments entiers, sans presque les modifier : c'est ainsi qu'on utilisa sur une longueur de 550 m. les murs de soutènement des jardins du Pincio, et l'on peut encore reconnaître par endroits l'appareil réticulé, antérieur à Aurélien; et de même on emprunta sur une longueur de 1050 m. la belle muraille dont Tibère avait doté le camp prétorien. Les arches de l'aqueduc Marcien, entre les portes tiburtine et prénestine, furent fermées par des murs et enchâssées dans l'enceinte; on put économiser ainsi 800 mètres; de même l'aqueduc Claudien, au sud de la porte de Préneste, fournit 475 m. L'*amphiteatrum castrense*, près de Sainte-Croix, donna sa magnifique muraille de 100 m., et ainsi de suite. On a calculé qu'on économisa ainsi 2875 m., près d'un sixième de la longueur totale. Tels étaient les procédés de construction à la fin de l'époque impériale[1].

Les travaux exécutés en 1882 et 1884 près de la porte Tiburtine nous ont fourni un exemple singulier de la précipitation que l'on mit à construire la muraille : on retrouva dans la maçonnerie le mur d'un nymphée antique, long de 30 m., qui avait conservé ses conques, ses conduites d'eau, ses niches avec leurs statues non dépourvues de mérite artistique[2].

Les parties de la muraille qui ont été construites exprès se distinguent avantageusement de ces morceaux rapportés, par leur harmonie et leur caractère pratique.

Tous les cent pas romains (29 m. ½) de puissantes tours se dressent au dessus des murailles et font à l'extérieur une forte saillie; elles sont généralement quadrangulaires, et exceptionnellement rondes (fig. 32)[3]. Il y en a en tout trois cent quatre-vingt-une. Les courtines qui les relient ont en moyenne une hauteur de 16 m. Murs et tours sont briquetés. Dans leur partie basse et massive, l'épaisseur est d'environ 4 m. A l'intérieur courait partout entre de puissants contre-

---

[1] Lanciani, *Le mura di Aureliano e di Probo* (*Bullett. arch. com.*, 1892), p. 87 et ss., et notamment p. 106. Les études de Lanciani ont rectifié sur bien des points et surtout ont enrichi nos connaissances sur les murs d'enceinte. Cf. Jordan, *Topographie*, t. I, p. 340 et ss.; Nibby, *Le mura di Roma* (1820), avec dessins de W. Gell; le texte est repris à peu près dans la *Roma antica* du même auteur, t. I, p. 114 et ss.; Piale, *Delle mura aureliane* (1833); Bunsen, *Beschreibung der Stadt Rom*, t. I (1829), p. 644 et ss. Sur la muraille d'Aurélien, voir aussi Léon Homo, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien* (Paris 1904), 4e part., ch. II : *L'enceinte de Rome* (p. 214-306).

[2] *Le abbiamo ritrovate* (*le statue*), dit Lanciani (*loc. cit.*), *una ad una, nel luogo loro e non si tratta di opere di volgare scalpello.* Il signale encore d'autres sculptures trouvées dans la muraille. Sur les statues, cf. Petersen, *Bullett. arch. com.*, 1889, p. 17 et ss. Il subsiste encore une partie de ce remarquable nymphée à gauche de la grande entaille faite dans le mur d'enceinte pour l'établissement de la nouvelle route de S. Laurent.

[3] Uggeri, *Journaux pittoresques*, etc., t. II, pl. 27, n. 3. Ces tours rondes sont une véritable rareté. M. L. Homo, *op. cit.*, p. 289, déclare que ces tours rondes sont " toutes de construction postérieure ".

forts une haute galerie ouverte, voûtée en arcades. Cette galerie subsiste en grande partie. Il s'y ouvrait des meurtrières qui allaient en se rétrécissant de l'intérieur à l'extérieur (*fenestrae*). Les arcades de la galerie soutenaient une autre galerie plus petite, le chemin de ronde, que les gardes parcouraient constamment de tour en tour (voir la reconstitution fig. 30)[1]. On y accédait par des escaliers dans les tours[2].

118. Quand la restauration des murailles eut été achevée sous Honorius (403), le géomètre Ammon en publia une courte description officielle. Nous la possédons dans le fameux manuscrit d'Einsiedeln, mais avec les remaniements apportés au texte dans le VIIIe siècle, vers l'époque d'Adrien Ier, pour le mettre en rapport avec l'état actuel. Ammon, qui entre jusque dans les détails, nous apprend que l'antique muraille possédait 7020 créneaux (*propugnacula*), que, outre les meurtrières pour les archers, il s'y ouvrait 2066 embrasures (*fenestrae majores*), qu'elle avait cinq poternes (*posternae*) en plus des portes sus-indiquées et 126 *necessariae* ou latrines qui faisaient saillie en dehors[3].

Les poternes, pour quelques commodités qu'elles offraient, étaient une source de dangers pour la ville. Avant les travaux de restauration d'Honorius

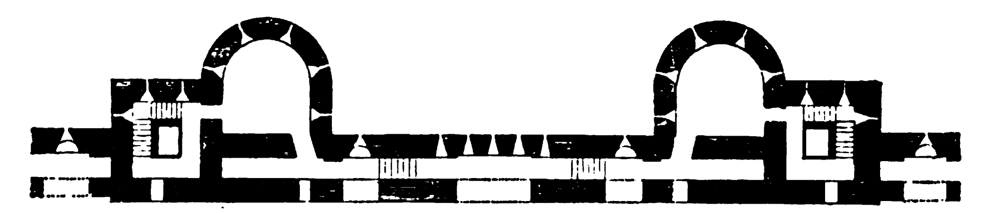


Fig. 32. **Le mur d'Aurélien.** Plan d'une section, avec tours rondes.
A. Côté extérieur. *B.* Côté intérieur.

elles étaient en bien plus grand nombre; elles avaient été percées primitivement par l'obligation de respecter des droits privés et pour laisser une issue à des chemins privés, protégés par les lois, qui traversaient la ligne des remparts. Honorius ne laissa subsister que les cinq signalées par Ammon, qui toutes se trouvaient sur le Tibre et offraient par là même une surveillance plus facile. Il fit fermer les autres — on peut encore s'en rendre compte aujourd'hui — par de massives cloisons[4].

Pour mieux garantir la muraille, on creusa le sol à l'extérieur et on le débarrassa des gravois qui s'y étaient accumulés. Les parties endommagées de

[1] Cf. Guhl-Koner, *Das Leben der Griechen und Römer nach antiken Bildwerken* (1882), p. 431; trad. fr. de F. Trawinski, revue et annotée par O. Riemann, t. II (1885), p. 58; Piranesi, *Antichità di Roma*, t. I, pl. 8, n. 2.

[2] La *Forma urbis* de Lanciani donne ces tours, avec leurs escaliers, quand elles en possèdent encore.

[3] Le texte d'Ammon se trouve dans Jordan, t. II, p. 578; cf. p. 155. Il avait déjà été publié par Mabillon, *Analecta*, t. IV (1685), par Hänel, *Archiv für Philologie und Pädagogik*, t. V (1837), par Urlichs, *Codex urbis Romae topographicus* (1871). Dans ces trois derniers auteurs, le texte d'Ammon suit celui de l'Itinéraire d'Einsiedeln, qui nous l'a conservé. Pour la date de l'ouvrage, cf. Lanciani, *loc. cit.*, p. 101, n. 2; pour le nombre des tours, le même p. 89; Jordan, t. II, p. 157 et s.; Homo, p. 289.

[4] Lanciani, *ibid.*, p. 101. Le plan de Rome de Nolli (1748) a l'avantage de marquer toutes les *posternae* ou *posterulae*.

la muraille furent réparées, les tours remises en état; les portes furent l'objet de soins particuliers.

La plupart des portes, avec les tours semi-circulaires qui les flanquent, avec leur rangée régulière de fenêtres cintrées au-dessus du passage, montrent une unité de type qui permet de les faire remonter dans l'ensemble, en leur état actuel, à l'époque d'Honorius (cf. fig. 14). C'est le cas de la porte appienne, dont les tours cependant ont été remaniées plus tard. Cette porte et ses tours



Fig 33. **Côté intérieur du mur d'Aurélien.** Une tour démolie, flanquée de galeries, près de la *porta pinciana.*

ont encore dans leurs parties basses un magnifique revêtement de marbre. Il est vraisemblable que les architectes d'Honorius ont pris à cet usage les blocs de marbre du temple de Mars qui se trouvait hors de la porte, à gauche, sur le *clivus Martis.* Si le temple n'était pas déjà en ruines, il fut exceptionnellement sacrifié parce que sa position pouvait fournir un point d'appui aux assaillants [1].

[1] Lanciani, *ibid.*, p. 103.

La partie des murailles qui semble avoir subi le moins de modifications sous Honorius et dans les siècles postérieurs, est celle qui se trouve comprise entre les portes salarienne et pincienne (fig. 33[1]. Cf. fig. 15). C'est la partie de la muraille qui représente le plus fidèlement aux yeux du spectateur, avec celles qui avoisinent le Latran et le *Mons testaceus*, le travail gigantesque d'Aurélien et de Probus[2].

Combien la mélancolie de ces ruines solennelles, leur grandeur que quinze siècles n'ont pu abattre, invitent le spectateur pensif à méditer sur les destins de Rome qui se sont joués sous ces murailles pendant le cours des âges! Cette enceinte parle d'une histoire agitée; elle est le muet témoin des plus grands événements qui de tous côtés, du nord germanique surtout, sont venus s'y répercuter. Pour l'époque qui nous occupe actuellement, en particulier, elle nous rappelle vivement le passage douloureux de Rome de son caractère antique à son caractère ecclésiastique et médiéval, qui se lie au nom d'Honorius et de ses successeurs.

V. — Les quatorze régions.

119. Au Ve et au VIe siècle, l'on employait concurremment — et cela répondait bien au caractère de transition de la Rome classique à la Rome ecclésiastique, — deux divisions régionales de la ville : la division en 14 régions introduite par Auguste, et la nouvelle répartition en sept régions ecclésiastiques.

La seconde remonte vraisemblablement à l'évêque de Rome Fabien, au milieu du IIIe siècle; elle se lie à l'établissement de sept diacres pour autant de paroisses. Nous ne nous occuperons que plus tard de cette répartition ecclésiastique, que le défaut de documents rend un peu obscure.

Nous jetterons d'abord un coup d'œil sur le système d'Auguste, qui sert de base à la connaissance de la topographie tant ecclésiastique que profane de Rome.

En adoptant cette répartition en 14 régions, Auguste s'en tint à certaines limites naturelles qui s'imposaient en quelque sorte d'elles-mêmes. L'enceinte de Servius en forma une partie sur tout son parcours; cette antique muraille de l'époque royale, de beaucoup débordée par l'enceinte postérieure de la ville, était tout entière comprise dans le territoire qu'enfermèrent plus tard les murs d'Aurélien; les plus anciennes rues aboutissaient à ses portes; elle continua de séparer en quelque sorte les quartiers de la ville qu'elle enserrait et les parties considérablement agrandies qui se trouvaient en dehors, et elle servit sur quelques points à marquer les limites des régions. Les vallées jetées entre les collines offraient, dans le système d'Auguste, d'autres lignes encore mieux désignées pour la séparation des quartiers[3].

Tout en s'en tenant en général à ces lignes de démarcation, Auguste fit rentrer dans le système de la ville les quartiers qui depuis longtemps déjà s'étaient élevés hors de ses murailles. Toutes les régions se subdivisaient

[1] D'après une photographie nouvelle du commandeur C. Tenerani. A gauche la muraille du côté de la *porta pinciana*. Au-dessous de cette partie du mur s'étendait la villa Ludovisi.

[2] *Bullett. archeol. com.*, 1886, p. 32.

[3] Pour les limites des régions, voir Lanciani, *Ricerche sulle XIV regioni urbane*, dans le *Bullett. archeol. com.*, 1890, p. 115 et suiv., et Richter, *Topographie*, 2e éd., p. 53 et suiv., où les résultats de Lanciani sont améliorés d'après Hülsen.



en *vici;* chacun de ces vici avait ses divinités protectrices, ses *Lares compitales* dont les *aediculae* se dressaient dans les rues; depuis Auguste, on y ajouta le *Genius Augusti.* Primitivement chaque *vicus* était administré par 4 *magistri;* le catalogue constantinien nous donne pour chaque région un chiffre uniforme de 48 *magistri* et de 2 *curatores.* Au point de vue de la police, il y avait par deux régions une cohorte de *vigiles* avec sa caserne, soit sept pour l'ensemble.

Les première, deuxième, troisième et cinquième régions occupaient le sud-est de Rome. La première était à cheval sur la muraille de Servius : à l'intérieur elle englobait la dépression entre le Palatin et le Cœlius, probablement depuis l'arc de Constantin; à l'extérieur, en avant de la *Porta Capena,* elle embrassait le territoire entre l'Aventin et le Cœlius et possédait à son côté occidental la Voie Appienne jusqu'à l'Almo.

La deuxième région, aussi à cheval sur l'enceinte de Servius, embrassait le Cœlius et s'étendait au sud-est entre les voies venant l'une de la porte Metrovi, l'autre de la porte Asinaire.

La troisième région, toute à l'intérieur de la muraille de Servius, occupait l'Oppius et la vallée qui le sépare du Cœlius.

La quatrième région, également à l'intérieur, était formée par le territoire au nord et à l'ouest de la précédente et comprenait le Cispius, la Subura et la *Sacra Via*; les limites en étaient marquées par cette rue, le Forum de Nerva, l'Argiletum, la Subura et le *Clivus suburanus*, le mur de Servius et la rue qui, partant de la porte Asinaire, contournait au sud le Colisée.

La cinquième région, toute extérieure au mur de Servius, était assise sur les hauteurs orientales de l'Esquilin et du Viminal jusqu'à la rue qui, venant de la porte Close, entrait dans la ville en longeant le camp prétorien.

La sixième région, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'ancienne cité, comprenait le Viminal, le Quirinal, les jardins de Salluste, sis au nord entre le mur de Servius et les hauteurs du Pincio, le Pincio lui-même dans sa partie orientale jusqu'à la porte Salarienne[1].

La septième région, au nord de la ville et hors de l'antique enceinte, possédait à l'est le Pincio, à l'ouest la Via lata (Corso) et tout le territoire qu'elle borde depuis le Forum de Trajan.

La huitième région nous ramène au cœur de la ville, à l'intérieur des murailles et embrasse le Capitole, le Forum romanum proprement dit et son entourage immédiat, enfin les Forums impériaux.

La neuvième région, toute extérieure, s'étend, à l'ouest de la Via lata, qui la sépare de la septième, sur la vaste plaine entre le Tibre et le Capitole.

La dixième région, au sud de la huitième et de la quatrième, dans la partie la plus antique de la ville, ne comprend que le quadrilatère du Palatin.

La onzième région, qui confine à l'ouest à la précédente, est aussi dans la vieille ville et a pour limites le Palatin, le Capitole, le fleuve et les hauteurs septentrionales de l'Aventin, au delà du Cirque Maxime.

Les douzième et treizième régions, au sud-est de Rome, sont à cheval sur l'enceinte de Servius; séparées l'une de l'autre par le *Vicus Piscinae publicae*

1 C'est Hülsen qui, dans le *Rheinisches Museum*, t. XLIX (1894), pag. 422 (*Zur Topographie des Quirinals*), a soutenu avec raison que les jardins de Salluste appartenaient à la 6e région et établi que, dans la division régionale d'Auguste, il n'est pas exceptionnel de ne tenir pas compte du mur de Servius.

qui vient de la porte d'Ostie, elles embrassent : la douzième, les hauteurs orientales de l'Aventin jusqu'à la voie Appienne; la treizième, l'Aventin occidental, ou proprement dit.

La quatorzième région comprend toute la ville transtibérine.

L'on ne peut pas toujours préciser dans le détail les limites de chaque région, pas plus qu'on ne peut établir exactement l'extension hors des murs de Servius qu'elles prirent à l'époque d'Auguste ou plus tard.

Les régions étaient primitivement désignées par des chiffres, mais peu à peu s'introduisirent les noms désignés ci-dessous, dont l'origine est en partie populaire.

120. Esquissons rapidement la physionomie de chaque région. La première empruntait son nom (*Porta Capena*) à une porte de l'enceinte de Servius qu'elle englobait et par où la voie Appienne sortait de la ville. Ce n'est qu'en 1867, après de longues et infructueuses recherches, que l'antique porte a fini par être retrouvée, grâce aux fouilles de l'anglais Parker, sur le penchant du Cœlius.

La voie Appienne était la rue la plus importante de cette région. C'était la route que suivaient les chrétiens pour aller aux Catacombes de S. Calliste, de Domitilla et de S. Sébastien; à partir de la porte Capène elle était bordée par de somptueux tombeaux païens; non loin de cette porte cependant la série en était interrompue par l'aqueduc de Drusus et par la porte Appienne de l'enceinte d'Aurélien.

La deuxième région s'appelait Cœlimontium. Dans ce quartier du Cœlius se trouvaient entre autres, nous le savons, la maison des Anicii sur la partie de la colline qui domine la *Via triumphalis*. A gauche, au delà du *Clivus Scauri*, derrière la maison de Pammachius, se dresse sur d'importantes substructions le temple de Claude. Le *Clivus Scauri* se continuait au delà de l'arc de Dolabella pour rejoindre le palais des Valerii et le *Macellum magnum*, actuellement l'église ronde de Saint-Étienne protomartyr. Enfin cette région possédait, à sa limite orientale, le palais des Laterani, qui depuis le IVe siècle forma la résidence des évêques de Rome et dans le voisinage duquel s'élevait la basilique du Sauveur construite par Constantin.

La troisième région portait le nom d'Isis et Sérapis, qu'elle devait à un temple de ces divinités dont on n'a pu déterminer l'exacte position, mais qui semble avoir été situé entre le Cœlius et l'Oppius. A cette région appartenait entre autres l'amphithéâtre Flavien, cette colossale et célèbre construction, dont les ruines suffiraient à immortaliser la grandeur des monuments romains. Les thermes de Trajan et tout près d'eux, au nord-est, le portique de Livie étaient d'autres chefs-d'œuvre de la 3e région.

La quatrième région était dite du temple de la Paix, parce qu'elle possédait un temple construit par Vespasien et décoré de ce nom. Elle embrassait avec une partie du Viminal la Subura, c'est-à dire la vallée qui sépare le Palatin et la Velia, d'une part, du Cispius et du Fagutal, de l'autre. Cette région tirait sa gloire de la *Sacra Via* et des monuments magnifiques qui la décoraient. Cette rue, la plus ancienne de Rome, conduisait du Colisée au Forum romanum en passant par l'arc de Titus.

121. La cinquième région était dite *Esquiliae*, parce qu'elle comprenait l'Esquilin, resté tout entier en dehors de l'enceinte de Servius. Parmi les monu-

ments de cette région nous nommerons le marché de Livie, le nymphée d'Alexandre (*Trofei di Mario*) et près de la muraille d'Aurélien l'*Amphitheatrum castrense* et le palais sessorien d'Hélène (actuellement Sainte-Croix de Jérusalem).

Le nom de la sixième région, *Alta Semita*, était le nom ancien du chemin qui allait en droite ligne sur les hauteurs du Quirinal. Il est devenu aujourd'hui une large voie, qui a pris le nom de *Via del Quirinale*, et se continue sous le nom qui n'a rien de romain, qui est plutôt antiromain, de *Via Venti Settembre*. Les monuments les plus célèbres de cette région étaient les vastes thermes de Dioclétien et de Constantin, les jardins de Salluste, le temple de Quirinus, qui dressait dans le jardin du Quirinal ses hautes constructions disparues sans laisser de traces, le temple dit du Soleil, dont les ruines grandioses, situées près du palais des Colonna, ont survécu au moyen âge; enfin le *castrum praetorium*, le fameux camp des prétoriens, dont on reconnaît encore l'emplacement près de l'enceinte d'Aurélien, cette place forte si tragiquement célèbre dans l'histoire de l'empire.

La 7[e] région, *Via Lata*, devait aussi son nom à une rue ou à un quartier qui comprenait vraisemblablement, comme le laisse supposer le nom de l'antique église de Sainte-Marie in Via Lata, le cours inférieur de la voie flaminienne. Sur le Pincio ou *collis hortulorum*, qui faisait partie de cette région, se trouvait la *domus pinciana* habitée par Bélisaire. Au centre de la région, dans la plaine, était le portique d'Agrippa, qui entourait le *campus Agrippae*, puis le portique de Vipsanius et au sud le grand portique de Constantin. Un aqueduc, la *forma Virginis*, traversait ce quartier sur des piliers qui subsistent en partie; il allait alimenter dans la région du Panthéon les thermes, les piscines et les fontaines du Champ de Mars, au delà de la *Via Flaminia*.

122. La huitième région devait son nom de *Forum romanum* ou *magnum* à cet ensemble considérable d'édifices qui l'ornaient, avec les temples de Jupiter Capitolin et de Junon Moneta près de la forteresse du Capitole. Le catalogue de Constantin énumère d'une manière assez complète les monuments de cette région, et nous avons cité ce passage en parlant de ce catalogue.

La neuvième région devait son nom de cirque de Flaminius au vaste champ de course flaminien qu'elle possédait au sud. Il ne reste que de rares débris de cette vaste construction sous les palais Mattei et Gaetani. La *Via delle botteghe oscure* rappelle par son nom les boutiques qui se trouvaient au nord de ce cirque et que longeait autrefois cette rue; comme la *Via dei funari* évoque le souvenir des corderies qui au moyen âge occupaient l'emplacement du cirque. Parmi les splendides monuments qui couvraient le Champ de Mars, il faut surtout citer : le théâtre de Marcellus, que le moyen âge a conservé en grande partie en l'employant comme palais fortifié, le théâtre de Balbus, dont on voit également les restes, le théâtre de Pompée, le stade de Domitien (*piazza Navona*), le Panthéon, le plus grandiose et le mieux conservé des temples antiques, qui lorsqu'il était entouré encore de sa vaste place faisait un effet bien plus imposant qu'aujourd'hui (fig. 34)[1]; les

[1] Dessiné par Tabanelli, peintre romain, avec le secours d'Isabelle, *Édifices circulaires*, et de Lanciani, *Forma urbis Romae*. A maintes reprises les fouilles ont fait retrouver cette place couverte de larges pavés : elle s'étend du frontispice du Panthéon jusqu'à l'église actuelle de Ste-Madeleine. Le portique à droite est devant les thermes d'Alexan-

thermes d'Agrippa près du Panthéon, ceux de Néron et d'Alexandre Sévère (dans la région de S. Sauveur *in Thermis*), la *saepta Julia*, l'Odéon de Domitien, le mausolée d'Auguste, assez bien conservé, au N., près de la porte flaminienne; enfin les vastes portiques d'Octavie, de Philippe, de Pompée et d'autres. La superbe colonne de Marc Aurèle (fig. 35)[1], encore debout, bien que la base en soit malheureusement enterrée (jusqu'en A) dominait, avec la figure en pied de l'empereur et de sa femme Faustine, un brillant cercle d'autres portiques, parmi lesquels ceux de Vipsanius et des Argonautes étaient les plus importants.

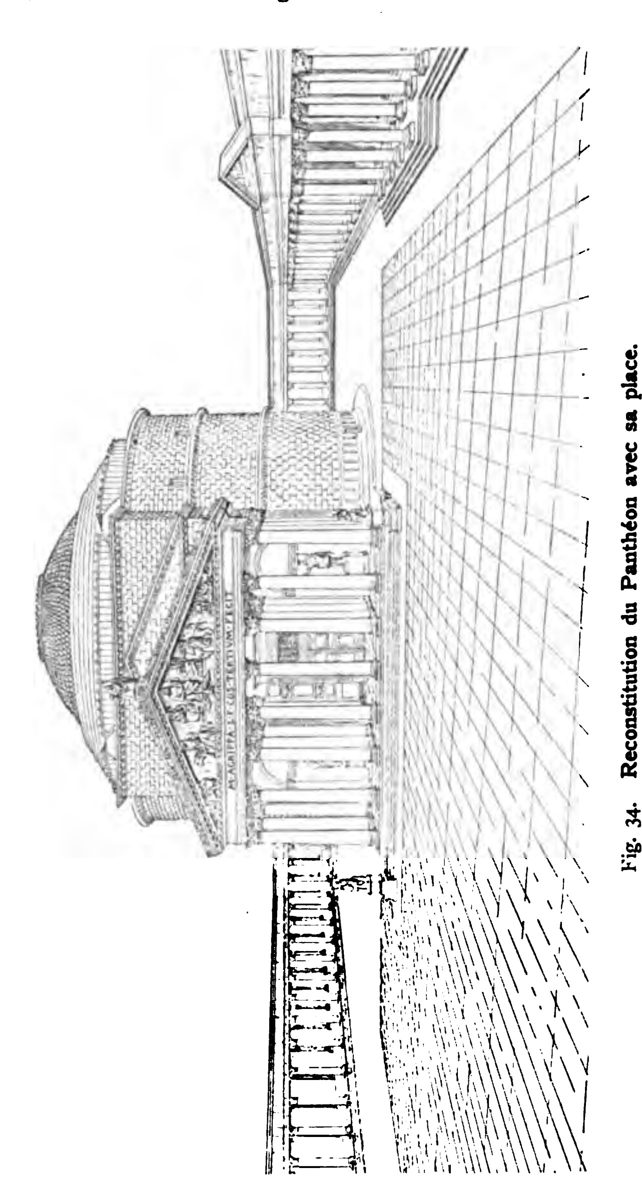


Fig. 34. Reconstitution du Panthéon avec sa place.

La dixième région devait son nom de *Palatium* au mont Palatin et aux palais impériaux. La colline qui formait cette région était entourée par le *Vicus tuscus*, la *Nova via*, la *Sacra via* jusqu'au Colisée, la *Via triumphalis* et le Cirque Maxime. Les magnifiques palais des Césars en faisaient le point le plus brillant de Rome. La résidence, habitée sans interruption jusqu'au troisième siècle par les empereurs, se compose d'une suite de palais particuliers, qui se sont élevés les uns après les autres :

dre (voir notre plan de Rome antique), celui de gauche et celui du fond reposent sur des conjectures. Cf. fig. 60.

[1] Dessin de Tabanelli d'après une photographie représentant l'état actuel et d'après Eugen Petersen, *Die Marcussäule* (1896). L'on a ajouté d'après Petersen les 2 statues, ainsi que le bas-relief de la base et la colonnade du fond qui a dû exister. C'est dans la troisième spirale de la colonne, à partir du bas, que se trouve la scène du miracle de la pluie dont il sera question plus loin.

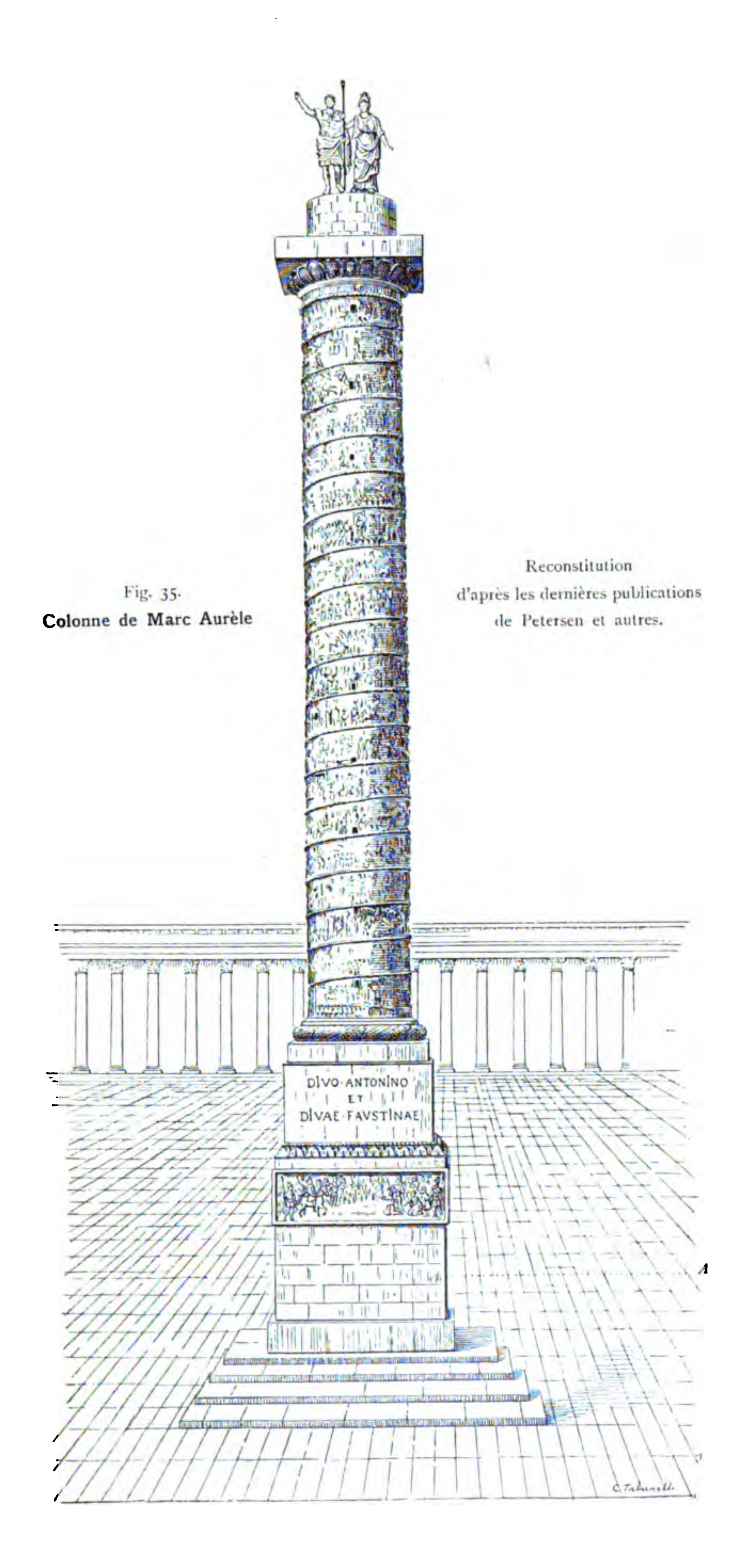


Fig. 35.
Colonne de Marc Aurèle

Reconstitution
d'après les dernières publications
de Petersen et autres.

domus Augusti, *domus Tiberii*, *domus Caligulae*, *domus Flaviorum*. Les ruines grandioses du palais des Flaviens et leurs vastes salles forment aujourd'hui l'ornement le plus saisissant du Palatin. Un autre vaste palais, celui de Septime Sévère, s'élevait sur la vallée du Cirque et la voie Appienne. Ajoutez-y le stade, que l'on appellerait peut-être plus justement jardins d'Auguste, et que l'on n'a complètement déblayé qu'à une époque toute récente; les jardins d'Adonis; le *Septizonium* de Sévère, le *Carcer* appelé *Paedagogium* et toute une série de temples grands et petits. C'est sur cette colline princière qu'Odoacre et Théodoric firent leur demeure.

Le nom de Cirque Maxime venait à l'onzième région de la construction la plus considérable qu'elle englobât; en dehors du cirque elle n'avait guère qu'un petit quartier de la ville, au nord de sa limite occidentale. Sur le petit côté oriental du cirque se dressait jusqu'assez avant dans le moyen âge un arc triomphal, élevé, d'après une inscription conservée dans l'Itinéraire d'Einsiedeln, en commémoration de la soumission des Juifs et de la destruction de Jérusalem par Titus et Vespasien. L'immense cirque, si important pour Rome par l'intensité de vie dont il était le théâtre, appartient aujourd'hui à la liste des monuments presque entièrement disparus et méconnaissables. Dans la vaste excavation que l'on contemple aujourd'hui, l'imagination peut se créer une image du passé. L'immensité de cette place abandonnée et comme déshonorée fait un contraste criant avec son antique éclat sur lequel nous sommes assez bien renseignés. Constantin restaura et décora le cirque, et au VIe siècle Cassiodore nous apprend qu'on y donnait encore des spectacles. Au nord de l'onzième région se trouvait le *Velabrum*, la vallée qui s'étend aux pieds du Palatin, et sur laquelle s'éleva de bonne heure l'église de Saint-Georges, appelée pour cette raison *in Velabro;* déjà auparavant Constantin l'avait décorée d'un vaste portique de marbre, dit *Ianus quadrifrons;* le portique, l'église et la *Cloaca maxima* qui se déverse sur ce point dans le Tibre, donnent à ce lieu un caractère saisissant d'antiquité que fait ressortir mieux encore le voisinage désolé du Cirque Maxime et que l'on ne retrouve guère ailleurs dans Rome.

123. Le nom de la 12e région est *Piscina publica.* C'est aussi celui d'une piscine qui aux temps les plus anciens de Rome se trouvait dans la partie basse située entre le mur de Servius et les thermes de Caracalla. Le monument le plus important en étaient les thermes de Caracalla, dont les ruines sont les restes les plus considérables de thermes que Rome possède actuellement. Le catalogue de Constantin y indique entre autres une *domus Cillonis.* On a retrouvé avec assez de certitude en 1884 sous Sainte-Balbine la demeure de ce favori de Septime Sévère, qui figure sur les fragments conservés du plan de Rome de cet empereur. Des inscriptions permettent de fixer près de Saint-Sabas, sur l'agréable colline qui fait face à Sainte-Prisque, l'emplacement de la 4e cohorte des Vigiles dont parle aussi le catalogue.

La treizième région s'appelait l'Aventin, du nom de la colline qui en était la partie principale. Sur la crête de l'Aventin se trouvait le fameux temple de Diane et c'est la raison pour laquelle Martial désigne simplement la colline sous le nom de colline de Diane. Il semble que ce soit dans cette région qu'il faille placer le temple d'un certain *Iuppiter dolichenus* qui a donné matière à tant de discussions. La plaine qui longe le fleuve était le marché le plus important de la ville pour le commerce maritime. En 1883 et années suivantes on y a

découvert dans sa presque totalité l'antique emporium dont l'emplacement était d'ailleurs connu. Près de la porte de l'enceinte de Servius étaient les anciens greniers à sel; dans le moyen âge et jusque dans les temps modernes la place continua de servir à cet usage, et aujourd'hui encore le nom de *Salara vecchia* conserve dans cette région le souvenir d'une des plus anciennes institutions de Rome. C'est aussi sur cette rive que se trouvait jadis une place réservée au commerce du marbre et qui en a pris le nom de *marmorata*. On y retrouva dans le sable, en 1867, 493 blocs de marbre soit brut soit travaillé et dans l'ensemble quelques pièces de valeur. Le commerce du blé avait son siège au portique d'Émile. Les provisions de froment, de vin, d'huile et d'autres denrées étaient conservées dans de nombreux magasins ou *horrea* qui se trouvaient dans cette région. Les *Horrea galbiana* entre autres se maintinrent jusqu'assez tard dans le moyen âge. Nous connaissons les noms de seize autres *horrea* qui presque tous devraient être recherchés de ce côté. D'autres noms, *Porticus fabaria*, *Vicus frumentarius*, *Ansarium* (bâtiment de la douane), qui appartiennent à cette région, montrent non moins clairement qu'elle était destinée à servir de marché et d'entrepôt.

La quatorzième région, dite *Transtiberim*, tirait son nom de sa situation. Elle s'étendait au nord jusqu'aux jardins de Domitia. Elle englobait le Janicule et le Vatican. Le voisinage du fleuve donnait à cette région un caractère analogue à celui de la plaine qui formait la précédente. Sur les rives s'élevaient de grandes maisons de commerce et les boutiques des hommes d'affaires. La multiplicité des déchargements qui s'y opéraient est prouvée par la masse de fragments d'amphores qu'on y a recueillis. L'église de Saint-François *in Ripa* est construite entièrement sur des débris de ce genre. Le petit commerce animait les rues étroites et populeuses de ce quartier. Les Juifs s'y mêlaient en grand nombre aux bateleurs, corroyeurs, potiers et autres gens de métier; et ce coin demeura longtemps au moyen âge le quartier Juif proprement dit. Il est très vraisemblable que ce fut aussi l'un des centres principaux à Rome du christianisme naissant. La région était si peuplée que le catalogue de Constantin n'y compte pas moins de 78 *vici*, alors que le nombre le plus élevé de *vici* qu'il cite ensuite, celui de l'onzième région (35), n'atteint pas même la moitié de ce chiffre.

Une perle de la quatorzième région et en même temps de la ville entière étaient les hauteurs du Janicule avec leur magnifique coup d'œil et leurs jardins luxuriants. "De là, s'écrie Martial, le regard plonge ravi sur les sept collines reines, et l'on peut apprécier Rome tout entière [1] ".

VI. — Les "merveilles" de Rome.

124. A la fin de l'époque classique, on comptait sept merveilles de Rome. Le premier qui en fasse mention est Polemius Silvius au Ve siècle.

Il met au premier rang le Janicule avec ses jardins et sa vue étendue et superbe. A la fin de l'opuscule que nous avons cité ci-dessus il dit : " Dans tout cela sept choses sont particulièrement admirables : le Janicule, les canaux souterrains, les aqueducs, le Forum de Trajan, l'Amphithéâtre (le Colisée), l'Odéon et les thermes d'Antonin (Caracalla) [2] ".

---

1 *Epigr.*, l. IV, n. 64.

2 *Inter quae omnia VII sunt mira praecipue, id est Ianicolum*, etc. (éd. Mommsen, p. 545).

Il suffira pour notre objet d'arrêter un instant notre regard sur quelques-unes de ces merveilles; nous choisirons le Janicule, les aqueducs et les thermes d'Antonin.

Les jardins du Janicule, dont les anciens auteurs s'accordent à célébrer la grandeur et la beauté étaient: les jardins de César, du sud à la voie et à la porte auréliennes; plus au nord les jardins de Geta, enfin, dans le quartier du Vatican, les jardins d'Agrippine. Dans ces derniers Néron établit le cirque devenu si fameux dans l'histoire des premiers martyrs chrétiens. Dans tous ces jardins la nature et l'art prodiguaient leurs charmes à l'envi. Les forêts d'arbres cultivées avec goût étaient peuplées d'autres forêts de statues. Des réservoirs hauts comme des maisons et semblables à celui que des fouilles récentes ont mis au jour près de la porte aurélienne, alimentaient les fontaines et les nymphées dont les eaux vives animaient les terrasses fleuries et les pentes verdoyantes. Au milieu des jardins débouchait l'aqueduc de Trajan, qui y amenait les eaux du lac Sabatin (*lago di Bracciano*). Ses flots venaient grossir le Tibre par une chute pittoresque qui mettait en mouvement le long de ses bords nombre de moulins actifs; Procope en parle encore, l'itinéraire d'Einsiedeln nous donne comme le nom ancien de ce coin *ad molinas* et aujourd'hui même il s'y trouve quelques moulins à blé ou à papier. L'*acqua Paola* qui les met en action est une rénovation de l'aqueduc de Trajan, dont elle emprunte en partie les arches. Son magnifique château d'eau, œuvre de Paul V, répond excellemment aux souvenirs de l'antique merveille.

Le lecteur, qui a peut-être éprouvé quelque fatigue en parcourant avec nous les rues des quatorze régions, relève avec plaisir la tête sur cette hauteur sereine, pour suivre l'invitation de Martial et pour jouir en repos d'une vue étendue sur les environs de la reine des villes.

125. A droite il aperçoit les collines lepines et volsques qui vont se perdre dans la plaine en bordure de la mer; il plonge son regard dans la vallée du Trerus ou Sacco que traverse la *Via latina;* il cherche au nord, à l'entrée de cette vallée, sous les monts prénestins, le point lumineux de Préneste (Palestrina), où le temple de la Fortune trône sur de hautes terrasses au sommet de la colline. Derrière les monts de Préneste se dressent ceux de Subiaco (*Sublaqueum*), dits Simbruiniens, qui ramènent le pèlerin chrétien au VI[e] et au VII[e] siècle en lui parlant de la vie et des actions du père du monachisme occidental, de S. Benoît, dont le souvenir vit encore dans ce monastère. Plus loin sur la gauche l'œil atteint sur une colline ensoleillée le bourg de Tibur ou Tivoli avec son fameux temple d'Hercule sur la hauteur et ses terrasses qui s'étagent majestueusement tout le long de la colline. Dans le fond vers la Sabine apparait le sévère *Mons Lucretilis* (*monte Gennaro*) avec sa ceinture de rochers abrupts; c'est le point le plus élevé de l'horizon. Plus bas devant lui sont les *Montes Corniculani*, où Corniculum (*Monticelli* ou *Monte Celio*) a planté son temple sur une cime aérienne. Encore plus à gauche le panorama changeant laisse apercevoir les méandres du Tibre et au delà dans la direction de Monte Mario, le Soracte qui dresse, sentinelle solitaire, son haut sommet, couronné du temple d'Apollon. Virgile proclame cet Apollon "le plus haut des Dieux", le "protecteur de la montagne sainte"[1]; tandis que les chrétiens, en contemplant

[1] *Énéide*, l. XI, v. 785.



cette montagne, se racontaient que, au temps de la persécution, elle avait caché le saint évêque de Rome Silvestre, qui plus tard, comblé d'honneurs, avait baptisé à Rome l'empereur Constantin. La pieuse légende faisait déjà une auréole à la célèbre montagne[1].

En reportant son regard vers la droite, le spectateur de ces magnificences l'arrêtera volontiers sur le groupe riant des collines albaines, sorte de joyau enchâssé dans la ceinture de montagnes que nous avons considérée. Elles sont dominées par le Mont Cavo, la vénérable hauteur qu'habitaient l'antique population des *Cabenses* ou *Cavenses*. De là plonge sur Rome et le Latium le sanctuaire élevé à *Juppiter latialis* par la fédération des villes latines[2].

126. Sur la couronne des monts albains les villas impériales tranchent sur la verdure par leurs blanches murailles, somptueux précurseurs des villas actuelles. Il y a encore trace de ces résidences à Albano, à Castel Gandolfo, à Frascati. Frascati est sorti tout entier de la villa de Domitien que dominait jadis sur la hauteur Tusculum, célèbre dans l'antiquité; la villa de Cicéron décorait le penchant de la colline, un peu au dessous, à Grottaferrata. Sans doute aux Ve et VIe siècles le luxe brillant des villas impériales et privées était devenu en grande partie la proie des envahisseurs barbares : leurs bandes qui sillonnaient la campagne romaine ne purent manquer de faire sentir à ces riches villas les effets d'une rapacité et d'un amour de destruction auxquels rien ne mettait un frein.

Les villas ne couvraient pas seulement les hauteurs que nous venons de décrire, mais toute la plaine jusqu'aux portes de la capitale. Elles étaient semées dans toute la campagne aujourd'hui déserte qui sépare Rome des montagnes. Les champs et les jardins en étaient abondamment pourvus d'eau tant par les sources qui tombaient des hauteurs que par les déviations des aqueducs. Des siècles d'efforts et le travail de milliers et de milliers d'esclaves avaient fait de cette campagne inféconde un pays habitable et fertile, aux temps brillants de l'Empire. Plus tard les dévastations sans fin des invasions et l'impossibilité de continuer au sol ces soins extraordinaires firent retomber cette vaste plaine à l'état que lui avait réservé la nature. Mais presque sur tous les points de ce désert où l'on tente des fouilles de quelque importance, elles ont été jusqu'ici d'accord pour constater que partout reviennent à la lumière les traces de l'activité humaine et d'une culture jadis féconde : murs, canaux, chemins pavés, fragments de marbre ou de sculptures.

Vues du haut du Janicule, les voies militaires romaines qui, sortant de la ville, sillonnaient la plaine en tous sens, offraient un étrange aspect avec leur bordure de monuments funéraires. L'imagination se laissait entraîner à les suivre jusqu'aux pays lointains et à se faire une image de la puissance dominatrice de cette Rome unique à laquelle les nations étaient soumises.

---

[1] *Liber pontif.* (éd. Duchesne), t. I, p. 170, *Silvester*, c. 34 : *Hic exilio fuit in monte Seracten*, etc. Cf. *ibid.*, p. CIX-CXX. La congrégation établie en 1741 par Benoît XIV pour corriger le bréviaire avait déjà proposé d'expurger les leçons de la fête de S. Silvestre et de la Dédicace du Latran (Batiffol, *Hist. du bréviaire*, 2e éd., p. 310-311, d'après les *Analecta juris pontificii*, t. XXIV (1885), p. 644 et suiv., 892 et suiv., et les actes de la congrégation à la Bibliothèque Corsini, Cod. 361-363.)

[2] Inscription des *Cavenses* dans le *corpus inscr. latin.*, t. XIV, n. 2228; Mommsen, *Bullett. dell' Instituto archeol.*, 1861, p. 206.

Tout ce réseau de routes était coupé par les nombreux aqueducs qui les dominaient souvent à de grandes hauteurs (fig. 36)[1]. Leurs lignes majestueuses, dont on peut se faire encore une idée en contemplant leurs ruines solitaires, couraient vers les murailles de la capitale du monde. C'est surtout dans la région du sud-est qu'ils étaient nombreux, tant parce que c'était la partie la plus élevée de Rome, que parce qu'ils descendaient en général des montagnes qui se trouvent de ce côté.

127. Ces aqueducs, autre merveille de Rome, étaient construits en peperin ou en briques et formaient des séries d'arcades sur lesquelles l'eau coulait dans des canaux lisses et fermés. Il y avait parfois deux et jusqu'à trois canaux

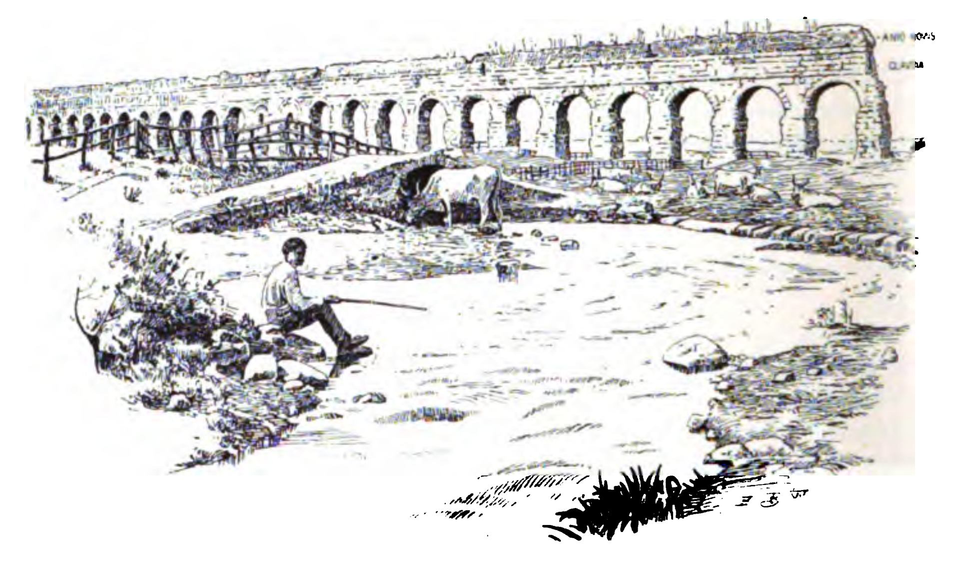


Fig. 36. **Aqueduc à double canal dans la campagne romaine, pour l'Aqua Claudia et l'Anio novus.**

superposés pour des eaux de sources différentes et de qualité inégale (voir la coupe fig. 37).

Frontin, dans son traité *De aquaeductibus*, énumère les sept aqueducs que Rome possédait sous Auguste : l'Aqua Marcia, l'Aqua Tepula, l'Aqua Julia qui entraient ensemble à Rome par-dessus la porte tiburtine (fig. 38)[2], l'Aqua Appia, l'Aqua Alsietina, l'Aqua Virgo et l'Anio Vetus.

Les deux derniers étaient sous beaucoup de rapports les plus importants. La Vierge (*Virgo*) devait son nom à la pureté et à la supériorité de son eau. Son antique aqueduc s'est conservé presque ininterrompu hors de Rome, parce qu'il

[1] Lanciani, *Ancient Rome*, 1888, p. 58. Ce site pittoresque se trouve au sud-est de Rome, près de la Via Latina.

[2] Photographie nouvelle du commandeur Tenerani. Au-dessus du cintre de la porte d'Auguste se trouve la tête de taureau, et au-dessus le *specus* ou conduit, aujourd'hui muré, de l'*Aqua Marcia*. Au-dessus encore les conduits de l'*Aqua Tepula* et de l'*Aqua Julia* sont restés ouverts. Le tout est dominé par des créneaux du moyen âge. A droite sur l'arc de la Marcia une des tours de flanc d'Honorius, exhaussée plus tard.

courait en grande partie sous terre. Restaurée dans un but pratique, l'*Acqua Vergine* est encore à Rome la dispensatrice de la boisson la plus saine. Elle vient du hameau actuel de Salone, à l'est de Rome, au huitième mille sur la *Via Collatina*, où Agrippa, créateur de cet aqueduc, réunit le premier les sources sur les terres de Lucullus [1].

Tandis que la Virgo était réservée au Champ de Mars, l'Anio Vetus était destiné à l'Esquilin. Construit dès 272 avant Jésus-Christ, ce grandiose aqueduc puisait son eau à la rive gauche de l'Anio, à dix milles environ au delà de Tibur, dans les hauteurs qui dominent aujourd'hui le village de Cosimato [2].

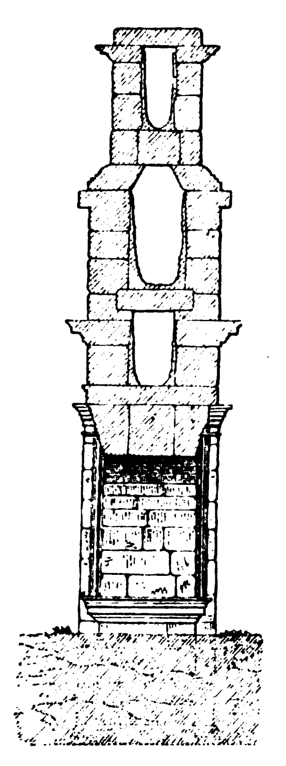


Fig. 37. **Aqueduc commun aux eaux Marcia, Tepula et Julia.** Coupe.

A ces sept aqueducs vinrent s'ajouter, selon Frontin, sous les empereurs Caligula et Claude, les deux plus importants que reçut la ville, l'*Anio Novus* et l'*Aqua Claudia*, tous deux venus des monts de Subiaco. Deux autres, l'*Aqua Trajana* et l'*Alexandrina*, furent établis plus tard : nous avons déjà rencontré le premier sur le Janicule; le second fut créé par Alexandre Sévère pour alimenter ses thermes sur le Champ de Mars. Bien que les énumérations anciennes comptent un plus grand nombre d'aqueducs que ces onze, c'étaient cependant les seuls qui fussent indépendants, nous voulons dire qui puisassent leurs eaux chacun à une source différente.

Jusqu'à une époque récente on s'est laissé induire en erreur par le nombre de 14 aqueducs que cite Procope et par celui de 19 que l'on rencontre dans le catalogue de Constantin. Ces divergences numériques ne s'appliquent qu'à des canaux secondaires dérivés des grands aqueducs. C'est le cas de l'*Aqua Severiana* ou *Septimiana*, établie pour ses thermes par Septime Sévère, et de l'*Aqua Antoniniana*, qui apportait l'eau aux fameux thermes de Caracalla sur la voie appienne.

La richesse en eau des grands aqueducs était suffisante pour permettre de multiplier sur une grande échelle ces dérivations. On aurait trouvé aussi bien dans Rome même que hors de la ville ces canaux dont Procope dit sérieusement que leur hauteur intérieure était telle qu'un cavalier y aurait pu entrer à cheval. Il suffit de contempler dans la campagne ou dans la ville les bouches béantes de ces gigantesques aqueducs pour se rendre compte qu'un homme à tout le moins pourrait marcher dans nombre d'entre eux; le cheval seul est de trop, c'est une hyperbole de l'imagination grecque; seuls quelques endroits, pour des raisons particulières, sont exceptionnellement plus élevés.

---

1 Frontin, *De aquaeductibus urbis Romae*, l. I, c. 10 : (*Agrippa*) *in agro lucullano collectam Romam perduxit ... Concipitur Virgo via collatina ad miliarium octavum.* Cf. Fabretti, *De aquis et aquaeductibus veteris Romae*, 2e éd., pl. I, III et page 160; et surtout Lanciani : *I commentari di Frontino intorno le acque*, etc. (p. 121).

2 Frontin, *ibid.*, l. I, c. 4 et suiv. : *concipitur supra Tibur vicesimo miliario extra portam.* Cf. l. II, c. 66, 80, 90, etc.

128. Le long aqueduc d'Antonin, qui se rendait aux thermes de Caracalla sur la voie appienne, reçut plus tard le nom d'*Aqua Jovia*, parce que Dioclétien,



Fig. 38. **La porte Tiburtine ou S.-Laurent avec les trois aqueducs.** Côté de la ville.

qui avait emprunté à Jupiter son nom, le restaura. Les thermes de Caracalla exigeaient une masse énorme d'eau; les vastes profondeurs que l'on voit encore

aujourd'hui dans les salles en ruines de ces thermes, en sont la preuve. Le *caldarium* (fig. 39[1], D), le *tepidarium* (B), le *frigidarium* (C), sont comme les bassins d'un lac. Il y avait en outre les bains privés et les jeux d'eau. Selon Olympiodore, les thermes de Caracalla ne comprenaient pas moins de seize cents sièges de baigneurs en marbre. Ce nombre, en harmonie avec la richesse de l'établissement, fut surpassé plus tard par les thermes de Dioclétien, dans la 6e région (*Alta Semita*), qui en possédaient presque le double[2].

Mais où les thermes de Caracalla ne furent jamais surpassés, c'est pour le nombre et le prix des objets d'art. Nous avons déjà eu occasion de citer les découvertes classiques qu'on y a faites. Il suffira ici de remarquer que c'est de là que proviennent les deux grands bassins de granit égyptien, d'une seule pièce, de 5 m. ½ de long qui se trouvent devant le palais Farnèse. A eux seuls ils donnent une idée du luxe artistique répandu à profusion dans ces thermes. A côté des productions du goût classique le plus pur qui y avaient été rassemblées de divers points, on voyait aussi dans les *palestrae* (AA) un grand nombre d'œuvres d'art de l'époque de Caracalla; époque de décadence pour l'art, où l'on demandait des effets à la masse, à la rareté des matériaux, à la difficulté de l'exécution artistique, beaucoup plus qu'à la pureté et à la beauté idéale des formes.

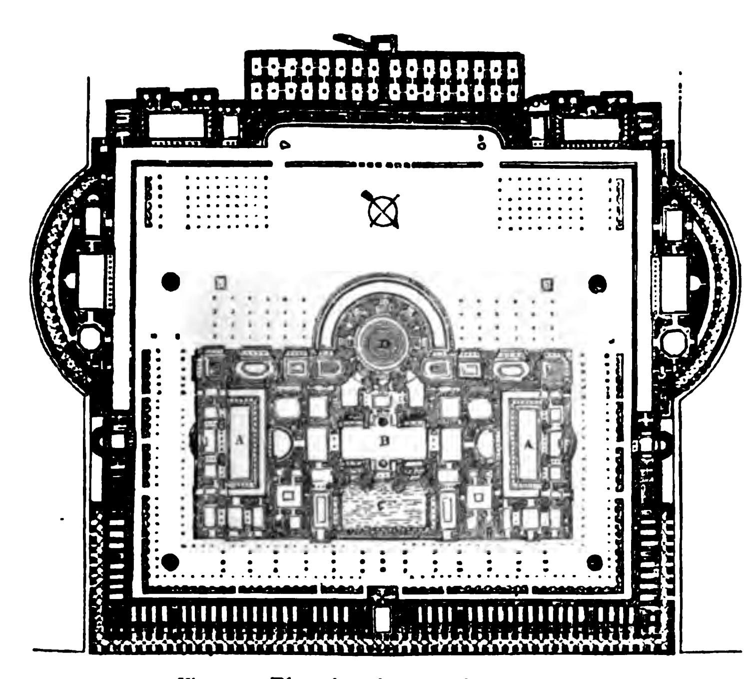


Fig. 39. **Plan des thermes de Caracalla.**

C'est parmi ces œuvres de l'époque de Caracalla qu'il convient de ranger le grand pavement en mosaïque, représentant 28 pugiles nus, qui se trouve à présent au musée de Latran. Cette mosaïque reporte le spectateur à l'une des scènes préférées de la vie et de l'activité des thermes païens au milieu du IIIe siècle. Les thermes, on le sait, n'étaient pas un simple établissement de bains, on y trouvait toute sorte de jouissances et toutes les distractions que recherchait le goût de l'époque; les brutalités du pugilat formaient l'un des plaisirs les plus goûtés; et notre mosaïque réfléchit d'une manière saisissante la

[1] Les salles AA. sont les palestres; B. la salle du milieu; C. le *frigidarium* à ciel ouvert avec bassin natatoire; D. le *caldarium* ou étuve.

[2] Olympiodore, dans la Bibliothèque de Photius, col. 80, éd. Bekker, p. 63.

décadence du goût et des mœurs qui s'exprimait particulièrement dans ces jeux. Les types représentés et qui ont eu l'honneur de voir leur nom immortalisé devant le peuple romain sont des figures d'une grossièreté bestiale.

Combien ces thermes devaient encore renfermer de salles pour les luttes de gladiateurs et autres, pour les jeux et plaisirs de tout genre, la seule grandeur du bâtiment peut en donner une idée: c'est un carré dont les côtés n'ont pas moins de 330 m. de long.

129. Le catalogue de Constantin nomme encore dix autres thermes. Outre ceux dont nous avons parlé à propos de chaque région, on y trouve notamment ceux de Trajan dans la troisième région près du *Titulus Equitii* (église des SS. Silvestre et Martin *aux monts*), ceux de Sura et de Dèce dans la 13e région sur l'Aventin, ceux de Commode dans la première région.

L'extraordinaire abondance d'eau qui arrivait de loin à ces thermes forme un incroyable contraste avec la disette d'eau de la Rome médiévale. Qu'on se rappelle que dans l'antiquité, d'après le catalogue de Constantin, les aqueducs avaient à pourvoir d'eau, outre les thermes et les maisons des particuliers, 856 bains publics (*balinea*), 1352 fontaines (*lacus*), 15 nymphées ou jeux d'eau et 5 naumachies. Au moyen âge les aqueducs étaient rompus, leur richesse épuisée. On dut se contenter de l'eau du Tibre et de celle que fournissaient les fontaines et les puits de la ville. C'est le besoin d'eau qui fut au moyen âge la raison fondamentale de l'abandon progressif des habitations sises sur les hauteurs et de la condensation de la population romaine dans les rues étroites de la plaine le long du Tibre. Il fallut la restauration par les papes de quelques aqueducs antiques pour mettre un terme à cette disette et au commerce des marchands d'eau qui parcouraient au moyen âge les rues de la cité en criant leur marchandise.

---

130. Au moyen âge Rome s'est installée dans une notable portion des magnifiques monuments du Champ de Mars et des nombreux et vastes portiques de la plaine. Ces portiques antiques transformés en habitations établissent un contraste profond et tranchant entre l'éclat de l'antiquité et la misère des siècles suivants. Les vastes portiques de l'antiquité avec leurs allées ombreuses, avec leurs chefs-d'œuvre artistiques, avec leurs temples, étaient quelque chose de splendide. L'un des plus remarquables, celui d'Octavie (fig. 40)[1], renfermait deux temples. Polemius Silvius aurait pu compter les portiques au nombre des merveilles de Rome : partout dans la cité on retrouvait leurs grâces accueillantes; nulle part ils n'étaient plus nombreux que dans la plaine, dans la région du Champ de Mars, où l'on en comptait quatorze. Il y avait aussi pour les promeneurs des portiques à fenêtres closes (*specularia*), qui bravaient tous les temps[2].

Sous les empereurs Valentinien, Gratien et Théodose, on réunit plusieurs des portiques du quartier que baignait le Tibre et l'ensemble prit le nom de

[1] Canina, *Edifici di Roma antica*, t. II, pl. 39. Cf. Arthur Schneider, *Das alte Rom.* (1896), pl. 9, n. 15. La partie du milieu est en partie conservée ainsi que nombre de colonnes des deux ailes. A l'arrière plan de notre figure apparaissent les temples de Jupiter et de Junon, jadis entourés par les colonnades.

[2] *Mittheilungen des römischen Instituts* 1896, p. 224.

Porticus maximae. On pouvait sans quitter leurs galeries aller du théâtre de Marcellus au *pont Aelius*, c'est-à-dire de la Piazza Montanara au pont Saint-Ange. C'était la moitié du diamètre central de la ville que parcourait ainsi une seule allée sous le toit ombragé de portiques richement décorés. Un arc triomphal construit par les trois empereurs terminait dignement cette gigantesque colonnade. Il se trouvait dans le voisinage du pont près de l'église actuelle de Saint-Celse et l'auteur de l'itinéraire d'Einsiedeln nous en a conservé l'inscription [1].

131. Pour finir par quelques chiffres dans lesquels se reflète la masse des magnificences architecturales de Rome, disons que les quatorze régions, d'après le catalogue officiel du IVe siècle souvent cité, possédaient 11 forums, 10 basiliques profanes, 28 bibliothèques publiques (dont on ne connaît nommément que 7), 290 (Polemius Silvius dit 300) magasins publics. A côté des 46602 maisons de louage (*insulae*), on relève 1790 palais (*domus*).

Le chiffre de la population n'est donné nulle part et comme tous points d'appuis manquent pour la calculer, on s'explique qu'il se soit produit là-dessus

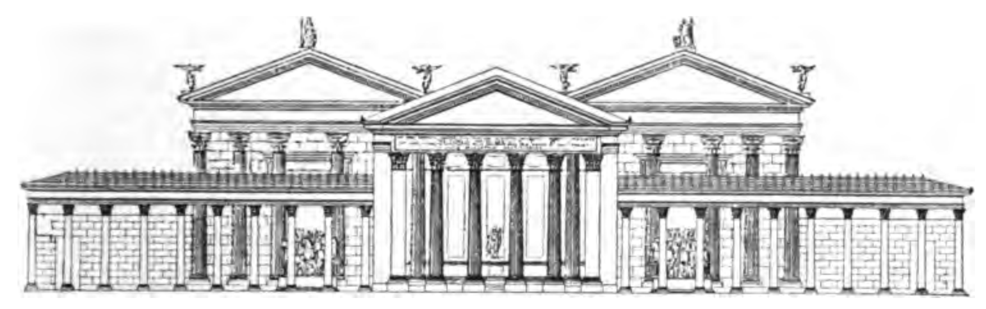


Fig. 40. **Reconstitution du portique d'Octavie.**

des divergences d'opinion assez considérables. Juste Lipse estimait la population de la ville sous l'Empire à quatre millions d'âmes, Isaac Vossius à quatorze millions. De telles évaluations sont à reléguer dans le domaine de l'imagination. Mais il semble bien que l'on soit allé trop bas en proposant comme l'ont fait des érudits postérieurs le chiffre d'un demi-million, ou, en précisant davantage, comme on l'a fait récemment en basant ce calcul sur l'annona et sur d'autres points d'appui prétendus, le chiffre de 800000 âmes. On peut accepter comme vraisemblable que dans les trois premiers siècles au moins de l'Empire, le chiffre des habitants a dépassé le million. Qu'on songe seulement à la grandeur des édifices faits pour les spectacles publics, au nombre presque incroyable de places qu'ils contenaient, aux masses qui de tous les points de l'Empire affluaient à ce cœur du monde romain, pour prendre part à sa civilisation, à son commerce, à son ivresse, enfin à la foule des esclaves dont les grands avaient accoutumé de peupler leurs palais [2]! Après le IVe siècle la dépopulation fit des pas de géants par suite des tristes destinées de Rome et de l'Italie.

[1] De Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. I, p. 22, n. 16; cf. p. 38, n. 1; *Corpus inscript. lat.*, t. VI, n. 1184. L'inscription se trouvait, d'après l'itinéraire, *in arcu proximo ponte Petri* (*sic*) et donnait comme objet à l'arc *ad concludendum opus omne porticuum maximarum.* Sur les *porticus maximae*, cf. Stevenson, *Röm. Quartalschrift*, 1892, p. 23 et ss.

[2] Beloch, *Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt* (Leipzig, 1886), p. 392 et suiv.

La population était assez différemment répartie dans les régions. L'aristocratie ne fréquentait pas les mêmes quartiers que le peuple. A cet égard le rapport du nombre des palais (*domus*) à celui des autres maisons privées (*insulae*) dans les différents quartiers est fort instructif. Le catalogue de Constantin, qui nous fournit sur la matière des indications sûres, nous apprend que les palais se trouvaient en plus grand nombre dans les parties excentriques de la ville. L'aristocratie était surtout retirée sur l'Aventin; elle jetait encore son éclat en seconde ligne dans la région du cirque Maxime, en troisième et en quatrième sur l'Esquilin et le Quirinal. C'est ce qui découle de ce fait que dans la 13e région on comptait un palais pour dix-neuf *insulae*, dans la neuvième un pour vingt, dans la cinquième un pour vingt-une, dans la sixième un pour vingt-deux et que la proportion était moindre encore dans les autres régions[1].

Olympiodore parlant au Ve siècle des plus remarquables parmi ces palais, écrit : " Tout grand palais contient tout ce qu'on peut trouver dans une ville de moyenne grandeur : un " hypodrome " (vaste jardin de forme particulière), des forums, des temples, des fontaines et des bains ". On pourrait appliquer, pense-t-il, à ces palais le mot de l'écrivain : " Une seule maison est une ville et la cité contient des milliers de villes "[2].

On comprend dès lors les paroles du rhéteur Thémistius à l'empereur Gratien : " La brillante et célèbre cité de Rome est quelque chose d'infini; c'est une mer de beauté qui échappe à toute description "[3].

---

132. Quand Constance vint à Rome en compagnie du prince perse Hormisdas et lui en fit voir tous les monuments — 54 ans avant l'invasion d'Alaric — Ammien Marcellin rapporte que le prince fut saisi d'admiration et demeura un moment immobile[4].

Plus que tout le reste ce fut le Forum de Trajan qui l'étonna. Et de fait, à en croire les descriptions antiques, ce Forum a dû être le comble de la splendeur de Rome, le dernier effort de l'architecture. Cassiodore en dit encore au IVe siècle : " Quelque rassasié qu'en soit votre regard, il ne cesse de vous paraître une merveille ". Et cependant après tous les orages que Rome avait subis, Cassiodore le voyait naturellement dépouillé de quelques-uns de ses ornements; comme tant de monuments publics à cette époque le Forum de Trajan, en dépit de restaurations successives, était en lutte avec la ruine[5].

---

tient pour le chiffre approximatif de 800000 âmes. Lanciani, *Roma antica e Londra moderna*, dans la *Nuova antologia*, 1883, t. II, p. 263 et suiv., donnait pour des raisons topographiques un chiffre d'environ 2 millions. Lanciani, *Ruins and excavations* (1897), p. 92-94, cite les chiffres de Wietersheim (1500000 âmes), de Marquardt (1600000), de Friedländer (1000000 au Ier siècle, 2 au second). Seeck, *Geschichte des Unterganges der antiken Welt*, tient aussi pour deux millions pour l'ère impériale écoulée.

[1] Lanciani, *Ricerche sulle XIV regioni urbane* (*Bullett. arch. com.*, 1890, p. 125). Quand il y a divergence de chiffres entre le *Curiosum* et la *Notitia* pour le nombre des *insulae* et des *domus*, sans qu'on puisse distinguer où est le vrai, cet auteur prend la moyenne. Cf. *ibid.*, p. 118.

[2] Dans Photius, *op. cit.* p. 63; Urlichs, p. 49 (ὑπόδρομον, φόρους κ. τ. λ.) Le vers cité est : *Est urbs una domus, mille oppida continet una urbs*, et dans le texte primitif : Εἷς δόμος ἄστυ πόλει . πόλις ἄστεα μυρία κεύθει.

[3] *Orat.* 13.

[4] L. XVI, c. 10, éd. Gardthausen (1874), p. 94.

[5] Cassiod., *Variarum* l. VII, n. 6, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist.*, *Auct. antiq.*, t. XII), p. 205 : *Trajani forum vel sub assi-*



Mais au temps de Constance rien n'avait endommagé sa magnificence qui devait opérer sur le spectateur un tout autre effet. Le souverain promena ses regards sur la basilique Ulpienne qui se dressait toute étincelante d'or et de marbre, au milieu du Forum, dans une forêt de colonnes en granit; son œil suivait, sans pouvoir s'en détacher, les spirales de la colonne de marbre dont le sommet portait, à une hauteur vertigineuse, la statue en pied de Trajan : il voyait toutes les magnificences qui lui faisaient escorte et déclarait que c'était une merveille unique au monde et qui méritait l'admiration des cieux même; qu'il renonçait à tout espoir d'imiter pareille œuvre; que la renommée qui a coutume de tout grossir au loin, demeurait impuissante devant les bâtiments de Rome. La seule chose qui pût lui déplaire à Rome, ajoutait-il, c'est que les hommes fussent sujets à la mort en un tel lieu [1]. On ne saurait oublier d'ailleurs que le luxe et la richesse consistaient surtout dans les monuments publics. En général les conditions de vie des particuliers ne répondaient pas à la magnificence extérieure de la cité; elles étaient plus malheureuses qu'on ne le suppose habituellement; les rues étaient souvent trop étroites et parfois malpropres, les maisons de louage trop hautes et trop peuplées [2].

---

133. La vue de toutes ces magnificences de la Rome païenne devait éveiller chez le chrétien penseur, en même temps que l'admiration, un certain sentiment de tristesse. Il ne pouvait songer sans une amère compassion à l'effroyable vide moral de la brillante cité; il savait combien les habitants de ces palais se sentaient assiégés et opprimés par la misère morale et par la pensée de la mort : " Si nous revivons par la pensée cette époque, dit un grand connaisseur de la Rome antique, Barthold Georg Niebuhr, un sentiment pénible viendra se mêler à notre admiration. Dès les temps les plus anciens les vertus faisaient bon ménage avec les vices les plus redoutables : ambition insatiable, mépris absolu et inconscient du droit d'autrui, insensibilité parfaite aux souffrances du prochain, avarice et parfois rapacité, séparation tranchée des classes qui donnait naissance à une cruauté inhumaine non seulement envers les esclaves et les étrangers, mais envers les citoyens même." Rome à l'époque impériale était remplie d'une société dont Theodor Mommsen a dû écrire que pour elle " la pauvreté n'était pas seulement la pire des hontes ou le dernier des crimes, mais le seul ". " Pour de l'argent, poursuit-il, l'homme politique vendait l'État, le citoyen la liberté; pour de l'argent on pouvait acheter la place d'officier et le vote des jurés; pour de l'argent la noble dame se livrait comme la simple fille " [3].

La religion chrétienne était descendue du ciel pour inculquer à l'humanité une nouvelle morale. Par un travail séculaire elle s'était fortement installée à

---

duitate videre miraculum est. L'auteur anonyme (du X° siècle sans doute) des miracles ajoutés à la *Vita S. Gregorii* de Paul Diacre dit de ce forum (c. 27) : *Forum, quod opere mirifico constat esse constructum.*

[1] Dans l'édition de Gardthausen, la phrase est : *Id tantum sibi placuisse aiebat quod didicisset, ibi quoque homines mori.* Ne faut-il pas lire : *displicuisse?* A moins que l'empereur ait voulu dire qu'il était heureux que les autres villes ne dussent point envier Rome, puisque là aussi la mort étendait son domaine? Mais cette pensée est faible et peu en harmonie avec le reste du discours.

[2] C'est un contraste que mettent bien en lumière Friedländer, *Sittengeschichte*, et Grupp, *Kulturgeschichte der röm. Kaiserzeit.*

[3] Cf. les passages de Niebuhr et de Mommsen, *Historisch-politische Blätter*, t. I (1877), p. 750 et suiv.

Rome. Une foule d'églises, qui s'élevaient de tous côtés, donnaient un autre aspect à la cité païenne et annonçaient un nouvel avenir.

Il est nécessaire qu'un coup d'œil nous instruise du nombre et de l'ordre des sanctuaires principaux du culte chrétien à Rome au Ve et au VIe siècle.

VII. — Les plus anciennes églises de la ville. Les Tituli.

134. Les plus anciennes églises de Rome, dont on ait connaissance, sont désignées sous le nom de *Tituli.* C'étaient des églises gouvernées par des prêtres à chacun desquels était attribué comme paroisse un district de la ville; le clergé de ce district dépendait de l'église. Nous trouvons ces " titres " ou églises presbytérales au nombre de 25 dès le cinquième siècle; c'est le nombre régulier, consacré, semble-t-il, par l'usage et la législation. Sauf des modifications insignifiantes, il est demeuré le même jusqu'en l'an mil. Calixte II (1119-1124) a été le premier à fixer d'une manière durable à 28 le nombre des titres [1].

Nous ne dirons pas avec l'auteur sans critique du *Liber pontificalis* que tous ces titres avaient été institués dès le commencement du second siècle par l'évêque de Rome Évariste; l'Église ne faisait pas alors à Rome de si rapides progrès; mais leur existence est garantie au Ve siècle par les signatures du conseil romain du 1er mars 499; on y voit apparaître les noms des églises et ceux des prêtres qui les gouvernaient présents au concile. Près de cent ans plus tard, le 5 juillet 595, sous Grégoire le Grand, un autre concile fut célébré à Rome, et parmi les souscriptions on relève encore les " titres " de la ville [2]. Cette liste confirme pleinement le catalogue antérieur; les noms de vingt-un titres sont absolument identiques, et pour les quatre autres il y a au moins des présomptions qui permettent de les mettre d'accord [3].

---

[1] Duchesne, *Notes sur la topographie de Rome au moyen âge. II. Les titres presbytéraux et les diaconies*, au t. VII des *Mélanges d'archéologie* (1887), p. 17 et suiv. Dans les explications qui suivent nous nous sommes servis avec profit de ce consciencieux travail dont nous nous écartons pourtant sur certains points. Nos citations du *Liber pontificalis* sont aussi empruntées à l'édition définitive de Duchesne. Celle que Mommsen a donnée dans les *Mon. Germ. hist.* est trop dépourvue de notes historiques pour répondre à notre objet.

[2] *Liber pontificalis*, t. I, p. 126, *Evaristus* § 6 : *Hic titulos in urbe Roma dividit presbiteris.* Déjà, dans la notice de Clet, le même auteur affirme que ce pontife aurait établi à Rome 25 prêtres. Il nous apprend qu'au VIe siècle, ce chiffre était consacré par l'autorité de la tradition : Urbain fait faire 25 patènes d'argent pour les messes des stations (§ 18); Marcel (308-309) rétablit les 25 titres (§ 31 : XXV *titulos in urbe Roma constituit, quasi diocesis, propter baptismum et paenitentiam*); Hilaire (461-468) fait faire, aussi pour le service des stations, 25 vases sacrés (§ 71). — Pour le concile de 499, voir Mansi, *Collect. concil.* t. VIII, p. 235; Thiel, *Epistolae romanorum pontificum*, p. 651. La dernière édition du concile a été donnée par Mommsen au t. XII (Cassiodore), p. 399 et s. des *Auct. antiquissimi* dans la collection des *Mon. Germ. hist.* — La meilleure édition du concile de 595 a été donnée par Ewald et Hartmann (*Registrum S. Gregorii magni, Mon. Germ. hist., Epistolae*, t. I, p. 366). Cf. Migne, *P. L.*, t. LXXVII, col. 1338.

[3] Le concile de 595 ne nomme que 24 églises; mais il n'est pas douteux qu'il faille y ajouter la basilique de Ste Anastasie qui paraît avant et après le pontificat de Grégoire Ier comme un titre. A ce concile souscrit pour chaque église-titre un seul prêtre, tandis qu'au concile de 499 il y en a régulièrement plusieurs et comme les titres portaient des noms différents, il en résulte quelque incertitude pour l'établissement de la liste. Il y a en 499 cinq titres qui ne paraissent pas dans celui de 595 (ceux de S. Matthieu, de S. Nicomède, de Ste Crescentienne, de S. Tigridas et de S. Romain (?). Par contre il lui manque trois titres qui existent sous Grégoire, ceux

Sans entrer dans le détail de ces questions particulières et sans remonter aux débuts de ces églises, que la légende a ornés, nous en donnons la liste, avec les dates, précisées par la critique, de leur première apparition dans l'histoire. L'ordre le plus naturel est celui des 14 régions décrites ci-dessus. Les églises-titres sont indiquées sur notre plan de Rome.

135. Dans la première région, de la Porte Capène, se trouvait le *titulus S. Xysti*, dédié au célèbre pape martyr de la catacombe voisine de S. Calixte. C'est au concile de 595 que nous trouvons Saint-Sixte mentionné sous ce nom et comme titre; peut-être est-il le même que le *titulus Crescentianae* de 499 que l'on n'a pu déterminer [1].

La 2e région, de Cœlimontium, possédait deux titres. Celui de Byzantus ou de Pammachius, dit aussi des Saints-Jean-et-Paul, du nom des deux saints martyrs qu'on y honorait, est désigné sous le premier de ces noms dans une inscription du temps d'Innocent Ier (401-417), sous celui de Pammachius au concile de 499, sous celui des saints Jean et Paul pour la première fois dans le *Liber pontificalis* (vers 530) [2]. Le second titre de la 2e région était celui que l'on appelle encore aujourd'hui des Quatre couronnés. Il existait dès le IVe siècle d'après une notice du martyrologe hiéronymien, et a dû porter d'abord le nom de *Titulus Aemilianae* qui paraît au concile de 499 [3]; à celui de 595 il était appelé *Titulus SS. Quatuor Coronatorum.*

Dans la 3e région, Isis et Sérapis, s'élevaient quatre titres. L'existence du *Titulus Clementis* dès le temps de S. Clément (366-384) est garantie par une inscription damasienne [4]. Le *titulus SS. Marcellini et Petri*, qui porte encore le nom de *S. Pietro e Marcellino*, n'apparaît qu'en 595 et a été transporté à cette église de l'église voisine de S. Matthieu in Merulana [5]. Le 3e titre, dit *Titulus apostolorum* ou *ad vincula S. Petri* ou encore *titulus Eudoxiae*, paraît pour la première fois au concile d'Éphèse, où le représentant de l'évêque de Rome et l'un des présidents de l'assemblée, Philippe, souscrit "prêtre de l'église des Apôtres". Sous Sixte III (432-440) cette église fut reconstruite aux frais de la famille impériale d'Orient, et particulièrement de la princesse Eudoxie. C'est le *Liber pontificalis* (vers 530) qui la nomme pour la première fois *a vinculis S. Petri;* elle en a gardé le nom de Saint-Pierre ès-liens [6]. Enfin la 3e région com-

de S. Sixte, des saints Marcellin et Pierre et de Ste Balbine. Les conjectures fort plausibles de Mgr Duchesne (*Notes sur la topogr.*, p. 27 et suiv.) pour mettre d'accord les listes sont exposées dans le texte au nom de chaque église. Ce que dit Gregorovius (4e éd., t. I, p. 258) des titres a besoin d'être corrigé, comme toutes ses assertions sur les antiquités chrétiennes.

[1] Duchesne, *ibid.*, p. 20, 28.

[2] Épitaphe des prêtres Proclinus et Ursus *tituli Byzanti* (De Rossi, *Bullett. arch. crist.*, 1877, pl. 3-4; Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. 236). — *Titulus Pammachii*, cf. De Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. 1, p. 150, et ce que nous avons dit plus haut des constructions de Pammachius. — Le *Liber pontif.* nomme sous Symmaque (§ 78) un prêtre Gordien, du titre des SS. Jean et Paul.

[3] *Martyrol. Hieronym.* 8 nov. (*Acta SS. bolland.* t. II de novembre) p. [141] : *Ad Celio monte;* Duchesne, *Notes*, pp. 21, 28.

[4] De Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1870, p. 148. Sur ce titre voir plus bas § 152.

[5] Duchesne, *Notes*, p. 28. Le *titulus Nicomedis* de 499 pourrait d'après cet auteur (p. 29) être identique à S. Mathieu *in Merulana.*

[6] Mansi, *Coll. Concil.*, t. IV, p. 1303 : *Philippus ecclesiae apostolorum presbyter* (3e session du concile d'Éphèse). Inscript. de Sixte III (De Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. I, p. 112, 134); cf. mes *Analecta romana*, t. I, p. 77. L'inscription nomme (vers 7) le susdit Philippe comme ayant dirigé la construction. Cf. *Martyrol. Hieronym.*, 1er avril *Acta Sanct. boll.*, *quo supra* p. [98]) : *Romae*

prenait le *Titulus Equitii* ou *Silvestri* construit sous le pape Silvestre Ier par le prêtre Aequitius sur sa propriété. Il reste quelques parties de l'ancien bâtiment près de l'église actuelle des SS. Silvestre et Martin *ai Monti*[1].

Il n'y a d'autre titre à signaler dans la 4e région, *Templum pacis*, que celui de Sainte-Praxède, loin du Forum. La première mention tout à fait certaine qui en soit faite se trouve dans une épitaphe de 491 [2].

136. La cinquième région (*Esquiliae*) ne possède aussi qu'un titre, celui de S. Eusèbe, qui, nommé dans le martyrologe hiéronymien, existait par suite au Ve, voir au IVe siècle[3].

La 6e région (*Alta Semita*) comporte quatre titres : le *titulus Vestinae*, appelé plus tard *S. Vitalis*, fondé sous Innocent Ier (401-417) par la noble matrone Vestina[4]; le *titulus Gai* ou *Susannae*, dont le martyrologe hiéronymien précise l'emplacement "près des deux palais qui avoisinent les thermes de Dioclétien"[5]; le *titulus Cyriaci*, aujourd'hui disparu, dont la première mention sûre se trouve dans le concile de 499[6]; enfin le *titulus Pudentis* ou *Pudentianae* (Sainte-Pudentienne), qui apparaît dès 384 sur l'épitaphe d'un lecteur sous la forme : *de Pudentiana*.

Dans la 7e région (*Via lata*), il n'y a qu'un titre, le *titulus Marcelli*, dit aujourd'hui S. Marcel *in Corso*. Le *Liber pontificalis* en fait remonter l'établissement à l'évêque de Rome Marcel (308-309)[7]. Le préfet de Rome Symmaque mentionne cette église dans une lettre de 418[8].

La 8e région (*Forum romanum*) ne contient pas de titre.

137. Il y en a trois dans la neuvième région (*Circus Flaminius*). Le *titulus Lucinae* ou *S. Laurentii in Lucina* se rencontre d'abord dans l'histoire du pape Damase, qui y fut élevé sur le siège de S. Pierre[9]. Un second titre porte le nom de ce pape, *titulus Damasi* ou *S. Laurentii in Damaso*, parce qu'il reconstruisit

---

dedicatio ecclesie a beato Petro constructe et edificate; cf. mon mémoire dans la *Civiltà cattolica*, 1898, t. III, p. 206.

[1] Sur la fondation du titre, cf. *Liber pontif.*, *Silvester* § 34, où l'on trouve la liste des donations.

[2] De Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1882, p. 65.

[3] *Martyrol. hieronym.* 14 août (*Acta Sanct. boll.*, *quo supra*).

[4] *Liber pontif.*, *Innocentius* § 57. L'auteur emprunte sans doute à un très ancien inventaire de l'église tous les détails qu'il donne sur la fondation et la dotation.

[5] *Martyrol. hieronym.*, 11 août : *ad duas domus juxta Diocletianas.*

[6] L'église a disparu dès le XVe siècle. Pour son emplacement, voir Lanciani, *Forma urbis Romae*, pl. 10, et notre plan de Rome.

[7] De Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, p. 153, n. 347. Sur les traditions qui rattachent à ce titre la mémoire de S. Pierre, cf. De Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1867, p. 43, 49 et suiv.; Armellini, *Le chiese di Roma*, 2e éd., p. 192. Les actes de Ste Pudentienne comme ceux de Ste Praxède sont apocryphes dans la forme où nous les possédons. La congrégation établie en 1741 par Benoît XIV pour la correction du bréviaire, disait des premiers *corrupta... fabulosa* et des seconds *parum sincera... nulla fide digna.* Le texte s'en trouve dans les *Analecta juris pontificii*, t. XXIV (1885), p. 892 et suiv., d'après le Codex Corsin. 361-363.

[8] *Liber pontif.* § 31 : *Lucina vidua... domum suam nomini beati Marcelli titulum dedicavit;* cf. Baronius, *Annales*, année 418, § 79, pour la lettre de Symmaque. On peut avec Mgr Duchesne (*Notes*, p. 27) rechercher ce titre dans le *Titulus Romani*, ainsi nommé évidemment par suite d'une erreur, dans le concile de 499; il faudrait lire dans la souscription *Romanus tituli Marcelli* au lieu de *Marcellus tituli Romani.*

[9] *Libellus precum*, etc. *Praefatio* § 2. (Migne, *P. L.*, t. XIII, col. 82).

l'église et fonda le titre, d'après le *Liber pontificalis* [1]; d'ailleurs des inscriptions de ce pape confirment ce caractère historique de l'église [2]. Le dernier titre de cette région était celui de S. Marc (*titulus Marci*), fondé par le pape de ce nom (336) [3].

La 10e région, *Palatium,* ne possède aucun titre.

L'onzième, *Circus Maximus,* n'en a qu'un, le *titulus Anastasiae,* la célèbre église du Vélabre, au pied du Palatin. On la trouve dès Damase et la chapelle baptismale en fut érigée en 403 par le préfet de Rome Longinianus [4].

Deux titres se rencontrent dans la 12e région, *Piscina publica :* le *titulus Fasciolae,* plus tard *titulus SS. Nerei et Achillei,* qui paraît pour la première fois en 377 dans l'épitaphe du lecteur Cinnamius Opas [5], puis en 400 dans deux autres inscriptions [6], et le *titulus Balbinae,* mentionné pour la première fois au VIe siècle dans une épitaphe sacerdotale [7].

Deux titres également dans la 13e région (*Aventinus*) : le *titulus Sabinae,* où l'on lit encore sur une mosaïque la magnifique dédicace, qui parle de son érection sous le pontificat de Célestin (422-432) [8]; et le *titulus Priscae,* dont le nom se trouve sur l'épitaphe d'un prêtre, du Ve siècle environ [9], et qu'il faut peut-être identifier avec le *Titulus Tigridae* du concile de 499 [10].

Trois titres enfin pour compléter le chiffre de vingt-cinq, se rattachent à la 14e et dernière région (*transtiberim*). D'abord le *titulus Iulii* ou *Iulii et Callisti,* ou encore *S. Mariae* (Ste-Marie *in Trastevere*), fondé par le pape Jules (337-352). Nous ne pouvons parler maintenant des traditions qui se rattachent à l'histoire primitive de cette église, comme à celles d'autres églises nommées ici [11].

Le *Titulus Caeciliae* (Sainte-Cécile) existait sûrement au IVe siècle, comme on peut le conclure du martyrologe hiéronymien [12]. Enfin le *titulus Chrysogoni* (Saint-Chrysogone), si l'on fait abstraction des légendes qui se rattachent à son origine, est mentionné pour la première fois au concile de 499 [13].

---

[1] *Damasus,* § 54.

[2] Inscription concernant la construction d'un bâtiment pour les archives de l'église (citée plus bas dans la note du § 146) et inscription de l'abside de l'église, De Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. I, p. 134, n. 5 et p. 135, 151.

[3] *Liber pontif., Marcus,* § 49 : *(fecit basilicam) in urbe Roma iuxta Pallacinis.*

[4] Duchesne, *Notes,* III (*Mélanges d'archéol.*, 1887), p. 387 et suiv. Une inscription du Ve siècle, conservée en copie dans les recueils épigraphiques, nous apprend que Damase y fit exécuter des peintures (*ibid.*, p. 396; de Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1877, p. 8; Sarti, *Append. ad Dionysii crypt. vat.*, p. 91 et pl. 33). Sur Longinianus, cf. de Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. 1, p. 150; Duchesne, *quo supra,* p. 394; cf. mes *Analecta Romana,* t. I, diss. 14.

[5] De Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, p. 224, n. 262.

[6] De Rossi, *Bullett. archeol. christ.*, 1879, p. 92; 1875, p. 51. Sur le rapport du mot *Fasciola* avec les traditions concernant S. Pierre, cf. de Rossi, *ibid.*, 1875, p. 55 et Armellini, *Le chiese di Roma,* 2e éd., p. 591; Lipsius, *Apokryphe Apostelgeschichten,* t. II, part. 1, p. 416.

[7] De Rossi, *Roma sotterr.*, t. III, p. 515.

[8] Cf. le commentaire de De Rossi, *Musaici,* fasc. 3-4; et le texte de la dédicace dans mes *Analecta,* t. I, p. 88, 146, avec la fig., pl. 1, n. 2.

[9] Marchi, *Monumenti primitivi,* p. 26.

[10] Duchesne, *Notes,* p. 27, 28. — Sur les traditions locales concernant Aquila, Prisca et l'apôtre Pierre, qui se rattachent à cette église, cf. de Rossi, *Bullett. archeol. crist.* 1867, p. 44 et suiv. et Armellini, *Chiese,* 2e éd., p. 577 et suiv.

[11] *Liber pontific., Iulius,* § 50.

[12] *Martyr. hieronym.*, 22 nov. (*Acta sanct. boll., quo supra*) p. [146]. Sur les relations de l'église avec Ste Cécile, cf. Armellini, *Le chiese di Roma,* 2e éd., p. 669 et suiv. et C. Erbes, *Zeitschrift f. Kirchengeschichte,* t. IX (1888), p. 1.

[13] Inscriptions de 521 et de 522 mentionnant des prêtres de ce titre : de Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, p. 440, n. 975; p. 442, n. 977; *Roma sotterr.*, t. III, p. 519 et 522.



138. Ces sanctuaires que leur âge et leur dignité placent parmi les plus vénérables de Rome, les *tituli*, se sont conservés à travers tous les siècles, malgré bien des remaniements, à l'exception du *titulus Cyriaci*, dont la dignité subsiste d'ailleurs, transférée à l'église de Sainte-Marie *in via lata*. Cette perpétuité à Rome du système des églises-titres est due en grande partie à l'institution ecclésiastique des cardinaux prêtres.

C'étaient primitivement les détenteurs des titres, les prêtres qui exerçaient dans ces églises les fonctions de curés. On pourrait leur donner pour cette époque même du IV[e] siècle le nom de cardinaux romains, mais il n'était pas encore en usage.

Les noms mêmes de ces églises sont une preuve qu'elles avaient le privilège de l'âge. Beaucoup portaient, du moins primitivement, non pas le nom d'un saint ou d'un martyr, mais simplement celui du fondateur, selon l'usage courant à l'époque classique pour les monuments profanes. Cette désignation par le nom du fondateur, comme *Titulus Vestinae*, *Equitii*, *Byzanti*, ne s'est pas maintenue à une époque postérieure; les martyrs seuls, puis les saints furent admis à l'honneur de donner leurs noms aux titres. Il faut remarquer en outre que plusieurs des anciens titres, tout en empruntant le nom d'un martyr, n'y ajoutent pas le qualificatif de saint. C'est ainsi que nous avons ci-dessus, suivant l'antique manière de s'exprimer, les titres de Cécile, de Prisque, de Sabine, et non de Ste Cécile, etc. On sait que dans ces expressions le terme *sanctus* n'est devenu obligatoire que depuis le V[e] siècle.

Nous avons d'autres raisons de soupçonner que tout le système des titres du V[e] siècle reflète un état qui existait déjà au IV[e] siècle et en partie même au III[e].

Il est souvent question dès avant le début du V[e] siècle de reconstructions de ces églises; et ces restaurations rendent vraisemblable l'hypothèse que les églises existaient depuis assez longtemps déjà. En outre le choix des emplacements est un indice remarquable pour déterminer l'âge des monuments. Les titres se tiennent en général loin du centre de Rome où se trouvent la plupart des places et des monuments de la vie publique païenne, où se développait la série des forums et des temples pompeux. La région du Temple de la Paix n'en possède qu'un, éloigné du Forum; le Forum romain et le Palatin sont demeurés sans titre; celle du Cirque Maxime n'en a également qu'un, le *Titulus Anastasiae*, encore le doit-elle à la résidence impériale devenue chrétienne sur le Palatin [1]. Tous les autres titres doivent être cherchés à une certaine distance de ces centres de la vie classique et païenne. Et c'est une nouvelle preuve de la sagesse et de la réserve de l'église romaine qui n'a point voulu user de la liberté que lui accordait Constantin pour ériger des titres comme une provocation au cœur de la cité toute dévouée encore au culte des faux dieux. Il semble qu'elle ait continué d'éviter de choisir pour ses lieux de réunion les régions sus-indiquées. La répartition des titres eût été toute différente si on l'eût instituée au V[e] et au VI[e] siècle [2].

Tout parle donc en faveur de la haute ancienneté des titres. Quant à l'origine même du mot *titulus*, qui a un son tout classique, elle n'est pas suffisamment éclaircie.

---

[1] Sur Ste Anastasie, comme église de la cour, voir plus bas, livre IV, c. 2, où il sera question du Palatin chrétien, et la dissertation de mes *Analecta romana*, citée ci-dessus, p. 157, n. 4.

[2] Duchesne, *Notes*, p. 30.

Dans les parties centrales de Rome, on éleva, à partir du IV[e] siècle, à défaut de titres, des oratoires et des chapelles publics. Mais la prise de possession effective du cœur de la cité, dans la région du Forum romain, par l'église chrétienne n'eut lieu qu'au VI[e] et au VII[e] siècle par l'érection de diaconies, sièges, comme on le sait, de la charité chrétienne et destinées à la répartition des aumônes, au soin des malades et des indigents. En sorte que l'on peut dire que la charité chrétienne s'est faite l'introductrice de la religion dans le centre de Rome et dans le monde de ses grands monuments classiques.

Les pouvoirs cédèrent alors au culte, dans le voisinage des diaconies, des monuments publics pour en faire des églises. Nous en avons un exemple dans S. Côme et S. Damien, établi dans une salle publique; de même au VI[e] siècle, Sainte-Marie *in Cosmedin* fut installée dans un portique à colonnes situé près de l'antique *ara maxima* d'Hercule. Ce n'est que plus tard qu'on fit un nouveau pas en utilisant des temples; mais il n'y a aucun exemple de titre établi dans un bâtiment public, encore moins dans un temple.

139. Il n'est pas douteux que les titres se soient élevés en partie dans les lieux où dès les temps les plus anciens les fidèles avaient accoutumé de se réunir pour les fêtes liturgiques. Dès avant la paix constantinienne, la communauté chrétienne de Rome se trouvait notoirement comme telle en possession de lieux de culte. Il n'est plus permis aujourd'hui de révoquer en doute l'existence de ces églises chrétiennes à Rome antérieurement à Constantin, bien que nous n'ayons aucune indication précise sur la forme qu'elles affectaient. Ces églises furent confisquées en 303 pendant la persécution de Dioclétien, mais en 311 Galère donna ordre de " restituer " aux chrétiens " les maisons où ils s'étaient rassemblés " [1].

On aura principalement appliqué aux usages cultuels les maisons de quelques personnages de distinction, passés avec leurs biens au service du christianisme et qui auront laissé transformer l'intérieur de leurs vastes demeures pour les approprier aux exigences de la liturgie et des assemblées.

Cette circonstance, comme on l'a remarqué justement dans ces derniers temps, a son importance pour expliquer la forme extérieure des anciennes églises romaines; elle aide à comprendre le style des basiliques sur lesquelles nous reviendrons plus loin. Qu'il nous suffise de dire ici que les basiliques chrétiennes n'apparaissent point à l'époque de Constantin et dans les années qui suivirent comme quelque chose d'étrange et de nouveau; elles étaient, pour ainsi dire, avec leurs formes particulières, comme le produit organique d'un sol bien préparé. Dans leur évolution postérieure, dans leur ornementation, elles s'approprièrent ce qu'avait de mieux à leur offrir l'art de cette époque. Leur aspect somptueux, leurs constructions grandioses s'harmonisaient admirablement avec les monuments classiques de la cité qui les entouraient.

[1] Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VIII, c. 17. Cf. Kirsch, *Die christlichen Cultusgebäude im Alterthum*, I (1893), p. 9 et suiv.; le même, *Die christl. Cultusgebäude in der vorkonstantinischer Zeit*, dans *Festchrift... des Campo Santo in Rom* (1897), p. 6-20.

VIII. — Églises "intra-muros" n'ayant pas titre de paroisses.

140. Sur le terrain occupé par les 25 titres, nous trouvons au IVe et au Ve siècle un nombre assez considérable d'autres bâtiments cultuels, qui n'étaient point des titres.

Le premier en dignité était la basilique du Latran. Elle occupait parmi les églises le premier rang, à titre de cathédrale du pape. La *Basilica Liberii*, aujourd'hui Ste-Marie-Majeure, suivait immédiatement. Fondée par Libère (352-366) sur l'Esquilin, près du marché de Livie, reconstruite au siècle suivant par Sixte III, elle fut alors dédiée à la Sainte Mère de Dieu et en prit le nom de *Basilica S. Mariae*[1].

La troisième de ces églises est la *Basilica Hierusalem* ou *Sessoriana* ou encore *Heleniana*. Elle doit son origine à Constantin le Grand, qui l'établit dans une vaste salle de l'antique *palatium sessorianum* qu'avait habité sa mère Hélène. Le nom actuel en est Sainte-Croix de Jérusalem[2].

C'est aussi dans une antique *aula* que fut instituée la basilique de Saint-André sur l'Esquilin, non loin de la basilique Libérienne. Le fondateur en fut entre 471 et 483 le *magister militum* Valila; le bâtiment était la propriété de la noble famille des Junii Bassi. Cette église, aujourd'hui disparue, s'appelait aussi *S. Andreas catabarbara*.

Nous nommerons encore parmi les églises de cette espèce qui datent du IVe et du Ve siècles: la *basilica Iulia*, érigée, d'après le *Liber pontificalis*, par Jules Ier "dans la septième région, près du Forum de Trajan"; restaurée vers 561 par Pélage Ier et Jean III, elle fut consacrée alors aux apôtres Philippe et et Jacques; elle est aujourd'hui sous le vocable des douze apôtres[3]; — l'église de

[1] *Liber pontif.*, *Liberius*, § 52: *Hic fecit basilicam nomini suo iuxta macellum Libiae; Ibid.*, *Xystus III*, § 63: *Hic fecit basilicam sanctae Mariae, quae ab antiquis Liberii cognominabatur, iuxta macellum Libiae, ubi et obtulit hoc.* Suit la liste des riches dons et revenus, qui suppose chez le narrateur les connaissances les plus précises, qu'il n'avait pu puiser qu'aux archives de l'Église, comme dans d'autres cas cités plus haut. Quant au fameux miracle de la neige dont parle la légende du moyen âge, il n'y fait aucune allusion, non plus que les époques suivantes, encore bien moins Sixte III dans sa longue dédicace épigraphique en vers, reproduite dans de Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. 1, p. 71, 98, 139 et dans mes *Analecta romana*, t. I, p. 77. La congrégation établie en 1741 par Benoît XIV pour la réforme du bréviaire, proposa la radiation au 5 août des leçons qui relatent ce miracle et la restitution à la fête de *S. Maria ad Nives* de l'ancienne désignation *Dedicatio sanctae Mariae.* Voici les termes de la Congrégation: *Lectiones secundi nocturni quae hac die usque modo recitatae sunt, immutandas sane esse existimatur.* "*De ea solemnitate quae hac die celebratur eiusque institutionis causa habentur*" *ait Baronius in Martyrologio romano* (ed. Romae, 1630, p. 382) "*vetera manuscripta eius ecclesiae*". *Huiusmodi autem monumenta et manuscripta nec unquam vidimus nec fortasse unquam videbimus.* Et plus loin il est dit que la critique regardait comme inadmissible *quod tam novum tamque stupendum prodigium spatio annorum fere mille et amplius profundo sepultum silentio iacuerit.* (*Analecta juris pontificii*, t. XXIV, 1885, p. 915 d'après les actes du Cod. Cors. 361-363). Cf. Marucchi, *Basiliques et églises de Rome* (1902), p. 150 et s. et mes *Analecta romana*, t. I, dissert. XIV.

[2] *Liber pontif.*, *Silvester* § 41: (*Constantinus*) *fecit basilicam in Palatio Sessoriano, ubi etiam de ligno sanctae crucis Domini nostri Iesu Christi, etc... Quae cognominatur usque in hodiernum diem Hierusalem.* On trouvera plus loin l. I, ch. VII, un plan de l'église en relation avec l'*aula* antique. Cf. Marucchi, *op. cit.*, p. 345 et suiv.

[3] *Liber pontif.*, *Iulius* § 50; *Catalog. liberian.*, éd. Duchesne (*Liber pontif.*, t. I, p. 8); *Liber pontif. Pelag. I*, *Ioan. III*, § 109 et 110.



S. Étienne et celle de Ste Bibiane, l'une et l'autre datant du pape Simplice (468-483), la première construite dans la deuxième région sur le Cœlius, dans le *Macellum magnum* [1]; la seconde sur l'Esquilin, près du *Palatium Licinianum* [2]; l'une et l'autre encore subsistantes; — la basilique de Ste Agathe, aussi subsistante, dont nous savons déjà qu'elle doit son origine au Goth Ricimer et qu'elle a été consacrée seulement plus tard au culte catholique [3]; — la *basilica Theodorae*, disparue sans laisser de traces, sans même que l'on puisse déterminer le lieu où elle s'élevait; tout ce qu'on sait, c'est que l'existence en est signalée en 418 [4].

141. Parmi les sources de la topographie de Rome ancienne, nous avons indiqué ci-dessus une liste des "stations" de Rome, datant du VII[e] siècle [5]. Nous emprunterons encore à cette liste les églises suivantes : *S. Maria antiqua*, *S. Maria rotonda* (le Panthéon, depuis le commencement du VII[e] siècle); les SS. Côme et Damien, S. Adrien (aussi depuis le commencement du VII[e] siècle), S.-Georges sur le Vélabre, S. Michel archange, très vraisemblablement l'église des SS. Michel et Magnus, près S. Pierre, agrandie par le pape Symmaque et par lui dotée d'un escalier, enfin S. Boniface martyr, où, suivant la liste, "repose le corps du saint martyr" [6].

Elles sont, avec celles que nous avons déjà citées, les églises les plus importantes de l'époque, situées dans la ville même et qui ne soient pas des titres. Sans être des paroisses au sens des titres, c'étaient des centres pour le soin des âmes, pour l'administration des sacrements, pour les assemblées liturgiques régulières.

De ces églises urbaines il faut distinguer les chapelles funéraires, lieux de culte sis en dehors de la ville et qui sont avant tout des églises tombales et triomphales pour les martyrs préférés de la communauté romaine. Ces *basilicae coemeteriales*, comme on les appelle, forment une autre série de lieux de culte fort renommés, qui appartiennent à l'administration ecclésiastique de la cité.

---

[1] *Liber pontif.*, *Simplicius*, § 72. Cf. Lanciani, *L'itinerario di Einsiedeln*, pl. 2 et p. 506 et suiv., le premier travail sérieux sur ce remarquable édifice.

[2] *Liber pontif.*, *ibid.* : *dedicavit basilicam intra urbe Roma, iuxta Palatium Licinianum, beatae martyris Bibianae, ubi corpus eius requiescit.*

[3] Cf. plus haut (p. 92) le plan de cette église.

[4] *Relatio Symmachi praefecti ad Honorium Augustum* (Baron., *ann.*, 418, § 79). Cf. Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. 228, n. 1, et t. II, p. 41, n. 61.

[5] P. 119, n. 1.

[6] Les deux églises de la vierge ici nommées sont précédées de celle de l'Esquilin avec le titre distinctif de *S. Maria maior*. — S. Maria rotunda et S. Adrien appartiennent sûrement au début du VII[e] siècle. — L'église de S. Michel du catalogue semble bien être la "basilique" dont le *Liber pontificalis* rapporte, dans la vie de Symmaque (498-514), que ce pontife l'a agrandie et pourvue d'escaliers et d'eaux (t. I, p. 262, § 80; Duchesne, *Notes*, p. 36). Je ne connais pas d'église de S. Michel à laquelle cela puisse s'appliquer mieux ni à laquelle on puisse reconnaître une aussi haute antiquité que celle des SS. Michel et Magnus. Cf. Armellini, *Chiese di Roma*, 2[e] éd., p. 770. L'inscription qui attribue l'église à Léon III ou Léon IV n'est qu'une invention, du XI[e] siècle peut-être. Cf. de Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. 1, p. 278. Le Latran eut plus tard aussi une église sous le vocable de l'ange. — L'église de S. Boniface est actuellement S. Alexis, mais on ne trouve à l'époque aucune mention de S. Alexis ni de son tombeau dans cette église, encore moins de la légende que lui a faite le moyen âge; au lieu que la source citée dit expressément : *Basilica Bonifacii martyris, ubi ipse dormit.*

IX. — Églises extra-muros.

142. La loi romaine prescrivant d'enterrer les morts hors de la ville, c'est aussi hors des murailles qu'il est naturel de chercher les sépultures des martyrs au temps de l'ancienne église. Dès avant Constantin s'élevèrent sur les tombeaux des saints à la superficie des catacombes maints oratoires ou *cellae*. Constantin fit construire de splendides basiliques aux points les plus importants choisis par les fidèles pour offrir leur culte aux martyrs : et avant tout sur les deux tombeaux les plus vénérés, celui de S. Pierre et celui de S. Paul; puis sur ceux de S. Laurent, de sainte Agnès et des SS. Marcellin et Pierre. Les quatre premières basiliques durent leur origine au rang des saints auxquels elles furent dédiées et qui tenaient la première place dans le culte romain; la dernière dut sans doute sa construction à ce fait que la villa de l'empereur *ad duas lauros* était à proximité du cimetière des SS. Marcellin et Pierre [1].

Ces églises hors des murs devaient à leur destination sépulcrale de présenter une certaine conformité dans le plan. Elles devaient se trouver immédiatement sur le tombeau du saint, dont on ne troublait pas la position, et il fallait que le maître autel fût en droite ligne au-dessus de la sépulture. Cette règle obligeait naturellement dans bien des cas à des nivellements du terrain et à des modifications dans les galeries des cimetières, conditions dont encore aujourd'hui nous pouvons constater l'exécution dans ces églises; elles présentent en effet des caractères qui demeureraient inexplicables sans cette règle. Plusieurs basiliques funéraires, celles de sainte Agnès par exemple et de S. Laurent sont souterraines. Il en résultait des inconvénients qui font comprendre la fréquence des restaurations signalées pour ces églises.

Pour jeter un coup d'œil sur ces églises *extra-muros* qui, à de rares exceptions près, sont de fait et de nom des églises cimitériales, nous ne saurions mieux faire que de suivre l'ordre des grands chemins qui sortent de Rome, en commençant par le nord et en faisant le tour de la cité vers l'Occident. Cela nous permettra en même temps de présenter au lecteur la suite topographique des grandes voies de la campagne romaine.

Nous ne ferons place d'ailleurs dans notre liste qu'aux églises nommées par le *Liber pontificalis* dans sa partie primitive, rédigée vers 530, ce qui est un indice de l'antiquité de ces églises. Nous remarquerons seulement que le *Liber pontificalis* n'est pas complet et que les anciens itinéraires de pèlerins du VIIe siècle pourraient le compléter, même en ce qui concerne de très vieilles églises. Mais il n'est pas nécessaire d'épuiser ici le sujet [2].

143. Sur la *Via Cornelia* s'élève la basilique du prince des apôtres, S. Pierre, construite par Constantin sous le pape Silvestre, restaurée par Léon Ier et dont le baptistère est une œuvre du pape Damase [3].

Sur la *Via Aurelia* le pape Symmaque édifia l'église de S. Pancrace sur son tombeau et une autre église en l'honneur de la sainte martyre Agathe [4].

[1] *Liber pont.*, *Silvester*. Les renseignements du *Liber pontif.* sur les constructions d'églises romaines dues à Constantin sont confirmées par ailleurs, et surtout par les monuments. Cf. Duchesne, *Liber pont.*, t. I, p. CXL, CXLIII.

[2] Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. CXLII.

[3] *Liber pontif.*, *Silvester*, § 38; *Leo*, § 66. Voir sur Saint-Pierre la fin de ce chapitre.

[4] *Ibid.*, *Symmachus*, § 79 et les notes de Mgr Duchesne, p. 267, n. 30 et 31.

Sur la *Via Portuensis* qui conduisait à Portus romanus sur la mer était une *basilica Iulia*, construite par Jules Ier. C'était probablement l'église qui portait aussi le nom du martyr Félix et qui se trouvait au troisième mille, sur le *Coemeterium ad Insalatos* [1].

Une autre voie de communication avec la mer sur la rive gauche du fleuve était la *Via Ostiensis* sur laquelle se dressait la fameuse basilique de S. Paul. L'œuvre de Constantin fut entièrement remaniée au IVe siècle; le pape Sirice fit en 390 la consécration de la nouvelle basilique [2]. Près de la même route l'église des saints martyrs Félix et Adaucte, retrouvée en 1904, s'élevait sur le cimetière de Commodille et fut restaurée par Jean Ier (523-526) [3].

Sur la *Via Ardeatina*, il y a trois églises : la *basilica Marci*, due au pape de ce nom; la *basilica SS. Nerei et Achillei*, récemment découverte, que l'on appelait aussi de Ste Pétronille et que restaura Jean Ier; enfin la *basilica Damasi*, ainsi appelée du nom de ce pape [4]. La voie ardéatine conduisait également à la mer, près de laquelle se dressent encore les ruines d'Ardea, avec de belles murailles romaines.



Fig. 41. L'ancien oratoire de saint Sixte II, au milieu des tombeaux, sur le cimetière de Calixte.

Sur la *Via Appia* qui, au pied des collines d'Albanie et à travers les marais pontins, se rendait à Terracine et à Naples, deux églises entre autres étaient particulièrement visitées : d'abord la vaste *basilica apostolorum*, au lieu dit *ad catacumbas*, où pendant un temps avaient été cachés les restes des saints apôtres Pierre et Paul, église construite ou restaurée par Damase et qui est aujourd'hui S. Sébastien [5]; puis une basilique de S. Corneille près du cimetière de Calixte [6]. Le *Liber pontificalis* passe sous silence les deux oratoires qui se trouvaient en ce dernier endroit à ciel ouvert, dédiés l'un au pape martyr Sixte II (fig. 41) [7], l'autre à la martyre Soteris et la grande crypte souterraine du cimetière, dans laquelle étaient déposés quinze papes et nombre de martyrs célèbres, et qui forme actuellement la principale attraction pour les

[1] *Ibid.*, *Iulius*, § 50; Duchesne, p. 206, n. 8.

[2] *Ibid.*, *Silvester*, § 40; Grisar, *Analecta romana*, t. I, p. 265. Cf. ci-dessous le ch. VII.

[3] *Liber pontif.*, *Iohann. I*, § 89; Duchesne, p. 278, n. 12; *Nuovo Bullett. di archeol. crist.*, 1904, fasc. 1-4.

[4] *Ibid.*, *Marcus*, § 49; *Iohannes I*, § 89; *Damasus*, § 54.

[5] *Ibid.*, *Damasus*, § 54 : *Hic fecit basilicas duas... Et* [*unam*] *in Catacumbas, ubi iacuerunt corpora sanctorum apostolorum Petri et Pauli, in quo loco platomam ipsam, ubi iacuerunt corpora sancta, versibus exornavit.*

[6] *Ibid.*, *Leo I*, § 66.

[7] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. III, pl. 39. L'entrée fait vis-à-vis à l'abside centrale (voir dans Rossi la fig. 111 c). Le cimetière est un exemple des cimetières chrétiens de la première époque après qu'on eut cessé d'enterrer sous terre. La tour est du moyen âge.

visiteurs du cimetière de Calixte[1]. C'est surtout pour les églises de la voie Appienne et de la voie Ardéatine que le catalogue du *Liber pontificalis* que nous suivons ici est incomplet. Nous rencontrerons plus tard sur cet important théâtre des catacombes romaines d'autres sanctuaires fameux, antérieurs au VIIe siècle.

Sur la *Via Latina*, le *Liber pontificalis* nomme la basilique de S. Étienne, fondée sous Léon Ier et que les fouilles récentes ont fait sortir de terre[2]. La voie latine, qui passait devant elle, coupait les monts albains pour suivre la vallée du Trero et gagner Capoue par Anagni et Frosinone.

La voie suivante, la *Via Labicana*, ne traversait qu'une courte portion de la région des collines et aboutissait à Labicum, dans le pays de Colonna et de Montecompatri. Notre source nomme sur cette voie la basilique des SS. Marcellin et Pierre, comme fondée par Constantin sur le cimetière *ad duas lauros;* il faut le chercher près du mausolée de sainte Hélène (*Torre Pignattara*)[3].

144. La *Via Tiburtina*, qui allait au lieu voisin de Tibur, possédait à proximité de Rome une église fameuse dans la basilique du martyr romain S. Laurent. Le petit monument de Constantin s'élevait sur le tombeau du martyr au cimetière de Cyriaca, dans l'*Ager veranus*[4]. Le pape Sixte III y rattacha une autre basilique plus vaste, qu'on appela *basilica maior*, tandis que la première, située plus bas, prenait le nom de *basilica ad corpus*. Actuellement l'une et l'autre présentent encore aux regards leurs formes antiques et vénérables[5]. Dans le voisinage de ces deux églises de S. Laurent furent fondées plus tard sous Félix III une basilique de S. Agapit et sous Simplice une basilique de S. Étienne[6].

Nous avons déjà nommé la célèbre basilique de la martyre romaine Agnès, située non loin de Rome, sur la *Via Nomentana* qui aboutissait à Nomentum (*Mentana*). Elle date de Constantin; les papes Libère, Innocent et Symmaque durent restaurer cette église située dans un terrain bas et humide; Honorius Ier la reconstruisit plus tard[7].

La *Via Salaria* conduisait dans la campagne de la Sabine. Elle possédait dans la banlieue de Rome, sur le cimetière de Maxime, un oratoire de sainte Félicité, construit sur son tombeau par Boniface Ier et restauré par Symmaque[8]; et une basilique de S. Saturnin sur le cimetière de Thrason[9]. La grande catacombe de Priscille qui se trouvait près de cette route était désignée au passant par une basilique érigée par le pape Silvestre et probablement remaniée par Jean Ier, dont les restes remarquables ne sont revenus que de nos jours à la lumière[10].

La *Via Flaminia* est la dernière grande voie que nous rencontrions dans cette promenade autour de Rome. Elle passait le Tibre sur le pont Milvius

[1] *Liber pontif.*, *Callistus*, § 17; Duchesne, p. 142, n. 7; *Xystus III*, § 64.

[2] Voir plus bas vers la fin du ch. VI.

[3] *Liber pontif.*, *Silvester*, § 44.

[4] *Ibid.*, § 43.

[5] *Ibid.*, *Xystus III*, § 64. La désignation de *maior* que les itinéraires du VIIe siècle donnent à cette basilique apparaît déjà dans deux inscriptions du Ve (De Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1876, p. 22 et suiv.). L'une de ces inscriptions porte : IN BASILICA MAIORE AD DOMNV LAVRENTIVM; *domnus* équivaut à *sanctus*.

[6] *Liber pontif.*, *Felix III*, § 73; *Simplicius*, § 72.

[7] *Ibid.*, *Silvester*, § 42; *Honorius*, § 119.

[8] *Ibid.*, *Bonifatius I*, § 60.

[9] *Ibid.*, *Felix IV*, § 90.

[10] De Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1890, p. 97 et suiv., avec plan; Kirsch, *Die christlichen Kultusgebäude im Alterthum*, p. 23; cf. p. 45 ce qu'il dit de ces églises funéraires du IVe au VIIe siècle.

et allait au nord vers Prima Porta et le Soracte ; elle suivait le cours du Tibre et formait le lien entre Rome et les provinces de la Haute Italie. Presque à mi-chemin entre la porte Flaminienne et le pont Milvius se trouvait le plus grand monument chrétien qui l'ornât dans les environs de Rome, la basilique de S. Valentin, fondée par Jules Ier, dans le voisinage immédiat du cimetière du saint, dans les rochers abrupts de Parioli. Ce n'est qu'en 1888 qu'on a exhumé les fondations de cette basilique avec ce qui restait des colonnes et des tombeaux [1]. Les dimensions étonnamment vastes de cette église à trois nefs sont une nouvelle preuve que les chrétiens du IVe siècle avaient hérité des traditions de l'architecture romaine, qui aimait les vastes espaces et ne négligeait jamais d'imprimer à ses œuvres le caractère de la magnificence.

On peut dire que la grandeur de la Rome antique se reflète dans les églises funéraires des routes qui sortent de Rome.

145. Il nous faut accorder un regard à la construction de ces magnifiques voies antiques qui sillonnent en tous sens la campagne. Aujourd'hui encore, là où elles se sont conservées, elles se présentent comme des chefs-d'œuvre du génie des Romains pour les grands travaux techniques. La hardiesse et l'étendue en rivalisent avec une solidité calculée pour des siècles. Les routes sont pourvues d'un pavé indestructible par de grands polygones de basalte. Elles sont bordées de chaque côté d'une ligne de pierres élevées (*crepidines*), que dominent de place en place d'autres pierres pour marquer les distances grandes ou petites. Tous les mille pas la borne milliaire de marbre (*miliarius*) marque l'éloignement de Rome (cf. fig. 42 [2]).

A côté des églises et oratoires chrétiens se trouvaient en bordure de ces routes un nombre incomparablement plus grand de monuments funéraires païens de toutes formes : qu'on s'en représente la décoration empruntée souvent au paganisme, les invocations païennes dont sont émaillées les inscriptions, les villas dont les statues et les œuvres d'art sont empruntées à une mythologie saturée de polythéisme et de sensualisme, et l'on sentira combien sur ce sol historique de la campagne romaine les calmes églises funéraires des chrétiens élevaient la voix pour témoigner de la révolution qui commençait à Rome.

---

146. Si nous rentrons dans la ville, notre regard cherchera naturellement le centre d'où dépendaient tous ces sanctuaires *intra* et *extra muros*. Où était ce centre de l'organisation ecclésiastique avant la paix de Constantin ? La réponse à cette question offre encore bien des incertitudes.

Que le siège épiscopal fût lié d'une manière durable à un lieu de réunion des chrétiens, la chose est assez évidente, mais pour déterminer ce lieu nous n'avons que des points d'appui peu sûrs. Il y a d'abord les titres du *titulus Pudentis*, où S. Pierre doit avoir exercé son ministère. Mais outre que les traditions de cette église, pour vénérables qu'elles soient, s'appuient sur quelques documents dépourvus d'authenticité, elles ne s'appliquent qu'à l'époque de

[1] Marucchi, *Il cimitero e la basilica di San Valentino*, Roma, 1890.

[2] Lanciani, *Ancient Rome*, page 261. Vue prise derrière la tombe ronde de Caecilia Metella, au commencement de la série des tombeaux. Dans le lointain les monts albains vers lesquels la route se dirige.



S. Pierre et de ses premiers successeurs et ne rattachent pas à cette église la résidence ultérieure des papes avant Constantin. En second lieu, les traditions et les monuments, dont on a fait grand bruit ces temps derniers, de la catacombe de S[te] Priscille où S. Pierre aurait baptisé. Ces témoignages sont fort respectables, mais ils ne peuvent fonder que de simples présomptions et encore ne parlent-ils que de S. Pierre[1]. En troisième lieu on a cherché à établir que le cimetière de Calixte, qui contient la chambre funéraire des papes du III[e] siècle, a été dans ce même siècle le siège de l'administration ecclésiastique; c'est une opinion que n'appuie aucun témoignage particulier et qui a contre elle le grand éloignement où le cimetière était de Rome. Une base plus solide nous est offerte par une inscription du pape Damase (366-384) qui ornait jadis un monument voisin de la basilique de Saint Laurent *in Damaso :* le pape y

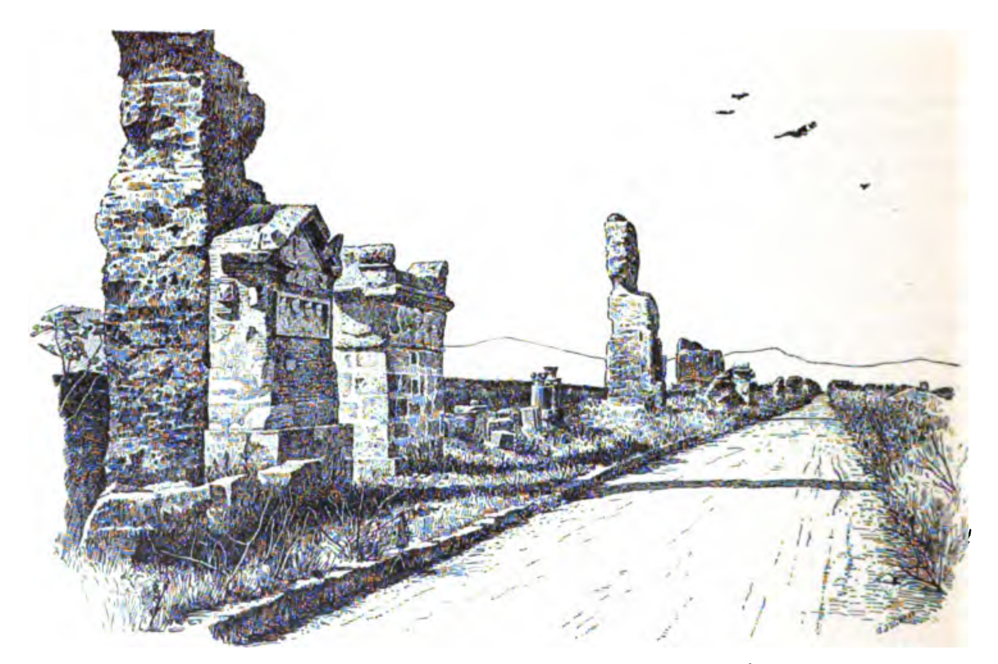


Fig. 42. **La voie Appienne avec les tombeaux antiques.** État actuel.

déclare qu'il a voulu consacrer là un nouveau bâtiment flanqué de colonnes à la garde des archives et que c'est là que lui et son père ont été au service de l'Église. Son père, poursuit-il, y a été élevé peu à peu de l'office de notaire (*exceptor*), puis de lecteur, à la dignité de lévite (c'est-à-dire du diaconat), puis à la prêtrise; et lui-même, Damase, y a été placé sur le siège apostolique. Il semble bien qu'il faille entendre par ces « archives » les archives anciennes de l'église romaine; si elles se trouvaient en ce lieu avant Constantin, on peut supposer qu'il formait aussi le siège de l'administration ecclésiastique. C'est là, sans plus, une hypothèse, mais elle est en quelque sorte confirmée par

[1] Cf. Marucchi, *Nuovo bullett. di arch. crist.*, 1901, page 71 et suiv., 277 et suiv. : *Di un antico battistero recentemente scoperto nel cimitero apostolico di Priscilla*, avec une lettre à l'auteur de Mgr Duchesne (p. 113); Marucchi, *Le Catacombe romane* (Roma, 1903), chap. sur la catacombe de Priscille.

les relations qui ont persisté entre les bibliothèques ecclésiastiques et le culte de l'archidiacre, trésorier et bibliothécaire Laurent [1].

Quant à Damase, il résida pendant son pontificat au palais du Latran, comme ses cinq derniers prédécesseurs; c'est dans l'église du Latran qu'il fut consacré [2]. Mais nous ne sommes malheureusement pas renseignés sur le lieu où étaient conservées à l'époque les archives de l'église romaine.

147. Le Latran paraît dans l'histoire comme résidence des papes en 311, au début même de la paix religieuse. Ce fut Constantin qui fit à l'Église don de ce grand et antique palais. Dès 313 il s'y tint un concile sous la présidence de l'évêque de Rome Miltiade, pour juger les Donatistes. Sous le pape Silvestre, Constantin y érigea sous le vocable du Sauveur la *Basilica Lateranensis*, qu'on nomma également dans le début *Constantiniana*. Ce fut la plus grande œuvre monumentale exécutée à Rome par l'Empereur au bénéfice de l'Église. Le *Liber pontificalis* a conservé l'inventaire authentique des richesses en revenus et domaines, en orfèvrerie d'or et d'argent dont le prince avantagea cette église. La splendeur de sa décoration de marbre, de métaux précieux, de mosaïques multicolores fit donner plus tard à l'église, dans le langage populaire, le nom de *Basilica aurea*. Basilique et palais ont immortalisé le nom de la famille romaine des *Laterani* [3].

Les *Laterani* avaient été jadis possesseurs de ce palais. Au temps de Constantin, ils avaient cessé de l'être et le palais avait passé à la famille impériale; la *domus lateranensis* était aux mains de Fausta, fille du terrible persécuteur de l'Église, Maximien; à la suite de la donation impériale, Fausta abandonna le palais à l'Église; sous les murs actuels de la basilique et de ses dépendances des fouilles récentes ont fait retrouver les restes des vastes appartements dont se composait le palais romain. Une partie importante des constructions antiques semble s'être conservée près des remparts d'Aurélien, sinon incorporée avec eux. On a également retrouvé, sur l'emplacement du palais, des tuyaux de plomb au nom des Laterani et tout récemment un autre au nom de Julie Mammée [4].

[1] *Hinc pater exceptor, lector, levita, sacerdos | Creverat, hinc meritis quoniam melioribus actis; | Hinc mihi provecto Christus, cui summa potestas, | Sedis apostolicae voluit concedere honorem. | Archibis, fateor, volui nova condere tecta, | Addere praeterea dextra laevaque columnas, | Quae Damasi teneant proprium per saecula nomen.* Inscription copiée près de S. Laurent " *in introitu ecclesiae ipsius.* " De Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. 1, p. 135, 151, et dans *La biblioteca della sede apost. (Studi e documenti di storia e diritto*, t. V, 1884), p. 340. Cfr. Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. 212, n. 7 et *Notes sur la topographie de Rome*, p. 1 et suiv.; Bresslau, *Handbuch der Urkundenlehre*, t. I (1889), p. 121. Cf. Grisar, *Zum ältesten Cultus des Martyrers Laurentius*, dans la *Zeitschrift für kath. Theologie*, XXVII (1903), p. 133 et suiv.

[2] *Libellus precum* (Migne, *P. L.*, t. XIII, col. 82).

[3] Optat, *De schismate Donatistarum*, l. I, c. 23 (Migne, *P. L.*, t. XI, col. 331) : *Convenerunt in domum Faustae, in Laterano.* Le *Liber pontif.*, *Silvester*, § 36, l'appelle *Basilica Constantiniana*, comme le concile romain de 487. A lui seul ce nom, constamment employé, usuel encore sous Grégoire I[er], exclue tout doute au sujet de la fondation par Constantin. C'est à ce fait historique que se rattachent les fausses légendes sur S. Silvestre et la fausse et fameuse donation de Constantin. Le nom de *Basilica Lateranensis* est employé par S. Jérôme (Ep. 67, § 4), par Prudence (*Contra Symmachum*, l. 1, v. 586) et dans les relations officielles du schisme d'Eulalius en 419 (Baronius, *Ann.*, sous les années 418 et 419). Cf. Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. 191, n. 28.

[4] Stevenson, *Scoperte di antichi edifizi al Laterano*, dans les *Annali dell' Instituto*, 1877, p. 332 et suiv. Cf. Rohault de Fleury, *Le Latran au moyen âge*, 1877, avec de bons

X. — Du Latran au Vatican. Promenade dans Rome à l'époque de sa transformation.

A. — Du Latran au Forum Romain.

148. Une promenade dans Rome du mémorable palais du Latran jusqu'à la basilique de l'apôtre S. Pierre complétera l'image de Rome esquissée dans les lignes précédentes. La route mène, si l'on peut dire, de l'un des foyers à l'autre de la Rome ecclésiastique; du siège de la hiérarchie à son glorieux symbole, au sanctuaire universellement vénéré du tombeau de S. Pierre. Elle a le grand avantage de nous familiariser avec les traits caractéristiques de la Rome d'alors. Elle traverse la ville dans toute sa longueur du Sud-Est au Nord-Ouest, passe par ce qu'offre de plus brillant son antique magnificence et nous dévoile par de nouveaux côtés le jeune élément chrétien qui s'est conquis une place entre les murs de la cité.

Les rues à parcourir, que l'on trouvera marquées sur notre plan de Rome, sont signalées par l'itinéraire d'Einsiedeln, dont l'auteur, comme on sait, à l'époque tardive où il écrivait, s'en tenait aux anciennes voies classiques de Rome. Il nomme à droite et à gauche les monuments, dont plusieurs ne se sont pas offerts à nous précédemment.

La route qui relie le Latran à Saint-Pierre a été au moyen âge si traditionnelle, si fréquentée par les processions solennelles des papes et par les pèlerinages des fidèles que dans la première moitié du XIIe siècle elle était encore la même que jadis, — le cérémonial de Benoît le chanoine en est un garant, — dans sa première moitié du moins; car dans la seconde les ruines accumulées l'obligèrent, à l'époque de cet écrivain, à dévier un peu de son itinéraire séculaire. Il se fit une *via papalis* qui a subsisté jusqu'à présent; elle était chronologiquement la continuation de l'antique voie de communication entre les deux principaux sanctuaires de Rome : la basilique du Latran et la basilique vaticane [1].

Les deux moitiés de la route dont nous venons de parler vont la première du Vatican par le Colisée et le Forum jusque par derrière le Capitole; l'autre de ce dernier point par le Champ de Mars à la basilique de Saint-Pierre en traversant le pont Élien; le point de jonction en est au centre de la ville; il suffit pour le déterminer de dire que c'est le point où, à l'aboutissement méridional de la voie flaminienne sous le Capitole, se trouvait jadis la *Porta ratumena* et où se dressa plus tard l'arc de Domitien, appelé au moyen âge [2] *arcus manus carneae;* ce point d'une grande importance topographique formait le lieu de croisement de quatre routes antiques.

La première partie se subdivise naturellement en deux sections : l'une du Latran à l'arc de Titus près du Forum romain, l'autre traversant tout le Forum jusqu'au Capitole.

---

plans. J'ai vu le dernier tuyau en mai 1890 quand les travaux de restauration du cloître l'ont mis au jour.

[1] Lanciani, *L'Itinerario di Einsiedeln e l'ordine di Benedetto canonico*, p. 449 et s., 493 et s., 534 et s.; Adinolfi, *La Via sacra o del papa*, Roma, 1865; le même, *Laterano e via Maggiore*, Roma, 1857.

[2] Ce nom se trouve par exemple dans l'*Ordo Benedicti canonici* (ci-dessus, p. 120), § 51.



149. Joignons-nous donc à un groupe de pèlerins étrangers, qui, après avoir rendu leurs hommages à l'évêque de Rome dans son palais du Latran, vont honorer l'apôtre Pierre dans son église. Il y avait souvent dans les grandes villes du moyen âge des " périégétes ", — c'était leur nom par exemple à Alexandrie, — hommes instruits, " grammairiens " ou *ludimagistri*, qui expliquaient aux étrangers les monuments, et, le cas échéant, avaient en mains le texte des inscriptions publiques pour satisfaire la curiosité des pèlerins. On peut se figurer les pèlerins cultivés de Rome accompagnés de tels guides, Rome avait assez de grammairiens de ce genre; les recueils d'inscriptions romaines que nous possédons, les guides de la ville et des catacombes ont tout l'air d'avoir été faits pour des cicerones de cette espèce [1].

Les pèlerins du VIe siècle que nous nous représentons offrent un coup d'œil pittoresque avec leurs costumes variés, aux vives couleurs; peut-être y a-t-il parmi eux des Africains, compatriotes de Fulgence que naguère nous avons remarqué sur le Forum avec ses confrères de l'ordre monastique; peut-être aussi des Orientaux aux vêtements étranges, mais bien familiers à Rome, des Gaulois robustes, des pèlerins venus des lointaines régions du Nord, comme Rome en voyait si souvent alors attirés par les sanctuaires, pleins de pieuses pensées et du désir de s'instruire [2].

150. Les pèlerins traversent d'abord la grande place du Latran, *campus lateranensis*, limitée par le palais des papes (*episcopium*, puis *patriarchium lateranense*), par le long mur latéral de la basilique avec sa majestueuse file de fenêtres en plein cintre, par le baptistère du Latran (*baptisterium* ou *fons lateranensis*) avec ses annexes, parmi lesquels nous citerons l'oratoire de la croix et le portique du pape Hilaire; la limite septentrionale était l'*Aqua Claudia;* et les arches encore subsistantes de cet aqueduc avec ses hautes murailles de briques d'une belle régularité réveillent l'idée du pittoresque coup d'œil que devait présenter cette clôture.

La vaste place ainsi enfermée répondait sans doute au *Campus martialis* sur le Cœlius, dont parle Ovide. Remarquons que l'Itinéraire d'Einsiedeln note en cet endroit une église de *S. Gregorius in Martio;* et ce mot *Martius* pourrait n'être que l'écho de l'ancienne appellation de Champ de Mars. L'église était au commencement de l'ancienne *Via Merulana*, qui quittait la place du Latran au Nord sous l'une des arcades de l'*Aqua Claudia*, et ne coïncidait pas avec la rue moderne à laquelle on a donné le même nom [3].

Parmi les monuments de la place du Latran aucun ne sollicite l'attention des pèlerins plus que la statue en bronze dite de Constantin le Grand à cheval. En réalité ce n'est pas Constantin, mais Marc Aurèle qu'elle représente; Marc

---

[1] De Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. 1, p. 47 et suiv.; *Roma sotterr.*, t. I, p. 151 et suiv.; Grisar, *Analecta romana*, t. I, p. 129 et suiv., 3e dissert. : *Iscrizioni di Roma*, § 7.

[2] Prudence nous montre les pèlerins se pressant aux tombeaux des martyrs (*Peristephanon*, l. XI, v. 205 et suiv., éd. Dressel, p. 450): *Exultant fremitus, variarum hinc inde viarum | Indigena et Picens plebs et Etrusca venit... | Vix capiunt patuli populorum gaudia campi, | Haeret et in magnis densa cohors spatiis.* Grégoire de Tours parle souvent des pèlerins francs à Rome, par ex. *Hist. Franc.*, l. II, c. 5; l. VI, c. 6; *De virtutibus sancti Martini*, l. II, c. 25; *In gloria confessorum*, c. 87; *Vitae patrum*, c. 6. Cf. Grisar, *Analecta romana*, t. I, p. 357 et suiv., dissertation 8 : *Roma e la chiesa dei Franchi*, § 3.

[3] Ovide, *Fasti*, l. III, v. 519; Lanciani, *L'itinerario*, p. 536.

Aurèle, à qui l'on avait élevé une statue en cet endroit parce qu'il y était né. L'emplacement en était à peu près au lieu où est actuellement la *Scala santa*. Elle y demeura pendant tout le moyen âge comme un des plus beaux ornements de la place du Latran; c'est la statue qui aujourd'hui se dresse au haut du Capitole, où elle a été transportée en 1583. Considérée généralement dès le haut moyen âge comme un monument de l'insigne bienfaiteur de l'église et du fondateur de la basilique latérane, elle y gagna d'être plus respectée que d'autres œuvres d'art [1].

En quittant le *Campus lateranensis*, les pèlerins passent sous l'*Aqua Claudia* pour prendre l'antique rue qui mène au Colisée. Ce n'est point la rue actuelle de *S. Giovanni in Laterano*, mais une autre rue qui s'en détache à gauche et au sud sur le penchant du Cœlius; cette rue, qui jadis avait relié le centre de Rome à la *porta Cœlimontana* de Servius, correspond dans sa plus grande partie à la *Via de' santi Quattro Coronati*. L'*Aqua Claudia*, qui jetait au dessus l'une de ses arcades, lui faisait sur la place du Latran une entrée solennelle; on donna plus tard à cette arche le nom d'*Arco di Basile*. L'importance traditionnelle de cette voie qui conduisait au Colisée est exprimée au XIIe siècle par les noms de *Via maior* et de *Via sancta*, ce dernier s'appliquant du moins à la partie inférieure de la rue, située près du Colisée. On emploie ces expressions dans les descriptions du cortège des papes de la résidence du Latran à la basilique de Saint-Pierre [2].

Les plus anciens sanctuaires chrétiens sur cette route sont la basilique des Quatre-Couronnés, celle de Saint-Clément et l'oratoire de Sainte-Félicité. Leur origine se rattache avec plus ou moins de sûreté à certaines circonstances locales de l'histoire de ces saints personnages. Il en est ainsi à Rome de beaucoup de sanctuaires primitifs qui doivent leur naissance aux relations intimes du lieu avec l'histoire du saint qu'on y vénère. Si les légendes postérieures enveloppent souvent cette relation jusqu'à la rendre méconnaissable, parfois aussi la critique peut la dégager nettement; mais le plus souvent celui qui cherche la vérité doit se contenter de la pénombre [3].

151. Le premier des sanctuaires ci-dessus nommés s'élève à gauche de notre route; c'est celui des quatre saints couronnés dont les bâtiments, qui datent du moyen âge, font une si puissante impression sur le visiteur actuel. Rome n'a guère conservé de monuments aussi expressifs de la piété et de la puissance de nos aïeux. Les fortifications du cloître, la fierté du donjon, la dignité de l'église, tout cet ensemble respire aujourd'hui encore l'esprit des siècles écoulés. Il semble bien qu'au temps des pèlerins que nous accompagnons, il n'y ait eu là qu'une humble et modeste basilique. Honorius Ier au VIIe siècle y construisit une église de proportions extraordinaires dont on peut reconnaître dans le cloître actuel les nefs latérales et les chapelles. L'église actuelle, réduction de celle d'Honorius, date de Pascal II et par conséquent des débuts du XIIe siècle; ce pape se contenta dans sa restauration d'utiliser la nef centrale pour en faire la basilique nouvelle [4].

---

[1] Lanciani, *ibid.*, p. 535; Stevenson, *Scoperte di antichi edifizii al Laterano* (*Annali dell' Instituto*, 1877), p. 373.

[2] Benoît le chanoine, § 50 : (*Dominus pontifex*) *intrat per campum iuxta S. Gregorium in Martio, descendit in viam maiorem sub arcu formae*, etc...

[3] Cf. de Rossi, *Bullett. di archeol. crist.*, 1879, page 80; 1876, page 102; 1867, page 58.

[4] Marucchi, *Basiliques et églises de Rome*, p. 223 et suiv.

Les quatre saints couronnés avaient, dès le IV[e] siècle, au témoignage du martyrologe hiéronymien, un lieu de culte à cet endroit (*ad Celio monte*). Leur sépulture se trouvait hors de Rome sur la voie labicane. Ce sont quatre martyrs dont on n'avait point conservé les noms et que la plus ancienne tradition désigne pour cela sous le simple nom de *Coronati*, qui ont reçu la couronne du martyre; c'étaient sans doute des soldats, et le terme de *cornicularii* qu'on leur applique détermine leur situation. Ils avaient été immolés, suivant la tradition, victimes de leur foi, près d'un temple d'Esculape, dans le voisinage de l'église, vis-à-vis des thermes de Trajan. En 1872 sous l'abside actuelle on trouva dans le sol les fragments d'une inscription de S. Damase, destinée, autant qu'on peut s'en rendre compte, à exalter le martyre de plusieurs témoins de la foi, sans doute des quatre couronnés [1].

En tout cas l'existence en cet endroit d'un des « titres » insignes est une preuve qu'il s'y rattachait des souvenirs historiques des premiers siècles du christianisme; et il est à remarquer que de bonne heure le titre porte le nom des quatre saints et non celui du fondateur. Si les saints ont réellement souffert le martyre dans les environs de l'église, on s'explique facilement qu'on y ait construit un monument pour perpétuer ce souvenir. Peut-être aussi, après les avoir tués, avait-on exposé leurs corps en cet endroit de la rue, comme on le faisait souvent pour effrayer les fidèles. Peut-être enfin avaient-ils été retenus en prison dans les anciens bâtiments dont on aperçoit encore les restes près de l'église.

Ce n'est pas seulement sur ce point, mais sur bien d'autres, que l'histoire de ces martyrs offre des problèmes insolubles. Aux quatre couronnés étaient unis dans le culte, comme on le voit par les plus anciens documents écrits, cinq autres martyrs, dont l'histoire se mêlant peu à peu à celle des premiers produisit un étrange imbroglio dans les traditions historiques. Ces cinq martyrs, qui ne sont pas romains, mais pannoniens, furent transportés à Rome et ensevelis hors de la ville au lieu même où reposaient déjà les couronnés; de là les confusions de la tradition.

Les Pannoniens sont mieux connus dans l'histoire que les quatre couronnés; leur passion est du 8 novembre 305 ; ils s'appelaient Claudius, Nicostratus, Symphorianus, Castorius et Simplicius. Leurs actes, dont la critique tant catholique que acatholique s'est occupée dans ces derniers temps, sont contemporains et dignes de créance. Les saints qui étaient maçons refusèrent de favoriser par leur travail le culte païen ; ce fut la cause de leur condamnation. Plus tard, quand se formèrent les légendes, on appliqua ce récit aux quatre couronnés : les maçons de Rome les choisirent pour patrons; leur corporation eut dans l'église une chapelle, ornée d'antiques peintures, dédiée aux quatre couronnés comme compagnons de leur métier [2].

---

[1] De Rossi, *Bullett. di arch. crist.*, 1879, p. 81.

[2] L'erreur est manifeste dans l'itinéraire du VII[e] siècle connu sous le nom de *De locis sanctis martyrum*, où l'on lit : *Iuxta viam lavicanam isti dormiunt :* ... Quattuor *Coronati, id est Claudius, Nicostratus, Simpronianus, Castorius, Simplicius*, ce sont les cinq pannoniens (De Rossi, *Roma sotterr.*, t. I, p. 142, 178). Par une autre confusion postérieure, les martyrologes attribuent aux quatre couronnés, dont les noms étaient inconnus, ceux de quatre autres soldats martyrs, Severus, Severinus, Carpophorus et Victorinus, ensevelis à Albano. C'est ainsi que l'histoire des quatre couronnés devint un imbroglio inextricable. Après la publication par Wattenbach (*Untersuchungen zur römischen Kaiser-*

152. Allons maintenant au deuxième grand monument de l'hagiographie locale qui se rencontre sur notre route. Presque en face de l'église des quatre saints couronnés, à droite du chemin, dans l'enfoncement de la vallée est le titre de Saint-Clément, qui fait encore partie de la deuxième région d'Auguste, le Cœlius.

Les témoignages écrits s'accordent avec ceux de la pierre pour donner du crédit à l'opinion qu'en cet endroit un temple fut fondé par le successeur

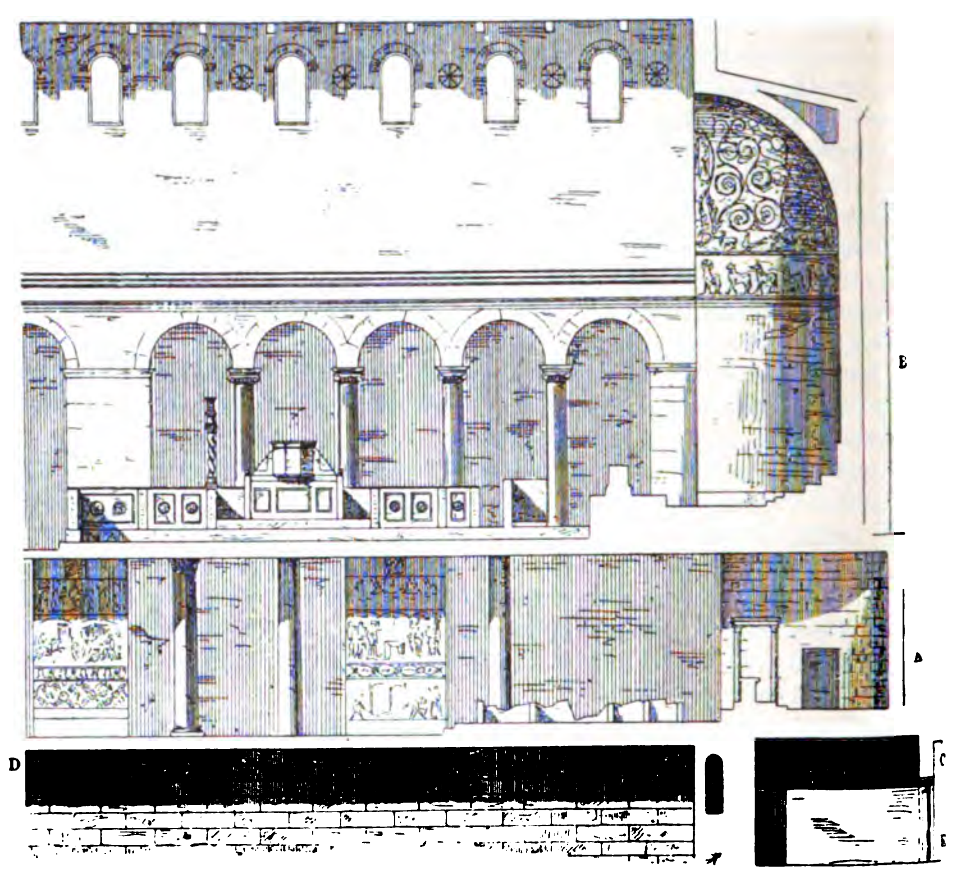


Fig. 43. **Saint-Clément, à Rome.**
Coupe longitudinale des bâtiments superposés de trois croquis.

de S. Pierre, l'évêque-martyr Clément ou du moins lui fut de bonne heure consacré. Les légendes parlaient d'une transformation en église de la maison du saint. Ce qui est historique, c'est que dès 392 S. Jérôme dit que « la mémoire

geschichte, t. III, 323 et suiv.) en 1870 de la *Passio Ss. Quattuor Coronatorum*, de Rossi a essayé de porter la lumière au milieu de ces équivoques. Nous avons utilisé ci-dessus sa dissertation (*Bullett. archeol. crist.*, 1879, p. 45 et suiv.), dont les conclusions ont été généralement acceptées, bien que non sans conteste. On ne pourra guère arriver là-dessus à la pleine clarté. Cf. Wattenbach, *Neues Archiv*, t. V (1880), p. 227 et suiv.; t. XI (1886), p. 202; t. XII (1887), p. 426, et surtout *Sitzungsberichte der kgl. Akademie der Wiss. zu Berlin*, 1896, n. 47, p. 1281 et suiv. (les actes d'après le Ms de Paris lat. 10861); *Analecta Bollandiana*, 1897, p. 337; Dufourcq, p. 153 et suiv.

du nom de Clément est conservée par l'église bâtie à Rome ». Au même siècle appartient l'inscription du collier de fer d'un esclave échappé et repris, qui mentionne un acolyte *a dominicu Clementis*, qui ne peut guère être que l'église de Saint-Clément; *dominicum* désignait l'église comme maison du Seigneur. Une inscription du pape Damase, une autre de Sirice et une lettre de Zosime confirment l'âge et la dignité de ce titre [1].

L'église primitive (fig. 43 A [2]), où pénétraient nos pèlerins du Ve siècle, a été retrouvée en 1858. Le pape Pascal II construisit au-dessus la nouvelle église (B). Les Normands de Robert Guiscard avaient dévasté tout ce quartier; le pape, en même temps qu'il réédifia la basilique des Quatre Saints Couronnés, abattit en partie l'ancienne église de Saint-Clément, située au fond de la vallée du Cœlius, combla le reste et construisit à la place une nouvelle église de moindres dimensions; les nefs latérales de l'église primitive débordent de beaucoup celles du XIIe siècle. Les fouilles modernes, dirigées avec un zèle intelligent par un Dominicain irlandais, le P. Mulooly, nous ont restitué tout l'intérieur de l'ancienne construction, et ont rendu accessibles à 5 mètres au-dessous de l'église actuelle des salles ornées de précieuses colonnes antiques et de peintures du haut moyen âge. Le bâtiment semble de peu postérieur à Constantin : il fut orné de peintures au XIe siècle. Il communique avec une pièce située encore plus bas (C) et qu'on pourrait regarder comme un oratoire existant auparavant déjà sur ou près de l'habitation du saint titulaire. Plus bas encore on a retrouvé des restes de constructions des premiers temps de l'Empire, qui nous font croire qu'il y avait là, à cette époque, une habitation. Et ce qui est bien remarquable les fondations même (D) se rapportent à la période républicaine de Rome [3].

C'est ainsi que des siècles fort différents ont laissé leurs traces dans ce lieu remarquable; et l'intérêt qu'offre ce concours de tant de souvenirs qui se touchent est encore augmenté par la découverte, derrière l'oratoire chrétien, d'un *mithraeum* (E) bien conservé avec sa statue de Mithra et tout autour les banquettes de pierre pour les initiés. Quand la chute du paganisme fut irrémédiable, l'idolâtrie se choisit cette retraite secrète pour y planter son étendard contre la nouvelle religion au plus près du sanctuaire chrétien [4].

---

[1] S. Jérôme, *De viris illustribus*, c. 15 : *nominis eius* (*Clementis*) *memoriam usque hodie Romae extructa ecclesia custodit.* Sur l'inscription *dominicum Clementis*, cf. de Rossi, *Bullett. arch. crist.*, 1863, p. 25; 1874, page 159. *Dominicum* est la traduction du grec κυριακή (sous-entendu οἶκος). Pour Damase et Sirice, cf. de Rossi, *ibid.*, 1870, p. 148 et p. 147; pour Zosime, Jaffé, 2e éd., p. 329 (Migne, *P. L.*, t. XX, col. 649). Le *Liber pont.*, t. I, p. 123, dit : *Clemens Romanus de regione Coeliomonte;* sur les légendes de l'église, cf. Dufourcq, p. 160 et suiv.

[2] G. Dehio et G. von Bezold, *Die kirchliche Baukunst des Abendlandes*, pl. 22, n. 2. On entre actuellement par D dans l'église inférieure A; l'autel est restauré, mais les peintures du moyen âge sont conservées. Pour l'église supérieure B, et la *schola cantorum*, cf. fig. 45 et ci-dessous.

[3] J. Mulooly, O. P., *Saint Clement, pope and martyr, and his basilica in Rome*, 2e éd., Rome, 1873, avec planches; De Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1863, p. 25 et suiv. (plan p. 30); 1870, p. 129 et suiv. : *I monumenti scoperti sotto la basilica di S. Clemente studiati nella loro successione stratigrafica e cronologica;* Kraus, *Realencyklopädie der christl. Alterthümer*, t. I, p. 132; et p. 297 un article de de Waal; Roller, *Revue archéol.*, t. II (1872), p. 65-73, 129-141, 290-296; Armellini, *Chiese di Roma*, 2e éd., p. 124; Kirsch, *Cultusgebaüde*, p. 32 et suiv.; Marucchi, *Basiliques*, p. 287 et suiv.

[4] De Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1870, p. 125, 153, vue et plan pl. 10 et 11; Roller, *quo supra*, p. 14, 16, 17.

Depuis les fouilles du XIX[e] siècle le sanctuaire vénéré de Saint-Clément est devenu une sorte de musée artistique et archéologique chrétien. Mais dès avant les fouilles l'église supérieure de Pascal II offrait un spécimen excellent et impressionnant de la disposition intérieure des anciennes basiliques romaines. A cette époque en effet on suivait encore le caractère ancien dans la décoration des basiliques; et ce pape en particulier semble avoir pris à tâche de reproduire dans son bâtiment les principaux traits de l'ancien. Sa basilique dont nous donnons le plan (fig. 44)[1] est la seule à Rome qui ait conservé jusqu'à nos jours d'une manière assez complète son ancien aspect.

Voici le vestibule (A) ceint de portiques à colonnes, avec sa fontaine (*cantharus*) au centre du quadrilatère. Il mène à l'atrium allongé (B) qui précède l'église. Ce sont les colonnes de l'ancien vestibule, que l'on a dressées sur un nouvel emplacement. Outre l'entrée principale (B) qui conduit à la nef centrale (C), il y avait autrefois pour les nefs latérales (D, E) deux entrées aujourd'hui murées; au fond la tribune, ou abside, arrondie, ouverte, est flanquée des deux absides plus petites (O, P) des nefs latérales. Devant l'autel que recouvre un tabernacle à colonnes (L), voici le chœur carré (G) avec sa clôture de marbre pour le bas clergé et les chantres (*schola cantorum*, fig. 45[2]). Il a une porte (H) sur le sanctuaire (I, I) et possède encore ses ambons pour l'épître et l'évangile (F, F); la clôture, avec ses ornements en relief est bien plus ancienne que Pascal II; c'est pour la majeure partie, celle qui ornait déjà l'église inférieure au VI[e] siècle et qui a été transportée dans la nouvelle construction; les formes des ornements rappellent le VI[e] siècle; un monogramme qui se déchiffre IOHANNES se rapporte au pontificat de Jean II (533-535). Le nom de ce pape, qui s'appelait d'abord Mercure, se retrouve sur d'autres monuments de l'église inférieure[3].

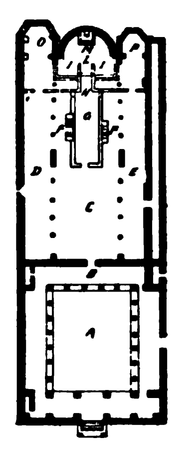


Fig. 44. **Saint-Clément.** Plan de l'église supérieure.

153. Près de l'antique sanctuaire de S. Clément, on voyait souvent des groupes de matrones romaines se presser au point où le chemin monte aux thermes de Trajan; c'était une route très fréquentée par les femmes pieuses de l'ancienne Rome chrétienne; il conduisait à l'oratoire voisin de la matrone et martyre Félicité. La sainte y était honorée, selon les termes d'une inscription, comme la protectrice des dames romaines : *cultrix Romanarum*[4].

La chapelle encore existante, de dimensions fort modestes, a une niche d'autel ornée d'une peinture du V[e] ou du commencement du VI[e] siècle (fig. 46[5]).

[1] L est la place du célébrant à l'autel; M son siège de marbre dans la niche de l'abside.

[2] Photographie nouvelle. On remarque sur le marbre de la clôture de la *schola cantorum*, à gauche, de celle du *presbyterium*, à droite, les ornements en relief qui datent de Jean II.

[3] Cf. La reproduction du monogramme dans mes *Analecta romana*, t. I, p. 151, Dissert. 3 : *Iscrizioni di Roma*, § 9, pl. I, n. 6.

[4] Cette inscription est sur l'antique peinture de la niche de l'autel. On peut déchiffrer les mots suivants d'une prière qui y a été griffonnée : *Sancta martyr multum praestas ob voti ... felicitates* (jeu de mots sur le nom) *sperare innocentes non desperare* (*reos*). De Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1885, p. 160 et suiv.

[5] Dessin de l'architecte F. Mazzanti exécuté d'après les restes subsistants et d'après de Rossi, *Bull. archeol. crist.*, 1885, pl. 11, et Garrucci, *Arte cristiana*, pl. 154. On peut encore reconnaître sur les parois les imitations en couleur du marbre, qui d'ailleurs n'atteignent pas partout la hauteur de l'abside

Elle représentait sainte Félicité en orante, ayant autour d'elle ses sept fils qui, d'après la légende de leur passion, précédèrent dans le martyre leur mère



Fig. 45. Vue intérieure de Saint-Clément.

héroïque. Actuellement la précieuse peinture est presque détruite par l'humi-

centrale. C'est un genre de décoration analogue à celui qui se trouve sur les murailles de l'église des Saints Jean et Paul sur le Cœlius (voir ci-dessus, p. 47.)

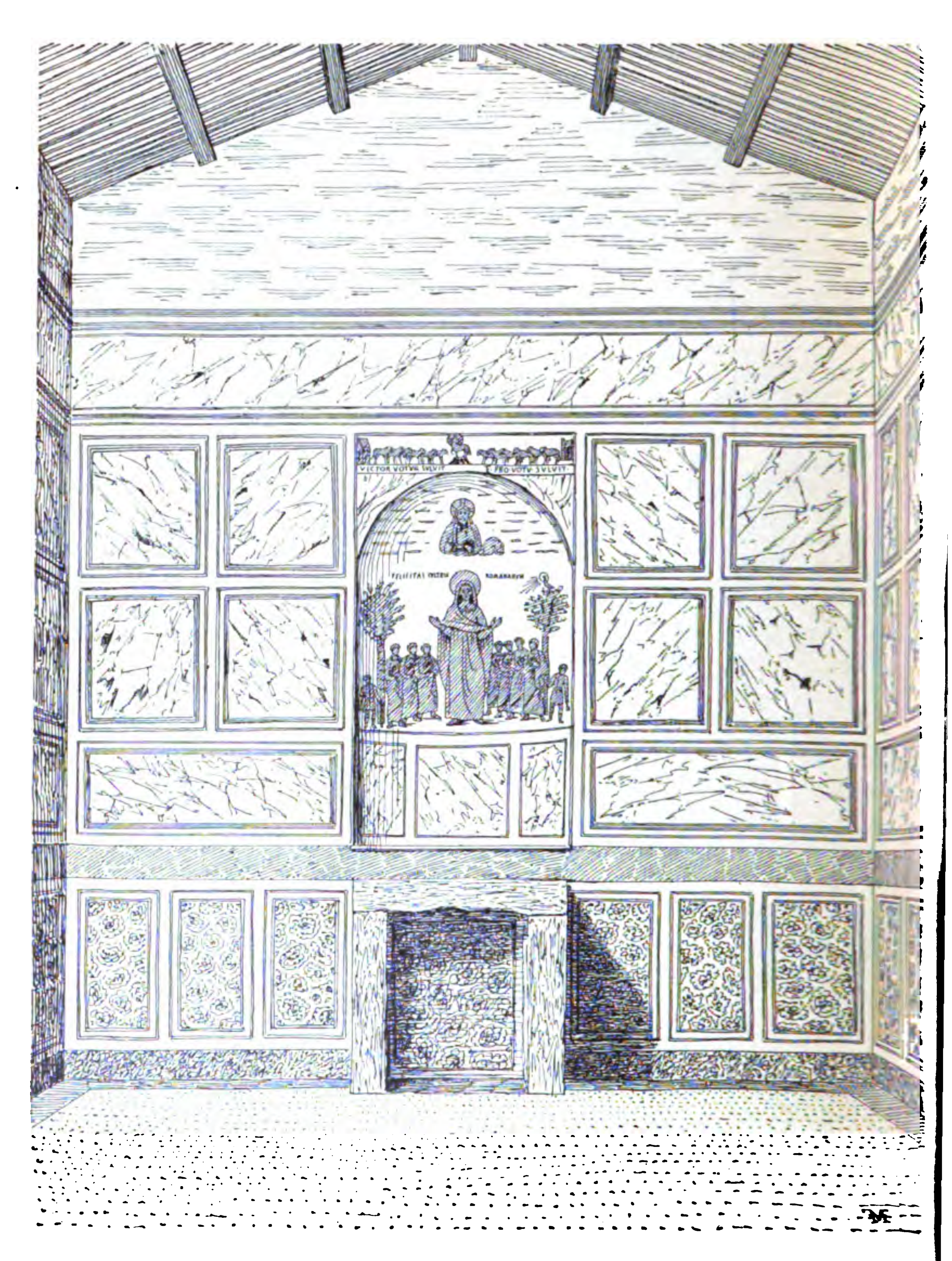


Fig. 46. **L'oratoire de Sainte-Félicité.** L'intérieur avec l'autel.
Reconstitution partielle.

dité; mais en 1812, quand les fouilles faites dans l'oratoire la rendirent à la lumière, on y distinguait d'autres détails fort caractéristiques, notamment une figure qui semble refléter la tradition locale que l'on croyait avoir quand on érigea un sanctuaire en cet endroit : en bas, à droite, était un geôlier avec sa clef; l'on aura supposé que sainte Félicité a subi dans ce lieu la prison avant de souffrir le martyre hors de la ville [1].

La scène qui entoure les saints, centre du tableau, était tout à fait dans le goût des mosaïques du temps qui ornent les grandes églises et mérite à cet égard une attention toute spéciale. Au-dessus du personnage principal, de sainte Félicité, le Christ dans les nuages, se préparant à lui mettre sur la tête la glorieuse couronne du martyre; au-dessus encore les douze agneaux, représentant les douze apôtres, venant de chaque côté des villes ou étables de Jérusalem et de Bethléem vers l'agneau divin, debout, au centre de la composition, sur la colline habituelle, d'où coulent les sources de l'eau vivante. Le sens symbolique, facilement reconnaissable, de cette scène est précisé par deux palmiers qui se dressent à droite et à gauche de la sainte; sur les branches de l'un d'eux se balançait le mythique phénix, signe de la résurrection et de l'immortalité. Ce sont des traits que l'on retrouve soit isolés soit combinés sur les mosaïques de Rome du IVe au VIIe siècle.

Mais cet oratoire aussi précieux qu'il est simple fait revivre à nos yeux bien d'autres usages artistiques et de pieuses coutumes de cette époque.

Ce ne sont pas seulement les banales imitations de marbre multicolore qui recouvraient les parois du quadrilatère intérieur, mais aussi des peintures chrétiennes par le sujet et par le style et pleines souvent de ce symbolisme si fort goûté à l'époque : nous en citerons comme exemples les trois jeunes hommes dans la fournaise et Daniel dans la fosse aux lions, saint Pierre et saint Paul aux côtés du Sauveur. L'on avait griffonné sur les murailles des noms de personnes ou des invocations dont beaucoup assurément sont chrétiennes, mais dont un plus grand nombre encore émanent de païens. On y voyait notamment un calendrier avec les divinités païennes des jours de la semaine, reste de l'époque classique.

Le tout doit avoir formé autrefois, à l'époque païenne même, une habitation indépendante d'ailleurs des thermes de Trajan qui y sont contigus. On s'est demandé si ce ne serait pas la demeure même de sainte Félicité; la disette de sources ne permet pas de trancher la question. L'affirmative n'expliquerait que mieux la vénération des dames romaines pour ce sanctuaire, vénération qui s'exprime dans mainte inscription griffonnée sur la muraille [2].

On ne connaît à Rome que peu d'autres exemples de petits oratoires datant des premiers siècles du christianisme.

En 1876 on découvrit et malheureusement on détruisit un oratoire du IVe siècle, non loin de la gare, près des thermes de Dioclétien, sous le *Monte di giustizia*. Il était orné à l'abside de peintures représentant le Christ et les

[1] De Rossi, *quo supra*, p. 157 : *Pittura ritraente santa Felicità ed i sette figliuoli in un antico oratorio presso le terme di Tito* (avec pl. 11.) Sur la légende voir Dufourcq, p. 223 et suiv.

[2] C'est en fouillant une partie des thermes de Trajan (que le rapport appelle constamment thermes de Titus) qu'on retrouva en 1812 l'oratoire de sainte Félicité. (Garrucci, *Arte crist.*, t. III, p. 85, pl. 154, n. 3). Voir notamment p. 88 ce qui est dit du calendrier, d'après Piale, *Memorie enciclopediche di Guattani* (Roma, 1817), p. 153 et suiv., où le calendrier se trouve reproduit.

Apôtres; tout autour de l'abside courait un fleuve dans les eaux duquel jouaient des poissons et des barques, scènes familières que l'on retrouve dans les mosaïques absidales du Latran et de Sainte-Marie Majeure. Un peu plus loin, on voyait encore au XVIII[e] siècle les ruines d'un autre oratoire, Sainte-Prisque, qui possédait aussi des peintures du IV[e] siècle; une antique inscription, d'un certain Pudens Cornelianus, qu'on y retrouva, autorisait à le rattacher à la famille de Pudens, si célèbre dans la tradition. On signale encore dans le voisinage de Saint-Pierre ès-liens un troisième oratoire, peut-être du VI[e] siècle. Un quatrième oratoire assez vaste, recouvert de peintures du VI[e] ou VII[e] siècle, a été retrouvé tout récemment sous Saint-Sabas et peut être regardé comme l'oratoire de sainte Silvia, mère de Grégoire le Grand [1].

---

154. Dans notre promenade archéologique, bien que les antiquités chrétiennes y tiennent la première place, nous ne saurions nous dispenser de prendre connaissance, au moins en passant, des thermes de Trajan qui s'étendent non loin de la route à droite. Dans la construction de Trajan, le bâtiment central était entouré d'une immense cour carrée, autour de laquelle couraient, à l'ordinaire, les portiques, les places, les salles de jeu et de distraction; un fragment du plan de marbre de Sévère représente une partie des bâtiments, qui suffit à donner une idée de la grandeur de l'ensemble. La plus grande partie de ces thermes n'a pas encore été explorée et longtemps on les a si mal connus qu'on les nommait thermes de Titus. Le lieu n'en est pas moins illustre dans l'histoire de l'art; c'est là qu'en 1506, près des *Sette sale*, réservoirs en ruine de ces thermes, on a découvert l'inestimable groupe du Laocoon [2].

Les salles souterraines des thermes du côté de Saint-Clément appartiennent à la maison dorée de Néron. C'est en partie sur ce palais d'une étendue folle que Trajan avait élevé ses bains. L'État avait condamné à l'exécration la mémoire de Néron et ses constructions à l'anéantissement. Dans ces grandes salles obscures du magnifique palais, enfoui sous terre, les fresques classiques des murs, le spécimen le plus complet que nous ait laissé le paganisme de la peinture décorative, n'ont cessé d'exciter l'admiration des connaisseurs depuis la Renaissance. Michel-Ange et nombre d'artistes après lui sont venus étudier dans ces chambres fameuses les formes de la beauté pour les imiter par le pinceau. Ah! que les peintures des oratoires et des basiliques des premiers temps du christianisme sont loin de cette splendeur et de ce goût raffiné! Les produits du christianisme ne visent qu'à l'édification par la simple reproduction d'un sujet historique ou moral; l'art en est d'un style sans prétention; il a les défauts de l'époque et accuse déjà une certaine décadence. Là-bas, au contraire, sur les peintures du premier siècle, c'est la délicatesse classique, c'est cette beauté des formes de l'âge d'or qui suit Auguste et qu'aucune époque n'a plus atteinte; c'est la légèreté des figures, c'est la fantaisie des lignes, c'est tout un ensemble

---

[1] Sur l'oratoire des thermes de Dioclétien, cf. de Rossi, *Bullett. arch. crist.*, 1876, p. 46 et suiv., et pl. 6 et 7; sur celui de Sainte-Prisque, *ibid.*, 1867, p. 46 et 48; sur le troisième, *Mittheil. des archäol. Institutes*, 1892, p. 33. Il sera question de l'oratoire de Silvia dans notre 2[e] volume.

[2] Sur les ruines des thermes cf. Richter, *quo supra;* Niebuhr, *Beschreibung Roms*, t. III, p. II, p. 221 et suiv.; Jordan, *Forma urbis*, pl. 16, n. 109; O. Richter, *Topographie der Stadt Rom*, 2[e] éd. p. 327.

de grâce et d'harmonie. Ce sont des représentations de la joie terrestre et de la volupté auxquelles un peintre chrétien n'aurait jamais songé, quand ce ne serait que pour épargner les regards de ses coreligionnaires [1].

Les thermes de Trajan s'étendaient jusque sous la basilique de Saint-Pierre ès-liens, le « titre » de l'Esquilin dont nous avons déjà parlé. Le pèlerin qui allait du Latran à Saint-Pierre du Vatican pouvait sur sa route saluer au moins de loin cette autre église de l'Apôtre qui le dominait de la hauteur. La basilique esquiline tirait son nom de « ès-liens » des chaînes de S. Pierre qu'on y vénérait déjà comme souvenir de la prison de l'Apôtre.

L'objet de ce chapitre nous conduit à y arrêter le lecteur un moment. La conviction générale où, sous Sixte III déjà, dès la première moitié du Ve siècle, l'on était à Rome de posséder « depuis de longues années » dans cette église les chaînes de S. Pierre, résulte de l'inscription par laquelle le pape célébrait comme un joyau de cette église restaurée par lui « les chaînes intactes, les liens sacrés de Pierre, ce fer plus précieux que l'or. » La conservation de la chaîne est donc un fait bien antérieur à la légendaire donation de l'impératrice Eudoxie. Dès le début du Ve siècle on constate l'habitude chez les évêques étrangers de solliciter des fragments de la chaîne, comme des reliques qu'ils vénèrent dans leurs églises. C'est ainsi que l'évêque de Spolète, Achille (vers 419), fit placer sur l'escalier qui conduisait à la basilique de Saint-Pierre de cette ville une longue inscription en vers, dont le texte est encore conservé, et où il signalait ce genre de reliques. Il y dit aux pèlerins passant à Spolète par la voie Flaminienne pour se rendre à Rome ou pour en revenir, que le prince des apôtres n'est pas seulement à Rome, mais aussi chez lui, sur la colline où se trouve la basilique de Saint-Pierre, grâce à cette relique de la chaîne, à ce souvenir sacré de son martyre, dont la basilique de Spolète a reçu la participation [2].

En poursuivant sa route vers le Colisée, et avant de l'atteindre, on rencontrait à gauche sur le Cœlius, les bâtiments du quartier *Caput Africae*; il tirait ce nom d'un *paedagogium* impérial qui y avait existé; les pages qui y étaient élevés s'appelaient *Caputafricenses*. L'époque moderne a ressuscité ce nom pour le don-

[1] A. de Romanis, *Le antiche camere esquiline, dette comunemente Terme di Tito* (Roma, 1822), avec reproductions des peintures; Richter, *quo supra*.

[2] Cf. l'inscription de Sixte III (432-440), à l'abside de l'église, dans de Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. I, p. 134, n. 1 : *Inlaesas olim servant haec tecta catenas | Vincla sacrata Petri, ferrum pretiosius auro.* Voir aussi l'inscription de cette église, *ibid.*, p. 110, n. 164 : *His solidata fides, his est tibi, Roma, catenis | Perpetuata salus...* Cf. Grisar, *Analecta Romana*, t. I, p. 77, Dissertaz. 3 : *Iscrizioni di Roma*, § 2. — Pour l'inscription de Spolète, cf. de Rossi, *quo supra*, p. 113. *Qui Romam Romaque venis, hunc aspice montem... | In te* (Petre) *per cunctas consistit ecclesia gentes... | Arbiter in terris, janitor in superis.* Sur Saint-Pierre ès-liens de Rome, cf. Duchesne, *Notes sur la topographie*, p. 22; sur la conservation de reliques de la chaîne dans d'autres églises, cf. de Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1871, p. 118; 1874, p. 147; 1878, p. 19; sur les chaînes de la basilique, cf. Monsacrati, *De catenis S. Petri* (Roma, 1750); trad. ital. avec additions de L. Giampaoli : *Memorie delle catene di S. Pietro* (Prato, 1884), p. 147 et suiv. On a eu ci-dessus § 135 un exemple du VIe siècle du nom *a vinculis S. Petri*. Pour l'époque antérieure au IVe siècle, on ne peut faire que des conjectures. La donation légendaire d'Eudoxie a été condamnée dans les termes suivants par la congrégation pour la réforme du bréviaire établie par Benoît XIV : *Quae in breviario extant, historiam exhibent, quae criticis pene omnibus non probatur*; et la congrégation était résolue à supprimer les leçons 4-6 de la fête de S. Pierre ès-liens au 1er août (*Analecta juris pontificii*, t. XXIV, 1885, p. 913). J'ai publié dans la *Civiltà Cattolica*, 1898, t. III, p. 206-221, un mémoire sur toute la question.

ner à une rue. Il est vraisemblable que la première origine en est une statue ou une enseigne représentant une Africaine. Beaucoup de rues ou de places à Rome empruntaient leurs noms à des enseignes de ce genre [1].

Plus loin, toujours sur le Cœlius, se dressent à pic les substructions du temple de Claude, dont la magnifique position occupait l'emplacement actuel des jardins des Passionistes de S. Jean et S. Paul.

---

155. La vieille rue, arrivée enfin au Colisée, contourne à gauche l'amphithéâtre. Elle passe ensuite, comme le remarque expressément l'itinéraire d'Ein-

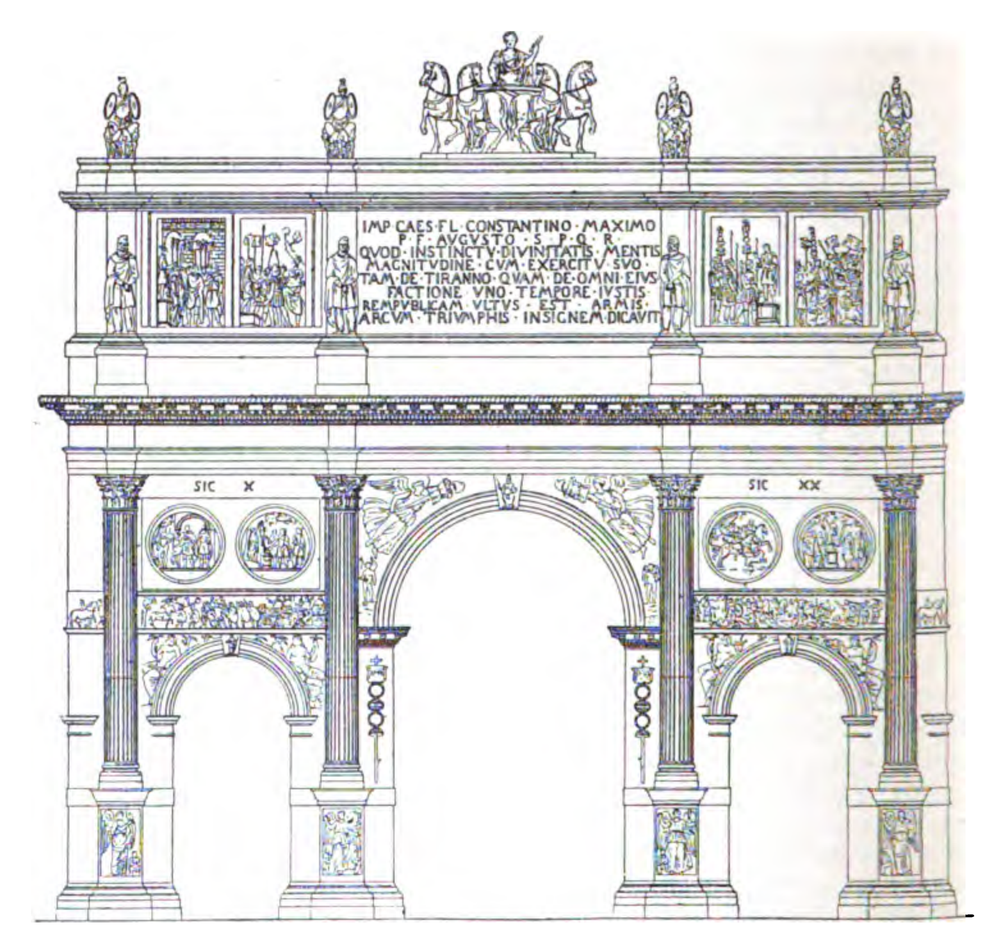


Fig. 47. **Arc de Constantin.** Reconstruction.

siedeln, entre l'arc de triomphe de Constantin et la *meta sudans*. Puis laissant à droite le temple de Vénus et de Rome, à gauche l'angle du Palatin, elle monte sous le nom de voie sacrée sur la hauteur vers l'arc de Titus, situé, selon l'expression des anciens, *in summa sacra via*.

---

[1] G. Gatti, *Caput Africae* dans les *Annali dell' Instituto*, 1882, p. 191 et suiv.

Quel grandiose ensemble de monuments, quel mélange des trophées de la religion chrétienne avec la pompe orgueilleuse de la Rome païenne!

On montrait sans doute alors comme l'un des plus glorieux trophées de la religion l'arc triomphal de l'empereur chrétien Constantin (fig. 47 [1]). L'inscription parle de la victoire de l'Empereur sur le tyran et sa faction : c'est la victoire du pont Milvius sur le païen Maxence, ce grand succès qui ouvrit Rome à l'empereur et fut décisif pour le triomphe définitif du christianisme à Rome. Dans l'inscription de consécration de l'arc au souverain, le sénat s'exprime sur la question religieuse en termes réservés et prudents, en disant que Constantin a délivré Rome du joug du tyran *instinctu divinitatis*. C'étaient des termes que, en 315, les païens pouvaient employer; ils ne contenaient pas l'expression d'une conviction chrétienne; et en s'en servant les auteurs de l'inscription ont visé sans doute à ne froisser ni l'empereur et ses amis chrétiens, ni le parti païen très puissant alors. Le sénat, en majorité païen, cherchait un biais pour s'accommoder à la nouvelle situation [2].

La décoration de l'arc témoigne tout à la fois de la décadence de l'art sculptural et d'une hâte incompréhensible dans l'exécution. Les sculptures originales sont lourdes et sans expression; on a emprunté nombre de bas-reliefs à des monuments plus anciens, notamment du temps de Trajan, comme les scènes du combat et du cortège, ou de l'époque antonine, comme la harangue, la pompe, le sacrifice. Ce sont des morceaux d'un tout autre style que ceux de l'époque constantinienne; ces pièces, de facture classique, ne sont guère à leur place en cet endroit et jurent de se voir accouplées aux médiocres sculptures contemporaines de l'empereur chrétien [3].

156. A cette époque lointaine, l'œil émerveillé de nos pèlerins pouvait contempler le Colisée bien mieux que de nos jours, où il est resserré à l'étroit dans les constructions qui l'entourent. Le regard mesurait cette hauteur de près de 50 m. du bâtiment construit sur plan elliptique; il considérait avec étonnement cette masse énorme qu'animaient de leurs quatre-vingts ouvertures chacune les trois séries d'arcades hardiment superposées, et dominées encore par un double étage de murailles. Les arcades du second et du troisième étages, vides aujourd'hui, étaient alors peuplées de statues de marbre et de bronze et entre les pilastres du quatrième étage étincelait au dehors le bronze des écussons. L'édifice d'ailleurs n'avait guère besoin de ces ornements pour produire son effet; la grandeur et la simplicité de la construction agissaient d'elles-mêmes; l'harmonieuse distribution et la diversité des arcs et des colonnes aux différents étages tempéraient agréablement l'impression stupéfiante produite par la colossale grandeur de l'ensemble. Le poète romain Martial pouvait proclamer que « toute œuvre d'art doit le céder à l'amphithéâtre des Césars » [4]!

[1] Baumeister, *Denkmäler des klassischen Alterthums*, pl. 82. On y voit l'arc de front du côté du Palatin. Le bas-relief de notre fig. 24 (distribution d'argent) subsiste encore sur le passage de droite, face au Colisée.

[2] L'inscription, répétée sur les deux faces de l'arc, se trouve au t. VI du *Corpus*, n. 1139. Dans le commentaire dont il a accompagné la reproduction de cette inscription (*Bull. archeol. crist.*, 1863, p. 49 et s.), M. de Rossi montre que rien ne justifie l'assertion que les mots *instinctu divinitatis* seraient venus remplacer postérieurement les mots *nutu Iovis O. M.* supprimés par grattage.

[3] Cf. Petersen, *Mittheilungen des römischen Instituts*, 1889, p. 314; cf. 1891, p. 93.

[4] Martial, *De spectaculis*, 1. Combien ce vaste bâtiment défiait la destruction, c'est ce

Il ne serait alors venu à l'esprit de personne d'attribuer ce monument à un artiste chrétien. Ce n'est qu'une inscription, fabriquée au XIVe siècle, qui en donne comme architecte le chrétien Gaudence; le faussaire ne se trahit pas moins par le texte de l'inscription que par la forme des lettres; l'inscription est conservée dans la crypte de Sainte-Martine au Forum romain [1].

La *Meta sudans* près du Colisée (fig. 48), borne-fontaine dont l'eau retombait dans un bassin, semblait petite dans cet ensemble. On en voit encore le cône tronqué en briques et la bordure restaurée du bassin [2].

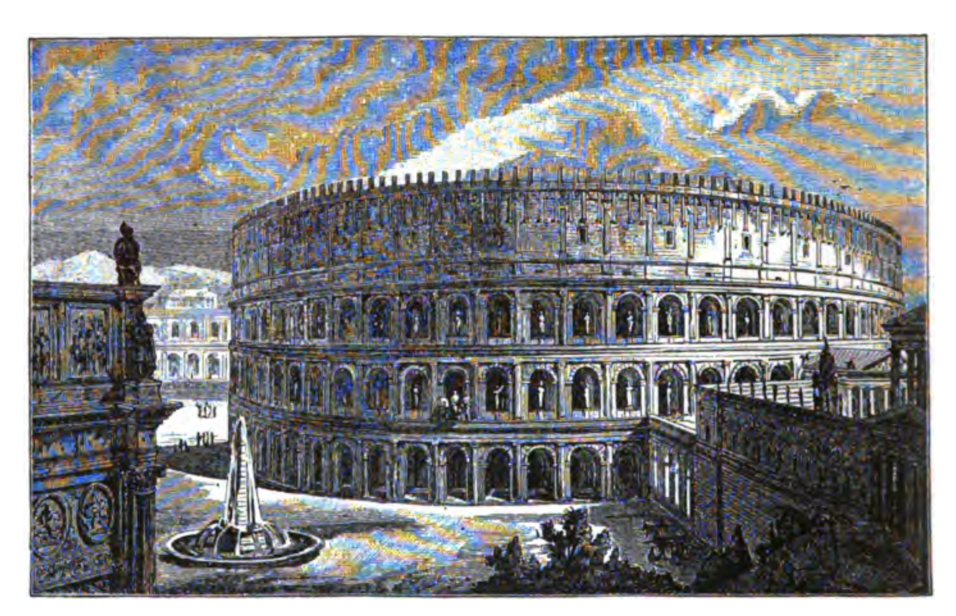


Fig. 48. **Le Colisée avec la Meta sudans et une partie de l'arc de Constantin.**

Tout près de la *Meta sudans*, le colosse de Néron était mieux en rapport avec la grandeur de l'Amphithéâtre. C'était primitivement, comme on sait, une statue de l'empereur, haute de 31 m. et dressée sur un socle dont on discerne encore la base carrée. Ce chef d'œuvre de Zénodore fut remplacé, sous Vespasien, par une statue du dieu Soleil; Commode y fit mettre son portrait en dieu; après lui on y rétablit la statue du Soleil; le catalogue de Constantin l'appelle simplement *Colossus*, mais en indiquant le signe du Soleil; il nous apprend que de la tête dardaient 7 rayons longs de vingt-deux pieds et demi.

La légende des saints martyrs Abdon et Sennen veut que leurs corps soient restés exposés trois jours sur le socle de cette statue du Soleil, après qu'ils eurent été égorgés dans l'amphithéâtre par les gladiateurs. Les actes des martyrs nomment une foule d'autres chrétiens héroïques qui auraient souffert pour la foi dans le Colisée ou dans ses environs immédiats. Il est indiscutable

que montrent les indications de Lanciani, *Storia degli scavi di Roma* (1902 et suiv.) sur l'emploi systématique qui en fut fait comme carrière. La première indication datée est de l'an 1439 (t. I, p. 48).

[1] De Rossi, *Musaici delle chiese di Roma*, fasc. 23; Marangoni, *Delle memorie sacre e profane dell' Anfiteatro flavio* (Roma, 1746), p. 18.

[2] D'après la légende de S. Restitute, le corps du saint aurait été caché non loin de la *Meta sudans* (*Acta Sanct. boll.*, t. VII de mai, au 29 mai, p. 12; Jordan, *Topographie*, t. II, p. 383).

que le Colisée a été le théâtre de nombreux martyres. Les condamnés destinés aux bêtes (et il y avait parmi eux bien des confesseurs de la foi) étaient livrés à l'amphithéâtre où se donnaient les jeux d'animaux féroces, et qui n'était autre que l'amphithéâtre flavien. Des témoins sûrs attestent que ce lieu vit le martyre de S. Ignace d'Antioche. Mais la liste des martyrs immolés en ce lieu que l'on peut dresser d'après l'histoire des persécutions, offre bien des prises à la critique historique. La principale difficulté est que les actes, où se fait le récit de ces martyres, ne sont pas des relations authentiques de l'âge des persécutions mais de pieuses légendes composées au Ve et VIe siècles, sinon plus tard, où les invraisemblances se heurtent aux anachronismes. L'habitude a fait accueillir à la légère dans ces actes l'indication de la mort du saint par la dent des bêtes ou de toute autre manière dans l'amphithéâtre; il faudrait des garanties plus sérieuses. Parfois cependant le récit du supplice subi en cet endroit est accompagné de circonstances qui témoignent qu'il est emprunté à la tradition authentique. C'est le cas pour la mort des martyrs Abdon et Sennen et pour l'exposition de leurs cadavres au Colosse.

Il n'est guère moins difficile de porter un jugement sur l'état d'esprit des chrétiens qui visitaient le Colisée au Ve et au VIe siècle. Beaucoup pouvaient être touchés par le souvenir des martyrs dont leur parlaient les actes fort répandus à ce moment. Mais la continuation dans l'amphithéâtre, sinon des combats de gladiateurs, au moins des jeux publics, devait maintenir chez beaucoup l'habitude de ne voir dans ce lieu, comme par le passé, que le vaste théâtre digne de la Rome monumentale. Ce fut aussi la pensée du moyen âge qui longtemps d'ailleurs se servit du Colisée comme d'une forteresse; il n'est point fait mention qu'on y ait établi un culte en l'honneur des martyrs qui y étaient tombés. Ce n'est qu'au XVIIe siècle et au XVIIIe que l'on commença de réveiller dans ces ruines solennelles le souvenir des martyrs du christianisme [1].

157. Si l'amphithéâtre flavien était l'expression de la grandeur de Rome, mais en même temps de sa dégénérescence brutale et passionnée à l'époque impériale, le double temple voisin de Vénus et de Rome représentait au Romain son existence comme en un miroir enchanteur et flatteur. Vénus y était honorée comme l'ancêtre de la race romaine et comme la mère de la *Gens Iulia;* Rome, dominatrice du monde, y était mise au rang des dieux. Quel sentiment d'orgueil devait gonfler alors la poitrine d'un Romain, mais aussi que de vilenies se cachaient sous le nom d'une Vénus!

Ce temple érigé par l'empereur Hadrien, était le plus vaste de Rome, avec les terrasses carrées qui lui servaient de substructions. La colonnade extérieure n'embrasse pas moins de 160 m. de long sur 100 de large. Jointe aux colonnades intérieures, elle forme un ensemble de 200 colonnes majestueuses. Les fûts et les tronçons de granit ou de marbre épars aujourd'hui sur l'emplacement qu'elle

[1] Pour les saints Abdon et Sennen, cf. *Acta sanct. boll.*, au t. VII de juillet, 30 juillet, p. 137-138. La légende parle de l'exécution, près de la *statua solis, iuxta amphitheatrum*, de S. Symphronius, de sa femme et de ses enfants (*Ibid.*, t. VI de juillet, 26 juillet, p. 302). Cf. Jordan, *Topographie*, t. II, p. 419. La longue liste de martyrs du Colisée, donnée par Marangoni (*Anfiteatro flavio*, p. 20 et suiv.), a soulevé les doutes de la *Realencyklopädie der christlichen Alterthümer*, t. I, p. 312 et d'autres critiques. Un Bollandiste, le P. Delehaye, a donné récemment un examen de la question (*Analecta bollandiana*, 1897, fasc. 4) et ce sont ses conclusions qui ont été en partie utilisées par nous.

occupait donnent une idée de sa grandeur. On peut voir encore comment se touchaient les niches terminales des deux temples, qui avaient une axe commune. Le temple qui faisait face au Colisée était celui de Vénus; on avait accès du côté du Forum à celui de Rome. Il ne reste plus debout une seule de ces magnifiques colonnes, dont la disposition est indiquée sur le plan ci-joint (fig. 49)[1].

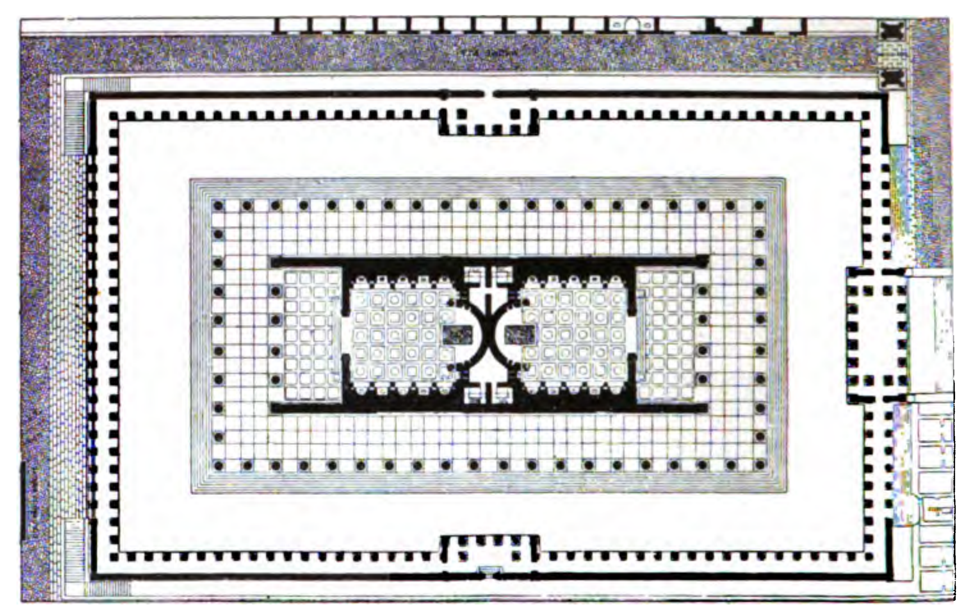


Fig. 49. **Plan du temple de Vénus et de Rome.**

L'itinéraire d'Einsiedeln désigne ces deux temples sous le nom de palais de Trajan. C'est le commencement d'une habitude du moyen âge dont l'ignorance décorait tant de temples du nom de palais. A l'époque de la rédaction de l'itinéraire (VIIIe siècle) les monuments classiques commençaient à tomber de plus en plus dans l'oubli.

Le double temple était muet et fermé dans la période de transformation de Rome; les pèlerins chrétiens ne passaient qu'avec horreur devant ce sanctuaire du culte des démons et de l'idolâtrie.

158. L'arc de Titus, construit sur la *summa sacra via*, est, nous le savons, l'arc triomphal érigé en mémoire de l'assujettissement de Jérusalem et du peuple juif. Nous avons déjà eu l'occasion de comparer ce trophée du triomphe des païens sur la capitale et la religion de la Palestine avec la victoire du christianisme sur le temple du Capitole, principal sanctuaire de la ville de Rome, et sur la religion païenne. Le voisinage de l'arc de Constantin et les symboles juifs sur l'arc de Titus appellent une autre comparaison. Tandis que l'arc de Titus éternisait la mémoire de la chute du judaïsme amenée, selon la prophétie du Christ, par le paganisme romain, l'arc de Constantin représentait

[1] Baumeister, pl. IV, 2. Sur quelques détails douteux de ce plan, voir ci-dessous fig. 57 un plan plus réduit mais meilleur. Les mots *Veneris et Romae* s'appliquent à l'ensemble: le mot *Veneris* est à l'emplacement du temple de Rome et vice-versa.

dans une certaine mesure la chute du paganisme romain sous les coups de l'Empereur, ami des chrétiens. L'un et l'autre témoignent à titre égal de la puissance du Christ-Dieu qui préparait des destinées nouvelles à Rome dominatrice de l'univers.

L'attention est plus particulièrement attirée par les représentations des ustensiles sacrés des Juifs sur les bas-reliefs du cortège triomphal. Le chandelier à sept branches, que Titus fait porter avec lui, paraît bien être l'image véritable, sous une forme réduite, du fameux *lychnuchus;* il en est de même de la table des pains de proposition et des deux trompettes (*tubae*) croisées devant elle. L'art de l'époque avait accoutumé de reproduire avec exactitude des objets aussi importants. Cette considération et le désir de faire mieux connaître une sculpture dont on a tant parlé nous ont fait penser qu'il valait la peine d'en donner une photographie à grande échelle (ci-dessus, fig. 16)[1].

L'inscription de l'arc de Titus dit, avec le laconisme classique en ces matières : « Le sénat et le peuple romain, au divin Titus, fils du divin Vespasien, (et) à l'empereur Vespasien. » Grande et lisible l'inscription fut recopiée de bonne heure et souvent. On a dû se plaire dans le haut moyen âge à la donner comme exercice d'écriture aux écoliers. On possède encore un morceau de marbre sur lequel un débutant du VIe ou VIIe siècle l'a écrite en y joignant la série des lettres de l'alphabet ; il a mis en tête la croix suivant l'usage courant alors pour les textes épigraphiques. Et ce n'est pas le seul exemple d'inscription tombée aux mains des enfants ; tant que brilla dans Rome une lueur de l'antique culture, les monuments de la cité servaient d'école à la jeune génération[2].

La vue du Forum romain tout entier, qui s'ouvre au haut de la route, près de l'arc de Titus, nous appelle à de plus grands spectacles.

B. — Le Forum romain dans les premiers siècles chrétiens.

159. C'était un spectacle d'une incomparable majesté qui se développait sous le regard de l'arc de Titus au Capitole. C'était le théâtre du monde et comme une exposition de monuments, de témoins de la grande histoire qui

[1] Gregorovius (4e éd., t. I, p. 205) émet l'étrange opinion que les animaux, — monstres marins et aigles, — représentés sur le pied du chandelier sont des images que « le judaïsme n'autorisait pas » et en conclut que la représentation du chandelier n'est pas exacte. Il se réfère à l'autorité vieillie de Relandus, *De spoliis templi hierosol. in arcu titiano* (Traject. ad Rhen., 1716). Voyez au contraire sur les représentations effectivement exécutées dans le temple de Salomon, Pentat., l. II, c. 25, v. 18-20; c. 26, v. 1; c. 30, v. 18; Rois, l. III, c. 6, v. 23-28; c. 7, v. 23; c. 10, v. 19, etc.; Paralip., l. II, c. 4, v. 2 et s. Dans les passages célèbres qui semblent y contredire, Flavius Josèphe parle d'exagérations postérieures du judaïsme dans l'interprétation de la défense portée dans le Pentateuque, l. II, c. 20, v. 2 et suiv.; l. V, c. 4, v. 15 et suiv. D'ailleurs d'après ses expressions (*De bello iud.*, l. VII, c. v, § 5.) le chandelier du temple d'Hérode doit avoir conservé la forme et la décoration de l'ancien, ce qui rend encore plus vraisemblable que l'arc de Titus ait reproduit la forme primitive du chandelier. Cf. Salomon Reinach, *L'arc de Titus et les dépouilles du temple de Jérusalem* (Paris, 1890).

[2] Voir l'inscription *Corpus inscript. lat.*, t. VI, n. 945. L'anonyme d'Einsiedeln nous en a laissé une copie (n. 37). — De Rossi (*Bullett. archeol. crist.*, 1881, p. 137 et *Inscript. christ.*, t. II, part. 1, p. 48) donne la figure de l'inscription avec alphabet, qui a été trouvée en 1877 au Cirque Flaminien. Cf. une pièce analogue *Bullett. archeol. com.*, 1887, p. 224. Sur les alphabets, cf. de Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1881, p. 132 et suiv.

avait son centre sur cet espace relativement restreint. Une succession de temples, de basiliques profanes qui dressent en étages leur colonnes de marbres, d'arcs triomphaux, de monuments de gloire tout brillants de sculptures et d'inscriptions, font comme une ceinture à la voie sacrée.

La *Sacra via* descend d'abord à droite pour contourner le rectangle du Forum proprement dit et monte en décrivant une vaste courbe au Capitole qui termine au Nord-Ouest ce théâtre historique (cf. le plan fig. 57).

Nous pouvons déterminer assez exactement le chemin classique que l'on avait accoutumé, aux temps de la décadence de l'empire, de suivre en traversant le Forum. Il n'est pour ainsi dire pas un coin de terrain sur ce lieu mémorable qui n'ait été exploré et fouillé. En suivant la voie sacrée, on dirigeait ses pas devant la façade du temple de Rome pour passer sous l'arc triomphal des Fabius, encore existant au moyen âge, et arriver au pied du haut escalier de marbre du temple de Faustine. On contournait le « temple du divin Jules » (César) pour arriver par l'arc d'Auguste au Forum proprement dit, dont le rectangle commençait vis-à-vis du débouché du *Vicus tuscus*. Le chemin, bordé à droite par huit colonnes ou statues dont on voit encore les bases et à gauche par la longue *basilica Iulia*, conduisait à l'atrium du temple de Saturne, reconnaissable aujourd'hui à ses colonnes encore debout. La *Sacra via* le laisse à gauche pour rejoindre le *Clivus capitolinus*, raidillon qui grimpe au Capitole à travers là galerie ouverte du *tabularium* qui domine l'ensemble du Forum. De la place du Capitole la rue gagne à gauche le grand espace occupé par le temple de Jupiter. Mais pour se rendre dans la neuvième région et de là à Saint-Pierre, on laissait, d'après les itinéraires, le temple de Saturne à droite et l'on traversait la hauteur qui domine le Forum par le *Clivus argentarius*.

160. Nous ne saurions quitter cependant les constructions monumentales du Forum, sans y jeter un coup d'œil à quelques petits sanctuaires chrétiens qui n'ont pas rang de titres. Ici même, dans la magnificence du paganisme, la Rome chrétienne du moyen âge commence à prendre sa place. Nous chercherons ces sanctuaires si intéressants et jetterons par la même occasion un regard sur les monuments classiques qui les coudoient, en commençant par notre dernier point d'arrêt, l'arc de Titus.

L'itinéraire d'Einsiedeln désigne dans le voisinage un bâtiment sous le nom de *Testamentum*, qui n'apparaît nulle part dans l'histoire antérieure et qui ne pourrait guère être un monument païen. On pourrait supposer que ce nom est emprunté aux représentations de l'Ancien Testament sur l'arc de Titus; mais aux termes de l'itinéraire le *Testamentum* devait être distinct de l'arc, puisqu'en venant du Colisée on le voyait à main gauche, avant d'arriver à l'arc de Titus. Au moyen âge il y eut en cet endroit une tour dite *turris cartularia*, parce qu'elle servait de dépôt d'archives; peut-être le *Testamentum* en est-il le précurseur et était-il destiné à garder les actes publics, les testaments par exemple [1].

161. Aussitôt après avoir traversé l'arc de Titus, l'itinéraire indique à droite une *ecclesia S. Petri.* Ce fut longtemps une énigme de savoir à quelle église de l'apôtre il fallait penser. On songea, malgré l'éloignement, au titre de Saint-Pierre

[1] Cf. Lanciani, *L'itinerario*, p. 499 et suiv.



Fig. 50. **Le Forum Romain.** Côté Nord. A. Temple d'Antonin et de Faustine. B. Temple rond de Romulus et restes du portique de Constantin. CC. Temple de Rome (SS. Côme et Damien). D. *Turris militiarum*, du moyen âge. E. Bâtiment de la Comtesse Mathilde. F. Partie de la basilique de Constantin. *D'après une photographie de Carlo Tenerani.*

ès-liens; mais on peut avec certitude reconnaître dans cette *ecclesia S. Petri* un oratoire du Forum connu par ailleurs. Nous voulons parler d'une chapelle qui se trouve devant le temple de Rome et dont la fondation se rattache à la légende de la défaite en ce lieu de Simon le Magicien par S. Pierre [1].

D'assez bonne heure en effet et au moins depuis le cinquième siècle cet endroit de la *Sacra via* est lié aux récits remarquables du magicien Simon s'élevant en l'air avec le secours des forces infernales et retombant miraculeusement grâce aux prières de S. Pierre. On a de sérieux motifs de rejeter de l'histoire cette aventure; il n'y a pas de témoignages certains d'un séjour à Rome de Simon le Magicien. Mais pour s'en tenir aux opinions et aux traditions déjà anciennes, dès les environs de 303 Arnobe parle de ce vol [2], et avant lui il est fait des allusions au séjour de Simon à Rome, sans qu'il y soit question de prodige. Les plus anciennes se trouvent dans Justin le Philosophe [3], puis dans Irénée [4], dans Tertullien [5] et dans les Philosophoumènes [6].

La localisation de la lutte entre le magicien et l'apôtre sur ce point de la *Sacra via* apparaît pour la première fois, dans l'état actuel de nos sources, dans les Actes apocryphes de S. Pierre et S. Paul, qui sont tout au plus du Ve siècle. Il y signalent les pierres qui sont « jusqu'aujourd'hui » un monument du triomphe des apôtres sur le magicien. Grégoire de Tours, vers la fin du VIe siècle, parle aussi de la présence à Rome de deux pierres conservées « jusqu'aujourd'hui », qui portent les traces des genoux des apôtres priant contre Simon [7].

Des pierres semblables étaient conservées d'après la légende sur la *Sacra via* principalement et pendant tout le moyen âge elles jouirent de la créance populaire. Vers la fin du VIIIe siècle, le *Liber pontificalis*, dans la vie de Paul Ier, sans parler du prodige du vol les mentionne en cet endroit où il dit que ce pontife aurait élevé une chapelle en l'honneur des apôtres Pierre et Paul [8]. Le prodige au contraire est le sujet de mosaïques que Jean VII au commencement du VIIIe siècle fit exécuter dans sa chapelle à la basilique de Saint-Pierre au Vatican; l'événement supposé y était représenté de façon à surexciter vivement l'imagination [9].

---

[1] Dans l'itinéraire d'Einsiedeln, les mots *ad vincula* forment un nouveau membre de phrase qui n'a rien à faire avec *ecclesia sancti Petri*, qu'ils suivent; ils indiquent l'autre sanctuaire, celui de l'Esquilin qui n'était point fort éloigné. Mon docte ami Lanciani, à qui je soumis en 1890 ces observations sur l'oratoire de Saint-Pierre au Forum, les a pleinement corroborées. J'en dirai autant de mes explications relatives à l'église du Forum que l'itinéraire appelle *S. Maria antiqua* et dont nous parlerons plus loin.

[2] *Adversus gentes*, l. II, c. 12.

[3] *Dialog. cum Tryphone*, c. 120; *Apol.*, l. I, c. 26 (sur un autel élevé à Simon par les Romains avec l'inscription *Simoni deo sancto*); *ibid.*, c. 56. *Hist. eccl.*, l. II, c. 13 et suiv.

[4] *Adversus haer.*, l. I, c. 23, § 1-4.

[5] *De anima*, c. 34.

[6] *Philosophumena*, l. VI, c. 7 et suiv., 20.

[7] Πράξεις τῶν ἁγίων ἀποστόλων Πέτρου καὶ Παύλου, édit. Lipsius (Lipsiae, 1891), § 77, p. 211 : « καὶ τέσσαρα μέρη γενόμενος τέσσαρα σίλικας συνήνωσεν, οἵ εἰσιν εἰς μαρτύριον τῆς τῶν ἀποστόλων νίκης ἕως τὴν σήμερον ἡμέραν. Cf. La *Passio Ss. apostolorum Petri et Pauli* du pseudo-Marcellus, § 56 (*ibid.*, p. 167); Grégoire de Tours, *In gloria martyrum*, l. I, c. 27, éd. Krusch, p. 503 : *Extant hodieque apud urbem Romam duae in lapide fossulae*, etc. Grégoire avait entendu dire que les apôtres avaient attaché à l'eau de pluie tombée dans ces *fossulae* le pouvoir de guérir ceux qui les invoquaient pieusement. Jusqu'à la fin du moyen âge le peuple de Rome recourut à cette eau. Sur la question de lieu, cf. Duchesne, *Lib. pont.*, t. I, p. 466, n. 9.

[8] T. I, p. 465, § 261 : *in via sacra iuxta templum Romae.*

[9] Garrucci, *Arte cristiana*, t. IV, pl. 282, fig. 1.

L'église de Saint Pierre au Forum signalée par l'Itinéraire d'Einsiedeln, ne saurait être autre chose que l'oratoire construit en souvenir de cet événement si populaire. Cet oratoire fut l'origine de l'église construite dans l'atrium du temple de Rome, que le moyen âge appelait S. Maria Nova et qui a pris le nom de Sainte-Françoise Romaine; on y voit encore deux des pentagones de basalte employés au pavage des rues romaines; le peuple y reconnaît les anciennes pierres de S. Pierre et se plaît à se raconter devant elles la légende de Simon le Magicien[1].

Peut-être, dirons-nous avec de Rossi, des découvertes postérieuses viendront-elles éclairer l'obscure question des origines et de la formation de la légende de Simon le Magicien. Jusqu'à présent, il semble que tous les récits sur le séjour à Rome de ce personnage, malgré leurs divergences quelquefois assez fortes, procèdent de l'autorité de S. Justin, le premier à l'y mettre. S. Justin parle d'une statue élevée à Simon par les païens de Rome dans l'île du Tibre avec l'inscription : *Simoni deo sancto;* mais on n'est que trop fondé à penser qu'il est dans l'erreur; l'île du Tibre possédait une statue avec dédicace à la divinité sabine Semo Sancus. L'inscription *Semoni Sanco, sancto deo*, fut, semble-t-il, pour Justin et grâce à lui pour la postérité l'objet d'une confusion fatale, qui y fit trouver un « dieu saint Simon »[2].

On verra plus loin que la tradition historique du séjour à Rome de S. Pierre est tout à fait indépendante des légendes qui concernent Simon le Magicien; nous n'avions à en parler ici que pour éclaircir la question de l'église de Saint-Pierre au Forum. Que le lieu se rattache effectivement et historiquement à saint Pierre, c'est sur quoi, on l'a remarqué, toutes les sources se taisent[3].

Près de l'antique temple de Rome la basilique de Constantin, dite aussi *Basilica nova*, dresse ses ruines majestueuses et d'une merveilleuse grandeur. Les galeries ouvertes, qui montent vers le ciel et qui ne sont guère qu'un tiers du monument ancien, forment le plus grandiose groupe de ruines de l'ancienne Rome qui soit au Forum. Au fond de cette salle majestueuse, en avant de la niche terminale de la nef centrale, à l'ouest, se trouvait une statue en marbre de Constantin assis, d'une énorme hauteur, dont en 1490 on trouva les restes

---

[1] Panciroli, *Tesori nascosti di Roma* (Roma, 1625), p. 104; cfr. *Corpus inscr. lat.*, t. VI, p. 1663 (Signorili, sur une base de marbre antique).

[2] De Rossi, *Bullett. arch. crist.*, 1867, p. 70 (*Della memoria topografica del sito ove cadde Simone*). Voir au *Corpus inscr. lat.*, t. VI, n. 567, l'inscription à Semo Sancus, trouvée en juillet 1574 dans l'île du Tibre. Cette divinité avait sur le Quirinal à l'emplacement de Saint-Silvestre, un autre antique sanctuaire, qui avait donné son nom à la *Porta Sanqualis* de l'enceinte de Servius, dans le voisinage. De là proviennent deux inscriptions : l'une trouvée aux temps de Baronius, commençant *Sanco sancto Semo(n) deo* (*Corpus*, t. VI, n. 568), l'autre qui n'est connue que depuis le milieu de 1880, commençant *Semoni Sanco sancto deo* (Lanciani, *Bull. archeol. com.*, 1881, p. 4; *Pagan and Christian Rome*, p. 105, avec dessin de la base où se trouve l'inscription et de la statue). Voir aussi M. Besnier, l'*Ile Tibérine* (1902), p. 274-279. Je n'ignore pas les raisons alléguées pour défendre Justin contre l'accusation d'erreur; elles ont été notamment développées par F. K(unstmann), dans les *Historisch-polit. Blätter*, t. XLVII (1861), p. 530 et s., et par Ginzel, le cardinal Hergenröther et plus récemment entre autres par J. Schmid, *Petrus in Rom* (1892), p. 106; mais je crois que l'on doit accepter l'idée de la confusion qui a pour elle la vraisemblance et l'autorité des *Analecta bollandiana* (t. XII, 1893, p. 452), de Lanciani et d'autres et, parmi les anciens, de Pagi, de Valois, etc.

[3] Sur les relations entre les légendes concernant Simon et les données historiques sur S. Pierre, cf. Duchesne, *Bulletin critique*, 1887, p. 161 (contre Lipsius, *Apokryphe Apostelgeschichten*, t. II, 1re partie, 1887).

dans le voisinage; ils se trouvent aujourd'hui dans la cour du palais des Conservateurs au Capitole[1]. Au Ve et au VIe siècles, quand tout le bâtiment encore debout continuait à remplir son rôle de basilique profane le toit scintillait sous sa précieuse couverture de tuiles en bronze doré. C'est le pape Honorius (625-638) qui le dépouilla de cette parure, avec la permission de l'empereur Héraclius, pour en décorer la toiture de l'église Saint-Pierre du Vatican. Dans le haut moyen âge on appelait erronément la basilique de Constantin *templum Romae*, peut-être parce qu'une de ses parties avait reçu la destination qu'avait auparavant le véritable Temple de Rome. Il semble aussi que ce soit cette basilique que le manuscrit d'Einsiedeln désigne sous le nom de *Palatius Neronis* (*sic*) qu'il met en tout cas en cet endroit. Le nom répond en fait à la place légendaire d'où Néron aurait assisté à l'envolement de Simon le Magicien. L'identification de cette basilique avec le temple de la paix de Vespasien est une erreur qui n'a pris corps que dans notre siècle[2].

162. Après la basilique de Constantin, toujours à droite de la route, on trouve l'église des martyrs Côme et Damien. Nous savons déjà que cette église, dont il a été plusieurs fois question ci-dessus, se compose de deux bâtiments antiques. L'origine en est assez intéressante pour nous arrêter un moment (fig. 51)[3].

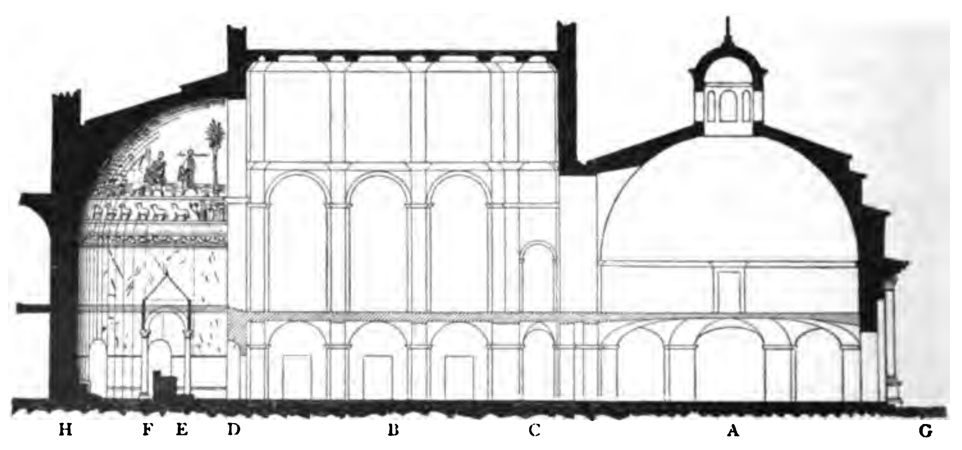


Fig. 51. **Coupe de l'église des SS. Côme et Damien sur le Forum.**

Sous le gouvernement favorable aux catholiques d'Amalasonthe, reine des Goths, Félix IV (526-530) reçut en don les deux bâtiments, qu'il avait demandés pour en faire un sanctuaire en l'honneur des deux martyrs ciliciens.

[1] Cf. Petersen, *Dissertazioni dell' accad. rom. pont. di archeol.* (1899), p. 159 et suiv. et ses indications dans l'ouvrage *Aus dem alten Rom*, où se trouvent des photographies des ruines.

[2] Sur le *palatius Neronis*, cf. Lanciani, *L'itinerario*, p. 494; sur le *templum Romae* et le *templum Romuli*, cf. Duchesne, *Notes sur la topographie*, dans *Mélanges d'archéologie et d'hist.*, t. VI (1886), p. 25 et suiv.; *Liber pontif.*, t. I, p. 279, n. 3; p. 325, n. 5; p. 466, n. 9. C'est Nibby qui a établi la fausseté de l'appellation « Temple de la paix », *Roma antica*, t. II, p. 688. Pour la description, voir Hülsen, *Das Forum romanum*, n. XLI.

[3] Dessin de l'architecte Mazzanti, d'après Letarouilly, *Édifices de Rome moderne*, p. 273, avec modifications de quelques parties. De l'ancien autel on n'a conservé que la partie inférieure, marquée en noir en F E.

Le plus grand des deux bâtiments (B) était le *Templum sacrae urbis*, où se trouvaient, comme on sait, les registres du cadastre et le plan en marbre de la ville; l'autre (A) était le temple de Romulus, fils de Maxence, qui à peine achevé avait été dédié comme monument d'honneur, de caractère profane, naturellement, au vainqueur de Maxence, Constantin le Grand. Pour transformer en église le premier monument, vaste salle sur plan quadrangulaire, on se contenta d'y ajouter une abside ronde (DH) et d'y installer un autel (EF). L'abside prit sa place au milieu d'une antique muraille qui traversait la salle, et dans laquelle on perça des passages, de manière à établir par derrière et derrière le maître-autel, en communication avec la salle, un espace sans doute réservé aux dames, ou *matroneum*, autant qu'on en peut juger par analogie avec les autres églises de Rome.

Le temple de Romulus ou de Constantin, sis devant la maison cadastrale, et qui s'élève en forme de rotonde sur la voie sacrée, fut choisi par Félix IV pour servir de vestibule à l'église proprement dite; et comme il n'existait aucune communication entre ces deux bâtiments cependant contigus on perça un passage (C) pour les réunir.

La salle rectangulaire avait primitivement son entrée sous un portique latéral à colonnes; il ne pouvait servir à la nouvelle église, et Félix IV établit l'entrée sur la voie sacrée (G) sous le portail bien décoré de la rotonde. Les entablements des huit colonnes avaient encore au XVIe siècle des restes d'inscription au nom de Constantin. On n'a pas conservé toutes les colonnes de cette entrée, mais la porte de bronze avec son architrave richement travaillée est encore l'œuvre du commencement du IVe siècle[1].

L'encombrement continu du Forum obligea plus tard, sous Urbain VIII, à exhausser l'entrée de l'église et la porte de bronze; en même temps, pour mettre l'intérieur du sanctuaire au niveau du terrain extérieur, on coupa le vestibule et l'église par un nouveau pavement et on y établit une voûte. C'est ainsi qu'aujourd'hui nous voyons les deux monuments (fig. 51) presque partagés en deux dans le sens horizontal. La mesure violente d'Urbain VIII troubla l'impression que produisent ces bâtiments vénérables, mais c'est une page caractéristique de l'histoire des transformations de cette ville qui s'ensevelit elle-même. Depuis le déblaiement de la partie avoisinante du Forum en 1879-1880, la porte de bronze a pu reprendre sa place primitive.

Après s'être instruit de la remarquable histoire architecturale de l'église des Saints-Côme et Damien, la première église qui ait été établie dans des monuments publics de Rome, le lecteur, en pénétrant à l'intérieur, peut s'en figurer l'état à l'époque de la transformation de Rome. Félix IV conserva aux murailles du *templum sacrae urbis* leur revêtement intérieur de marbre, d'une facture excellente, d'une exécution classique, avec ses décorations. Il en alla de même dans d'autres monuments transformés en églises : dans le palais de Junius Bassus (Saint-André Catabarbara), dans la *Curia senatus* (Saint-Adrien),

[1] Sur les deux anciens bâtiments et leur transformation en église par Félix IV (*Liber pontif.*, t. I, p. 279, *Felix IV*, § 90), nous avons deux excellents mémoires, un de de Rossi (*Bullett. arch. crist.*, 1867, p. 61 et suiv.); l'autre, avec de nouveaux résultats, de Lanciani (*Bullett. archeol. com.*, 1882, p. 29 et suiv.), l'un et l'autre avec plans et vues anciennes. Cf. Lanciani, *L'itinerario*, pl. 2. On trouvera reproduit dans le mémoire de de Rossi et au t. VI du *Corpus*, n. 1147, ce qui reste de l'inscription de Constantin au portique d'entrée.

dans le *Secretarium senatus* (Sainte-Martine). Les lumières de l'autel, en se reflétant dans le poli des marbres ornés de figures gravées, devaient produire un merveilleux effet.

163. De l'abside des Saints-Côme et Damien les grandes figures de saints que Félix IV y avait fait reproduire en mosaïque regardaient, dans leur gravité sublime, la foule chrétienne. Il est impossible de contempler cette œuvre inestimable, qui après quatorze siècles se conserve presque intégralement, sans être pénétré de l'impression qu'elle devait exercer sur le monde des pieux fidèles. Ces figures majestueuses possèdent comme un reflet de la grandeur de l'art antique, que traverse le souffle surnaturel de la religion. C'est un morceau infiniment supérieur aux mosaïques postérieures des églises chrétiennes de Rome,



Fig. 52. **Mosaïque de l'abside à S. Côme et S. Damien de Rome.**

exécutées dans la première époque du moyen âge, et qui d'ailleurs l'ont pris au moins en partie comme modèle.

La composition (fig. 52[1]) en offre quelque analogie avec la peinture de l'abside dans l'oratoire de Sainte-Félicité (fig. 46). Au milieu de la scène, entre des nuages teintés de rose, le Christ avec une expression de majesté solennelle et presque terrible. Vers lui s'avancent, de droite et de gauche, tenant leurs couronnes en mains, les deux martyrs, dont la personne et le vêtement sont bien mouvementés. Les apôtres Pierre et Paul, de taille un peu plus élevée, et d'un aspect majestueux, les présentent au divin rémunérateur. Aux deux extrémités de la scène S. Théodore et le pape Félix, celui-ci refait à une époque postérieure. Deux grands palmiers encadrent la scène ; sur une branche avancée de

[1] On ne peut bien juger cette composition qu'en la comparant avec la fig. 53.

l'un d'entre eux est posé le phénix entouré d'un nimbe rayonnant, signe de la résurrection. Au bas coule le Jourdain, fleuve du baptême et de la grâce, et dans la bordure les douze agneaux (apôtres ou fidèles) sortant des cités de Bethléem et de Jérusalem pour rejoindre au centre l'agneau divin, sur une colline plate, liserée d'or, d'où jaillissent les quatre fleuves mystiques du paradis. Jadis, dans le haut de la scène, la main de Dieu sortant du ciel tenait sur le Christ la couronne du triomphe et de la souveraineté. Au-dessus encore, hors de la conque de l'abside, la superficie de la muraille laisse voir l'antique représentation, qu'y fit exécuter Félix IV sous une forme apocalyptique, de la demeure céleste où sont entrés les deux martyrs : l'agneau divin trône sur un autel, entouré des sept candélabres mystiques ; quatre anges aux formes classiques et légères sont occupés à l'adorer et à le servir. Les quatre évangélistes représentés par leurs symboles (aujourd'hui partiellement disparus) nous rappellent que l'agneau a porté la vérité au monde. Plus bas, groupés à droite et à gauche, les vieillards de l'Apocalypse, couverts de vêtements blancs solennels et présentant leurs couronnes, s'unissaient aux anges et aux évangélistes dans la louange éternelle de l'agneau-Dieu.

Quel ensemble grandiose de figures pour exprimer une seule idée religieuse! Et pour un chrétien qui s'abîmait dans la contemplation de ce tableau, quel contraste entre la calme gravité de ces formes célestes et, hors du seuil de l'église, les magnificences profanes du forum, toutes pleines encore de paganisme! Toute l'époque, et les malheurs de Rome en particulier, provoquaient à la méditation. Dans ce bâtiment si voisin du théâtre de la plus grande pompe mondaine, devant la porte duquel s'était déroulé le triomphe des vainqueurs du monde soumis, la mosaïque a réservé une digne place au sévère et souverain Juge. C'est l'image de ce sérieux, de cet effroi, pourrait-on dire, avec lequel le monde romain agonisant, tant qu'il garda conscience de sa destinée, se précipitait aux pieds du Rédempteur du monde, dispensateur des peines comme des récompenses.

A l'examiner dans le détail, cette mosaïque d'une valeur historique si considérable offre maintes traces de la décadence, chaque jour plus accentuée, de l'art. Mais en accusant si nettement encore la vigueur et le nerf des formes romaines elle montre combien excellemment l'élévation du sentiment chrétien s'alliait à cette puissance de l'expression traditionnelle chez les artistes locaux (cf. fig. 53[1]). On a prétendu attribuer un caractère byzantin à cette grande mosaïque ; mais ce n'est qu'à la fin du siècle que ce caractère prend pied peu à peu à Rome. Notre peinture n'est pas byzantine mais purement romaine, et la facture n'en montre ni la raideur et l'absence de vie propre à l'art byzantin de la période suivante ni la pompe vaine et le clinquant extérieur du byzantinisme de la décadence. Il n'est pourtant pas impossible que la figure du Christ notamment " ait pu subir l'influence d'un grand modèle de l'art oriental "[2].

[1] Photographie d'Alinari à Rome. Le type de S. Pierre a son importance pour résoudre la question du mode de représentation le plus ancien de l'apôtre. On trouvera d'autres types de comparaison dans le cours de cet ouvrage.

[2] Sur la mosaïque, cf. de Rossi (*Musaici di Roma*, fasc. 5-6) avec une belle reproduction en couleurs ; Garrucci, *Arte cristiana*, t. IV, pl. 253. Dans la poétique description de Gregorovius (4e éd., t. I, p. 331), il y a plusieurs erreurs matérielles. Rio, *de l'Art chrétien*, t. I, 2e éd. (Paris, 1874), p. 48 : " Un des plus beaux types qui nous restent de l'école romano-chrétienne ". Sur l'influence de l'art oriental sur la figure du Christ qui, avec son rouleau et

164. Le sanctuaire des Saints-Côme et Damien sur la voie sacrée n'appelle pas seulement un regard sur l'art romano-chrétien de cette époque, mais aussi sur un côté caractéristique du culte et de la liturgie. Il est juste que nous accordions quelque attention à ces traits de la vie chrétienne à son levant.

L'inscription de Félix IV encore subsistante et qui de la mosaïque projette l'éclat de ses grandes lettres dorées nous dit que " la maison de Dieu rayonne



Fig. 53. **S. Pierre et S. Côme.** Mosaïque romaine de l'époque gothique. VIe siècle.

splendidement de l'éclat des métaux, mais la lumière de la foi y brille d'une clarté plus précieuse; le lieu a été consacré à honorer les médecins martyrs qui ont apporté au peuple l'espoir certain du salut"[1].

son geste oratoire, apparaît à Rome pour la 1re fois, voir A. Baumstark dans l'*Oriens christianus*, t. III (1903), p. 198. Il est plus difficile d'apprécier le mérite de la mosaïque aujourd'hui que le visiteur, grâce au pavement établi par Urbain VIII, s'en trouve trop rapproché et ne peut abstraire son regard de l'autel moderne et de sa décoration théâtrale. Voir fig. 51 sur notre coupe l'abside et l'autel d'autrefois.

[1] Voir l'inscription dans mes *Analecta romana*, t. I, p. 81; dans de Rossi, *Inscr. christ.* t. II, part. 1, p. 71, 134, 152; dans Duchesne. *Liber pontif.*, t. I, p. 280 : *Martyribus medicis populo spes certa salutis | Venit*, etc.

Depuis fort longtemps l'Orient vénérait les deux saints martyrs Côme et Damien comme de puissants intercesseurs auprès de Dieu dans les nécessités terrestres et particulièrement en cas de maladie. On racontait que dans le temps même de leur vie, en qualité de médecins, ils s'étaient montrés secourables aux malades, les guérissant par les vertus surnaturelles de la prière; et de tous les points de l'Orient on venait se presser autour du tombeau de ces *anargyri*, de ces médecins qui ne faisaient pas payer leur concours (c'était leur titre grec). On se redisait les miracles surprenants qu'ils ne cessaient d'opérer sur leur tombeau à l'appel de la piété[1].

Dans tous les temps l'Église a enseigné que le Seigneur, qui, de sa propre bouche, nous a appris à demander le pain quotidien, est toujours prêt à exaucer les requêtes que lui font les fidèles dans leurs maladies, par l'entremise des saints qu'ils invoquent. Elle répondait à un véritable besoin du cœur en fournissant, par la doctrine de l'invocation des saints, une expression si intime à la communion de la société des fidèles ici-bas avec les bienheureux parvenus dans la céleste patrie.

Les relations étroites que Rome entretenait avec l'Orient y introduisirent le culte des deux saints et sans doute une partie de leurs reliques. Déjà Symmaque leur consacra un oratoire sur l'Esquilin près de la basilique de Sainte-Marie[2].

Leurs noms furent introduits dans le canon de la messe et ce sont les derniers saints qui aient reçu cet honneur. L'Africain S. Cyprien est avec ces Orientaux le seul personnage qui y soit nommé, en dehors des apôtres et des martyrs de l'église romaine. Et c'est là comme un témoignage de l'universalité de cette église que viennent rendre l'Afrique et l'Orient.

L'antique messe des SS. Côme et Damien contient à l'introït ces paroles de la Bible : " Que les peuples racontent la sagesse des saints ". Le texte *Sapientiam sanctorum* pourrait bien avoir été choisi pour célébrer les louanges des deux sages et saints médecins. Dans l'évangile que lisait ensuite le diacre l'on ne peut méconnaître le rapport des paroles suivantes de saint Luc aux miracles opérés par S. Côme et S. Damien : " Il sortait de lui une vertu dont tous étaient guéris ". Dans le texte sacré, ces paroles s'appliquent au Christ auprès duquel se pressait, dit l'Évangile, de toutes les villes de Judée et jusque de Tyr et de Sidon, une foule nombreuse, avide de guérison. C'était alors une habitude populaire de la liturgie d'appliquer aux objets les plus divers les textes sacrés. Dans notre cas on voulait indiquer qu'il sortait en quelque façon des deux saints la vertu guérissante du Christ dont lui-même, le Sauveur, est le véritable dispensateur. C'est à lui aussi que reviennent, dans le graduel, les louanges pour le secours qu'il a donné, exprimées en termes bibliques : " Il les a délivrés de toutes leurs tribulations.... Il sauvera les humbles d'esprit ". Les formules liturgiques de ces siècles anciens contiennent souvent de ces allusions surprenantes rendues par des paroles de l'Écriture Sainte. A une époque où la liturgie parlait encore une langue généralement intelligible à la foule, ces textes avec leurs applications faciles étaient offerts en pâture à la méditation et à la confiance des plus humbles fidèles comme à la foi éclairée des hommes cultivés[3].

---

[1] *Acta ss. Bolland.*, t. VII de septembre, 27 sept., p. 428.

[2] *Liber pont.*, t. I, p. 262, *Symmachus*, § 80.

[3] *Sapientiam istorum* (*sanctorum*) *narrent populi et laudem* (*laudes*) *eorum nuntiet ecclesia* (Eccl., c. XLIV, v. 15); *Virtus de illo*

Les formulaires primitifs se maintinrent avec une merveilleuse fermeté dans le sacramentaire et plus tard dans le missel de l'Église romaine. Aujourd'hui encore, le 27 septembre, à la fête des deux saints, on lit le formulaire avec les passages bibliques cités ci-dessus, qui n'avait été fait que pour l'église du Forum. Et même cette messe qui commence par le *Sapientiam sanctorum* est devenue de bonne heure la formule liturgique commune pour les messes de plusieurs martyrs (*Commune plurimorum martyrum*). C'est ainsi que s'explique cette circonstance à première vue étrange que l'introït célèbre chez tous les martyrs la "sagesse" qui n'était louée d'abord que chez les deux médecins. C'est ainsi seulement aussi que s'explique le texte de l'Évangile qui traite surtout des guérisons opérées par le Christ.

On peut ajouter, pour l'intelligence de l'ancienne langue liturgique, que si la messe de station introduite par Grégoire II (715-731) pour le jeudi après le troisième dimanche de Carême[1] nomme expressément nos deux saints à la collecte[2] et proclame le "secours ineffable" qu'ils apportent au peuple chrétien, c'est que ce jour là la station se faisait précisément à Rome dans cette église des Saints-Côme et Damien; le formulaire de la messe est celui de la consécration de leur église au Forum, comme le montre l'épître[3]. C'est aussi la raison qui a fait prendre pour l'évangile de la messe de station celui de la guérison miraculeuse de la belle-mère de S. Pierre. Enfin quand dans la postcommunion le prêtre demande par les mérites de ces saints "l'assurance du salut"[4], cette expression sonne comme un écho littéral de l'inscription de Félix IV sous la mosaïque de l'église où l'on célèbre "l'espérance assurée de salut", que ces saints ont apportée au peuple. La prière, élévation du cœur à Dieu, affectait à cette époque le langage de la simplicité, précisément parce qu'elle est l'élévation du cœur et non de l'intelligence[2]!

— — ———

165. Des deux bâtiments antiques auxquels la religion nouvelle a donné un nouvel avenir, nous arrivons, en poursuivant notre chemin par la voie sacrée, à un groupe de monuments splendides du paganisme, dès lors clos et abandonnés. Ils doivent être une lourde charge pour le fisc et gardent le souvenir tenace de grandeurs et de dieux, pour lesquels les temps ne sont plus.

Le premier temple est celui de Faustine divinisée et d'Antonin le Pieux, qui touche au plus ancien cimetière de la Rome païenne, mis au jour en 1902, et fait vis-à-vis à l'antique Regia. Il deviendra plus tard l'église de S. Laurent in Miranda. Il fait encore aujourd'hui un grand effet par les dix colonnes de sa façade en marbre cipollin et par les sculptures des frises aux murs latéraux, qui représentent des griffons et des candélabres (fig. 50).

Quand les fouilles de 1876 eurent dégagé le bas des colonnes qui était enseveli, on y découvrit gravées près du socle des représentations païennes et aussi des signes chrétiens, notamment deux monogrammes constantiniens du

---

exibat et sanabat omnes (Luc., c. VI, v. 19); *Ex omnibus tribulationibus eorum liberavit eos*, etc. (Ps. XXXIII, v. 18).

[1] *Liber pontif.*, t. I, p. 402, *Gregorius II*, § 182.

[2] *Magnificet te, Domine, sanctorum tuorum Cosmae et Damiani beata solemnitas, qua et illis gloriam sempiternam et opem nobis ineffabili providentia contulisti.*

[3] *Habitabo vobiscum in loco isto ... Templum Domini est*, etc. (Jérém., c. 7).

[4] *Sit nobis, Domine, sacramenti tui certa salvatio, quae cum beatorum martyrum tuorum Cosmae et Damiani meritis imploratur.*

Sauveur accompagnés de l'A et de l'Ω (fig. 54) et une croix à branches égales. Pour grossière qu'en soit l'exécution (ils n'ont pas été gravés au ciseau, mais tracés dans la pierre tendre à l'aide d'une pointe de fer quelconque), les symboles du Christ n'en sont pas moins éloquents en cet endroit. A en juger par la forme, ils doivent être de la fin du IVe ou du début du Ve siècle, de l'époque où le verdict public avait déjà condamné le temple. Un chrétien zélé semble avoir eu la pensée de sanctifier ainsi la demeure des démons[1].

De fait il était assez naturel que l'exaltation des fidèles marquât les temples païens, dont la présence lui était si pénible, du signe triomphal de la religion chrétienne. Il se peut aussi que leur main ait été guidée par je ne sais quelle joie maligne que leur causait le destin de ces temples. Celui qui écrit ces lignes a eu le bonheur de retrouver sur la partie postérieure du temple rond de *Mater matuta* que le peuple appelle temple de Vesta, un graffite chrétien à peu près de cette époque (fig. 55)[2]. Sur la muraille de marbre, récemment débarrassée de la couche de chaux qui la recouvrait, on voit un calice surmonté de la croix et une coupe, l'un et l'autre ayant la forme antique, que l'on ne rencontre plus au moyen âge, du *calix* et du *poculum*. La croix qui surmonte le calice garantit le caractère chrétien de cette représentation. A côté, des cercles avec des entailles désignent des pains, suivant un usage antique. L'opinion que l'on a là une représentation de l'Eucharistie a rencontré à Rome l'approbation des meilleurs archéologues. Un chrétien inconnu, du VIe siècle environ, a voulu imprimer ainsi à ces murailles profanes un certain caractère religieux. Et c'est aussi apparemment dans ce dessein qu'on a tracé sur les mêmes murailles du temple d'autres croix de différentes formes[3]. Les croix à formes primitives que l'on trouve sur des colonnes de basiliques romaines ont la même origine et appartiennent à des époques où les colonnes faisaient encore partie de monuments païens ou bien elles ne sont qu'un témoignage de la piété chrétienne dans des monuments déjà chrétiens. Dans l'atrium de la basilique de S. Clément l'une des colonnes antiques, la première à droite, porte aussi une croix monogrammatique; et dans l'atrium de Saint-Pierre la dernière colonne à droite de la rangée antérieure porte un monogramme entre l'A et l'Ω.

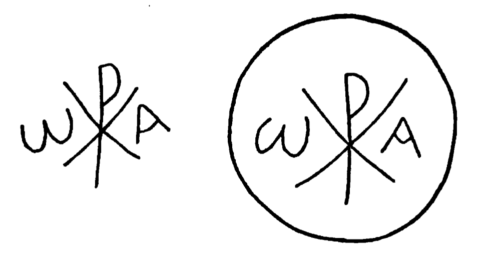


Fig. 54. **Monogrammes chrétiens du temple de Faustine.**

166. En poursuivant son chemin, on trouvait après le temple de Faustine celui de César, *aedes divi Iulii*, avec sa tribune, autour de laquelle se pressait jadis

[1] Lacour-Gayet, au t. I (1881) des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, p. 226 et suiv., et Hülsen, *Das römische Forum*, n. XXXIV, l'un et l'autre sans fig.; Broderick, *Nuovo Bullett. di arch. crist.*, 1898, p. 50 donne la fig., mais il en trouve trop sur les colonnes. — La figure reproduite ici est un dessin original donné dans mon mémoire de la *Civiltà cattolica*, 1897, t. I (*Archeologia*), p. 721.

[2] Dessin emprunté à mon mémoire de la *Civiltà cattolica*. Sur le marbre la coupe est plus haut à gauche, ce que nous avons marqué sur notre dessin par un cartouche.

[3] Sur ma découverte au temple de *Mater Matuta*, voir ma première communication dans le *Bullett. arch. crist.* de de Rossi, 1894, p. 123, et mon mémoire de la *Civiltà cattolica*.

la foule des auditeurs, mais qui, au V[e] siècle, n'y voyait plus briller aucun talent oratoire. On rencontrait ensuite à l'ouest la vaste basilique émilienne, ornée par Auguste de colonnes de marbre phrygien et que l'on a récemment exhumée malheureusement dans un état presque complet de destruction; puis le temple de Janus avec la statue de la divinité, qu'une main criminelle, audire de Procope, brisa dans le VI[e] siècle; ce beau bâtiment s'est conservé assez longtemps parmi les ruines pour nous être connu par les dessins des artistes de la Renaissance[1]. Toujours du même côté du Forum, on apercevait ensuite, au delà d'une rue qui débouchait (l'*argiletum*), la place des Comices avec le légendaire tombeau de Romulus, le *lapis niger*, récemment découvert[2] et par derrière, la *curia senatus*, reconstruite par Dioclétien (fig. 23). Les jours de ce bâtiment sont comptés en tant que curie d'un corps en train de disparaître de la scène historique; il en est de même du *secretarium senatus* qui lui est contigu. L'un et l'autre vont être bientôt transformés en églises par le pape Honorius, pour subsister jusqu'à nos jours sous les noms de Saint-Adrien et de Sainte-Martine.

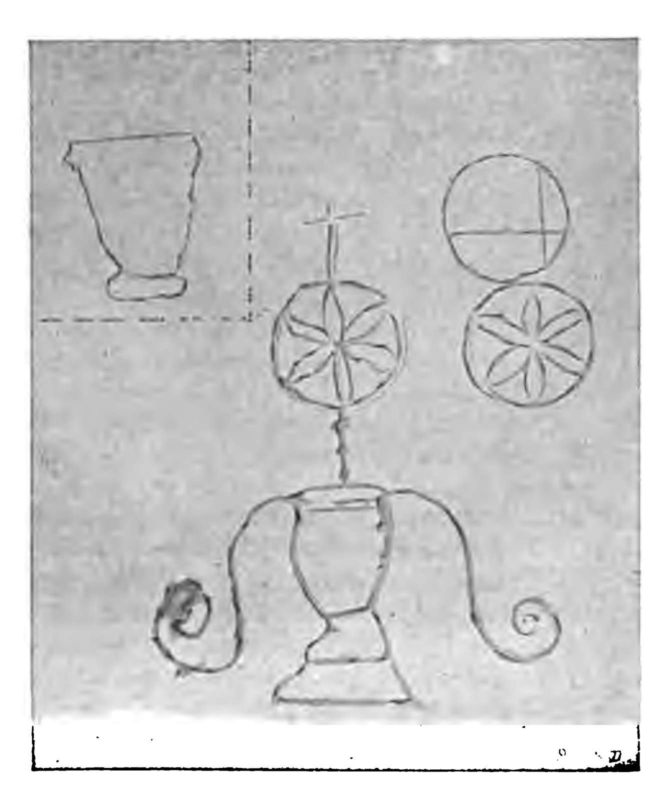


Fig. 55. **Calice et pains, sur le mur de marbre du temple de Mater matuta, à Rome.**

L'arc de triomphe de Septime Sévère, bien conservé, vient interrompre majestueusement la série des édifices (fig. 56). Bien que ce monument massif, jeté ainsi en travers de la route, détruise l'harmonie de l'ensemble qui l'entoure, il plaît cependant à l'œil par un dessin qui a su donner de la vie et quelque agrément à cette lourde construction, par la proportion de ses trois portes, des colonnes et des frises, par la richesse d'une ornementation dont les bas-reliefs représentent les victoires de l'empereur sur les Parthes et les Arabes.

Près de l'arc se trouve la fameuse tribune oratoire, les *Rostra magna*, centre jadis de l'activité politique et de l'agitation du Forum[3].

[1] Lanciani, *Storia degli scavi di Roma*, t. I (1902), p. 93, donne l'ancienne relation de la découverte et de la destruction en 1496.

[2] On trouva en dessous la plus vieille inscription latine sur pierre, fragment vraisemblablement relatif à une loi religieuse, et que Hülsen croit antérieur au V[e] siècle. Hülsen, *Das römische Forum*, n. XVII. Cf. Petersen, *Comitium, Rostra, Grab des Romulus* (Rom, 1904).

[3] Le texte cité plus haut du catalogue de Constantin, attribue à la huitième région

La transformation de Rome au moyen âge sera nettement caractérisée si l'on réfléchit que dans peu d'années, à la place même des rostres, l'arc de Septime verra s'établir près de lui la diaconie des saints grecs Serge et Bacchus, pour distribuer le pain à la plèbe affamée de Rome en décadence.

Dans cette ruine générale, qu'est devenu l'*Umbilicus Romae*, qu'est devenu



Fig. 56. **Arc de Septime Sévère sur le Forum.** Reconstitution partielle, d'après Baumeister, pl. 85.

le *Miliarium aureum?* qui pourrait le dire? On voit sur l'emplacement qu'ont occupé ces monuments célèbres, près du chemin des rostres, d'informes débris

Rostra tria. Pour la reconstitution des *Rostra magna*, voir le grand plan du Forum de Hülsen (Rom, Spithöver, 1893; et en grand format dans Launitz, *Wandtafeln*, XXIX, 1894); et Hülsen, *Das römische Forum*, n. v. Les reconstructions du Forum et d'autres groupes de monuments, de O. L. Spadoni (en photographies, chez Spithöver, à Rome, 1893 et ss.) sont fort discutables. Celle, également en photographies, que G. Gatteschi a données de la partie occidentale du Forum et du Capitole sont bien préférables.

de murailles. L'itinéraire d'Einsiedeln nomme encore l'*Umbilicus* au point même où il parle de la diaconie des saints Serge et Bacchus[1].

167. En nous tournant à l'Est vers la haute muraille du Capitole, qui domine sur ce point le Forum, nous verrons pour ainsi dire sur chaque pouce de terrain comme un concours d'édifices classiques. L'ambition des empereurs, soucieux d'y laisser quelque monument éblouissant, se disputait ce terrain étroit. Ce ne fut pas à l'avantage des bâtiments qui s'écrasent les uns les autres, se pavanent au détriment les uns des autres. Les toits et les faîtes chargés de statues dressent jusqu'aux galeries ouvertes du *tabularium* capitolin leurs forêts de métal doré et de pierre richement travaillée; ils sont sous la protection de Jupiter souverain dont le sanctuaire, abandonné en proie aux éléments, trône sur la cîme méridionale du Capitole[2].

Le premier de ces bâtiments est le temple de la Concorde presque couvert par l'arc de Sévère. Vient ensuite l'*aedes divi Vespasiani* dont il subsiste trois puissantes colonnes d'angle; puis sous la montée du *Clivus Capitolinus* le portique des douze Dieux (*dii consentes*) a trouvé une place. Nous savons déjà qu'il porte un nom peu sympathique aux chrétiens, celui de son restaurateur, Vettius Agorius Praetextatus, ami de Julien l'Apostat, protecteur des Vestales, préfet de la ville en 367. Devant ce portique était située l'*aedes Saturni*, le grandiose bâtiment du Trésor; c'est à un des premiers empereurs chrétiens, son restaurateur, que l'on doit la conservation des huit pittoresques colonnes de l'atrium. Vis-à-vis du temple de Saturne se dresse l'arc de Tibère que l'on n'a retrouvé que récemment. A sa droite est la *schola Xantha*, destinée aux scribes et hérauts officiels. Au sud s'étend ensuite la vaste basilique Julienne avec ses cinq nefs. Il suffit d'avoir visité les fouilles du Forum pour conserver la mémoire des mélancoliques bases de ses colonnes, aujourd'hui restaurées. Elles s'étendent jusqu'à la ligne de traversée du Forum par la *Cloaca maxima*. Au delà du débouché de l'antique rue nommée *Vicus tuscus* se trouve la grande *aedes Castoris* ou temple des Dioscures Castor et Pollux, d'une artistique élégance; c'est sur ce point qu'ils se sont rendus visibles après la victoire du lac Régille, ils ont abreuvé leurs chevaux à la fontaine Juturna et annoncé aux Romains la nouvelle de ce brillant succès. Derrière, à l'angle nord du Palatin, se dresse un bâtiment carré, construit en belles briques; longtemps on ne put l'identifier; Lanciani y a reconnu récemment l'*aedes divi Augusti*, temple du premier empereur qui ait été divinisé. Devant son front occidental, à proximité de l'église S. Maria antiqua, récemment retrouvée, était le bassin, retrouvé aussi récemment, de Juturna *(lacus Iuturnae)*[3].

A côté du temple des Dioscures, mais plus bas, se voyait la petite et svelte rotonde de Vesta. Au temps dont nous parlons, au moment de la chute de l'Em-

[1] *Sancti Sergii. Ibi umbilicum Romae* (Lanciani, *L'itinerario*, p. 494).

[2] Tout près de ces magnifiques monuments, se trouvait au moyen âge, contre Saint-Adrien, un four à chaux que les Romains alimentaient avec le marbre des quatre Forums. Lanciani, *Storia degli scavi*, t. I (1902), p. 25.

[3] Lanciani, *Notizie degli scavi*, 1883, pl. 22; *Pagan and christ. Rome*, p. 101, 103 avec le dessin de Pirro Ligorio (1549) emprunté à Middleton, *Remains of Rome*, 2e éd., I, p. 275, fig. 35. Le pont souvent cité que, d'après Suétone, Caligula aurait fait jeter du Palatin au Capitole par dessus le temple d'Auguste et la basilique Julienne, ne peut avoir été un pont monumental, mais un simple pont de bois (Lanciani, *ibid.*). Sur le *lacus Iuturnae*, cf. Hülsen, *Das römische Forum*, n. XXVII.

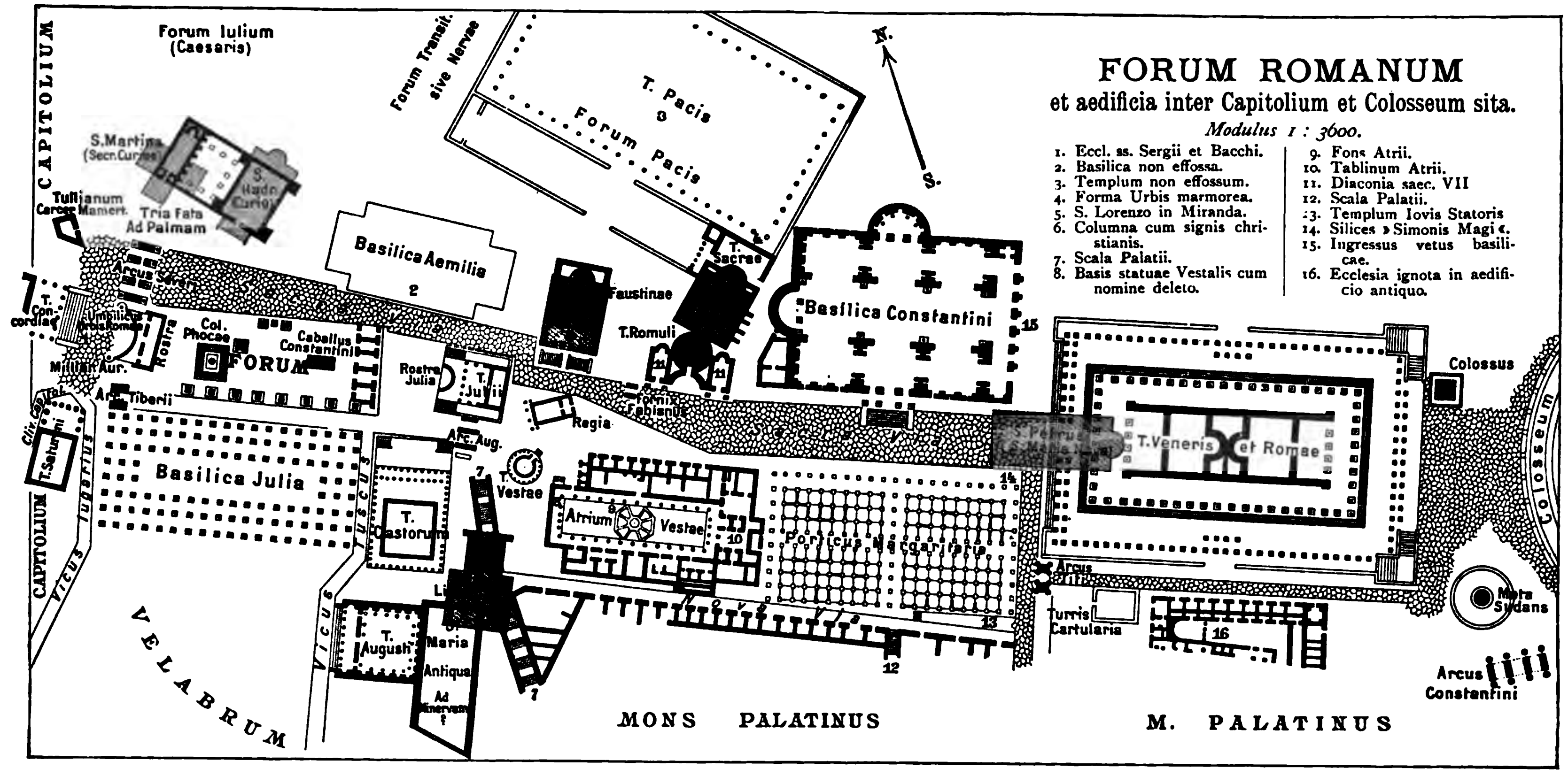


Fig. 57. **Plan du Forum romain et de la Sacra Via.**

pire romain, les visiteurs du Forum ne voient plus comme jadis s'échapper du toit doré du temple la fumée du feu perpétuel. Dans l'atrium voisin de Vesta, demeure des prêtresses, n'habitent plus les vierges chargées de la garde du sanctuaire national; les employés de ces Germains qui trônent sur le Palatin ou les représentants de l'empire byzantin, y ont vraisemblablement installé leur demeure et il a dû en être de même pour la *Regia*, habitation du *Pontifex maximus*, située tout près en plein centre de la plaine du Forum [1], bien que ce monument consacré par les plus anciennes traditions des Romains, s'enorgueillît dans des inscriptions d'être la respectable demeure des rois dont le premier, Romulus, descendait de Mars et de Rhea. On conserve au Capitole, gravé sur marbre, l'original, récemment retrouvé, de ce certificat solennel d'origine délivré à Romulus. C'est sur les murs extérieurs de la *Regia* que les fastes consulaires redisaient jadis au peuple toute l'histoire de son glorieux passé, dans un récit où la fable se mêlait à la réalité.

---

168. Tout près de là, dans les premières années du moyen âge, un violent attrait de piété poussait le peuple chrétien vers un modeste oratoire chrétien caché au pied du Palatin, sur la *Nova Via*, immédiatement derrière le temple de Vesta : *S. Maria antiqua*, l'antique église à laquelle a succédé l'église de Sainte-Marie Libératrice.

C'est une remarquable histoire que celle de ce sanctuaire; elle n'a été éclaircie que de nos jours et l'on peut espérer des fouilles postérieures des résultats nouveaux. Dans le catalogue d'églises du commencement du VII[e] siècle, publié par de Rossi, les premières églises de la Vierge à Rome sont désignées dans cet ordre : *sancta Maria maior, sancta Maria antiqua, sancta Maria rotunda, sancta Maria transtiberis.* C'est de la seconde qu'il s'agit ici ; jusqu'à ces derniers temps on croyait la retrouver dans l'église actuelle de Sainte-Françoise Romaine, qui s'est appelée autrefois *sancta Maria nova ;* on a, disait-on, changé le nom d'*antiqua* en *nova* à la suite de travaux de restauration. Cependant, nous l'avons vu, *sancta Maria nova* est bien plutôt la continuation de l'oratoire de S. Pierre sur la voie sacrée. En outre et c'est une remarque décisive, l'itinéraire d'Einsiedeln en nommant *S. Maria antiqua* avec ce nom caractéristique, ne la place pas au point de la voie sacrée, où se trouve *S. Maria nova*, mais au lieu où nous nous trouvions à l'instant, au versant Nord du Palatin, et expressément à droite de la rue qui va de l'arc de Sévère à celui de Titus. Or Sainte-Marie nouvelle ou Sainte-Françoise Romaine est précisément à gauche. L'église de la Mère de Dieu dont parle l'itinéraire ne pouvait donc être que l'église actuelle de Sainte-Marie Libératrice [2].

---

[1] Notre plan du Forum est tiré de Lanciani *Forma urbis Romae*, avec quelques changements, tels que l'indication des escaliers du temple de Castor, récemment découverts. Les restes de la basilique émilienne et quelques autres particularités topographiques qui d'ailleurs n'exigent aucune modification essentielle de la figure, n'ont été connus qu'après l'exécution de ce plan à la suite des dernières fouilles. Ces derniers travaux ont fait disparaître S. Maria Liberatrice. Je parlerai ailleurs des résultats favorables à l'hypothèse concernant S. Maria antiqua. Pour le temple de Vénus et de Rome, voir fig. 49.

[2] De Rossi a publié le catalogue en question au t. I, p. 143, de la *Roma sotterranea*. L'itinéraire d'Einsiedeln (Lanciani, *L'itinerario*, p. 492) donne pour la route les indications suivantes :

In s(inistra)	*In d*(extera)
Sancti Hadriani	*Sancti Georgii*
Sancti Cosmae et Damiani	*Sancta Maria antiqua*
Palatius Neronis	*Ad sanctum Theodorum*
Aeclesia sancti Petri	*Palatinus*

Parmi les partisans de l'ancienne opinion, qui ne donnent pas de preuves, se trouvent entre

Les traditions du moyen âge racontaient que le pape Silvestre aurait élevé là une petite église en l'honneur de la Vierge, et qu'il s'y trouvait une dépression, une sorte d'abîme. Dans le voisinage en effet se trouvait le bassin de la fontaine Juturna illustrée par les Dioscures; à côté aussi l'on voyait la place où la légende romaine localisait l'action de Curtius qui aurait sauvé Rome en se jetant volontairement dans le gouffre[1].

En embellissant à l'ordinaire l'histoire de S. Silvestre, la légende chrétienne racontait dès le VI[e] siècle qu'il y avait en ce lieu à 365 degrés sous terre un dragon, auquel des jeunes filles apportaient sa nourriture; Silvestre vint y célébrer la liturgie, chassa par ses prières le dragon et l'enferma derrière une porte d'airain. Telle était la légende qui courait dès le VI[e] siècle, et l'on peut penser combien les simples chrétiens qui en entendaient le récit devaient frissonner en contemplant ce lieu. C'est un fait que dans la suite du moyen âge on donna le nom de *de inferno* ou *de lacu* à un oratoire construit dans cette dépression. Le peuple rattacha cet *infernum*, au sens d'enfer, à l'histoire du dragon. C'est le même sens qui se retrouve dans le nom postérieur de l'église : *Sancta Maria, libera nos de poenis inferni*, dont le nom actuel de Sainte Marie Libératrice n'est qu'un abrégé[2].

---

autres Jordan, *Topographie*, t. II, p. 333 et 374, et de Rossi, *Notizie degli scavi*, 1882, p. 494, et *Bullett. arch. crist.*, 1867, p. 70; cf. Armellini, *Chiese di Roma*, 2[e] éd., p. 150. Duchesne (*Mélanges d'arch. et d'hist.*, 1897, p. 13 et suiv.; *Forum chrétien*, 1899, p. 47 et suiv.) a essayé de lui donner des fondements plus solides; mais la double circonstance qu'il en est réduit à accuser d'erreur l'Itinéraire d'Einsiedeln et de corruption le passage y relatif du *Liber pontificalis* (t. II, p. 145, *Bened. III*, § 569) n'était pas en faveur de son opinion. L'expression la plus tranchante de cette thèse se trouve dans l'ouvrage du P. Lugano, olivétain, qui a cru devoir rompre une lance en faveur de Sainte-Françoise Romaine (S. Maria Nova), qui appartient à son ordre : *S. Maria antiqua e le origini di S. Maria Nova rivendicate.* (Roma, 1900). Gregorovius (4[e] éd., t. III, p. 104) pour qui la simple transformation de *Maria antiqua* en *nova* est indubitable, s'élève sans raison contre Platner qui était sur la bonne voie (*Beschreibung Roms*, t. III, part. 1, p. 368), comme Nibby (*Roma moderna*, t. I, p. 764). Lanciani (*L'itinerario*, p. 491) adopte la solution juste, à la suite de mes communications. Dans son mémoire des *Notizie degli scavi*, 1882, p. 236 et pl. 16, d'après les esquisses de Sallustio Peruzzi, dans le plan qu'il a donné dans les mêmes *Notizie* (1883, pl. 12) et dans sa *Forma urbis*, Lanciani a déterminé l'ancienne situation de S. Maria antiqua et son rapport aux bâtiments anciens qui l'environnent, autant que la chose est possible sans exécuter de nouvelles fouilles. Cf. Lanciani, *L'itinerario*, p. 498. Sur les constructions de Jean VII (705-707), voir *Liber pontif.*, t. I, p. 385, § 167, et Lanciani, *L'itinerario*, p. 499.

[1] Le souvenir du gouffre et de l'action de Curtius s'est conservé dans les *Mirabilia* (éd. Parthey, p. 21; éd. Jordan, *Topographie*, t. II, p. 636). Sur la situation et la découverte du *lacus Curtius*, voir Hülsen, *Das Forum*, n. XXIII.

[2] *Vita S. Silvestri*, dans sa forme primitive latine, dont dérivent les textes grecs et orientaux, dans Mombritius, *Sanctuarium sive Vitae sanctorum* (s. d., vers 1475), t. II, fol. 279. Cf. Duchesne, *Liber pontificalis*, t. I, p. CX. Cf. aussi la vie de S. Silvestre par le Métaphraste dans Surius, au 31 déc. C'est à tort que Jordan (*Topographie*, t. II, p. 496) a prétendu reconnaître la grotte, habitation du dragon, près du Capitole et de la Roche tarpéienne, dans la caverne de Mithra au Capitole. Cf. l'addition aux *Mirabilia* (Parthey, p. 58; Jordan, t. II, p. 494). Sur la légende, voir Baronius à l'année 324, § 97 et suiv. (il déclare l'histoire du dragon *superapposita et conficta*), et Panciroli, *Tesori nascosti di Roma*, p. 703. Le nom de *S. Maria de inferno* se trouve entre autres dans le catalogue de Turin des églises de Rome (1375) (Urlichs, *Codex topogr.*, p. 173, Armellini, *Chiese di Roma*, 2[e] éd., p. 53). D'après Jordan, t. II, p. 500, c'est dans Fulvius (*Antiquitates urbis*, 1527) que l'on rencontre pour la première fois *S. Silvester in lacu*. Sur les anciens et les nouveaux noms, cf. le catalogue de Zaccagni, au t. IX du *Spicilegium*

Il n'est pas besoin d'une grande audace critique pour dégager ce que contient de véritable ce récit fabuleux de la défaite du dragon par Silvestre; c'est le dragon du paganisme que le pape, dans la croyance antique, a enchaîné dans ce lieu en mettant fin à son culte dans un temple païen; dans le voisinage immédiat de l'endroit dont nous parlons se trouvait le temple de Vesta. La petite église ou oratoire de la Mère de Dieu, que nous y trouvons plus tard et dont le surnom *Antiqua* est suffisamment caractéristique, fut rapportée au au pape Silvestre, qui l'aurait construite en opposition au culte de Vesta[1].

Un culte superstitieux était rendu à Vesta mère de l'Empire et protectrice de la cité. Opposer à ce culte celui de la sainte Mère du Christ, patronne des fidèles, n'aurait rien eu que de conforme à une pratique constante de l'église romaine. Volontiers ses chefs remplaçaient la folie des cérémonies païennes par des exercices pieux qui offraient quelque analogie avec elles, tout en étant salutaires et justifiés d'après les principes chrétiens. Si notre hypothèse est vraie, quelle pensée édifiante pour le cœur des Romains convertis d'honorer sur ce point du Forum, en face du temple de Vesta, Marie, la plus digne et la plus sainte des femmes, appelée à l'honneur de donner au monde le Sauveur; là était le siège des plus vieilles traditions de Rome, des gages païens du bonheur de la ville, là devait être frappé au cœur le dragon du paganisme. Et le culte de Vesta se manifestait précisément le plus difficile à déraciner des restes du paganisme. Il s'était tellement identifié dans sa croissance, même officiellement, avec l'idée de la subsistance de l'État que jadis quand, au début de l'Empire, le siège du gouvernement fut transporté dans le palais d'Auguste sur le Palatin, on se crut obligé d'y établir un sanctuaire privé de Vesta pour que la déesse pût protéger de près le sceptre impérial[2].

Cela donne à *S. Maria antiqua* une importance, qui devrait, semble-t-il, lui attirer un respect particulier. Elle est à un point remarquable de Rome, sinon au point le plus considérable de l'Empire; elle est la plus ancienne église connue de Rome et même du monde qui soit dédiée à la Vierge. La brillante basilique de S. Marie sur l'Esquilin est d'une date postérieure. Quand sa grandeur ou son importance lui eut fait donner le titre de « majeure », l'église du Forum aura reçu le titre d'*antiqua* pour revendiquer sa propre dignité dans une lutte légitime. Et si *S. Maria antiqua* est plus ancienne que Sainte-Marie Majeure,

---

romanum, de Mai, p. 424 et 458 et suiv.; et dans Armellini, *Chiese*, p. 527 et suiv.

[1] Cf. de Rossi, *Bullett. arch. crist.*, 1884-1885, p. 143; Lanciani, *L'itinerario*, p. 498. Silvestre fournit plus tard l'occasion de parler d'une église bâtie par lui. Sur le culte de la déesse, à laquelle on sacrifiait les *quinquennes epulae* préparées par les Vestales, cf. *S. Paulini opera*, édit. Muratori (Veronae, 1736), p. 708; Migne, *P. L.*, t. LXI, col. 705; Bursian, *Sitzungsberichte* de l'Académie de Bavière, section d'hist. et de philol., 1880, p. 19. On a souvent représenté Vesta avec le serpent. La reproduction de sa statue dans R. Fabretti (*De Columna Traiana syntagma*, Romae, 1690, p. 339) la montre assise sur un trône, la tête couronnée du diadème et voilée à la façon des matrones, un sceptre dans la main gauche et dans la droite une patère qu'elle tend à un serpent, visible en partie sous le trône.

[2] Une monnaie de Julia Domna représente le sacrifice des six Vestales devant leur temple, avec la légende VESTA MATER (Cohen, *Description des médailles impériales*, 2e éd., t. IV, p. 125, n. 239, cf. n. 237, 238; Lanciani, *Notizie degli scavi*, 1883, p. 477 et pl. 19 d. Dans l'inscription, citée ci-dessus p. 7, de la *Vestalis Maxima* Flavia Publicia, la déesse est aussi qualifiée VESTA MATER. Le feu de son temple était le plus sûr gage de la domination romaine et son foyer était une garantie des serments, des contrats et de tous ceux qui cherchaient aide et secours. Sur son temple près de la *domus augustana* du Palatin

l'origine en est à tout le moins assez proche de Silvestre, puisque dix-sept années seulement séparent la mort de ce pape du début du pontificat de Libère, auteur de Sainte-Marie Majeure.

Cette église devint par la suite une diaconie; on y établit une aumônerie. C'est un point important pour son histoire que la plus ancienne liste des diaconies, rédigée sous Léon III, la mette au premier rang[1]. Elle semble s'être développée de bonne heure, puisqu'elle s'annexa comme *atria* quelques parties extérieures de l'*aedes divi Augusti* qui lui était contiguë. En 1702 une première fois et de nouveau en 1885 on y découvrit des locaux ecclésiastiques ornés de fresques du VIII[e] siècle, redevenus malheureusement inaccessibles[2].

Sous Léon IV (847-855) on transféra la diaconie, avec d'autres privilèges, à l'église de la Vierge que ce pape érigea sur la *Sacra Via* près de l'oratoire de S. Pierre. Il semble d'après le *Liber pontificalis* que l'on ait voulu en même temps transférer à la nouvelle diaconie le titre de *antiqua*. On ne tarda guère cependant à lui appliquer le nom fort justifié de *S. Maria nova*[3].

Le sanctuaire de Silvestre, qui perdit chaque jour de son importance, prit dans la suite des temps, à cause des légendes de l'*Infernum*, le nom de *S. Maria de inferno*, au lieu de celui d'*antiqua*. En souvenir de son histoire on peut cependant souhaiter qu'on complète désormais par l'addition d'*antiqua* son nom moderne de Sainte-Marie Libératrice; ce titre rappellerait qu'elle est l'ancienne et première libératrice qui a débarrassé le Forum de Vesta et du paganisme.

On est allé fort au delà de ce vœu. Ce qui précède était écrit et la première édition, tant italienne qu'allemande, de cet ouvrage était imprimée, quand dans les années 1902 et suivantes, des fouilles considérables ont mis au jour les restes magnifiques de S. Maria antiqua. Jusqu'à la dernière heure, l'opinion de l'auteur de ce livre sur l'emplacement de l'église a été vivement discutée. Les fouilles au Forum de l'ingénieur Boni, en dégageant l'église qui a précédé Sainte-Marie Libératrice, ont apporté trop de preuves de son identité avec S. Maria antiqua pour laisser place au moindre doute. Il n'y a rien à modifier à l'exposé ci-dessus, ni dans les faits, ni dans les inductions. Ce n'est que dans le prochain volume, à l'article de Jean VII, à qui surtout l'église est redevable de sa décoration, que nous parlerons de ces fouilles surprenantes. Il suffira de remarquer que l'église

---

cf. Lanciani, *L' itinerario*, p. 498 et *Notizie, quo supra*, p. 445.

[1] Voir la liste dans Duchesne, *Liber pontif.*, *Leo III*, t. II, p. 42, § 74.

[2] La découverte de 1702 est décrite par Francesco Valesio (Cancellieri, *Storia dei possessi dei Sommi Pontefici*, 1802, p. 370). Cf. Leone Nardoni dans le *Bullett. arch. crist.* de de Rossi, 1868, p. 16, et dans les *Studi e documenti*, 1881, p. 170. Sur les fresques le pape Paul I[er] (757-767) était représenté avec un nimbe quadrangulaire, preuve qu'il était encore vivant. Sur les fouilles de 1885, cf. Lanciani, *L'itinerario*, p. 498.

[3] Le transfert du nom et de la diaconie est clairement indiqué dans le *Liber pontificalis*, t. II, p. 145, *Benedict. III* (855-858), § 568 : *(hic) fecit in basilica beatae Deigenitricis, qui vocatur antiqua, quam a fundamentis Leo papa (IV) viam iuxta sacram* (donc à l'emplacement de *sancta Maria nova*) *construxerat, vela*, etc.; § 569 : *in basilica beatae Deigenitricis, quae olim antiqua vocabatur, nunc autem* (depuis la translation) *sita est iuxta via sacra, fecit*, etc. *Ibid.* t. II, p. 158, *Nicol. I* (858-867), § 592 : *ecclesiam Deigenitricis semperque virginis Mariae, quae primitus antiqua* (au moment de la translation) *nunc autem nova vocatur* (parce que le premier nom ne pouvait s'acclimater), *quam domnus Leo IV papa a fundamentis construxerat... fecit*, etc. Cf. mes explications de 1895 dans les *Dissertazioni dell' Accad. pontif. di archeol.* série II, t. VI, p. 362; et de 1896 dans la *Civiltà cattolica*, 1896, t. II, p. 458 et suiv.

a été établie dans la bibliothèque du temple d'Auguste, située, comme on l'a récemment prouvé, en ce même lieu, derrière le temple de Vesta[1].

169. Il règne aussi quelque obscurité sur les commencements d'une autre église, dédiée de très bonne heure à la Sainte Vierge sur le Capitole : celle que le haut moyen-âge appelait *S. Maria in Capitolio.* Depuis le XII[e] siècle environ, elle a été remplacée par *S. Maria in ara coeli* qui domine de haut le Forum.

Ce nom d'*ara coeli* conserve aujourd'hui encore, dans un des autels, le souvenir de la légende profonde et gracieuse de la prédiction faite à Auguste en ce lieu d'un enfant né d'une vierge, destiné à gouverner le monde[2].

Ce que l'on connaît moins peut-être que le fond de la légende, c'est qu'elle apparaît dès le VI[e] siècle, et que dès le VIII[e] on constate en ce lieu remarquable l'existence d'une église de Marie. Le texte de la plus ancienne chronique qui contienne le récit et sur laquelle l'attention n'a été attirée que tout récemment, dit : « César Auguste, dans la 56[e] année de son gouvernement, au mois d'octobre que les Athéniens (ou plutôt les Macédoniens) appellent Hyperberetaeus, se rendit au Capitole, qui est au milieu de la ville. Il voulait consulter les augures pour savoir qui après sa mort porterait le sceptre impérial. La pythonisse lui répondit : « Par le commandement de Dieu un enfant juif des-« cendra du ciel des bienheureux et prendra sa demeure dans ce bâtiment. Il est « né sans tâche et est l'ennemi de nos autels. » Alors César Auguste quitta le lieu de l'oracle et établit sur le Capitole en un point élevé un grand autel et il y mit en langue latine cette inscription : *Haec ara filii Dei est.* Et aujourd'hui encore après tant d'années subsiste le bâtiment et la basilique de Sainte Marie toujours Vierge, comme nous l'apprend le chronographe Timothée. » Cette chronique anonyme emprunte son récit à celle de Malalas, terminée vers l'année 574, la neuvième de l'empereur d'Orient Justin. La source qu'elle cite, l'historien byzantin Timothée, écrivait un peu auparavant, à une époque qui n'est pas connue avec précision; mais le passage que nous avons cité, relatif à l'église, est une addition du VIII[e] siècle[3].

Les commencements de l'église de la Vierge au Capitole devront donc être reportés à une date assez peu éloignée de celle de la fondation de S. Maria antiqua. Sur le promontoire qu'occupa l'église, s'élevait aux temps païens près de l'*arx capitolina* un temple de Junon. Et l'on est fondé à penser que là aussi le sanctuaire chrétien vint faire face à un sanctuaire païen, et que la Vierge

[1] Cf. Hülsen, *Das röm. Forum*, n. XXIX, avec plan. La situation et la décoration de l'église en font remonter le premier établissement au IV[e] siècle ou tout au plus au V[e], à une époque où le lieu ne servant plus de bibliothèque pouvait être donné à l'Église par l'État chrétien. La légende voile encore de ses ombres les commencements propres du sanctuaire. L'édifice à trois nefs possède une *schola cantorum*, deux salles annexes et une abside postérieure, enfin un vaste portique. D'antiques peintures ornent le temple; quelques-unes sont parmi les plus anciennes et les plus intéressantes qui soient conservées dans les églises de Rome et même du monde chrétien.

[2] La légende est racontée par les *Mirabilia* (éd. Parthey, p. 33; éd. Jordan, p. 609) : *De visione Octaviani imperatoris et responsione Sibille.*

[3] *Mon. Germ. hist., Chronica minora*, éd. Mommsen, t. III, p. 428. Le rédacteur latin n'a pas écrit l'addition avant 740. Sur ce texte, cf. de Rossi : *Le origini della chiesa dell' Aracoeli (Bullett. arch. crist.* 1894, p. 85 et sv.), qui se trompe en plaçant l'addition également au VI[e] siècle. Sur le chronographe Timothée, source de Malalas, cf. Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, 2[e] éd., p. 321, 327.

vint combattre Junon. La légende de l'érection par Auguste d'une *ara coeli* chrétienne semble se rattacher à une inscription antique mal interprêtée. En 1896 on a trouvé l'épitaphe d'une prêtresse de Junon qualifiée *dea virgo coelestis*, dont l'*ara coeli* est peut-être un écho. L'existence sur ce point d'un établissement de moines grecs au VIII[e] siècle pourrait se déduire d'un fragment d'inscription récemment retrouvé au Capitole avec le mot *hegumenos*. Il s'y trouva plus tard, dans le haut moyen âge, un couvent de bénédictins dont l'église s'appela d'abord *Sancta Maria in Capitolio* puis *in ara coeli*[1].

170. Avant de quitter les environs du Forum, il nous faut jeter un coup d'œil sur la prison Mamertine, non loin de l'*ara coeli* et tout près de l'arc de Sévère. Quelles données sûres nous peut fournir l'histoire sur cet oratoire, aujourd'hui si célèbre, de S. Pierre?

La prison même est un des monuments qui remontent à la plus haute antiquité de la ville. Ce n'était pas primitivement une prison, mais une fontaine, appelée *Tullianum*. Tous les archéologues sont d'accord sur ce point. Au pied du Capitole coulait dans la plus haute antiquité la source aujourd'hui encore conservée dans le monument. Des canaux encore visibles la mirent dès une époque ancienne en relation avec la *Cloaca maxima*. Tandis que dans la Rome antique le temple de Vesta rappelait la conservation publique du feu à l'usage des premiers habitants de la cité, le Tullianum était un souvenir de l'époque primitive pendant laquelle il servait à les pourvoir de l'eau nécessaire. Le feu et l'eau, les deux éléments indispensables, étaient honorés par des monuments sur le Forum.

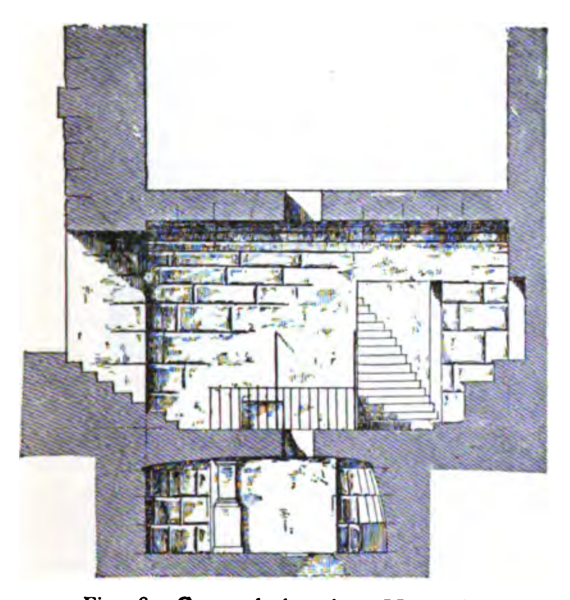


Fig. 58. **Coupe de la prison Mamertine.**

Le réservoir du Tullianum est en partie creusé dans le tuf et il était d'abord recouvert d'une voûte en pierres colossales. La forme et la disposition répondent tout à fait à la source antique des ruines de Tusculum (fig. 58)[2].

[1] De Rossi, *ibid.;* Casimiro, *Memorie storiche della chiesa S. Maria in Araceli* (Roma, 1736), p. 1 et suiv. Sur l'inscription et la légende, cf. Gatti, *Dissert. della pontif. accad. rom. di archeologia*, série II, t. VI (Roma, 1896), p. 331, 340 qui rapproche déjà le *coelestis* du nom postérieur de l'église. Mais le texte ci-dessus : *Haec ara filii dei est* se rapporte encore à une autre inscription. J'ai cru pouvoir expliquer le *filii dei* par une fausse interprétation de *deus fidius (semo sancus)*. Même recueil, *ibid.* p. 362. Hülsen de son côté suppose une inscription du temple voisin de la Foi : *fidei Aug. sacr.* qui aurait été interprêtée *filio dei Augustus sacravit.* (*Bilder aus der Geschichte des Kapitols*, Rom, 1899, p. 30).

[2] La fig. est empruntée à Canina, *Edifici di Roma antica*, t. II, pl. 133. Cf. Reber, *die Ruinen Roms*, p. 109. Le rectangle du haut

Assez longtemps avant la période impériale des constructions annexes transformèrent le lieu en une très forte prison d'État; c'est alors que la chambre où est la source reçut sa couverture voûtée actuelle, percée d'une unique ouverture dans le milieu. Cette ouverture servait à descendre les prisonniers destinés à mourir de faim. C'est là par exemple que périrent Jugurtha et les complices de Catilina. A l'extérieur de la prison on peut encore lire l'inscription en capitales antiques au nom des consuls Vibius Rufinus et Cocceius Nerva, qui se rapporte à une restauration du bâtiment (fig. 59). On pouvait autrefois la voir de la rue, comme toute la façade, tandis qu'aujourd'hui elle est cachée [1].

C'est dans l'obscur caveau voûté du fond que l'on veut que les apôtres Pierre et Paul aient langui des mois avant leur martyre; ils y auraient converti deux geôliers, Processus et Martinianus, et quarante-sept compagnons de détention.

M / C.I.L. VI. 1539

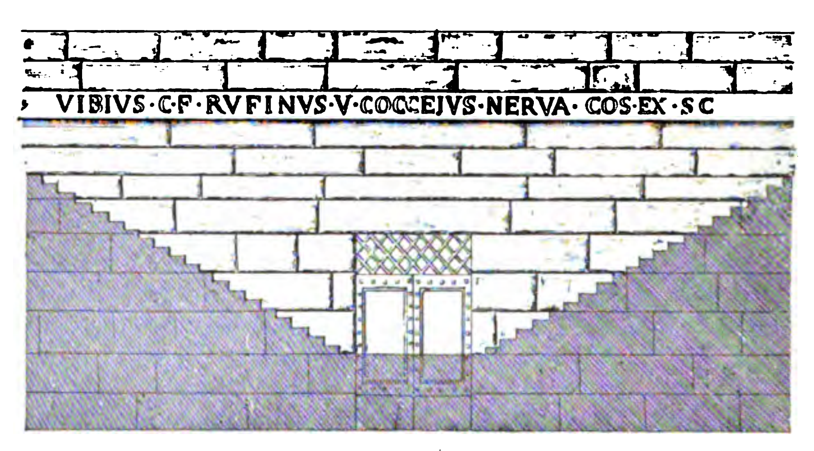


Fig. 59. **La prison Mamertine, face autrefois visible.**

La source qui nous garde le récit n'est que trop suspecte. Il se trouve d'abord dans la *Passio sancti Petri*, apocryphe qui se donne pour auteur le pape Lin; puis dans les actes des martyrs Processus, Martinianus et leurs compagnons.

contient l'oratoire du Crucifix, sur lequel se trouve la chapelle de S. Giuseppe dei Falegnami. — Sur le *Tullianum*, cf. Lanciani, *Acque e acquedotti*, p. 23 et suiv.; *Ancient Rome* (1889), p. 75; Jordan, *Topographie*, t. I, p. 453 et s.; t. II, p. 480; Richter, *Topographie*, 2e éd., p. 80 et s.; *Bullettino dell' Instituto*, 1839, p. 30. Dans le latin primitif on appelait *Tulli* ou *tullii* les sources jaillissantes (*tulli aquarum proiectus*, Suétone, *Fragm.*, *n.* 157, éd. Reifferscheid, p. 244); et c'est de là qu'on dériva le nom de *tullianum*. Voir les études de reproduction et de reconstitution de l'antique bâtiment dans Parker et Gori, *Il carcere mamertino e il robore tulliano, dissertazione letta nella pontificia accad. della Concezione, 15 luglio 1868* (*Buonarroti*, 1868, p. 153 et suiv.); Parker, *Archæology of Rome*, *Obelisks*, sup. to vol. I, sup. plate XVIII, XIX. Cf. les photographies 721, 1790 et 1152 de Parker, celle-ci avec l'ancien système de canaux; Middleton, *Remains*, t. I (1892), p. 152; le même au t. X de l'*Encyclopædia britannica* (1886), p. 814, à l'article *Rome, Topography;* Petersen, *Vom alten Rom* (1898), p. 13.

[1] Nibby, *Roma antica*, t. I, p. 525 et suiv.; Platner, *Beschreibung Roms*, t. III, part. 1, p. 259 et suiv.; Cancellieri, *Notizie del carcere tulliano* (Roma, 1788; ou Roma, 1855, réédition dont je me suis servi). Ces trois auteurs, comme Fea, Adami, Brocchi, que l'on cite habituellement, sont naturellement dépassés par les recherches alléguées dans la note précédente. Voir l'inscription au *Corpus*, t. VI, n. 1539.

Encore, dans le pseudo-Linus, le passage en question est une interpolation postérieure, et la critique est unanime à déclarer que les actes des martyrs susnommés, où le récit se présente avec les plus grands détails, sont déformés par des additions inexactes ou peu dignes de foi. Dans ces actes comme dans tant d'autres, la légende comme une liane grimpante a étendu l'épaisseur de ses ramifications sur le tronc peu connu de la réalité historique. Les actes ne se donnent par malheur aucune peine pour nous expliquer comment une pièce qui a moins de trois mètres sur six a pu donner place aux deux apôtres et aux quarante-neuf convertis. Ce sont ces légendes qui attribuent à Pierre le miracle d'avoir fait jaillir du rocher l'antique source pour baptiser les convertis! De tels détails ne permettent pas de faire remonter la composition de la légende au delà du VIe siècle, et ce n'est guère à Rome qu'elle a pu prendre naissance.

Quelque incontestable que soient l'existence des martyrs Processus et Martinianus et l'ancienneté de leur culte, l'historien doit laisser de côté les prétendus rapports de S. Pierre avec eux et avec cette prison [1].

En 368 le lieu devait encore servir de prison publique, puisqu'Ammien raconte que Doryphorianus y fut condamné et il est remarquable qu'il se serve encore du terme classique de *carcer tullianus*. Si c'eût été la prison de S. Pierre, les empereurs chrétiens n'eussent pas manqué d'en faire un oratoire. Il y a mieux : au Ve siècle la prison est encore désignée avec l'ancien nom de *custodia tulliana* et comme continuant de servir à cet usage profane; ce renseignement se trouve dans des actes de cette époque, ceux des saints Chrysanthe et Darie, qui font aussi allusion aux antiques canaux qui communiquaient avec la prison. Mais plus tard les actes de S. Calepodius, ceux de S. Sixte et de S. Étienne emploient comme le pseudo-Linus le nom de *custodia Mamertini* ou *privata Mamertini*. On ignore l'origine de ce nom [2].

---

[1] *Martyrium beati Petri apostoli a Lino episcopo conscriptum*, c. 5, éd. Lipsius (*Acta Petri*, 1891), p. 6 : *in hac vicina Mamertini custodia*, etc. Cf. sur l'interpolation de ce ch. 5, Lipsius, *ibid.*, p. XVI et *Die apokryphen Apostelgeschichten*, t. II, part. 1 (1887), p. 110. — Actes des ss. Processus, etc., *Acta sanct. bolland.*, t. I de juillet, 2 juillet, p. 300; sur leur âge, cf. Cancellieri, p. 69 et suiv. La congrégation établie par Benoît XIV pour la réforme du bréviaire, dit : *Acta non esse authentica probat Tillemontius* (Batiffol, *Hist. du bréviaire romain*, 2e éd., p. 309). Cf. Marucchi, *Le memorie dei santi apostoli Pietro e Paolo a Roma*, p. 113; Armellini, *Chiese di Roma*, 2e éd., p. 539. — Sur le culte des martyrs Processus et Martinianus, cf. *Liber Praedestinatus*, c. 86 (Migne, *P. L.*, t. LIII, col. 616). Les tombeaux des martyrs, lieu de fréquents pèlerinages, se trouvaient sur la voie aurélienne à un demi mille de Rome, et étaient signalés par une basilique. Cf. de Rossi, *Bullett. arch. crist.*, 1881, p. 104; *Liber pont.*, t. I, p. 419, *Gregor. III*, § 199; Ammien Marcellin, l. XXVIII, c. 1 : *Doryphorianum pronuntiatum capitis reum trusumque carcere tulliano;* Actes des saints Chrysanthe et Darie, *Acta sanct. boll.*, t. XI d'octob., 25 octob., p. 482 : ἐν τῇ τοῦ Τουλιανοῦ φυλακῇ ... τὰ κανάλια ἐκεῖθεν διήρχοντο. Sur ces actes, cf. Allard, *Persécutions*, t. III, p. 46 et suiv. Duchesne, *Le Forum chrétien*, p. 25 et suiv., incline à croire que des martyrs ont pu y subir la prison. A la suite des dits actes, les *Mirabilia urbis* (éd. Jordan, p. 480) citent les *privata Mamertini sub Capitolio* parmi les *loca quae inveniuntur in passionibus sanctorum*.

[2] C'est une question de savoir si la *Via Mamurtini* (alias *Mamertini*, *Mamurtina*, *Mamertina*) du *Liber pontificalis* (t. I, p. 218, *Anastasius*, § 56), se rapporte ici et doive être identifiée avec le *Clivus argentarius* ou s'il faut la chercher dans un autre quartier de la ville. S. Calepodius, au t. II de mai des *Acta sanctorum*, 10 mai, p. 500; S. Sixte, au t. II d'août, 6 août, p. 140; S. Étienne, au t. I d'août, 2 août, p. 142. Les actes de S. Étienne (ibid., p. 140) disent simplement *privata custodia; privata* pour une prison est du latin du haut moyen âge. Les *Mirabilia* appellent deux fois la prison mamertine *pri-*

Mais tous ces actes ne contiennent pas la moindre allusion à la tradition concernant S. Pierre; elle est propre au pseudo-Linus et aux actes des saints Processus et Martinianus.

Cependant dans un passage assez tardif du *Liber pontificalis* relatif à Grégoire III (731-741)[1], où il est question d'une église des Saints-Serge et Bacchus *ad beatum Petrum*, on a voulu voir une mention de l'oratoire de S. Pierre à la prison mamertine. Mais il s'agit ici non pas de l'église des deux martyrs près de la prison, mais bien plutôt de la région du Vatican où ils avaient près de l'église de Saint-Pierre un sanctuaire qu'Alfarano marque sur son plan de cette basilique[2]. Un passage de l'itinéraire d'Einsiedeln que l'on a allégué, n'est pas plus probant, bien que les termes en prêtent à la confusion. Il nomme au VIII[e] siècle une « source de S. Pierre, où est sa prison ». Mais comme l'ont fort bien vu Bianchini et Cancellieri, cette donnée ne se rapporte pas à notre région du Forum, mais à un autre quartier de Rome au delà du Tibre et à une antique opinion dont il ne reste pas mémoire[3]. Bref, même après l'apparition des actes des saints Processus et Martinianus, un silence absolu se poursuit pendant tout le moyen âge sur ce lieu célèbre que le souvenir de saint Pierre aurait dû cependant rendre si cher aux Romains et si fréquenté par les pèlerins. Ce n'est que dans Maffeo Vegio (1406-1457) que le savant Cancellieri a trouvé la plus ancienne mention d'un oratoire de Saint-Pierre et d'un culte dans cette prison. On peut ajouter qu'au XIV[e] siècle déjà le Statut de Rome signale en cet endroit *carcer sanctorum Petri et Pauli*[4].

On se demande si ce long silence n'est que l'effet du hasard et l'on désire plus de lumière sur l'histoire de ce lieu mémorable. Le visiteur contemplera toujours avec un saisissement involontaire les sombres murailles de cette étroite chambre de torture et chez l'homme sans préventions l'obscurité ne détruit pas les grandes impressions.

Quatre foyers des souvenirs chrétiens au Forum se dissimulent à peu près de la même façon dans le crépuscule de la légende : le petit sanctuaire de

vata Mamertini (p. 13 et p. 20), sans parler d'un oratoire de S. Pierre en cet endroit.

[1] *Gregor III*, § 201 (t. I, p. 420); cf. la note de Duchesne, p. 424.

[2] *Ibid.*, p. 192, lettre i du plan, désignation approximative.

[3] Lanciani, *L'itinerario*, p. 441, 480. L'itinéraire place ce *fons sancti Petri ubi est carcer eius* à droite du commencement de la route qui va de la Porte aurélienne au pont Émilien. Cancellieri, p. 80, 134; avec Franc. Bianchini, *Anatasii biblioth. De vitis pontif.* Duchesne, *Le Forum chrétien*, p. 25 et suiv., et Dufourcq, p. 425 et s., supposent une erreur dans l'itinéraire d'Einsiedeln, qui n'aurait pas transcrit à leur place les passages cités. Comme erreurs du même genre, ils allèguent entre autres ce qu'il dit de S. Maria antiqua. Mais les fouilles ont au contraire fait éclater son exactitude sur ce point.

[4] Maphaeus Vegius, *De basilica Vaticana*, au t. VI, part. 1, de juin des *Acta Sanctorum*, p. 62 (l. I, c. 6, § 44) : *e regione aediculae beati Petri in carceribus, sub arce Capitolii;* Cancellieri, p. 135; *Statuto di Roma del sec. XIV*, l. II, c. 86, § 3, éd. Camillo Re (*Bibliot. dell'Accad. storico-giuridica*, vol. I, 1880), p. 120. Marrucchi, *quo supra*, et Armellini, *quo supra*, ne parlent naturellement pas du miracle de la source, sur lequel Cancellieri insiste, et encore moins de la tradition relativement moderne, reprise par Cancellieri, sur l'impression du visage de S. Pierre dans la pièce qui est au dessus de la prison. Lipsius (*Apokryphe Apostelgeschichten*, t. II, part. 1, p. 416) dit avec raison que si l'eau ne coule plus sur terre, cela s'explique simplement parce qu'elle a un écoulement souterrain. Mais il a tort d'ajouter malignement que les fidèles regardent encore le fait comme un miracle. Je me suis déjà exprimé sur les traditions relatives à S. Pierre, dans la *Zeitschr. für katholische Theologie* d'Innsbruck, t. XX (1896), p. 102 et suiv.

S. Pierre devant le temple de Rome, les deux églises de l'Ara Coeli et de S. Maria antiqua, enfin la prison mamertine. La légende, qui recouvre partout la vérité de ses végétations, est la poésie des ruines ; dans les ruines du Forum elle a poussé plus vivace et plus abondante que dans d'autres parties de la cité.

---

171. Avant de quitter le Forum si nous nous retournons pour jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru, notre œil s'arrêtera avec complaisance sur la statue équestre de Constantin le Grand. Ce monument du premier empereur chrétien, dont nous n'avons pas encore parlé, et qu'ont négligé les écrivains, se trouvait sur un haut piédestal presque au milieu du rectangle du Forum proprement dit, près du lacus Curtius et de la base d'une ancienne statue équestre de Domitien. L'itinéraire d'Einsiedeln le nomme en termes exprès et l'appelle : *Cavallus Constantini ;* il nous en a aussi conservé l'inscription dédicatoire à Constantin le Grand [1].

Le prince tenait sans doute en main le labarum chrétien, cette enseigne avec laquelle, après la défaite de Maxence, ses troupes étaient entrées à Rome pour proclamer le nouvel ordre de choses, l'avènement de la liberté de l'Église. Comme cet insigne victorieux, c'est le nom que lui donne Constantin, était bien à sa place au milieu de ces temples et de ces palais magnifiques, déjà condamnés à l'abandon, déjà frappés des premières atteintes de la ruine, et au milieu aussi du culte chrétien en train de prendre son essor ! Le labarum que l'empereur tient ici dans sa main, nous le retrouvons sur maint autre monument : sur la hampe munie d'un court étendard transversal brille le monogramme du Christ entouré de la couronne symbolique. La couronne proclame le triomphe sur les ennemis de Dieu et de l'Église. Et le Forum environnant répond par la déchéance de sa magnificence païenne, toute pénétrée du culte idolâtre : " Dans ce signe tu vaincras " [2].

C. — Du Forum au mausolée d'Hadrien (Chateau Saint-Ange).

172. Le *Clivus argentarius* du Capitole était la principale voie de communication entre le Forum romanum et le Nord de la ville ; c'est aujourd'hui la *Salita di Marforio ;* au moyen âge on donnait à ce chemin assez raide le nom d'*Ascesa Prothi*. Sous le pavé actuel, on voit à une faible profondeur le pavé antique de la rue qui jusqu'à l'établissement par Sixte V de la via Bonella fut la la seule issue à l'angle nord du Forum ; le nom de *Clivus argentarius* venait de la *Basilica argentaria* qui s'y trouvait jadis.

En montant on avait à gauche la hauteur du Capitole que l'on contournait sous le sanctuaire chrétien de l'*Ara coeli* et sous l'antique forteresse (*Arx capitolina*) avec le temple de Junon Céleste ; à droite la vue s'étendait sur les forums impériaux : le *Forum Iulium* ou *Caesaris*, qui entourait la curie du sénat, avec le temple de Vénus *Genitrix*, première mère de la *gens Iulia ;*

---

[1] Lanciani, *L'itinerario*, p. 452. Le *Corpus inscr. lat.*, t. VI, n. 1141, donne d'après l'Einsiedl. n. 33 l'inscription de 334 ; elle est reproduite et commentée dans de Rossi, *Inscript. christ. urbis Romae*, t. II, part. I, p. 1. On a retrouvé en 1873 les restes du piédestal.

[2] Sur le labarum, voir l'article de Stevenson dans la *Realencyklopädie der christl. Alterthümer* de Kraus, t. I, p. 259.

le Forum d'Auguste fermé au fond par le temple de Mars *ultor* (près de l'Arco dei Pantani); enfin le Forum de Trajan, le plus beau de tous les forums de la ville.

173. Au bout du *Clivus argentarius* on atteignait la grande plaine qui s'étendait au nord du Capitole près de l'arc de Domitien, que l'on nommait au moyen âge *Arcus manus carneae :* il se trouvait à peu près au début de la *Via Flaminia*, cette longue voie en ligne droite (*Corso*), qui quitte la ville à la *porta Flaminia* (*porta del Popolo*). L'arc de Domitien était le premier de ceux qui ornaient cette longue rue dans son parcours urbain.

Au lieu de suivre au Nord la *Via Flaminia*, nous tournons à gauche, c'est-à-dire à l'ouest, pour nous rendre à Saint-Pierre. Le chemin nous conduit dans la neuvième région, au Cirque de Flaminius, puis au théâtre de Pompée, enfin, par derrière les constructions voisines du pape Damase, au chemin des portiques qui va au pont élien ou Saint-Ange.

Pour atteindre le cirque Flaminius, nous passons par le *Vicus Pallacinae*, où se trouvaient les *Balnea Pallacinae*, dont parle Cicéron, et qui furent le théâtre de l'assassinat de Sextus Roscius Amerinus; c'est aujourd'hui la *Via di San Marco* et sa continuation la *Via delle Botteghe oscure*. C'est dans le *Vicus Pallacinae* que fut érigé le titre de Saint-Marc, dont l'existence auprès des susdits bains est constatée dès le temps de Constantin. On a cru reconnaître dans la crypte des restes de cette première construction, mais un examen plus attentif montre que cette opinion n'est pas soutenable. On ne possède des commencements de l'église que l'épitaphe d'un lecteur qui appartenait sans doute à son clergé : *lector de Pallacinis* [1].

C'est au Cirque de Flaminius qui s'étendait sur la gauche que remonte le nom de *Via delle Botteghe oscure :* la rue en traversait les galeries latérales que l'on nomma dans le moyen âge les boutiques obscures, à l'époque où le cirque était le quartier principal des possesseurs de fours à chaux qui préparaient la destruction des œuvres de marbre [2].

L'immense cirque Flaminius, jadis à l'usage exclusif des plébéiens, ne continua guère, après la chute de l'Empire, à offrir le plaisir de ses jeux bruyants et passionnants. Et quels hôtes, à l'époque de notre pèlerinage, en auraient pu remplir les innombrables places?

Il ne manquait pas à l'époque païenne de constructions magnifiques, civiles ou religieuses, dans cette plaine, au sud du champ de Mars, où le luxe des anciens aimait à s'étaler. Nous en avons pour premiers garants les noms que note l'itinéraire d'Einsiedeln à droite du chemin. Ce sont tout d'abord trois monuments, sis à quelque distance, mais qui vraisemblablement, sur le plan qu'il transcrivait, se trouvaient marqués plus près du chemin : les *Thermae Commodianae*, nom sous lequel il veut désigner les thermes d'Agrippa, qui ont dû être restaurés par Commode et en conserver le nom; puis la *Rotunda*, ou Pan-

[1] Cicéron, *Pro Roscio*, VII, 18 (*balnea Pallacinae*); *Liber pontif.*, éd. Mommsen (1898), p. 73; éd. Duchesne, t. I, p. 202, 507; t. II, p. 145, 153 (*Pallacinae, porticus Pallacinae*). Benoît le chanoine connaît encore ce nom; cf. Lanciani, *L'itinerario di Einsiedeln*, p. 117. Sur l'église de Saint-Marc, cf. Bartolini, *La sotterranea confessione di San Marco* (*Dissert. d. pontif. accad. rom. di archeologia*, 1844), qui nomme à tort constantinienne la confession actuelle. L'épitaphe du lecteur se trouve dans de Rossi, au t. I, p. 62, n. 97 des *Inscript. christ.*

[2] Lanciani, *Storia degli scavi di Roma*, t. I (1902), p. 28.

théon (fig. 60[1]) qui touchait au Nord les thermes d'Agrippa, et qui bientôt se réfugiera dans les bras de l'Église pour être conservé par elle avec soin comme temple chrétien, au milieu de la décadence incessante des autres monuments; enfin le stade de Domitien (*piazza Navona*), auquel le pèlerin d'Einsiedeln ou son copiste donne à tort le nom de *Circus Flaminius*[2].

On atteint cependant, mais à gauche, un point que l'itinéraire appelle *Cypressus;* c'est dans la topographie de la ville un terme nouveau et demeuré inexpliqué. Est-ce un bâtiment inconnu? une région? un arbre remarquable par son âge ou par sa grandeur, entre les portiques de Pompée? Nous voici maintenant à ces deux portiques fameux, qu'entouraient vraisemblablement des espaces embragés. Il devait s'y trouver de grands platanes auxquels a emprunté son nom un hôpital, *Xenodochium in Platana*, construit au VIII[e] siècle par Étienne II[3].

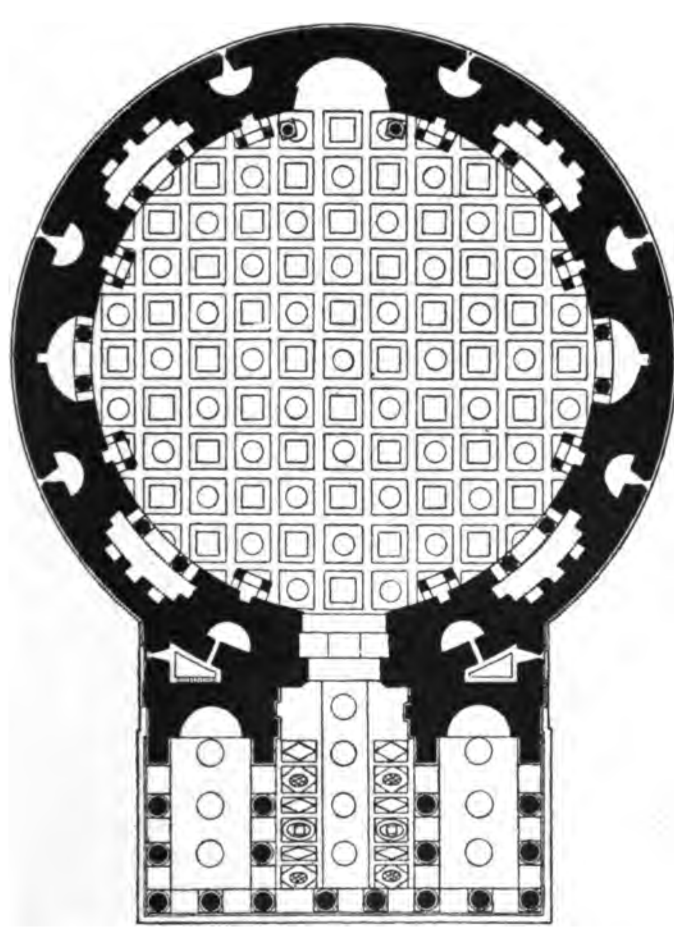


Fig. 60. **Le Panthéon.** Plan.

174. Aussitôt après le cyprès, l'itinéraire indique à gauche le *Theatrum Pompei*, dont faisaient partie les deux portiques susnommés, qui en formaient la continuation orientale. On reconnaît encore dans les ruines la rotonde du théâtre, et l'on peut aussi déterminer en partie, par ce qui en reste, les deux portiques. Les récents travaux de construction et de voirie exécutés en cet endroit ont fait retrouver à diverses reprises leurs rangées de colonnes granitiques et des bases renversées, ainsi que des escaliers qui conduisaient à ces magnifiques

[1] Lanciani, *Forma urbis Romae*, montre le lien entre le Panthéon et les bâtiments découverts par derrière, ainsi que l'escalier du portique et le vestibule. Cf. fig. 34.

[2] Lanciani, *L'itinerario*, p. 451.

[3] *Ibid.*, p. 450; *Liber pontif.*, t. I, p. 440, *Stephanus II* (752-757), § 228 : *a novo fundasse dinoscitur et xenodochium in Platana.* Cf. n. 5 de Duchesne.

portiques. Un fragment du plan en marbre de Septime Sévère nous montre une partie du théâtre (fig. 61)[1]. On peut reconstituer avec sûreté le dessin du bâtiment entier, tel qu'on l'admirait au Ve siècle[2].

Le pèlerin d'Einsiedeln nous a conservé dans sa collection épigraphique une intéressante inscription qu'il a dû copier sur le lieu même dans ce dessein. Elle nous apprend que les empereurs chrétiens Arcadius et Honorius ont restauré le théâtre et ses annexes fortement endommagés et travaillé ainsi à leur conservation[3].

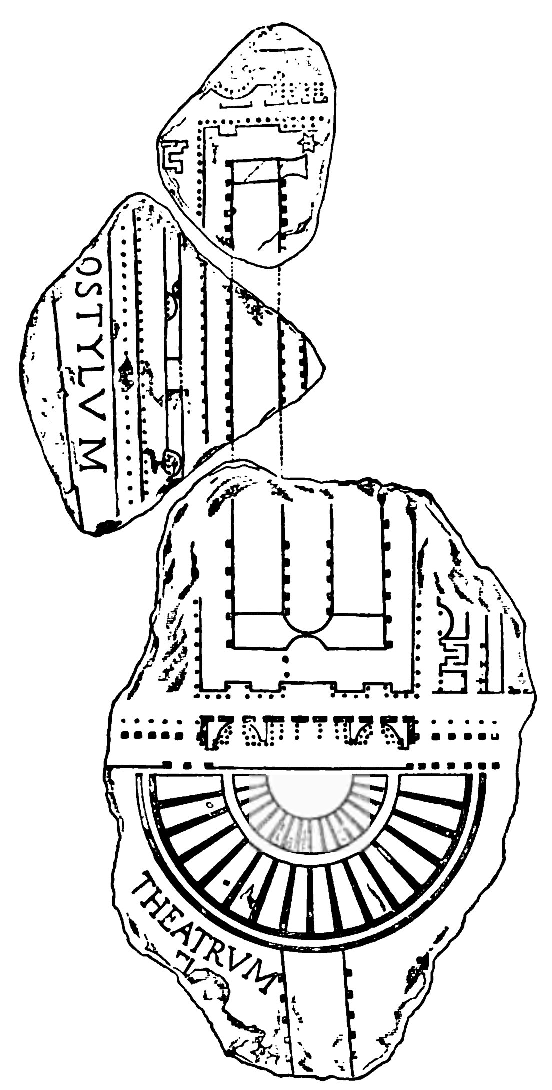


Fig. 61. **Le théâtre de Pompée.**
Fragment du plan de Rome de Sévère.

A son tour le roi des Goths Théodoric s'efforça de protéger ce grand monument du théâtre de Pompée contre la dent du temps et contre la négligence des hommes. En son nom, son conseiller Cassiodore donna au patrice Symmaque les instructions nécessaires. La lettre exalte en termes extraordinaires la beauté du théâtre et l'écrivain pense que ce pourrait bien être à cette construction que Pompée doit son nom de Grand. En bon chrétien qu'il est, il ne peut étouffer une plainte sur ce que, dans les derniers temps de l'Empire, les théâtres sont devenus de véritables foyers de corruption morale. Mais la vue des outrages subis par le monument arrache à son enthousiasme ces plaintes douloureuses : " Que ne détruis-tu pas, ô temps, qui as ébranlé la force de ces murailles? On aurait cru les montagnes plus aisées à rompre que ce puissant assemblage de pierres! "[4].

Le théâtre avait été à Rome le premier qui fût construit en pierres. Avant son établissement

[1] Jordan, *Forma urbis*, pl. IV; cf. Schneider, *Das alte Rom*, pl. V, n. 3.

[2] Richter, *Topographie*, 2e éd., pag. 227; Nibby, *Roma antica*, t. II, p. 609. Cf. Lübke, *Geschichte der Architektur*, 6e éd. (1884), t. I, fig. 265. Sur les découvertes faites pendant les travaux exécutés à la *Via del Monte di Farina*, cf. D. Marchetti, *Bullett. archeol. com.*, 1892, p. 146. A Saint-André *della Valle*, et à l'ancien hospice de Tata Giovanni, on a encore retrouvé les portiques de Pompée.

[3] *Corpus inscr. lat.*, t. VI, n. 1191.

[4] *Variar.* l. IV, n. 51 : *Symmacho patricio;* éd. Mommsen, p. 138.

en 55 avant J.-C. par Pompée, l'existence permanente dans la ville d'un théâtre était considérée comme une impossibilité et comme un péril pour les mœurs. Mais Pompée eut soin d'établir au haut de son théâtre un temple de Vénus *Victrix*, auquel tenaient lieu de degrés les gradins même du théâtre. Il y ajouta d'autres petits temples comme ceux de la Félicité et de l'*Honos Virtus*. Le caractère artistico-religieux de la construction garantit l'existence durable du théâtre contre les scrupules habituels dont fait encore mention Tacite[1].

Par la suite Dioclétien surtout prit à cœur ce merveilleux monument. C'est aux constructions qu'il y ajouta que se rattachent les deux galeries à colonnes sus-nommées. A l'une il donna le nom de *Porticus Jovia* en mémoire de son propre surnom de Jovius, à l'autre celui de *Porticus Herculea* en l'honneur de Maximien Herculeus, son collègue à l'Empire. Tandis qu'au temps de Pline le théâtre émettait 40000 billets, le catalogue de Constantin n'évalue plus qu'à 17580 le nombre des places[2]. Au moyen âge au flanc sud de la rotonde s'établit l'oratoire encore existant de Sainte-Barbe. Aujourd'hui la *Via dei Chiavari* avec ses misérables maisons coupe en travers la place jadis enveloppée par les portiques.

Les constructions de Damase que l'on trouve maintenant à gauche de la route, se sont conservées jusqu'à nous en un sens et malgré des transformations, considérables d'ailleurs et sans aucun doute avantageuses. Nous voulons parler du palais de la chancellerie apostolique, ce beau et majestueux produit de la première renaissance. On y a transporté l'ancienne église de Saint-Laurent *in Damaso*, qui primitivement était établie dans le voisinage. Il est remarquable qu'une rue conserve encore le souvenir du chemin suivi au moyen âge par les pèlerins à Saint-Pierre; c'est la *Via del Pellegrino*, la route la plus directe de Saint-Paul à Saint-Pierre. C'est sur cette voie que Damase éleva l'église susdite de Saint-Laurent, aux deux côtés de laquelle s'étendaient les portiques dont nous avons déjà parlé ailleurs, destinés au dépôt des archives de l'église romaine. Nous avons vu dans l'inscription du pape Damase que c'est bien à lui que l'on en doit la construction; d'autres inscriptions conservaient encore son nom en ce lieu[3].

Le même pape contribua plus que personne à la conservation des souvenirs monumentaux de l'ancienne Rome chrétienne; ses soins portèrent surtout sur les catacombes; de nombreux textes épigraphiques, la plupart en vers, vinrent en conserver les traditions et en augmenter la décoration[4].

175. Dans sa personne et dans ses œuvres, Damase offre un mélange de l'ancien et du nouveau; et sur le terrain classique qu'occupèrent son église de Saint-Laurent et ses archives, nous retrouvons la même union toute particulière de l'élément antique et de l'élément chrétien. C'est là que se trouvaient les demeures des quatre factions du cirque : les blancs, les verts, les bleus et les rou-

---

[1] Nibby, *Roma antica*, t. II, p. 580 : *questa innovazione fu riguardata nocevolissima*, etc.; Richter, *quo supra;* Tacite, *Annales*, l. XIV, c. 15, 20.

[2] Pour le catalogue, cf. Richter, *Topographie*, 2e éd., p. 343.

[3] Sur la *Via del Pellegrino*, cf. Lanciani, *Annali dell' Instituto*, 1883, p. 19; le même auteur détermine la place occupée par l'ancienne église qui subsista jusqu'en 1486 (*l'Itinerario*, p. 450). Nous avons parlé du portique page 166, du titre page 156, où nous avons aussi cité les inscriptions.

[4] De Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. 1, p. XXXIV et suiv.

ges, et c'est de l'une d'entre elles, du club des verts, que l'église prit son autre nom de Saint-Laurent *in Prasina*. En 1886, dans les environs de l'église, on trouva, à trois mètres au-dessous du sol, le conduit de plomb qui portait l'eau, suivant l'inscription, au bâtiment de la *factio prasina*. Peu de bâtiments, dans la dernière efflorescence de l'Empire, étaient aussi populaires, aussi fréquentés par les oisifs et les hommes de plaisirs que ces demeures et ces écuries des verts[1].

On n'avait rien épargné pour ces fameux bâtiments destinés aux cavaliers et aux chevaux. Dans la cour de la chancellerie, on voyait encore au XVI[e] siècle le socle d'une statue avec inscription en l'honneur de Marcus Aurelius Liber, « conducteur de chevaux et chef de la faction verte »[2]. En mai 1878, on découvrit près de l'église une base analogue qui avait supporté la statue du jockey africain Crescens. L'inscription disait que ce favori du peuple, l'un des membres de la faction bleue (*veneta*), n'avait que 22 ans mais avait gagné déjà en prix aux courses 1548.346 sesterces[3]. C'est un tableau de mœurs encore plus caractéristique que nous offre la magnifique inscription du jockey Calpurnius, dont en 1877 on a dégagé en partie le monument funéraire, emmuré sous Sixte IV dans les tours de la porte flaminienne. Notre pèlerin d'Einsiedeln, frappé sans doute de l'étrangeté de l'épitaphe, l'a soigneusement copiée et il remarque que le tombeau se trouvait près de la voie flaminienne. Dans cette inscription on ne calcule pas seulement avec une arithmétique singulière toutes les victoires de Calpurnius, tous les prix qu'il a gagnés, mais on transmet à la postérité les noms des chevaux qui ont aidé l'heureux vainqueur à s'acquérir une renommée universelle. La faction verte y joue naturellement son rôle[4]. On a conservé une mosaïque multicolore qui nous fait connaître dans les moindres détails les costumes des quatre factions[5]. Nous retrouverons d'ailleurs les verts près du cirque, dans le voisinage immédiat de la basilique de Saint-Pierre.

L'antique *Via del Pellegrino* se continue dans la non moins antique *Via dei Banchi vecchi*. Puis par la *Via del Banco di Santo Spirito*, nous arrivons en droite ligne à l'arc de triomphe des empereurs Gratien, Valentinien et Théodose. Au point de jonction de la première et de la seconde rue, on a trouvé en avril 1886 l'ancien pavé à 5 mètres au-dessous du pavé actuel. C'étaient, selon l'usage, de grands carreaux pentagonaux de basalte, bien conservés, sur lesquels à la hauteur d'un mètre, passait la rue du moyen âge[6].

Ces trois rues font déjà partie des *Porticus Maximae*, de cette série ininterrompue de portiques couverts qui allaient de la basilique de Saint-Paul près la porte d'Ostie à la basilique de Saint-Pierre. Nous savons déjà que l'arc de Gratien en formait la fin, à l'intérieur de la cité. Il se trouvait près de l'église

---

[1] Les factions s'appelaient : *albata*, *prasina*, *veneta*, *russata*. Le recueil épigraphique de Verdun (cf. mes *Analecta romana*, t. I, diss. III : *Iscrizioni di Roma*, p. 138) donne un texte où l'église est appelée *S. Laurentii in Damaso, quae alio nomine appellatur in prasino*. Cf. de Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. 1, p. 134. — Sur le conduit de plomb, cf. *Bull. archeol. com.*, 1886, p. 393.

[2] *Domino et agitatori factionis prasinae*, *Corpus*, t. VI, n. 10058; cf. de Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. 1, p. 135.

[3] *Bullett. arch. com.*, 1878, p. 164, pl. XII; Lanciani, *Ancient Rome*, p. 214 et suiv.; Lovatelli, *Antichi monumenti* (Roma, 1889), p. 1-29.

[4] De Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. 1, p. 29, n. 58; *Corpus*, t. VI, n. 10047. Cf. Carlo Lud. Visconti, *Bullett. arch. com.*, 1877, p. 201.

[5] Reproduite, avec l'explication du vêtement, dans Lovatelli, *Antichi monumenti*, p. 164.

[6] Lanciani, *L'itinerario*, p. 450.

actuelle de Saint-Celse, à 120 m. environ du cours du Tibre et des murs d'Aurélien qui le bordaient [1].

---

176. Une porte du mur d'Aurélien nous amène enfin au pont Élien (Saint-Ange) [2]. Nous avons en face de nous, sur la rive droite du fleuve, les hautes masses du mausolée de l'empereur Hadrien, la *moles hadriana* (château Saint-Ange).

Depuis la fin de l'Empire, le mausolée sert de forteresse; dès le V[e] siècle, et selon toute apparence grâce à l'empereur Honorius, on en fit une tête de pont fortifiée chargée de surveiller les approches de la ville du côté de la pleine campagne. Les modifications que cette adaptation à un usage pratique fit subir au monument furent d'ailleurs de médiocre importance; les travaux postérieurs de fortifications outragèrent bien autrement ce puissant édifice. Dans la grande restauration qu'il entreprit en 403 du mur d'Aurélien, Honorius fit vraisemblablement pourvoir de créneaux le mausolée entre les rangées de statues de la corniche. Les autres travaux se réduisirent à l'établissement de deux fortes murailles, pourvues chacune de trois tours, qui formaient un angle en joignant le château au fleuve. Pour pénétrer sur la rive droite du fleuve et dans le quartier du Vatican, on tombait ainsi au sortir du pont au milieu de ces murailles fortifiées. Une porte de sortie percée dans la muraille gauche, occidentale, donnait accès de cet espace à une galerie conduisant à Saint-Pierre [3].

Avant d'entrer dans le quartier du Vatican, considérons d'un peu plus près le fameux mausolée. L'histoire en est intimement liée à celle de Rome et des papes. C'est à la fois le plus grand tombeau et la plus grande forteresse de la ville.

Le mausolée d'Hadrien (fig. 62) [4], monument impérial au plein sens du mot, fut presque entièrement exécuté du vivant de l'empereur, ainsi que le pont qui y attenait. Il s'élevait dans les jardins de Domitia. Il se composait de deux parties : un vaste soubassement carré, aujourd'hui presque entièrement enterré et dont les saillies servent de fondement aux murailles fortifiées modernes et aux bastions de San Gallo. Au-dessus un édifice cylindrique enserré dans une ceinture de colonnes : c'est le mausolée proprement dit, conservé jus-

---

[1] *Ibid.*, p. 448, 450; cf. l'inscription de l'arc au *Corpus*, t. VI, n. 1184.

[2] Sur la porte du mur d'Aurélien, dite *porta S. Petri*, voir ci-dessous § 177.

[3] Lanciani, *L'itinerario*, p. 447; Borgatti, *Castel Sant' Angelo* (Roma, 1890), p. 28 et suiv. Procope rapporte qu'à son époque (*De bello gothico*, l. I, c. 22), le Mausolée était « depuis longtemps » une tête de pont fortifiée. Sur la porte du mur méridional se trouvait peut-être dès le VI[e] s., l'inscription : *Ianitor ante fores fixit sacraria Petrus*, etc. (de Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. 1, p. 99, n. 7).

[4] Dessin de F. Mazzanti de Rome d'après ses études architectoniques à l'intérieur du bâtiment. Il a utilisé la reconstitution de Hülsen dans les *Mittheil. des archäol. Instituts*, 1891, p. 138 (Schneider, *Das alte Rom*, pl. 12, n. 20). La partie supérieure de la rotonde, sur laquelle le dessinateur a placé le quadrige, est conservée à l'intérieur de la forteresse actuelle. Les moulures du toit en pente droite, dessinées par Mazzanti, ont été retrouvées par lui dans les chambres environnantes. L'existence de l'enceinte grillagée, qui a jadis servi de clôture à l'ensemble, est suffisamment avérée par les dernières études; il n'en est pas tout à fait de même des paons de bronze qui surmontent ce grillage, non plus que de quelques motifs de décoration du monument. Le deuxième volume de cet ouvrage contiendra une coupe du mausolée, exécutée aussi par Mazzanti, que la mort vient malheureusement de nous enlever.

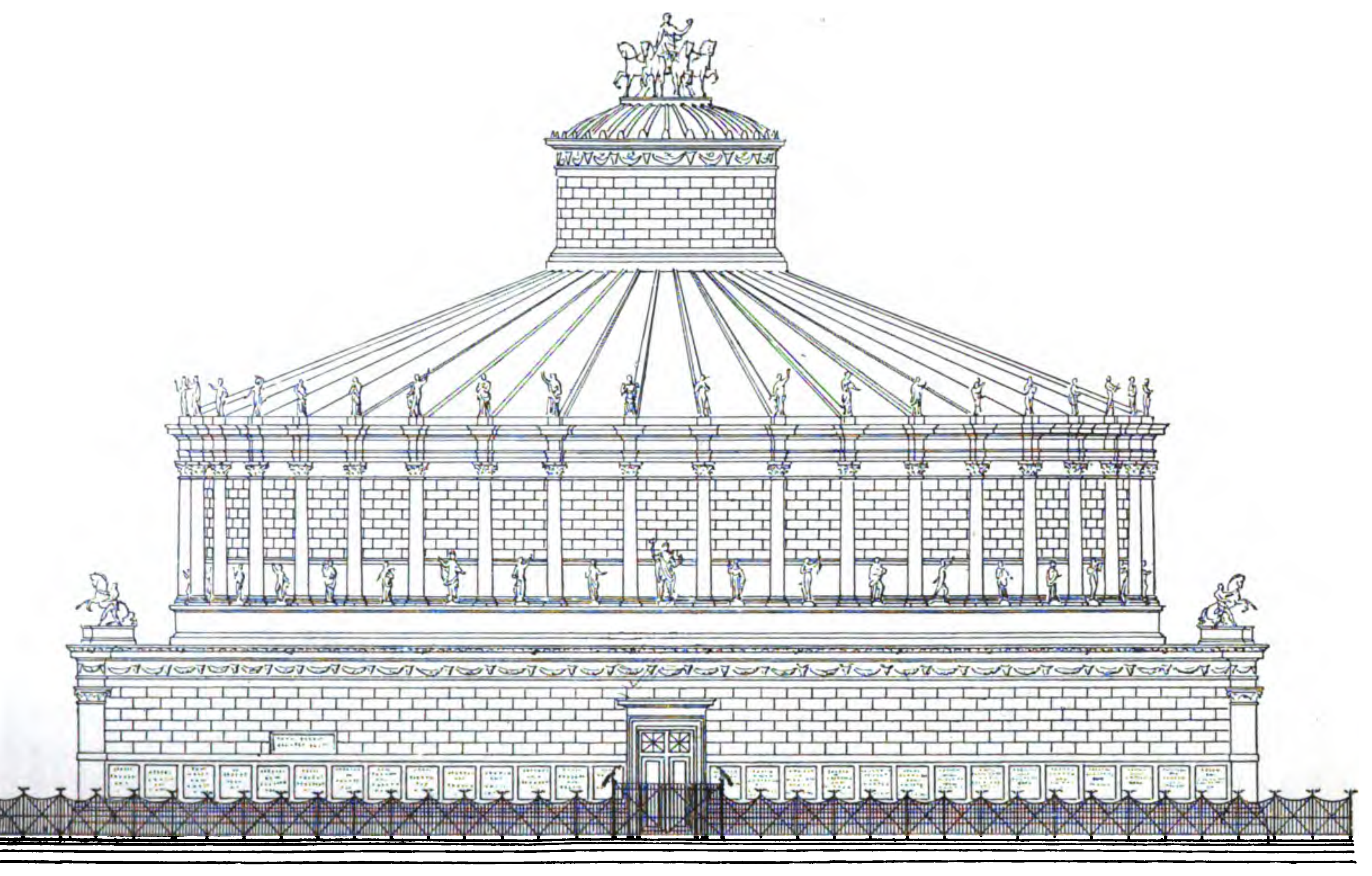


Fig. 62. **Le Mausolée d'Hadrien, Château Saint-Ange.** Reconstitution.

qu'aujourd'hui à une hauteur considérable. L'entrée pourvue d'une porte de bronze se trouvait dans la partie basse juste en face du pont. Les murs de ce soubassement ont 104 m. de long; Procope nous dit qu'ils étaient revêtus d'un marbre de Paros[1]. La rotonde, dans laquelle on montait par un escalier tournant, avait à elle seule une hauteur de 73 m. Le toit en pointe qui la recouvrait était revêtu de lames métalliques, et le faîte en était couronné par la statue d'Hadrien[2].

La muraille du soubassement était ornée sur sa face extérieure des épitaphes des empereurs et membres des familles impériales dont le mausolée renfermait les restes : c'étaient, outre Hadrien et Sabine, presque tous les empereurs jusqu'à Septime Sévère et ses fils. Les épitaphes d'Hadrien et de Sabine se trouvaient juste au-dessus de l'entrée. Le *codex Einsiedlensis* en a recueilli un certain nombre[3].

Plus que ces inscriptions historiques, les pilastres, reliefs et corniches faisaient une parure à la muraille qu'elles revêtaient. Les riches corniches de la construction inférieure subsistaient en partie au XVIe siècle. Les anciens dessins et les résultats de fouilles récentes permettent d'en apprécier la beauté. Dans la partie inférieure comme dans la partie supérieure du monument, la frise de la corniche se composait de festons pleins de goût, entremêlés de bucranes (les têtes de bœufs habituelles, comme insignes du sacrifice). Entre les pilastres, tout autour du monument, se dressaient des statues exquises; au-dessus de l'entrée, se trouvait le portrait même d'Hadrien en marbre; on l'y a retrouvé et il est actuellement conservé au Musée du Vatican[4].

Au moyen âge encore, les *Mirabilia Romae* s'étendent sur les détails de ce beau monument, en lui donnant le nom erroné de *Templum Hadriani*. Ce qu'ils disent de la clôture grillagée de bronze, qui aurait entouré tout le monument, est en somme confirmé par les dernières fouilles. Ce grillage aurait été orné de paons de bronze, "dont deux ont été transportés sur le cantharus du parvis de S. Pierre." Il semble bien que ces deux paons, transplantés jadis sur la fontaine qui se trouvait au milieu de l'atrium de la basilique Vaticane, aient été conservés jusqu'aujourd'hui; ce pourraient être les deux chefs-d'œuvre de la fonderie antique, qui se trouvent actuellement au Vatican dans la cour de la Pigna, près de la colossale pomme de pin en bronze, qui, après avoir appartenu

[1] *De bello gothico*, l. I, c. 22 : ἐκ λίθου παρίου.

[2] Les reconstitutions tentées jusqu'ici sont défectueuses, particulièrement celle de Canina, si souvent reproduite. Cf. Richter, *Topographie*, 2e éd., p. 279; Bunsen, *Beschreibung Roms*, t. II, part. I, p. 404-422; Borgatti, *Castel Sant' Angelo* (Roma, 1890), p. 11 et suiv. La plus ancienne vue du mausolée, imparfaite d'ailleurs, nous est offerte, à mon avis, par le tableau du crucifiement de S. Pierre, à la chapelle de Saint-Laurent dans l'ancien palais des papes au Latran (*Sancta sanctorum*, au haut de la *Scala santa*); ce tableau exécuté sous Nicolas III a été plus tard l'objet de fortes retouches; les vues les plus exactes sont les dessins de Giuliano da Sangallo au Cod. Barberin. XLIX, 33, fol. 34 v° et 35 (cf. Borgatti, p. 94) et de Sansovino dans la collection d'esquisses de la galerie des Uffizi à Florence, n. 4330. Sur les paons de S. Pierre, voir mes *Analecta*, p. 474 et suiv., 563.

[3] *Corpus inscr. lat.*, t. VI, n. 984 et suiv.; De Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. I, p. 29, n. 61 et suiv. : *in Adrianio*. Cf. Hirschfeld, *Die kaiserlichen Grabstätten in Rom*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1886, p. 1149 et suiv.

[4] Sur les fouilles occasionnées par les travaux de systématisation du Tibre et par la reconstruction du pont S. Ange, cf. Borsari, *Bull. arch. com.*, 1890, p. 5; *Notizie degli scavi*, 1892, p. 412, 426. — Le bas-relief de l'ancienne porte de bronze de S. Pierre montre aussi les festons et les bucranes; d'ailleurs cette représentation du mausolée est arbitraire.

à une fontaine devant l'Iseum sis dans la région actuelle de la Pigna, était aussi venue prendre place sur la fontaine de l'atrium [1].

Petrus Mallius, au XII[e] siècle, dans son ouvrage sur la basilique de S. Pierre, a emprunté la description des *Mirabilia*, dont les informations sont par ailleurs contestables, et l'a popularisée par là même [2].

Par une de ces hyperboles étranges, si fréquentes dans les sources grecques relatives à Rome, un écrivain byzantin du début du moyen âge, Jean d'Antioche, a raconté que le mausolée était couronné à son sommet par un groupe d'une grandeur colossale : Hadrien conduisant un quadrige, dont les chevaux étaient si énormes que l'œil en donnait passage à l'homme de la plus haute taille [3].

D. — Le Quartier du Vatican.

177. Une antique homélie, qui a trouvé place dans les œuvres de Léon le Grand, établit un contraste caractéristique entre le mausolée d'Hadrien et le tombeau de S. Pierre. " En allant au tombeau de S. Pierre, dit l'orateur, on passe au pied du tombeau de l'empereur Hadrien, monument admirable de grandeur et de beauté. Et cependant il ne vient à l'esprit de personne de dire : " Rendons-nous au tombeau de l'empereur. " On le laisse sur son chemin pour courir au tombeau du pêcheur. Grands pêcheurs en vérité, qui ont pris le monde entier dans leurs filets, en accomplissement de la parole du Christ : " Je vous " ferai pêcheurs d'hommes. "... De l'Orient à l'Occident on célèbre le martyre de Pierre et de Paul parce qu'ils ont souffert pour le Roi du ciel et de la terre. Et c'est à Rome, centre de l'empire du monde, qu'ils devaient trouver leur lieu de repos, afin que les peuples qui y accourent en foule, vinssent porter au tombeau des pêcheurs le tribut de leurs hommages." Ces paroles trouvent leur confirmation dans l'histoire de la transformation de Rome [4].

Le quartier du Vatican était, pour ainsi dire, dès le V[e] et le VI[e] siècles, comme le domaine de S. Pierre, par les souvenirs de l'apôtre dont il était plein, par les témoignages de la piété des pèlerins ; il lui était consacré en quelque sorte par les noms qu'avaient reçus d'anciennes localités. Dès cette époque des dénominations nouvelles annonçaient déjà qu'au pont Saint-Ange commençait le royaume du prince des apôtres. La porte qui s'ouvrait sur la ville, en avant du pont Élien conduisant au mausolée, s'appelait déjà *Porta sancti Petri*. Le pont classique reçut aussi le nom de *Pons sancti Petri*. La porte qui, de la muraille fortifiée du mausolée, sur la rive droite du fleuve, donnait accès à la longue galerie conduisant à Saint-Pierre, s'appelait, au rapport de l'Itinéraire d'Einsiedeln, *porta sancti Petri in Hadrianio*.

---

[1] Cf. Jordan, *Topographie*, t. II, p. 434.

[2] C. VII, § 131, *Acta S. boll.*, t. VI, part. 1, de juin, page 46; Urlichs, *Codex*, p. 106, n. 21 ; Jordan, *Topographie*, t. II, p. 627. Cf. de Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. I, p. 221.

[3] Saumaise cite, au § 19 de l'Hadrien de Spartien, le passage du περὶ ἀρχαιολογίας de Jean d'Antioche. Cf. Bunsen, *op. cit.*, p. 418. Sur l'incertitude des fragments attribués à Jean d'Antioche, cf. Krumbacher, *Byzantinische Literatur*, 2[e] éd., p. 334 et suiv.

[4] *Appendix ad sermones Leonis magni*, *sermo 16*, éd. Ballerini, p. 442; Migne, *P. L.*, t. LIV, col. 511. Mallius attribuait déjà, mais à tort, l'homélie à Léon I[er] (c. VII, § 131; *Acta S. boll.*, t. VI, part. 1, de juin, p. 50). Elle est d'une époque un peu plus récente, comme le montre l'expression de *templum* pour désigner le mausolée d'Hadrien. Cf. les remarques de Ballerini dans la préface ch. II, § 3; Migne, col. 131.

Il y a eu controverse entre les archéologues modernes pour savoir à laquelle de ces deux portes s'appliquait le nom de *porta sancti Petri*. Un examen plus approfondi de la question la résout en l'attribuant à l'une et à l'autre[1]. Il faut remarquer aussi qu'un passage de la Cosmographie d'Aethicus, au VII[e] siècle environ, confond les deux portes sous un seul nom comme si elles n'en formaient qu'une : "Le Tibre, dit-il, entre dans la ville par la porte de *Domnus Petrus apostolus.*" Plus loin, l'apôtre Paul apparaît à côté de son compagnon Pierre : "Le Tibre quitte de nouveau Rome entre la porte de la *Via Ostiensis*, c'est-à-dire la porte de *Domnus Paulus apostolus*, et la *Via Portuensis*, chemin du saint martyr Félix"[2].

Dans la pieuse conception de l'époque, on le voit par ces mots, les fameux tombeaux des saints étaient déjà tout. Ils dominaient jusque dans les appellations topographiques. La modification qui s'accomplit dans les idées morales de la cité a sa répercussion dans le changement des noms classiques séculaires, obligés de céder la place à ceux des apôtres et des martyrs[3].

Prudence, à l'extrême fin du IV[e] siècle, unit aussi dans ses chants S. Pierre et S. Paul : " Le cours du Tibre, dit-il, est sanctifié sur ses deux rives ; il participe aux ossements sacrés des deux apôtres en baignant leurs tombeaux ; sur sa rive droite, le pays garde S. Pierre sous un toit rayonnant d'or ; le vert olivier revêt la colline où murmure la source qui remplit la cuve baptismale... Là-bas S. Pierre lui-même se fait pasteur des brebis qu'il voit courir haletantes vers les eaux du Christ. Sur l'autre rive, la route d'Ostie garde l'église de S. Paul, au point où le fleuve baigne à gauche la reine du monde. Un bon prince en a fondé la citadelle avec une pompe royale"[4].

---

178. La topographie du quartier du Vatican, que nous avons à examiner, montre un tout autre caractère que les lieux que nous avons parcourus du Latran au Capitole et du Capitole au pont Élien. Nous voici sortis de la ville. La région vaticane n'est pas encore enfermée dans un mur d'enceinte aux tours protectrices ; c'est une région de jardins et de collines, peu habitée. Ce n'est que dans les alentours de Saint-Pierre que la population devient plus dense. Entre les jardins les routes tirent leurs lignes solennelles, bordées des monuments funéraires de la Rome païenne. Les tombeaux sont d'autant plus magnifiques

[1] L'existence d'une porte dans la muraille d'Aurélien, du côté de la ville, nommée dès 403 par Ammon, dans sa description de Rome, *porta sancti Petri*, a été démontrée par Lanciani, *L'itinerario*, p. 448. De Rossi avait revendiqué ce nom (*Inscript. christ.*, t. II, part. I, p. 38) pour la porte de l'autre côté; mais l'itinéraire d'Einsiedeln lui donne le nom complet de *porta Sancti Petri in Adrianio*. Procope (*De bello gothico*, l. I, c. 19, 22) parle de ce terme de *porta Sancti Petri* comme étant d'un usage courant. Cf. Jordan, *Topographie*, t. I, p. 375.

[2] Urlichs, *Codex topogr.*, p. 55, d'après l'édition de Pomponius Mela, par Gronovius, en 1722. Cf. Ebert, *Geschichte der Literatur des Mittelaters*, 2e éd., t. I, p. 609; trad. franç., t. I, p. 643. La *Meta Sancti Petri* des *Mirabilia* (éd. Jordan, p. 626) est un tombeau païen dit aussi meta de Romulus (ci-dessous, § 180).

[3] Dès le VI[e] siècle, la *porta Aurelia* sur le Janicule paraît sous le nom de S. Pancrace (Procope, *quo supra*, c. 18, 28); la *porta Flaminia* devient porte de S. Valentin, la *porta nomentana*, porte de Ste Agnès, etc.

[4] *Peristephanon*, l. XII, v. 29 et suiv. ; Migne, *P. L.*, t. LX, col. 561. Pierre et Paul sont semblablement associés, avec leurs sanctuaires à l'entrée du fleuve dans la ville et à sa sortie, dans l'inscription de la *Porta S. Petri in Hadrianio : Ianitor ante fores*, etc. (de Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. I, p. 99, n. 7).

qu'ils sont plus voisins de la ville. Un modeste portique conduit en droite ligne à l'église S. Pierre qui se dresse au fond du paysage. Il accompagne ou abrite pour la commodité des visiteurs du sanctuaire l'antique *Via Cornelia* tracée dans la même direction. Il a sans doute été construit sous Gratien, au temps de l'établissement des *Porticus maximae.*

L'ancien nom de *Via Cornelia* se trouve encore employé seul à une époque relativement tardive. Un itinéraire de pèlerins du VIIe siècle[1] dit que l'apôtre Pierre repose au premier mille de la *Via Cornelia*, qu'il faut compter à partir du pont de Néron; car c'est de ce pont disparu alors depuis longtemps et situé au-dessous du pont Élien que la voie partait jadis. Elle passait au pied de la colline Vaticane, le long du flanc droit (nord) du Cirque de Néron; après une courte inclinaison à l'ouest, elle tournait au nord-ouest dans la plaine où l'on peut encore la suivre jusqu'aux environs de Casale Boccea[2].

C'est aussi du pont de Néron que partait la *Via triumphalis*, qui correspond à la *Strada di Monte Mario.* Après avoir traversé ce mont, elle se réunissait à la *Via Clodia* près de l'actuel Casale Giustiniana. La *Via Aurelia nova*, qu'on nomme comme la *Via triumphalis* par rapport à S. Pierre, n'était qu'un morceau de route, qui se séparait de la *Via Cornelia* non loin de Rome pour rejoindre précisément la *Via Aurelia vetus.* Ces divers chemins étaient si près les uns des autres, que dans l'usage courant il arrivait souvent de les confondre, au moins dans leurs rapports avec la région vaticane. La *Via Cornelia* en particulier n'est que rarement nommée; et il est d'autant plus compréhensible qu'elle ait perdu son nom dans cette région, que l'*Aurelia nova* et la *triumphalis*, qui n'en étaient cependant que des continuations, avaient une importance bien plus considérable pour les relations. D'ailleurs la destruction du pont de Néron obligea de reporter le point de départ de la *Via Cornelia* au pont Élien. C'est ce qui explique par exemple pourquoi il arrive si souvent aux anciennes sources de dire, sans faire aucune mention de la voie cornélienne, que la basilique vaticane est située sur la *Via Aurelia*, ou sur la *Via triumphalis*, ou encore dans le *Territorium triumphale*[3].

On dit encore que la basilique se trouve dans ou près la naumachie. Le premier à indiquer une naumachie comme lieu du crucifiement de S. Pierre, est, au IIe ou IIIe siècle, le prétendu Lin, auteur des faux actes gnostiques de S. Pierre. Il dit que l'apôtre a été crucifié *ad locum qui vocatur Naumachiae, iuxta obeliscum Neronis in montem.* Mais sous ce nom de naumachie, il entend le cirque de Néron, devant la colline vaticane, dans lequel se trouvait le fameux obélisque. Il y avait en réalité une antique naumachie, non loin de S. Pierre; dès le IXe siècle elle est rattachée à San Pellegrino; elle s'étendait derrière le château Saint-Ange. Dans la suite du moyen âge, on appliqua ce nom à toute

[1] Publié par de Rossi au t. I de la *Roma sotterranea*, p. 141, 182.

[2] Lanciani, *L'itinerario di Einsiedeln*, p. 123.

[3] Cf. Kiepert, *Carta corografica ed archeologica dell' Italia centrale*, où l'on trouvera dans le carton *Dintorni di Roma* la figuration la plus claire de ces routes. Voir aussi Duchesne, *Vaticana*, dans les *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, 1902, p. 3 et suiv. *Liber pontif.*, *Petrus*, § 1, t. I, p. 118 : *Qui sepultus est via* Aurelia *in templum Apollinis, iuxta locum ubi crucifixus est, iuxta palatium neronianum, in Vaticanum, iuxta territorium triumphalem.* S. Jérôme, *De viris illustribus : (S. Petrus) sepultus Romae in Vaticano, iuxta viam triumphalem, totius orbis veneratione celebratur.*

la région entre la colline vaticane, le mausolée d'Hadrien et le grand cirque de cet empereur au nord du mausolée, et même au delà[1].

L'usage se répandit en outre dans le haut moyen âge de désigner plusieurs monuments de cette contrée par le nom de Néron, enraciné indestructiblement dans la mémoire. C'est le cirque de cet empereur près de l'église de Saint-Pierre qui donna naissance à cet usage. On ne trouve pas seulement souvent cité le *pons Neronianus* qui a existé en effet, mais aussi un *Palatium Neronis*[2], un *Aerarium Neronis*[3], un *Castrum Neronis*[4], un *Tyburtinum Neronis*[5], pures fantaisies de langage. Il faut y ajouter l'expression de *Campus Neronis* pour désigner toute la plaine entre la rive droite du fleuve d'une part, le Vatican et le Monte Mario de l'autre. On dit régulièrement au moyen âge que les empereurs allemands, quand ils viennent à Rome, établissent leur camp sur la plaine de Néron[6].

179. Le mot *Vaticanus* dans l'époque primitive de Rome ne s'applique qu'à l'*Ager vaticanus*, à la plaine située au pied de la colline. Puis le nom s'étend, et dès la période antique, à tout l'ensemble des hauteurs à l'ouest de Rome; sous le terme de *montes Vaticani* on entend, aussi bien que la colline propre du Vatican, le Monte Mario et, à ce qu'il semble, le Janicule même jusqu'à Saint-Pancrace. Enfin, et nommément dans la période chrétienne, la coutume s'établit et demeure de limiter l'usage du Vatican au promontoire sur le penchant duquel s'élève la basilique de Saint-Pierre. Cette restriction du nom de Vatican fut facilitée par ce fait que la hauteur où se trouve Saint-Pierre fut dans la suite des temps séparée de la montagne : à l'époque impériale on creusa une vallée artificielle entre le Monte Mario et le Vatican proprement dit situé plus au sud[7].

De fait la *Valle dell' inferno*, le val d'enfer du moyen âge, qui sépare les collines est un bassin artificiel. Il s'y rencontrait beaucoup de sablières antiques :

[1] *Liber pontif.*, *Leo III*, § 412, t. II, p. 28 : *Hic... hospitalem beato Petro apostolo in loco qui Naumachia dicitur a fundamentis noviter construens*, etc. Cf. sur l'identification avec S. Pellegrino Duchesne, note 115. — Sur la *regio Naumachiae* au moyen âge, cf. Jordan, *Topographie*, t. II, p. 328, 430 et XVII. — Sur la naumachie en particulier, voir Duchesne, *Vaticana*, p. 14 et suiv.; Hülsen, *La Naumachia ed il Gajanum, dissert. letta nell'accad. pontif. rom. di archeol.*, février 1902, qui reconnaît la naumachie dans les ruines sises derrière le château Saint-Ange, où l'on croyait voir un cirque d'Hadrien. C'est une des deux naumachies nommées dans la 14e région transtibérine, par le catalogue Constantinien; l'autre était au sud, près de la *porta portuensis*. Elle se confond peut-être avec le *lacus transtiberim* établi en 245 par l'empereur Philippe; Procope en parle sous le nom erroné de *stadium* dans sa description de la sortie tentée en 537 par les troupes impériales contre les assiégeants goths.

[2] Cf. p. 222, n. 3, et *Mirabilia*, éd. Parthey, p. 14; éd. Jordan, p. 624. L'église des saints Michel et Magne se trouvait *in palatiolo* (*Neronis*). De Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. I, p. 278.

[3] *Erarium Neronis ubi nunc est ecclesia sancti Andree* (*Mirabilia*, *ibid.*).

[4] *In capella supra Spiritum Sanctum* (S. Spirito in Sassia) *in monte in castro Neronis* (*ibid.*, p. 60).

[5] *Tyburtinum* (ou *terebinthum*) *Neronis* (*ibid.* éd. Parthey, p. 28; Jordan, p. 626).

[6] Procope, *De bello gothico*, l. I, c. 19 : πεδίον Νέρωνος; cf. Preller, *Regionen*, p. 164, 211; Jordan cite (*Topographie*, t. II, p. 430) le *Liber Pontif.*, *Sergius II*, § 47; il aurait pu signaler un passage bien antérieur : *Gregor. II* (715-731), § 22 (éd. Duchesne, I, p. 407) : *cum tota sua hoste in Neronis campo* (*rex Langobardorum*) *coniunxit*.

[7] Sur l'histoire du nom de Vatican dans l'antiquité, cf. Elter, *Rheinisches Museum*, t. XLVI (1891), p. 112 et suiv.; *Bullet. crit.*, 1891, p. 219.

l'ancienne Rome y prenait les matériaux nécessaires à la fabrication des briques pour les constructions de la ville et des environs. On y voyait, par exemple, les briqueteries de Domitia, dans les jardins du même nom. Les produits ne s'en répandaient pas seulement dans les diverses contrées de l'Italie, mais jusqu'en Afrique, comme en font foi les marques de Domitia qu'on y a trouvées [1].

C'est ainsi que le travail persévérant des siècles put créer des vallées là où se trouvaient auparavant des collines ou de simples abaissements du sol. On a établi dans ces derniers temps que d'autres vallées de cette région sablonneuse doivent leur origine à des causes analogues [2].

Ailleurs, dans des régions de collines, ce sont de longues vallées rocheuses qui sont l'œuvre des mains romaines. Telle est la *Valle dei Morti* sous le bourg de Marino près de Rome, simple carrière destinée à fournir les blocs de péperin nécessaires aux constructions romaines. Une sorte d'aiguille rocheuse, haute comme une tour, qui est demeurée debout, indique encore la hauteur de la pierre que de gigantesques travaux ont enlevée de cet endroit. Les hauteurs de Tivoli (l'ancienne Tibur) prêtent à des observations semblables : c'est de là que les Romains ont tiré le travertin *(lapis tiburtinus.)*

Rien ne donne autant l'idée de la grandeur de l'antique cité que l'aspect de ces immenses excavations, telles que le Val d'enfer du Vatican. Les monuments de Rome étaient comme des montagnes, qui engloutissaient d'autres montagnes réelles. On conçoit que les ruines de tels monuments aient suffi peu à peu dans le moyen âge à faire une tombe profonde aux rues anciennes de la cité.

---

180. Après ces indications topographiques, poursuivons notre chemin dans le quartier du Vatican.

Deux monuments païens sautent d'abord aux yeux, le long du portique qui conduit à la basilique. L'un est un tombeau pyramidal fort élevé que le moyen âge décorait du nom de tombeau de Romulus. Il se trouvait près de l'église actuelle de Sainte-Marie *Traspontina*, se conserva jusque sous Alexandre VI et n'est pas seulement nommé dans de fréquents documents, mais on se plut à le figurer sur d'anciennes représentations du martyre de S. Pierre et du château Saint-Ange comme l'une des curiosités remarquables de cette région [3].

On ignore le nom exact de ce monument, que l'on appela au Ve ou VIe siècle tombeau de Scipion [4], sans aucune garantie d'authenticité et par simple besoin d'un nom important. Vers l'an mil paraît déjà le nom plus sonore de *Meta Romuli* ou *Sepulcrum Romuli* [5]. L'imagination de cette époque créa

[1] Lanciani, *Bullett. archeol. com.*, 1892, p. 288.

[2] Lanciani, *ibid.*, nomme les *Valli del Gelsomino*, *delle Fornaci*, *del Vicolo delle cave*, *della Balduina*.

[3] Par exemple sur la peinture de Nicolas III citée ci-dessus p. 219, n. 2 et sur le crucifiement de S. Pierre dans l'église supérieure d'Assise. Cf. Borgatti, *Castel Sant' Angelo*, pl. 10 a; Lanciani, *L'itinerario*, p. 525. La grande carte de Rome de Bufalini indique l'emplacement de la pyramide.

[4] Accon, scholie sur Horace, Épodes, IX, v. 25; cf. Jordan, *Topographie*, t. II, p. 405; Bufalini donne aussi ce nom.

[5] Bulle de Léon IX en 1053 (Jaffé, 2e éd., n. 4292) : *Memoria Romuli; Ordo Benedicti Canonici : Memoria seu sepulcrum Romuli* (Lanciani, *L'itinerario*, p. 525); *Mirabilia*, éd. Jordan, p. 626 : *sepulcrum Romuli quod*

également des monuments de Rémus : près de la *porta Ostiensis* ou *porta Sancti Pauli* on donnait à une antique construction le nom de *templum Remi*, et la fameuse pyramide sépulcrale de Cestius, pendant de la pyramide vaticane, reçut en dépit de son épitaphe fort claire le nom de tombeau de Rémus[1]. Romulus et Rémus, les deux jumeaux, formaient ainsi les gardiens des routes conduisant aux plus grands sanctuaires de Rome. L'un veillait sur la basilique de Saint-Pierre, l'autre sur celle de Saint-Paul. Le moyen âge était profond dans ses poésies. Le *Sepulcrum Romuli* d'ailleurs jusque dans son aspect extérieur semblait digne du prince des apôtres. Les *Mirabilia* le représentent comme recouvert de dalles magnifiques, entouré d'une cour pavée de travertin, pourvu d'un jardin et de canaux d'écoulement pour les eaux.

Le second monument était aussi un tombeau. Les *Mirabilia* l'appellent *Tyburtinum Neronis*. L'autre désignation, qui est la courante : *Terebinthus Neronis*, semble provenir d'une faute de lecture et d'une confusion avec le térébinthe historique du voisinage dont nous parlerons ci-dessous. Il faut croire que le *tyburtinum Neronis* était une construction en travertin (*lapis tiburtinus*). C'était un monument haut et svelte, si haut, disent les *Mirabilia*, qu'il égalait le mausolée d'Hadrien; comme ce dernier aussi, disent-ils, il était rond et avait deux corniches saillantes (sans doute à deux étages)[2].

En poursuivant son chemin, on voit presque aussitôt à gauche sur la hauteur la petite église de Saint-Michel archange, agrandie, comme on sait, par Symmaque qui commença son pontificat à la fin du Ve siècle, et pourvue par lui de l'escalier qui y donne accès. C'est la *schola Frisonum*, l'église où depuis le VIIIe siècle s'assemblaient les Frisons; aujourd'hui encore elle sert d'église auxiliaire à Saint-Pierre sous les noms des Saints-Michel et Magne[3].

De la hauteur l'Archange veillait sur la région vaticane confiée à sa garde. Le choix du lieu pour l'érection de l'église concorde avec l'usage qui se répandait alors de plus en plus de consacrer à l'archange Michel les lieux élevés, soit dans les villes, soit sur des montagnes. Au commencement du VIIe siècle, le mausolée d'Hadrien sera lui aussi couronné par cette chapelle de Saint-Michel, qui lui a valu son nom actuel de château Saint-Ange.

181. C'est de l'église de Saint-Michel, sur la hauteur, à proximité de la basilique vaticane, que l'on devait avoir la meilleure vue d'ensemble du remarquable assemblage de monuments païens et chrétiens du quartier. C'était la vaste et puissante basilique elle-même dont la façade élevée frappait tout d'abord les regards. Avec ses solennelles rangées de fenêtres entre les lignes droites des toits et des murs, elle offrait un aspect grandiose et les multiples constructions

vocatur meta sancti Petri (avec une description); de même, Mallius; de Rossi, *Inscript. crist.*, t. II, part. 1, p. 220.

[1] *Sepulcrum Remi*, dans les *Mirabilia*, p. 607; sur l'ancien plan de Rome, reproduit par de Rossi, *Piante icnografiche di Roma*, pl. 2, n. 1. Cf. p. 132, fig. 31.

[2] *Mirabilia*, p. 627 : *Terbentinus* (*tyburtinum*, *terebenthum*) *Neronis ... Quod edificium rotundum fuit duobus gironibus sicut castrum* (i. e. *mausoleum Hadriani*). De Rossi pensait que ce pouvait être une ruine de l'extrémité du cirque (*Inscr. christ.*, t. II, part. 1, p. 220). Mais Jordan (t. II, p. 430) dit fort justement que ce devait être « un monument funéraire haut et svelte. » Je crois le reconnaître sur les deux images du crucifiement de S. Pierre citées ci-dessus. Lanciani (*L'itinerario*, p. 526) place les deux tombeaux à l'endroit où la *Via triumphalis* se détache de la *Cornelia*, au carrefour voisin de S. Marie *traspontina*.

[3] Cf. p. 161, n. 6.

qui l'entouraient formaient comme une petite ville; le culte que rendaient à S. Pierre les Romains et les pèlerinages multipliés de l'étranger y avaient attiré une population fixe assez nombreuse. Procope le dit en termes exprès [1].

Il y avait là des hospices pour les pauvres et les pèlerins, et des cloîtres divers; sous ce rapport Saint-Pierre rivalisait avec le Latran, Saint-Paul et Saint-Laurent [2]. Le plus ancien de ces cloîtres dont il soit fait mention est celui qu'établit Léon le Grand sous le titre des martyrs Saints-Jean et Paul [3].

Dans un couvent de femmes près de Saint-Pierre habitait Ste Galla, fille du consul et patrice Symmaque; ayant perdu son époux dans la première année d'un heureux mariage, elle se retira, au temps de la domination gothique, en ce lieu, dans le voisinage du tombeau de l'apôtre, pour vaquer à la vie spirituelle et au soin des pauvres. Grégoire le Grand, qui recueillit avidement en ces lieux les traits historiques de la piété envers le prince des apôtres, se fit raconter quelques années plus tard dans ce monastère, comment S. Pierre était apparu à Galla pendant une maladie pour la consoler par l'annonce de sa prochaine délivrance [4].

Deux demeures épiscopales, *episcopia*, que nous voyons à droite et à gauche de Saint-Pierre, datent de Symmaque : ce sont les premières origines du palais du Vatican [5].

Devant la basilique s'étend une place gaie et animée, nommée *Campus sancti Petri* et qui fait le pendant du *Campus lateranensis* de la basilique au sud de la ville, près de la résidence des papes. Le pape Symmaque a orné cette place, au centre, d'un bassin (*cantharus*), en même temps qu'il embellissait celui qui se trouve dans l'atrium de l'église [6].

A gauche de la basilique (fig. 63) [7] sont deux mausolées chrétiens, œuvres d'empereurs chrétiens. A l'ouest est celui qu'Honorius a fait construire pour lui et sa famille. Transformé plus tard en église, ce fut la rotonde de Sainte-Pétronille. L'autre mausolée, la rotonde de Saint-André, fut construit pour servir de tombeau à la famille impériale, quand l'autre ne suffit plus à contenir les sarcophages. Ce fut Symmaque qui le transforma en église de Saint-André, voulant sans doute honorer S. Pierre dans son frère; il pourvut la rotonde d'une belle colonnade extérieure [8].

De tous les papes du IVe au VIIe siècle, Symmaque est celui qui a le plus contribué à ce grandiose ensemble de constructions qui entourent Saint-Pierre. Les circonstances mêmes qui accompagnèrent son pontificat en donnent l'explication. Le schisme de l'antipape Laurent ne lui permit pas d'établir sa résidence au Latran. Obligé de demeurer à Saint-Pierre, il chercha naturellement à donner plus d'éclat aux bâtiments du Vatican.

[1] *De bello gothico*, l. II, c. 1; Preller, *Regionen*, p. 211, 212.

[2] *Liber pontif.*, *Symmachus*, § 80, t. I, p. 263 : *pauperibus habitacula*.

[3] *Ibid.*, *Leo I*, § 66, t. I, p. 239, et n. 11 de Duchesne.

[4] *Dialog.*, l. IV, c. 13 : *sese apud beati Petri ecclesiam monasterio tradidit*, etc.

[5] *Episcopia in eodem loco dextra levaque fecit. Item sub gradus in atrio alium cantharum foris in campo posuit et usum necessitatis humanae* (ἀναγκαῖον) *fecit*, etc. Voir la note suivante.

[6] *Liber pontif.*, *Symmach.*, § 79 et suiv., t. I, p. 262.

[7] Cf. *Stimmen aus Maria Laach*, t. XXXV, (1888), p. 273. En D se trouve le maitre-autel et au-dessous le tombeau du prince des apôtres.

[8] *Liber pontif.*, *quo supra*, p. 261; Duchesne, note 16.

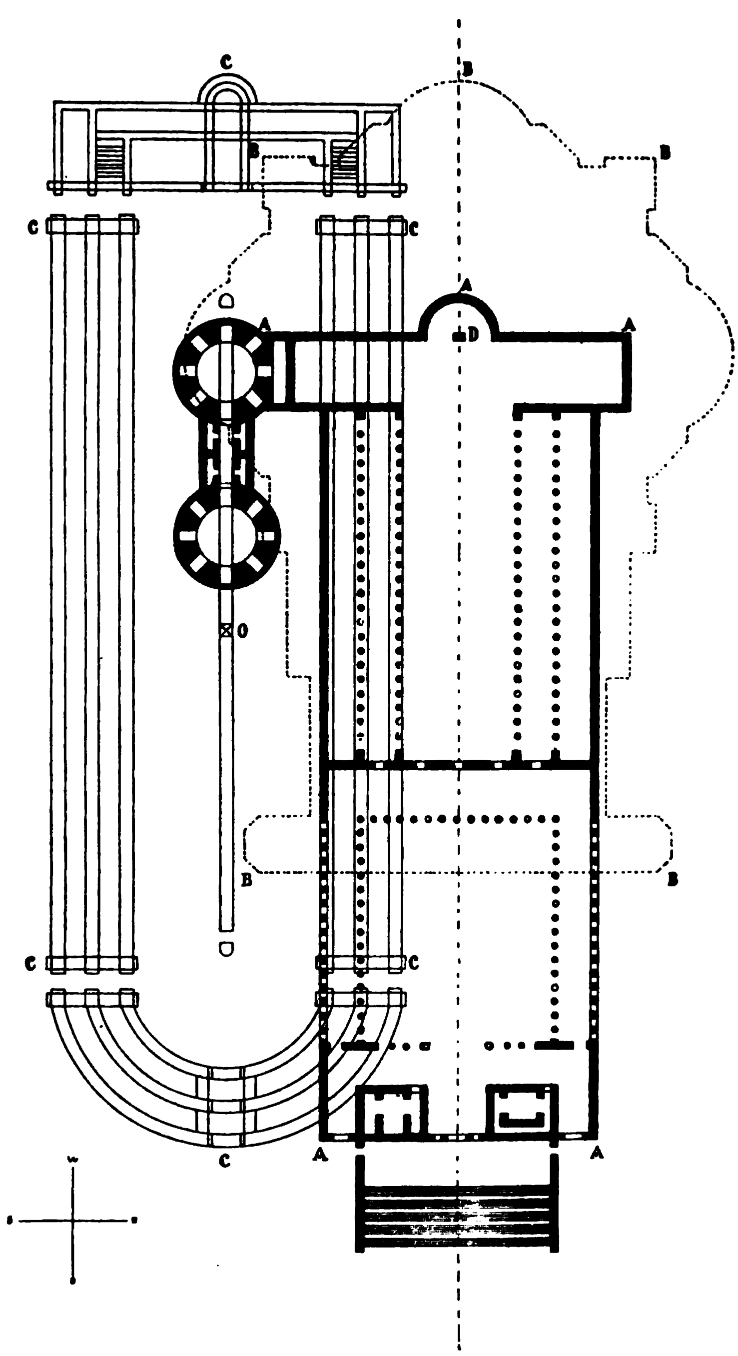


Fig. 63. **Plan de l'ancien S. Pierre** (A) en relation avec le nouveau (B) et avec le cirque de Néron (C).

182. Autour des deux rotondes dont il vient d'être question, on pouvait voir encore à cette époque les restes considérables du Cirque de Néron, commencé par Caligula (CC). Le point central en était désigné à l'œil par le fameux obélisque (O), le même que Sixte V a fait établir sur la place actuelle de St-Pierre. Ce monolithe élancé, de 25 mètres ½ de hauteur, avait été tiré d'Égypte par Caligula et consacré par des rites religieux à ses deux prédécesseurs le *divus Augustus* et le *divus Tiberius* [1].

Au temps où nous plaçons notre visite, l'obélisque est encore à sa place primitive, qu'il conservera pendant tout le moyen âge, au centre de la Spina qui traversait jadis la plaine elliptiforme du cirque et autour de laquelle tournaient les chevaux et les chars. Les deux mausolées avaient aussi été bâtis dans l'axe de la Spina du cirque désormais abandonné. Depuis Sixte V une plaque encastrée dans le sol devant la sacristie actuelle de Saint-Pierre marque la direction de la Spina

[1] Voir l'inscription au *Corpus*, t. VI, n. 882.

et l'emplacement de l'obélisque; elle donne en même temps le centre de ce groupe de monuments qui se composait de ce haut obélisque, des deux mausolées, des restes de la Spina et des gradins de gauche du cirque et sur lequel la basilique de Saint-Pierre projetait son ombre pacifique.

Au cirque de Néron appartenait aussi un bâtiment contigu, qui dut servir de manège ou d'écuries aux factions du cirque. De cette construction comparable à celle de la faction verte près de Saint-Laurent in Damaso, il est demeuré d'intéressantes inscriptions, trouvées au lieu même et dont l'une, encastrée au moyen âge dans les murs de Saint-Pierre, raconte les victoires d'un nombre incroyable de coureurs et mentionne scrupuleusement les noms des chevaux immortels : le blanc Nitidus, le gris Fuscus, le brun-jaune Decoratus, le roux Raptor, etc. Actuellement cette remarquable chronique du turf est encastrée dans une allée de la sacristie de Saint-Pierre[1].

Le cirque de Néron avait été construit dans les jardins d'Agrippine. Il empruntait une dépression naturelle assez étroite au pied de la colline vaticane. Néron l'acheva et en fit le théâtre préféré de ses exploits comme conducteur de chevaux, où il se faisait admirer par le Sénat et par le peuple. Que dans les jardins contigus dits néroniens cet empereur inhumain ait exposé les chrétiens à de terribles martyres, c'est un fait dont Tacite nous est garant[2].

L'érection de la basilique du prince des apôtres dans le même enfoncement où était construit le cirque entraîna naturellement le sacrifice partiel de ce dernier. Le côté droit ou septentrional en fut entièrement recouvert par les constructions ecclésiastiques. Les colonnes de gauche de la nef centrale reposèrent simplement sur les bancs du cirque qui n'offraient guère cependant les fondements convenables pour un tel fardeau (voir fig. 63). La basilique s'étendait dans sa ligne transversale par delà la *Via Cornelia* qui longeait à droite les murs du cirque et jusque sur une partie du terrain montueux qui bordait l'autre côté de cette voie. Comme la montagne faisait obstacle on l'abattit en partie; on n'avait pas d'autre moyen d'obtenir que le tombeau vénéré que devait recouvrir la basilique se trouvât à peu près au point central en avant de l'abside (D). Le vaste édifice était comme aujourd'hui orienté d'ouest en est, et cette disposition répondait à celle du cirque et à celle de la voie Cornélienne[3].

[1] Voir ces inscriptions au *Corpus*, t. VI, n. 10048 et suiv.; celle de S. Pierre n. 10056.

[2] *Annales*, l. XV, c. 44 : *Nero... quaesitissimis poenis adfecit, quos, per flagitia invisos, vulgus christianos adpellabat... Pereuntibus addita ludibria, ut, ferarum tergis contecti, laniatu canum interirent, aut crucibus adfixi, aut flammandi, atque, ubi defecisset dies, in usum nocturni luminis urerentur. Hortos suos ei spectaculo Nero obtulerat et circense ludicrum edebat, habitu aurigae permixtus plebi, vel curriculo insistens.* Cf. l. XIV, c. 14. Cf. A. Profumo, *Le fonti ed i tempi dello incendio neroniano* (Roma, 1905), part. I (trad. franç.).

[3] La légère déviation de l'axe de l'ancienne et de la nouvelle église, que présente le tombeau, vient de ce que l'on n'a pas suffisamment empiété sur la colline à droite de la voie cornélienne. Les difficultés étaient trop grandes de ce côté et comme l'autel devait être au milieu de l'église, on dut se résoudre à le placer non pas exactement au-dessus du tombeau dont une ouverture désignait l'emplacement, mais quelques pas à gauche. On ne dissimula pas d'ailleurs cet écart et pendant tout le moyen âge, comme aujourd'hui, on put s'en rendre compte. Si les architectes de Constantin avaient eu le libre choix de l'emplacement pour un tombeau, cette irrégularité serait incompréhensible. Elle s'explique dès là que le tombeau de S. Pierre était à un point donné et intangible. Le plus ancien plan de la basilique est celui de Tiberio Alfarano (1590), publié par de Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. I, p. 229, avec commentaires; par Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. 192, et auparavant par d'autres auteurs. Cf. le plan assez exact de l'église et du cirque dans C. Fontana,

Le *Liber pontificalis* indique, comme ayant existé sur l'emplacement de la basilique, un temple d'Apollon. Il n'en est question nulle part ailleurs, et ce ne peut avoir été un temple important. Peut-être n'est-ce autre chose que le *Frigianum* (*Phrygianum*) que le catalogue de Constantin nomme avec le *Gaianum*. Mais le Frigianum pourrait bien aussi avoir été cette grotte où l'on entretenait le culte phrygien de Cybèle, la mère des Dieux, culte que, en bravade des chrétiens, des païens distingués continuèrent d'entretenir à gauche de la basilique jusqu'assez avant dans le quatrième siècle.

XI. — Le tombeau de S. Pierre dans la topographie et dans l'histoire.

183. Arrivés après notre long pèlerinage à la basilique du prince des apôtres, recueillons-nous au tombeau de S. Pierre pour jeter un regard sur son histoire la plus ancienne et sur celle du monde de tombeaux qui lui font cortège. Nous aurons plus tard l'occasion de décrire plus en détail la basilique; l'importance historique que présente le tombeau pour tout le temps qui va suivre nous oblige de placer ici ces esquisses historiques et topographiques.

L'ancienne *Via Cornelia* avec sa bordure de tombeaux à droite et à gauche nous donne la clef de la position locale du tombeau de S. Pierre.

La voie cornélienne, nous le savons, en venant de la place Saint-Pierre, traverse dans toute sa longueur l'espace recouvert par l'ancienne basilique et depuis le XVI[e] siècle par la nouvelle. Au commencement du moyen âge, les monuments funéraires qui la bordaient des deux côtés étaient conservés sur la place Saint-Pierre sinon en totalité, du moins en grande partie. C'est un fait établi par des fouilles postérieures qui en ont fait retrouver les traces. Les antiques tombeaux ne se continuaient pas seulement le long de la rue, recouverts par le terrain, mais jusque sous l'atrium exhaussé de Saint-Pierre et jusque sous la basilique elle-même. Derrière l'église, ils coudoyaient un cimetière chrétien, antérieur à Constantin, et sous l'église même on a retrouvé les restes d'un ancien cimetière chrétien.

Pour apprécier ces données, nous devons nous familiariser avec les résultats des fouilles, notamment sur la place de Saint-Pierre.

Lorsque à l'époque de l'érection de l'aile gauche (sud) du portique du Bernin sous Alexandre VII, on fit les fondations de la fontaine qu'on voulait mettre sur la place, on y trouva un monument funéraire païen avec un bas-relief représentant une noce; on a encore le dessin de cette sculpture; l'on mit en même temps au jour plusieurs sarcophages païens, dont l'un de porphyre. Le détail de ces découvertes se trouve dans les notes de l'archéologue contemporain Pietro Sante Bartoli[2].

Il tempio vaticano (Roma, 1694); et pour les relations de l'église avec la voie cornélienne, le plan de Lanciani dans sa *Forma urbis*, ou dans *Pagan and christian Rome*, p. 129.

[1] Voir ci-dessus p. 124 ce qui a été dit du *Phrygianum*, et les indications données sur les *arae* du culte phrygien retrouvées en 1608-1609. Les *Mirabilia*, éd. Jordan, p. 625, donnent la rotonde de Sainte-Pétronille comme un ancien temple d'Apollon et ils ajoutent : *Ibique est aliud templum, quod fuit erarium* (al. *vestiarium*) *Neronis, ubi nunc est ecclesia sancti Andree*. Ce ne sont là que des indications fantaisistes qui ne méritent aucune créance. Sur la topographie de la région vaticane, cf. Duchesne, *Vaticana*, cités plus haut.

[2] *Memorie di varie escavazioni fatte in Roma*, p. 236, n. 56 (dans la *Miscellanea filologica, critica et antiquaria* de Fea, p. 222 et s.).

Déjà auparavant, sous Paul V, en faisant des fouilles dans l'atrium de l'ancienne basilique en vue de la nouvelle construction, on rencontre (19 juillet 1614) trois monuments funéraires antiques. L'un d'entre eux contenait le sarcophage de la fameuse comédienne Claudia Hermione. On a aussi des renseignements contemporains sur cette découverte[1].

Une autre découverte, arrivée le 9 novembre 1616, nous est racontée par un témoin oculaire, Giacomo Grimaldi, archiviste de la Vaticane. Il nous dit qu'au septième degré devant la porte centrale de l'église, il a pénétré dans une *cella* funéraire profondément enfouie sous le sol, et l'a trouvée toute décorée de stuc peint. Déjà sous Grégoire XIII, dit-il, on avait trouvé au même endroit un sarcophage païen avec un cadavre; le sarcophage fut transformé en bassin dans la cour de la garde suisse[2].

Plus importantes encore pour la connaissance des environs du tombeau de S. Pierre sont les rapports sur les découvertes faites sous le sol même de l'église. Nous possédons dans une relation publiée tout récemment des renseignements assez précis sûr les fouilles exécutées sous Urbain VIII pour établir le baldaquin de bronze qui s'élève au-dessus du maître-autel, près de la confession. Les travaux, commencés le 30 juin 1626, établirent que le lieu, dès une époque antique, avait servi de sépulture aux païens et aussi aux chrétiens. A une profondeur de quatre mètres au-dessous du sol de la basilique constantinienne, on rencontra des urnes cinéraires, des tombeaux indubitablement païens, et même un sarcophage païen, orné sur le couvercle de la statue du mort au repos. Mais au-dessus et à côté de ces tombeaux, on trouva également des cadavres chrétiens, entièrement enveloppés, suivant l'usage chrétien, d'étroites bandes de lin et couchés dans de simples sarcophages de marbre sans inscriptions. Situés à différents côtés de la confession, ces tombeaux chrétiens offraient cette disposition particulière que les têtes des morts étaient toujours orientées vers un point central sous l'autel. On rencontra un mur qui semble avoir servi de clôture carrée à ce centre. Un pieux respect n'a malheureusement pas permis de pousser les travaux jusqu'à ce point central[3].

Ces renseignements sont pleinement confirmés par le rapport, arrivé jusqu'à nous, du témoin oculaire Francesco Maria Torrigio sur des fouilles antérieures, faites en l'année 1615, lors de l'établissement par Paul V de la confession actuelle devant le maître-autel. Elles mirent également au jour des cadavres chrétiens de l'antiquité, enveloppés dans les bandelettes accoutumées. En sa qualité d'archéologue, Torrigio dit qu'elles le firent souvenir de Lazare, pareillement enveloppé dans son monument. Ces cadavres avaient également la tête dirigée vers le centre. Sur une inscription presque illisible de l'un de ces sarcophages on déchiffra un nom ou peut-être plutôt la fin d'un nom composée des lettres LINVS. Tout en lisant simplement *Linus*, Torrigio ne rapporte pas ce nom au premier successeur de S. Pierre. Cependant peu de temps après, l'orato

[1] Lanciani, *Pagan and christian Rome*, p. 129.

[2] *Ibid.; Codex Barberini* XXXIV, fol. 50.

[3] *Relazione di quanto è occorso nel cavare i fondamenti per le quattro colonne di bronzo erette da Urbano VIII all'altare della basilica di S. Pietro*, par un contemporain, témoin oculaire, R. Ubaldi, tirée des archives vaticanes et publiée pour la première fois par Armellini, *Chiese di Roma*, 2e éd., p. 697 et suiv. Cf. De Waal, *Die Ausgrabungen bei der Confessio von S. Peter im Jahre 1626*, au t. I (1887) de la *Römische Quartalschrift*, p. 1 et suiv., avec extraits de la relation; et Lanciani, *Pagan and christian Rome*, p. 129 et suiv.

rien Giovanni Severano, sans avoir, semble-t-il, d'autre source que la relation de Torrigio, répandit l'opinion qu'on avait retrouvé le tombeau de l'évêque romain Lin. Une telle découverte serait d'une importance considérable. Mais elle ne se fonde pas sur des preuves assez solides et mieux vaut n'en pas tenir compte, bien que, suivant de Rossi, elle puisse être éclairée par d'autres conjectures[1].

En poursuivant notre exploration des sépulcres le long de la *Via Cornelia*, nous trouvons derrière l'ancienne basilique d'autres sépultures tant païennes que chrétiennes. Le mur de l'abside touchait au mausolée des *Anicii* chrétiens, qu'on nomma plus tard temple de Probus. Les chrétiens de cette illustre famille reposaient, les fouilles en font foi, dans le voisinage des païens[2].

On sait d'ailleurs qu'aux endroits où l'église romaine pouvait établir régulièrement de nouveaux cimetières pour ses trépassés, dans l'intérieur par exemple des anciennes catacombes chrétiennes, une telle promiscuité ne se présente pas; les catacombes étaient exclusivement réservées à la sépulture des chrétiens. Mais les conditions n'étaient plus les mêmes dans les sépultures mixtes des voies publiques, par exemple de la voie cornélienne. Les tombeaux ne formaient plus sous terre tout un système de galeries, mais, comme on le voit encore aujourd'hui sur la voie appienne, ils bordaient la route, le plus souvent à ciel ouvert et étaient signalés par des monuments. D'ailleurs dans la région vaticane la condition du terrain ne se prêtait aucunement à l'établissement des catacombes : impossible dans l'argile et le sable dont il se compose de percer des allées, comme on le faisait dans le tuf (pouzzolane), où se trouvent en effet les catacombes.

La basilique de Saint-Paul sur la voie ostienne a fourni un exemple instructif de la façon dont se mêlaient les sépultures chrétiennes et païennes dans ces cimetières à fleur de terre des voies publiques. On y découvrit, lors de l'établissement du nouveau baldaquin du maître-autel, une sépulture païenne tout contre le tombeau principal, celui de S. Paul, qui possède encore sur une plaque de marbre à l'intérieur l'inscription de dédicace du temps de Constantin. Il se trouvait ainsi immédiatement côtoyé par le paganisme, dont le columbarium comblé mais intact gardait encore ses urnes cinéraires[3].

Enfin, au temps d'Héliogabale (218-222), il est question de tombeaux païens situés dans ou contre le cirque de Néron au Vatican. Héliogabale aurait fait détruire en cet endroit des monuments mortuaires qui gênaient les jeux[4]. Une

[1] Torrigio, *Le sacre grotte vaticane* (Viterbo, 1618), p. 53; (Roma, 1639), p. 61; Severano, *Memorie delle sette chiese* (Roma, 1630), p. 120. Cf. de Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. I, p. 236; il y précise contre les attaques de Victor Schultze les faits avancés par lui au sujet du tombeau de " Linus " dans le *Bullett. arch. crist.*, 1864, p. 50 et montre que l'histoire des reliques de S. Lin vient renforcer la crédibilité des données de Torrigio. Cf. Kraus, *Roma sotterranea*, 2e éd., p. 68, 532. Pour les fouilles de cette époque l'on a un plan contemporain de Benedetto Drey (1635), reproduit par Sarti, *Appendix ad Dionysii Cryptas vaticanas* (à la fin), par Lanciani, *op. cit.*, p. 132, et en plus grand par de Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. I, p. 235. Cf. aussi le dessin et l'explication de A. St. Barnes, *St Peter in Rome and his tomb on the Vatican Hill* (London, 1900).

[2] De Rossi, *ibid.*, p. 111 et suiv., 234, 348; De Waal, *Römische Quartalschrift, quo supra*, p. 17; *Des Apostelfürsten Ruhestätte*, p. 11. Sur le très ancien plan d'Alfarano, le mausolée est désigné par la lettre K.

[3] A côté de cette découverte, de Rossi (*quo supra*, p. 349) allègue des exemples analogues de tombeaux païens près du cimetière de Ste Cyriaque à Saint-Laurent, près de celui de Ste Agnès sur la voie nomentane. En visitant les catacombes de S. Calixte sur la voie appienne, on en rencontre hors de l'entrée.

[4] Lampridius, *Vita Heliogabali : dirutis sepulchris quae obsistebant.*

poésie épigraphique de Damase, d'autre part, nous parle de ces tombeaux chrétiens que nous rencontrons à proximité des païens derrière Saint-Pierre. Il dit que pour éviter les infiltrations des eaux de la colline qui venaient troubler le sommeil des morts, il a établi des canaux et amené cette eau dans le baptistère de Saint-Pierre pour servir de source baptismale. Le canal de Damase existe encore et le lieu de sépulture auquel il fait allusion n'est autre chose que le *Coemeterium Vaticanum*, le premier grand cimetière chrétien établi dans le voisinage du tombeau de l'apôtre [1].

184. L'ancien cimetière chrétien du Vatican était situé derrière la basilique, et se prolongeait jusque sur la pente de la colline. Son histoire fait passer sous nos yeux une série d'insignes monuments chrétiens des premiers âges, qu'on y a retrouvés [2].

C'était d'abord la stèle funéraire de Licinia Amias, illustre témoin de la foi chrétienne : on y trouve les plus anciens signes usuels de la langue symbolique du christianisme, deux poissons, et entre eux l'ancre de l'espérance éternelle. Au-dessus de ces sculptures on lit en grec : " poisson des vivants ". Il y a là un frappant commentaire des symboles : ce poisson est le Christ représenté comme



Fig. 64. **Sarcophage de Livia Primitiva.**

le médiateur, comme l'espoir de la véritable vie. Le monument, du IIe siècle ou du IIIe à en juger par sa forme, bien que destiné au tombeau à ciel ouvert d'une chrétienne, peut être sorti d'un atelier païen [3].

Au même endroit on découvrit aussi l'important sarcophage de Livia Primitiva, orné du poisson, de l'ancre et du bon Pasteur au milieu des agneaux

[1] C'est la poésie *Cingebant latices*, etc. Cf. Grisar, *Analecta romana*, t. I, p. 88; De Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. 1, p. 56, 349, 350, 411; Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. CXXII; Kraus, *Roma sotterranea*, 2e éd., p. 532. Sur l'aqueduc de Damase, cf. Lanciani, *Acque e acquedotti*, p. 26.

[2] Sur le *Coemeterium vaticanum*, qui subsistait au temps de Maffeo Vegio (1406-1457), auteur du *De Basilica Vaticana*, cf. de Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. 1, p. 349; Kraus, *Roma sotterranea*, 2e éd., p. 531; Armellini, *Cimiteri*, 2e éd., p. 528 et suiv. Mes *Analecta*, t. I, p. 87, fournissent un témoignage épigraphique des travaux qui y furent exécutés sous Léon Ier. Sous la lettre *l* le plan d'Alfarano l'indique comme *coemeterium fontis sancti Petri*. Les indications topographiques et historiques de C. Erbes, *Die Todestage der Apostel Petrus und Paulus und ihre römischen Denkmäler* (Leipzig, 1899) appellent de fortes corrections; voir ce qu'en dit Kneller, *Zeitschr. für kath. Theologie*, t. XXVI (1902), p. 351-354.

[3] Cf. les éclaircissements de Wilpert sur cette stèle remarquable par l'ΙΧΘΥC ΖΩΝΤΩΝ, dans ses *Principienfragen der christlichen Archäologie* (1889), p. 68 et suiv., en réponse à Schultze, Achelis, etc. Le monument est photographié, *ibid.*, pl. I, n. 3.

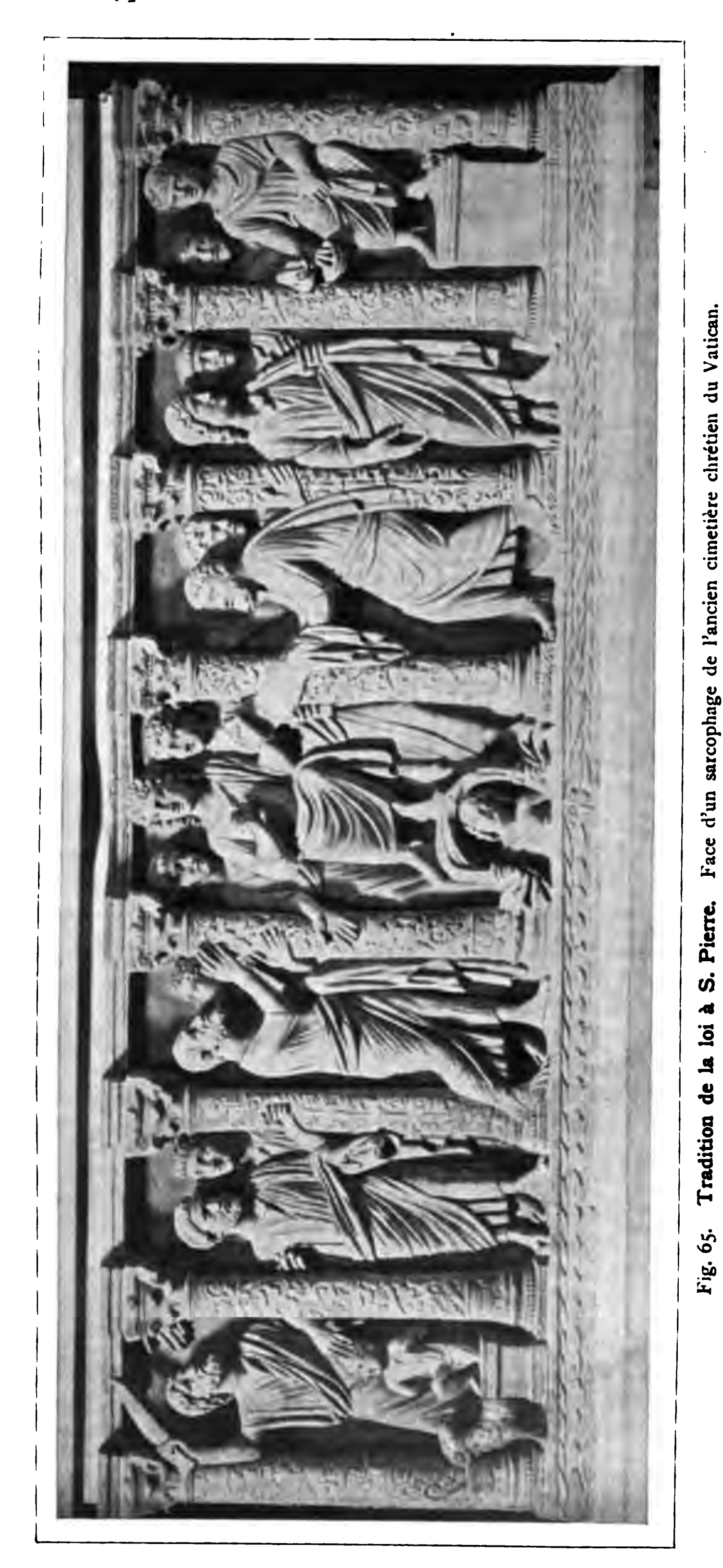


Fig. 65. **Tradition de la loi à S. Pierre.** Face d'un sarcophage de l'ancien cimetière chrétien du Vatican.

(fig. 64). La symbolique et la technique de ce monument le reportent également à l'époque préconstantinienne [1].

Du même lieu provient un sarcophage du musée du Latran, que sa facture artistique et sa décoration antique, presque idyllique, obligent également à reporter à l'époque préconstantinienne [2].

Cette riche mine du cimetière primitif du Vatican continue à livrer des monuments chrétiens. En 1890 on a mis au jour près du Vatican un sarcophage représentant Jonas entre deux pasteurs [3].

[1] Kraus, *Roma sotterranea*, p. 532; Armellini, *Cimiteri*, p. 531. Reproductions dans de Rossi, *Bullett. arch. crist.*, 1870, pl. 5, et dans Wilpert, *Principienfragen*, pl. I. Le n. 1 de cette planche donne l'estampage des figures centrales.

[2] Garrucci, *Arte crist.*, t. V, pl. 307, n. 1. Cf. Ficker, *Altchristliche Bildwerke des Laterans*, p. 60 et suiv.

[3] De Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1890,

La plus précieuse de ces découvertes est un sarcophage d'une facture toute classique, au musée du Latran. Au milieu de scènes représentant le sacrifice d'Isaac et la condamnation du Christ, on y voit sur un bas relief l'acte solennel de la " tradition de la loi " à Saint-Pierre (fig. 65)[1]. Au-dessus d'Uranus avec son voile de nuages trône le Sauveur dans la majesté céleste; il donne au premier des apôtres le rouleau de la loi, c'est-à-dire les pleins pouvoirs pour gouverner son église. Pierre, représenté sous les traits d'un homme vigoureux, à la chevelure courte et crépue, avec toute sa barbe arrondie, reçoit le rouleau dans ses mains voilées, avec l'attitude d'un respectueux étonnement. Cette œuvre magnifique pourrait bien être de la première moitié du IV[e] siècle[2].

Cette représentation du sarcophage du Latran, avec Uranus sous les pieds du Christ, rappelle les premiers mots du plus ancien catalogue des évêques romains qui nous soit parvenu. Le premier nom, celui de Pierre, y est rattaché au fait que le Christ quitta la terre pour s'élever au-dessus d'elle dans le ciel: " Après l'ascension du Seigneur, y lit-on, saint Pierre prit l'épiscopat et la succession s'établit, comme nous la décrivons ci-dessous avec les noms, les années et l'indication des empereurs "[3].

Après ce coup d'œil jeté sur l'entourage immédiat du tombeau de S. Pierre et sur les importantes découvertes qui y ont été faites, c'est le tombeau lui-même que nous devons examiner.

185. Dans l'époque préconstantinienne, à l'endroit même où l'on montre aujourd'hui la confession de S. Pierre, il y avait une crypte, dite *memoria*, bien connue et vénérée des chrétiens, peut-être analogue à un oratoire. La croyance s'était répandue partout avec une invincible force qu'elle cachait le corps du prince des apôtres. Pierre, disait la tradition de la communauté romaine, après avoir souffert à Rome le martyre, avait été enterré en ce lieu à côté de la voie cornélienne, comme saint Paul, son compagnon dans l'apostolat et dans le martyre, l'avait été près de la voie ostienne; plus tard on aurait aussi déposé dans la crypte de S. Pierre les restes des premiers évêques romains. De ce lieu de sépulture parlent avec quelques détails deux documents qui, sans appartenir à une époque bien ancienne, méritent par leur contenu la plus haute attention. Le plus ancien guide des pèlerins qui nous a été conservé porte en tête des sanctuaires dont il parle cette mention : " Tout d'abord Pierre. Il repose à l'est de la ville, sur la voie Cornélienne, au premier mille. Au même endroit reposent ses

p. 21. La découverte a été faite près de la *Porta Angelica* aujourd'hui disparue. Lipsius (*Apokryphe Apostelgeschichten*, t. II, part. 1, p. 403), en se référant à C. Erbes, *Das Alter der Gräber und Kirchen des Paulus und Petrus in Rom*, au t. VII (1884-1885) de la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, p. 1 et suiv., considère comme " incontestable " (*ausgemacht*) que ce cimetière préconstantinien n'a pas existé.

[1] Photographie d'Alinari à Rome.

[2] Garrucci, *Arte crist.*, t. V, pl. 323, fig. 4-6. Cf. Ficker, *quo supra*, p. 117 et suiv. Sur l'importance de la scène de la tradition à Saint-Pierre du rouleau (*Dominus legem dat*), cf. de Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1868, p. 39 et suiv.; 1887, p. 23 et suiv. Sur les divers sens de *legem dat*, cf. Garrucci, *Arte crist.*, t. I, p. 395; *ibid.*, t. VI, p. 105 et t. I, p. 204 (à propos de la lampe de Valerius; ci-dessus p. 52); sur l'application à S. Pierre de la formule, *ibid.*, t. I, p. 431 et t. V, p. 70; et t. I, p. 217 et 336. Voir encore de Waal, dans la *Realencyklopädie der christ. Alterthümer*, de Kraus, t. II, p. 609.

[3] *Catalogus liberianus*, éd. Duchesne, au t. I, p. 2 du *Liber pontif. Post ascensum eius* (*Christi*) *beatissimus Petrus episcopatum suscepit*, etc.

successeurs (*pontificalis ordo*), à l'exception de quelques-uns, dans des tombeaux particuliers [1]. "

L'auteur du *Liber pontificalis* est le représentant de la même conviction traditionnelle, quand il nous dit que Pierre a été enseveli au Vatican, à proximité du cirque de Néron. Et il poursuit, parlant sans doute en témoin oculaire, puisqu'il pouvait encore voir ces tombeaux : Lin, le premier successeur de Pierre, a été enseveli " près de son corps au Vatican "; Anaclet, le second successeur, a établi la " memoria " du bienheureux Pierre et d'autres emplacements pour la déposition de ses successeurs. Il rappelle dans son chapitre sur le pape Corneille les " corps des saints évêques ", qui reposent autour du prince des apôtres [2].

Les observations topographiques présentées ci-dessus, les découvertes faites sur la route sépulcrale qui traverse l'atrium et la basilique de Saint-Pierre, nous mettent en mesure de désigner comme la place probable de la *memoria* du Vatican le côté droit de la voie Cornélienne, au point où longeant la longue muraille septentrionale du cirque de Néron, elle vient d'en dépasser le milieu. C'est là un résultat si assuré que le plus éminent des topographes actuels de Rome, Rodolfo Lanciani, a pu parler d'une *monumental evidence* pour la tradition historique du tombeau de S. Pierre [3].

Cependant poursuivons, guidés par l'histoire, l'examen des plus anciens témoignages qui parlent du tombeau ou de l'œuvre et de la fin glorieuse de S. Pierre à Rome.

186. Vers la fin du second siècle, un prêtre romain du nom de Gaïus défendait contre le montaniste phrygien Proclus divers points de la doctrine religieuse. En preuve du respect avec lequel il fallait accueillir en matière doctrinale la tradition romaine, il rappelait les apôtres S. Pierre et S. Paul qui avaient travaillé dans cette église et, après une mort glorieuse, y avaient laissé leurs tombeaux comme des trophées de victoire. " Si tu te rends, dit-il, au Vatican ou sur la route d'Ostie, tu y rencontreras les trophées victorieux des fondateurs de cette église. " L'écrit de Gaïus est perdu, mais Eusèbe en avait sous les yeux un exemplaire, complet ou non, quand il rédigeait son histoire ecclésiastique ; et le contexte lui faisait identifier sans plus l'expression « trophées victorieux » avec les tombeaux [4].

Dès le second siècle, il était universellement connu en Grèce et dans

[1] Itinéraire du VII[e] siècle, dans de Rossi, *Roma sotterr.*, t. I, p. 141, 182.

[2] *Liber pontif.*, t. I, p. 118 (*Petrus*, § 1); p. 125 (*Anacletus*, § 5) : *Hic memoriam beati Petri construxit et conposuit ... seu alia loca ubi episcopi reconderentur sepulturae;* p. 150 (*Cornelius* § 22); éd. Mommsen, p. 4, 8, 29.

[3] Lanciani, *Pagan and christian Rome*, p. 125 : « *Must we consider the wall as laboring under a delusion, or as conspiring in the commission of a gigantic fraud?* et plus loin : *There is no event of the imperial age and of imperial Rome, which is attested by so many noble structures, all of which point to the same conclusion — the presence and execution of the apostles in the capital of the empire.* P. 123 : *For the archæologist the presence and execution of SS. Peter and Paul in Rome are facts established beyond a shadow of doubt by purely monumental evidence.* Sur la réalité du tombeau de S. Pierre, cf. l'ouvrage de Barnes cité ci-dessus, et *Hist. Jahrbuch*, t. XXII (1901), p. 167.

[4] Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. II, c. 25. Sur le sens de τρόπαια, cf. Fl. Riess au t. I (1872) des *Stimmen aus Maria Laach*, p. 461 et suiv., 465. Voir aussi l'article de Zisterer : *Die Apostelgräber nach Gaius*, dans la *Theol. Quartalschrift* de Tubingue, 1892, fasc. 1.

l'Orient chrétien que S. Pierre avait été à Rome le fondateur de la communauté chrétienne. Aux environs de 170 nous avons sur ce point le témoignage du fameux évêque de Corinthe, Denys. Il rappelle le voyage à Rome entrepris en commun par S. Pierre et S. Paul et nomme l'église de ce lieu une plantation faite par eux[1]. S. Ignace d'Antioche en Syrie écrit aux chrétiens de Rome pour leur annoncer son arrivée et celle d'autres confesseurs de la foi condamnés à mort, et il leur donne des avis et des avertissements : " mais, dit-il, je ne vous commande pas comme Pierre et Paul; c'étaient des apôtres, je ne suis qu'un prisonnier du Christ. " Il suppose comme un fait présent à toutes les mémoires que Pierre et Paul ont personnellement dirigé les fidèles de Rome[2]. Ce n'est que plus de quinze cents ans plus tard qu'on est venu déclarer que c'était là une légende.

On comprend aisément tout l'intérêt historique qui s'attache à des déclarations comme celle-là qui supposent un fait universellement connu sans que l'auteur trahisse le moindre besoin de les confirmer ou même de les exprimer d'une manière plus circonstanciée. Ignace d'Antioche florissait sous l'empereur Trajan (98-117). Mais auparavant déjà, du temps de Domitien (81-96), nous possédons une affirmation analogue et qui suppose simplement le même fait : S. Clément de Rome exalte la vertu et l'abnégation des apôtres Pierre et Paul; il les associe, sans aucune distinction de temps ou de lieu, aux victimes de la persécution de Néron " qui ont donné parmi nous " — c'est-à-dire visiblement à Rome, dans la ville où il écrit — " un magnifique exemple[3]. "

Irénée, évêque de Lyon, natif de l'Asie mineure, connaissait à la fois les traditions de l'Orient et celles de la Gaule, sa seconde patrie; il avait fait le voyage de Rome pour se mieux informer du passé de cette église et de la liste de ses pasteurs. Dans son traité contre les hérésies, il rattache en divers passages aux apôtres Pierre et Paul les débuts de l'église romaine; ce sont eux qui l'ont " fondée et instituée, " dit-il en propres termes; ils y ont établi la tradition apostolique; c'est par eux que la série de leurs successeurs a le pouvoir suprême; les évêques de Rome gouvernent donc " l'église la plus grande, la plus ancienne, la plus célèbre[4]. "

Tertullien le Carthaginois, un autre curieux des traditions anciennes, est à la fin déjà du II[e] siècle et nous introduit dans le III[e]. Lui aussi, dans les voyages qu'il entreprit, avait comparé les traditions de sa patrie aux traditions romaines ; lui aussi se sert de la succession épiscopale à Rome et de l'établissement de ce siège par S. Pierre pour imposer silence aux hérétiques. Il n'a aucun souci de voir ces derniers opposer des objections au séjour de S. Pierre à Rome. C'est encore lui qui parle avec précision du mode de mort de l'apôtre, le crucifiement, et de la date, l'époque de Néron. " C'est Néron le premier, dit-il, qui a ensanglanté la foi naissante " ; c'est alors que Pierre fut " ceint par un autre ", suivant la parole du Christ, lorsqu'il fut attaché à la croix; c'est alors que Paul a conquis le droit de cité romaine au plus haut sens du mot, lorsqu'il y reçut une nouvelle vie par son sublime martyre... Oh! combien est heureuse cette église,

[1] Eusèbe, *Hist. eccl.*, t. II, c. 25.

[2] *Ad Romanos*, c. 4.

[3] S. Clément, *Ad Corinthios*, c. 5,6. Cf. Probst, *Der Katholik*, 1872, t. II, p. 658; Riess, *quo supra*, p. 471; Hilgenfeld, *Zeitschrift für wissenschaftl. Theologie*, 1877, p. 486 et suiv.; Grisar, *Zeitschrift für kath. Theologie*, 1878, p. 207 et suiv.

[4] *Adversus haer.*, l. III, c. 1, 3; Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. V, c. 6, 8.

où les martyrs ont versé avec leur sang la plénitude de la doctrine, où Pierre est devenu semblable à son maître par son genre de mort (le crucifiement), où Paul a conquis la couronne de Jean (Baptiste, en mourant par le glaive) [1].

De bonne heure aussi les apocryphes ont eu connaissance de la mort à Rome de S. Pierre. Le texte grec original récemment retrouvé de l'ascension apocryphe d'Isaïe nous a appris qu'il y est question de la remise de Pierre aux mains de Néron. Dillmann attribue le passage au IIe siècle, Harnack à la première moitié du IIIe [2].

A la lumière de tous ces témoignages, on comprend cette expression de la première épître de S. Pierre, qui sert à déterminer le lieu où elle a été composée : " L'église élue qui est à Babylone vous salue, ainsi que Marc mon fils " [3]. Dans le langage symbolique cher aux Juifs, l'apôtre désigne le lieu de son séjour, Rome, sous le nom de Babylone, la ville de l'abomination et de la confusion. C'est bien Rome la ville où, d'après Tacite [4], " viennent se mêler et se confondre tous les crimes et toutes les hontes de la terre. " D'ailleurs cette explication du nom choisi par S. Pierre n'est pas une nouveauté; déjà Eusèbe nous la montre sous la garantie d'une vieille autorité, celle de l'évêque de Hiérapolis Papias, homme, on le sait, qui se trouve au seuil de l'âge apostolique [5]. C'est la même autorité de Papias qu'Eusèbe invoque pour établir que S. Marc a écrit son évangile à Rome, sous la direction de S. Pierre [6].

C'est donc de la tradition même de ceux qui ont connu les apôtres ou leurs disciples que s'établit cette certitude heureuse, simple, qui domine au IVe et au Ve siècle toutes les pensées, tous les sentiments de l'église romaine, de la fondation de cette église par S. Pierre et de la possession par elle du tombeau de l'apôtre. C'est au centre de l'État païen étranger à Dieu, — et combien l'on pouvait admirer ici les voies de la Providence, — c'est dans cette Babylone de la corruption morale et de la perversion intellectuelle, qu'il fallait que mourût le premier des apôtres, pour que de là la force divine pût régénérer le monde. Le tombeau de Pierre devait demeurer dans ce terrain profané comme un germe du plus sublime avenir; la situation extérieure de Rome, dans les plans de Dieu, devait faciliter la construction de l'Église sur Pierre, l'inébranlable rocher.

" Le bienheureux Pierre, le premier dans l'ordre des apôtres, dit Léon le Grand au peuple romain, fut envoyé dans cette forteresse de l'Empire romain pour que la lumière de la vérité destinée au salut de tous les peuples de la terre, pût de la tête du monde se répandre plus efficacement par tout le corps [7]. "

Le privilège d'honneur échu à la ville de Rome par le martyre des deux apôtres, inspire à une hymne ancienne ces effusions poétiques sur S. Pierre et

---

[1] *Scorpiace*, c. 15 : *Orientem fidem primus Nero cruentavit*, etc.; *De praescript.*, c. 36 : *Habes Romam, unde nobis quoque* (i. e. *Africae*) *auctoritas praesto est. Ista quam felix ecclesia, cui totam doctrinam apostoli cum sanguine suo profuderunt*, etc.; *Adversus Marcion.*, l. IV, c. 5.

[2] Le texte grec a été publié par Grenffel et Hunt (*The Amherst papyri*, part. I, London, 1900), d'après un papyrus récemment retrouvé sur le passage en question : καὶ τῶν δώδεκα [...] ταῖς χερσὶν αὐτοῦ παραδοθήσεται, cf. Harnack, *Sitzungberichte* de l'ac. de Berlin, 1er nov. 1900, p. 985; et *Zeitschr. für kath. Theologie*, t. XXV (1901), p. 565. Sur d'autres apocryphes et particulièrement sur les faux actes de S. Pierre, voir ci-dessous § 189 et suiv.

[3] C. V, v. 13.

[4] *Annales*, l. XV, c. 44.

[5] *Hist. eccl.*, l. II, c. 15.

[6] *Ibid.*, l. VI, c. 14, d'après une citation de Papias faite par S. Clément d'Alexandrie.

[7] *Sermo I de Ss. Apostolis.*

S. Paul : " O bienheureuse Rome, consacrée par le sang glorieux des deux princes! Ce sang est la pourpre royale qui t'élève seule au-dessus de toutes les splendeurs du monde[1]! "

187. Il était impossible qu'un fait comme le séjour et l'action de l'apôtre Pierre à Rome passât sans laisser de traces dans l'histoire de la communauté romaine, sans qu'il en demeurât chez les chrétiens qui reconnaissaient Pierre pour le fondateur de leur église, des souvenirs locaux, des traditions attachées à des monuments, indépendamment même de la sépulture. Mais dans le cours des âges des traditions suspectes se sont naturellement mêlées aux traditions authentiques. Dès là que la pensée du peuple s'empare d'un objet avec vivacité, le cours des traditions locales est de tout temps exposé à l'afflux de scories impures. Il est souvent difficile de passer au crible les traditions des églises particulières de Rome qui, dès le plus haut moyen âge souvent, prétendaient posséder des souvenirs du prince des apôtres; c'est un travail presque aussi impossible que celui qui consisterait à dégager complètement le noyau primitif des relations apocryphes sur le rôle et la passion de S. Pierre à Rome. Déjà nous avons dû noter plus d'une légende comme pleine d'incertitudes ou de contradictions, celles par exemple qui ont trait à la lutte de S. Pierre avec Simon le Magicien sur le Forum, ou à la prison mamertine.

Mais il y a dans la tradition locale d'autres traits, ceux notamment qui se rattachent à des monuments, dont on peut dire qu'ils sont en gros du moins et dans une certaine mesure la preuve et la confirmation du fait connu par ailleurs du séjour de S. Pierre à Rome. On peut rappeler par exemple que le cimetière Ostrien à Rome est appelé au V[e] siècle *ad Nymphas S. Petri*, parce que c'est là que S. Pierre aurait administré le baptême; au VI[e] siècle on y vénérait une *cathedra*, " le premier siège sur lequel se soit assis S. Pierre (*sedes ubi prius sedit sanctus Petrus*) "[2]; dès le V[e] siècle et même avant on célébrait une fête de la chaire de S. Pierre au Vatican, comme fête de l'institution de la primatie de l'apôtre, et une tradition ininterrompue affirmait la croyance à la possession de la chaire matérielle de Pierre, qui servait à l'intronisation des papes[3]; l'église actuelle de Sainte-Pudentienne occupe l'emplacement attribué à la maison du sénateur Pudens, qui aurait offert l'hospitalité à l'apôtre[4]; de même l'Aventin d'après une antique tradition posséderait la demeure d'Aquilas et de Prisque, chez qui se serait trouvé S. Pierre; la fréquence du nom de Pierre porté par les chrétiens des premiers temps dans la catacombe de Ste Priscille, et exclusi-

[1] *O felix Roma*, etc., la strophe connue de l'hymme *Decora lux*, que l'office romain contient pour la fête de S. Pierre et de S. Paul. Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, t. I (1892) p. 258. L'hymne est attribuée à la poétesse Helpis, femme de Boèce, mais la strophe *O Roma felix* manque dans la rédaction primitive.

[2] Les actes du pseudo-Marcellus mentionnent déjà le lieu *ad nymphas beati Petri ubi baptizabat*. Sur les nouvelles recherches concernant le *coemeterium ostrianum*, cf. *Nuovo bullett. arch. crist.*, 1901. L'envoyé de Théodelinde, Jean, prit entre autres choses à Rome de l'huile d'une lampe du cimetière qui brûlait devant la *sedes ubi prius sedit sanctus Petrus*. Ce sont les termes des fameux papyrus du trésor de Monza.

[3] De Rossi, *Bull. arch. crist*, 1867, p. 33 et suiv.; Duchesne, *Orig. du culte chrétien*, 2[e] éd., p. 268, n. 3; Kellner, *Heortologie* (Freiburg, 1902.), p. 173 et suiv.; Kraus, *Roma sotterr.*, 2[e] éd., à l'appendice; Stevenson, dans la *Realencyklopädie der christl. Altertümer* de Kraus, article *Cathedra*.

[4] De Rossi, *Bullett. arch. crist.*, 1867, p. 46 et suiv.; *Musaici*, fasc. 13-14; Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. 133, et p 517, n. 45 sur le *titulus S. Priscae*.

vement dans celle-là, rend très dignes d'attention les légendes sur les relations de Pierre et de Prisque, qui se rattachent à cette catacombe[1]; enfin la conservation d'un type assez constant pour tant de représentations figurées des apôtres Pierre et Paul, si fréquentes de bonne heure à Rome, concordent parfaitement avec le fait du séjour de l'apôtre dans cette ville. Que l'on considère entre autres la grande médaille antique du musée du Vatican, trouvée à Rome et que l'on est fondé à croire du commencement du IIIe ou de la fin du IIe siècle, bien que l'antiquité en ait été contestée sans raison (fig. 66, cf. le type devenu conventionnel de la fig. 67). Aucune autre ville, on l'a fait remarquer, n'a conservé de même les portraits des princes des apôtres[2].



Fig. 66. **Pierre** (A) **et Paul** (B).
La plus ancienne médaille du Vatican.



Fig. 67. **Pierre** (A) **et Paul** (B).
Médaille de bronze du Vatican.

L'on aura beau n'accorder à ces considérations historiques et à ces traditions qu'une valeur relative, et faire sur leur exactitude intrinsèque les réserves les plus formelles, nous n'en devons pas moins appliquer à leur ensemble la parole de l'archéologue de Rossi sur le séjour de Pierre à Rome : " L'accord si constant des données historiques avec la voix des monuments ne saurait être ici l'effet du hasard; c'est bien plutôt un gage d'authenticité pour les monuments et pour les récits de l'histoire[3] ".

188. De Rossi attachait avec raison une importance particulière à une tradition monumentale sur les apôtres Pierre et Paul, dont il n'a pas encore été question ici. On vénérait dans l'antiquité le lieu consacré où, d'après la tradition, les corps des apôtres Pierre et Paul avaient été cachés pendant quelque temps à l'époque préconstantinienne; c'était dans le sanctuaire de la *Platonia* sur la voie appienne *ad Catacumbas;* l'emplacement en est encore marqué aujourd'hui par l'église de Saint-Sébastien.

[1] De Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1884, p. 77 et suiv.; Armellini, *Cimiteri*, 2e éd., p. 224 et suiv.

[2] De Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1864, p. 81; 1887, pl. 10; Armellini, *Römische Quartalschrift*, 1888, p. 130; Kraus, *Roma sotterr.*, p. 335 et suiv.; *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 193 et suiv. Les fig. 66 et 67 sont deux photographies non retouchées. Cf. fig. 53.

[3] *Bull. arch. crist.*, 1864, p. 81.

Déjà le calendrier filocalien de 336 nomme au 29 juin, à la fête des deux apôtres, la station qui se fait en cet endroit comme au Vatican et à la voie Ostienne. Une hymne du IV[e] siècle célèbre cette fête en même temps que celle des deux autres églises. Nous possédons encore le texte de l'inscription métrique faite par Damase pour cette fameuse et vénérée cachette apostolique; il y annonce aux visiteurs que S. Pierre et S. Paul y ont demeuré dans leurs tombeaux et que Rome les a protégés comme ses concitoyens. C'est à Damase que l'on doit la construction de l'église qui gardait ce vénérable souvenir; le nom primitif n'en était pas Saint-Sébastien, mais " église des apôtres ", nom qui avait visiblement sa raison d'être dans les deux tombeaux que l'on y possédait. Le caveau où étaient déposés les apôtres devait vraisemblablement se trouver au centre de la basilique damasienne et non pas dans la chambre ou *celle* funéraire y contiguë qu'une tradition relativement moderne désigne comme l'entrée du caveau [1].

Au reste, comme on le voit dans les écrits de S. Grégoire le Grand, dès le VI[e] siècle la légende s'était emparée de ce lieu célèbre par une fausse interprétation de l'inscription de Damase; nous entendons parler de la légende relative à une tentative d'enlèvement des corps des apôtres par des messagers orientaux; mais elle n'ajoute rien à la substance de la tradition authentique, et l'on ferait peut-être mieux de la prendre dans la simplicité de son état primitif que d'essayer de déterminer le lieu, la cause et la durée de cette mise en sûreté des corps des apôtres en tirant de ce texte de Grégoire des hypothèses et des conclusions, pour lesquelles manquent les points d'appui nécessaires [2].

L'on devrait se montrer plus sévère encore vis-à-vis des écrits apocryphes qui se sont occupés de l'histoire des princes des apôtres à Rome. Il ne faut pourtant pas les rejeter complètement, car ils offrent parfois quelque utilité; dans notre cas ils nous ont fourni quelques données topographiques sur le tombeau et le lieu du martyre de S. Pierre; et ce n'est que pour des indications de ce genre que nous pourrions les employer ici : car dans les apocryphes se sont égarés bien des souvenirs topographiques, qui ont leur valeur; ce sont choses qu'il n'était guère facile d'inventer; ce sont au contraire les traditions locales qui ont fourni le premier aliment aux fables [3].

189. De très bonne heure les apocryphes parlent d'un térébinthe près duquel aurait été enseveli S. Pierre. A ce titre et comme marque du tombeau le grand arbre eut désormais sa place dans la plupart des notices postérieures. La première mention du térébinthe, comme d'un arbre se trouvant près du lieu de la déposition, se rencontre dans le pseudo-Marcel, qui remania au IV[e] siècle

[1] De Waal, *Die Apostelgruft* ad Catacumbas, *eine historisch-archäologische Untersuchung auf Grund der neuesten Ausgrabungen* (1894); Grisar, dans la *Civiltà cattolica*, 1894, t. II, p. 460 et suiv.; *Römische Quartalschrift*, 1895, p. 409-461. Cf. Duchesne, *Liber pontificalis*, t. I, introduction, p. CIV. L'inscription de Damase: *Hic habitasse prius sanctos cognoscere debes | Nomina quisque Petri pariter Paulique requiris ... | Roma suos potius meruit defendere cives*, se trouve dans de Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. I, p. 32 et dans Ihm, *Damasi Epigrammata* (1895), p. 31. Il semble que la Platonia, derrière S. Sébastien, que l'on regardait jusqu'ici comme le caveau en question, ait été plutôt le mausolée de S. Quirin, dont l'inscription y est conservée.

[2] Grégoire le Grand, *Registr.*, IV, 30 : *Constantinae Augustae;* Jaffé, 2[e] éd., n. 1302.

[4] Sur les autres apocryphes de S. Pierre et la littérature apparentée, cf. Bardenhewer, *Patrologie*, 2[e] éd., p. 87 et suiv.

les actes apocryphes de Pierre du pseudo-Lin. Il est certainement remarquable que précisément dans cette région Pline l'Ancien, au ch. XVII de son *Histoire naturelle*, cite un chêne colossal, comme une curiosité pour sa grandeur et sa magnificence. On se sent incliné à croire — et cette opinion a été en effet exprimée, — que l'arbre de Pline s'identifie avec celui du tombeau de Pierre. La tradition du térébinthe subit au moyen âge un sort tout particulier. Le haut monument funéraire, du quartier du Vatican et d'origine païenne, que les *Mirabilia* appellent *Tyburtinum Neronis*, se transforma en *terebinthus Neronis* et l'arbre de la tradition devint un monument de pierre. La croyance erronée se répandit que les anciens avaient établi un lien entre ce monument, le martyre et le tombeau de saint Pierre, et l'on en vint à le figurer dans les représentations du martyre de l'apôtre, alors qu'en réalité il était assez loin du théâtre de la passion [1].

Les relations apocryphes contiennent une autre indication intéressante sur le lieu du martyre et par conséquent du tombeau de saint Pierre : "au lieu dit la Naumachie, près de l'obélisque de Néron, sur la montagne". C'est une indication que nous devons considérer comme d'autant plus juste et exacte, que l'obélisque était celui du cirque de Néron, que par la naumachie il faut entendre le cirque lui-même, et par la montagne le Vatican [2].

Comme S. Pierre a été crucifié dans le cirque de Néron, l'obélisque, qui était juste au milieu de la *spina* et qui a traversé les siècles témoin de tant d'événements, eut jadis immédiatement à ses pieds le spectacle sanglant du martyre de l'apôtre dont la basilique devait plus tard emprunter cet obélisque pour orner sa place. Au milieu du cirque, près de l'obélisque, un oratoire aura rappelé au moyen âge le martyre de Pierre ; encore debout sous Innocent III, il disparut par la suite. Peut-être a-t-on quelque droit de considérer un autel de la basilique actuelle comme une continuation de cet oratoire et de ses souvenirs ; c'est l'autel du crucifiement de S. Pierre, au transept sud, au point le plus voisin du centre du cirque [3].

D'après ce qui précède, le tombeau de S. Pierre aurait été tout près du lieu du crucifiement. L'accomplissement du martyre dans le cirque est en fait confirmé par d'autres témoignages indépendants du cycle des apocryphes. L'auteur du *Liber pontificalis* (vers 530) reproduit avec netteté la croyance de son époque sur l'exécution de S. Pierre "*iuxta palatium Neronianum in Vaticanum*" [4],

[1] On a du pseudo-Marcel des éditions de Fiorentini (*Vetustius martyrologium*), de Tischendorf et surtout de Studemund et de Lipsius. Cf. Lipsius, *Apokryphe Apostelgeschichten*, t. II, part. I, p. 304, 391, 400. D'après le pseudo-Marcel, Pierre a été enterré, aussitôt après son crucifiement, dans la Naumachie : *sub terebinthum iuxta naumachiam, in locum qui appellatur vaticanus.* — Pline, *Hist. nat.*, l. XVII, c. 44 ; sur l'identification du chêne de Pline av. le térébinthe, cf. Erbes, *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. VII (1884-5), p. 12, et Lipsius, *quo supra*, p. 391. Sur *le terebinthus Neronis*, cf. ci-dessus p. 225 ; de Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. I, p. 220, n. 105.

[2] Cf. la *Passio Petri* du pseudo-Lin, dans Lipsius, *Apokryphe Apostelgeschichten*, t. II, part. I, p. 400 ; déjà publiée dans la *Bibl. patrum* de Lyon, t. II, p. 67 et suiv.

[3] C'est de Rossi qui m'a communiqué autrefois le renseignement relatif à l'oratoire de S. Pierre sans me citer sa source. Les anciens écrivains qui parlent de Saint-Pierre ne mentionnent pas l'autel du crucifiement, peut-être parce qu'ils en méconnaissent l'importance, sous l'influence de l'opinion qui au moyen âge situait le crucifiement dans le quartier du Vatican près de Sainte-Marie Traspontine, entre les deux tombeaux païens (*inter duas metas*).

[4] T. I, p. 118, *Petrus*, § 1 : *Sepultus iuxta locum ubi crucifixus est, iuxta palatium*, etc. (éd. Mommsen, p. 4).

" *in montem aureum in Vaticanum palatii Neroniani* "[1]. Suivant la manière de parler de l'époque, l'expression " palais de Néron " désigne le cirque, et la " montagne d'or " était le nom qu'avait valu au penchant de la colline vaticane son sable doré.

Jusqu'ici nous ne nous sommes occupés que de la tradition primitive. Mais tant au début qu'à la fin du moyen âge la tradition a subi des modifications dont il faut tenir compte, relativement au lieu du crucifiement de Pierre.

Le moyen âge garda vivant le souvenir de la naumachie sise dans le quartier du Vatican. La construction semble s'être conservée longtemps sous sa forme antique, tandis que le cirque de Néron n'offrait plus à l'œil l'aspect d'un cirque. L'habitude de désigner sous le nom de la naumachie une grande partie de la cité léonine jusqu'au château Saint-Ange fit transporter dans cette région le lieu d'exécution de l'apôtre que d'antiques renseignements situaient dans la naumachie. En outre l'expression d'Obélisque de Néron, qui dans une tradition également ancienne servait à déterminer le lieu du crucifiement, était tombée de l'usage courant; on ne nomma plus l'obélisque que *columna major*, puis *agulia* (l'aiguille). C'est ainsi que se forma l'opinion que le martyre de Pierre avait eu lieu près d'un haut monument et l'on en vint à désigner comme l'endroit du supplice le voisinage de Sainte-Marie Traspontine, où se trouvait ce tombeau païen qui devait rivaliser de hauteur avec le château Saint-Ange. L'ignorance de l'époque lui attribua le nom qu'il porte dans les *Mirabilia* de *Terebinthus* ou *Tyburtinus Neronis;* et l'Ordo du chanoine Benoît désigne précisément le tombeau sous le nom d'*Obeliscus Neronis*[2].

Un peu plus loin du côté de Saint-Pierre se trouvait la *Meta Romuli*, tombeau païen en forme de puissante pyramide. On raconta que S. Pierre avait été crucifié entre les deux tombeaux *inter duas metas*. Cette erreur régna du XII[e] siècle au moins jusqu'au XIV[e] [3].

Un autre témoignage du vénérable passé, le *Liber pontificalis* sans cesse consulté, citait parmi les points topographiques servant à déterminer le lieu où mourut Pierre, la montagne d'or, *mons aureus*. Ce nom fut le prétexte d'une autre altération de la tradition. Il y avait sur les hauteurs du Janicule un oratoire de Saint-Pierre, dont on trouve la trace depuis le pontificat de Grégoire X (1272-1276). Comme on réserva de plus en plus au Janicule avec ses sables d'or le nom de *Mons aureus* (Montorio), il arriva que peu à peu cet oratoire tira à soi la tradition du crucifiement. Sa position romanesque au-dessus de la ville n'y contribua pas moins que le respect que lui attirait le puissant patronage des rois d'Espagne, auxquels il fut soumis dès 1472, après être tombé aux mains des Franciscains. Aujourd'hui encore l'opinion populaire à Rome croit que c'est là-haut, à la face de Rome entière que l'apôtre accomplit son sacrifice. Le joli temple, construit par Bramante près de l'église remaniée, ne suffira pas avec sa beauté classique et l'effet qu'il produit sur l'imagination, à fortifier l'erreur.

Dès l'époque où elle s'établit et au temps même de sa domination, la nou-

[1] *Ibid.*, t. I, p. 150, *Cornelius*, § 22 (éd. Mommsen, p. 29).

[2] Migne, *P. L.*, t. LXXVIII, col. 1032, n. 16; col. 1045, n. 50. La procession du pape arrive au *castellum Adriani; proficiscens ante obeliscum Neronis intrat per porticum iuxta sepulcrum Romuli, ascendit ad Vaticanum*

[3] Petrus Mallius au XII[e] siècle dit avec assurance du tombeau qu'on nommait térébinthe : *Iuxta hoc aedificium crucifixus fuit beatus Petrus. De basil. Vatic.* dans de Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. I, p. 220, n. 105.

velle opinion fut combattue par les érudits, tandis que d'autres s'efforçaient d'en faire une possibilité archéologique. L'humaniste Maffeo Vegio (1406-1457) est encore un partisan décidé du martyre dans la région vaticane; mais il admet la possibilité d'appliquer au Janicule et à son oratoire, outre le *mons aureus*, l'expression *inter duas metas* qu'il regarde comme l'expression de la tradition, parce que les deux *metae* pourraient désigner la *meta Romuli* dans le quartier léonin et la *meta Remi* près de la porte d'Ostie, et parce que la ligne qui les réunit passe directement sur le Janicule, en sorte que l'oratoire se trouve entre les deux *metae*[1]. Peu après Vegio, le savant Flavio Biondo, dans sa *Roma restaurata*, tient encore pour la tradition vaticane, au sens large, mais il dit : " C'est un bruit commun que Pierre est mort au térébinthe entre les deux *metae*, sans qu'on puisse savoir quel est ce lieu[2]." Au contraire, dans ses notes manuscrites, aux archives de la basilique de Saint-Pierre (Cod. 5 G), Pietro Alfarano combat avec les meilleures raisons l'opinion nouvelle relative au Janicule. Il se réfère à Giulio Ercolano, qui, peu avant lui, s'était occupé des antiquités de la basilique vaticane. Il est assez remarquable que tous deux rapportent l'expression courante *inter duas metas* aux deux *metae* du cirque de Néron, c'est-à-dire aux bornes élevées aux deux extrémités de la *spina*, autour desquelles devaient courir les chars et pour lesquelles l'expression de *metae* était courante dans l'antiquité classique mais non au moyen âge. Panvinio et Bosio se décidaient encore pour la région de Saint-Pierre, tandis que Baronius, se laissant ici comme souvent influencer par les traditions religieuses de son époque, fit acte de conservatisme en acceptant le Janicule, au lieu qu'un sens vraiment conservateur aurait dû le ramener à la plus ancienne tradition. Baronius entraîna longtemps l'opinion et Giovanni Severano, si versé dans les choses romaines, dépend encore de lui. Cependant Severano laisse du moins le choix au lecteur entre le Vatican et le Janicule, n'ignorant pas qu'avant lui de graves autorités se sont décidées en faveur du Vatican ou de ses environs[3].

Après Severano, Filippo Lorenzo Dionisi, entre autres, dans son consciencieux ouvrage sur les antiquités de Saint-Pierre, a cherché à remettre en valeur la tradition antique et primitive, citant à l'appui beaucoup de noms et de raisons[4].

---

190. Bien que la légende par ses additions et ses modifications ait obscurci à plaisir la question, le fait même de la présence à Rome du tombeau de saint Pierre, établi dans la pleine lumière des sources primitives, demeure incontestable.

Une école, issue du protestantisme, n'en fit pas moins pendant longtemps une opposition doctrinale à la tradition. Gregorovius s'en fait l'écho dans son

---

[1] Maffeo Vegio, dans les *Acta Sanctor. Boll.*, t. VI, part. I, de juin, *29 junii*, p. 63*.

[2] *Roma restaurata*, l. I, c. 45 : *Essendo un commune grido ch' egli* (*S. Pietro*) *fu morto al terebinto fra le due mete, non si può questo luogo qual fosse sapersi.*

[3] *Sette chiese*, p. 19.

[4] *De cryptis vaticanis*, éd. Sarti, p. 194 et sv. toute une série de noms respectables. Les nouveaux écrits de Mgr J. B. Lugari en faveur du Vatican (*Le lieu du crucifiement*, 1898; *Il Gianicolo, luogo*, etc., 1900) ne me semblent pas convaincants. Dans le mémoire déjà cité de 1902 : *Vaticana*, Mgr Duchesne suit bien la marche de l'ancienne tradition. Cf. aussi Marucchi, *Basiliques*, p. 461-464. Cet auteur a eu raison de rétablir, dans notre question, les anciens témoins, en face des innovations dans les traditions qui ne peuvent que nous causer dommage.

Histoire de Rome quand il dit : " L'histoire ne sait rien de la présence à Rome de l'apôtre Pierre ". Et il croit pouvoir nommer S. Pierre le " fondateur légendaire de la communauté romaine " [1].

On connaît le résultat de la dernière et plus considérable tentative de la critique négative contre la tradition romaine. Adalbert Lipsius, marchant en partie sur les traces de Baur et de l'école de Tubingue, utilisant les anciens apocryphes relatifs à S. Pierre et tirant parti des additions faites par la légende à la tradition, prétendit faire évanouir celle-ci dans les fumées de celle-là. Avec une rare ténacité, mais avec autant, sinon plus, d'imagination que de science et de critique, Lipsius a sacrifié à cet objet une longue carrière d'écrivain; mais la pointe de sa critique s'attaquait à un rocher où elle s'est émoussée. Il put assister avant de mourir au tragique spectacle de son abandon par les plus considérables de ses anciens partisans [2].

Dans ces ouvrages de polémique, Lipsius se plaisait à donner aux récits apocryphes sur S. Pierre et Simon le magicien une haute antiquité, une date de composition qui permît de les faire remonter au-delà des témoignages allégués plus haut. Il s'appuyait là-dessus pour proclamer que ces témoignages et toute la tradition n'auraient pris naissance que dans des fables. Mais on peut démontrer aujourd'hui que les relations apocryphes n'apparaissent pas avant le IVe siècle. Ces légendes ne méritent pas l'honneur que leur a fait Lipsius de les mettre sur un pied d'égalité avec les autres sources. " Présenter de tels récits comme des traditions ", a dit à cet égard Mgr Duchesne, " c'est le comble de l'hypercritique " [3]. C'est d'ailleurs un argument décisif contre Lipsius que ces fables supposent précisément le séjour de S. Pierre à Rome comme une de leurs données, bien loin de l'inventer ; c'est ce que reconnaît tout lecteur sans parti pris à la précision de leurs assertions et à l'exactitude de leurs données topographiques. C'est à ce point de vue que nous avons pu les utiliser ci-dessus, bien qu'il suffise de les connaître pour se refuser à leur emprunter une preuve proprement dite. Elles se sont contentées d'agrémenter un fait solidement établi par ailleurs, suivant que l'exigeaient les préoccupations théologiques ou ascétiques de leurs auteurs [4].

Aujourd'hui l'accord est à peu près fait sur cette question et nous pouvons nous réjouir de cette conquête de la science historique obtenue par les travaux qu'ont provoqués les hypothèses de Baur et de Lipsius. Désormais le temps est bien passé des attaques de ce genre à la tradition romaine. Dès le XVIe siècle, époque à laquelle elle commence d'apparaître, la négation ne porte que trop l'estampille du parti-pris théologique et de l'intérêt de parti. Aujourd'hui, pour de semblables polémiques, il n'y a plus place sur le terrain scientifique, il n'y a même plus guère d'érudits qui en aient le désir [5].

[1] *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, 4e éd., t. I, p. 172.

[2] Lipsius, *Die römische Petrussage* (Kiel, 1872); *Die Apokryphen Apostelgeschichten*, t. II, part. 1 (1887), p. ex. p. 404. Les assertions de ce dernier ouvrage sur le tombeau de l'apôtre au Vatican et sur les traditions locales romaines contiennent un certain nombre d'erreurs que nous avons tacitement rectifiées ci-dessus.

[3] *Mélanges de Rossi*, p. 42.

[4] Sur les défauts du système de Lipsius, cf. l'article de Duchesne au *Bulletin critique* de 1887, p. 161 et suiv. Funk (*Literarische Rundschau*, 1891, col. 272) a raison d'objecter à Lipsius que des textes rassemblés par lui dans ses *Apokryphen Apostelgeschichten*, " il ressort avec une vraisemblance qui confine à l'évidence, que Pierre a été à Rome "; on le voit à leur unanimité sur ce point, " unanimité qui ne s'explique que si elle repose sur l'histoire ".

[5] Pour citer quelques autorités modernes du protestantisme, Adolf Harnack s'est pro-



Si l'on avait toujours examiné avec calme cette question historique l'on n'aurait pas attendu les derniers travaux critiques pour se dire : S'il y a eu à Rome un tombeau de S. Pierre, il ne pouvait être oublié, et s'il n'y en a pas eu, on ne pouvait l'inventer. L'ensevelissement de l'apôtre dans le territoire de la ville, les doctrines, les traditions, les exemples personnels du fondateur et du premier chef de l'église romaine, étaient choses qui, une fois entrées dans l'histoire, devaient nécessairement vivre dans la communauté chrétienne de Rome. Tant que subsistaient la nouvelle croyance et la nouvelle vie, la conscience de posséder le tombeau de Pierre au sein de la communauté ne pouvait s'éteindre, parce que l'esprit du culte chrétien poussait à célébrer sa mémoire et à honorer son tombeau sans interruption.

Il était encore plus impossible que les chrétiens de Rome eussent purement inventé et voulu faire accepter au monde la mort parmi eux de Pierre et son ensevelissement au Vatican. Rome était bien le lieu le moins approprié à une telle fraude. L'intensité de la vie publique à Rome et le concours de visiteurs qui s'y pressaient de toutes parts en faisaient la ville du monde romain la plus exposée aux regards, à l'examen, aux critiques des églises éparses de tous côtés. La prétention de posséder le tombeau du prince des apôtres n'eût pas manqué de soulever les protestations des églises qui auraient cru le détenir. Or la tradition romaine n'a été mise en doute par aucune autre église dans l'antiquité chrétienne; aucune n'a fait la moindre tentative pour revendiquer le tombeau avec les honneurs et privilèges qui y étaient attachés. Pas une fois dans les polémiques engagées à des époques plus ou moins anciennes entre l'église romaine, les sectaires et les hérétiques, son titre de siège apostolique sanctifié par la présence et le tombeau de S. Pierre ne fait l'objet de la moindre discussion de fait.

Comme conclusion de ces remarques sur la thèse vieillie du protestantisme, nous reproduisons les paroles du critique protestant Adolf Harnack dans sa *Chronologie der altchristlichen Literatur*, parue en 1897 : " Le martyre de S. Pierre à Rome a été combattu d'abord par des préjugés à tendance protestante, puis par des préjugés à tendance critique. Dans l'un et l'autre cas l'erreur a contribué à la reconnaissance de grandes vérités historiques et n'a par consé-

noncé nettement dans ses *Patres apostolici* (Leipzig, 1876, 1[er] fasc., p. 15) pour le séjour à Rome de S. Pierre, ajoutant : *Lis adhuc sub iudice non esset, nisi critici fabulis illis Pseudo-Clementis vel iudaizantium christianorum plus quam par esset auctoritatis tribuerent.* Parmi les historiens protestants de l'école critique qui admettent le séjour de S. Pierre à Rome, il cite Credner, Bleek, Wieseler, Meyer, Hilgenfeld, Delitzsch, Seyerlen et Mangold. Déjà Gieseler avait fait cet aveu : " Ce fut une polémique de parti, chez certains protestants, comme Fr. Spanheim, de nier à la suite de quelques ennemis de la papauté au moyen âge... que Pierre ait été à Rome " (*Lehrbuch der Kirchengeschichte*, t. I, 3[e] éd., Bonn, 1831, p. 92). Dans le tout récent *Lehrbuch der Kirchengeschichte* du protestant Wilhelm Möller (Freiburg in Breisgau, 1889), on lit simplement (p. 79) : " La tradition si contestée de la venue de S. Pierre à Rome est établie. " A l'étranger, je citerai simplement le savant critique anglican J. B. Lightfoot dans son ouvrage : *The apostolic Fathers*, 1[re] partie, 2[e] éd., 1890; 2[e] partie, 1885. Dans ce dernier volume p. 357, il s'appuie notamment sur les passages cités ci-dessus de S. Ignace d'Antioche, de S. Clément de Rome, etc.; il utilise aussi l'écrit ébionitique " Sermon de Pierre " et les autres apocryphes contre Lipsius. Du côté catholique, Joh. Schmid en particulier (*Petrus in Rom*, 1892) a cherché à éclairer la question sous différents jours ; son travail aurait gagné à tenir plus compte de la topographie et de l'archéologie. Dans le déluge de monographies et d'articles de revues catholiques sur ce sujet nous avons eu occasion de citer de ci de là quelque chose.

quent pas été inutile. Mais il est clair pour tout chercheur qui ne s'aveugle point qu'elle n'en était pas moins une erreur. Tout l'appareil critique déployé par Baur dans sa lutte contre la tradition ancienne, est tenu avec raison comme dépourvu de valeur "[1].

---

191. La tradition des trois premiers siècles sur le tombeau de S. Pierre au Vatican reçut de Constantin le Grand une conclusion et une sanction majestueuse lorsque, à la requête du pape Silvestre, il fit construire en l'honneur du prince des apôtres et sur le lieu de sa sépulture la riche basilique qui porte son nom (fig. 68)[2].

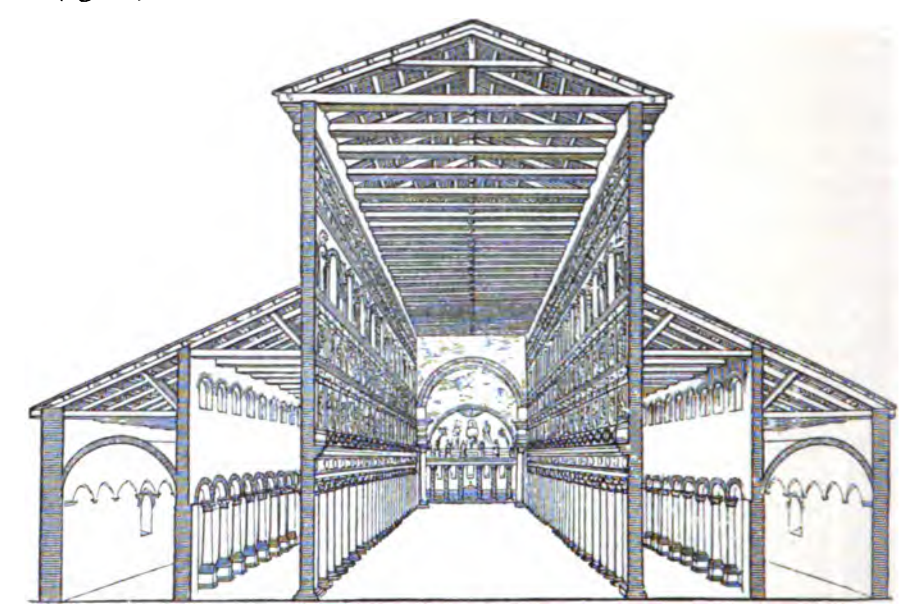


Fig. 68. L'ancienne basilique S. Pierre.

Sur cette mémorable entreprise, l'auteur du *Liber pontificalis* raconte les souvenirs qui vivaient dans la mémoire de son époque et ce que lui avaient appris les monuments eux-mêmes : " Au temps de Silvestre, dit-il, l'auguste Constantin construisit à S. Pierre une basilique près du temple d'Apollon. Il orna de la façon suivante le tombeau du bienheureux apôtre, où repose son corps ". Puis il décrit le tombeau, dont il connaît l'inscription dédicatoire de Constantin.

---

[1] Les affirmations de Erbes : *Petrus nicht in Rom, sondern in Jerusalem gestorben* (*Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. XXII, 1901, p. 1 et suiv., 161 et suiv.) se fondent sur une fausse interprétation : 1° des actes apocryphes de Pierre, " auxquels il accorde généreusement une confiance qu'il refuse aux témoignages historiques les plus considérables "; 2° du martyrologe syriaque de 412, et sur une exégèse tout-à-fait subjective de Matth. 23, 24. Cf. Kneller, *Zeitschrift für kath. Theologie*, t. XXVI, (1902), p. 357 et suiv. Le seul point important du travail de Erbes est la preuve qu'il fournit de la croyance universelle depuis le milieu du IIe siècle au séjour de S. Pierre à Rome.

[2] Gutensohn et Knapp, *Die Basiliken der christlichen Roms*. Au fond les colonnes cannelées en spirale de Constantin qui cachent le tombeau et son autel avec le baldaquin à colonnes. La *schola cantorum*, les ambons et d'autres détails sont naturellement négligés sur cette figure.

Il raconte que ce prince y a déposé une croix d'or pesant 150 l. avec l'inscription niellée : " Les augustes Constantin et Hélène ont décoré cette maison royale, qu'entoure une salle brillante d'un semblable éclat ". Cet auteur bien informé nous apprend que Constantin fit recouvrir le *loculus* d'un revêtement " immuable " de bronze, sans changer le corps de place [1].

Au dessus du *loculus* l'empereur fit élever une petite chambre richement décorée, une arche (*arca*), comme on dira plus tard. C'est cette *arca*, resplendissante d'or, qu'il faut reconnaître dans la " maison royale " de l'inscription. C'était la maison du saint honoré en roi, auquel la basilique, l'*aula coruscans* de l'inscription, était consacrée. Les papes entraient à certains jours dans l'*arca* pour y faire des encensements liturgiques. Aujourd'hui l'ancienne *arca* est remplacée par un espace analogue, mais de moindres proportions, où l'on dépose les palliums destinés aux archevêques [2]. Au milieu du plancher de l'*arca* s'ouvrait un puits qui conduisait à la chambre sépulcrale. Il établissait comme une sorte de communication mystique entre l'*arca*, la basilique et les fidèles d'une part, et de l'autre les restes vénérés de l'apôtre. On y plongeait des objets, des linges par exemple, pour les consacrer en quelque sorte par l'attouchement du *loculus*. Ce puits subsiste encore aujourd'hui. On observe au tombeau de S. Paul sur la voie d'Ostie une disposition analogue, et dans un meilleur état de conservation. L'état actuel des choses confirme de tout point la remarque du *Liber pontificalis* que Constantin a fait faire sur les deux tombeaux les mêmes constructions. A Saint-Paul, sur le pavé de l'arca on lit encore l'inscription : " A l'apôtre et martyr Paul " en grandes capitales de l'époque de Constantin. A une époque indéterminée, mais fort ancienne, le puits qui conduit à l'espace inférieur a été, dans l'un et l'autre tombeau, encombré à une certaine profondeur par des pierres et des éboulis [3].

Il n'est fait mention que d'une seule occasion que l'on ait eue de jeter un regard dans le *loculus* proprement dit de S. Pierre. Les travaux de 1594 pour l'exhaussement du sol autour de la confession permirent, au dire de François Torrigio, à Clément VIII et à plusieurs personnes en sa compagnie de voir le " monument " de S. Pierre par une ouverture accidentelle ou retrouvée. Pour exact que soit le renseignement, on ne peut qu'en regretter la brièveté ; il est malheureusement insuffisant à éclaircir les maigres indications du *Liber pontificalis* [4].

---

[1] *Liber pontif.*, t. I, p. 176, § 38. Cf. p. CXLV et suiv. les observations de Mgr Duchesne sur la créance que l'on doit accorder à ces indications de l'auteur et mon mémoire *le Tombe apostoliche*, au t. I, p. 257 et suiv., des *Analecta romana* pour ce qui concerne en particulier le tombeau de S. Pierre. On trouvera notamment au ch. 9 un commentaire sur l'*arca* (*domus regalis*) et sur l'inscription constantinienne de la croix. Les manuscrits du *Liber pontif.* la donnent comme suit : CONSTANTINVS AVGVSTVS ET HELENA AVGVSTA HANC DOMVM REGALEM (*auro decorant quam?*) SIMILI FVLGORE CORRVSCANS AVLA CIRCVMDAT. Cf. de Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. I, p. 200. Le ch. 10 de ma dissertation dans les *Analecta romana* est une *Illustrazione del passo del Liber pontificalis per mezzo di altre relazioni.*

[2] *Analecta romana, quo supra.*

[3] *Analecta romana*, p. 274 sur le puits de S. Pierre, p. 267 sur celui de S. Paul, d'après mes propres observations, avec figures ; p. 259 sur l'inscription du tombeau de S. Paul (reproduction phototypique).

[4] *Analecta romana*, p. 297, d'après Bonanni, *Numismata templi Vaticani*, c. 24, p. 149. Torrigio indique la présence de l'architecte Giacomo della Porta et des cardinaux Bellarmin, Antoniano et Sfondrati. On aurait vu par l'ouverture une *crux aurea sepulchro imposita.* Malheureusement la relation se termine en disant que le pape ordonna *foramen se coram coementis oppleri.* En ce lieu vénéré le respect religieux l'a toujours emporté sur l'intérêt scientifique. La croix indiquée dans

Continuons à suivre cet ouvrage : l'autel élevé par Constantin sur l'*arca* était orné de colonnes en porphyre; il y en avait sans doute quatre pour soutenir le baldaquin ou tabernacle (*ciburium*) qui recouvrait l'autel. Il y avait d'autres colonnes autour desquelles s'enlaçait la vigne sculptée et que Constantin aurait fait venir de Grèce, à en croire l'opinion du IV[e] siècle reproduite par le *Liber pontificalis;* ce sont les colonnes à spirales encore subsistantes et qui ont gardé leur place primitive devant la confession. Ce genre bizarre de colonnes est assez fréquent à Rome dans la décadence du bas Empire. La table d'autel était d'argent bordée d'or et ornée de 60 pierres précieuses. Devant l'*arca* funéraire pendait un lustre doré (*corona aurea ante corpus*), à la confection duquel on n'avait pas employé moins de 35 livres d'or. On y voyait 50 dauphins d'où vraisemblablement devaient sortir autant de flammes. En outre le tombeau était entouré en carré de quatre candélabres en métal, à ornements d'argent et de 300 livres chacun. C'est le *Liber pontificalis* qui nous fournit tous ces détails.

Il s'étend encore sur d'autres parties de l'ornementation que nous passons ici sous silence, et parle des domaines en Orient et en Égypte donnés par les généreux empereurs tant pour l'entretien des lampes qui brûlaient perpétuellement en grand nombre devant le tombeau que pour les dépenses architectoniques de la basilique et l'entretien de son clergé. Ces inventaires qui sont de la dernière précision, par exemple sur les revenus annuels de chaque domaine, ne peuvent provenir que des anciennes archives de la basilique.

192. Quelques traits sont encore nécessaires pour nous faire mieux connaître les constructions qui entouraient le célèbre tombeau et pour jeter plus de lumière sur la fondation de Constantin.

Presque au-dessus du tombeau s'élevait le grand arc, dit triomphal, qui fermait la nef. Constantin le fit orner d'une grande mosaïque, dont on a ignoré le sujet jusqu'à ces derniers temps. Ce n'est qu'en 1883 qu'une description négligée jusque-là en a révélé le motif. Elle nous apprend qu'au XVI[e] siècle on voyait encore sur l'arc la scène principale : Constantin offrant au Sauveur et au prince des apôtres le modèle de la nouvelle basilique. Une inscription en capitales dorées, qui subsistait encore en 1525 donnait l'explication de l'image en ces termes adressés au Christ : " Parce que sous ta conduite le monde triomphant s'est élevé jusqu'aux cieux, Constantin vainqueur t'a construit ce monument "[1].

Jusqu'au IX[e] siècle au moins, l'on pouvait lire dans l'abside une autre inscription presque contemporaine aussi de Constantin. Il y était question d'un

la relation concorde avec les données du *Liber pontificalis* et les *coementa* avec l'état actuel du lieu. Un passage du *Registrum* de Grégoire I[er], IV, n. 30 et d'autres termes de comparaison (cités dans mes *Analecta* p. 299) permettent d'induire qu'au VI[e] siècle on croyait le corps de S. Pierre à 15 pieds environ au-dessous du sol de l'*arca*, c'est-à-dire du niveau de l'ancienne basilique, auquel correspond le sol de la confession actuelle. L'emplacement du tombeau n'a jamais été changé, mais en temps de danger le corps a pu être enterré plus profondément, et on s'explique qu'aucun renseignement ne nous ait été transmis sur ce point. Sur les questions relatives à la disposition intérieure de la sépulture, cf. l'ouvrage cité ci-dessus de Barnes, p. 231, n. 1, où est établie, entre autres points, la présence sous l'autel de la confession de restes d'un autel constantinien.

[1] *Analecta Romana*, t. I, p. 70 (*le Iscrizioni di Roma* § 1); de Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. I, p. 346. Sur la mosaïque voir Frothingham, *Revue archéol.*, 1883, t. I, p. 68 et suiv., d'après le cardinal Domenico Jacobacci, *De Concilio* (Romae, 1538), p. 783. Cf. Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. 193.

père (Constantin) et d'un fils (probablement Constant) qui auraient laissé dans un état honorable le monument " siège de la justice, demeure de la foi, temple de la pudeur " [1].

A l'extérieur, sur le fronton du portique, les anciens collectionneurs d'inscriptions ont copié des vers de Constantin, qui se trouvaient sous l'image de ce prince. Ce texte poétique, assez négligé jusqu'ici, nous apprend que l'empereur fut dix mois durant en proie à une grave maladie, qu'il en était venu à perdre tout espoir, les remèdes ne faisant qu'augmenter ses maux, et qu'il n'avait dû son salut définitif — c'était du moins sa conviction — qu'à l'intervention de l'apôtre. " A quel degré d'honneur, s'écrie Constantin, le Christ a élevé l'apôtre! L'un m'a donné la vie, l'autre me l'a rendue ". Il y a là quatre distiques d'un style coulant, d'un coloris classique, de tout point excellents. Peut-être est-ce là qu'il faut chercher l'origine de la légende de S. Silvestre sur la maladie de l'empereur et sur la guérison qu'il aurait obtenue après son baptême à Rome! [2].

Enfin l'origine constantinienne de la basilique est encore attestée par les cachets de terre cuite (fig. 69), dont la démolition de l'ancienne abside a fait trouver dans les murs un nombre assez considérable, marqués au nom de Constantin le Grand. Jusqu'ici on ne les a pas rencontrés ailleurs qu'à Saint-Pierre, et il semble bien qu'ils aient été faits tout exprès pour ce monument [3].



Fig. 69. **Cachet de Constantin sur une brique de l'ancienne basilique de S. Pierre,** d'après Valentini, *La basilica Vaticana*, pl. IV, n. 9.

Quant à l'origine d'un culte public et solennel en cet endroit, il suffit de rappeler ce que nous avons dit plus haut de la solennisation au IVe siècle en ce lieu du 29 juin, fête du prince des apôtres, en même temps que le même jour on célébrait sur la voie Ostienne la fête de S. Paul.

Nous savons aussi que dès le IVe siècle, le Vatican était, comme il demeura dans tout le moyen âge, un point central où venaient s'assembler les pauvres; ils y attendaient l'aumône des pieux visiteurs de la basilique. C'est du Vatican, au dire d'Ammien Marcellin, que Lampadius, pendant son prétorat, fit venir des pauvres quand, agacé des injustes exigences de la plèbe pour les jeux publics, il voulut distribuer de l'argent à des malheureux [4]. L'événement doit être passa-

[1] *Analecta*, p. 78, § 2; de Rossi, *ibid.*, p. 21, 55, 145, 156; Duchesne, *ibid.*, p. 195.

[2] *Analecta*, p. 117, § 6; de Rossi, *ibid.*, p. 55, 260 et p. XXXV. L'inscription était *in fronte super porticum, in imagine Constantini imperatoris.*

[3] Gaetano Marini, *Iscrizioni antiche doliari* (*Bibl. della Accademia di conferenze storico-giuridiche*), 1884, p. 73, n. 146; Ciampini, *De aedificiis Constantini*, p. 30, avec fig.; de Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. I, p. 347; Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. CV; Lanciani, *Pagan and christian Rome*, p. 133. Lipsius (*Apokryphe Apostelgeschichten*, t. II, part I, p. 396) pense que " le plus ancien témoignage écrit qui nous soit conservé là-dessus (la fondation par Constantin des deux basiliques de St-Pierre et de St-Paul) semble être les *Acta Silvestri* apocrypes, " qu'il place dans la 2e moitié du Ve siècle. Cette opinion est rectifiée par les observations précédentes et nous n'avons pas besoin de faire appel aux *Acta Silvestri*. C'est aussi à tort que Lipsius, s'appuyant sur Erbes (*Das Alter der Gräber*, etc.), rejette l'argument tiré des briques au nom de Constantin.

[4] L. XXVII, ch. III.

blement antérieur à l'année 354, date à laquelle Lampadius, arrivé à la préfecture du prétoire, devait avoir laissé fort loin derrière lui le prétorat, en sorte que ce récit nous ramène bien près de Constantin [1].

Tout en réservant pour un autre passage de cette histoire une description détaillée de la basilique de Constantin, nous devons dire ici que l'*aula* du prince des Apôtres était beaucoup plus vaste que les basiliques érigées par Constantin sur d'autres tombeaux de saints romains. Elle dépassait de beaucoup non seulement les sanctuaires de Saint-Laurent et de Sainte-Agnès, mais aussi la première basilique de Saint-Paul, relativement petite. Des constructions de Constantin, la basilique de Saint-Pierre fut la seule, avec le Latran, à posséder cinq nefs, séparées par une double rangée de colonnes centrales et une double rangée de colonnes latérales. — En quittant cette haute construction nous entrons dans le vaste *atrium* ou quadriportique, appelé plus tard parvis, au milieu duquel jaillit la fontaine ou *cantharus* que l'on retrouve devant toutes les grandes basiliques; et un large escalier nous conduit de l'atrium animé et agréable jusque sur la place.

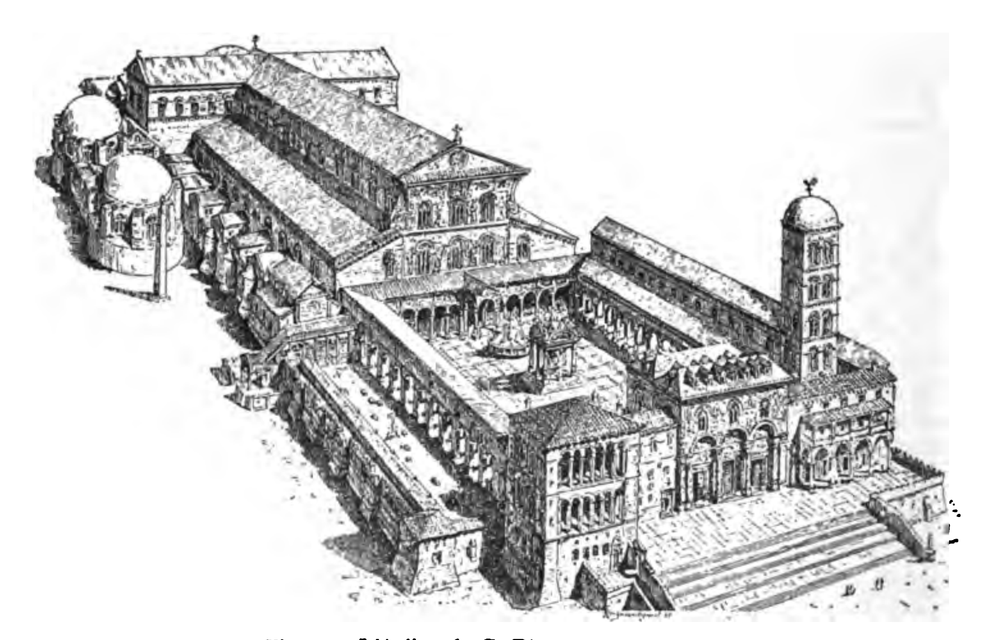


Fig. 70. **L'église de S. Pierre au moyen âge** [2].

193. C'est au haut de cet escalier, d'où l'on domine le *Campus Sancti Petri*, et d'où le regard s'étend au delà du quartier du Vatican et du mausolée d'Hadrien jusque sur la vaste cité, qu'il faut s'arrêter un moment pour recueillir les impressions et les souvenirs qui pouvaient pénétrer jadis le pèlerin chrétien à l'œil et au cœur ouverts, au terme de son pèlerinage du *Campus Lateranensis* au seuil de Saint-Pierre. Devant cet atrium de la basilique, quelle occasion et quelle matière aux grands sentiments! S'il songeait aux magnificences du forum

[1] Duchesne, *Liber pontificalis*, t. I, p. CV, CVI.

[2] Crostarosa, *Le basiliche*, p. 33; Kraus, *Geschichte der christl. Kunst*, t. I, p. 324; Brewer, qui est le premier à avoir donné cette belle image (*The Builder*), a justement terminé la tour en pointe : la coupole est de Mgr Crostarosa.

qu'il avait traversé, il pouvait se dire que ce n'était plus là, dans ces temples déserts, que se trouvait le théâtre des événements les plus importants et les plus saisissants de l'histoire du monde, mais à Saint-Pierre, dans le quartier du Vatican. Les splendeurs du Colisée et de tous ces rendez-vous de plaisirs et de corruption, cirques, théâtres, thermes, jadis animés du brouhaha des foules, le faisaient songer que si le monde était devenu plus sérieux, il le devait à la prédication de l'apôtre crucifié à l'instar de son maître, dont la basilique dispensait au monde un tout autre enseignement que les joies frénétiques du Colisée; sur le tombeau de S. Pierre venaient puiser dans d'ardentes prières le courage et l'abnégation tant d'apôtres de la foi et de missionnaires qui allaient se répandre chez les peuples lointains, auxquels ils allaient enseigner le chemin par lequel le cœur humain égaré peut atteindre le vrai bonheur et les félicités durables. Quand à son esprit se présentait le tombeau d'un maître de la terre, d'un Hadrien, quel sujet de réflexions que la simple comparaison, facile alors, entre le tombeau vénéré du pauvre pêcheur, devenu un sanctuaire fréquenté, et le mausolée pompeux de l'empereur, abandonné aujourd'hui et livré à un usage profane!

Et cependant il ne pouvait savoir quel accroissement de gloire réservaient au tombeau de S. Pierre les siècles à venir. Ce point d'élection de la terre, ce but des aspirations de milliers de cœurs croyants et fervents dans la vaste étendue de l'Empire et jusque chez les rudes nations nouvellement converties, cet orgueil de l'antique Rome agenouillée devant la croix, ce joyau de la papauté, cet abrégé de ses titres à la domination morale sur le monde chrétien, qui se substituait à la domination matérielle des empereurs, ce tombeau sacré de S. Pierre ne tarda pas à devenir au moyen âge la véritable pierre angulaire de l'histoire du monde.

Le spectacle que présentait au Ve siècle et dès les temps de Prudence la région vaticane au jour de fête de l'apôtre, les flots enthousiastes des Romains et des étrangers qui se pressaient en foule au seuil de la basilique du pêcheur, n'était que l'image du mouvement intellectuel qui devait entraîner le monde à venir vers S. Pierre, sa doctrine et ses successeurs, mouvement dont la force incompréhensible fit battre les veines de l'humanité au moyen âge et qui entraînera vers la basilique d'innombrables masses de chrétiens, en dépit des difficultés de la route, au milieu des larmes de la pénitence et des chants de joie de la reconnaissance. C'est aussi bien l'avenir que son temps que nous décrit Prudence en termes poétiques: " On court en troupes serrées à un lieu de jubilation : dis-moi, mon ami, qu'est-il donc arrivé pour que les rues de Rome soient pleines de gens pressés et retentissent de ces cris d'allégresse? Ce jour nous ramène le triomphe de l'apôtre, c'est le jour ennobli par le sang glorieux de Pierre et Paul ". Ce sont des expressions prophétiques qui viennent sous la plume de Prudence, quand il exprime l'espoir d'un grandiose avenir par ces mots prêtés au diacre Laurent avant son martyre : " O Christ, donne à tes Romains que la ville devienne la servante de la religion qui crée l'unité des esprits et l'unité des sacrifices. Vois, tous les membres s'unissent, le monde se soumet docilement à la loi de la foi... Deux princes des apôtres règnent ici. L'un est l'apôtre des gentils, l'autre possède la chaire et ouvre le premier les portes de l'éternité qui lui sont confiées " [1].

[1] *Peristephanon*, l. II, v. 433 et suiv. (Migne, *P. L.*, t. LX, col. 322 et suiv.; v. 461-466, éd. Dressel : *Hic nempe iam regnant duo | Apostolorum principes; | Alter vocator gentium, | Alter cathedram possidens | Primus recludit creditas | Aeternitatis ianuas.*

CHAPITRE VI.

Les évêques romains jusqu'à la fin de l'empire.

I. — Suprématie de l'Église de Rome dans les premiers siècles.

194. L'apôtre Pierre avait établi son siège épiscopal dans la capitale de l'empire du monde afin de transmettre, selon la volonté du Christ, à ses successeurs sur ce même siège épiscopal les hautes fonctions qu'il exerçait [1].

La vocation du premier parmi les apôtres et les héritiers de son pouvoir, est exprimée dans les paroles brèves et précises du divin fondateur de l'Église: " Pais mes agneaux, pais mes brebis ". Pierre, le pauvre pêcheur, revêtu d'une céleste dignité, marche à la tête de l'Église pour resserrer les liens de son unité. Ceux auxquels passe la garde de son petit troupeau romain, les évêques de Rome, si humble que soit leur place dans l'histoire publique, si minime que semble d'abord leur importance, ont cependant à accomplir la même tâche pour la défense de l'unité et pour la garde de l'œuvre entière laissée par le Christ. Le plus haut pouvoir spirituel est entre leurs mains. La primatie de l'Église universelle est pour toujours unie à l'épiscopat de la ville de Rome. Il est indispensable à l'existence de l'empire de l'Église visible voulu par le Christ, à l'unité de tous les fidèles dans la foi et dans le culte, qu'il y ait une tête pour empêcher la fondation de s'effondrer dans les tempêtes du temps. C'est aux évêques de Rome aussi bien qu'à Pierre que s'adresse la promesse du Christ, qui s'étend à toutes les époques : " Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle "; et de même de l'autre parole sur les clefs du céleste empire remises par le Sauveur aux mains de Pierre et sur le pouvoir de lier et de délier; paroles connues et célébrées à travers tous les siècles et répétées par toutes les langues fidèles partout où la connaissance de l'Évangile a pu pénétrer.

Mais la primatie n'atteignit pas du premier coup dans l'histoire de l'Église son parfait développement extérieur.

C'est une loi générale que l'Église n'a développé que peu à peu, dans la suite des siècles, les forces et les institutions déposées dans son sein. La primatie subit cette loi commune de l'évolution à laquelle se conforme ici-bas tout organisme vivant, soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre surnaturel [2].

Ce n'était qu'en germe que reposait dans la dignité des évêques de Rome, des successeurs de Pierre, le parfait développement qu'atteindra dans la suite des temps leur juridiction spirituelle sur toute l'Église. Il n'y avait point de formule pour déterminer dans le détail la plénitude de leur pouvoir. Nul regard humain ne pouvait esquisser à l'avance un programme à l'infiniment riche faculté de développement de l'Église et de son gouvernement. En règle, les

[1] Cf. C. A. Kneller, *Petrus, Bischof von Rom*, au t. XXVI (1902) de la *Zeitschrift für kathol. Theologie*, pages 33 et suiv., 225 et suiv.; (Cardinal Segna), *De successione primorum roman. pontificum* (Romae, 1897).

[2] Cf. Döllinger, *Kirche und Kirchen* (München, 1861), p. 31 et suiv.



évêques romains eux-mêmes faisaient dépendre leur action et leur intervention des circonstances au milieu desquelles ils se trouvaient, de la nécessité de protéger l'unité de l'Église, ou de maintenir fermes la tradition de la foi ou la règle des mœurs.

On s'explique dès lors que la puissance souveraine des papes ait été moindre dans les premiers temps que plus tard. Cette marche des choses ne peut guère étonner, puisqu'au contraire elle est entièrement conforme à la direction surnaturelle de l'Église prise par le divin fondateur. En faisant cette promesse : " Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles ", sa volonté était de poser dès le principe les lignes fondamentales de l'organisation du royaume de Dieu sur la terre, et de laisser à l'avenir l'œuvre de construction, l'apparition et le genre d'activité de chacun des pleins pouvoirs; et sa promesse garantissait que ce développement à venir des institutions ecclésiastiques s'accomplirait sans que sur aucun point essentiel il y eût écart de la règle générale posée par lui.

Il est donc certain qu'il y a eu une évolution de la hiérarchie et de la souveraineté; mais cette évolution, comme celle du dogme, provient d'une force interne; de même que le chêne sort d'une insignifiante racine et une fois arrivé à pleine croissance défie les tempêtes et l'action du temps.

C'est cet état de développement et de maturité que nous voyons atteint par la primatie spirituelle au moins dès le quatrième siècle, à l'époque de la grande lutte arienne. On y voit alors des évêques d'une haute intelligence, comme Jules et Damase, exposés aux regards de tout l'Empire, puissants défenseurs de l'unité vis-à-vis de l'Orient aussi bien que de l'Occident.

Ils combattent l'hérésie par leurs exhortations, leurs remontrances, leurs commandements, par la doctrine et par le châtiment, protègent les membres fidèles de l'Église et s'opposent, selon les besoins, avec énergie ou douceur, aux empiètements des puissances politiques. Voici donc déjà, avec tous ses caractères essentiels, le pouvoir des papes tel qu'il sera dans le moyen âge; il ne lui manque que la puissance terrestre et cette influence temporelle parmi les nations qui furent les résultats d'une évolution postérieure. Avant d'aller plus loin, occuponsnous de ce développement de la primatie au quatrième siècle. Et tout d'abord considérons-en l'apparition dans les temps antérieurs.

Ce serait une grave erreur de croire que l'action de la primatie universelle n'eut pas lieu de s'exercer avant le temps de l'arianisme, c'est-à-dire dans les trois premiers siècles; au contraire, on ne peut douter historiquement que, dans ces trois premiers siècles, les évêques de Rome ne fussent fermement convaincus de leur pouvoir spirituel suprême et que ce pouvoir ne fût reconnu par l'Église et les principaux de ses évêques. Un rapide coup d'œil purement historique sur le développement successif de la suprématie spirituelle de Rome en fournira la preuve.

---

195. Déjà au premier siècle, dès la première génération qui suit la venue du Sauveur, nous rencontrons la préséance de l'église romaine.

Lorsqu'aux environs de l'année 94 la connaissance vint à Rome que l'église de Corinthe était déchirée par des schismes intérieurs, cette église reçut de l'évêque romain Clément, en vue du rétablissement de la paix, la magnifique épître que nous possédons encore. Irénée de Lyon appelle cette épître une puis-

sante parole qui a rétabli le calme parmi les fidèles. L'auteur de l'épître n'a pas seulement le langage de l'exhortation et de l'enseignement, mais du commandement, de la menace, dans la pleine conscience de sa juridiction. Il rappelle à ceux qui s'étaient révoltés contre leurs supérieurs spirituels que cette hiérarchie a été instituée par Dieu dans les communautés. Il rappelle l'ancienne alliance et dit que la hiérarchie en a été établie dans l'Église conformément à la tradition; c'est pourquoi dans la nouvelle alliance, on trouve dans la communauté les grands-prêtres, les prêtres et les lévites (c'est-à-dire les évêques, les prêtres et les diacres) parmi lesquels le grand-prêtre seul, d'après lui, est à proprement parler l'administrateur. Il exige impérieusement la soumission des rebelles à sa direction. Les apôtres, d'après lui, confiaient déjà les premiers des prosélytes "aux évêques et aux diacres des futurs croyants". "Ils ont, dit-il, donné l'ordre que, quand ces (évêques et diacres) viendraient à mourir, d'autres hommes éprouvés leur succéderaient dans leurs charges". C'est là un témoignage de la constitution de l'épiscopat dans l'Église et de l'organisation de la hiérarchie, témoignage lumineux qui s'ajoute à celui des écrits canoniques du Nouveau Testament [1].

Ignace d'Antioche, disciple des apôtres, honorait l'église romaine, dans une lettre qu'il lui adressait, du titre de "présidente de l'union de charité", c'est-à-dire tête de tous les fidèles de l'univers réunis entre eux par un lien de charité [2].

Un autre disciple des apôtres, Polycarpe de Smyrne, vint à Rome et fit connaître à Anicet, évêque de cette ville, que les églises de l'Asie-Mineure, dans la fixation de la fête de Pâques, s'écartaient de la coutume établie à Rome par les princes des apôtres [3]. — Par rapport à cette question de la célébration de la fête de Pâques, l'évêque Victor, vers la fin du deuxième siècle, ordonna que l'on tînt partout des synodes; ils se réunirent donc dans l'Église entière, depuis les Gaules jusqu'au Pont et à l'Osroène. Puis Victor ordonna aux évêques de l'Asie-Mineure d'adopter l'usage de l'Église de Rome, sous peine d'excommunication. Irénée de Lyon reconnut la toute-puissance du pape en cette occurrence, bien qu'il trouvât la menace trop sévère. Finalement l'usage de Rome prévalut en Orient [4].

[1] S. Clément, *Ep. ad. Corinth.* c. 40, 42 sur la hiérarchie. La fin de la lettre, publiée pour la première fois en l'année 1875 par le métropolite Bryennios, a complété le témoignage relatif à la primatie. Cf. Bickell dans la *Zeitschrift für katholische Theologie*, t. I (1877), p. 309 et suiv. Adolf Harnack a remarqué, à propos du nouveau texte de S. Clément, dans son édition de l'épître faite en collaboration avec O. Gebhardt (1876) : "*Haec vox gravis neque opinata; ecclesia Romana nequaquam a Corinthiis advocata* [?] *iurisdictionem quandam sibi arrogat*". Et plus loin : "*Ecce quanta auctoritate hic Roma locuta sit*". Sur la lettre cf. Saint Irénée, *Adv. haer.*, l. III, c. 3; Bardenhewer, *Patrologie* (1895), p. 42 et suiv.; A. Harnack, *Chronologie der altchristlichen Literatur*, t. 1, p. 255, qui place la rédaction de la lettre entre les années 93 et 95.

[2] *Ep. ad Romanos*, à l'adresse : προκαθημένη τῆς ἀγάπης. Funk, dans son édition des Pères, explique ces paroles par cette juste périphrase : *Quae praesidet universae ecclesiae idque Romae ubi habitat.* Sur la fonction spirituelle dans la première Église et sur ses rapports avec les ministres ambulants et les inspirés sédentaires ou ambulants, cf. Bruders, *Die Verfassung der Kirche von den ersten Jahrzehnten bis 175* (*Forschungen zur altchristlichen Literatur-und Dogmengeschichte*, IV, 1-2, Mainz, 1904). Il indique avec raison l'an 175 comme le terme généralement accepté même par les érudits catholiques de l'existence sûrement établie de la fonction épiscopale.

[3] Eusèbe, *H. e.*, l. IV, c. 14; V, c. 24.

[4] *Ibid.*, l. V, c. 23-25 et *Vita Constantini*, l. III, c. 5, 18 et suiv. D'après Schwegler, (*Nachapostolisches Zeitalter*, t. II, p. 214),

D'Irénée, évêque et martyr de la Gaule, émane la célèbre sentence que "les fidèles de l'univers entier doivent être intimement unis à l'église de Rome à cause de l'excellence de son origine (ou de sa situation), parce que en elle s'est conservée toujours la tradition apostolique". D'après ce saint docteur la tradition de cette église "la plus grande, la plus glorieuse, qui doit sa fondation aux apôtres Pierre et Paul" suffit à elle seule pour confondre les hérésiarques. C'est pourquoi lui et d'autres défenseurs de la foi saisissent souvent l'occasion de dresser avec exactitude la liste des évêques romains depuis Pierre jusqu'à leur temps, telle qu'elle leur était garantie par des documents ecclésiastiques officiels. D'après eux, tous ces évêques possèdent la même autorité que Pierre [1].

A l'exemple des corporations civiles, qui, dans les habitudes romaines, avaient toutes leurs *fasti*, c'est-à-dire la liste de leurs administrateurs, les différentes églises, et notamment celle de Rome, possédèrent aussi leurs *fasti episcoporum*. Les catalogues des papes depuis Hippolyte, comme aussi les indications du *Liber pontificalis*, en contiennent les traces. Ils donnent pour les plus anciens papes, d'après un schema tout à fait régulier, l'origine, l'époque du sacre et de la mort, enfin la durée du pontificat y compris les mois et les jours. Déjà, pour assurer le maintien de leurs droits particuliers, les sièges épiscopaux attachaient une grande importance à cette vérification de la succession. Un évêque romain inconnu du III[e] siècle ou même du II[e], auteur d'une encyclique contre l'immoralité du jeu de dés, insiste sur son droit à émettre des ordres en rapportant à Pierre la fondation de la chaire romaine et en attribuant à cette chaire "l'origine de l'apostolat authentique" [2].

---

on trouve déjà dans l'épiscopat de Victor "tous les éléments de la papauté réunis". A. Harnack s'appuie, entre autres preuves, sur le rôle de Victor comme véritable pape, pour lui attribuer la rédaction de l'écrit : *De aleatoribus*, dans lequel l'auteur anonyme parle de sa toute-puissance spirituelle. Harnack, *Der pseudo-cyprianische Tractat De aleatoribus* (*Texte und Untersucchungen*, t. V, part. I, 1888, p. 111).

[1] S. Irénée, *Adv. haer.*, l. III, c. 3, § 2 : *Ad hanc enim ecclesiam propter potentiorem* (al. *potiorem*) *principalitatem necesse est omnem convenire ecclesiam*. Cf. Hergenröther, *Kath. Kirche und christlicher Staat* (1872), p. 948 et suiv.; Chapman dans la *Revue bénédictine*, 1895, p. 49-65. — On présume avec justesse que dans le grec le *potentior principalitas* était exprimé par δυνατώτερα πρώτεια, ce qui au fond correspondait à l'excellence de l'origine et de l'établissement par le prince des apôtres. Duchesne (*Églises séparées*, p. 119) exprime ainsi son jugement sur le passage d'Irénée : "Il est difficile de trouver une expression plus nette 1° de l'unité doctrinale dans l'Église universelle; 2° de l'importance souveraine, unique de l'Église romaine comme témoin, gardienne et organe de la tradition apostolique; 3° de sa prééminence supérieure dans l'ensemble des chrétientés". — La liste des papes d'Irénée est conservée par Eusèbe (l. V, c. 6) dans le texte grec. Cf. Irenaeus, *Adv. haer.*, l. II, c. 31. Elle s'étend jusqu'à Éleuthère. Elle est rapportée ailleurs encore par Eusèbe et continuée jusqu'à Sixte I (Eusèbe, l. V, c. 24). Sur cette liste, celle d'Hégésippe et les catalogues des papes rédigés par Hippolyte, Eusèbe et le chronographe de 354 (*Catalogus liberianus*), cf. Duchesne, *Liber pont.*, t. I, p. 1 et suiv.; et Mommsen, *Liber pont.*, p. XXVIII et suiv.

[2] Tandis que A. Harnack revendique pour le pape Victor cet écrit assez négligé jusqu'ici et inséré parmi les œuvres douteuses de S. Cyprien (voir p. 254, n. 4), d'autres auteurs, s'appuyant sur les échos de S. Cyprien qu'on y retrouve, l'attribuent plutôt à la seconde moitié du troisième siècle oú au commencement du quatrième. Mais il n'y a nul doute que l'écrit ne provienne d'un évêque romain. Le protestant Hilgenfeld, dans son édition de cet écrit, parle de la pleine conscience que, selon lui, l'auteur manifeste d'être l'évêque universel. Dans le premier chapitre, l'auteur anonyme dit en effet — et par là même il n'est pas douteux qu'il se désigne comme pape : *In nobis divina et paterna pietas apostolatus ducatum contulit et*

L'historien du développement de la primatie dans l'antiquité chrétienne doit une attention particulière à l'écrivain ecclésiastique Cyprien. Dans la bouche de l'évêque de Carthage, le siège de l'évêque de Rome Fabien (236-250), comme successeur de S. Pierre, est simplement le siège de Pierre[1]; et la communion avec l'évêque romain Corneille (251-253), successeur de Fabien, devient sans plus chez Cyprien la communion avec le reste de l'Église catholique[2]. Suivant cet admirable docteur africain qui, comme Corneille, souffrit le martyre pour l'Évangile, l'église de Rome est " l'église principale d'où est née l'unité sacerdotale "[3], la racine et comme la matrice de l'Église catholique "[4]. Elle est " fondée sur Pierre par le Christ en vue de l'unité "[5]. " La foi des Romains ", dit-il en un autre passage, " est exaltée par l'apôtre (Paul) et la corruption de la foi ne peut pénétrer chez eux "[6].

On sait avec quelle liberté l'évêque de Rome Étienne (254-257) défendit un point de doctrine ecclésiastique contre les compatriotes de Cyprien et contre l'erreur involontaire de Cyprien lui-même; il s'agissait de savoir si le baptême conféré par les hérétiques était valide ou s'il convenait de le conférer de nouveau. Cette controverse à propos du baptême manifesta la dignité de Rome et le sentiment général de la suprématie concédée par Dieu à cette église. Lorsqu'en Asie il s'éleva des voix contre l'enseignement romain, le même évêque Étienne les réfuta énergiquement en s'appuyant sur la prééminence que lui assurait le siège de Pierre[7].



Fig. 71. **Inscription funéraire du Pape Corneille dans la catacombe de Calixte.**

196. C'est au siège de Rome que dès cette époque s'adressait souvent l'Orient pour en avoir la certitude doctrinale. Ainsi sous Denis, second successeur d'Étienne (259-268), l'occasion s'en présenta lorsqu'à Alexandrie des

vicariam Domini sedem caelesti dignatione ordinavit, et originem authentici apostolatus, super quem Christus fundavit ecclesiam in superiore nostro portamus. Cf. P. v. Hoensbroech, *Die Schrift De aleatoribus* dans la *Zeitschrift für kathol. Theologie*, t. XIV (1890), p. 1 et suiv. — Le dernier essai d'établissement de liste des évêques romains dans l'antiquité a été donné par A. Harnack, *Chronologie der altschristl. Literatur*, t. I, p. 144-202. Cf. aussi (Cardinal F. Segna) *De successione primorum Romanorum Pontificum*, Romae, 1897.

[1] *Fabiani id est Petri locus. Ep.* 55, c. 8, éd. Hartel, p. 630.

[2] *Ibid.*, c. 1, p. 624.

[3] *Ecclesia principalis, unde unitas sacerdotalis exorta est. Ep.* 59, c. 4, p. 683.

[4] *Radix et matrix Ecclesiae. Ep.* 48, c. 3, p. 607.

[5] *A Christo Domino super Petrum origine unitatis et ratione fundata. Ep.* 70, c. 3 p. 769.

[6] *Quorum (Romanorum) fides apostolo praedicante laudata est, ad quos perfidia habere non possit accessum. Ep.* 59, c. 14, p. 683.

[7] Peters, *Der hl. Cyprian*, 1877; Fechtrup, *Der hl. Cyprian*, 1878. Cf. Grisar, *Cyprians " Oppositionsconcil " gegen Papst Stephanus* dans la *Zeitschrift für kathol. Theologie*, t. V (1881), p. 193 et suiv.; et les dissertations de J. Ernst, dans les volumes du même recueil postérieurs à 1893. Ernst, à la p. 41 et suiv. de son livre *Papst Stephan und der Ketzertaufstreit*, t. V, fasc. 4, des *Forschungen zur christl. Literatur und Dogmengeschichte* (Mainz, 1905) appuie fort bien l'opinion, soutenue par moi en 1881, que le concile de Cyprien a eu lieu non pas après mais avant que fût rendue la sentence du pape Étienne contraire à ses vues, qu'on ne saurait donc y voir un concile d'opposition au sens habituel.

soupçons s'élevèrent contre le savant évêque de cette ville, nommé aussi Denis, à propos de sa doctrine sur le mystère de la Sainte Trinité. Il dut aller se justifier à Rome, et un écrit doctrinal du pape établit les règles à observer dans l'exposition du dogme de la Sainte Trinité. Cet exposé ne laisse rien à désirer pour la profondeur ou la clarté; et il était tout à fait propre à enlever tout appui à la grande hérésie arienne [1].

Ce fut justement dans les questions relatives à la Sainte Trinité que l'église de Rome eut à défendre constamment l'enseignement traditionnel dans le cours des deuxième et troisième siècles. Elle garda le juste milieu entre une fausse distinction et une fausse unité des trois personnes divines. Elle le fit en dépit des subterfuges et des artifices dialectiques de la secte, avec un tact merveilleux, une sûreté, une simplicité, un courage et une finesse extrêmes [2].

L'église mère de Rome répandit aussi l'abondance de ses biens temporels sur les communautés nécessiteuses d'Orient et d'Occident. La Cappadoce célébra la charité du pape Denis lorsqu'il envoya une ambassade pour racheter les chrétiens tombés prisonniers aux mains des barbares. La lettre de consolation que Denis adressa en ce temps aux contrées éprouvées, était conservée avec vénération à Césarée à l'époque du Père de l'Église Basile. Ce Père dit que ce fut toujours une glorieuse coutume du siège de Pierre de protéger, de diriger et de conduire les Orientaux [3]. Il eût pu en donner comme preuve l'évêque romain Soter, au deuxième siècle, dont la grande pitié pour les pauvres communautés dispersées d'Orient fut louée avec chaleur par l'évêque Denis de Corinthe [4].

Les richesses temporelles qu'assuraient au primat romain les libéralités des familles nouvellement converties de la ville, les honneurs dont les évêques entouraient sa toute-puissance spirituelle, ne pouvaient manquer d'attirer sur lui l'attention du pouvoir romain. Il pouvait moins que personne se soustraire à la persécution; les fréquents martyres des papes montrent assez ce qu'il en fut. L'histoire des deux premiers siècles fournit déjà toute une liste de papes martyrs. Parmi ceux du troisième siècle, l'on vit l'un après l'autre verser leur sang pour l'Église du Christ : Calixte, Urbain, Pontien, Fabien, Corneille. Le bannissement qu'il subit fit mettre Lucien au nombre des confesseurs. Étienne, à cause de sa glorieuse profession de foi, fut mis au sixième siècle au nombre des martyrs. Sixte II brille comme le plus célèbre et le plus honoré parmi les papes martyrs; il fut la victime de sa foi pendant qu'il offrait la victime eucharistique dans l'assemblée des fidèles, à la catacombe de Prétextat. L'antique titre de Saint-Sixte dans la première région lui fut consacré. Sixte II eut pour successeurs, au commencement du IVe siècle, dans le martyre ou dans la mort également glorieuse des confesseurs, les papes Marcellin et Marcel, ainsi que le dernier témoin de la foi pendant la persécution, Eusèbe (309 ou 310), qui mourut exilé en Sicile [5]. D'autres héritiers du siège de Pierre à cette époque peuvent bien aussi avoir terminé leurs jours par le martyre;

[1] S. Athanase, *De sententia Dionysii*, c. 13; Dittrich, *Dionysius der Grosse*, 1867.

[2] Hagemann, *Die römische Kirche*, etc. *in den ersten drei Jahrhunderten*, 1864.

[3] *Ep.* 70 (Migne, *P. G.*, t. XXXII, col. 433).

[4] Dans Eusèbe, l. IV, c. 23; cf. l. VII, c. 5.

[5] Pour le pape Marcel, voyez Duchesne, *Mélanges d'archéologie et d'histoire* (1898), p. 382; contre Mommsen qui, dans ses *Prolegomena* au *Liber pont.*, exclut à tort Marcel de la liste des papes. Sur l'époque des persécutions, on peut consulter aujourd'hui l'ouvrage de A. Linsenmayer, *Die Bekämpfung des Christenthums durch den römischen Staat bis zum Tode des Kaisers Julian* (München, 1905).

mais, pour le constater, il nous manque le sûr témoignage des sources antiques; et la tradition populaire qui donne le sceau du martyre à presque tous les papes avant Constantin est dépourvue de contrôle. C'est avec respect que le visiteur considère dans la catacombe de Calixte les débris conservés des inscriptions funèbres des évêques romains (fig. 71 et 72)[1].



Fig. 72. **Inscriptions funéraires des papes Antère, Fabien, Lucien et Eutychien, dans la crypte des papes de la catacombe de Calixte.**

La haine du pouvoir romain, qui se croyait menacé par la nouvelle foi, s'était dirigée, surtout depuis l'empereur Dèce, le champion de l'idée impériale, avec un instinct sanguinaire, contre le chef de l'église de Rome avant tous autres. Pendant la vacance du Saint-Siège, après le martyre de Fabien, Dèce publia un édit interdisant l'élection d'un nouvel évêque romain. Naturellement, il se trouva tout de même un prêtre prêt au sacrifice de soi-même. Cyprien s'exprima alors en ces termes sur le danger du moment : " Dèce supporterait plus aisément de voir un anticésar se dresser contre lui à la tête des légions, enseignes déployées, que de voir l'église romaine se donner par l'élection un nouveau chef ". Vingt ans plus tard, lorsque le plus fort de la tourmente fut passé, dans une période de paix pour l'Église, une décision de l'empereur Aurélien est une manifestation bien différente de la reconnaissance par le gouvernement civil du rang et de l'importance des papes romains et des évêques d'Italie. L'empire s'abaissa à compter avec le pape, pour trancher plus sûrement, il est vrai, une question controversée. Il s'agissait de déterminer à quel parti ecclésiastique, à Antioche en Syrie, devait appartenir la demeure de l'évêque, après que Paul de Samosate, déposé pour cause d'hérésie, eut dû l'abandonner. La sentence impériale décida que la demeure appartiendrait au parti resté en communion avec les évêques d'Italie et particulièrement avec l'évêque de Rome[2].

[1] Fig. 71 d'après de Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, pl. IV; les inscriptions en petits caractères sont dues à d'anciens visiteurs du tombeau; la fig. 72, d'après le même ouvrage, pl. III. Le titre d'*episcopos* qui accompagne les noms *Anteros*, *Fabianos*, *Eutychianos*, manque sur le fragment de *Loukis;* à l'inscription de *Fabianos* une autre main a ajouté en abrégé *martyr*.

[2] Eusèbe, l. VII, c. 30.

De même que l'autorité païenne, les hérétiques et les sectaires savaient très bien à quel évêque appartenait l'influence directrice dans les affaires ecclésiastiques. Leur conduite prouve qu'ils croyaient que le successeur de Pierre, avant tout autre, représentait la communauté ecclésiastique et les droits de l'Église. Aussi tous leurs efforts tendaient-ils à obtenir l'approbation du pape. S'établir au sein de l'église romaine par ruse et hypocrisie fut le but constamment visé par les hérétiques. Nous en trouvons des exemples chez les montanistes, les gnostiques, les anti-trinitaires de l'école de Théodote et d'Artémon, chez les patripassiens, les sabelliens, les subordinatiens, etc. Et quoique l'église de Rome les démasquât toujours résolument et les écartât toujours d'elle, quoiqu'il fût notoire dans les contrées chrétiennes, que l'évêque de Rome portait aux yeux de tous la bannière de la vérité, cependant l'hérésie ne cessait pas de tourner vers Rome ses vaines espérances.

---

197. Il est certain que Rome exerçait d'ailleurs, comme capitale de l'empire, la plus grande puissance d'attraction pour les intérêts les plus divers. Tout était habitué à se rassembler dans ce cœur qui communiquait ses pulsations à la terre tout entière. Personne ne s'avisera de dire que les nombreux croyants vrais ou faux qui se rendaient à Rome n'y étaient attirés que par le nom de ses évêques ou les tombeaux des apôtres Pierre et Paul. Même quand il s'agissait d'intérêts religieux ou prétendus tels, on pouvait bien se promettre du voyage de Rome les avantages divers que la capitale du monde offrait comme telle. C'est un point qu'il ne faut pas perdre de vue, si l'on veut porter un jugement d'ensemble et impartial, au milieu des événements et des circonstances qui entrent en discussion pour l'histoire de la primauté dans l'antique Église.

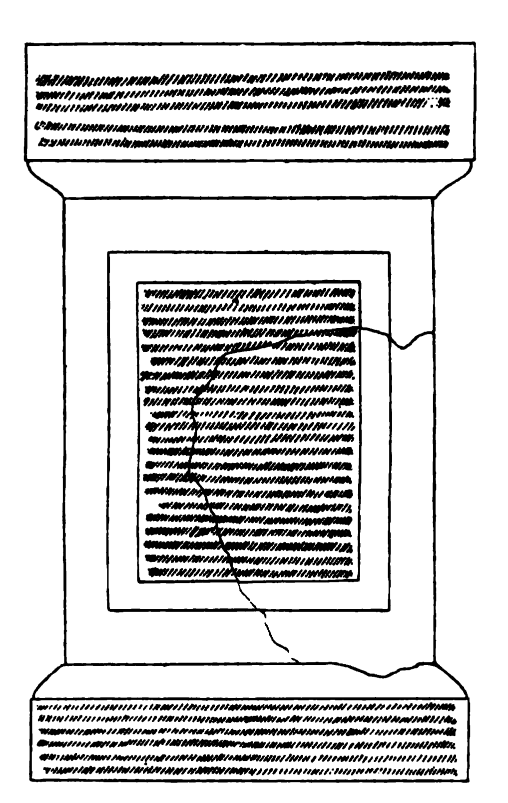


Fig. 73. **Colonne funéraire (stèle) d'Abercius.** Reconstitution en partie conjecturale avec indication de la répartition des lignes.

Sans doute la primauté de l'évêque romain vit sa croissance facilitée et précipitée par le fait même de l'établissement de son siège à ce puissant foyer de la domination romaine. Ces évêques cependant ne tenaient pas, ainsi qu'on l'a dit faussement, leur puissance spirituelle uniquement de cette circonstance purement extérieure, ni de l'état ou du rang de la ville, ni d'un consentement du reste de l'Église qui, pour honorer le trône impérial, se serait pliée aux exigences des évêques romains dans leur prétention à la souveraine puissance.

Pour vénérables que fussent les traditions d'une cité, pour grand que fût son éclat, comment auraient-ils pu réussir à courber sous la direction d'un seul évêque tant de membres de l'épiscopat, forts de leur intelligence et jaloux de leur liberté, sans qu'il s'élevât une discussion vive et générale sur les raisons qui justifiaient les prétentions d'un seul? Ce serait la plus étrange énigme que l'histoire du monde pût jamais offrir.

Il n'y a au contraire aucune énigme pour qui sait estimer la puissance des paroles du Christ : "Tu es Pierre" sur l'humanité croyante. Ces paroles ont subjugué et soumis les cœurs orgueilleux du vieux monde romain lorsqu'ils furent devenus chrétiens. Puis la ville ajouta la séduction de son nom, comme nous l'avons indiqué, pour augmenter l'estime et la vénération des fidèles envers l'évêque de Rome. L'élément naturel seconda l'élément surnaturel. Oui, ç'a été une idée fort répandue dans l'antiquité ecclésiastique, que le divin fondateur de l'Église avait choisi dans la sagesse de ses conseils cette cîme brillante de la grandeur du monde et poussé Pierre à porter ses pas vers Rome et à établir son siège et celui de ses successeurs au centre de l'État romain [1].

Parmi tant d'évêques remarquables qui, dans les premiers siècles, vinrent de loin en pèlerinage vers Rome, nous rencontrons Abercius de Hiéropolis en Phrygie. Il nous représente le type de l'homme que le désir de voir la grande ville et la grande église attire, en dépit des fatigues, loin de sa patrie et que remplit avec l'enthousiasme religieux la profondeur du sentiment romain. Ces pèlerins savent qu'ils auront comme compensation à leur fatigue le réconfort de la foi qu'ils rencontrent égale et la même dans toute communauté des frères et le spectacle de Rome, la reine du monde, toute resplendissante des merveilles contenues dans son sein et dans laquelle habite un peuple qui possède, comme dit Abercius, le "sceau éclatant", c'est-à-dire la confession de la foi chrétienne.

Saint Abercius vint donc à Rome dans le deuxième siècle sous le règne de Marc-Aurèle. Nous possédons de cet évêque un important souvenir de son voyage. C'est une inscription funèbre qu'il fit placer lui-même et dont l'original a été retrouvé en partie de notre temps. D'après l'opinion la plus vraisemblable, la stèle était dans le milieu couverte de vingt-deux lignes d'écriture, avec cinq lignes au-dessus et six au-dessous (fig. 73). Les fragments conservés font l'ornement des archives du Latran et l'interprétation en a fait naître une foule d'écrits. L'inscription, par son caractère suggestif et instructif, mérite d'être appelée la reine des inscriptions de l'antiquité chrétienne [2].

[1] Gélase, *Tractatus II, de Damnatione nominum Petri et Acacii*, c. 10 (éd. Thiel, p. 529) : *Unum principem esse ex illis* (*apostolis*) *voluit Christus eumque dispensatione mirabili in dominam gentium Romam direxit, ut in praecipua urbe vel prima primum et praecipuum dirigeret Petrum. Ibique sicut doctrinae virtute sublimis emicuit, ita sanguinis gloriosa effusione decoratus aeterna hospitia conquiescit, praestans sedi quam ipse benedixit, ut a portis inferi nunquam pro Domini promissione vincatur omniumque sit fluctuantium tutissimus portus.* Cf. sur les questions historiques et théologiques relatives à l'union de la primatie avec Rome, Granderath dans *Constitutiones dogm. oecum. concilii vaticani* (1892), p. 137 et suiv.; Hollweck, *Der apostolische Stuhl und Rom*, 1895.

[2] Pour l'histoire de S. Abercius et de son inscription, cf. Duchesne dans la *Revue des questions historiques*, 1883, t. II, p. 1 et suiv.; le même dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire* (1895), p. 17 et suiv. contre Gerhard Ficker et Adolf Harnack qui, comme plus tard Albrecht Dieterich, déclaraient l'inscription païenne. Cf. aussi de Rossi, *Inscr. christ. urbis Romae*, t. I, part. II, p. XII et suiv.; Lightfoot, *Apostolic Fathers*, part. II, vol. 1, p. 476 et suiv.; Marucchi, dans le *Nuovo Bullett. di archeol. christ.*, t. 1 (1895),

Abercius ou Avirkios Markellos, qualifié par Eusèbe du titre d'évêque de Hiéropolis, laissa en Phrygie un souvenir durable; son nom est intimement lié à l'histoire de la défense de la foi contre l'erreur des montanistes phrygiens. L'unité et la pureté de la tradition apostolique fut son souci le plus précieux. Ce souci doit avant tout l'avoir attiré à Rome, car il dit dans son épitaphe que le divin pasteur, qui veille sur tous les peuples, a déterminé son voyage; il donne un solennel témoignage en faveur de l'intégrité de la doctrine dans l'église romaine et de la communion des frères dans la foi et la charité et dans l'usage des sacrements mystérieux.



Fig. 74. **Peinture nouvellement découverte de la fraction du pain dans la catacombe de Priscille.**

L'inscription, en parlant du sacrement de l'Eucharistie, ne veut pas être comprise des païens, mais seulement des chrétiens, s'ils sont fidèles pour les encourager, s'ils sont hérétiques pour les humilier. C'est pourquoi elle se sert, conformément à l'antique usage chrétien, d'expressions symboliques, comme, par exemple, du mot poisson pour représenter le Christ dans l'Eucharistie. La langue en porte la marque du caractère symbolique de cette époque primitive; les mots sacrés nous en soufflent l'esprit.

"Je suis", dit l'évêque dans l'inscription, "un disciple du chaste pasteur qui paît ses brebis sur les montagnes et dans les plaines et qui de son vaste regard pénètre tout. Il m'a enseigné la doctrine fidèle (du salut). C'est lui qui m'a envoyé vers Rome pour considérer le roi et la reine revêtus de l'étole d'or et chaussés de sandales d'or. Là-bas j'ai vu le peuple qui porte le sceau brillant Je vis aussi les plaines de la Syrie et toutes les villes et Nisibis du côté de l'Euphrate. Partout je jouis de Paul comme compagnon de route. Mais pour conductrice, j'eus constamment la foi qui me donna partout comme nourriture

p. 1 et suiv. avec la reproduction, pl. III-VI et VII; Wilpert, *Fractio panis* (1895), appendice III, p. 103-127, avec la reproduction planche 17; Grisar, dans la *Civiltà catt.*, 1896. t. I, p. 217 et suiv., avec p. 218, le texte grec de l'inscription et la traduction latine; dom H. Leclercq, au fasc. I (1903) col. 64-87 du *Dictionnaire d'archéologie chrét. et de liturgie* de dom Cabrol, avec 1 pl., le texte grec, des traductions latine et française de l'inscription et une bibliographie complète de la question. Un mémoire fondamental en faveur du caractère chrétien de l'inscription est celui de G. de Sanctis: *Die Grabschrift des Aberkios* dans la *Zeitschrift für kath. Theologie*, t. XXI (1897), p. 673 et suiv.

le poisson de la source, le puissant, le pur pris par la Vierge immaculée. Elle l'a constamment donné pour nourriture à ses amis apportant le vin pur mêlé à l'eau et l'offrant en même temps que le pain " [1].

Différentes expressions de cette inscription sont comme un écho des catacombes romaines; elles sont comme des épigraphes aux représentations symboliques qu'Abercius a manifestement vues dans les lieux du culte de la reine par lui célébrée. Aujourd'hui encore nous contemplons d'un œil émerveillé ces modestes œuvres d'art. L'archéologie en fait remonter avec raison quelques-unes à l'époque du voyage d'Abercius à Rome.



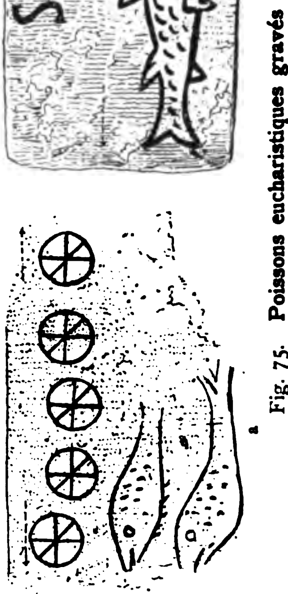


Fig. 75. **Poissons eucharistiques gravés sur une pierre tombale des catacombes.**

Parmi ces monuments nous remarquons d'abord dans la crypte de Lucine, à la catacombe de Calixte, le poisson eucharistique; ce tableau significatif nous montre par deux fois le poisson divin consommé par les fidèles et devant lui, pour en rendre le sens plus certain à l'initié, la figure du pain et du vin. Il y a aussi la célèbre scène du festin eucharistique dans la chapelle dite grecque de la catacombe de Priscille et qui représente le chef de la communauté à table avec six personnes, rompant le pain, ayant devant lui le calice et les poissons, et entouré des sept corbeilles mystiques contenant les pains. C'est un tableau nouvellement découvert et remontant aux premières années du deuxième siècle (fig. 74[2]). Il y a encore d'autres monuments analogues dans les antiques épitaphes chrétiennes; donnons-en pour exemple la fig. 75[3] qui représente l'Eucharistie comme signe de la résurrection, symbolisée par les deux poissons et les cinq pains du récit évangélique de la multiplication des pains Nous rencontrons maintes fois aussi, dans les cryptes chrétiennes, l'image du bon pasteur plein de jeunesse et de beauté, de majesté et de grandeur; ses yeux s'abaissent sur le troupeau; et parfois, comme dans la catacombe de Domitille, il n'y manque pas les monts et les vallées, dont parle Abercius. Il y a enfin la " vierge immaculée qui a saisi dans la source le poisson puissant et pur "; c'est Marie représentée comme l'élue, la mère de Dieu. Dans un tableau de

[1] Voici d'après le texte de *De Sanctis*, p. 674, le passage de l'inscription qui concerne Rome : εἰς Ῥώμην [ὃς ἔπεμψεν] ἐμὲν βασιλ. [ἢ ἀναθρῆσαι καὶ βασίλισσ [αν ἰδεῖν χρυσόσ] τολον χρυσ [οπέδιον·] λαὸν δ' εἶδον ἐ [κεῖ λαμπρὰν] σφραγεῖδ' ἀνέ[χοντα]. Les passages entre crochets ne nous sont connus que par l'ancienne vie d'Abercius. Notre fig. 73 donne à gauche de la stèle la partie conservée de l'original.

[2] Notre reproduction est empruntée à Mgr Wilpert, l'auteur de la découverte. Le président est la première personne à gauche du spectateur.

[3] D'après Rohault de Fleury, *La Messe*, t. I. Cf. ma dissertation citée à propos de la fig. 54 (p. 197, n 1).

la catacombe de Priscille et remontant à la première moitié du deuxième siècle, la Vierge tient l'enfant divin sur son sein; à côté d'elle, le prophète Isaïe lève la main vers l'étoile pour témoigner que le " puissant et pur " fruit des entrailles de Marie est vraiment l'étoile prédite qui est descendue du ciel sur elle. Ce tableau offre encore tous les caractères de l'art romain de la meilleure époque classique [1].

Ainsi l'Église romaine, en fidèle gardienne de la tradition, enseignait, à l'aide des œuvres de l'art, sa foi qu'elle s'efforçait de faire pénétrer dans les fibres les plus intimes de l'humanité. Et le langage, soit de paroles, soit d'images, que parlait la capitale romaine, était entendue des chrétiens jusqu'aux bornes du monde. Aujourd'hui, après dix-huit siècles, la voix vénérable de la mère église se fait toujours écouter, même dans le cercle lointain des frères qui s'en sont séparés par la foi, mais qui savent déposer leurs préjugés, pour apprécier les saintes antiquités de Rome, les témoins de son passé et ses grandes traditions historiques.

II. — Développement de la primauté vis-à-vis de l'arianisme. Le Pape Damase.

198. La présence d'empereurs chrétiens sur le trône longtemps souillé de l'empire eut un immédiat résultat pour le chef de l'Église, dont la voix put se faire entendre plus souvent et plus haut dans toutes les provinces tant de l'Orient que de l'Occident.

L'époque des premiers empereurs chrétiens est toute pleine des luttes contre les ariens. On a déjà remarqué que cette période de l'arianisme fut décisive pour l'affirmation de la primauté romaine et pour la manifestation de la plénitude des pouvoirs qu'elle possédait. C'est un fait tellement avéré que plusieurs écrivains pensent devoir assigner le IVe siècle à l'origine de la primauté, ce qu'ils ne peuvent faire d'ailleurs sans perdre de vue tout le développement antérieur. Ils se rapprochent du moins de la vérité plus que ne font ceux qui, se conformant à une opinion assez courante, prétendent voir dans Léon le Grand le véritable créateur de la puissance spirituelle de Rome.

L'ample développement que prit au IVe siècle la primauté fut avant tout provoqué par les combats que le pape eut à soutenir contre l'hérésie L'arianisme s'attaquait à la vie dogmatique de l'Église jusque dans ses racines. Suivant

[1] Sur le poisson symbolique de la crypte de Lucine, cf. de Rossi, *Roma sott.*, t. I, p. 348 et suiv. avec le tableau en couleur, pl. VIII; Kraus, *Roma sott.*, p. 253 et pl. VIII; Wilpert, *Fractio panis*, p. 81. Sur le poisson et son rapport au Christ, cf. de Rossi, *ibid.*, et aussi le cardinal Pitra dans le *Spicilegium Solesmense*, t. III, p. 567, où il conclut ses développements sur la célèbre inscription d'Autun, par les mots suivants : *Iam quis dubitare possit*, ἰχθύν, *sive ille panem et vinum dorso sustinet, sive in mensa cum panibus positus, sive sub ipsa consecrantis sacerdotis manu depictus est, Christum esse in eucharistia?* Cf. Kraus, *Roma sott.*, p. 239-257; mais il faut retrancher l'image n. 37. — Sur le tableau de la fraction du pain, voyez l'écrit y relatif du savant qui a découvert le tableau, Mons. J. Wilpert : *Fractio panis*. — Pour les images du bon pasteur et leur classification, cf. de Rossi dans *Bullett. archeol. com.*, 1889, p. 131 et suiv.; et Armellini, dans *Nuovo Bullett. archeol. crist.*, t. I (1895), fasc. 1; Wilpert, *ibid.*, p. 108 et suiv.— Sur l'image de Marie à Sainte-Priscille et sur ses représentations dans les cimetières romains, cf. Liell, *Die Mariendarstellung in den Katakomben* (1887), surtout la pl. V et les p. 316 et suiv.; Lehner, *Die Marienverehrung in den ersten Jahrhunderten*, 2e édition de 1886.

Arius, le Sauveur des hommes, la seconde personne de la Sainte Trinité, n'était pas vrai Fils de Dieu et vrai Dieu semblable au Père, mais une simple créature, une émanation temporelle de Dieu, un éon au sens païen. Il fallut d'incroyables efforts soutenus pendant un demi-siècle, pour triompher de ce déchirement fatal de l'Église et en préserver l'Empire romain, à peine ouvert complètement à la prédication de l'Évangile. L'erreur dut se chercher une patrie hors des limites de l'Empire, chez les peuples nouvellement convertis. Si ses efforts furent brisés dans l'Empire, si le nom du christianisme ne fut pas réduit à l'état d'un son vide, ce fut l'effet de l'intervention de l'Église pour le maintien de son unité, du concours de ses organes fidèles pour la défense de la tradition, mais avant tout de l'infatigable énergie déployée par Rome pour assurer l'unité de la foi et l'unité de la charité qui embrassait tous les hommes.

Cette action unitaire devait nécessairement amener pour les gardiens établis par Dieu de l'Église, les successeurs de Pierre, un accroissement de dignité et d'honneur.

A coup sûr ils profitèrent aussi de la faveur dont ils jouissaient auprès du pouvoir. Constantin s'acquit par sa bienveillance la reconnaissance durable de l'église romaine. Et plus tard elle eut encore plus de reconnaissance envers la Providence du transfert opéré par Constantin de la capitale de l'Empire à Constantinople. Rome offrit ainsi un champ plus libre à l'action de la papauté, et de cette ville qui commença d'être dans sa dépendance elle put étendre avec moins de peine ses racines jusque dans le monde extra-romain.

Mais ce qui contribua plus puissamment peut-être que la faveur gouvernementale à exalter la dignité de l'évêque de Rome, ce fut la résistance qu'il ne craignit pas d'opposer parfois à l'omnipotence de l'État, résistance pour laquelle il n'employa que les armes acérées de la morale. Les empereurs se faisaient de temps à autre les serviteurs de l'hérésie arienne : la vénération dont la servilité des peuples entourait les empereurs comme des dieux n'empêcha point les papes de dresser en face d'eux leur inlassable opposition. Ces époques virent les églises particulières se tourner avec plus de confiance, au milieu de la tempête, vers le rocher inébranlable de Pierre pour y chercher la protection. La nécessité d'un point d'appui commun au milieu de ce trouble trouva son expression dans les protestations ardentes des écrivains en faveur du siège romain, et les mesures prises par des papes qu'animait le sentiment du devoir et que guidait la conscience de leur haute responsabilité, créaient, grâce au succès merveilleux qui finissait par les accompagner, un courant de dévouement enthousiaste et joyeux envers le siège suprême dans les deux moitiés de l'Empire.

C'est ce que confirmera un regard jeté sur les événements.

199. Le concile de Nicée de 325 détermina d'une manière décisive la position que les champions du catholicisme devaient prendre contre l'arianisme en déclarant le fils égal au père par essence, *homousios*. A ce premier concile œcuménique, la présidence appartint à l'évêque de Cordoue Hosius, comme représentant de l'évêque de Rome Silvestre (314-335). Silvestre lui avait adjoint deux prêtres romains, Vitus et Vincentius. Les trois représentants de la chaire de S. Pierre signent les actes du concile avant tous les évêques. On voyait Constantin assis sur un siège d'honneur qui lui avait été concédé. Simple distinction, présidence purement honorifique que la pompeuse relation de la présence au concile de l'empereur par son flatteur, l'évêque Eusèbe, n'a ni la prétention ni le

pouvoir de transformer en présidence effective. A la fin du concile les prêtres Vitus et Vincentius en portèrent les actes au pape [1].

Silvestre eut pour successeur, après le court pontificat du Romain Marc, Jules, également d'une famille romaine (337-352). Celui-ci dut aussitôt se mettre en campagne pour défendre l'unité contre les dernières attaques de l'arianisme. Les hérétiques furent les premiers à réclamer son intervention, plus encore que les vrais fidèles. Les ariens eusébiens songeaient à éloigner de son siège épiscopal Athanase, archevêque d'Alexandrie et champion en Orient du symbole de Nicée. Ils le calomnièrent auprès de Jules dans un libelle hypocrite. Mais Athanase se justifia auprès du pape par écrit, puis par une démarche personnelle à Rome. Il se rendit "auprès du trône apostolique, dont on ne peut, dit-il, s'approcher qu'avec une crainte respectueuse". Les Romains purent alors contempler avec étonnement les moines égyptiens de sa suite, avec leurs grossiers vêtements, qui présentaient à la ville corrompue les types austères de la pénitence et du mépris du monde. D'autres évêques célèbres de l'Orient vinrent encore alors demander la protection du siège pontifical : Marcel d'Ancyre, Paul de Constantinople, Asclépas de Gaza et Lucius d'Andrinople, tous victimes de la persécution, comme Athanase déposé par la violence [2].

Jules, comme chef de l'Église, cita les ennemis des évêques à un grand synode qui devait se tenir à Rome; toutes les plaintes seraient examinées en sa présence avec toute la rigueur possible. Elpidius et Philogène, prêtres romains, furent chargés de porter la citation à Antioche. Pour échapper au concile, le parti hérétique, ne reculant pas devant la contradiction, se mit à contester à l'évêque de Rome la juridiction légale. Jules n'en célébra pas moins en 341, avec 50 évêques, le concile, où Athanase fut absous et rétabli ainsi que les autres évêques dans tous les droits de son siège épiscopal [3].

La lettre adressée à cette occasion par le pape Jules aux évêques du parti adverse, est un document de premier ordre pour l'histoire de la primauté romaine. Le pape y blâme vivement les procédés employés. Même si les évêques accusés eussent été coupables, ne saviez-vous pas, dit-il, qu'avant de procéder à une déposition brutale, "la coutume voulait que vous nous écrivissiez pour que nous prissions sur ce point une décision conforme à la justice?" Il leur reproche leur éloignement du concile sur le ton sévère d'un juge et d'un chef. Des évêques de

[1] Hefele, *Concilieng.*, t. I, 2e éd., p 38-43; trad. fr., Goschler-Delare, t. I, p. 36-42. Cf. les souscriptions dans Mansi, *Coll. concil.*, t. II, p. 692, 697; on en trouve une nouvelle édition dans *Patrum nicaenorum nomina*, éd. H. Geltzer, H. Hilgenfeld, O. Cuntz (Lipsiae, 1898). D'après cette édition les plus anciennes listes présentent des divergences dans l'ordre des noms; mais la place de ceux que nous avons cités se déduit avec certitude de la concordance que présente la liste de Socrate avec toutes les listes latines, avec les deux listes syriaques, avec le catalogue grec de Théodose le Lecteur, avec la liste copte et la liste arménienne. Eusèbe, *De Vita Constantini*, l. III, c. 10, nous présente Constantin à l'ouverture du concile "comme un ange du ciel"; mais au ch. 3, il dit que l'empereur παρεδίδου τὸν λόγον τοῖς τῆς συνόδου προέδροις.

[2] Sur leur présence à Rome, cf. Hefele, *ibid.*, t. I, p. 498 et suiv. (trad. fr., t. I., p. 489 et suiv.)

[3] Théodoret, *Hist. eccl.*, l. II, c. 4, dit que dans la citation adressée aux plaignants Jules ne fit que se conformer à la règle ecclésiastique : τῷ τῆς ἐκκλησίας ἑπόμενος νόμῳ κτλ. Plus tard Boniface Ier rappela, entre autres exemples, ce qui se passa pour Athanase, comme preuve de la reconnaissance de la primauté romaine par les plus grands sièges de l'Orient (*Ep. ad Rufum Thessalum*, Mansi, t. VIII, p. 758; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 365).

Thrace, de Cœlésyrie, de Phénicie et de Palestine, nombre de prêtres, surtout d'Alexandrie et d'Égypte, dit-il, avaient affronté les périls du voyage pour aider au triomphe du droit [1].

Il y a un écho de cette lettre fameuse dans le reproche adressé aux ariens par l'historien Socrate de n'avoir pas craint de procéder seuls contre Athanase et le concile de Nicée, alors que, suivant la déclaration du pape, on ne pouvait prendre de semblables mesures en dehors du siège apostolique [2].

Deux ans plus tard, au grand concile de Sardique (343), Jules reçut une satisfaction au sujet des récalcitrants. Ce fameux concile, dont les décisions étaient mises sur le même pied que celles du concile de Nicée, fut convoqué par les fils de Constantin, Constant et Constance, à la requête du pape Jules et d'autres évêques, pour tenter une réconciliation entre les orthodoxes et les ariens. Sardique dans l'Illyricum oriental, sur la limite des deux moitiés de l'Empire, vit se réunir une centaine d'évêques orthodoxes et un grand nombre d'hérétiques. La présidence y fut encore exercée, au nom de l'évêque de Rome, par Hosius, évêque de Cordoue, qu'accompagnaient deux prêtres romains Archidame et Philoxène. Tous trois affirment encore leur préséance dans leurs souscriptions.

La tentative d'union échoua; le parti hérétique fit scission et rendit plus éclatante son opposition en tenant un concile propre. Mais les Pères de Sardique firent toutes les démarches utiles pour assurer l'exécution des décisions prises à Rome. Ils reconnurent solennellement le droit d'appel au siège apostolique et désignèrent par là Rome comme un asile pour qui cherchait protection, comme un gage de sécurité nécessaire dans ces temps troublés.

C'est " pour honorer la mémoire de S. Pierre ", qu'ils déclarent la validité du principe d'un appel à interjeter au siège de Rome par tout évêque dont on poursuit la déposition à un synode provincial et qui se croit dans son droit. Ils expriment, entre autres choses, au pape Jules, leur conviction de la convenance qu'il y aurait pour les évêques à faire " au chef, c'est-à-dire au siège de Pierre, des rapports sur les affaires de chaque province " [3].

Ce fut un glorieux résultat des efforts de l'épiscopat d'Occident et surtout de l'évêque de Rome qu'Athanase pût enfin remonter en paix sur son siège d'Alexandrie, dont d'ailleurs il fut de nouveau chassé plus tard à diverses reprises. Pendant son exil l'illustre champion de la foi était demeuré plus de

[3] Athanase, dans son *Apolog. contra Arianos*, c. 21 et suiv., nous a conservé cet écrit en grec. On y lit : ἤ ἀγνοεῖτε, ὅτι τοῦτο ἔθος ἦν, γράφεσθαι ἡμῖν καὶ οὕτως ἔνθεν ὁρίζεσθαι τὰ δίκαια; (c. 35).

[1] Socrate, *Hist. eccl.*, l. II, c. 17 : Μὴ δεῖν παρὰ γνώμην τοῦ ἐπισκόπου Ῥώμης κανονίζειν τὰς ἐκκλησίας τοῦ ἐκκλησιαστικοῦ κανόνος κελεύοντος. Cf. Funk, *Hist. Jahrbuch*, t. XIV (1893), p. 496.

[1] Concile de Sardique, c. 3 :... *Sancti Petri apostoli memoriam honoremus*, etc. (Mansi, t. III, p. 23; Hefele, t. I, p. 560 et suiv.; trad. fr., t. I, p. 550). Sur l'authenticité des canons de Sardique attaqués légèrement par Friedrich, cf. Funk, *Histor. Jahrbuch*, t. XXIII (1902), p 497 et suiv.; XXVI (1905), p. 1 et suiv. P. 13 il explique le sens du 4ᵉ canon qui complète simplement le précédent. Cf. aussi Paul von Chastonay, *Archiv für katholischen Kirchenrecht*, tome LXXXV (1905), p. 3 et suiv. Duchesne se déclare aussi contre Friedrich dans la revue romaine *Il Bessarione*, 2ᵉ série, l. III (1902), p. 129-144. Sur l'importance canonique de cette décision, cf. Philipps, *Kirchenrecht*, t. V, p. 262 et suiv.; il y montre, à la suite d'Hefele, qu'il y a là non pas établissement d'un droit nouveau, mais simple reconnaissance d'un droit existant. — La lettre à Jules se trouve dans Mansi, t. III, p. 40 : *Hoc enim optimum et valde congruentissimum videbitur, si ad caput, id est Petri sedem, de singulis quibusque provinciis Domini referant sacerdotes.*

trois ans à Rome en relations avec le pape et son clergé. Après le concile de Sardique, Jules adressa aux Alexandrins une lettre pleine de joie pour les féliciter de recevoir de nouveau comme pasteur le vaillant athlète, à qui ses nombreux malheurs avaient acquis la gloire du confesseur; il les encourageait à persévérer dans ce zèle de foi qui les avait fait jusque-là demeurer fidèles à Athanase, au milieu des plus grands maux [1].

Le pape trouva encore bien de la consolation dans la conversion de plusieurs évêques hérétiques. C'est ainsi qu'il reçut de Valens de Mursia et d'Ursace de Singidunum, déposés à Sardique pour cause d'hérésie, une formule orthodoxe et la demande d'entrer en communion avec lui. Ils témoignèrent leur reconnaissance à Jules d'avoir bien voulu, selon leurs expressions « avec bonté et douceur se déclarer prêt à pardonner à leur égarement » [2].

200. Le successeur de Jules dans le pontificat romain, Libère (352-366), était aussi un Romain. Son histoire nous fait sentir partout, à l'occasion toujours des discussions ariennes, les liens puissants qui rattachent le primat de Rome avec son pouvoir suprême, à toutes les parties de l'Église.

Presque à son avènement, les évêques d'Égypte lui écrivirent lettre sur lettre pour lui faire connaître les nouvelles inimitiés auxquelles Athanase se voyait exposé. Quand, par un malheureux changement de ses dispositions, Constance se fut mis à la tête des ariens, ce despote vit dans le siège de Rome son ennemi naturel le plus redoutable. Force et adresse, il mit tout en œuvre pour faire peu à peu de l'arianisme une institution d'État acceptée par tous les évêques; plan inexécutable tant que Rome refuserait son concours. La souplesse des évêques réunis au pseudo-concile de Milan (355) ne se plia que trop aisément à ses vues; mais il lui manquait quelque chose; « il avait un ardent désir, comme l'observe Ammien Marcellin, d'obtenir la confirmation de son œuvre par l'autorité, qui rend si puissants les évêques de la Ville éternelle » [3].

Constance assiégea donc Libère de ses prières et de ses représentations. L'eunuque Eusèbe vint le solliciter au nom de l'empereur de passer à la communion arienne et d'abandonner Athanase. Le refus qu'il essuya ne l'empêcha pas de déposer du moins dans la basilique de Saint-Pierre les présents dont il était chargé pour Libère; mais celui-ci les y fit prendre et restituer à Eusèbe. Constance ordonna de faire comparoir Libère à la cour; le pape y fut intrépide dans la défense de la vraie foi; les menaces de l'empereur ne purent l'amener à s'écarter si peu que ce fût de son devoir. Il subit alors les amertumes du bannissement; conduit à Beroé en Thrace, il y vécut loin de tout commerce, dans l'intimité de quelques amis orthodoxes [4].

Il n'y a point de certitude historique qu'à la fin de son exil, abattu et brisé, il se soit laissé aller à souscrire la troisième formule dite de Sirmium, qui affaiblissait le symbole de Nicée. Encore moins peut-il être question d'une acceptation proprement dite de l'hérésie [5].

[1] Lettre reproduite par S. Athanase, *Apol. contra Arianos*, c. 52 (Jaffé-Kaltenbrunner, n. 188).

[2] τῇ πλάνῃ κατηξίωσε συγγνώμην δοῦναι. (S. Athan., *Apologia contra Arianos*, c. 58.)

[3] ... *tamen auctoritate quoque, qua potiores aeternae urbis episcopi, firmari desiderio nitebatur ardenti* (l. XV, c. 7).

[4] S. Athan., *Historia Arianorum ad monachos*, c. 35 et suiv.; Théodoret, *Hist. eccl.*, l. II, c. 16-17; Ammien Marcellin, *quo supra*.

[5] Cf. mon article sur Libère dans le *Kirchenlexikon* de Wetzer et Welte, t. VII (1891), col. 1915-1959.

Ces événements nous montrent une fois de plus que les évêques ariens avaient conscience de l'importance considérable de la primauté romaine : " Si nous avons gagné Libère, disaient-ils, nous aurons vite fait de soumettre les autres " [1].

A son retour d'exil, Libère est accueilli à Rome avec joie par le peuple fidèle. On crie par les rues de la ville : " Il n'y a qu'un Christ, qu'un pasteur ! " Il marque du sceau de la réprobation le nouveau grand synode arien de Rimini : il demande à tous les évêques qui veulent se réunir à l'Église, de lancer comme lui l'anathème contre ce synode et contre la doctrine arienne [2]; et quand la mort de l'oppresseur Constance donne enfin le signal d'un grand mouvement de retour à l'Église parmi ceux qui s'en étaient séparés, il émet des " décrets généraux " prescrivant la façon d'agir avec les ariens ou semiariens repentants et donnant des décisions sur les baptêmes administrés par eux [3].



Fig. 76. **L'Église sur la porte de Ste Sabine.**

C'est ainsi que, par une lettre solennelle, il accueille à nouveau dans la communion de l'Église environ 60 évêques orientaux de la secte semiarienne, qui lui avaient adressé comme mandataires les évêques Eustathe de Sébaste, Silvain de Tarse et Théophile de Castabalae, avec une profession de foi conforme à la formule du concile de Nicée. Libère en constata le parfait accord avec sa propre confession, comme il dit, et avec celle de tous les évêques d'Italie et d'Occident, et il put ainsi célébrer l'heureuse réconciliation [4].

Une épitaphe pontificale anonyme, mais que dans ces derniers temps l'on a rapporté avec beaucoup de vraisemblance à Libère, célèbre avec insistance chez le défunt la lutte difficile et douloureuse qu'il a soutenue pour la foi de Nicée; elle le nomme " docteur de la loi divine au cœur sincère ", " puissant confesseur ", " colombe sans fiel " [5].

---

201. La magnifique porte de bois sculptée à la basilique Sainte-Sabine de Rome, le célèbre chef-d'œuvre de l'art du Ve siècle, montre, dans l'une des

---

[1] εἰ τὸν Λιβέριον πείσαμεν, ταχέως πάντων κρατήσομεν (Ath., c. 35).

[2] Jaffé-Kaltenbrunner, n. 220 et suiv.

[3] Les *generalia decreta* sont mentionnés par Sirice, *Ep. ad Himerium*, c. 2 (Jaffé-Kaltenbrunner, n. 255).

[4] Le texte de la lettre aux évêques d'Orient est dans Socrate, *Hist. eccl.*, l. IV, c. 12; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 228. Cf. Hefele, t. I, p. 736 et suiv. (trad. fr., t. II, p. 119).

[5] *Divinae legis sincero corde magistrum ... confessor potens... sine felle columba.* De Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1883, p. 5 et suiv.; 1890, p. 123 et suiv. (p. 126 contre l'attribution de l'épitaphe à Martin Ier; p. 129 contre l'attribution à Jean Ier); *Inscr. christ. urbis Romae*, t. II, part. 1, p. 83, 85; Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. 209 et suiv.; Cinti, *Hist. crit. eccl.*, t. II, p. 130 et suiv. Les objections de Funk, dans l'*Histor. Jahrbuch*, t. XIII (1892), p. 489 et suiv. et dans ses *Kirchengeschichtliche Abhandlungen*, t. I, p. 391 et suiv., contre l'attribution à Libère et ses arguments pour l'attribution à Martin Ier ne me paraissent pas décisifs, pas plus que l'attri-

scènes qui couvrent ses battants, les fondateurs de l'église de Rome Pierre et Paul élevant ensemble la croix vers le Sauveur rayonnant de jeunesse et planant au dessus d'eux dans la couronne du triomphe (fig. 76)[1]. Au milieu d'eux se tient calme et sublime une orante, figure de la communauté des fidèles ou de l'Église de Dieu, fiancée du Seigneur.

Si nous ne nous trompons, l'ensemble de ce tableau grandiose, d'une belle exécution, donne au spectateur l'idée de l'Église dans tout l'éclat de son unité, et développant sa vie surnaturelle tout ensemble dans ce monde et dans l'autre. Tandis que dans l'inaltérable clarté de l'au-delà trône le Christ, son espérance, pour assembler autour de lui les élus du royaume de Dieu, l'Église ici-bas passe sa vie temporelle dans les œuvres de la foi que symbolise la croix et que lui ont prêchée Pierre et Paul. La présence des deux princes des apôtres, martyrs de Rome, dans ce tableau, où ils sont unis d'une façon expressive, comme sur tant d'autres, devait éveiller chez les fidèles le souvenir de la précellence dans l'Église du siège de S. Pierre. Et si Pierre et Paul paraissent ici comme élevés au même degré d'honneur, chacun savait que les droits de la préséance pour la sauvegarde de l'unité avaient leurs sources dans les fonctions conférées par Dieu même à S. Pierre et que Paul lui était associé comme apôtre des gentils pour exprimer l'universalité de l'Église.



Fig. 77. L'Empire romain sur la porte de Ste Sabine.

La fameuse porte de la basilique aventine nous offre encore, à mon sens, à côté de la représentation artistique de l'Église, celle de l'Empire romain chrétien; en sorte qu'on trouverait personnifiées dans cette œuvre d'art les deux puissances dont nous devons retracer dans les lignes suivantes l'existence historique et les rapports mutuels. L'Empire est symbolisé (fig. 77[2]) par un prince vêtu de la chlamyde, debout devant un temple, les bras étendus, recevant les acclamations de la foule, qui, comme sur l'arc de Constantin, se partage en deux groupes : les hauts fonctionnaires en toge et le peuple avec la planeta (*paenula*).

Le monument chrétien, surmonté de la croix, derrière l'empereur, semble désigner son rôle dans les affaires extérieures de

bution à l'antipape Félix II proposée par Mommsen. Contre cette opinion, cf. *Il Bessarione*, 1897, p. 260 et suiv. Pour Libère, cf. encore L. de Feis, *Storia di Liberio papa e dello scisma dei semiariani* (Roma, Propaganda, 1894).

[1] Photographie originale. Mon explication de cette figure où je vois une représentation de l'Église (*Röm. Quartalschrift*, t. VIII, 1894, p. 25 et suiv.; *Analecta romana*, t. I, diss. X et append.) a été acceptée et développée par J. Wiegand, *Das altchristliche Hauptportal an der Kirche der h. Sabina* (Trier. 1900), p. 82 et suiv.

[2] Photographie originale. Cf. *Analecta romana*, t. I, p. 669-671.

l'Église; l'ange ailé qu'on voit à sa gauche pourrait bien avoir remplacé la Victoire ailée qu'on mettait près des empereurs, et symboliser la protection d'en haut que l'empereur implore et qu'il peut espérer. Le bas-relief n'est pas de la même main que le précédent [1].

Il n'est pas étonnant de voir les idées de l'Église et de l'État ainsi exprimées dans une œuvre d'art à une époque toute pleine de la pensée des deux puissances et de leurs relations. Si cela est vrai du Ve siècle, date de l'exécution de la porte de Sainte-Sabine, ce ne l'est pas moins de l'époque peu antérieure des grandes luttes ariennes.

A la mort de Libère, ses traces furent suivies par un autre pape rempli d'activité, S. Damase (366-384). Le *Liber pontificalis* indique l'Espagne comme sa patrie, mais dès son enfance il avait vécu à Rome. Damase avait pleine conscience du devoir qui lui incombait, comme chef de l'Église, d'employer toutes ses forces à la sauver de l'hérésie arienne. Les combats contre l'arianisme multiplièrent sous son pontificat les témoignages rendus par les plus grands hommes et les meilleurs de l'époque à la suprématie spirituelle de Rome, fondée par Dieu, comme principe du salut de l'Église au milieu des périls.

Damase, à l'exemple de Libère, s'attacha, comme à une ancre de salut, à la réprobation du pseudo-concile de Rimini. " Cette assemblée, dit-il, n'a aucune valeur, n'ayant obtenu ni l'assentiment de l'évêque romain, dont il fallait avant tout demander le jugement, ni de Vincent de Capoue et d'autres évêques; tout a été fait sous l'empire du mensonge et de la force et en violation de tout ordre ecclésiastique " [2].

Ce jugement et l'obligation générale de reconnaître le concile de Nicée furent le résultat du premier synode connu que Damase ait tenu à Rome (369). Du synode le pape et les pères qui y étaient assemblés envoyèrent aux évêques d'Orient une déclaration qui devait tenir lieu de règle de foi (*tomus*, *typus*); ils devaient la souscrire sans réticence comme témoignage de leur retour à l'unité. " Nous avons pris une décision, dit le pape, et quiconque veut s'estimer chrétien, apprendra par elle à connaître ce qu'il doit maintenir pour garder la tradition apostolique " [3]. Au synode d'Antioche (378), cet écrit doctrinal fut

[1] L'explication habituelle de cette scène, où l'on veut voir la rencontre de Zacharie avec l'ange est ébranlée par cette simple circonstance à laquelle on n'a pas assez fait attention, que le personnage principal n'est pas vêtu de la *lacerna* que l'art chrétien de l'époque donne pour vêtement au prêtre juif, mais de la chlamyde, vêtement de cour et de guerre, comme Constantin sur son arc de Rome et Justinien sur les mosaïques de Ravenne. Sur les représentations d'anges à côté d'autres personnages, cf. Stuhlfauth, *Die Engel in der altchristlichen Kunst* (*Archäologische Studien, hrsg. von Julius Ficker*, 3e liv., 1897), p. 176 et suiv. Le fameux ange représenté sur l'ivoire du musée britannique, de la première moitié du VIe siècle (*ibid.*, p. 179), est aussi, d'après l'inscription, le protecteur d'un haut personnage, peut-être d'un empereur. Cf. les additions à ma dixième dissertation, consacrée à la porte de Sainte-Sabine, au t. I de mes *Analecta romana*. Wiegand se rallie à mes explications antérieures et ne voit aussi dans cette figure que " l'Empire romano-chrétien " (p. 52). Avec son caractère " symbolique ", ce morceau, dit-il, forme " un excellent pendant à l'image de l'Église ".

[2] Mansi, t. III, p. 443; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 232.

[3] Sur le synode de 369, cf. Jaffé-Kaltenbrunner, n. 232. Le synode condamnant Libère, que signale Jaffé et qui aurait eu lieu antérieurement, a été reconnu faux. L'écrit synodal de 369 (Mansi, t. III, p. 443, 455) est mentionné par Damase dans sa lettre aux Orientaux contre Apollinaire et Timothée, dont Théodoret (*Hist. eccl.*, l. V, c. 10) nous a conservé la traduction : Ἤδη γὰρ ἅπαξ τύπον ἐδ᾽ κάμεν...

souscrit par 146 évêques dont les souscriptions étaient conservées dans les archives de l'église romaine [1].

Il suffisait d'être ainsi reconnu par le siège de Rome pour être reçu comme évêque légitime. Au synode de Tyane, par exemple, Eustathe, évêque de Sébaste, déposé au concile orthodoxe de Mélitine, n'eut qu'à présenter une lettre de reconnaissance du pape pour obtenir sans résistance place et voix dans l'assemblée [2].

Damase déploya son énergie contre les évêques les plus notables de l'Empire quand ils s'attachaient à l'arianisme, et en leur appliquant la peine de la déposition il manifesta sa suprématie. C'est ainsi qu'Auxence dut abandonner son siège de Milan, à cause de ses sentiments semiariens [3]. C'est ainsi que le pape rejeta l'élection au siège de Constantinople de l'hérétique Maxime le Cynique [4], ordonna une nouvelle élection et la confirma de son autorité pontificale quand le choix se fut porté sur l'orthodoxe Nectaire [5]. Il confirma sur le siège d'Alexandrie, le premier de l'Orient, Pierre, obligé, comme son prédécesseur Athanase de fuir et de chercher à Rome protection [6]. Le second siège d'Orient, Antioche, n'échappa pas davantage à sa sollicitude. Il avait été atteint du schisme mélécien, en relations extérieures avec l'arianisme. Damase eut occasion d'y appliquer le droit du successeur de Pierre à la confirmation des évêques, malgré les longs efforts qu'il fallut pour déraciner le schisme [7].

C'est à l'occasion de ces troubles d'Antioche que S. Jérôme écrivait à Damase ces paroles célèbres : " Je ne sais rien de Vital, je rejette Mélèce, je ne connais pas Paulin (c'étaient les évêques dont il s'agissait d'examiner les titres sur le siège d'Antioche). Ne suivant personne que le Christ, je me tiens en communion avec vous, c'est-à-dire avec le siège de Pierre. Je sais que l'Église n'a été fondée que sur un unique rocher. Qui se rattache au siège de Pierre est mon homme " [8].

202. Pendant cette lutte à Antioche, qui fut la pierre de touche où l'Orient entier reconnut ses sentiments unitaires, les autres grands hommes de l'Église tinrent le même langage que S. Jérôme. Et il y avait alors toute une floraison d'écrivains éminents.

C'est en effet en partie sous Damase qu'est dans tout son éclat la période des Pères, marquée par les grandes luttes intellectuelles. Chrysostôme et Basile en Orient, Ambroise, Jérôme, Augustin en Occident témoignent d'un merveilleux accord dans l'affirmation des droits pontificaux, qu'il s'agisse d'Antioche, de mesures contre les ariens ou d'autres questions. Ils proclament que Pierre,

---

[1] Hefele, t. I, p. 743 (trad. fr., t. II, p. 125); Mansi, t. III, p. 461, les souscriptions y sont suivies de ces mots : *quorum subscriptio in authenticum hodie archivis romanae ecclesiae tenetur.*

[2] S. Basile, *Ep. 263 ad Damasum* (Migne, *P. Gr.*, t. XXXII, col. 979).

[3] Mansi, t. III, p. 459; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 232.

[4] Mansi, t. VIII, p. 749; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 237.

[5] Boniface Ier, *Ep. ad episcopos Macedoniae* (Mansi, t. VIII, p. 756; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 365): *Clementissimae recordationis princeps Theodosius Nectarii ordinationem, propterea quia in nostra notione non esset, habere non existimans firmitatem, missis e latere suo aulicis cum episcopis, formatam huic a sede romana dirigi depoposcit, quae eius sacerdotium roboraret.*

[6] Jaffé-Kaltenbrunner, n. 236.

[7] Boniface Ier, *quo supra.*

[8] *Ep. 15 ad Damasum* (année 376). (Migne, *P. L.*, t. XXII, col. 356).

le pêcheur élu, continue à régner à Rome, Pierre, le premier des apôtres, le chef de l'Église comme représentant du Christ. « Où est Pierre, dit Ambroise, là est l'Église. *Ubi Petrus ibi Ecclesia* » [1].

C'est aussi d'Ambroise que sont les paroles adressées aux empereurs Gratien, Valentinien et Théodose par le concile d'Aquilée de 381 : ils doivent accorder leur protection à l'église romaine, qui est le centre « d'où sur tous rayonnent les droits de la vénérable communion » [2].

203. Aux mouvements de l'arianisme se rattachèrent, aux temps de Damase, outre le schisme d'Antioche, diverses autres sectes. Partout le primat romain entre en lutte contre elles, non pour faire parade de sa puissance, mais par la conscience du devoir qui s'impose à lui de tout faire pour l'unité de l'Église. Il apparut clairement alors que toute blessure faite au corps de l'Église trouvait une répercussion intime dans l'évêque de Rome. Si l'on prête l'oreille à l'histoire, l'on devra décidément reconnaître dès cette époque à la Rome ecclésiastique le rôle du cœur ou de la tête dans l'organisme de l'Église visible. Il suffira de relever ici quelques traits de la lutte contre les sectes.

C'est d'une réfutation erronée et incomplète de la doctrine arienne que naquit l'apollinarisme. L'église de Rome le condamna dans maint synode. Damase chargea S. Jérôme de rédiger un écrit dogmatique sur la question, pour être proposé, au nom du pape, à la signature des apollinaristes convertis. Dans une lettre à l'Orient qui s'était tourné vers lui avec inquiétude, Damase déclara qu'Apollinaire avait été condamné « par le jugement du siège apostolique » [3].

C'est aussi à une fausse position prise contre les ariens que la secte des lucifériens doit son origine. Damase se montrait avec raison plus miséricordieux envers les ariens que l'évêque Lucifer de Caralis (Cagliari), dont il condamna la rigueur exagérée. Mais les partisans de cet évêque obstiné firent cabale et ils tentaient de prendre pied à Rome quand S. Jérôme se mit à les combattre de toute sa puissance. Dans un traité plein de vivacité, il leur représenta quelle folie c'était à eux de prétendre faire la seule église véritable de leur petite communauté, séparée de Pierre : « Le salut des chrétiens, dit-il, repose dans la dignité du prêtre suprême; refuser de lui reconnaître une situation au-dessus de tous les fidèles, c'est partager l'Église en autant de sectes qu'il y a d'évêques » [4].

Il n'y avait au contraire aucun lien ou du moins il n'y avait qu'un lien bien lâche entre l'hérésie arienne et le profond mouvement des priscillianistes qui portait sur le terrain moral et qui eut son siège en Espagne et en Gaule. Il jette ses fils dans la direction de Rome et ses chefs reconnaissent d'une manière indubitable les droits du primat. Parmi les traités, récemment découverts, attribués à Priscillien, il s'en trouve un, adressé à l'évêque de Rome, Damase. Il lui expose son cas, parce que, dit-il, le pape « a le rang suprême et est le

[1] *In psalm.* 40, n. 30 (Migne, *P. L.*, t. XIV, col. 1082).

[2] Mansi, t. III, p. 622 : *inde enim in omnes venerandae communionis iura dimanant.*

[3] Mansi, t. III, p. 467; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 234; d'après Théodoret, *Hist. eccl.*, l. V, c. 10 : ἐνταῦθα Τιμόθεος κρίσει τῆς ἀποστολικῆς καθέδρας... καθηρέθη ἅμα τῷ διδασκάλῳ αὐτοῦ Ἀπολλιναρίῳ.

[4] *Contra Luciferianos*, c. 9 (Migne, *P. L.*, t. XXIII, col. 165) : *Ecclesiae salus in summi sacerdotis dignitate consistit*, etc.

premier de tous"; c'est "la dignité de Pierre qui a élevé l'évêque de Rome à l'honneur du siège apostolique". Condamné par le synode de Saragosse, il réclame un jugement nouveau et impartial par le pape et son synode[1].

Étranger à tout intérêt particulier, le langage du grand Basile de Césarée envers le pape est encore plus expressif. Il demande secours au siège apostolique de Rome contre les sectes des semiariens et des macédoniens, issues de l'arianisme. Il voyait avec douleur, dans les évêchés, désolés sous le rapport religieux, de l'Orient, l'héritage de l'arianisme recueilli par les écoles semiariennes, avec leurs nuances multiples, et toutes couvertes du manteau de la modération. Il fut des premiers à reconnaître tout le danger de la doctrine de Macédonius, spécialement dirigée contre la divinité de l'Esprit-Saint. Mais il sentait l'Orient trop épuisé pour suffire à de nouvelles et lourdes tâches. L'instinct de la conservation le poussa, et l'Orient par sa bouche, à chercher secours à Rome près du siège de S. Pierre et dans l'Occident orthodoxe. C'est de là qu'il réclame, dans des instances multipliées, pour l'église grecque "les médecins des malades" et "les docteurs des sains"[2].

204. Dès 371 le zélé archevêque de Césarée adressa une mémorable ambassade au pape Damase pour lui exposer son désir de voir Rome envoyer en Orient des délégués, comme elle l'avait fait sous les prédécesseurs de Damase : ils auraient mission d'instruire les coupables et de déterminer chez les repentants le retour à l'Église. Damase répondit à cette demande de secours que lui apporta le diacre Dorothée par l'envoi à Basile du diacre Sabinus. Mais les lettres d'encouragement que Sabinus apportait à l'évêque ne lui suffisaient pas : il réclama de nouveau la visite de délégués munis de pleins pouvoirs. "Nous considérons, dit-il au pape, comme notre unique moyen de salut le soin que Votre Charité prend de nous; dans les temps passés déjà c'est toujours votre extraordinaire intervention qui nous a conservés et consolés"[3].

Basile avait informé son grand ami, Athanase d'Alexandrie, de ses démarches pour obtenir l'intervention puissante de Rome : "Il nous a paru convenable, écrit-il au vénérable champion de l'Église, de nous tourner vers l'évêque de Rome, pour le solliciter d'examiner la situation actuelle"; il annonce qu'il a représenté au pape que dans l'impossibilité de tenir à Rome un synode, il n'a qu'à faire usage de sa puissance propre pour déclarer nuls dans tout l'Orient les décrets du synode hérétique de Rimini[4].

Il y avait comme un pressentiment du schisme qui devait s'abattre sur l'église grecque dans cette insistance de l'un de ses plus grands hommes à

[1] *Liber II ad Damasum episcopum : Senior omnium nostrum es* et plus loin : *Omnium senior et primus* (éd. Schepss, *Corpus script. eccl. latin.*, t. XVIII, p. 34). Cet appel au pape rend l'attribution à Priscillien de cet écrit moins contestable que les autres dont Schepss lui fait honneur. Cf. Michael, dans la *Zeitschrift für kath. Theol.*, t. XVI (1892), p. 692 et suiv.; t. XVIII (1894), p. 190 et suiv.

[2] Lettres 66-70, 89-92, etc. (Migne *P.*, *Gr.*, t. XXXII).

[3] *Ep.* 70 *ad Damasum* (Migne, *P. Gr.*, t. XXXII, col. 433). Les paroles citées ont été rappelées par Léon XIII à l'occasion de ses efforts pour provoquer le retour à l'unité de l'église grecque (allocution consistoriale du 28 février 1879, à l'intronisation du patriarche babylonien, de rit chaldéen).

[4] *Ep.* 69 *ad Athanas.* (Migne, *P. Gr.*, t. XXXII, col. 431) : ἐφάνη δὲ ἡμῖν ἀκόλουθον ἐπιστεῖλαι τῷ ἐπισκόπῳ Ῥώμης, ἐπισκέψασθαι ἐνταῦθα etc. Diverses raisons firent traîner en longueur les négociations avec Rome, et éveillèrent chez Basile l'humeur qui se manifeste dans d'autres lettres.

proclamer ce besoin d'un secours pour l'Orient, à tourner vers Rome et l'Occident un regard anxieux comme vers le seul point d'appui.

Il fallut que l'arien persécuteur Valens fût tombé dans un combat contre les Goths, et que le grand Théodose fût devenu le maître de l'Orient pour que, sur son invitation, un concile se réunît à Constantinople (381) contre les Macédoniens et les autres sectes ariennes. Cette assemblée a pris le second rang sur la liste des conciles œcuméniques. Avant tout, le concile porta condamnation solennelle de la doctrine macédonienne, négative de la divinité de l'Esprit-Saint. L'attitude du primat romain vis-à-vis de cette assemblée conciliaire est remarquable à plus d'un titre. Il n'y avait point eu convocation d'un synode général de l'Église, mais simplement des évêques d'Orient dépendant de Théodose. Rome, qui n'avait eu aucune part à la convocation, n'eut pas davantage à prendre la présidence de l'assemblée. Le synode trouva la question fondamentale, celle de la divinité du Saint-Esprit, tranchée déjà par une décision du siège de Rome; Damase s'était énergiquement déclaré contre la fausse doctrine de Macédonius, notamment à un concile romain. On connaît aujourd'hui l'admirable texte de sa sentence en la matière; c'est la belle et claire formule sur l'Esprit-Saint qui est en tête de la décrétale dite de Gélase sur les livres canoniques, formule où l'on a eu raison de voir dans ces derniers temps une œuvre de Damase [1]. Le concile de Constantinople s'engagea résolument dans la voie ouverte par Rome.

C'était, en théorie, la fin de l'erreur. En Occident, la négation de la divinité de l'Esprit-Saint n'avait jamais d'ailleurs eu de défenseurs particuliers.

C'était donc un projet inutile que la pensée qui se fit jour chez quelques évêques d'Occident de réunir à Rome un concile général [2]. Il était pleinement suffisant que les évêques du grand synode oriental, réunis de nouveau à Constantinople, envoyassent à Rome des délégués : ce furent Cyriaque, Eusèbe et Priscien [3]. Ils les chargèrent d'exposer au chef de l'Église et à l'église d'Occident ce qui s'était passé et la situation de l'Orient. Photius prétend [4] que Damase aurait confirmé les mesures du synode pour la défense de la pureté de la foi. Ce que nous avons dit montre que le concile n'avait pas besoin d'une confirmation formelle [5].

205. Les Grecs ne communiquèrent jamais complètement au siège de Rome les décisions du synode de 381; ils avaient à cette conduite une raison importante. C'est que dans ces décisions s'en trouvait une qu'ils n'avaient pas envie de déclarer à Rome : c'était le 3e canon, qui élevait arbitrairement et contre le droit le siège de Constantinople aux dépens des deux premiers sièges d'Orient.

[1] Hefele, t. I, p. 739, 740 (trad. fr., t. II, p. 121, 122) (synodes romains de 369 et 374); Jaffé, p. 38 et dans les *Addenda*, p. 691. Les anathèmes dans Constant, *Ep. rom. pont.*, p. 516; Mansi, t. III, p. 481; Denzinger, *Enchiridion*, p. 11 et suiv. (réimpression mauvaise). — Le décret sur le Saint-Esprit (début : *Dictum est* [*a synodo*] *: Prius agendum est de Spiritu septiformi;* fin : *annuntiabit vobis.*) au t. III, p. 462 de Mansi. Cf. Thiel, *De decretali Gelasii P. de recipiendis libris* (1866); *Epist. rom. pont.*, p. 53 et suiv. et 454; Friedrich, *Drei unedirte Concilien, mit einem Anhang über das Decretum Gelasii* (1867); et dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie bavaroise, *phil.-hist. Klasse*, 1888, t. I, p. 54 et suiv.; Hefele, t. II, p. 618 et suiv. (trad. fr. t. III, p. 219 et suiv.).

[2] Mansi, t. III, p. 630 et suiv.

[3] *Ibid.*, p. 582.

[4] *Ibid.*, p. 595.

[5] Sur la prétendue confirmation, Funk, *Historisches Jahrbuch*, t. XIV (1893), p. 497.

En voici le texte : " L'évêque de Constantinople aura la préséance d'honneur, aussitôt après celui de Rome, parce que cette ville est la nouvelle Rome ". La condamnation de cette mesure en Occident ne pouvait faire doute. Assurément les Orientaux y rendent un témoignage d'honneur à la préséance du siège de Pierre; ils reconnaissent à l'évêque de Rome le premier rang dans l'Église. Mais en élevant au-dessus d'Alexandrie et d'Antioche Constantinople, jusqu'alors simple évêché, ils blessent l'antique hiérarchie des églises. Ils attribuent en outre à l'évêque de Constantinople tout le diocèse de Thrace, naguère dépendant de l'évêque d'Héraclée. Résidant à l'ombre du trône impérial, l'évêque de la nouvelle Rome pourra ainsi avec le temps devenir l'évêque de l'empire d'Orient, obtenir la juridiction spirituelle sur l'épiscopat d'Orient; et c'est là qu'en effet tendront par la suite les efforts des évêques et plus encore des empereurs de Constantinople. A ce concile de 381 l'avenir projette déjà son ombre sur la lutte glorieuse contre l'arianisme [1].

L'attitude nette et ferme que prit l'église de Rome vis-à-vis de ce canon atténua le danger qui en résultait et mit de nouveau en lumière la primauté des papes.

Pendant longtemps l'église de Rome refusa de reconnaître ce bouleversement de l'ancienne hiérarchie. Nous avons là-dessus les témoignages de Lucentius, légat du pape au quatrième concile œcuménique [2], et celui des papes Léon le Grand [3] et Grégoire le Grand [4]. Et si les circonstances obligèrent Grégoire de concéder à l'évêque de la cour le titre patriarcal et de lui attribuer une certaine préséance sur les autres patriarches, il se refusa néanmoins de lui reconnaître formellement une haute juridiction sur les diocèses d'Orient.

L'influence décisive du primat de Rome se manifesta encore dans l'acceptation des résolutions dogmatiques du même concile. Les papes les considérèrent en tout temps comme l'expression du dogme et leur assurèrent la force nécessaire : Vigile nomme œcuménique le synode de 381 ; Grégoire le Grand l'honore de la même manière; c'est expressément à cause de ses décrets dogmatiques qu'il le met au nombre des quatre conciles œcuméniques (antérieurs au VI[e] siècle, car il ne fait pas mention du cinquième) et il dit qu'il les estime tous les quatre comme les quatre Évangiles; tous ont droit au même respect que la parole de Dieu [5].

III. — Décisions de Damase sur le gouvernement de l'Église et la Sainte Écriture.

206. Pour clore ce court aperçu du rôle du primat de Rome sous Damass, le plus important des papes du IV[e] siècle, nous signalerons deux de ses décrets, qui nous apportent des faits nouveaux et inconnus de l'histoire de la prééminence de Rome. Car ce n'est que tout récemment que la critique a justement

[1] Canon 3 avec commentaire, dans Hefele, t. II, p. 17 (trad. fr., t. II, p. 204-205).

[2] Mansi, t. VII, p. 442.

[3] *Ep.* 106 à Anatole de Constantinople, c. 5 (Migne, *P. L.*, t. LIV, col. 1007).

[4] *Registr.*, l. VII, n. 31 à Euloge d'Alexandrie et Anastase d'Antioche (éd. de S. Maur. VII, n. 34).

[5] *Sicut sancti Evangelii quatuor libros, sic quatuor concilia suscipere et venerari me fateor.* Hefele, t. II, p. 31, 33 (trad. fr., t. II, p. 216 et suiv.); Grégoire le Grand, *Registrum*, l. I, n. 24, lettre synodale aux patriarches d'Orient (éd. de S. Maur, I, 25).

restitué à Damase ces actes importants, qui marquent des étapes dans l'histoire du dogme et de la discipline ecclésiastique, et que l'on avait jusque-là coutume de rejeter à une époque postérieure.

La première décision fut promulguée par le pape au concile romain de 374. C'est le plus ancien règlement qui nous donne une liste complète des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament et par là même il est d'une importance considérable pour l'histoire du canon biblique. On y trouve la preuve que déjà l'Église reconnaissait et lisait comme écrits " par l'opération de Dieu " les mêmes livres sacrés qui aujourd'hui encore jouissent chez les catholiques de l'autorité de livres inspirés ou canoniques. La liste commence par ces mots : " Voici la série des livres de l'Ancien Testament qu'accepte et vénère la sainte Église catholique romaine ". On voit toute la vigueur d'une autorité doctrinale qui, se rattachant aux plus anciennes traditions, notamment de l'église romaine, apprend à l'humanité dans quels livres est enseignée la parole de Dieu; car si nous avons reçu la Bible de Dieu, dans un certain sens nous l'avons aussi reçue de l'Église [1].

Peu après Damase, deux conciles africains (Hippone, 393; Carthage, 397) établirent aussi le canon biblique d'après les traditions locales. Leur liste est de tout point d'accord avec celle de Rome. Les Pères d'Hippone terminent par cette formule remarquable : " Pour la confirmation de ce catalogue, il faut se mettre d'accord avec l'église d'au-delà des mers "[2]. C'est ainsi que la tradition du siège de S. Pierre est comme la boussole infaillible où viennent souvent s'orienter les églises; Rome est la pierre de touche de leurs traditions. En voici un nouvel exemple : douze ans plus tard l'évêque de Toulouse Exupère, entre autres objets sur lesquels il désirait être instruit et éclairé par le Saint-Siège, demandait une liste authentique des livres de la Bible et le pape Innocent la lui envoya, en ajoutant la recommandation " non seulement de laisser de côté, mais de condamner expressément " tous les autres écrits qui prétendaient à une origine divine [3].

Dans le canon biblique promulgué au synode de Damase, on trouve la trace des travaux préparatoires du Père de l'Église, S. Jérôme. Lui-même nous apprend qu'il travaillait aux côtés de Damase et le passage où il nous en informe est en même temps un témoignage de la reconnaissance universelle de l'autorité pontificale : " J'ai eu souvent alors, nous dit-il, à répondre aux nombreuses consultations qui d'Orient et d'Occident étaient adressées au siège apostolique " [4].

L'autre déclaration de Damase que nous voulons rappeler concerne les patriarcats orientaux et la primauté du siège de Rome. Ce qu'elle contient sur les patriarcats la rattache aux différends susmentionnés relatifs à l'ordre hiérarchique des grands évêques d'Orient, et peut-être s'y rattache-t-elle historiquement. Son affirmation catégorique de l'institution par le Christ de la préémi-

---

[1] Mansi, t. VIII, p. 153 et suiv., reproduit, d'après le Codex Lucensis, le court préambule où on lit entre autres choses : *Dei operatione credamus illas* (*scripturas*) *esse conditas* et où la condamnation des apocryphes s'appuie sur le témoignage de S. Jérôme : *Quas etiam vir eruditissimus Hieronymus repudiavit.* Sur l'attribution à Damase, les références de la n. 1 de la p. 274.

[2] Concile d'Hippone, Ballerini dans les *Opera S. Leonis* (Migne, *P. L.*, t. LVI, col. 429; de Carthage, Hefele, t. II, p. 54, 66 (trad. fr., t. II, p. 240, 245).

[3] Mansi, t. III, p. 1038; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 293; cf. Ballerini, *loco cit.*, col. 505.

[4] *Ep.* 130, n. 10.

nence de l'église romaine dans la personne de S. Pierre en fait le couronnement de toutes les déclarations sur la primauté [1].

En voici le début : " Bien que l'Église catholique universelle, répandue sur la surface du globe, soit tout entière la chambre nuptiale du Christ, la sainte église romaine n'en est pas moins élevée au-dessus de toutes les autres, non point par des constitutions synodales, mais par la parole de N.-S. et Sauveur dans l'Évangile qui lui assure la primauté, quand il dit : Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle; je te donnerai les clefs du royaume du ciel; ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans le ciel et ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans le ciel" [2].

Damase expose ensuite que S. Pierre a souffert à Rome le martyre avec S. Paul, qu'ils ont " consacré au Seigneur Christ l'église romaine ", que " par leur présence et leur triomphe Rome a été élevée au-dessus de toutes les cités ". " Le premier siège de l'apôtre Pierre est donc l'église romaine " et, empruntant une comparaison biblique, il ajoute qu'elle est l'église " sans tache, sans ride, et sans aucun autre défaut de ce genre " [3].

" Le deuxième siège a été consacré à Alexandrie au nom de Pierre par son disciple l'évangéliste S. Marc. Car Marc fut envoyé en Égypte par l'apôtre Pierre et y subit un glorieux martyre, après avoir prêché la parole de vérité. C'est aussi au bienheureux apôtre Pierre que le troisième siège, celui d'Antioche, doit d'être honoré; Pierre y a demeuré avant de venir à Rome et c'est là que les partisans de la foi nouvelle ont pris pour la première fois le nom de chrétiens " [4].

Cette importante déclaration sur l'origine des patriarches, qu'ont renouvelée plus tard d'autres papes comme Gélase et Grégoire Ier, établit entre les grands diocèses de l'Église une vraie et intime unité, dont le nom sacré de S. Pierre et la dignité de son siège forment le lien.

On a émis des opinions diverses sur l'origine de la dignité patriarcale dans le christianisme. L'explication pontificale offre le grand avantage d'avoir une haute antiquité, et, ce qui vaut mieux, de sortir de la bouche la plus autorisée. Visiblement c'était à Rome et dans l'Occident une idée vivace et fondée, que la suprématie des patriarches sur les autres évêques avait sa raison d'être non pas dans des efforts heureux pour s'élever à ce haut rang, ni dans l'importance politique des cités patriarcales, mais bien plutôt dans leur participation plus étroite à la puissance et à la dignité du centre et de la source de l'unité ecclésiastique à Rome. Cette pensée n'excluait naturellement pas l'idée que l'activité déployée dans la propagation de la foi par les églises d'Alexandrie et d'Antioche eût contribué essentiellement à l'établissement historique de leur prééminence. En fait l'une et l'autre étaient métropoles de nombreux évêchés fondés par elles;

[1] Mansi, t. VIII, p. 158, avant le décret de Gélase, auquel elle est rattachée comme la déclaration sur le canon biblique; Hefele, t. II, p. 620, 621 (trad. fr., t. III, p. 222).

[2] ... *Quamvis universae per orbem catholicae diffusae ecclesiae unus thalamus Christi sit, sancta tamen romana ecclesia nullis synodicis constitutionibus caeteris ecclesiis praelata est, sed evangelica voce Domini et Salvatoris nostri primatum obtinuit, Tu es Petrus, inquientis, et super hanc petram aedificabo ecclesiam meam*, etc.

[3] *Est ergo prima Petri apostoli sedes romana ecclesia, non habens maculam neque rugam nec aliquid huiusmodi.* Cf. *Ephes.*, c. V, v. 27.

[4] *Secunda sedes apud Alexandriam beati Petri nomine...consecrata... Tertia sedes apud Antiochiam item beatissimi apostoli Petri habetur honorabilis*, etc.

malheureusement nous n'avons pas de données qui nous permettent de suivre dans le détail l'évolution historique primitive du patriarcat.

Quant à la question de principe, il ne faut pas oublier que l'établissement de la snprématie des patriarches, exarques ou archevêques sur d'autres évêques est l'œuvre des circonstances historiques et que cette hiérarchie n'est pas d'institution divine. La primatie de Pierre seule fait exception. Pour elle et pour elle seule l'Évangile et la tradition s'accordent à nous dire qu'elle a été instituée par la volonté de Dieu comme une dignité permanente des successeurs du prince des apôtres à la tête de l'Église universelle.

Cela supposé, il n'y a certainement pas, nous le répétons, de meilleure explication, que celle du pape Damase, de la suprématie des patriarches d'Alexandrie et d'Antioche. Ces deux sièges épiscopaux, les premiers de l'Orient, y apparaissent dans une certaine mesure comme les sièges de S. Pierre et les successeurs de Pierre n'ont aucun motif de jalousie contre eux. Au contraire ils se réjouissent de l'honneur de ces sièges. Bien loin d'être un germe de discorde la dignité patriarcale continuera d'être affermie par le possesseur du siège suprême. La confession claire et joyeuse que fait l'Orient de l'unité de l'Église est en même temps une reconnaissance de cette vérité que la suprématie des patriarches se fonde sur la plénitude de pouvoir attribué à S. Pierre et dont ils ont reçu comme une dérivation. On sait que le Christ n'a pas fondé trois églises, mais une seule, une société viable et parfaite qui ne peut avoir qu'une seule tête.

IV. — L'évêque de Rome patriarche et métropolitain.

207. Dans le décret sus-indiqué, Damase ne nomme avec lui que deux patriarches. Il ne connaît pas encore celui de Constantinople, et cette ville n'est qu'un simple évêché à ses yeux. Ce siège épiscopal qui ne pouvait guère se réclamer d'un lien historique étroit avec S. Pierre ou quelque autre apôtre, n'avait avant le transfert à Byzance de la résidence impériale, qu'une existence obscure et presque inconnue.

Damase ne connaissait pas davantage l'autre patriarcat cité plus tard, celui de Jérusalem. Sans doute Jérusalem ou Aelia Capitolina était déjà le siège d'un évêché célèbre; elle jouissait en Palestine, et le concile de Nicée le reconnut[1], de la "succession d'honneur"; mais ce ne fut que dans la première moitié du Ve siècle qu'elle se constitua en patriarcat, et le concile œcuménique de Chalcédoine fut le premier à lui concéder le gouvernement des trois provinces de Palestine[2].

Au contraire le concile de Nicée de 325 cite, comme Damase, les deux patriarcats d'Alexandrie et d'Antioche, dans cet ordre, et leur reconnaît de vastes diocèses. Celui de l'évêque d'Alexandrie comprenait le diocèse politique d'Égypte, c'est-à-dire l'Égypte au sens étroit, la Libye, la Pentapole ou Cyrénaïque et la Thébaïde. La juridiction patriarcale de l'évêque d'Antioche s'étendait sur le diocèse politique d'Orient avec ses provinces groupées en Syrie ou autour de cette contrée. Dans le même canon, le concile de Nicée nomme

[1] Can. 7 : ἐχέτω ἀκολουθίαν τῆς τιμῆς τῇ μητροπόλει σωζομένου τοῦ οἰκείου ἀξιώματος.

[2] Sess. 7. On établit à Chalcédoine une composition entre Antioche et Jérusalem. Cf. Hefele, t. II, p. 477 (trad. fr., t. III, p. 70).



encore, du moins en termes généraux, les autres "éparchies" ou grands diocèses d'Orient, dans lesquels, dit-il, les églises conserveront les privilèges dont elles jouissent à l'époque [1].

C'est un point de grande importance que le concile œcuménique de Nicée désigne aussi le siège de Rome dans son décret. Il ne s'exprime point formellement sur la primauté et c'est une erreur de croire que cette primauté ait été confirmée ou constatée à Nicée. Le concile n'avait point pour s'en occuper les mêmes raisons qui s'offraient pour les patriarcats. Le canon du concile relatif aux patriarcats d'Alexandrie et d'Antioche ne mentionne l'existence du patriarcat d'Occident qu'à titre de comparaison, quand il dit : " L'évêque d'Alexandrie (et par conséquent celui d'Antioche) aura pouvoir sur ses provinces, comme il arrive pour l'évêque de Rome "; c'est-à-dire, visiblement : les droits patriarcaux exercés par l'évêque de Rome le seront désormais aussi par ces deux évêques. Il y eut donc ainsi reconnaissance indirecte de la situation particulière de



Fig. 78. **Damase « évêque » sur une inscription de la catacombe de Prétextat.**

l'évêque de Rome vis-à-vis de l'Occident; mais les Pères du concile de Nicée ne s'occupèrent point de la primauté de l'église de S. Pierre sur l'Orient et sur l'Occident.

En effet l'évêque de Rome est aussi patriarche et son diocèse patriarcal embrasse tout l'Occident, puisque dans ce vaste domaine il n'y a point d'autre dignité patriarcale; outre la primauté qu'il possède sur toute l'Église, il exerce donc vis-à-vis des évêques des provinces occidentales un pouvoir de direction plus étroit, analogue à celui que les patriarches d'Orient exercent dans leurs provinces.

Il y a quelque chose d'analogue pour l'évêché de Rome et les droits métropolitains en Italie. Tout en étant primat de l'Église universelle, le pape n'en exerce pas moins les droits d'évêque sur la seule ville de Rome; de même il n'administre comme métropolitain ou archevêque que certains diocèses d'Italie,

[1] Canon 6 : καὶ ἐν ταῖς ἄλλαις ἐπαρχίαις τὰ πρεσβεῖα σώζεσθαι ταῖς ἐκκλησίαις. Cf. Hefele, t. I, p. 389 et suiv. (trad. fr., t. I, p. 378 et suiv.).

et les autres provinces ecclésiastiques qui confinent à celles de Rome sont sous la juridiction d'archevêques particuliers.

Le pape est ainsi, dans un ordre ascendant, évêque de Rome, métropolitain en Italie, patriarche d'Occident et primat de l'Église universelle[1].

Quant au terme habituel par lequel les papes se désignent eux-mêmes c'est "évêque". C'est l'usage dans leurs plus anciennes inscriptions et c'est en particulier avec cette épithète d'*episcopus* que nous rencontrons le nom de Damase sur les marbres des catacombes, qui rappellent les embellissements qu'il y a faits (fig. 78[2]).

Ces dignités diverses, qui se distinguent par le cercle où s'exerce leur action, se maintiennent en quelque manière pendant toute l'antiquité chrétienne. La dignité patriarcale de Rome surtout était si connue qu'elle servit de terme de comparaison au concile de Nicée pour affermir les patriarcats orientaux. Mais ces quatre dignités sont si étroitement liées qu'il est bien rare qu'on en parle séparément. On ne peut les considérer comme fondées chacune sur des titres juridiques distincts, leur seul titre commun est la succession de Pierre.

Aussi dans leurs décisions et décrets, toutes les fois qu'ils veulent faire valoir leur pleine autorité, c'est exclusivement du prince des apôtres, Pierre, que se réclament les papes et de la prééminence que le Christ lui a donnée, qu'ils exercent cette autorité à Rome, dans leur province ecclésiastique d'Italie, dans l'Occident, en Orient, hors des limites de leur propre patriarcat. Les lettres mêmes qu'ils nous ont laissées semblent à peine faire la distinction entre ces quatre degrés de leur autorité, du moins quand il s'agit d'en justifier la source. Dans la bouche des papes comme dans celle de leurs contemporains, c'est S. Pierre seul qui leur transmet toute leur puissance. Les évêques de Rome font pour ainsi dire corps avec S. Pierre. Mais leurs mesures se distinguent naturellement suivant les circonstances, selon qu'elles se limitent à Rome ou à la métropole, qu'elles s'étendent au patriarcat ou à l'Orient en même temps qu'à l'Occident. C'est ainsi que nous avons des encycliques disciplinaires des anciens papes qui ne s'appliquent qu'au clergé et au peuple de Rome, de simples lettres pastorales que l'on a trop souvent le tort de vouloir tranformer en lois générales de l'Église. Il y a d'autres encycliques et des décisions de synodes romains qui s'appliquent à tout le territoire métropolitain et à lui seul. Il y a aussi, en assez petit nombre, des publications et des actes administratifs qui s'étendent à tout le patriarcat, et ce qui en explique la rareté, c'est que lorsqu'il se présente des affaires assez importantes pour intéresser dans son ensemble le vaste patriarcat d'Occident, les papes jugent habituellement préférable de s'adresser en même temps à l'Église entière.

Ces derniers décrets, applicables à l'Orient et à l'Occident, dont la lutte contre l'hérésie a rendu nécessaire la multiplication, forment la quatrième espèce, et la plus haute, des actes du gouvernement papal. Dans tous ces décrets, quel qu'en soit le nom, les décisions doctrinales sont toujours sur le même

[1] Cf. Philipps, *Kirchenrecht*, t. V, p. 709-715; Hinschius, *Kirchenrecht*, t. I, p. 212-214.

[2] La figure est empruntée à une photogr. de Parker. Les fragments ont été rassemblés de cette façon sur le tombeau de Janvier, dans la catacombe de Prétextat. Cf. Kraus, *Roma sotterranea*, 2e éd., p. 92. Pour l'accolement de l'épithète *episcopus* au nom des papes, cf. fig. 71, 72, 81.

rang que les autres mesures de gouvernement, et quand ils parlent des objets de la foi ou des mœurs, les papes ne le font pas, comme un maître ordinaire, d'une façon purement théorique, mais ils prétendent assujettir par leur autorité les fidèles à les accepter [1].

208. Voici quelle était l'étendue territoriale du patriarcat de Rome, après la division de l'Empire au IV[e] siècle : il embrassait les trois préfectures d'Italie, des deux Gaules et de l'Illyric Orientale. La première comprenait les trois diocèses politiques d'Italie, d'Illyrie occidentale, et d'Afrique; — la 2[e] les diocèses d'Espagne, des *Septem Provinciae* (Gaule proprement dite, Belgique, 1[re] et 2[e] Germanie, etc.) et de Bretagne; — la troisième que Théodose I[er] avait attribué sous ce nom d'*Illyricum Orientale* à l'Empire d'Orient, les diocèses de Macédoine et de Dacie [2].

Depuis Théodose I[er], cet Illyricum oriental devint pour le pape, à cause de la suprématie religieuse qu'il y exerçait, un objet d'attention particulière. La conséquence de l'attribution à l'Empire d'Orient de ces provinces fut que l'église grecque menaça d'attirer à soi la surveillance et le gouvernement des évêques qui s'y trouvaient. Aussi pour protéger l'état de droit existant, Damase ou peut-être son successeur Sirice fut-il amené à instituer le vicariat apostolique de Thessalonique. L'archevêque du lieu devenait le délégué du pape pour surveiller les grandes provinces d'Illyricum oriental, situées dans le patriarcat d'Occident, et exercer la juridiction pontificale [3].

Les successeurs de Sirice jusqu'au VII[e] siècle continuèrent de nommer des vicaires du Saint-Siège à Thessalonique. Ces vicaires contribuèrent puissamment, malgré l'affaiblissement croissant de leur autorité, à faciliter dans ces lointaines contrées la tâche du gouvernement suprême de l'Église et à y régler la vie ecclésiastique. Les différends et les complications ne manquèrent assurément pas, résultat nécessaire du voisinage; ce vicariat d'Illyricum oriental formait notamment un obstacle au désir d'agrandissement du diocèse de Constantinople [4].

[1] Duchesne, *Liber pont.*, t. I, p. CXXVII et suiv. : *Les décrets disciplinaires et liturgiques.* Sur les actes du gouvernement, spéciaux au patriarcat, cf. Hefele, t. I, p. 401 (trad. fr., t. I, p. 386 et suiv.).

[2] Le diocèse politique d'Italie, avec ses dix-sept provinces, fut subdivisé au IV[e] siècle en deux parties : 1. *dioecesis suburbicaria*, comprenant la Sicile, la Sardaigne et la Corse; 2. *dioecesis annonaria* ou d'Italie au sens étroit, comprenant la péninsule jusqu'aux pays de Pise et de Ravenne. Chaque partie avait à sa tête un vicaire : l'un résidait à Rome et s'appelait *vicarius in urbe* ou *urbis;* l'autre résidait à Milan et s'appelait *vicarius Italiae.* Rome avait en outre son *praefectus urbi*, dont les pouvoirs s'exerçaient sur la ville et sur la contrée environnante jusqu'au centième mille. Cf. Marquardt, *Römische Staatsverwaltung* (1873), t. I, p. 81 et suiv. Cf. Hefele, t. I, p. 400, 397 et suiv. (trad. fr., t. I, p. 387 et s.), sur l'expression fort discutée et mal choisie de Rufin, d'après laquelle le concile de Nicée aurait reconnu les *ecclesiae suburbicariae* comme étant sous la juridiction de l'évêque de Rome.

[3] *Ep. Innocentii I ad Anysium Thessal.;* et *ad Rufum Thessal.* c. 2 (Jaffé-Kaltenbrunner, n. 285 et 300).

[4] Les documents relatifs à la dépendance vis-à-vis de Rome de l'Illyricum oriental, se trouvent dans un procès concernant un évêque de ce pays, Étienne, qui se déroula en 531 à Rome (cod. vatic. 5751, X[e] s., provenant de Bobbio). En 1891 et 1892 Friedrich, de Munich (dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Bavière, *phil. hist. Klasse*, 1891, p. 771-887), et Mommsen (dans le *Neues Archiv*, t. XVIII, p. 357-358), ont prétendu voir un faux dans ce procès. Duchesne les a victorieusement réfutés : " L'histoire de l'organisation ecclésiastique dans l'Illyricum oriental restera, dit-il avec raison,

Une trentaine d'années après la mort de Damase, un autre vicariat apostolique fut créé dans le Sud de la Gaule et l'archevêque d'Arles investi d'une délégation papale. L'institution subit bien des vicissitudes et ne fut assise positivement en droit que sous le pape Hilaire; sans donner d'ailleurs les résultats que les papes en avaient attendus, elle servit du moins à marquer plus nettement, plus fermement l'union avec Rome de ces provinces ecclésiastiques et à prévenir les dangers d'une séparation [1].

En dehors de ces deux vicariats, l'Occident ne posséda jusqu'au VIIe siècle qu'un siège épiscopal auquel fussent soumises plusieurs provinces ecclésiastiques : Carthage. Nous trouvons dès le IIIe siècle Carthage élevée en dignité et en puissance au-dessus des provinces ecclésiastiques de l'Afrique septentrionale avec ses multiples évêchés et l'évêque de Carthage est en un sens le primat de l'Afrique du Nord. Mais l'autorité de l'église romaine y est trop prépondérante pour qu'il y puisse être question d'une institution analogue aux patriarcats de l'Orient. Rome au contraire n'avait cessé de diriger tout particulièrement ces régions dont la surveillance lui était facilitée par la proximité. C'est d'ailleurs de Rome que l'Afrique septentrionale avait été conquise au christianisme, et si Carthage avait pu développer son autorité spirituelle sur toute l'Afrique romaine, elle le devait à sa situation qui en faisait le point de départ naturel pour la prédication de l'Évangile dans le pays [2].

Sur bien d'autres points de l'Occident c'étaient encore les émissaires directs de Rome qui avaient fondé les églises et les avaient rattachées à la tête. Les missionnaires romains s'attaquaient d'abord aux grandes villes et commençaient leurs travaux aux sièges des administrations provinciales romaines. C'est par ces centres politiques que commençait régulièrement la conversion des contrées; et ce procédé facilitait l'érection de ces villes en métropoles pour les évêchés. C'est en effet la règle générale que les sièges archiépiscopaux se trouvent au même endroit que l'administration civile, que les provinces civiles et ecclésiastiques se couvrent; mais c'est un étrange malentendu que de prétendre, comme on l'a fait quelquefois, que c'est l'État qui a créé la puissance ecclésiastique et en a institué les détenteurs en son nom.

209. Jetons maintenant un regard sur les métropoles ecclésiastiques d'Italie et considérons la situation des papes comme métropolitains : la province ecclésiastique de Rome fut pendant longtemps la seule pour toute l'Italie; elle embrassait primitivement tous les évêchés du pays. Milan fut, après Rome, la première province ecclésiastique qui se constitua. Tandis qu'en Gaule et en Espagne on ne trouve trace du système métropolitain qu'à la fin du IVe ou au commencement du Ve siècle, la métropole de Milan est en pleine prospérité dès

celle que l'on connaissait jusqu'à présent". (*L'Illyricum ecclésiastique*, au t. I (1892), p. 530-550 de la *Byzantinische Zeitschrift;* reproduit aux pp. 229-280 des *Églises séparées* du même auteur).

[1] Grisar, *Analecta Romana*, t. I, diss. VIII, *Roma e la chiesa dei Franchi*, n. 1 : *I papi prima del secolo sesto*, p. 333 et suiv.; Gundlach, *Neues Archiv*, t. XIV (1889), p. 251 et suiv.; XV (1890), p. 9 et suiv., 233 et suiv.; Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. I (1893), ch. 2; W. Schmitz, *Der Vicariat von Arles*, au t. XII (1891) de l'*Historisches Jahrbuch*, p. 1 et suiv., 245 et suiv.

[2] Duchesne, *Origines du culte chrétien*, ch. I, *les circonscriptions ecclésiastiques*, p. 16 et sv. Cf. l'article *Afrique* de dom H. Leclercq dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, de dom Cabrol, c. I, § 3; fasc. III (1903) et l'ouvrage du même auteur sur l'*Afrique* déjà cité.

le IVe siècle. Avec ses grands évêchés suffragants, la ville forme comme une seconde Rome au temps de S. Ambroise, à l'époque où elle sert de résidence aux empereurs d'Occident. L'étendue de la province de Milan concordait avec le vaste diocèse politique d'*Italia annonaria;* c'est dire qu'elle comprenait la partie supérieure de la péninsule, avec, au Ve siècle, la Rhétie première [1].

Au commencement du Ve siècle, la province de Milan se disloqua et donna naissance à la métropole d'Aquilée pour les évêchés du nord-est de l'Italie, et peu après à celle de Ravenne pour les évêchés formant le sud-est de cette trop vaste province. Dans l'Illyricum occidental Salona (Spalato en Dalmatie) devint le siège d'un autre archevêché, fort important [2].

Rome conservait tout le reste de l'Italie et les îles; ce n'est que pour la Sardaigne que s'établit avec le temps un siège métropolitain à Caralis (Cagliari); du moins Grégoire le Grand donne à l'évêque de Caralis le titre de *metropolita* et parle de droits anciens attachés à ce titre [3].

Les évêchés suffragants de Rome étaient nombreux, surtout dans l'Italie du Sud et chaque diocèse était en général assez peu étendu comme dans l'Afrique du Nord. Ils se distinguaient par là des évêchés de l'Italie septentrionale et surtout du reste de l'Empire d'Occident, où des raisons particulières avaient conduit dès le commencement à instituer des diocèses peu nombreux, mais vastes. C'est à ces petits diocèses de l'Italie centrale et méridionale, par exemple, qu'appartenaient la plupart des 60 évêques que le pape Corneille en 251 réunit à Rome en concile [4].

On connaît surtout deux droits essentiels au métropolitain : il donnait la consécration à tous les évêques de sa province et il pouvait les convoquer à des conciles réguliers ou extraordinaires; c'est pour cela qu'on désigne souvent l'ensemble des suffragants de Milan, de Ravenne, de Rome même sous le nom d'épiscopat de l'ordination (*ordinatio*) de l'évêque de Milan, de Ravenne, de Rome, ou sous celui de " concile " ou " synode " de tel métropolitain; ils s'appellent " ses " évêques.

A Rome le pape consacrait personnellement " ses " évêques tel ou tel dimanche de l'année [5]. Pour les conciles provinciaux ordinaires, on suivait primitivement à Rome la règle observée ailleurs, de les tenir à dates fixes deux fois dans l'année [6]; mais dans la pratique la règle souffrait des modifications, exigées surtout par le nombre de cas extraordinaires qui rendaient nécessaires à Rome les réunions d'évêques.

Il ne faut pas perdre de vue que cette double fonction du métropolitain, — consécration des évêques, et convocation à des conciles — n'était guère

[1] Sur l'*Italia annonaria*, voir p. 281, n. 2; sur Milan, Duchesne, *Origines*, p. 30 et suiv. Le siège principal de la *Rhaetia prima* était Coire.

[2] Au VIe s. on trouve rattachés au siège d'Aquilée la Rhaetia secunda (Augsbourg), le Noricum (Tiburnia), la Savia (Emona), la Pannonia prima (Scarbantia). On ne trouve pas trace du système métropolitain dans ces provinces et dans la Rhétie première, avant la séparation de ces contrées d'avec l'Empire romain; et c'est aussi le cas pour la Bretagne. En Gaule et en Espagne il fut introduit à la fin du IVe s. ou au commencement du Ve (Duchesne, *ibid.*, p. 31).

[3] *Registr.*, l. IX, n. 202 aux évêques de Sardaigne; Jaffé-Ewald, n. 1729. Il est vraisemblable que l'évêque de Caralis n'avait pas la plénitude des droits métropolitains.

[4] Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VI, c. 43.

[5] Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. CLV.

[6] *Concil. Nicaen.*, c. 5; *Canon apost.*, 38 (36); Hefele, t. I, p. 387 (trad. fr., t. I, p. 377); *Concil. Chalced.* c. 19; *Concil. Agathense* (506), c. 71; *Concil. Aurel.* (533), c. 2.

séparée par le pape des fonctions analogues qu'il exerçait comme chef de l'Occident chrétien et même de toute l'Église. C'est ainsi qu'on voyait souvent prendre part sans distinction aux consécrations des évêques étrangers, non italiens, venus exprès à Rome, soit qu'ils fussent destinés à des sièges déjà existants, soit qu'on se proposât de les envoyer comme missionnaires dans des régions encore païennes. Presque toujours ce sont des évêques de ce genre auxquels fait allusion la formule ordinaire employée par le *Liber pontificalis* en parlant des consécrations épiscopales faites à Rome : " Le pape consacra pour différents lieux (*per diversa loca*) tels et tels évêques ".

Il arrive aussi souvent que dans les synodes provinciaux de Rome s'exerce la primatie du pape sur l'église universelle; c'est le cas quand on voit à ces simples synodes quelques évêques italiens prendre des décisions sur les affaires de contrées éloignées. Les décrets les plus graves, d'une importance universelle, même sur des questions dogmatiques, sont souvent rendus dans ces pauvres petits conciles provinciaux. En règle d'ailleurs, les évêques étrangers présents à Rome étaient appelés à prendre part à ces conciles romains; et il n'est pas rare de rencontrer dans les souscriptions des moins importantes même parmi ces assemblées des noms à l'allure étrangère, qui révèlent la présence d'hôtes lointains. Leur présence même donne plus d'importance à l'assemblée; car ils expriment ce caractère d'universalité qui revêt les moindres actions épiscopales des papes, par suite de la dignité de S. Pierre et du nom de la première métropole religieuse [1].

210. Souvent aussi nous trouvons dans les souscriptions des conciles provinciaux de Rome les noms des métropolitains italiens : Milan, Aquilée, Salone, Ravenne, Caralis. De ces cinq archevêques, celui de Ravenne était le seul qui fût assujetti, semble-t-il, d'une façon régulière à prendre part au synode convoqué par le métropolitain de Rome; il avait avec le pape des relations particulièrement étroites. Simple suffragant d'abord de la province ecclésiastique de Rome, il avait été élevé au rang de métropolitain; sa proximité de la ville était cause qu'il avait conservé beaucoup de son ancienne dépendance. C'était à Rome qu'il recevait la consécration, après examen des actes de l'élection.

Peut être le métropolitain de Caralis était-il d'abord dans les mêmes conditions pour sa consécration et son assistance au concile. Au contraire les archevêques de Milan, d'Aquilée et de Salone n'étaient habituellement pas consacrés par le pape même. Il suffisait que leur élection, faite régulièrement, fût approuvée à Rome; après quoi les évêques de chaque province pouvaient procéder sans délai à la consécration de leur nouveau chef.

Les métropolitains d'Occident, dont les provinces étaient plus éloignées, étaient dans un autre rapport de dépendance et de subordination au pape. Aussitôt l'élection et la consécration faites, ils notifiaient au pape leur intronisation et en recevaient des lettres où s'exprimait et s'affirmait la communion religieuse. Les évêques enfin, qui n'étaient point réunis en province, reconnaissaient simplement, si l'on veut, le pape comme métropolitain ou supérieur immédiat; dans un cas de ce genre Grégoire le Grand dit : Tel évêque est

[1] A Constantinople, les synodes auxquels participaient les évêques occasionnellement présents dans la ville, s'appelaient σύνοδοι ἐνδημοῦσαι (Hefele, t. I, p. 4; trad. fr., t. I, p. 6). A Rome nous trouvons le nom analogue de " synodes domestiques ".



sous le siège de Rome : car " le siège apostolique est la tête de toutes les églises " [1].

Si l'épiscopat d'Occident était régulièrement rattaché à Rome par l'intermédiaire de ses métropolitains, l'Orient avait comme témoignage régulier et durable de son union avec Rome le commerce épistolaire, que les patriarches échangeaient avec le pape dès leur exaltation. Ils lui adressaient leur " synodica ", c'est-à-dire la lettre écrite à leur premier synode, en notification de leur élection et en témoignage de communion et d'amitié. Pour le reste, leurs rapports avec Rome n'étaient qu'accidentels; l'Orient chrétien réclamait l'aide du pape, quand il en était besoin pour les intérêts de l'unité. Mais sans attendre qu'on fît appel à lui, le pape intervenait en cas de nécessité, s'adressant non seulement aux patriarches, mais directement aux métropolitains et aux évêques. Les papes avaient coutume, aussitôt après leur intronisation, d'envoyer aux patriarches leur " synodique ". En réalité, il suffisait en soi et pour soi de cette simple lettre et de la réponse des patriarches pour assurer l'union de la tête de l'Église avec les membres éloignés de l'Orient.

Par suite de la subordination aux patriarches des métropolitains et à ceux-ci des simples évêques, cette communication entre le pape et les patriarches faisait pénétrer dans tout le corps de l'Église orientale l'artère vitale du lien ecclésiastique avec le siège du prince des apôtres.

211. Ce serait folie aujourd'hui que de vouloir admettre avec quelques théologiens de jadis, qu'en ces âges antiques le gouvernement de l'église romaine présentait la force de centralisation qui est devenue la caractéristique de temps postérieurs. Il en fut tout autrement et il fallut une lente et séculaire évolution dans la vie des nations et dans les conditions de l'Église pour que les choses en vinssent au point que l'autorité suprême de l'évêque de Rome, dans son exercice régulier et ordinaire, se fît sentir plus souvent aux évêques et pour que le rôle des intermédiaires entre la papauté et les membres de l'épiscopat devînt plus limité. Il est des cas cependant, aux jours de grand danger pour l'Église universelle, où, dans l'exercice extraordinaire de leur autorité, les papes, même dans ces temps reculés, tiennent les rênes du gouvernement avec une fermeté qui ne permet guère de distinguer entre les époques.

S'il y avait exagération de la part des érudits anciens, plus théologiens qu'historiens, et dont la bonne foi s'abandonnait à des documents faux, à vouloir reconnaître chez les premiers évêques de Rome le plein développement de la primauté dans l'exercice habituel des fonctions, ce n'est pas une conception moins fausse en sens inverse qui a trouvé de nos jours assez de faveur et à laquelle Gregorovius a donné son expression dans les phrases suivantes, inspirées non par la vérité historique mais par la polémique et qu'il faut juger à la lumière de nos explications antérieures sur le rôle des papes dans la question arienne, sur l'énergie et sur la libre autorité qu'ils déployaient au temps de Damase.

" L'évêque de Rome était (c'est du commencement du V[e] siècle que parle Gregorovius) un homme que sa situation mettait en vue, mais qui demeurait un simple prêtre, institué par l'Empereur, et son humble sujet. On ne connaissait pas encore la distinction de l'Église et de l'Empire, de la puissance temporelle

---

[1] *A sede apostolica, quae omnium ecclesiarum caput est, causa... dirimenda fuerat.* *Registr.*, l. XIII, n. 50: *Ioanni defensori eunti Spania*, p. 416 (éd. S. Maur, l. XIII, n. 45).



et de la puissance spirituelle". "Ces prêtres romains, dont les actions, jusqu'à un moment assez avancé du IVe siècle, restent couvertes d'un voile obscur, vivaient et agissaient cachés et sans éclat à l'ombre de l'Empire; et jusqu'au Ve siècle, jusqu'à Léon Ier, le siège de Pierre ne fut pas occupé par un seul évêque ayant quelque importance ou quelque grandeur historique". "Les successeurs de Pierre" ("légendaire fondateur de la communauté romaine") "s'efforcèrent, avec une ténacité bien romaine, à conquérir au siège épiscopal qu'ils occupaient au Latran la prééminence du siège apostolique et à leur église la primatie sur toutes celles de la chrétienté". Il est regrettable que Gregorovius ait fait de ces phrases, dans son Histoire de Rome, le point de départ de son exposition [1].

Le dernier historien protestant qui se soit occupé de Damase trouve l'origine d'une papauté dotée d'autorité sur les églises dans la nomination par Valentinien Ier de Damase comme "juge suprême des évêques". Mais cette "nomination" impériale n'implique pas à ses yeux une autorité qui s'étende sur l'Église entière. Elle eut pour effet de faire de Damase simplement "le chef du plus haut tribunal ecclésiastique de l'Empire (d'Occident)", d'accomplir en Occident la "séparation entre la juridiction ecclésiastique et la juridiction civile" et d'ouvrir ainsi les voies à une future primatie. C'est faire étrangement abstraction de tous les travaux sur les temps primitifs, de tous les documents historiques anciens sur la papauté et l'Église [2].

Au XVIe siècle les centuriateurs de Magdebourg ont décrit plus radicalement encore l'opération qui aurait fait sortir de la puissance temporelle des empereurs la puissance spirituelle de Rome.

Cette œuvre célèbre, écrite sous la direction de Flacius Illyricus, pour servir d'apologie historique au luthéranisme, ne présente ni Damase au IVe siècle, ni même, suivant l'usage commun, Léon le Grand au Ve, mais seulement Boniface III au VIIe siècle comme le premier que la grâce impériale ait investi de la primatie. Phocas, ce prince vicieux et cruel, aurait poussé l'iniquité jusqu'à déclarer évêque œcuménique l'évêque de Rome, Boniface III, un monstre comme lui. Il aurait fallu "de violents efforts" pour faire atteindre le but à Boniface. Et c'est ainsi que "l'antechrist" aurait été établi "dans la maison du Seigneur".

Empruntant la langue de Luther, les centuriateurs distinguent l'antechrist qui s'insinue en secret et celui qui règne ouvertement. Le premier a laissé "dès le premier siècle après le Christ" des traces sinistres de son existence. Ce n'est pas à proprement parler une personne, c'est tout un royaume qui peu à peu, à la sourdine, s'installe dans la grande ville de Rome par l'opération et les mensonges du diable. Il fallut qu'il vînt un scélérat comme Phocas pour réaliser l'idée de l'antechrist dans la personne des papes. Quand depuis Phocas l'antechrist eut commencé son règne visible dans l'Église, il y eut en dehors d'elle un autre antechrist : c'est Mahomet, disent les centuriateurs, qui six ans seulement plus tard parut en Arabie. Il y a pour eux un parallèle qui s'impose entre le pape de Rome et le prophète Mahomet.

---

[1] *Geschichte der Stadt Rom*, 4e éd., t. I, p. 113 et 172.

[2] M. Rade, *Damasus, Bischof von Rom. Ein Beitrag zur Geschichte der Anfänge des römischen Primates* (Freiburg i. B., 1882), p. 29, 162. Cf. mon compte-rendu au t. VIII (1884) de la *Zeitschrift für katholische Theologie*, p. 190 et suiv.

Enfin pour faire impression sur beaucoup de lecteurs, les mêmes écrivains racontaient qu'à l'époque où, sous Phocas, Boniface III conquit la primauté, " il parut au ciel une comète visible partout par son éclat ardent; brillante invitation, poursuivent-ils, à contempler des yeux et de l'esprit la vérité de la parole divine et à connaître que seul le Christ qui règne au ciel est la tête de l'Église et le détenteur de la primauté "; et ils font remarquer le profond mystère de la mort misérable et lamentable qui frappa les deux compères, Boniface de Rome, détenteur de la puissance papale, et Phocas de Constantinople, qui en fut l'impérial fondateur [1].

V. — Empire et papauté, l'État et l'Église.

212. Les sources historiques éclairent pleinement les relations des empereurs chrétiens et de la papauté depuis le IV[e] siècle.

Dès Constantin les empereurs reconnurent la distinction fondamentale entre l'action spirituelle de l'Église et la puissance civile de l'État. Toute l'époque était pénétrée de cette idée et des centaines de voix proclament que l'Église, uniquement fondée pour le salut des âmes, poursuit un tout autre objet que l'État, n'emploie pas les mêmes moyens à la conservation de son existence et compte sur des forces différentes et plus hautes pour exercer son action propre sur le cœur et l'esprit des fidèles.

Dans l'espace, c'est naturellement à l'intérieur de l'État que se développa l'Église. L'Empire romain avec ses divisions, son administration, son droit fut comme l'échafaudage dans lequel se dressa la nouvelle institution, d'origine céleste. Échafaudage et construction ne sont point la même chose : celle-ci repose sur ses fondements propres et indépendants et ne se sert de l'autre que comme d'un étai pour se dresser dans l'air. Ainsi de l'Église : société parfaite, elle s'éleva indépendante. L'Empire devenu chrétien reconnut, — et ses lois expriment cette pensée, une dignité plus haute à l'Église qu'à lui-même, à cause de son origine divine et de son divin objet; le spirituel, disait-on, a préséance d'honneur sur le matériel, l'éternel sur le temporel, le ciel sur la terre. Aussi le monogramme du Christ et le signe de la croix prennent une place d'honneur sur les monnaies impériales (fig. 79 [2]).

Des soldats armés protègent le monogramme devenu l'ornement du labarum, ou bien une Victoire le montre triomphalement sur son bouclier. La croix plane au-dessus du vainqueur, surmonte le globe terrestre, est présentée aux peuples chrétiens par la Victoire chrétienne sous l'aspect d'un ange ou brille sur la couronne du souverain.

Au temps de Damase un édit impérial, sur lequel nous devons insister, proclama en termes exprès le droit de l'Église à la liberté de son administration.

---

[1] *Centuria* VII, p. 21, 228, 479 sur Phocas et Boniface III; cent. I, p. 2, 435 et sv. sur l'Antechrist; VII, p. 21 sur Mahomet. L'histoire de la comète devint un sujet de prédilection. Cf., par ex., Joannes Wolfius, *Lectiones memorabiles* (2[e] éd., Francof. ad Moen., 1671), t. I, cent. VII, p. 143 : *Exarsit cometa in coelo... iubens veritatem verbi divini oculis et mente intueri*, etc. Sur les idées des centuriateurs relativement à l'ancienne papauté, cf. Niemöller, *Mathias Flacius und der flacianische Geist der ältern protestantischen Kirchenhistorie*, au t. XII (1888), p. 75-115 de la *Zeitschrift für kath. Theologie*.

[2] Kraus, *Gesch. der christl. Kunst.*, t. I, p. 491, fig. 370-372; *Realencyclopädie der christl. Alterthümer*. t. II, pag. 445, fig. 277-281.

Un grand concile en Illyrie avait condamné la doctrine de Macedonius contre la divinité du Saint-Esprit et décrété des lois sur l'établissement des dignitaires ecclésiastiques.

C'est cette décision dont l'édit impérial enjoint l'observation aux évêques d'Asie. Il rappelle la parole du Christ, proclamation solennelle de la séparation des deux pouvoirs : " Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ". Aussi Valentinien désigne-t-il les détenteurs de la puissance ecclésiastique sous le nom de " fonctionnaires du grand Roi ". C'est eux seuls qu'il faut écouter dans les " honneurs à rendre au grand Roi ". " On ne doit pas dire, ajoute-t-il : Nous honorons celui qui gouverne cette terre ". Allusion évidente au coempereur arien Valens et à son parti. " Pourquoi, dit-il à ces hérétiques,

Fig. 79. **Monogramme du Christ et Croix sur des monnaies de l'empire romain chrétien :**



Monnaie de Constantin. Monnaie de Gratien.

Monnaie de Valentinien II. Monnaie d'Aelia Flacilla.

Monnaie de Galla Placidia. Monnaie de Licinia Eudoxia.

abusez-vous de l'autorité impériale pour persécuter l'Église et les évêques fidèles? " Les membres de l'Église doivent être libres. " En même temps qu'ils observent les lois de l'État, ils mettent leur zèle à servir le Roi du ciel. Ils ne se révoltent pas contre les ordonnances impériales; ils paient exactement les impôts; leurs prières nous conservent la paix à nos frontières et empêchent à l'intérieur le malin ennemi de pouvoir nous nuire ". Enfin il déclare communiquer les décisions du concile à tous les évêques pour qu'ils y obéissent [1].

Tel est le langage de l'Empire chrétien. Le Christ que les monuments de l'art représentent comme seigneur et juge souverain [2]) est reconnu comme légis-

[1] Théodoret, *Hist. eccl.*, l. IV, c. 7; Migne, *P. Gr.*, t. LXXXII, col. 1134 et s. Les membres du clergé sont appelés διοικηταὶ τοῦ μεγάλου βασιλέως. Sur le concile, cf. Hefele, t. I, p. 741 (trad. fr., t. II, p. 123).

[2] Voir par ex. un sarcophage chrétien du

lateur dans la vie publique. On n'entend s'élever là-contre de contradictions que lorsque des troubles et des malentendus passagers détruisent la paix entre les deux pouvoirs ou lorsque la passion mal conseillée d'empereurs, d'un Valens ou d'un Constance, vient au secours de l'hérésie.

Une parole épiscopale, celle de S. Ambroise de Milan, marque excellemment pour les temps qui suivent la véritable situation de droit. Elle se trouve dans la lettre, écrite par lui au nom du synode d'Aquilée aux empereurs Gratien, Valentinien II et Théodose.

Les empereurs, dit-il, ont prêté leur concours à la tenue du synode. Dans la plénitude de leur puissance, les princes de l'Église y ont rendu leur jugement contre les évêques hérétiques. " Honorez, leur dit-il, la dignité de ces princes de l'Église, honorez le divin auteur de votre propre dignité impériale, en refusant désormais de reconnaître les évêques déposés et en ne leur permettant pas le retour dans leurs églises. Commandez le respect envers l'Église; vous commandez en même temps le respect envers vos propres lois " [1].

Dès la mort de Valens (378), l'empereur Gratien avait rendu une loi remarquable sur l'attribution des églises aux orthodoxes. Devenu seul maître de l'Empire, il voulait, dit Théodoret, en rétablissant la paix de l'Église " offrir au Seigneur les prémices de son règne ". Il ordonna le rétablissement de tous les évêques catholiques chassés par les ariens. Un autre décret, comme celui d'Aurélien que nous connaissons déjà, déclarait que " les bâtiments du culte devaient être livrés à ceux qui se trouvaient dans la communion de l'évêque de Rome Damase [2] ".

Gratien confia à de hauts fonctionnaires l'exécution de ces ordonnances sur les monuments. Nous avons des renseignements fort caractéristiques sur ce qui se passa dans cette occasion à Antioche. Deux évêques s'y présentèrent devant le duc Sapor, envoyé de l'empereur, affirmant l'un et l'autre être de la communion de Damase. Mais quand on leur fit subir un examen doctrinal, les deux candidats à l'évêché se trouvèrent fort embarrassés, du moins au dire de Théodoret, pour prouver leur accord avec le siège romain, et ce fut le motif de leur exclusion [3].

Quand Gratien se fut adjoint Théodose pour le gouvernement de l'Orient, celui-ci promulgua son fameux décret portant reconnaissance de l'indépendance et de la dignité des charges ecclésiastiques. Il y exprime le souhait d'une renonciation de tous à l'arianisme pour embrasser la foi transmise aux Romains par l'apôtre Pierre et défendue par Damase de Rome et Pierre d'Alexandrie. On sait qu'à ce moment Pierre d'Alexandrie se faisait le champion des décisions de Damase; Damase avait sauvé son siège d'Alexandrie, le premier de l'Orient, et au temps de son exil l'avait accueilli à Rome, raffermi et consolé [4].

IV[e] siècle dans de Rossi (*Bull. arch. crist.*, 1871, p. 127, pl. 8; Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 158. L'explication qui veut y voir le Christ à douze ans au milieu des docteurs du temple, est inadmissible à nos yeux. Les deux scènes du haut sont empruntées à l'histoire de Jonas; à l'une est ajouté l'épisode de Noé et de la colombe dans l'arche. Dans les figures d'angle, de Rossi voit non le portrait des défunts, mais d'un côté l'apôtre Pierre, de l'autre un évêque de Pérouse, soit Brice, soit Hercule, que la tradition rattache tous deux à S. Pierre.

[1] Mansi, *Coll. Concil.*, t. III, p. 615 et suiv.

[2] *Lege lata, qua iubebat, tum eiectos in exsilium pastores redire gregibusque suis restitui, tum sacras aedes iis tradi qui Damasi communionem amplecterentur.* (Théodoret, l. V, c. 2.)

[3] *Ibid.*, c. 3.

[4] *Cod. Theod.*, l. XVI, tit. I, c. 1, 2.

Un autre édit impérial du temps de Damase, le dernier à signaler dans son histoire, exprime la conception impériale de l'indépendance des tribunaux ecclésiastiques. Il émane de Gratien et de Valentinien II collectivement.

On y renouvelle solennellement la reconnaissance faite par Constantin le Grand de l'autonomie des évêques dans leurs décisions judiciaires concernant le clergé; déclaration provoquée par les intrigues du pseudo-évêque Ursin et de son parti contre Damase à Rome. Pour mettre un terme à l'ingérence illégitime des fonctionnaires impériaux en faveur d'Ursin, on confirme l'antique règlement qui attribue exclusivement " au chef de la religion et à ses collègues " la décision en matière religieuse; " qu'on ne fasse pas au sacerdoce l'injustice de laisser un juge laïque s'arroger, comme il arrive facilement, le droit de juger leurs litiges "; il faut accepter la condamnation (ecclésiastique) prononcée contre Ursin et sa secte, séparer de lui au besoin par la force ses adhérents, prêtres ou évêques, et " laisser à l'évêque de Rome le jugement des évêques des autres églises "[1].

Un synode tenu à Rome sous Damase (380) enregistre avec joie ce décret et déclare qu'il " remplit dans l'esprit divin le précepte des saints apôtres " et que c'est de la part des souverains un " hommage rendu à l'Église fondée par Dieu ". Les empereurs firent une bienveillante réponse à la lettre du synode, répétant de la façon la plus expresse, que le motif qui leur a inspiré ce décret est la vénération qu'ils doivent et rendent à la religion[2].

Et c'est à cela que se réduit le décret dans lequel le biographe de Damase prétend trouver la fondation de la primatie romaine.

Il en va de même de toutes les autres ordonnances de la puissance civile en faveur de l'autorité de l'Église ou même de la primatie; elles ne sont jamais que la reconnaissance d'un droit antérieur de l'Église, bien loin d'être la transmission, la délégation à l'Église d'un nouveau droit. Souvent on y lit textuellement que le pouvoir spirituel, la prééminence des papes doit son établissement à une main plus haute, à celle de Dieu, et que le droit sur lequel ils reposent échappe ainsi à l'influence du pouvoir temporel.

---

213. L'importance fondamentale de ce point pour toute la suite des temps que nous avons à étudier nous justifiera d'alléguer encore ici deux édits impériaux de dates quelque peu postérieures.

Une constitution célèbre, promulguée en Gaule le 6 juin 445 par Valentinien III pour appuyer les décisions de Léon le Grand contre Hilaire d'Arles, commence par une allusion formelle à l'indépendance du pouvoir suprême de l'évêque de Rome, pouvoir fondé, déclare-t-il, sur le choix fait par Dieu de S. Pierre, et accepté avec joie par l'universalité des fidèles. Toute attaque contre l'autorité du siège de Rome est une action déclarée illicite par la loi de l'Empire.

---

[1] Lettre du concile de Rome (380) à Gratien (Mansi, t. III, p. 624) : *Sanctorum apostolorum... servantes... praeceptum statuistis... ut de reliquis ecclesiarum sacerdotibus episcopus romanus haberet examen.* Ce sont les termes du décret dans lesquels Rade " voit l'établissement " de la primatie. S. Ambroise le comprenait autrement que Rade; il dit : *sacerdotes de sacerdotibus voluit iudicare. Ep.* 21, n. 2.

[2] Pour la lettre du synode, voir la note précédente : l'empereur a rendu un décret *quae divino ministerio plurimum deferat.* Réponses de Valentinien et de Gratien : Mansi, t. III, p. 624; ils ont été guidés par la *religio quam nos iure veneramur.*

" Car le moyen d'établir une paix durable dans les églises, c'est que l'universalité reconnaisse celui qui la gouverne " [1].

La sentence du vénérable évêque de la Ville Éternelle contre l'évêque d'Arles Hilaire, dit l'empereur, est légale. " Pour être exécutoire en Gaule elle n'a pas besoin de confirmation impériale. " Si le prince a cru néanmoins devoir donner des instructions, c'est pour empêcher toute intervention des autorités civiles en faveur d'Hilaire contre la sentence du pontife romain. Il est particulièrement nécessaire dans l'intérêt de la paix et pour la protection de la discipline ecclésiastique d'établir comme règle de droit public tant en Gaule que dans les autres provinces que l'ordre traditionnel dans les églises ne puisse subir la moindre altération sans le consentement de l'évêque de Rome : " Toute décision de l'autorité apostolique doit faire loi pour tous ". L'évêque qui se refuse à comparoir sur citation devant le tribunal du pape, doit y être contraint par le gouverneur civil de la province [2].

Cette constitution, avec le nom de Valentinien III, porte celui du coempereur Théodose II, qui gouvernait l'Orient : le témoignage de divers manuscrits montre qu'elle s'adresse à l'universalité des sujets de l'empire soumis à Rome; elle comptait donc parmi les plus solennelles de l'État et reçut la plus large diffusion dans les provinces.

Quand, au siècle suivant, Justinien le législateur rassembla les lois de son Code, il lui plut de mettre en tête une pleine reconnaissance de l'Église, de sa doctrine et de son autorité. Si personnellement il eût été plus fidèle à ce programme, au lieu de donner trop souvent carrière à son arbitraire impérial dans le domaine de la théologie, il eût préparé à l'État comme à l'Église des temps glorieux. Mais sa théorie du moins — et c'est la seule chose dont nous ayons à nous occuper ici, — est l'expression fidèle, en ce passage comme en d'autres, de la croyance de ses contemporains et de sa propre conviction. Obéissance et respect à l'évêque suprême de Rome, voilà quelle devait être l'une de ses maximes fondamentales dans la direction de l'État.

Au début de son code, Justinien donc s'adresse directement au successeur de Pierre, qu'il appelle son " père " et le " chef de l'Église ". Il considère comme le plus sacré de ses devoirs de souverain de contribuer avec lui au maintien de l'unité de toutes les églises. Il fait profession du dogme catholique dans tous ses détails, se déclare contre les hérésies nouvelles et conclut solennellement : " Ainsi croient, confessent et prêchent tous les évêques en conformité de doctrine avec votre siège apostolique " [3].

A diverses reprises, cet empereur s'est efforcé, avec l'aide de l'évêque de Rome, de remédier aux divisions causées dans le sein des évêchés par sa manie de trancher partout personnellement des affaires ecclésiastiques; car si le monde se courbait devant ses armes victorieuses, son intrusion dans le domaine ecclésiastique lui préparait des défaites inattendues. Effrayé donc des conséquences de ses actions, il déclare avec un généreux empressement vouloir s'en tenir au pape, aucun doute n'étant possible sur les paroles de Dieu : " Tu es Pierre et

[1] *Tunc enim demum ecclesiarum pax ubique servabitur, si rectorem suum agnoscat universitas* (*Novellae Valentiniani III*, tit. 16; Migne, *P. L.*, t. LIV, col. 637). La loi est datée de Rome et adressée à Aétius.

[2] *Sed hoc illis omnibusque pro lege sit, quicquid sanxit vel sanxerit apostolicae sedis auctoritas.*

[3] *Cod.* liv. I, tit. I, l. 8 : *Victor Iustinianus, Pius, Felix, Inclytus, Triumphator, semper Augustus, Ioanni sanctissimo archiepiscopo almae urbis Romae et patriarchae.*

sur cette pierre je bâtirai mon église ", parole dont la suite des temps, dit-il, n'a fait que confirmer la véracité; " car c'est dans le siège apostolique que se conserve toujours inviolable la religion catholique". Et il déclare non seulement adhérer personnellement, mais vouloir procurer l'adhésion de tous les évêques à la formule doctrinale romaine, dont il s'agissait. Il voulait que les patriarches envoyassent directement au pape à Rome leur souscription, les métropolitains la leur aux patriarches, et les évêques aux métropolitains " afin que notre sainte église catholique garde en tout sa stabilité " [1].

Dans le même ordre de reconnaissances par le trône impérial de la puissance ecclésiastique et de la primauté, il faut faire place au décret déjà cité de Phocas qui, au dire des centuriateurs, aurait créé la primatie de l'Antechrist et auquel le ciel aurait répondu par une comète, en guise de solennelle protestation.

Sous Maurice déjà, prédécesseur de Phocas, le Saint-Siège avait fait entendre des plaintes formelles contre l'usurpation par les archevêques de Constantinople du titre de " patriarche œcuménique "; Boniface III finit par les faire accepter de l'empereur Phocas. Ce prince, qui d'ailleurs n'a laissé qu'un fort pâle souvenir dans l'histoire, reconnut par une loi les droits du siège de Rome à la primatie de l'Église universelle, émoussant ainsi ce qu'offrait de plus dangereux le titre de patriarche œcuménique. Au fond ce n'était rien qu'une garantie pour Rome que l'unité de l'Église ne serait pas rompue; c'était le minimum qu'on pût accorder à l'Église dans cette situation, et une pauvre ligne du *Liber pontificalis* est le seul témoignage qui nous informe de cette décision de Phocas [2]. On se demande avec stupeur comment la polémique du XVI[e] siècle a bien pu donner à une démarche si secondaire de l'autorité impériale la fausse signification ci-dessus indiquée, qui depuis a toujours servi d'arme aux adversaires de l'église romaine.

---

214. La différence entre le pouvoir spirituel et le pouvoir civil et l'attitude libre et indépendante de l'Église se manifestèrent d'une manière inévitablement plus aiguë dans les conflits qui surgirent entre celle-ci et l'État.

Déjà pendant les luttes ariennes, les porte-paroles de l'Église, papes, évêques, laïques même parfois, ont employé la force et la grandeur du langage à défendre contre l'intrusion du pouvoir civil l'inviolabilité du domaine sur lequel seules la foi et l'Église ont le gouvernement.

Le pape Libère avait été amené par ruse et violence à la cour de l'empereur arien Constance. Dans une audience à laquelle assistent ses partisans, l'empereur le gourmande ainsi : " Pourquoi seul t'opposes-tu à mes volontés, pourquoi restes-tu attaché à la formule de Nicée et refuses-tu de condamner Athanase? Qu'es-tu en regard de tous les peuples et des évêques qui sont à mes côtés ? "

---

[1] *Quia in sede apostolica inviolabilis semper catholica custoditur religio.* Mansi, t. VIII, p. 857; Migne, *P. L.*, t. LXVI, col. 42 : formule de foi adressée par Justinien à Agapet, dans laquelle il adhère à la *formula Hormisdae papae.*

[2] *Bonifatius III*, § 115, éd. Duchesne, t. I, p. 316; éd. Mommsen, p. 164 : *Hic optinuit apud Focatem principem, ut sedis apostolica beati Petri apostoli caput esset omnium ecclesiarum, quia ecclesia constantinopolitana prima se omnium ecclesiarum scribebat.*



Libère répond sans crainte : " Et quand je serais seul, le bien infiniment élevé que je défends, la foi et l'unité de l'Église, n'en serait pas amoindri. Je demande que tous les évêques souscrivent le symbole de Nicée, qu'on les laisse retourner librement sur leurs sièges, et qu'on se remette alors à eux de porter sur Athanase un jugement indépendant ! "

Un évêque de cour l'interrompit : " Cet homme, empereur, ne se préoccupe pas de l'indépendance des tribunaux ecclésiastiques ; ce qu'il veut, c'est tirer vanité devant les sénateurs de Rome d'avoir contraint l'empereur par ses discours ".

En face de l'inébranlable fermeté du pape, Constance fit étalage de sa dignité. Son langage fut laconique : " Ce qui a été établi ne sera pas changé. Il ne s'agit que d'une chose : accède à la communion des églises (ariennes) et je te renverrai à Rome. C'est le seul moyen d'obtenir la paix. Signe ! "

Libère repartit : " J'ai déjà pris congé de mes frères à Rome. Je place les lois de l'Église au-dessus de tout ; je ne les trahirai pas pour vivre à Rome ".

L'empereur honteux conclut l'audience par cette remarque : " Tu as encore trois jours de réflexion ; si tu ne veux pas souscrire, tu pourras les employer à choisir le lieu de ton exil ".

" Trois jours, déclare Libère, ne changeront pas mon sentiment. Envoie-moi où il te plaira ".

Lorsque le pape dut prendre pour l'exil la route de Beroé, Constance lui envoya 500 pièces d'or. Mais le confesseur ne les accepta point : " Reporte-les à l'empereur, dit-il au messager ; il pourrait en avoir besoin pour la solde de ses troupes ". L'impératrice lui fit aussi parvenir une somme élevée, qu'il renvoya de la même façon : " Si cet argent n'est pas nécessaire pour les soldats, dit-il, on en pourra régaler les évêques de cour ". Et quand le haut fonctionnaire Eusèbe voulut aussi faire montre de générosité envers le malheureux pontife : " Tu as mis à sac les évêchés et tu veux m'imposer ton argent ! Apprends donc ce que c'est que d'être chrétien " [1].

C'est ainsi que l'évêque suprême allait, sans se laisser abattre, au devant de la pauvreté et des misères de l'exil. Il pouvait se dire qu'il avait exécuté ce qu'il avait écrit auparavant à Constance : " C'est le maintien des droits de Dieu qui détermine mes actions et non pas un caprice téméraire. Il n'est pas question de mes lois, mais des lois apostoliques. Je fais ce qu'ont fait mes prédécesseurs et je suis aussi éloigné de laisser amoindrir la dignité de l'évêque de Rome que de l'exalter " [2]. Voilà l'idée digne et haute que se faisait Libère de l'indépendance de la magistrature ecclésiastique.

Au contraire les évêques ariens déployèrent tout leur zèle à produire cette fausse confusion de la puissance ecclésiastique avec la civile. C'est la faute du parti hérétique si l'Empire chrétien retomba parfois dans cette idée païenne qui donnait à l'Empereur la décision suprême en toute matière, qu'il s'agît même des consciences et des devoirs du clergé. Les chefs du parti avaient l'habitude de faire diriger leurs conciles par des fonctionnaires et de peser sur les décisions des évêques par des ordres et des menaces de l'Empereur. Aussi le spectacle bien différent que lui offrait le concile réuni à Rome par le pape Jules arrachait-il à S. Athanase cette exclamation : " La seule nouvelle qu'il va s'y

[1] Théodoret, *Hist. eccl.*, l. II, c. 13, donne tout l'entretien avec plus de détails.

[2] *Ep. ad Constantium* (Mansi, t. VIII, col. 1351 ; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 212).

tenir un tribunal vraiment ecclésiastique, c'est-à-dire sans comte impérial, sans soldat devant les portes, sans proclamation des sentences par édit impérial, fait frissonner les ariens. La guerre des Perses leur est prétexte à ne pas venir à Rome ! [1] "

Mais où les paroles de S. Athanase, ce vaillant champion, deviennent toutes de feu, c'est quand il défend l'indépendance du pouvoir spirituel et stigmatise l'ingérence de l'État. " L'empereur Constance, écrit-il, est tout plein de sollicitude pour les institutions de l'Église. Quel est donc le canon qui donne à la cour l'institution des évêques ? Quel est le canon qui ordonne à des généraux de s'emparer des églises ? Qui a commis au comte impérial ou à l'imbécile eunuque la décision des affaires ecclésiastiques ? Qui a fait dépendre la validité des sentences épiscopales de décrets de la cour ? [2] "

Et plus loin : " L'empereur prétend exécuter la décision d'évêques. Eh bien, si ce sont réellement des évêques au jugement desquels il se tient, qu'il les laisse faire eux-mêmes ; mais si son arbitraire seul est en jeu, qu'a-t-il à faire de gens qui se nomment évêques ? Quand a-t-on jamais entendu rien de semblable ? Quand un décret de l'Église n'a-t-il reçu sa valeur que de l'empereur ? Bien des synodes ont été tenus avant nous, bien des lois religieuses promulguées ; jamais nos pères n'ont reconnu ce pouvoir à l'empereur ; jamais aussi l'empereur ne s'est avisé de régenter les affaires ecclésiastiques " [3].

L'évêque Hilaire, l'un des Pères de l'Église d'Occident, a des expressions plus fortes encore que le patriarche d'Orient. L'asservissement où Constance réduit la liberté ecclésiastique lui fait donner à ce prince les noms de tyran, de corrupteur et de bourreau. Il voit en lui comme une résurrection des empereurs païens ; il ne recule même pas devant la comparaison de ce violent arien et des bêtes sauvages.

Au reste les écrits de tous les hommes qui ont pris part à cette grande lutte spirituelle sont tout remplis de protestations contre cette prétention inique de fondre les deux pouvoirs en un, celui d'un empereur tout-puissant et qui écraserait tout. Hosius de Cordoue, dans son appel à Constance, Basile le Grand, dans ses énergiques remontrances à Valens, Euloge d'Édesse, dans ses rapports avec le préfet Modeste, Nil de Péluse, dans sa résistance au duc Eusèbe, et bien d'autres ont été les compagnons de lutte des papes et évêques ci-dessus nommés dans leurs combats pour la liberté de la pensée et de la conscience. L'Église ne savait que trop que l'extension illimitée de la puissance civile est la mort de toute formation morale et intellectuelle pour l'humanité. La lutte héroïque qu'elle a menée pour ses droits et son indépendance, qu'elle a soutenue au prix de mille sacrifices, de l'exil, de la pauvreté, des maux de toute sorte, a sauvé pour la postérité les plus précieux des biens spirituels [4].

VI. — Les premiers successeurs de Damase.

215. Ç'avait été pour Damase une consolation de mourir avec la conscience que l'arianisme et la tyrannie liée à lui avaient reçu le coup de mort dans

[1] *Historia Arianorum ad monachos*, c. 11.
[2] *Ibid.*, c. 51.
[3] *Ibid.*, c. 52.
[4] L'histoire de l'Église suffit à réfuter la pensée de Sohm (*Kirchenrecht*, t. I, p. 700) que " l'essence du droit ecclésiastique est en contradiction avec celle de l'Église ".



l'Empire. Ses successeurs n'ont plus à s'occuper que d'empêcher les conséquences de l'hérésie et de l'asservissement.

Mais leur action nous montre bien d'autres formes de l'activité du pouvoir pastoral suprême.

Réunis, ces traits sont bien propres à compléter le tableau de la primatie romaine avant Léon le Grand, qui appelle ici notre attention. Qu'on n'oublie pas cependant, en lisant ce rapide aperçu, que le passé n'a laissé venir jusqu'à nous que quelques bribes de l'activité réelle des papes. Il n'y aurait pas de plus grossière erreur que de supposer que les sources historiques parvenues jusqu'à nous par l'effet du hasard, nous ont conservé le détail de tous les événements; bien souvent elles ne nous en offrent que l'esquisse.

Sirice, le premier successeur de Damase, gouverna de 384 à 399. Il adresse à divers pays des " décrets généraux "[1] sur des matières de discipline ou de liturgie; on a de lui de belles encycliques sur la nécessité de la pureté et de la sainteté chez les supérieurs ecclésiastiques. Il appuie son droit de donner de graves avertissements et des réprimandes sur ce que " le soin de toutes les églises a été confié " à l'évêque de Rome[2] et que c'est à lui que s'appliquent les paroles du prophète : " Élève ta voix comme une trompette, pour convertir les indignes et sanctifier la maison de Dieu ".

Sirice envoya aux évêques d'Afrique les décisions d'un synode tenu par lui à Rome, pour qu'ils les exécutassent[3]. Dans des lettres à l'épiscopat de l'Illyricum oriental il maintint le vicariat pontifical de Thessalonique comme délégation de l'autorité romaine[4].

L'usurpateur Maxime en Gaule reçut le témoignage de son mécontentement pour avoir laissé un tribunal civil condamner et exécuter l'hérétique Priscillien et ses adhérents. Cet empereur nominal pensa s'excuser en envoyant à Rome les actes du procès. Après leur condamnation par le concile de Saragosse (380), les priscillianistes avaient interjeté appel au Saint-Siège et adressé au pape un mémoire justificatif. Les avertissements donnés par Rome d'avoir à procéder contre cette secte avec prudence et en observant les règles ecclésiastiques n'ayant point porté leurs fruits, Sirice s'efforça du moins d'obtenir que l'on fît aux priscillianistes convertis un accueil conforme à la justice[5].

SIRICIVS EPISCOPVS A ☧ ω TOTA MENTE DEVOTVS

Fig. 80. **Dédicace de Sirice à la basilique S. Paul.**

Ce pape laissa en quelque sorte un monument de lui à Rome dans la reconstruction de la grande basilique de Saint-Paul sur la voie Ostienne. On

[1] Il applique l'expression aux instructions de Libère sur le renouvellement du baptême. *Ep. ad Himerium episc. Tarraconensem* (Mansi, t. III, p. 655; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 255).

[2] *Ep. ad orthodoxos per diversas provincias* (Mansi, t. III, p. 667; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 263). Joseph Langen a cru pouvoir donner comme titre au chapitre de sa *Geschichte der römischen Kirche* consacré à Sirice : *Die Anfänge des Papstthums unter Siricius!*

[3] Mansi, t. III, p. 669; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 258.

[4] Mansi, t. VIII, p. 750 et III, p. 674; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 259, 261.

[5] Cf. un passage du concile de Tolède de l'an 400 (Mansi, t. III, p. 1005).

conserve encore aujourd'hui la haute colonne de cipollin qui portait à l'extrémité supérieure du fût et à la base une double inscription relative à la dédicace par Sirice. Sur celle du haut (fig. 80[1]) on lit : "Dédié par l'évêque Sirice avec une entière dévotion". Au milieu de ces mots se trouve le chrismon accompagné de l'alpha et de l'oméga. L'inscription du socle reçut la date de la dédicace (18 novembre 390) et le nom de l'architecte, Flavius Philippus[2]. L'érection de la nouvelle basilique à la place de la petite construction de Constantin avait commencé en 386 sous Sirice, en suite d'un décret de Valentinien II dont le texte est aussi venu jusqu'à nous[3].

Le pontificat d'Anastase Ier, successeur de Sirice, fut court (399-401). Il eut à combattre le donatisme dans les provinces de l'Afrique septentrionale[4]. Il adressa aux églises d'Orient et d'Occident la condamnation de plusieurs erreurs contenues dans la traduction latine des œuvres d'Origène[5]. En lui vivait l'esprit qui animait les champions de l'Église contre l'arianisme, desquels il parle avec reconnaissance et vénération dans une lettre récemment retrouvée et parmi lesquels il compte avec des louanges particulières le pape Libère, dont on respectait alors la mémoire[6].

Les droits du patriarcat d'Occident dans l'Illyrie grecque trouvèrent dans Anastase et dans ses successeurs immédiats de vaillants défenseurs. Les archives de l'église romaine, *scrinium apostolicum*, conservaient les titres de ces droits, comme nous l'apprennent nos sources, précisément pour ces années. On y gardait aussi avec un soin jaloux les documents relatifs à l'exercice de la primatie[7].

216. Innocent I, qui occupa le siège de Rome après Anastase (401-417), dut faire usage de son autorité de pasteur suprême en faveur du célèbre S. Jean Chrysostôme, archevêque persécuté de Constantinople. Il rejeta la sentence irrégulière portée contre ce pontife et ordonna la tenue d'un nouveau synode. Il repoussa plus énergiquement encore l'élection illégale d'un évêque pour succéder à Jean. Il fit savoir aux églises d'Orient qu'il faisait dépendre leur communion avec Rome de la cessation de toute hostilité contre le grand Chrysostôme[8].

Innocent eut une autre occasion de maintenir le droit de son siège à trancher les causes épiscopales importantes (*causae maiores*)[9]. Il régla par son

[1] D'après un nouveau dessin. Dans la restauration, on a réduit le module de cette colonne, l'une des deux dernières du portique latéral, comme celui des autres installées au même endroit en sorte que l'inscription de l'extrémité supérieure du fût semble être sur une couronne surhaussée.

[2] Tandis que la colonne et son inscription supérieure se trouvent au nord de la basilique, la base est conservée dans le cloître; sur l'inscription partiellement illisible de cette base, cf. de Rossi, *Musaici : S. Paolo, arco di Placidia* fasc. 15.

[3] Publié pour la première fois par Baronius, à l'année 386, n. 40.

[4] Concile de Carthage de 401 (Mansi, t. IV, p. 491; III, p. 1923; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 283).

[5] Jaffé-Kaltenbrunner, n. 281, 282, 284.

[6] Grisar, *Analecta romana*, t. I, p. 42-43.

[7] Cf. *Ep. Innocentii I: Ep. ad Anysium Thessal.* (Mansi, t. VIII, p. 750; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 285) : *Cui (Anysio) Damasus, Siricius atque supra memoratus vir (Anastasius episcopus) ita detulerunt, ut omnia quae in illis partibus gererentur, sanctitati tuae, quae plena iustitiae est, traderent cognoscenda; — Bonif. I ad Rufum Thessalon.* (Mansi, t. VIII, p. 752; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 350) : *Frequentia igitur, ut scrinii nostri monimenta declarant*, etc.

[8] Palladius, *Vita S. Iohannis*, c. 3 et suiv., Migne, *P. Gr.*, t. XLVII, col. 11 et suiv.; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 287, 288, 289, 294, 305-309.

[9] *Ep. ad Victricium Rotomagensem*, c. 3 (4), (Mansi, t. III, p. 1032; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 286) : *Si autem maiores causae in me-*

autorité les affaires intérieures du diocèse d'Antioche[1]. Il ne ménagea pas les paroles de blâme à Jean, archevêque de Jérusalem, quand ses fautes et l'intérêt de l'Église exigèrent cette mesure[2]. Dans toutes les provinces de l'Afrique du Nord, il fit promulguer des ordonnances relatives aux élections épiscopales[3].

Ce pape éminent et actif reçut à Ravenne la nouvelle accablante de la prise et de la dévastation partielle de Rome par les hordes d'Alaric, pendant qu'il était occupé à une ambassade pour prévenir ce malheur. Après son retour, tous ses soins furent consacrés à guérir les plaies faites à Rome[4].

Le court pontificat de son successeur Zosime (417-418) fut moins heureux près des contemporains; c'était un Grec et l'église de Rome avait peut-être fait froid accueil à cet étranger; peut-être aussi manquait-il de bons conseillers.

Zosime établit le vicariat apostolique d'Arles pour la Gaule méridionale. Mais, à ne parler que de cela, ce fut un choix malheureux que d'investir d'un tel honneur et d'une telle autorité l'évêque Patrocle dont le caractère se montra fort inférieur à sa dignité.

Il prit la défense dans l'Afrique du Nord des droits du siège apostolique dans la question des appels. Mais dans cette revendication légitime, il commit une erreur dont ses adversaires tirèrent profit. Il se référait aux canons du concile œcuménique de Nicée, et les passages allégués par lui étaient en réalité empruntés au concile bien moins solennel de Sardique, qui n'avait point valeur de concile œcuménique; dans les manuscrits consultés pour Zosime il se trouvait sans doute joint au concile de Nicée, ce qui rendrait son erreur tout à fait excusable[5].

On nous signale des décrets de Zosime adressés aux évêques " de Gaule et d'Espagne ", l'un portant condamnation de deux évêques priscillianistes, l'autre contre des abus qui s'étaient glissés dans la dispensation des ordres[6].

Mais la plus importante de ses mesures est le coup qu'il frappa contre la nouvelle hérésie du pélagianisme, déjà combattu par Innocent. Il est vrai que là encore son action se heurta quelque temps aux craintes et aux objections de l'épiscopat africain. Mais son succès ne tarda guère à faire expérimenter au monde combien, avec des moyens humainement insuffisants, le Saint-Siège finit toujours par se trouver au moment voulu en état de défendre l'Église énergiquement et avec toute la force de l'autorité. C'est la conscience de l'office qui opère, c'est le gouvernement suprême assuré à la fondation du Christ. La condamnation des pélagiens est notifiée dans la fameuse *tractoria* de Zosime, adressée à toutes les provinces ecclésiastiques de la terre[7]. Prosper d'Aquitaine dit que cette sentence mettait " aux mains de tous les évêques le glaive de Pierre pour trancher l'impiété ". Il commence la citation qu'il en fait par ces paroles solennelles : " Ainsi parle à l'univers entier le très saint siège du bienheureux Pierre par la bouche du pape Zosime " [8].

---

dium fuerint devolutae, ad sedem apostolicam, sicut synodus statuit, post episcopale iudicium, referantur.

[1] Jaffé-Kaltenbrunner, n. 310.

[2] *Ibid.*, n. 325 et suiv.

[3] *Ibid.*, n. 311.

[4] *Ep. ad episcopos Galliae*, Mansi, t. IV, p. 359; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 328; 332 et s.; Grisar, *Analecta romana*, t. I, p. 335 et s.; Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. I, p. 93 et s.

[5] Hefele, *Conciliengeschichte*, t. II, p. 121 133, 138 (trad. fr., t. II, p. 292 et suiv., p. 299 et suiv.).

[6] Jaffé-Kaltenbrunner, n. 331, 338.

[7] Coustant, *Epp. rom. pontiff.*, p. 994; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 343.

[8] Prosper d'Aquitaine, *Liber contra collatorem* (Migne, *P. L.*, t. LI, col. 271) : *in qua ad impiorum detruncationem gladio Petri dexterae omnium armantur antistitum.*

L'importance du mouvement pélagien et d'une autre hérésie qui s'y rattache nous oblige d'accorder une attention particulière à la lutte menée contre l'un et l'autre par la papauté. Pour se bien rendre compte de l'importance réelle du rôle joué dans la première moitié du V[e] siècle par la primatie romaine, il faut avant tout le bien mettre en face des deux grands courants hérétiques du pélagianisme et du nestorianisme. Ce spectacle donne plus de relief encore aux faits que nous avons observés dans l'époque de l'arianisme. La papauté avait manifesté contre l'arianisme sa force merveilleuse. Le V[e] siècle fournit une nouvelle occasion à la puissance immanente de la Rome chrétienne de se montrer avec plus de vigueur. Les difficultés s'amoncellent menaçantes jusque dans son propre sein. Mais le successeur de Pierre entend l'appel qui lui est adressé de sauver l'unité religieuse et la vérité. Tandis que les papes, confiants en la parole de Dieu, s'épuisent à satisfaire à leur tâche sublime, leur situation de primat s'affermit de plus en plus et le lien organique se dessine plus étroitement qui relie les provinces ecclésiastiques avec le centre.

La série des papes qui paraissent dans l'histoire du pélagianisme et du nestorianisme nous conduit jusqu'au pontificat de Léon le Grand, c'est-à-dire jusqu'à l'époque que signalent les souvenirs du Hun Attila et du Vandale Genséric; à cette série appartiennent, outre Innocent et Zosime dont nous avons déjà parlé, mais sur lesquels nous allons avoir à revenir un moment, Boniface I (418-422), Célestin (422-432) et Sixte III (432-440).

Nous commencerons par étudier l'attitude de Rome vis-à-vis de l'erreur pélagienne, puis celle qu'elle prit vis-à-vis de Nestorius et du nestorianisme.

VII. — La lutte contre le pélagianisme.

217. Le schisme lamentable du pélagianisme commença de se produire publiquement en Afrique sous Innocent I[er], après avoir travaillé silencieusement dans Rome à se former.

Ce n'était pas une simple erreur spéculative dont il s'agissait. Pélage, ancien moine lai, attaquait jusque dans sa racine la vie morale du christianisme. Son enseignement s'en prenait à la vie surnaturelle du chrétien fondée sur la grâce et aux espérances surnaturelles de l'Église en l'au-delà. Attaquer comme lui la chute de l'homme dans nos premiers parents, le besoin de la rédemption, la nécessité de la grâce divine pour le salut, mettre même en question le caractère surnaturel de ce salut et de la possession éternelle de Dieu, c'était faire table rase de tout ce que le christianisme avait apporté à l'humanité enfouie dans les ténèbres du paganisme; c'était ne laisser à cette humanité dépouillée qu'un christianisme de nom, qu'un rationalisme vide, quelque clairement que l'on parlât de la véritable humanité du Christ et du salut apporté par lui au monde; car dans cette doctrine le Christ n'était le sauveur et le rédempteur que par son exemple et ses enseignements et non par une véritable rédemption, par une grâce sanctifiante et efficace.

L'avocat romain Cœlestius se fit en Afrique le porte-paroles du moine Pélage, aux mœurs apparemment austères. Condamné au synode de Carthage (411) pour les doctrines dont il se faisait le propagateur, il commença par inter-

jeter à Rome l'appel devenu presque habituel chez les hérétiques[1]; mais bientôt il préféra poursuivre son action théologique en Orient, où Pélage s'était retiré. De l'Orient, de la Palestine arriva bientôt à Rome un nouvel appel au siège apostolique: le synode de Jérusalem avait déclaré soumettre au jugement de Rome la controverse qui troublait le pays[2]. Mais ce qui obligea Rome à prendre une part immédiate à l'affaire, ce fut l'envoi par les deux synodes de Carthage et de Milève au pape Innocent Ier des condamnations portées par eux contre la secte, avec une demande formelle de confirmation[3]. En agissant ainsi, ils déclaraient " avoir en vue non seulement leurs propres églises d'Afrique, mais l'église universelle dont le bien est confié à l'évêque de Rome "[4].

Après avoir soumis l'affaire à un concile tenu à Rome au début de 417, Innocent confirma ce qui s'était fait en Afrique. En même temps il portait un jugement détaillé sur les doctrines religieuses en question et contre l'erreur dangereuse. Il déclarait " tout à fait conforme à la discipline ecclésiastique " et " d'accord avec la règle suivie par toute la chrétienté," la démarche des évêques exposant le cas au siège de Pierre. Avec une parfaite sûreté et liberté de conscience, il proclamait que le siège apostolique était comme la source première et inaltérable des eaux de la doctrine où s'alimentent les églises (ce sont ses propres paroles) et qu'il appartient à Rome de confirmer de son autorité les justes décisions prises par les évêques pour notifier aux autres églises les erreurs contre lesquelles elles auraient à se garantir[5].

S. Augustin, le docteur de l'Église, l'âme du mouvement antipélagianiste en Afrique, écrivait peu après au sujet de ces déclarations pontificales : " Innocent nous a fait la réponse que le droit et la nécessité imposaient à l'évêque du siège apostolique "[6].

Dans un sermon prononcé dans la basilique d'Hippone devant le peuple rassemblé, il lança les paroles qui sont devenues plus tard d'un usage si courant sous la forme abrégée : *Roma locuta causa finita;* les voici : " Sur cette affaire les décisions de deux synodes ont été soumises au siège apostolique, dont les rescrits (confirmatifs) sont arrivés. La cause est finie. Plût au ciel que ce fût aussi la fin de l'erreur![7] "

---

[1] Marius Mercator, *Commonitor. (S. Augustini opera*, éd. S. Maur, t. X, append.), p. 69 : *ad romani episcopi examen credidit appellandum.*

[2] Mansi, t. IV, p. 307; Hefele, t. II, p. 108 (trad. fr., t. II, p. 285).

[3] Hefele, t. II, p. 113 et suiv. (trad. fr., t. II, p. 290 et 291). Le synode de Carthage (416) écrit à Innocent : *ut statutis nostrae mediocritatis etiam apostolicae sedis adhibeatur auctoritas pro tuenda salute multorum* (Mansi, t. IV, p. 321).

[4] Cette citation est empruntée à la réponse du pape.

[5] Réponse au concile de Carthage, Mansi, t. III, p. 1071; à celui de Milève, p. 1075 (Migne, *P. L.*, t. XX, col. 582, 588). Dans la première lettre on lit : *Ecclesiasticae memores disciplinae... ad nostrum referendum approbastis iudicium... scientes quid apostolicae sedi... debeatur, a qua ipse episcopatus et tota auctoritas nominis huius emersit.* Vient ensuite un morceau capital sur l'autorité doctrinale de Rome, reconnue dans toute l'Église et par les *instituta patrum* " *ut quidquid, quamvis de disiunctis remotisque provinciis ageretur, non prius ducerent finiendum, nisi ad huius sedis notitiam perveniret, ut tota huius auctoritate, iusta quae fuerit pronuntiatio firmaretur indeque sumerent ceterae ecclesiae, velut de natali suo fonte aquae cunctae procederent (procedunt?) et per diversas totius mundi regiones puri capitis incorruptae manarent (manant?), quid praecipere, quos abluere, quos... unda vitaret*, etc...

[6] S. Augustin, *Ep.* 186 (al. 106), c. 1 (Migne, *P. L.*, t. XXXIII, col. 817).

[7] Serm. 131, c. 10 (Migne, *P. L.*, t. XXXVIII, col. 734) : *Iam enim de hac causa duo concilia missa sunt ad sedem apostolicam; inde etiam*

218. Innocent Ier mourut peu après avoir donné cette satisfaction à l'église d'Afrique. Quelques mois plus tard, sous son successeur Zosime, fut tenu, dans la basilique de Saint-Clément à Rome, un synode insuffisamment préparé, dont les résultats furent assez malheureux et qui fournit aux Africains l'occasion de plaintes contre le pape.

Les deux chefs du parti hérétique Pélage et Cœlestius tentèrent une justification hypocrite auprès du grec Zosime, un novice encore sur le siège apostolique. Le premier lui avait envoyé une profession de foi rédigée avec une habileté subtile; le second présenta personnellement sa défense dans la susdite basilique sur le Cœlius, en présence du pape et d'un clergé nombreux. L'art de Cœlestius à jouer son rôle fut si consommé, que Zosime écrivit sur-le-champ à l'épiscopat africain en faveur des deux hommes; il considérait comme douteux qu'ils eussent réellement et personnellement enseigné la fausse doctrine condamnée par Innocent; il assurait en termes émus aux Africains que s'ils eussent assisté à l'assemblée de la basilique, la piété de l'accusé Cœlestius n'aurait pu manquer de leur arracher des larmes[1].

Les évêques d'Afrique répondirent avec la dernière vivacité que les deux personnages avaient été condamnés en même temps que la doctrine. Leurs vigoureuses protestations demeurèrent vaines tout d'abord. Mais elles finirent par atteindre le but. Quand le pape eut pénétré le véritable caractère des coupables, il lança la *tractoria*, la sentence de condamnation dont il a déjà été question. Par cette importante encyclique de l'an 418 le "glaive de S. Pierre" atteignit en même temps que la doctrine ses auteurs qu'elle retrancha de la communion des fidèles. Le décret fut souscrit dans toutes les provinces ecclésiastiques[2].

S. Augustin ressentit une grande joie de la clarté et de la netteté du document pontifical. Quand un pélagien obstiné, l'évêque Julien d'Eclanum, suivi par dix-huit évêques d'Italie, réclama encore la tenue d'un concile pour résoudre la question, le Père de l'Église, avec sa vivacité habituelle, lui répondit : Julien semble croire " qu'il ait toujours fallu la réunion d'un concile pour condamner une hérésie... Le juge compétent a condamné la secte, et d'une manière qui doit suffire "[3].

219. Les successeurs de Zosime unirent leurs efforts à ceux de S. Augustin pour assurer le triomphe définitif de la doctrine de l'Église. Boniface Ier demanda au savant évêque d'Hippone une réfutation scientifique des écrits des Pélagiens[4].

---

rescripta venerunt. Causa finita est. Utinam aliquando finiatur error! Cf. S. Augustin, *Contra duas ep. Pelag.* II, c. 3: *Quibus* (*litteris*) *de hac re dubitatio tota sublata est* (Migne, *P. L.*, t. XLIV, col. 571).

[1] *Ep. ad Aurelium et episc. Afric.* (Mansi, t. IV, p. 350; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 329).

[2] *Per totum orbem missa subscriptionibus patrum est roborata*, dit Marius Mercator, *Commonit.*, *quo supra*. A propos de l'attitude hésitante au début de Zosime, Facundus d'Hermiane (*Pro defens. trium capitum*, l. VII, c. 3; Migne, *P. L.*, t. LXVII, col. 637) remarque : *Non debet crimini deputari simplicium versutia non intellecta malignorum*, et dans diverses occasions, S. Augustin, parlant de la situation doctrinale de Zosime, établit cette assertion : *non recessit a praedecessore suo Innocentio. Lib. VI contra Iulian.*, c. 12 (Migne, *P. L.*, t. XLIV, col. 842).

[3] *Quasi nulla haeresis aliquando nisi synodi congregatione damnata sit*, etc. (*Contra duas ep. Pelagii*, l. IV, c. 12 (Migne, *P. L.*, t. XLIV, col. 638).

[4] Prosper d'Aquitaine, *Contra Collat.* (Migne, *P. L.*, t. LI, col. 271).

Célestin Ier maintint avec énergie le jugement contre Julien d'Eclanum, aux artifices duquel il sut résister. Pour combattre Julien, il entra aussi en relations avec Nestorius, archevêque de Constantinople, alors encore entouré de l'estime générale, après en avoir reçu deux lettres de questions sur l'erreur pélagienne. Et quand l'hérésie, sous le voile du semipélagianisme, s'efforça de gagner du terrain en Occident et surtout dans la Gaule méridionale, de Rome Célestin lui fit faire une guerre vigoureuse, notamment, après la mort de S. Augustin, par Prosper d'Aquitaine, auteur d'une chronique estimable, rédigée à Rome même. Prosper était arrivé avec son ami Hilaire auprès du siège apostolique l'année qui suivit la mort de S. Augustin et y avait fait un rapport sur l'erreur semipélagienne; sa plume était taillée pour combattre la nouvelle erreur dans l'esprit de S. Augustin.

Les semipélagiens s'efforçaient de détruire par des attaques directes ou obliques les œuvres du docteur africain. Ce fut la chaire doctrinale de S. Pierre, naguère si puissamment défendue par S. Augustin, qui prit en main avec amour sa défense et dressa contre les nouvelles erreurs son nom comme un bouclier. " Augustin, de sainte mémoire, écrivait Célestin aux évêques gaulois, est constamment demeuré dans notre communion et jamais l'ombre d'un soupçon ne l'a effleuré. Sa science était si éminente que plusieurs de mes prédécesseurs le comptaient déjà parmi les meilleurs docteurs " [1]. Cette déclaration du Saint-Siège et d'autres analogues contribuèrent dans une large mesure à faire reconnaître dans le père d'Hippone ce géant intellectuel qu'il est en effet. Dès le haut moyen âge les écrits profonds de ce père furent pour l'Église une source où elle s'abreuva, un arsenal où dans la suite des siècles elle puisa des armes pour la défense et l'explication de ses doctrines.

Mais ce fut le siège apostolique de Rome qui décerna la garantie de sécurité à cette source auxiliaire pour la connaissance de la religion. Sans son autorité infaillible en matière doctrinale, celle des Pères n'eût été que branlante.

Ce n'est pas seulement en Gaule, comme en fait foi la lettre que nous venons de citer, mais en Bretagne que Célestin agit contre les contrecoups du pélagianisme. A la requête du diacre Palladius, il envoya (429) en Bretagne Germain, évêque d'Auxerre, pour y mener la campagne contre les hérétiques, en même temps que pour travailler à la conversion des populations païennes. C'est à la suite de cette mission, on le sait, que Célestin fut amené plus tard à envoyer Patrice, l'apôtre de l'Irlande, dans l'île qui devait être si féconde à enfanter des saints et des missionnaires [2].

Enfin, sous Célestin, le pélagianisme fit en Orient une nouvelle apparition pour être condamné au concile œcuménique d'Éphèse (431). Les Pères y firent la lecture des actes occidentaux contre cette fausse doctrine et souscrivirent à la condamnation portée par Célestin et ses prédécesseurs, qu'ils déclarèrent devoir demeurer ferme et immuable [3].

220. Sixte III, successeur de Célestin, fut d'abord sur le point de se laisser surprendre par les ruses hypocrites de Julien d'Eclanum. Dès avant son ponti-

[1] Mansi, t. IV, p. 455; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 381.

[2] Prosper d'Aquitaine, *Chronicon;* Jaffé-Kaltenbrunner, n. 55 et 56.

[3] Ἀγνωσθέντων δὲ ἐν τῇ ἁγίᾳ συνόδῳ τῶν ὑπομνημάτων τῶν πεπραγμένων ἐπὶ τῇ καθαιρέσει ἐδικαιώσαμεν καὶ ἡμεῖς ἰσχυρὰ καὶ βέβαια μένειν τὰ ἐπ' αὐτοῖς ὡρισμένα παρὰ τῆς σῆς θεοσεβείας. (Lettre synodale à Célestin, Mansi, t. IV, p. 1330 et suiv.).

ficat, il s'était montré peut-être trop incliné à la douceur envers les personnes du parti. Mais il avait à côté de lui Léon, le futur grand pape, à cette époque encore diacre de l'église romaine, qui empêcha l'évêque hérétique d'entrer dans la communion de l'Église par de simples apparences de conversion. Sixte tint bon et la fermeté prit la place de son hésitation primitive; la secte fut impuissante désormais à le ramener à elle. C'était la fin des grandes luttes. La mère des églises d'Occident avait gagné une victoire décisive.

Cette victoire, Sixte III pouvait la célébrer comme un bienfait pour l'Église. Dans le baptistère du Latran achevé par lui, il n'est pas téméraire de voir un glorieux souvenir du triomphe remporté par les doctrines de l'Église sur les attaques de Pélage : c'est une inscription dogmatique en vers dont on voit intactes encore les grandes lettres régulières sur l'entablement de la colonnade octogonale qui entoure le bassin. L'ensemble des huit distiques, dont chacun se trouve sur une des corniches, forme une grandiose homélie.

Par un rapport manifeste aux dernières controverses théologiques, ces vers parlent des effets sanctifiants du baptême, de la grâce, du péché originel et du péché personnel, de l'Église et de ses espérances en une vie éternelle. On sent encore le souffle de l'esprit classique dans cette poésie qui commence ainsi : " C'est ici (dans la fontaine baptismale) qu'une semence sublime donne naissance à une race qui doit se sanctifier au ciel; c'est l'Esprit qui l'engendre en fécondant les eaux". La merveilleuse unité de l'Église, œuvre du sacrement commun du baptême, est exprimée en ces termes : " Aucune distance ne sépare plus ces régénérés dont l'union intime se fait par l'unité de source, l'unité d'esprit, l'unité de foi ". Voyez encore cette allusion à la grâce rajeunissante, sanctifiante, conférée par l'eau baptismale : " Si tu veux être sans tache, purifie-toi dans ce bain, déposes-y le poids de tes péchés ou de ceux de tes pères. Voilà la source de vie qui lave le monde entier, parce qu'elle tire son principe de la blessure du Christ "[1].

Les travaux du baptistère du Latran avaient été commencés par Constantin, mais ils n'avaient pas été achevés complètement. Sixte III refit l'église avec plus de richesse et de beauté, sous la forme qu'elle a partiellement conservée. Comme on le voit sur le plan (fig. 81)[2], elle forme un octogone.

Au milieu se trouvait dès Constantin la vaste cuve baptismale (b), à laquelle on accédait par des gradins. C'est Sixte III qui l'entoura des huit magnifiques colonnes de porphyre qu'on y admire encore. D'après le *Liber pontificalis*, elles avaient été destinées à l'édifice dès l'époque de Constantin et se trouvaient dans le voisinage. Sur les colonnes disposées en octogone, Sixte III fit placer l'entablement de marbre avec l'inscription rapportée ci-dessus; l'entablement supportait une muraille percée d'arcs de déchargement et une coupole; on y a substitué le second ordre de colonnes et la construction supérieure moderne. Cette magnifique colonnade était entourée d'un collatéral voûté, dont les parois, comme le mur supérieur et la coupole, étaient sans doute décorés de mosaïques et de marbres multicolores, comme ce fut le cas pour la rotonde de Sainte-Constance,

[1] Le texte complet se trouve dans mes *Analecta romana*, t. I, p. 106 et en fac-simile à la pl. II, n. 1 (p. 147). Cf. de Rossi, *Inscr. christ.* t. II, part. I, p. 424 et note 44; Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. 236, où se trouve, d'après Rohault de Fleury, une description de la forme ancienne de l'octogone.

[2] Notre fig. est empruntée à Rohault de Fleury, *Le Latran au moyen âge*, pl. IV.

près de la basilique de Sainte-Agnès, qui date du IVe siècle. L'entrée du baptistère du Latran était du côté de l'abside de la basilique, au sud par conséquent, et non pas, comme aujourd'hui, au nord. C'est en face de cette entrée que commence l'inscription avec les mots *Gens sacranda*. Au sud également, en avant du baptistère, se trouvait l'atrium (a) pourvu de deux niches latérales ornées de mosaïques : il était décoré à l'extérieur de deux grandes colonnes de porphyre et de deux pilastres latéraux de marbre blanc. L'aspect du monument est encore grandiose malgré la ruine que le portique a subie à une époque inconnue, et malgré une restauration maladroite. L'atrium, comme presque tout l'ensemble du monument, doit être rapporté à Sixte III et non à Constantin. La consécration du baptistère eut lieu le 29 juin. Le martyrologe hiéronymien qui date à peu près de cette époque dit " dédicace de l'ancien baptistère de Rome, " le terme ancien s'appliquant sans doute à l'origine du monument rapportée à Constantin [1].

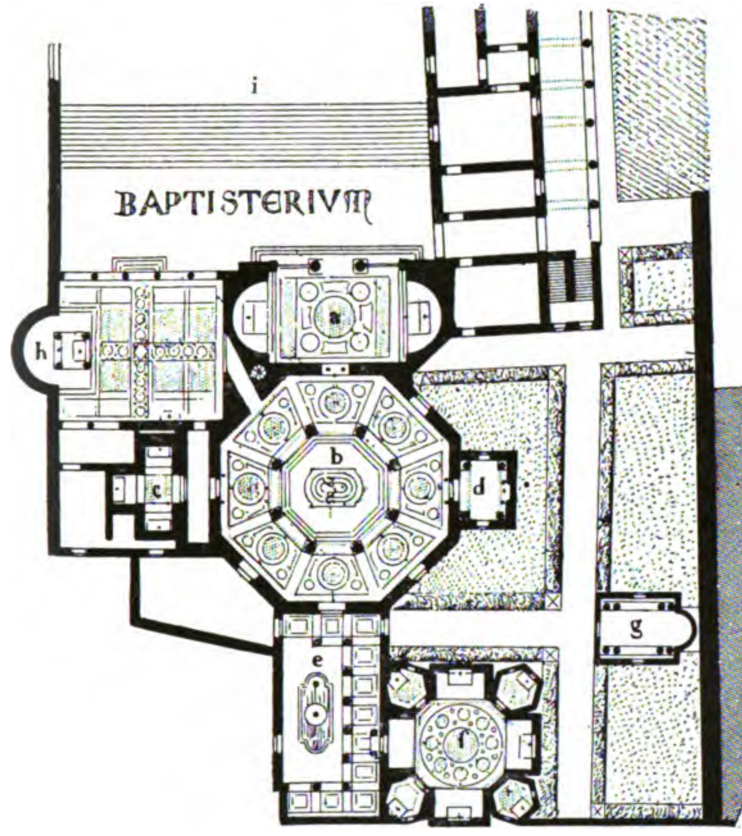


Fig. 81. **Le baptistère du Latran et ses dépendances.**
Plan et reconstitution partielle. a. *Atrium*. b. *Colonnade octogale et cuve baptismales*. c. *Oratoire de S. Jean l'Évangéliste*. d. *Oratoire de S. Jean-Baptiste*. e. *Portique devant l'Oratoire* (f) *de Ste Croix*. g. *Oratoire indéterminé*. h. *Oratoire de S. Venance*. i. *Escalier conduisant à l'abside de la basilique du Latran*.

[1] Pour l'éclaircissement du plan (fig. 81) ajoutons que la chapelle de Saint-Jean-l'Évangéliste (c) et celle de Saint-Jean-Baptiste (d) sont des oratoires ajoutés par le pape Hilaire. En (e) est le portique ajouté par le même pape, devant l'entrée actuelle. Il donnait accès à l'oratoire de Sainte-Croix (f), également œuvre de ce pape. L'oratoire (g) est plus ancien et on ne sait à qui il était dédié. Jean IV a fait construire un nouvel oratoire (h) en l'honneur de S. Venance. Sur le baptistère du Latran, cf. *Liber pontif.*, t. I, p. 174 (*Silvester*, n. 37) et 234 (*Xystus III*, n. 64) et l'annotation de Mgr Duchesne. Dans le dernier passage les mots *et versibus exornavit* se rapportent à l'inscription dogmatique de Sixte III citée ci-dessus. Sur la construction, cf. Dehio, *Baukunst des Abendlandes*,

VIII. — Les papes et le nestorianisme.

221. Les controverses pélagiennes agitaient encore l'Occident que l'Orient enfantait une nouvelle hérésie à combattre, celle des nestoriens. Nouvelle et lourde tâche pour le primat de Rome; car ces luttes furent l'occasion de discussions presque infinies sur la christologie, de relations tendues entre les deux églises grecque et latine, de mesures rigoureuses du siège de Pierre contre le patriarche d'Orient.

Ces dangers perpétuels auxquels le dogme était exposé ont pour nous quelque chose d'étrange. Ce fut une suite de la manière arbitraire et quelque peu déréglée dont on traitait le contenu de la foi, en Orient surtout où on se livrait à ces études avec une dialectique et une philosophie trop étroites. Quand les temps des grandes persécutions furent passés, la curiosité se porta vers l'examen du trésor de la doctrine traditionnelle. Alors commencèrent ce développement et cette exposition des dogmes, féconds sous bien des rapports. La vocation de l'Église exigeait qu'il en fût ainsi, pour répondre dans la suite des temps aux légitimes questions de la raison naturelle et croyante. Mais ce grand travail fut entravé par des systèmes d'erreurs qui se succédaient avec ténacité et qui, sous l'impulsion des passions humaines, engendraient des luttes douloureuses. Simples controverses d'école, ces discussions n'auraient point prêté matière à des craintes sérieuses; mais en s'attaquant à un point du dogme, les systèmes s'attaquaient à tout l'édifice doctrinal du christianisme. Les écoles se transformaient en des sectes furieuses. La défaite des hérésies se présentait chaque fois comme une question de vie ou de mort pour l'Église et pour l'unité dont la tête est à Rome.

On ne saurait croire l'intérêt que prenaient à toutes ces doctrines qui se succédaient toutes les couches de la société chrétienne en Orient, depuis la cour, l'évêché et le clergé jusqu'aux plus basses classes du peuple. Dans cette passion pour les questions dogmatiques, les controverses sur l'unité de personne et la dualité de nature dans le Christ entraînaient tout comme dans un tourbillon. On aurait dit que les puissances ennemies de l'enfer ne pouvaient souffrir de voir le monde malheureux arraché aux folies du paganisme. Le peuple chrétien courait risque, par la déformation, la volatilisation presque du dogme chrétien, de retomber dans le vide spirituel du paganisme et dans l'abaissement moral d'antan.

Cependant cette période de troubles et de tentations passe aussi. Des évêques éclairés, à la suite du prince des apôtres, se confient en Dieu pour faire traverser aux peuples le danger. Ils les conduisent au seuil des temps où les nations nouvelles jouissent des bienfaits de la religion et croissent joyeusement sur le terrain de l'Église sans discuter sur les dogmes et sans mettre en danger l'unité de l'Église par l'attachement obstiné à des doctrines particulières.

A cette époque le développement doctrinal était en grande partie accompli, grâce aux travaux passés; les combats contre l'hérésie y avaient largement contribué. Les nombreux conciles, la brillante série des Pères de l'Église envoyés par la Providence, la vigilance et l'énergie des pasteurs suprêmes à

p. 33, qui se rallie à la reconstitution de Rohault de Fleury; Rohault de Fleury, *Le Latran au moyen âge*, p. 33, 416 et suiv., pl. 33 à 35.

Rome réalisaient un merveilleux développement de l'organisation interne de l'Église. Dans le plan du chef invisible de l'Église, ces mouvements hérétiques avaient une double utilité : c'était l'école d'une intelligence plus claire et plus profonde de la doctrine, c'était aussi un appel à la constitution de puissances spirituelles protectrices et à l'affermissement de l'édifice de l'unité.

222. Il n'est pas utile d'exposer ici en détail le lien qui rattachait le nestorianisme à l'arianisme et au pélagianisme. Arius s'attaquait à la divinité du Christ, Nestorius s'en prit à l'union essentielle des deux natures humaine et divine dans le Rédempteur; Pélage par son rationalisme avilissait toute la vie chrétienne, en détruisant la croyance au Christ Homme-Dieu, Nestorius détruisait le fondement même de la religion.

Nestorius, archevêque de Constantinople, faisait du Christ, fils de Marie, une personne humaine, semblable à tout autre homme, dans laquelle avait habité, en la sanctifiant comme une autre personne, l'Esprit éternel de Dieu. Combien il était éloigné de la juste conception chrétienne qui voit dans le Sauveur une personne en deux natures, c'est ce que montrent ses attaques contre l'expression traditionnelle de mère de Dieu pour désigner la Sainte Vierge. C'est la lutte contre ce terme, commencée à Constantinople et poursuivie en Égypte, qui fut la cause extérieure de toute la tempête hérétique.

Le siège romain ne prit part à la lutte (et son intervention est le seul point par lequel ces controverses rentrent dans notre cadre) que quand Nestorius et son principal adversaire Cyrille, patriarche d'Alexandrie, s'adressèrent au chef de l'Église pour en avoir une réponse décisive.

La personnalité considérable du pape de cette époque nous est déjà connue par les mesures de Rome contre les pélagiens. Son nom se lit encore en lettres d'or dans la grande inscription de Sainte-Sabine sur l'Aventin, dont il a commencé la construction. " Quand Célestin remplissait la charge apostolique suprême, quand, premier des évêques, il brillait sur la terre, cette basilique fut fondée, etc. " [1].

Le patriarche Cyrille avait écrit à Célestin Ier que c'était se conformer à un " antique usage de l'Église " que de soumettre au pape la nouvelle controverse dogmatique; qu'il lui envoyait en conséquence le diacre Possidonius pour lui présenter un rapport et qu'il réclamait une sentence pontificale [2].

Un synode se réunit en avril 430 à Rome, qui fut suivi de la notification à l'Orient par Célestin Ier d'une décision sans appel, claire et nette. Les mesures dont elle était accompagnée manifestent l'esprit de fermeté de Rome. Nestorius, l'évêque le plus en vue de l'Orient, qui jouissait de la plus haute faveur à la cour, fut menacé d'excommunication, s'il ne renonçait pas dans les dix jours après la réception de la sentence pontificale à une erreur qui avait créé si rapidement un si profond danger. Célestin déléguait le savant patriarche d'Alexandrie pour exécuter cette mesure et agir contre la nouvelle secte. De sa pleine autorité papale il annulait les excommunications lancées par l'arrogance de Nestorius et il notifiait les mesures prises par lui non seulement à Constantinople, mais à d'éminents princes de l'Église, Rufus de Thessalonique, Flavius

[1] Voir le texte, avec reproduction photographique dans mes *Analecta romana*, pl. I, n. 2; cf. p. 146. Cf. Armellini, *Chiese*, 2e éd., p. 581.

[2] *Vetus ecclesiarum consuetudo est, ut*, etc. *Ep. II* (*al. 9*) *ad Coelestinum* (Mansi, t. IV, p. 1011; Migne, *P. Gr.*, t. LXXVII, col. 80).

de Philippes, Jean d'Antioche et Juvénal de Jérusalem. Il adressait d'ailleurs à Nestorius même des paroles paternelles et bienveillantes pour le détourner du chemin de l'erreur [1].

Les paroles de douceur étaient utiles dans le patriarcat d'Antioche. La fameuse école théologique d'Antioche était le foyer d'où étaient sorties les nouvelles idées. L'école avait un haut renom qu'elle méritait, et bien que dévoyée, elle pouvait encore être gagnée. Ce qui faisait depuis longtemps la supériorité des docteurs d'Antioche, c'était une méthode sobre et rationnelle de traiter les vérités et une interprétation de l'Écriture sainte qui se tenait rigoureusement au sens littéral. Mais en abusant du raisonnement l'école risquait de passer dans le camp de la philosophie incrédule et sans lui laisser prendre en mains la direction des esprits en Orient, il fallait opposer à son crédit et à son influence, avec autant de bienveillance que d'autorité, la loi de la simple croyance de l'Église.

Ces circonstances expliquent, comme on l'a déjà remarqué, le rôle de Célestin. D'une part les lettres que nous avons citées et dont le texte intégral existe encore, ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'autorité; et il est remarquable que le concile œcuménique qui se réunit bientôt approuva sans réserve le langage des lettres pontificales et l'expression qui s'y faisait jour de la plénitude de la puissance spirituelle.

Mais il y a dans ces lettres un caractère plus admirable encore; c'est la manifestation de cette véritable sollicitude qui déborde du cœur. Chaque ligne exprime le zèle d'une paternelle charité, une ardeur communicative à tout mettre en œuvre pour le bien de l'Église et des âmes. Tout l'éclat temporel de la prééminence cède le pas au devoir pastoral. C'est la vraie primauté de l'Église romaine.

223. Des circonstances extérieures vinrent suspendre l'exécution de la sentence pontificale. Cyrille crut devoir provoquer auparavant la réunion d'un synode à Alexandrie, tandis que l'empereur Théodose II caressait l'idée d'un concile œcuménique. En effet lui et son collègue ne tardèrent pas à lancer aux évêques des invitations à un concile général à Éphèse. Le pape déclara suspendre jusque-là la peine et attendre la conversion espérée de l'auteur de toutes ces controverses. Approuvant la convocation du concile, il envoya dans l'été de 431 des légats à Éphèse, pour seconder, à titre d'occidentaux, l'oriental Cyrille, le principal représentant du siège apostolique, et veiller avec lui à l'exécution par le concile des décisions de Rome. Ces légats étaient au nombre de trois : les évêques Arcadius et Projet et le prêtre Philippe [2].

Dans la première session, que le danger de la situation ne permit pas de proroger au-delà du 22 juin, le patriarche Cyrille avait seul encore la présidence. Les actes disent expressément que c'était à titre de représentant du pape et le fait est confirmé par Mennas de Constantinople et d'autres évêques grecs dans une lettre au pape Vigile [3].

[1] Mansi, t. IV, p. 1017 (à Cyrille), 1025 (à Nestorius), 1035 (au clergé et au peuple de Constantinople); Jaffé-Kaltenbrunner, n. 372, 374, 375 : *excommunicationes ab eodem (Nestorio) prolatas dissolvit; Cyrillum in ista causa vicarium suum constituit.*

[2] Lettre du pape aux légats (Mansi, t. IV, p. 556; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 378) : ... *auctoritatem sedis apostolicae custodiri debere mandamus... ut ad disceptationem si fuerit versum, vos de eorum sententiis iudicare debeatis, non subire certamen*, etc.

[3] Hefele, t. II, p. 184 (trad. fr., t. II, p. 362); Mennas, dans Mansi, t. IX, p. 62.

Le principal objet de cette première session fut la reconnaissance dogmatique de la dignité de Marie comme vraie mère de Dieu. Nestorius et sa secte furent condamnés conformément au jugement du pape. “ Pressés par les canons, disent les Pères du concile, et suivant la lettre de notre très saint père et collègue Célestin, nous avons procédé au jugement de Nestorius ” [1].

Quand peu après arrivèrent à Éphèse les légats du pape, on renouvela le jugement sur leur demande, en relisant et confirmant les débats et la condamnation antérieurs, sous leur présidence et celle de Cyrille. Les trois légats agirent ici, suivant la formule répétée dans les actes, comme “ exécuteurs de la décision pontificale ”. C'était aussi le titre qu'ils portaient dans leurs pouvoirs [2].

Dans la même session les légats portèrent à la connaissance du concile une lettre du pape pleine de dignité. Il recommandait au concile de défendre la paix de l'Église, sur le fondement de la vraie foi. La lecture s'en fit en latin, puis dans une traduction grecque. A la fin de la lettre, il était dit en termes explicites que la cause de l'hérésie avait été déjà tranchée et que les légats devaient simplement constater l'adhésion des Pères à la sentence portée [3].

L'assemblée solennelle du concile accueillit avec des exclamations de joie la lecture de la lettre pontificale : “ Voilà le juste jugement! Grâces à Célestin, le nouveau Paul ; grâces à Cyrille, le nouveau Paul ; grâces au vigilant gardien de la foi, Célestin! [4] ”

Plus tard l'archevêque de Césarée en Cappadoce Firmus fit entre autres cette déclaration : “ Le saint siège apostolique de l'évêque Célestin nous a transmis par ses lettres sa décision et ses prescriptions dans le cas actuel. Nous nous y sommes conformés et les avons exécutées [5].”

Puis le prêtre romain Philippe se leva ; c'était, semble-t-il, le plus habile des trois légats, et peut-être avait-il reçu des instructions spéciales. Ce simple prêtre tint aux vénérables évêques un discours qui était comme l'exorde de sa souscription et de celle de ses colégats aux décisions du concile. Ce qu'il dit du primat, qu'il représentait, donne à l'orateur une grandeur particulière, bien que par la consécration il ne fût que le moindre membre de l'assemblée. C'est un fait d'une véritable importance historique que de voir au sein d'un concile œcuménique exposer avec cette simplicité et cette confiance par la bouche du prêtre latin l'office de l'évêque de Rome comme suprême gardien de la foi et pierre angulaire de l'unité ecclésiastique.

“ Personne ne doute, dit Philippe au début de son discours, c'est une vérité connue de toutes les époques, que les clefs du royaume du ciel et le pouvoir de lier et de délier ont été confiés par Notre-Seigneur et Rédempteur au bienheureux Pierre, prince et chef des apôtres, colonne de la foi, fondement de l'Église catholique. Pierre n'a cessé et ne cessera de vivre en ses successeurs et il exerce par eux sa juridiction. Notre Saint Père Célestin, qui tient actuellement sa place nous a envoyés à cette assemblée ecclésiastique pour le remplacer ” [6].

---

[1] κατεπειχθέντες ἀπό τε τῶν κανόνων, καὶ ἐκ τῆς ἐπιστολῆς τοῦ ἁγιωτάτου πατρὸς ἡμῶν καὶ συλλειτουργοῦ Κελεστίνου (Mansi, t. IV, p. 1211).

[2] Cf. par ex. le discours d'Arcadius (Mansi, t. IV, p. 1298) : *huius negotii executores.*

[3] Mansi, t. IV, p. 1283; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 379.

[4] Mansi, t. IV, p. 1287; Hefele, t. II, p. 199 (tr. fr., t. II, p. 378).

[5] Mansi, t. IV, p. 1288 : ... ψῦφον (*sic pour* ψῆφον) ἐπέσχε καὶ τύπον τῷ πράγματι.

[6] Mansi, t. IV, pag. 1295 : *Beatissimus Petrus, apostolorum princeps et caput ... in suis successoribus vivit et iudicium exercet.*

Après l'exposition et la reconnaissance de la procédure canonique, Philippe déclare avec le concile Nestorius déposé; déclaration que font aussi les deux évêques, ses colégats. Dans les souscriptions des actes de cette seconde session les trois occidentaux Philippe, Arcadius et Projet ont encore la préséance avec Cyrille d'Alexandrie.

Ce ne fut qu'en mars 432, après de longues luttes et souffrances que firent subir à l'Église les partisans et amis de Nestorius comme Jean d'Antioche et l'inexplicable attitude de la cour impériale, que Célestin eut enfin la satisfaction de voir et de féliciter sur le siège de Constantinople, à la place de Nestorius, un archevêque catholique Maximien [1].

224. Son successeur, Sixte III, fit les derniers pas dans l'œuvre de la pacification. En même temps que, dans ses encycliques comme dans ses lettres particulières, il manifestait sa ferme résolution d'exécuter les décisions de Célestin et des pères d'Éphèse, il se montrait plein de bienveillance à offrir au patriarche d'Antioche, Jean, aux évêques de son parti et au clergé de l'école d'Antioche le retour sans difficultés ultérieures à la communion de l'Église, à la seule condition d'adhérer loyalement et sans réserve au jugement intervenu. Conformément aux traditions de son siège, il alla fort loin dans les manifestations d'une véritable douceur et d'une paternelle bienveillance, si loin qu'on lui a reproché de n'avoir pas donné son plein consentement à la déposition de Nestorius. Il est vrai que ses lettres et celles de Cyrille démentent cette accusation [2]. Mais son inclination à la grande douceur vis-à-vis des pélagiens laisse croire que dans cette affaire aussi, il accusa fortement un désir de la paix qui déplut aux amis du pape précédent : il en arrive d'ailleurs bien souvent ainsi aux changements de pontificat.

Grâce à l'inlassable activité de Cyrille, on finit par réussir auprès des docteurs d'Antioche. Sixte avait convoqué dans la basilique de Saint-Pierre au Vatican une assemblée d'évêques pour le premier anniversaire de son exaltation au trône pontifical; il eut la joie de communiquer aux assistants la nouvelle de la paix qu'il venait de recevoir de Cyrille d'Alexandrie. " Ce succès, écrivait plus tard Sixte dans sa lettre de remerciement au patriarche, a été un cadeau que nous a fait S. Pierre, pendant que nous étions assemblés près de son tombeau. Cet apôtre a chez nous la présidence. Il a souffert avec nous des attaques dirigées par l'erreur contre la profession de foi qui lui avait été confiée. C'est lui qui nous a conduits à la victoire " [3]. Et au patriarche réconcilié d'Antioche, à l'ancien ami de Nestorius, il écrivait : " Le prince des apôtres conserve fidèlement par ses successeurs le dépôt qu'il a reçu du Christ. Puissent tous lui rester fidèlement unis, garder sa foi simple et sûre! C'est une foi qui ne souffre aucune contradiction, aucune hésitation, aucun doute, dans laquelle nous devons nous abîmer d'esprit et de cœur pour l'embrasser toujours mieux " [4].

Jean d'Antioche et son parti déclaraient accepter de nouveau comme jadis pour Marie le qualificatif de mère de Dieu; ce nom avait vaincu l'hérésie et préparé à l'Église un triomphe définitif.

[1] A Maximien, Mansi, t. V, p. 269; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 387; cf. 385, 386, 388; Hefele, t. II, p. 249 (tr. fr, t. II, p. 429).

[2] Lettre du pape à Cyrille sur Jean : Mansi, t. V, p. 375; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 38?.

[3] Mansi, t. V, p. 371; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 391.

[4] *Beatus Petrus in successoribus suis quod accepit hoc tradidit.* Mansi, t. V, p. 379; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 392.

225. Comme l'expression catholique "d'essence égale" avait soulevé la controverse arienne sur les rapports du divin fils au Père, ce fut le nom de Marie comme mère de Dieu (Theotokos) qui fut le centre des débats nestoriens. Conserver cette expression était la seule garantie que l'on acceptât dans le sens de l'Église l'union dans la personne du Christ de la nature humaine et de la nature divine. La victoire remportée sur le nestorianisme eut pour effet de donner un puissant développement au respect et à la vénération que l'Église témoignait à la Sainte Vierge Marie. L'Orient et l'Occident rivalisèrent de zèle dans l'exaltation de l'élue du genre humain qui avait pu nommer le Sauveur son fils.

La conviction commune de la chrétienté, ses nobles sentiments de reconnaissance et de louange pour Marie, sont admirablement exprimés dans un discours tenu par Cyrille à l'époque même du concile d'Éphèse. C'est comme un commentaire donné par l'Orient au monument de Rome. Le premier champion de la doctrine de l'Église s'écrie avec enthousiasme : "Salut, Marie, mère de Dieu, trésor du monde digne de tout honneur, lumière inextinguible, couronne brillante de la virginité, temple indestructible, mère et vierge tout ensemble : de toi est né celui dont l'Évangile a dit : Béni celui qui vient au nom du Seigneur! Salut donc à toi qui dans ton sein de Vierge as porté l'Infini, à toi par qui honneur et adoration sont rendus à la très sainte Trinité!... Qui pourra jamais te louer dignement[1]?"

Le siège apostolique ne resta pas en arrière dans les honneurs à rendre à la Sainte Mère de Dieu. C'est à Rome notamment que fut construite par le pape Silvestre, dans le voisinage du temple de Vesta sur le Forum, la plus ancienne église de la Vierge que l'on connaisse. C'est S. Maria antiqua, aujourd'hui Sainte-Marie Libératrice, dont il a été question plus haut[2].

Mais après la victoire dogmatique du concile d'Éphèse, il ne tarda pas à s'élever à Rome un autre glorieux monument d'honneur à Marie, qui s'est aussi conservé jusqu'à nos jours.

Quand, peu après le concile œcuménique, Sixte III reconstruisit presque de fond en comble la basilique élevée sur l'Esquilin par Libère, il la dédia à la Mère de Dieu et la décora de mosaïques magnifiques tirées de l'histoire de Marie et de l'enfance de Jésus. C'est Sainte-Marie-Majeure, la plus insigne église de Marie qui soit au monde. Les mosaïques de l'arc triomphal qui y termine la majestueuse forêt des colonnes en marbre de Paros de la nef est un souvenir du triomphe de la foi sur l'erreur nestorienne, et de l'accroissement d'honneur qu'en reçut Marie. Le monument est ainsi en quelque sorte le pendant, mais avec des proportions bien plus considérables, de l'inscription dogmatique de Sixte III au baptistère du Latran, dans laquelle nous avons reconnu un souvenir de la défaite du pélagianisme[3].

Nous avons là en même temps la plus importante manifestation à Rome

---

[1] *Hom. 4 inter diversas* (Migne, *P. Gr.*, t. LXXVII, col. 1029). L'homélie a été dite à Éphèse, durant le concile. C'est le plus célèbre sermon marial de l'antiquité. (Bardenhewer, *Patrologie*, p. 339; tr. fr., t. II, 1899, p. 226).

[2] De Rossi (*Bull. arch. crist.*, 1892, p. 54) tenait encore Sainte-Marie Majeure pour la plus ancienne église de Notre-Dame, à date certaine, après celle d'Éphèse. Cependant, après ce que nous avons dit p. 202 et s., il faut convenir de l'antiquité plus grande de Sainte-Marie Libératrice.

[3] La dédicace eut lieu le 5 août, date à laquelle on a depuis toujours fêté la *dedicatio S. Mariae*, qu'une légende accréditée plus tard fait appeler *Dedicatio S. Mariae ad nives*. Cf. ci-dessus p. 160, n. 1 le jugement de la congrégation instituée par Benoît XIV.



Fig. 82. **L'Annonciation et l'enfant divin sur le trône.** Mosaïque du V[e] siècle à S[te] Marie Majeure.

de l'art de la mosaïque au V[e] siècle. Les figures ont encore tout le caractère traditionnel de l'art romain. Elles accusent par leurs formes vigoureuses et puissantes le même degré d'art que les sculptures à peu près contemporaines des grandioses portes de Sainte-Sabine sur l'Aventin[1].

L'arc triomphal de l'église de Sainte-Marie de l'Esquilin porte à son sommet en lettres d'or : " l'évêque Sixte au peuple de Dieu "[2]. Au-dessus paraît le trône de Dieu entouré des figures symboliques des évangélistes et des apôtres Pierre et Paul.

Les mosaïques historiques commencent sur la surface gauche. Le premier tableau, reproduit ici en photographie (fig. 82)[3], nous montre la Sainte Vierge, richement vêtue et assise sur un trône avec un haut marchepied, tandis que l'ange, planant comme une victoire classique, lui apporte d'en haut le message de l'incarnation du Fils de Dieu. L'Esprit Saint en forme de colombe descend sur Marie. Deux anges, ailés suivant l'usage, lui font en quelque sorte cortège et se tiennent respectueusement derrière elle. En même temps deux autres anges viennent annoncer à S. Joseph que " celui qui est né d'elle est du Saint-Esprit ". L'autre ange qui semble parler à Marie, ou bien n'est là que pour relier les deux scènes, ou bien figure l'ange de l'annonciation que l'on voit plus haut planant et qui est arrivé. Cette compénétration de scènes n'était pas étrangère à l'art romain de l'époque. Nous en avons ici un autre exemple dans toute la partie de droite qui se relie à la scène de S. Joseph. La maison derrière le saint, avec son architecture monumentale, a l'apparence d'un oratoire. Les tentures de l'entrée sont relevées et laissent apercevoir à l'intérieur une lampe. A ce bâtiment, suivant les lois de l'harmonie fort en vogue alors, en correspond un autre de l'autre côté, tout ouvert, décoré d'un écusson classique, pour remplir l'espace vide sous le fronton triangulaire.

La mosaïque de droite nous montre l'histoire de la présentation de l'enfant divin au Temple. On en trouvera ici pour la première fois une reproduction photographique donnant les personnages dans une grandeur convenable (fig. 83)[4]. Marie, accompagnée de deux anges, entre dans un temple figuré par des colonnes et des arcs. Elle est richement habillée comme dans le tableau précédent. Une croix d'or sur le nimbe de l'enfant indique sa plus éminente dignité. Au moment où paraît la mère de Dieu, Siméon se détache du groupe des prêtres et des autres assistants et s'empresse à sa rencontre d'un pas juvénile. Il veut recevoir l'enfant sur ses mains qu'il avance, recouvertes du pallium en signe de respect, et il se prépare à prédire que le fils de Marie sera le divin Sauveur de toutes les nations. Visiblement ce sujet a été choisi parce qu'il a trait à l'éminente dignité de Marie comme mère du divin Sauveur. L'espace entre Siméon

[1] Figures dans de Rossi, *Musaici sec. V;* Garrucci, *Arte crist.*, pl. 211 et suiv. Cf. Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. 235. Sur le style des portes de Sainte-Sabine comparé à celui des mosaïques de Sainte-Marie Majeure, cf. mes *Analecta romana*, t. I, p. 450, 454.

[2] XYSTVS EPISCOPVS PLEBI DEI.

[4] Photographie du Comm. Carlo Tenerani. Sous l'annonciation, l'adoration par les mages de l'enfant divin assis sur un grand trône : à sa droite Marie en habit de gala, à sa gauche une matrone plus simplement vêtue; derrière les mages la ville de Bethléem.

[4] Photographie du Comm. Carlo Tenerani. Qu'on considère ici et sur la mosaïque précédente l'excellente facture des vêtements antiques, et notamment les deux prêtres juifs dans une sorte de *lacerna*, attachée sur la poitrine par une grande fibula. Les autres mosaïques de la basilique représentent de la même façon les prêtres juifs.

Fig. 83. **La présentation au temple.** Mosaïque du Ve siècle à Ste Marie Majeure.

et Marie est rempli par des figures intermédiaires : Anne la prophétesse, le bras levé pour proclamer la divinité du Christ, et S. Joseph, accompagné d'un ange à l'arrière plan et apparaissant ici comme révélateur du mystère [1].

En suivant à droite on trouve une scène de la fuite en Égypte empruntée non aux Évangiles, mais aux apocryphes, et dans laquelle la divinité de l'enfant est magnifiée en présence de la mère par deux païens : un prince et un philosophe. Au-dessous est l'audience donnée par Hérode aux trois mages d'Orient. En dépit du rôle qu'il joue, le perfide roi a la tête entourée d'un nimbe qui, suivant la mode antique, est le signe de sa dignité terrestre. Marie au contraire dans toutes ces scènes n'a point le nimbe qui distingue les anges et le divin enfant.

La suite des tableaux se retrouve à gauche de l'arc. C'est la représentation originale et grandiose de l'adoration du Christ par les mages, qui se trouve sur notre fig. 82 au-dessous de la première scène. Le Sauveur enfant est sur un trône ample et majestueux tout orné de pierres précieuses qui signifie sa dignité divine. A droite sur un trône moins élevé sa mère tout heureuse nous apparaît sous un aspect princier. Derrière son fils quatre anges qui le servent et au milieu d'eux l'étoile. Deux des mages, en costumes orientaux et chargés de leurs offrandes, viennent de la droite où est figurée Bethléem. Le troisième mage se trouvait primitivement à gauche; la partie de la mosaïque où il était a disparu. A gauche du Christ, sur un trône, se trouve une figure qui sert soit à boucher un vide soit à relier les personnages. Elle était réclamée par les lois de l'harmonie dans l'art de l'époque pour faire pendant à la Vierge et rappelle les suivantes des princesses ou une personne attachée à l'enfant. S. Joseph n'est point figuré ici; peut-être se trouvait-il à côté du mage disparu.

La dernière scène de ce côté : le massacre des innocents de Bethléem et l'assemblée des mères exprimant leur douleur avec la dignité classique, ne manque pas d'un certain rapport à la divinité du Christ; puisque c'est sa qualité divine qui rend impuissante contre lui la méchanceté terrestre, et que c'est à titre de mère de Dieu que Marie ne peut partager le sort des mères de Bethléem.

Au fond de l'arc on aperçoit des deux côtés les représentations ordinaires de Jérusalem et de Bethléem avec les brebis. Sous l'archivolte richement ornée se trouve le monogramme du Christ avec l'A et l'Ω, qui présente une autre forme que celui du pape Sirice sur la colonne de la basilique de Saint-Paul [2].

L'absence sur ces mosaïques historiques de la nativité du Christ doit être due à un motif particulier. La basilique, selon toute vraisemblance, possédait dès l'époque de Sixte III cette imitation de la crèche de Bethléem qui lui fit donner au siècle suivant, d'après une inscription encore conservée, le nom de S. Marie *ad praesepe*. Cette chapelle de la crèche à proximité du maître-autel rendait inutile et hors de propos une représentation analogue sur la mosaïque [3].

---

[1] Sur notre reproduction il manque une partie de la scène à droite et à gauche. On peut y suppléer par la fig. 2 de la pl. 212 de Garrucci. A gauche se trouve un des deux anges qui accompagnent Marie, et à droite une figure en pied et quatre têtes du groupe qui est derrière Siméon. Plus loin à droite un temple devant lequel un ange est tout ce qui reste d'une scène aujourd'hui effacée; peut être l'ange invitait-il Joseph à fuir en Égypte.

[2] On ne saurait adopter les résultats chronologiques auxquels sont arrivés MM. Taylor et Richter dans leur nouvel ouvrage sur les mosaïques de Ste Marie Majeure.

[3] Grisar, *Antichità e significato della denominazione S. Maria ad Praesepe*, dans la *Civiltà cattolica*, 1895, t. IV, p. 470 et suiv.

Au contraire Sixte fit décorer la face intérieure du mur d'entrée de sa basilique d'une peinture en mosaïque avec une grande figure de Marie entourée de martyrs, et en dessous il plaça l'inscription métrique de dédicace de toute l'œuvre. Cette poésie, en forme de discours à la Mère de Dieu, proclamait que Sixte avait voulu consacrer à la Sainte Vierge un nouveau monument qui fût digne d'elle : " O Mère, qui n'as pas connu l'homme, tes entrailles fécondes sans atteinte de ta virginité nous ont enfanté le salut. Voici que les martyrs, témoins du fruit de tes entrailles, te portent leurs couronnes, et chacun foule aux pieds les instruments de son supplice, fer, feu, bêtes féroces, eau ou poison cruel : mille genres de mort qu'une seule couronne récompense " [1].

IX. — Condition domestique de la papauté.

226. Il suffit d'un regard jeté sur le siècle d'histoire de la papauté de Jules Ier à Sixte III, que nous venons d'esquisser brièvement, pour constater que presque tous les papes appartiennent à Rome ou à son territoire.

C'est que l'élection pontificale était avant tout l'acte par lequel l'église de Rome choisissait son évêque; il était naturel que les Romains désignassent régulièrement un membre de leur clergé; et c'était surtout de Rome qu'étaient originaires la plupart des clercs de la ville et des environs. Après Damase, auquel on attribue une origine espagnole, le *Liber pontificalis* nomme comme Romains Sirice et Anastase Ier aussi bien que les prédécesseurs de Damase, Silvestre, Marc, Jules et Libère. Innocent Ier, *natione albanensis*, était natif d'Albanum Caesaris, c'est-à-dire d'Albano dans la campagne romaine, ville qui se trouvait en plein développement. Son successeur Zosime est un précurseur isolé des Grecs qui plus tard s'assiéront beaucoup plus souvent sur le trône pontifical. Boniface Ier et Sixte III sont Romains, Célestin Ier est désigné comme *Campanus* [2].

Si on poursuit cette enquête on trouve au Ve siècle : Léon le Grand, *tuscus;* Hilaire, *sardus;* Simplicius, *tiburtinus;* Félix III, *romanus;* Gélase, *afer;* Anastase II, *romanus* et Symmaque, *sardus*. Quand ce dernier vint de Sardaigne, longtemps centre de paganisme, à Rome, il n'était pas baptisé et ce fut dans la ville qu'il reçut le sacrement [3].

On ne voit pas que les élections pontificales aient été troublées par des rivalités nationales ou par des jalousies provinciales; mais souvent d'autres mobiles, l'ambition et la soif du pouvoir, firent surgir des prétendants qui à la tête de factions suscitaient de redoutables déchirements.

C'est ainsi que Damase vit son pontificat troublé, et non pas seulement dans ses débuts, par les revendications de l'évêque Ursin et de son parti appartenant

[1] Cf. le texte de la poésie au t. I de mes *Analecta*, p. 77. Les figures des martyrs, dont la présence est attestée par ces vers, se trouvaient vraisemblablement sur la paroi intérieure, à côté de Marie, et non pas, suivant l'hypothèse de Mgr Duchesne, sur les murs latéraux entre les fenêtres de la nef centrale. Ils présentaient leurs couronnes à Marie (*tibi praemia portant);* s'ils s'étaient trouvés sur deux rangées dans la nef centrale, ils seraient partis du maître-autel, ce qui est inadmissible. En outre ils ne pouvaient guère former de longues files. Je suppose qu'ils étaient au nombre de cinq ayant chacun à ses pieds le symbole de son genre de mort : *ferrum, flamma, ferae, fluvius saevumque venenum*. Le sixième et dernier personnage aurait été Sixte III, le consécrateur de l'Église.

[2] Cf. A. Harnack, *Ueber die Herkunft der 48 (47) ersten Päpste* (Berlin, 1904. Extrait des *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin).

[3] Duchesne, *Liber pontif.*, l. I, p. 263, n. 1.

à la secte des Lucifériens. Il y eut à cette occasion de sanglantes émeutes populaires qui souillèrent jusqu'aux églises et qui jetèrent une ombre de tristesse sur le gouvernement du pontife régulièrement élu Damase. Le même Ursin fit de nouveau cabale avec son parti lors de l'élection de Sirice. Dans les deux cas le pouvoir impérial protégea le vrai chef de l'Église [1].

Plus tard, quand Boniface Ier fut élu, il vit l'ambition et l'esprit de parti s'attaquer à lui et lui susciter de profonds embarras. Selon l'usage d'alors le clergé romain avait fait l'élection avec l'approbation du peuple et des grands de la ville. Soixante-dix prêtres environ souscrivirent l'acte de l'élection. Boniface fut consacré en présence de neuf évêques de diverses provinces présents à Rome. Cependant son concurrent, l'archevêque Eulalius, avait commencé ses actes de violence pendant les cérémonies mêmes faites pour l'âme du défunt pontife. Eulalius sut amener, peut-être par des menaces, l'évêque d'Ostie à lui donner la consécration et une sorte d'intronisation papale. Possesseur du plus grand diocèse voisin de Rome, l'évêque d'Ostie avait déjà le privilège de donner la consécration à l'évêque de Rome; seul il imposait au nouveau pape le pallium. En règle les évêques d'Albano et de Porto prenaient part avec lui à la consécration. Mais en dépit des cérémonies accomplies par l'évêque d'Ostie, Eulalius ne put se faire reconnaître. Il était considéré comme un intrus. L'empereur Honorius se prononça contre lui et le fit poursuivre pour infractions répétées aux lois [2].

Dès lors et pendant tout le cinquième siècle, rien ne vient plus troubler les élections pontificales. Ce n'est qu'à la fin du siècle que les souverains germaniques sont causes de nouveaux désordres en venant, sous l'impulsion d'influences ariennes ou byzantines, s'immiscer dans les élections.

227. L'éclat d'ailleurs qui de bonne heure entoura l'évêque de Rome, était un sujet de tentation pour les membres du haut clergé animés de sentiments mondains et excitait leur ambition. Il était dans le cours naturel des affaires humaines que des mobiles impurs fissent parfois briguer la plus haute des dignités ecclésiastiques.

A la dignité spirituelle correspondait une situation temporelle chaque jour plus importante qui en était comme le corollaire indispensable.

L'évêque de Rome se voyait mêlé à mille affaires civiles et politiques de cette ville et de l'Italie. La législation séculière non seulement autorisait, mais réclamait cette influence en imposant aux évêques du royaume une rigoureuse participation aux affaires civiles. On leur laissait la protection des malheureux et des abandonnés; ils avaient en outre juridiction sur le clergé et tranchaient les litiges entre clercs et laïques, puis entre toutes les parties qui recouraient librement à eux, même en matières civiles. Le bras séculier se tenait à leur disposition pour l'exécution de leurs sentences, mais ils s'abstenaient de toute part aux jugements entraînant la peine capitale. La loi leur accordait dans une certaine mesure la haute surveillance de l'administration politique et de la justice, et le contrôle de la gestion des finances municipales.

[1] Valentinien I sur l'élection de Sirice (*Ep. ad Pinianum*): *Quoniam religiosum Siricium antistitem sanctitatis praeesse sacerdotio sic voluerunt, ut Ursinum improbum acclamationibus violarent, nostro cum gaudio memoratus episcopus ipse permaneat.*

[2] Voir ses édits dans Baronius, ann. 419, n. 30, 33.

A cette époque de décadence les organes dirigeants de l'État se rendaient bien compte du peu de fond qu'ils devaient faire sur leurs propres fonctionnaires. La conséquence en fut un accroissement de droits et d'autorité pour l'épiscopat dans tout l'empire et surtout dans l'Italie, plus éloignée du centre administratif.

Il devait notamment en advenir ainsi pour les évêques de Rome.

Nous en avons comme une image dans l'évêché de la résidence impériale de Milan. On nous montre S. Ambroise dans l'audience quotidienne qu'il accordait à l'instar de tous les évêques, assiégé de gens de tous états, qui lui présentaient les requêtes les plus variées, même sur des objets purement temporels, lui soumettaient leurs demandes et leurs litiges. Le sentiment de justice intègre et pleinement désintéressé qui l'animait, sa longue expérience des affaires faisaient que tous voulaient avoir recours à lui. On peut se figurer quelque chose d'analogue pour l'évêque de Rome, surtout quand il possédait quelque autorité personnelle, qu'il sortait d'une famille sénatoriale ou avait rempli quelque fonction civile avant d'entrer au service de l'Église.

Le chef spirituel de Rome bénéficiait également du charme exercé par le nom de la ville. Le seul fait d'y remplir des fonctions publiques vous donnait naturellement un crédit décisif dans toute l'Italie. L'éloignement de la résidence impériale et l'absence de la cour eurent pour effet de faire du pape le point vers lequel se tournaient tous les yeux, à la ville et dans la campagne. Nous avons déjà vu des papes s'employer dans d'importantes affaires politiques, dans des ambassades pour le bien de Rome et même de l'Italie.

En outre de riches donations territoriales vinrent constituer un fonds matériel à l'épiscopat romain; peu à peu s'augmentèrent ces groupes de "patrimoines" dont les papes appliquaient en grande partie les revenus aux œuvres de bienfaisance. Peu à peu c'est l'Église qui prit à Rome la charge des pauvres et des nécessiteux. Puis une évolution naturelle la fit charger de tout le système de l'aumône, qui naguère incombait à l'État; et, comme nous le verrons, dès le VI[e] siècle, les lieux et places de l'antique *frumentatio* devinrent les lieux réguliers et officiels des distributions d'aumônes par le pape.

Que l'on ajoute à la considération qu'attiraient aux évêques de Rome toutes ces occupations séculières, la richesse et la noblesse avec lesquelles étaient décorées les églises, surtout le Latran et Saint-Pierre, la grandeur et la majesté des cérémonies liturgiques et des solennités qui s'y accomplissaient, les honneurs que rendaient au pape, souverain prêtre, les pèlerins fidèles, parmi lesquels on comptait des princes, tout heureux de se prosterner devant le tombeau de S. Pierre et de déposer leurs présents somptueux sur les autels de l'apôtre et l'on comprendra que la dignité pontificale se soit présentée comme la fonction la plus honorifique, même au point de vue purement extérieur. Les papes avaient la préséance même sur les plus hauts fonctionnaires de l'empereur. En public, les empereurs eux-mêmes cédaient le pas aux évêques, comme à une plus haute dignité. Dans les processions, l'empereur Marcien allait à pied, tandis que l'évêque de Constantinople Anatole était porté dans une litière. Dans des solennités analogues les empereurs Léon I[er] et Justinien donnèrent place dans leur carrosse aux patriarches, tandis qu'eux-mêmes suivaient à pied.

Le peuple romain poussait si loin le goût de la pompe extérieure, qu'il est compréhensible que les papes, pour assurer l'influence de l'Église sur une société païenne, habituée aux dehors, n'aient pas dédaigné de donner à leurs démarches une certaine pompe qui pouvait contribuer au développement de leur autorité.

" L'on ne saurait blâmer les évêques de Rome, dit un adversaire déterminé de la papauté, d'avoir donné quelque éclat extérieur à leur dignité "[1].

Deux mots de païens Romains expriment à leur manière cette grandeur extérieure de la papauté. L'un est de l'homme d'État Prétextat. S. Jérôme rapporte que ce païen qui s'éleva jusqu'à la dignité de consul désigné disait en riant à l'évêque Damase qu'il se ferait chrétien si on voulait l'élire évêque de Rome. L'autre mot est de Zosime. Cet historien païen, dans le récit des luttes entre Ursin et Damase, s'efforce d'employer les couleurs les plus tranchantes et les plus âpres de sa palette pour peindre la dignité d'évêque de Rome comme l'objet des plus hautes ambitions et des plus ardentes luttes de partis. D'ailleurs, dit-il, tout à Rome est si plein d'éclat et de pompe, que ceux qui aspirent à cette fonction ne sauraient mettre trop d'ardeur dans leurs efforts et leurs combats. S'ils obtiennent ce qu'ils souhaitent, ils sont sûrs que les dons des matrones viendront les enrichir. Vêtus d'habits magnifiques, ils peuvent se faire traîner en carrosse dans les rues de la ville; ils peuvent donner des festins plus splendides que ceux des rois. Et cependant, poursuit-il dans un accès de stoïcisme, ils auraient le vrai bonheur, s'ils voulaient mépriser la grandeur de la ville et se régler sur l'exemple de plus d'un évêque de province, qui se rendent recommandables à la divinité éternelle et à ses vrais adorateurs par la modération dans le boire et le manger, par la simplicité dans le vêtement, par l'humilité de leur regard toujours fixé à terre, par tous les caractères d'une vie pure et modeste. Tel est le langage de ce païen[2].

---

228. C'est en général avec éloge et reconnaissance que les contemporains chrétiens, même des moralistes sévères comme S. Jérôme, parlent du caractère personnel des papes avec lesquels ils se sont trouvés en relations. S. Jérôme parle d'Anastase Ier et d'Innocent Ier avec une chaleur pleine d'admiration respectueuse.

Le même père appelle Damase " homme excellemment instruit des Saintes Écritures, docteur vierge de l'Église vierge "[3]. Tandis que le parti d'Ursin représente cet adversaire comme un persécuteur sans scrupule et le calomnie de toute manière, Damase apparaît plus exactement dans Rufin[4], Socrate[5] et Sozomène[6] comme l'innocent persécuté. Théodoret exalte en lui un personnage " orné de nombreuses vertus "[7].

Libère, son prédécesseur, est honoré par Ambroise du titre de " bienheureux "; il en parle comme étant par ses vertus l'objet de la vénération générale[8]; et les Grecs Épiphane et Basile l'appellent " le bienheureux ", " le très saint "[9].

---

[1] Rade, *Damasus*, p. 49.

[2] Prétextat, dans S. Jérôme, *Contra Ioann. Ierus.*, n. 8. (Migne, *P. L.*, t. XXIII, col. 355). Amm. Marc., l. XXVII, c. 3.

[3] *Ep.* 48, n. 17.

[4] *Hist. eccl.*, l. II, c. 10. (Migne, *P. L.*, t. XXI, col. 521.)

[5] L. IV, c. 29 (Migne, *P. G.*, t. LXVII, col. 541).

[6] L. VI, c. 23 (*Ibid.*, col. 1348 et suiv.).

[7] L. II, c. 17 (Migne, *P. Gr.*, t. LXXXII, col. 1052) : παμπόλλοις δὲ ἀρετῆς κοσμούμενος εἴδεσιν. Cf. *Zeitschrift für kath. Theol.*, t. VIII (1884), p. 192, sur le jugement contraire de Rade.

[8] *De virgin.*, l. III, c. 1.

[9] Pour l'histoire du culte rendu à Libère, cf. de Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1883, p. 56 et suiv.; et d'après lui *Katholik*, 1884, t. I, p. 16; cf. aussi mon article sur Libère au t. VII, 2e éd., du *Kirchenlexikon*, col. 1950.

En remontant la série des papes nous en trouvons trois du IVe siècle dont les noms étaient dès 354 inscrits au calendrier romain : Jules Ier, Marc et Silvestre. Ils jouissaient donc à Rome d'un culte religieux à une époque où leur souvenir personnel devait encore être très vivant [1].

Mais l'église de Rome se crut aussi autorisée à rendre un culte à leurs successeurs, à l'exception du seul Zosime. Tous les autres, que nous avons vus ci-dessus, jusqu'en 422, furent de bonne heure mis au nombre des saints; car leur nom se trouve dans la plus sûre des sources martyrologiques de ce temps qui nous soient parvenues, dans le martyrologe dit Hiéronymien, bien qu'il ait pour auteur non S. Jérôme, mais un inconnu contemporain de Sixte III. Comme, pour l'Italie, il ne va pas au-delà des années qui suivent immédiatement Célestin Ier, la dernière année dont il y soit fait mention se rapporte à Boniface Ier, prédécesseur de Célestin. Pour ce Boniface, pour Innocent et pour Libère, il fait encore mémoire du jour commémoratif de leur consécration [2].

L'église d'Orient donna également place dans la liturgie à la fête de plusieurs de ces papes à une époque où le schisme n'avait pas encore rompu la paix et troublé les jugements. Le ménologe de Basile accompagne leurs noms de longs éloges à la mode grecque. Il est notable que l'office grec appelle le pape Silvestre : " une nuée qui couvrit de son ombre les fidèles, les délivra de l'erreur (arienne) d'Égypte et les conduisit à la clarté divine par d'infaillibles enseignements " [3].

C'est ainsi que la reconnaissance de l'Église gardait la mémoire des pasteurs qui l'avaient gouvernée, des peines et des soucis qu'avait acceptés leur zèle pour la maison du Seigneur.

En effet c'était une fonction de souci et de peine plus encore que d'éclat.

229. Il suffit de parcourir les fragments subsistants de la vaste correspondance des papes, dans les recueils que nous en ont donnés les Coustant, les Thiel, les Jaffé et d'autres — fragments bien maigres en comparaison de l'énorme masse de lettres qu'ils envoyaient du Latran par tout l'univers — pour se faire une idée de la lourde tâche à laquelle eux, leurs conseillers et leurs auxiliaires se livraient sans repos dans l'intérêt de l'Église universelle. Ce n'est pas à tort qu'eux-mêmes en soupirant appellent leur fonction un " service " lourd et gros de responsabilités. Partout dans leurs lettres résonne le sentiment qu'ils ont du devoir qui pèse sur eux; partout l'expression saisissante de la crainte de ne pouvoir satisfaire par leurs propres forces à une tâche si haute : mais bientôt après aussi s'élève à nos oreilles la voix de la confiance dans le guide divin qui dans tous les périls assiste son Église et ses fidèles serviteurs. Par contre dans le monument véridique et sans prétention que dans cette correspondance s'est élevée la papauté primitive, nulle trace d'un esprit orgueilleux, nulle ostentation d'une prééminence au sens profane.

On sera d'ailleurs bien vite désappointé si l'on ouvre ce recueil sous l'influence d'un préjugé étrange, qui a fait son temps dans la science, dans la pensée d'y saisir l'ambition des évêques romains, avides de puissance et

[1] Duchesne, *Liber pont.*, t. I, p. 10 : *Depositio episcoporum* de 354.

[2] Éd. de Rossi et Duchesne au t. II de novembre des *Acta sanctorum*.

[3] Nilles, *Kalendarium manuale utriusque ecclesiae orientalis et occidentalis* (2e éd., 1896), t. I, p. 51 : νεφέλη σκιάζουσα... πρὸς θείαν αὐγὴν μεταφέρουσα ταῖς ἀπλανέσι διδαχαῖς ἑκάστοτε.



d'influence, en quête d'occasions de porter la main partout et d'enfermer tout le domaine ecclésiastique dans les mailles d'une primauté inventée par eux. Ce ne sont là que des rêves sans fondement historique. On a donné plus haut mille preuves contraires. Partout on voit les papes se déterminer à des actes de gouvernement sur les instances qui leur viennent de l'Orient ou de l'Occident ou sous la pression du devoir qui leur incombe de prendre des mesures pour la paix de l'Église, pour la conservation de la doctrine, pour le maintien de l'obéissance à la loi morale ou aux décisions de l'Église.

Ce n'est pas seulement le fardeau d'une lourde responsabilité que le lecteur sent dans ces lettres, mais aussi le fardeau de la douleur, du souci et de l'affliction. C'est le cas par exemple quand il s'agit de conflits aigus au sein de l'Église, de vices incorrigibles, d'interprétations fausses et jalouses des démarches du pape. Il aurait fallu ne pas confier aux hommes des institutions ecclésiastiques pour empêcher la présence de faits analogues à toutes les époques. Cette correspondance nous montre les hommes les plus pieux préparant d'étranges amertumes à leurs chefs hiérarchiques par leur méfiance ou leur sens propre et leur résistant parfois sans pour cela mettre en question la primatie elle-même.

C'est ainsi, pour citer un cas particulier, que dans la première moitié du Ve siècle, des synodes africains et des provinces ecclésiastiques tout entières ont défendu contre Rome avec ténacité et chaleur leur opinion dans la question des appels; cette ardeur, cette obstination déplurent au pape; mais les Africains ne songeaient pas à ébranler les fondements de l'autorité de Rome à la tête de l'Église. Et quand les évêques de ce même pays, dans l'affaire du pélagianisme, firent à Zosime des représentations plus que vives, le pape ne put se défendre de quelque impatience en leur répondant; mais les évêques n'avaient pour guide en cette affaire aucune hostilité contre la primatie, mais le simple désir, fort justifié, de mettre enfin un terme aux intrigues de la secte. Et puis la chaleur du sang a exercé son influence sur la langue des Africains.

Le sentiment de l'unité fraternelle de l'Église et de la nécessité de la subordination à S. Pierre dans l'obéissance n'empêcha pas que le vieil esprit si personnel du romanisme, le caractère des différentes contrées et plus tard surtout la passion d'indépendance des nouvelles races converties s'exprimassent d'une manière vive et naturelle même chez de pieux évêques. La politesse un peu compassée de notre époque est choquée chez eux d'une rudesse qui lui paraît irrévérencieuse, mais qui n'offrait en réalité pas l'ombre d'une faute.

Au demeurant l'obéissance ecclésiastique à Rome n'était pas chose également facile à tous, surtout lorsque les papes se trouvaient n'être pas des personnages aussi en vue, aussi célèbres par leurs actions ou leurs souffrances que l'étaient par exemple tel ou tel des champions de l'Église contre certaines hérésies ou certains schismes, un Athanase, un Basile, un Cyrille d'Alexandrie. Il arrivait souvent que des talents étrangers s'élevaient dans l'Église bien au dessus des humbles possesseurs de la chaire de S. Pierre. Mais il est notable combien malgré tout est vivace le sentiment que le vénérable siège de Rome l'emporte par l'autorité décisive de la parole sur tout l'éclat des écrivains, toute la profondeur des érudits et sur la force même des caractères, quelque admirable qu'elle soit. Les illustres pères de l'Église dissipent les nuées de l'erreur et guérissent de leurs mains les plaies des communautés déchirées. Mais c'est l'autorité divine des évêques de Rome qui dans tous les combats rend la sécurité aux

courages. L'adhésion à leur doctrine et à leur communion constitue pour les plus savants défenseurs de l'Église la garantie nécessaire qu'ils ne se meuvent pas dans les sentiers de l'erreur, mais qu'ils demeurent avec le successeur de Pierre fermement établis sur le roc de la vérité.

Le pontificat du successeur de Sixte III montre à quelle hauteur pouvait s'élever l'autorité du primat quand il se distinguait par les brillantes qualités de l'évêque, du père de l'Église et de l'homme d'État. C'est le pontificat de Léon le Grand (440-461).

On a conservé de lui seul plus de lettres que de tous ses prédécesseurs. Nous en avons un recueil qui nous fait pénétrer dans le détail du gouvernement spirituel à Rome au temps de la chute de l'empire d'Occident. Bien que ces 143 lettres ne soient pas le recueil primitif des archives vaticanes, pas même un fragment de ce recueil, elles suffisent cependant — surtout en comparaison de l'obscurité de la période précédente — à nous manifester dans maint menu détail ce qu'était alors la primauté de l'Église de Rome [1].

X. — Le pape Léon I le Grand.

230. Il n'y a pas un pape avant Léon le Grand et pas un depuis lui jusqu'à Grégoire le Grand à qui il ait été donné par les circonstances d'exercer une action aussi décisive et aussi durable sur la marche des affaires de l'Église et de l'Empire.

Ce qui fait l'importance capitale de son rôle historique, c'est qu'à une époque où dans l'Occident se disloquait l'ordre politique romain et où dans l'Orient, la violence des nouvelles attaques des hérésies poussait l'Église au bord du précipice, il maintint vivante, d'une manière providentielle, la conscience de l'unité ecclésiastique.

L'unité politique de l'Occident qui avait rendu de tant inestimables services à la diffusion et à l'affermissement de la foi, est toute disloquée et toute ébranlée; mais la voici remplacée par une nouvelle unité, désormais inébranlable, celle des peuples dans une seule croyance, sous un seul toit qui est l'Église, sous un seul chef spirituel, lequel, siégeant dans Rome, objet de la vénération universelle, gouverne les consciences par l'autorité que le Christ a mise aux mains de Pierre. A l'époque de Léon, l'Orient se débat dans les horreurs des luttes dogmatiques et déchire ses forces dans les divisions; mais le centre de l'Église met avec succès tout en œuvre pour le conserver comme malgré lui à l'unité vivifiante de la foi. Avec le concours du pape le plus brillant concile œcuménique qu'on ait encore vu réussit à faire accepter la décision de foi déjà portée par l'évêque de Rome; et cette décision est le phare qui non seulement alors, mais

---

[1] Pertz dit au t. V (1824) de l'*Archiv der Gesellschaft für ältere Geschichtskunde*, p. 29 : "Les lettres de Léon I[er] ne sont pas des fragments de son *Regestum*, mais un recueil formé de ci de là." Il se réfère à la collection imprimée et vise vraisemblablement l'introduction des frères Ballerini dans leur excellente édition des œuvres de Léon I[er] (Venetiis, 1753-1757). C'est aussi à cette édition que se rapportent mes citations. Elle a été reproduite par Migne, *P. L.*, t. LIV-LVI, les lettres particulièrement avec l'introduction des Ballerini, aux col. 551-1213 du t. LIV.

jusque dans les plus lointaines luttes dogmatiques sur les deux natures dans le Christ, ramène les égarés à l'unité.

" Par tout le monde, écrit Léon joyeux à Constantinople, nous enlace le lien indestructible de notre pure communion... Sachons apprécier cette unité, aimons cette alliance sublime des esprits!... Dieu a donné tant de solidité à la foi qui la soutient que toute la malice de l'hérésie ne la peut corrompre, que toute la superstition païenne est impuissante à la détruire... La ville de Rome, ajoute-t-il, étend plus loin sa domination par la religion divine que par la puissance terrestre " [1].

Mais à qui ne voudrait voir dans ce pontificat qu'une marche triomphante du grand pape à travers son époque, le recueil de ses lettres apprendrait tout autre chose; il s'y reflète en effet ce ministère d'un évêque des âmes, tout rempli de soucis et de difficultés, que nous avons déjà décrit. On y voit combien la sollicitude du pape est absorbée par la surveillance fatigante des évêchés, surtout de ceux qui constituent sa propre province en Italie, par les questions à résoudre, par les pouvoirs à conférer, par les réprimandes ou les exhortations à donner. Au milieu de tout cela se pressent les grandes questions du temps, non plus avec ce qu'elles ont de glorieux pour la papauté, mais avec les lourdes charges et responsabilités qu'elles entraînent pour le successeur de Pierre.

" Sujet de tremblement ", tel est le nom que la grande âme de Léon donne au siège de Pierre, si gros de responsabilités; ce sont des motifs surnaturels qui le font demeurer dans cet " esclavage " de Dieu et des âmes et supporter ce " ministère " auquel le réduit sa fonction. La grandeur qui le charme et le réjouit n'est pas, il l'affirme, la grandeur extérieure de sa fonction, mais cette grandeur intime de l'âme que vous donnent la " foi, l'espérance et la charité ". Tout en sentant son insuffisance à remplir les devoirs de sa charge, il se console par la pensée que " l'indignité de l'héritier ne saurait amoindrir la dignité de l'héritage de Pierre " [2].

---

231. La sollicitude de Léon pour les fidèles de Rome, plus immédiatement soumis à lui, l'amena dès les débuts de son pontificat à découvrir dans la ville des menées manichéennes. La secte, que les lois même de l'État avaient frappée, se signalait par une honteuse immoralité. Le zèle de l'évêque agit avec la plus grande décision contre ces restes de paganisme à Rome, qu'il regardait comme devant éclairer le reste de la chrétienté à titre de " cité royale et sacerdotale " [3].

Il fit rassembler et brûler les livres des Manichéens, exhorta publiquement le peuple, recommanda les bonnes œuvres, l'abstinence et la prière comme le plus efficace moyen de conserver la religion et livra les obstinés au bras séculier pour qu'ils fussent punis de l'exil. Il notifia aux évêques d'Italie ses découvertes et les mesures prises par lui. L'entente de l'épiscopat pour exercer la surveillance, l'imitation en Orient même de l'exemple donné par Léon, le renouvel-

[1] *Ep.* 80, n. 1; *Sermo 3*, n. 3 (sur la solidité de la foi). Voir ce passage et d'autres analogues au t. I de mes *Analecta romana*, p. 307-332 : *Il primato romano nel secolo V secondo i detti di san Leone Magno e dei suoi contemporanei. Sermo 82*, n. 1 : *ut per sacram beati Petri sedem caput orbis effecta, latius praesideres religione divina quam dominatione terrena.*

[2] *Materia trepidationis; opus ministerii* (*Sermo 5*, n. 4); *Fides, spes et caritas* (*ibid.*, n. 2); *Petri dignitas etiam in indigno haerede non deficit.* (*Sermo 3*, n. 3).

[3] *Gens sancta, populus electus, civitas sacerdotalis et regia.* (*Sermo 82*, n. 1.)

lement par Valentinien III des lois répressives en la matière opposèrent un rempart aux progrès de la funeste secte[1].

Des décrets envoyés par Léon aux archevêques d'Aquilée et de Ravenne nous représentent vivement la tristesse des affaires publiques et les souffrances de la population sous la poussée des invasions barbares. L'Église cherche à rétablir l'ordre et à répandre la consolation. Le pape règle la question des mariages troublés par la captivité d'un des conjoints, celles qui naissent de la participation aux usages idolâtriques des barbares, celle de la distribution des sacrements aux victimes de la persécution et d'autres analogues[2].

En Espagne, ce qui provoqua l'intervention de Léon, ce furent les rapports affligeants qu'il en reçut sur la propagation dans ces régions du priscillianisme. Il donna mission à l'évêque d'Astorga, Turibe, en qui il avait une confiance particulière, de réunir en concile général tous les évêques d'Espagne. Le pape avait rédigé pour être lu à l'assemblée et lui servir de règle un monitoire sur l'hérésie priscillienne. Il adressa des lettres avec le texte de la formule doctrinale à tous les évêques du pays[3]. La situation politique ne permit pas la tenue du concile : l'Espagne était alors lamentablement déchirée par les envahisseurs barbares. Mais il y eut du moins deux grands synodes partiels qui eurent le double avantage de purifier et d'exciter l'épiscopat, qui n'était pas demeuré tout à fait indemne du mal à combattre, et de rendre la sécurité au peuple fidèle[4].

Des désordres au sein de l'épiscopat, Léon en trouve également dans l'Afrique proconsulaire. Les Vandales n'y étaient pas encore entrés, mais ils avaient été précédés de ces désordres moraux et de ce relâchement de la discipline ecclésiastique, accompagnement ordinaire des invasions dans les provinces tourmentées. L'évêque Potentius, légat de Léon, dut procéder contre des évêques dont l'institution avait été une flagrante violation des prescriptions canoniques. Le pape intima expressément le respect des lois pour l'élection et la consécration des évêques ; cependant, " conformément aux habitudes d'indulgence du siège apostolique ", il déclara vouloir laisser en fonctions les personnages brusquement appelés de l'état laïque à la dignité épiscopale, si d'autres empêchements ne rendaient pas nécessaire leur déposition[5].

En Afrique comme ailleurs, l'activité du primat suppléait dans le gouvernement des diocèses à ce que faisait omettre aux évêques soit le manque de zèle ou de capacité, soit le malheur des temps.

232. Il fallait aux provinces ecclésiastiques de Gaule une union plus étroite avec le siège apostolique pour empêcher le catholicisme de succomber à la domi-

[1] Léon, *Sermo 16;* Prosper, *Chronicon*, année 447; décret de Valentinien III du 19 juin 445 (Migne, *P. L.*, t. LIV, col. 622) : *Nobis tutum non est negligere tam detestandam divinitatis iniuriam.* Léon disait (*quo supra*) : *Contra communes hostes pro salute communi una omnium debet esse vigilantia.*

[2] *Ep.* 159 à Nicétas d'Aquilée; 166 à Néonas de Ravenne.

[3] *Ep. 15 ad Turibium Asturicensem episcopum* (447); Léon y parle de l'*epistola*, du *commonitorium* et du *libellus* de Turibe; il dit : *plenissimo disquiratur examine an sint aliqui inter episcopos*, etc.

[4] Concile de Tolède sans doute en 447 et *in municipio Celenensi* (en Galice). Mansi, t. III, p. 1002 et suiv.; Hefele, t. II, p. 306 (tr. fr., t. II, p. 494).

[5] *Ep. 12 universis episcopis per Caesariensem Mauritaniam constitutis.* Léon dit avoir envoyé Potentius *pro sollicitudine quam universae ecclesiae ex divina institutione dependimus* et plus loin : *cogimur secundum sedis apostolicae pietatem nostram temperare sententiam.*

nation des Wisigoths ariens, dont les progrès là comme en Espagne étaient tous les jours plus considérables. Dans les États germaniques, bien souvent encore l'arbitraire tenait lieu de loi. Léon tenta de constituer plus fortement le vicariat apostolique d'Arles déjà existant. Arles était la capitale administrative des régions demeurées sous le sceptre de Rome. On institua le système auquel on avait déjà songé, d'après lequel l'archevêque d'Arles " non seulement gouvernerait ses provinces avec son autorité propre, mais en vertu de la délégation du siège apostolique protégerait toute la Gaule suivant la règle ecclésiastique ". Le pape soumit à l'archevêque d'Arles Ravennius presque toute la province ecclésiastique de Vienne en ne laissant à l'archevêque de cette dernière ville en dehors de son siège métropolitain que les évêchés suffragants de Valence, Tarantaise, Genève et Grenoble [1].

Après diverses péripéties, cette division fut à nouveau confirmée par le pape Symmaque sous Anastase II. Au moyen âge elle fut un sujet de discussion et l'on employa pour la combattre toute une série de faux, écrits pontificaux ou autres.

A titre de vicaire du pape, Ravennius réunit dans Arles (451) un synode de 42 évêques des diverses parties de la Gaule. Nous possédons encore le texte de la lettre respectueuse qu'envoya le synode au siège apostolique. Suivant l'usage de l'époque les signataires ajoutent à leur nom la formule : je salue Votre Apostolat, Votre Sainteté, Votre Béatitude, Votre Couronne [2].

Pendant son pontificat, Léon eut à soutenir une lutte des plus importantes avec le haut épiscopat dans l'Illyricum oriental. Il s'agissait de protéger les droits des métropolitains ordinaires contre le propre vicaire du siège apostolique, l'archevêque de Thessalonique Anastase. Partout champion du droit, le pape déclarait mettre sa gloire à défendre l'honneur de ses frères les évêques contre une autorité usurpée. Oublieux de ses véritables pouvoirs, Anastase avait traité avec brutalité les évêques qui lui étaient soumis; il faisait mine de jouer pour ainsi dire le rôle d'unique métropolitain de toutes les provinces ecclésiastiques de la région. Une lettre de réprimande du vigilant pape le troubla dans ses projets. Nulle part peut-être Léon n'a trouvé un langage aussi grave et aussi énergique. Il semble bien que cette lettre soit son œuvre absolument personnelle; on y retrouve le style de ses homélies, tandis que bien d'autres lettres sont visiblement l'œuvre de la chancellerie pontificale [3].

233. Cet acte remarquable nous fait connaître les principes de conduite que s'était prescrits le pape en prenant le pontificat : " Celui qui est préposé aux autres et ne veut pas porter patiemment sur ses épaules un lourd fardeau, doit se garder d'imposer lui-même à autrui une charge intolérable. Nous sommes tous les disciples du maître plein de douceur et d'humilité qui a dit : « Apprenez « de moi que je suis doux et humble de cœur et vous trouverez le repos pour vos

[1] *Ep.* 66 aux évêques de la province d'Arles : *Viennensis episcopus... vicinis sibi quattuor oppidis praesidebit, id est...* Suivent les noms de *Valentia*, *Tarantasia*, *Genava* et *Gratianopolis*. Pour les différends survenus entre Léon Ier et l'archevêque d'Arles Hilaire, cf. *Ep. 10* et *11*, mon article *Leo I* dans le *Kirchenlexikon*, 2e éd., t. VII, col. 1762 et les travaux cités ci-dessus p. 2, n. 282 de Schmitz, p. 252 et de Mgr Duchesne, p. 110.

[2] *Ep.* 69, parmi celles de Léon, avec l'adresse : *Domino vere sancto, merito in Christo beatissimo et apostolico honore venerando papae Leoni Ravennius, Rusticus*, etc.

[3] *Ep. 14* à Anastase; cf. *ep. 6* au même, *5* et *13* aux métropolitains de l'Illyricum oriental.

« âmes; car mon joug est doux et mon fardeau léger ». Nous n'en ferons certes pas l'expérience si nous ne suivons en même temps l'autre précepte du maître: « Que le plus grand parmi vous soit votre serviteur » et si nous ne réfléchissons pas que qui s'élève sera abaissé et qui s'abaisse sera élevé ".

Cette même lettre, toute pénétrée du plus pur esprit de l'humilité chrétienne, nous donne de grands enseignements sur les pouvoirs du pontificat suprême à Rome.

La plupart des expressions de Léon sur la primatie ont l'avantage d'une grande précision théorique, de la netteté et de la brièveté. Elles ne disent rien de nouveau par rapport aux déclarations des époques antérieures, elles ne font que répéter quant au fond ce qu'avaient dit les papes précédents et d'autres membres éminents de l'Église. Bien mieux, la scène de la tradition de la loi à S. Pierre, si fréquemment traitée par l'art primitif chrétien (fig. 84[1]), est comme



Fig. 84. **Tradition de la loi à S. Pierre** d'après un graffite des catacombes.

le résumé de toutes ces déclarations. Les écrivains n'ont fait qu'exprimer sous les formes les plus diverses une seule et même croyance de l'Église. Mais des phrases comme les suivantes, empruntées à la lettre de Léon à l'archevêque de Thessalonique, durent à la maîtrise de l'expression de demeurer dans la mémoire de la postérité et valurent à ce pape d'être honoré comme le docteur de la primauté de Pierre : " La communauté de dignité (par le sacre épiscopal), n'établit pas entre les évêques l'égalité de rang (pour la puissance jurisdictionnelle). Parmi les apôtres mêmes, tous égaux, l'un était élevé au-dessus de tous. C'est là-dessus que se fonde la différence de juridiction entre les évêques; et l'on a sagement pourvu à ce que chacun ne s'attribue pas des droits à sa fantaisie "[2].

" Dans chaque province ecclésiastique, un des évêques a la première voix parmi ses confrères dans l'épiscopat (le métropolitain); et dans quelques villes plus considérables, on en a établi d'autres avec un pouvoir plus étendu (les patriarches). Ce sont les membres intermédiaires par lesquels se concentre au siège unique de Pierre le soin de toute l'Église et qui font qu'aucune partie n'est séparée de la tête ". Les pouvoirs des métropolitains et des patriarches

[1] D'après Perret, *Les Catacombes*, t. V, pl. 3, retouché d'après une reproduction de l'original, actuellement dans l'église des religieuses d'Anagni.

[2] *Ep. 14*, c. 11 (Migne, *P. L.*, t. LIV, col. 676) : ***quibus*** (***sacerdotibus***) ***cum dignitas sit communis, non est tamen ordo generalis, quoniam et inter beatissimos apostolos***, etc.



reposent, dit-il, "sur les canons établis par les saints Pères eux-mêmes" [1]. La primauté a sa source dans "l'institution divine" [2]. C'est en vertu de cette puissance suprême, dit-il finalement au métropolitain de Thessalonique, que nous t'avons "appelé à partager notre sollicitude et non à exercer la plénitude de notre autorité", faisant allusion aux pouvoirs particuliers qu'il lui a confiés en l'instituant vicaire apostolique pour l'Illyricum oriental [3].

---

234. De l'Illyricum oriental passons au patriarcat de Constantinople. Nous le trouvons aux temps de Léon le Grand, au moins depuis 449, dans une extrême fermentation. La tempête qui agite Byzance va battre de ses flots les autres patriarcats et fait sentir son contrecoup jusque dans l'Occident.

Ce n'est pas le lieu d'exposer l'origine et les progrès de l'hérésie monophysite d'Eutychès. De ce même siège de Constantinople auquel les erreurs de Nestorius l'avaient obligé de renoncer, les monophysites poursuivaient la lutte contre la christologie catholique, mais en sens inverse. L'archimandrite Eutychès ne disait point comme Nestorius qu'il faut séparer dans le Christ l'élément divin et l'élément humain. Il disait au contraire, ce qui était une égale négation du dogme fondamental du christianisme : Le divin et l'humain sont tellement liés, tellement mêlés dans le Christ, que nous sommes en présence d'une seule nature, une nature mixte, dans laquelle l'élément humain s'est absorbé dans le divin [4].

Quand l'archevêque de Constantinople, Flavien, mit au ban de l'Église l'auteur de cette fausse doctrine, à cause de son obstination, celui-ci se plaignit au pape Léon. Il demanda également au fameux Pierre Chrysologue de Ravenne d'interposer sa médiation; Pierre Chrysologue exhorta Eutychès à écouter la voix du pape, lui promettant une solution sûre et tranquillisante : car, dit-il, "S. Pierre qui sur sa chaire enseigne et gouverne communique la vérité à qui la cherche" [5].

La vérité, Léon la proclama en effet, après un long examen, dans sa magnifique "épître dogmatique à Flavien" [6].

Il y expose, à grands traits, avec cette richesse et ce bonheur d'expressions qui lui sont propres, sur le double fondement de la Sainte Écriture et de la tradition, le dogme de l'incarnation et de la personne du Christ. La nouvelle doctrine de la nature mixte, déjà largement répandue, était frappée à la tête et avec elle les autres déformations postérieures de la christologie. Par avance, la déclaration pontificale atteignait la doctrine des futurs monothélites sur l'unique activité théandrique, l'unique volonté dans le Christ.

---

[1] *Ib.*, c. 2 : *secundum sanctorum patrum canones.*

[2] *Ibid.*, c. 1 : *ex divina institutione.*

[3] *Ibid.*, *c.* 1 : *vices nostras ita tuae credidimus charitati est in partem sis vocatus sollicitudinis, non in plenitudinem potestatis.*

[4] Léon Ier a brièvement et excellemment caractérisé cette erreur dans le *Sermo 96*, prononcé à Rome dans l'église de Sainte-Anastasie contre les affirmations théologiques émises par des marchands alexandrins de passage : *quae impietas et falsum hominem* (*Christum*) *et Deum dicit esse passibilem. Quod quo audeant animo quove consilio*, etc.

[5] *Ep. 25* parmi celles de Léon (Migne, *P. L.*, t. LIV, col. 743). Cf. *Analecta romana*, diss. VII, *Il primato romano nel secolo V*, c. 4 : *Il papato riconosciuto dalla chiesa universale* (t. I, p. 322).

[6] *Ep. 28* (Migne, *P. L.*, t. LIV, col. 755; Mansi, t. V, col. 1365; S. Léon, *Opera*, éd. Ballerini, t. I, p. 801; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 423) du 13 juin 449.

Mais la passion, la jalousie des Grecs et les intrigues de la politique développèrent une lutte sauvage. On connaît le synode d'Éphèse (449), cette tumultueuse assemblée d'évêques dont l'objet était de proclamer la doctrine hérétique, et que Léon lui-même a stigmatisée du nom de " synode de brigands ". Le siège apostolique avait envoyé des légats à Éphèse pour y présider un concile œcuménique. Mais le concile prit un tout autre tour. Le patriarche d'Alexandrie, Dioscure, défenseur d'Eutychès et de sa doctrine, s'attribua la présidence en s'appuyant sur une nomination de Théodose II. Il employa la force brutale pour faire prononcer la déchéance contre les plus hauts membres de l'épiscopat défenseurs de l'orthodoxie, notamment contre le vénérable Flavien de Constantinople, contre le patriarche d'Antioche Domnus, contre les évêques de Dorylée Eusèbe et de Cyr Théodoret et contre d'autres, même contre la personne du pape.

Le légat pontifical, le diacre Hilaire, eut les plus grandes peines à sauver sa vie. Il revint à Rome en fugitif et fit à son évêque le récit lamentable des événements. Il annonçait en même temps l'appel interjeté au Saint-Siège par les évêques déposés.

Ce n'est qu'en 1882 qu'une heureuse découverte a fait connaître le texte de l'appel que Flavien et Eusèbe avaient personnellement adressé au pape par leurs messagers [1].

Voici par exemple comment le patriarche Flavien parle de ses angoisses dans une lettre au successeur de Pierre : " Je prie Votre Sainteté de venir en Orient pour défendre la foi en danger, que les Pères nous ont transmise à la sueur de leur front [2]. Car voyez, tout est bouleversé; il n'y a plus de discipline ecclésiastique, la vraie doctrine est chassée; la scission s'est mise jusque parmi les bons... Lorsque, dans l'assemblée déjà, j'ai fait appel au siège apostolique de Pierre, prince des apôtres, et au concile œcuménique siégeant sous la direction de Votre Sainteté, j'ai été entouré d'une foule de soldats qui me fermait le chemin de l'autel, asile sacré... Levez-vous donc pour la défense de la foi divine, pour la restauration de l'ordre ecclésiastique! Écrivez au peuple pour l'éclairer, à l'empereur pour lui exposer la situation... Un concile de l'Occident et de l'Orient vous assisterait dans les voies que Dieu vous inspirera!"

235. Dès 449 Léon fit les dernières démarches souhaitées par Flavien et écrivit à Constantinople des lettres pleines de gravité et de fermeté. Mais ce fut en février 450 qu'il agit d'une manière réellement efficace auprès des souverains d'Occident pour faire à Théodose II égaré les représentations nécessaires et pour exposer le plan d'un concile œcuménique auquel les Occidentaux prendraient une part importante.

Sur ce dernier point encore l'histoire a reçu tout récemment de nouveaux éclaircissements. En février 450 l'empereur d'Occident Valentinien III vint à Rome avec sa femme Eudoxie, fille de Théodose, et sa mère Galla Placidie. Ils voulurent en profiter pour présenter, le jour de la fête de la chaire de S. Pierre, le 22 février, leurs respects au tombeau de l'apôtre. Dans les temps anciens de

[1] Sur la découverte d'Amelli dans le manuscrit du chapitre de Novare, n. 30, cf. au t. I de mes *Analecta*, p. 322 et suiv., où l'on trouvera le texte des appels d'après Amelli, Mommsen et la propre édition que j'en ai donnée au t. VII (1883) de la *Zeitschrift für kath. Theologie*, p. 191 et suiv.

[2] Le manuscrit porte : *sudore ultionis tradiderunt*. J'ai proposé la correction *sudore vultus sui*.

l'Église, c'était le jour choisi pour célébrer la primauté romaine; et cette fête réunissait à Rome nombre d'évêques des régions les plus diverses de l'Italie. Le lendemain de leur arrivée, les souverains se rendirent, avec une suite considérable de courtisans et de soldats, à la basilique de Saint-Pierre, où ils assistèrent à la vigile et aux cérémonies liturgiques et déposèrent suivant l'usage leurs riches offrandes au tombeau du prince des apôtres. Léon y prononça en l'honneur de S. Pierre l'une de ses homélies pleines d'élévation et de pensées.

Dans les fragments qu'on en a récemment retrouvés, il parle à ses Romains du spectacle de la présence de la cour, spectacle devenu une rareté pour l'ancienne résidence impériale. " Voyez, s'écrie l'orateur, un homme pauvre et humble comme S. Pierre a reçu du Christ le gouvernement de la première et de la plus grande ville du monde Les sceptres des rois se sont soumis au bois de la croix; la pourpre de la cour s'est assujettie au sang du Christ et des martyrs. L'empereur avec son brillant diadème et sa suite innombrable de guerriers vient implorer l'intervention du pêcheur, aux mérites duquel il reconnaît plus d'éclat qu'aux pierres précieuses qui couvrent ses vêtements. Quel mystère de la sagesse! Quelle merveilleuse opération de la dextre de Dieu! Les riches sont avides de s'enrichir des mérites des pauvres; les nobles et les puissants se prosternent au tombeau d'un homme de la plus humble condition "[1]!

Avant que la famille impériale quittât Saint-Pierre, Léon s'adressa personnellement à elle pour lui exposer la misère de l'église d'Orient. La peinture de ces calamités, le sentiment de l'importance du moment firent que sa voix fut étouffée par les sanglots. Il conjura les souverains d'agir par lettres auprès de l'empereur d'Orient Théodose II dont il redoutait tout, pour qu'il le laissât lui, chef de l'Église, juger librement le brigandage d'Éphèse; il fallait que Théodose se prêtât à la tenue en Italie d'un concile pour rétablir la paix.

Touchés de ces représentations, les souverains promirent leur concours empressé à l'apôtre Pierre. Nous avons encore les lettres qu'écrivirent séparément à l'empereur d'Orient Valentinien, Eudoxie et Placidie. Placidie exprime entre autres cette idée : " Nous devons un tribut de respect à cette ville de Rome, reine de tous les pays. Nous devons abandonner le jugement au siège apostolique auquel l'apôtre, qui a reçu les clefs du ciel, a laissé la préséance sur l'épiscopat "[2].

236. Le concile n'eut lieu qu'en octobre 451 sous les successeurs de Théodose II, Marcien et Pulchérie, et non pas en Italie, mais en Chalcédoine, par suite d'un édit un peu hâtif de l'empereur; Léon finit par y prêter son consentement[3]. Il envoya comme ses représentants pour présider l'assemblée conciliaire, Paschasin, évêque de Lilybée en Sicile, l'évêque Lucentius et les prêtres Boniface et Basile[4]. Il avait déclaré à la cour ne pouvoir entreprendre person-

[1] Homélie anonyme publiée partiellement par dom Morin qui l'emprunte à un manuscrit du Musée britannique (Add. 30853, fol. 30), *Anecdota maredsolana*, t. I (1893), p. 409. L'attribution à Léon et à la cérémonie est rendue indubitable par la comparaison avec Tillemont, *Histoire ecclésiastique*, t. XV, p. 600, et Ballerini, dans Migne, *P. L.*, t. LIV, col. 858 (sur l'*Ep. 55* de Léon).

[2] *Ep. 56* parmi celles de Léon; cf. *Ep. 55, 57, 58*.

[3] *Generale concilium et ex praecepto christianorum principum et ex consensu apostolicae sedis placuit congregari.* (*Ep. 114*). Cf. mes *Analecta*, t. I, p. 331; Blötzer, *Der heilige Stuhl und die ökumenischen Synoden des Alterthums* au t. X (1886) de la *Zeitschrift für kath. Theologie*, p. 67-106. et surtout p. 85.

[4] Hefele, t. II, p. 422 (tr. fr., t. III, p. 3.)

nellement le voyage d'Orient, sa présence étant rendue indispensable à Rome par les pressantes nécessités du moment[1].

L'assemblée considérable, — il n'y eut pas moins de 600 évêques — est l'une des plus brillantes de l'ancienne histoire de l'Église. Elle réussit dans l'objet que les nouveaux souverains d'Orient dans leur bienveillance pour l'Église désignèrent dès l'abord comme sa tâche : "de prendre pour le bien de la foi et la paix de l'Église des décisions dans le sens indiqué par l'évêque de Rome et de juger sous son autorité"[2].

Le point capital de la pacification fut la lecture à la seconde session et l'acceptation solennelle de la fameuse "épître dogmatique" de Léon à Flavien. 'Par Léon Pierre a parlé!" Tel est le cri dont, à cette session, les évêques firent retentir la basilique de la martyre Euphémie, devant le tombeau de laquelle se tenait l'assemblée.

Le concile se livra également à un examen complet et consciencieux des motifs de la condamnation des monophysites. Il fallait "instruire les hésitants"[3] par la démonstration du dogme, disent les pères du concile. La décision de Léon demeurait pour eux "une règle indubitable de la foi"[4].

L'Église adhéra avec une force et une chaleur merveilleuses à cette lettre de Léon à Flavien. Elle devait être dans les troubles de l'époque et de celles qui suivirent une étoile lumineuse. En Occident des synodes épiscopaux manifestèrent leur reconnaissance et leur admiration. Les évêques de Gaule déclaraient l'accepter comme "un symbole de foi"[5].

Nous avons comme un écho de l'autorité de cette décision dans la belle légende qui avait cours à Rome au temps de Grégoire le Grand et qui traversa tout le moyen âge. Léon, disait-on, déposa la lettre sur le tombeau de S. Pierre et pendant quarante jours se livra au jeûne et aux veilles, priant l'apôtre d'achever, si besoin, la lettre; et quand il la reprit, il y trouva des améliorations faites par le prince des apôtres lui-même[6]. A ce récit s'en ajouta un autre qu'on trouve au VIIe siècle dans Moschus. Au temps du patriarche d'Alexandrie Euloge, contemporain de Grégoire le Grand et plein de zèle pour la conversion des monophysites, le pape Léon aurait apparu à maintes reprises dans la demeure de l'évêque pour le remercier au nom de S. Pierre d'avoir suivi et exécuté sa lettre à Flavien[7].

Le mémorable concile œcuménique de 451 ne borna pas son rôle à la rédaction de la formule de foi connue sous le nom de symbole de Chalcédoine; il rendit encore un certain nombre de canons disciplinaires. Le 28e fut dans l'œuvre de paix une cause de division, et amena les protestations de Rome. Il

[1] *Ep. 37* à Théodose.

[2] *Ep. 78* (Pulchérie à Léon) : (οἱ ἐπίσκοποι) σοῦ αὐθεντοῦντος ὁρίσωσιν; *77* (Marcien à Léon) : καθὼς ἡ σὴ ἁγιωσύνη κατὰ τοὺς ἐκκλησιαστικοὺς κάνονας διετύπωσε, κατατεθήσονται.

[3] *Ut qui dubitant doceantur.*

[4] *Regula fidei*, τύπος πίστεως. Cf. mon article cité sur Léon Ier, col. 1756, *Gregor. M. registrum*, VI, n. 2, p. 382; Jaffé-Ewald, n. 1381 : *Si quis autem contra harum quatuor synodorum fidem et contra sanctae memoriae Leonis papae tomum atque definitionem aliquid loqui umquam praesumat, anathema sit.* Grégoire donne ainsi à la décision de Léon une autorité égale à celle des quatre premiers conciles œcuméniques.

[5] *Ita ut symbolum fidei.* Ravennius, Rusticus, etc., à Léon (*Ep. 99*).

[6] Moschus, *Pratum spirituale*, c. 147 (Migne, *P.Gr.*, t. LXXXVII, col. 3011); Jacques de Voragine, *Legenda aurea* (éd. Grässe, t. III, 1890, p. 368).

[7] Moschus, *ibid.*, c. 148.

renouvelait en l'aggravant le canon irrégulier du deuxième concile œcuménique qui élevait le siège épiscopal de Constantinople au détriment des vieux patriarcats d'Orient. Le pape reçut communication de ce décret contesté par ses légats en même temps que des autres qu'ils avaient confirmés. Le concile et l'Empereur désiraient le consentement de Rome.

Vain désir. Léon fit une déclaration dont le langage témoigne de la haute autorité de l'évêque de Rome même vis-à-vis du concile œcuménique : " Les décisions prises contrairement aux canons du concile de Nicée, nous les déclarons sans valeur et nous leur ôtons toute force en vertu de l'autorité du saint apôtre Pierre " [1].

Léon exhorta aussi les patriarches d'Orient atteints par cette décision à s'appuyer sur sa déclaration pour revendiquer sans crainte leurs droits devant la cour et l'archevêque de Constantinople : " L'église d'Alexandrie, écrivait-il, ne doit rien céder de la dignité qu'elle a reçue de S. Marc l'évangéliste, disciple de Pierre... De même la troisième église, dans laquelle S. Pierre a donné la foi aux premiers qui aient été nommés chrétiens, ne doit pas descendre de son rang : chacun doit mettre son honneur à ne pas laisser porter atteinte à ses droits " [2].

Au contraire, Léon confirma la grande œuvre du concile contre les Eutychéens par une encyclique expresse du 21 mars 453; car la malice du parti hérétique avait profité de l'attitude du pape vis-à-vis du 28e canon pour le présenter comme un adversaire du concile [3]. Gélase Ier pouvait dire quelques années plus tard : " Tout dépend de l'autorité du siège apostolique. Ce qu'il a confirmé des décisions du synode, reçoit une force obligatoire; ce qu'il a rejeté n'a pu être en vigueur " [4].

237. A voir la remarquable activité déployée les années suivantes par Léon le Grand à calmer ces terribles tempêtes de l'Orient, on ne dirait pas qu'il y avait alors en Occident d'autres événements considérables qui réclamassent ses soins, l'invasion des Huns dans la haute Italie avec Attila, le sac de Rome par les Vandales sous Genséric [5].

Le pape, qui voyait loin, établit vers cette époque à Constantinople une institution qui devait être d'une importance féconde pour l'avenir. Il fit de l'évêque de Cos Julien son chargé d'affaires dans la capitale grecque; la plupart des négociations avec la cour et avec les premiers évêques d'Orient durent désormais lui passer par les mains; il adressa régulièrement au Saint-Siège des rapports suivis sur la marche des affaires ecclésiastiques. Ce fut là l'origine des apocrisiaires ou légats pontificaux à Constantinople, qui eux-mêmes donnèrent naissance aux nonciatures futures.

Le mauvais vouloir des partis antiecclésiastiques en Orient se déchaîna surtout quand à Marcien, prince animé de sentiments catholiques, eut succédé en 457 Léon Ier.

[1] ... *per auctoritatem beati Petri apostoli generali prorsus definitione cassamus...* (*Ep. 105* à l'impératrice).

[2] *Ep. 106 : Magnus unicuique honor est integritas sua;* (*Analecta romana*, t. I, p. 328). Cf. Jaffé-Kaltenbrunner, n. 495 et 505.

[3] *Ep. 114.*

[4] Gélase, *Tractatus de anathematis vinculo*, c. 9. Thiel, *Ep. rom. pontif.*, n 565; Migne, *P. L.*, t. LIX, col. 107 : *Totum est in sedis apostolicae positum potestate; ita quod firmavit in synodo sedes apostolica hoc robur obtinuit, quod refutavit, habere non potuit firmitatem.*

[5] Voir sur ces événements plus haut, p. 76-79.

Celui-ci voulut ramener les dissidents par des complaisances et par des négociations qui compromettaient le dogme; cela ne servit qu'à augmenter le mal. Proterius, patriarche d'Alexandrie, dont les sentiments étaient orthodoxes, fut assassiné et le concours de moines fanatiques permit d'installer à sa place le monophysite Timothée, que l'on surnommait Aelurus (le chat). Dans une lettre de protestation dictée par la franchise apostolique, le pape rappela l'empereur hésitant au sentiment de ses devoirs envers l'Église : "Je parle, disait-il au souverain byzantin, avec la liberté que donne la foi... Vous devez considérer sérieusement que le pouvoir royal vous a été donné non pas seulement pour gouverner le monde, mais surtout pour protéger l'Église". Il ajoute que c'est être un antechrist que de vouloir rétablir, comme les ennemis des fidèles, ce que Pierre a rejeté; les négociations avec la secte ne sauraient remettre en question les décisions des conciles de Chalcédoine et de Nicée; on ne devrait pas permettre à des hérétiques souillés de sang de prendre la parole sur des questions religieuses et de mettre ainsi à l'épreuve la piété des fidèles; encore bien moins devrait-on les laisser prendre par la violence des sièges épiscopaux comme celui d'Alexandrie[1].

Mais des paroles de bienveillance et de miséricorde viennent adoucir le ton de ces lettres apostoliques.

Il était rare que les papes et leur chancellerie omissent de prodiguer dans leurs lettres aux monarques des expressions sincères de révérence pour leur situation et de dévouement à leurs personnes. Ce langage leur était commandé par les lois même de l'étiquette, par les usages du style comme par les considérations de la religion et de la prudence. On peut être assuré que la correspondance pontificale sait relever dans les actions des monarques tout ce qu'elles offrent de louable, et qu'elle met une insistance particulière à le reconnaître quand il faut s'élever par ailleurs contre leur arbitraire ou leurs mauvaises actions. La lettre de reproche à Léon en est un exemple, surtout dans son préambule plein d'habileté.

Le style de la chancellerie de Léon fut par la suite l'un des principaux modèles des secrétaires pontificaux, particulièrement tant que subsista la culture grécoromaine. Parfois seulement ils l'ont corrompu par trop de complaisance pour le goût byzantin. On a cherché aussi à suivre la tradition de la cadence belle et noble de la langue, surtout dans les fins de phrase, où Léon le Grand observait un certain mouvement métrique que l'on a d'après lui nommé *cursus leoninus*[2].

---

[1] *Ep. 156* (1 déc. 457) : *Utor catholicae fidei libertate... Debes incunctanter advertere, regiam potestatem tibi non ad solum mundi regimen, sed maxime ad ecclesiae praesidium esse collatam ut ausos nefarios comprimendo, et quae*, etc. Cf. *ep. 60 ad Pulcheriam Augustam : Res humanae aliter tutae esse non possunt, nisi quae ad divinam confessionem pertinent et regia et sacerdotalis defendat auctoritas.*

[2] Sur le *cursus leoninus*, cf. N. Valois, *Bibl. École chartes*, 1881, p. 161 et suiv. (*Étude sur le rythme des bulles pontificales*) et la note de Mgr Louis Duchesne, *ibid.*, 1889, p. 161 sur la reprise au temps d'Urbain II de ce *cursus* tombé dans l'oubli. Le *Liber pontificalis* (t. II, p. 311) raconte que Gélase II, avant d'être pape, avait été nommé *cancellarius* du siège apostolique *ut... antiqui leporis et elegantiae stilum in sede apostolica iam pene omnem deperditum... reformaret et leoninum cursum lucida velocitate reduceret.* Cf. *Revue des quest. hist.*, t. LI (1892), p. 253 et suiv., l'article de L. Couture : *Le Cursus ou rythme prosaïque dans la liturgie et la littérature de l'Église latine:* et t. LXXVIII (1905), p. 59 et suiv. celui de Vacandard : *Le Cursus — Hist. Jahrbuch*, t. XIV (1893), p. 208.

Le pape Léon sut gagner son homonyme par l'énergie et la bonté. Timothée Aelurus fut éloigné du siège usurpé; la situation des défenseurs du concile de Chalcédoine fut affermie; Léon eut la joie d'adresser de son siège, le siège de Pierre de nouveau reconnu, ses félicitations au nouveau patriarche d'Alexandrie, Timothée Salophaciolus. C'est à notre connaissance le dernier écrit de sa main qui soit relatif aux troubles de l'Orient; c'est aussi la dernière lettre qui subsiste de lui. Après cette suprême consolation il pouvait laisser à ses successeurs le soin de poursuivre la lutte contre les monophysites.

Cette dernière lettre adressée à un collègue dans l'épiscopat se termine par une parole qui est comme la devise de Léon pour ses propres travaux : " Imite le bon Pasteur qui cherche la brebis égarée et la rapporte sur ses épaules !... Que ton zèle pour le service de Dieu s'applique à regagner à Dieu par les prières de son Église ceux qui ont dévié en quelque manière de la vérité. L'édifice mystérieux de la foi ne comporte pas de séparations; en vrai pasteur des âmes, plein de sollicitude, rassemble-les toutes sous ce toit[1] ".

Cette lettre de félicitations, qu'accompagnent d'autres lettres au clergé d'Alexandrie et aux évêques consécrateurs, fut écrite le 18 août 460.

A la fin de l'année suivante le corps de Léon reposait sous le portique de la basilique de Saint-Pierre.

238. Pour bien voir en pleine lumière les grands résultats que Léon Ier obtint pour l'Église, il faut considérer ce qu'il fit dans le domaine de la vie politique et sociale. Ses relations avec les souverains lui permirent plus d'une fois de procurer le bien public. Dans des temps de suprême péril pour l'Italie et pour Rome son intrépidité n'eut d'autre cause que sa foi, et ses succès que l'intervention céleste. Sa démarche hardie et pleine de grandeur auprès de Genséric, sans pouvoir empêcher le pillage des palais et des rues de Rome par les Vandales, sauva du moins les Romains de la mort et la cité de la destruction. Sa rencontre avec Attila sur le Mincio lui procura la gloire de délivrer l'Italie des bandes hunniques qui menaçaient ces malheureux pays. Il est inutile de rappeler ici en détail ces événements; le peu que nous en avons dit dans l'histoire de la ville suffit à marquer la place que Léon tient dans l'histoire universelle. Ce double acte de sauveur assure à la papauté une gloire immortelle dans les fastes non seulement de l'Italie mais du monde chrétien. C'est par de tels événements que la Providence frayait les voies à l'autorité et à l'influence des successeurs de Pierre dans une époque qui semblait présager la ruine de toutes les puissances du passé.

Le double arrêt que subit la marche victorieuse d'Attila une première fois dans les champs catalauniques par l'union des armées romaines et germaniques, la seconde fois par une ambassade romaine que dirigeait un prêtre sans armes, a permis aux germes de la civilisation romaine de demeurer vivants et de se perpétuer en secret pour agir sur la suite du moyen âge; si la barbarie hunnique

[1] *Ep.* 171. De nos jours aussi, au couchant de sa vie, Léon XIII adressait des paroles de tendresse et de réconciliation à l'Orient pour ramener, si possible, les dissidents dans la grande maison paternelle qu'est l'Église. Il marchait ainsi sur les traces de tant de ses prédécesseurs à la pensée haute et au vaste regard. Il y a dans les actions et les principes de gouvernement des successeurs de Pierre une merveilleuse continuité. Sur plus d'un point Léon Ier semble avoir frayé les voies à Léon XIII.

eût couvert l'Italie et l'Europe, c'en était fait de leur existence et de toute évolution future. La conjuration du danger favorisa en même temps la conservation de ces éléments germaniques capables de civilisation et pleins de promesses d'avenir qui déjà s'étaient rattachés au romanisme chrétien. Ils purent continuer à en recevoir, comme de la seule source de culture, l'éducation intellectuelle et conduire d'autres races sœurs à ce foyer commun de civilisation, jusqu'à ce que le germanisme et le romanisme même arrivassent peu à peu au degré de maturité qui leur permît de prendre en commun les charges de la vie publique et religieuse du moyen âge [1].

L'imagination des siècles postérieurs s'est emparée d'événements comme la rencontre de Léon avec Attila. On racontait que pendant que le saint, plein de confiance en Dieu, parlait au roi, les apôtres Pierre et Paul s'étaient montrés dans les airs au-dessus de lui, donnant à ses requêtes et à ses prières tout le poids des menaces célestes. Le pinceau de Raphaël a représenté cette scène d'une manière saisissante dans les *stanze* du Vatican. Elle a fait aussi le sujet du colossal bas-relief de marbre, tout débordant de vie dont, sous Innocent X, un sculpteur alors fameux, Algardi, a décoré l'autel funéraire de Léon le Grand dans l'église de Saint-Pierre. Mais devant le silence des sources contemporaines, ces créations de l'art ne sauraient détourner l'historien de rechercher quand ce récit parut pour la première fois. Jusqu'à présent la plus ancienne trace que l'on en trouve est dans Paul Diacre, aux environs de l'an 800 [2].

Malheureusement la véridique histoire ne peut pas davantage citer, à l'exemple des anciens guides de Rome, l'antique et célèbre statue de bronze de saint Pierre dans la basilique vaticane comme un monument de la délivrance de l'Italie. Léon, disait-on, en reconnaissance du secours du prince des apôtres, aurait fait transformer en statue de saint Pierre la statue de bronze de Jupiter Capitolin. De tout ce récit pas un point qui ait le moindre fondement, ni la date, ni la personne, ni l'origine de la matière [3].

Le tombeau de Léon Ier sous le portique de S. Pierre était un magnifique monument de sa personne et de son activité d'un caractère historique plus sûr que la statue de S. Pierre à laquelle s'est attachée une légende postérieure.

239. Léon fut le premier pape qui ait été enterré au seuil du sanctuaire apostolique, qui devint aussi la sépulture préférée de ses successeurs. Ce pape, l'un des plus grands parmi les successeurs de Pierre, put ainsi, après sa mort, suivant l'expression de Serge Ier dans l'épitaphe que lui dicta la reconnaissance, veiller en sentinelle sur la citadelle du prince des apôtres. C'est en 688 que Serge fit faire cette épitaphe quand il transporta dans l'intérieur de la basilique les restes du pape, objet de la vénération des Romains et des pèlerins étrangers et qu'il érigea sa statue sur l'autel qu'il lui consacra. Voici ces vers fort simples : “ Du fond de son tombeau il nous avertit de remplir l'office qu'il exerçait pen-

[1] Ranke, *Weltgeschichte*, t. IV, p. 298, 304. Gregorovius dit (4e éd., t. I) : ‹ Léon était alors le vrai représentant de la civilisation humaine, dont le salut reposait dans la force intellectuelle de l'Église › (p. 191) et ‹ Rome fut conservée au monde comme la tradition sacrée des siècles, comme le centre de la civilisation et des idées tant politiques que religieuses › (p. 193).

[2] Dans le bas moyen âge l'histoire de l'apparition fut surtout popularisée par la *Légende dorée* de Jacques de Voragine (éd. Grässe, t. III, 1890, p. 368).

[3] Sur cette statue de bronze de S. Pierre, œuvre de l'art chrétien antique que l'on a récemment désignée à tort comme une œuvre du moyen âge, voir plus bas le § 284.

dant son pontificat et de veiller à ce que le loup ne vienne pas ravager le troupeau de Dieu... Il a rugi et les fauves ont senti leur cœur se glacer d'épouvante et les brebis suivent la voix de leur pasteur " [1].

Nicolas le Grand, plein d'admiration pour l'exemple donné par Léon, semble avoir prêté à cette inscription une attention particulière. Il reprend l'image du lion rugissant dans une lettre à l'empereur de Constantinople Michel, et dans un nouveau péril qui menace l'église d'Orient, il rappelle à ce prince que Léon seul a sauvé les patriarches d'Orient victimes de l'hérésie et la foi abandonnée [2].

Ce digne pontife était à peine mort que son culte liturgique commençait, si profonde avait été l'impression produite par sa sainteté. Le martyrologe hiéronymien, déjà terminé, reçut l'addition de son nom au Ve ou VIe siècle. Ce qui dans la figure de Léon attachait surtout les contemporains, c'était l'union en lui de la douceur et de l'humilité du caractère avec les plus hautes qualités intellectuelles et la grandeur dans les actions.

Quel relief avait cette personnalité que, pendant un long pontificat de près d'un quart de siècle, on trouve toujours au premier plan dans tous les grands événements de l'époque! Quelle habileté à maîtriser dans l'esprit de la religion les nouvelles conditions de l'Occident et à diriger l'église d'Orient à travers d'innombrables dangers! Vis-à-vis de la grande hérésie de son temps il remplit personnellement la mission théologique d'un docteur de l'église en renversant les conclusions de l'erreur et rétablissant la vérité. Ce qu'avaient été sur le terrain scientifique S. Augustin, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Athanase vis-à-vis des erreurs de leur époque, Léon le Grand l'est vis-à-vis du monophysisme. Il fut le principal adversaire de l'erreur qu'il combattit tout ensemble avec les armes de la science et le glaive de l'autorité suprême. La sûreté du regard, la promptitude de l'action, l'attachement inviolable à ce qu'exigeaient de lui ses fonctions, telles furent les qualités de ce grand pape. Pénétré du sentiment de la primatie, il laisse disparaître presque sa propre personnalité. Et si toutes ses actions sont animées d'une inébranlable confiance, c'est qu'il n'agit jamais sous l'influence d'une opinion personnelle.

On trouve dans ses sermons cette parole d'or : " Si je fais quelque chose de bien, c'est le Christ mon Seigneur qui accomplit par moi l'œuvre du ministère (c'est le terme dont il se sert pour désigner l'exercice de la primatie). Je me glorifie non en moi qui ne peux rien sans lui, mais en lui qui est toute ma puissance " [3].

Au reste, ce qu'ont fait les plus grands papes pour le profit du monde chrétien, ils ne l'ont pu faire que soutenus par la même conviction intime. Humilité de cœur et confiance en Dieu, voilà les deux instruments des œuvres immortelles!

---

[1] La mort de Léon arriva le 10 novembre 461; on trouve déjà sa mémoire mentionnée à cette date dans le martyrologe hiéronymien. Cf. l'épitaphe métrique au t. I, p. 83 de mes *Analecta romana;* de Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, p. I, p. 56, 98, etc.; Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. 379 : ... *Sed dudum ut pastor magnus Leo septa gregemque* | *Christicolam servans ianitor arcis erat...* | *Rugiit et pavida stupuerunt corda ferarum* | *Pastorisque sui iussa sequuntur oves.* La présence d'une statue ressort pour moi des premiers mots de l'épitaphe : *Huius apostolici primum est hic corpus humatum.*

[2] Mansi, t. XV, col. 187 et suiv.; Migne, *P. L.*, t. CXIX, col. 926 et suiv.; Jaffé-Ewald, n. 9796.

[3] *Sermo 5 de natali ipsius* (V) n. 4.

240. Les sermons que nous possédons de Léon sont tout pleins de semblables pensées. Il y exprime les aspirations de son âme éprise de l'amour de Dieu; on y sent vivre dans sa plénitude l'esprit du Christ; des paroles paternelles et épiscopales y réveillent la foi des auditeurs, les excitant aux bonnes œuvres, à la prière, à l'aumône et aux œuvres de charité. Sous le rapport de la forme, les sermons de Léon sont clairs, précis, souvent fort courts; dans des circonstances particulières, aux fêtes du Seigneur par exemple, s'il veut élever l'assemblée à la hauteur du mystère de la rédemption qu'on célèbre, son langage prend de l'élévation, de la majesté, de l'éclat. Il rappelle par endroits l'élégance caractéristique de la latinité primitive, si rare à son époque[1].

Il n'est pas rare d'y rencontrer de précieuses allusions à la vie morale de la Rome contemporaine; car, en vrai pasteur, le grand prédicateur condescendait à tous les besoins moraux de ses ouailles.

Il s'élève contre ces chrétiens de nom, trop nombreux, qui croyaient qu'il suffisait que le monde eût quitté le culte des idoles et que "la Trinité reçût autant d'hommages des princes dans leurs palais que du peuple dans les églises". Non, dit-il, il faut que vos œuvres témoignent que vous êtes chrétien[2].

Il apprend qu'il vient d'arriver d'Égypte des personnages, marchands d'Alexandrie notamment, qui se font à Rome les propagateurs des idées monophysites; il profite de l'occasion que lui offre une homélie à prononcer à Sainte-Anastasie dans le quartier grec et près de l'entrepôt du Tibre, pour mettre en garde ses auditeurs en termes pressants contre tout commerce avec ces hôtes suspects[3].

Après le départ de Genséric et de ses Vandales, il entend dire que beaucoup, par un reste de superstition païenne, attribuent aux astres l'heureuse préservation de Rome qui a échappé au meurtre et à l'incendie; il s'empresse de combattre cette fiction astrologique pour montrer que c'est au Seigneur Dieu et à l'intervention de S. Pierre qu'est due toute reconnaissance[4].

Il voit beaucoup de fidèles, avant d'entrer sous le portique de la basilique de S. Pierre se tourner au haut de l'escalier vers la place et saluer par une inclination de tête le soleil dont les rayons frappent longtemps le matin la façade la basilique; aussitôt rappelle-t-il dans une allocution que c'est une cérémonie manichéenne que d'honorer ainsi le soleil du matin; patiemment il expose en détail aux ignorants, qui avaient encore besoin d'un tel enseignement, que l'éclat du soleil n'est qu'un reflet de la beauté de Dieu et que c'est dans l'église qu'ils prient et honorent Dieu sans avoir besoin d'imiter le paganisme par ces usages insensés[5].

Nous avons donné plus haut un autre exemple de sa sollicitude pour le

[1] L'affirmation de Sozomène (*Histoire ecclésiastique*, l. VII, c. 19) que les papes n'adressaient jamais d'homélies au peuple (οὔτε ὁ ἐπίσκοπος οὔτε ἄλλος τις ἐνθάδε ἐπ' ἐκκλησίας διδάσκει) n'est qu'une preuve de plus d'une ignorance, constatée par ailleurs, des choses de Rome. Cf. Ballerini dans son édition de Léon. (Migne, *P. L.*, t. LV, col. 197.)

[2] *Sermo 36 in epiphaniae solemnitate* (VI), n. 3.

[3] *Sermo 96 sive tractatus contra haeresim Eutychetis.*

[4] *Sermo 84, in octavis apostolorum Petri et Pauli*, n. 2.

[5] *Sermo 27 in nativitate Domini* (*VII*) n. 4: *... ut priusquam ad beati Petri basilicam... perveniant, superatis gradibus quibus ad suggestum aerae superioris ascenditur, converso corpore ad nascentem se solem reflectant et curvatis cervicibus in honorem se splendidi orbis inclinent...*

bien spirituel de Rome après la catastrophe de Genséric et rappelé ses plaintes de voir au jour commémoratif de la délivrance de la ville si peu de fidèles venir à la basilique en comparaison du nombre de ceux qui se rendaient aux jeux publics. Dans une autre occasion il s'exprimait ainsi sur ce malheur de Rome : " Si du moins le malheur dont il a plu à Dieu de nous frapper poussait ceux qui y ont échappé à l'amélioration de leurs mœurs! Peut être avec les péchés cesseraient aussi les châtiments! Nous regarderons comme un double effet de la miséricorde divine qu'il éloigne ses fléaux et ramène à soi le cœur des siens " [1].

Si, dans son vaste rôle à la tête de l'Église, Léon le Grand se considérait comme bien vraiment l'évêque suprême; dans des détails comme les précédents, il ne se montre pas moins vivement pénétré de l'idée d'un évêque et d'un pasteur d'âmes dans la communauté qui lui est spécialement confiée. Ajoutons, pour le bien caractériser, deux pensées d'écrivains sur Léon le Grand.

Paschase Quesnel, qui lui a consacré de profondes études dit de lui malgré la divergence de leurs principes théologiques : " Il a pris en mains la cause de la religion chrétienne avec autant de désintéressement personnel que de dévouement ardent... Ses vertus brillent comme des étoiles au firmament du pontificat... Cet évêque romain demeura inébranlable au milieu des tempêtes que les passions humaines déchaînaient sur l'Église; ses combats et ses triomphes ne servirent qu'à l'affermissement de la foi " [2].

L'autre jugement, qui sera peut-être une surprise pour beaucoup de lecteurs, mais dont la valeur s'explique de soi-même, émane de Ferdinand Gregorovius : " Léon Ier fonda la primatie du siège apostolique de Rome et ses menées ambitieuses trouvèrent le plus empressé des concours dans une femme bigote, Augusta Placidia, et dans un empereur imbécile, son fils Valentinien " [3].

XI. — Les papes au temps de la chute de la dignité impériale en Occident.

241. Les successeurs de Léon Ier continuent de marcher dans les voies qu'il avait tracées dans ses relations tant avec l'Orient qu'avec l'Occident.

Le premier qui prit l'héritage fut ce même Hilaire qui au brigandage d'Éphèse avait défendu les droits du Saint-Siège au nom de Léon (461-468). Le *Liber pontificalis* s'exprime sur son compte en termes brefs et caractéristiques : " il affermit l'autorité et la primauté du saint siège catholique et apostolique " [4]. En Occident, il maintint comme Léon la subordination des diocèses de Gaule à l'archevêque d'Arles, vicaire du Saint-Siège. Ce fut avec raison qu'il l'exalta d'autant plus que la dissolution politique rendait nécessaire d'établir plus fortement l'unité de l'épiscopat. Plus que jamais " l'église des Gaules avait besoin d'un centre, elle avait besoin de voir se développer sa constitution " [5].

---

[1] *Ep. 113* à Julien de Cos (Ballerini, p. 1190; Migne, *P. L.*, t. LIV, col. 1024) : *si et flagella removeat et ad se suorum corda convertat.*

[2] *Dissert. I de vita et rebus gestis S. Leonis M.*, ann. 440, n. 3; ann. 461, n. 1. (Migne, *P. L.*, t. LV, col. 194, 318.)

[3] *Geschichte der Stadt Rom*, 3e éd., t. I, p. 180. Dans la 4e édition (P. 185) le mot "ambitieuses" a été supprimé.

[4] T. I, p. 242, n. 68 : *Confirmans dominationem et principatum sanctae sedis catholicae et apostolicae.*

[5] Löning, *Geschichte des deutschen Kirchenrechtes*, t. I, p. 477. Cf. *Analecta romana*, t. I, p. 338.

Partout Léon le Grand avait protégé et défendu l'autorité des métropolitains; Hilaire en usa de même en Espagne, en adressant un blâme sévère aux évêques de la Tarraconaise qui avaient lésé les droits de leur archevêque Ascagne[1]. Les déchirements politiques rendaient la situation toujours plus menaçante en Espagne comme en Gaule. Aussi le successeur d'Hilaire recourut-il au moyen, déjà tenté ailleurs, de la nomination d'un vicaire apostolique du Saint-Siège. L'autorité du siège apostolique fut déléguée à Zénon, évêque d'Hispalis (Séville) afin qu'il " veillât sur l'observation des prescriptions apostoliques et qu'il assurât le respect des limites du territoire appartenant à chaque évêque "[2].

Le zèle d'Hilaire, comme celui de son illustre modèle Léon, s'exerça pour maintenir dans Rome, la capitale chrétienne, la pureté de la foi. Quand Philothée, favori d'Anthémius, empereur qui résidait à Rome, et partisan de la secte macédonienne, voulut fonder à Rome en 467 des associations pour la propagation de l'erreur, Hilaire prit occasion d'une visite de l'empereur à la basilique vaticane pour élever publiquement en présence du souverain et dans la maison de Dieu des plaintes à ce sujet. Il amena l'empereur à jurer sur le tombeau de l'apôtre qu'il empêcherait le mal menaçant[3].

D'après le *Liber pontificalis* Hilaire se serait vu conduit également à envoyer des lettres en Orient pour la confirmation des synodes de Nicée, d'Éphèse et de Chalcédoine, ainsi que du *Tomus* du saint évêque Léon à Flavien. Les maigres restes de sa correspondance et les autres sources nous laissent sans aucun renseignement sur le détail de ces mesures. Sans doute il s'agit de démarches pour assurer l'exécution des sentences doctrinales de Léon et des canons des derniers conciles œcuméniques[4].

242. Nous sommes beaucoup mieux renseignés sur les relations entre la papauté et l'Orient chrétien sous les deux successeurs d'Hilaire, Simplice et Félix III. Sous le long pontificat du premier (468-483) nous voyons l'Empire d'Occident descendre au tombeau qu'on lui préparait depuis longtemps, mais surtout sous le gouvernement du dernier fantôme impérial. Il vit aussi s'établir à Rome la royauté militaire de l'arien Odoacre; son successeur Félix III, ou plutôt II, assista pendant son pontificat plus court (483-492) à l'élévation en Italie d'une autre puissance germanique, celle de l'Ostrogoth Théodoric.

Leurs rapports avec l'Orient ne furent rien moins que gais, et cela prouve combien avaient été nécessaires les vigoureux efforts du grand Léon. Si quelque temps ils demeurent sans produire l'effet espéré, si l'aveugle politique des pouvoirs civils, l'ambition et la lâcheté des prélats intrus remplissent les patriarcats

[1] Jaffé-Kaltenbrunner, n. 560 et suiv. On remarquera les paroles suivantes sur la primauté empruntées au début d'une lettre des évêques de la Tarraconaise à Hilaire : *Cuius (Petri) vicarii principatus sicut eminet, ita metuendus est ab omnibus et amandus. Proinde nos Deum in vobis primitus adorantes, cui sine querela servitis, ad fidem currimus in apostolico ore laudatam* (Rom. I, 8), *inde responsa quaerentes, unde nihil errore, nihil praesumptione, sed pontificali totum deliberatione praecipitur* (Thiel, *Epist. rom. pont.*, p. 155). Cette lettre fut confirmée par acclamation au concile romain du 19 nov. 465, auquel assistaient des évêques d'Afrique, de Gaule et d'Italie (ibid., p. 163).

[2] Simplice à Zénon, Jaffé-Kaltenbrunner, n. 590.

[3] Nous ne connaissons l'affaire d'Anthémius que par la lettre de Gélase aux évêques de Dardanie. Thiel, *Epist. rom. pont.*, p. 408; *Collectio Avellana*, éd. Günther (*Corpus Script. eccl. lat.*) 1895, t. I, p. 391; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 664.

[4] *Liber pontif.*, t. I, p. 242, §. 68.

d'Orient de l'hérésie monophysique et suppriment momentanément l'union avec l'église orthodoxe, la parole doctrinale de Léon à Flavien finit par avoir le dernier mot et par se faire reconnaître et l'œuvre patiente des successeurs de Pierre est couronnée de succès.

Sous l'usurpateur Basiliscus à sentiments monophysites, Timothée Aelurus put ressaisir le siège patriarcal d'Alexandrie. Les choses allèrent même si loin qu'il eut pour successeur un autre monophysite passionné, Pierre le Rauque (Mongus) et que le siège de S. Marc parut une conquête durable de l'hérésie.

A Antioche nous rencontrons la même désolation ecclésiastique : sous Basiliscus l'hérétique Pierre le Foulon (Fullo) s'assit triomphalement sur le siège patriarcal. Déjà il avait su s'acquérir cette dignité, mais il avait été obligé d'y renoncer.

La crainte de Basiliscus amena quelque 500 évêques des patriarcats d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem à souscrire au décret de l'usurpateur qui condamnait aux flammes la lettre de Léon à Flavien et les actes du concile de Chalcédoine. Un synode hérétique d'Éphèse, simple copie du brigandage célèbre, célébrait le décret impérial sous les termes flatteurs d' " encyclique divine et apostolique ".

" Malheur à la conduite insensée des apostats! s'écriait peu après, dans un cas analogue, Gélase, l'un des successeurs de Simplice. Ils ont abandonné la doctrine des apôtres et ils font parade des décisions doctrinales des laïques; ils rejettent les canons des conciles et placent leurs espérances dans les lettres dogmatiques des mondains! [1] "

Simplice sut résister à Basiliscus avec le courage qu'inspire le droit et la vérité. Il réussit à pousser à la résistance le clergé et les couvents de Constantinople et finit, comme en témoigne plus tard le pape Gélase, par briser la tyrannie théologique du souverain [2].

A peine le farouche Basiliscus eut-il été renversé et Zénon posté au gouvernail de l'Empire que la situation se modifia selon les vœux de Rome. Simplice eut la joie de pouvoir réclamer la restauration de l'ordre ecclésiastique [3].

Le vieux Timothée Salophaciolus (le Blanc) remonta comme patriarche catholique sur le siège d'Alexandrie sur lequel l'avait jadis confirmé Léon le Grand. Timothée se montra tout disposé à reconnaître sa subordination au chef commun de l'Église et il envoya une ambassade à Simplice pour s'excuser d'avoir encouru son blâme en introduisant sur les diptyques liturgiques le nom de l'hérétique Dioscure. Il lui exposait qu'il ne partageait point l'hérésie et qu'il n'avait commis cette faute que par crainte des nombreux amis de ce chef du synode de brigands [4].

---

[1] *Ep. ad episcopos Syriae* (Thiel, p. 478; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 702) : sur l'acceptation par les Grecs de l'hénoticon impérial.

[2] *Ep. ad episcopos Dardaniae* (Thiel, p. 404; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 664) : *Basiliscus tyrannus et haereticus scriptis apostolicae sedis vehementer infractus est.*

[3] *Ep. ad Zenonem* (Thiel, p. 186; *Collectio Avellana*, éd. Günther, t. I, p. 138; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 576) : ... *Chalcedonensis synodi constituta vel ea quae beatae memoriae praedecessor meus Leo apostolica eruditione perdocuit, intemerata vigere iubeatis, quia nec ullo modo retractari potest, quod illorum definitione sopitum*, etc.

[4] *Ep. ad Acacium* (Thiel, p. 195; Günther, p. 138; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 578); *Ep. ad Zenonem* (Thiel, p. 196; Günther, p. 139; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 579).

L'avènement de Zénon eut un résultat semblable à Antioche, où Pierre le Foulon ne tarda pas à se voir dépouillé du siège qu'il avait usurpé.

Cependant un homme sut gagner la faveur de Zénon, qui, animé d'abord de convictions catholiques et favorisé par le siège de Rome, provoqua de nouveaux périls par son ambition, sa faiblesse et ses fausses tentatives de médiation : le patriarche Acace de Constantinople. Il fut le père du schisme de 35 ans (484-518) qui a pris son nom et l'inspirateur du malheureux décret de 482 qui porte le nom d'hénoticon et fut cause du schisme.

Cet écrit théologique de l'empereur Zénon avait pour objet une vague union entre catholiques et monophysites. La doctrine catholique au lieu d'y obtenir ses droits était au contraire opprimée. Les catholiques ne pouvaient en conséquence accepter l'hénoticon que les hérétiques comme Pierre le Foulon et Pierre le Rauque saluèrent avec joie, sachant fort bien que l'acceptation docile de ce décret leur rouvrirait le chemin de leurs sièges patriarcaux.

Acace se révéla de plus en plus comme un fauteur du monophysisme; Simplice lui adressa en vain de pressantes représentations. Le patriarche de cour garda vis-à-vis de Rome un absolu silence, mais n'en mit que plus d'ardeur à poursuivre son œuvre funeste en Orient. Il livra effectivement le siège d'Alexandrie à Pierre le Rauque et laissa chasser par le pouvoir civil Jean Talaja, successeur légitime de Timothée Salophaciolus.

243. Comme son glorieux prédécesseur Athanase, Jean Talaja se rendit personnellement à Rome pour y obtenir justice. Il se proposait en même temps d'obtenir du siège apostolique aide et conseil pour l'Église chancelante d'Orient. Quand en 483 il rentra dans Rome il trouva sur le trône épiscopal le successeur de Simplice, Félix III.

S'il y avait eu changement de personne, c'était toujours l'esprit des héritiers de Pierre qui animait le nouveau pape. Sous l'impérieuse nécessité des circonstances, Félix III prit une attitude encore plus ferme et plus libre vis-à-vis du schisme grec et en faveur de Jean Talaja persécuté que n'eût fait peut-être Simplice.

Avec le noble fugitif arrivaient à Rome de tous côtés des plaintes sur les menées monophysites d'Acace. Les orthodoxes ne pouvaient voir sans déplaisir l'intervention de l'empereur dirigé par lui.

Félix envoya deux évêques dans la capitale grecque, Vital de Truentum dans le Picenum et Misène de Cumes en Campanie, avec mission de défendre le dogme dans le sens du concile de Chalcédoine et de la lettre dogmatique de Léon et de prêter aide aux évêques déposés. Leur premier soin devait être de citer à Rome Acace pour répondre devant le tribunal du pape à la plainte écrite de Jean Talaja. Mais le siège apostolique fut trahi par ses propres représentants : épreuve humiliante et douloureuse qui plus tard aussi ne fut pas épargnée à Rome dans les moments les plus décisifs. Ces épreuves servent à rappeler à la papauté qu'il ne faut point compter exclusivement ni même trop fermement sur l'activité et le bon vouloir des hommes mais se reposer uniquement sur le bras de Celui qui, invisible, veille sur son Église. Les deux envoyés épiscopaux se laissèrent, sous l'empire de la séduction et de la peur, entraîner dans le parti de l'empereur et d'Acace, entrèrent en communion religieuse avec les hérétiques, confirmèrent Pierre le Rauque et diffamèrent Jean Talaja. Félix III réunit à Rome en juillet 484 un synode de 67 évêques

et annula leur sentence; il déposa de leurs fonctions les légats infidèles et les frappa d'excommunication [1].

Il mit aussi Acace au ban de l'Église, le dépouilla de son siège de Constantinople et commit le défenseur papal Tutus pour porter le jugement dans la capitale grecque. Acace refusant de recevoir l'écrit pontifical, quelques moines eurent la hardiesse de l'attacher à son manteau au sortir du saint sacrifice. On leur fit payer cette audace de la mort ou de la prison, qu'ils supportèrent avec courage, au lieu que Tutus, à la nouvelle confusion de l'Église romaine, se laissa gagner à prix d'argent et adhéra au parti adverse. Félix III lui imposa aussi la double peine de la déposition et de l'excommunication [2].

Il régnait sans doute alors à la cour de Constantinople un air infectieux, aux effets duquel on ne pouvait guère résister.

C'est ainsi que prit naissance, au milieu des séductions et des violences, ce schisme regrettable qui a pris le nom d'acacien de son auteur, le vain et orgueilleux évêque Acace. Acace raya le nom du pape des diptyques. L'ancienne et la nouvelle Rome restèrent séparées; car après la mort d'Acace les héritiers de ses fonctions dans la résidence impériale continuèrent à donner une place d'honneur dans les diptyques de leur église au nom de l'hérétique Pierre le Rauque ou du moins à celui d'Acace, bien que morts schismatiques et ennemis de l'Église.

Les évêques de Constantinople ne surent pas accepter les conditions que, comme Félix III, ses successeurs Gélase, Anastase II et Symmaque crurent, avec une tranquille fermeté, devoir mettre à la réconciliation, pour arriver à une paix réelle et durable et non pas de simple façade et de mensonge. Sans doute la conduite de ces patriarches s'explique plus peut-être par la faiblesse et le respect de la cour que par une obstination hérétique. Mais il n'était pas possible aux papes de renoncer à exiger l'obéissance et les garanties d'une véritable paix.

XII. — Construction et décoration d'églises à Rome sous Léon le Grand et ses successeurs.

244. Les lourds devoirs de l'unité ecclésiastique et les soucis d'une surveillance qui s'étendait sur l'Orient et l'Occident n'empêchaient pas le zèle des évêques de Rome de s'exercer sur les affaires du culte religieux dans leur cité épiscopale et de s'occuper d'élever à ce culte des monuments dignes de lui. Au temps où son aspect extérieur s'était transformé de païen en chrétien, Rome avait fait place au milieu de ses palais de marbre à beaucoup d'églises et d'oratoires de toute sorte (Voir la carte jointe à ce volume). L'accroissement du nombre et de la piété des fidèles, la multiplication des pèlerins dans la ville des princes des apôtres et des martyrs créaient chaque jour de nouvelles exigences pour le culte public. Il fallait d'ailleurs poursuivre les constructions commencées, les décorer, les restaurer parfois, par exemple quand une trop grande hâte dans les travaux primitifs avait eu pour conséquence des détériorations.

Quelques œuvres assurent au nom célèbre de Léon le Grand une place honorable dans l'histoire de l'architecture et de l'art. Ce sont surtout les deux

[1] Thiel, p. 247; Mansi, t. VII, col. 1065; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 599 : *Beatissimus Papa Vitalem et Misenum ab officio et communione suspendit*, etc.

[2] *Ep. ad Rufinum et Thalasium* (Thiel, p. 257; Jaffé-Kaltenbrunner, n. 608).



grandes basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul qui ont attiré sa sollicitude; et cela répond bien au caractère de son gouvernement, tel qu'il a vécu dans la mémoire des siècles.

A Saint-Pierre, c'est une restauration générale qu'il entreprit. La grandiose mosaïque qui jusqu'aux temps de Grégoire IX ornait le haut fronton de l'église au-dessus des cinq entrées fut son œuvre. Les frais en furent couverts, au témoignage de l'inscription, par l'ex-préfet et consul ordinaire Marinien et par sa femme Anastasie. Ce n'est que tout récemment qu'un manuscrit de Farfa du XIe siècle, aujourd'hui en Angleterre, nous a révélé le sujet de la représentation. On y trouve un dessin du frontispice, encore à cette époque dans son état ancien, et les détails de la mosaïque. Les 24 vieillards de l'Apocalypse, par groupes de quatre, offrent leurs présents au Christ représenté dans la hauteur. Au-dessus d'eux apparaissent avec leurs symboles habituels les quatre évangélistes, témoins et hérauts de la divinité du Christ [1].

Il est vraisemblable que la tribune ou abside de la basilique était demeurée sans mosaïque jusqu'à Léon le Grand et que ce soit justement lui qui en ait mis une pour remplacer une décoration antérieure moins magnifique [2]. Il joignit un cloître à la basilique : l'entretien de moines près de la maison de Dieu avait son importance pour l'exécution du service liturgique et aussi pour la surveillance d'un lieu placé en dehors des murailles de la ville. En outre Léon établit comme une garde d'honneur auprès du tombeau de l'apôtre [3], les *cubicularii*. On peut rapprocher ce nom, emprunté aux usages de la cour, de celui par lequel dans son inscription Constantin le Grand avait désigné l'*arca S. Petri : domus regalis*, demeure royale [4]. A des appartements royaux convenaient fort bien des camériers. Dans leurs sépultures vénérées, les princes des apôtres recevaient des papes et du peuple le même traitement que des souverains régnants. " C'est là que trônent tous les jours les apôtres et que leur sang rend sans cesse témoignage à la gloire de Dieu ", écrivait en 314 le synode d'Arles au pape Silvestre [5].

Léon le Grand établit aussi les *cubicularii* à la basilique de Saint-Paul sur la voie d'Ostie, où leur présence est également signalée par des inscriptions [6].

Des travaux exécutés par Léon le Grand à Saint-Paul, deux grandes inscriptions parlent aujourd'hui encore au visiteur du sanctuaire. L'une se voit au bord inférieur de l'arc triomphal en lettres mosaïques. " La piété de Placidie " y " félicite le zèle du pontife Léon d'avoir fait resplendir l'éclat de l'œuvre paternelle ". L' " œuvre paternelle " est la reconstruction de la basilique commencée par Théodose, père de Placidie, de concert avec Valentinien [7].

---

[1] Cf. Grisar, *Die alte Peterskirche von Rom und ihre frühesten Ansichten*, au t. IX (1895) de la *Römische Quartalschrift*, p. 257 et suiv. avec 2 pl.; en italien au t. I des *Analecta romana*, p. 464 et suiv. On y trouvera notamment la preuve que le ms. de Farfa (n. 124 à Eton College) offre dans la miniature du tombeau de Grégoire le Grand une fidèle reproduction de la façade de l'ancien Saint-Pierre.

[2] *Liber pontif.*, t. I, p. 239, *Leo I*, § 66.

[3] Sur les *cubicularii* des basiliques romaines, cf. de Rossi, *Roma sotter.*, t. III, p. 531.

[4] Cf. ci-dessus p. 247, et *Analecta romana*, t. I, p. 294.

[5] Mansi, t. II, col. 469 : *in quibus* (*partibus*) *apostoli quotidie sedent, et cruor ipsorum sine intermissione Dei gloriam testatur.*

[6] Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. 241, n. 14: inscription du VIe siècle.

[7] PLACIDIAE PIA MENS OPERIS DECVS (H)OMNE PATERNI ¦ GAVDET PONTIFICIS STUDIO SPLENDERE LEONIS (cf. fig. 85). L'inscription n'est pas intégralement dans son état

Le sujet de cette dernière mosaïque encore subsistante est analogue à celui de la mosaïque dont Léon Ier orna le fronton de Saint-Pierre. La composition est grandiose et d'un puissant effet. Au milieu le buste du Christ bénissant, entouré d'un nimbe rond et à rayons; à droite et à gauche, en témoignage de sa divinité, les quatre évangélistes représentés symboliquement; plus bas s'approchant du Christ en deux groupes de douze à deux rangées égales chacun, les 24 vieillards de l'Apocalyse qui présentent au Seigneur leurs couronnes, inclinés dans l'attitude de la prière; un ange conduit chaque groupe et adore avec eux. Les deux figures qui se tiennent au bas à droite et à gauche sont Pierre et



Fig. 85. **Mosaïque de Galla Placidie sur l'arc triomphal de S. Paul.**

Paul; celui-ci, au lieu de sa sépulture, a naturellement la place d'honneur, à droite de l'arc et à gauche du spectateur. Chacun d'eux, suivant les lois du style en usage, tient un rouleau comme témoignage de sa doctrine et de sa confession [1].

---

primitif. *Homne* pour *omne* est une corruption postérieure. Cf de Rossi, *Musaici : Arco di Placidia*, et *Inscr. christ.*, t. II, p. I, p. 68, 81, 98. Pour de Rossi, Léon n'a fait que restaurer la mosaïque de l'arc de Placidie; il semble plutôt qu'il en soit l'auteur. Sur l'attribution à Léon Ier de la mosaïque analogue du fronton de l'ancienne basilique de Saint-Pierre, cf. mes *Analecta romana*, t. I, p. 463 et suiv. Sur un fragment authentique de la basilique de l'arc de Placidie, qui permet de juger de la beauté du travail original, cf. Müntz, *Revue de l'art chrétien*, 1898, p. 16.

[1] Notre dessin (fig. 85) est avec quelques retouches d'après l'original celui de Nicolai, *Della basilica di S. Paolo*, pl. VII, et d' oltzinger, *Altchristliche Architektur*, p. 189.

L'inscription métrique qui se trouve au-dessus des deux apôtres et que Léon le Grand y fit vraisemblablement mettre lui-même, a subi quelques changements par suite des restaurations dans le cours des temps. Pour saint Paul l'inscription disait : " Tandis que Paul persécute les vases de Dieu, lui-même devient pour les Gentils et les nations un vase d'élection " [1]. Celle de saint Pierre célébrait ce " portier " du royaume comme le " rocher établi par Dieu " et " l'ornement de la cour céleste " [2].

Tel est le remarquable arc triomphal de Galla Placidie et de Léon le Grand à Saint-Paul, précieux monument de l'art chrétien primitif (fig. 85), mais aussi monument des transformations que quinze siècles font subir à des œuvres de ce genre. Car il ne garde plus intégralement le caractère primitif de l'œuvre telle qu'elle sortit des mains des artistes romains; la figure du pape est notamment trop sombre [3].

Les deux hexamètres en mosaïque que l'on lit aujourd'hui au-dessus du même arc et qui relatent l'origine de toute la basilique, étaient dans l'église primitive de Théodose à une autre place, probablement sous la mosaïque de l'abside. On ignore ce que représentait cette dernière; la mosaïque actuelle ne date que du XIIIe siècle. Les deux hexamètres, de facture classique, se réfèrent à l'achèvement de l'église par l'impérial frère de Galla Placidie : " Théodose a commencé et Honorius achevé ce monument, sanctifié par le corps de Paul, le docteur du monde " [4].

Une inscription de Léon le Grand, composée d'un plus grand nombre de vers et qu'on voit actuellement dans le cloître de Saint-Paul, garde le souvenir d'un autre grand travail exécuté par le pape dans la basilique. L'inscription parle de la restauration du toit de l'édifice; le toit primitif, d'après le *Liber pontificalis*, avait été détruit par la foudre. Dans le poème les constructeurs du monument adressent leurs louanges à Dieu tout d'abord qui, dans la ruine de la toiture, a épargné un plus grand malheur; puis au pape auteur de la reconstruction. Dans une seconde partie de l'inscription qui diffère de la première, même par la forme, Léon lui-même s'adresse avec reconnaissance aux architectes et leur retourne la louange : " C'est à toi, prêtre Félix, et à toi, lévite Adéodat, que revient la reconnaissance, etc. " [5].

[1] *Persequitur dum vasa Dei fit* (PAVLVS ET IPSE : Vas (fi)DEI ELECTVM GENTIBVS (*et populis*), telle est la lecture que donne de Rossi (*Musaici, quo supra*) de l'inscription primitive d'après les fragments recueillis par Ciampini et Margarini. Cf. de Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, p. I, p. CLXVI et 148.

[2] D'après la *Sylloge Turonensis*, de Rossi donne ainsi cette inscription : *Ianitor hic coeli est fi*DEI PETRA CVLMEN HONORIS | *Sedis apostolicae rect*OR ET OMNE DECVS. Ciampini n'en vit que les fragments, marqués ici en lettres capitales et les compléta de la manière suivante : (*Voce Dei fis Petre Dei*) *petra, culmen honoris* | (*Aulae coelestis splend*) *or et omne decus*. C'est cette restitution fautive que l'on suivit dans la restauration du monument. De Rossi, *quo supra*, p. 68, n. 33 et 33ᵃ.

[3] C'est à une maladroite restauration qu'il faut attribuer les bâtons incompréhensibles aux mains des anges, et celui qui charge les épaules du Christ; d'après les règles archéologiques il devait porter une croix ou un monogramme, signe de victoire du Christ triomphant dans sa basilique. C'est un anachronisme qui a fait mettre dans la restauration une épée aux mains de S. Paul et les clefs dans celles de S. Pierre.

[4] THEODOSIVS CEPIT PERFECIT ONORIVS AVLAM | DOCTORIS MVNDI SACRATAM CORPORE PAVLI (fig. 85).

[5] L'inscription débute : EXVLTATE PII LACRIMIS IN GAVDIA VERSIS. Cf. Grisar, *Analecta romana*, t. I, p. 148 (texte et commentaire); pl. I, n. 6 (reproduction photographique).

Il est très vraisemblable que ce Félix est le père du futur pape Félix III, à la famille duquel appartenait Grégoire le Grand, qui se rattacherait ainsi par ses ancêtres à Léon le Grand dont le pontificat ne le cède pas en éclat au sien [1].

Une troisième inscription enfin qui portait le nom de Léon, se trouvait jadis au cantharus de l'âtrium de Saint-Paul. Elle disait en beaux hexamètres, bien coulants, que " Léon, le diligent pasteur " avait ramené à la fontaine l'eau que l'incurie en avait laissé perdre. Elle invitait les visiteurs du sanctuaire à se laver les mains dans la fontaine jaillissante, suivant la coutume religieuse [2].

En 1858 on exhuma aux environs de Rome une église construite par Léon le Grand. On lit dans le *Liber pontificalis* que sous ce pape la vierge consacrée Démétriade avait fait élever sur ses biens à trois milles de Rome, sur la voie latine, une basilique en l'honneur de S. Étienne. C'est ce monument, disparu sans laisser de traces que, l'année susdite, on retrouva sous les monceaux de terre qui se dressent dans un site pittoresque sur la voie latine, près des tombeaux païens si visités; on le retrouva avec toutes ses murailles bien reconnaissables, son plan, son ordonnance et maints morceaux de sa décoration primitive : colonnes, chapiteaux, balustrades de marbre. Du narthex on distingue trois vastes nefs séparées par des colonnades et dont la centrale est terminée par une abside. Des fragments irréguliers de murailles classiques témoignent que l'on a bien affaire à une basilique construite sur l'emplacement d'une propriété rurale de l'époque païenne. Devant la place où se trouvait le maître-autel, s'ouvre une espèce de confession, plus ancienne peut-être que l'église elle-même. Les fragments, qui gisent épars, de précieux sarcophages de marbre montrent que, suivant l'usage, l'atrium de cette église rurale et l'emplacement autour des murailles servaient de sépulture à de nobles morts. Cette remarquable découverte fut confirmée par celle de l'inscription dédicatoire en vers. Elle contient le nom de Démétriade Amnia appartenant à la noble *gens Anicia* et celui du pape Léon. Démétriade est connue hors de Rome : sa noblesse et ses vertus sont souvent célébrées par les pères de l'Église de cette époque [3].

245. Sous Hilaire, successeur de Léon le Grand, on accomplit d'importants travaux dans l'église d'Anastasia ou Anastasis. Les pieuses donations de Sévère et de Cassia permirent d'orner de mosaïques et de marbre cette église de la cour, située sur le Palatin [4].

Dans le voisinage de Saint-Laurent hors les murs on fit de nouveaux bâtiments; c'est Hilaire qui fit élever le cloître, demeuré au même endroit jusqu'à présent; il y joignit deux établissements de bains; c'était un antique usage que d'installer des bains près des grandes églises, notamment près de celles que fréquentaient les pèlerins. Enfin Hilaire fit construire au même endroit un *praetorium*, hospices pour les pèlerins ou villa pontificale et il y fit

[1] Epitaphe à S. Paul du prêtre Félix († 471), dans de Rossi, *Inscr. christ.*, t. I, p. 366, n. 831. Cf. *ibid.*, p. 371 et suiv., les épitaphes de Petronia, femme de Félix III, morte pendant son diaconat; de ses enfants Paule et Gordien et d'une vierge de sa parenté Émilienne. Cf. Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. 253, n. 2.

[2] Début : *Perdiderat laticum longaeva incuria cursus.* (De Rossi, *Inscr.*, t. II, part. I, p. 80.)

[3] Cf. L. Fortunati, *Relazione generale degli scavi e scoperte fatte lungo la Via latina* (Roma, 1859, avec plan). Mgr Duchesne lui a emprunté (*Liber pontif.*, t. I, p. 531), en la complétant d'après Garrucci, l'inscription qui commence : CVM MVNDVM L*inqu*ENS DEM*etri*AS AMNIA *virgo*.

[4] De Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. I, p. 24, n. 25.

mettre deux bibliothèques; peut-être ne faut-il voir dans cette expression du *Liber pontificalis* qu'une allusion à la séparation, usuelle dans l'antiquité, des bibliothèques grecques et latines [1].

Le *Liber pontificalis* parle d'une autre construction faite dans le voisinage de Saint-Laurent par le successeur d'Hilaire, Simplice, celle d'une église en l'honneur de S. Étienne; il semble que ce n'ait été qu'une chapelle funéraire à 3 absides, et qu'elle ait contenu entre autres le tombeau d'un évêque du nom de Léon, dont on a retrouvé en partie l'épitaphe à l'emplacement supposé de l'église, près de l'angle sud-est de la basilique. On a cru retrouver dans l'inscription la preuve de l'existence en cet endroit d'une propriété rurale que Léon, grand amateur du chant ecclésiastique, y aurait possédée étant encore païen et dans laquelle auraient été construits le *praetorium* et la chapelle [2].

La basilique de Saint-Laurent, la troisième parmi les basiliques funéraires, qui ne le cède qu'à celles de Saint-Pierre et de Saint-Paul, doit avoir été à l'époque un lieu de pèlerinage fort fréquenté par les pieux fidèles. Car le successeur de Simplice, Félix, construisit aussi, nous dit-on, dans le voisinage une église en l'honneur de S. Agapit. La caractéristique de ces chapelles funéraires était la présence de nombreux sarcophages, souvent vrais chef-d'œuvres de l'art. On recherchait toujours beaucoup à se faire ensevelir près du tombeau d'un saint célèbre.

C'est un caractère tout différent que présentaient quelques autres églises qui se rattachent aux mêmes pontifes. La " basilique du saint apôtre André près de la basilique de Sainte-Marie ", attribuée à Simplice par le *Liber pontificalis*, n'était, comme nous verrons, qu'un palais ancien transformé par un Goth en église; tandis que la " basilique de Saint-Étienne au Mont Cœlius " dont la même source fait honneur au même pape était une rotonde antique qui s'est changée en église pour devenir Saint-Étienne le rond; nous la décrirons plus tard. Voilà donc deux bâtiments fort différents des basiliques au point de vue architectural. La forme basilicale fut au contraire adoptée par Simplice pour la petite église de " Sainte-Bibiane près du palais licinien ", qui possède encore ses trois nefs divisées par deux colonnades [3]. Il faut aussi regarder comme de petites basiliques les nombreuses églises rurales, élevées par Gélase, successeur de Félix III. Dans le but évident de faciliter à la population suburbaine de Rome la fréquentation du service divin, il consacra, d'après le *Liber pontificalis*, une église de Sainte-Euphémie à Tibur ou dans les environs, puis celles des saints Nicandre, Éleuthère, André sur la voie labicane, et celle de Sainte-Marie

[1] *Liber pontif.*, t. I, p. 244, *Hilarus*, § 71; et n. 10. Cf. dans la *Zeitschrift für kath. Theologie*, t. XXVII (1903), p. 131 et suiv., mon article *Bibel oder Bibliothek?* en réponse à l'opinion émise dans le *Cenralblatt für Bibliotheksw.*, t. XVI (1899), p. 525, contre ce passage de mon édition allemande, opinion appuyée sur l'autorité de Samuel Berger et qui tend établir que, dans le texte du *Liber pontificalis*, *bibliothecae* désigne non des bibliothèques mais des manuscrits de l'Ancien et du Nouveau Testament.

[2] *Liber pontif.*, t. I, p. 249, *Simplicius* § 72, et n. 3. Dans l'inscription Léon s'exprime ainsi sur le chant ecclésiastique : PSALLERE ET IN POPVLIS VOLVI M(*odulante*) PROFET(*a*) | SIC MERVI PLEBEM CHRISTI RETIN(*e*)RE SACERDOS. *Praetorium* est pris au sens de manoir domanial. Marucchi, *Il papa Damaso* (Roma, 1905), regarde avec vraisemblance ce Léon comme père de Damase.

[3] *Liber pontif.*, *ibid.* : *basilicam intra urbe Roma, iuxta palatium Licinianum, beatae martyris Bibianae, ubi corpus eius requiescit.*

sur la voie laurentine, au *fundus Crispinis* [1]. La campagne romaine possédait encore de nombreux villages et de grands établissements. Les églises susnommées et d'autres dont on a connaissance, servaient de centres ecclésiastiques pour l'enseignement et pour l'administration du baptême et des autres sacrements. L'église ci-dessus décrite de Saint-Étienne, construite par Léon le Grand sur la voie latine, montre encore parmi ses ruines, au bout d'une des nefs latérales, l'antique cuve baptismale à laquelle on accédait par des degrés. Il y avait donc là jadis une population rurale, dont dès le haut moyen âge on ne trouve plus aucune trace.

246. Revenons à la ville. Nous apprendrons maint détail sur les décorations faites par le pape Hilaire dans diverses églises et nous pourrons mieux ainsi nous figurer la richesse répandue à cette époque dans les églises de Rome. Il combla surtout de présents ses deux oratoires près du baptistère du Latran, qui depuis Sixte III avait changé de forme (fig. 81). La généreuse fondation d'Hilaire se rattache à sa conduite au brigandage d'Éphèse avant son pontificat. Quand, légat pontifical, les violences de Dioscure et de son parti l'obligèrent de fuir, il se cacha dans la chapelle funéraire de Saint-Jean l'Évangéliste, mort à Éphèse. C'est ce que nous apprend une source tout récemment publiée sur ce malheureux synode. Hilaire attribuait au secours de l'Évangéliste d'avoir pu heureusement retourner à Rome, en dépit de grosses difficultés. La reconnaissance lui fit dédier à l'apôtre Jean le plus remarquable des deux oratoires susnommés qui, avec son atrium, a presque la forme d'un mausolée; peut-être est-ce une reproduction de la chapelle funéraire de Saint-Jean à Éphèse (fig. 81, c.) [2]. Au-dessus de la porte qui conduit du baptistère à l'oratoire, il mit l'inscription encore subsistante : " A son libérateur le bienheureux Jean l'Évangéliste, Hilaire, évêque, serviteur du Christ " [3].

L'autre oratoire, qui fait vis-à-vis au précédent, fut et est encore dédié à S. Jean-Baptiste [4].

Les deux chapelles rayonnaient sous leur magnifique revêtement de marbres et de mosaïques. Dans celle de l'Évangéliste on admire encore la belle mosaïque de la voûte qui montre au centre l'agneau de Dieu dans une guirlande de fleurs et tout autour des corbeilles de fruits entourées d'oiseaux alternant avec les pampres classiques qui s'enroulent sur les échalas. L'exécution est pour cette époque surprenante de légèreté et de grâce [5].

Les deux chapelles reçurent aussi d'Hilaire de belles et solides portes de bronze, si conformes au goût romain. Celle de la chapelle de l'Évangéliste a été remaniée ou remplacée au temps de Cencius Camerarius (Honorius III); mais

[1] *Ibid.*, t. I, p. 255, *Gelas.*, § 74 : *dedicavit basilicam sanctae Eufimiae martyris in civitate Tiburtina et alias basilicas sanctorum Nicandri, Eleutheri et Andreae in via Labicana, in villa Pertusa*, etc.

[2] Martin, *Le brigandage d'Éphèse*, dans la *Revue des sc. ecclés.*, 1874; tiré à part, avec les actes syriaques, Paris, 1874.

[3] *Analecta rom.*, t. I, p. 150, § 6, pl. I, n. 5.

[4] Voir *ibid.*, p. 149, § 5, pl. I, n. 4, l'inscription : † HILARVS EPISCOPVS † SANCTAE PLEBI DEI †. Les deux autres inscriptions, au dessus de chaque porte (Garrucci, *Arte crist.*, t. IV, p. 47) sont modernes.

[5] La reproduction de Rohault de Fleury, *Latran*, pl. 39 est meilleure que celle de Garrucci, *op. cit.*, pl. 238. Les croix, que cette dernière figure sur les échalas, n'existent plus, comme je m'en suis assuré *de visu*. La mosaïque de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste n'existe plus que dans un dessin inachevé. (Ciampini, *Vetera monum.*, t. I, c. 26, pl. 75; reprod. par Garrucci, pl. 239).

celle de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, avec ses ornements de croix d'argent en applique et son inscription en lettres d'argent demeure un spécimen, extraordinairement précieux par sa rareté, de ce genre de production de l'art chrétien primitif[1].

Cent livres d'argent furent dépensés pour l'autel de la confession de chaque oratoire : les croix d'or dont ils étaient surmontés n'étaient pas des objets qui pussent braver les siècles, non plus que les autres objets de métal précieux dont Hilaire décora la grande cuve baptismale de l'église et son nouvel oratoire de la Croix[2].

Ce magnifique oratoire en l'honneur de la Sainte Croix fut disposé de façon à former en quelque manière un tout avec le baptistère, auquel il était relié par un portique et avec lequel il avait d'ailleurs un lien intime. Après le baptême le néophyte recevait la confirmation dont le symbole était la croix; depuis Hilaire, il se rendait, pour recevoir ce sacrement, du baptistère dans le grand oratoire neuf par le portique[3].

Jusqu'au commencement du XVII[e] siècle il subsista des restes importants de ce portique et de cet oratoire du pape Hilaire[4].

La description qui nous en est faite et les indications assez précises du *Liber pontificalis* nous permettent de nous faire une idée approchante de cette superbe construction. Il y avait un triportique, dont la colonnade était ornée d'une frise magnifique. Dans la cour intermédiaire qui formait comme l'atrium de l'église de la Croix, se trouvait une grande fontaine à bassin de porphyre accostée de deux autres fontaines. Sur la frise de la colonnade courait une inscription qui louait Hilaire d'avoir débarrassé cet espace des gravois (*ruderum moles*) qui l'encombraient à hauteur des colonnes; celles-ci et les parties constitutives des belles fontaines étaient sans doute empruntées à des monuments antiques[5].

L'oratoire de la Croix avait un plan analogue à la célèbre chapelle funéraire de Galla Placidie à Ravenne; c'était une croix à branches égales. Chaque bras, à l'exception de celui qui servait d'entrée formait une chapelle et dans l'intervalle qui les séparait deux à deux, s'élevait une autre chapelle; on avait ainsi un nombre total de sept chapelles. Ce sanctuaire avait aussi une décoration intérieure de marbres plaqués et de mosaïques. Hilaire y déposa les reliques de la sainte croix conservées jusque-là dans l'église voisine de Jérusalem ou Sainte-Croix de Jérusalem[6].

---

[1] Dessin des deux portes dans Rohault de Fleury, *Latran*, pl. 37 et 39; inscription de celle du Baptiste, *Analecta rom.*, t. I, p. 149.

[2] *Liber pontif.*, t. I, p. 243, *Hilarus*, § 69 et suiv.

[3] Cf. mes explications : *Il distrutto oratorio lateranense della Croce e l' "adoratio crucis" a Roma ed a Gerusalemme*, dans la *Civiltà cattolica*, 1895, t. III, p. 727 et suiv.

[4] Panvinius, *de Septem ecclesiis* (1570), p. 164. Sur les autres relations et sur la reconstruction du portique et de l'oratoire, cf. Rohault de Fleury, *Latran*, p. 318, 416, pl. 33 et suiv.

[5] L'inscription *Hic locus olim*, etc., se trouve dans De Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. I, p. 147, et dans Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. 246. Cf. mes *Analecta romana*, t. I, p. 88 et suiv., où l'on apporte comme terme de comparaison l'inscription de la colonne trajane, qui donne aussi la hauteur du terrain déblayé.

[6] *Liber pontif.*, *ibid.* : *confessionem ubi lignum posuit dominicum.* Le vendredi saint, d'après une description du rite pontifical, au VIII[e] siècle (de Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. I, part. 34), on portait la grande relique de la croix du Latran à Sainte-Croix de Jérusalem.

Les indications relatives aux précieux objets d'orfèvrerie, dont Hilaire enrichit son oratoire de la Croix, nous reportent à la dernière floraison de l'art romain.

On peut se figurer ces objets en quelque manière en prenant pour terme de comparaison les rares monuments artistiques de cette époque que l'on conserve. Par exemple, le *Liber pontificalis* nous apprend que Hilaire décora le haut de la confession d'un *Agnus Dei* d'or, debout sous un arceau d'or pur, soutenu par des colonnettes d'onyx, et que devant la confession pendait une croix d'or de vingt livres pesant, couverte de pierres précieuses. Cinquante livres d'argent avaient été employées aux portes de la confession, cinq livres d'or au lampadaire suspendu dans l'oratoire et que décoraient des figures de dauphin; autour de lui brûlaient quatre lampes d'or de deux livres chacune [1].

Voyons maintenant la fontaine du baptistère, le lieu principal pour l'administration du baptême à Rome! Sur les bords du bassin Hilaire fit placer trois cerfs qui y jetaient l'eau de leur bouche. Ce jet servait à l'administration du baptême et les cerfs y rappelaient celui des psaumes, qui brame après la source d'eau, image de l'âme qui cherche la grâce. Chaque figure était de 30 l. pesant d'argent; 60 livres du même métal avaient été employées à une "tour" ornée de dauphins qui semble s'être élevée au milieu de la cuve ronde. Si nous comprenons bien un texte assez difficile, cette tour soutenait une magnifique lampe d'or à dix lumières, qui dès l'entrée des ténèbres, dans la nuit de Pâques par exemple, servait à éclairer les cérémonies du baptême. Une colombe d'or, symbole du Saint-Esprit, planait sur l'eau de la renaissance spirituelle.

Nous passons sous silence les indications du *Liber pontificalis* relatives aux sacristies et aux trésors des basiliques du Latran, de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Laurent, enrichis par Hilaire, et qui représentent un total fabuleux d'orfévrerie d'or et d'argent. C'est un feuillet de l'histoire artistique de Rome qui n'invite pas seulement l'imagination à ressusciter tous ces objets, mais qui montre aussi l'inépuisable source de richesse que versèrent alors dans le sein de l'église de Rome les donations des grandes familles sénatoriales et l'extraordinaire générosité de la cour qui se manifestait à chaque occasion. Il y avait eu comme un concours de rapacité brutale entre les Goths et les Vandales pour dépouiller Rome de ses trésors d'or et d'argent. Et maintenant qu'il s'agissait de remplacer les pertes faites par les églises pillées, or, argent, pierres précieuses affluaient avec empressement. L'on ne se trompera pas en pensant que les revenus des domaines ecclésiastiques, des " patrimoines de Saint-Pierre ", ont contribué pour la plus large part à ces décorations. Car, pendant les vicissitudes que subit Rome, les patrimoines restèrent au pouvoir des papes et continuèrent autant que possible à fournir à l'Église des revenus réguliers. Un ancien historien des papes a évalué à 102983 écus la somme qu'Hilaire, d'après le *Liber pontificalis*, dépensa pendant ses sept années de gouvernement, en objets et décorations de métal précieux; ce qui fait plus d'un demi-million de francs,

[1] Les mosaïques de l'époque donnent la forme de la croix, par ex. celle du narthex du baptistère du Latran (Garrucci, pl. 238, qui rappelle peut-être le *consignatorium* antérieur à Hilaire); elle paraît aussi sur les sculptures de la porte de Sainte-Sabine (*Analecta*, t. I, p. 441, fig.). On trouve l'arc sur des sarcophages, l'agneau sur la décoration de l'oratoire de Saint-Jean Baptiste près du baptistère du Latran.

somme assurément considérable étant donnée la valeur relative de l'argent à cette époque[1].

Cette résurrection de l'activité artistique pour les églises allait la main dans la main avec un réveil du culte; c'est du moins ce que l'on peut conclure de ce que le *Liber pontificalis* nous dit des stations. Hilaire témoignait une sollicitude particulière pour ces antiques exercices religieux de Rome. La basilique du Latran et l'église de Sainte-Marie sur l'Esquilin semblent avoir été les centres liturgiques des stations. C'est là que sont gardés les ustensiles précieux qui accompagnent les processions aux messes des stations. Dans la rénovation des vases sacrés, la générosité du pape n'oublie aucun des 25 titres de la ville : il donne 25 *scyphi* d'argent, espèces de grands calices, de dix livres chaque; 25 *amae* ou *hamae* du même métal et du même poids; vases qui servaient, les uns ou les autres, à recueillir le vin que les fidèles offraient à la messe dans leurs *amulae*. En outre le pape donne pour chaque titre deux calices d'argent plus petits pour la distribution aux fidèles, *calices ministeriales*, de deux livres chaque; enfin un grand *scyphus aureus stationarius*, commun à tous les titres, de huit livres d'or[2].

CHAPITRE VII.

L'art et la civilisation romaine dans leur efflorescence chrétienne.

247. La culture de l'art était loin d'être éteinte à Rome à la fin de l'Empire. Sur le triple domaine de l'architecture, de la peinture et de la sculpture, elle continuait de produire des œuvres remarquables. La construction dans la ville de nombreuses basiliques, la générosité que l'on mit à les doter de riches décorations et de vases liturgiques de toute sorte donnèrent à l'art romain traditionnel un certain regain d'activité, dont il ne fut redevable qu'à l'Église.

Ce qui donne pour nous un intérêt tout particulier à ce renouveau, c'est que les idées chrétiennes se revêtaient tantôt des formes anciennes et tantôt de formes toutes neuves.

Dès le commencement de la transformation de Rome sous Constantin, les arts abandonnèrent de plus en plus les foyers de la vie profane pour se réfugier dans les églises. D'art mondain il est de moins en moins question, tandis que l'architecture chrétienne se développe par la construction de nobles et magnifiques basiliques, de baptistères, d'églises funéraires avec leurs sarcophages, d'oratoires aux formes variées, rassemblant en même temps dans l'intérieur des églises, surtout des grandes basiliques, des titres et des stations, tout ce que peuvent donner la plastique et la peinture, l'une en travaux de marbre ou d'orfèvrerie, l'autre en fresques et en mosaïques.

L'art de l'Église s'efforça de christianiser les formes antiques. Elle s'appropria de tout cœur, avec un véritable sens de l'expression extérieure du beau,

[1] Ciacconius, *Vitae pontificum* (1677), t. I, p. 316.

[2] Sur le rôle de ces vases liturgiques, cf. Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. CXXIV.



l'héritage artistique de l'antiquité classique; ce ne fut que la décadence générale de la vie publique et sociale qui ne lui permit pas de s'élever à la même perfection de goût et de dessin.

Déjà dans la période préconstantinienne, l'art chrétien avait pris une direction indépendante par l'esprit qu'il insufflait à ses œuvres; après cet empereur, il ouvrit plus expressément encore des voies nouvelles, pour approprier de plus en plus l'art existant aux idées sublimes et au but du culte chrétien. On ne peut cependant dire que l'Église créa un art nouveau, en ce sens qu'elle aurait inventé un style ou des formes, se manifestant d'une manière tout à fait neuve aux yeux de l'humanité sur le terrain artistique. Non, personne ne songeait que la nouvelle religion eût à créer du neuf en ce sens. Une telle étrangeté eût été un démenti donné à sa sagesse, elle n'eût produit que des œuvres sans naturel, et n'aurait fait que se rendre plus difficile l'accès du monde contemporain. Ses artistes, dont beaucoup étaient des convertis, continuèrent de travailler en paix sur le trésor des formes traditionnelles. L'Église qui s'accommodait silencieusement à tous les usages de la vie courante, qui acceptait tout l'extérieur de la société contemporaine, sauf la superstition païenne ou l'immoralité, pénétrant tout, élevant tout de sa pensée sublime, laissa son art sortir du sol commun de l'art romain, en lui imprimant le sceau de son esprit, de sa pureté, de sa plénitude de pensée.

Dans les temps antiques et dans cette période d'antiquité chrétienne que nous étudions, l'art pénétrait si profondément la vie publique et privée que son histoire est vraiment l'histoire de la civilisation. Dans les temps modernes il s'est creusé une séparation entre l'art et la vie. L'industrie, qui aujourd'hui domine tout, nous laisse à peine soupçonner quel puissant facteur étaient autrefois les arts dans la tournure d'esprit de la société et combien vraiment on sentait battre en eux tout ce qui faisait battre le cœur de l'humanité. L'union étroite que tous les siècles ont justement établie entre les concepts d'antiquité classique et ceux de culte du goût et de la beauté, existe réellement aussi entre les termes d'antiquité ecclésiastique et d'art. En donnant quelques détails sur cette dernière efflorescence de l'art romain, il est donc tout à fait dans le plan de notre ouvrage de faire passer sous les yeux les côtés les plus importants de la civilisation chrétienne de l'époque.

I. — Les basiliques romaines et le culte.

248. Dans l'architecture chrétienne deux formes principales ont été, comme on sait, adoptées pour les édifices du culte : la forme centrale et la forme basilicale. L'Orient préféra la première, l'Occident et surtout Rome, presque sans exception, la seconde.

L'antiquité classique avait connu les deux formes et produit en chacune des merveilles. A Rome, parmi les édifices centraux encore debout, le Panthéon d'Agrippa est le plus achevé (fig. 86). La magnificence de cette immense rotonde, la liaison et l'accord de toutes les parties tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, qui produisent une impression d'harmonie parfaite, ce jour unique qui venant du sommet répand sur toute la masse la même vie, toutes ces supériorités de l'immortel Panthéon, le plus beau des monuments conservés de l'époque classique, montre de quoi est capable la construction centrale aux mains d'un véritable maître.

Plusieurs raisons ont fait cependant préférer dans la Rome chrétienne le système basilical au système central pour les assemblées ecclésiastiques.

La principale se trouve dans les exigences pratiques du culte divin. Il est incontestable que le plan longitudinal de la basilique avec l'autel et le sanctuaire à l'extrémité de la nef répond mieux aux objets liturgiques qu'une rotonde dans laquelle l'idée de l'ensemble demande que l'autel, véritable aboutissant de tout, se trouve au centre. En outre chez les Latins et à Rome particulièrement la prédominance de la forme basilicale dans les constructions profanes a dû exercer son influence. Les lieux de réunion du moins, marchés et salles de



Fig. 86. **Intérieur du Panthéon.**

justice, adoptaient de préférence la forme basilicale. Les constructions centrales, au contraire, soit circulaires, soit polygonales, soit encore en forme de croix à branches égales, étaient préférées pour les mausolées et pour les nymphées avec leurs constructions hydrauliques et leurs bains. Or l'architecture chrétienne de Rome choisit aussi de préférence la forme centrale pour les églises funéraires. Elle l'employa également pour les baptistères, où dans le bain du baptême se célébrait la résurrection chrétienne. Le baptistère construit au Latran par Constantin et Sixte III était rond et il servit de modèle à d'autres édifices du même genre. La parenté de ces deux genres de constructions chrétiennes avec les mausolées et les nymphées saute aux yeux [1].

[1] Sur le système des constructions centrale et basilicale et leur adaptation aux églises, cf. Dehio et Bezold, *die kirchliche Baukunst des Abendlandes*, *historisch und systematisch*

La préférence donnée à la forme basilicale pour les lieux de réunion ecclésiastique s'explique par le goût et par la tendance intellectuelle des occidentaux; ceux-ci pouvaient se sentir moins touchés par l'idée d'étroite unité et de centralisation que rappelle la construction circulaire. Tout en étant parfaitement régulières, les basiliques de Rome laissaient cependant l'impression d'une organisation libre, d'une subordination sans contrainte à l'unité plus que les constructions à plan central dont toutes les parties sont liées et assujetties l'une à l'autre : et ce caractère répondait mieux à celui des Romains, tandis que l'Orient était bien le pays de l'autre genre de construction [1].

Mais ce qui surtout doit avoir favorisé dès le début la construction basilicale dans l'église de Rome, c'est le lien étroit qui rattache les origines de la basilique spécifiquement chrétienne aux lieux de réunion, précisément de même forme, que le nouveau culte dut se procurer à Rome dès le IIIe siècle et peut être avant.

Fig. 87. **Plan d'une grande maison romaine.** Atrium et péristyle.

249. Quelques mots sur l'origine et l'être de la basilique chrétienne ne sauraient être déplacés ici.

Ce qui la caractérise c'est la disposition rectangulaire de l'intérieur, sa séparation en plusieurs nefs par des colonnes ou piliers, la surélévation des murs de la nef centrale avec ses rangées de fenêtres et sa toiture à double inclinaison, enfin l'hémicycle de l'abside ou tribune, aboutissement architectural de la nef et espace réservé à l'autel et au clergé [2].

Ces formes essentielles durent se rencontrer dans la plupart des peu nombreux lieux de culte des chrétiens avant Constantin, et lorsque la paix ecclésiastique rendit nécessaire l'érection simultanée de plusieurs édifices pour le culte, l'excellence et le caractère pratique de ces formes invitaient naturellement à les employer d'une manière générale en les améliorant.

On sait qu'à l'époque préconstantinienne on avait utilisé de préférence pour la liturgie et les assemblées religieuses les grands palais de riches chrétiens. On choisissait naturellement pour s'y réunir les pièces les plus vastes de ces habitations,

dargestellt (Stuttgart, 1884 et suiv., t. 1, p. 14, 19, 63).

[1] Cf. Schrörs, *Die kirchlichen Baustile im Lichte der allg. Culturentwickelung: II. die altchr. Basilika; III. der altchr. Centralbau*, au t. IX (1896) de la *Zeitschr. für christl. Kunst*, p. 35 et suiv., 82 et suiv.

[2] Comme exemples de basiliques à cinq nefs nous trouvons : à Rome, Saint-Pierre, le Latran et Saint-Paul hors les murs; à Bethléem, la Nativité; à Thessalonique, Saint-Démétrius. D'après le P. Delattre, la basilique cimetériale, récemment découverte à Damous el Karita près de Carthage était à neuf nefs. Le nombre des nefs est toujours impair.

l'atrium ou même le péristyle quand l'intérieur en offrait un espace séparé par des colonnades (fig. 87)[1].

Au fond de ces cours s'ouvrait régulièrement sur l'axe du milieu le lieu le plus favorisé de la maison, celui qui avait en quelque sorte un caractère sacré. C'était là, dans le *tablinum* ou dans l'*œcus*, que l'évêque ou le prêtre célébrant pouvait le mieux accomplir les fonctions sacrées. Entre la cour intérieure et l'entrée de la maison, beaucoup de palais avaient un vestibule qui s'offrait de lui-même pour recevoir les catéchumènes et les pénitents [2].

Et maintenant qu'on se figure la grande cour ouverte à l'intérieur de la maison, protégée par une toiture, comme c'était sans doute le cas ordinaire, contre les intempéries. Qu'on se représente la lumière pénétrant par des rangées de fenêtres percées dans les murs pálomo, ce qui était la règle en architecture, les galeries latérales du péristyle rattachées par des toits inclinés à la partie supérieure de la nef centrale qui les dominait, enfin au fond se rattachant harmoniquement à l'ensemble, la salle de famille souvent semicirculaire, comme espace réservé au clergé et sanctuaire; et l'on aura devant soi toutes les parties constitutives de la basilique chrétienne.

Après de longues discussions sur l'origine des basiliques chrétiennes il n'est plus contestable que cette origine historique soit la plus naturelle et celle dont il faille tenir le plus grand compte [3].

Dès avant la paix de Constantin, les chrétiens possédaient à Rome des lieux de culte publics et reconnus; le nom même de basilique est employé en 311 par Optat de Milève pour les désigner. Il dit qu'il y a eu à Rome plus de 40 " basiliques." Dès cette époque, bien des édifices de culte chrétien peuvent avoir été séparés de tout lien avec une maison et avoir présenté une forme indépendante. Les expressions d'Eusèbe permettent d'affirmer avec assez de sûreté que l'époque de Constantin ne créa pas quelque chose d'absolument nouveau : " On vit se développer sur une large échelle ce qu'avait présenté l'époque précédente " [4].

---

[1] La fig. 87 est empruntée à Schneider, *Das alte Rom*, pl. V, fig. 14. A comparer avec le plan de basiliques romaines dont le parvis est conservé, par ex. S. Praxède dans Holtzinger, *Altchristliche Architektur*, p. 41.

[2] Voir les plans de maisons de Pompéi, dans Overbeck Mau, *Pompeji in seinen Gebäuden* (1884), p. 251 et sv. Pour Rome, cf. *Forma urbis Romae*, éd. Jordan, pl. XI, fig. 51; XIV, 86; XXIII, 173; XXVII, 20; XXXI, 316; XXXII, 338; Schultze, *Archäologie der altchristlichen Kunst*, p. 42; Kirsch, *Die christlichen Cultusgebäude im Alterthum* (1893), p. 13 et suiv. Voir aussi ci-dessus p. 13 fig. 2 la maison romaine des Vestales avec le Tablinum.

[3] Parmi les principaux défenseurs de cette origine, il faut ranger Dehio, *Kirchliche Baukunst des Abendlandes*, t. I, p. 63 et suiv.; auparavant dans un article des *Sitzungsberichte* de l'Acad. des sciences de Munich, *phil. hist. Klasse*, 1882, t. II : *Die Genesis der Basilika*. Cf. Schultze, *quo supra*, et *Christl. Kunstblatt*, 1882. Kraus expose bien les discussions récentes (*Geschichte der christl. Kunst*, t. I, p. 265 et suiv.); s'y reporter aussi pour la bibliographie : Zestermann, Messmer, Weingärtner, Mothes, J. P. Richter, Holtzinger, Kraus, K. Lange, Mgr Crostarosa, Mgr Kirsch, etc. Comme plans de basilique, les plus commodes sont ceux de l'ancien Saint-Pierre d'après le dessin d'Alfarano (de Rossi, *Inscr. christ. urbis Romae*, t. II; Duchesne, *Liber pontif.*, t. I; Dehio et Bezold, pl. XVIII, 1, 5; Holtzinger, *die altchristl. Architektur* (1889), p. 20; Kraus, I, p. 323); le plan de l'ancienne basilique du Latran que nous donnons plus bas, celui de la basilique de l'hôpital de Pammachius à Porto (ci-dessus p 43, fig. 9); enfin celui de Saint-Apollinaire *in Classe* hors des murs de Ravenne (Dehio et Bezold, pl. XVI, 8; Holtzinger, p. 26; Kraus, t. I, p. 302).

[4] Les dernières paroles sont empruntées à Kirsch, *Die christlichen Cultusgebäude in der*



Ç'a été une erreur de croire que la basilique soit sortie d'une pure imitation de la basilique publique ou privée. Aucune forme réellement connue de basilique païenne ne recouvre la basilique chrétienne; les plans offrent au contraire des divergences considérables[1].

La basilique publique possédait régulièrement des galeries qui entouraient complètement l'espace central et en étaient séparées par des colonnes ou piliers. Ces galeries étaient fort différentes des nefs latérales propres aux basiliques chrétiennes. Parmi les basiliques publiques de Rome, seule celle de Constantin sur la via sacra du Forum, le plus grandiose bâtiment connu de ce genre, offre une disposition assez voisine d'une construction à nefs latérales (fig. 89)[2]. Cependant chacune de ces nefs latérales, pour les nommer ainsi, ne forme pas un tout; elles avaient chacune trois voûtes et formaient chacune trois salles secondaires à côté de la salle principale. L'espace central était aussi couvert de trois voûtes croisées à lunettes ouvertes; autant de différences importantes avec la basilique chrétienne[3].

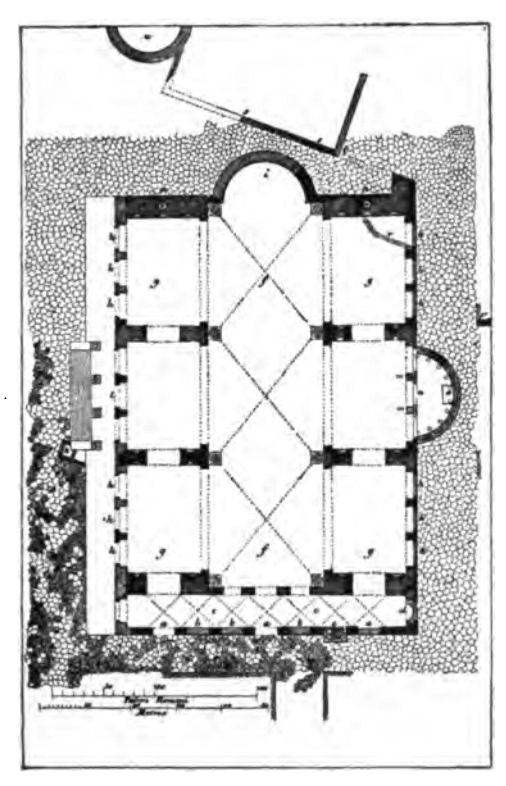


Fig. 88. **Basilique de Constantin sur la Via Sacra.** Plan.

La basilique-palais, autant qu'on en peut juger, est plus apparentée à la basilique chrétienne. Mais les deux exemples sûrs dont on possède des ruines, le palais des Flaviens sur le Palatin et la basilique de la villa d'Hadrien à Tibur, ne paraissent pas avoir possédé une nef centrale surélevée et par conséquent ne concordent pas sur un point important avec la basilique chrétienne[4].

---

vorkonstantinischer Zeit (Festschrift... des Campo Santo in Rom, 1897, p. 6 et suiv.), p. 20. — Optat (*De schismate donatistarum*, l. II, c. 4) dit des donatistes arrivés à Rome : *inter quadraginta et quod excurrit basilicas locum, ubi colligerent, non habebant.*

[1] Cf. Mau, *Basilika*, au t. III, p. 89 de la *Realencyklopädie des klassischen Alterthums* de Pauly et Wissowa.

[2] L'entrée principale a dû se trouver primitivement sur l'axe longitudinal vis-à-vis de la niche d'aboutissement; on distingue encore les traces d'un parvis. L'entrée latérale vis-à-vis de la niche latérale semble une addition assez peu dans le plan du bâtiment, bien que contemporaine. Dans la niche principale, devait se trouver suivant Petersen la statue en pied de Constantin, en marbre, dont on peut voir la tête colossale dans la cour du palais des conservateurs.

[3] La basilique de Constantin fait pendant à la basilique profane de Theveste, l'idée d'un espace central avec nefs latérales y est encore plus développé. Cf. Mau, p. 90.

[4] Pour le palais des Flaviens, cf. plus bas notre plan. Il y eut encore dans le bas empire des basiliques privées, d'un tout autre genre, simples lieux de promenades à toiture, qui sont une extension du tétrastyle. Cf. S. Jérôme, *Ep.* 18 : *instar palatii privato-*

En conséquence, il est plus juste de s'exprimer de la façon suivante sur la dépendance de la basilique chrétienne vis-à-vis de la basilique profane : ces vieux monuments de culte établis avant Constantin dans les grandes habitations durent, quand arrivèrent pour l'Église des années de liberté, perfectionner leurs formes et donner naissance à un système artistique particulier. On emprunta certains éléments aux basiliques profanes tout à fait analogues, soit publiques soit privées. Mais on emprunta beaucoup aussi aux *cellae* ou constructions funéraires fort répandues, par exemple l'emploi exclusif de l'abside semicirculaire et la forme de la confession, du tombeau du saint sis sous l'autel. Peut-être aussi est-ce aux constructions cimetériales primitives qu'est empruntée l'idée de flanquer parfois l'abside des basiliques d'un évidement à droite et à gauche qui fait comme une nef transversale; les absidioles des *cellae* (*trichorae*) peuvent avoir servi pour cela de modèle (cf. fig. 41)[1].

Bref, la basilique chrétienne de l'époque constantinienne est très vraisemblablement le produit de différentes causes, tout d'abord de la longue tradition du temps des persécutions, puis comme une création d'architectes conscients de leur but, qui ont utilisé comme modèles les basiliques profanes et les constructions funéraires religieuses.

Les constructeurs des basiliques ne travaillaient pas seulement alors à Rome sous les ordres et la direction de l'Église, mais plus encore sous ceux d'une cour chrétienne. L'unité du vaste empire avec ses grandioses moyens de communication et la richesse de la cour rendaient possible qu'un coup de baguette magique fît en quelque sorte surgir partout, même en des régions éloignées, grâce à la faveur et au concours des autorités civiles, des basiliques chrétiennes de formes presque semblables. C'est ainsi que le style basilical devint dominant grâce à son adoption par la plus haute autorité. Il devint d'une application tout à fait générale dans les siècles suivants; jusqu'à l'an mil cette forme, à laquelle Rome continua de demeurer fermement attachée, fut à peu près la seule employée en Italie et dans tout l'Occident pour les lieux de culte et de réunion. A Rome même l'antique et vénérable forme se maintint sans se laisser pénétrer par les styles roman ou gothique jusqu'à la révolution générale produite dans le goût par la Renaissance.

Jusqu'au XIX[e] siècle la basilique de Saint-Paul sur la voie ostienne, qui remontait au IV[e] siècle, en demeura le meilleur type. Depuis sa destruction, les deux meilleurs représentants de la tradition sont deux basiliques du V[e] siècle : Sainte-Marie Majeure et Sainte-Sabine sur l'Aventin, malgré les malheureuses modifications qu'en a subi l'antique caractère. Les anciennes basiliques de Ravenne et surtout Saint-Apollinaire *in Classe* (fig. 89) sont en général mieux conservées.

---

rum exstructae basilicae, ut vile corpusculum hominis pretiosius inambulet. La *basilica quondam Laterani* qui, au dire de S. Jérôme, *Ep.* 30, serait devenue l'église du Latran, aurait été d'après Mau (p. 94) vraisemblablement une basilique de ce genre, comme celle des *recognitiones* pseudoclémentines (l. X, c. 71), *domus suae ingens basilica*, dont Théophile d'Antioche aurait fait une église.

[1] En ce sens il faut accorder la plus grande attention à ce que Kraus (*Geschichte der christlichen Kunst*, t. I, p. 259 et suiv.), suivant en partie de Rossi, dit du rapport entre les basiliques chrétiennes et les *cellae coemeteriales*. De Rossi (*Roma sotterr.*, t. III, pl. 42-43) donne la figure des deux *cellae trichorae* qui se trouvent au-dessus des catacombes de Calixte; Kraus (t. I, p. 260) celle de la double chapelle du *Coemeterium ostrianum* (et non pas de la "crypte de Sainte-Agnès)".

250. Il n'est pas difficile de se faire, d'après les monuments subsistants et les données des écrivains, une idée complète de l'ancienne basilique chrétienne.

Aux éléments ci-dessus indiqués, il faut ajouter comme éléments constants de ces basiliques : l'atrium quadrangulaire ouvert, entouré d'une colonnade

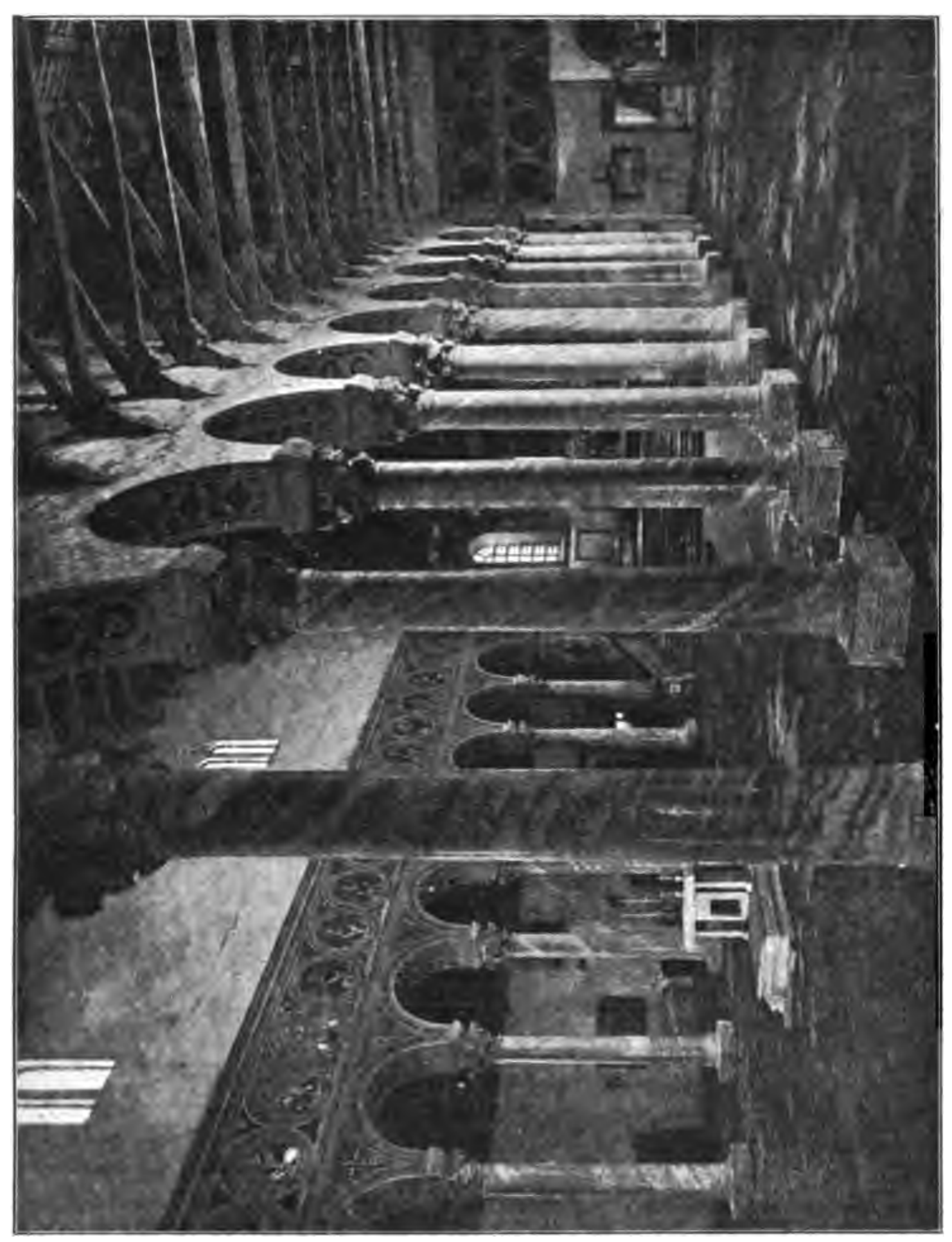


Fig. 89. **S. Apollinaire in Classe, près Ravenne (534-549).** (Photographie Alinari).

avec au milieu le *cantharus*, fontaine de la purification symbolique, puis, au-dessus de l'entrée, une façade revêtue de sculptures ou de mosaïques, dont les fenêtres avec celles de la nef centrale inondaient l'intérieur de lumière; le narthex clos, sis en avant de la nef et destiné à recevoir ceux qui ne peuvent

assister avec les fidèles au saint office; plus en avant dans l'intérieur, vers la fin de la nef centrale, la *schola cantorum* quadrangulaire, espace réservé aux clercs des ordres inférieurs, clos de balustrades et surmonté aux deux angles d'ambons pour la lecture et la prédication; enfin en arrière de ce chœur la confession, sur laquelle se dresse l'autel, dont la destination et la situation font l'objet de l'attention de l'assemblée et qui, généralement surmonté d'un tabernacle à colonnes, domine tout le bâtiment.

Deux dessins, qui cherchent à représenter Sainte-Marie Majeure dans son état primitif, aideront mieux à l'intelligence de ce que nous venons de dire (fig. 90 et 91)[1].

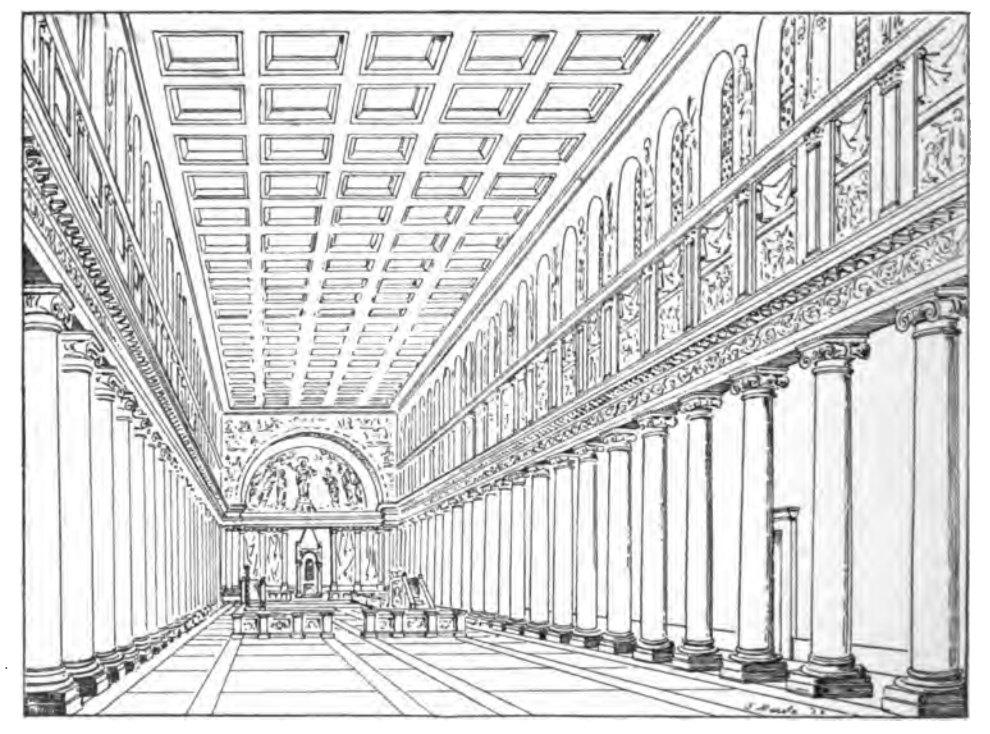


Fig. 90. **Vue intérieure de Ste-Marie Majeure, prise vers l'autel.**

La fonction et la dignité de l'autel sont encore exprimées par l'abside terminale qui s'ouvre par derrière comme un sanctuaire plus étroit et dont la riche décoration répond en général à la haute signification. Le regard de l'arrivant, en suivant la majestueuse rangée des colonnes, vient se reposer sur la conque resplendissante de cette abside; il s'arrête malgré lui sur les formes grandioses et supraterrestres qui s'y détachent sur un fond d'or; ce sont généralement le Sauveur et le cercle des saints, et c'est avec raison; le Sauveur est la victime pour le sacrifice de laquelle est construite la maison de Dieu et autour de laquelle se presse dans cette salle la foule des croyants.

[1] Nous devons ces deux reconstitutions au crayon du peintre Marola. qui a utilisé Crostarosa, *Basiliche*, p. 68. Pour la décoration, cf. Beissel, *Bilder aus der Gesch. der altchristlichen Kunst und Liturgie in Italien*, p. 263, qui reproduit notre fig. 91.

Une autre chose achève de donner au monument son caractère de grandeur et de beauté attrayante.

C'est le marbre qui fait la décoration intérieure. Depuis l'Empire, Rome possédait une véritable abondance de marbres précieux de toute espèce. Les bâtiments publics en ruines, les villas impériales ou privées de la campagne, les envois de lointains pays dûs à la générosité des souverains chrétiens, livrèrent au monde naissant des basiliques, durant les IV[e] et V[e] siècles, les plus nobles matériaux. Souvent ils avaient été si bien travaillés déjà pour d'autres ouvrages qu'il n'y avait qu'à les utiliser tels quels. Non seulement les colonnes étaient de marbre, mais les parois recevaient un revêtement de marbre poli de

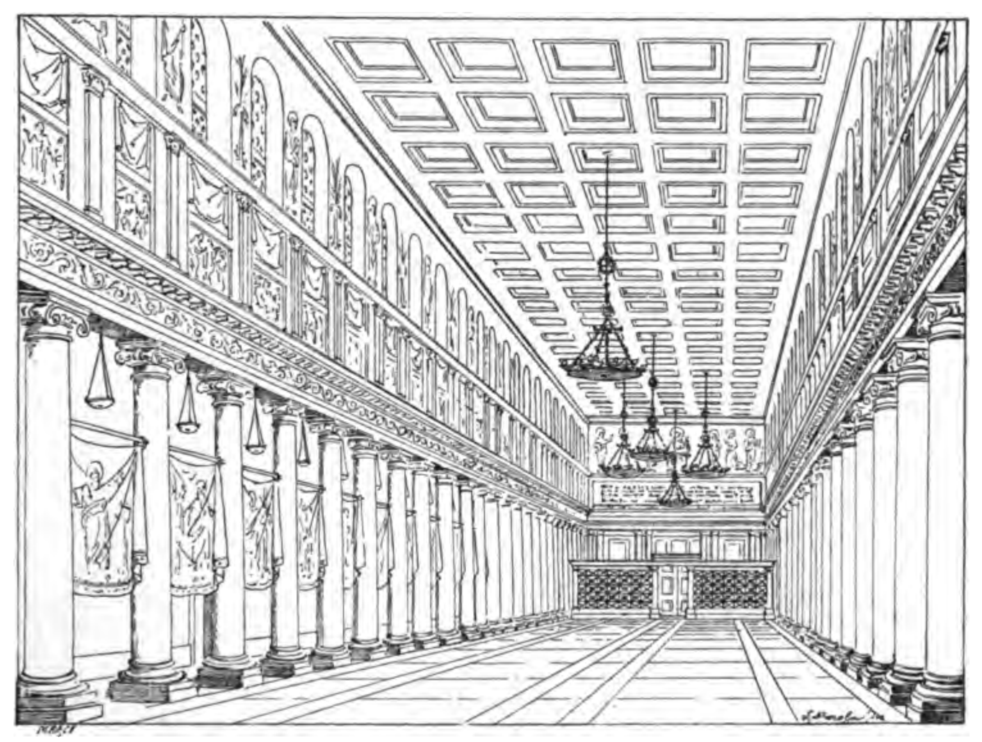


Fig. 91. **Vue intérieure de S[te]-Marie Majeure, prise vers le narthex.**

diverses couleurs qui formait des bandes ou des figures géométriques. Le plancher aussi était recouvert d'une mosaïque de marbre blanc ou polychrome.

Sur les murailles venaient s'interposer entre les marbres des mosaïques ou des statues peintes, particulièrement sur les parois de l'abside. Au-dessus des colonnes il y avait habituellement des arcs à la courbure légère, ou à leur place reposait sur les chapiteaux un entablement droit de marbre couronné d'une frise en rapport et orné de sculptures ou de mosaïques. Entre les colonnes pendaient d'immenses rideaux tissus d'étoffes précieuses ou pourvus de broderies. On pouvait, en les laissant tomber tout du long et les fermant, séparer complètement les nefs. On trouve également aux portes les rideaux qui servent tout à la fois à la décoration et à des usages pratiques; on les distingue sur d'antiques représentations sépulcrales de basiliques. Des voiles entourent également le tabernacle à colonnes de l'autel que l'on peut par ce moyen soustraire en temps voulu aux regards.

Si on élève le regard des deux côtés de la nef centrale on voit entre et sous les hautes rangées de fenêtres des peintures, généralement de grandes figures de saints. On admire ensuite le vaste plafond richement orné qui court au-dessus de la nef centrale. En général les basiliques avaient une couverture plate (*laqueare* ou *lacunar*), étendue horizontalement sous un comble incliné et souvent ornée de caissons. Du plafond descendaient les lampes qui servaient à illuminer l'église aux solennités Parfois, mais rarement, on laissait à découvert la charpente des toits et du comble qui reposait sur de lourdes poutres croisées. Laissée ainsi à découvert la structure du toit achevait de donner au bâtiment l'impression d'un vaste et puissant hall, mais elle ne répondait pas aux habitudes et aux exigences romaines.

Un motif de décoration très fréquent dans les basiliques, surtout à Rome, était la *pergula*. On désignait sous ce nom une petite colonnade, couronnée d'un entablement et dont les colonnes étaient unies par une balustrade; elle traversait la nef de la basilique entre le chœur et l'autel. C'était à peu près l'iconostasis des Grecs, mais elle ne formait pas une muraille fermant aux regards le sanctuaire proprement dit; ce n'était qu'un motif de décoration; assez peu élevé, pourvu entre les colonnes de vastes espaces libres, qui supportait sur son entablement des statues et des candélabres et en laissait pendre des lampes, des croix, des couronnes, des ex-votos, parfois des calices et des ampoules. Il marquait plus nettement la séparation entre le presbyterium et la foule et servait en même temps à relever la décoration des alentours de l'autel. Il y eut notamment une pergula de ce genre à Saint-Pierre, qui fut souvent imitée ailleurs [1].

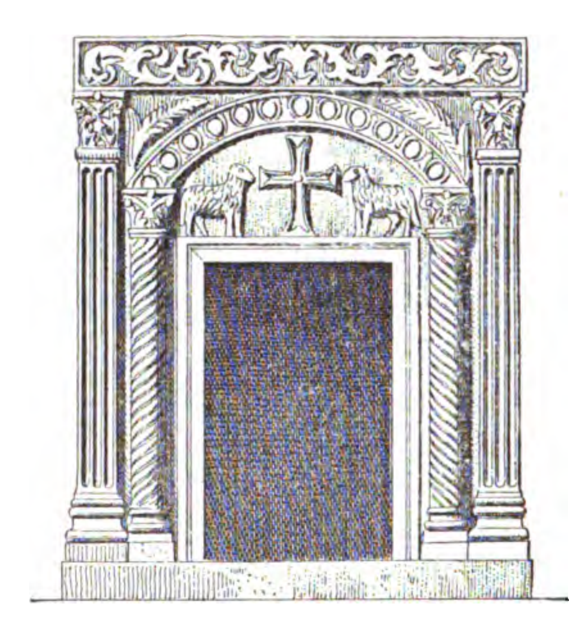


Fig. 92. **Autel de S. Apollinaire in Classe à Ravenne,** d'après Rohault de Fleury, t. I, pl. 30.

L'autel est une simple table de pierre. Une plaque de marbre quadrangulaire (*mensa*) repose sur un puissant pied de pierre, parfois sur deux ou quatre, dessinés en colonnes. Sous la mensa et entre les colonnes se trouve un espace fermé pour les reliques, s'il n'y a point sous le sol un caveau disposé pour recevoir les reliques ou le corps du saint. L'autel est élevé sur une plinthe, comme on le voit sur les quatre représentations d'autels des mosaïques de la

[1] *Liber pontificalis.*, t. I, p. 417 et suiv., *Gregorius III*, § 195 et suiv. Un exemple sans doute postérieur nous est offert par la belle reconstitution de l'autel et de la *pergula* exécutée à Sainte-Marie in Cosmedin, par l'architecte Giovenale. Cf. le dessin de F. Mazzanti, *La scultura ornamentale romana nei bassi tempi* (Extrait de l'*Archivio storico dell' arte*, 1896), p. 31. Cf. *ibid.*, p. 38, la *pergula* de Leprignano. Cf. aussi Rohault de Fleury, *La Messe*, pl. 240 et suiv.



coupole de Saint-Jean in Fonte de Ravenne[1]. Un des meilleurs spécimens d'ancien autel est celui de Saint-Apollinaire in Classe près Ravenne qui date du VIe siècle (fig. 92).

L'importance de l'autel se manifeste à l'œil du spectateur par le tabernacle à colonnes qui le recouvre. C'est une construction de pierre ou de métal, parfois d'argent, en forme de baldaquin, reposant sur quatre colonnes qui flanquent l'autel aux quatre angles. De la voûte qu'il forme au-dessus de l'autel le tabernacle a pris le nom de *ciborium* (ciboire, calice). Le toit du ciborium se dresse au-dessus de la pergula; la raison en est qu'il est le centre spirituel de l'église. De l'intérieur du ciboire pend sur l'autel la colombe métallique ou un autre vase de métal précieux dans lequel se cache le pain eucharistique[2].

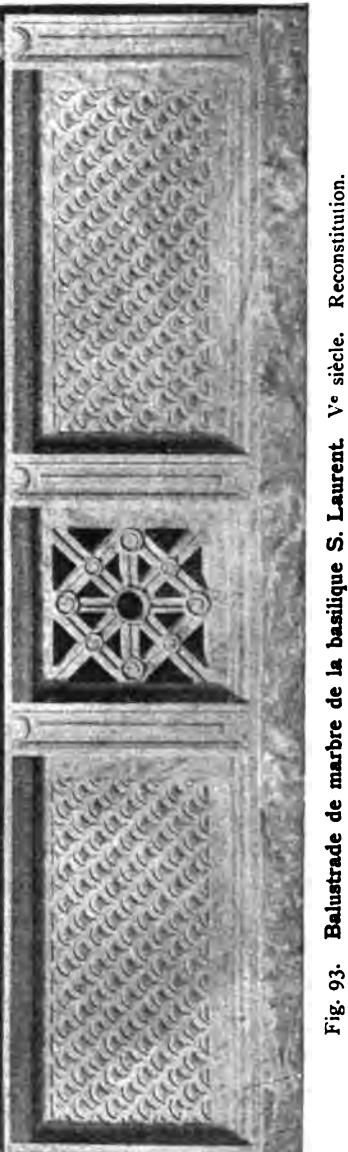


Fig. 93. **Balustrade de marbre de la basilique S. Laurent.** Ve siècle. Reconstitution.

Dans les basiliques de Rome, l'on aimait à séparer les vaisseaux de l'abside par une nef transversale qui augmentait l'espace réservé aux fonctions liturgiques. Cette disposition nécessitait l'établissement d'arcades au-dessus des entrées qui séparaient les nefs de ce transept. C'est ainsi qu'en venant de la nef centrale on se trouve sous le grand arc, dit triomphal, jeté sur tout l'espace entre les deux dernières colonnes de la nef. Derrière s'ouvrent de droite et de gauche les bras du transept. Ils ne débordent pas toujours et dans tous les cas ils ne débordent guère les murs latéraux de la nef; mais ils suffisent à donner un espace assez considérable, qui sert à plusieurs usages : c'est là que se trouvent les autels auxiliaires destinés à recevoir les offrandes (*oblata*); là aussi que l'on réserve des places pour les personnes de rang (*senatoria* et *matronea*); là enfin que s'accomplissent certaines fonctions liturgiques. A Saint-Pierre, depuis Damase, le bras droit de la croix servait à la dispensation des sacrements de baptême et de confirmation. Ces bras de croix eurent pour conséquence de rapprocher le maître-autel de la nef centrale, plutôt en avant de l'abside qu'en dedans. Idéalement l'autel est encore rattaché à l'abside; mais son

[1] Une reproduction d'une importante partie de la mosaïque se trouve dans Holtzinger, p. 115 et dans Rohault de Fleury, pl. 29.

[2] Déjà, sous Silvestre, le *Liber pontificalis* (t. I, p. 172, 191) parle du *fastidium* de l'église du Latran : *fastidium, argenteum, battutilem*. L'usage des colombes eucharistiques dura longtemps. A l'exposition archéo-

avancée vers la nef centrale et l'arc triomphal qui le surmonte le mettent mieux en valeur.

Pénétrons dans l'abside; il nous faut pour cela traverser les barrières de marbre dont les beaux bas-reliefs formaient l'un des motifs habituels de décoration de la basilique (fig. 93)[1].

Un ou plusieurs degrés conduisent dans l'abside dont le fond est occupé par le siège épiscopal de marbre, fait à la façon des sièges antiques avec bras et dossier. Souvent l'on s'est même contenté d'emprunter à quelque monument un vieux siège de pierre; il repose sur des gradins; son élévation, la place d'honneur qu'il occupe au point terminal de la basilique sont l'indice de la dignité hiérarchique de celui qui doit s'y asseoir. Plus bas court tout autour de l'hémicycle un banc de marbre pour le clergé quand il célèbre avec l'évêque suivant l'usage le plus ancien, ou lorsque son assistance est réclamée par quelque solennité. Dans quelques basiliques, dans celles par exemple de Sainte-Agnès sur la voie Nomentane et des Saints-Nérée et Achillée sur la voie Appienne, on voit encore aujourd'hui au mur de l'abside les anciennes plaques de marbre à figures variées. Cette décoration se terminait au commencement du cintrage de la voûte par une frise de pierre richement ouvragée. Primitivement il était rare que le mur de l'abside fût interrompu par des fenêtres.

C'était une particularité propre à quelques basiliques que la présence d'un déambulatoire autour de l'abside : en ce cas, des arcs s'ouvraient dans le mur de l'abside et permettaient aux personnes présentes dans le déambulatoire de suivre des yeux le saint sacrifice. C'est un fait établi par les dernières recherches sur les anciennes constructions chrétiennes. Le *Liber pontificalis* signale une abside percée de baies à l'église de Sainte-Marie Majeure; celle des Saints Côme et Damien au Forum romain en porte encore la trace (cf. fig. 52); enfin on en connaît des exemples, sans parler de ceux qu'offrent les régions hors de l'Italie, à Naples dans la basilique Sévérienne et dans Saint-Jean le Majeur, dans la basilique de Prato près d'Avellino, et surtout dans la double basilique de Saint-Paulin à Nole, aujourd'hui disparue, mais dont le fondateur, S. Paulin, nous a laissé lui-même la description [2]. Dans ces derniers temps on a reconnu la présence d'une semblable abside à Saint-Sébastien sur la voie appienne (la *basilica apostolorum* du IVe siècle); aujourd'hui encore il y a des traces de cette disposition [3].

251. Au dehors les basiliques n'étaient guère décorées; la simplicité de l'extérieur faisait contraste avec la richesse, la magnificence et la beauté de leur ornementation intérieure.

Le bâtiment allongé, les toits inclinés des bas-côtés, que dominait celui de la nef centrale, les murs de briques, sans aucun décor artistique, et dont l'uni-

logique d'Orviéto en 1896 il y en avait une de Frassinoro. J'en ai parlé dans la *Civiltà cattolica* (1896, t. IV, p. 463 et suiv., photographie) et dans le *Nuovo Bullettino di archeol. crist.* (1897, p. 18, autre figure). En Allemagne on en a récemment signalé une à Münstermaifeld, dans l'évêché de Trêves.

[1] D'après Mazzanti, *Scultura ornamentale romana nei tempi bassi* (dans l'*Archivio storico dell' Arte*, 1896, p. 33 et suiv., 161 et suiv.), p. 46 du tirage à part.

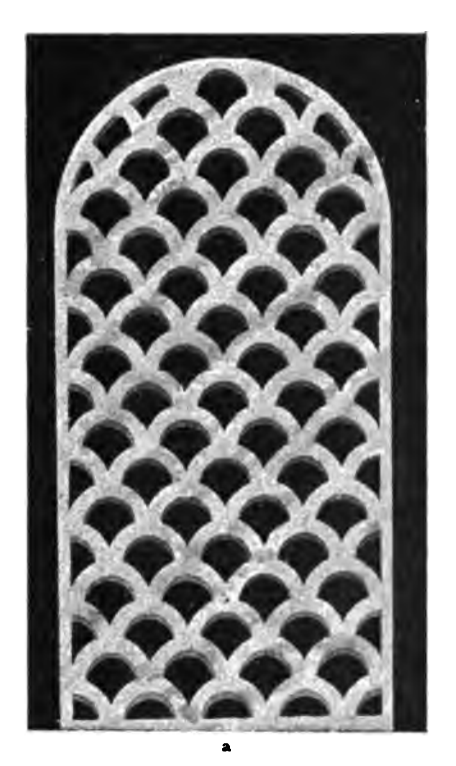
[2] *Epist. 31 ad Severum* (Migne, *P. L.*, t. LXI, col. 325 et suiv.; éd. Hartel, p. 267); *Poem. 27-29* (*ibid.*, col. 648-671; éd. Hartel, p. 262-307); Holtzinger, *Die Basilika des Paulinus von Nola*, dans la *Zeitschrift für bildende Kunst*, t. XX (1885), p. 135 et suiv. Cf. Bertaux, *L'Art dans l'Italie méridionale*, t. I (1904), p. 33.

[3] *Bullett. di archeol. crist.*, 1891, p. 12, 16.



formité n'était interrompue que par une rangée de fenêtres cintrées, les sombres dalles de marbre percées de trous multiformes (fig. 94[1]), ou de rares vitraux qui formaient la clôture de ces fenêtres, en un mot, tout ce qui paraissait au dehors avait un aspect presque pauvre, en dépit d'une certaine impression de grandeur qui se dégage de ces immenses basiliques : on en a un exemple dans les anciens dessins qui nous représentent la basilique primitive de Saint-Paul sur la voie ostienne (fig. 95[2]).

Mais la construction extérieure de l'ancienne basilique ne résolvait pas certaines difficultés de l'architecture. Sur certains points l'on ne savait pas



a



b

Fig. 94. **Fenêtres avec plaques ajourées de marbre.**

s'élever au-dessus de formes imparfaites. C'est ainsi par exemple qu'au front de l'édifice on sentait le défaut d'une liaison nécessaire entre le mur supérieur et les parties basses; on ne ménageait aucune transition; on sautait brusquement de la muraille au toit de l'atrium jeté en avant. Souvent, il est vrai, le haut mur de la façade était couvert de mosaïques splendides, la galerie était richement décorée; ou bien, comme dans le Saint-Pierre antique, les tuiles qui recouvraient le toit du portique en rompaient la monotonie et le portique lui-même

[1] Mazzanti, *quo supra*, p. 47 : *a* est dessiné d'après des fragments trouvés au Forum; *b* a été pris à un balcon du Corso et porté au musée du Jardin botanique. L'une et l'autre fenêtre sont du V[e] siècle.

[2] D'après Letarouilly, *Édifices de Rome*, p. 334. La tour est une addition du moyen âge; le portique à arcades devant l'entrée est encore plus récent; le vaste atrium est ici clos d'un mur moderne et uniforme. A droite est l'ancienne abbaye attenante à l'église; à gauche la nef transversale laisse voir des murs de soutènement, également d'époque postérieure. Cf. fig. 96 et 97.

était coupé par une sorte de porche en avant de la porte de l'église. Tout en atténuant les difficultés de la construction, ces artifices laissaient subsister un contraste sensible entre la vaste superficie de la façade et les bâtiments inférieurs sans liaison suffisante avec elle. Un défaut analogue régnait au derrière de la basilique : le toit de l'abside s'y dressait bien plus haut contre le mur uni, où il se perdait peu à peu avec sa pointe; mais on regrettait dans la composition architecturale l'absence d'une disposition organique de nature à satisfaire l'œil [1].

Ce serait donc une erreur de croire que l'ancienne basilique ait été au point de vue architectural un modèle de perfection. La première préoccupation de l'art chrétien, en créant ce style, avait été de satisfaire aux besoins du service divin. En outre, l'origine même des basiliques, dont l'architecture avait pour modèle les grandes maisons d'habitation, avec quelques emprunts à des bâtiments étrangers, était cause de quelques imperfections; mais ce ne sont que des défauts de détail qu'efface le caractère artistique et vénérable de ces monuments, surtout à l'intérieur.

Telle était la basilique dans laquelle l'Église triomphante vécut ses années de jeunesse. Elle fut le témoin de violentes luttes et de glorieux triomphes. A Rome, la basilique fut pendant des siècles l'asile de la prière fervente des pèlerins de tout l'univers chrétien.

Mais prétendre que les siècles auraient dû se cantonner dans ce style, exiger que le nôtre y revienne serait de l'aveuglement. L'architecture religieuse a réalisé au moyen âge d'immenses progrès sur la basilique, grâce à une évolution qu'on ne peut qu'apprécier et admirer davantage chaque jour. Ce qui demeura constant, en dépit de tous changements, ce fut le plan de la basilique.

Le style roman est notoirement le développement du style basilical. La basilique à piliers du haut moyen âge avec ses voûtes et sa décoration extérieure n'est que l'église des IVe et Ve siècles plus développée. Elle marque un vrai progrès architectonique.

Le style gothique, qui prit la place du roman, mérite plus encore d'être considéré comme un progrès. En perfectionnant la construction romane, il continue de se mouvoir sur les fondements de la tradition; il apporte simplement plus d'harmonie, d'élan et de puissance à l'expression de sa pensée. Il accommode davantage les idées éternellement durables de l'Église et de l'antiquité classique, qui s'expriment dans la basilique, au caractère des nations germaniques et romanes, à leur puissante activité, qui s'allie à l'amour de la symbolique et de la mystique.

252. Rentrons dans la basilique pour nous familiariser davantage avec les pensées dont elle est l'expression.

Le contraste entre l'extérieur sans apparence, d'une part, la majesté et la magnificence de l'intérieur, de l'autre, ne peut manquer de faire sur l'âme une

[1] Dehio, pag. 115 et suiv. Cf. aussi pour les basiliques et leur décoration, Holtzinger, *Die Altchristliche und byzantinische Baukunst*, 1899 (*Handbuch der Architektur*, 2e section, 3e partie, t. I) p. 25 et suivantes; le même, *Altchristliche Basiliken in Rom und Ravenna*, 1898 (*Die Baukunst* de Bormann et Graul, n. IV); Grisar, *Conferenze tenute all' esposizione sacra di Torino* (*Civiltà cattolica*, 1898, t. III, p. 718 et suiv., t. IV, p. 460 et suiv.; 1899, t. I, p. 214).



profonde impression. La basilique a caché sa beauté au bruit du monde; elle la révèle dans le calme au fidèle qui cherche Dieu.

C'est l'image de la religion chrétienne au milieu de la société au temps où finit le paganisme.

Si disposée que fût l'Église à faire accueil à tous les éléments bons et durables de l'ancienne civilisation classique; si empressée qu'elle fût à entrer en contact avec tous les courants de l'époque pour les ennoblir et les spiritualiser par la religion, il restait néanmoins un fossé entre le monde et ses souvenirs païens d'une part et de l'autre les pures régions dans lesquelles l'Église servait " en esprit et en vérité " le créateur de toutes choses. L'opposition au monde qu'enseignaient l'Évangile et les Pères devait logiquement trouver son expres-

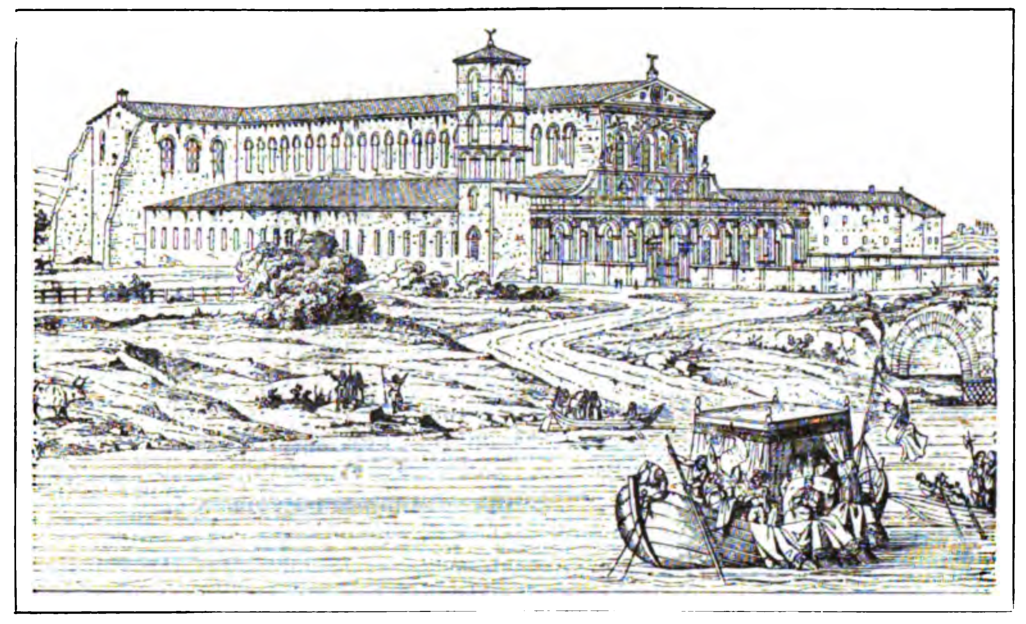


Fig. 95. **L'ancienne basilique de S. Paul sur la voie ostienne.** État avant l'incendie de 1823.

sion dans l'architecture chrétienne et la trouvait en effet par ce contraste entre l'extérieur de la basilique et la pompe mondaine.

Le préau ou l'atrium, en nous recevant dans son enceinte de hautes murailles avant que nous franchissions le seuil sacré, nous invite au recueillement. Son prothyron, auquel des arcades et des colonnes donnent souvent un aspect majestueux, l'isolement et le silence de la cour que trouble seul le murmure de l'eau jaillissante dans le cantharus, — invitation à la pureté intérieure, — les sarcophages funéraires qui se succèdent sous les portiques, les scènes de la vie du Christ et des saints qui décorent l'arc et excitent dans l'âme les dispositions que réclame la maison du Seigneur, forment une véritable prédication qui vous abstrait du monde et vous pénètre du sentiment religieux.

Dans le saint temple lui-même le premier sentiment qui saisit le néophyte, c'est l'admiration et la joie à la vue de la magnificence déployée pour la gloire de Dieu. Le sentiment triomphant de la foi victorieuse, publiquement reconnue après de si longues persécutions, devait s'emparer vivement de l'âme du visiteur à l'époque postconstantinienne. Mais à cette impression de magnificence et d'éclat



s'unissait un sentiment de gravité religieuse, dont l'âme était pénétrée dès que le regard, par delà la forêt majestueuse des colonnes, s'arrêtait sur l'arc triomphal orné de grandes et nobles mosaïques, puis, au delà de l'autel, sur l'abside mystérieuse. C'est vers l'autel du sacrifice, centre de la foi et de l'espérance, que convergent les puissantes colonnes rangées avec ordre et symétrie. Les parois aussi s'avancent, comme d'un mouvement calme et uniforme, pour aboutir au dernier point de l'abside, à la chaire épiscopale, au point même où siège le représentant de Dieu auquel se soumet en toute obéissance la communauté des fidèles. Les vastes nefs de l'église permettent d'embrasser d'un coup d'œil toute l'assemblée des fidèles comme une grande famille, famille bien organisée, où les sexes sont séparés. Aujourd'hui encore les inscriptions nous rappellent le côté des hommes et le côté des femmes, et aussi l'enceinte des vierges consacrées à Dieu. Dans la règle les séparations ont dû être marquées par de simples cloisons de bois, faciles à installer dans l'église et à déplacer. Il est fort douteux que la division se soit faite par nefs. Les personnages de distinction et les fonctionnaires de l'État ont dû prendre place dans le voisinage du presbyterium; la grille du narthex séparait des fidèles les catéchumènes et les pénitents. A Rome le narthex ne se trouve pas en avant de l'église; il est régulièrement au commencement de la nef centrale et se trouve clos par une grille ou par une barrière élevée qui court d'une des premières colonnes à celle qui lui fait vis-à-vis. L'évêque ou le prêtre qui, de l'ambon du chœur, annonce la parole de Dieu peut ainsi être entendu de ceux qui sont dans le narthex; le chef spirituel de la communauté réunit ainsi comme un tout vivant les membres de la famille dans une même salle dont les multiples colonnes n'interrompent qu'à peine l'unité[1].

Le caractère architectural de la basilique réside dans la juxtaposition d'éléments pleinement semblables; c'est ce qui la distingue essentiellement de la cathédrale gothique. La basilique est un ensemble de membres dont les uns servent de support aux autres, ordonnés suivant un système rigoureusement symétrique. C'est comme un symbole de l'esprit romain avec son système juridique et politique si régulier et si rigide. L'organisation politique et sociale des Romains ignorait le mouvement libre et alternatif de dilatation et de contraction des forces populaires. Ce sera le partage de l'organisation médiévale toute différente; et les hardies cathédrales, avec leur admirable système d'équilibre par opposition des forces, en sont l'expression et comme l'incarnation. Les constructions gothiques visent à l'élévation, la conception basilicale recherche la largeur et la longueur. La multiplicité des nefs de hauteur moyenne et dont tout l'effet réside dans l'amplitude exprime aussi une pensée toute romaine : celle de la grandeur, de l'étendue de l'empire romain. L'architecture romaine est toute pénétrée, d'une manière inconsciente, par un caractère de grandeur, d'énormité, d'immensité qui frappe l'esprit d'étonnement[2].

[1] Bosius (*Roma sotterr.*, II, 6) donne cette inscription d'un tombeau à Saint-Pierre : AD S. PETRVM APOSTOLVM ANTE REGIA | IN PORTICV COLVMNA SECVNDA QVANDO INTRAMVS | SINISTRA PARTE VIRORVM | LVCILLVS ET JANUARIA HONESTA FEMINA. Il ne suit pas nécessairement de ce texte que, comme on l'a cru, la nef gauche fût réservée aux hommes et la droite aux femmes. L'opinion que le peuple n'aurait pris place que dans les nefs latérales paraît insoutenable. Sur le fragment VIRGINVM CANC(ellus), provenant de l'Afrique septentrionale voir *Acad. des inscr. Comptes rendus*, 1889, p. 417. Cf. les textes de l'antiquité chrétienne cités par Schultze, *Archäologie*, p. 52 et suiv.

[2] Cf. H. Schrörs, *Die kirchlichen Baustile im Lichte der allgemeinen Culturentwicklung*

Au reste l'intérieur de la basilique n'exprime pas uniquement l'idée de grandeur, elle est pénétrée du souffle du beau au sens classique romain.

Dans la paix du sanctuaire, l'Église, pour célébrer sa joie de ses jours de splendeur, emprunte la langue de l'époque, l'art que nous pouvons appeler l'art classique de l'empire romain en opposition aux tendances postérieures, qui ont subi les influences nationales. C'est la clarté dans toute sa sérénité, dans tout son charme, qui y règne; tout y est ennobli de la hauteur, du calme de l'antique, dans la mesure où le permet un art un peu en décadence.

La lumière du dehors n'est point amortie; elle pénètre pleinement sans autre obstacle que les clôtures des fenêtres (cf. fig. 94) : les hautes fenêtres de la nef centrale, aussi nombreuses que les arcades des colonnes, lui livrent passage. L'éclat joyeux du jour fait resplendir les couleurs des figures des saints qui portent triomphalement leurs couronnes au Christ. Il miroite sur le marbre des colonnes et des parois comme pour inviter les fidèles à se réjouir de la victoire remportée par l'Église sur les puissances de l'enfer. Le symbole de cette victoire est le monogramme couronné du Christ, que l'on se plaît à peindre en mosaïque dorée sur l'arc triomphal. On le reproduit encore en maints endroits, notamment sur les chapiteaux ou sur les impostes qui les dominent.

Le pavement multicolore que des bancs ou des chaises n'empêchent pas comme aujourd'hui de renvoyer le jour; le luxe des tapisseries et des ex-voto; l'éclat aveuglant des lumières, qui brûlent notamment les vigiles des grandes fêtes, et qui en se reflétant sur la surface polie des colonnes les font apparaître comme des candélabres gigantesques; les mosaïques dont, à cette lumière, les figures prennent une grandeur fantastique et semblent presque avoir vie et mouvement; tout cet ensemble produit une impression prodigieuse et fait un spectacle d'une singulière grandeur. Si au goût de la postérité cette magnificence a pu paraître exagérée, il faut reconnaître que dans les siècles qui ont suivi Constantin, c'était bien l'expression romaine de la joie religieuse, capable de fortifier dans les cœurs romains le sentiment ecclésiastique. Que l'on réfléchisse à l'impression d'étonnement que pouvait causer la vue de ces basiliques à un étranger converti, nouvellement arrivé à Rome. Pour l'existence de l'Église d'alors, pour la consolidation de sa situation dans le monde, il était important qu'elle apparût ainsi à ses enfants et à ceux qui étaient encore hors de son sein [1].

Ce que nous venons de décrire c'est la basilique dans ses habits de fête, qu'elle ne revêt ni partout ni toujours. Toutes les basiliques n'ont pas la richesse de Saint-Pierre ou de Saint-Paul où s'entassent les offrandes du monde chrétien tout entier, — ou du Latran, la prunelle des papes, — ou de la basilique de l'Esquilin, la première église mariale du monde. Toutes cependant, même les plus pauvres, ont une architecture favorable à l'élévation des cœurs.

253. Pour comprendre combien la liturgie déjà richement développée trouvait dans la basilique l'espace le mieux approprié à ses besoins, combien elle y était chez elle, il suffit de s'en représenter les fonctions. Un bâtiment allongé se prêtait mieux qu'une enceinte circulaire à l'entrée du célébrant avec son nombreux cortège ecclésiastique qui pouvait s'y développer dignement. Tout était disposé au mieux pour chaque fonction particulière, pour le sacrifice de

dans la *Zeitschrift für christliche Kunst*, IX (1896), p. 35 et suiv.

[1] Cf. plus bas ce qui a trait au luminaire et au mobilier des grandes basiliques.

l'autel, pour la lecture au peuple, pour l'accompagnement de la liturgie par les chantres du chœur.

Quand les chantres entonnaient ces vieilles mélodies, où se trouvait uni et purifié dans le sens chrétien ce que la musique classique de l'antiquité connaissait de plus beau et de plus solennel, l'on ne pouvait se défendre de l'impression d'une certaine ressemblance entre les chants de l'Église, d'une part, les formes et la décoration de la basilique, de l'autre.

Ces mélodies consistaient en une sorte de chant, où se répétaient avec une régularité constante les mêmes motifs et qui exprimait le mouvement tranquille de la prière. C'est ainsi par exemple que l'on récitait les psaumes et les répons. C'était la même succession régulière et tranquille que pour les colonnes du temple. Les douces vibrations de ces mélodies traversaient les basiliques de la même marche douce et régulière que les arcades au-dessus des colonnes. Il y avait aussi une manière de chant plus animé, plus libre, celui par exemple du graduel, du trait ou de l'alleluia, dans laquelle le rythme et la mélodie s'accommodaient au sens du texte et au sentiment du chanteur. Ces intonations tour à tour joyeuses et graves, suppliantes et reconnaissantes rappelaient la décoration riche et variée de l'église. Comme cette décoration était soumise à une règle architectonique, visait à l'unité d'effet et convergeait dans une certaine mesure en un seul point, l'abside, une règle aussi dominait ces chants, une loi suprême d'unité pliait toutes les mélodies à une impression d'ensemble, déterminait la répétition brillante et libre de motifs semblables comme expression d'idées semblables et l'emploi de certaines cadences préférées, en raison même du genre adopté.

La basilique était animée d'un autre esprit que les temples païens; et la profonde divergence des formes est l'expression de celle qui séparait les cultes. Toute la magnificence des temples antiques est à l'extérieur : la place ouverte, le portique magnifique, les murailles de marbres brillants, avec leur décor de statues, les frontons richement sculptés, égayés d'acrotères, les frises délicates où se jouent des figures allégoriques ou mythologiques, la toiture même traitée avec soin et souvent faite de tuiles en bronze doré, tout ce décor servait à un petit temple mal éclairé, la cella avec l'image du dieu. Le peuple ne se rassemblait pas dans le temple, mais en plein air où tout ce qui l'entourait éveillait en lui de tout autres sentiments que celui du recueillement spirituel en présence d'un être suprême. La foule même n'offrait pas le spectacle, que donnait celle des basiliques, d'une grande famille unie dans une même foi et une même espérance, sans distinction de classes. L'on voit clairement, par cette comparaison, pourquoi la basilique, en même temps que la maison de Dieu, *aula Dei*, *dominicum*, comme on la nomme souvent, est la *domus ecclesiae*, le " chez soi " de la communauté, un lieu sacré d'édification pour le pauvre aussi bien que pour le riche habitué à la magnificence [1].

[1] AVLA DEI CLARIS RADIAT SPECIOSA METALLIS | IN QVA PLVS FIDEI LVX PRETIOSA MICAT, est le début de l'inscription de Saint-Côme et Saint-Damien (VI[e] s.), caractéristique pour l'éclat des basiliques. Cf. Grisar, *Analecta romana*, t. I, p. 81. — Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VIII, c. 13 : τῶν ἐκκλησιῶν οἱ οἶκοι; l. VII, c. 30 : ὁ τῆς ἐκκλησίας οἶκος. *Dominicum* dérive de *dominus* (*domus domini*) et a pour équivalent grec κυριακόν, d'où vient *Kirche*. A Rome, *dominicum* s'emploie, bien que rarement, à côté de *basilica*. L'inscription d'un collier d'esclave fugitif, de la première moitié du IV[e] siècle, indique qu'il faut le ramener, en cas de nouvelle fuite, près de l'église de Saint-Clément : TENE ME Q | VIA FVG. ET



II. — L'ancienne basilique de Saint-Paul, Sainte-Marie Majeure et Sainte-Sabine, trois modèles d'architecture chrétienne primitive.

254. Un malheur que l'on ne regrettera jamais assez a détruit en 1823 le plus beau et le plus grandiose modèle de basilique chrétienne qui fût demeuré jusqu'à notre siècle.

Un incendie anéantit la basilique de Saint-Paul sur la voie d'Ostie. Des deux autres basiliques qui pouvaient entrer en comparaison avec Saint-Paul, celle de Saint-Pierre avec ses cinq nefs avait déjà disparu, tandis que la vénérable basilique du Latran, également à cinq nefs, est encore debout; mais de multiples remaniements lui ont à peu près fait perdre son caractère primitif. Les deux monuments les mieux conservés qui subsistent encore sont, comme nous l'avons déjà remarqué, Sainte-Marie Majeure sur l'Esquilin, et Sainte-Sabine, sur l'Aventin; ils méritent un examen particulier comme l'ancienne basilique de Saint-Paul; la raison que nous avons de leur associer ce dernier monument, bien qu'il ne subsiste plus, c'est que nous sommes mieux renseignés sur son état primitif que sur celui de Saint-Pierre, du Latran et des autres basiliques anciennes. Pour Saint-Paul, nous avons du XIXe siècle des reproductions, des figures, des descriptions qui nous font défaut pour les autres basiliques; d'ailleurs elle n'a pas été entièrement détruite, puisque l'incendie a laissé subsisté la nef transversale, l'arc triomphal et l'abside. La somptueuse construction qui a pris la place de l'ancienne, occupe le même espace, mais s'éloigne considérablement du caractère de l'édifice primitif. Ce qui ajoute à l'intérêt qu'offre ce dernier pour l'étude, c'est qu'il appartient au IVe siècle, tandis que Sainte-Marie Majeure et Sainte-Sabine ne sont que du Ve [1].

Pour déterminer brièvement le caractère propre de la basilique de Saint-Paul, disons qu'elle avait des dimensions plus vastes que toutes les autres basiliques de Rome, y compris l'ancien Saint-Pierre. La nef centrale et les bas-côtés n'avaient pas moins de 120 m. de long; la largeur totale des cinq nefs était de 60; la nef centrale dépassait beaucoup par ses vastes proportions les nefs latérales, comme on le voit très clairement sur notre plan (fig. 96) qui donne l'état de l'église peu avant le malheur de 1823 [2]. Au fond de la nef centrale se

---

REB | OCA ME VICTOR | I. ACOLIT | O A DOMINICV CLEMENTIS | ☧. De Rossi, *Bullettino di arch. crist.*, 1863, p. 25. A côté du nom du saint on mettait fréquement celui du fondateur de la basilique. On en a un exemple au collier de bronze d'un animal (chien de berger?) appartenant à la basilique de Saint-Paul; A ☧ Ω AD BASILICA APOS | TOLI PAVLI ET DDD NNN FELICISSIMI PECOR, où les trois *domini nostri* sont les trois empereurs qui ordonnèrent la reconstruction de cette église, comme on le verra ci-dessous (§ 255). De Rossi, *Bullett. arch. crist.*, 1874, p. 63.

[1] N. M. Nicolai, *Della basilica di S. Paolo*, Roma, 1815, planches. L'ouvrage est en partie de Nibby, notamment sous le rapport épigraphique. De bonnes vues de la basilique se trouvent dans Rossini, *Sette colli di Roma*, t. II, pl. 99 et suiv. Cf. Hübsch, *Kirchen*, pl. 10, 11, 12; Dehio, pl. 17, n. 1 et 21; Holtzinger, fig. 24, 43, 88, 188; Kraus, *Geschichte der christl. Kunst*, t. I, p. 322.

[2] D'après Nicolai, *Basilica di S. Paolo*, pl. 1 avec quelques modifications. Pour l'explication des chiffres dont beaucoup se rapportent à des parties ajoutées de l'édifice, on se reportera à Nicolai. En général on ne pénétrait pas dans l'église par l'atrium A, mais par l'entrée 44, dans le voisinage de l'abside et de la voie ostienne. A droite en 52 et 53 commence l'ancien et remarquable cloître.

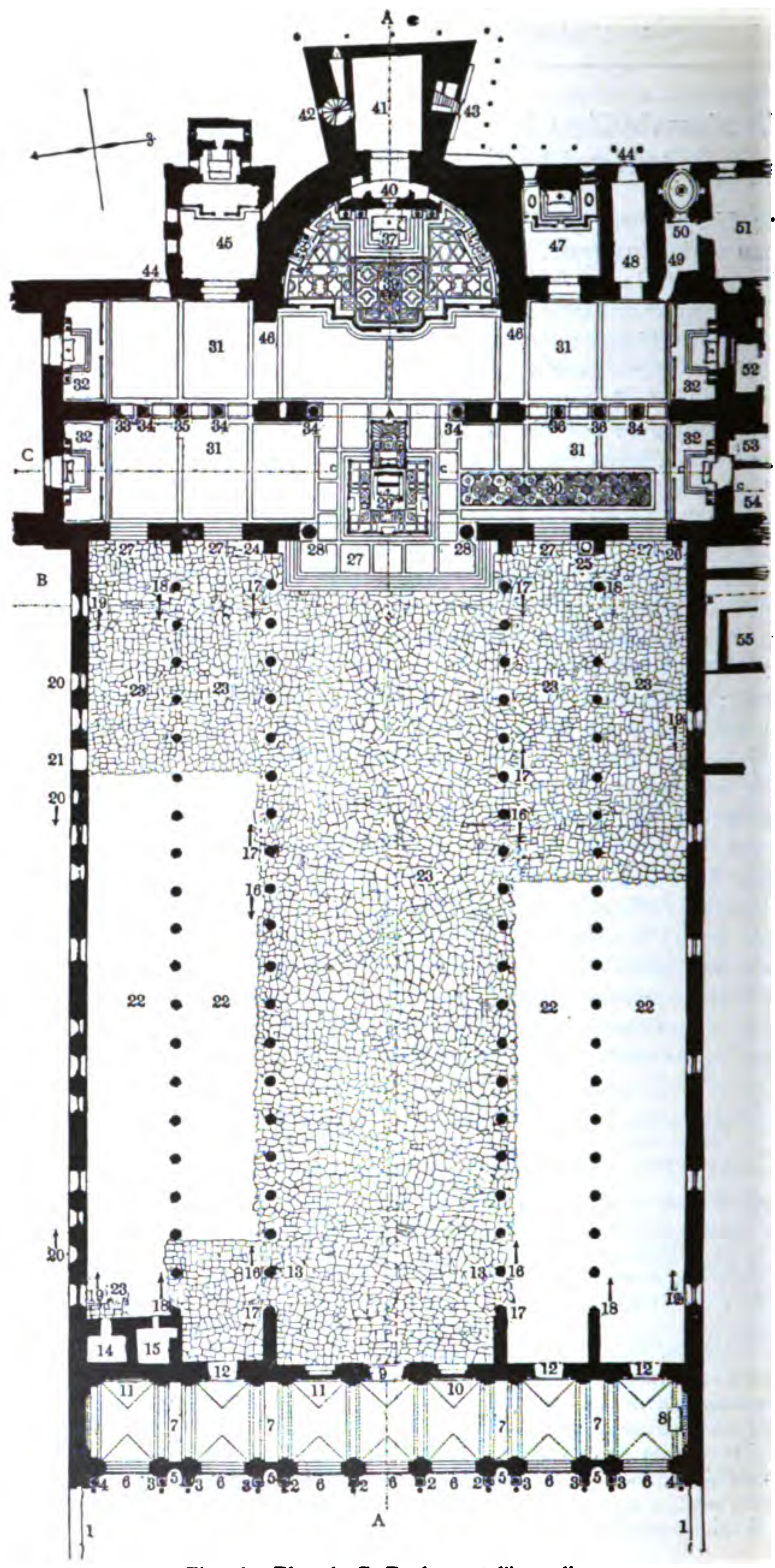


Fig. 96. **Plan de S. Paul avant l'incendie.**

Fig. 97. Vue intérieure de Saint-Paul avant l'incendie.

trouvait l'arc triomphal de plus de 14 m. d'ouverture, reposant à droite et à gauche sur une colonne colossale à imposte architravée (plan, n. 28) et terminant dignement la double colonnade de la nef centrale. L'espace total occupé par les cinq nefs était animé par une forêt de 80 colonnes (fig. 97) d'ordre corinthien, mais de marbres divers et aux bases variées partie nouvelles, partie anciennes. Chacune des colonnades comprenait ainsi 20 colonnes reliées entre elles par des arcs qui donnaient beaucoup de vie à l'édifice. Les colonnes avaient été empruntées à divers édifices publics; dans les nefs latérales 24, en marbre précieux dit pavonazzetto, venaient de la basilique émilienne sur le forum; cette opinion a été confirmée par les fouilles récentes au forum, qui ont montré que cette basilique a été dépouillée de bonne heure de presque toutes ses colonnes. On a pu en reconstituer quelques-unes qui se trouvent quatre aux autels latéraux du transept et quatre dans l'abside [1].

Derrière l'arc triomphal on entrait dans la nef transversale dont l'extraordinaire largeur dépassait encore celle de la nef centrale; mais la saillie des bras sur les murs latéraux de l'édifice ne dépassait guère l'épaisseur de deux murailles, tandis qu'à Saint-Pierre et au Latran la saillie était beaucoup plus forte.

L'autel de la basilique (29), élevé sur le tombeau de l'apôtre, se trouvait dans le transept, près de l'arc triomphal, à la place qu'il occupe encore aujourd'hui. Entre l'abside et l'autel 20 colonnes, la plupart de porphyre, encadraient la partie de l'autel tournée vers l'abside et portaient un entablement orné de statues et de lampes [2]. Sixte V les fit enlever.

Si de là l'on se tournait vers les cinq entrées de l'église, l'œil ne pouvait suivre sans admiration le plafond orné de caissons dorés qui s'étendait sur tout l'espace. Il semble que ce soit Léon I[er] qui ait fait faire ce plafond magnifique pour en remplacer un autre détruit par la foudre [3]. Au IX[e] siècle le plafond fut refait complètement.

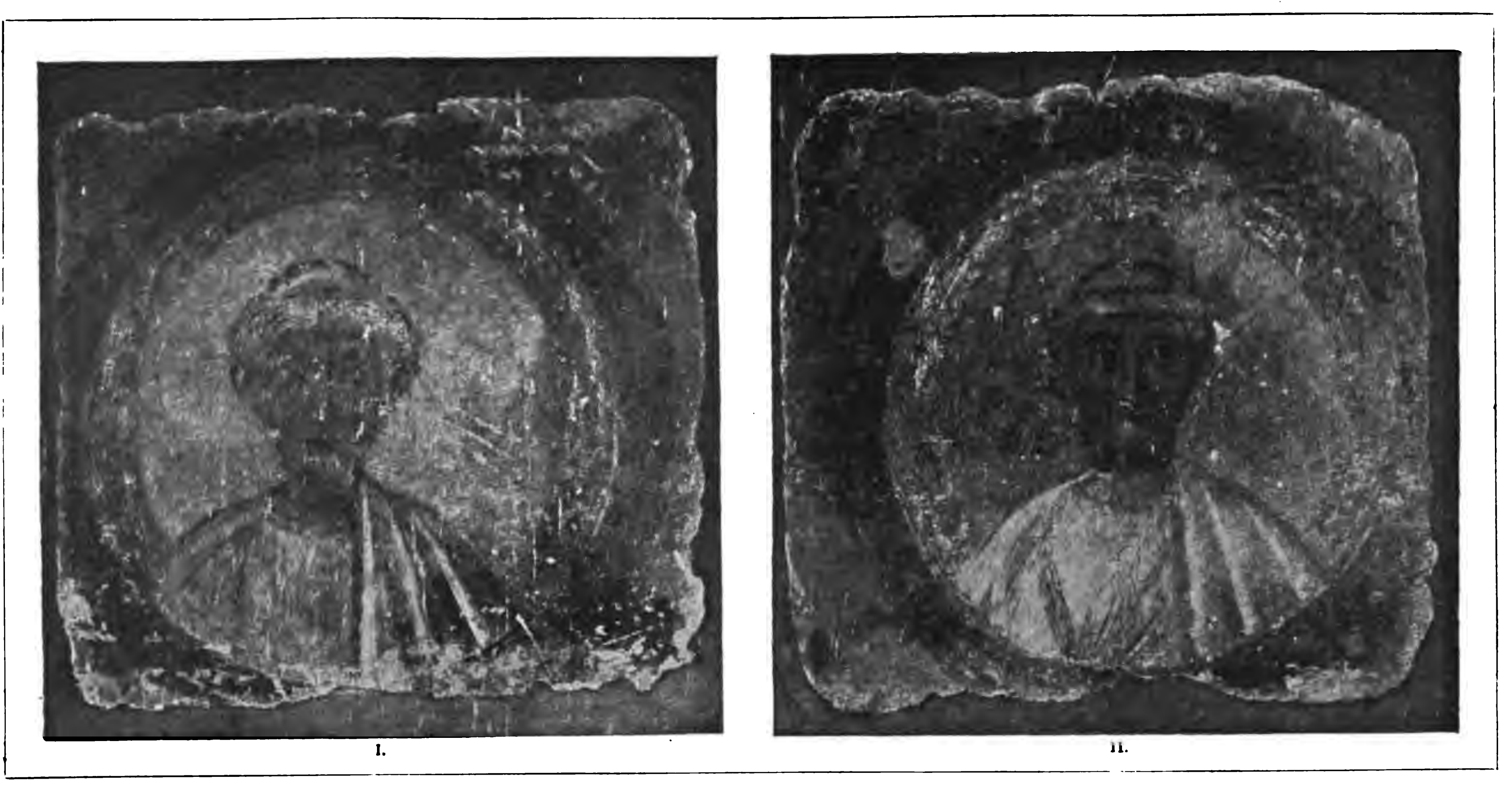
Sous ce vaste plafond les murailles à droite et à gauche étaient percées d'une rangée grandiose de fenêtres à fermetures de marbre. La basilique, y compris la nef transversale, avait 66 grandes fenêtres et 41 petites. Entre les fenêtres des peintures représentaient des personnages en pied et au-dessous, tout le long des murs, une double rangée de médaillons carrés, à encadrements peints, contenaient des figures de l'Ancien et du Nouveau Testament. Quelques dessins du XVII[e] siècle, conservés dans la bibliothèque Barberini, ont permis d'établir, au moins avec vraisemblance, que beaucoup de ces peintures sont antérieures à

[1] Giovanni Dondi dans l'intéressante description de la basilique qu'il a composée vers 1375 (De Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. I, p. 332, n. 7) indique 90 colonnes, Panvinius 88 (*Septem eccl.*, p. 73), mais ils font certainement entrer en ligne de compte des supports secondaires, postérieurement ajoutés. L'un et l'autre fournissent des indications remarquables sur les dimensions de l'ancienne basilique. Cf. le dessin d'une colonne dans Mothes, *Baukunst des Mittelalters in Italien*, t. I, fig. 15; cf. fig. 14 les colonnes ioniques qui supportaient l'arc triomphal. Sur la question controversée des colonnes en pavonazzetto, voir le résumé des débats entre Lanciani et de Rossi, dans les *Mittheil. des archäol. Instituts*, 1888, p. 95; cf. 1889, p. 242. Quelques-unes de ces colonnes portent le nom de la femme d'Hadrien, Julia Sabina.

[2] Ugonio, *Stationi*, p. 237. Le *Liber pontif.*, t. II, p. 30, § 416 dit de Léon III : *Super columnas marmoreas quae stant in circuitu altaris ex metallis marmoreis platomas posuit*, tandis que ces colonnes n'avaient supporté jusque-là qu'un entablement de bois.

[3] *Liber pontificalis*, t. I, p. 239, *Leo I*, § 66. C'est, à mon sens, le plafond que désigne ici le mot *camera*.





I. II.

Fig. 98. **Deux des plus anciens médaillons de Saint-Paul : I. Damase ; II. Sirice.**

l'an mil. Peut-être quelques-unes étaient-elles des remaniements de dessins du temps même de la fondation [1].

Immédiatement au-dessus des arcades de la nef centrale se trouvaient les portraits des évêques de Rome à raison de deux par arcade. Nous reproduisons ceux de Damase et de Sirice, comme spécimens des plus anciens (fig. 98 [2]). Les bustes étaient pourvus d'inscriptions donnant les noms des évêques représentés. Il y avait de semblables séries de portraits pontificaux dans les basiliques du Latran et de Saint-Pierre. La basilique de Saint Apollinaire in Classe possédait aussi la série des évêques ravennates (fig. 89). Cet usage de mettre dans les églises les portraits des évêques pourrait être un écho de la coutume des anciens d'orner les salles des habitations privées des médaillons des ancêtres. Pour le siège romain les portraits des papes avaient une importance particulière : c'était un monument écrit de la succession des héritiers du pouvoir de Pierre; c'était un témoignage rendu par les trois principales églises de Rome à la légitimité de la puissance du successeur du premier entre les apôtres. Ils proclamaient dans un silence éloquent que l'union avec les détenteurs de la puissance pontificale est la pierre de touche de l'unité et de la vraie doctrine [3].

Tant à Saint-Paul qu'à Saint-Pierre et au Latran ces médaillons étaient plutôt des types idéalisés que de véritables portraits. C'est ce que prouve pour les têtes aujourd'hui conservées de l'ancienne église de Saint-Paul la trop grande uniformité des types. Il n'en va pas ainsi des mosaïques modernes qui

[1] E. Müntz, *L'ancienne basilique de Saint-Paul hors les murs, ses fresques et ses mosaïques* (*Revue de l'art chrétien*, 1898, p. 1 et suiv.), avec 2 pl. tirées de la Bibliothèque Barberini.

[2] Photographie du commandeur Carlo Tenerani. Damase est mieux conservé que Sirice, dont le vêtement sur la poitrine est défiguré par des retouches. Damase porte une tunique blanche à bordure rouge et un pallium jaune foncé qui passe par dessus l'épaule et couvre le coude gauche; ce n'est pas là le pallium, futur insigne ecclésiastique, il a la simple forme classique, comme partout ici chez les papes les plus anciens; et naturellement l'on n'a guère de croix à y remarquer, comme on en trouvera plus loin sur d'autres fig. Les grandes tonsures sont caractéristiques. Damase a 82 cm., Sirice 81 de haut. Le fond gris est entouré d'un anneau vert, avec encadrement rouge et jaune. A côté de chaque pape des inscriptions donnent la durée du règne en ans, mois et jours : DAMA | SVS SED. | ANN. | XVIII | M.II D. | X. — SIRICI | VS SED. | ANN. | XV | M.XI | D.XXV. Comme autres exemples d'anciennes *imagines clypeatae* chrétiennes, voir les portraits de l'oratoire de Saint-Chrysogone à Ravenne (Garrucci, *Arte crist.*, pl. 224 et suiv.), ceux des apôtres à l'arc triomphal de Saint-Vital à Ravenne (*ibid.*, pl. 259), ceux de la chapelle de Zénon à Sainte-Praxède de Rome (*ibid.*, pl. 287). Voir aussi ci-dessus fig. 89.

[3] Au moment de l'incendie on ne put sauver que 42 médaillons de la paroi méridionale. Ils vont de S. Pierre à Innocent I[er]. Sur 34 d'entre eux les personnages sont déterminés par les anciennes inscriptions; les médaillons d'Éleuthère et de Denys sont perdus. (De Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1870, p. 122 et suiv.) Sur ces portraits des papes et les autres du même genre et sur l'origine de cette décoration de Saint-Paul, voir Duchesne, *Liber pontif.*, I, p. XXV et suiv. : " La série antique commençait au-dessus de la corniche, en haut de la nef, sur le mur méridional ". Voir aussi Müntz, *l. c.*, p. 9 et suiv. Les figures des plus anciens papes conservent le caractère primitif qui leur fut donné au V[e] siècle (cf. notre fig. 98). Cependant les traces d'un remaniement médiéval sont sensibles, surtout dans le vêtement. C'est ainsi que sur le médaillon d'Eusèbe le clavus de la tunique a été maladroitement mis dans une situation oblique. Avec la tunique blanche à clavus rouge tous ces papes ne portent que le pallium antique de couleur sombre des docteurs et des philosophes et non le pallium ecclésiastique à bande blanche. Cf. ma dissertation sur le pallium romain dans la *Festschrift ... des Campo Santo zu Rom* (1897), p. 93.

aujourd'hui ont pris la place des portraits des papes. On y voit une remarquable diversité de types, sans naturellement qu'elles aient la moindre prétention à une fidélité historique, impossible à atteindre. Ce n'est que pour les papes postérieurs au XVe siècle que ces figures peuvent prétendre à une exactitude suffisante.

Les grandes mosaïques de l'arc triomphal de Saint-Paul nous ramènent à l'antiquité avec une certitude relative. Nous en avons parlé à propos de Léon Ier (p. 341).

255. Une inscription en mosaïque, conservée jusqu'à nos jours avec des altérations, nous rappelle que cette *aula* a été commencée par Théodose et achevée par Honorius en l'honneur de Paul, " l'apôtre des Gentils ".

Théodose le Grand avait en effet en 386 rendu un édit, conjointement avec Valentinien II et Arcadius, pour ordonner l'édification du monument et ce prince régnait encore en Italie quand Sirice consacra l'église en 390. Les inscriptions relatives à cette consécration existent encore; elles se trouvaient jadis sur la première colonne de la seconde nef latérale du nord, qui dut sans doute cet honneur à ce qu'elle fut dressée la dernière. Malheureusement, étant de cipollin, elle fut gravement endommagée par l'incendie[1].

C'était l'usage pour les basiliques principales de Rome d'employer à leur construction des briques avec une marque spéciale. Celles de Saint-Paul portent, sur les exemplaires conservés : Notre Seigneur Flavius Valentinianus Auguste[2]. L'église reconnaissait ainsi qu'elle devait sa construction au trésor de cet empereur. Nous avons signalé ci-dessus la marque des briques de Saint-Pierre : Notre Seigneur Constantin Auguste[3].

Sans doute, le toit de Saint-Paul fut originairement couvert de briques spéciales, sorties aussi des ateliers de l'État. Cependant nous ne savons rien de précis là-dessus, cette matière étant de celles que l'on ne jugeait pas autrefois dignes de science. Au contraire la curiosité contemporaine a commencé de faire des découvertes inattendues sur les toits de maintes basiliques. En dépit de leurs destinées changeantes et des restaurations qu'ils ont subi dans leur existence plus de dix fois séculaire, ils gardent encore des trésors pour l'archéologue. En 1895 la basilique de Sainte-Marie Majeure n'a pas livré moins de 66 briques de son toit, qui portent des estampilles du IVe ou du Ve siècle[4].

L'édit des trois empereurs pour la reconstruction de Saint-Paul en 386 est adressé au préfet de la ville, Salluste, qu'il charge de s'entendre avec l'évêque de Rome, Sirice, " avec le peuple et le Sénat ", au sujet de la construction projetée. Elle devait remplacer la petite église construite par Constantin en englobant tout l'espace situé en avant, que traversait un chemin antique, embran-

[1] Voir cette inscription fig. 80; cf. sur sa base remarquable p. 295-296. De Rossi (*Musaici, arco di Placidia*) attire l'attention sur une indication que Moroni est seul à donner (*Dizionario*, t. XII, p. 206), relative à la présence vers le milieu du fût d'une autre inscription : *episcopus devotus*. Les 12 colonnes anciennes du portique latéral actuel, dont la nôtre fait partie, ont été fortement restaurées après l'incendie.

[2] D. N. FL. VALENTINIANVS AVG. (Nicolai, *Basilica di S. Paolo*, p. 264; de Rossi, *Musaici, Arco di Placidia*).

[3] D. N. CONSTANTINVS AVG. (Marini, *Iscrizioni doliari*, pag. 73, n. 146; de Rossi *Inscr. christ.*, t. II, part. I, p. 347 et *Musaici, quo supra*.

[4] Mgr Crostarosa, *Nuovo Bullettino di arch. crist.*, II (1896), p. 52 et suiv., III (1897), p. 101.

chement de la voie ostienne. En effet les nouvelles constructions s'étendant par delà l'ancienne route allaient presque rejoindre avec leur atrium les bords du Tibre. L'architecte du monument, Cyriades, est désigné dans les lettres du sénateur Symmaque sous le titre de *mechanicus* ou *professor mechanicus* [1].

Cet édifice de la fin du IV[e] siècle reçut une orientation opposée à celle de l'église élevée au temps de Constantin sur le tombeau de Saint-Paul. Au temps de Constantin l'abside ne s'ouvrait pas vers l'ouest, mais vers l'est et c'était la direction que prenait le prêtre tourné vers le peuple pendant le sacrifice [2].

C'est l'orientation observée de préférence dans les églises constantiniennes de Rome et dans beaucoup des églises primitives. Le ton était donné par les basiliques constantiniennes de Saint-Pierre et du Latran. On sait que déjà les temples païens aimaient avoir l'entrée à l'orient. Les chrétiens acceptèrent cette coutume, en donnant un sens mystique à cette direction du prêtre sacrificateur du côté de l'orient, vers la région du Paradis et des premières promesses. Mais on doit remarquer que les chrétiens n'hésitaient pas à s'écarter de cette orientation, s'il y avait quelque motif de le faire. A Rome même, des exemples montrent que la direction des rues ou d'autres circonstances amènent un changement d'orientation des basiliques : 43 églises de Rome sont orientées à l'est, 45 au sud, 52 à l'ouest. Si, en agrandissant la basilique de Saint-Paul, on en changea l'orientation, ce fut pour gagner du terrain tout en laissant le tombeau de l'apôtre à la place qu'il occupait [3].

256. Dans les travaux de l'église actuelle en 1834, puis en 1850, on trouva des restes de la basilique constantinienne; et son plan put être déterminé avec assez d'apparence [4].

On remarqua d'abord que dans cette petite basilique le tombeau de S. Paul était situé comme celui de S. Pierre dans la basilique vaticane construite par Constantin. La pierre, qui recouvrait horizontalement le tombeau depuis Constantin, était au niveau du sol de l'église. L'inscription, en caractères constantiniens, est ainsi conçue :

PAVLO
APOSTOLO MART.

Elle faisait face au visiteur qui du milieu de la petite église à 3 nefs s'approchait du tombeau et de l'autel bâti au-dessus. Au-dessus de la pierre se

[1] L'édit, important au point de vue topographique, parle de l'*iter vetus, quod Basilicae* [*Constantinianae*] *praeterit dorsum* [*i. e. absidem*] *quodque ripae Tiberini amnis adiacet* (Panvinius, *De septem ecclesiis*, p. 71). Günther l'a republié : *Epistulae collectionis avellanae*, t. I (1895), p. 46. Sur la topographie, cf. Stevenson, l'*Area di Lucina*, etc., au *Nuovo Bullett. di arch. crist.*, t. IV, (1898), p. 60 et suiv.

[2] Grisar, *Analecta romana*, t. I, p. 290 et suiv.

[3] Sur l'orientation, cf. Kraus, *Geschichte der christl. Kunst*, t. I, p. 281 et suiv.; il utilise les recherches de H. Nissen sur l'orientation des temples romains d'après la situation du soleil au moment de la fête du dieu. M. Nissen croit avoir prouvé, par l'étude de 211 églises, que l'on tenait compte pour établir l'axe du monument, de la situation du soleil à la fête de naissance des martyrs qui en étaient les patrons. Dans ses calculs Nissen place l'orient entre les degrés 235 et 303, le sud entre 304 et 353, l'occident entre 56 et 125. Les rapprochements entre les temples païens et les églises chrétiennes sur ce point sont encore très hasardés.

[4] Ce plan est donné par Belloni, *Sulla primissima basilica ostiense* (1850) et, d'après lui, par Lanciani, *Pagan and Christian Rome*, p. 150. Cf. Stevenson, *Nuovo Bull. arch. crist.*, 1898, p. 60.

trouvait une arca où l'on pouvait pénétrer, analogue à celle que nous avons rencontrée dans la description de Saint-Pierre. De là un puits descendait jusqu'au lieu propre de la sépulture. L'on respecta cette disposition dans la basilique de Valentinien ou de Théodose. Elle fut conservée à travers tout le moyen âge et jusqu'au XIX[e] siècle, où heureusement l'incendie épargna le tombeau. Il en fut de même de l'ancienne direction reçue par l'autel, au temps de Constantin, maintenue depuis Théodose jusqu'à la destruction de l'église, en dépit du changement d'orientation de la basilique. De toutes les églises de Rome au moyen âge, celle de Saint-Paul était la seule où le célébrant ne fût point tourné du côté du peuple, mais de celui de l'abside, et par suite du côté de l'Orient, comme c'était le cas sous Constantin. C'était aussi la situation de la pierre tombale, toujours visible avec son inscription [1].

Le respect de l'antiquité pour tout ce qui touchait au tombeau de l'apôtre fut encore cause d'une autre singularité de la basilique de Saint-Paul. Tandis qu'ailleurs la *pergula* ou *iconostasis* et la *schola cantorum* se trouvaient au bout de la nef centrale devant la confession, dans l'église de Saint-Paul au moyen âge elles étaient entre l'autel et l'abside. Là s'élevaient 20 colonnes en carré, qui supportaient un entablement. Ce ne pouvait être qu'un souvenir de la basilique constantinienne; il fallut les ordres inexorables de Sixte V au XVI[e] siècle pour le faire disparaître. L'on ne saurait se dispenser d'une remarque générale sur le sort des basiliques à cette époque du XVI[e] siècle. Le nom de Sixte V reste malheureusement attaché à la suppression ou à la destruction de bien des dispositions monumentales dans les anciennes églises de Rome et malheureusement son exemple n'a trouvé que de trop zélés imitateurs. Des chœurs remarquables avec les ambons des épîtres et des évangiles, qui avaient jusqu'alors échappé, d'antiques *pergulae* avec leurs colonnes, des barrières de marbres avec leurs décorations sculpturales furent sacrifiés à cette idée, dominante sous Sixte V, que les anciennes basiliques devaient être déblayées pour que le regard pût s'étendre sans obstacle jusqu'aux sièges de l'abside surhaussée. Dans l'abside, point terminal de l'église, Sixte prenait part avec les cardinaux, en certains jours déterminés, à des cérémonies liturgiques ressuscitées par lui (*capellae*) et il pensait ainsi leur réserver plus de place. On est peiné de voir, en lisant son contemporain Pompeo Ugonio, avec quel sans-gêne on se permettait toutes les transformations, et plus peiné encore des éloges que lui décerne la flagornerie de cet écrivain [2].

Tant que les antiques dispositions furent conservées dans la basilique de l'apôtre des nations, les constructions qui entouraient son tombeau vénéré, le second palladium de Rome, devaient produire une impression profonde. Qu'on se représente cette grandiose enceinte, sorte de vestibule de la résidence sépulcrale de l'apôtre; car toute l'église n'est qu'une église sépulcrale, bâtie sur son tombeau, datant des premiers temps de l'église, sur la route d'Ostie. Le tabernacle ou baldaquin de l'autel, soutenu de quatre colonnes précieuses, annonce de loin à l'œil le lieu sacré. Au-dessus du tabernacle se courbe l'arc triomphal

[1] Cf. ci-dessus p. 246-247 et mes *Analecta rom.*, t. I, p. 259 et suiv. : *Le tombe apostoliche al Vaticano ed alla Via ostiense*, avec reproduction de l'inscription (pl. 7).

[2] Pompeo Ugonio, *Historia delle stationi di Roma* (Roma, 1588), dédié à la sœur de Sixte V, Camilla Peretti. — Panvinius, archéologue comme Ugonio, dit des ambons de S. Paul : *praegrandia e marmore pulpita, pro lectione epistolae et evangelii antiquitus facta et ineptis sigillis exornata* (*De septem ecclesiis*, p. 74).

avec ses mosaïques brillantes. Le grand hémicycle de l'abside termine harmonieusement, dans la lumière amortie de l'arrière-plan, le monument où règne l'unité. Noble et grandiose monument, bien ordonné pour représenter à l'œil la sépulture de l'apôtre, la " maison royale ". Cette sépulture théodosienne du Docteur des nations prit par la suite un caractère encore plus grandiose, grâce aux décorations nouvelles qui s'y ajoutèrent et aux offrandes de tout l'univers chrétien.

257. Comme basilique sépulcrale d'un apôtre, l'église de Saint-Paul reçut un grand nombre de tombeaux magnifiques. Dans le cimetière y contigu, sous le portique, dans l'intérieur même de l'église, il y avait de somptueux sarcophages de défunts désireux de reposer auprès de l'apôtre des gentils. Les grandes épitaphes se succédaient jusqu'à la catacombe voisine de Lucine. Sur les parois de ses galeries le cloître de Saint-Paul en conserve aujourd'hui encore plusieurs qui chantent les louanges des morts, proclament leur foi et leurs espérances. A des époques indéterminées du moyen âge, on les retira de tombeaux atteints peut-être par la destruction et pendant des siècles elles servirent de pavement à une partie de la basilique.

Un groupe d'inscriptions peut être cité ici à titre d'exemple. Elles entourent le tombeau de Félix III, contemporain d'Odoacre, et appartiennent aux sépultures des ancêtres de Grégoire le Grand, parmi lesquels on compte Félix III lui-même; Grégoire l'appelle *atavus meus*. Ce fut le seul pape enterré à Saint-Paul. Dans le voisinage du tombeau pontifical une grande pierre contenait le nom de la pieuse Petronia qu'il avait eue comme épouse avant qu'il fût appelé à de hautes dignités ecclésiastiques; l'inscription métrique la célèbre comme un modèle de vertu féminine, *levitae conjunx, forma pudoris;* trois membres de la famille l'avaient suivie dans le même tombeau et leurs noms se lisent au dessous du sien, précédés de la simple formule *Hic requiescit.* Ce sont : une fille du pape, Paula, *clarissima femina;* son fils Gordianus, *dulcissimus puer*, morts l'un et l'autre dans les deux premières années du pontificat de Félix III (484 et 485). La troisième épitaphe est celle d'Émilienne, *sacra virgo*, morte en 489, sans doute elle aussi proche parente du pape. On retrouve au temps de Grégoire le Grand les mêmes noms de Gordien et d'Émilienne dans la famille; le père de ce pontife s'appelait Gordien. A côté du tombeau de Félix III se trouvait aussi celui de son père; du moins il est fort vraisemblable que le prêtre Félix, qui joue un rôle dans l'histoire architecturale de Saint-Paul, et dont nous avons en grande partie l'épitaphe métrique, était son père. C'est lui, nous l'avons déjà remarqué, qui au temps de Léon le Grand, restaura la toiture du sanctuaire, *veneranda culmina Pauli*[1].

258. Sortant de l'église par la porte principale, nous nous trouvons dans le grand atrium quadrangulaire, qui s'étend jusque près du Tibre. C'est de là que l'aspect extérieur de l'église était le plus grandiose. On s'en peut faire une bonne idée à l'aide des dessins pris de ce point avant l'incendie de la basilique

[1] Voir le texte des épitaphes, avec commentaires, dans de Rossi, *Inscriptiones christianae*, t. I, pag. 366, 371. Cf. Duchesne, *Liber pontificalis*, I, p. 240, 253. — Grégoire le Grand, *Hom.* 38 *in evangel.* n. 15 : *Tres pater meus sorores habuit, quarum... alia Gordiana, alia Aemiliana*, etc.; *Dialog.*, l. IV, c. 16.



(fig. 95). Pour se la figurer comme elle était dans les premiers siècles, il faut en supprimer la tour, accessoire inconnu des anciennes basiliques. En outre l'église était entourée jadis d'une couronne de petits bâtiments, parmi lesquels les hospices que le pape Symmaque y éleva pour les pauvres comme à Saint-Pierre et à Saint-Laurent. Symmaque établit également un bain dans le voisinage [1]. Les oratoires funéraires qui entouraient l'église, sont nommés dès l'époque de Serge Ier, qui les restaura, ainsi qu'une galerie extérieure [2]. L'épitaphe d'un certain Eusèbe décrit le cimetière [3]. Le cloître doit aussi avoir existé d'assez bonne heure. En 1633 Giovanni Severano connaissait encore l'abside et l'entrée d'une vieille église de Saint-Étienne; et, au XIVe siècle, Cola di Rienzo put voir au milieu de l'atrium l'antique fontaine; ce tribun du peuple, zélé amateur des ruines romaines, nomme dans ses notes le *cantharus aquarum*, fontaine établie par Léon le Grand, mais qui ne tarda pas à être détruite, car au XVe siècle fra Giocondo ne retrouvait plus, au milieu " des chardons et des ronces ", que des fragments de la belle inscription en vers qui la décorait [4].

Pendant des siècles la magnifique basilique n'avait vu autour d'elle que dévastation et désolation. Ces vieilles basiliques romaines ont été les témoins, en même temps que de moments grandioses et solennels de l'histoire, de jours de malheur et de ruines douloureuses.

---

259. Si l'église malheureusement disparue de Saint-Paul était un des meilleurs spécimens des basiliques du IVe siècle, nous avons pour le Ve siècle deux modèles assez bien conservés, riches et impressionnants, dans les deux églises déjà nommées de Sainte-Marie Majeure et de Sainte-Sabine.



Fig. 99. Marque des briques de Sainte-Marie Majeure. Ve—VIe siècles.

L'une et l'autre furent achevées et consacrées sous Sixte III (432-440), Sainte-Marie sur l'emplacement d'une ancienne basilique à laquelle elle succéda [5]. Elles ont un autre point commun, c'est qu'elles ont fait usage de matériaux empruntés à d'anciens monuments et que leur orientation a été déterminée par les bâtiments qui se trouvaient antérieurement au même point et par la direction des rues entre lesquelles elles s'élevaient. A Sainte-Marie, le célébrant regardait le sud-est; à Sainte-Sabine, au contraire, l'abside s'ouvrait au nord-ouest.

L'une et l'autre basilique s'étendait avec son atrium carré en avant de la porte principale jusqu'aux anciennes rues qui les longeaient. En 1888 on a découvert en partie l'ancienne rue de Sainte-Marie

---

[1] *Liber pontif.*, t. I, p. 263, *Symmachus*, § 80 : *pauperum habitacula; balineum.*

[2] *Ibid.*, I, p. 375, *Sergius I*, § 163 : *tegnum* (= *tigna*, *tecta*) *et cubicula.* La présence de ces bâtiments près de la basilique laisse croire que les nefs latérales étaient sans fenêtres.

[3] Grisar, *Analecta rom.*, t. I, p. 100.

[4] Lanciani, *Pagan and Christian Rome*, p. 153.

[5] Sur l'origine cf. p. 160 et ce qui est dit ci-dessous des mosaïques.

au bout de la grande place[1]; celle de Sainte-Sabine passait entre cette église et le temple de Jupiter Dolichenus (Saint-Alexis)[2], au bord de la colline de l'Aventin au-dessus du Tibre jusqu'au point où descendaient au fleuve les "escaliers de Sainte-Sabine" dont parle Grégoire le Grand[3]. Depuis longtemps l'une et l'autre église a réduit son atrium à un simple portique; mais nous avons encore des monuments caractéristiques de l'époque de la fondation; à Sainte-Marie Majeure, par exemple, on a retrouvé récemment sur le toit des briques avec le monogramme du Christ, la marque de fabrique de Cassius et les initiales des mots Christ, Michel, Gabriel (fig. 99)[4].



Fig. 100. **Sainte-Sabine.** Intérieur. État actuel.

En entrant dans l'une ou l'autre de ces deux nobles et remarquables églises, on se sent également attaché par une impression de charme et d'harmonie dans la grandeur (fig. 100 et 101)[5]. Ces deux églises ont trois nefs chacune.

---

[1] *Strada romana quasi esattamente parallela alla facciata della basilica* (*Bull. arch. com.*, 1888, p. 255).

[2] Lanciani, *Bull. dell' istit.*, 1890, p. 88, d'après le travail richement documenté de Merini sur S. Alexis.

[3] *Registrum*, II, 10 (édit. des Bénéd., II, 8) : *hortum positum regione prima ante grados sanctae Sabinae*. Sur l'indication erronée du *Martyr. romanum parvum* au 29 août : *Romae ad arcum Faustini Sabinae Martyris*, cf. Grisar, *Analecta romana*, t. I, p. 243.

[4] Sur les briques découvertes par Mgr Crostarosa, à qui je dois le moulage de la marque dont le dessin est reproduit ici, voir *Nuovo Bull. di arch. crist.*, 1896, p. 52 et suiv. : *Inventario dei sigilli impressi sulle tegole del tetto di S. Maria Maggiore*, et mon article sur la découverte, *Civiltà cattolica*, 1896, t. IV, p. 471.

[5] Photographies du commandeur C. Tenerani. Pour les incrustations sur les colonnes de Sainte-Sabine v. fig. 103; voir aussi plus



Fig. 101. **Sainte-Marie Majeure.** Intérieur. État actuel.

Celle de Sainte-Marie compte 44 colonnes de style ionique qui supportent un entablement uni; la nef centrale a plus de 16 mètres en largeur, les nefs latérales 6 chacune; la longueur de la basilique dépasse 72 m. L'église de Sainte-Sabine est moins vaste; ses 24 colonnes corinthiennes et cannelées ne supportent pas d'architrave, mais des arcs légers. Sainte-Marie n'a plus tout à fait la même hauteur qu'autrefois; le sol s'est assez sensiblement élevé et de nouvelles bases ont remplacé les anciennes, enfoncées sous terre. Le plafond actuel extrêmement orné ajoute à cette impression écrasante. Sainte-Sabine,

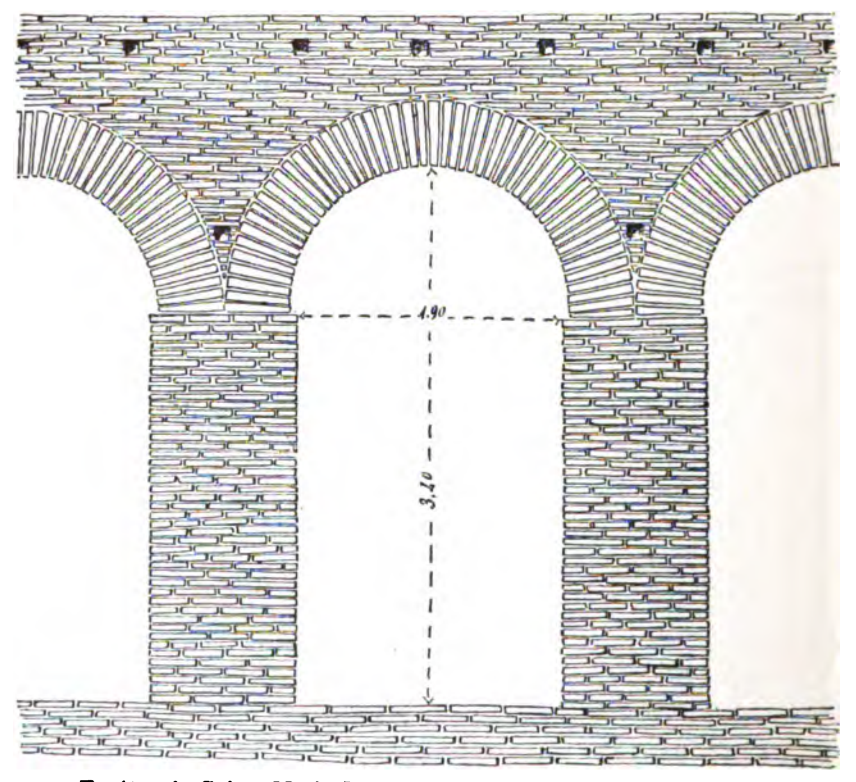


Fig. 102. **Fenêtre de Sainte-Marie Majeure.** Côté oriental, d'après un dessin de Mazzanti.

dans sa pauvreté, a gardé l'élancement primitif de sa nef centrale, et les pieds de ses colonnes sont encore ceux d'autrefois. Mais le plafond a disparu depuis

loin la boule de pierre sur le tronc de colonne au milieu de l'église. Qu'on se figure les fenêtres cintrées du haut toutes rouvertes, au-dessus un plafond décoré recouvrant la nef centrale, les balustrades de l'autel et la schola cantorum rétablies d'après les éléments qui en subsistent, une table d'autel en marbre couronnée par un tabernacle à colonnes et l'on aura sous les yeux la plus belle basilique du moyen âge, qui rendra mieux l'effet produit par ces vénérables monuments que la basilique actuelle de Saint-Paul. Puisse l'ordre des Dominicains, possesseur actuel de cette église à laquelle le rattachent si étroitement les souvenirs de S. Dominique, être assez heureux pour exécuter cette restauration et montrer ainsi à Rome et à ses visiteurs ce qu'ont été jadis les basiliques de la cité éternelle. L'*associazione artistica fra i cultori di architettura*, à qui l'on doit l'excellente restauration de Sainte-Marie in Cosmedin et qui s'occupe actuellement de travaux analogues à Saint-Sabas sur l'Aventin, offre pour cette entreprise tous les moyens d'exécution.

longtemps et l'œil plonge librement jusqu'à la charpente du toit. Cette circonstance, qui n'était point d'ailleurs dans le plan primitif, augmente encore l'impression d'ampleur que produit le monument. Dans la paroi supérieure de la nef des deux basiliques on peut encore compter les antiques fenêtres cintrées, extrêmement nombreuses, mais aujourd'hui bouchées en grande partie. L'extérieur de Sainte-Marie Majeure laisse voir à un endroit cette fenêtre avec l'appareil briqueté du mur, dépourvu de revêtement. Nous en donnons le dessin (fig. 102) parce que c'est la seule partie de l'église, avec les colonnes, l'architrave et les mosaïques qui ait conservé sans changement sa forme primitive.

Il est intéressant et fructueux de comparer les deux églises sœurs sous le rapport des colonnes et des mosaïques. On verra quelle diversité, quelle liberté d'allure présente le vieux style basilical dans des créations contemporaines. Il s'en dégage aussi cette constatation, fort importante pour l'histoire architecturale de Rome, que dans la construction des monuments ecclésiastiques l'on a fort souvent employé le plan et les matériaux d'œuvres antérieures qui se trouvaient au même endroit ou dans le voisinage.

A Sainte-Marie, les magnifiques colonnes en marbre blanc de Paros provenaient de quelque monument classique, soit de la basilique de Sicininus, qui se trouvait justement à l'emplacement occupé par l'église dans ce quartier qui avait pris son nom, soit d'un autre ouvrage, tel que le portique voisin de Livie. Au bas de quelques colonnes on lisait en caractères antiques le nom de Rufinus, avant l'exhaussement du sol. C'était sans doute le nom du possesseur de la carrière ou du marchand qui avait apporté à Rome les colonnes destinées au monument. De leur côté les colonnes de Sainte-Sabine étaient empruntées à un temple voisin de l'Aventin. L'auteur de cet ouvrage a découvert avec intérêt sur une base de colonne le nom de Rufinus avec la graphie populaire RVFENO. Il a trouvé aussi dans une basilique romaine du VI[e] siècle, celle des Saints-Martin et Silvestre, sur le fût de colonnes antiques à deux reprises le nom de PROPUS (*Probus*) en caractères antiques. L'entrepreneur Rufinus de Sainte-Marie et de Sainte-Sabine est une seule et même personne; il ne se doutait pas qu'un jour ses colonnes formeraient le plus bel ornement des deux basiliques près de l'autel du Seigneur [1].

Les colonnes de Sainte-Marie portent sur leurs chapiteaux ioniques une architrave unique à Rome en son genre par son élégance, par le tour classique de ses arabesques variées en mosaïque sur fond d'or, entre lesquelles jouent des oiseaux, et par son extraordinaire état de conservation. L'entablement de marbre se divise en 3 étages : l'architrave tripartite, une frise, et une corniche à console au profil élégant. Ce couronnement des colonnes qui se poursuit sur les volutes des chapiteaux dans toute la longueur de la nef, contribue à imprimer à l'église de Sainte-Marie ce caractère de beauté majestueuse qui lui est propre.

Les colonnes de Sainte-Sabine, au lieu d'avoir un fût uni, ont des cannelures profondes et délicates du même marbre blanc de Paros dont sont faites celles de Sainte-Marie. Sur cette double colonnade d'aspect plus gai et plus aimable que celle de l'autre basilique, au lieu d'une architrave on a des

[1] Sur la forme vulgaire *Rufeno*, à Sainte-Sabine, voir mes *Analecta rom.*, t. I, p. 454, note (*La più antica imagine della crocifissione sulla porta di S. Sabina*). — Sur l'origine présumée des colonnes, voir Nibby, *Roma antica*, t. II, p. 672. — Les inscriptions du *Corpus inscr. lat.*, t. VI, p. 364 et suiv., proviennent de Sainte-Sabine.

arcs légers dont le briquetage est recouvert de plaques de marbre multicolore (fig. 103)[1]. Sur ces incrustations on a mis, selon le goût du V[e] siècle, des figures et des ornements de caractère profane, généralement surmontés de petites croix de même travail, suivant la mode artistique de l'époque qui voulait tout sanctifier par la croix. Cette décoration bien conservée forme aujourd'hui une des curiosités de l'église. Ce travail était autrefois d'un fréquent usage dans les basiliques. L'église ronde de Saint-Étienne sur le Cœlius se distingue particulièrement par sa décoration en marbre multicolore, dont on pouvait autrefois observer à Sainte-Sabine des exemples dans d'autres parties de l'église[2].

260. Ce genre d'ornementation fort apparenté aux mosaïques nous amène à l'examen de celles qui décoraient les deux églises.

Sainte-Marie et Sainte-Sabine rivalisaient par la splendeur de leurs mosaïques destinées à éterniser le souvenir de leur fondation et le nom de leur fondateur. On le voit, l'usage encore si fort en vogue dans la Rome actuelle de conserver partout à la postérité, par des inscriptions monumentales, les noms des fondateurs ou restaurateurs de bâtiments religieux, a dans l'antiquité ecclésiastique des modèles, qui eux-mêmes ne faisaient qu'imiter l'antiquité classique. Comme nous le savons déjà, c'est à l'intérieur du mur d'entrée que, à Sainte-Marie, Sixte III mit la dédicace de sa nouvelle église (*nova tecta*) à la Mère de Dieu. On y voyait l'image de Marie, entourée de figures de martyrs. A Sainte-Sabine nous pouvons encore aujourd'hui voir sur la paroi intérieure du mur d'entrée la grande dédicace en mosaïque qui nous apprend la fondation de la basilique au temps de Célestin par le prêtre illyrien Pierre et qui commence par ces vers :



Fig. 103. **Revêtement de marbre des parois de Sainte-Sabine.** V[e] siècle.

> Au temps où Célestin possédait le siège apostolique
> Et qu'il brillait sur le premier trône épiscopal du monde,
> Ces constructions que vous admirez furent fondées par un prêtre de la cité,
> Pierre, illyrien de naissance, bien digne d'un si grand nom[3]!

[1] De Rossi, *Musaici di Roma*, V[e] siècle. Les grands ornements en marbre coloré, semblables à des miroirs montés sur pied, se répètent au-dessus de chaque colonne; cependant la fig. à droite de notre dessin, celle qui n'a pas la croix, ne se trouve que 2 fois sur le mur de droite et 2 fois sur celui de gauche, au centre de la nef, en vis-à-vis; tous les autres ornements ont la croix, qui rappelle par sa forme godronnée les croix romaines du V[e] siècle.

[2] Par exemple au portique. Cf. Ugonio, *Historia della stationi di Roma*, fol. 8; De Rossi, *Musaici, S. Sabina.*

[3] Voir dans mes *Analecta rom.*, t. I, p. 146 la reproduction de l'inscription : CVLMEN APOSTOLICVM CVM CAELESTINVS HABERET | PRIMVS ET IN TOTO FVLGERET EPISCOPVS ORBE | HAEC QVAE MIRARIS FVNDAVIT PRESBYTER VRBIS | ILLYRICA DE GENTE PETRVS VIR NOMINE TANTO | DIGNVS, etc.

Avec l'inscription métrique les seuls restes subsistants de la mosaïque sont à droite et à gauche deux matrones, personnifications de l'église de la circoncision et de l'église des gentils, comme le disent les inscriptions (fig. 25). Audessus on voyait encore au XVII[e] siècle les fondateurs de l'église de Rome, Pierre et Paul. Une main mouvante du ciel donnait à Pierre le livre de la loi évangélique, marquant ainsi sa mission de nouveau Moïse du peuple élu; Paul était représenté prêchant, comme il convenait à l'apôtre des nations. Au-dessus encore se trouvaient les symboles habituels des quatre évangélistes [1].

Au mur d'entrée fait vis-à-vis dans l'une et l'autre basilique l'arc triomphal de l'abside, décoré de riches mosaïques. A propos de Sixte III, nous avons fait connaître celles de Sainte-Marie (p. 309). Elles magnifient, à la suite du concile d'Éphèse, la dignité de la Vierge comme Mère de Dieu. A la clef de l'arc se trouvait répétée la grande inscription de Sixte III, assez bien conservée encore, avec la même représentation du trône de Dieu et des princes des apôtres entre

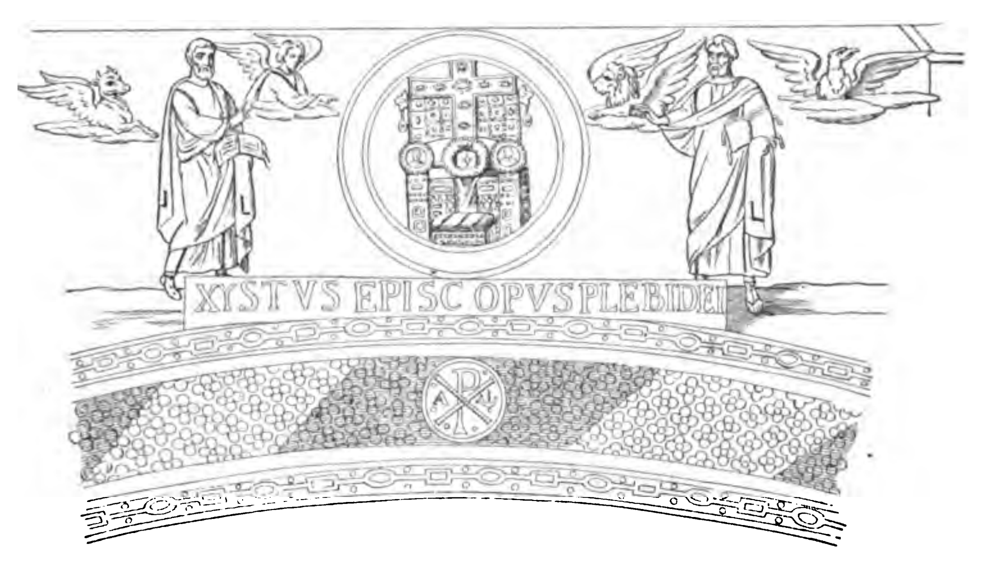


Fig. 104. **Mosaïque de Sixte III à S[te]-Marie Majeure,** d'après Garrucci, *Arte cristiana*, pl. 211.

les symboles des évangélistes (fig. 104). L'arc triomphal de Sainte-Sabine offrait encore au XVII[e] siècle des restes importants d'un revêtement en mosaïque de style antique. Le cintre était orné de bustes en forme de médaillons (*imagines clypeatae*) : au centre le Christ avec un nimbe crucifère, à gauche et à droite des bustes virils sans attributs de la sainteté; aux deux extrémités la représentation habituelle des villes de Jérusalem et de Bethléem. Comme les deux matrones dont nous avons parlé ci-dessus, elles désignaient symboliquement le judaïsme et le paganisme convertis. On ignore pour l'une et l'autre église ce que représentait la mosaïque de l'abside. A Sainte-Marie le groupement et le choix des quatre saints, la scène classique du fleuve avec ses poissons, ses génies et ses figures symboliques contient peut-être des ressouvenirs de la représentation primitive [2].

[1] ECLESIA EX CIRCVMCISIONE — ECLESIA EX GENTIBUS. Cf. de Rossi, *Musaici*, *S. Sabina*, où l'on trouve d'après Ciampini, *Vet. Monum.*, p. 191 et suiv., pl. 48, ce que l'on sait des fragments perdus.

[2] Pour Sainte-Sabine, cf. de Rossi, *loc. cit.*; pour Sainte-Marie Majeure, de Rossi, *Musaici*, *Abside di S. Maria Magg.*; Müntz,

Mais sur les parois supérieures de sa nef centrale, Sainte-Marie possède un inestimable trésor de mosaïques : sous les fenêtres court une double rangée de tableaux de l'histoire de l'Ancien Testament, empruntés surtout à la vie de Moïse et à celle de Josué. Le nombre de ces tableaux, quand ils étaient au complet, n'était pas moindre de 63 (fig. 104)[1]. Ils sont en général pleins de vie et composés avec un vif sentiment de la nature et de la beauté antique. Au point de vue artistique, c'est un travail bien supérieur aux mosaïques de l'arc triomphal; et c'est une raison de leur attribuer un âge plus reculé; opinion que confirment d'ailleurs divers détails archéologiques. C'est ainsi que sur l'arc triomphal les anges ont tous des ailes, suivant l'usage du V[e] siècle, tandis que l'ange qui apparaît dans l'histoire de Josué en est dépourvu. L'agneau de Dieu sur la mosaïque de la frise, contemporaine des représentations bibliques, manque du nimbe et de la croix, caractéristiques usuelles du V[e] siècle. De récentes découvertes ont aussi permis de constater que la maçonnerie de la paroi au-dessus des colonnes, qui porte ces mosaïques, n'est pas la même que celle de l'abside. Il semble donc établi que les mosaïques de l'Ancien Testament et d'une manière générale toute la construction centrale de l'église, à l'exception de l'abside, sont antérieures au pontificat de Sixte III. On se trouve ainsi reporté au pontificat de Libère (IV[e] siècle)[2], dont il est dit dans le *Liber pontificalis* qu'il éleva dans le marché de Livie "une basilique

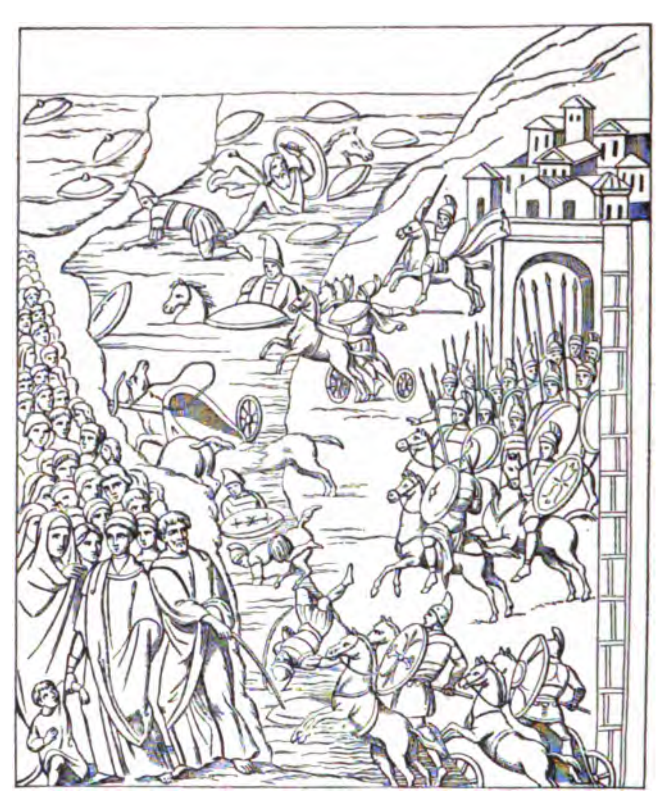


Fig. 105. **Passage de la Mer Rouge.** Mosaïque du pape Libère dans la nef de S[te]-Marie Majeure, d'après Garrucci, *Arte cristiana*, pl. 219, fig. 2.

Revue archéol., 1879, t. II, p. 114 et suiv. Nos figures 104 et 105 ne sont que des esquisses. On trouvera de meilleures reproductions de Sainte-Marie Majeure dans nos fig. 83 et 84. Cf. la scène du repas des anges, ci-dessous. On en trouvera de beaux spécimens dans l'ouvrage consacré à ces mosaïques par J. S. Richter et A. C. Taylor, dont l'exécution est remarquable tandis que la critique en est parfois faible : *The golden age of classic christian art, a study of the mosaics of S. Maria Magg.* (Rome, Spithöver, 1904, 20 pl.)

[1] Cf. Kraus, *Geschichte der christl. Kunst*, t. I, p. 417.

[2] Déjà Garrucci, *Arte crist.*, IV, 17, puis Dobbert, *Repertorium für Kunstwissenschaft*, XIV (1891), p. 179 (cf. VIII, 1885, p. 163, n. 3), lui attribuaient les mosaïques. De Rossi

à son nom"[1], ce qui veut dire qu'elle fut nommée *basilica Liberii* jusqu'au moment où, à la suite d'une restauration et d'une nouvelle consécration, elle prit le nom de basilique de Sainte-Marie.

Les anciennes mosaïques sont ainsi d'un précieux secours pour éclaircir la date de l'église. Elles sont en outre comme un guide à travers les obscures origines des cycles bibliques que nous rencontrerons souvent par la suite. Mais ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur cette matière.

Nous nous contenterons de signaler un fait demeuré inaperçu. Quand on entre dans l'église on voit à sa gauche, près de l'autel, commencer les sujets tirés de l'histoire d'Abraham. Les premiers se suivent sans ordre chronologique; le sujet le plus proche de l'autel est le sacrifice de Melchisédech, que suit le repas servi par Abraham aux trois anges, puis la séparation d'Abraham et de Lot; enfin des scènes de l'histoire de Jacob. Ce qui a déterminé la place de la scène de Melchisédech et de celle du repas des anges près de l'autel, c'est visiblement le rapport qu'elles offrent avec l'Eucharistie. Dans le sacrifice de Melchisédech, le rapport est rendu plus sensible par les deux espèces du pain et du vin que la Sainte Écriture même présente comme la figure du sacrifice accompli sur l'autel chrétien. Toute la scène est commandée par la corbeille de pain que Melchisédech présente solennellement et par le grand calice de vin, qui a la forme du calice primitif à anses. De même dans la scène voisine du repas des Anges on a fait ressortir la *buccella panis* (Genèse, XVIII, 5) et l'on a joint sur la table le pain au vin[2].

Un rapprochement analogue entre ces deux scènes et l'autel a eu lieu au VI[e] siècle à Saint-Vital de Ravenne, où elles font une sorte de commentaire biblique du sacrifice de la messe; le repas des anges y est étroitement apparenté à la scène analogue de la basilique libérienne à Rome. La représentation du sacrifice d'Isaac dans le même tableau que le repas des anges ne laisse pas place au doute sur le caractère voulu de ce groupement à Ravenne (fig. 106)[3].

A Sainte-Marie, en vis-à-vis de ces scènes de l'histoire d'Abraham et de Jacob, se déroule sur l'autre muraille, également à partir de l'autel, une série de mosaïques du même style représentant la vie de Moïse et de Josué. La première de ces mosaïques, aujourd'hui détruite, a été remplacée par une Annonciation moderne; la seconde est une scène de la jeunesse de Moïse. Il est regrettable que plusieurs de ces précieuses mosaïques de Sainte-Marie aient été remplacées en tout ou en partie par des œuvres plus modernes.

s'est prononcé dans le même sens, avec quelque hésitation, *Musaici*, *S. Maria Magg.* (*Decorazione della navata*); Kraus a été plus affirmatif (*Geschichte der christl. Kunst*, t. I, p. 418; cf. p. 414). Schultze, *Archäologie der christl. Kunst*, p. 237, tient encore pour Sixte III et regarde le travail comme grec (p. 233 et suiv.). Pératé, *Les commencements de l'art chrétien en Occident*, au t. I de la nouvelle *Histoire de l'art*, publiée sous la direction de M. André Michel (Paris, 1905), p. 47-50, tient aussi pour le V[e] siècle.

[1] T I, p. 208, *Liberius*, § 52 : *Hic fecit basilicam nomini suo*, etc.

[2] Cf. H. Graeven, *Bonner Jahrbuch*, fasc. 105 (1900), p. 55 et pl. 18 (d'après des épreuves communiquées par moi).

[3] Cf. Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 439. Abraham sort de sa maison pour recevoir ses hôtes célestes, avec un veau tout prêt sur un plat. Sara est sur la porte, visiblement occupée de la prophétie qui lui a été faite (Genèse, XVIII). Dans le haut les anges tiennent un disque au monogramme du Christ. A gauche Jérémie, à droite Isaïe; au dessous des saints; sur le tympan d'arcade, le sacrifice d'Abel et celui de Melchisédec. Cf. P. Baumstark, *Liturgia romana e liturgia dell' esarcato* (Roma, 1904).

261. Il ne semble pas que Sainte-Sabine ait jamais été aussi riche en mosaïques que son église sœur. Mais elle aussi a son trésor décoratif dans la fameuse porte de bois dont nous avons déjà parlé. Les deux battants en sont couverts de bas-reliefs historiques et de bordures magnifiquement sculptées, en

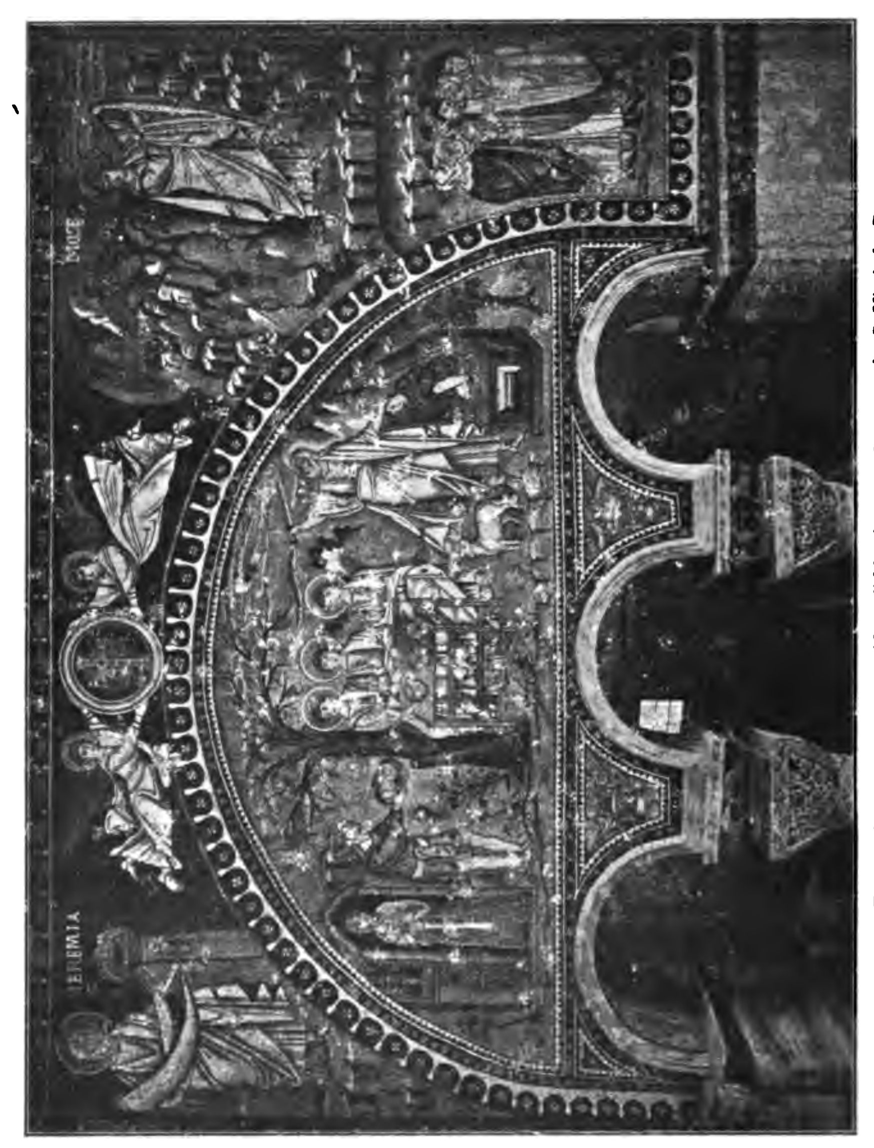


Fig. 106. **Repas des Anges et sacrifice d'Abraham.** Mosaïque de S. Vital de Ravenne.

bois de cèdre. La porte est du même âge que la basilique et forme l'un des monuments les plus remarquables de l'art chrétien primitif. J'ai donné ailleurs[1]

[1] *Kreuz und Kreuzigung auf der altchristlichen Thüre von S. Sabina*, dans la *Römische Quartalschrift*, t. VIII (1894), p. 1 et suiv.; en italien dans mes *Anal. rom.*, t. I, p. 427 et suiv., avec reproduction photographique du crucifiement. Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 494, donne une reproduction insuffisante de la porte. Celles de Berthier, *La porte de Sainte-Sabine*, 1892, sont supérieures. Cf. la fig. 138 de l'*Histoire de l'art*, sous

les raisons qui me font juger le style de l'ensemble des scènes comme répondant bien aux temps de Sixte III et reconnaître dans certains morceaux une autre main que pour l'ensemble mais contemporaine. Une des scènes les plus célèbres est celle du Christ et des larrons en croix, si souvent traitée ailleurs.

Ce crucifiement peut revendiquer le titre de la plus ancienne reproduction de la mort sanglante du Christ. La position des trois personnages étendus sur les croix est inspirée par le type des orantes des catacombes et des sarcophages aux bras étendus. Il y a dans les figures de la porte une imitation sensible des peintures des catacombes et des sculptures des sarcophages chrétiens.

En outre la facture et les motifs présentent de fortes ressemblances avec les mosaïques de Sainte-Marie Majeure. Ce sont là deux produits caractéristiques de l'art romain expirant, qui n'ont rien à voir avec le style dit byzantin.

Mais en même temps l'idée qui a présidé au choix des sujets représentés sur la porte de Sainte-Sabine manifeste un lien avec le moyen âge chrétien. Ces vantaux de porte nous offrent en effet cette opposition, si chère à l'art postérieur, de scènes correspondantes de l'ancienne et de la nouvelle alliance (*Concordia Veteris et Novi Testamenti*) [1].

Poursuivons la comparaison entre Sainte-Sabine et Sainte-Marie. Elles ont encore ce point commun d'avoir un baptistère particulier. A Sainte-Sabine, il était en dehors de l'église; à Sainte-Marie, il peut avoir été dans le transept primitif; de l'existence de ce transept, il subsiste quelques faibles indices. A Sainte-Sabine, il n'y avait point de transept.

C'est dans la nef centrale que les deux églises avaient leur *schola cantorum* pour le bas clergé, à laquelle étaient rattachés les ambons. Plus tard ces dispositions ont été rajeunies ou remplacées par d'autres. A Sainte-Sabine, les barrières du chœur furent restaurées au moyen âge sous Eugène II; on en a récemment retrouvé des restes dans le sol de l'église: à Sainte-Marie les ambons furent renouvelés ou remplacés sous Alexandre III. Sixte V fit perdre aux deux églises ces ornements et d'autres vénérables par leur antiquité; et Pompeo Ugonio ne peut s'empêcher de célébrer que Sixte V a rendu à Sainte-Sabine "cet éclat et cette grandeur qu'elle avait reçus de son prédécesseur homonyme Sixte III" [2].

C'est à plus juste titre que le même écrivain [3] loue le même pape de la piété avec laquelle il a traité à Sainte-Marie l'antique chapelle de la crèche. C'était un oratoire voisin du maître-autel, qui remontait vraisemblablement à Sixte III et qui était fait à l'imitation du lieu où le Sauveur naquit à Bethléem. La basi-

la direction de A. Michel (1905). Sur le caractère artistique de la porte, voir Stuhlfauth, *die altchristliche Elfenbeinplastik* (1896), p. 203-209. Nos fig. 76 et 77 donnent deux scènes caractéristiques de ce monument.

[1] Grisar, *Kreuz und Kreuzigung*, p. 41 et suiv. Sur les *imagines de concordia Veteris et Novi Testamenti*, voir Bède, *Vitae quinque SS. abbatum*, lib. I (Migne, *P. L.*, t. XCIV, col. 720).

[2] *Stationi*, fol. 10 v°. Voir au fol. 9 v° les renseignements sur les barrières du chœur d'Eugène II, sur la pergula mise par lui en avant de l'autel et sur l'inscription qu'il fit placer sur la porte de bronze de Sainte-Sabine. Mazzanti a retrouvé les restes de décoration que l'on voit actuellement dans l'intérieur de l'église à la paroi gauche. Cf. son rapport sur cette matière, *Archivio storico dell' arte*, 1896, p. 165 et suiv. et l'extrait que j'en ai donné dans la *Civiltà cattolica*, 1896, t. IV, p. 474 et suiv. — Sur la chaire d'Alexandre III à Sainte-Marie, voir Ugonio, fol. 67. La *Basilicae S. Mariae Majoris descriptio* (1621) de Paulus de Angelis ne s'occupe guère de la décoration ancienne ou médiévale de la basilique.

[3] *Stationi*, fol. 69 v°.

lique en reçut au VI[e] siècle le nom de Sainte-Marie de la crèche, *ad praesepe;* ce n'est qu'au XII[e] siècle que l'on parle de la présence dans l'église du bois même de la crèche. Cet antique oratoire, appelé "crèche", dut être déplacé sous Sixte V; mais on le transporta tel qu'il était, sans rien changer ni à ses murailles ni à son plan, à la nouvelle place qu'il occupe sous l'autel érigé au milieu de la chapelle Sixtine que l'on venait de construire [1]. La seule modification porta sur les mosaïques que l'on remplaça par une décoration moderne; et l'on jeta une allée souterraine autour de ce remarquable sanctuaire.

Ni le temps ni les vicissitudes ne purent effacer des colonnes des deux basiliques les traces du narthex primitif. Les courtines que dans les premiers siècles l'on pendait entre les colonnes aux jours de fête, les lampadaires et les ex-voto ont aussi laissé leur marque sur ces colonnes jusqu'à nos jours.

Dans ces deux églises, comme dans d'autres basiliques primitives de Rome, les traces du narthex consistent en de grandes excavations, en partie bouchées aujourd'hui, qui se trouvent près de l'entrée, sur deux colonnes en vis-à-vis de la nef centrale. Elles servaient à fixer par sa poutre supérieure la barrière du narthex, qui traversait la nef; partout les trous se trouvent régulièrement à une hauteur sensiblement la même (environ 4 m.), à l'une des premières colonnes : à Sainte-Sabine c'est la troisième; à Sainte-Marie, la seconde. C'est la seule explication que l'on puisse donner de ces excavations [2].

262. Tandis qu'en Orient le narthex destiné aux catéchumènes et aux pénitents se trouvait hors de la basilique en avant de là porte, à Rome en leur réservant un emplacement à l'intérieur même de l'église on établissait entre eux et le reste des chrétiens un lien plus étroit. Sans être mêlés à l'assemblée, ils pouvaient entendre les prédications et les lectures faites du haut des ambons. La barrière, pourvue de larges ouvertures, suffisait à la séparation. On peut citer comme exemples de basiliques ayant gardé des traces de cette disposition qui disparut vers le VII[e] siècle, Saint-Pierre ès-liens, Saint-Chrysogone et Sainte-Marie in Trastevere [3].

C'est un fait remarquable que ces trous dans les colonnes n'existent pas dans les basiliques d'origine plus récente. On ne les retrouve pas par exemple dans les basiliques de Saint-Clément (église supérieure) et des Quatre-saints couronnés reconstruites sous Pascal II, ni même dans celles de Sainte-Praxède et de S. Marie in Domnica qui doivent à Pascal I[er] leur origine ou des remaniements.

Quelques anciennes églises avaient aussi pour marquer la séparation du narthex une colonnade jetée en travers de la nef non loin des portes. C'est ce que l'on observe dans la basse église de Saint-Clément et dans les deux basiliques sépulcrales de Sainte-Agnès sur la voie Nomentane et de Saint-Laurent sur la voie Tiburtine, qui datent de Constantin et qui furent plus tard pourvues de tribunes.

Quant aux autres trous dans les colonnes dont nous avons fait mention, on y mettait des barres ou des crochets de fer pour pendre divers objets. Ils se

[1] Carlo Fontana, *Della traslazione dell' obelisco*, t. I, p. 40, 49. Cf. *Civiltà cattolica*, 1895, t. IV, p. 473 et suiv.

[2] Crostarosa, *Le basiliche cristiane*, p. 59 et passim.

[3] *Ibid.* L'auteur auquel nous empruntons aussi les indications suivantes donne à la fin de son livre une planche avec les mesures.



trouvent sur les colonnes de la nef, toujours en vis-à-vis, à une moindre hauteur, où ils marquent l'emplacement des tentures décoratives et des lustres, — sur les colonnes à proximité de l'autel où ils indiquent le point d'insertion des balustrades du presbyterium, — enfin sous le milieu de l'arc ou de l'architrave, où ils étaient placés pour recevoir des lampes, des ex-votos ou des tentures de fête. Il y a là tout un champ ouvert à l'imagination [1].

L'usage des tentures et tapisseries était commun dans les vieilles basiliques et remontait d'ailleurs à l'antiquité. Il s'est conservé jusqu'à nos jours dans les églises romaines, bien qu'on n'y déploie plus ni la même richesse ni le même



Fig. 107. **Bas-relief d'un sarcophage du Latran, représentant des basiliques, la source miraculeuse et le miracle de l'hémorrhoïsse.** Photographie de Parker.

goût. Le *Liber pontificalis* en parle dans ses notices sur Hormisdas, Grégoire le Grand, Benoît II et les papes suivants [2].

[1] Mgr Crostarosa est trop exclusif, à notre avis, en voulant que ces trous n'aient servi qu'à mettre des rideaux pour séparer les sexes. Sur cette répartition des sexes dans les églises voir ci-dessus p. 64.

[2] Voir les citations dans de Waal, *Figürliche Darstellungen auf Teppichen und Vorhängen in römischen Kirchen* (*Römische Quartalschrift*, t. II, 1888, p. 313 et suiv.). Une mosaïque de Saint-Apollinaire le Neuf à Ravenne en représente le palais muni de riches tentures. — Sur les *vela alexandrina* dans l'antiquité, voir Marucchi, *Bull. arch. com.*, 1892, p. 164 et de Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1871, p. 54. — Swoboda (*Röm. Quartalschrift*, t. VI, 1892, p. 95 et suiv., p. 105, pl. 6), et d'après lui Kraus (*Geschichte der christl. Kunst*, t. I, p. 532) donnent la figure d'un voile d'église égyptienne du V[e] ou VI[e] siècle.

On les mentionne très souvent en parlant de la décoration des autels où ils servaient à fermer les quatre côtés du tabernacle à colonnes. On peut voir encore à plusieurs de ces tabernacles, à Rome, les tringles de fer et les anneaux qui servaient pour ces tapisseries.

On pendait aux arcs terminaux des nefs d'immenses tentures, auxquelles correspondaient des tentures analogues aux portes (fig. 109). D'autres ont pu servir de vêtements aux murailles [1]; parfois même sur les mosaïques on imitait ces tentures pariétales [2].

De moindre ampleur devaient être les tentures qui se trouvaient entre les colonnes. A cette catégorie appartenaient par exemple ces tapisseries données à Sainte-Marie Majeure par Hadrien Ier, Léon III et Pascal Ier. Le *Liber pontificalis* en emprunte soigneusement la mention aux anciens registres de donations pontificales. Il n'est pas superflu de nous arrêter un moment à ses indications et à sa terminologie, en n'oubliant pas que la grande nef de Sainte-Marie ne présentait pas moins de 42 entrecolonnements à garnir de tentures, comme on peut le constater encore aujourd'hui. Tout d'abord donc Hadrien Ier fournit 15 *vela* faits de *pallia quadrapola*. Pascal Ier à son tour donne 42 *vela*, 14 *de fundato*, 14 *de quadrapulo* et 14 *de imizilo*. Enfin la donation de Léon III comporte le même nombre de 42 *vela* de pure soie blanche, qui sont expressément destinés " aux espaces entre les grandes colonnes à droite et à gauche ". Il y a là-dedans 11 *vela rosata* dont le nom indique peut-être une décoration de roses [3].

Pour beaucoup d'autres donations de tentures aux églises, on peut également vérifier l'exactitude des indications du *Liber pontificalis*. Hadrien Ier et Grégoire IV donnent à la grande basilique de Saint-Laurent et à celles de Saint-Paul et de Saint-Marc un nombre de tapisseries correspondant précisément à celui des entrecolonnements. Saint-Laurent reçut d'Hadrien Ier 15 *vela de stauracin seu quadrapolis* et 15 de lin, qui répondent à ses 30 entrecolonnements, l'entrée comprise [4]. Hadrien IV donne à Saint-Paul 40 *vela fundata;* cette église avait 42 arcades dont deux avaient un autre usage [5]. Le même pontife gratifie Saint-Marc de 26 *vela de fundato* et de 26 de lin; l'église avait 26 entrecolonnements qui ne sont pas tous conservés aujourd'hui [6].

L'on voit quel soin et quel faste l'on apportait à la décoration des basiliques et l'on comprend mieux l'orgueil et la joie d'un chrétien de Rome au Ve siècle, à l'époque de la magnificence de Sainte-Marie et de Sainte-Sabine, lorsqu'il comparait ses basiliques triomphantes aux temples du paganisme naguère persécuteur qui s'effondraient dans l'obscurité. Les artistes transportaient jusque sur les sarcophages, pour la consolation des morts, les figures des basiliques, images peut-être à leurs yeux des lieux du culte éternel de Dieu dans le ciel (fig. 107).

[1] Holtzinger, p. 64, 65, 194; Beissel, *Gestickte und gewebte Vorhänge der römischen. Kirchen* (*Zeitschr. für christl. Kunst*, t. VII, 1894, p. 358 et suiv.).

[2] Par ex. à Saint-André Catabarbara de Rome (Holtzinger, fig. 194).

[3] *Liber pontif.*, t. I, p. 500, *Hadrian I*, § 323; t. II, p. 61, *Paschalis I*, § 449; t. II, p. 14, *Leo III*, § 391.

[4] *Ibid.*, t. I, p. 505, *Hadrian I*, § 334. Duchesne lit LXV au lieu de XV.

[5] *Ibid.*, t. II, p. 79, *Gregor. IV*, § 472. Sarti avait déjà remarqué la concordance des chiffres.

[6] *Ibid.*, t. II, p. 75, *Gregor. IV*, § 462. Cf. Crostarosa, p. 69 et suiv.; De Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. 1, p. 332, n. 7.

III. — Monuments religieux à plan central.

263. Nous avons déjà observé qu'à Rome et dans l'Occident les constructions de forme centrale et particulièrement circulaire étaient réservées presque exclusivement à deux sortes de bâtiments qui ne servaient pas à la célébration des saints mystères ni aux assemblées des fidèles, — d'une part les baptistères et de l'autre des églises funéraires auxquelles on entendait donner le caractère de mausolées plutôt que celui d'églises (fig. 108)[1].

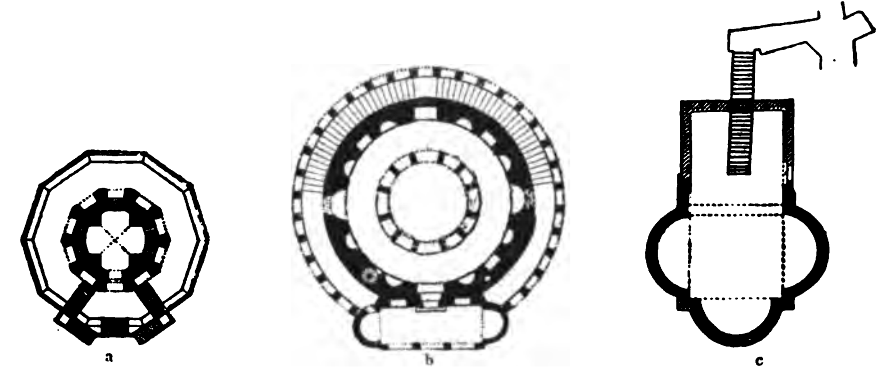


Fig. 108. **Plans de monuments circulaires :**
a. Tombeau de Théodoric à Ravenne. *b.* Mausolée de la famille de Constantin (Ste Constance).
c. Chapelle funéraire au-dessus de la catacombe de Calixte.

Nous avons déjà décrit le plus important baptistère rond de Rome, celui du Latran. Sa désignation comme baptistère de Constantin lui procura de nombreuses imitations. En réalité Constantin n'y avait pas reçu le baptême; il l'avait seulement fait construire; mais dès le VIe siècle la légende du baptême de Constantin s'attachait à ce monument bien restauré par Sixte III.

Rome possède une autre rotonde qui a certainement servi de baptistère : c'est la belle église, admirablement conservée, que l'on nomme Sainte-Constance, près de Sainte-Agnès sur la voie nomentane. Les fouilles de 1870 et 1888 y ont laissé voir les traces incontestables d'une disposition propre aux baptistères : le grand bassin central où descendaient ceux qui devaient recevoir le baptême. On croit aussi avoir retrouvé sous le bassin les restes du fourneau qui servait à réchauffer l'eau du baptême, suivant un usage en cours dans les premiers siècles chrétiens[2].

Ce baptistère de Sainte-Constance qui par le style et l'ornementation appartient encore au IVe siècle, avait été construit en 354 par le César Gallus

[1] Le premier plan est emprunté à Dehio et Bezold, *Die kirchl. Baukunst des Abendlandes*, pl. 1; le second et le 3e à Kraus, *Gesch. der christl. kunst*, t. I, p. 353 et 263.

[2] Plan dans Dehio et Bezold, *Die kirchliche Baukunst des Abendlandes*, pl. VIII, fig. 1-2; Holtzinger, *Die altchristliche Architektur*, p. 246; Schultze, *Archäologie der altchristlichen Kunst*, p. 100; Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, t. I, p. 353. — Sur l'histoire de la fondation et les résultats des fouilles, voir Garrucci, *Arte cristiana*, pl. 204 et texte; de Rossi, *Musaici*, *S. Costanza;* Duchesne, *Liber pontificalis*, t. I, p. 196 et suiv.— Dehio (p. 34) comparé avec l'église funéraire de Sainte-Constance, le baptistère rond de Sainte-Marie Majeure à Nocera, et la rotonde de Brescia que l'on croit être de l'an 612.



Fig. 109. **Candélabre du mausolée de Constance, près de Sainte-Agnès.**

pour servir de tombeau à sa femme Constantine, fille de Constantin-le-Grand; ce n'est qu'au cours du IVe siècle qu'il fut transformé en église baptismale. C'était donc primitivement un mausolée ou une chapelle funéraire qui devait servir aussi aux membres de la famille impériale de Constantin. Il y avait autrefois dans les quinze niches symétriques des parois intérieures une magnifique série de sarcophages garnis de leurs corps, de grands candélabres artistiques de marbre d'un goût classique et des statues de la famille impériale. Parmi ces sarcophages l'un nous a été conservé, le fameux tombeau de Constance, en porphyre avec des bas-reliefs représentant la vendange, actuellement au musée du Vatican : son emplacement primitif était au centre de la rotonde; puis il avait été transporté devant la niche du fond [1]. Nous possédons aussi quelques-uns des candélabres de marbre, d'une admirable pureté de style, qui ornaient l'intérieur du bâtiment (fig. 109[2]). Il est visible que pour la décoration du mausolée impérial l'on a emprunté des œuvres classiques, selon le système suivi pour l'arc de Constantin au Colisée. D'ailleurs un souffle classique anime toute l'architecture. Une double rangée de gracieuses colonnes de granit forme à l'intérieur une couronne autour de laquelle court un collatéral voûté (fig. 108b). Les mosaïques de la voûte [3] sont un témoignage de la grandeur et du caractère propre de l'époque constantinienne, qui créa ce bâtiment et sa décoration. Les représentations profanes qui s'y mêlent en grand nombre aux symboles chrétiens presque effacés (cueillette, transport et mise au pressoir des raisins, etc.) ont valu depuis le moyen âge à ce monument l'honneur immérité d'être regardé

[1] Le dessin en est donné dans Garrucci, pl. 305, et dans Duruy, *Hist. des Romains*, t. VII (1885), p. 456.

[2] Notre fig. est faite d'après une photographie du commandeur C. Tenerani. Les originaux se trouvent à Sainte-Agnès et au Vatican, qui en possède deux.

[3] Reproduites dans de Rossi, *Musaici, S. Costanza*, et en tout ou en partie dans Garrucci, *Arte cristiana*, pl. 205 et suiv.; cf. Kraus, t. I, p. 406; Pératé, dans l'*Histoire de l'art* de André Michel, t. I, p. 41, fig. 2.

comme un ancien temple de Bacchus. C'est à titre de modèle d'un temple païen qu'il se trouve dans nombre de livres d'esquisses d'artistes ou d'architectes depuis la Renaissance [1].

Un peu postérieures à l'édifice, mais cependant encore du IV[e] siècle, sont les mosaïques des niches en vis à vis de droite et de gauche. Elles représentent la remise de la loi, l'une à Moïse, l'autre à S. Pierre. Ce ne sont que des études récentes qui ont fait reconnaître l'âge véritable de ces morceaux d'ailleurs retouchés et leur relation réciproque. Ils expriment ensemble cette idée que Dieu est le législateur de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance, et que ce que Moïse était pour l'Ancienne, S. Pierre l'est dans la Nouvelle par la volonté de Dieu, et c'est par le moyen de l'Église que désormais le Christ conserve la loi divine. Les deux mosaïques semblent se rapporter au baptême et ont dû être exécutées au moment de la transformation du mausolée en baptis-

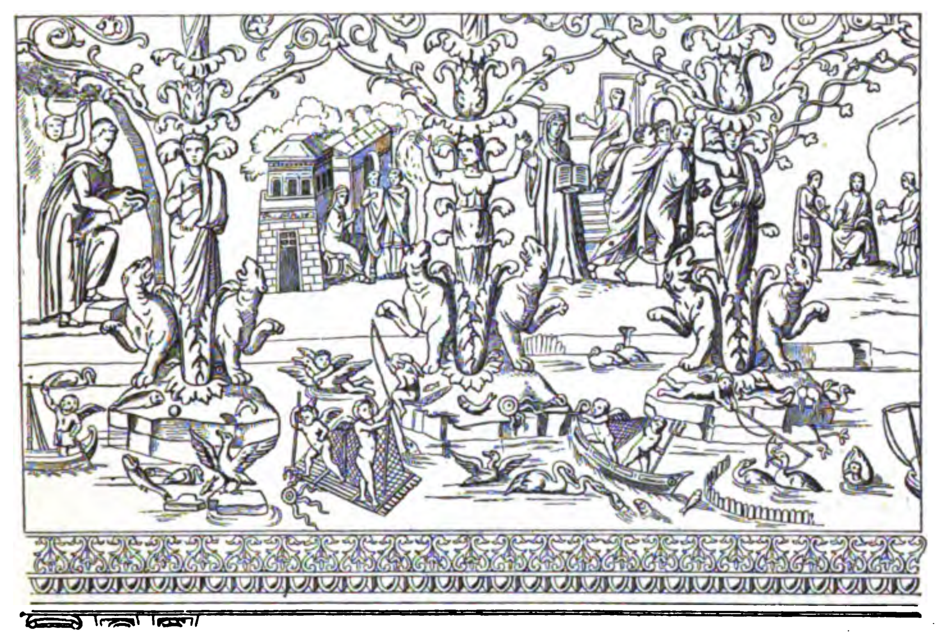


Fig. 110. **Scènes sacrées et profanes sur l'ancienne mosaïque de la coupole du mausolée,** d'après uu dessin de l'Escurial.

tère. La coupole de la rotonde qui s'élève sur la colonnade était autrefois aussi ornée de mosaïques de l'époque constantinienne. On les connaît notamment par un livre d'esquisses de l'Escurial. Des figures remarquables, mais d'un caractère tout profane et qui rappellent des représentations techniques, pleines de vie d'ailleurs, de vérité classique et de variété, remplissaient l'intérieur de cette superbe voûte, inondée de lumière (fig. 110) [2]. Un pavement de mosaïque également décoré de scènes bachiques faisait aussi resplendir le sol de cette magnifique rotonde. Mais la niche centrale conserve encore en partie une déco-

[1] Parmi les noms gravés sur le mur à l'entrée on voit ceux d'artistes distingués, du XVI[e] siècle à nos jours, qui faisaient leur pèlerinage au " temple de Bacchus."

[2] Garrucci, *Arte crist.*, pl. 204, d'après lequel est reproduite notre figure. Cf. Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, t. I, p. 405.

ration en mosaïque, avec les traces du monogramme constantinien du Christ sur le ciel étoilé. Suivant la tendance de l'époque constantinienne on christianisa sans bruit une décoration profane [1].

264. Il y avait à gauche de l'ancienne église de Saint-Pierre, près du cirque de Néron, deux autres mausolées chrétiens de forme ronde, aujourd'hui disparus, et qui, destinés primitivement à servir de chapelle funéraire à la famille impériale de Théodose, furent appliqués, comme on sait, depuis le moyen âge à d'autres usages du culte chrétien [2].

L'on voit encore debout, aux portes de Rome, sur la voie labicane, les ruines grandioses du mausolée de sainte Hélène, mère de Constantin; le peuple lui donne le nom de Torre Pignattara [3]. C'est là qu'on aurait trouvé le magnifique sarcophage de porphyre, décoré de scènes chevaleresques, connu sous le nom de tombeau d'Hélène et actuellement au musée du Vatican [4].

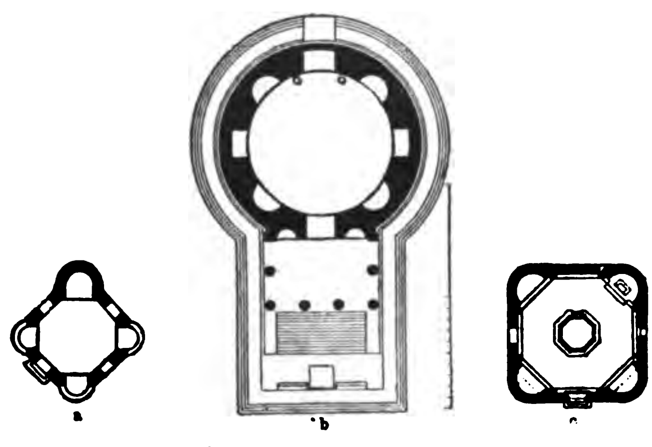


Fig. 111. **Plans d'églises à forme centrale** : *a*. Baptistère arien de Ravenne. *b*. Torre de' schiavi, à Rome. *c*. S. Jean in Fonte à Ravenne, d'après Bezold et Dehio, *Die kirchliche Baukunst des Abendlandes*, pl. 1 et 2.

Si de Rome nous portons le regard sur d'autres cités italiennes, nous trouverons d'autres rotondes chrétiennes bien conservées, soit baptistères, soit monuments funéraires. A Naples c'est, près du dôme, le très ancien baptistère : les mosaïques de la coupole, récemment mises à jour sont du IV[e] siècle et d'une valeur égale à celles de Sainte-Constance [5]. A Ravenne il y a des spécimens de l'une et de l'autre espèce de monuments ronds qui datent de l'époque gothique et byzantine. Dans la ville l'attention est particulièrement appelée sur les deux baptistères, celui des orthodoxes, Saint-Jean in Fonte [6], et celui des ariens, Sainte-Marie in Cosmedin [7] (fig. 111, a et c). Près de la ville est l'imposant mausolée à double étage du roi Théodoric dont la masse rappelle aux yeux la puissance de la nation gothique et dont l'ornementation extérieure nous révèle chez ce peuple

[1] Cf. F. Jubaru, *La Decorazione bacchica del mausoleo cristiano di S. Costanza*, dans *l'Arte*, t. VII (1904), fasc. 11-12 et mon article *Heidnische und christliche Formen in der konstaminischen Kunst zu S. Costanza*, dans la *Zeitschrift für kath. Theologie*, t. XXIX (1905), p. 566 et suiv.

[2] Cf. ci-dessus p. 226. Voir le plan d'Alfarano cité p. 228, n. 3. Cf. Rohault de Fleury : *Saint André au Vatican* (*Nuovo Bull. di archeol. crist.*, 1896, p. 41 et suiv.), avec pl.

[3] Plan dans Bosio, p. 323.

[4] Fig. dans Bottari, t. III, p. 196 et dans Duruy, *Hist. des Romains*, t. VII (1885), p. 153.

[5] Garrucci, pl. 269; Bertaux, t. I, p. 40, 43 et suiv., fig. 5-9.

[6] Plan dans Dehio, pl. 3, fig. 7; Holtzinger, p. 213; Schultze, p. 93.

[7] Dehio, pl. 1, fig. 7; Holtzinger, p. 213.

le sens de la forme (fig. 108a)[1]. La belle chapelle funéraire de l'impératrice Galla Placidia est cruciforme (fig. 113 et 114)[2].

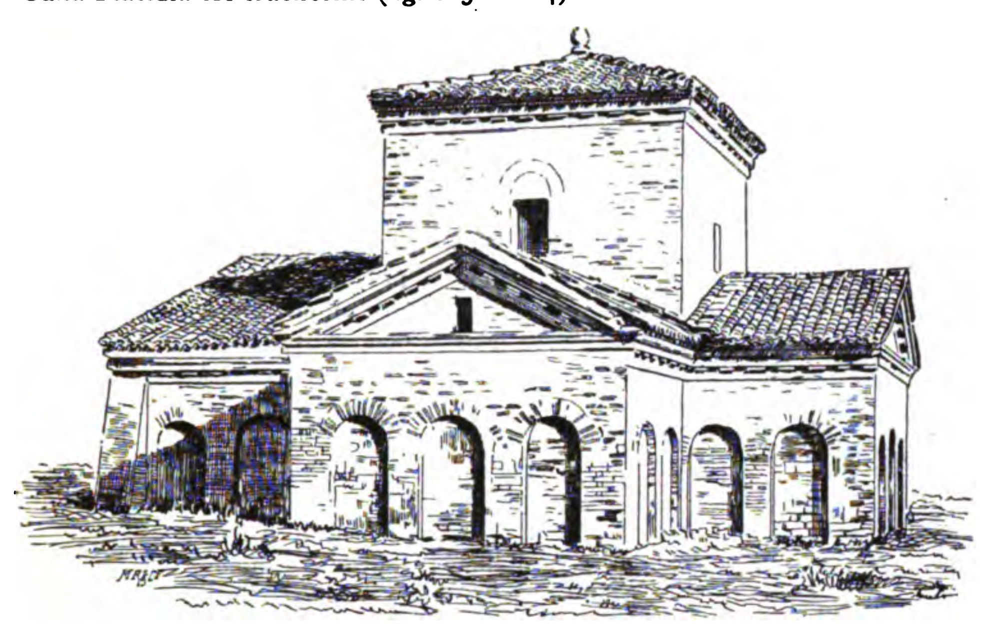


Fig. 112. **Chapelle funéraire de Galla Placidia à Ravenne.** Extérieur, d'après Dartein, *Architecture lombarbe*, p. 18.

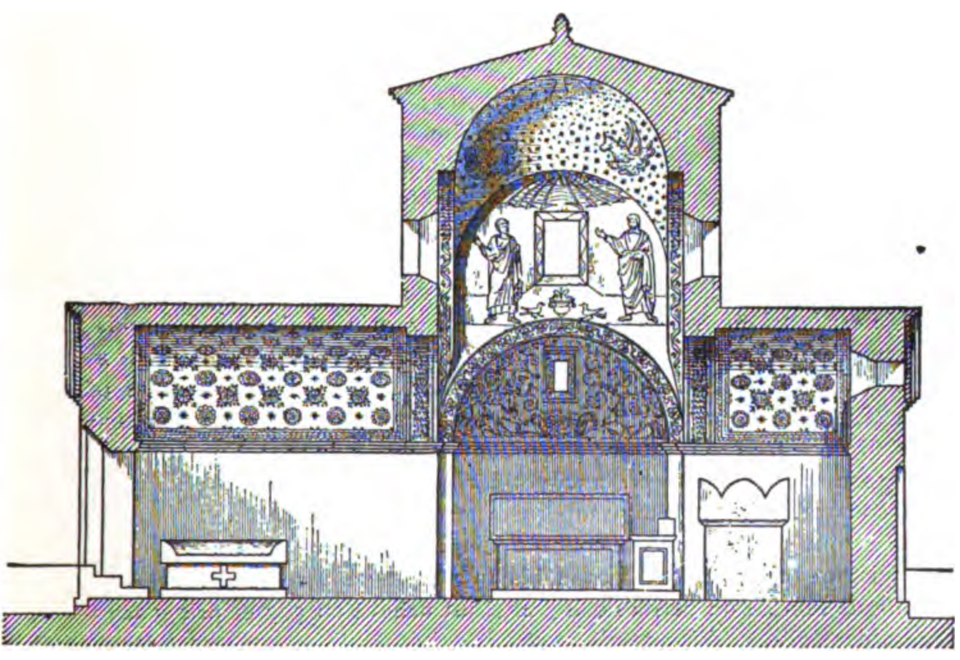


Fig. 113. **Chapelle funéraire de Galla Placidia à Ravenne.** Coupe, d'après Essenwein, *Ausgänge der klassischer Baukunst* (*Handbuch der Architektur*, II, III, 1).

[1] Lübke, *Kunstgeschichte*, 10e éd., p 267; du même, *Geschichte der deutschen Kunst* (1890), fig. 34, 35 et 36; Holtzinger, p. 249.

[2] La rotonde de S. Maria della Torre à Tivoli est un tombeau classique presque intact, transformé au moyen âge en oratoire;

La forme ronde tant des baptistères que des mausolées et chapelles funéraires se rattache à des traditions païennes. Tandis que les baptistères sont disposés sur le plan des nymphées, les rotondes funéraires témoignent manifestement leur dérivation de l'architecture classique des mausolées ronds des païens. Le mausolée constantinien voisin de Sainte-Agnès que nous avons décrit, les mausolées de la famille théodosienne près de Saint-Pierre étaient faits sur le modèle des nombreux monuments funéraires païens de forme ronde, grands et petits, qui entouraient Rome. On en a un exemple dans la Torre de' Schiavi (fig. 111 b) au 3e mille sur la voie prénestine, dont les ruines subsistent dans la villa de Gordien. On admire encore également, au 6e mille sur la voie appienne, le Casale rotondo, monument funéraire païen d'un membre de la famille Cotta sur la plateforme duquel s'élève aujourd'hui une ferme pittoresque avec sa grange et son plant d'oliviers. Plus près de Rome, non loin de la basilique de Saint-Sébastien, il y avait aussi le grandiose et célèbre tombeau de Cécilia Metella, qui servit de forteresse aux Gaetani pendant le moyen âge. La ruine s'aperçoit de loin dans la campagne avec sa vénérable et altière couronne de créneaux. De l'autre côté du Tibre, le tombeau d'Hadrien, le château Saint-Ange actuel, dressait aux regards des Romains comme une montagne son énorme masse arrondie. Le mausolée d'Auguste sur la rive gauche du Tibre, enfermé dans la ville par le mur d'Aurélien, n'était guère moins colossal. Enfin l'on découvrit vers 1880 les ruines d'un grand tombeau païen de forme ronde près de la porte salarienne : le mausolée des Lucilii, dont les inscriptions rappellent Lucilia Polla et son frère Marcus Lucilius Paetus. Les chrétiens avaient pris possession de ce monument dès le IVe siècle : on y a en effet trouvé une sépulture chrétienne [1].

265. Tandis qu'à Rome les bâtiments religieux à plan central étaient ou des baptistères ou des monuments funéraires, il y eut à Ravenne, sous l'influence byzantine une église ronde, construite, comme les basiliques, simplement en vue du service divin. L'église Saint-Vital de Ravenne, dont le nom reviendra souvent dans le cours de cette histoire, est une délicate création du style circulaire si cher à l'Orient. C'est la rivale en Occident, avec des dimensions plus restreintes, de l'église de Sainte-Sophie de Constantinople élevée par Justinien. Si Sainte-Sophie est le triomphe du style circulaire byzantin, où des masses monstrueuses s'harmonisent avec souplesse dans une admirable unité, ce même style a produit sur le sol de l'Italie, dans Saint-Vital de Ravenne, un chef-d'œuvre plus gracieux (fig. 114). Le plan de la célèbre église ravennate forme un octogone avec galerie intérieure reposant sur des piliers et des colonnes. Sur les grands arcs l'octogone se transforme en cercle et forme la base de la coupole ronde. Cette riche construction a un étage supérieur garni de colonnes et de fenêtres ; d'autres fenêtres sont percées dans la coupole. Un décor fait des marbres les plus variés, les ravissants chapiteaux grecs et les mosaïques encore conservées de l'abside font de ce temple un véritable bijou. Il fut achevé en 547 et prit place près des vénérables églises de forme allongée qui aujourd'hui encore sont à Ravenne des spécimens si saisissants du style basilical de l'antiquité chrétienne [2].

c'est ainsi que Dehio (p. 24) le désigne; il dit qu'il a été attribué au IVe siècle par les uns, au VIIe par les autres.

[1] Gatti, *Bullett. arch. com.*, 1886, p. 226 et suiv.

[2] Plan dans Dehio, pl. 4, fig. 2; Holtzin-





Fig. 114. **Saint-Vital de Ravenne.** Intérieur.

ger, p. 99; Schultze, p. 94; Kraus, t. I, p. 358; G. Millet, l'*Art byzantin*, au t. I de l'*Histoire de l'art* de A. Michel, p. 140. — Sur Ravenne voir Diehl, *Les villes d'art célèbres, Ravenne* (Paris, 1903); *Justinien* (Paris, 1901) : plan de S.-Vital, p. 639.

266. Les nombreuses discussions auxquelles a donné lieu la rotonde de Saint-Étienne le Rond à Rome l'ont fait nommer le sphinx du Cœlius. Elle ne semble point se prêter à la théorie qui ne connaît à Rome d'églises rondes que des baptistères ou des mausolées; ce qu'on sait de son origine ne laisse pas voir qu'elle ait été l'un ou l'autre de ces monuments. La notice trop courte du *Liber pontificalis*[1] dit simplement que cette église a été " consacrée " par le pape Simplice.

Cependant de récentes recherches ont établi que cette église de forme exceptionnelle, avec sa double colonnade concentrique, n'est point originairement une création chrétienne, mais, comme on le soupçonnait déjà, un bâtiment profane de l'époque classique, le *Macellum magnum* de la 2e région[2].

Fig. 115. **Saint-Étienne au Cœlius,** autrefois *Macellum magnum*. Plan primitif.

Aux temps païens ce grand bâtiment était le marché du Cœlius. Au premier coup d'œil on voit combien cette rotonde, avec ses grandes ouvertures primitives, était bien adaptée à cet usage (fig. 115)[3]. L'entrée se trouvait du côté de la ville et non pas comme aujourd'hui à l'arrière du monument. On y accédait de la rue antique qui passait devant l'église actuelle de Sainte-Marie in Domnica. Vers la fin du IVe siècle, peut-être sous Gratien, la rotonde subit une réparation, qui seule peut rendre compte de disparités surprenantes dans les colonnes,

[1] T. I, p. 249, § 72 : *Hic dedicavit basilicam sancti Stephani in Celio monte.*

[2] Plan dans Dehio, pl. 2, fig. 1; Holtzinger, p. 97; Kraus, t. I, p. 353; et mieux dans Lanciani, *L'Itinerario di Einsiedeln* (*Monumenti antichi dell' accademia reale dei Lincei*, t. I), pl. 2 Voir le commentaire de Lanciani, p. 71 et suiv. Notre fig. 115 est empruntée à Lanciani, avec lequel nous avons examiné le monument; on a ajouté l'indication de la voie antique.

[3] L'entrée actuelle avec sa colonnade ajoutée après coup est en E, en haut à gauche, l'ancienne en C, en bas. Elle fut encore assez longtemps en usage après la translation dans cette église des SS. Prime et Félicien et la construction, au bout opposé de l'axe, de la petite niche, où est aujourd'hui le maître autel. Il ne semble pas qu'il y ait eu jadis un autel au milieu. L'église actuelle ne comprend, indépendamment de la niche de l'autel et de ses accessoires que les deux cercles

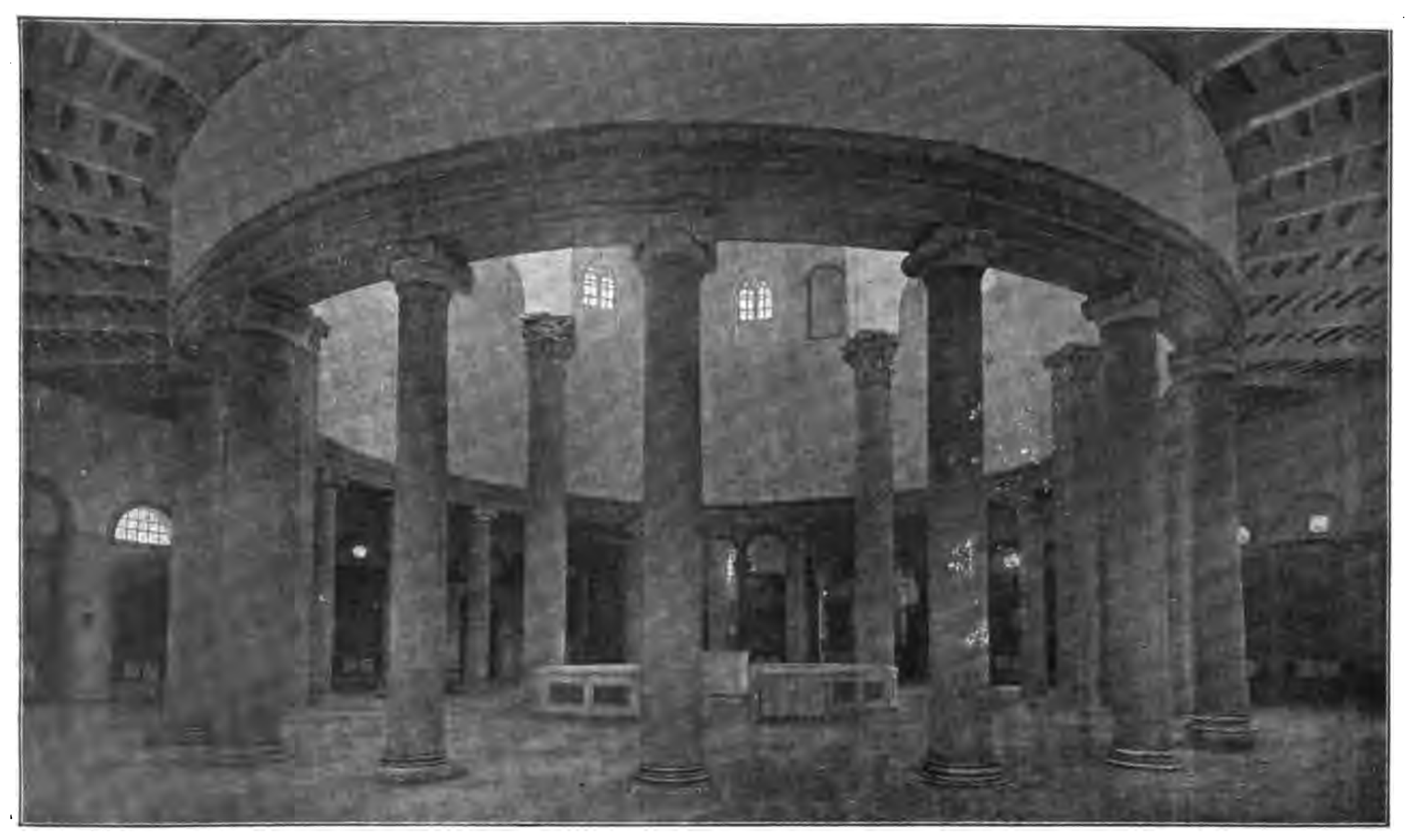


Fig. 116. **Saint-Étienne au Cœlius.** Intérieur. Photographie de C. Tenerani.

les bases et les chapiteaux. Nous avons pour l'époque de Gratien des exemples de réparations analogues exécutées à la hâte, sans goût et sans soin. La muraille et plusieurs détails de la décoration se rapportent aussi au temps où dut avoir lieu cette réparation. Cependant le bâtiment dut servir encore de marché par la suite, jusqu'au siècle suivant, où la destruction s'abattit sur lui. Il fut alors restauré, mais non plus dans un usage profane; cédé par l'autorité civile au pape Simplice, il devint une église entre ses mains. Dans le quartier de plus en plus dépeuplé du Cœlius, un marché devenait désormais inutile.

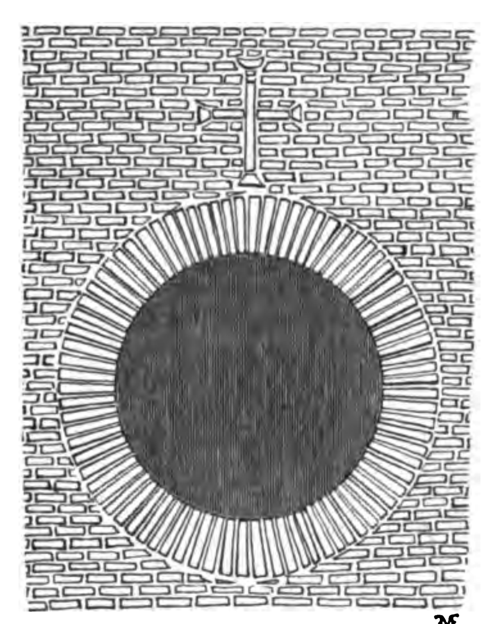


Fig. 117. **Fenêtre de Saint-Étienne le Rond avec croix de briques.**

La catastrophe qui dans l'époque antérieure à Simplice a provoqué la ruine du bâtiment était sans doute la même qui a détruit aussi, d'après le témoignage de l'histoire, le palais voisin des Valerii, à savoir l'incendie du Cœlius au temps du sac de Rome par Alaric[1].

Simplice restaura le monument et le consacra en l'honneur du premier martyr, le diacre Étienne de Jérusalem (fig. 116). Sans doute avait-il reçu de Palestine des reliques de ce saint vénéré de la primitive église. Les croix que l'on remarque sur certains chapiteaux, celles que les briques forment au-dessus de quelques fenêtres à l'extérieur (fig. 115 en F et en B), peuvent être attribuées au pape Simplice (fig. 117[2]).

Entre autres hypothèses sur l'origine de Saint-Étienne le Rond, avant que la question eût été éclaircie par les récents travaux archéologiques, on en a émis une assez tentante : l'église devrait son origine à une imitation de la chapelle funéraire de Saint-Étienne aux portes de Jérusalem, précisément en forme de rotonde. La découverte en 1883 de cette église de Jérusalem a montré que ce n'était pas un édifice circulaire, mais une basilique à trois nefs; mais l'on peut dire que la raison de dédier la rotonde précisément à S. Étienne fut de reproduire dans une certaine mesure à Rome par un autre monument la fameuse chapelle funéraire du saint en Palestine. Cette somptueuse église avait été construite par l'impératrice Eudocie qui voulait y avoir sa sépulture. Au temps de Simplice sa petite fille Placidie

concentriques; le cercle extérieur avec ses entrecolonnements murés sert de mur d'enceinte. En dehors de ce mur d'enceinte se trouvaient autrefois les trois espaces ouverts CCC (quatre même en y comptant celui du maître autel), et les 4 espaces D E, séparés par des murs antiques. On reconnaît encore en A et B les piliers primitifs, marqués en noir sur notre plan, comme les murs de séparation antiques.

[1] Ci-dessus p. 52; Lanciani, *quo supra*.

[2] Le dessin de cette fenêtre, avec la croix découverte par l'auteur, est de l'architecte Mazzanti. — Les balustrades à l'intérieur de l'église sont de date moderne. On a retiré, sur notre intervention, le baroque tabernacle de bois qui se trouvait au milieu.

était la femme d'Olybrius, élevé à l'empire. On peut donc penser que Placidie a fait céder à Simplice le marché du Cœlius pour qu'il en fît une église en l'honneur du saint honoré d'un culte spécial dans la famille.

Une telle origine aurait imprimé à ce remarquable monument le cachet d'un mausolée ou d'une église commémorative. Quand même ce lien n'existerait pas, cette forme circulaire, insolite à Rome pour une église, s'expliquerait suffisamment par ce fait que ce n'était pas là sa destination primitive, et que l'on se contenta d'installer l'église dans un bâtiment profane dont on ne pouvait ni ne voulait modifier le plan.

IV. — Églises romaines dans des salles antiques.

267. Avant que s'introduisît l'usage d'adapter des temples païens à la liturgie chrétienne, il y eut dans l'ancienne Rome ecclésiastique plusieurs édifices du culte installés dans des monuments profanes, dans des salles quadrangulaires. On ne leur a pas prêté jusqu'ici l'attention à laquelle elles ont droit dans l'histoire du culte et de l'architecture; elles forment un chapitre des plus intéressants de l'histoire de la transformation extérieure de Rome. Ces salles préconstantiniennes, transformées en églises, furent de tout temps en usage à côté des basiliques. Quelques-unes subsistent encore et sont des temples vénérés. Jusque dans ces dernières années, l'origine de plusieurs d'entre elles était fort obscure.

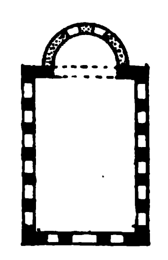


Fig. 118.
Plan de Ste-Balbine.

Comme spécimens de ces salles antiques nous avons d'abord Sainte-Balbine sur l'Aventin, un des plus anciens titres paroissiaux de Rome, peut-être fragment du palais des Fabii qui se trouvait en cet endroit (fig. 118)[1]; puis Saint-Adrien au Forum, ancienne salle du Comice sénatorial, et Saint-Martin au Forum, primitivement *secretarium senatus*, transformés l'une et l'autre en églises par Honorius Ier; les Saints-Côme et Damien, également au Forum, établi notoirement dans la vieille salle quadrangulaire des archives cadastrales; Sainte-Croix de Jérusalem (fig. 119), qui emprunte une salle du palais sessorien; enfin l'église aujourd'hui disparue de Saint-André Catabarbara.

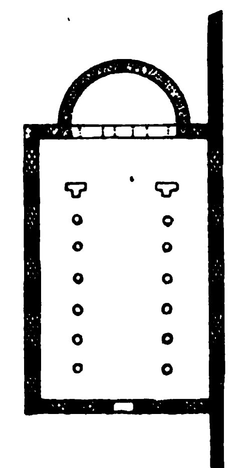
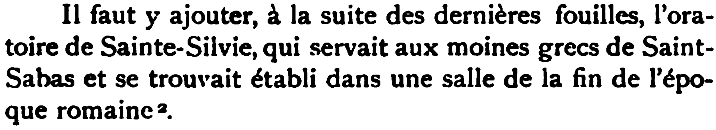


Fig. 119.
Plan de Ste-Croix de Jérusalem.



Il faut y ajouter, à la suite des dernières fouilles, l'oratoire de Sainte-Silvie, qui servait aux moines grecs de Saint-Sabas et se trouvait établi dans une salle de la fin de l'époque romaine[2].

Dans tous ces anciens bâtiments la transformation des salles en églises se faisait par la simple adjonction d'une abside ronde au mur du fond, que l'on perçait en cas de

[1] Cette figure et la suiv. sont empruntées à Lanciani, *L'Itinerario di Einsiedeln*, pl. II; cf. du même la *Forma Urbis Romae*. Ces 2 monuments, trop négligés par les érudits qui s'occupent de la topographie antique de Rome, ont été, sur notre demande, examinés de plus près par Lanciani. Lanciani donne, dans la même planche II, les plans des 3 églises suivantes.

[2] Voir mon article de la *Civiltà cattolica*, 1905, t. III, p. 210 et suiv., avec fig.

besoin. Il suffit d'un regard attentif pour s'en apercevoir dans les églises de Sainte-Croix et de Sainte-Balbine. C'est aussi le cas à Saint-Adrien. Aux Saints-Côme et Damien, au contraire, on établit l'abside en jetant un mur au milieu de la vaste salle [1].

Deux de ces salles fort larges furent en outre pourvues, au moyen de colonnades, d'une nef centrale et de deux nefs latérales; on s'efforçait de les rapprocher de la forme ordinaire des basiliques : c'est le cas de Saint-Adrien et de Sainte-Croix. A Sainte-Croix, les 12 puissantes colonnes de granit que l'on y voyait ont dû être élevées dans les premiers siècles qui suivirent l'érection de l'église sous Constantin. Malheureusement une prétendue restauration moderne a transformé ces colonnes en pilastres; mais pas plus les pilastres que les colonnes ne sont dans le plan primitif de l'édifice; ils sont formellement exclus par la largeur même de l'abside. Cela explique pourquoi dans la première installation de l'église on a pu les juger superflus [2].

On peut rapprocher de ces salles romaines transformées en églises un vieux monument d'Allemagne, la partie primitive de la cathédrale de Trèves [3]. Le rectangle oriental offre l'aspect d'une salle antique presque entière. Naturellement en Italie et surtout dans les environs de Rome, on pourrait en citer maints exemples. La cathédrale de Palestrina, pour nous borner à celle-là, est une ancienne salle du forum urbain transformé en église. On a retrouvé sur la façade les restes de l'ancien cadran solaire du forum [4].

268. Parmi ces salles transformées en église, l'une des plus importantes historiquement est l'église, aujourd'hui disparue, de Saint-André Catabarbara, dit aussi Catabarbara patricia sur l'Esquilin.

C'est au temps de Simplice, vraisemblablement sous Ricimer, entre 471 et 483, qu'elle fut installée dans la magnifique aula de Junius Bassus, consul de l'an 317. Le fondateur en fut le général goth Flavius Valila, autrement appelé Theodovius, un barbare aux yeux des Romains. C'est à cet étranger, patrice de Rome, que se rattache l'étrange désignation de Catabarbara patricia. Le nom de Catabarbara est un mélange de grec et de latin, formé par le langage populaire à l'époque byzantine [5].

Ce goth Valila est le même qui fonda l'église de Tivoli, d'où provient la célèbre *Carta cornutiana* [6]. Il semble, comme son contemporain le barbare Ricimer, avoir joui à Rome d'une grosse fortune. Comme Ricimer fonda Sainte-Agathe des Goths, de même Valila " fiança ", ce sont les termes de la dédicace [7], " sa fortune au Christ " et donna ses possessions — la magnifique salle et le

[1] Voir ci-dessus p. 159, 190-196 et fig. 51, 52, 53.

[2] Voir dans Lanciani, *quo supra*, p. 492, les mesures du Sessorianum.

[3] Dehio, p. 46, pl. 12, fig. 9 et 12; Willems, *La Sainte robe* (1891), p. 319 et suiv. : *la partie romaine de la cathédrale de Trèves*, avec plans.

[4] Marucchi, *Guida archeologica di Preneste* (1885), p. 55, 64, 161; Blondel, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. II (1882), p. 176 et suiv.

[5] Dans le *Liber pontificalis*, t. I, p. 249, *Simplicius*, § 72, elle s'appelle encore : *basilica beati Andreae iuxta basilicam sanctae Mariae;* mais sous Grégoire II (t. I, p. 397, § 178) on dit déjà : *Monasterium S. Andreae apostoli quod Barbare nuncupatur;* et sous Léon III (t. II, p. 28, § 413) *tecta basilicae beati Andreae apostoli quae appellatur cata Barbara patricia*. Sur l'origine voir p. 160. Cf. *Analecta rom.*, t. I, p. 80.

[6] Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. CXLVI.

[7] De Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1871, p. 8, 23. — Voir pp. 5 et suiv., 41 et suiv un article fort documenté sur l'église.

terrain adjacent — au pape Simplice. Celui-ci, toujours aux termes de l'inscription, dédia la salle à l'apôtre André, qui n'était encore honoré à Rome par aucune église. On n'ajouta point de colonnades à l'intérieur; quant à l'abside qui existait déjà, on la décora d'une mosaïque représentant le Christ entre les douze apôtres.

La dédicace en lettres mosaïques qui se trouvait dans l'abside se conserva jusqu'au XVIe ou XVIIe siècle. Elle a été copiée par Platina et par le peintre flamand Van Winghe; c'est Petrus Sabinus qui la reproduit le plus exactement. L'inscription classique, bien plus ancienne, par laquelle Junius Bassus consacrait à des usages profanes la salle publique élevée par lui, est aussi parvenue jusqu'à nous [1].

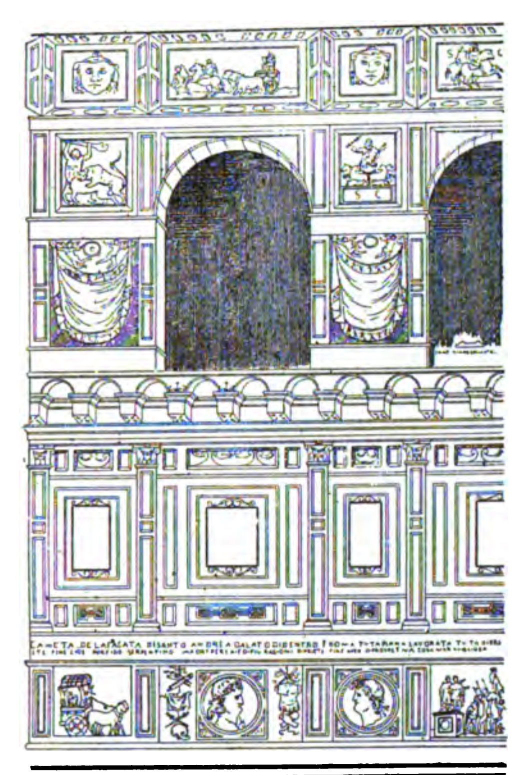


Fig. 120. **Décoration de marbre et mosaïque de St-André Catabarbara,** d'après un vieux dessin.

En 1686, le bâtiment, fort endommagé déjà et privé de sa décoration, fut malheureusement victime d'une destruction presque totale et les temps qui suivirent 1871 achevèrent la ruine de ce qui subsistait encore. Nous ne connaissons plus ce chef-d'œuvre que par les dessins de Giuliano da Sangallo et de Giovanni Ciampini et par quelques fragments de la décoration.

Junius Bassus, certainement païen quand il fit cette construction, avait fait revêtir les parois intérieures de sa salle d'incrustations de marbres de diverses couleurs (fig. 120 [2]). Ce n'était pas une simple décoration ornementale; mais il y avait aussi de grandes scènes historiques. La marqueterie eut là ses meilleurs modèles. Les anciens, qui cultivaient fort ce genre, en appelaient les œuvres *opus sectile.* Nous en avons vu des spécimens, bien moins parfaits, à Sainte-Sabine.

Pendant treize siècles que l'aula de Bassus servit comme église, l'autel demeura entouré de ces marbres éclatants qui figuraient des jeux publics et des combats d'animaux. Les portraits de Titus, de Domitien, d'autres empereurs y apparaissaient au milieu de trophées guerriers. Les grandes fenêtres cintrées étaient accostées, à droite et à gauche, de plaques de marbre figurant des *vela alexandrina;* au-dessus de ces plaques s'en trouvaient d'autres avec des scènes figurées; et tout en haut d'autres tableaux en rectangles allongées étaient animés de scènes analogues. L'élément mythologique n'en était pas absent; je n'en veux d'autres preuves que la scène d'Hylas enlevé par les nymphes.

[1] *Ibid.*, p. 27.
[2] Holtzinger, *Altchristliche Architektur*, p. 194. Cf. de Rossi, *quo supra.*

Tout cela fut laissé en place par le pape Simplice, mais recouvert, au moins temporairement, par respect pour le culte, de ces précieuses tentures tissées ou brodées, dont on était alors prodigue dans les églises. Un de ces tableaux cependant doit avoir été assez cher aux pieux chrétiens pour qu'ils se soient réjouis de le voir dans la maison même de Dieu : le triomphe de Constantin sur Maxence.

Les dessins de San Gallo nous en ont conservé la reproduction. Devant l'empereur debout sur une tribune élevée, des soldats, lances hautes, l'acclament de leurs cris de joie; un char triomphal, le *carpentum*, s'avance. Selon la coutume, un triomphe doit célébrer publiquement à Rome la révolution; la chute du tyran Maxence au pont Milvius était un sujet de joie même pour les païens. Et quand, en 315, le Sénat, presque entièrement païen, élevait à Constantin vainqueur le fameux arc de triomphe, l'on ne peut s'étonner que deux ans plus tard le consul Junius Bassus ait cru devoir célébrer à nouveau cette victoire par une peinture dans son aula publique [1].

Les seuls fragments qui subsistent de cette décoration, nous représentent : le ravissement d'Hylas et au dessous une draperie égyptienne; l'entrée solennelle en charge d'un consul, peut-être Junius Bassus; deux combats de tigres avec une vache et un taureau. Les deux premières de ces marqueteries sont au palais Albani (del Drago), les deux autres au Musée Capitolin [2].

Toutes ces richesses décoratives de Saint-André Catabarbara, dépouilles d'un art païen arrivé à la perfection dans le maniement du marbre, qui se mettaient ainsi au service du temple du Seigneur, nous représentent le sort commun de l'art classique de cette époque, pénétrant dans le sanctuaire de l'église.

Sous l'impulsion de l'art profane l'art chrétien a su aussi conquérir de glorieux lauriers, surtout dans le domaine de la mosaïque.

V. — Les mosaïques de Rome. Langue en images de l'Église aux jours du triomphe.

269. Aux IV[e] et V[e] siècles les artistes chrétiens de Rome cultivèrent avec un soin tout particulier la mosaïque. Cet art orna de riches pavements multicolores le sol des églises, des presbytères, voire de chapelles souterraines, comme on en a un exemple dans une crypte découverte en 1838 près du tombeau de sainte Hélène [3]. Il créa des décorations pariétales de tout genre, depuis le simple revêtement en couleur jusqu'aux figures géométriques les plus artistiques. Mais où il a atteint son plein épanouissement, c'est dans l'établissement

[1] Voir les dessins de San Gallo dans de Rossi, *quo supra*, pl. 1-4, et dans *Bull. arch. com.*, 1893, pl. IV-V, avec explications de Marucchi (p. 98). De Rossi s'étend davantage, p. 46 et suiv. Voir aussi le texte et les fig. de Ciampini, *Vet. monum.*, t. I, p. 52 et suiv., pl. 21-25 et 76, avec un plan de la salle, pl. 1.

[2] Il y a de bonnes figures en couleur de ces deux derniers tableaux dans le *Bull. arch. com.*, 1893, pl. II et III. En 1892 ils étaient encore abandonnés, sans soins, au milieu des lits des malades, dans l'église de Saint-Antoine abbé, alors transformée en hôpital. Cf. les notes et les dessins de A. Nesbitt dans l'*Archaeologia*, t. XL, p. 267-296; Lanciani, *Pagan and christian Rome*, p. 28 et suiv.; D'Agincourt, *Pittura*, pl. 13, fig. 3 et pl. 84, fig. 1.

[3] Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 403. Il n'est point certain que cette crypte, découverte près de Torre Pignattara, soit chrétienne; ce qui le laisserait croire, c'est la présence d'une colombe avec le rameau d'olivier et de la croix, peut être fortuite.

de peintures entières qui formaient l'ornement le plus digne et le plus goûté alors des édifices du culte. Ces tableaux composés avec une indicible patience par l'assemblage de milliers de cubes, soit de verre soit de marbre coloré, offrent un caractère vraiment monumental. Leur durabilité, la haute valeur du travail qui les produisait, en faisaient les objets les mieux adaptés au goût et à l'esprit des Romains de ce temps.

Sans doute on ne cultivait pas avec moins de zèle la peinture au pinceau, et les atriums des basiliques, comme leurs parois intérieures, les chapelles, les palais des riches se couvraient de peintures d'artistes chrétiens. Mais les couleurs trop fragiles de ces décorations ne leur ont guère permis de venir jusqu'à nous; les catacombes seules ont su garder cachées leurs peintures; tandis que Rome est encore aujourd'hui heureusement en possession d'un nombre respectable de mosaïques datant de la fin de l'empire et du commencement du moyen âge[1].

Dans l'ensemble ces mosaïques témoignent d'un véritable progrès, d'une rénovation de l'art vis-à-vis des productions profanes immédiatement antérieures à la paix de l'église sous Constantin. On y voit l'art chrétien marcher seul hardiment et montrer de quoi il est capable quand il lui arrive de réanimer des éléments antiques et de les pénétrer d'idées chrétiennes. Le même phénomène d'une évolution aussi indépendante de l'art romain dans le sens chrétien ne se manifeste guère que sur un point du domaine de la sculpture : la sculpture des sarcophages, dont nous parlerons plus tard. La statuaire au service des morts, la mosaïque au service des temples pour les vivants sont les deux arts favoris de l'Église dans l'empire mourant.

Les mosaïques des basiliques, quand elles ne se réduisent pas à de simples figures ornementales, représentent soit des événements historiques, soit des objets symboliques ou typiques.

A la première catégorie appartiennent avant tout les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, à la seconde les agneaux, les colonnes, la main de Dieu, les fleuves ou les villes, que l'on joint à d'autres représentations pour leur prêter un sens plus profond. On rencontre souvent des scènes que l'on pourrait appeler historico-symboliques, dans lesquelles un fait déterminé est représenté aux yeux du spectateur avec des attributs idéaux qui en précisent la signification : c'est ainsi que la remise à S. Pierre du pouvoir de lier et de délier est représentée par des artifices qui évoquent immédiatement la haute portée spirituelle de cet événement : c'est ainsi encore que pour peindre la récompense des martyrs par le Christ, on représente les confesseurs se groupant avec leurs couronnes autour du Sauveur glorifié, ou conduits par S. Pierre au Christ dans le lieu de bonheur.

270. La partie des basiliques où la mosaïque était appelée, par les principes de l'art et par ceux du culte, à se développer le mieux et de la manière la plus suggestive était la tribune ou abside. Dès l'époque constantinienne il se forma

[1] Outre les fresques des catacombes dont on parlera plus bas, on peut signaler les peintures suivantes : 1. l'orante dans une salle du palais récemment exhumé sous l'église des SS. Jean et Paul à Rome (p. 47); 2. la peinture de l'oratoire de Sainte-Félicité (p. 177); 3. les deux portraits de nobles romains à l'église souterraine de Saint-Clément; 4. les peintures de l'oratoire découvert sous le *monte di giustizia*. Seule l'orante des Saints-Jean et Paul est encore visible.

un certain type que l'on adopta de préférence pour la décoration mosaïque de l'abside et qui consiste dans une grandiose scène historico-symbolique. C'est avant tout l'exaltation du Christ, dont la loi, victorieuse avec Constantin, fait l'objet d'un triomphe solennel; puis des princes des apôtres, gloire et honneur de la Rome chrétienne. Le regard est en même temps attiré sur le monde, qui maintenant, après la défaite du paganisme, accourt sans obstacle de l'orient et de l'occident, vers le Sauveur et les sources du salut. Cette image suggestive était si commune qu'on la rencontre jusque sur des produits des arts secondaires, comme un pied de verre doré (fig. 121 [1]) ou un graffito des catacombes [2].



Fig. 121. Pierre reçoit du Sauveur le rouleau de la loi. Verre doré du Vatican.

La figuration du Christ dans cette composition est analogue à celle de l'empereur dans les œuvres d'art antique, représenté remettant à un lieutenant envoyé en province un rouleau écrit comme expression des pouvoirs qu'il lui donne; ainsi le Christ, maître et législateur de la nouvelle alliance, debout, en tenue princière, sur un tertre, entouré de nuées lumineuses, lève la main droite en signe de commandement et tient de la gauche le rouleau de la loi qu'il remet à S. Pierre : celui-ci le reçoit avec les mains voilées. A la figure vénérable et humiliée du prince des apôtres correspond de l'autre côté S. Paul, dans une attitude hardie et assurée, prêchant aux nations. Deux palmiers encadrent la scène, rappelant la Palestine, et symbolisant la terre promise du ciel; sur une branche se balance le phénix symbole de la résurrection, gage de la vérité et de la force de la nouvelle alliance (I Corinth., XV, 14). La colline où se tient le législateur divin, est baignée par le Jourdain, IORDANES, dont le nom se trouve exprimé sur mainte mosaïque, comme sur notre verre. Le Jourdain représente l'eau du baptême, le sacrement de rénovation, condition et fondement pour l'homme du salut et de la bienheureuse immortalité. Dans la partie inférieure de la figure se trouvent aux angles deux villes que notre verre désigne sous le nom de IERVSALE et de BECLE (pour Bethléem), figurant ainsi les deux groupes appelés au salut, les païens et les Juifs. Six agneaux, symbole du troupeau devenu chrétien, s'avancent des deux villes vers le centre où un autre agneau se tient sur un rocher d'où sortent quatre sources : c'est l'agneau de Dieu, trônant sur le rocher

[1] Notre figure est empruntée à Garrucci, *Arte cristiana*, planche 180, figure 6; celle de Kraus, *Roma sotterranea*, 2e édition, p. 347, est moins bonne. Voir Garrucci, *ibid.*, vol. I, pag. 574 et *Vetri ornati*, 2e édition, pag. 84 et suiv.

[2] Graffito porté des catacombes à Anagni. Voir notre fig. 84.

qui épand les eaux du salut, plus merveilleux que le rocher de Moïse dans le désert. Les quatre sources sont les quatre évangiles qui abreuvent la terre altérée de la doctrine divine : *Viva Christi flumina*, dit S. Paulin de Nole des quatre évangélistes [1].

Un autre sujet fréquent sur les mosaïques se retrouve aussi sur un verre doré : le Sauveur du monde est assis sur un trône élevé entouré de S. Pierre, de S. Paul et d'autres martyrs [2]; les détails de cette dernière représentation se mêlent parfois à ceux de la première; et les images symboliques changent plus ou moins. On inventa d'ailleurs d'autres compositions; on ne travaillait pas sur patron, mais librement.



Fig. 122. **Scènes de vendange et figures décoratives du mausolée de Constantin (Sainte-Constance)**, d'après Garrucci, *Arte crist.*, pl. 208.

271. Si nous voulons suivre l'ordre chronologique des grandes mosaïques romaines encore subsistantes de cette époque, la première place doit être donnée à la rotonde de Sainte-Constance sur la voie nomentane. Ses mosaïques, tant celles qui ont disparu que celles moins nombreuses que l'on a conservées, étaient l'œuvre d'un habile maître de l'époque constantinienne (fig. 122; cf. fig. 110). Nous les avons déjà décrites. Un historien moderne de l'art parle ainsi de leur caractère classique : " Elles sont l'expression d'une société chrétienne qui ne considérait pas le passage à la « nouvelle loi » comme une rupture avec ce qu'il y avait de meilleur et de plus beau dans les traditions antiques. Le christianisme qui nous parle des voûtes de Sainte-Constance, n'est certes pas respon-

[1] *Epist. ad Severum*, 32 § 10 : *Petram superstat ipsa petra ecclesiae | De qua sonori quatuor fontes meant | Evangelistae viva Christi flumina.* Cf. de Rossi, *Bullett. arch. crist.*, 1887, p. 119, où il traite de la même représentation sur la pyxide argentée du nord de l'Afrique qui se trouve actuellement au Musée chrétien du Vatican.—Sur le graffito d'Anagni la scène du bas est rattachée à celle du haut.

[2] Garrucci, *Vetri*, pl. 18, fig. 4.

sable de la « décadence de l'antique. » S'il avait pu être maintenu, poursuit avec raison le même auteur, l'esprit des Damase et des Ambroise, des Théodose et des Augustin l'aurait sauvé [1] ".

En second lieu, d'après l'opinion récente la mieux fondée, viennent les deux longues séries des scènes bibliques dans la nef de Sainte-Marie Majeure. Nous avons déjà montré que c'est sous le pape Libère qu'elles ont été appliquées aux parois du vaisseau central. Nous ajouterons ici, à l'encontre de l'historien que nous venons de citer, qu'on ne peut accuser l'exécution d'en être " très grossière." Les épithètes de " tout à fait rabougries et souvent difformes " ne sauraient être justement appliquées à ces figures. Quand on les voit de près, — ce qui n'est que rarement possible à la hauteur où elles sont placées, — on reconnaît que bien des défectuosités de ces œuvres doivent être mises sur le compte de restaurations maladroites et grossières. Si les figures sont très " massives ", ce leur est un caractère commun avec l'art romain en général et celui de cette époque en particulier. Néanmoins le dessin est tracé d'une main sûre et traité avec un sentiment profond, et toute la composition trahit le véritable art, tout inspiré encore de classicisme, et dont les créations sont plus libres et plus naturelles que celles des mosaïques de l'arc triomphal exécutées au siècle suivant [2].

On aura une preuve parlante de l'exactitude de ce jugement dans la représentation de la rencontre d'Abraham avec les trois anges et de l'hospitalité qui leur est offerte par le patriarche et sa femme Sara : tableau remarquable, composé de trois scènes, que nous reproduisons pour la première fois par la photographie (fig. 123 [3]). En haut c'est la salutation des anges. Le plus important, celui du milieu, dont toute la personne est entourée d'un nimbe, reçoit les hommages du patriarche, profondément incliné, avec une dignité et une hauteur toute romaine, mais non dépourvue de grâce. Dans la partie inférieure du tableau, Abraham donne à Sara, devant sa demeure, l'ordre de préparer les mets, puis il les sert à ses hôtes, assis à une table en plein air sous un chêne. Suivant les habitudes de la peinture romaine, surtout dans le bas empire, la mosaïque développe toute la scène par une juxtaposition de toutes ses parties, qui n'a rien de forcé.

La troisième grande mosaïque est celle de l'abside de Sainte-Pudentienne, la plus ancienne et la plus précieuse des décorations absidales, encore subsis-

[1] Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 406. Cf. Garrucci, *Arte crist.*, pl. 204-207. Kondakoff (*Histoire de l'art byzantin considéré principalement dans les miniatures*, Paris, 1886-1891, t. I, p. 103) remarque : " Le véritable art chrétien se révèle d'abord dans les mosaïques; mais les premières productions de cette espèce nous offrent un mélange singulier d'idées chrétiennes et de formes païennes, aussi bien dans les types que dans les motifs d'ornement et dans la composition."

[2] Garrucci, pl. 215-222; Kraus, p. 418. Cf. ci-dessus, p. 310 et suiv.

[3] Photographie du commandeur Carlo Tenerani. Dans les trois scènes Abraham se reconnaît aux mêmes traits de visage. Cf. la fig. 106, représentant Abraham en train de servir les anges. Notre fig. nous montre avec le pain le cratère de vin près de la table, et, comme dans la mosaïque voisine de Melchisédec, citée p. 385, sont figurées par là les saintes espèces de l'Eucharistie. Les deux mosaïques sont près du maître-autel où se célèbre le sacrifice eucharistique. Sur le cycle des mosaïques libériennes dans cette église j'ai donné en nov. 1898 aux conférences d'archéologie chrétienne (v. *Nuovo Bullett. di arch. crist.*, 1899, p. 82) des détails plus amples en m'appuyant sur les photographies en ma possession du commandeur Carlo Tenerani. Cf. H. Graeven, dans les *Bonner Jahrbücher*, liv. 105 (1900), p. 152 et pl. 18 (Sacrifice de Melchisédec à Sainte-Marie Majeure, d'après ma photographie).

tantes, des vieilles basiliques romaines. Quelle distance entre ces mosaïques pleines de vie, de naturel et de grandeur et la raideur des œuvres de l'époque byzantine ou carolingienne à Rome! Au centre, le Christ sauveur, dans un calme majestueux, d'une beauté antique, tient un livre ouvert, où l'on peut lire qu'il est le "conservateur de l'église de Pudens." Autour de lui les apôtres assis dans des attitudes dignes et vivantes. Derrière eux deux figures de femmes portant leurs couronnes au Sauveur, personnifications, d'après l'explication la plus autorisée, de l'église des Gentils et de l'église des Juifs; derrière elles, à l'arrière



Fig. 123. **Abraham et les trois anges.** Mosaïque de Sainte-Marie Majeure.

plan, une grande architecture comprenant portique et divers bâtiments. On a voulu y reconnaître une vue de Rome : les alentours de la basilique de Sainte-Pudentienne. Il est plus vraisemblable que l'on a entendu représenter ici les édifices sacrés de la Palestine alors subsistants et bien connus à Rome. Cela expliquerait la présence au milieu d'eux d'une colline dénudée, image du Calvaire, sur laquelle se dresse une croix élevée, intentionnellement mise en évidence par l'artiste. On ne se trompera guère en supposant que c'est la croix de Jérusalem, récemment découverte dans la sainte cité et dont les reliques étaient en train de faire le tour du monde. La croix étincelle des pierres qui la

décorent et la sainte pèlerine (Aetheria Silvia) nous témoigne qu'il en était ainsi de la croix vénérée à Jérusalem. Sur notre mosaïque les évangélistes figurés entre les nuages, sous les symboles usuels de l'homme ou de l'ange, du lion, du bœuf et de l'aigle, rendent témoignage au signe du salut. La mosaïque appartient à la fin du IV[e] siècle, et fait sans doute partie des décorations dont le pape Sirice embellit l'église restaurée [1].

Les mosaïques de Sainte-Sabine, qui viennent en quatrième lieu, datent du pontificat de Célestin I[er] ou peut être de celui de son successeur Sixte III; en tout cas c'est à celui-ci qu'appartient la cinquième œuvre, les mosaïques du grand arc de Sainte-Marie Majeure. Les ayant déjà décrites [2] nous n'avons pas à y revenir.

Plus vivement encore que dans ces deux dernières œuvres on sent l'influence de la tradition classique dans les mosaïques d'une des niches de l'oratoire des Saintes-Rufine et Seconde (6), ancien vestibule du baptistère du Latran. Le goût qui les distingue, l'alliance qu'on y remarque de la richesse avec la délicatesse du sentiment, les font communément attribuer à une époque plus ancienne. Mais, comme il est bien vraisemblable qu'en refaisant le baptistère Sixte III a fait également le portique, la mosaïque ne saurait être antérieure à son époque. L'art y est d'ailleurs exclusivement ornemental et l'on sait que dans l'ornement les traditions de la bonne époque se sont maintenues avec plus de ténacité que dans la figure. La décoration se compose d'un feuillage vert rehaussé d'or qui se déroule sur un fond bleu; dans la bordure supérieure on distingue un agneau de Dieu entre quatre colombes, de taille fort réduite, et dans des guirlandes, six croix plus grandes. La présence de ces croix autorise à penser qu'avant l'érection de l'oratoire de la Sainte-Croix dans le voisinage, cette place du portique aurait servi à la dispensation de la confirmation, aurait été le *consignatorium* [3].

La mosaïque de l'arc dit de Placidie dans la basilique de Saint-Paul (7) a été exécutée sous Léon le Grand. Malgré des remaniements postérieurs, elle réfléchit encore, comme nous l'avons vu [4], l'ancienne composition et est un témoin de l'esprit chrétien antique dont le souffle la pénètre toute entière [5].

Au nom du pape Hilaire se rattache la mosaïque (8) beaucoup mieux conservée qui décore la voûte de l'oratoire de Saint-Jean l'Évangéliste, bâti par ce pape près du baptistère du Latran. Là aussi la principale décoration consiste dans des motifs ornementaux qui se combinent gracieusement et harmonieusement. De délicates guirlandes s'enroulent autour de quatre tiges qui convergent vers l'agneau de Dieu, au centre d'une couronne triomphale. Dans les compartiments ainsi formés, des oiseaux et des corbeilles de fleurs et d'autres détails rappellent, comme on l'a justement remarqué, la peinture des catacombes [6].

---

[1] Garrucci, pl. 208; Kraus, p. 490 et la fig. du titre; Pératé, dans l'*Histoire de l'art*, t. I, p. 45, fig. 25 et pl. en photogr. L'inscription dit : DOMINVS CONSERVATOR ECCLESIAE PVDENTIANAE. Voir mes *Analecta rom.*, diss. 13, § 2.

[2] Ci-dessus p. 309. Garrucci, pl. 210; Kraus, p. 412, 414.

[3] Kraus, p. 411; Rohault de Fleury, *Le Latran au moyen âge*, p. 43, donne, comme de Rossi, une bonne fig. Cette mosaïque oubliée au contraire dans le P. Garrucci est reproduite par Pératé, *Histoire de l'art*, t. I, fig. 26 et p. 46.

[4] P. 341.

[5] Garrucci, pl. 237; Kraus, p. 412; Müntz, *L'ancienne basilique de Saint-Paul hors les murs* (*Revue de l'art chrétien*, 1898, p. 1 et suiv.; 108 et suiv.).

[6] Garrucci, pl. 238; Kraus, p. 413.

D'ailleurs l'oratoire tout entier semble être l'imitation d'une chapelle funéraire, celle de Saint-Jean à Éphèse, lieu de refuge d'Hilaire, qui tient dans l'histoire de ce pape une place considérable[1].

Avec la mosaïque suivante (9) nous arrivons à la première décoration absidale conservée dans son intégrité, tant dans la partie qui couvre l'arc triomphal que dans celle qui revêt l'intérieur de l'abside. C'est la mosaïque, dont nous avons déjà parlé, du pape Félix IV (526-530) aux Saints-Côme et Damien. Sur l'arc c'est l'agneau de Dieu au milieu de scènes apocalyptiques. L'abside nous montre la figure majestueuse du Sauveur sur une colline et les princes des apôtres qui lui amènent de part et d'autre les titulaires de l'église les saints Côme et Damien. Cette mosaïque, toute pénétrée de la puissance romaine, d'une simplicité pleine de grandeur, malgré des signes apparents de décadence, n'était que le couronnement de toute une décoration de marbre et de mosaïque qui faisait une parure magnifique à cette ancienne salle d'archives et à la rotonde qui lui était unie, peut être l'Héroon de Romulus. L'inscription de la mosaïque de l'abside célèbre cette brillante décoration qui donnait à la basilique l'éclat d'une beauté radieuse : *aula Dei claris radiat speciosa metallis*. L'*aula Dei* désigne tout l'édifice, qui dès l'antiquité, comme *Templum sacrae urbis*, était orné de mosaïques que Félix IV laissa subsister[2].

La série des mosaïques anciennes dans lesquelles apparaissent encore partiellement les traditions du bon art romain, se clôt avec celle de la basilique de Saint-Laurent hors les murs (10). Sur l'arc triomphal élevé au-dessus du tombeau du saint, on voit le Christ assis sur le globe terrestre, comme dans la mosaïque disparue de Sainte-Agathe (fig. 20), motif de basse époque et peu artistique. Tandis qu'à Sainte-Agathe les apôtres se serraient en longue rangée autour du maître, il n'y a plus ici de part et d'autre que S. Pierre et S. Paul, S. Laurent, patron de l'église, et son compagnon de diaconat Étienne, dont les reliques ont dû être apportées de Jérusalem dans cette église sous Simplice; puis, dans les angles, S. Hippolyte, dont le corps reposait près de là, et le pape Pélage II, auteur de cette décoration et de la restauration de l'église, dont il tient en mains le modèle. Déjà aux Saints-Côme et Damien, le pape Félix IV, à qui l'on doit la mosaïque et l'église, occupait la même place[3].

272. Au IV[e] et V[e] siècle, aucune ville ne s'était distinguée aussi brillamment que Rome dans l'art de la mosaïque; aucune dans ce champ difficile n'avait tenu si haut l'étendart de l'antique civilisation classique, en dépit des malheurs des temps.

Mais dès le cinquième siècle Ravenne entre en concurrence avec Rome. La faveur des maîtres de Rome lui fait entreprendre la culture de la mosaïque et tant sous la domination gothique que sous le retour d'influence de l'Empire romain d'Orient, elle s'y adonne avec un tel succès qu'elle en vient à surpasser Rome. A Rome la mosaïque de Saint-Laurent laisse pressentir ce caractère de

[1] Ci-dessus, p. 326.

[2] Garrucci, pl. 253. Cf. ci-dessus p. 192, 366; Kraus, p. 418. Andrea Fulvio, du Perac et Ugonio virent encore au XVI[e] siècle les restes de l'ancienne décoration en mosaïque ou plutôt en incrustation de marbre. Cf. de Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1867, p. 66.

[3] Garrucci, pl. 271; Kraus, p. 420. Sur la mosaïque de Sainte-Agathe, voir ci-dessus, p. 93. Sur une série d'autres mosaïques romaines disparues, voir Müntz, *The lost mosaics of Rome* (*American Journal of archæology*, t. II, fasc. 3) et de Rossi à la fin de ses *Musaici*.

sauvagerie et de raideur que la suite des temps va imprimer aux œuvres romaines avec une impuissance croissante et un manque de goût de plus en plus marqué; le dessin devient tous les jours plus raide et sans vie; la gravité des figures tourne au sombre; l'émaciement et l'allongement exagéré des traits sont les misérables moyens d'exprimer la sainteté; la profusion avec laquelle on répand l'or est comme un palliatif au manque d'art. Et cependant quel visiteur de Ravenne pourrait oublier jamais ses basiliques décorées de vénérables mosaïques? La nef de Saint-Apollinaire *in città* avec ses longues séries de saints, le baptistère des orthodoxes si brillamment décoré, et tant d'autres monu-

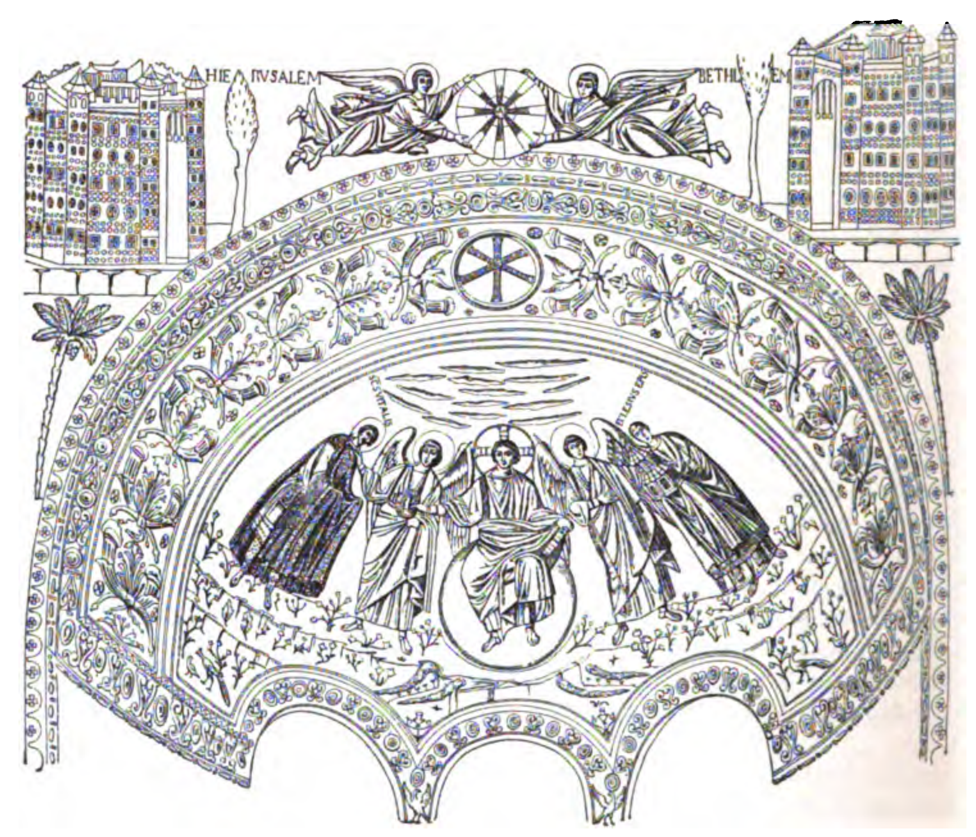


Fig. 124. **Mosaïque absidale de Saint-Vital à Ravenne.**

ments de Ravenne, produisent une impression ineffaçable et montreront pendant des siècles de quoi était capable l'art profond et saisissant des premiers temps chrétiens. L'observateur attentif découvre dans les mosaïques de Ravenne, notamment dans les moins anciennes, de nombreux éléments qui témoignent d'une influence étrangère sur les traditions propres de l'Italie. C'est d'Orient en particulier que vient ce luxe exagéré du vêtement et des parties décoratives; ce sont là des marques de l'influence byzantine en Italie[1].

[1] Voir J. Kurth, *Die Mosaiken der christlichen Aera, I. Die Wandmosaik. v. Ravenna.* Berlin, 1902; X. Barbier de Montault, *Les Mosaïques des églises de Ravenne*, Lille, 1897 (Extrait de la *Revue de l'art chrétien*) et aussi Ch. Diehl, *Les villes d'art célèbre. Ravenne*, Paris (1903); du même, *Justinien*, p. 640 et suiv.

Une des plus pures productions de l'art de la mosaïque a été donnée par la rivale de Rome dans la décoration de la rotonde de Saint-Vital, due, semble-t-il, à l'évêque Ecclesius. Dans l'abside (fig. 127 [1]), le Sauveur, sous l'apparence d'un homme jeune et imberbe, trône sur le globe du monde. Il tend une couronne à S. Vital debout à sa droite, tandis qu'à sa gauche s'avance l'évêque Ecclesius avec le modèle de l'église. Vital, avec sa chlamyde dorée, Ecclesius, revêtu de la *planeta* et du pallium, sont conduits au Christ l'un et l'autre par un ange. Une gracieuse ornementation encadre ce tableau. Aux pieds des personnages est un jardin, symbole du lieu de délices qu'est le ciel; quatre fleuves, qui sourdent aux pieds du Christ, des fleurs et des oiseaux y répandent la vie. La bordure de l'arc est formée d'une riche décoration de calices de fleurs semblables à des cornes d'abondance croisées qui se succèdent pour aboutir au sommet de l'arc au monogramme du Christ ✳ (*Iesus Christus*). Au-dessus de l'arc, entre les cités de Bethléem et de Jérusalem, deux anges planants à la façon des Victoires antiques, soutiennent le même monogramme uni à une croix sous cette forme ✳. En avant de chaque cité est un cyprès un peu grêle, et au-dessous un palmier muni de ses fruits [2].

273. Revenant à Rome, nous aurions encore, pour donner une idée plus complète de la richesse et du nombre des mosaïques pendant cette seconde floraison de l'art antique, à signaler tout d'abord les nombreuses œuvres que des causes variées ont condamné à la destruction, mais dont il nous reste des descriptions ou des notices; nous aurions à examiner les fragments encore subsistants d'œuvres considérables; enfin il nous faudrait aller dans les cimetières romains pour y admirer les mosaïques qui en décorent les murailles. Car les mosaïstes portaient leur zèle jusque chez les morts, ornant le sol de chambres funéraires vénérées d'un pavement multicolore, revêtant même de leurs peintures des tombeaux entiers; comme on le voit sur un tombeau du cimetière de Saint-Hermès, historié d'un Daniel dans la fosse aux lions et d'une résurrection de Lazare [3]. C'est d'un cimetière de Rome, celui de Saint-Cyriaque, que proviennent les deux grands portraits en mosaïque de Flavius Julius Julianus et de sa femme Maria Simplicia Rustica, sans doute parents du préfet de la ville Rusticus Julianus, qui mourut à Rome en 388 [4].

Mais actuellement la peinture proprement dite appelle notre attention. Ce n'est, à vrai dire, au point de vue de l'influence, que l'humble sœur de la mosaïque, mais elle se plie avec plus de souplesse aux fantaisies du génie, elle répand ses créations avec plus de liberté et de profusion.

VI. — La peinture et les cimetières.

274. La fragilité même des peintures n'a pas permis aux peintres chrétiens de Rome aux derniers temps de l'Empire de nous laisser autant d'œuvres de

[1] Garrucci, *Arte crist.*, pl. 258; Kraus, *quo supra*, p. 441.
[2] Kraus, p. 438. Cf. Diehl, *Ravenne*, p 75 et suiv.
[3] Garrucci, pl. 204, fig. 1.
[4] De Rossi, *Musaici*, fasc. 1.

leur pinceau que les mosaïstes, nous en avons déjà fait la remarque. C'est surtout dans les catacombes qu'il faut chercher les restes vénérables de l'antique peinture chrétienne, et l'on s'y heurte à cet inconvénient que ces œuvres souterraines, destinées à être vues à l'éclairage des lumières, n'offrent guère qu'un dessin sommaire et des couleurs appliquées par couches irrégulières; et leur imperfection empêche de se faire une idée nette de l'état réel de la peinture à cette époque. Cependant la pensée chrétienne et un sentiment vraiment profond y trouvent moyen de s'exprimer dignement dans la langue de l'art universel.

Jetons un regard sur quelques spécimens des IVe, Ve et VIe siècles, dans l'ordre chronologique.

Au IVe siècle appartient la bonne fresque de la Vierge à l'enfant, peinte sous un arcosolium de la catacombe ostrienne (fig. 128[1]). Les deux monogrammes constantiniens du Christ rappellent le nom du divin enfant et situent l'œuvre à l'époque de la paix de l'Église. A droite et à gauche l'arcosolium montre en forme d'orants les défunts qui y sont ensevelis. Dans la catacombe de Sainte-Cyriaque, l'arcosolium de Zosimien fut décoré au IVe siècle de fresques, dont l'une représente une âme sous forme d'orante recevant sa récompense du juge suprême; d'autres nous montrent le Bon Pasteur, Jonas sous sa courge, Moïse qui se déchausse, le Sauveur trônant entre deux apôtres. A la même époque appartiennent, dans le cimetière de Calixte, les images du juge distribuant les récompenses, aussi avec le monogramme constantinien, du Christ entre les douze apôtres, de deux cerfs se désaltérant à une source qui jaillit du rocher; sans doute sur ce rocher il y avait, comme dans les peintures analogues des mosaïques, l'agneau de Dieu, dont il ne reste plus trace aujourd'hui. La même catacombe offre encore, toujours du IVe siècle, une peinture remarquable, bien que représentant une scène de la vie quotidienne : c'est une marchande de légumes, peinte sur son tombeau [2].



Fig. 125. **La Vierge à l'enfant, au cœmeterium ostrianum.**

Dans la catacombe de Sainte-Domitille, le IVe siècle nous présente la

[1] Liell, *Die Darstellungen Mariä*, pl. 6; Kraus, t. I, p. 193. Mgr Wilpert y a vu autrefois le portrait idéal de la défunte enterrée là; cf. son *Cyklus christologischer Gemälde aus der Katakombe der hll. Petrus und Marcellinus* (Freiburg, 1891), p. 48. Plus tard il a repris, avec des arguments nouveaux et décisifs, l'opinion soutenue déjà avant lui et exprimée notamment par Aringhi que la fresque représente la Mère de Dieu avec son divin fils. Voir dans son grand ouvrage la pl. 207.

[2] Sur les peintures des catacombes, tant de celles-ci que de celles qui seront nommées plus tard, l'on trouvera des renseignements et d'excellentes reproductions en couleur dans Wilpert, *Die Gemälde der Katakomben* (Freiburg, Herder), en italien sous le titre *Le Pitture delle catacombe* (Roma, Desclée), 1903, avec 267 pl. Voir aussi Lefort, *Études sur les monuments primitifs de la peinture chrétienne en Italie* (Paris, 1885), p. 72 et sv., et Hennecke, *Altchristl. Malerei und altchristliche Literatur* (Leipzig, 1896).

figure du fossoyeur Diogène, la résurrection de Lazare, Moïse frappant le rocher, etc. On y voit aussi, toujours de la même époque, la belle scène de l'introduction dans les jardins célestes de sainte Veneranda par la martyre Pétronille. A la fin du IVe siècle appartient une peinture d'un arcosolium représentant les apôtres Pierre et Paul et entre eux le monogramme de Constantin. Sur le même tombeau se répète la scène de la réunion des apôtres autour du Christ; on dit généralement qu'ici Pierre est distingué de tous les autres apôtres parce que seul il a la tête nimbée; ce n'est pas exact; un examen attentif permet de constater que le nimbe fait défaut même chez S. Pierre. C'est encore au IVe siècle qu'ont été peintes dans la catacombe de sainte Domitille deux autres fresques, dont le sujet n'a été déterminé que récemment contrairement aux explications fausses qu'on en donnait jusque-là. Dans l'une, l'on voulait voir, soit l'administration du sacrement de pénitence, soit la prédication d'un pape dans les catacombes, au lieu qu'en réalité, c'est le jugement de Dieu qui est représenté. L'autre fresque, où l'on croyait voir une Annonciation représente bien plutôt, à en juger par ce qui subsiste, les trois jeunes hommes dans la fournaise.

Dans le cimetière de Prétextat, nous avons, du IVe siècle, pour indiquer des tableaux d'un autre genre, un tombeau au monogramme du Christ, sur lequel Celerine et deux autres défuntes, désignées nommément, sont représentées symboliquement sous forme de brebis; nous y voyons aussi S. Pierre et S. Paul, Sixte II avec un compagnon, une brebis désignée sous le nom de Susanne avec deux loups appelés *seniores :* représentation symbolique de la Susanne biblique et des deux vieillards. Au cimetière de sainte Cyriaque, un arcosolium porte S. Pierre et le coq; et, dans la lunette, le Christ entouré des cinq vierges sages à droite et des cinq vierges folles à gauche. Les dernières portent leur lampe éteinte à moitié retournée, pour désigner, d'une manière un peu brutale, que l'huile en est sortie. La platonia est ornée à l'intérieur des images du Sauveur et des apôtres, qui appartiennent vraisemblablement à l'époque de Damase. Dans le cimetière voisin de saint Sébastien on remarque une naissance du Christ : la crèche a la forme d'une table à quatre pieds, on aperçoit derrière les têtes du bœuf et de l'âne; jusqu'à présent cette représentation est unique dans les catacombes. Dans le cimetière des SS. Marcellin et Pierre, une chambre funéraire est historiée du sacrifice d'Abraham, de Jonas rejeté par la baleine, des trépassés en forme d'orants et ornée de figures décoratives.

Dans le même cimetière fut exécutée à la fin du IVe ou au commencement du Ve siècle, pour la décoration de la crypte, la précieuse fresque qui représente en les désignant par leurs noms, les saints martyrs Pierre et Marcellin et à côté d'eux Gorgonius et Tiburce, tous quatre les mains tendues vers l'Agneau de Dieu debout sur un rocher d'où coulent les quatre grands fleuves. Mais ce que cette chambre renferme de plus remarquable c'est un Christ de grandeur naturelle, avec les apôtres Pierre et Paul; le dessin et le coloris en sont exceptionnellement réussis pour cette époque et, ce qui n'est pas moins important, les apôtres ont des types bien humains, et ces traits caractéristiques sous lesquels de bonne heure ils sont représentés à Rome.

Dans le *cœmeterium ostrianum*, on retrouve encore Pierre et Paul aux côtés du Christ sur son trône. Ce travail pourrait être de la même époque que le précédent, mais il est d'une moindre valeur artistique. C'est par erreur que l'on admet généralement que les deux apôtres y portent le nimbe; le Christ seul en est orné.



Ce n'est là qu'un petit nombre des peintures que l'on pourrait citer, car au IVe siècle les peintres exerçaient encore activement leur talent dans les catacombes.

Dès le cinquième siècle au contraire le nombre des fresques des catacombes décroît avec rapidité. La décadence des affaires publiques et les malheurs qui fondirent alors sur Rome ont laissé leurs traces jusque dans ce domaine. Les grandes figures des saints Polycamus, Sébastien et Quirin dans la crypte de sainte Cécile, au cimetière de Calliste, sont comme un souvenir donné par le Ve siècle à la civilisation romaine qui s'en va; ce sont des types purement romains : la tunique, le pallium avec ses plis classiques, l'expression même de ces visages imberbes, font revivre aux yeux du spectateur des nobles romains de l'époque.

Au VIe siècle nous pouvons encore citer deux fresques des catacombes : celles du tombeau du pontife martyr Corneille dans les catacombes de Calliste. Elles représentent Corneille et Cyprien, Sixte II et Optat, en tunique et en planeta, sur lesquels est jeté le pallium, insigne de la dignité sacerdotale. Ce sont vraisemblablement des œuvres de l'époque de Jean III; l'inscription en résonne comme un soupir de soulagement, après les jours d'indicible souffrance que venait de traverser Rome avant ce pape, rénovateur des catacombes.

275. Les exemples ci-dessus montrent déjà que dans la peinture cimitériale avait peu à peu cessé la prédominance de la profonde symbolique des temps primitifs. En nombre toujours plus grand des images d'un caractère purement historique avaient pris la place des peintures suggestives et profondes de l'ancien temps. Les apôtres du Christ, colonnes du temple de la Nouvelle Alliance fortement établi dans le monde, apparaissaient plus souvent et les martyrs des cimetières étaient volontiers magnifiés et associés au triomphe général de l'Église. L'amélioration de la situation de l'Église a son contrecoup dans les caveaux souterrains et offre de nouveaux objets au pinceau de ses modestes peintres.

La technique se maintient en général au même niveau, à cela près qu'on ne retrouve plus ces formes délicates et pleines de sentiment que nous voyons par exemple dans les plus anciennes peintures classiques de la catacombe de Priscille. Après Constantin, l'on continue d'employer avec moins d'art les procédés antérieurs : un modelé en tons bruns ou roux, et des contours noirs et accusés qui détachent nettement les figures. C'est une sorte de composition en relief, fort simple, sans rien de proprement pictural. Les fresques des catacombes forment par là comme une transition aux mosaïques; la même technique se retrouve dans celles-ci; et plus d'une peinture des catacombes pourrait être transposée telle quelle du fond blanc de chaux des murailles sur le fond jaune ou doré des mosaïques [1].

Par le sujet aussi, même dans les parties allégoriques, les fresques se rapprochent des mosaïques. C'est ainsi, pour nous en tenir à deux peintures disparues, que des inscriptions métriques des cimetières de la voie salarienne nous renseignent sur des peintures du Ve siècle qui pourraient être aussi bien des mosaïques que des fresques. La première inscription, posée par le pape

[1] Suivant l'observation fort juste de E. Frantz, *Geschichte der christl. Malerei*, t. I (Freiburg, 1887), p. 154 et suiv.



Boniface Ier, fut recueillie par des pèlerins dans le caveau de Sainte-Félicité. Le tableau, auquel les vers se réfèrent, représentait le triomphe céleste de sainte Félicité entourée de ses sept fils martyrs avec elle, comme le tableau déjà décrit de l'oratoire de la sainte près des thermes de Trajan. On y lit notamment : " Elle suit dans les bosquets délicieux ses enfants innocents : une couronne de fleurs serre son front vainqueur " [1].

L'autre poème se trouvait dans la basilique funéraire de Saint-Silvestre, près de la sépulture de Célestin Ier. La peinture, d'après ce texte, nous montrait les saints martyrs Félix et Philippe dans la gloire, c'est-à-dire avec leurs couronnes en mains, près du juge éternel. En souvenir de la lutte soutenue par Célestin contre Nestorius, le poème commençait par proclamer que ce juge était ce même Dieu qui était né, avait souffert et était retourné dans le ciel [2].

Nous pouvons encore signaler le beau poème dogmatique que nous ont conservé d'antiques copies prises dans " le palais de la veuve Rusticiana ", vraisemblablement femme du célèbre Boèce, tué en 524. Cette pièce se trouvait sous un tableau de la Vierge, tenant l'enfant sur son sein. L'auteur, un certain *orator Andreas*, joint à de belles et profondes pensées l'harmonie élégante et facile des vers pour célébrer les titres d'honneur de la mère et de l'enfant dont il dit, par exemple :

Engendré deux fois, sans mère comme créateur et sans père comme sauveur [3].

Un autre poème, d'un égal mérite de style, copié par les anciens pèlerins au portique de Saint-Pierre, se rapportait à la peinture ou à la mosaïque au-dessus de la porte d'entrée, qui représentait Constantin le Grand. Les vers racontent la guérison de l'empereur due à l'intervention de l'apôtre [4]. Nous avons de nombreux témoignages sur l'usage de mettre à l'entrée des églises ou des palais des médaillons-portraits : Constantin lui-même se fit peindre au-dessus de l'entrée de son palais à Constantinople [5]. Le dégagement du narthex de la basilique primitive de Saint-Clément à Rome a mis au jour deux grands portraits d'un style si excellent qu'on les a pu attribuer avec vraisemblance aux premiers temps de cette église, au IVe siècle [6].

---

[1] De Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. 1, p. 88, 116, 136; Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. 229 Les copies des pèlerins ou collectionneurs d'inscriptions nous ont conservé entre autres les deux vers que nous avons traduits : *Insontes pueros sequitur per amoena vireta*, | *Tempora victricis florea serta ligant*. A côté de cette peinture s'en trouvait une autre dont l'inscription en vers nous fait penser que les martyrs étaient représentés avec les insignes de leur supplice, dont les instruments étaient sans doute à leurs pieds.

[2] De Rossi, *ibid.*, t. II, part. 1, p. 62, 68; Duchesne, *ibid.*, t. I, p. 231. *Qui natum passumque Deum repetisse paternas* | *Sedes atque iterum venturum ex aethere credit*, | *Iudicet ut vivos rediens pariterque sepultos*, | *Martyribus sanctis pateat quod regia coeli* | *Respicit interior, sequitur si praemia Christi.*

[3] Grisar, *Anal. rom.*, t. I, p. 110 : *Bis genitus, sine matre opifex, sine patre redemptor.* Mgr Wilpert a parlé de cette peinture au congrès romain en l'honneur de S. Grégoire (1904).

[4] *Credite victuras animas remeante favilla*, etc. Cfr. ci-dessus p. 249. Nous avons déjà montré comment ces vers mal interprétés ont donné naissance ou aliment à la fable de la guérison de Constantin de la lèpre.

[5] Eusèbe, *Vita Constantini*, l. IV, c. 15 : Constantin se fait peindre " comme orant sur la porte du palais royal, au-dessus du vestibulum ". C'est l'emplacement même choisi à Saint-Pierre de Rome.

[6] Stevenson, *Mostra di Roma nell' esposiz. di Torino*, p. 215, n. 308.

276. Ces inscriptions métriques des peintures font partie d'une chaine de textes fort importants pour l'histoire de l'art. Elles prennent place à côté des recueils d'inscriptions de statues conservés par Prudence dans son *Dittochaeum*[1] et par les *tituli Ambrosiani*[2]. C'était une branche spéciale de la poésie. Ces vers nous peignent souvent des tableaux perdus des églises avec une telle fraîcheur et une telle vérité qu'on pourrait presque, à l'aide des œuvres analogues que l'on a conservées, les repeindre sur la muraille. Les poèmes de S. Paulin de Nole sur les fresques de l'église de Saint-Félix, construite par lui au début du Ve siècle, sont pleins d'indications précieuses pour l'histoire de l'ancienne peinture chrétienne. A Rome les *tituli* des peintures n'ont été conservés que pour les siècles suivants du haut moyen âge. Ils montrent la persistance de cet usage classique même lorsque dans ses créations la peinture se fut le plus éloignée des traditions classiques[3].

Un point particulièrement remarquable dont témoignent ces poèmes et d'autres des temps primitifs est le parallélisme entre les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. La peinture religieuse se plaisait à voir dans l'Ancien Testament la figure du Nouveau, à la suite des Pères de l'Église, dès le temps de Prudence; son Dittochaeum où 24 scènes de l'Ancien Testament et 25 du Nouveau sont traitées en autant de quatrains, témoigne d'une concordance de ce genre. Au reste le sens figuratif de l'Ancien Testament n'est indiqué ici que d'une manière générale, sans qu'il y ait entre les scènes une relation directe. On sait que le moyen âge poussa les choses plus loin : dans ses Bibles des pauvres, dans sa décoration picturale des églises empruntée aux scènes bibliques, il choisit des sujets qui se fissent pendant : d'un côté, la figure, de l'autre, l'accomplissement; suivant étroitement les Pères de l'Église, il s'attachait à des ressemblances extérieures purement fortuites. Les reliefs bibliques de la porte deSainte-Sabine, où mainte scène de l'Ancien Testament est directement opposée à une scène du Nouveau, montrent qu'à Rome depuis longtemps déjà l'art n'était pas étranger à cette préoccupation dans une certaine mesure[4]. Les mosaïques du pape Libère à Sainte-Marie de l'Esquilin sont aussi bibliques et nous offrent une série chronologique de tableaux de la Genèse et du livre de Josué dont ils forment l'illustration méthodique, fragments peut-être d'une série plus complète[5].

Quand ce parallélisme existait, la décoration formait ce qu'on appelait *Concordia Veteris et Novi Testamenti*[6].

De Rome on exportait au loin les modèles de ces représentations. Benoît, abbé du monastère de Saint-Pierre de Weremouth (Jarrow) en Angleterre, plein de zèle pour les arts, rapporta de son voyage à Rome des *imagines* ou modèles pour la décoration picturale de son église et de son monastère de Saint-Paul. En 678 et 684 il en était à son quatrième et cinquième voyage à Rome. Bède le

[1] S. Merkle, dans la *Festschrift des Campo Santo zu Rom*, p. 33-46.

[2] S. Merkle, *Röm. Quartalschrift*, 1896, p. 185 et suiv.

[3] Comme *tituli* de ce genre à Rome, il faut citer entre autres l'inscription d'Agapet dans sa bibliothèque du Clivus Scauri, dont hérita Grégoire le Grand (De Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. 1, p. 28, n. 55; cf. p. 16) et la remarquable poésie d'Honorius Ier sur les apôtres et l'Ascension, *Anal. rom.*, t. I, p. 120. Cf. l'instructif mémoire de De Rossi : *De titulis christ. metricis et rhythmicis*, en tête du t. II des *Inscr. christ.*, notamment p. XXXIV et suiv.; et Ganucci, *Arte crist.*, t. I, p. 460 et suiv.

[4] Grisar, *Röm. Quartalschrift*, 1894, p. 41 et suiv.; *Anal. rom.*, t. I, p. 455 et suiv.

[5] Ci-dessus p. 309 et suiv.

[6] Cf. ci-dessus p. 387, n. 1.

Vénérable nous rapporte que c'est d'après ces *imagines* romaines que Benoît fit exécuter un Isaac portant le bois de son sacrifice, comme figure du Sauveur portant sa croix. De même, comme pendant au Christ sur la croix, on voyait le serpent d'airain dont la vue guérissait les Israélites dans le désert [1].

Ce n'est guère qu'un hasard qui nous a conservé ce renseignement sur l'influence exercée par la peinture romaine sur le monde chrétien. Il n'est pas douteux que nombre de pèlerins venus de contrées lointaines aient ainsi emporté de Rome dans leur patrie des modèles pour des œuvres analogues. On conserve dans la bibliothèque de Cambridge [2] un évangéliaire avec 18 scènes peintes du Nouveau Testament. Il est assez vraisemblable que ce monument a été apporté de Rome en Angleterre par l'apôtre de ce pays, S. Augustin, le disciple de Grégoire le Grand. Les figures sont cependant plus anciennes, comme il ressort de l'apparence jeune et imberbe du Christ. La composition rappelle tout à fait les reliefs de la porte de Sainte-Sabine et les sarcophages à scènes historiques des IVe et Ve siècles. Ces miniatures ont donc pu être faites d'après des modèles qui servaient à d'autres travaux, et qui font songer aux *imagines* de l'abbé Benoît; car ces *imagines*, pour pouvoir accompagner dans ses voyages Benoît, n'étaient bien évidemment pas des fresques ni des mosaïques, mais des peintures sur parchemin. Peut-être s'y ajoutait-il un ou deux ivoires; on s'en servait aussi pour des illustrations de la Bible, mais leur prix élevé ne permettait guère de les rencontrer que dans les maisons riches et nobles. L'on est amené à croire que ce qui donna naissance à Rome à l'établissement de ces modèles ce furent les commandes nombreuses, et au début sans doute multipliées, faites aux peintres, mosaïstes et marbriers puis la recherche par les visiteurs étrangers d'œuvres semblables. Cette hypothèse donnerait aussi l'explication de l'uniformité à Rome des types pour la représentation du même objet, qu'il s'agisse de peinture ou de sculpture, et de la conformité jusque dans les moindres détails des œuvres exécutées en Italie ou ailleurs avec celles des artistes romains.

VII. — La peinture et la Bible.

277. Nous ferons un pas de plus en examinant la question nouvellement agitée des plus anciennes bibles illustrées. Rome a-t-elle possédé une Bible ornée de figures dans le siècle et demi qui suivit Constantin? Déjà de Rossi, cet archéologue à la vue sûre, a exprimé la pensée d'un lien entre les mosaïques bibliques de la basilique libérienne et une bible illustrée quelconque [3].

Le souci que l'on avait à cette époque chrétienne de la peinture des livres ressort déjà de quelques productions profanes. Le Virgile illustré du Vatican (Cod. 3867, IVe siècle) est une œuvre populaire de ce genre, une sorte de guide de la jeunesse pour la lecture des poèmes de Virgile [4]. Le calendrier dit philoca-

[1] Le passage de Bède a été cité p. 387.

[2] Garrucci, *Arte crist.*, t. III, p. 64 et pl. 141; Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 469; de Rossi, *De origine, historia*, etc., *bibliothecae sedis apostolicae*, p. 62.

[3] De Rossi, *Musaici*, fasc. 24. *Navata di S. Maria Maggiore*. Sur ce qui suit cf. Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, t. I, p. 451 et suiv.; Millet, l'*Art byzantin*, au t. I de l'*Histoire de l'Art* de A. Michel, p. 207 et suiv.

[4] Par les soins de la Bibliothèque vaticane une reproduction photographique intégrale du Virgile du Vatican (Cod. 3225) a été exécutée en 189.) (*Codices e vaticanis selecti phototypice depicti, fasc. 1.*) On a publié dans la même collection, fasc. 2, des spécimens du Cod. 3867 de Virgile.

lien de 354 exista dans une belle édition du IVe siècle, ornée de figures remarquables; nous n'en avons que de mauvaises copies, qui n'en sont pas moins un inappréciable monument de la peinture des manuscrits[1]; Rome est une des quatre villes qui y sont personnifiées. Mais le modèle le plus parfait d'illustration d'un livre profane qui nous soit parvenu de la fin de l'époque classique est le manuscrit viennois du traité des plantes par Dioscorides, écrit et historié pour Juliana Anicia, fille d'Olybrius, empereur en 472. Le feuillet de titre, que son caractère classique nous engage à reproduire partiellement (fig. 129[2]),



Fig. 126. **Miniature du Dioscorides : Juliana Anicia, accompagnée de figures symboliques.**

nous montre entre deux personnages allégoriques, — la magnanimité et la réflexion, — la noble demoiselle sur un trône, à laquelle un enfant nu présente l'œuvre de l'écrivain. Une forme féminine prosternée aux pieds de Juliana

[1] Strzygowsky, *Jahrbuch des archäol. Instituts*, t. I (1888).

[2] D'après Labarte, *Hist. des arts industriels*, 2e éd. (Paris, 1872, etc.), t. II, pl. 43; cf. Kraus, *Geschichte der christl. Kunst*, t. I, p. 459. Pour ce qui est écrit sur la miniature je renvoie à Labarte et à Lambecius Kollar, *Comment. bibl. Vindob.*, l. II, c. 7. Le manuscrit vient d'être reproduit par les soins de M. Jos. de Karabacek, avec préfaces de MM. Ant. von Premerstein, Carl. Wessely, Jos. Mantuani : *Dioscurides, Codex Aniciae Iulianae picturis illustratus, nunc Vindobon. med. gr. I phototypice editus* (Lugduni Batav., 1906), t. X, des *Codices graeci et latini photographice depicti.*

Anicia représente, d'après l'inscription, la reconnaissance des arts. Dans les compartiments formés par le décor géométrique qui encadre ce tableau l'on voit des génies nus affairés à divers travaux artistiques.

Si l'on apportait tant de soin à illustrer des livres profanes, combien plus devait-on en mettre pour le livre des livres, mine précieuse qui fournissait à l'éducation et à l'enseignement religieux leur matière et à l'art d'inépuisables sujets. Nous possédons en effet à tout le moins des fragments de parties illustrées de la Sainte Écriture, entre autres la Genèse de Vienne, le Josué du Vatican, la Bible cottonienne et plusieurs psautiers.

278. La Genèse de Vienne, qui contient 48 miniatures, semble appartenir au IV[e] siècle et prend ainsi, parmi les livres bibliques ornés de peintures, la tête dans l'ordre chronologique comme elle y a incontestablement droit au point de vue de l'exécution par son inspiration classique. On ne sait où elle a été composée; mais on ne peut hésiter à y reconnaître une œuvre d'art de l'empire romain. Elle nous montre cet art passant au service du nouveau monde religieux. C'est en considérant attentivement le réalisme de ces miniatures et la façon naïve dont elles reflètent la vie antique, que l'on comprendra bien le caractère des plus anciennes mosaïques de Rome, celles par exemple de Sainte-Constance ou de Sainte-Marie de l'Esquilin [1].

Les mosaïques libériennes de Sainte-Marie Majeure ont plus d'un point commun avec les miniatures de la Genèse de Vienne; elles partagent avec elles ce trait caractéristique de la peinture romaine au second et au troisième siècle, de reproduire sur un seul et même tableau deux ou plusieurs fois le même personnage, dans les phases successives d'une même action. C'est là le mode de représentation qu'on appelle continu, répandu par l'art romain à travers le monde dans les reliefs des sarcophages, dans les ivoires, dans les peintures et les mosaïques, qui a traversé tout le moyen âge pour ne s'effacer qu'au XVI[e] siècle devant la manière actuelle, laquelle, dans son goût d'unité rigoureuse, ne représente qu'un moment déterminé [2].

Un autre caractère commun aux mosaïques de Sainte-Marie Majeure et aux miniatures de la Genèse de Vienne, c'est d'éviter l'uniformité du type et de rechercher au contraire un effet par l'accentuation du caractère individuel. L'on est beaucoup moins préoccupé de traiter chaque partie en couleurs que de produire une impression vive, dans des tableaux d'exécution d'ailleurs médiocre, par l'exagération même des particularités qui doivent ressortir. L'usage de juxtaposer des couleurs sans liaison fait que tout paraît de soi-même et sans peine à l'œil du spectateur. On a désigné l'ensemble de ces qualités sous le nom de style "illusioniste", qui peut prêter à des malentendus; mais la chose est fort claire. Cette manière est un produit naturel des tendances et de la nature de l'art romain antérieur. Ce qui distingue l'art grec, c'est la recherche de l'idéalité plus que de la réalité, c'est une perfection de formes et de couleurs

[1] F. W. von Hartel et Fr. Wickhoff, *Die Wiener Genesis*, dans le *Jahrbuch der kunsthistor. Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses*, t. XV et XVI; tiré à part, Vienne, 1875. L'ouvrage donne la reproduction intégrale de toutes les miniatures. Cf. les fig. de Garrucci, *Arte crist.*, pl. 112-123, et de Kondakoff, *Hist. de l'art byzantin*, t. I, p. 78 qui fait ressortir le caractère réaliste et classique de mainte image. H. B. Swete, *Introduction to the old Testament in Greek* (1900) p. 139, dit que l'écriture de la Genèse est du V[e] ou VI[s] siècle

[2] Voir l'introduction de Wickhoff à l'ouvrage cité ci-dessus.

poursuivie jusque dans le détail, c'est le plus large emploi du même type pour des expressions déterminées. L'art de l'empire romain transmit à l'art chrétien son caractère propre; et à Rome notamment nous en retrouvons pendant longtemps l'influence dans les mosaïques, les peintures des catacombes, les scènes bibliques des églises ou des livres [1].

Après la Genèse de Vienne, la première place est due au rouleau à miniatures du livre de Josué contenu dans la bibliothèque Vaticane [2], parchemin de 10 m. de long. Ses figures, tout animées de l'esprit de l'art romain, éclairent excellemment l'histoire de la peinture chrétienne, et confirment d'une manière frappante ce que nous avons dit ci-dessus. Leur procédé narratif est "clair, animé, dramatique". Elles se rattachent à l'antique d'une manière plutôt inconsciente que consciente; car le peintre a créé par sa propre conception des formes vivantes, et a travaillé, comme toute son époque, sans aucun souci d'imitation. C'est ainsi par exemple, comme on l'observe dans la Genèse, qu'il personnifie les fleuves, qu'il représente le Jourdain avec l'aviron en main et l'urne classique, d'où s'épanche l'eau; c'est ainsi qu'il met Jéricho sous la forme d'une femme, assise dans une attitude pittoresque devant les murailles de la ville et la tête ceinte d'une couronne crénelée. S'il donne un nimbe et des ailes à l'ange qui apparaît à Josué, il lui donne aussi l'aspect majestueux d'un guerrier romain à l'épée nue [3]. C'est une copie exécutée au VII[e] ou VIII[e] siècle d'une œuvre beaucoup plus ancienne.

Il est remarquable que dans plus d'un groupe, le rouleau de Josué offre avec les mosaïques libériennes de Rome des ressemblances plus accusées encore que la Genèse de Vienne. Cet ange en guerrier en est un exemple, comme d'ailleurs toute la scène qui représente Josué arrêtant le soleil. Et cependant pas plus le rouleau de Josué que la Genèse de Vienne ou la Bible Cottonienne dont nous allons parler n'est un fragment de cette bible en images qui a servi de source aux mosaïstes de la basilique libérienne, de cet album romain dont il a été question; jusqu'ici cet album échappe à notre connaissance.

La Bible Cottonienne du Musée britannique qu'on attribue à la fin du V[e] ou au début du VI[e] siècle n'est qu'un petit fragment d'une œuvre plus considérable; et cependant elle renferme quelque 130 illustrations; le style en accuse déjà le byzantinisme [4].

Quelques psautiers illustrés offrent un dessin libre, d'un sentiment réel et d'un goût meilleur que cette dernière Bible. Aussi doit-on les attribuer, comme les deux dernières œuvres dont nous venons de parler, à l'extrême limite de l'époque classique. Ils ont su dignement exprimer les sujets lyriques, mais ils n'ont pu servir de modèle pour la décoration des églises; au lieu que les illustrations des livres historiques de la Bible étaient plus aisément utilisables [5].

[1] Sur le style "illusionniste", expression chère à Wickhoff, voir son introduction à la Genèse de Vienne, p. 76 et passim.

[2] Cod. gr. vat. n. 405. Toutes les miniatures en sont reproduites dans Garrucci, pl. 157-167. Il s'en prépare une édition phototypique dans la collection citée ci-dessus p. 419 n° 4 des *Codices vaticani*.

[3] Il y en a une belle reproduction dans Hartel et Wickhoff, *Wiener Genesis*, pl. C, p. 56.

[4] Garrucci, pl. 124-125.

[5] Voir deux bonnes reproductions du psautier grec (139) de la Bibl. nationale de Paris dans Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, t. I, p. 454, 455; Tikkanen, *die Psalterillustrationen*, 1895 et suiv. Voir surtout Henri Omont, *Facsimilés des miniatures des plus anciens manuscrits grecs de la Bibl. nationale du VI[e] au XI[e] siècle* (Paris, 1902, gr. in-fol.).

Dès le VI[e] et le VII[e] siècle, les contrées les plus diverses de la chrétienté possédaient des manuscrits historiés des livres historiques de la Bible, et il faut en conclure que Rome en exécutait ou du moins en mettait en circulation un grand nombre. Le manuscrit de Rabula à Florence, exécuté en 586, contient une Bible illustrée syriaque[1]; le Codex Rossanensis, du VI[e] siècle, nous en a conservé une byzantine[2]; l'une et l'autre contient le Nouveau Testament. Bien plus le Pentateuque de la bibliothèque Asburnham (VII[e] siècle environ[3]), nous montre une Bible exécutée sous l'influence d'un des peuples germaniques nouveaux. Si tous ces faits rendent vraisemblable l'existence à Rome d'une Bible illustrée, il est fort plausible de penser que tous les livres historiques se présentaient sous la même forme que le Josué, c'est-à-dire en rouleaux[4]. On employait couramment les rouleaux au lieu des *codices* pour faciliter une vue d'ensemble, pour permettre de retrouver et de comparer plus aisément les diverses parties.

Qu'il ne subsiste à présent ni rouleaux ni livres peints pour nous administrer la preuve immédiate de l'existence à Rome d'une telle industrie artistique, c'est là un fait que n'explique que trop la malheureuse et générale disparition de la plupart des monuments écrits de la ville. Que l'on se rappelle que de tous les manuscrits antérieurs au VIII[e] siècle que possédèrent le siège apostolique, les églises et les monastères de Rome, il n'a pas été sauvé un seul exemplaire. Le plus ancien livre romain que nous possédions est une Bible entrée au VIII[e] siècle dans la bibliothèque pontificale, dont l'exemplaire jadis conservé à Amiato et aujourd'hui à Florence fut écrit dans le couvent de Weremouth en Angleterre et offert en cadeau au siège apostolique, l'an 716, par l'abbé de ce couvent, Ceolfrid, successeur de Benoît Biscop. Puis du VIII[e] au X[e] siècle ce ne sont encore que des fragments insignifiants de la bibliothèque jadis si riche de l'église romaine qui ont pu échapper à la destruction. Les manuscrits n'opposaient malheureusement pas aux bouleversements qui désolèrent Rome la même force de résistance que ses gigantesques monuments[5].

[1] Garrucci, pl. 128-140; Kraus, p. 463, 464; Millet, l'*Art byzantin*, dans l'*Histoire de l'art* de A. Michel, t. I, p. 228 et suiv.

[2] *Evangeliorum Codex graecus purpureus rossanensis*, par O. von Gebhardt et A. Harnack, 1880; Haseloff en a donné une reproduction photographique (Berlin, 1898). Cf. Millet, p. 231.

[3] A. Springer, *Die Genesisbilder, mit besonderen Rücksicht auf den Ashburnham-Pentateuch (Abhandl. der phil.-hist. Klasse der kgl. sächs. Gesellschaft der Wissenschaften*, t. IX, 1884).

[4] Wickhoff, *Die Wiener Genesis*, p. 95 : " Il y aurait encore lieu de rechercher si tous les livres historiques de la Bible ne se présentaient pas ainsi sous forme de rouleaux comme le Josué du Vatican. " Voir un aperçu des plus anciens cycles d'images bibliques dans C. M. Kaufmann, *Handbuch der christl. Archäologie* (1905), p. 326 et sv. V. Schultze, *Die Quedlinburger Miniaturen* (1898), place sous le rapport de l'âge ces feuilles fragmentaires à la tête de toutes les peintures analogues.

[5] Sur le Codex Amiatinus, v. de Rossi, *De origine*, etc., *bibliothecae sedis apost.*, p. LXXII-LXXVIII et *La Bibbia offerta da Ceolfrido*, etc. dans le recueil *Al sommo pontefice Leone XIII omaggio della bibliot. Vaticana*, 1888. Ceolfrid avait fait copier le texte de la Bible de S. Jérôme et l'avait fait orner de figures originales. Il avait aussi acquis à Rome un exemplaire de la traduction antéhiéronymienne, exemplaire du texte revu par Cassiodore et orné de belles figures. Cette Bible venue de Rome contribua à développer en Angleterre l'art de la miniature. Cf. l'article de Corssen sur la Bible de Cassiodore et le Codex Amiatinus dans les *Jahrbücher für protest. Theologie*, 1883, p. 619 et suiv. et celui de E. Ranke dans la *Theolog. Literaturzeitung* de Leipzig, 1887, p. 268 et suiv. Ranke (p. 275) est porté à mettre l'illustration du manuscrit de Cassiodore, que Bède put encore voir et utiliser sur le même rang que celle du *Codex rossanensis*. N'y faudrait-il pas voir la trace d'une bible illustrée romaine? Dans ce domaine, les points d'interrogation se multiplient sous les

Cette ruine des archives et des bibliothèques entraîne encore une autre conclusion que nous devons signaler, ne fût-ce qu'en passant. C'est que, malgré l'abondance apparente de sources historiques, notre connaissance du passé de la ville et de la papauté demeure bien imparfaite et que l'on ne saurait être autorisé ni à rayer simplement comme n'existant pas ce qui demeure obscur dans l'action de la papauté, ce qu'on ne peut prouver par des documents, ni à trancher par des décisions subjectives et arbitraires des points insuffisamment éclairés.

VIII. — Magnificence dans les produits des arts mineurs et dans le mobilier ecclésiastique.

279. Dans les siècles qui suivent Constantin nous trouvons les arts mineurs assidument occupés à décorer les édifices du culte et les autels des produits de l'orfèvrerie, surtout de l'orfèvrerie d'or et d'argent [1].

Le monde romain christianisé déploie dans la décoration de ses sanctuaires une somptuosité presque incompréhensible de nos jours. Certaines pages du *Liber pontificalis*, qui nous détaille scrupuleusement les dons faits à leurs églises par les pontifes romains, laissent en quelque sorte l'impression que les artistes ne maniaient guère les métaux précieux que pour les basiliques, les baptistères, les églises. Ce sont, comme en Orient, des énumérations sans fin de croix, de calices, de patènes, de candélabres et autres luminaires, couronnes, ex-voto de tout genre, burettes et récipients à vin, arcs au-dessus des autels ou barrières en avant d'eux, statues du Christ, de la Vierge, des apôtres, reliefs avec scènes sacrées, etc. Et pour compléter l'illusion, ces objets portent souvent des noms à l'aspect oriental. Ils promènent notre regard sur le domaine, d'une étendue géographique presque sans fin, de l'Empire romain, dans lequel s'exerçaient alors ces arts mineurs.

L'histoire du pape Hilaire nous a fourni des exemples de ces largesses faites à diverses églises pour leur décoration. Actuellement nous nous arrêterons un moment aux objets qui servaient à l'éclairage des églises; ces basiliques, baptistères, salles religieuses que nous avons décrits, on ne saurait les apprécier pleinement qu'à condition de se les représenter dans l'éclat multiplié de leur luminaire.

Sur les autels même, il n'est point question de lumières à l'époque primitive; elles pendent devant ou derrière les autels; elles les entourent sur de hauts candélabres de forme traditionnelle. Les autels dressés sur les tombeaux de martyrs vénérés se distinguent particulièrement par le nombre et la richesse de leur luminaire. S. Jérôme en explique le sens symbolique : " Ils signifient, dit-il, que les saints ont été illuminés à leur mort par la lumière de la foi ; ils rappellent aussi que désormais, dans la patrie céleste, ils brillent de la lumière de la gloire " [2].

Outre l'éclairage de l'autel les lumières étaient répandues à profusion dans l'église aux jours de solennités religieuses. Des lampes pendaient aux arcades de la nef entre les colonnes ou au plafond tant du vaisseau central que des vais-

pas; tous se résument dans cette question de Mgr Batiffol : " Les belles illustrations de la Genèse de Vienne, du Josué du Vatican, de l'évangile de Rossano, ne se rattachent-elles point à une bible illustrée unique et très ancienne dont il serait possible de retrouver des traces dans plus d'un monument figuré de l'*antiquité chrétienne romaine?* Cf. de Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1882, p. 148 et suiv." (*Bulletin critique*, 1887, p. 249, compte-rendu de l'*Hist. de l'art byzantin* de Kondakoff).

[1] Cf. Steph. Beissel, *Bilder aus der Geschichte der altchristlichen Kunst in Italien*, 1899.

[2] *Adversus Vigilantium*, c. 13. Cf. de Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1887, p. 126.

seaux latéraux (fig. 91). C'étaient généralement des couronnes ou cercles de métal, pourvus tout autour de cierges ou de lampes à huile. D'autres, qu'on appelait *gabatae*, étaient des sortes d'écuelles ou de plats de bronze, d'argent ou d'or. On aimait à décorer ces ustensiles non seulement d'emblèmes religieux, mais de figures empruntées au style profane de l'époque, lys ou dauphins par exemple. Le verre était aussi employé comme luminaire.

Les chaînes, qui servaient à pendre ces lampes précieuses, semblent avoir été assez souvent l'objet d'un riche travail artistique. Les fouilles d'une antique basilique chrétienne, à Vérone, ont amené, en 1886, la découverte de très remarquables fragments de chaînes, dans lesquels des monogrammes du Christ et des croix à monogramme tenaient lieu d'anneaux [1]. Grâce à cette découverte l'on a pu déterminer des restes de chaîne conservés au Musée du Vatican et formés de croix latines [2]. Ils ont dû avoir également une destination liturgique et servir à la suspension de quelque *lychnus pensilis*, comme on appelait ces lampes.

Les *gabatae* recevaient parfois le nom de *signum Christi*, en grec *signochriston;* il est vraisemblable qu'en ce cas elles consistaient dans un simple monogramme évidé [3].

L'on était fort inventif pour la forme des lampes. Il suffit de voir les figures, par exemple, que l'on a publiées, des récentes fouilles de l'Afrique septentrionale. Il y en a qui ont la forme symbolique d'un vaisseau [4] ou d'un poisson [5]. La lampe de la collection Basilewski, en forme de basilique, est célèbre [6]. Pour le seul pape Hilaire, le *Liber pontificalis* cite les noms suivants de lampes offertes par lui : *farus*, *farus cantharus*, *lampas*, *lucerna*, *corona* [7].

S. Paulin de Nole nous fait le tableau poétique du brillant luminaire qui décorait les basiliques au IVe et au Ve siècle Il est sous l'impression de ces "lampes suspendues qui se balancent à des fils d'airain" [8]. Un témoignage de ces splendeurs nous est conservé dans le passage du *Liber pontificalis* où il est dit qu'Hadrien Ier fit faire pour Saint-Pierre un *farus* cruciforme colossal, qui portait 1365 cierges. Pendu en avant du presbyterium, il ne s'allumait que quatre fois par an [9].

Prudence vante aussi la magnificence apportée au luminaire des églises. Parlant de la nuit de Pâques, il nous dit qu'une mer d'étoiles étincelle aux lambris du plafond et que la voûte céleste a prêté à l'édifice ses plus brillantes lumières [10]. De même Fortunat, à propos de solennités célébrées le soir, parle de

---

[1] *Notizie degli scavi*, 1886, p. 214; de Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1891, p. 139 et suiv., pl. IX, fig. 2 et 3.

[2] De Rossi, *ibid.*, p. 143.

[3] *Liber pontif.*, t. II, p. 78 et suiv. *Gregorius IV*, § 471 : *Gabathas aureas purissimas interrasiles phylopares signochristas pendentes in catenulas III;* de Rossi, *ibid.*, p. 144. On trouvera dans de Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1890, pl. VIII-X le dessin d'une *gabata* du Ve s. environ, conservée dans l'église romaine de Saint-Martin aux Monts. C'est là gabata consacrée à S. Silvestre mentionnée par Duchesne, *Liber pont.*, t. I, p. 201.

[4] Lampe de Valerius Severus, ci-dessus fig. 14; Garrucci, pl. 469.

[5] Garrucci, pl. 472, fig. 5.

[6] Garrucci, pl. 469.

[7] Lampes africaines, Kraus, *Realencyklopädie der christl. Altertümer*, t. II, p. 272 et suiv. — Ch. Cahier, *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*, t. III, p. 1-51, a toute une dissertation sur l'ancien éclairage chrétien. Cf. Rohault de Fleury, *la Messe*, t. VI, pl. 441, *canistra*, pl. 439 et 446, *coronae*, pl. 441, 444, 445, *gabatae;* Le Blant, *De quelques sujets représentés sur des lampes en terre cuite de l'époque chrétienne*, dans les *Mélanges d'archéol.*, t. VI (1886), p. 229 et suiv.

[8] *Poem. 27*, v. 389 et suiv. (Migne, *P. L.*, t. LXI, col. 657).

[9] T. I, p. 499, *Hadrianus I*, § 320 : *fecit farum maiorem*, etc.

[10] *Cathemerinon*, l. 5, v. 141. Il parle des *purpurei hesperi* semés aux *laquearia* de l'église.

la profusion des lumières qui répandent dans les halls de l'église un éclat aussi vif que l'or du soleil[1].

Et ce devait être en effet quelque chose de féerique que cette multitude de lumières qui semblaient encore plus nombreuses en se réfléchissant dans l'éclat des marbres, l'or et les vives couleurs des mosaïques. Les vastes espaces des immenses basiliques devaient paraître encore plus grands et toutes ces couleurs produire un effet fantastique.

Cette multiplicité du luminaire ne s'explique pas seulement par le zèle que l'on mettait à donner plus de splendeur à la liturgie, il tient aussi aux habitudes de la vie classique, qui se plaisait aux effets d'un riche éclairage. Toutes les fêtes des empereurs et jadis celles des dieux étaient toujours rehaussées par l'éclat des illuminations. Il n'est point d'objets que l'on trouve plus fréquemment dans les fouilles du sol romain que les lampes de toute forme et de toute taille, surtout des terres cuites. Beaucoup portent des insignes païens, d'autres des figures d'un caractère indifférent, plusieurs, dans les catacombes et à l'époque postconstantinienne, sont pourvues du monogramme du Christ ou d'autres symboles chrétiens. Et ces indices de foi ne se mettaient pas seulement sur les lampes destinées au service divin, on les rencontre aussi sur celles qui ne servaient qu'à des usages profanes. C'était une protestation, consciente ou non, contre l'abus que l'art païen dégénéré faisait précisément des petites lampes : de tous ses produits c'était celui où il se plaisait le plus à étaler des images obscènes et lascives, empruntées à la mythologie[2].

Dès l'origine les principales basiliques romaines jouirent de dotations constituées exclusivement pour pourvoir aux frais de l'éclairage. C'est un objet expressément marqué dans la liste des biens concédés par Constantin à la basilique du Latran[3]. On peut le suppléer dans les listes de donations aux autres basiliques, contenues au *Liber pontificalis.* Les frais d'éclairage étaient considérables : on brûlait souvent dans les sanctuaires des huiles précieuses, huiles balsamiques ou huiles de nard, et les parfums qu'on y ajoutait en augmentaient encore le prix.

Voulant augmenter la splendeur du luminaire au tombeau de l'apôtre S. Paul, Grégoire le Grand fit don à la basilique, avec affectation à cet usage spécial, du vaste domaine d'Aquas Salvias et de divers autres domaines[4]. De son côté, Grégoire II fit cadeau à la basilique de Saint-Pierre " pour l'entretien du luminaire " de plusieurs olivettes dont on peut lire encore les noms au portail de la basilique sur une inscription de pierre[5]. Les 89 lampes de bronze qui brûlent actuellement au tombeau de S. Pierre ne sont qu'un pâle souvenir de l'antique tradition; et d'ailleurs la confession actuelle ne soutient pas la comparaison avec celle du VI[e] et du VII[e] siècle pour la richesse de sa décoration.

[1] Livre V, carm. 6 (Migne, t. LXXXVIII; *Mon. Germ. hist.*, *Auct. antiq.*, t. IV). Cf. Sidoine Apollinaire, *Ep.* V, 17.

[2] Le Blant, *De quelques sujets*, etc. *Mélanges d'arch.*, t. VI (1886), p. 234. Sur le luminaire des églises, cf. H. d'Allemagne, *Histoire du luminaire* (Paris, 1891), p. 53-62, ch. III : *Période chrétienne*, 1[re] partie.

[3] *Constituit (Constantinus) in servitio luminum massa Gargiliana (Liber pont.*, t. I, p. 173, *Silvester*, § 36); cf. Duchesne, t. I, p. CXLV.

[4] *Registr.*, l. XIV, n. 14 (éd. des Bénéd. de S. Maur, l. XIV, n. 14); Jaffé-Ewald, n. 1991. Voir dans mes *Analecta rom.*, t. I, p. 157 et suiv., l'inscription qui reproduit ce document (photogr.).

[5] De Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. 1, p. 210, 413; Jaffé-Ewald, n. 2184. Pour les deux papes, cf. A. Rocca, Migne, t. LXXV, p. 479-482.

280. Les ex-voto déposés dans les sanctuaires par le pape, le clergé, les fidèles de Rome ou les pieux pèlerins formaient aux tombeaux des apôtres et aux basiliques romaines un mode de décoration aussi somptueux qu'original. L'art, si goûté à l'époque, du travail et de la fonte des métaux enrichit notamment les églises d'ex-voto de toute espèce.

Ce n'étaient pas seulement des lampes, des candélabres, des luminaires de tout genre que l'on offrait en hommage au saint, mais des couronnes (*regna*), des croix, des monogrammes, des figures symboliques d'un travail précieux, des vases sacrés, voir de simples plaques décorées, le tout généralement pourvu d'une inscription du donateur et souvent de la mention d'un vœu *(votum solvit)*. Les objets étaient souvent exposés devant l'autel, sur la *pergula*, colonnade reliée par un entablement, qui rappelle l'iconostase grecque. On en vint à suspendre à la pergula jusqu'aux calices, patènes, barillets et vases liturgiques récemment offerts. On peut se figurer l'impression produite par toutes ces lumières qui brillaient près du maître-autel et des tombeaux des apôtres, au milieu de l'étincellement de tous ces joyaux d'or et d'argent, si étrangement exposés, qui jetaient à travers l'église l'éclat de leur flamboiement [1].



Fig. 127. **Croix de l'empereur Justin à la basilique vaticane.**

On peut se faire une idée de la forme et de la richesse de ces ex-voto par la précieuse croix de l'empereur Justin II, seul reste de ces trésors antiques que conserve encore la basilique vaticane [2]. Elle est couverte de plaques d'argent doré, ornées de pierres précieuses non taillées; les bras laissent également pendre à des anneaux des pierres enfilées. L'avers porte au centre, au lieu de l'image du divin crucifié, dont une sorte de scrupule rendait

[1] Entre autres objets donnés par Grégoire III à la basilique de Saint-Pierre pour la *pergula* de la chapelle de tous les saints qu'il y avait élevée, nous relevons : *gabatas aureas*, *gabatas saxiscas*, *cruces* pendentes, *amulas superauratas* pendentes, *fibulatoria*, *coronam auream cum cruce* pendentem *in gemmis*, *calicem argenteum qui* pendit *in absida ipsius oratorii* (*Liber pont.*, t. I, p. 417, *Gregor. III*, § 195 et sv. M. Rohault de Fleury (*La Messe*) a fait d'ingénieuses restitutions de suspensions de ce genre : pl. 295 calices suspendus, pl. 393 burettes suspendues; et surtout pl. 255, ustensiles sacrés, "pergula" d'une basilique. Voir aussi t. V, p. 102 : couronnes suspendues.

[2] Cf. de Waal, *Römische Quartalschrift*, t. VII (1893), p. 245 et suiv. : *Die antiken Reliquiare der Peterskirche*, et pl. 16 et 17; Stefano Borgia, *De cruce vaticana* (Romae, 1779), dissertation spécialement consacrée à cette croix, p. 95; Garrucci, pl. 430, fig. 4 et 5; Kraus, *Realencyklopädie der christl. Alterthümer*, t. II, p. 242; Ém. Molinier, *Histoire génér. des arts appliqués à l'industrie*. T. IV. *L'orfèvrerie* (Paris, 1901), p. 37 et suiv. avec fig. Il en rapproche une autre croix reliquaire

alors l'emploi fort rare, une relique enchâssée de la croix. Au revers on voit, au centre, l'agneau de Dieu avec un bâton cruciforme; des médaillons d'argent sont historiés des figures du Père Éternel, du Christ et des donateurs, l'empereur et l'impératrice, représentés dans l'attitude des orants chrétiens; la croix porte aussi leur inscription votive.

281. On peut se rendre un compte exact de ce que possédait en argenterie une petite église rurale des environs de Rome au Ve siècle par la donation que le catholique goth Valila fit à l'église fondée par lui sur sa campagne de Tibur, sous le nom de *Massa Cornutanensis*. Ce document, désigné habituellement sous le nom de *Carta Cornutiana*, est le plus ancien qui nous donne sous forme d'un inventaire complet le détail d'un mobilier ecclésiastique. Le pieux et riche Goth qui souscrit l'acte notarié des titres de *Vir clarissimus et inlustris et comes et magister utriusque militiae*, dénombre les domaines dont il fait don à la dite église pour l'entretien du clergé, pour les frais de l'éclairage quotidien et pour les réparations à faire au monument. Il fait insérer dans l'acte la longue liste des tapis, voiles et tentures donnés par lui, faits des étoffes les plus rares et désignés sous les noms étrangers les plus remarquables; il n'a garde d'omettre les *codices :* les quatre *evangelia*, l'*Apostolorum*, le *psalterium* et le *comes*, première mention que l'on rencontre de ce lectionnaire. Voici le passage relatif aux objets de métal : " Je donne aussi à l'église pour son ornement et pour la digne célébration des saints mystères les ustensiles suivants : une patène d'argent, un grand calice et deux plus petits également d'argent, une aiguière (*hydria*) d'argent, une burette pour la présentation (du vin), une passoire, un encensoir; un cantharus d'argent avec chaîne et 18 dauphins, quatre lustres d'argent avec chaînettes, des candélabres d'argent; puis pour la confession deux portes d'argent avec clef. Tous ces objets, pesés à la balance municipale, ont un poids de 54 l. 7 onces d'argent. Je donne en outre 2 grands luminaires de bronze avec chacun 8 dauphins, 6 grands *canthari* et douze petits, deux lis de bronze et deux candélabres de bronze " [1].

Qu'une simple chapelle de campagne qui n'a point laissé de traces dans l'histoire ait été si richement dotée d'orfèvrerie d'art, c'est un indice du nombre et de la magnificence de ces mêmes objets dans les grandes basiliques de la cité.

282. On peut admettre que l'usage d'entourer le saint autel de ce luxe d'objets précieux a pris sa source et sa naissance dans le désir qui anima les chrétiens de Rome après Constantin, d'égaler dans leurs temples l'éclat et la richesse de ceux des païens, et de surpasser ceux-ci en générosités. Ce désir fort légitime a soulevé plus tard des réprobations : l'on a dit que tout ce faste, ce luxe qui s'adresse aux sens ne servent qu'à rendre la religion tout extérieure; on a parlé d'une infiltration païenne dans l'église. Assurément ce n'est

du même empereur conservée à Poitiers. La thèque est moderne. L'inscription hexamétrique, qui commence en haut de la branche verticale, est ainsi conçue : *Ligno quo Christus humanum subdidit hostem | Dat Romae Iustinus opem et socia decorem*. La croix mesure 41 cm. en hauteur et 30, 5 en largeur. Cette croix remarquable n'est plus tout à fait dans son état primitif surtout pour la partie moyenne. Cf. ci-dessous § 436.

[1] Duchesne, *Liber pontif.*, t. I, p. CXLVI; Bruzza, *Regesto di Tivoli* (*Bibliot. dell'Accad. storico-giuridica di Roma*, t. VI, 1880), p. 15.

pas ici le lieu d'instituer une discussion sur ces plaintes, tant qu'elles restent dans le domaine théorique. Elles ne sont fondées que sur des hypothèses erronées et sur la méconnaissance de la nature du culte chrétien et de la liturgie. Au point de vue historique, il y a lieu de remarquer que pour être devenue chrétienne, Rome n'avait pas à se dépouiller des habitudes et des exigences que comportait la civilisation du monde romain, dont certaines formes n'étaient que des manifestations parfaitement innocentes de l'esprit universel de l'humanité; l'Église les accueillait sans ombrage et de tout cœur. Elle ne voulait point repousser l'humanité comme, dans notre cas, elle n'aurait pas manqué de le faire par un excès de simplicité cher aux sociétés religieuses modernes; mais elle fit l'éducation de l'époque en améliorant ce qui s'y trouvait de bon. L'Église ne cessera pas d'orner son sanctuaire de l'éclat de la beauté terrestre et de déposer les dons de la richesse devant le trône du Seigneur; mais elle ne pense pas qu'il soit utile d'imposer à tous les temps et à tous les pays les mêmes goûts artistisques et le même degré de magnificence qui convenaient alors aux héritiers de la civilisation romaine habituée à tous les raffinements du luxe. Le reproche fait à l'Église de s'être pliée aux habitudes païennes n'est pas pour effrayer celui qui connaît bien les conditions de la vie à cette époque; il compare sans parti-pris certains inventaires de temples païens avec l'inventaire chrétien cité ci-dessus et ne se laisse pas étonner par leur concordance dans l'indication des objets et jusque dans les termes qui les désignent.

Nous avons justement, pour les environs de Rome, un inventaire païen d'un réel intérêt historique dans la longue inscription sur marbre du temple de Diane dans le bois de Nemi. Nous y trouvons indiqué dans le dernier détail ce qui servait au culte et à la décoration de deux temples : dons d'étoffes précieuses, comme pour l'église de Tibur, huit treillis de bronze avec leurs montants, une aiguière précieuse, le tout comme ci-dessus; ajoutez-y un double collier de pierres précieuses pour les statues des déesses, des pendants d'oreilles aussi avec gemmes, une couronne décorée de même, 21 topazes, 84 grenats, quatre statues d'argent, une patène, un vêtement de lin, une tunique, un pallium, une ceinture, une stola, un habit de soie pourpre, une aube, etc [1].

IX. — Anciennes statues chrétiennes à Rome. Bois sculptés.

283. Outre les travaux d'orfèvrerie, la plastique chrétienne produisait aussi, quoiqu'en moindre nombre, des statues de marbre et de bronze; elle peuplait notamment de sarcophages ornés de reliefs artistiques les demeures des morts.

Les noms des maîtres sculpteurs chrétiens sont demeurés dans l'obscurité, comme c'est d'ailleurs le cas pour tous les autres domaines de l'art. De Rossi n'a pu retrouver le nom que d'un seul sculpteur romain, dans une inscription conservée simplement par des recueils manuscrits. Cet artiste mérite bien une mention tant à cause de la rareté du fait qu'à cause de son œuvre plastique même. On lisait au XVIIe siècle, dans l'église de Saint-Chrysogone au Trastevere sur la base d'une statue chrétienne perdue : " Flavius Tertullus a donné à l'église cette œuvre de son ciseau " [2]. C'était une inscription du IVe ou Ve siècle.

[1] *Corpus inscr. lat.*, t. XIV, n. 2215.

[2] *Fl. Tertullus de arte sua aeclesiae donum posuit.* De Rossi, *Bull. archeol. com.*, 1889, p. 139.

Parmi les œuvres de la statuaire chrétienne, l'une des plus communes au début semble avoir été l'image du Bon Pasteur. Le premier art chrétien de Rome ne nous en a pas laissé moins de cinq exemplaires, sans compter de nombreux reliefs et une *hermula* ou pilastre couronné par un buste du bon Pasteur [1].

De toutes ces œuvres la meilleure est incontestablement la célèbre statue du Latran (fig. 128)[2] qui appartient aux débuts du IIIe siècle. Cette figure achevée de pâtre jeune et allègre qui balance mollement sur ses épaules la brebis dont il tient les pattes de chaque main, nous montre avec quelle promptitude et quelle maëstria l'art chrétien, pour ainsi dire à son enfance, sut s'approprier le génie classique et en mettre au service de ses propres idées les lois de symétrie et d'harmonieuse beauté.



Fig. 128. **Figure du Bon Pasteur.** Musée du Latran.

Des œuvres comme celle-là ou comme le S. Hippolyte de marbre au musée du Latran, qui ne lui cède guère en beauté, réduisent à néant la vieille affirmation d'une sorte de répulsion de l'Église primitive contre l'emploi de la sculpture. Seules les conditions extérieures du christianisme l'ont empêché de faire avant Constantin un usage plus fréquent de cet art, qui après Constantin est de plus en plus cultivé. Revenir ici sur ce reproche du mépris de l'art si fréquent autrefois contre l'Église primitive, serait considérer tout ce qui a été exposé ci-dessus comme non concluant ou non existant [3].

Un bon morceau de sculpture religieuse, d'une facture encore classique, est la statue ci-dessus mentionnée du docteur et philosophe chrétien Hippolyte. C'est bien l'ancien rhéteur dans toute sa dignité que cette figure assise, fort admirée. Un livre dans la main droite, la gauche posée sur la poitrine, il repose, recouvert d'un pallium à longs plis, sur une chaire décorée d'une tête et d'une patte de lion, et où est gravée la liste de ses œuvres. Ce joyau du musée du Latran a été découvert en 1551 non loin de la sépulturede S. Hippolyte, près de la basilique de Saint-

[1] De Rossi, *ibid.*, p. 131 : *Statua del Buon Pastore;* cf. Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 226.

[2] Garrucci, pl. 428, fig. 5; Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 227, et fig. du titre de sa *Roma sotterranea*, 2e éd.

[3] Sur la légende de la haine des premiers chrétiens contre l'art, cf. Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 58 et suiv., 241; Garrucci, *Storia dell' arte*, t. I, p. 1 et suiv., 17 et suiv. Le fameux canon du concile d'Elvire (306), qui interdit les *picturae in ecclesia* n'a été rendu que pour l'Espagne, et a été inspiré par des circonstances locales (Hefele, *Conciliengesch.*, 2e édition, t. I, p. 170; de Rossi, *Roma sott.*, t. I, p. 97; Funk, *Kirchengeschichtl. Abhandlungen*, t. I, p. 346-352.

Laurent, par Pirro Ligorio. C'est une œuvre de l'époque des persécutions probablement du temps de Septime Sévère [1].

284. La statue de bronze de S. Pierre dans la basilique vaticane offre beaucoup de traits communs avec l'Hippolyte du Latran (fig. 129) [2]. Ici encore le rhéteur ou le philosophe classique se trahissent par l'attitude assise imposante, le pied droit noblement avancé, la forme antique des sandales attachées



Fig. 129. Statue en bronze du prince des Apôtres dans l'église de Saint-Pierre.

par des courroies, les plis du manteau ou pallium, qui toutefois n'a plus la beauté et le naturel de celui d'Hippolyte. La tête,le bras droit dans l'attitude de la parole ou de la bénédiction, la main gauche avec les clefs trahissent une époque postérieure, ou du moins une différence de style, qui ne permet pas à mon sens de leur attribuer la même origine qu'au reste du travail. La tête

[1] Dessin dans Garrucci, pl. 430; Kraus, *quo supra*, p. 230.
[2] Garrucci, pl. 429; Kraus, p. 231.

surtout présente un caractère en désaccord avec l'ensemble de la statue; elle a une expression forcée, presque exagérée de majesté solennelle[1].

L'ancienne opinion, qui voyait dans la statue une refonte, exécutée sous Léon le Grand, d'un Jupiter Capitolin, est une pure fable. L'attribution qui en a été faite au IIIe siècle ou même à une époque antérieure est également insoutenable. Nous n'avons malheureusement pas de témoignages sur la présence de la statue à Saint-Pierre ni même sur son existence soit dans l'antiquité, soit au moyen âge. Le premier auteur qui en fasse mention est Maffeo Vegio au XVe siècle; encore ne souffle-t-il mot de son origine; en sorte que pour déterminer l'âge de la statue nous en sommes réduits aux données qu'elle nous fournit elle-même[2].

Dans les derniers temps le nombre s'est multiplié de ceux qui désignent le XIIIe siècle comme époque vraisemblable de la fonte. On a cru pouvoir produire comme pièce de comparaison décisive la statue de marbre de Charles d'Anjou dans le palais sénatorial au Capitole, laquelle date précisément de cette époque[3].

Cependant à comparer ces deux statues sans parti-pris, on ne saurait nier la grande distance qui sépare la figure grossière et réellement sans art du prince de celle de saint Pierre. L'auteur de ces lignes persiste à regarder le saint Pierre du Vatican, à cause de son caractère réellement artistique, comme un produit de l'art chrétien au déclin de l'époque classique. Le Ve ou le VIe siècle semble avoir marqué cette statue du coin de son esprit, de son goût, de sa technique. Il est vraisemblable que pour la faire on s'est servi d'un des nombreux moules, encore subsistants à l'époque, de statues de philosophes ou même de l'une de ces statues. Le modèle ne devait pas présenter dans ses lignes beaucoup de souplesse ni de moëlleux; on a refait une tête à ce modèle en lui donnant l'expression du type traditionnel de S. Pierre; on a également ajouté la main droite au geste solennel mais raide, et les clefs de la main gauche. Et l'on a fait du tout une seule fonte.

Cette époque était fort capable de semblable travail, comme en témoignent ses nombreuses œuvres d'orfèvrerie. Les productions du pontificat d'Hilaire, dont il a été déjà question, celles que le *Liber pontificalis* enregistre pour le pontificat de Symmaque[4] (498-514) facilitent cette détermination chronologique. Diverses circonstances parlent notamment en faveur du pontificat de Symmaque.

Ce pape résida dans Saint-Pierre et dota cette basilique et ses dépendances d'objets d'art. On s'émerveille à la nomenclature des "confessions" d'argent, des "arcs" d'argent dont il enrichit entre autres la chapelle de la rotonde de Saint-André fondée par lui et celles du baptistère. C'est lui, semble-t-il, qui orna de figures en bronze le bassin ou *cantharus* de l'atrium de Saint-Pierre : c'étaient

[1] Dans mes *Analecta rom.*, t. I, p. 634, je discute l'opinion de Wickhoff et autres sur l'antiquité de la draperie et j'apporte comme objets de comparaison les statues de marbre de S. Pierre dans la crypte vaticane (p. 639), d'un philosophe antique à Madrid (p. 637) et de Charles d'Anjou au palais des conservateurs à Rome (p. 644).

[2] Les déductions fantaisistes de Domenico Bartolini (*Della celebratissima statua di bronzo*, Roma, 1850) qui rapporte l'origine de la statue à Marcia Severa, femme de Philippe l'Arabe, ne sont pas plus justifiées que les récits de Torrigio (*Le Sacre Grotte Vaticane*, Roma, 1675) qui en fait honneur à Léon le Grand.

[3] Wickhoff, *Zeitschrift für bildende Kunst*, 1890, p. 109; Kraus, p. 231, se rallie à cette opinion.

[4] T. I, p. 261 et sv., *Symmachus*, § 79 et sv.

quatre dauphins de bronze aux angles de la corniche de la toiture; entre les dauphins courait une grille de bronze en forme d'arcade. Les dauphins reposaient sur des agneaux de marbre, symboles du Christ, comme dit l'ancienne inscription, devant chacun desquels était une corbeille de pain pour désigner l'eucharistie. Le toit de bronze était surmonté d'un monogramme du Christ, aussi en bronze, dans une couronne triomphale. L'éditeur du *Liber pontificalis* remarque fort justement que tout cet ensemble répond bien au goût de l'époque.

En même temps qu'elle nous fournit de nouveaux exemples de l'activité de la plastique chrétienne, cette décoration de cantharus, par son témoignage sur la fonte du bronze à la fin du Ve et au commencement du VIe siècle, nous fournit des arguments pour attribuer à cette époque la statue de S. Pierre. L'on ne peut d'ailleurs, comme nous l'avons dit, en déterminer la date avec plus de précision ni de certitude.

La figure n'en a que plus d'attraits pour le spectateur religieux. Elle ne l'attire pas seulement par une majesté quasi surnaturelle et qui a quelque chose d'un monde étranger et supérieur, mais par le souvenir de la longue série de siècles qui ont passé déjà devant cette image du prince des apôtres et qui ont payé au chef de l'Église le tribut de leurs hommages par les génuflexions et les baisements de pied de millions de fidèles.

L'inscription d'une ancienne statue de S. Pierre, vraisemblablement à Pavie, proclamait que l'apôtre est sur un rocher divin. On a voulu à tort appliquer ce texte, recueilli par le pèlerin d'Einsiedeln, à notre statue; nous pouvons du moins le citer comme explication de l'idée qu'exprimait notre statue : "Contemplez la parole de Dieu, la pierre sculptée en or par Dieu, sur laquelle je m'appuie et d'où je ne pourrai être renversé "[1].

---

285. Nous avons déjà montré que c'est aussi au Ve siècle qu'il faut attribuer les portes de bois de Sainte-Sabine, historiées de scènes bibliques, l'une des œuvres les plus précieuses de l'ancienne sculpture chrétienne. Il a fallu toute la négligence apportée autrefois aux études archéologiques pour méconnaître la valeur de ce trésor et en faire une œuvre du bas moyen âge.

Si nous revenons en quelques mots sur ces portes, c'est simplement pour compléter ce que nous avons dit ci-dessus et pour en mieux faire apprécier la place dans les autres productions de l'art du bas empire[2].

Les figures et les compositions en sont en partie un fidèle écho des idées et des formes virginales des catacombes, en partie aussi une reproduction des scènes des sarcophages romains, qui marquent un progrès; enfin elles témoignent encore des voies nouvelles où s'aventure l'art chrétien, notamment dans

[1] De Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part 1, p. 33; Grisar, *Anal. rom.*, t. I, p. 112. J'ai parlé de cette statue de bronze dans la *Civiltà catt.*, 1898, t. II, p. 459 et suiv.; 1899, t. II, p. 717 et suiv.; ce travail a été reproduit, avec améliorations, dans mes *Analecta*, t. I, p. 627 et sv. Marucchi s'est prononcé pour l'attribution au Ve siècle dans ses *Memorie degli apostoli*, 1894, et tout récemment Petersen (*Mittheil. des archäol. Institutes*, 1900, p. 172) a confirmé par la comparaison avec d'autres bronzes l'attribution à la fin de l'époque classique.

[2] J. J. Berthier, *La porte de Sainte-Sabine à Rome*, Fribourg, 1892; Grisar, *Kreuz und Kreuzigung auf der altchristl. Thüre von S. Sabina* (*Römische Quartalschrift*, t. VIII, 1894, p. 1-48; en italien dans les *Anal. rom.*, t. I, p. 427 et suiv.; Garrucci, *Storia dell' arte*, pl. 499 et suiv.; Millet, dans l'*Histoire de l'art*, t. I, p. 257, fig. 138.

les mosaïques des basiliques contemporaines. Ce parallélisme même du Nouveau et de l'Ancien Testament que nous y rencontrons est une transition au moyen âge. Pour mieux déterminer au point de vue technique leur valeur artistique, reportons-nous d'abord à notre fig. 77, d'une scrupuleuse fidélité photographique. A l'arrière-plan apparaît un sanctuaire symbolique sous forme d'oratoire chrétien. La scène se développe avec clarté et netteté, la perspective est relativement bonne. Les figures lourdes et ramassées des nobles et du commun rassemblés en avant ou plutôt autour du temple trahissent la main d'un artiste romain, déjà étranger aux meilleures traditions. Il cherche visiblement à donner un mouvement de vie à ses figures, mais on ne peut dire qu'il ait réussi à donner ni la vie ni le mouvement à ces formes massives. Plus épaisses encore sont les trois figures du petit tableau supérieur qui représente l'apparition du Sauveur ressuscité aux deux saintes femmes dans le jardin. Combien plus de goût au contraire et de légèreté dans le double cadre qui là comme partout entoure les tableaux! Le caractère classique s'affirme dans l'ornementation [1].

Nous rappellerons en second lieu le célèbre relief où nous voyons une image de l'Église sur la terre et dans le ciel (fig. 76), et dont l'exécution est bien différente. C'est peut-être la meilleure pièce de l'ensemble et quoiqu'exécutée vers la même époque au V[e] siècle, elle pourrait bien être l'œuvre d'un autre artiste que la précédente. La scène était vraisemblablement autrefois la scène finale de la porte. Au-dessus du firmament, figuré par le soleil, la lune et les étoiles, le Christ, jeune, dans une vaste couronne triomphale, accosté d'un A et d'un Ω qui le désignent comme le commencement et la fin de toutes choses tient à la main un rouleau ouvert. La tête est presque copiée des statues antiques d'Apollon, l'attitude et la draperie ont autant de légèreté que de dignité. Les symboles des évangélistes, témoins de la divinité du Christ, entourent aux angles la couronne; l'aigle et le lion notamment ont un caractère tout classique. Au-dessous, sur la terre, l'Église, sous forme d'une matrone, regarde le Sauveur dans une attitude de prière et d'espérance. A côté d'elle, S. Pierre et S. Paul, bien reconnaissables à leur type habituel, sont là comme les représentants de la puissance ecclésiastique et de l'église enseignante. Ils tiennent ensemble au-dessus de la tête de la femme un cercle inscrit d'une croix, dont le bras supérieur, fait caractéristique, lance en haut un petit rayon; c'est là, semble-t il, l'expression des aspirations célestes, des tendances de la foi et de l'espérance de l'Église sur la terre; c'est un lien entre les deux images et qui leur donne une certaine unité [2].

Portons maintenant notre regard sur un champ plus vaste et fécond pour les études sur la civilisation de cette époque.

X. — Les sarcophages au service de la doctrine et de l'art chrétiens.

286. Les riches chrétiens prirent à la noblesse païenne l'usage de déposer leurs morts dans des sarcophages de marbre artistement sculptés. Les atriums

[1] Fig. dans Berthier, p. 54; Garrucci, pl. 500, fig. 6. La première bonne reproduction photographique de la scène du crucifiement a été donnée dans mon travail cité à la note précédente; Kraus l'a reproduite, t. I, p. 174; et Schultze, *Archäologie*, p. 335 et suiv.

[2] Reproduction photographique dans mon travail déjà cité. La composition a un surprenant rapport avec la scène de l'Ascension dans le manuscrit syriaque de Rabula à Florence (Garrucci, planche 139); mais notre scène ne peut ici figurer l'As-



des grandes basiliques extraurbaines notamment se remplirent de ces sépulcres de pierre, fermés de lourds couvercles décorés. Beaucoup reposent sur des socles élevés; d'autres ont un toit soutenu par des colonnettes; d'autres sont entourés d'une sorte de chancel; d'autres, plus simples, sont dépourvus de toutes ces additions. Quelques-uns ont un décor polychrome ou doré. Tous portent des inscriptions au nom du défunt, souvent avec mention de sa dignité, du rang de sa famille, de ses charges publiques.

Mais ces *viri illustres* ou *clarissimi*, ces consuls ou consulaires, ces préfets et sénateurs n'étalent plus sur leurs sarcophages des scènes de la mythologie païenne ou des noms de dieux; ce sont choses mortes qu'ils laissent à leurs ancêtres des mausolées de la voie appienne ou des autres voies consulaires en dehors des murailles. Ils ont fait orner leur cercueil de marbre, comme il convient si proche du sanctuaire, de représentations empruntées à la symbolique chrétienne, à l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, champ nouveau ouvert aux artistes chrétiens et qui leur donne occasion de se faire les maîtres du peuple chrétien.

On ne lit plus sur les épitaphes les invocations et les souhaits aux morts de l'ancienne superstition; le *Diis manibus* même (D. M.) qui était devenu formule d'un usage constant n'apparaît plus que rarement et peut-être par suite d'une simple distraction. A sa place la langue des sarcophages emploie le " En paix ", expression tout ensemble du dogme consolant de la religion chrétienne et de ses espérances, et qui forme comme une devise et un mot de ralliement. Ce profond IN PACE a un double sens : au regard d'ici bas, il annonce que le mort est parti dans la paix et dans l'union de l'Église catholique; au regard de l'au-delà, il proclame que le même mort attend des bienfaits du salut la paix de l'éternel repos. Aujourd'hui encore ces mots *in pace* sont la seule marque que nous ayons du christianisme d'un mort couché dans un sarcophage dont les sculptures pourraient aussi bien appartenir au paganisme.

Il est fort commun en effet de rencontrer sur les sarcophages de pierre des figures employées concurremment par les païens et par les chrétiens.

Parmi les motifs de décoration les plus courants à l'époque figurent les Victoires qui soutiennent l'inscription ou le buste en médaillon du défunt; les Génies aux torches éteintes; les néréides, tritons et dauphins qui s'ébattent dans la mer. Les Dioscures, les petits Amours, les masques, les griffons mythiques, voilà encore des modèles qu'on rencontrait dans tout atelier, avec les scènes de la vie des champs : troupeaux pâturants, vendanges, travaux des diverses saisons; les combats d'animaux avec des lions ou des tigres; la chasse au sanglier, et autres sujets analogues.

Parfois aussi on retrouve sur les sarcophages chrétiens le célèbre mythe païen d'Amour et Psyché, simple symbole de l'amour des morts; les personnifications du soleil et de la lune sur un char, d'Uranus qui porte le ciel, de la mer, des vents, des fleuves ou autres objets naturels. Ces figures n'éveillaient aucunement l'idée d'un culte aux divinités représentées ou à la nature même. L'art vivait simplement avec les usages de l'époque, sans voir rien de blâmable dans un symbolisme indifférent.

On rencontre aussi sur les sarcophages chrétiens Orphée charmant de sa

cension reproduite sur un autre tableau de la porte. On a simplement utilisé pour la représentation de l'Église un type de l'Ascension.



lyre les bêtes sauvages (fig. 130). Il symbolise aux yeux du fidèle le Christ avec sa doctrine qui dompte et adoucit tous les êtres [1]. Ulysse avec les sirènes représente le voyage de la vie dont tous les dangers et toutes les difficultés sont vaincues par la grâce du Christ (fig. 131) [2].

On a rencontré un sarcophage chrétien — c'est le seul de l'espèce — qui représente une scène du culte idolâtrique : le sujet est emprunté au culte de Bacchus. Au reste dans les catacombes ce sarcophage était disposé de façon que le relief tourné contre le mur ne fût pas visible; l'on ne pouvait voir que le nom du défunt gravé sur la pierre. D'autres fois des scènes purement païennes ont été recouvertes d'une couche de chaux ou défigurées à coups de marteau. L'emploi de sarcophages de ce genre ne pouvait pas être toujours évité. Il faut se représenter que la situation des chrétiens jusque dans le quatrième siècle assez avancé les obligeait souvent d'avoir recours à des ateliers païens, le nombre des artistes chrétiens étant naturellement assez limité dans les commencements [3].



Fig. 130. **Fragment de sarcophage chrétien avec Orphée.**

Les cercueils de pierre que l'on trouvait tout prêts dans les magasins, offraient des espaces vides pour le nom du défunt. D'autres offraient des images à peine dégrossies, de simples esquisses dont on pouvait se servir pour graver le portrait du mort sous forme d'*imago clypeata*. On voit au musée du Latran un sarcophage décoré de magnifiques scènes religieuses, où l'on a laissé inachevés les bustes des défunts, un homme et une femme (fig. 132). Assez près on en trouve un autre, dans lequel au contraire l'*imago clypeata* offre une réelle individualité. Chez les chrétiens l'on n'aimait guère à représenter les personnes sur les tombeaux, tandis que l'antiquité païenne se plaisait à mettre leur image de grandeur naturelle sur le cercueil, dans l'attitude du repos; bien qu'on ait de nombreux sarcophages chrétiens de Rome, il n'y a pas un seul exemple de cet usage; on évitait de représenter les personnes.

Par contre les défunts chrétiens sont souvent figurés sous la forme d'orants, mode de représentation spirituelle et symbolique, dont l'emploi est caractéristique, comme on sait, dans les peintures des catacombes. L'âme du défunt, les bras étendus, prie pour les être aimés qu'elle a laissés sur terre; et quand ils viennent rendre visite à son tombeau elle leur dit qu'elle ne les oublie pas devant Dieu; — touchante image des liens indissolubles qui rattachent les membres de la famille et tous les fidèles, idée sublime qui n'a été enseignée que par le christianisme [4].

[1] De Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1887, p. 30.

[2] Kraus, *Roma sotterr.*, 2e éd., p. 352. Les Philosophoumènes l. VII, c 1, enseignent aux croyants à se boucher les oreilles, à l'exemple d'Ulysse, en face des fausses doctrines et à s'attacher à la croix du Christ pour ne se point laisser prendre par elles. Cf. Maxime de Turin, *Hom.* 39 *de passione et cruce Domini*, I (Migne, *Patr. lat.*, t. LVII, p. 339). — Pour la fig. voir Kraus, *op. cit.*, p. 216; *Realencyklopädie*, t. II, p. 521; de Rossi, *Roma sotterr.*, t. I, p. 30. Kraus remarque que l'origine chrétienne du fragment n'est pas incontestable et qu'on y voit le monogramme du nom Tyranius, identique à celui de la ville de Tyr sur les monnaies de Démétrius Nicator (145 av. J.-C.).

[3] Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 226, 241; Pératé, dans l'*Histoire de l'art* de A. Michel, t. I, p 59 et suiv.

[4] Wilpert, *Ein Cyklus christologischer Gemälde in der Katakombe der hll. Petrus und*

Le symbole chrétien le plus fréquent sur les sarcophages est le bon pasteur. Lorsque les persécutions cessèrent il sortit des catacombes avec l'Église et se montra dans les sculptures des basiliques funéraires et des cimetières à ciel ouvert [1]. Le sentiment chrétien comprenait combien ce symbole était à sa place dans les tombeaux en face de la mort. La brebis que le pasteur porte sur ses épaules avec tant d'amour et de condescendance, paraissait merveilleusement appropriée pour désigner l'âme fidèle qui s'abandonne en toute confiance à son Sauveur dans les angoisses de la mort.

Le paganisme avait souffert d'une peur sinistre de la mort et de l'incertitude de ce qui la suit. C'est cette terreur qui le conduisit inconsciemment à orner les tombeaux de ces scènes fameuses et étranges où s'étale la gaîté d'une vie de jouissances, à y multiplier les images joyeuses d'une noce ou les exercices violents d'une chasse. Les vrais enfants de la Rome païenne voulaient avoir toujours, partout, même sur les sépultures, le souvenir présent des joies de la terre, pour que rien ne les obligeât d'interrompre l'ivresse de l'existence.

La société chrétienne prit devant la mort une tout autre attitude. La mort apportant au croyant l'accomplissement de ses espérances, l'au-delà était pour lui un lieu chéri de repos, de paix, de lumière, dont le Sauveur lui ouvrait l'entrée.



Fig. 131. **Fragment de sarcophage chrétien avec Ulysse.**

L'image du Bon pasteur sur les tombeaux marquait aussi d'une manière éloquente le contraste entre la mort du païen et celle du chrétien. Les sarcophages païens ont parfois l'image d'un pâtre qui porte une brebis sur ses épaules; ce n'est là qu'une figure de décoration sans aucun sens, qu'un fragment d'une scène de la vie de campagne qui ne dit rien. Sur les tombeaux de ses coreligionnaires l'œil du chrétien découvrait à la même scène un sens beaucoup plus élevé.

287. Sans nous attarder à tous les symboles que le visiteur des atria des basiliques extraurbaines voyait sur les sarcophages, nous jetterons un regard sur les scènes bibliques ou symboliques les plus amplement traitées que nous offrent un grand nombre de ces œuvres remarquables de l'art chrétien.

L'art chrétien primitif de Rome ne nous a point laissé de monuments qui permettent de mieux apprécier les débuts de la plastique chrétienne et ce qui distingue l'art religieux à cette époque. Au IVe et au Ve siècle, c'est presque le seul champ d'action de la statuaire chrétienne; les autres œuvres du ciseau chrétien que nous possédons encore sont d'une extrême rareté. Dans les

Marcellinus (1891), p. 30-49 : *Die Bedeutung der Oranten.*

[1] Kraus, *Geschichte der christl. Kunst*, t. I, p. 226, 244; Pératé, *Histoire de l'art*, fig. 35.

figures de sarcophages, par son originalité, son habileté, la profondeur de la conception, la beauté de la forme, la technique, elle s'élève à une hauteur qui lui permet de soutenir la comparaison avec les produits les plus parfaits de l'art profane à cette époque. Dès la fin du V[e] et le commencement du VI[e] siècle, commence une décadence si prompte et si forte sous l'influence des causes que nous indiquerons ci-dessous, que nous sentons davantage le besoin de reposer notre vue sur ce mouvement artistique magnifique et éphémère.

Régulièrement, la sculpture ne décore que la face antérieure du sarcophage, dont la face postérieure, les flancs et le couvercle sont traités plus simplement. Souvent même sur la face antérieure, il n'y a que la partie centrale qui porte une figure; le reste de la surface est alors orné de ces lignes ondulées de haut en bas que l'on nomme *striae* ou *strigiles* (fig. 64). Le relief central, s'il ne représente pas le Bon Pasteur, offre le plus souvent une image du Sauveur, sous l'apparence juvénile qu'on se plaisait alors à lui donner, soit avec un rouleau de législateur à la main, soit accosté des saints Pierre et Paul ou d'autres saints. On voit encore souvent le Rédempteur, sans parler d'autres représentations, tenant de sa main la croix triomphale, ou enseignant assis sur un trône, les pieds sur le lion et sur le serpent comme indice de sa souveraineté. Il n'est pas rare que la scène centrale nous montre le défunt introduit dans le paradis par des saints; le palais céleste est symbolisé par les tentures qui en ornent l'entrée. Jonas, rejeté par la baleine, est un symbole de la résurrection fort goûté; le monogramme du Christ entouré d'une couronne symbolise le triomphe de la foi.

Si ces simples sarcophages offrent plus d'un écho des peintures des catacombes, les ressemblances se multiplient dans la décoration des riches cercueils dont la face extérieure est couverte d'un cycle entier de représentations. Les scènes historiques ou les images symboliques y sont parfois si nombreuses qu'elles débordent et se continuent sur les côtés.

Ce n'est pas seulement à Rome, mais dans divers autres lieux du monde chrétien, à Ravenne notamment et dans la cité française d'Arles, que l'on peut admirer ces œuvres importantes de l'art chrétien antique réunies en grand nombre. Cependant nul endroit n'est aussi approprié que les galeries du musée chrétien du Latran à vous faire bien comprendre la rare floraison et la puissance créatrice de l'art chrétien dans ce domaine; d'autant plus qu'on se trouve là dans un milieu où les souvenirs historiques de la vieille résidence des papes viennent se joindre à la jouissance que procurent les œuvres d'art. Au musée du Latran, un archéologue, le P. Giuseppe Marchi, s'est occupé depuis 1854, sur l'ordre de Pie IX, de réunir et d'exposer avec intelligence les plus beaux sarcophages de marbre de Rome. Son souvenir vit dans ces salles avec celui des savants Giovanni Battista de Rossi et Raffaele Garrucci, auxquels ces monuments de l'art chrétien dans sa première jeunesse et vigueur ont fourni d'inappréciables moyens de formation archéologique et des instruments essentiels pour le développement de leurs connaissances scientifiques [1].

[1] Joh. Ficker, *Die altchristlichen Bildwerke im christlichen Museum der Laterans* (1890), p. 1 et suiv.; O. Marucchi, *Guida del museo cristiano lateranense* (1898). — R. Grousset, *Étude sur l'histoire des sarcophages chrétiens* (Paris, 1885), dans la *Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 42, a donné un aperçu des sarcophages chrétiens de Rome hors du Latran.





Fig. 132. **Sarcophage de la basilique Saint-Paul, actuellement au Latran.** Photographie d'Alinari.

Une promenade dans les catacombes et à travers les magnificences des basiliques anciennes rendra plus aisé au visiteur qui parcourt la série des sarcophages du Latran de s'abîmer dans l'esprit de ces premiers siècles où le monde était tout à la joie du triomphe qui l'avait arraché au paganisme.

La concordance que nous avons déjà signalée de l'art pleinement développé qui respire ici et des simples créations artistiques des catacombes se manifeste partout dans les figures qui ornent les reliefs des sarcophages : Adam et Ève, Noé dans l'arche, Daniel entre les lions, Job sur son fumier, nos premiers parents dans le paradis, les jeunes gens dans la fournaise, les trois mages de l'Orient, etc. (cf. fig. 132)[1].

Mais à cet âge avancé déjà de l'Église, ces scènes primitives et suggestives se développent et s'élargissent d'une manière notable. C'est ainsi qu'à Adam et Ève se rattache toute l'histoire plastiquement narrée de la création de l'homme et de la femme; et tel ou tel artiste chrétien n'a pas hésité à prendre ici pour modèle les représentations païennes de la légende de Prométhée. Toute l'histoire de nos premiers parents se rattache aussi, en tableaux séparés, à ce premier objet : tentation par le serpent, châtiment, promesse d'un rédempteur, sacrifice de Caïn et d'Abel. De même au Moïse des catacombes qui frappe le rocher ou se déchausse près du buisson ardent, se relient les scènes de l'exode et des miracles en présence du Pharaon. Moïse fournit les plus riches applications pour symboliser le prince des apôtres et sa mission. L'histoire évangélique des miracles du Sauveur et l'image du Christ entre les apôtres entre bien plus souvent ici qu'aux catacombes dans le cycle des représentations [2].

La décoration prend de plus en plus un caractère historique.

C'est la raison de la disparition progressive de certains symboles primitivement fort usités, comme l'ancre et le poisson, ou du moins d'un affaiblissement de leur sens particulier. Au contraire d'autres symboles jouissent d'une plus grande faveur qui va jusqu'à l'exclusivisme; par exemple à la fin de cette période de floraison, les rinceaux de vigne qui sortent du vase eucharistique, les deux oiseaux, colombes ou paons qui de chaque côté s'approchent du canthare, du vase, du monogramme du Christ ou de la croix, pour symboliser les hommes qui cherchent en Dieu leur nourriture spirituelle.

Les scènes historiques des sarcophages même les plus riches appartiennent toutes à un cycle bien déterminé et courant chez les artistes. Elles se répètent d'une œuvre à l'autre mais avec une grande liberté dans l'exécution.

Les scènes se groupent souvent de manière à former de véritables homélies en images : les figures qui se succèdent développent tout un groupe de doctrines religieuses, ou représentent des séries de scènes bibliques qui s'éclairent et s'expliquent réciproquement. C'est tout un traité de religion qui est raconté aux fidèles dans la langue de l'art, lequel s'efforce ainsi de satisfaire à la plus noble tâche qu'il se puisse proposer [3].

Comme on entre ici dans une sphère tout intellectuelle de l'art, on n'aura

[1] Voir ci-dessous, § 290 et les écrits allégués en note. Le fait que les figures des deux époux dans le clypeus n'ont pas été achevés, comme les autres sculptures, laisse penser que le sarcophage, comme il arrivait souvent, était tout prêt dans l'atelier où il attendait un acheteur qui aurait fait exécuter le portrait de sa famille sur l'ébauche du médaillon et qui dans notre cas a négligé de le faire.

[2] A. Pératé, *L'archéologie chrétienne* (1892), p. 308; *Histoire de l'art*, t. I, p. 65 et suiv.

[3] Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, t. I, p. 41 et suiv.



point de peine à passer condamnation sur certaines défaillances dans l'exécution. Naturellement chez maint artiste le pouvoir reste au-dessous du vouloir et la sublimité de la pensée aurait pu trouver une plus noble incarnation. Il ne faut pas oublier que l'art romain, par rapport à celui des temps classiques, est déjà entré dans une période de décadence progressive. Et ce sera encore une excuse pour l'artiste que les difficultés qu'offre sa tâche d'avoir trop souvent à faire entrer sur l'espace restreint d'un sarcophage un si grand nombre de figures.

D'autre part, pour pénétrer dans l'esprit des tableaux, il n'y faut point chercher par trop la symbolique ou la profondeur ni supposer un lien trop étroit entre les différentes scènes. Quelques interprètes modernes sont allés souvent trop loin en ce sens. Il est arrivé que l'on ait joint ensemble des scènes sans aucune liaison interne; c'est le respect d'une symétrie purement extérieure entre les figures de telle et telle scène, qui les a fait classer dans tel ordre exclusif. Il arrive aussi qu'il y ait des figures qui sont de simple remplissage : il y eut toujours dans l'art romain des lois de groupement conventionnel, qui forçaient la main de l'artiste. Et l'on doit souvent chercher dans des endroits fort éloignés des scènes qui offrent entre elles la plus parfaite convenance réelle ou idéale.

Sous le rapport de l'espace les sculpteurs ont différentes manières de traiter la face antérieure des cercueils. Si les reliefs doivent la recouvrir complètement, ils la divisent volontiers en compartiments, d'une façon fort judicieuse. Tantôt une frise plus ou moins ornée courant dans la longueur forme deux vastes champs pour les figures : tantôt — et ce procédé est d'un effet encore plus artistique, — ils séparent la surface par des colonnettes avec ou sans arcades. Naturellement les deux modes de division peuvent s'employer concurremment, chacun des champs supérieur et inférieur se trouvant coupé par des arcades en une série de compartiments plus ou moins grands, plus ou moins nombreux, selon qu'y prennent place des scènes entières ou des figures isolées, comme les apôtres.

288. S'il nous faut maintenant arrêter nos regards sur quelques œuvres considérables, comme types de l'art des riches sarcophages, la première à fixer notre attention sera le magnifique cercueil de pierre, abrité autrefois au musée de Latran sous un toit particulier (fig. 65, p. 233). Le toit reposant sur de précieuses colonnettes et la copie d'une peinture des catacombes sur le mur au-dessus du sarcophage donnaient parfaitement l'idée de la façon dont sous les portiques et dans les basiliques étaient installées et protégées beaucoup de sépultures[1].

Les scènes du sarcophage, qui forment une suite, sont séparées par des colonnettes en plein relief, richement décorées de plantes, et supportant une architrave. Au centre des figures le Christ apparaît dans la beauté de la jeunesse, avec de longs cheveux bouclés, trônant au-dessus de l'arc de la voûte céleste que soutient Uranus. Entouré de deux jeunes gens, il tend à S. Pierre,

[1] Ficker, *op. cit.*, p. 174, p. 117. Garrucci, pl. 323, fig. 4-6. D'après Bosio (p. 85 et sv.) le sarcophage provient *ex vaticano coemeterio*. La toiture (phot. Tuminello, n. 585), dont la partie supérieure rappelait d'ailleurs le moyen âge avancé, a été récemment enlevée. Les deux colonnes en provenaient de l'ancien autel de la chapelle de S[te] Venance au baptistère du Latran. La dalle funéraire qui recouvre le sarcophage, avec les pains sur le vase eucharistique, les ancres et les dauphins, sortait du cimetière de Prétextat, la peinture était une copie de la fresque de l'arcosolium de Silvestre dans le cimetière de Saturnin et Thrason.

à droite du spectateur, la loi, tandis qu'à gauche, Paul, le bras dressé, parle au Sauveur.

Cette scène principale, à laquelle doit aussi appartenir la première figure de l'arcade gauche, est entre le sacrifice d'Isaac (Abraham avec son glaive), d'un côté, et, de l'autre, la sentence de Pilate contre le Christ, représenté jeune; la figure, d'une part, et, de l'autre, son accomplissement. L'exécution de ces deux scènes n'est pas sans présenter d'intéressants emprunts aux habitudes de l'antiquité classique : c'est ainsi que Pilate avait derrière lui le symbole romain de ses fonctions, la *pila aurea* surmontée du buste impérial; il n'en subsiste qu'un petit fragment. Pour le sacrifice Abraham n'a pas mis son fils sur le bûcher de pierres et de bois mentionnés dans la Bible, mais sur un véritable autel, qui ressemble à l'*ara* romaine de marbre.

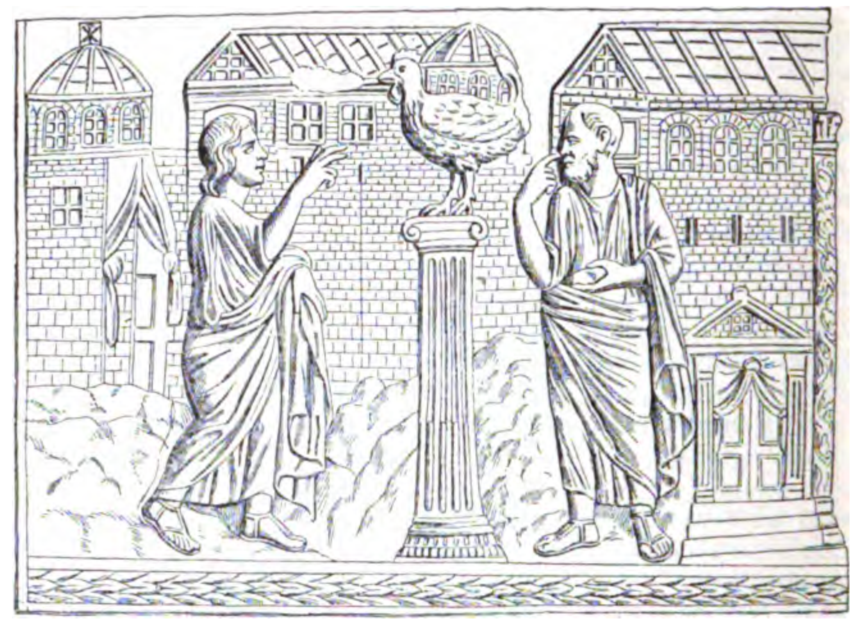


Fig. 133. **Flanc de sarcophage, avec la promesse du Christ à saint Pierre et des édifices cultuels chrétiens dans le fond.** Au Latran.

Les flancs du sarcophage sont également ornés de reliefs remarquables. D'un côté l'on voit deux scènes : Moïse, frappant le rocher, type de S. Pierre dans l'Ancien Testament; l'hémorrhoïsse guérie par le Christ et qui proclame sa puissance miraculeuse (fig. 107). L'autre côté est entièrement consacré à S. Pierre (fig. 133)[1]. Il le représente au moment où le Christ lui prédit son triple reniement, mais lui confie en même temps, quand il se sera relevé de cette chute, le soin de confirmer ses frères. Ce groupe rappelait à des chrétiens plus encore la haute dignité de S. Pierre que sa chute. Une colonne, qui porte le coq, sépare le Christ de S. Pierre.

Dans ces deux petits tableaux, le fond est rempli par des motifs d'architecture. Ce sont des édifices religieux de l'époque, soit des basiliques soit des

[1] Garrucci, *Arte crist.*, pl. 323, fig. 5.

rotondes, baptistères ou mausolées, d'une grande importance archéologique. La coupole d'une rotonde porte le monogramme du Christ. Aux portes pendent les tentures habituelles qui ont été relevées ; la clôture des fenêtres est formée de plaques quadrangulaires de marbre perforées (cf. fig. 94).

S'il fallait attribuer à l'artiste la pensée d'avoir voulu exprimer par cet ensemble une idée unique, l'on pourrait dire qu'il a représenté l'Église ou la puissance suprême de l'Église. Voici quel serait le sens des scènes : le Sauveur, entré dans le ciel (Uranus) par son sacrifice, laisse sa puissance au monde dans la personne de S. Pierre ; c'est cette puissance qui désaltère ceux qui ont soif du salut, comme l'eau jaillissant du rocher désaltéra les Israélites dans le désert, c'est elle qui relève le monde ployant sous le poids de ses infirmités comme le fut l'hémorrhoïsse ; cette puissance n'a point perdu son efficacité parce que celui qui en a été le premier détenteur, Pierre, a manifesté sa faiblesse humaine par le reniement ; car Pierre a reçu la promesse divine, contre laquelle rien ne prévaut. Cette explication ne saurait être présentée d'ailleurs que comme hypothétique.

Le sarcophage fut tiré sous Sixte V du sol de l'ancienne basilique de Saint-Pierre. Dans ce lieu, où il a pu séjourner des siècles, les figures de l'apôtre S. Pierre prenaient une importance particulière. L'inscription que l'on ne connaît pas devait se trouver sur le couvercle aujourd'hui disparu. Le caractère artistique des figures ferait attribuer le sarcophage à la première moitié du IVe siècle.

289. Dans la même basilique, le sol de la confession, immédiatement derrière la cella funéraire de S. Pierre, mit au jour en avril 1595 le plus grandiose des sarcophages de Rome (fig. 12). C'est le tombeau du préfet de la ville Junius Bassus, qui, suivant l'épitaphe encore subsistante, alla comme néophyte à Dieu sous le consulat d'Eusèbe et d'Hypatius, c'est-à-dire en 359 [1].

Junius Bassus, de la noble famille des Anicii, était vraisemblablement le fils du consul Junius Bassus, ancien possesseur du palais transformé par Valila en église de Saint-André sur l'Esquilin. Suivant une coutume qui n'était que trop répandue à l'époque il avait différé le baptême jusqu'à la fin de sa vie et sa blanche robe de baptisand fut peut-être aussi son vêtement funéraire.

Le colossal sarcophage de marbre de Paros que lui élevèrent ses nobles parents chrétiens, mesure près de 2 m. ½ de long sur 1 m ½ de haut. Ce doit être l'œuvre d'un des meilleurs sculpteurs romains de l'époque. Les seize scènes en relief, dix grandes et six petites, qui en décorent la face antérieure, sont d'une rare finesse de travail. L'ornementation des colonnes, des chapiteaux, des frises est également exécutée avec beaucoup de goût et de soin.

La distribution des scènes est aussi fort bien comprise. Il y a deux séries de cinq grandes scènes historiques chacune, dont celle qui donne l'idée de

[1] Garrucci, pl. 322 et texte, t. I, p. 459 ; Dionisi Sarti, pl. 81 et p. 201 et suiv. ; Kraus, *Geschichte der christl. Kunst*, t. I, p. 245 ; parmi les anciens auteurs, voir notamment Bosio (1632), p. 45. Actuellement on se reportera de préférence à De Waal, *Der Sarkophag des Junius Bassus* (Rom, 1900), avec 13 pl. Sur les scènes des agneaux, cf. Kraus, *Roma sotterr.*, p. 366 et Pératé, *Archéologie*, p. 320. Le sarcophage fut trouvé enterré, d'après d'anciens témoignages *in ipsa crypta* (*S. Petri*). Cf. de Rossi, *Inscr. christ.*, t. I, p. 81 ; *Bullett. arch. crist.*, 1871, p. 53. L'épitaphe est ainsi conçue : IVN · BASSVS · V · C · QVI VIXIT ANNIS · XLII MEN · II · IN IPSA PRAEFECTVRA VRBI NEOFITVS IIT AD DEVM · VIII · KAL · SEPT EVSEBIO ET YPATIO · COSS ·

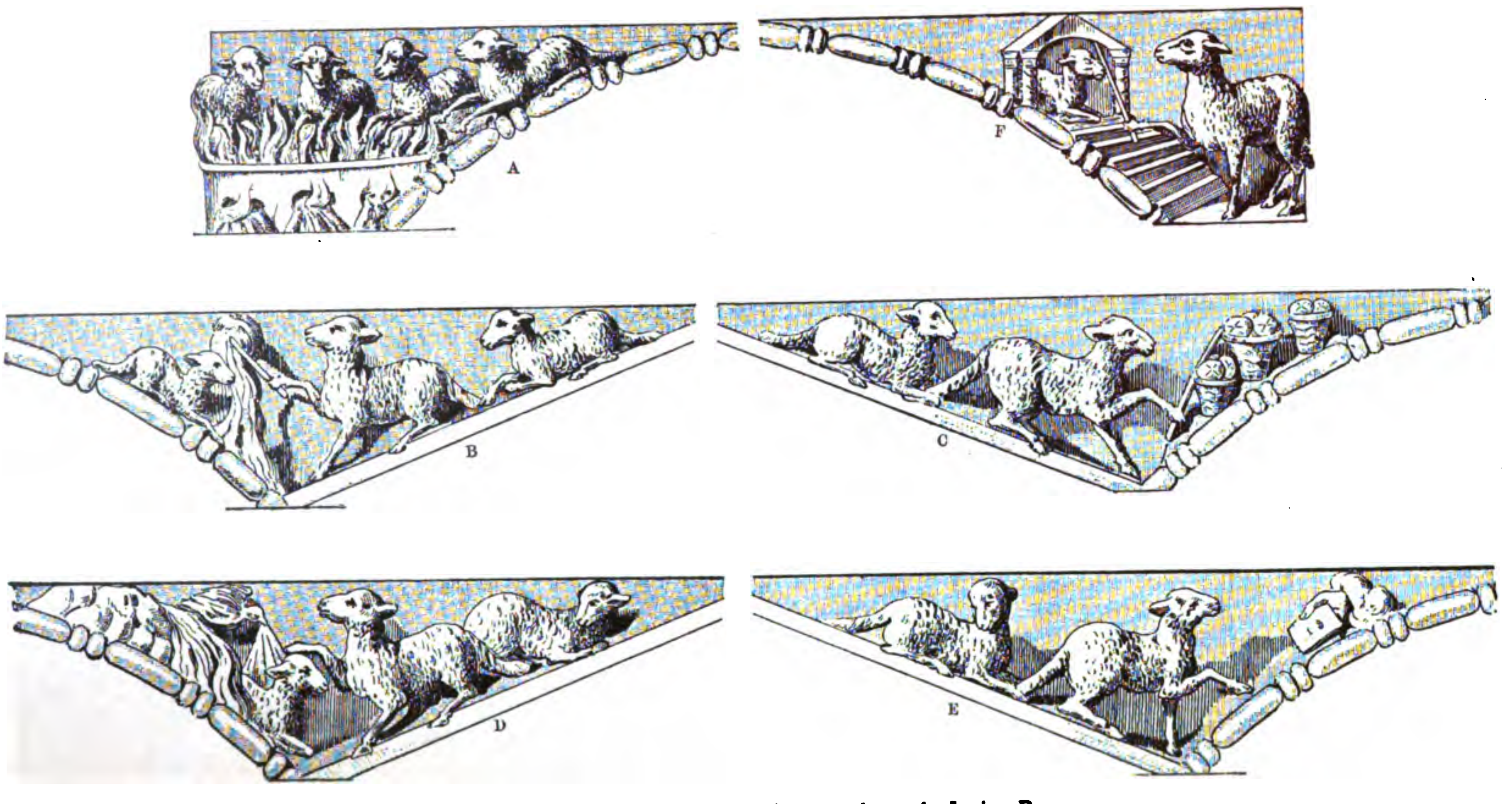


Fig. 134. **Scènes des agneaux sur le sarcophage de Junius Bassus.**

l'ensemble est au centre; ces deux séries sont séparées l'une de l'autre par de petites scènes symboliques si habilement distribuées que loin de troubler l'harmonie de l'ensemble elles s'y subordonnent comme de simples ornements. Les scènes symboliques, dont nous donnons ici des dessins spéciaux (fig. 134)[1], se trouvent au-dessus des arcades de la rangée inférieure, que couronnent des toits à pignon ou des voûtes conchoïdes qui se succèdent élégamment. Ces figurines symboliques expriment, dans la langue de l'art chrétien, alors dans l'éclat de sa jeunesse, la même pensée que l'inscription qui court au-dessus des arcades de la rangée supérieure: à savoir que le défunt a été introduit par le baptême dans l'Église et dans la jouissance du salut. Parmi les actions, dont tous les personnages sont ici des agneaux, se trouve l'introduction du néophyte dans la communauté des fidèles, ce qu'on appelait l'*initiatio*.

La réception du baptême et de l'Eucharistie formait le double acte, étroitement un, de l'initiation. Ces deux sacrements sont figurés ici à la place principale, sur la voûte médiane : un agneau (D) reçoit d'une colombe venant de la hauteur le rayon de la grâce ou de l'eau, symbole du baptême; un autre (C) touche avec un bâton la corbeille de pain, représentation symbolique tout ensemble de la merveilleuse multiplication des pains et de la sainte Eucharistie. La première scène à gauche (A) représente les trois jeunes gens dans la fournaise, avec l'ange qui les protège; elle symbolise la confession de foi qui met à l'abri du danger, et la vie de la foi à laquelle le baptisand devait se décider. Le dernier groupe d'agneaux à droite (F) montre par la scène de la résurrection de Lazare (lui aussi un agneau) que la résurrection et la vie éternelle sont la récompense de la fidélité à la confession chrétienne. Deux autres scènes qui se correspondent symétriquement, enseignent à vénérer la double puissance donnée par Dieu à l'Église dans laquelle veut entrer le catéchumène. Les grâces du salut sont exprimées (B) par la source que Moïse, sous la figure d'un agneau, fait jaillir du rocher en le frappant de sa verge pour désaltérer un autre agneau. L'enseignement des vérités surnaturelles est représenté par un livre que tend à un agneau une main qui apparaît dans les hauteurs (E *traditio Evangelii et symboli* au baptisand).

Ainsi ces sculptures de sarcophages chrétiens parlent une langue instructive et saisissante. Jusque dans les scènes accessoires et les détails même de l'ornementation se cache un trésor de vérités profondes. Les sarcophages sont une des sources de l'histoire de la civilisation chrétienne.

Dans chacune des deux grandes séries de figures qui décorent le sarcophage de Bassus, la scène centrale se rapporte au Christ. En bas, il est représenté dans sa vie terrestre, humble et pauvre, au moment de l'entrée à Jérusalem (Zach., IX, 9); en haut, il trône dans la majesté céleste, au-dessus d'Uranus, remet la loi à l'apôtre Pierre et donne à l'apôtre Paul la mission d'enseigner. A côté de cette dernière scène, à droite du spectateur, le Sauveur, jeune, est debout devant Pilate, que l'on retrouve à l'angle du sarcophage, assis sur son *faldistorium*, l'air soucieux et hésitant. A gauche, S. Pierre, semblable

[1] Dessin du peintre romain Tabanelli, avec restitution des figurines qui par endroits sont réduites à l'état de fragments. La scène la plus difficile a été la figure A, les trois jeunes hommes dans la fournaise, avec l'ange. C'est surtout à Mgr Wilpert que j'en dois le sûr déchiffrement. De Waal les a reproduites, dans le travail cité à la note précédente, à plus grande échelle, d'après mes dessins.

à son maître dans sa Passion, est emmené par les prétoriens et dans le tableau qui forme le coin, Abraham se dispose au sacrifice d'Isaac. En bas, on voit, à droite de la scène centrale, Daniel (restauré à l'époque moderne) entre les lions, puis Paul prisonnier entre les gens de guerre; à gauche la chute de nos premiers parents, avec la promesse sous-entendue d'une rédemption; puis Job sur son fumier, symbole, comme Daniel, des espérances chrétiennes dans l'au-delà. Les pensées de l'au-delà tiennent en général dans les tableaux une large place, conforme à l'objet du sarcophage. On les retrouve dans les scènes où figurent les agneaux et non pas seulement dans celle de la résurrection de Lazare. Le sens eschatologique de groupes analogues dans les catacombes est connu. Néanmoins il n'est pas nécessaire de voir exprimées dans cette œuvre ingénieuse les idées eschatologiques avec un absolu exclusivisme[1].

La noble inspiration des figures n'exclut pas dans l'exécution un réalisme remarquable. C'est ainsi que dans la scène de Job, sa femme se bouche le nez avec un coin de son vêtement pour n'être point incommodée par la mauvaise odeur et lui tend de loin un pain au bout d'un bâton. De même Adam et Ève ont été représentés nus, d'une manière réaliste, qui choque un peu nos habitudes, mais qui n'avait alors rien d'étrange. Daniel dans la fosse aux lions a dû autrefois être nu, conformément aux habitudes artistiques[2].

La scène de Pilate est d'un naturel et d'une vérité magistrale. Le juge sur son siège est couronné de lauriers mais son attitude soucieuse montre que ce n'est pas en signe de joie. L'esclave, debout devant lui, vêtu de la *tunica exomis*, et tenant dans ses mains une cruche et un plat de forme purement romaine, semble presque copié sur une scène de sacrifice païen. C'est encore le sacrifice païen que nous remémore l'*ara* de forme antique, devant laquelle Abraham se prépare à immoler son fils; elle est d'ailleurs pourvue, selon l'usage, de la *patera* païenne[3].

Enfin, dans la scène de nos premiers parents, la manière dont est signifié leur sort futur est particulièrement expressive. Adam a devant lui une gerbe d'épis parce qu'il doit gagner son pain à la sueur de son front; l'agneau qui se tient devant Ève signifie qu'il lui faudra, à elle et à ses filles, filer la laine et soigner le troupeau.

L'art chrétien de cette époque était particulièrement riche en allusions, en indications discrètes d'idées élevées. Sa valeur est bien plutôt dans ce caractère idéal, dans cette conception toute intellectuelle de l'art, que dans sa partie matérielle, c'est-à-dire dans la perfection et le bonheur des représentations. Il y a des scènes dans lesquelles la typique est tout, et l'on a des exemples de scènes qui se compénètrent réciproquement par simple amour du type. C'est ainsi que, sur un sarcophage du musée du Latran, dans la scène du couronnement d'épines, la couronne que le soldat tient sur la tête du Sauveur est une

[1] L'explication purement eschatologique de Mgr de Waal se heurte à diverses difficultés surtout par rapport aux grandes scènes.

[2] Sur les anciennes représentations romaines de Daniel dans la fosse aux lions (Cappella Greca, Sainte-Domitille, catacombe de Lucine), il semble au contraire avoir été vêtu. Cf. Wilpert, *Fractio panis*, p. 3. — Sur les nudités voir Garrucci, *Storia dell' arte*, t. I, p. 51 et suiv. : *Nudità delle figure umane*.

[3] Cf. ma dissertation de la *Römische Quartalschrift* (t. X, 1896, p. 313 et suiv.), sur le sarcophage de Bassus, avec photographie à plus grande échelle, la fig. 12 et l'écrit de Mgr de Waal déjà cité.



couronne triomphale (fig. 135)[1]. Au centre du même marbre, la couronne triomphale avec un chrismon ☧ inscrit est tenue par un aigle à la mode classique; il la laisse reposer sur une croix, sur les bras de laquelle des colombes se dressent vers la couronne. Au pied de la croix, deux soldats montent la garde comme au tombeau du Sauveur. C'est en somme une représentation de la résurrection du Christ dont les traits sont partie symboliques et partie historiques[2].

Nous trouvons une compénétration d'un genre tout particulier dans une autre scène de sarcophage, où nous voyons devant Pilate, au lieu du Sauveur, le jeune Isaac prêt à recevoir de son père le coup de mort. Un procédé fréquent chez les artistes et d'une intelligence facile substitue à Moïse, dans la scène où il frappe le rocher et en fait jaillir l'eau, S. Pierre ou le Christ. Parfois aussi on nous fait assister à la fois à l'exécution par le Christ de deux miracles séparés dans le temps et dans l'espace : la guérison de l'aveugle-né et celle de l'hémorrhoïsse; la multiplication des pains et la guérison miraculeuse de la Chananéenne.



Fig. 135. **Sarcophage du Latran représentant la résurrection sous forme symbolique; à gauche le portement de croix et le couronnement d'épines; à droite l'arrestation et la condamnation.**

Les flancs des sarcophages nous présentent souvent des scènes communes ou plaisantes de la vie profane qui contrastent avec ces compositions d'un caractère artificiel. Le monument de Junius Bassus nous en offre précisément un exemple : il n'y a qu'à en regarder les petits côtés pour se sentir d'un coup transporté dans l'art profane de cette époque. De beaux génies ailés et de jeunes enfants y sont occupés aux travaux des champs : à gauche c'est la vendange, à droite des scènes diverses caractérisent les saisons de l'année. Naturellement on peut voir là des allusions à la moisson de la récompense éternelle et aux vicissitudes de l'existence terrestre; cependant il n'est pas sûr que cette allusion soit voulue dans tous les cas où se rencontrent des scènes de ce genre.

290. Un peu plus jeune que le sarcophage de Bassus est le grand tombeau de marbre, au musée du Latran, dont les sculptures ont été signalées par de Rossi comme une épopée des principales doctrines chrétiennes (fig. 132)[3].

[1] Photographie d'Alinari, Rome. Cf. Kraus, *Geschichte der christl. Kunst*, t. I, p. 133. La dernière scène à droite montre Pilate pensif sur le point de se laver les mains; deux esclaves tiennent les instruments dont on remarquera la forme classique; à l'arrière-plan le prétoire est indiqué.

[2] Pératé, *Archéologie*, p. 318, fig. 211; *Histoire de l'art*, t. I, p. 66, fig. 40; Kraus, *Roma sotterr.*, p. 361, fig. 61.

[3] De Rossi, *Bull. archeol. crist.*, 1865, p. 70; Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. I,

Il contient en haut à gauche la création de l'homme par Dieu le Père : le créateur trône, entouré de deux personnages qui ne peuvent être que le Fils et l'Esprit Saint. A côté l'on voit la chute de nos premiers parents et la promesse du Rédempteur dans le Paradis. En bas à gauche c'est l'accomplissement de la promesse : les trois mages adorent l'Enfant divin, qui repose sur le sein de Marie; derrière elle le Saint-Esprit apparaît, ce qui est fort rare, sous la forme d'une personne; l'Esprit divin a opéré l'incarnation. Le Christ, le nouvel Adam, répond au premier Adam; les trois mages, prémices de l'humanité conduite au Christ, correspondent à Adam et Ève, prémices de l'humanité déchue.

A côté de la scène des trois mages se trouve la guérison de l'aveugle-né; et c'est un rapprochement significatif que celui de ces deux tableaux qui s'éclairent réciproquement : le monde, aveuglé par le péché originel, reçoit la lumière désirée par l'enfant qui repose sur le sein de Marie et que l'humanité adore.

A droite du sarcophage on voit en haut les miracles et les actions du Christ, en bas les miracles et les actions de Pierre qui y correspondent.

Le Christ change l'eau en vin et multiplie miraculeusement les pains, double symbole de la sainte eucharistie; et comme, d'après les propres paroles du Christ, celui qui mange du pain eucharistique, " vivra éternellement et ressuscitera au dernier jour " [1], la dernière scène de la série supérieure est la résurrection de Lazare.

Dans la série inférieure Pierre continue l'œuvre du Christ. Il reçoit d'abord de Jésus avec la prédiction de sa chute l'assurance de sa future fermeté inébranlable; puis il manifeste l'énergie de sa foi dans sa captivité chez les Juifs; enfin, autre Moïse, il frappe sur le rocher et abreuve les chrétiens assoiffés de salut : le personnage qui frappe le rocher est bien, le type de la tête ne permet pas d'en douter, le même que celui qu'emmènent les sbires et que celui qui se tient près du coq et reçoit la prédiction du Christ. Dans les trois figures Pierre tient un bâton à la main. Dans les scènes de miracles le bâton est l'indice de la puissance miraculeuse; autrement il est la marque de l'autorité et du commandement. Et comme Pierre ni dans la scène de la prédiction ni dans celle de la captivité n'opère aucun miracle, le bâton ne peut être ici que celui du commandement, le symbole du pouvoir exécutif conféré à Pierre sur l'Église.

Il y a entre ces scènes où S. Pierre joue un rôle et les autres de la série inférieure une séparation marquée par une représentation de Daniel dans la fosse aux lions; et suivant la remarque de de Rossi, cette scène centrale, mise ainsi en place éminente, doit être en quelque sorte comme le résumé et la condensation de toutes les vérités exprimées : Daniel serait tout à la fois l'image du Sauveur souffrant et de l'Église sauvée et espérante.

Ce magnifique sarcophage, aux représentations dogmatiques et suggestives, décore l'escalier intérieur du musée du Latran. Il y frappe l'œil par son couvercle brut et massif et par le médaillon de la face antérieure qui porte à peine dégrossis les portraits des deux époux. Ce chef-d'œuvre a été trouvé tout près de la confession de S. Paul dans la basilique de la voie ostienne. Le sarco-

p. 237, fig. 192, et *Roma sotterr.*, pl. VII; Garrucci, pl. 365, fig. 2; Ficker, *Altchristl. Bildwerke des Laterans*, p. 39 et sv.; Marucchi, *Guida del Museo crist. later.*, p. 26 et suiv., pl. 2; Pératé, *Hist. de l'art*, t. I, p. 64, fig. 38.

[1] S. Jean, c. VI, v. 52, 55. L'Église se sert de cet évangile dans la messe quotidienne pour les défunts, continuant ainsi de lier dans la liturgie, comme on le faisait dans l'art primitif, l'idée de l'eucharistie au dogme de la résurrection.



phage y avait été enterré, probablement dans les derniers temps du moyen âge, comme celui de Junius Bassus près du tombeau de S. Pierre.

291. La plupart des sarcophages, dans les basiliques ou dans leurs atriums, étaient naturellement libres et exposés à la vue; le nombre est restreint de ceux qui ont été mis sous terre.

Il convient de rappeler ici que, au Ve siècle encore, les seules basiliques extraurbaines (Saint-Pierre et Saint-Paul étaient du nombre) pouvaient recevoir régulièrement des tombeaux et des sarcophages. Ce n'est qu'à la fin du Ve siècle ou au commencement du VIe qu'on relâcha quelque chose de la sévérité de la loi romaine qui interdisait l'enterrement à l'intérieur des murailles de la ville.

Les sarcophages de marbre les plus somptueux et les plus artistiques s'étalaient dans les oratoires ou mausolées que s'était fait construire près des basiliques le monde de l'aristocratie ou de la richesse. Maffeo Vegio parle au XVe siècle d'un remarquable mausolée de ce genre élevé, dans les premiers temps chrétiens, derrière la basilique vaticane. Cet endroit mystérieux dans le voisinage du tombeau de S. Pierre captive l'intérêt [1].

C'était un monument historique des Anicii, spécialement destiné à recevoir leurs sarcophages. Par sa taille, il parut à Vegio plus comparable à une église qu'à un oratoire : à l'intérieur, il vit trois côtés pourvus d'une colonnade que surmontait une décoration de marbre. Le mausolée, complètement abandonné à l'époque et que personne ne visitait plus, attenait au milieu de l'abside de la basilique de Saint-Pierre. Nous savons par d'autres sources qu'au moyen âge courait dans le peuple la légende que S. Pierre en personne avait habité le monument; et l'on y montrait une table et des bancs de marbre qui auraient servi au prince des apôtres. Mais il est vraisemblable que ce mobilier fut apporté dans le mausolée par les Anicii pour servir aux repas funéraires chrétiens.

Quand Vegio pénétra dans le monument, la destruction en était déjà malheureusement chose décidée; ce fut le premier qui disparut lors de la construction de la nouvelle basilique sous Nicolas V.

Vegio se donna beaucoup de peine pour lire les inscriptions sur la frise de la colonnade. Ces longs textes épigraphiques, en distiques, contenaient, d'après ses copies, les épitaphes de Sextus Petronius Probus et de sa femme Anicia Faltonia Proba. Ce Probus, préfet du prétoire en 368, partagea en 371 les honneurs du consulat avec l'empereur Gratien [2].

Les fouilles pratiquées sous Nicolas V dans le sol du mausolée amenèrent aussi la découverte du magnifique sarcophage de marbre qui a contenu les restes de ce noble Romain et sans doute aussi de sa femme; on y trouva aussi un autre somptueux sarcophage, historié de la transmission de la loi à S. Pierre et d'autres figures. Le sarcophage de Probus, qu'on ouvrit alors pour la première fois, contenait, avec beaucoup d'objets en or, de précieuses étoffes richement décorées; au lieu de conserver les objets en or, on les fondit pour en faire un précieux calice orné de pierreries.

[1] *De basilica vaticana*, l. IV, c. 106 et suiv.; texte reproduit par de Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, part. I, p. 348 et dans *Acta SS. boll. Iunii*, t. VII, éd. Palmé, p. 71*. Sur le plan d'Alfarano (de Rossi, p. 229), l'oratoire est désigné par *l*.

[2] *Acta SS. boll.*, *l. c.*; *Corpus inscr. lat.*, t. VI, n. 1756; cf. n. 855.

L'épitaphe de Probus est un témoignage de la foi et des espérances de cette époque. Dans un passage on relève un accord surprenant avec les formules actuelles de prières pour les trépassés. Ce sont les mots : " Que la lumière éternelle luise pour lui " qui se retrouvent là-bas sous cette forme : " Jouis d'une nouvelle lumière; le Christ est pour toi la lumière " [1].

On peut encore admirer à Saint-Pierre même ce sarcophage. Il a eu bien des aventures sans cependant avoir le sort commun à tant de sarcophages précieux de Rome, transformés en fontaines d'usage. Il a servi à la décoration du baptistère de Saint-Pierre jusqu'en 1694; puis après avoir continué son existence dans un coin de la basilique, près de la chapelle du Crucifix, il n'en fut tiré que de nos jours pour être exposé sur un socle digne de lui, dans la chapelle de la Pietà, vis-à-vis de la colonne sainte [2].

La face antérieure en est divisée en cinq arcades par des colonnettes de marbre en spirale. Dans le compartiment central, un Christ juvénile, sur une colline d'où découlent les quatre fleuves symboliques, tient dans la main droite une croix ornée de pierreries et dans la gauche le rouleau de la loi. Pierre et Paul lui font cortège. Dans chacune des autres arcades se trouve un apôtre, reconnaissable à son rouleau, avec un compagnon. La série des apôtres se continue sur les faces latérales, dont chacune a trois arcades.

Le couple défunt est au centre de la face postérieure traitée plus simplement : Probus, vêtu de la tunique et du pallium, tient en main le rouleau de ses nominations aux dignités de l'État; Proba, qui porte la stola à longues manches des matrones, a la tête voilée d'un manteau qui lui tombe sur le dos.

La belle époque, qui produisait de telles œuvres, ne devait pas durer longtemps.

292. L'on a déjà observé que le cinquième siècle amena un arrêt surprenant dans l'art des sarcophages à Rome.

Non seulement à la richesse et à la beauté des sculptures succède la pauvreté et la gaucherie, mais on en vient à ne plus guère produire de sarcophages de pierre même simplement décorés. Les sarcophages, si nombreux au IVe siècle et dans la première moitié du Ve qu'aujourd'hui encore, après plusieurs siècles de pillage et de destruction, l'on ne cesse pas de trouver des fragments de ces œuvres magnifiques dans le sol des cimetières de Calixte, de Prétextat, de Domitille, de Cyriaque, etc., les sarcophages se font de plus en plus rares depuis le milieu du Ve siècle. Et enfin, au VIe siècle, s'introduit généralement un autre mode d'inhumation, beaucoup plus simple, celui des tombeaux ordinaires. Ce peut être un effet du recul que subit Rome depuis son occupation par Alaric. La décadence politique qui commença dès lors, le peu de sûreté qu'offraient les lieux de sépulture hors des murailles de Rome, ont contribué à la chute de l'art des sarcophages et les malheurs du temps trouvent là comme une expression élégiaque [3].

Quelques siècles plus tard on rencontre çà et là à Rome l'usage d'utiliser des sarcophages païens, historiés de scènes d'un caractère indubitablement idolâtrique, pour y déposer des cadavres chrétiens; depuis que s'était effacée

[1] *Luce nova frueris, lux tibi Christus adest.*

[2] Garrucci, pl. 325; A. Busiri Vici, *La colonna santa ed il sarcofago di Probo Anicio* (Roma, 1888), pl. 3.

[3] De Rossi, *Roma sotterr.*, t. III, p. 447 et suiv.



dans la société toute trace du paganisme l'horreur qu'inspirait primitivement un tel usage n'était plus guère de mise. Personne ne songeait plus alors au danger d'une résurrection du paganisme et les chrétiens n'avaient plus guère de raison de faire front contre ses œuvres. L'on commençait au contraire à considérer les œuvres païennes comme un butin qui devait servir à manifester au monde le triomphe du christianisme sur le monde païen. Et puis l'on avait perdu en partie l'intelligence des représentations idolâtriques. Ce qui déterminait le plus souvent l'emploi de ces sarcophages païens, c'étaient le besoin et le désir de procurer à un illustre mort un sarcophage bien décoré et l'impuissance prosaïque de produire aucune œuvre qui approchât même de loin d'une telle perfection. Ainsi viennent les temps où l'on n'hésite pas à cacher les ossements de saints vénérés dans des sarcophages antiques, derrière des reliefs qui représentent la chasse calédonienne ou le triomphe de Bacchus ou telle autre scène de l'Olympe grec ou romain.

Tandis que l'art des sarcophages s'effondrait à Rome dès le milieu du Ve siècle avec une étonnante rapidité, il se réfugiait à Ravenne. Dans cette nouvelle Rome il connut une espèce de renouveau. Même sous le roi goth Théodoric et sous ses successeurs il y fut cultivé et c'est des Goths en quelque sorte que le reçurent les Byzantins lorsqu'ils établirent dans Ravenne leur domination après la chute de la monarchie gothique[1].



Fig. 136. **Sarcophage de l'archevêque Théodore à Ravenne (677-691)** d'après une photographie d'Alinari.

Aujourd'hui encore, dans ses antiques et vénérables églises, Ravenne possède un nombre considérable de sarcophages chrétiens. Ils conservent en somme dans leur manière artistique un reflet de la tradition antique et témoignent de la transplantation dans la capitale de l'Italie gothique des formes de l'art romano-chrétien. Ils offrent cependant des déviations caractéristiques des types antérieurs. C'est tout d'abord la diminution des scènes historiques; puis l'emploi de croix sculptées de grandes dimensions et à longs bras, de monogrammes

[1] De Rossi, *l. c.*, t. III, p. 453; Kraus, *Geschichte der christl. Kunst*, t. I, p. 251 et suiv.; Schultze, *Archäologie*, p. 258.

gigantesques du Christ; l'affectation à représenter le canthare symbolique où de part et d'autres viennent se nourrir des animaux; l'usage enfin de quelques autres symboles déjà assez mal entendus. On en a un exemple dans le sarcophage de l'archevêque Théodore, œuvre antérieure à l'archevêque et qui ne fut employée par lui que par hasard, comme en témoigne la façon irrégulière dont est posée l'inscription (fig. 136)[1]. C'est aussi le cas du fameux sarcophage ravennate de l'exarque Isaac, beau et caractéristique travail de l'école de Ravenne mais antérieur à l'époque d'Isaac.

Ravenne nous a conservé aussi le nom d'un sculpteur et marchand de sarcophages, Daniel, dont Cassiodore, l'homme d'État ostrogoth, célèbre le talent dans un diplôme qu'il lui octroie pour l'exercice de son négoce. Ce doit avoir été un marchand en gros que ce Daniel, qui s'occupait aussi du transport des blocs de marbre[2]. Le seul *marmorarius*, dont nous sachions encore qu'il sculptait des sarcophages, s'appelait Eutrope; ce n'était vraisemblablement qu'un artiste secondaire. On le voit représenté, au musée d'Urbin, sur son propre sarcophage, tout affairé, avec son aide, à sculpter un sarcophage auquel il travaille avec deux ciseaux à la fois[3].

XI. — Représentation artistique de l'Église et de la fonction de S. Pierre.

293. La fréquence et la variété des symboles que l'art romain, dans ses divers domaines applique à l'Église et à la primauté de Pierre, nous amène, comme notre thème l'exige, à nous arrêter quelque peu sur cette dogmatique artistique.

Régulièrement, l'Église apparaît sous forme de matrone avec la *stola matronalis* et le manteau en forme de voile.

C'est ainsi qu'on la voit prier debout, les bras étendus, entre les saints Pierre et Paul, sur la porte de Sainte-Sabine; on la revoit deux fois, avec le même vêtement et la même attitude, dans cette basilique, sur la mosaïque du mur d'entrée, une fois avec l'inscription : " église de la circoncision ", une autre fois avec l'inscription : " église des gentils ". Il n'y a donc aucun doute possible sur la signification symbolique de la matrone. Dans les deux dernières figures elle tient de la main gauche un livre ouvert et lève la droite dans l'attitude de l'enseignement[4].

Mais parfois l'Église est simplement représentée sous forme d'orante.

L'on a jadis été trop loin dans l'application à l'Église des figures d'orantes. On a voulu voir un symbole de l'Église dans des orantes, bien que la pierre portât gravé le nom d'une défunte; et dans ce cas cependant, l'on ne peut échapper à la nécessité de voir dans l'orante la figure idéale de la défunte qui prie dans l'au-delà pour ceux qu'elle a laissés ici-bas. Il en va autrement quand les orantes, loin d'être accompagnées d'un nom, apparaissent dans des circonstances qui excluent toute allusion à la défunte et rappellent au contraire la pensée de l'Église[5].

---

[1] Le flanc du sarcophage sera reproduit plus loin.
[2] Cassiodore, *Varia*, l. III, c. 19.
[3] Pératé, p. 295, avec fig.
[4] Garrucci, pl. 310 et ci-dessus fig. 25.
[5] De Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1872, p. 39; Wilpert, *Ein Cyklus christologischer Gemälde*, p. 33 et dans un sens différent, *Röm. Quartalschrift*, 1899, p. 23; cf. ci-dessus p. 414, n. 1.



Fig. 137. Sarcophage du Latran : à gauche Pierre frappe le rocher, il est arrêté, il reçoit les promesses du Christ; au centre et à droite miracles du Christ.

C'est le cas par exemple pour le plus ancien sarcophage du musée du Latran, œuvre de formes exceptionnellement belles et classiques. C'est un des rares qui datent sûrement de l'époque préconstantinienne, vraisemblablement de la période des Antonins, c'est-à-dire de la seconde moitié du second siècle. Ce chef-d'œuvre provient des cimetières chrétiens de la voie salarienne. Une figure idéale d'orante y est dans des rapports si étroits avec le bon Pasteur que l'on est invinciblement conduit à penser que c'est l'épouse du Sauveur et que l'on ne peut voir en elle que l'Église [1]. Les écrivains chrétiens avaient accoutumé déjà de désigner l'Église comme la Vierge et mère (*virgo et mater*) [2].

La personnification de l'Église par une femme était d'ailleurs courante dès les premiers temps. C'est ce qu'établissent les images et les comparaisons employées pour désigner l'Église par le Pasteur d'Hermas, par la seconde homélie dite de S. Clément [3] et, dans une certaine mesure, par l'épitaphe d'Abercius où la foi (πίστις) est personnifiée par une femme qui accom-

---

[1] Fig. dans de Rossi, *op. c.*, 1891, pl. 2-3; cf. p. 55 et suiv.; Marucchi, *Guida del museo later.*, pl. 3; Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 240. Il y a une composition analogue dans Garrucci, pl. 371, fig. 2.

[2] *Virgo mater, sponsa Christi*, dans la légende des saints Nérée et Achillée; cf. de Rossi, *Roma sotterr.*, t. I, p. 348.

[3] Funk, *Opera patr. apost.*, t. I, p. 161 et suiv.

pagne l'évêque chrétien dans son pèlerinage et lui présente partout chez ses amis le poisson eucharistique (cf. p. 261 [1]). Sur la porte et sur la mosaïque de Sainte-Sabine, au Ve siècle, l'Église est représentée sous la forme d'une orante.

L'usage de représenter l'Église sous la figure symbolique d'une orante a passé dans la langue artistique du moyen âge. Dans les miniatures qui ornent les rouleaux de l'*Exsultet* pascal, chanté le samedi saint, on voit parfois au Xe et au XIe siècle, près des mots *ecclesia mater*, l'Église représentée comme femme et comme reine. Très souvent dans les œuvres médiévales, l'Église apparaît sous la forme d'une vierge aux pieds du crucifix, dans une attitude de foi et de confiance, tandis qu'une autre figure féminine, la Synagogue, se détourne de la croix avec orgueil et incrédulité [2].

Un autre symbole d'usage courant pour représenter l'Église est le vaisseau. Cette figure est aussi très ancienne et s'est également perpétuée au moyen âge. Sur les œuvres de la sculpture romaine et italienne, qui appartiennent à l'art chrétien antique, on voit le Christ au gouvernail d'un vaisseau, sur lequel rament les apôtres et une fois les évangélistes, dont les noms sont inscrits expressément; parfois, outre le vaisseau, il y a sur le rivage un phare, qui rappelle le port de la vie éternelle; ou bien sous le vaisseau, un dauphin, symbole du Sauveur, porte l'Église sur son dos; d'autres fois le vaisseau est accompagné d'un poisson qui tient dans sa bouche le pain eucharistique. Enfin on voit encore le vaisseau, en pleine tempête, sauvant ceux qui se trouvent en lui, tandis que le malheureux demeuré en dehors au milieu des flots tombe en proie aux éléments. C'est l'image de cette vérité que, hors de l'Église, il n'y a point de salut. Une idée analogue se trouve souvent exprimée par la figure de Noé dans l'arche salutaire [3].



Fig. 138. **Moïse-Pierre,** verre doré du Vatican.

Dans une de ses homélies, S. Maxime de Turin, contemporain des papes Léon et Hilaire, conclut par ces paroles une longue explication sur le vaisseau,

[1] L'on ne saurait alléguer ici la mosaïque de l'oratoire de S. Venance, près du baptistère du Latran, où la figure féminine n'est point une figure symbolique ni une sainte Vierge vêtue du pallium épiscopal, mais porte la mappula, très fréquente dans les représentations de Marie. Voir mes *Analecta rom.*, t. I, p. 552.

[2] Fig. de la partie supérieure du rouleau d'Exsultet (Xe siècle) de la *Biblioth. casanatensis* à Rome dans le mémoire de Langlois, *Mélanges d'arch. et d'hist.*, 1886, pl. VIII; cf. p. 476; mieux dans Wilpert, *Nuovo Bull. di arch. crist.*, 1899. Cf. de Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1891, p. 63.

[3] Wilpert, dans la *Real-Encykl. der christ. Alterthümer* de Kraus, t. II, p. 731; de Rossi, *Bullett. archeol. crist.*, 1868, p. 77 et suiv.; 1870, p. 53 et suiv.; 1871, p. 125.

sur lequel S. Pierre enseigne : " Ce vaisseau navigue sur la haute mer de cette vie et, dans le désastre du monde, il sauve tous ceux qui se confient en lui... Après le retrait des eaux du déluge la colombe a porté à l'arche de Noé le symbole de la paix; de même au jour du jugement, le Christ porte à l'Église de Pierre la joie de la paix; c'est lui la colombe; c'est lui la paix "[1].

Sur la représentation, ci-dessus mentionnée, du vaisseau avec les évangélistes qui rament, le Sauveur, désigné par le mot *Iesus* se tient à la proue du bateau. De Rossi suppose non sans fondement qu'à la poupe aujourd'hui brisée S. Pierre devait se tenir au gouvernail[2]. Une autre fois Pierre est figuré avec Jésus sur le vaisseau : il est occupé à une pêche fructueuse[3].

---

294. Nous avons eu déjà l'occasion d'indiquer ci-dessus quelques-unes des manières les plus ordinaires à l'art romain de représenter Pierre, le prince des



Fig. 139. **Pierre avec le bâton.** Pyxide d'ivoire de Berlin.

apôtres : Pierre est Moïse faisant jaillir l'eau du rocher (fig. 137)[4] : son nom PETRVS est expressément écrit sur deux vases dorés chrétiens au-dessus de la figure de Moïse qui frappe le rocher (fig. 138)[5]; le Seigneur lui prophétise le reniement, mais lui donne en même temps la mission de conforter ses frères; il a dans la main le bâton du commandement, comme on le voit par exemple sur

[1] *Sermo 114 de mirabilibus* (Migne, *P. L.*, t. LVII, col. 721 et suiv.).

[2] Fragment provenant de Spolète; de Rossi, *l. c.*, 1871, p. 127.

[3] *Ibid.*, p. 128. Voir dans Garrucci, *Storia dell' arte*, t. VI, p. 105, sur la lampe de Valère en forme de nef.

[4] Photographie de Tuminello, à Rome : au milieu guérison du paralytique qui emporte son lit; puis guérison de l'aveugle-né, miracle de Cana et multiplication des pains.

[5] Kraus, *Roma sotterr.*, 2e éd., p. 339 et suiv., pl. VI, fig. 2 avec commentaire.

la pyxide d'ivoire de Berlin, sur laquelle on lui a donné, pour le rendre plus saisissable à l'œil, la forme d'une massue (fig. 139)[1]. Souvent aussi l'art nous montre Pierre recevant du Christ le rouleau de la loi (*Dominus legem dat*). Ce sujet significatif se trouve déjà sur une peinture des catacombes[2].

Très souvent, tant dans les peintures des catacombes que dans les autres monuments de l'art, S. Pierre apparaît avec d'autres saints, ou avec les apôtres, toujours à la place d'honneur. Dans ces groupes, comme insigne de sa dignité, il a sous les pieds un tabouret ou *suppedaneum;* et il est remarquable que l'art antique attribuait le *suppedaneum* aux personnes princières comme une distinction[3].

A Ravenne, sous le pontificat de Léon le Grand, l'archevêque Néon fit représenter S. Pierre sur deux grandes peintures destinées à la salle à manger de son nouveau palais épiscopal. L'une représentait la vocation de l'apôtre à la conversion des Gentils au moyen de la vision du linge tombé du ciel avec les animaux impurs. Sur l'autre S. Pierre, occupant une place d'honneur au milieu des apôtres, recevait du ciel et de la main de Dieu la loi de la nouvelle alliance. Au IX[e] siècle encore, un historien ravennate, le prêtre Agnellus, lisait sous les deux peintures l'antique poème en hexamètres qu'y avait placé l'archevêque Néon. On y disait que le Sauveur avait fait de S. Pierre une lumière destinée à luire toujours parmi les apôtres, que Pierre, ferme fondement de la maison de Dieu, faisait resplendir l'Église de puissance et d'éclat, qu'il domptait par les enseignements de la foi les rudes courages des hommes, qu'il appelait la famille terrestre à l'unité de la religion[4].

295. Sur les anciennes représentations, S. Pierre porte fréquemment une croix, tantôt avec la forme monogrammatique, tantôt avec la forme ordinaire. Cette croix qu'il tient à la main, c'est " l'étendard du royaume de l'Église, dont le Christ l'a établi le gonfalonier et le guide "[5].

Le poète Dracontius, chrétien d'Afrique, qui vivait vers la fin du V[e] siècle, donne à l'apôtre Pierre des titres d'honneur que l'on peut regarder dans une certaine mesure comme l'explication de ces scènes artistiques où l'apôtre paraît avec la croix. Il l'exalte comme " le porte-bannière de la croix sublime et le guide choisi par Dieu d'innombrables peuples "[6]. La hauteur significative de la croix monogrammatique que porte S. Pierre sur une statuette de bronze des

[1] Photographie empruntée à l'ouvrage de la Leo-Gesellschaft : *Die katholische Kirche* (1899), p. 3, et gracieusement communiquée par Mgr Baumgarten. Les reproductions antérieures ne sont pas exactes.

[2] Peinture de la catacombe de Sainte-Priscille, publiée par Mgr Wilpert dans le *Bullettino* de de Rossi, 1889, p. VII; cf. p. 23 et suiv.

[3] Cela fait penser au *ducatus* des apôtres que s'attribue le successeur anonyme de S. Pierre, auteur du *De aleatoribus*, au plus tard au III[e] siècle (cf. ci-dessus p. 255). Sur une terre cuite du V[e] siècle, au Musée Barberini, qui représente le Jugement dernier, S. Pierre, seul des apôtres, est à la droite du Christ, avec le suppedaneum (Kraus, *Röm. Quartalschrift*, 1892, p. 1 suiv., fig.). Voir Garrucci, *Storia dell' arte*, t. I, p. 383, sur le *faldistorium* et la haute *predella* de S. Pierre dans la scène du lavement des pieds.

[4] Les poèmes sont reproduits dans Agnellus, éd. Holder Egger (*Mon. Germ. hist., Script. rerum lang. et ital.*), p. 293. Dans l'avant-dernier vers du second poème, nous corrigeons avec Garrucci, t. I, p. 510, *tu omnes* en *in unum omnes : Bis senos inter fratres in principe sistis | Ipse loco, legesque novae tibi dantur ab alto, | Quis fera corda domas hominum, (quis) pectora mulcis | Christicolasque doces unum omnes esse per orbem. | Iamque tuis meritis Christi parat gloria regnum.*

[5] De Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1869, p. 45.

[6] *Laudes Dei*, l. I, v. 217 et s. (Migne, *P. L.*, t. LX, col. 857).

Musées royaux de Berlin (fig. 140) semble manifester que l'on a voulu là représenter l'apôtre comme porte-bannière du royaume du Christ [1]. Sur une médaille du V[e] siècle environ [2], Pierre tient la croix monogrammatique et reçoit du Christ le rouleau de la loi. Cette médaille était sans doute destinée à être portée et peut-être attachée au vêtement, comme l'indiquent les trous ronds dont elle est percée. C'était une ancienne coutume chrétienne, dont on a d'autres preuves, de porter ainsi des médailles; et l'on conçoit qu'à Rome les médailles de S. Pierre aient eu la vogue, surtout auprès des pèlerins.



Fig. 140. **Pierre avec la croix monogrammatique.** Statuette en bronze de Berlin.

Entre autres créations par lesquelles l'art antique a honoré S. Pierre, nous citerons encore les scènes où il paraît comme le pasteur suprême qui paît les brebis.

C'est ainsi qu'une mosaïque de la basilique pudentienne à Rome montrait l'apôtre assis entre deux brebis qu'il gardait. L'inscription de la mosaïque la faisait remonter au pape Sirice, c'est-à-dire au IV[e] siècle. Le siège de l'apôtre sur ce tableau semble bien avoir été une chaire, insigne de sa dignité. Il avait la tête nimbée, marque d'honneur qui n'était pas encore commune aux saints, mais que, en dehors du Rédempteur, l'on réservait uniquement, et encore n'était-ce pas un usage régulier, à la Vierge Mère de Dieu et aux deux princes des apôtres [3].

L'apôtre semble aussi avoir été représenté sous la figure du pasteur de brebis au baptistère de Saint-Pierre; c'est du moins l'interprétation plausible, proposée par Garrucci, d'un passage où Prudence nous montre en cet endroit Pierre conduisant à la source les brebis altérées [4].

L'introduction des âmes des défunts dans le ciel par des saints n'est pas un thème rare dans l'ancien art chrétien; il est digne de remarque que l'on choisisse couramment pour cet objet les deux princes des apôtres; Pierre apparaît en première ligne, comme celui auquel ont été confiées les clefs du ciel; Paul est son inséparable compagnon.

---

[1] W. Bode, *Die italien. Plastik (Handb. der königl. Museen zu Berlin*, 1891), p. 1 (figure, p. 3); cf. Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 232. La hauteur de la statuette est de 9,6 cm. C'est aujourd'hui un fait incontesté qu'elle représente S. Pierre. Le professeur Müller, de Berlin, dans un mémoire présenté en avril 1899 au Congrès romain d'archéologie chrétienne, a expliqué qu'elle avait dû servir d'ornement à une lampe chrétienne de bronze et a fait un rapprochement intéressant entre cet objet et la lampe de Severus reproduite sur notre fig. 13, qui est ornée des statuettes analogues. Cette petite statuette qu'il croit appartenir au IV[e] siècle, a aussi son importance pour fixer le type artistique du visage de l'apôtre.

[2] De Rossi, *Delle medaglie dell' età della pace e del trionfo*, dans le *Bull. arch. crist.*, 1869, p. 43, planche, fig. 4. Dans la basilique de Saint-Pierre, un ancien sarcophage chrétien, richement sculpté, sous l'autel actuel des saints papes Léon II, Léon III et Léon IV, nous montre, entre autres scènes, Pierre recevant la loi du Christ et tenant à la main une croix monogrammatique à longue hampe.

[3] Vieux dessin de Ciacconio (Cod. Vatic., 5407, p. 82), reproduit par De Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1867, p. 43. Cf. *ibid.*, ce qui est dit sur une image de S[te] Domitille.

[4] *Peristephanon*, l. XII, v. 43 (Migne, *P. L.*, t. LX, col. 564); Garrucci, *Storia dell' arte*, t. I, p. 401. Cf. dans mes *Anal. rom.*, t. I, p. 92, l'inscription du baptistère du Vatican.

Ce n'est qu'assez tardivement — pas avant le Ve siècle autant que nous en pouvons juger, — que l'art chrétien de Rome s'avisa de mettre aux mains de S. Pierre les clefs du royaume du ciel, dont il est question dans l'Évangile. Cette représentation, si goûtée par la suite, ne se trouve ni sur les peintures des catacombes, ni sur les verres dorés, où Pierre paraît si souvent. La transmission des clefs seule apparaît, à titre de scène historique, sur les sarcophages, sur ceux de la Gaule méridionale plus souvent que sur ceux de Rome [1]. — De nombreux sarcophages du Latran donnent place à S. Pierre dans plusieurs scènes à la fois (fig. 137).

Un sarcophage de la crypte de Saint-Pierre consacre au prince des apôtres toute la moitié droite de sa face antérieure. A l'arcade extrême, un Christ juvénile lui tend les clefs qu'il reçoit respectueusement, sans les toucher de la main, dans un repli de son pallium sur son bras. A l'arcade suivante le Christ lui prédit sa chute et lui confie la mission de conforter ses frères. A la troisième, il s'approche avec une haute croix du Sauveur qui lui tend de la main gauche un rouleau ouvert, signe de sa mission sublime. Détail significatif : le Christ est sur une colline d'où s'échappent des ondes et qu'entourent des brebis, symbole des bienfaits spirituels du véritable pasteur divin qui s'apprête à confier à son représentant le ministère pastoral [2].

Nous ne saurions alléguer ici la mosaïque de Galla Placidia sur le grand arc de la basilique de Saint-Paul. S. Pierre y tient bien, dans l'état actuel, les clefs à la main. Mais nous avons dit déjà que cette figure avait été l'objet d'une restauration, comme celle de S. Paul avec le glaive [3].

Au contraire, dans la mosaïque de Sainte-Agathe des Goths, dans la Suburra, qui devait sa décoration à Ricimer, l'artiste chrétien avait donné les clefs à S. Pierre : il les portait respectueusement sur ses mains que recouvrait son pallium [4]. On voit encore aujourd'hui une représentation semblable à Ravenne sur la mosaïque du baptistère de Sainte-Marie in Cosmedin, exécutée sous le roi arien Théodoric [5]. Dans la scène de l'Ascension du manuscrit syriaque de la Laurentienne, à Florence, qui date de l'année 586, S. Pierre a aussi les clefs en mains, et c'est le seul apôtre qui porte une croix à longue hampe [6].

S. Pierre apparaît encore avec la croix et les clefs sur la mosaïque de Pélage II dans la basilique de Saint-Laurent hors les murs [7]; sur celle de Jean IV dans la chapelle de Saint-Venance au baptistère du Latran [8]. Enfin nous ne saurions passer sous silence le fameux bronze du Vatican, auquel nous avons assigné comme date de fabrication le Ve ou le VIe siècle.

A l'exception du manuscrit syriaque, toutes ces œuvres d'art donnent aux clefs la forme ordinaire, encore usuelle aujourd'hui, qu'elles ont sur la statue de bronze du Vatican. On ne saurait donc tirer de la présence de ces clefs ni de leur forme un argument contre l'âge de cette statue, puisque dès les premiers siècles chrétiens l'on a connu aux clefs la forme actuelle [9].

---

[1] Kraus, *Gesch. der christl. Kunst*, t. I, p. 247.

[2] Garrucci, *Storia dell' arte*, planche 330, fig. 5.

[3] De Rossi, *Musaici*, sec. V, *Arco di Placidia*.

[4] Garrucci, *l. c.*, pl. 240, fig. 2, d'après le dessin de Ciacconio (Cod. Vat., 5407).

[5] Garrucci, pl. 241.

[6] Garrucci, pl. 139, fig. 2.

[7] Garrucci, pl. 271; de Rossi, *Musaici*, sec. VI, *S. Lorenzo*.

[8] Garrucci, pl. 272; de Rossi, *Musaici*, sec. VII, *S. Venansio*.

[9] Le musée chrétien du Vatican en conserve des spécimens originaux.

Un mot profond d'Optat de Milève sur les clefs de S. Pierre formera la conclusion de cette esquisse sur les représentations de l'apôtre. Ce défenseur de l'unité de l'Église contre les Donatistes africains, écrit au IVe siècle : " C'est en vue de l'unité que Pierre a été préposé à tous les apôtres. Seul il a reçu les clefs du royaume céleste, pour les communiquer aux autres... Beaucoup n'étaient pas tombés et cependant un seul reçoit les clefs et celui-là est précisément celui qui avait offensé le Seigneur par son péché ". Et Optat insiste sur cette pensée que les clefs n'ont pas été données à Pierre par égard pour lui, mais par amour de l'unité de l'Église[1].

Primauté et unité, voilà l'idée qui accompagne et qui pénètre toute l'histoire de l'Église et de la papauté. Elle se manifeste clairement dans les orages que Rome et l'Italie ont eu à subir au commencement du moyen âge.

---

[1] *De schismate Donatistarum*, l. VII, c. 3 (Migne, *P. L.*, t. XI, col. 1087).

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 47, note, 1re col. l. 8, *au lieu de* der, *lire* des.

» » 2e col. l. 10, *au lieu d'*agiologiche, *lire* agiografiche.

Page 258, note 1, *les inscriptions en petits caractères mentionnés dans la note ne se voient pas sur la figure.*

Page 260, note 2, l. 5, *après* 17 et suiv., *ajouter* et dans le *Bulletin critique*, 1897, p. 101 et suiv.

Page 260, note 2, l. 8, *ajouter :* Contre Dieterich cf. *Analecta bollandiana*, t. XVI, (1897), p. 74 et suiv.

Page 269, *terminer ainsi la note de la page 268 :* sur l'épitaphe de Libère, cf. le même, au *Nuovo Bull. di archeol. crist.*, 1898, p. 342 et suiv.

Page 272, l. 23, *ajouter :* On possède encore partiellement la confession de foi envoyée au pape Damase par l'évêque apollinariste Vital, d'après le témoignage de Grégoire de Nazianze; *et ajouter en note :* F. Diekamp, *Theolog. Quartalschrift*, t. LXXXVI (1904), p. 497 et suiv.

Page 297, l. 12-14 *à remplacer comme suit :* Il reconnut l'évêque d'Arles comme métropolitain de l'ancienne Narbonnaise, c'est-à-dire, dans l'état actuel des choses, des provinces de Narbonnaise première et seconde, de Viennoise et des Alpes Maritimes, *et ajouter en note :* F. Savio, dans la *Civiltà cattolica*, 1905, IV, p. 49.

Page 301, note 2, *à compléter ainsi :* Sur les découvertes de Hogan relatives au *Book of Armagh*, cf. Bellesheim, *Kirchengeschichte Irlands*, t. I, p. 14, 37 et suiv.

Page 324, note 1, l. 3, *lire* dans l'église des Saints-Côme et Damien d'Anagni.



Table des Matières de la Ire Partie

Table des Figures de la Ire Partie

IMPRIMERIE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE
DESCLÉE, LEFEBVRE & Cie.

Chez les mêmes éditeurs :

